00020791

00020791

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

JA—KLU.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME SOIXANTE-HUITIÈME.

68

20791

20791 w

XX-t-3

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,

RUE DU HASARD-RICHELIEU, N° 13.

1841.

R/Fo
SCC/Bio
20791

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-HUITIÈME VOLUME.

MM.	
A.	De Barante.
A. P.	Péricaud aîné (Ant.).
A—T.	H. Audiffret.
B—D—E.	Badiche.
B—L—M.	Blumm.
B—P.	De Beauchamp.
B—U.	Beaulieu.
B—V—E.	De Blosseville.
C—AU.	Catteau-Calleville.
CH—U.	Chassériau.
C—L—B.	De Combette-Labourelie.
C—L—T.	Collombet.
C. M. P.	Pillet.
C—R—E.	De Carrière.
C—T—S.	Cattois.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—D—R.	Didier.
D—G.	Depping.
D—H—E.	Dehèque.
D—R—R.	Durozoir.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F.	Anonyme.
F. D. C.	Feuillet de Conches.
F—LE.	Favolle.
G—G—Y.	De Grégory.
G—R—D.	Guérard.

MM.	
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.
J—D—N.	Jourdan.
J—N.	Jourdain.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—C—J.	Lacatte-Joltrois.
L—G—E.	De la Garenne.
L—L—L.	Lavalleye.
L—M—X.	J. Lamoureux.
L—P—E.	Hippolyte de la Porte.
L—S—D.	Lesourd (Louis).
M—A.	Meldola.
M—D j.	Michaud jeune.
M. D—Y.	Martin Doisy.
M—T.	De Marguerit.
Oz—M.	Ozanam.
P—C—T.	Picot.
P—OT.	Parisot.
P—RT.	Philbert.
R—D—N.	Renauldin.
R—F—G.	De Reiffenberg.
S—D.	Suard.
S—M.	De Santarem.
ST—T.	De Stassart.
T—D.	Tabaraud.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

J

JABALOT (le père François-Ferdinand), célèbre prédicateur, naquit à Parme, en 1780, de parents français qui s'y étaient établis pour exercer le commerce. Jeune encore, il fut envoyé à l'université de cette ville, où il ne se fit d'abord remarquer que par son extrême vivacité et l'aigreur de son caractère. Mais les soins d'un sévère enseignement et surtout les pratiques de la religion maîtrisèrent enfin cette fougue, et à l'âge de dix-huit ans Jabalot fut admis comme novice dans l'ordre de Saint-Dominique. C'est pendant son noviciat que, dirigé par un maître doux et patient, il changea entièrement de caractère, et qu'il se prépara à la carrière de la chaire qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Lorsqu'il eut terminé ses études de philosophie, on l'envoya à Rome au couvent de la Minerve pour y faire son cours de théologie. C'est là que, doué d'une intelligence rare et d'une excellente mémoire, il s'appliqua à l'étude des langues orientales et surtout de l'hébreu, afin de se bien pénétrer de l'esprit de l'Écriture et de la philosophie biblique appuyée sur les textes originaux. Voulant dès-lors se consacrer à la prédication, objet spécial de la règle du saint fondateur de son ordre, il fit une étude particulière de la belle et harmonieuse langue italienne. Devenu bientôt l'un des plus célèbres orateurs, il fut recherché par beaucoup d'illustres prélats et par de grands souverains pour prononcer des oraisons funèbres et faire des stations du carême dans leurs cathédrales. Nous l'avons entendu deux fois à Turin, en présence de la cour et de la famille royale, et nous avons encore présentes à la pensée toute l'élégance de ses expressions et la force de ses raisonnements. De si grands talents lui ouvrirent les portes de plusieurs académies, notamment de celle d'archéologie à Rome, de la Tibertine et de l'Arcadie. Dans les chapitres de son ordre il obtint les premières dignités et fut nommé maître-général et consulteur de la congrégation de l'Index et des indulgences, enfin examinateur des évêques. Ce fut lui qui perfectionna la discipline dans les couvents, et qui y établit des chaires de philosophie et de théologie. Toutes ces occupations ne lui firent pas négliger la prédication, et il continua de s'y distinguer jusqu'à la fin de sa vie. Jabalot mourut subitement à Rome le 9 mars 1834, frappé d'apoplexie. On a de

lui : I. *Degli Ebrei nel loro rapporto colle nazioni cristiane*, Rome, 1825, in-12, ouvrage intéressant où l'auteur démontre que le Talmud, qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs, est en opposition avec les lois sociales de notre civilisation. II. *Orazione funebre in morte del conte Antonio Cerati*(1), *detta in Parma nel* 1816, in-4°. La mort du père Jabalot fut déplorée par la plupart des savants italiens, notamment par le comte Antoine-Louis Cagnoli dans une pièce de vers imprimée à Reggio en 1835, et par le père Maurice Oliveri dans un éloge funèbre lu le 4 juin 1835, à une des séances de l'académie d'archéologie, et imprimé dans le journal arcadique de Rome.

G—G—Y.

JABLONOWSKI (Vladislas), général, issu d'une maison illustre dans les annales polonaises, né en 1769, fut envoyé à l'école de Brienne pour y achever ses études. Il s'y trouva en même temps que Napoléon Bonaparte avec lequel il eut une dispute d'écolier fort légère, mais que le Corse vindicatif n'oublia jamais. En 1789, Jablonowski entra comme lieutenant dans le régiment de royal-allemand au service de France. Les événements de 1791 le rappelèrent en Pologne; et, dans les guerres de 1792 et 1794, il combattit pour l'indépendance de la patrie dans les rangs de l'armée polonaise. Le 4 nov. 1794, à l'assaut de Praga, il défendit courageusement avec Sulkowski l'île de Saxe, que l'on appelle *Kampa-Saska*, sur la Vistule. Désespérant du salut de la Pologne, il revint en France. Après avoir servi dans l'armée républicaine en Italie, il commanda une des légions levées par Dombrowski. On le trouva dans tous les postes difficiles, jusqu'à ce que la paix d'Amiens eût terminé la guerre dans cette contrée. Le premier consul ayant résolu, en 1802, de soumettre Saint-Domingue, Jablonowski fut mis à la tête de la légion polonaise qui s'embarqua à Toulon. On sait comment ce chef et presque tous ses compatriotes périrent dans cette malheureuse expédition où Napoléon n'avait guère envoyé que ceux dont la présence l'importunait en Europe. G—Y.

JABLONSKI (Charles-Gustave), naturaliste allemand, né en 1756, était secrétaire particulier de la reine de Prusse, ce qui ne l'empêcha pas de s'adonner avec beaucoup d'ardeur à l'histoire naturelle, et particulièrement à l'entomologie, genre dans lequel il s'était formé une collection considérable. Il entreprit de traiter cette science dans un ouvrage étendu qui devait faire suite à celui de Buffon. Mais il ne vécut pas assez long-temps pour pouvoir exécuter entièrement son plan; car il mourut en 1787, à l'âge de trente-un ans; heureusement il eut un continuateur zélé dans le pasteur Herbst (*Voy.* ce nom, XX, 240) à Berlin, qui, étant lui-même entomologue et possesseur d'une collection d'insectes plus considérable que celle de Jablonski, réunit après la mort de celui-ci les deux cabinets et s'en servit pour continuer le grand ouvrage entomologique commencé par le jeune savant, et intitulé : *Natur system*, etc., *Système naturel de tous les insectes connus, indigènes et exotiques*. La partie des papillons, publiée à Berlin, 1783-1806, forme 10 vol. in-8° avec gravures enluminées; et la partie des coléoptères, Berlin, 1785-1804, se compose de 11 vol. in-8°, ornés éga-

(1) Le comte Cerati est auteur de plusieurs ouvrages imprimés dans sa ville natale par Bodoni, notamment : 1° *Le ville Luchesi, con opuscoli in versi ed in prosa*, Parme, 1785, in-4°; 2° *Elogio del Manara Prospero, con avertenze sulle sue poesie*, Parme, 1801; 3° *Vita di Gregorio Cerati, vescovo di Piacenza, con annotazioni e correzioni alla Genesi*, etc., ibid. 1807, in-8°; 4° *Opuscoli*, ibid., 1809, 4 vol. in-4°.

lement de gravures coloriées. Jablonski n'a publié que les tom. I et II du premier de ces ouvrages, et un seul volume de l'autre. Avant les travaux de Latreille et de M. Dejean, cette suite de Buffon avait une grande valeur scientifique, et elle ne l'a pas entièrement perdue, puisque les deux auteurs ont eu soin de figurer et de décrire beaucoup d'espèces d'après les individus qu'ils avaient sous les yeux dans leurs collections. Le reste, pris dans une foule de livres, est un travail de compilation. La partie rédigée par Jablonski pèche par une extrême prolixité et une rédaction lourde et fatigante. Sur ses instances, son père était allé dans la Guiane pour chercher des objets d'histoire naturelle. Le premier envoi arriva peu de jours après la mort du jeune naturaliste. D—G.

JACKSON (WILLIAM), compositeur et littérateur anglais, fils d'un marchand d'Exeter, naquit en 1731. Comme il montrait beaucoup de dispositions pour la musique, on le laissa suivre son inclination. Il se rendit à Londres, où son génie se développa sous la direction de Travers, compositeur habile et organiste de la chapelle du roi. Jackson, rentré dans sa cité natale, y fut nommé, en 1777, sous-chantre et organiste de la cathédrale. Parmi ses compositions musicales, on distingue particulièrement ses sonates et ses élégies qui ont long-temps charmé ses compatriotes. Il avait surtout le secret de donner à la poésie élégiaque une mélodie élégante et plaintive, mais à laquelle on a reproché de pouvoir s'appliquer à toute espèce de vers de ce genre. William Jackson s'est acquis aussi de la réputation par quelques productions littéraires, publiées de 1782 à 1798, dans lesquelles on reconnaît un esprit original, mais porté au paradoxe. Cultivant presque tous les beaux arts, il a manié le pinceau, sans remonter au grand modèle de la nature, et se bornant à copier les maîtres. De même qu'en musique il rappelait souvent la manière de Travers, de même il a reproduit avec quelque succès la composition et le coloris de son ami Gainsborough. Il est mort à Exeter, le 12 juillet 1803. Ses ouvrages sont : I. *Trente lettres sur divers sujets*, 2 vol. in-12, 1782; 2e édit., avec le nom de l'auteur, 1784; une 3e édition, augmentée de beaucoup, parut en 1795, in-8°. II. *Les quatre âges*, avec des *Essais sur des sujets variés*, 1798, in-8°. On y trouve, comme dans le précédent, du savoir, de l'intérêt, du goût, et même du génie. Dans le morceau principal, l'auteur s'est proposé de démontrer que l'antique représentation symbolique des périodes du monde par différents métaux se réalise positivement, mais dans le sens inverse de celui qui lui est donné : ainsi les saint-simoniens n'ont pas été les premiers qui ont dit : « L'âge d'or, que nous avons cru être derrière nous, est devant nous. » III. *Traité sur l'état présent de la musique à Londres*, 1791, in-8°. IV. Dix-huit œuvres musicales, consistant en *Hymnes*, *Chansons*, *Elégies*, une *Ode à l'imagination*, des *Fantaisies* (Fairy fantasies), laissées manuscrites, et qui ont paru supérieures à d'autres de ses compositions qui ont vu le jour. On peut consulter d'ailleurs le jugement que le docteur Burney a exprimé sur le mérite de cet artiste dans la *Cyclopedia* de Rees. L.

JACKSON (JOHN), célèbre peintre de portraits, naquit en 1778 à Lastingham, petit village situé dans la partie septentrionale de l'Yorkshire en Angleterre. Fils d'un pauvre tailleur et destiné par sa position à manier lui-même l'aiguille, mais entraîné par un goût naturel pour le dessin, il donna

de très-bonne heure des preuves d'une singulière aptitude à reproduire les traits des personnes qui passaient sous ses yeux. Quelques essais en ce genre frappèrent tellement le maître d'école de l'endroit qu'il s'empressa de les présenter à la famille du comte de Mulgrave; et, de ce moment, la carrière du jeune Jackson fut changée. Le comte et sir Georges Beaumont devinrent ses protecteurs, et lui donnèrent les moyens de vaincre les premiers obstacles qui l'empêchaient de suivre sa vocation. L'apprenti tailleur, après avoir fréquenté l'école de dessin de l'Académie royale, s'établit dans la capitale comme peintre de portraits. Ceux qu'il fit à l'aquarelle furent généralement admirés, et lui valurent beaucoup d'argent; mais ses débuts dans la peinture à l'huile ne furent pas très-heureux: on lui préférait les ouvrages de Beechey, Hoppner, Opie et Lawrence. Son talent finit cependant par acquérir ce qui lui manquait, et il put alors se montrer sans désavantage à côté de ses émules. Le portrait de Canova fut un de ceux qui commencèrent sa réputation, et il la soutint par un grand nombre d'autres, entre lesquels on a remarqué: les portraits en pied du marquis de Chandos dans le costume d'officier de hussards; du comte Fitz-William; de lady Anna Vernon (femme de l'archevêque d'York), et de miss Vernon; les portraits en buste des artistes Th. Stothard et John Flaxman, ce dernier surtout dont Lawrence fut tellement charmé qu'il dit que Vandick se fût fait honneur de l'avoir produit; le portrait de Robert Peel, du sculpteur Chantrey, et le sien. C'est d'après ces dessins qu'ont été gravées un grand nombre de têtes dans la splendide publication de Cadell: *Portraits de personnes illustres du XVIIIe siècle.* Jackson a été considéré comme un des meilleurs élèves de Reynolds: « Moins « élégant que Lawrence, dit le *Jour-* « *nal des artistes,* mais copiant plus « fidèlement la nature, il saisissait « avec une admirable facilité les traits « caractéristiques de la physionomie et « les reproduisait avec un rare bon- « heur. Il travaillait avec rapidité, et « cependant ses tableaux sont d'un fini « précieux. Son coloris avait du relief, « de l'éclat et de la vérité. » Cet artiste avait une âme noble et des mœurs douces: il vivait dans les meilleurs termes avec ses rivaux de gloire, et se plaisait à favoriser les premiers pas de ceux qui entraient dans la carrière ayant d'heureuses dispositions. Bien qu'il fût de la secte des méthodistes, et très-zélé, dit-on, il n'était pas cruel envers l'église *établie* : la petite église de son petit village reçut de lui pour orner le maître-autel un tableau du Christ dans le jardin des Oliviers, qu'il avait fait d'après le Corrége. John Jackson avait été admis à l'académie royale en 1817; le titre d'académicien de Saint-Luc lui fut donné lorsqu'il se rendit à Rome en 1819, accompagné de son ami Chantrey. Il est mort à Londres le 1er juin 1831. Une partie des détails qui se trouvent dans cette notice a été empruntée à la *Bibliothèque des Beaux-Arts* (Library of the fine arts). L.

JACOB-KOLB (Gérard), littérateur, naquit à Reims, le 15 oct. 1775. Son aïeul avait été grand-bailli de l'archevêque de Talleyrand-Périgord (*Voy.* ce nom, XLIV, 436). Son père, *Simon*, d'abord avocat, auteur de quelques mémoires et de quelques poésies, se livra ensuite au commerce des vins, et mourut à Reims en 1826. Le jeune Jacob, destiné à la carrière commerciale, commença néanmoins ses études dans sa ville natale, et alla les continuer en Allemagne, où il se perfectionna dans la langue allemande; il se maria à Strasbourg et revint à Reims vers 1796. Associé dès-lors à la mai-

son de son père, il voyagea dans les cercles d'Allemagne : c'est dans un de ses voyages que se trouvant à Weimar, en 1801, il eut l'avantage de connaître le célèbre Schiller qui mettait sa *Jeanne-d'Arc* au théâtre. Familiarisé avec les poètes français et déjà lié avec les hommes de lettres de la capitale, il lui fut facile de donner de bons avis à ce grand poète. Plus tard devenu chef de sa maison, Jacob fit plusieurs voyages en Angleterre, alla en Russie, parcourut les états du Nord et vit à Stockholm le roi Charles-Jean, qui l'accueillit d'une manière distinguée. Né avec un caractère ardent et d'une activité prodigieuse, il trouva encore, malgré les soins qu'il donnait à son commerce très-étendu, le temps de se livrer à l'étude de l'histoire naturelle, des antiquités, de la numismatique et de la littérature. Son inconstance dans ses goûts pour lesquels d'ailleurs il ne négligea jamais aucune dépense, nuisit à ses productions. Passionné d'abord pour l'histoire naturelle, il se composa un cabinet de tout ce qu'il put réunir sur cette intéressante partie. La géologie le fixa ensuite ; et, d'après de forts indices que la montagne de Reims recelait de la houille, indices qu'il crut reconnaître par les lignites et les sources d'eaux ferrugineuses qu'on y rencontre, il appela dans sa belle maison de Monchenot, commune de Villers-Allerand, des savants instruits sur cette matière, et, suivant leurs avis, il fit fouiller à l'endroit dit les Vauzillons, terroir de Rilly-la-Montagne ; au lieu de houille, il ne retira qu'un lignite schisteux, qui brûle à la vérité, mais en répandant une odeur tellement désagréable qu'il n'eût jamais été possible de s'en servir dans les habitations. De l'histoire naturelle Gérard Jacob passa à la numismatique : il rechercha avec avidité les médailles grecques, romaines, françaises et autres, en forma un beau et riche médailler, et s'en défit quelques années après, pour quinze à vingt mille francs. Des médailles à la connaissance des monuments des anciens peuples la transition était naturelle; il s'y livra avec ardeur et fit un recueil de près de 30 vol. in-4° de tout ce qui avait été écrit sur les antiquités grecques, romaines, gauloises, etc. Il y a dans ce recueil deux volumes sur l'histoire de Reims qu'il eut un moment l'intention de faire imprimer. L'abbé Géruzez (*Voy.* ce nom, LXV, 315) voulait aussi faire imprimer sa *Description historique et statistique de la ville de Reims*. M. Lebatard, à qui ils s'étaient adressés tous deux pour l'impression de ces ouvrages, leur proposa de les fondre en un seul. L'idée leur parut bonne, et ils se disposèrent à la réaliser; mais, ne pouvant ensuite se mettre d'accord, ils finirent par se brouiller. L'abbé Géruzez fit imprimer son livre à Châlons, et Jacob-Kolb publia à Reims, sous le nom de son père, ses *Notes historiques et critiques* pour servir à l'ouvrage ayant pour titre : *Description historique et statistique de la ville de Reims*. Jacob-Kolb aurait bien voulu placer ce volumineux recueil, qui n'est pas sans mérite, au cabinet du roi ; mais, ne pouvant y parvenir, il l'échangea avec un libraire qui le vendit à M. le marquis de Fortia. Les autographes l'occupèrent ensuite ; et, s'étant mis en rapport avec beaucoup de personnes de distinction, il en rassembla à grands frais une belle collection. Il jouissait à peine de ce trésor qu'il le vendit à un Anglais qui lui compta vingt-cinq mille francs. Alors ayant quitté le commerce et s'étant fixé à Paris, son ardente activité se porta sur un nouvel objet ; il rechercha les livres, mais plus particulièrement les belles éditions. C'était le moment où les libraires de la capitale publiaient avec luxe

les ouvrages de nos meilleurs auteurs; Jacob se les procura, mais voulant encore enrichir ce qui était déjà si beau, il se composa des exemplaires uniques, soit en y ajoutant ou changeant les gravures, soit en y joignant des lettres autographes des auteurs. Cette collection qui lui coûtait plus de dix mille francs eut bientôt le sort des médailles et des autographes : il venait d'en retirer trente mille francs avec une réserve de neuf cents volumes, quand la mort le frappa le 15 janvier 1830. Suivant ses intentions, sa dépouille mortelle fut déposée au cimetière du Père-Lachaise, dans le lieu qu'il avait fait disposer lui-même dès le 11 juin 1827, peu de temps après son arrivée à Paris. Voici son épitaphe telle qu'il la composa, en laissant à ses enfants le soin d'y ajouter la dernière ligne :

A la fin de ce rêve
Qu'on nomme la vie,
Ici repose Gérard Jacob,
Écuyer, chevalier de la Légion-d'Honneur,
Membre de la société philhellénique,
Correspondant des sociétés royales
Des antiquaires de France,
De Châlons-sur-Marne,
Né à Reims le 15 janvier 1775.

Jacob-Kolb a publié les ouvrages suivants : I. *Recherches historiques sur les antiquités d'Augst, ancienne colonie romaine, située près de Bâle en Suisse,* traduites de l'allemand et augmentées de notes et observations critiques, etc., Reims, 1823, brochure in-8° avec des planches. II. *Description historique de la ville de Reims,* ibid., 1825, brochure in-8°. Ce petit ouvrage sur une grande et ancienne ville n'a satisfait personne, pas même son auteur qui pouvait mieux faire; mais on le lui demanda quelques jours avant le 29 mai 1825 et absolument pour ce jour (où le sacre de Charles X eut lieu). Ce travail précipité valut cependant à l'auteur la croix de la Légion-d'Honneur. III. *Traité élémentaire de la numismatique ancienne, grecque et romaine,* composé d'après celui d'Eckhel, Paris, 1825, 2 vol. in-8° avec planches. IV. *Notice sur la rareté des médailles antiques,* leur valeur et leur prix, calculés par approximation, d'après Jean Pinkerton et Jean-Godefroi Lipsius, avec des notes et observations du traducteur, ibid., 1828, brochure in-8°. Cet opuscule peut servir d'appendice au *Traité élémentaire.* V. *Recherches historiques sur les croisades et les Templiers,* ibid., 1828, in-8°, orné de gravures au trait. Ce livre auquel son auteur pouvait donner un tout autre titre, puisqu'il a fort peu de rapport avec les croisades, n'est cependant pas sans intérêt, et c'est, comme l'a fort bien dit le rapporteur de la société d'agriculture de Châlons-sur-Marne (séance de 1829), *un recueil curieux de documents déjà connus, qui se trouvent disséminés dans plusieurs historiens et dans quelques livres français et allemands, qu'on n'est pas fâché de trouver réunis dans un seul volume.* VI. *Voyage philosophique dans l'Amérique méridionale,* rédigé par l'éditeur de l'An 2440, Paris, 1829, in-12. VII. *Le Frondeur,* ou *Observation sur les mœurs de Paris et de la province au commencement du XIXe siècle,* ibid., 1829, in-12. Ce petit ouvrage, quoique inférieur à ceux que plusieurs auteurs ont publiés sur le même sujet, se lit encore avec plaisir. Jacob était un des collaborateurs de la *Biographie universelle,* à laquelle il a fourni, entre autres, les articles *Burigny, Goulin, Linguet,* etc. Il avait terminé un *Traité des participes de la langue française,* et il s'occupait d'un ouvrage sur l'astronomie et la géographie physique ; mais la mort l'empêcha de publier l'un et de terminer l'autre. L—c—j.

JACOB. *Voy.* Jakob, ci-après.

JACOBÆUS (Jean-Adolphe), savant danois, naquit à Copenhague le 21 mai 1698. Il eut pour père le conseiller de justice Oliger Jacobæus (*Voy.* ce nom, XXI, 327). Après avoir terminé son éducation au collège de Borch, il fut nommé curé de la paroisse de Lidöe et Smörum en Sélande, et mourut le 3 août 1772. On a de lui : I. *Theses physicæ*, Copenhague, 1718, 1719, in-4°. II. *Schedion de plantarum structura et vegetatione*, ibid., 1727, in-8°. III. *Theses miscellaneæ*, ibid., 1730, in-4°. — Jacobæus (*Jacques*), frère du précédent, naquit comme lui à Copenhague et fut élevé aussi au collège de Borch. De même que son frère il entra dans la carrière ecclésiastique, fut nommé en 1710 curé de Faxöe, ensuite prévôt, et mourut en 1738. Il a publié : I. *Disp. de arte Christi mechanica*, Copenh., 1703, in-4°. II. *De Schythæ præ Barbaro prærogativa*, ibid., 1704, in-4°. III. *De veterum grammaticorum censura*, ibid., 1705. IV. *De materia et forma librorum ap. veteres*, ibid., 1706. — Jacobæus (*Mathias*), surnommé *le Jeune*, pour le distinguer d'un autre célèbre médecin danois appelé comme lui Mathias Jacobæus, dit *l'Ancien*. Né à Aarhuus dans le Jutland le 1er mai 1637, ce savant était fils du docteur Jacob Matthiæsen, évêque d'Aarhuus. Il termina en 1656 ses études à l'école de sa ville natale, voyagea pendant quatre ans, de 1660 à 1664, dans les pays étrangers et fut nommé à son retour professeur d'histoire et de géographie à l'université de Copenhague. En 1668 il devint professeur de langue grecque et enfin professeur de médecine. Il mourut le 25 janvier 1688. On a de lui : *Observationes medicæ*, opuscule inséré dans les *Acta medica* de Copenhague. D—z—s.

JACOBI (Christian-Frédéric), savant danois, naquit à Asminderöd dans l'île de Sélande, le 12 mars 1739. Son père, appelé Pierre Jacobi, était prêtre du Château de Fredensborg, et Charlotte Sheffer, sa mère, devint plus tard dame de la chambre de la reine Juliane-Marie. Après avoir étudié la jurisprudence, Jacobi fut nommé en 1770 assesseur au tribunal de la cour; l'année suivante il devint assesseur au tribunal de la cour et de l'état siégeant à Copenhague, en 1772 lecteur chez le roi, et la même année assesseur à la cour suprême. Nommé en 1774 conseiller de justice, il était en 1776 vice-secrétaire de la société des sciences de Copenhague, et conseiller d'état. En 1780, la même société le choisit pour son secrétaire, et le roi l'éleva en 1781 au rang de conseiller de conférence. Il était aussi membre de la société des sciences de Trondhiem, en Norvège, et de la société d'économie domestique de Copenhague. Il avait occupé pendant plusieurs années le poste de grand-maître des pages de la reine Juliane-Marie. Il a publié : I. *Éloge de l'archevêque Absalon*, qui obtint le prix proposé par la société des belles-lettres et sciences utiles de Copenhague, et fut inséré dans son recueil. Cet éloge a été aussi imprimé à part, Copenhague, 1769, in-8°. II. *Disp. de moralitate causæ moralis ad physicam relatæ*, Copenh., 1759, in-8°. III. *Lettre de Sapho à Phaon, traduite d'Ovide*, insérée dans le recueil de la société des belles-lettres, Copenh., 1770, in-8°. IV. *Oraison funèbre de Henri Hielmstierne, lue à la société des sciences, le 3 novembre* 1780, Copenh., 1780, in-8°. — Jacobi (*Haldor*), savant islandais, après avoir fait ses études à Copenhague, obtint en 1757 la place de préfet ou sysselmand du district de

Westmandöe en Islande. Quelques années plus tard il passa en la même qualité dans le district de Strande dépendant de la même île. Il a publié : I. *Relevé complet des montagnes d'Islande qui jettent des flammes*, Copenhague, 1757, in-8°, en danois. II. *Vie de Biarne Halthorsen*, ibid., 1777, in-8°, en islandais. III. *Gratiarum actio Frid. V, nomine patriæ persoluta, ob naves cibariis onustas sub hiemem in Islandiam fame laborantem missas*, Copenh., in-fol., sans indication d'année. IV. *Chronologiæ tentamen*, Hrappsöe, 1781, in-4°, en islandais.

D—z—s.

JACOBI (Frédéric-Henri), philosophe allemand, naquit à Dusseldorf le 25 janvier 1743. Son père, ayant fait de bonnes affaires dans le commerce, destina ce second fils à la même carrière, en laissant suivre au fils aîné, Jean-Georges, son goût pour la littérature dans laquelle il s'est en effet distingué (*Voy.* J.-G. Jacobi, XXI, 327). Le cadet, n'admettant et ne retenant dans sa mémoire que ce qu'il concevait clairement, paraissait un esprit très-borné, et le père croyait qu'on pouvait en faire tout au plus un marchand; il l'envoya à l'âge de seize ans d'abord à Francfort, puis à Genève pour l'initier dans la pratique commerciale. Le séjour de Genève produisit un effet contraire sur le jeune Jacobi. Au lieu du commerce il étudia les sciences physiques, se fit expliquer par Lesage l'*Introduction à la philosophie* de 's Gravesande, et se proposa d'embrasser la profession de médecin. Il se lia avec le philosophe Bonnet, et alla visiter Voltaire à Ferney. Cependant il fallut renoncer aux projets d'avenir, et retourner dans la maison paternelle pour s'occuper des affaires commerciales. Il n'avait que vingt-deux ans quand il se maria avec Betty de Clermont, des environs d'Aix-la-Chapelle. Il se trouva alors dans une position brillante que d'autres lui auraient enviée; quant à lui ce n'était pas la prospérité du commerce qui pouvait faire son bonheur; aussi n'aspirait-il qu'à une situation qui lui permît de suivre son penchant pour les études littéraires. Il fut enfin nommé conseiller de la chambre aulique de Juliers et de Berg, puis conseiller intime à Dusseldorf. Dès-lors, abandonnant le commerce, il passa le temps que lui laissaient ses fonctions, d'ailleurs peu importantes, soit dans la société des hommes instruits de la ville, soit dans le sein de sa famille à Pempelfort, maison de campagne agréable, située à peu de distance de Dusseldorf. Il s'était adonné à l'étude de la philosophie, et il se mit en rapport avec les hommes qui la cultivaient en Allemagne, surtout avec Kant, Fichte et Reinhold. Les littérateurs aussi l'intéressaient : il correspondait avec Gœthe, Wieland, Richter, Lavater, etc. Possédant une fortune qui s'accrut beaucoup, après la mort de son beau-père (en 1776), il était à même d'exercer une noble hospitalité envers les savants et les littérateurs qui venaient le visiter. Son bonheur ne fut pourtant pas sans mélange de contrariété. Des irritations nerveuses dérangeaient fréquemment sa santé; une mauvaise spéculation de son père le força d'y remédier par des sacrifices d'argent considérables. Ayant franchement exposé à l'électeur palatin ce que le système douanier avait de vicieux, il fut éloigné des affaires; enfin la mort de sa femme troubla son bonheur domestique. Des voyages à Londres et à Weimar, séjour de quelques hommes célèbres, lui servirent de distraction. D'autres chagrins vinrent éprouver sa philosophie : les armées françaises en-

vahirent ses propriétés auprès d'Aix-la-Chapelle, tandis que les émigrés français inondaient Pempelfort. Pour se soustraire aux désagréments qu'il éprouvait sur les bords du Rhin, il alla s'établir dans le Holstein, laissant ses enfants dans ses domaines. Séjournant alternativement à Hambourg et à Eutin, il entretint des liaisons avec les hommes les plus remarquables du pays, tels que Stolberg, Voss, Reinhold, et beaucoup d'autres, auxquels se joignirent des Français que les circonstances avaient conduits sur les bords de l'Elbe ; notamment les généraux Dumouriez et Dumas. En 1801 il revint voir ses enfants à Dusseldorf, et fit de là une excursion à Paris, pour juger par ses propres yeux des effets de cette révolution à laquelle il s'était vivement intéressé dès le commencement, mais dont il avait sévèrement condamné les excès. De retour à Eutin, il fut appelé à faire partie de l'académie royale de Munich, que le nouveau ministre, Montgelas, voulait régénérer. Jacobi vint s'établir dans la capitale de la Bavière, où il fut porté à la présidence de l'académie en 1807. Pour donner à ce corps une impulsion toute nouvelle, il désirait y appeler plusieurs hommes distingués par leur esprit philosophique, particulièrement son ami Reinhold, auquel il destinait la place de secrétaire perpétuel ; mais il trouva des obstacles imprévus qu'il ne put vaincre, et lui-même eut de la peine à se faire pardonner son esprit investigateur, étant mal vu des Bavarois de la vieille roche, qui le regardaient comme un révolutionnaire. Jacobi se résigna quand il vit ses efforts paralysés par les ennemis de la philosophie ; et, après avoir rempli les fonctions de sa place pendant environ douze ans, il alla passer dans la retraite les dernières années de sa vie qui, malgré ses infirmités, ne furent pas sans charme ; car sa maison était le rendez-vous de tous les hommes éclairés, et les étrangers qui venaient à Munich s'empressaient de présenter leurs hommages au philosophe. Il mourut le 10 mars 1819. Jacobi était un parfait honnête homme, plein de candeur et de sincérité ; il recherchait la vérité avec un cœur droit et religieux, et pour y parvenir il prenait le seul chemin qui lui fût propre. On a dit de lui qu'il avait de la dévotion pour un Dieu inconnu. Il voulait arriver par la connaissance de la nature à celle de la divinité ; écrivant toujours sous l'influence de ses sentiments momentanés avec une grande abondance d'idées, il n'a pas toujours été d'accord avec lui-même, ou plutôt il a modifié quelquefois ses opinions ; et il a combattu ouvertement celles des philosophes qui lui paraissaient s'écarter de la vérité. Aussi une partie de ses ouvrages, empreinte d'un caractère polémique, a été provoquée par des publications d'autres penseurs. Il avait sur plusieurs d'entre eux l'avantage de la lucidité des idées et de la netteté de l'expression. Son premier ouvrage fut *Woldemar*, 1779, 2 vol., espèce de roman philosophique, qui eut quatre éditions. Les *Lettres d'Allwill*, en 2 vol., dont il publia d'abord des fragments, ont la même tendance. En 1782 il fit paraître *Quelques mots de Lessing servant de commentaire aux voyages des papes*. Jusque-là il n'avait pas encore pris rang parmi les grands philosophes de l'Allemagne ; mais en 1785 il produisit une grande sensation par son ouvrage *sur la doctrine de Spinosa*, en forme de lettres adressées à Moïse Mendelssohn, dont il donna en 1789 une édition plus ample avec des suppléments. Le but de cet écrit était de prouver à Mendelssohn, qui se proposait de composer un ouvrage sur Les-

sing, que cet écrivain avait fini par adopter le système de Spinosa. A ce sujet Jacobi examina à fond les opinions de ce philosophe qu'il regarda comme méconnu par la postérité, et s'efforça de le présenter comme un des génies les plus profonds et des esprits les plus judicieux qui aient existé. L'étude des œuvres de Spinosa, disait-il, l'avait convaincu qu'il y a des choses qu'on ne peut expliquer, et qu'il faut prendre comme on les trouve; de là la nécessité d'une foi et d'une dévotion substituées à un savoir fondé sur le néant, et qui lui paraissent le seul et véritable fondement de la philosophie; de là une *révélation de la nature* qui force tout le monde à croire et à admettre par la foi certaines vérités éternelles. Jacobi convient que personne avant lui n'a professé pour Spinosa la même vénération. Elle trouva des contradicteurs au nombre desquels fut Mendelssohn même : aussi se crut-il obligé de publier une *Réfutation des inculpations de Mendelssohn*, 1786. Il faut dire pourtant que Jacobi ne partageait point l'opinion de Spinosa sur la nécessité à laquelle, selon le philosophe d'Amsterdam, l'action de l'homme est soumise, et qui l'empêche d'être libre. Selon Jacobi, la conscience précède l'action au lieu de la suivre comme le soutient Spinosa. Il n'admettait pas non plus, avec ce philosophe, que le monde subsiste éternellement sans Dieu ou comme Dieu; d'un autre côté il combattait l'opinion de l'école de Leibnitz et Wolf sur l'origine du monde, comme procédant naturellement de Dieu. Pour répondre aux attaques auxquelles il fut en butte, il alla chercher dans les *Essais* de Hume, des preuves de sa manière de considérer la révélation, et il publia en 1787 : *David Hume, sur la foi, ou l'idéalisme et le réalisme*, avec un supplément destiné à combattre le système de Kant sur l'idéalisme transcendant. Beaucoup de personnes ne lui pardonnaient pas d'avoir soutenu que, par la seule raison, nous ne pouvons parvenir à la connaissance de l'existence de Dieu. Plus tard, il attaqua aussi les idées philosophiques de Fichte, avec lequel il entretenait néanmoins une correspondance amicale; sa brochure *Jacobi à Fichte* parut en 1799 : ce dernier de son côté déclarait, dans ses lettres particulières, que la doctrine de son adversaire lui paraissait *affreuse*. Cependant Jacobi justifiait son ami du reproche d'athéisme que plusieurs savants adressaient au professeur d'Iéna; selon Jacobi, la philosophie transcendante n'est pas plus athée que la géométrie ou l'arithmétique. Sa doctrine sur le libre arbitre, ajoutée à l'ouvrage sur Spinosa, sous le titre de *Propositions préparatoires sur la contrainte et la liberté de l'homme*, parut en 1799, séparément, avec le titre : *De l'inséparabilité de l'idée de liberté et de providence, et de l'idée de raison*. Il y admet une résistance qui empêche le libre arbitre de vaincre tous les obstacles, et d'être par conséquent parfaitement libre. Cette lutte qui, selon lui, règne dans la nature entière, lui paraît être un mystère impénétrable de la création. On a attaqué ces idées comme insuffisantes, et l'on a approuvé davantage d'autres endroits de ses œuvres où il définit la liberté morale comme étant la faculté de régler, selon les exigences de la vertu, nos désirs sensuels, nos penchants et nos passions, et où il regarde le libre arbitre à la fois comme la cause et comme l'effet de la vertu même. En 1811, Jacobi publia un ouvrage *Des choses divines et de leur révélation*, dans lequel il soutient que ce n'est que par révélation et par intuition que nous pouvons nous convaincre de l'existence de Dieu, et que, s'il ne se révélait pas

en nous, rien de ce qui est hors de nous ne pourrait nous le faire connaître. Ayant attaqué dans cet écrit la philosophie de Schelling, il s'attira une réplique de la part de ce philosophe (1), et d'autres écrivains prirent part à la discussion (2). Jacobi publia encore dans divers recueils périodiques des morceaux remarquables, tant sur la philosophie spéculative que sur la philosophie morale. Dans la dernière époque de sa vie il recueillit lui-même ses Œuvres, et fit précéder celles qui traitent de la philosophie, et qui en forment la plus grande partie, d'une introduction où il présente les résultats des pensées qui ont été l'objet de ses méditations pendant toute sa vie. Cette édition, publiée à Leipzig sous le titre de *Friedrich Heinrich Jacobis Werke*, et commencée en 1812 sous ses yeux, ne fut achevée qu'après sa mort, et forme six volumes, dans lesquels on trouve des lettres à Herder, Forster, Jean Muller, Kant, Lavater, ainsi que sa correspondance avec Hamann. On a encore publié un choix de la correspondance de Jacobi (*Auserlesener Briefwechsel*), Leipzig, 1825-27, 2 vol. in-8°, intéressante pour l'histoire littéraire de l'époque. On y trouve les lettres qu'il a échangées avec Gœthe, Schiller, Guillaume de Humboldt, Necker, madame de Staël, Charles Villers, le comte d'Angivillers et d'autres personnages remarquables. Après sa mort, l'académie de Munich consacra une séance à la lecture de trois éloges composés par ses anciens collègues Schlichtegroll, Weiller et Thiersch ; ils ont été publiés ensemble sous ce titre : *F.-H. Jacobi, sa vie, ses doctrines et ses actions*, Munich, 1819, in-8°. Une bonne analyse de ses œuvres philosophiques a paru dans les *Annales littéraires de Heidelberg*, par Hegel, 1817, et dans le recueil périodique allemand *Hermès*, Leipzig, 1822, vol. XIV, par un anonyme. D—G.

(1) *Denkmal der Schrift von den göttlichen Dingen*, 1812.

(2) *Fries, von deutscher Philosophie, Art und Kunst*, 1812.

JACOBI (André-Rodolphe), jurisconsulte, né à Hanovre en 1746, était fils d'un membre du consistoire de Celle. D'abord auditeur, il fut élu, en 1773, secrétaire, et deux ans après, syndic des états de Lunebourg. Il prit une part active à l'exécution du partage des vaines pâtures, ainsi qu'aux travaux de la société d'économie rurale de Celle dont il était membre. Lors de l'occupation du Hanovre par les Français en 1806, Jacobi fut nommé subdélégué de la commission administrative pour le pays de Lunebourg; et, après l'organisation du royaume de Westphalie, il fut directeur des contributions indirectes à Lunebourg, puis directeur des douanes à Magdebourg et à Brunswick. Au rétablissement de l'indépendance du Hanovre, il eut la direction des impôts pour le pays de Lunebourg. Au jubilé de sa carrière administrative, en 1823, il reçut du roi la décoration de l'ordre des Guelfes, et de l'université de Gœttingue le diplôme de docteur en droit. Il mourut le 22 juillet 1825. Parmi ses écrits on remarque : I. *Essai d'une apologie des peines capitales*, Lemgo, 1776. II. *Sur l'utilité des clubs*, Celle, 1782, in-4°. III. *Exposé des droits du pouvoir suprême par rapport à la liberté civile*, Dessau et Leipzig, 1783, in-8°. IV. *Pièces relatives à la constitution des états de Lunebourg*, Hanovre, 1794-95, 2 vol. Il a publié pendant dix ans avec Kraut et Benecke les *Annales du pays de Brunswick*, Lunebourg et Hanovre, 1780-1795; et avec Ende il a commencé un *Recueil pour l'histoire des pays de Brunswick et Lunebourg*, Celle, 1802, dont il n'a paru que le 1er vol. D—G.

JACOBSEN, JACOBS ou **JACOPSEN** (MICHEL), marin célèbre, naquit à Dunkerque vers le milieu du XVIe siècle, d'une famille noble et ancienne, originaire de la Brille en Hollande, et dont une branche s'était établie dans la Flandre maritime lors de la révolution des Pays-Bas. Il se signala héroïquement au service d'Espagne; en 1585, il fut élevé au grade de capitaine de vaisseau, et il en montait un en 1588 dans la fameuse armée navale de Philippe II, dite l'*invincible*. Ce fut à son courage et à son intelligence que l'Espagne dut la conservation des débris de cette flotte malheureuse. En 1595 il commanda une escadre espagnole, prit, brûla ou coula à fond tous les bâtiments hollandais employés à la pêche. Une continuité d'actions éclatantes lui procura successivement le grade d'amiral-général et sa nomination à l'ordre de Saint-Jacques. En 1632, il amena d'Espagne à Dunkerque sa flotte avec quatre mille hommes de troupes; sans s'effrayer du nombre des vaisseaux anglais et hollandais qui défendaient l'entrée du port. Retournant ensuite avec cette même flotte en Espagne pour y chercher d'autres troupes, il battit dix vaisseaux turcs, et ramena tous les siens à Dunkerque. Telle fut sa dernière expédition; mais, dit Faulconier, historien de Dunkerque, « il ne jouit pas « long-temps du bonheur de son « voyage, et mourut quelques jours « après son arrivée, en 1633. Il y « avait cinquante ans qu'il servait le « roi d'Espagne, et toujours avec tant « de valeur, de conduite et de for- « tune, que les Hollandais le surnom- « mèrent *le Renard de la mer*. » Le roi catholique fit transporter son corps à Séville : il y fut enterré dans l'église où reposent les cendres de Christophe Colomb. Z.

JACOBSEN (CORNIL-GUISLAIN), arrière-petit-fils de Michel, naquit aux environs de Dunkerque, le 11 septembre 1709, et fit d'excellentes études à l'université de Louvain. Il était près d'entrer dans l'état ecclésiastique lorsque le baron de Reutlitsch, ami de sa famille, l'en détourna et lui procura un crédit considérable pour entrer dans la carrière du commerce. Il l'engagea à s'établir dans l'île de Noirmoutier où Jacobsen se maria peu de temps après son arrivée. C'est lui qui, le premier dans cette île, en faisant des desséchements, força la mer à reculer sur elle-même. En 1755 il y renferma les lacs de mer de la Fosse, qu'il avait obtenus en concession et sauva de la misère, dans cette année de disette, toute la population indigente, par des grains qu'il fit venir de l'étranger. Avant lui, le commerce de l'île de Noirmoutier se réduisait à quelques échanges avec le continent; c'est par l'activité seule de son génie que les bâtiments du nord sont venus dans ses ports. Il fut le créateur et fondateur de l'île de la Crosnière qu'il gagna sur la mer. Ce fut le 1er avril 1767 qu'il déroba cette île à l'Océan avec l'aide de onze cents hommes qu'il avait rassemblés de dix-sept paroisses du continent voisin. Il avait commencé cette grande et belle entreprise par une petite clôture où il fit construire, en planches, une immense *cambuse* qui porte encore son nom, pour y loger ses travailleurs. Avant de commencer ses vastes travaux, comme ses mœurs antiques rappelaient celles des patriarches, il fit mettre tous ses ouvriers à genoux et entonna lui-même le *Veni creator*, en leur disant : *Ici, mes enfants, sera bâtie une église*. En effet, cinq ans après, au mois de février 1772, il obtint l'érection d'une cure dans l'île de Pé, dite la Crosnière; mais l'église et le presbytère qu'il

avait fait bâtir ont été détruits pendant la révolution. Il construisit sur cette île trente maisons, et cette petite colonie contient aujourd'hui trente-deux feux. C'est une des belles conquêtes qui ait été faites sur la mer ; car, indépendamment de l'accroissement d'un nouveau territoire à la France, ce desséchement a procuré une communication par terre à mer basse, de Noirmoutier au continent. Personne n'avait encore osé y passer à cheval ; c'est Jacobsen qui en fit l'essai le premier avec des guides ; et sa fille, Elisabeth-Victoire, y passa en voiture. Il mourut en 1787, à Noirmoutier, où il était établi depuis cinquante ans, et où ses vertus le faisaient respecter comme un patriarche. D'après ses dernières volontés, son corps fut transporté dans le cimetière de l'île de la Crosnière. Il laissa cinq enfants, quatre filles et un garçon. Sa quatrième fille, Elisabeth-Victoire dont on a déjà parlé, fut condamnée à mort et fusillée à Noirmoutier avec madame d'Elbée dans le temps de la terreur. Elle s'était mariée avec un secrétaire du roi, Mourain de l'Herbaudière, qui fut aussi condamné à mort par le tribunal révolutionnaire des Sables. Z.

JACOTIN (le colonel PIERRE), naquit le 11 avril 1765 dans le village de Champigny près Langres, d'une famille de cultivateurs respectable, mais peu favorisée de la fortune. Il fut de bonne heure destiné par son oncle, l'un des directeurs du terrier de la Corse, à la profession de géomètre du cadastre, et son éducation fut dirigée vers ce but. Sa principale étude fut celle des mathématiques pour lesquelles il montra dès sa plus tendre enfance une grande aptitude. Une profondeur de réflexion et une perspicacité remarquables, qui ne se démentirent jamais, lui firent faire des progrès rapides et triomphèrent de l'obscurité des démonstrations de son précepteur, maître d'école de village peu instruit et routinier. Il ne se livra que tard à l'étude de la langue latine, et quinze mois lui suffirent pour être en état de bien traduire les oraisons de Cicéron. Avec de pareilles dispositions, aidé par les circonstances, distingué de bonne heure par le général Bonaparte qui ne cessa de lui donner des témoignages d'estime, même depuis son avènement à l'empire, il eût pu parcourir une plus brillante carrière si une modestie excessive ne l'eût retenu. Arrivé en Corse vers la fin de l'année 1781, il fut d'abord employé dans les bureaux du terrier, soit au dessin de la carte, soit à la tenue des écritures : envoyé ensuite en campagne en qualité d'élève et sous la direction d'un géomètre du cadastre, tout le travail qu'il fit devint utile au terrier, et peu de temps après on le chargea de lever une des parties les plus difficiles de l'île. Les difficultés du terrain, le climat, les maladies, d'injustes préventions qu'un dévouement sans bornes ne put vaincre entièrement, rien ne le rebuta. Le cadastre était à peine terminé, lorsque la capitulation de Bastia du 2 prairial an 2 (21 mai 1794) en livra les plans aux Anglais. Les conventions en réservaient une copie au gouvernement français. Jacotin fut chargé de la faire. Sa mission fut difficile ; il éprouva une vive opposition de la part de l'amiral anglais Hood qui, malgré les termes formels de la capitulation, refusait opiniâtrément de laisser prendre aucune communication du terrier. La fermeté et la patience de Jacotin triomphèrent à la fin de ces obstacles : il quitta la Corse dans le mois de mars 1796, après quatorze ans d'un travail pénible, et revint en France rapportant une copie complète de tout le travail du cadastre. A peine avait-il revu sa patrie que, déjà

apprécié, il fut désigné pour faire partie de la mémorable expédition d'Égypte, sous les ordres de M. Testevuide, son oncle, directeur des opérations topographiques. Débarqué à Alexandrie avec l'armée le 5 juillet 1798, il n'y avait que trois mois qu'il était en Egypte, lorsqu'il fut appelé à remplacer son oncle qui avait péri assassiné dans la révolte du Caire. Bientôt l'expédition de Syrie se prépara: Jacotin, qui déjà avait été remarqué par Caffarelli et par le général en chef, fut désigné pour en faire partie. Il déploya un zèle infatigable pendant cette campagne, où l'on eut continuellement à lutter contre l'ennemi, la famine et la peste; il reconnut ou leva lui-même la presque totalité de la partie de cette contrée parcourue par l'armée française. A son retour en Egypte, on organisa le corps des ingénieurs-géographes; il en fut nommé directeur. Dans cette position il redoubla d'activité; non content de diriger les ingénieurs qu'il avait sous ses ordres, de provoquer, de rassembler les matériaux qui lui étaient fournis par plus de cinquante officiers de toutes armes, il parcourait lui-même le pays au milieu de tous les dangers de la guerre et du climat. Dans une de ces pénibles excursions, comme il passait un pont sur le canal de Moès, son cheval effrayé se renversa dans le canal, l'entraîna dans sa chute et lui cassa la jambe en deux endroits. Cet accident le força de renoncer aux opérations de campagne pour se livrer entièrement au travail du cabinet. Le 23 janvier 1800, il avait été nommé membre de l'institut formé au Caire: il quitta l'Egypte l'un des derniers, vers la fin du mois d'août 1801. De retour en France, promu au grade de colonel à l'époque de la formation des ingénieurs-géographes en corps militaire, personne n'eut la pensée de lui disputer l'honneur qui lui était dû de diriger l'emploi des nombreux matériaux qu'il avait rapportés, et qui lui appartenaient en grande partie; il fut chargé de la rédaction de la carte d'Egypte et nommé chef de la partie topographique du dépôt-général de la guerre. Pendant les guerres nombreuses qui se succédèrent presque sans interruption, les travaux dont il fut chargé se multiplièrent à l'infini; chaque campagne nécessitait une carte et des plans nouveaux: l'impatience du chef du gouvernement ne permettait pas de retard. Jacotin fit face à tout, et cependant il ne négligea pas les travaux de l'atlas de l'Égypte et de la Syrie; le travail était achevé, les cuivres étaient gravés, mais Bonaparte, qui sans doute par des raisons politiques ne voulait pas que cette carte fût publiée, les fit mettre sous les scellés, défendit qu'on en tirât aucun exemplaire, et en rendit le directeur du dépôt général de la guerre responsable. Ce retard qui ajournait la gloire de Jacotin lui donna l'occasion d'enrichir l'atlas de tous les renseignements qu'il obtint des voyageurs qui avaient parcouru cette antique contrée depuis le retour de l'expédition. Ce bel ouvrage aurait suffi pour lui assurer une réputation durable; Jacotin ne s'en tint pas là: on avait rassemblé les matériaux du cadastre de la Corse, auquel il avait puissamment coopéré dans sa jeunesse et qu'il avait sauvé des mains des Anglais: il en rédigea la carte, travail d'autant plus important qu'il contient les détails d'un pays jusqu'ici peu connu et appelé à grandir en industrie et en civilisation. Dans le cours de ses nombreuses occupations, il encouragea les artistes employés sous ses ordres, et forma au dépôt général de la guerre une école de gravure et de dessin. Etranger à l'intrigue, il ne protégea que le mérite, et c'est à ses soins et à son amour pour la justice que l'on

doit une pépinière d'artistes qui assurent à la France la supériorité dans la gravure topographique. Depuis le rétablissement de la paix, il s'occupait avec ardeur de la rédaction des travaux topographiques de la nouvelle carte de France, ouvrage immense et vraiment national, qui coûtera encore de nombreuses années de travail au corps d'état-major auquel l'exécution en est confiée depuis la fusion, opérée dans son sein, du savant et regrettable corps des ingénieurs-géographes. Il dressa pour la campagne de 1823, et par les ordres du duc d'Angoulême, une carte d'Espagne en onze feuilles, qui fut achevée avec une rapidité prodigieuse. Commandée depuis que la guerre avait été décidée, elle fut construite, dessinée et gravée en moins d'un an et remise à l'état-major de l'armée avant d'entrer en campagne. Cette première carte présentait des imperfections qu'on ne pouvait attribuer qu'au défaut de matériaux; Jacotin depuis la fin de la campagne s'occupait d'en rédiger une nouvelle sur une échelle plus étendue. Il avait recueilli à cet effet les matériaux rapportés par les officiers de l'armée; il interrogeait les voyageurs, il consultait les auteurs et par la persévérance de son travail il serait parvenu à donner à cette carte le cachet de perfection que portent tous ses ouvrages; elle était conçue dans la profondeur de sa pensée, mais l'exécution en était à peine commencée lorsque la mort le frappa, le 4 avril 1827, après trois mois de souffrances aiguës causées par une gangrène sénile, résultat d'une vie excessivement laborieuse. Nul homme, peut-être, n'a porté à un plus haut point le zèle pour l'accomplissement de ses devoirs, l'abnégation de ses intérêts et le dévouement pour ses amis. Son caractère et ses travaux ont été peints, avec autant de sentiment que de talent, dans deux discours prononcés, le premier sur sa tombe par M. Jomard, l'un de ses compagnons d'Égypte, et le second dans une séance solennelle de la société de géographie, dont il était membre, par M. de Larenaudière. Ses principaux ouvrages sont : la *carte de Corse* en huit feuilles, publiée par le dépôt de la guerre en 1824; le grand *Atlas de l'Égypte et de la Syrie* en 53 feuilles, publié avec la *Description de l'Égypte* par ordre du gouvernement; un *Mémoire* sur la construction de cet atlas, un autre sur la superficie de l'Egypte; enfin la *carte d'Espagne* en 11 feuilles qu'il devait remplacer par une plus parfaite en 20 feuilles. J—N.

JACOTOT (Pierre), né à Dijon en 1755, étudia d'abord la théologie; mais, ne se sentant pas de vocation pour l'état ecclésiastique, il dirigea ses vues vers la carrière de l'enseignement. A l'époque de l'organisation de l'École polytechnique, appelée alors école centrale des travaux publics (26 nov. 1794), il en fut nommé bibliothécaire. Il était en même temps secrétaire du conseil d'administration et examinateur pour l'admission des élèves. Le 20 avril de l'année suivante, désirant retourner dans sa ville natale, il donna sa démission. Successivement professeur de physique, de chimie, de mathématiques et d'astronomie à l'école centrale, puis au lycée de Dijon, où il faisait des cours publics auxquels les dames se pressaient pour l'entendre, il devint plus tard proviseur de ce lycée, et fut enfin nommé recteur de l'académie en 1809; mais les évènements politiques de 1815 lui firent perdre sa place (1). Cette mesure fut vivement critiquée dans le temps, car P. Jacotot,

(1) Un riche particulier de Dijon l'en dédommagea en l'instituant héritier de tous ses biens, produisant 25 à 30,000 fr. de revenu.

aussi remarquable par son immense savoir que par sa douceur et son urbanité, avait rendu de grands services à Dijon, en y fondant un cabinet de physique et de chimie, ainsi qu'un observatoire d'astronomie. Il mourut dans cette ville le 14 juillet 1821, généralement regretté ; les étudiants de l'académie assistèrent à ses funérailles. On a de lui un *Cours de physique expérimentale et de chimie, à l'usage des écoles centrales, et spécialement de l'école centrale de la Côte-d'Or,* Paris, 1801, 2 vol. in-8°, et atlas, in-4° de 61 pl. Il en donna une seconde édition, *totalement refondue et augmentée de plus d'un tiers,* sous ce titre : *Éléments de physique expérimentale, de chimie et de minéralogie, suivis d'un abrégé d'astronomie, à l'usage des lycées et autres établissements d'instruction publique*, Paris, 1805, 2 vol. in-8°, et atlas in-4° de 73 pl. L'*Abeille,* tom. IV, pag. 71, contient une *notice* sur P. Jacotot. D—z—s.

JACOTOT (Joseph), cousin du précédent, s'est rendu célèbre par une méthode qui a reçu de lui le nom d'*Enseignement universel* et d'*émancipation intellectuelle*, méthode qui a excité de vives controverses et que ses admirateurs croient destinée à amener une révolution dans l'enseignement. Né à Dijon, le 4 mars 1770, de Henri Jacotot, d'abord boucher et ensuite teneur de livres de son beau-père Joseph Tardy, maître charpentier, le jeune Jacotot fut placé à l'âge de neuf ans au collège de sa ville natale, par son grand-père maternel qui se chargea de tous les frais de son éducation. Dès sa plus tendre enfance, il se fit distinguer par un désir insatiable de savoir, et surtout par une volonté forte à laquelle il dut la supériorité qu'il ne tarda pas à obtenir sur la plupart de ses condisciples. Ce fut sous l'abbé Bertrand, connu par ses travaux sur les aérostats (*Voy.* Bertrand, LVIII, 164), qu'il étudia les mathématiques. Sorti du collège, troisième insigne en rhétorique, à l'âge de quatorze ans, Jacotot continua ses études aidé des conseils de son cousin (*Voy.* l'article précédent) qui lui servit toujours de père. Il obtint à dix-neuf ans la chaire d'humanités au collège de Dijon, suivit simultanément des cours de droit et se fit recevoir avocat. Il embrassa avec ardeur les principes de la révolution, et figura dans la société populaire de Dijon. Il exerçait encore les fonctions de professeur d'humanités, lorsque, en 1791, il abandonna ses paisibles occupations et s'enrôla dans un bataillon de la Côte-d'Or, où ses talents le firent nommer par ses camarades capitaine de l'artillerie. Ce fut en cette qualité qu'il servit à l'armée commandée par Dumouriez, qu'il se trouva aux sièges de Valenciennes et de Lyon, et qu'il prit une part active à diverses affaires, entre autres à celles de la Montagne-de-Fer près Louvain et de Pellemberg. Au mois de nov. 1793, les ministres des contributions et de la guerre lui donnèrent l'ordre de se rendre à Paris, où il fut placé dans le bureau central de la régie des poudres et salpêtres. L'année suivante (août 1794), il était secrétaire de Pille, commissaire de l'organisation et des mouvements des armées de terre; et il n'avait pas encore atteint vingt-cinq ans lorsqu'il fut nommé substitut du directeur des études de l'école centrale des travaux publics, appelée depuis Ecole polytechnique. Entré dans cet établissement le 1er déc. 1794, Jacotot remplissait depuis six mois les fonctions de substitut, lorsqu'il crut devoir donner sa démission le 29 mai 1795. Le conseil d'instruction de l'école, où l'on voyait figurer les hommes les plus il-

lustres dans les sciences, tels que Monge, Vauquelin, Prony, etc., n'ayant pu faire changer sa détermination, exprima, par un vote spécial, les regrets qu'il éprouvait de le voir s'éloigner. Jacotot ne s'était décidé à quitter l'École polytechnique qu'après avoir appris que le jury d'instruction publique venait de le nommer professeur de logique et d'analyse des sensations et des idées à la première école centrale de Dijon. En 1796 il occupait dans la même école la chaire des langues anciennes. Familiarisé avec presque tous les genres de connaissances, Jacotot était propre à tout enseigner; dès lors on l'appelait partout où il fallait organiser une chaire nouvelle, ou donner à d'anciennes études une direction meilleure. Ce fut ainsi qu'en l'an XII (1803) il passa de la chaire des langues anciennes à celle de mathématiques transcendantes du lycée de Dijon; qu'en 1806 on le nomma professeur suppléant à l'école de droit, et en 1809, professeur de mathématiques pures à la faculté des sciences. La même année, il obtint le grade de docteur ès-sciences: il était déjà docteur ès-lettres et docteur en droit. Lorsque les Autrichiens occupèrent Dijon, en 1814, Jacotot, naturellement frondeur et caustique, dont les idées libérales étaient connues et qui passait pour exercer beaucoup d'influence sur la population, fut enlevé par eux pour servir d'otage. Rendu peu après à la liberté, il revint à Dijon, où, pendant les cent-jours de 1815, ses compatriotes l'élurent député à la chambre des représentants. Il réussit à faire échouer ses amis au collège d'arrondissement; mais ils coururent le faire nommer au collège de département, où il ne pouvait entrer. Élu ainsi malgré lui à une grande majorité, Jacotot considéra cette persévérance de volonté comme un ordre auquel il devait obéir. Il accepta en disant aux électeurs : « Je n'approuve pas votre « choix, mais puisque vous l'avez voulu « si obstinément, je le veux aussi, et « ne puis maintenant que vous féliciter « de l'énergie et de l'inflexibilité de « votre vouloir. Puissent être ainsi « voulues toutes les représentations « nationales ! » Jacotot prit une part active aux débats de la chambre des représentants. Il fit adopter le 20 juin la nomination d'une commission, pour coordonner les constitutions françaises dans un seul et même cadre. Chargé avec quelques autres de rédiger une adresse au peuple français, il déclara, le 29 du même mois, au grand étonnement de ses collègues, qu'il n'avait eu aucune connaissance du projet que Manuel présentait au nom de la commission dont il était rapporteur. « Je me serais tu, ajouta « Jacotot, si ce projet n'eût été vive- « ment attaqué. » Deux jours après, ce fut lui qui représenta la commission, et sa rédaction fut adoptée à l'unanimité. Comme dans toutes les circonstances il s'était prononcé avec beaucoup de violence contre les Bourbons, il crut devoir quitter la France avec sa famille, lors de la dissolution de cette assemblée, et se retira volontairement à Bruxelles. Il y vécut dans l'intimité de plusieurs conventionnels, et chercha dans le produit de quelques leçons à économiser les faibles ressources qui formaient toute sa fortune. Les premières ne lui furent payées qu'à raison d'un demi-franc; mais on lui proposa, en 1818, la chaire de littérature française à l'université de Louvain. Elle avait été offerte d'abord à l'académicien Arnault qui la refusa en désignant Jacotot comme valant *beaucoup mieux que lui*. Dès-lors celui-ci se dévoua tout entier à ses élèves avec un zèle et un désintéressement au-dessus de tout

éloge. On accourait en foule à ses leçons, qu'il savait rendre aussi instructives que piquantes, et auxquelles il admettait indistinctement tout le monde sans exiger la moindre rétribution. Mais il ne savait pas le hollandais, et les trois quarts de son auditoire ne comprenaient pas le français. En réfléchissant aux moyens de vaincre cette difficulté, le hasard offrit à ses yeux une traduction hollandaise du Télémaque de Fénelon. Il mit ce livre entre les mains de ses élèves en leur faisant dire, par un de leurs camarades qui lui servait d'interprète, d'apprendre par cœur le français de ce livre, et de s'aider, pour le comprendre, de la traduction hollandaise en regard. Il les invita ensuite à répéter sans cesse ce qu'ils auraient appris pour ne pas l'oublier, à lire le reste pour le raconter, en ayant soin de le rapporter au petit nombre de pages qu'ils savaient imperturbablement, puis il les engagea à écrire ce qu'ils pensaient de tout cela. Quelle ne fut pas sa surprise quand il vit que, sans qu'il leur eût rien expliqué, les élèves mettaient l'orthographe et suivaient les règles de la grammaire à mesure que le livre leur devenait familier par la répétition, et enfin qu'en très-peu de temps ces étrangers écrivaient purement le français ! Jacotot en conclut que les maîtres explicateurs n'étaient pas indispensables ; et quand il eut appliqué la même méthode à l'écriture, au dessin, à la peinture, aux mathématiques, à l'hébreu, à l'arabe, etc., et que ses expériences eurent réussi, il s'aperçut qu'on pouvait tout enseigner aux autres, même ce qu'on ne connaissait pas soi-même. La méthode fut trouvée, et Jacotot lui donna, le 15 oct. 1818, le nom d'*Enseignement universel. Apprendre, répéter et comparer à une seule et même chose*, sont les trois principes qui lui servent de fondement. *Apprenez un livre et rapportez-y tous les autres*, c'est là toute ma méthode, dit Jacotot. Les heureuses applications qu'il en fit à Louvain, où plusieurs institutions de garçons et de filles avaient été établies d'après son mode d'enseignement, attirèrent l'attention du roi des Pays-Bas. D'après ses ordres, l'administrateur de l'instruction publique invita, le 6 juillet 1826, un savant hollandais, M. Kinker, professeur à Liège, à examiner la méthode de l'*enseignement universel* dans les écoles établies à Louvain sous la direction particulière de Jacotot, pour être en état de présenter au département de l'intérieur un rapport détaillé et motivé sur la *nouveauté*, la *nature* et la *tendance* de cette méthode. Il fut également prescrit à M. Kinker de spécifier ce qu'il pourrait y avoir de bon ou de défectueux dans le nouvel enseignement, et d'indiquer les branches d'instruction auxquelles on pourrait le mieux l'appliquer. M. Kinker, après avoir examiné la nouvelle méthode *avec l'attention la plus scrupuleuse*, ce sont les termes dont il se sert, dans les écoles mêmes dirigées d'après l'*enseignement universel*, déclara, dans son mémoire du 26 sept. 1826, qu'elle était, *sous tous les rapports*, digne des recherches ultérieures des savants, auxquels leur impartialité et leurs vues élevées donnent le droit de juger une expérience nouvelle faite sur l'esprit humain. Elle lui parut plus propre que toute autre à faire faire aux élèves, *en un espace de temps bien plus court que celui que l'on emploie ordinairement dans la plupart des objets des connaissances humaines, des progrès frappants et qui paraîtraient tenir du prodige*, si la nature même de cet enseignement n'expliquait cette marche rapide. M. Kinker reconnut que la dénomination d'*enseignement universel*

lui appartenait incontestablement, *puisqu'elle pouvait s'appliquer à toutes les branches des connaissances humaines,* en émettant l'opinion qu'une dénomination qui exprimerait ce que les Grecs nommaient *autodidaxis* (enseignement qu'on se donne à soi-même) en ferait mieux connaître le caractère distinctif. Le maître de l'enseignement universel n'est en effet qu'un guide qui montre à l'élève le chemin qu'il doit suivre; c'est à celui-ci à *marcher seul, et à se rendre lui-même habile* dans la branche qu'il cultive, en *regardant,* en *réfléchissant,* et surtout en *répétant sans cesse* ce qu'il a découvert et trouvé *par ses propres efforts* dans la science à laquelle il s'est voué, et en *comparant* ce qu'il veut apprendre à ce qu'il sait déjà. La méthode de l'*enseignement universel,* et Jacotot n'en a jamais disconvenu, n'est pas entièrement *neuve* (1); mais ce qui doit la faire préférer aux autres, c'est que, dans ces dernières, *l'instruction de soi-même* n'est qu'accessoire, et souvent purement accidentelle, tandis qu'elle constitue au contraire le caractère principal de l'enseignement universel. Quant à la *tendance* de cette méthode, elle consiste surtout en ce que les élèves se forment une idée claire de l'analogie, plus facile à sentir qu'à expliquer, qu'il y a entre les différentes branches des connaissances humaines, de même qu'entre les différentes modifications que subit l'enseignement dans ces diverses branches. Comme il est important dans son appréciation de faire attention à la manière d'en introduire l'usage, il est à craindre, dit encore le rapporteur, qu'on ne trouve pas beaucoup d'instituteurs qui sachent l'appliquer aussi bien que M. Jacotot, qui joignent comme lui à des connaissances profondes et variées, et au talent de s'emparer de la confiance des élèves en leur inspirant de la confiance en eux-mêmes, celui de leur adresser les questions exploratrices convenables, de ne jamais devancer leur jugement, et de s'occuper enfin plutôt à écarter les obstacles et à faire éviter les écueils qu'à montrer la route. Toutes les méthodes anciennes diffèrent essentiellement de l'*enseignement universel;* car, dans ces méthodes, le maître explique et interprète les principes et les règles de l'art ou de la science qu'il enseigne, tandis que dans l'enseignement universel au contraire, le maître, pénétré de la méthode d'apprendre par soi-même, ne doit être considéré que comme un compagnon de voyage qui fait le chemin avec l'élève, attire son attention sur chaque mot, sur chaque syllabe, sur chaque lettre dont une phrase est composée; lui fait trouver des rapprochements, le force de répéter sans cesse et de se défier de sa mémoire (2). On pourrait *peut-être* reprocher à la méthode, ajoute M. Kinker, de trop exiger de l'attention et de la mémoire, et critiquer les efforts qu'on fait pour obtenir des résultats rapides qui ne seraient pas toujours durables, *quoiqu'on puisse plutôt appliquer cette critique à l'abus et à l'exagération de la méthode qu'à la méthode elle-même.* Il conclut enfin, de ces réflexions, que l'*enseignement universel* s'alliera difficilement avec les autres méthodes qui procèdent en sens inverse. Pour le faire prospérer, pour en connaître mieux la *nature,* la *tendance*, l'*avantage durable* et la *juste valeur,* il conviendra de l'isoler des institu-

(1) « L'enseignement universel n'est pas une nouveauté, » dit Jacotot (*Langue maternelle*, Louvain, 3e édition, p. 79).

(2) On pourrait exprimer cette différence d'une autre manière en disant : *Apprendre* et *retenir* par la répétition et la comparaison, voilà *l'enseignement universel; apprendre* et *oublier,* c'est la méthode ordinaire des collèges et de la plupart des écoles.

tions d'instruction inférieure et moyenne déjà existantes, et de l'introduire séparément, en érigeant, par exemple, un institut, qui serait en même temps une *école normale* pour de jeunes maîtres, et une école pour des élèves ordinaires, où l'on s'appliquerait à maintenir l'enseignement universel non mélangé, pur et sans communication avec les autres modes. A peine le rapport de M. Kinker eut-il été mis sous les yeux du roi que ce souverain, qui avait déjà décoré Jacotot de l'ordre du Lion des Pays-Bas, lui fit écrire par l'administrateur de l'instruction publique (11 nov.), pour savoir quelle serait la voie la plus facile et la moins dispendieuse d'appliquer sa méthode d'enseignement à une étude plus générale de la langue hollandaise dans les provinces wallonnes, et de quelle manière il pourrait coopérer à établir cet enseignement et en diriger la marche. Quelques lettres avaient déjà été échangées entre cet administrateur et Jacotot; et celui-ci avait fait connaître qu'il devrait être spécialement chargé d'organiser l'enseignement d'après sa méthode sans aucune espèce d'intervention étrangère, qu'il était au surplus aux ordres du roi, lorsque le 1er mars 1827, le prince Frédéric, commissaire-général de la guerre, lui écrivit au sujet d'une école normale d'instructeurs, à établir à Louvain d'après sa méthode, et dont il le priait de surveiller les opérations. Ayant accepté cette tâche, Jacotot se mit à l'œuvre, et bientôt, malgré toutes les entraves que les nombreux et puissants partisans des anciennes méthodes lui suscitaient, il réussit si complètement qu'*après deux mois environ d'enseignement,* il put mander au roi, le 22 mai, que *les officiers des divers corps de l'armée réunis en école normale à Louvain étaient suffisamment instruits.* Il fit, le 14 juin suivant, la même communication au prince Frédéric, qui s'était déclaré le protecteur de l'*enseignement universel* et de son fondateur, en lui mandant que désormais toute prolongation serait inutilement dispendieuse. Cependant comme ces officiers exprimèrent le plus vif désir de continuer leurs études d'après la méthode appliquée à la *fortification passagère et permanente, à l'histoire, à la géographie, aux sciences physiques, aux langues et aux mathématiques,* Jacotot, sur la demande du prince Frédéric (26 juin 1827), approuvée par le roi, consentit à donner encore ses soins à l'école normale, en déclinant toute espèce de responsabilité, si l'on introduisait en quoi que ce soit l'ancienne méthode. Dès le 8 du même mois, il annonça au prince que les soldats wallons, dont le gouvernement lui avait confié l'instruction, savaient lire, écrire et compter, et commençaient à apprendre le hollandais. Le 12 juillet, il adressa au roi des Pays-Bas, *d'après le conseil du prince Frédéric*, un mémoire communiqué préalablement à ce prince qui y retrouvait *toute la doctrine du savant dijonnais, à l'égard de la méthode de l'enseignement universel, exposée sans feinte ni réticence aucune, avec franchise et abandon.* Jacotot y proposait les moyens d'établir l'*enseignement universel* dans le royaume; mais il ne voulait se charger de la direction ou plutôt de l'inspection que sous la condition *qu'il n'aurait d'autres intermédiaires entre la puissance et lui que ceux qu'il indiquerait, qu'on ferait tout ce qu'il dirait, et rien que ce qu'il dirait.* Du reste, il ne demandait pour lui personnellement, *ni titre, ni argent,* et désirait être considéré, non comme un fonctionnaire qu'on emploie, mais comme un *philosophe* qu'on croit avoir besoin de consulter. Enfin, il deman-

dait *confiance entière avec responsabilité*, ou si l'on ne voulait que l'essayer il promettait *obéissance passive, mais sans être responsable.* Malgré toute la protection de la famille royale, on ne cessait de lui susciter des entraves. Alors, ne voulant point que l'on pût dire que l'essai tenté par le roi des Pays-Bas n'avait pas réussi, il crut devoir faire ce qu'il appela un *coup d'état* dans son petit empire, à l'occasion de l'installation de l'école normale de Louvain, qui eut lieu le 17 oct. 1827. Il y prononça un discours véhément dans lequel il attaquait sans aucune espèce de ménagement ses adversaires, en rappelant avec amertume les obstacles nombreux qu'il rencontrait. Le 14 février de l'année suivante (1828), il exposa au prince les tracasseries qu'on faisait subir à l'école des cadets auxquels on refusait les instruments qui leur étaient nécessaires ou qui n'en recevaient que d'incomplets; et le 29 du même mois, il écrivit au roi lui-même qu'il avait souvent dit à sa Majesté *qu'il était impossible d'établir l'enseignement universel dans l'ordre social, à cause des préjugés et des intérêts opposés.* Il déclara en même temps qu'il devait se retirer et qu'il se retirait avec respect, bien qu'il restât toujours aux ordres du souverain, si jamais S. M. croyait que le moment fût venu d'écarter *avant tout* les conseillers de la vieille méthode pour faire jouir ses peuples de l'*enseignement universel.* On ne voit pas que depuis cette époque Jacotot ait entretenu de correspondance soit avec le prince royal, soit avec le roi des Pays-Bas, ni qu'il ait été chargé de la surveillance d'aucun établissement d'instruction publique. Pendant les deux années qu'il resta encore à Louvain, il continua de donner des conseils aux élèves des institutions qui avaient adopté sa méthode ; et, malgré la défaveur attachée à ce titre auprès des examinateurs officiels, un grand nombre obtinrent de brillants succès dans les examens publics qu'ils eurent à soutenir. Il ne se passait pas de jour que Jacotot ne reçût la visite des hommes les plus distingués, non seulement du royaume des Pays-Bas et de France, mais encore d'Allemagne, d'Angleterre, et même de Russie et des États-Unis d'Amérique. Presque tous rentraient dans leur patrie enthousiasmés de la méthode et de son fondateur (3). Vivement attaqué, tourné en ridicule dans quelques journaux et dans des écrits publiés par des personnes envers lesquelles il s'était montré très-communicatif, Jacotot n'a jamais voulu répondre aux critiques, mais il était devenu extrêmement susceptible. Cette susceptibilité disparaissait néanmoins quand il s'apercevait qu'on désirait véritablement connaître sa méthode et les meilleurs moyens de l'appliquer à l'enseignement. Il

(3) Casimir Périer, alors député de l'Aube, qui avait envoyé ses deux fils, avec M. Froussard, leur professeur, pour visiter Jacotot, lui écrivait le 22 février 1829 : « La simplicité des moyens est le comble de l'art « dans les choses matérielles; vous avez, monsieur, résolu le problème pour les choses intellectuelles en réduisant à son expression la « plus simple, et conséquemment la plus rationnelle, le moyen d'instruire et de s'instruire, devenu dès-lors le plus rapide et le « plus fécond en résultats..... La découverte « que la société vous doit promet les plus avantageux résultats et honorera à jamais votre « nom. » M. Froussard fait un éloge semblable de cette méthode, qu'il avait étudiée pendant son séjour à Louvain, dans son *Rapport à la société des méthodes de Paris*, où il cite une multitude de faits à l'appui de l'opinion qu'il émet en faveur de Jacotot et de son mode d'enseignement. M. Baudouin, avocat à la cour royale de Paris, a passé un mois à Louvain, d'après le désir que lui avait exprimé M. de Vatimesnil, alors ministre de l'instruction publique de France. Il a publié à son retour un long rapport sur la méthode de l'*enseignement universel* qu'il trouve admirable par sa simplicité, qui n'abrège pas seulement le temps de l'instruction, mais fournit au pauvre le moyen *d'instruire lui-même son fils*, etc. MM. de Lasteyrie, Clément Desormes, Boutmy, etc., s'accordent dans leur opinion en faveur du mode d'enseignement de Jacotot.

montrait alors une extrême bonhomie, souffrait sans impatience les contradictions, et s'empressait de résoudre les difficultés qu'on lui soumettait. Le 9 août 1830, il quitta pour toujours la Belgique et se rendit à Paris. C'est là que nous avons eu l'avantage de le voir et de nous entretenir avec lui sur la méthode de l'*enseignement universel*, dont nous avions déjà pris une idée dans les ouvrages du fondateur, dans ceux de ses partisans et de ses adversaires, et en visitant les institutions où cette méthode est suivie. Nous bornant en général au rôle de rapporteur, dans l'aperçu que nous en avons donné il y a dix ans (4), nous reconnaissions cependant avec M. Duriveau, l'un des adversaires les plus prononcés et les plus habiles de l'*enseignement universel*, « qu'en adoptant pour l'in« struction de la jeunesse des métho« des *radicalement nouvelles*, on a « toujours contre soi une masse énor« me de probabilités (5). » Mais nous ajoutions, et sur ce point nous étions d'accord avec M. Kinker, « que sans détruire de fond en comble l'ancien mode d'enseignement qui a pour lui l'expérience et la sanction des âges, et sans faire table rase pour construire à la place un édifice tout nouveau, un gouvernement sage et éclairé ne devait pas rester toujours stationnaire. Nous disions qu'il pouvait et devait même, non seulement profiter des améliorations dont l'utilité est démontrée, mais encourager les essais que désiraient tenter des hommes offrant toutes les garanties nécessaires par leurs talents, leur caractère et leur moralité, surtout lorsque des essais semblables avaient déjà produit d'heureux résultats. Après un court séjour à Paris, Jacotot se retira à Valenciennes ; et, pendant les sept années qu'il resta dans cette ville, il répandit sa méthode dans beaucoup de familles. De retour dans la capitale de la France au mois de mars 1838, il continua de l'habiter et de consacrer tous ses instants, jusqu'à sa mort arrivée le 30 juillet 1840 (6), *à mettre les pères de famille pauvres et ignorants, c'est-à-dire ne sachant ni lire ni écrire, en état d'enseigner à leurs enfants la lecture, l'écriture, les sciences*, etc., *en un mot ce qu'ils ignoraient*. Ses obsèques furent célébrées sans ostentation ; mais quatre à cinq cents personnes accompagnèrent sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière du Père-la-Chaise. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe par des professeurs, des élèves, et même des femmes. M. Gannal a embaumé son corps d'après la demande de ses disciples, sans vouloir accepter de rétribution, s'estimant heureux, leur a-t-il écrit, d'avoir été choisi. Un monument doit être élevé à sa mémoire, et M. de Cubières, ministre de la guerre, son ami et son disciple, a souscrit des premiers, et accepté la présidence de la commission de ce monument. J. Jacotot avait épousé, au mois de juin 1794, une fille de M. Defacqz, receveur principal des doua-

(4) Bulletin des sciences géograph., économie publique, etc., 1830, in-8°.

(5) En partageant l'opinion de M. Duriveau sur les inconvénients présumables des *méthodes d'instruction radicalement nouvelles*, nous avions tort de supposer qu'on pouvait classer dans ce nombre celle de Jacotot ; car, outre que ce dernier déclare lui-même que les principes qui servent de base à l'*enseignement universel* ne sont pas nouveaux, on sait qu'ils ont été proclamés avant lui par des hommes supérieurs. Ce qui constitue le mérite de Jacotot, c'est l'application et la généralisation de ces principes ; c'est d'avoir indiqué *un objet d'étude pour terme de comparaison, et de faire rapporter tous les autres objets à celui qu'on a étudié* ; ce qui est *radicalement nouveau*, c'est d'avoir publié *qu'on pouvait enseigner ce qu'on ignorait*.

(6) On a publié en 1828 une lithographie représentant Jacotot, la tête penchée sur son épaule par suite de l'infirmité appelée *torticolis* dont il fut affecté pendant les vingt dernières années de sa vie.

nes à Tournay, dont il a eu plusieurs enfants. L'extrait développé du rapport de M. Kinker et les citations qui précèdent ont fait suffisamment connaître la méthode de Jacotot. Nous allons examiner rapidement quelques-unes des principales objections qu'on a faites contre elle. On a d'abord critiqué la dénomination donnée à la méthode d'*Enseignement universel*, d'*Emancipation intellectuelle*. Nous avons vu comment M. Kinker justifie cette première qualification; quant à la seconde, on ne saurait disconvenir que c'est émanciper véritablement l'intelligence, si les promesses de Jacotot sont réalisées, que de *vulgariser* pour ainsi dire la science, de mettre tout individu en état de s'instruire sans recourir à une intelligence étrangère. La proposition que *toutes les intelligences sont égales*, et l'adage que *tout est dans tout*, et que *rien n'est dans rien*, ramenés par Jacotot à chaque page de ses ouvrages, ont été vivement critiqués par MM. Duriveau, le duc de Lévis, Lorain, etc. La proposition relative à l'égalité des intelligences chez tous les hommes bien conformés, c'est-à-dire le fait qu'ils naissent tous avec la faculté de comprendre, de voir, de saisir des rapports n'est pas nouvelle; elle a été émise par Descartes, Newton, Cousin, etc. Au surplus, Jacotot ne la représente que comme une opinion qu'il énonce, comme une hypothèse qu'il cherche à vérifier, et à laquelle il rattache cependant tous les actes intellectuels. Il ne prétend point que tous les hommes manifestent dans leurs actes la même intelligence, puisque la plupart de ces actes sont irréfléchis et sans but; mais il attaque la distraction comme un vice et non comme une incapacité. Armé de ce principe essentiellement moral et encourageant, il juge les individus, non d'après la somme des manifestations acquises, mais d'après l'essence même de toute manifestation intellectuelle. Il ne conteste ni la supériorité de la science, ni la supériorité du talent, bien qu'il attaque l'opinion de l'inégalité intellectuelle comme fausse et immorale. Suivant lui, apprendre c'est comprendre, comprendre c'est rapporter, lier, embrasser; ici l'analyse et la synthèse se touchent; l'esprit, toujours prêt à succomber, a besoin d'un levier, d'un appui, d'un principe vivant, intense, profond; ce principe c'est l'égalité des intelligences. Toute l'habileté de Jacotot comme professeur, comme instigateur, s'y rattache nécessairement. Piquer l'amour-propre, abaisser l'orgueil, élever le moral, secouer et tourmenter l'esprit par des questions inattendues, puis l'abandonner à lui-même et le laisser se développer librement dans le champ qu'il lui avait ouvert; tel était le résultat de l'opinion qu'il avait soin d'inculquer à ses élèves et qui le caractérise. Cette opinion de l'égalité des intelligences mériterait, si elle n'était pas vraie, d'être considérée comme telle dans nos collèges où, sur cent élèves, une vingtaine tout au plus sont classés parmi les intelligents dont on s'occupe, tandis que les autres, jugés incapables d'acquérir l'instruction, ou supposés du moins engourdis par la paresse, sont livrés à eux-mêmes et abandonnés à leur triste sort. L'adage que Jacotot considère comme un axiome, signifie que *tout est analogie* dans les actes intellectuels, qu'il n'en est aucun qu'on ne puisse *comparer à un autre sous plus ou moins de points de vue*. M. Kinker, comme M. Durivau, a dit qu'il ne fallait pas juger la méthode seulement par son fondateur, parce qu'il serait difficile de trouver des instituteurs qui sussent l'appliquer comme lui, et le dernier a ajouté qu'elle n'était bonne que dirigée par lui; qu'on

ne devait se prononcer qu'après des expériences auxquelles l'inventeur eût été tout-à-fait étranger, et qui eussent été suivies pendant un certain temps par des hommes *exempts de toute prévention*. Il a demandé enfin qu'on lui montrât les hommes distingués produits par l'enseignement universel, les chefs-d'œuvre dus à cet enseignement. Qu'on les lui montre, et il se déclare le partisan de la méthode. On a répondu : Depuis vingt ans environ que l'*enseignement universel* est appliqué, non sans beaucoup d'entraves, des expériences ont été faites non seulement à Louvain où Jacotot a résidé jusqu'en 1830, mais à Bruxelles, à Anvers, à Verviers, à Cambrai, à Clermont-Ferrand, à Paris, à Civray, etc. Dans toutes ces villes, les élèves ont fait des progrès rapides et constatés par des examens; ainsi que cela résulte de rapports, dont plusieurs ont été publiés, sur les résultats obtenus dans les institutions *jacotistes* qu'on y a établies. Si les noms d'un très-grand nombre d'enfants élevés d'après cette méthode ne peuvent être cités, il est facile d'en indiquer les motifs. D'abord les universités en absorbent la majeure partie au fur et à mesure de leur sortie des instituts de l'enseignement universel. Il y a, d'un autre côté, très-peu de parents destinant leurs enfants à suivre une carrière quelconque qui ne craignent de nuire à leurs succès futurs en osant avouer qu'ils les ont fait élever par la méthode de Jacotot; il en est encore moins qui se déterminent même à tenter l'expérience. Quelques-uns cependant agissent différemment; mais ils sont rares, par suite de la défaveur qu'on a cherché à jeter sur cette méthode. Des musiciens célèbres, parmi lesquels nous citerons de Beriot et Ourry, premier violon de l'opéra de Londres, attribuent une partie de leurs progrès aux leçons de Jacotot qui a provoqué en eux, disent-ils, de sérieuses réflexions sur leur art, etc.; Albert Grisar, d'Anvers, auteur de *la Folle*, de *l'Opéra à la cour*, etc.; Polydore Devos, pianiste distingué, ont été élevés d'après la méthode pure par M. de Séprés, qui ne sait pas une note de musique; le jeune Bertera, aujourd'hui premier élève de l'école polytechnique, a appris de son père, suivant la même méthode, les hautes mathématiques, le dessin, etc., que ce dernier ne connaissait pas (7); le père de Mlle Descos lui a enseigné plusieurs langues étrangères, l'allemand et l'arabe, par exemple, la peinture, etc., dont il n'avait pas la moindre notion. Il serait facile de multiplier les faits, sans parler de ceux dont M. Kinker a été témoin, et qu'il cite dans son rapport (8). Nous dirons, en terminant cette notice, qu'on pourrait se demander, et cette question ne serait pas étrangère à l'enseignement universel, ce qu'on apprend dans nos collèges, à l'exception des langues anciennes que même si peu d'élèves ont bien retenues, après huit ou dix des plus belles années de la vie tristement consacrées à l'étude (9). La

(7) M. Bertera père nous a assuré qu'il avait élevé de la même manière sa fille et son fils aîné, aujourd'hui avocat à la cour royale de Paris.

(8) Il en est un que nous ne devons pas cependant passer sous silence, c'est celui de huit soldats illettrés du 13e de ligne qui, sous les yeux d'un officier, aujourd'hui capitaine instructeur de l'école polytechnique, ont appris en quatre mois, en travaillant quatre heures par jour, d'après la méthode de Jacotot, la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, la composition, le calcul et le dessin. Il doit exister au ministère de la guerre un rapport à ce sujet de feu M. le lieutenant-général Damremont, qui avait passé cinq heures à examiner ces soldats pendant l'inspection générale de 1832.

(9) M. Hoffman, professeur de langues à Paris, d'ailleurs antagoniste très-prononcé de l'*enseignement universel*, a eu la pensée de réunir les témoignages de Locke, Montaigne, Érasme, Rollin, Condillac, etc., contre le système suivi dans nos collèges. Cet ouvrage, curieux

nécessité et la possibilité d'*apprendre mieux et plus de choses en moins de temps*, que personne ne saurait contester, amènera sans doute un jour l'adoption, sinon de l'*enseignement universel* lui-même, du moins de l'un de ses principes fondamentaux : la *répétition continuelle* et *la comparaison*. Jacotot a publié : I. *Enseignement universel, Langue maternelle*, Louvain, 1822, 1 vol. in-8°, 6 éditions. Il y en a eu deux traduct. en allemand. II. *Langue étrangère*, Louvain, 1823, 1 vol. in-8°, 6 éditions. III. *Mathématiques*, ibid., 1827, 1 vol. in-8°, 4 éditions. La dernière est suivie d'un épitome de mathématiques par M. Jacotot fils. IV. *Musique, dessin et peinture*, ibid., 1824, 1 vol. in-8°, 4 éditions. V. *Droit et philosophie panécastique*, Paris, 1837, 1 vol. in-8°, extrait du journal de l'Emancipation intellectuelle, avec cette épigraphe : « J'ai des élèves qui improvisent dans des langues que j'ignore. » VI. *Lettre du fondateur de l'enseignement universel au général Lafayette*, Louvain, 1829, brochure de 7 pages in-8°. On a publié sur, pour ou contre l'enseignement universel, un grand nombre de brochures ; voici les titres des principales : 1° *Rapport sur la méthode de M. Jacotot*, présenté au ministère de l'intérieur du royaume des Pays-Bas, le 8 septembre 1826, par M. Kinker, commissaire nommé par le roi pour l'examen de cette méthode, Paris, 1829, 2e édition, in-8°, suivi d'un mémoire au roi des Pays-Bas au sujet de ce rapport par M. de Séprés ; 2° *Examen raisonné de l'enseignement universel*, etc., par Duriveau, ex-directeur des études à l'école polytechnique, etc., Bruxelles, 1827, in-8° de 72 pag. ; 2e édit., 1829, in-8° de 103 pag. ; 3° *Réfutation de la méthode Jacotot*, considérée dans ses principes, ses procédés et ses résultats, par M. Lorain, professeur au collège Louis-le-Grand, Paris, in-8° ; 4° *Lettre à M. Jullien (Marc-Antoine) de Paris*, sur l'application et les développements de la méthode de l'enseignement universel, par J.-P. Coquilhat, maître de pension à Verviers, Liège, 1827, in-8° ; 5° *Rapport sur les résultats, l'esprit et l'influence morale et intellectuelle de la méthode de M. Jacotot*, présenté à M. de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique, le 5 août 1829, par Baudouin, avocat à la cour royale de Paris, Paris, 1829, in-8° ; 6° *Considérations sur les résultats importants qu'obtient en Belgique le nouveau mode d'éducation inventé par M. Jacotot*, par E. Boutmy, suivies d'une instruction normale et d'une lettre de M. le duc de Lévis sur la doctrine de l'*égalité intellectuelle*, Paris, 1829, in-8° ; 7° L'*Enseignement universel de Jacotot en présence de l'enseignement universitaire*, par Benjamin Laroche, Paris, 1829, in-8° ; 8° *De la méthode Jacotot*, par Joseph Rey de Grenoble, Grenoble et Paris (sans date d'impression), in-8°. 9° *Rapport* sur la méthode d'enseignement universel de M. Jacotot, extrait du *Bulletin de la société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*, Poitiers, 1829, in-8° ; 10° *Enseignement universel* et traité complet de la méthode de M. Jacotot rendue accessible à toutes les intelligences, etc. ; par Durietz, Paris, 1829, in-8°, 4 éditions ; 11° *Simple exposé de la méthode naturelle selon Jacotot*, etc., par Guillard, Lyon, 1829, in-8° ; 12° *Résumé de la méthode de M. Jacotot*, par Souvestre, avo-

par les citations qu'il contient, a pour titre : *Les vices de l'instruction publique démontrés par le raisonnement, par le témoignage des meilleurs auteurs et par l'expérience*, Paris, 1832, in-8°.

cat, professeur à Nantes, 1829; 13° *Résumé d'un cours normal d'enseignement universel appliqué à l'instruction primaire*, professé devant MM. les instituteurs du canton de Mulhausen; par A. Penot, docteur ès-sciences, professeur de chimie appliquée, Strasbourg, 1829; 14° *Annales de l'enseignement universel*, etc.; par M. de Séprés, 1829-1830; 15° *Résumé de la méthode de M. Jacotot*, Grenoble, 1829, in-12. C'est la réunion, faite par un libraire de Grenoble, des articles que M. le comte de Lasteyrie avait publiés sur la méthode dans le *Journal de l'éducation*; 16° *Journal de l'émancipation universelle*, dédié aux pères de famille, rédigé par plusieurs disciples de J. Jacotot et publié sous ses auspices par ses fils; 17° *Manuel complet de l'enseignement universel*, par P.-Y. de Séprés, 1 vol. in-12; 18° *Une visite à Louvain*, suivie des considérations d'un père de famille sur l'importante découverte de M. Jacotot, etc., par E. Boutmy, Paris, in-8°, 2 éditions; 19° *De la méthode et des méthodes*, par E. Deshouillières in-12; 20° *Rapport* à la société des méthodes de Paris, sur le mode d'enseignement de M. Jacotot, par Froussard, Paris, in-8°; 21° *Émancipation intellectuelle*, ou *Méthode d'enseignement universel*, etc., par M. le comte de Lasteyrie, in-8°; 22° *Résumé des principes de l'enseignement universel*, etc.; par M. Deshouillières, directeur de l'institut Jacotot, in-8°; 23° *Observations sur la méthode Jacotot, son origine, son esprit et son véritable mode*, par M. Amondieu, professeur au collège royal de Nantes, in-8°; 24° *L'Homme-machine*, ou *Conséquences funestes de la méthode Jacotot sur l'intelligence des enfants*, in-8°; 25° *La Jacotomanie*, ou *Le pour et le contre de la méthode Jacotot, et conclusions sur cette méthode*, précis indispensable aux adeptes du fondateur, aux établissements d'instruction publique, et aux pères de famille, par Chompré, ancien professeur, in-8°; 26° *Nouvelle exposition de la méthode de M. Jacotot*, par B. Gonod, Paris, 1830, in-8°; 27° *Ce que c'est que la méthode Jacotot*, lettre du docteur Ratier, avec cette épigraphe : *Qui veut peut*, Paris, 1834, in-8°; 28° *Jacotot et sa méthode*, etc., par Auguste Guyard, 1840, in-8°, 2 éditions.

D—z—s.

JACQUARD (Joseph-Marie), né à Lyon, le 7 juillet 1752, était fils d'un simple ouvrier à la grand-tire, c'est-à-dire en étoffes brochées. Sa mère, Antoinette Rive, était liseuse de dessin. Lire un dessin c'est disposer les fils de chaîne d'une étoffe dans l'ordre indiqué par le dessinateur sur une carte divisée par petites cases, de manière à élever tour à tour un certain nombre de ces fils au moyen de ficelles, pour composer et reproduire sur une étoffe un dessin semblable à celui qui est tracé sur la carte. Ses ancêtres étaient de pauvres cultivateurs du petit village de Couson, situé sur la rive droite de la Saône, à deux lieues de Lyon. Son père qui le destinait à suivre sa propre carrière ne lui fit donner aucune espèce d'instruction, mais le jeune Jacquard apprit pour ainsi dire de lui-même à lire et à écrire. Dès sa plus tendre enfance il avait montré le goût le plus marqué pour la mécanique; tous ses moments étaient employés à faire des machines propres à différents usages. Il construisait de petites maisons en bois, des tours, des églises, de petits meubles. Ces divers ouvrages étaient remarquables par l'exactitude des proportions. Arrivé à sa douzième année, il fut placé par son

père dans un atelier de relieur de livres; puis ensuite dans celui d'un des meilleurs fondeurs de Lyon. Employé à la fonderie des caractères d'imprimerie, il montra de l'habileté; et, toujours guidé par son goût pour la mécanique, il fit plusieurs outils à l'usage des couteliers, toujours avec le même succès. Sa mère étant morte, il revint auprès de son père dont il reprit la profession. Celui-ci étant mort aussi quelques années après, et ne lui ayant laissé qu'une succession très-modique, il en employa une partie à monter un atelier d'étoffes façonnées; mais son génie ne se prêtait point à diriger un établissement semblable; son entreprise ne fut pas heureuse, il fut obligé de vendre ses métiers pour payer ses dettes. Peu de temps après il épousa la fille d'un armurier nommé Boichon dont il espérait obtenir une dot, mais son espoir fut déçu; et dans la gêne où il se trouvait, il fut obligé de vendre sa maison paternelle. Jacquard était doué d'un caractère si doux et si peu intéressé, que, malgré les désagréments qu'il essuya de la part de la famille de sa femme, il n'en conserva pas moins pour celle-ci le plus tendre attachement. Il est vrai qu'elle était un modèle de patience, de douceur et d'activité: il n'en eut qu'un fils. Jacquard, sans fortune, sans ambition, sans prévision pour son avenir, ne rêvait qu'inventions et perfectionnements des métiers pour le tissage des étoffes façonnées, la coutellerie et l'art typographique; mais, comme il ne gagnait pas une obole, il fut réduit à se mettre au service d'un chaufournier de la Bresse. Sa femme resta à Lyon pour faire valoir une petite fabrique de chapeaux de paille qu'elle avait établie. L'état de pénurie et d'obscurité où Jacquard vécut jusqu'au moment où sa principale invention commença à être connue, sa timidité naturelle, sa modestie, ont laissé ignorer les circonstances de sa vie, et même celles qui se rattachent à cette invention. On sait seulement qu'il fit une étude particulière du métier à samples; que déjà bien avant 1790 il avait conçu l'idée de la suppression du tir des lacs; on trouve la preuve de ce fait dans l'exposé de sa demande du brevet d'invention qu'il obtint le 23 déc. 1801. En 1792, Jacquard embrassa avec ardeur la cause de la révolution; il revint à Lyon en 1793 et fut un des défenseurs de cette ville durant le siège mémorable qu'elle soutint contre l'armée de la Convention, alors qu'on vit une poignée de Lyonnais, jeunes et sans expérience dans les armes, lutter pendant soixante-six jours contre la famine et contre une armée de soixante mille hommes de troupes aguerries. Nommé sous-officier, Jacquard combattit presque toujours aux postes avancés, ayant à ses côtés son fils âgé de quinze ans. Après la reddition de Lyon, la terreur y amena l'échafaud et les mitraillades; Jacquard, dénoncé et poursuivi, s'enfuit avec son fils qui avait alors dix-sept ans. Tous deux s'enrôlèrent dans le premier bataillon des volontaires du département de Rhône-et-Loire; et ils partirent pour l'armée du Rhin. Nommé membre du conseil de discipline, Jacquard avait en cette qualité la surveillance d'un certain nombre de disciplinaires prisonniers dans un petit village près de Haguenau. Tout-à-coup on entend le canon. « Camarades, s'écria-« t-il, qui m'aime me suive! Je pro-« mets rémission à ceux qui iront de-« mander des fusils pour se battre. » Quelque temps après, le fils fut blessé à mort sur le champ de bataille, et il expira dans les bras de son père. Jacquard, désespéré de la perte de son fils unique, revint à Lyon. Il chercha vai-

nement la maison qu'il avait habitée; elle avait été la proie des flammes. Il ignorait le sort de sa femme qu'il n'avait pu ni prévenir de sa fuite, ni informer du lieu de sa retraite; il la retrouva enfin dans un grenier, occupée à tresser de la paille pour les chapeaux. Il se vit d'abord réduit par le besoin à partager ce travail ingrat. Cependant Lyon commençait à se relever de ses ruines, et déjà plusieurs de ses fabricants, qui s'étaient réfugiés en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, avaient rapporté dans leur patrie leurs pénates et leur industrie. Jacquard, poursuivant son idée première de trouver un moyen mécanique capable de remplacer la tireuse de lacs, se mit à y travailler de nouveau, et il parvint à fabriquer une machine qui remplissait assez imparfaitement ce but. Il la présenta en sept. 1801 à l'exposition des produits de l'industrie nationale, dont le jury lui accorda une médaille de bronze. La même année, il obtint pour cette machine à laquelle il donna le nom de *tireuse de lacs*, un brevet d'invention pour dix ans. Il fit un métier sur ce modèle, et, en 1802, à l'époque où la *consulta* se réunit à Lyon pour l'élection du président de la république cisalpine, la machine de Jacquard fixa l'attention de cette assemblée dont les membres allèrent, avec le ministre de l'intérieur Carnot, la visiter dans l'humble domicile de l'inventeur, rue de la Pêcherie. Cependant les sociétés des arts de Paris et de Londres mirent au concours un prix considérable pour l'invention d'une machine propre à fabriquer des filets pour la pêche maritime et le bastingage des vaisseaux de guerre. Jacquard entreprit cette œuvre extrêmement difficile; il y réussit; mais tels étaient son désintéressement et sa modestie, qu'il se borna à s'entretenir avec ses amis de sa découverte, sans avoir la pensée d'en tirer parti; et, négligeant les perfectionnements dont son invention était susceptible, il la laissa de côté. Le préfet de Lyon, informé de cette invention, envoya Jacquard et son métier à filet à Paris: l'essai en fut fait, et la société d'encouragement lui décerna la grande médaille d'or le 2 février 1804. A cette occasion, Carnot, qui ne concevait point ce mécanisme, lui dit brusquement: « C'est donc toi qui prétends réussir à une chose qu'il n'appartient pas aux hommes de faire, « c'est-à-dire un nœud avec un fil « tendu! » Jacquard, sans s'intimider de cette interpellation, répondit au ministre avec la simplicité de langage qui lui était naturelle, et le laissa pleinement convaincu. Placé au conservatoire des arts et métiers, sous les ordres de Molard, il y fut employé à restaurer et à mettre en état les machines et les modèles; il y inventa les métiers tisseurs pour fabriquer des rubans de velours à double face et d'autres pour des tissus de coton à doubles et triples navettes. Il monta le fameux métier de Vaucanson, destiné à remplacer le tireur de lacs que Jacquard recherchait depuis quinze ans, et le mit en état de fonctionner. Mais cette machine, très-compliquée, opérait lentement; c'était une espèce de cylindre à serinette dont les effets étaient trop restreints: elle n'aurait pu servir que pour des dessins de deux pouces au plus, et elle aurait coûté dix mille francs, somme infiniment au-dessus des moyens d'un ouvrier. C'est pourquoi elle fut mise au rang des machines curieuses, mais inutiles. Jacquard, rappelé à Lyon en 1804, fut placé à l'hospice de l'Antiquaille, pour y établir un atelier d'étoffes façonnées et de tapis façon des Gobelins par les procédés dont il était l'inventeur. Dès-

lors il s'occupa des moyens de faire adopter dans les manufactures de Lyon ses deux inventions, celle du métier à fabriquer les filets et le mécanisme pour la suppression des lacs. Il fut puissamment secondé par l'influence du riche fabricant Camille Pernon, qui le mit en rapport avec le conseil municipal et la chambre de commerce de Lyon. Une commission, composée des plus habiles fabricants, fut chargée de reconnaître les avantages de ce dernier mécanisme; et leur témoignage fut unanime en faveur du procédé de Jacquard. Enfin un décret impérial, daté de Berlin, le 27 oct. 1806, autorisa l'administration municipale de Lyon à acheter de Jacquard le privilège de son procédé, moyennant une rente viagère de trois mille francs, reversible par moitié sur la tête de sa femme en cas de survivance. Son brevet tomba ainsi dans le domaine public. Jacquard avait en outre demandé au gouvernement qu'il lui fût accordé une prime de cinquante francs pour chaque métier de son invention. Napoléon, en signant le décret qui assurait ce droit au modeste fabricant, s'écria : *En voilà un qui se contente de peu !* Cette même année, l'académie des sciences et arts de Lyon lui décerna la médaille du prix fondé par le consul Lebrun. Jacquard s'occupa dès-lors à introduire sa machine dans les ateliers d'étoffes façonnées et brochées, mais il n'y réussit que difficilement, malgré la prime que lui avait accordée Napoléon pour chacune de celles qu'il placerait. Les ouvriers tisseurs, craignant de manquer de travail par cette invention, se liguèrent contre lui, gâtèrent des étoffes afin de faire croire que ce mécanisme fonctionnait mal, et en brûlèrent même sur les places publiques. Traduit devant le tribunal des prud'hommes, Jacquard eut plus d'une fois à essuyer des outrages et des sévices. Un jour même, près de la porte Saint-Clair, on le retira des mains d'un groupe de furieux qui voulait le jeter dans le Rhône. Heureusement que quelques fabricants sensés lui firent construire une nouvelle machine dont ils tirèrent un parti si avantageux, que bientôt de toutes parts on s'empressa de la mettre en usage. Connue à Lyon en 1805, mise en pratique en 1809, elle fut généralement adoptée en 1812; il y avait alors dix-huit mille métiers battant à la Jacquard; et depuis leur nombre s'est élevé au-delà de trente mille. Son invention s'est répandue successivement en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Amérique; et les Chinois même commencent à s'en servir, malgré leurs préjugés et leur vieille routine. Jacquard fut sollicité par des fabricants de Rouen et de Saint-Quentin d'aller organiser chez eux des ateliers de tissage pour des étoffes de coton et de batiste. La ville de Manchester en Angleterre lui fit offrir pour le même objet une somme considérable, et un traitement capable de lui procurer une existence opulente. Mais son patriotisme lui fit refuser ces brillants avantages, et il resta à Lyon. Quelques années après, Jacquard fut décoré de la croix de la Légion-d'Honneur. Ce brave homme, ayant perdu sa femme, se retira à Oullins, joli village situé à une lieue de Lyon, dans une petite maison dont on lui avait légué la jouissance durant sa vie. C'est là qu'il passa ses dernières années, partageant son temps entre la culture d'un petit jardin et les exercices de la religion catholique. Il termina sa carrière paisiblement le 7 août 1834, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et sa cendre repose dans le cimetière d'*Oullins*, à côté de la tombe de l'académicien Thomas (*Voy.* ce nom, XLV, 466). Les habitants de cette commune lui ont

consacré, dans leur église, l'épitaphe suivante :

A la mémoire
De Joseph-Marie Jacquard,
Mécanicien célèbre,
Homme de bien et de génie,
Mort à Oullins, dans sa maison,
Le VII août M DCCC XXXIV,
Au sein des consolations religieuses.
Au nom des habitants de la commune,
Hommage
Du conseil municipal
Dont il avait fait partie.

Le corps municipal de Lyon a fait exécuter, par le directeur de l'école de peinture de cette ville et du vivant de Jacquard, son portrait en pied, vrai chef-d'œuvre, qui a été placé au Muséum. On organisa ensuite une souscription pour lui élever une statue. Ce monument, ouvrage de M. Foyatier, auteur du Spartacus, a été inauguré, le dimanche 16 août 1840, sur la place Sathonay où était déjà placé le buste de l'abbé Rozier (*Voy.* ce nom, XXXIX, 206). Un concours immense de curieux et toute la population manufacturière de Lyon se pressaient à cette cérémonie, à laquelle assistaient les autorités civiles et militaires. Des discours à la mémoire de Jacquard ont été prononcés par le maire de la ville, par le préfet du département, et par le président de la commission du monument. Le nom de Jacquard est devenu, pour ainsi dire, technique dans les deux mondes. Heureux continuateur des efforts de Vaucanson, qui comme lui a perfectionné à Lyon les machines à tisser, Jacquard a inventé une machine bien simple et peu coûteuse, à la portée de la classe pauvre des tisseurs, qui a formé une époque mémorable et une nouvelle ère dans l'art des tissus. Cet art a éprouvé une révolution complète; l'ouvrier n'est plus qu'une machine à mouvement qui produit sans peine, promptement et à bon marché, des étoffes ornées des dessins les plus riches et les plus compliqués, que leur prix modéré met à la portée de toutes les classes de la société. Cette machine, loin de diminuer le nombre des ouvriers employés au tissage des étoffes, l'a au contraire décuplé; elle a fait élever d'innombrables manufactures de tissus dans toute l'Europe et donné au commerce de ce genre une activité et une extension inouïes. M. de Fortis a publié, au moment où nous terminions cet article, un *Éloge historique de Jacquard*, suivi d'une *Notice sur la statue élevée à Lyon à sa mémoire et les manufactures d'étoffes de soie de cette ville*, 1 vol. in-8°. Jacquard a, dans l'*Annuaire des hommes utiles*, un article que M. de Fortis qualifie de roman.

OZ—M et D—R—R.

JACQUELIN (JACQUES-ANDRÉ), littérateur et chansonnier, naquit à Paris, non pas en 1773, comme on l'a dit dans la plupart des Biographies contemporaines, mais le 18 mars 1776. Fils d'un valet de chambre du dernier prince de Conti, il fit de bonnes études dans un collège où il eut Désaugiers pour condisciple et ami, et il apprit si bien le latin qu'il était en état, chose assez rare en France, de soutenir une conversation dans cette langue. Privé de toutes ressources par l'éloignement de son père, qui avait partagé la détention du prince de Conti à Marseille et sa déportation en Espagne où il le précéda au tombeau, peu d'années avant la rentrée des Bourbons en France, le jeune Jacquelin se livra à la littérature dramatique et donna aux théâtres secondaires, seul ou avec quelques collaborateurs, une cinquantaine d'ouvrages dont la plupart ont été imprimés. Ce fut à celui des Jeunes-Artistes, rue de Bondy, qu'il obtint ses premiers succès. Il y fit représenter, en 1799 : I. *Jean La Fontaine*, vaudeville anecdotique. II (avec Philidor, pseudo-

nyme de Rochelle) (1). *L'Enfant de l'amour*, tragédie burlesque en un acte, en vers, suite des *Fureurs de l'amour*, tragédie burlesque en vers et en un acte, ouvrage de son collaborateur. Cette pièce a reparu en 1802 sous un nouveau titre : *Les Héros de cuisine*, ou *l'Enfant de l'amour*. III. *Jean Racine et ses enfants*, vaudeville anecdotique. IV. *L'Antiquomanie*, ou *le Mariage sous la cheminée*, arlequinade en vaudevilles. V. *La Clé forée*, ou *les Quatre auteurs*, comédie anecdotique en vaudevilles. VI (avec Lafortelle). *Le Peintre dans son ménage*, comédie en deux actes. VII (avec Rochelle). *Pradon sifflé, battu et content*, comédie-vaudeville. En 1800 : VIII. *Le Prêteur sur gages*, ou *l'Intérieur d'une maison de prêt*, comédie-vaudeville, imprimée sous ce titre : *Le Tableau de Raphaël*, ou *A trompeur, trompeur et demi*, comédie-proverbe, remise au théâtre et réimprimée, en 1820 et 1821, sous les titres de *Le Prêteur sur gages*, ou *A trompeur, trompeur et demi*, et de *Le Tableau de Raphaël*, ou *le Prêteur sur gages*. IX. *Le Hasard corrigé par l'amour*, ou *la Fille en loterie*, arlequinade en vaudevilles, 1801. X (avec Rigaud). *Molière avec ses amis*, ou *le Souper d'Auteuil*, comédie historique en deux actes et en vaudevilles, 1801, remise au théâtre des Variétés et réimprimée en 1806 sous le titre de *Molière*, ou *le Souper d'Auteuil*. XI (seul). *Cinq et deux font trois*, comédie-proverbe en un acte et en vaudevilles, 1802. Ce fut dans cette année, et non pas vers 1805 ou 1806, comme l'a dit Brazier dans son *Histoire des petits théâtres*, que le mauvais état des affaires du théâtre des Jeunes-Artistes ayant provoqué la dispersion momentanée de ses acteurs et le départ des principaux pour Marseille, Désaugiers fut du voyage avec son ami Jacquelin, le premier comme directeur et chef d'orchestre de la troupe ambulante, et le second comme régisseur et souffleur. La campagne ne fut pas brillante, et quoique, en revenant à Paris, Désaugiers eût fait ressource de son talent sur le violon, il ne lui restait plus qu'un sou lorsqu'ils arrivèrent à la barrière. Il acheta un petit pain qu'il partagea avec Jacquelin en lui disant : *Choisis l'aile ou la cuisse*. Bientôt l'existence des deux amis devint plus heureuse. Désaugiers la dut au succès de ses ouvrages dramatiques et surtout de ses chansons (*Voy.* DÉSAUGIERS, LXII, 357). Jacquelin obtint un modeste emploi au ministère de la guerre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à travailler pour le théâtre. Il avait donné (seul) à celui des Jeunes-Élèves de la rue Dauphine : XII. *La Mort de Néron*, folie en un acte, en vaudevilles, 1801; il y donna : XIII (avec Rougemont). *L'Amour à l'anglaise*, 1803. XIV (seul). *La Nièce de ma tante Aurore*, ou *la Manie des romans*, opéra-vaudeville, 1803. XV (avec Désaugiers). *Le Magister et la Meunière*, ou *les Escobarderies villageoises*, 1803. XVI (seul). *Le Jaloux de village*, ou *le Petit bonnet jaune*, 1804. Au théâtre des Variétés (avec Désaugiers) : XVII. *Gilles en deuil*, opéra-comique, 1802. XVIII. *Cric-crac*, ou *l'Habit de Gascon*, 1803. XIX (avec Rigaud). *Piron aveugle*, 1804.

(1) *Joseph-Henri* FLACON, dit ROCHELLE, fils naturel d'un procureur au parlement, naquit à Paris le 8 octobre 1781, et y mourut le 27 mai 1834. Avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, il fut un des membres les plus distingués du barreau de Paris. Outre les pièces citées dans cet article et ouvrages de sa jeunesse, il a donné encore au théâtre des Jeunes-Artistes, avec Servières, *le Père malgré lui*, comédie-vaudeville, 1801. On a encore de lui le *Code civil mis en vers*, avec le texte en regard, livre Ier, Paris, 1805, in-18, et quelques écrits de jurisprudence.

XX (seul). *La Parenté de contrebande*, ou *le Pauvre diable*, sifflée en 1806. XXI (avec Rochelle). *Pelisson*, ou *C'est le diable*, 1807. Au théâtre du Vaudeville : XXII (avec Rigaud). *Le faux Lindor*, ou *l'Habit ne fait pas l'homme*, qui fut mal accueilli en 1807. Jacquelin ayant été désigné pour suivre à l'armée le maréchal Berthier, fut nommé à son retour sous-chef de bureau. En 1810, il signala sa reconnaissance en publiant : XXIII. *Ode, stances et pot-pourri sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-8°. Mais bientôt il célébra la restauration par des hommages poétiques. XXIV. *Henri IV, les Bourbons et la paix*, 1814, in-8°, où se trouve une *Ode contre la guerre* dont une strophe est absolument la même, sauf deux mots, qu'une de celles de son ode au roi de Rome. Il donna aussi, avec M. Rougemont : XXV. *Le Chansonnier des Bourbons*, précédé d'une dédicace à la duchesse douairière d'Orléans, 1814, in-18. Il obtint alors la croix de la Légion-d'Honneur et une pension, soit pour prix de ses chansons, soit en récompense du dévouement de son père. Quelque temps après, il fut nommé inspecteur des théâtres secondaires de Paris. Bien qu'il n'eût été admis qu'en 1812 dans la société du Caveau moderne, et qu'il n'y eût donné que deux chansons, il en fut nommé secrétaire-général en 1815, et dès l'année suivante ses chansons y furent beaucoup plus nombreuses que celles de ses confrères, sans être meilleures, quoique plus longues ; car il y en a de soixante et quatre-vingts couplets. Cette société s'étant dissoute en 1818, Jacquelin n'a rien donné dans le *Réveil du Caveau*. Membre de la société des sciences de Paris, il mourut dans cette ville, le 19 août 1827, dix jours après son ami Désaugiers; et M. Ourry, son confrère et son collaborateur, prononça un discours sur sa tombe. Les autres ouvrages de ce littérateur sont : I. *Honorine*, ou *Mes vingt-deux ans*, histoire véritable de Mlle D***, Paris, 1803, 3 vol. in-12, fig. II. *Histoire des Templiers*, 1805, in-12. III. *Ma femme, mes amis et moi-même*, pot-pourri en trois actes et en vaudevilles, pour la fête de Mme Jacquelin, 1812, in-8°. IV. *La petite Galerie dramatique*, dialogue entre un Anglais et le libraire Martinet, Paris, 1813, in-4° de 20 pages. V. *La Galerie des badauds célèbres*, ou *Vivent les enfants de Paris*, chansonnette biographique, 1816, in-18, insérée aussi dans le *Caveau*. VI. *Le Sang des Bourbons*, galerie historique des rois et princes de cette famille, depuis Henri IV jusqu'à nos jours, Paris, 1820, 2 vol. in-4° et 22 planches. L'auteur fut admis à présenter à Louis XVIII un exemplaire de cet ouvrage. VII. *Manuel biographique*, ou *Dictionnaire historique abrégé des grands hommes*, depuis les temps les plus reculés, sur le plan de celui de Chompré, 1825, 2 vol. in-12. Jacquelin termina sa carrière comme il l'avait commencée, par des ouvrages dramatiques. Il donna au théâtre du Vaudeville : I (avec M. Ourry). *Thompson et Garrick*, ou *l'Auteur et l'acteur*, 1822. II (avec MM. Ourry et Chazet). *L'Écarté*, ou *le Lendemain du bal*, 1822, pièce qui eut moins de succès que celle qui fut jouée la même année, et sous le même titre, au Gymnase dramatique. A l'Ambigu-Comique (avec M. Coupart) : III. *Levez la toile*, vaudeville épisodique, 1820. IV. *La Fête des Halles*, ou *le Retour des braves*, 1823, après la campagne du duc d'Angoulême en Espagne. V. *Le Passage militaire*, ou *la Désertion par honneur*, pour la fête du roi,

1823. Avec MM. Coupart et Varez : VI. *La Fête d'automne*, 1824. VII. *Le Retour d'un brave*, 1824. VIII. *Le Petit postillon de Fîmes*, ou *Deux fêtes pour une* (le couronnement et la fête de Charles X), 1825. IX (avec MM. Coupart et Overnay). *L'Entrée à Reims*, 1825. X (seul). *Le Fils de Pharamond*, ou la *Forêt enchantée*, vaudeville-féerie en trois actes, 1825. XI (seul), aux Champs-Élysées, pour les funambules : *Bravoure et clémence*, ou *les Vertus de Henri IV*, pantomime en trois actes, 1825. XII. *Un trait de Charlemagne*, ou *Éginard et Imma*, drame héroïque en trois actes, représenté aux fêtes de Paris, pour la Saint-Charles, 1825. En société, au théâtre de la banlieue : XIII. *Le Béarnais*, ou *l'Enfance de Henri IV*, 1826. Au théâtre de Comte : XIV. *La Saint-Charles au collège*, 1826. On voit que peu d'auteurs ont été plus constants et plus féconds dans leur reconnaissance pour les Bourbons. Il avait présenté à l'Opéra, en 1817, *l'Origine des Grâces*, pièce imitée des *Grâces* de Saint-Foix, mais qui est restée dans les cartons de l'administration. Il a été éditeur de l'*Almanach des Grâces*, ou *Étrennes à la beauté*, de 1804 à 1808, 5 vol. in-18; de l'*Almanach de l'Amour et de l'Amitié*, 1809, in-18, fig.; de la *Lyre maçonnique*, de 1809 à 1813, 5 vol in-18; du *Chansonnier de la cour et de la ville*, 1811 et 1812, 2 vol in-18, et du *Chansonnier franc-maçon*, 1816, in-18. Il a inséré des pièces de vers dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils périodiques. A—T.

JACQUEMARD (Etienne), grammairien, né le 24 sept. 1772, à Paris, était fils d'un valet de pied du comte d'Artois. Il fit d'excellentes études au collège de Louis-le-Grand, sous la direction de Champagne (*Voy.* ce nom, LX, 392), pour lequel il conserva toute sa vie une tendre affection; et suivit les leçons de l'abbé Delille, qui lui inspira le goût des vers et lui en enseigna le mécanisme. Ses études terminées, il apprit l'italien et l'anglais, et se perfectionna dans la musique et le dessin. Quelques personnes haut placées qui lui portaient de l'intérêt jugèrent qu'il pourrait être employé à l'éducation des princes, et le firent, en attendant, attacher à la surveillance du palais et des jardins de Saint-Cloud. Il avait alors dix-huit ans; la révolution était commencée, mais on ne pensait pas que le trône eût rien à en redouter. La journée du 20 juin 1792 détruisit cette sécurité; congédié de Saint-Cloud, il revint à Paris; mais, atteint quelques mois après par la loi sur la réquisition, il fut incorporé dans un bataillon et dirigé sur l'armée du Nord. La délicatesse de sa santé, et surtout son excessive myopie le rendaient impropre au service actif. On le plaça dans le bureau du quartier-maître, et il fut, pendant près de deux ans, chargé de la comptabilité du bataillon. Dès qu'il eut obtenu son congé de réforme, il décida ses parents à quitter Paris, pour venir habiter Bourguignon-le-Morey, petit village de Franche-Comté dont ils étaient originaires, et où ils avaient conservé un modeste domaine. Prévoyant bien qu'il y serait tout-à-fait isolé, Jacquemard avait eu soin de se précautionner de musique, de crayons et d'une bibliothèque choisie; mais, ces ressources ne lui suffisant pas pour combattre l'ennui, il imagina de se créer une occupation en s'imposant la tâche de donner des leçons de grammaire à quelques jeunes gens de son village, dans lesquels il avait reconnu des dispositions. La rapidité de leurs progrès l'attachant de plus en plus à ses élèves,

il rédigea pour eux des *Eléments de grammaire française*, qu'il soumit à des juges compétents, notamment à Boinvilliers; et, encouragé par leurs suffrages, il les fit imprimer en 1805, in-4°, avec une dédicace à Champagne, tribut tardif mais sincère de sa reconnaissance. Il avait été nommé, l'année précédente, membre correspondant de la société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, et il lui communiqua successivement des traductions en vers de la première *Eglogue* de Virgile; du *Vieillard de Vérone* de Claudien; de la *Maison de campagne* d'Ausone; et d'un épisode du *Prœdium rusticum* de Vanière (1). En 1811, il donna une nouvelle édition améliorée de son *Abrégé de grammaire française*, in-12, qu'il dédia à Fontanes, alors grand-maître de l'université. Les évènements de 1814 ayant ramené le comte d'Artois à Paris, le père de Jacquemard ne put résister au désir de revoir le prince qui l'avait honoré de ses bontés. Admis à lui présenter ses hommages, le vieux serviteur, à qui son ancien maître tendait la main, fut saisi d'une telle émotion qu'il s'évanouit. Les soins qui lui furent prodigués le rappelèrent à la vie, mais ne purent lui rendre la santé, et dès ce moment il ne fit plus que languir. Jacquemard reçut alors de pressantes invitations de se fixer à Paris; mais, exempt de toute ambition, content d'une fortune qui suffisait à ses besoins, il ne voulut pas quitter son village dont il fut nommé maire, charge qu'il se hâta d'abdiquer dès que les circonstances le lui permirent. La poésie avait conservé pour lui le même charme que dans sa jeunesse; mais il s'occupait d'histoire, de géographie, de statistique, et il préparait une troisième édition de ses éléments de grammaire, quand arriva la révolution de 1830. Privé de journaux et ne pouvant ajouter foi aux bruits qui circulaient, il allait s'informer des nouvelles à Morey, séparé de Bourguignon par une roche élevée, lorsqu'il tomba dans un abîme où il fut retrouvé mort le 3 août 1830. Ainsi (et c'est une chose digne d'être remarquée), le retour des Bourbons en France avait hâté la fin du père, et leur expulsion coûta la vie au fils. Indépendamment de la *Grammaire française* et des différentes pièces de vers déjà citées, on doit à Jacquemard un *Centon* composé de vers de Virgile, adressé à Bonaparte en 1802, et imprimé dans la *Décade*, tom. XXXII, et des *Essais de fables* (Besançon, 1820, in-18), opuscule tiré à un très-petit nombre d'exemplaires (Voy. le *Catal. de la biblioth.* de M. Nodier, 1830, n° 394). Parmi les livres qui traitent des principes de la langue française, la *Grammaire* de Jacquemard mérite une place distinguée. On y trouve une nombreuse série de locutions et de constructions vicieuses avec leur corrigé, travail bien fait et très-utile aux commençants. La théorie des participes y est développée avec beaucoup d'étendue. Enfin, cet ouvrage, en général exact, et où les règles sont appuyées sur des exemples choisis dans les meilleurs écrivains, atteste beaucoup de recherches et d'observations de la part de l'auteur; mais cependant les notes dont il est surchargé, et qui parfois sont plus longues que le texte, des répétitions fréquentes et peu utiles, y jettent une sorte de diffusion. W—s.

(1) Ces différentes pièces sont imprimées dans les *Mémoires de la soc. de la Haute-Saône*, tom. II et III.

JACQUEMART (l'abbé Nicolas-Thierri), né à Sedan, vers 1730, après avoir été novice chez les chartreux, puis chez les bénédictins, fut successivement curé de Tahure, des Grandes-Loges, puis d'Epernay, de

Villers-Cernay et de Villers-devant-Mézières. Ces déplacements indiquent assez l'instabilité de son caractère; il était plus propre à figurer sur des tréteaux que dans la chaire évangélique. Gaspillant le temps et jouant avec la vie, il laissait à son vicaire ses devoirs à remplir et ne songeait qu'à son plaisir. Son extérieur était peu avantageux et sa mise plus que négligée. Lui-même a décrit sa figure dans des vers insérés parmi les *Mélanges de poésies* publiés en 1782, par Fremin baron de Stonne (1) :

Pour commencer esquissons sa figure.
A consulter sa modeste parure,
Son air dolent et sa maigre encolure,
Vous le croiriez (vu surtout sa tonsure)
Un avorton de la cléricature. .
Have et tout sec, faute de pourriture,
On le prendrait, sans lui faire d'injure,
Pour un diseur de la bonne aventure:
C'est son portrait calqué d'après nature.

L'abbé Jacquemart portait dans la société un esprit caustique et frondeur dont les saillies relevaient l'originalité. Sa franchise bouffonne ne faisait grâce à aucun des travers qui se trouvaient sur son chemin. Il aimait à faire des *monorimes* comme on peut en juger par la citation ci-dessus; et le plus souvent sa rime portait sur le nom de la personne à qui il les adressait. Ses vers étaient souvent fort graveleux. Il mourut en 1803, à Villers-Cernay dont il avait repris la cure, après avoir quitté celle de Villers-devant-Mézières. Il a publié : *Voyage en vers à l'abbaye de Lavaldieu* (Liège, 1756), in-8°, pièce burlesque, et faite sans doute, dit un biographe, *quand la lune était en décours*. D—R—R.

(1) *Alexandre-César-Annibal* Fremin, *baron* de Stonne et des Armoises et *marquis* de Sy, maréchal-de-camp et chevalier de Saint-Louis, né à Paris le 6 avril 1745, mort à Gorbeil le 12 septembre 1721, fut à la fois un calligraphe habile et poète agreable. Retiré à Londres pendant l'émigration, il fut lié avec l'abbé Delille. On a de Fremin beaucoup de vers de société dont les premiers remontent à l'année 1767, et les derniers sont de 1819. Il a publié, mais à un fort petit nombre d'exemplaires, la traduction en vers français de la *Chute de Ruffin* de Claudien (Londres, 1811, in-8°); et celle de *l'Art poétique* d'Horace (Londres (Paris), 1816, in-8°), dédiée au roi Louis XVIII

JACQUEMART (Nicolas-François), frère du précédent, né à Sedan le 2 octobre 1735, y exerça la profession de libraire et y tint un cabinet littéraire pendant quatorze ans. L'espoir de faire de meilleures affaires l'attira à Paris, en 1771; mais il ne prospéra pas davantage, bien qu'il réunît à la profession de libraire celle d'hommes de lettres. Malheureux jusqu'à la fin, il mourut dans cette capitale, à l'hospice de la Charité, le 2 avril 1799. Il a donné sous le voile de l'anonyme : I. *Réflexions d'un cultivateur américain sur le projet d'abolir l'esclavage et la traite des nègres*, ouvrage traduit de l'anglais, Londres (Paris), 1790, in-12. II. *Remarques historiques et critiques sur les trente-trois églises paroissiales de Paris, d'après la nouvelle circonscription* (du 4 février 1791) *par ordre numérique*, Paris, 1791, in-8°. III. *Remarques historiques et critiques sur les abbayes, collégiales, paroisses et chapelles supprimées dans la ville et faubourgs de Paris, d'après le décret de l'assemblée nationale du 2 février* 1791, Paris, 1791, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Les Ruines parisiennes depuis la révolution de* 1789 *et années suivantes, avec des remarques historiques*, Paris, 1792, in-8°. IV. *Etrennes aux émigrés*, ibid., 1793, in-12. V. *Le théophilantrope dévoilé*, par Fr. J***, ib., 1798, in-8°. Cet ouvrage fut saisi par la police. Toutes ces productions sont dignes d'un auteur famélique. M. Quérard (*France litt.*, tom. IV) lui attribue : 1° *Les hommages et les vœux de la nation française présentés à LL. MM. et à la famille royale, avec un Dis-*

cours, 1774, in-8°, dont l'auteur est l'abbé Jacquemin du Valdaon, d'après le *Suppl. à la France litt. de* 1778, tom. III, par La Porte; 2° *Le nouveau Mississipi,* ou *les Dangers d'habiter les bords du Scioto, par un patriote voyageur,* Paris, 1791, in-8°, ouvrage publié à la librairie de Jacquemart, mais qui, suivant Barbier (*Dict. des anonymes,* tom. II), et suivant M. Quérard lui-même (*France litt.* tom. VIII), a pour auteur Roux, sergent-major du district des Prémontrés. D—R—R et P—RT.

JACQUEMIN (Jean-Bernard), géomètre du chapitre métropolitain de Tours, naquit à Amboise en 1720. Durant le long exercice de ses fonctions, l'église de Tours ne lui présenta aucune occasion de développer ses talents comme architecte dans un ouvrage de quelque importance, et sa scrupuleuse délicatesse lui interdit, plus encore que l'engagement par lui contracté, de rien entreprendre d'étranger au chapitre qui le salariait; mais du moins il consacra ses loisirs à des travaux utiles à l'art, travaux que sa modestie l'empêcha de rendre publics. Il a laissé manuscrits: I. *Essai sur la structure, percussion et suspension des cloches,* accompagné de tables et de douze planches dessinées par lui. Cet ouvrage, fruit de longues méditations et d'expériences réitérées, rectifie dans ses bases les plus importantes, et par une théorie complète, celle qu'on trouve dans l'Encyclopédie. Les démonstrations en sont si solides et si claires qu'il eût pu devenir un guide sûr pour tous ceux qui s'occupent de la fonte des cloches. II. *Traité de géométrie pratique,* remarquable par sa concision, sa lucidité et la simplicité des procédés imaginés par l'auteur, au moyen desquels, pour les plans levés à la boussole, on rapporte en deux heures, sur une seule méridienne, ce qu'on rapporterait à peine en huit heures par les méthodes connues qui exigent autant de parallèles que de côtés. III. *Traité de constructions de diverses espèces,* accompagné de figures, tables et tarifs; ouvrage plein de vues neuves et remarquable aussi par son extrême concision. IV. *Un Traité de charpenterie* contenant, entre autres objets, la comparaison des combles, suivant la méthode de Philibert Delorme, avec ceux des meilleurs constructeurs modernes; ensemble le nouveau système perfectionné de l'auteur qui, outre l'avantage de l'économie sur les deux précédents, concilie la légèreté de l'un avec la solidité de l'autre. Le travail de Jacquemin est accompagné d'une série d'excellents profils de formes de charpentes retroussées suivant ce nouveau système. Il mourut à Tours en 1786. L—S—D.

JACQUEMIN (Jacques-Alexis), évêque de Saint-Dié, né à Nancy, le 4 août 1750, entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique. Il remplit d'abord les fonctions de vicaire dans une des paroisses de cette ville, montra du talent pour la prédication et un grand zèle pour assister les criminels condamnés à mort. En 1778, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Nancy; mais à l'époque de la révolution, ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il se retira en Allemagne où il rejoignit M. de La Fare (*Voy.* ce nom, LXIII, 534), évêque de Nancy, qui le fit son vicaire-général. C'est en cette qualité que l'abbé Jacquemin rentra en France, où il courut de grands dangers sous le règne de la terreur. Lors du concordat de 1801, M. de La Fare ne donna pas sa démission, mais s'abstint de tout exercice de juridiction épiscopale dans son diocèse, et il chargea encore

son vicaire-général de rendre publique une déclaration à ce sujet. Plus tard Jacquemin professa la philosophie au lycée de Nancy. Il reçut, en 1823, la croix de la Légion-d'Honneur et fut nommé à l'évêché de Saint-Dié; mais l'âge et les infirmités le contraignirent au bout de quelques années de se démettre de son siège. Il mourut le 15 juin 1832 dans sa ville natale, où il s'était retiré avec le titre de chanoine-évêque du chapitre de Saint-Denis. Outre un traité imprimé *de Incarnatione Verbi divini*, faisant partie d'un cours de théologie qu'il se proposait de publier avec l'abbé Mezin, son collègue à l'université de Nancy, projet que les événements politiques l'empêchèrent de réaliser, on a de lui un *Abrégé des mémoires* de l'abbé Barruel *pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Hambourg (Nancy), 1801; Paris, 1817, 2 vol. in-12. Dans les premières années de la révolution, Jacquemin fut un des collaborateurs du journal intitulé : *le Catholique de Nancy*. P—RT.

JACQUEMINOT (JEAN-IGNACE), comte de l'empire, né à Naives-devant-Bar en Lorraine, en 1758, était avocat au parlement de Nancy lorsque la révolution commença. Ainsi que la plupart de ses confrères, il s'en déclara partisan, mais avec modération, et défendit avec courage, dès le commencement, plusieurs de ceux qui s'y montrèrent opposés. Ce fut lui qui en 1790 sauva d'une mort inévitable le général Malseigne, envoyé par le roi pour réprimer l'insurrection de Nancy, et que les soldats révoltés voulaient massacrer. Plus tard, Jacqueminot sentit le besoin de se faire oublier, et par là il échappa aux périls de la terreur. Le département de la Meurthe l'ayant nommé en 1797 l'un de ses députés au conseil des cinq-cents, en même temps que Boulay de la Meurthe, il y suivit à peu près la même ligne politique que son compatriote, et jouit comme lui d'une grande faveur auprès du Directoire, surtout après la révolution du 18 fructidor an V, où il se rangea avec beaucoup de zèle du parti des proscripteurs. Du reste il ne s'occupa guère dans cette assemblée que d'affaires judiciaires et administratives, et il se fit remarquer dans deux occasions par ses opinions contre la liberté de la presse, d'abord quand il s'agit de mettre les journaux sous le pouvoir du Directoire, ensuite en combattant un projet de Berlier qui, selon lui, laissait trop de latitude aux journalistes. S'étant montré l'un des plus chauds partisans de Bonaparte à l'époque du 18 brumaire, il fut nommé sénateur peu de temps après, et obtint successivement la sénatorerie du département du Nord, et les titres de comte de Ham et de commandant de la Légion-d'Honneur. C'est au milieu de ces honneurs qu'il mourut à Paris, le 13 juin 1813. Il fut inhumé dans les caveaux de l'église de Sainte-Geneviève, alors nommée le Panthéon, et consacrée par un décret impérial à la sépulture des grands hommes. Son confrère Lacépède prononça son oraison funèbre. M—DJ.

JACQUEMONT (VICTOR), naturaliste et voyageur français, était né à Paris, le 6 août 1801. Doué d'une grande facilité et d'une intelligence remarquable, il fit de très-bonnes études. Il les avait terminées à quinze ans; son père, homme instruit (1), souhaitait qu'il se destinât à la médecine. Victor, emporté par l'ardeur de cultiver les sciences qui ont pour objet la connaissance de la nature, se livra dès ce moment avec passion à ce penchant. Un accident qui manqua de lui

(1) Jacquemont père, ancien chef de l'instruction publique, et membre du tribunat, est mort le 9 novembre 1836.

être funeste ne put ralentir que passagèrement ses progrès sans amortir son zèle. Dans le laboratoire de chimie où il travaillait, un vase plein de cyanogène (acide prussique) se brisa entre ses mains; il respira quelques parties de ce fluide si délétère, et fut sur-le-champ atteint d'un commencement de phthisie laryngée. Les médecins désespéraient de sa vie. Il fallut qu'il renonçât à suivre les cours, et qu'il allât passer le temps de sa convalescence à la campagne. Accueilli à la Grange par le général Lafayette, ami de sa famille, il dut au séjour des champs le dévelopement de son amour pour la botanique : « C'est à la Grange, dit-« il dans une lettre datée de 1832, « que je commençai à former mon « herbier au mois de mai 1818. » Ce goût, quand sa santé fut un peu rétablie, lui fit former des liaisons avec plusieurs hommes éminents dans les sciences, et le mit particulièrement en rapport avec Ramond dont la conversation était extrêmement attrayante et instructive. Il puisa dans ses entretiens avec ce savant un goût très-vif pour la géologie, et depuis cette époque l'étude des plantes et des roches l'occupa principalement. Il y consacra les instants qu'il passa chez M. de Tracy à Paray en Bourbonnais, chez M. le comte Jaubert à Herry dans le Berry. Il fit en 1821, avec ce dernier à qui ces sciences sont familières, des excursions dans les montagnes de l'Auvergne et du Vivarais, dans les Cevennes, les Alpes du Dauphiné et de la Suisse. Vers 1824, ses rapports avec M. Jaubert avaient cessé : « Mais, dit-il, je lui ai pardonné « de s'être séparé de moi, et les sou-« venirs de notre amitié me sont re-« devenus bien doux aussi. » Quelque temps après des chagrins plus sérieux le déterminèrent à quitter la France : « J'étais alors, écrit-il plus « tard à son frère, M. Porphyre Jac-« quemont, au faîte des malheurs de la « vie. » Ce frère l'accompagna jusqu'au Hâvre où, le 3 novembre 1826, il s'embarqua pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Il allait y joindre un autre de ses frères, M. Frédéric Jacquemont. Il parcourut une partie des états du Nord et du Canada, vit le Saut du Niagara, manqua de se noyer dans la rivière de ce nom, et navigua sur le lac Erié. A Philadelphie un incident inattendu le décida à un nouveau voyage. Un Français avait tenu des discours qu'il jugea offensants pour les siens et pour lui-même; les lois des Etats-Unis ne lui laissaient pas la possibilité de l'appeler en duel Il lui donna, par une lettre, rendez-vous dans l'île d'Haïti où il arriva le 18 fév. 1827; son frère Frédéric était alors au Port-au-Prince; Victor Jacquemont passa trois mois dans ce pays, attendant inutilement son adversaire, mais ne négligeant pas l'histoire naturelle. Il rapporta en France de belles collections de plantes et de roches. Ce séjour dans une partie d'Haïti, mal famée parmi les Européens pour sa salubrité, lui fit prendre confiance dans sa santé qui n'avait nullement été altérée; et, résolu de profiter de cet essai, il rédigea un plan de voyage aux Indes-Orientales, qu'il soumit aux professeurs du muséum d'histoire naturelle. L'intelligence qui avait présidé à la formation de ses collections, connues de plusieurs d'entre eux, détermina l'approbation de son plan; il est nommé voyageur naturaliste du gouvernement. Aussitôt il se prépare à son départ, et, muni de lettres de recommandations de ses amis de Paris, il court à Londres. Quelques semaines passées dans cette capitale suffirent pour faire apprécier ce qu'il valait; il s'assura ainsi d'avance dans l'Inde de puissantes protections auxquelles il dut plus tard de pouvoir poursuivre, sans obstacle, ses re-

cherches dans des contrées où la plupart des Européens étrangers à l'Angleterre, et même des habitants des trois royaumes ne sont pas admis indistinctement. Deux ans avant son départ pour l'Inde il ignorait l'anglais; il l'avait appris aux États-Unis. Il s'embarqua sur la corvette *la Zélée* qui appareilla de Brest le 26 août 1828 : « Je suis content, écrit-il à son frère « Porphyre ; te dire que ma satisfac- « tion ne soit grave et sérieuse, cela est « inutile. Il y a lutte au dedans de « moi. Ma réflexion doit combattre « mes impressions instinctives les plus « vives, mais elle les domine, si elle « ne les fait taire... Maintenant en re- « gardant l'avenir devant moi, je vois « une pente plus ou moins égale, « mais constante, qui me conduit né- « cessairement vers une position hono- « rable et satisfaisante dans ce monde. « C'est toi, Porphyre, qui m'as jeté « dans cette progression nouvelle de « bonheur. Tu es la cause de ce que « je serai, de ce que je ferai à présent; « je ne regrette plus rien du passé. » Le navire n'arriva qu'en mai 1829 à Calcutta. Durant cette traversée de neuf mois, il avait relâché à Ténériffe, à Rio de Janeiro, au cap de Bonne-Espérance, à Bourbon, à Pondichéry. Les lettres de Londres et de Paris, dont Jacquemont était porteur, lui valurent un accueil bienveillant et flatteur de la part des principaux personnages de l'Inde-Anglaise. Cet accueil ne se démentit jamais. « Des recommandations « honorables que j'apportais, écrit-il « à M. Victor de Tracy, m'ont ou- « vert toutes les maisons respectables. « J'ai choisi celle où je pensais devoir « être le plus libre pour me livrer sans « partage à mes études ; telle avait été « la prévoyance de mes amis, qu'il « n'est pas un seul homme en ce « pays, que je n'y aie vu avec plaisir et « profit, auquel je ne me fusse adressé « directement d'Europe. » Parmi les personnes qui lui témoignèrent de l'amitié, nous nous contenterons de citer lord William Bentinck, gouverneur-général de l'Inde. Jacquemont se montra reconnaissant : « C'est, dit-il, l'homme « qui fait peut-être le plus d'honneur à « l'Europe et à l'Asie. » Sans se laisser distraire par les passe-temps agréables que lui ménageait l'obligeance de ses hôtes, il profita des six mois qu'il resta à Calcutta pour prendre connaissance des collections d'histoire naturelle qui s'y trouvent, pour consulter tous les ouvrages publiés sur l'Inde, dans cette ville, à Bombay, à Madras, et les volumineux recueils imprimés en Angleterre, pour apprendre l'hindoustan et le persan, pour se familiariser avec les mœurs et les usages du pays. Ses préparatifs terminés, il se mit en route le 20 novembre, avec un train qui est indispensable dans ces contrées et dont il est le premier à plaisanter. Il marchait vers l'ouest : le 31 décembre il entra dans Benarès, la cité sainte des Hindous ; le 23 janvier 1830, il visitait les mines de diamant de Panna, en Bondlecoûnd ; le 20 février il était à Agra ; le 10 mars à Dehli où il fut présenté au grand-mogol, qui aujourd'hui est, comme chacun sait, un simple pensionnaire des Anglais. Cheminant ensuite au nord, il atteint Herdouar, lieu de pèlerinage célèbre, à l'endroit où le Gange sort des montagnes ; puis, gravissant les différents gradins de l'Himalaïa, il pénètre à Djamnautri, aux sources de la Djemnah ; le 25 mai il était entouré de sommets couverts de neiges perpétuelles. Le 10 juin il eut la bonne fortune de rencontrer, à Pérali, James Gérard, depuis long-temps accoutumé aux courses dans ces montagnes (*Voy.* GÉRARD, LXV, 292). Le 21 juin il fut fêté à Simlah par M. Kennedy, officier d'artillerie anglais, qui commandait dans ces can-

tons. Le gouvernement britannique y laisse l'apparence de la souveraineté à une quantité de roitelets qu'il empêche de se nuire réciproquement, et de pressurer leurs sujets. Ces ombres de potentats rendirent de grands honneurs à Jacquemont, qui, avançant toujours, franchit le 13 juillet le ghât ou col de Borendo, et descendit le long des flancs septentrionaux de l'Himalaïa, dans la vallée du Setledje supérieur. Il s'approchait de la frontière de l'empire chinois ; il ne put aller vers l'est au-delà de Bekhar dans le Tibet, où, le 15 août, un officier de cet état lui enjoignit de retourner sur ses pas; il essaya en se dirigeant vers l'ouest d'être plus heureux. Au milieu de ces cantons reculés il éprouva un plaisir bien réel en recevant une lettre du général Allard qui, de Lahor, lui faisait des offres de services auprès de Rendjit Singh, maharadjah des Seikhs ; c'était d'un heureux augure pour les projets futurs du jeune voyageur. Toutefois sa tentative pour entrer sur le territoire chinois, dans le voisinage de Lari, échoua le 2 sept. ; le village de Kanaour, d'où il écrivit, est à 3700 mètres d'altitude. Il avait causé à Kanem, autre village de ce pays, avec M. Csoma de Kœrœs, Hongrois, qui a passé plusieurs années dans le Tibet pour en étudier la langue. Retournant alors vers le sud, Jacquemont repassa l'Himalaïa ; le 23 oct. il revit Simlah, le 1er nov. Sabathou ; le 21 un messager lui remit à Chahranpour, dans les plaines de l'Hindoustan, une *Gazette* de Calcutta qui annonçait les évènements de juillet. Jacquemont les avait prévus : il se hâta d'arriver à Mirat, grande station militaire entre le Gange et la Djemnah. Tous les officiers civils et militaires se réunirent pour lui donner une fête : à cette occasion il y prononça en anglais un discours qui prouve une grande facilité à s'exprimer dans cette langue ; il témoigna convenablement sa reconnaissance et enleva les suffrages de ses auditeurs ; puis il se rendit à Dehli, et, en mars 1831, entra dans la Pendjab. Rendjit Singh prit en amitié le jeune Français avec lequel il pouvait causer des sciences, de la philosophie, des arts et des usages de l'Europe. Ce souverain, peu tempéré dans ses habitudes, voyant que Jacquemont était aussi sobre que laborieux et instruit, conçut pour lui un intérêt qu'il manifesta par des dons, des largesses, des témoignages d'affection. Jacquemont eut la permission d'aller où il voudrait : des lettres-patentes recommandaient de le bien traiter ; des escortes lui furent données. Sans la protection et la munificence du maharadjah, Jacquemont avec des finances très-bornées, et hors des limites de la domination anglaise, n'eût pu poursuivre ses recherches dans cette partie de l'Inde ; comblé des bienfaits de ce prince, il lui fut possible de les continuer. Toutefois le gouverneur d'une forteresse, dans les montagnes au nord du Pendjab, eut le tort de l'arrêter et d'extorquer de lui une somme de cinq cents roupies (douze cent cinquante francs) : il lui eût même fait un mauvais parti sans l'assurance et le sang-froid du jeune voyageur qui finit par lui inspirer du respect. Rendjit Singh, instruit de ce méfait, dédommagea Jacquemont de ses pertes ; et, à sa sollicitation, se contenta de chasser le bandit et de lui enlever tout ce qu'il possédait ; dans le premier moment il avait ordonné qu'on lui coupât le nez et les oreilles s'il se présentait à Lahor. « La manière dont le roi parle de moi « dans ce firman, dit notre jeune com- « patriote, exprime une grande consi- « dération, une bienveillance réelle et « a produit ici un effet merveilleux. » C'est du Cachemire qu'il écrivait ainsi à son père ; il était entré dès les premiers

jours de mai dans cette contrée que deux Européens seulement avaient décrite avant lui : François Bernier en 1664, George Forster en 1782 (*Voy.* BERNIER, IV, 305, et FORSTER, XV, 290). Le gouverneur se montra très-empressé à le servir en tout, et Jacquemont dirigea comme il voulut ses investigations ; il remonta vers l'est jusqu'aux sources du Djalem. Il aurait bien voulu traverser les montagnes de ce côté pour descendre dans le bassin du Setledje ; les obstacles physiques l'empêchèrent d'effectuer ce dessein. Il fit une excursion vers le nord, revint à Serinagor, capitale du Cachemire, sortit de ce pays en septembre, par le col de Pyr-Panhâl, et passa près du général Allard huit jours à Amritsir, ville sainte des Seikhs : il eut là une audience particulière de Rendjit Singh qui lui offrit la vice-royauté du Cachemire : « Je me moquai beaucoup de lui et « de sa proposition, qui n'était sans « doute qu'un piège pour connaître « ma pensée. Il me plut davantage « encore qu'à mon passage à Lahor, « sans doute par les caresses qu'il me « fit » (lettre à son père du 19 oct.). Invité par ce prince à l'accompagner dans l'entrevue qu'il allait avoir avec le gouverneur-général de l'Inde, à Roupour sur les rives du Setledje, il montait un éléphant qui marchait côte à côte avec celui de Rendjit Singh, et discourait comme un oracle avec lui. « Comme il n'y avait pas la plus petite « herbe à ramasser dans les plaines « sablonneuses et brûlées que nous tra- « versions, je ne regrettais pas de ne « pouvoir m'arrêter selon ma fantai- « sie..... Le 21 octobre j'ai pris de « mon cher Rendjit-Singh mon congé « définitif. Notre dernière entrevue « fut longue et infiniment amicale. « Rendjit me fit mille caresses ; il me « prit et me serra les mains plusieurs « fois, aux bordées les mieux servies de « flatterie, où, sans le chercher, je « mettais un peu de sentiment ; je ne « laissai le roi qu'à la nuit noire, lui « laissant tous mes vœux pour sa gloire « et sa prospérité ; et emportant, en « échange de ces paroles dorées, un « khélat (habit d'honneur) magnifi- « que. En revenant à ma tente, je « trouvai que le roi y avait envoyé en « outre un présent de cinq cents rou- « pies. » Muni d'un firman de Rendjit Singh et d'un autre du colonel Wade, agent du gouvernement britannique près des chefs Seikhs indépendants, Jacquemont, se dérobant modestement aux pompes qui l'attendaient sur les bords du Setledje, prit la route de Mondi, où il visita les mines qui présentent beaucoup d'intérêt géologique : le radjah que Rendjit lui avait dépeint comme le plus récalcitrant de ses vassaux des montagnes fut pour lui très-amical. Le 9 novembre Jacquemont repassa le Setledje, et à sa grande satisfaction se trouva de nouveau sur le territoire britannique. Son nombreux équipage lui devenant inutile, il renvoya chez eux tous les Seikhs qui formaient son escorte, et qui à sa recommandation furent récompensés ; il rencontra ses anciens amis à Sabathou, à Simlah, à Dehli où il revint le 16 décembre. Il y vit M. Alexandre Burnes, à qui nous devons un Voyage intéressant dans les pays de l'Asie compris entre l'Indus et la mer Caspienne, et qui fait de lui une mention honorable. C'était assez à temps pour rejoindre à quelques lieues le camp du gouverneur-général qui venait de quitter la ville impériale : « J'ai passé, dit-il, deux journées « charmantes avec lord et lady Wil- « liam Bentinck. » Revenu ensuite pour quelques jours à Dehli, afin de faire embarquer sur la Djemnah ses collections de tout genre, il exprime, dans ses lettres, l'espoir de terminer heureusement le voyage

qu'il va entreprendre dans les contrées méridionales de l'Inde. Il quitta cette ville le 14 février 1832, passa par Firouzpour, Djeypour, la ville la plus magnifique de l'Inde, Adjmir, Tchittore, Oudjein, Indore, Mondleisir; il avait ainsi traversé le Radjpoutana, le Mevar, le Mulva, le Kandeïche; à Mondleisir, ville la plus chaude de l'Inde, il rentra dans la zone torride, et au-delà d'Assirgour, fameuse forteresse, il fut bientôt dans le Dekhan, qui est la partie de l'Inde au sud de la Nerbeddah; il y vit successivement Adjintah, Aurengabad et Daouletabad; il visita les ruines merveilleuses d'Elora. Le 22 mai, il écrivit de ce lieu célèbre à son père : « Entre les « montagnes de Vindhia et celles « d'Adjintah, dans les vallées de la Ner- « beddah et du Tapti, je m'étais ha- « bitué parfaitement à 42 et 43 degrés « de chaleur; j'avais presque fini par « trouver qu'il n'y avait rien de « trop. » Jusque-là, malgré ses grandes fatigues, sa santé n'avait pas été altérée; il avait su par un traitement que lui suggérait son jugement droit, et en faisant usage des ressources que les lieux lui fournissaient, se débarrasser des atteintes de quelques maladies. Mais il n'en fut pas de même quand, après avoir passé le Godaveri et s'être approché des sources de la Kistnah ou Chrichna, sur le revers oriental des Ghâts, il eut séjourné quelque temps à Pouna, dans la saison des pluies. Tout dans ce monde est mêlé de bonheur et de malheur. Il venait d'apprendre le 16 juillet qu'il était nommé chevalier de la Légion-d'Honneur; peu de jours après, une attaque violente et soudaine de dyssenterie le retint plusieurs jours dans son lit et lui causa des douleurs cruelles. Après sa guérison, il visita l'île de Salsette pour en étudier les roches, et fut forcé d'aller beaucoup au soleil, sur cette côte insalubre, dans la saison la plus malsaine de l'année; il en résulta du malaise dont il se plaint dans sa dernière lettre; il arriva épuisé à Bombay le 29 oct., et dès le lendemain il fut obligé de garder le lit. Il reçut de M. J. Nicol, négociant anglais qui l'avait logé chez lui, des soins qu'il n'aurait pu attendre que d'un vieil ami. Cependant, au bout de quelques jours, il quitta la maison de ce négociant pour se faire transporter dans un appartement commode et spacieux, au quartier des officiers malades. Il avait connu tout de suite la nature de son mal, il en prévit l'issue. Dans sa dernière lettre adressée à son frère, M. Porphyre Jacquemont, en date du 1er déc., il s'exprime ainsi : « Il y a trente- « deux jours que je suis arrivé ici fort « souffrant et trente-un que je suis « au lit. J'ai pris dans les forêts em- « pestées de l'île de Salsette, exposé « à l'ardeur du soleil dans la saison la « plus malsaine, le germe de cette « maladie, dont au reste j'ai reçu « souvent, depuis mon passage à « Adjmir en mars, des atteintes sur la « nature desquelles je m'étais fait illu- « sion; c'étaient des inflammations du « foie. Les miasmes pestilentiels de « Salsette m'ont achevé. Dès le début « du mal, j'ai fait mon testament et « réglé mes affaires..... Tu devras « trouver quelque consolation dans « l'assurance que je te donne que, « depuis mon arrivée ici, je n'ai cessé « d'être comblé des attentions les plus « affectueuses et les plus touchantes « d'une quantité d'hommes bons et « aimables. Ils viennent me voir sans « cesse, caressent mes caprices de ma- « lade, préviennent toutes mes fantai- « sies... L'excellent Mac-Lennan (son « médecin) a presque compromis sa « santé pour moi...; la maladie heu- « reusement tire à sa fin qui peut « m'être fatale, quoique ce soit plus « probable ainsi; » puis il dit adieu à

son frère, l'engage à consoler leur père, et finit ainsi : « Adieu ! oh ! que « vous êtes aimés de votre pauvre Vic- « tor !—Adieu pour la dernière fois ! « étendu sur le dos, je ne puis écrire « qu'avec un crayon ; de peur que ces « caractères ne s'effacent, l'excellent « M. Nicol copiera cette lettre à la « plume, afin que je sois sûr que tu « puisses lire mes dernières pensées. » Il signe et ajoute : « J'ai pu signer ce « que l'admirable M. Nicol a bien « voulu copier. Adieu encore, mes « amis ! Le 2 décembre. » Pendant tout le temps de sa maladie, Jacquemont conserva une tranquillité et un contentement parfaits. Le 7 déc., à six heures du soir, il expira entouré de M. Nicol et de M. Mac-Lennan, et garda jusqu'au dernier moment l'usage de ses facultés. Le lendemain au soir, il fut enterré avec les honneurs militaires, comme chevalier de la Légion-d'Honneur : les membres du gouvernement et beaucoup d'autres personnes assistèrent à son convoi. Une épitaphe très-simple, qu'il avait indiquée la veille à M. Nicol, fut gravée sur la pierre qui couvre sa tombe. Grâce aux soins de cet excellent homme, tous les objets d'histoire naturelle laissés à Bombay par Jacquemont, ses papiers et d'autres objets furent expédiés en France. On a de lui : I. *Note sur le gisement du Gypse dans les Alpes* (insérée dans les *Annales des sciences naturelles*, 1824, tom. III). Ce petit écrit annonçait déjà, au jugement des géologues, beaucoup de sagacité et d'instruction. II. *Correspondance de Victor Jacquemont avec sa famille et plusieurs de ses amis, pendant son voyage dans l'Inde* (1828-1832), Paris, 1834 ; 2e édit., 1835, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur et une carte lithographiée de l'Inde. Ces deux volumes renferment cent lettres. On y lit des détails piquants sur son voyage, sur ses aventures avant de quitter la France, sur tout ce qui le concerne personnellement. Elles ont obtenu un très-grand succès chez nous : elles ne contiennent de science que juste ce qu'il faut pour ne pas ennuyer les gens du monde ; néanmoins elles sont instructives. Celles même qui sont adressées à des savants ne s'appesantissent pas sur les objets de leurs études. Plusieurs de ceux-ci en ont reçu qu'ils n'ont pas livrées à l'impression. Son père, dans l'effusion de son amour pour un fils si distingué, aurait voulu en faire paraître des fragments à mesure qu'elles lui parvenaient ; M. Porphyre Jacquemont combattit cette idée. Victor l'en remercie le 11 avril 1831 : « Tu as eu raison de t'op- « poser à ce qu'on publiât aucune « partie de mes lettres. Il est impossi- « ble qu'elles ne soient pas écrites « avec trop de négligence pour plaire « à d'autres qu'à des amis. » Il ajoute que ces publications sont prématurées, sinon indiscrètes. Ce livre a été jugé trop sévèrement en Angleterre par des hommes qui ne l'ont pas compris : ils ont cru que Jacquemont se posait comme un homme à bonnes fortunes, et se vantait de ses succès auprès de dames très-respectables. Tout homme raisonnable n'y verra que l'effusion de sentiments bien naturelle à quiconque éprouve une vive satisfaction, quel que soit son âge. Il ne tarit pas dans les témoignages de sa gratitude pour les bontés dont lord et lady William Bentinck, ainsi que d'autres Anglais habitants de l'Inde l'ont comblé. M. Burnes, dont nous avons cité le nom plus haut, rend justice à Jacquemont. Il parle de lui comme d'un homme très-agréable en société ; il ajoute qu'il était très-réservé sur tout ce qui concernait son expédition, mais si bien au fait de toutes les

nouvelles de l'Inde-Supérieure, qu'on aurait eu de la peine à le prendre pour un étranger. « Ce jeune Français, dit-il, « a laissé dans l'Inde beaucoup d'amis « pour pleurer sa perte. Je ne crois « pas que les lettres publiées peut-être « prématurément par sa famille, de- « puis sa mort, suffisent pour le faire « connaître convenablement. Atten- « dons le résultat de ses recherches « savantes » (tom. Ier de son Voyage, 2e édit., pag. 183). On reconnaît, en lisant la correspondance de Jacquemont, qu'il a pour son père un profond respect et une vive tendresse ; ses frères ont une part égale à son affection ; tous ses amis lui sont chers, son attachement pour eux est ardent et ne se ralentit dans aucune occasion ; il regrette que quelques-uns se soient éloignés de lui. Un point est blâmable dans cette correspondance, nous y reviendrons plus tard. III. *Voyage dans l'Inde pendant les années* 1828 *à* 1832, in-fol. avec planches, Paris, 1835, et années suivantes. Au moment où nous écrivons cette notice (juillet 1840), il a paru vingt-sept livraisons de cet ouvrage ; il doit en avoir cinquante. Le texte imprimé s'arrête au jour où Jacquemont est repoussé de la frontière chinoise. Ce livre contient des détails précieux sur la géologie et la botanique, sur l'aspect physique de l'Hindoustan, du Cachemire et de quelques cantons du Tibet, des observations sur l'ethnographie, des remarques sur l'état moral et politique des pays et des peuples. Si les jugements de l'auteur paraissent parfois hasardés, du moins sa franchise lui sert d'excuse, mais on ne peut qu'applaudir dans des occasions nombreuses à sa sagacité ; il la manifeste de même dans sa *Correspondance*. Ses opinions sont démocratiques ; mais il trouve que l'affranchissement des anciennes colonies espagnoles a été un malheur pour elles, parce qu'elles n'étaient pas préparées à un régime d'indépendance et de liberté. Haïti, quelque grossière que soit son organisation politique, lui paraît encore la république ou plutôt le gouvernement modèle parmi tous ces nouveaux états : c'est le seul où l'on ne se tue pas sans cesse. Il dit que la domination des Anglais est bienfaisante pour les contrées où ils l'exercent dans l'Orient, et se moque cordialement des rêves que l'on débite à Paris sur ce sujet. Il dit ailleurs : « J'ai ri et beau- « coup, et d'autres Européens aussi « ont ri des grandes phrases orienta- « les du général Lamarque sur la Rus- « sie, le Balkhan, le Caucase, la Per- « se, la Chine et la cruelle oppression « que font peser sur cent millions « d'Indiens, prêts à se révolter, les « perfides insulaires ; je souhaiterais « que l'ordre légal allât son train à « Paris, comme du cap Comorin aux « cimes de l'Himalaïa. » Ses réflexions sur la révolution de juillet sont remarquables. Il demande ce que ses amis, qui ont regretté son absence dans cette circonstance, eussent pu faire raisonnablement de lui, qui se sent incapable d'occuper convenablement un emploi politique. Il fait preuve de bon sens en littérature ; l'annonce des spectacles, au bas des gazettes de Paris, lui apprend comment la scène a été envahie par des pièces monstrueuses : « Tout « cela est de bien mauvais goût. En « mettant sous la remise les Grecs, les « Romains et les marquis de notre « vieux théâtre, nous n'avons pas été « heureux dans le choix de leurs suc- « cesseurs. » Il les appelle *Messieurs de l'horrible*. Dans toute sa correspondance on ne lit pas une seule phrase désobligeante pour qui que ce soit. Il s'exprime très-gaîment sur quelques actions de Rendjit Singh ; c'est que ce prince se permettait en public, dans sa conduite, des écarts par trop scanda-

leux.—Le plaisir que l'on éprouve à la lecture des lettres de Jacquemont est péniblement interrompu par son scepticisme poussé jusqu'à l'incrédulité la plus prononcée. Ces mêmes sentiments se retrouvent dans son grand ouvrage. Probablement il eût changé ces passages avant de présenter son livre au public.—M. Adrien de Jussieu, digne successeur des grands botanistes de ce nom, a fait imprimer, dans les *Nouvelles Annales du muséum d'histoire naturelle* (tom. II, pag. 360), une notice sur Jacquemont, dont il fut l'ami. Elle nous a été utile pour la rédaction de cet article: nous en emprunterons encore quelques traits: « Personne ne savait « mieux que Victor Jacquemont inspi- « rer l'amitié: les souvenirs qu'il a « laissés partout l'attestent: son es- « prit original, prompt à saisir les ri- « dicules, et à soutenir en jouant le « paradoxe, son caractère trop indé- « pendant pour se soumettre toujours à « tous les ménagements minutieux im- « posés par la société ont pu sans doute « effrayer quelquefois et éloigner mo- « mentanément de lui ceux qui le con- « naissaient mal: on ne se sentait en- « suite que plus attiré vers lui, on lui « savait plus de gré d'une bonté et « d'une sensibilité vraies qui ne se tra- « hissaient jamais sans se montrer « d'une bienveillance qui n'était ja- « mais banale, mais souvent ingé- « nieuse; surtout on était flatté de « son amitié, parce qu'on le savait « juge éclairé et difficile. Son instruc- « tion variée et solide, avec son ori- « ginalité d'aperçus et d'expressions, « donnait à sa conversation un piquant « intérêt, que se rappellent tous ceux « qui en ont joui. Il avait le vrai cou- « rage, celui de tous les moments, « qui réfléchit et agit vite en présence « du danger, qui ne le recherche ni « ne le craint. » Les figures des coupes de terrain, les vues de villes, de villages, de montagnes et de paysages, les portraits, sont gravés d'après les dessins de Jacquemont. En reconnaissance des services qu'il a rendus à la science, deux genres de plantes ont été établis sous le nom de *Jacquemontia*, l'un appartenant à la famille des composées, tribu des Sénecionidées et comprenant quelques espèces de l'Inde publiées dans l'histoire de son Voyage; l'autre, faisant partie de la famille des convolvulacées, est composée d'espèces américaines. E—s.

JACQUES (Mathieu-Joseph), l'un des plus savants théologiens du XVIIIe siècle, naquit en 1736 à Arc-Sous-Montenot, bailliage de Salins. Ses heureuses dispositions décidèrent ses parents, quoique pauvres, à l'envoyer continuer ses études à l'université de Besançon où il les termina d'une manière très-brillante. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit d'abord les modestes fonctions de vicaire de campagne; mais il fut appelé peu de temps après à Lons-le-Saulnier pour y professer la philosophie et les mathématiques. Au bout de deux ans il obtint la chaire de mathématiques nouvellement établie au collège de Besançon, et ne tarda pas à justifier la haute idée qu'il avait fait concevoir de ses talents. Un mémoire sur une propriété des courbes qu'il avait découverte lui valut des éloges de d'Alembert; et les nombreux élèves qu'il présentait chaque année aux examens pour l'admission aux écoles de l'artillerie et du génie lui méritèrent l'estime de l'abbé Bossut, avec lequel il entretint long-temps une correspondance scientifique. Nommé membre de l'académie de Besançon, en 1773, il y lut, le jour de sa réception, un *précis* de la vie des mathématiciens francs-comtois (1); enfin, à la mort du savant

(1) Cet ouvrage, ainsi que les différens me-

Bullet (*Voy.* ce nom, VI, 253), il lui succéda comme professeur de théologie à l'université, et se montra digne d'occuper une chaire que la réputation de son prédécesseur avait rendue très-difficile. Quoique grand mathématicien, l'abbé Jacques n'avait pas su calculer ses dépenses de manière à les combiner avec ses ressources. Sa bonté naturelle lui avait fait contracter quelques dettes qu'il était assez embarrassé d'acquitter. En refusant de prêter le serment exigé des fonctionnaires ecclésiastiques, il se priva de tout moyen de payer ses créanciers. Il sortit de France en 1791, et se retira d'abord à Fribourg, puis à Constance où il ne vécut que du faible produit de quelques leçons de grammaire. L'un de ses compagnons d'exil, l'abbé Lambert, était à Constance lorsque Jacques y arriva. « Ce me fut, dit-il, une chose pénible « de voir un tel homme dans une cham- « bre sans feu, vêtu d'un mauvais ha- « bit râpé, et obligé à soixante ans « de colporter par un temps très-froid, « de maison en maison, son français « et son allemand; il avait appris par « cœur, non-seulement la grammaire « de Gottsched, mais encore l'énor- « me dictionnaire de la langue alle- « mande en deux gros volumes in-4°; « et, à quelque ligne qu'on le mît, il « continuait sans manquer ni dépla- « cer un seul mot; qu'on juge par « là de sa mémoire prodigieuse. Ses « talents n'étaient point inférieurs : « avec un mérite aussi extraordi- « naire, il était la modestie même, et « ne se plaignait pas d'une posi- « tion dont tout le monde gémissait. » (*Mémoires de famille*, 192). Heureusement l'abbé Jacques parvint à se placer chez un riche particulier de Munich, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Après le concordat de 1801, il se hâta de rentrer en France, et s'établit à Paris où il s'occupa de rédiger les observations que son expérience l'avait mis à même de faire sur l'enseignement des langues. A la création des académies en 1810, il fut nommé doyen de la faculté de théologie à Lyon. Il passa le reste de sa vie dans l'exercice de cette place, et mourut le 16 février 1821, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui : I. *Prælectiones theologicæ*, Besançon, 1781-86, 7 vol. in-12. Ce cours de théologie devenu rare est assez recherché. II. *Preuves convaincantes de la religion chrétienne*, en forme de dialogue à la portée de tout le monde, Neufchâtel, 1793; Paris, 1804; Dôle, 1812, in-12. La première édition est suivie d'une *réfutation* des principes de l'église constitutionnelle, que l'auteur supprima depuis par amour de la paix. III. *Nouvelle grammaire allemande*, d'après les principes de Gottsched et Juncker, avec un petit Dictionnaire français-allemand, Strasbourg (1795), petit in-8° de 134 pag.; elle a eu plusieurs éditions. IV. *Eléments de la grammaire française*, Paris, 1804, in-12. V. *Démonstration simple et directe des propriétés des parallèles rencontrées par une sécante*, ibid., 1804, in-8°. VI. *Moyens de doubler au moins les progrès de la langue latine*, ibid., 1804, in-12. VII. *Moyen peu dispendieux et généralement applicable* de mettre les enfants en état de traduire la plupart des auteurs latins à l'âge où l'on a coutume de les envoyer aux premières écoles de latinité, ibid., 1805, in-12. VIII. *La logique et la métaphysique* rappelées à leurs principes, ibid., 1805, in-12. IX. *Les traits les plus intéressants de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine*, tirés des auteurs latins, et liés par des sommaires

moires lus par l'abbé Jacques à l'académie de Besançon, sont conservés dans les registres de cette compagnie.

des autres faits historiques, ibid., 1820, 2 vol. in-12. C'est une traduction des *Narrationes excerptæ*, etc., de Dumouchel (*Voy.* ce nom, LXIII, 142). L'abbé Jacques avait, dit-on, composé un ouvrage sur les dissensions de l'église de France à la fin du XVIIIe siècle; mais il le jeta au feu, parce que les principes qu'il y défendait n'étaient point en harmonie avec le concordat. On lui attribue aussi une *Grammaire italienne* restée inédite. L'*Eloge* de l'abbé Jacques a été prononcé à l'académie de Besançon par J.-B. Bechet (*Voy.* ce nom, LVII, 432). On trouve des notices sur cet écrivain dans l'*Ami de la religion* XXVII, 167, et dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, 1821, 210-13. W—s.

JACQUET (PIERRE), né à Grenoble dans les dernières années du XVIIe siècle, se livra d'abord à l'étude du droit et fut reçu avocat au parlement de Paris; mais, sur la fin de sa vie, il embrassa l'état ecclésiastique et fut promu aux ordres sacrés. Il mourut dans sa ville natale en 1766. On a de lui: I. *Abrégé du commentaire de la coutume de Touraine*, etc., Auxerrre, 1761, 2 vol. in-4°. Des exemplaires de cet ouvrage sont intitulés: *Abrégé général du commentaire de toutes les coutumes et des autres lois municipales en usage dans les différentes provinces de France*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°; mais ce n'est qu'un changement de frontispice. II. *Traité des fiefs*, Paris, 1762, in-12. III. *Traité des justices de seigneurs et des devoirs en dépendant*, ibid., 1764, in-12. IV. *La clef du paradis*, ou *Prières chrétiennes, extraites des meilleurs livres d'église*, ibid., 1766, in-12.— JACQUET de Malzet (*Louis-Sébastien*), prêtre, né à Nancy en 1715, fut bibliothécaire du prince de Paar à Vienne en Autriche; obtint un canonicat au collège de Saint-Jean à Varsovie, et revint à Vienne où il fut nommé professeur d'histoire et de géographie à l'académie militaire de cette ville. Il mourut le 17 août 1800. On a de lui: I. *Cours de géographie*, Vienne, in-8°. II. *Eléments géographiques*, ou *Description abrégée de la surface du globe terrestre*, ibid., 1755, in-8°. III. *Eléments de l'histoire profane, ancienne et moderne*, ibid., 1755-56, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont anonymes. IV. *Le militaire citoyen*, ou *Emploi des hommes*, Vienne, 1759, in-8°; Paris, 1760, in-12. V. *Eléments de l'histoire ancienne*, Vienne, 1763, in-8°. VI. *Eléments de l'histoire d'Allemagne*, ibid, 1769-70, in-8°. VII. *Précis de l'électricité*, ou *Extrait expérimental et théorique des phénomènes électriques*, ibid., 1776, in-8°. VIII. *Lettre d'un abbé de Vienne à un de ses amis à Presbourg, sur l'électrophore perpétuel*, ibid., 1776, in-8° (anonyme). P—RT.

JACQUET (JEAN-CLAUDE), pamphlétaire obscur, qui ne peut être omis dans la *Biographie*, puisque son nom figure dans les mémoires du temps, était né vers 1730, à Lons-le-Saulnier. Fils et neveu de magistrats honorables, après avoir achevé ses études à l'université de Besançon, il exerça d'abord la profession d'avocat, puis acquit, en 1763, la charge de lieutenant particulier au bailliage de sa ville natale. Il avait épousé quelque temps auparavant la fille du greffier en chef du parlement de Dombes, qui lui avait apporté une dot considérable. Tout semblait lui promettre un sort heureux; mais il dissipa promptement sa fortune par ses prodigalités, et pour soutenir son luxe eut recours à des moyens que réprouvait la délicatesse.

Forcé de vendre sa charge, il laissa sa femme à Lons-le-Saulnier, et vint en 1772 à Paris, où il vécut d'abord des bénéfices qu'il faisait sur la vente des livres prohibés. Il parvint à se faire donner le titre d'inspecteur de la librairie étrangère, et prit alors d'un fief près de Salins, possédé par sa famille, le nom de *La Doye*. On lit dans les *Mémoires secrets* (XXII, 181) qu'en 1777 il s'offrit d'aller en Hollande arrêter le comte de Mirabeau; et qu'ayant gagné sa confiance, en se donnant pour un officier que des malheurs obligeaient de s'expatrier, il s'empara de sa personne et le ramena lui-même prisonnier au château de Vincennes. Mais on voit dans les *Lettres de Mirabeau à Sophie* que l'exempt de police chargé de son arrestation se nommait Brugnières. Si Jacquet y concourut, ce ne fut donc que comme agent subalterne. Plus tard il reçut du comte de Maurepas la mission d'aller en Angleterre à la recherche d'un *libelle* qui s'y imprimait contre la reine; et, sous prétexte d'en prévenir la circulation, il tira du ministère à plusieurs reprises des sommes assez fortes. Mais convaincu d'être lui-même l'auteur du libelle qu'il avait dénoncé, et de s'entendre avec Morande (*Voy.* ce nom, XXX, 69) pour tromper le ministère, il fut enfermé à la Bastille (déc. 1781). Les *Mémoires secrets* disent que, jugé par une commission secrète, Jacquet fut condamné à mort, mais que cette peine fut commuée en une prison perpétuelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis on n'en entendit plus parler. Jacquet peut être regardé comme un des auteurs ou collaborateurs des divers pamphlets anonymes publiés contre la cour de 1775 à 1780. Suivant Barbier il eut part à l'ouvrage intitulé: *Les Joueurs et M. Dussaulx*, 1781, in-8°, dirigé contre les maisons de jeux. W—s.

JACQUET (Louis), littérateur, né à Lyon le 6 mars 1732, fit ses études sous la direction des jésuites et fut admis dans l'institut à l'âge de dix-sept ans (1749), puis envoyé par ses supérieurs au collège de Dôle, où il enseigna successivement les humanités et la rhétorique. Il remporta un prix à l'académie de Besançon, en 1760, par un discours sur cette maxime : *La candeur et la franchise sont communément plus utiles dans le maniement des affaires que la ruse et la dissimulation.* L'année suivante il se mit sur les rangs, et ne fut pas moins heureux en traitant cette question : *Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison?* Cette fois il avait pour concurrent son compatriote et son ami le P. Philipon, connu depuis dans le monde sous le nom de La Madelaine (*Voy.* Philipon, XXXIV, 61). Le P. Jacquet qui s'était prononcé pour l'affirmative obtint le prix, et Philipon l'accessit. Les deux rivaux s'entendirent pour faire imprimer leurs discours qui parurent sous ce titre : *Le Pour et le Contre sur cette question proposée par l'académie de Besançon*, etc., Lyon, 1761, in-8°. Deux ans après, le P. Jacquet partagea le prix avec mademoiselle de Bermann (*Voy.* ce nom, LVIII, 49), pour un discours sur ce sujet : *Combien les mœurs donnent de prix aux talents!* (1). A la suppression des jésuites, le P. Jacquet revint à Lyon, où il fut nommé chancelier de l'église Saint-Jean, et s'étant fait re-

(1) L'académie de Besançon, ayant cette année (1763) deux prix d'éloquence, décerna le premier à l'abbé Bergier, si connu depuis par ses ouvrages en faveur de la religion, et partagea le second entre mademoiselle de Bermann et le P. Jacquet, qui témoigna le désir de n'être point nommé dans la séance (*Registr. de l'acad.*, II, séance du 24 août).

cevoir avocat il partagea son temps entre les travaux du cabinet et la culture de son esprit. Admis en 1766 à l'académie de Lyon, il y prononça le jour de sa réception un *discours* fort remarquable, dans lequel il examine l'influence des lettres sur les mœurs, et décide comme Rousseau qu'elle ne leur a pas été favorable. Il redescendit en 1769 dans la lice académique, et fut couronné à Marseille pour un discours sur cette question : *Les lois somptuaires conviennent-elles aux monarchies* (2) ? Jacquet prenait une part très-active aux travaux de l'académie de Lyon dont il était *l'un des membres les plus distingués* (3), et lui communiquait fréquemment le résultat de ses recherches archéologiques ou de ses excursions dans le domaine de la poésie. C'est lui qui fut chargé du rapport sur les concours auxquels l'abbé Raynal avait donné lieu, en faisant les fonds d'un prix qui devait être décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur l'influence de la découverte de l'Amérique (*Voy.* RAYNAL, XXXVII, 173). Ce *rapport*, que Delandine cite comme un modèle en ce genre, fut imprimé en 1791 (4). L'abbé Jacquet travaillait depuis plus de dix ans à un grand ouvrage dans lequel il se proposait de rechercher l'origine de la société, celle du langage, des arts, etc.; il en avait lu plusieurs fragments à ses confrères dont les suffrages l'encourageaient à poursuivre la tâche difficile qu'il s'était imposée. La révolution l'obligea d'interrompre ses paisibles études ; forcé bientôt de chercher un asile contre la tyrannie dans le voisinage de Lyon, il y mourut en 1794. Outre les divers morceaux déjà cités, on a de lui : *Parallèle des tragiques grecs et français*, Lyon, 1760, in-12. On conservait à la bibliothèque de cette ville (*cat. des manuscrits*, n° 1490), sept discours de l'abbé Jacquet sur la perfectibilité de l'homme, sur les mœurs, sur l'état de nature, etc., qui devaient être autant de parties ou de chapitres de son grand ouvrage dont l'autographe est probablement perdu. Ces divers écrits offrent, suivant Delandine, soit par le fond des idées, soit par les formes du style, comme un reflet des ouvrages de Rousseau dont il était un admirateur passionné. M. Quérard en attribuant dans la *France littéraire*, à l'abbé Jacquet, une part à la brochure intitulée : *Les Joueurs et M. Dussaulx*, l'a confondu avec un agent subalterne de la police, son homonyme (*Voy.* l'art. précédent). W—s.

JACQUET (EUGÈNE-VINCENT-STANISLAS), orientaliste belge, naquit le 10 mai 1811 à Bruxelles. Ses parents, mieux partagés de sentiments honorables que des biens de la fortune, l'ayant amené dès l'âge de deux ans à Paris, avaient tâché d'assurer son avenir en lui procurant l'instruction que le développement précoce de son intelligence paraissait exiger. Au collège Louis-le-Grand, il obtint des succès et en sortit avec une connaissance suffisante des langues anciennes. Bientôt il entreprit l'étude des langues orientales ; et ce fut avec une ardeur qui ne se ralentit pas un seul instant qu'il suivit les leçons d'Abel Rémusat pour le chinois, celles de Chézy, et plus tard de M. Eugène Burnouf, pour le sanscrit ; celles de Sylvestre de Sacy pour l'arabe et le persan ; celles de M. Amédée Jaubert pour le turc. Dès l'année 1829 il devint membre de la société asiatique, et ne tarda pas à

(2) Ce discours est imprimé dans le *Recueil* de l'académie de Marseille pour l'année 1770.

(3) C'est ainsi que le qualifie Delandine (*Catalog. des manusc. de la biblioth. de Lyon*, III, 469).

(4) Sous ce titre : *Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu à l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, pour le prix offert par l'abbé Raynal, sur la découverte de l'Amérique*, Lyon, Bruyset, 1791, in-8°.

lire dans les séances de cette compagnie, et à insérer dans son journal, des mémoires et des dissertations qui attestaient des recherches persévérantes et une sagacité remarquable. Il embrassa aussi dans ses investigations le malais et les idiomes des peuples de l'ancien monde les plus reculés vers l'orient; il portait en même temps son attention sur la géographie et l'histoire des nations. Plusieurs savants, frappés de l'importance des travaux d'un homme, si jeune encore, lui manifestèrent leur estime et correspondirent avec lui. Les deux langues les plus célèbres de l'Asie orientale, le sanscrit et le chinois, avaient spécialement fixé son attention; mais, depuis 1833 surtout, il avait concentré presque tous ses efforts sur le sanscrit; il le lisait avec la plus grande facilité, et l'avait suivi dans les dialectes qui en dérivent. Il était déjà préparé pour l'interprétation des monuments épigraphiques que la société asiatique de Calcutta met chaque jour en lumière. Il avait entrepris de publier un recueil d'inscriptions indiennes, et ce projet, pour l'exécution duquel il n'avait trouvé d'encouragements que hors de France, l'avait conduit à des études très-profondes sur la paléographie sanscrite qu'il possédait peut-être à un plus haut degré qu'aucun autre philologue du continent. Il connaissait à fond les inscriptions précédemment traduites dans divers recueils publiés en Angleterre et dans les Indes, et avait commencé l'examen de plusieurs monuments du même genre, encore inédits, dont il devait la communication à la libéralité des savants de Calcutta; car, de tous les pays où les lettres orientales sont cultivées, il recevait des témoignages de l'intérêt qu'il inspirait. La douceur de son caractère, relevée par une délicatesse d'esprit que ne déparait pas un peu de malice sans malveillance, lui avait acquis l'amitié de toutes les personnes qui le connaissaient; sa courtoisie, sa conduite exemplaire lui méritaient les égards de quiconque avait des rapports avec lui. Mais tous ces avantages ne le rendaient pas plus heureux. Il avait commencé et poursuivi ses études avec un dévouement complet à la science; les difficultés de sa position ne le rebutaient pas: pour sortir de l'état de gêne où il se trouvait, il consacrait à un travail opiniâtre les heures qu'il aurait dû laisser au sommeil. Vainement ses amis le recommandèrent à la bienveillance des hommes qui disposaient des grâces et de ceux qui pouvaient attirer sur lui l'attention des grands. Le résultat naturel de cet excès d'application se manifesta: Jacquet, qui avait la poitrine faible, commença dès 1837 à dépérir d'une manière sensible; sa pâleur, son amaigrissement signalèrent le délabrement de sa santé. Néanmoins sa gaîté ne l'abandonnait pas. Nous le vîmes, au milieu de juin 1838, étendu sur son lit de douleur, et cependant calme et enjoué; il parla très-spirituellement des affaires, de la littérature; et, quand nous nous retirâmes, il promit que nous aurions sa visite aussitôt que ses forces lui permettraient de quitter la chambre. Nous sortîmes le cœur navré, car tout indiquait qu'il ne guérirait pas. Il mourut le 7 juillet. Quelques amis accompagnèrent son convoi. Presque tous ses écrits sont contenus dans le *Nouveau journal asiatique*: I. *Note sur la littérature du Nipal*, tom. IV. II. *Notice sur les accouchements au Japon.* III. *Observations grammaticales sur un specimen du dialecte abyssin du Tigre*, tom. V. IV. *Le livre du grant-caan.* V. *Notice sur la collection des manuscrits palis et singhalais de Copenhague, traduite du danois*, t. VI. VI. *Légende d'Éson selon le chin-sian-thoung-kian,*

VII. *Notice sur quelques relations diplomatiques des mongols de Chine avec les papes d'Avignon*, t. VII. VIII. *Mélanges malais, javanais et polynésiens* (continués dans le tom. IX, X et XI). IX. *Notice sur une médaille mongole de Ghazan-Khan, traduite de l'allemand.* X. *Étymologie du nom de Ziagatara que les Japonnais donnent à l'Europe.* XI. *Extrait d'un manuscrit inédit intitulé Religion des Malabars* (continué dans plusieurs volumes suivants). XII. *Description des îles Trapo et Traponée*, tom. VIII. XIII. *Origine de l'un des noms sous lesquels l'empire romain a été connu à la Chine.* XIV. *Notice sur la secte du thsing tchhâ ou du thé pur*, t. IX. XV. *Impression et distribution de bons livres à la Chine*, t. IX. XVI. *Notice sur les Orang Âboung*, t. XII. XVII. *Conjectures sur l'origine de la dénomination de l'Afrique*, tom. XIII. XVIII. *Raison alléguée par les mahométans pour rejeter l'Évangile*, t. XIV. XIX. *Mode d'expression symbolique des nombres employés par les Indiens, les Tibétains et les Javanais*, t. XVI. XX. *Notice de la collection des médailles bactriennes et indo-scytiques rapportées par le général Allard.* XXI. *Notice sur les découvertes archéologiques faites par M. Honigberger dans l'Afghanistan* (continuée dans les volumes suivants), t. 1er de la 3e série. XXII. *Examen de la traduction du Fo-koué-ki.* XXIII. *Conjectures sur les marches d'Alexandre dans la Bactriane, par le général Court.* XXIV. *Examen critique de l'ouvrage intitulé :* Die Altpersischen Keilingschriften von Persepolis, von Chr. Lassen. Ces trois articles, qu'on lit dans les tom. II, IV, V et VI, sont restés incomplets. XXV. *Légende de l'esprit du foyer*, traduite du chinois et publiée dans un journal belge. M. E. Burnouf a inséré dans le tom. VI du *Journal asiatique* une courte notice sur Jacquet. Elle nous a été utile pour la rédaction de cet article. Il dit avec vérité que ce jeune homme mourut au milieu des médailles que M. Meifredy lui avait apportées de la part du général Court; les remarques dont il accompagnait le mémoire de ce général l'occupaient encore à ses derniers moments. E—s.

JACQUINOT *de Pampelune* (Claude-François-Joseph-Catherine), né à Dijon en 1771, mourut à Paris en 1835. Procureur-général depuis 1826 jusqu'en 1830, il fut avec Bellart et Marchangy, MM. de Vatimesnil et de Broé, la personnification de l'autorité judiciaire qui eut tant de luttes à soutenir dans cet intervalle. Ainsi, après avoir été l'organe du ministère public dans la conspiration du 19 août 1821, il poursuivit la *Quotidienne* en 1824, et fut accusé en 1831 d'avoir montré de la partialité pour la *Gazette*, aux derniers jours du règne de Charles X. Ce même homme mérita pourtant que le bâtonnier de son ordre, en 1835, fît sur sa tombe cet éloge, qu'il n'avait pas eu d'ennemis. Mort simple avocat, après avoir été vingt ans magistrat et député, Jacquinot de Pampelune avait commencé par cette même profession d'avocat. Il l'exerça dans sa ville natale de 1790 à 1811. Accueilli par ses anciens, les Bouchard, les Lacoste, les Morisot, les Ligeret de Beauvais, qui tenaient le premier rang, il prit bientôt une place honorable et devint l'émule des trois premiers, qui formaient alors l'élite des avocats plaidants. Son père avait été aussi un avocat éminent du barreau de Dijon, où il était professeur de droit (1).

(1) Il est auteur du *Comes juridicus*, 1 vol. in-8°.

Pendant la terreur, Jacquinot défendit, avec talent et courage, des victimes de la violence révolutionnaire, entre autres les membres de l'ancien parlement de Dijon, au nombre desquels était le président Richard. L'honorable carrière qu'il allait parcourir dans la magistrature eut son commencement sous l'empire. Il fut nommé avocat-général en 1811, à Dijon même, puis procureur-général à La Haye (2). Les désastres de 1813 le rappelèrent en France. Il ne remplit aucune fonction publique pendant la première année de la restauration ni pendant les cent-jours, bien qu'il eût été nommé procureur-général impérial à Colmar. Au second retour des Bourbons, il fut appelé au poste de procureur du roi du tribunal de la Seine, et le titre de maître des requêtes en service extraordinaire accompagna cette nomination. L'année suivante il alla présider le collège électoral de l'Yonne, fut porté à la députation, et à chaque nouvelle législature il remplit les mêmes fonctions et obtint le même honneur jusqu'au-delà de 1830. Lors de l'installation de la cour prévôtale à Paris, en janvier 1816, Jacquinot de Pampelune justifia ainsi la création de ce tribunal exceptionnel : « La publicité des débats, dit-il, la « liberté et le respect dus à la défense « des accusés, la moralité des juges « nommés par le roi, offriront une triple garantie aux accusés. La cour « prévôtale était nécessaire dans une « grande cité où le méchant cherche « un associé à ses projets criminels, « ou un refuge quand il les a exécu- « tés. » A la chambre des députés, Jacquinot se posa comme jurisconsulte : aucune discussion importante n'avait lieu qu'il n'y prît part, aucune session ne s'écoula sans qu'il fût nommé membre des commissions chargées de l'examen des plus graves projets de loi. Il ne se lançait point dans les luttes brillantes de la tribune, mais on trouvait toujours chez lui, dans la préparation des lois, le secours d'une vaste expérience des affaires et d'une facilité de travail extrêmement remarquable. Les lois sur la presse étaient surtout son domaine ; c'est là qu'il cherchait à pourvoir l'ordre social de tous les moyens de préservation dont il connaissait mieux que personne la juste portée. Dès la session de 1816, il parla avec force dans la discussion sur les journaux. « Si les livres, dit-il, ont « leurs destinées, les journaux ont « aussi la leur, et elle est bien diffé- « rente. Un livre est-il utile, sa pu- « blicité augmente à mesure que sa « réputation s'étend : ne présente-t-il « qu'une production réprouvée par la « morale et par le goût, l'opinion en « fait une prompte justice ; est-il dan- « gereux, incendiaire, il est arrêté et « les auteurs poursuivis. Il n'en est « pas ainsi des journaux : le mal qu'ils « peuvent produire est aussi prompt « qu'infaillible ; en peu d'instants, le « journal à peine sorti de la presse « est connu dans le palais des grands, « comme dans le réduit des pauvres. » En 1817, Jacquinot fut nommé maître des requêtes en service ordinaire. En 1818, il fit partie de la commission du projet de loi ayant pour objet d'organiser la défense de la France. La proposition relative à la puissance

(2) L'introduction de la législation française exigea alors un travail immense. Les peines de détention prononcées d'après les lois de ces provinces réunies étaient d'une excessive durée ; mais des commissions en provoquaient la modération d'année à autre, en ayant égard à la conduite des condamnés. Les changements qui survinrent dans l'administration rendirent nécessaire la révision de toutes les condamnations alors subies. Cette grande mission fut abandonnée à la sagesse et à la conscience du procureur-général. Il la remplit dignement, et pendant long-temps on a vu à la chancellerie, dans le cabinet du garde-des-sceaux, la réunion de ces actes de révision regardés comme un des monuments judiciaires qui honorent la France. G—R—D.

paternelle lui revenait également de droit, dans la même session de 1818, comme jurisconsulte et comme chef de parquet. On le retrouve, en 1819, membre de la commission du projet de loi sur la presse; ce qui est digne de remarque, car les temps de 1819 étaient fort différents de ceux de 1816; mais les collègues de Jacquinot connaissaient sa modération et ne voulaient pas se priver de ses lumières. La commission du projet sur la réforme du jury le compta parmi ses membres dans cette session de 1819. Le zélé magistrat figura, la même année, parmi les signataires des statuts de la société pour l'amélioration des prisons (3). En 1820, les luttes recommencent sur la question de la liberté individuelle, sur la censure des journaux et écrits périodiques, et il y prend la part la plus vive. Dans la discussion, le magistrat, le savant légiste se montre, la passion jamais. L'orateur laisse de côté la question politique même, pour ne voir que les règles d'éternelle morale. Il fut nommé conseiller d'état en service ordinaire en 1821; on a vu qu'il avait passé successivement par tous les grades; on l'attacha au comité de législation en 1822. Dans le courant de la session de cette année, il parut à la tribune pour discuter de nouveau la loi sur les délits de la presse. Un membre de la chambre, dans cette discussion, allégua qu'à l'occasion des troubles du mois de juin 1820, des tribunaux avaient refusé de faire droit aux plaintes des députés qui avaient été outragés, maltraités, on allait jusqu'à dire assassinés, en sortant du lieu de leur séance. M. de Girardin affirmait positivement qu'un individu qu'on avait pris pour Manuel avait reçu trois coups de poignard, que le fait avait été constaté judiciairement; Jacquinot, défenseur-né du tribunal dont il était membre, répondit qu'il adjurait ses collègues de la chambre qui avaient été insultés de dire s'ils n'avaient pas été entendus par la justice et requis de former leurs plaintes, s'il en existait de fondées. Il n'appartenait pas au pouvoir législatif, ajoutait l'orateur, de critiquer un jugement émané d'un tribunal. C'était là un épisode de la discussion. Dans la discussion même, Jacquinot demandait que tous les corps constitués fussent protégés contre les agressions de la presse, ainsi que les membres des deux chambres et les tribunaux; et il voulait que cette dénomination de corps constitués s'étendît jusqu'aux conseils de l'ordre des avocats, comme étant, eux aussi, revêtus d'un pouvoir public, c'est-à-dire reconnu par la loi: rien n'était moins offensif. Il n'en fallut pas davantage cependant pour éveiller la susceptibilité inquiète et soupçonneuse de la gauche d'alors. Le général Foy cria aux corporations que l'on tendait à rétablir; et en cela il fut secondé par Manuel et B. Constant. Manuel déclarait pour sa part qu'il ne reconnaissait de corps constitués que les ministres, parce que seuls ils étaient responsables; doctrine plus exagérée et moins admissible que le système de l'orateur qu'il combattait. Manuel faisait planer au-dessus de la tribune le spectre menaçant du pouvoir absolu. Dans la discussion du même projet de loi, Jacquinot de Pampelune soutint que l'article de la charte qui permettait la libre manifestation des opinions ne pouvait s'entendre de la publication des gravures, des dessins, des caricatures; que ce n'était pas là un moyen de manifester une opinion. La loi de 1819, à la vérité, avait permis la publication préalable après le dépôt de cinq exemplaires, mais il en était ré-

(3) Il avait créé le *petit parquet*, institution tendant à faire interroger dans les vingt-quatre heures toute personne arrêtée. G—R—D.

sulté de grands abus. On pouvait se rappeler les caricatures ignobles qui avaient outragé les mœurs, la majesté royale et tout ce qui devait être un objet de respect. Daunou demanda que les expositions n'eussent point lieu *publiquement;* cet amendement fut rejeté et l'article adopté dans son entier. Nous en resterions là de cette discussion, si un mot, prononcé par Benjamin Constant, ne se rattachait à des débats parlementaires bien célèbres dans ces derniers temps ; il s'agissait de régler le mode de défense des accusés cités devant la chambre élective : la question était de savoir si la chambre serait maîtresse d'accorder ou de refuser un défenseur à l'accusé, suivant les circonstances. Aux raisonnements de Jacquinot de Pampelune, Benjamin Constant opposait, avec quelque raison, que c'était bien assez de distraire un citoyen de ses juges naturels, sans laisser encore ses juges d'exception, maîtres de lui enlever le droit qui appartient à tout prévenu : celui de se choisir un défenseur ; et il ajoutait avec indignation : « Cela seul « suffirait pour faire condamner la « route dans laquelle nous entrons, « l'*horrible route de l'omnipotence* « *parlementaire.* » Ainsi l'omnipotence parlementaire, proclamée en principe depuis, par la majorité de la coalition victorieuse de 1838, était rejetée comme un objet d'exécration par l'opposition impuissante de 1822 : « Je vous dirai, continuait Ben- « jamin Constant, comme un orateur « célèbre, je suis impatient de dé- « pouiller la portion de tyrannie « dont vous voulez m'investir. » De son côté, le général Foy rappelait « *l'exécrable* loi du 22 prairial an « 2, qui disait dans un de ses arti- « cles : la loi refuse des défenseurs « aux accusés ; ils en trouveront parmi « les jurés patriotes. » En 1825, Jacquinot proposa, à la loi d'indemnité des émigrés, plusieurs amendements et un article additionnel. Par deux ordonnances (12 juillet 1826) il fut nommé procureur-général près la cour royale de Paris, et promu aux mêmes fonctions près la cour des pairs. En 1826, il fut présenté comme candidat à la vice-présidence de la chambre, et obtint un grand nombre de suffrages. Il fut chargé de porter la parole à la chambre des pairs dans la discussion du projet de loi sur les délits commis dans les échelles du Levant, et fit partie, à la chambre des députés, de la commission du projet sur les substitutions. Son rôle ne fut pas moins actif dans la session de 1827, où les lois sur la presse furent de nouveau mises en question. En 1828, la discussion s'engagea encore sur cet inépuisable sujet, et il fut nommé membre de la commission d'examen du nouveau projet de loi qu'il défendit toutefois avec une sage mesure. D'après le projet, tous les écrits périodiques paraissant plus d'une fois par mois étaient soumis au cautionnement. Jacquinot de Pampelune pensa qu'on pouvait en dispenser les journaux scientifiques et littéraires qui ne paraîtraient pas plus d'une fois la semaine. Dans la même discussion, il posait comme règle, en matière de délit de la presse, que le délit n'était imputable qu'à l'éditeur qui publiait ; que l'auteur ne devait être considéré que comme complice, ayant pu composer l'écrit incriminé sans intention de publicité. Envisageant la même question sous un autre point de vue, il admettait que des cas pouvaient se présenter où l'éditeur aurait agi sans intention criminelle. La discussion devint fort curieuse par les regrets manifestés à cette époque de 1828, au sujet du ministère Villèle. « Il y a six mois, un an, dit un des orateurs, les journaux répétaient unanimement : Otez-nous M. de Villèle,

nous allons entrer dans une ère de joie et de bonheur; et l'on parlait avec un tel accent de conviction que moi-même, comme le loup de la fable, je me forgeais une félicité qui me faisait pleurer de tendresse; eh bien! ce ministère est tombé, et les journaux continuent de se plaindre.» En 1829, nous retrouvons Jacquinot de Pampelune dans les débats législatifs, tant de la chambre élective que de la pairie où il se présentait encore en qualité de commissaire du roi, à l'occasion de deux projets, l'un sur les crimes et délits de l'armée, l'autre sur la contrainte par corps. Il y soutenait la lutte contre MM. Decazes et de Broglie. Puis il revenait à la chambre des députés prendre part à la discussion concernant l'organisation des tribunaux militaires. A la fin de la même session, il fut nommé membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'institution des juges et conseillers auditeurs. Il s'agissait de les supprimer en 1829, et l'on parle en 1840 de les rétablir. Mais il restait pour Jacquinot de Pampelune à subir une épreuve plus décisive que toutes les autres, la révolution de 1830. Lorsqu'il avait traversé celle de 1789, quarante ans auparavant, il agissait dans la liberté de sa profession d'avocat : la révolution nouvelle le trouvait dans la plus difficile position de la magistrature. Sa conduite nous donnera la clé du caractère de l'homme politique, des sentiments intimes de l'homme privé. Ceux que les révolutions renversent comme ceux à qui elles profitent, ceux que le pouvoir élève comme ceux qu'il abandonne, se montrent à peu près invariablement le lendemain de leur changement de position le contre-pied de ce qu'on les a vus la veille. Les mêmes qui ne trouvaient jamais assez de liberté pour eux, et à qui semblait toujours trop forte la part de l'autorité, parlent et agissent alors en vertu de sentiments contraires, et réciproquement. Les absolutistes du 25 juillet 1830, d'après cette règle, sont devenus des ultra-libéraux au mois de septembre suivant. Cette règle ne fut pas à l'usage de Jacquinot de Pampelune; de l'autre côté de la révolution, il y eut pour lui les mêmes principes à défendre, la même patrie à servir. Il garda le poste qu'il occupait dans la magistrature jusqu'au 3 août 1830, et suivit la même ligne qu'auparavant à la chambre des députés où il avait été réélu en juin. Dans la discussion de la loi sur les *crieurs publics*, le parti de l'opposition ne manquait pas d'étendre la puissance du jury, de substituer l'omnipotence mobile et passionnée du tribunal éphémère à l'impassibilité du juge inamovible. Jacquinot de Pampelune demandait au contraire que la loi attribuât aux tribunaux et aux cours, à l'exclusion du jury, le droit d'apprécier s'il existe des circonstances atténuantes. En 1831, l'homme de gouvernement se prononçait en termes explicites, le député déclarait « que « son vote était assuré à toute mesure « ayant pour but le maintien de la di« gnité de la France au dehors, de « l'ordre et de l'exécution des lois au « dedans.» Le caractère d'ancien procureur-général le constituait cependant en état de suspicion auprès de ceux qu'on appelait alors le parti du *mouvement*. La gauche, qui l'aurait cru? approuvait les visites domiciliaires, même dans leurs excès, et elle interrompait Jacquinot de Pampelune quand il demandait des restrictions à cette mesure. On en vint un jour à lui reprocher sa partialité pour la *Gazette de France*, mise en accusation pour un délit de la presse, dans les premiers mois de 1830. Une telle inculpation était grave, car elle impliquait une complicité quelconque du magistrat

dans la direction politique, par laquelle la restauration s'était perdue : aussi s'en défend-il par la voie même du *Moniteur*. Si M. de Genoude n'avait pas subi sa condamnation, c'est que le condamné s'était pourvu en cassation. Or, il n'avait été statué par la cour sur son pourvoi que le 19 août 1830. « Le 3 août, écrit Jacquinot de Pampelune, j'avais cessé mes fonctions, « j'étais remplacé.» En 1832, il essuya pour la première fois un échec aux élections de l'Yonne ; c'est le seul, car il fut réélu en 1834. Il ne lui arriva pas à son retour à la chambre, comme à d'autres députés, d'être éclipsés ou de s'éclipser tout-à-fait, parce que leur temps est passé ; la mission d'un savant législateur n'est pas soumise aux oscillations de la faveur publique, elle dure autant que sa vie : aussi y reprit-il son ancienne place. La dernière fois qu'il y parut, ce fut dans la session de 1835, pour proposer un amendement au projet de loi sur la responsabilité des ministres. La mort le surprit dans le cours de cette session. Il avait eu la douleur de voir tous ses enfants tomber successivement autour de lui. Marié à la fille du marquis de Genouilly de Pampelune (4), écuyer commandant des écuries de la reine Marie-Antoinette, une ordonnance de Louis XVIII lui avait permis de joindre à son nom celui de sa femme. Repoussé de la magistrature, Jacquinot de Pampelune avait cherché un refuge au barreau, d'où il était sorti vingt ans auparavant. Ce fut un avocat qui déposa sur la tête du jurisconsulte la couronne méritée par une vie si honorablement remplie. Un questeur de la chambre des députés acquitta la dette de ses collègues. Les deux voix qui se firent entendre s'unirent pour proclamer la modération du caractère de l'homme politique et du magistrat. « C'est dans notre or- « dre, dit avec orgueil M. Philippe « Dupin, qu'il a commencé sa carrière « avec succès et avec éclat ; c'est dans « notre ordre qu'il l'a terminée avec « honneur et dignité. La révolution ne « lui ôta que ses places ; l'estime pu- « blique et ses vertus d'homme lui « restèrent.» L'orateur, non suspect, qui portait la parole, n'eut rien à ajouter après lui avoir décerné ce magnifique éloge : « Que nul ne l'avait soup- « çonné d'ajouter aux rigueurs de ses « fonctions l'aigreur du caractère ou « le ferment d'un sentiment haineux.» M. Philippe Dupin racontait qu'il avait été témoin des travaux opiniâtres de celui que regrettaient le barreau et le parlement, dans le cours de la session de 1831, à l'occasion de la nouvelle loi sur la contrainte par corps ; il qualifiait cette loi d'une des meilleures qu'on ait faites, et la disait empreinte de cette philantropie véritable, de ce progrès utile qui servent la liberté sans troubler le pays. M. D—Y.

JACQUOT (Blaise). *Voy.* Jaquot, XXI, 405.

JÆCK (Michel), jurisconsulte allemand, né en 1783 à Bamberg, exerça d'abord l'état d'avocat auprès du tribunal royal de sa ville natale, puis, en 1808, au tribunal d'appel du cercle du Haut-Mein. Dix ans après, il fut nommé assesseur au tribunal d'appel de Bamberg, et enfin, en 1829, à celui d'Anspach, où il était à peine depuis un an, lorsqu'une aliénation mentale le força de quitter ce poste. Il mourut dans une maison de santé à Sonnenstein, près Pirna en Saxe, le 25 janvier 1833. Les rapports qu'il fit comme assesseur furent remarqués à cause de l'érudition judiciaire qui y est répandue. Outre une *Théorie de la*

(4) Cette femme distinguée le vit lorsqu'il plaidait pour le malheureux président Richard ; charmée et entraînée par son éloquence pathétique, elle lui voua dès-lors un tendre attachement. G—A—P.

sphère, qu'il publia en 1803 avant de prendre ses degrés de docteur à l'université, on lui doit un grand nombre de brochures sur la jurisprudence et l'administration publique, ainsi qu'une *Statistique du royaume de Bavière sous le rapport des lois civiles*, 1828-1829. — JAECK (*Charles*), graveur célèbre, né à Ludwigsbourg dans le Wurtemberg en 1763, mourut à Berlin en 1809, après s'être distingué par la gravure d'excellentes cartes géographiques. D—G.

JÆNISCH (GODEFROI-JACQUES), médecin de Hambourg, naquit en cette ville le 17 octobre 1751. Élevé avec soin par un père qui exerçait l'art de guérir de la manière la plus honorable, et destiné dès ses plus jeunes ans à une carrière dont toutes les circonstances se réunissaient pour aplanir les difficultés, il fit ses études médicales à Gœttingue. Vogel, Erxleben, Murray, Wrisberg, Richter, Osiander et Baldinger brillaient alors dans cette université célèbre. Il profita habilement des leçons de ces grands maîtres, et, après avoir terminé toutes ses classes, prit le grade de docteur. Sa thèse de réception roulait sur un sujet de la plus haute importance, mais qu'il n'était pas donné à un débutant d'approfondir et d'envisager sous tous les rapports qui le lient d'une manière si intime avec les grandes questions de l'économie politique. Elle a pour titre: *Dissertatio sistens phthiseos ex ulcere curationes antiquas*, Gœttingue, 1775, in-4°. Jænisch revint alors dans sa ville natale, où il se fit une clientèle fort étendue. Nommé médecin de l'hôpital des pauvres, il rédigea, de concert avec ses collègues, un tableau des médicaments usités dans cet établissement, sous le titre de *Pharmacopœa pauperum, in usum instituti clinici Hamburgensis*, Hambourg, 1781, in-8°; réimprimé en 1785. Aucun autre écrit n'est sorti de sa plume. Les occupations incessantes de la pratique ne lui permirent pas de communiquer au public les observations qu'il dut réunir pendant cinquante-cinq ans d'une vie passée dans la contemplation des misères humaines. Il succomba le 18 nov. 1830, regretté de ses compatriotes, dont il avait la confiance et l'affection. J—D—N.

JAGELLON. *Voy.* ALEXANDRE JAGELLON, I, 531.

JAGOT (GRÉGOIRE-MARIE), conventionnel, né dans le Bugey en 1751, était, avant 1789, un avocat obscur de la petite ville de Nantua. S'étant montré fort chaud partisan de la révolution, il fut nommé, en 1791, l'un des députés du département de l'Ain à l'assemblée législative, où il se fit peu remarquer. Il n'y prit qu'une seule fois la parole dans la séance du 4 février 1792, à l'occasion d'un rapport de Gorguerau qui avait blâmé, avec quelque raison, l'usage abusif que l'on faisait du droit de pétition. Jagot prétendit que ce rapport n'était qu'une *diatribe contre le peuple*, ce qui lui valut de très-vifs applaudissements de la part des tribunes. Nommé par le même département député à la Convention nationale, il fut un des commissaires que cette assemblée envoya dans le Mont-Blanc peu de jours avant le procès de Louis XVI, et il signa en cette qualité la fameuse lettre datée de Chambéry le 14 janvier 1793 (*Voy.* GRÉGOIRE, LXVI, 70). Revenu à la Convention, il continua de s'y montrer parmi les plus ardents révolutionnaires et fut nommé secrétaire, puis membre du comité de sûreté générale. Lié particulièrement avec Amar, il prit comme lui une part très-active à toutes les arrestations, à toutes les proscriptions de cette horrible époque; mais il eut toujours grand soin de s'effacer et de se tenir caché dans les cir-

constances critiques. Ce fut pour ce caractère de faiblesse que Merlino, député du même département, le dénonça à la tribune quelques jours après la chute de Robespierre. « ....Je se- « rais coupable, dit-il, si je vous tai- « sais une lâcheté d'autant plus con- « damnable qu'elle vient d'un homme « qui est chargé de fonctions impor- « tantes. Je vous dénonce Jagot qui, « dans toutes les circonstances péril- « leuses de la législature et de la Con- « vention, a eu le soin de se cacher...» Il avait tenu la même conduite dans la nuit du 9 au 10 thermidor, quoiqu'il fût du comité de sûreté générale. « Je dois ajouter, dit encore Merlino, « que dans ce moment mon départe- « ment gémit sous l'oppression la plus « tyrannique des hébertistes et des ro- « bespierriens soutenus par Jagot..., « Je demande qu'il soit remplacé au « comité de sûreté générale..... » Cette dernière partie de la motion de Merlino fut à l'instant décrétée, et l'on expulsa Jagot du comité de sûreté générale en même temps que David et Lavicomterie. Plus tard on produisit contre lui une lettre par laquelle il reprochait à un comité révolutionnaire de ne pas indiquer la fortune des personnes qu'il faisait arrêter comme suspectes; et il fut décrété d'arrestation sur l'accusation de Gouly, qui prétendit qu'étant chargé de la correspondance au comité de sûreté générale, Jagot avait soustrait des papiers à la charge de quelques *scélérats* du département de l'Ain qu'il protégeait. Amnistié par la loi de brumaire an IV, il n'osa point retourner dans son département, et il dénatura sa fortune pour aller s'établir à Toul, dans la Meurthe, où il est mort en janvier 1838, sans avoir été exilé en 1816, son vote dans le procès de Louis XVI ayant été considéré tel que celui de Grégoire. M—D j.

JAHN (Frédéric), médecin allemand, né à Meiningen en 1766, prit le grade de docteur à Iéna en 1787, devint ensuite médecin de la cour du duc de Saxe-Meiningen et médecin des eaux de Liebenstein. Il mourut le 19 décembre 1813. Ses ouvrages sont : I. *Dissertatio inauguralis medica de utero retroverso*, Iéna, 1787. C'est la thèse de l'auteur pour le doctorat. Elle a été réimprimée dans le *Delectus opusculorum* de Frank, t. VI, p. 133. II. *Essai d'un Manuel de médecine populaire*, Iéna, 1790, in-8°. (en allemand). III. *Choix des médicaments les plus salutaires*, ou *Matière médicale pratique* (allemand), Erfurt, 1797-1800, 2 vol. in-8°; bon ouvrage, utile pour un praticien. Après une introduction qui contient les généralités de la matière médicale, l'auteur traite de tous les médicaments par ordre alphabétique. Il a paru en 1807 une deuxième édition de cet ouvrage qui est fort estimé en Allemagne. On est étonné qu'il n'ait pas été traduit en français, ni en aucune autre langue, que nous sachions. Une troisième édition a paru en 1814; enfin, en 1818, le docteur H.-A. Erhard en a publié une quatrième, corrigée et augmentée par lui, en 2 vol. in-8°. IV. *Essai sur le système de Brown* (allemand), Iéna, 1799, in-8°. V. *Essai sur la coqueluche* (allem.), Rudolstadt, 1805, in-8°. VI. *Nouveau système des maladies des enfants d'après les principes de Brown et l'expérience* (allem.), Rudolstadt, 1803, in-8°; une troisième édition a paru en 1819. VII. *Clinique des maladies chroniques*, Erfurth, 1814-1821, 4 vol. in-8° (allem.). Cet ouvrage a été continué, depuis le second volume, par le docteur H.-A. Erhard. On trouve encore plusieurs articles de Jahn dans différents journaux de médecine allemands. G—T—R.

JAKOB (Louis-Henri de), l'un des principaux philosophes allemands de l'école de Kant, naquit le 26 février 1759 à Wettin, petite ville du duché de Magdebourg. Son père, pauvre passementier ruiné, alla se fixer à Mersebourg, alors au pouvoir de l'électeur de Saxe. Sa détresse, qui dura long-temps, l'aurait amené à mettre son fils en apprentissage si celui-ci n'eût montré un goût très-vif pour l'étude. Il le laissa donc aller d'abord à l'école gratuite du chapitre de Mersebourg. De là, le jeune Louis-Henri se rendit au gymnase luthérien de Halle (1773), déjà guidé par une de ces fortes résolutions auxquelles il dut ses succès, et du reste comptant plus sur la Providence ou sur sa propre énergie que sur sa bourse à-peu-près vide, et sur les secours de son père, las de l'entretenir à ne rien faire. Heureusement il avait un peu de voix, et ces habitudes musicales communes à tous les Allemands : il se mit pour vivre au nombre de ces étudiants choristes qui, dans les villes d'Allemagne, vont chantant et quêtant devant les maisons et les églises. Il lui revenait ainsi de sept à huit ou neuf groschen par semaine, avec lesquels il s'achetait du pain et des livres, formant du reste un contraste parfait avec ses nomades amis et déployant autant d'ardeur pour l'étude, autant de constance et de régularité, qu'ils trouvaient de charmes, eux, à la vie décousue, vagabonde et licencieuse : un de ses professeurs, Jani (*Voy.* ce nom, ci-après), remarqua sa bonne conduite et apporta quelque soulagement à son sort. Ayant ainsi atteint dix-huit ans et la fin de ses études de collège, Jakob, possesseur d'une somme de six thalers, ne balança point à suivre les cours des facultés (1777). Il lui fallait du courage. Un an encore il vécut au jour le jour et d'expédients. Enfin des leçons particulières et une place au séminaire le mirent au-dessus des premiers besoins. On croyait qu'il se vouerait à la carrière pastorale, et la théologie sembla d'abord son étude de prédilection; mais insensiblement la philologie, l'érudition profonde, balancèrent les attraits de la théologie, et outre les leçons de Semler et de Nœsselt, ses professeurs de critique biblique et de dogme, il allait entendre celles de Schütz sur la philosophie et celles de Trapp sur l'histoire de l'éducation, visant à se rendre également apte au professorat et au ministère évangélique, et disposé à s'accommoder d'un poste dans l'une et l'autre carrière. Nœsselt l'honorait de son amitié; mais c'est Semler qui exerça sur lui la plus grande influence, ou plutôt c'est avec le génie de Semler que le sien sympathisait le mieux : c'est à l'école de celui-ci et sous ses auspices que se développèrent en lui cette indépendance d'esprit, cet amour du vrai, du positif, du précis, cette antipathie pour le mysticisme, pour les solutions hasardeuses qui furent comme le cachet de son enseignement et de ses ouvrages. En 1780, il débuta dans la carrière scholastique en remplissant par intérim, neuf mois durant, à l'occasion du départ de Jani pour Eisleben, les fonctions de co-recteur du gymnase luthérien. Quand l'arrivée du recteur Schmieder l'affranchit de cette charge (1781), il fut nommé adjoint de la chaire de troisième, puis, en 1782, il obtint le titulariat de sixième qu'il cumulait avec le poste d'ancien (*senior*) du séminaire. Désormais à l'abri d'inquiétudes matérielles et à même de se livrer à sa vocation, il se mit avec son ami Roth à travailler avec ardeur sur les philosophes anciens et modernes. En quatre ans, de 1782 à 1785, il lut dans leur langue, d'une part, tous les philosophes latins et grecs et quelques-uns de leurs commentateurs, de l'autre

tous les ouvrages philosophiques remarquables écrits en anglais, en français, en italien, en allemand; il les lut la plume à la main, et remplit ses cartons d'une prodigieuse quantité d'analyses, d'extraits ou de réflexions soit sur les passages, soit sur les sujets qui s'offraient à lui : les histoires de la philosophie, au reste peu nombreuses à cette époque, passèrent aussi sous ses yeux, avec les articles biographiques des philosophes célèbres. Enfin il en arriva aux contemporains. L'étoile de Kant venait de se lever sur l'horizon. Jakob fut un des premiers à la saluer de ses acclamations. On ne peut imaginer quel effet produisirent sur lui la *Critique de la raison pure* récemment sortie des presses de Riga (1781), les *Prolégomènes de métaphysique* et la *Base d'une métaphysique de la morale* qui l'avaient suivie (1783). Plein d'enthousiasme pour le miraculeux professeur de Kœnigsberg, il crut avoir enfin trouvé ce que depuis long-temps il avait en vain cherché, du certain, de l'inattaquable. Kant rayait beaucoup dans les solutions et les prétentions de la métaphysique ancienne, mais il ne rayait que des erreurs; il renvoyait les chimères au néant, il n'anéantissait point le vrai : il enrichissait la métaphysique en lui faisant rejeter des richesses imaginaires, il affermissait le champ de la science en le rétrécissant. Ce qu'il laissait debout défiait le doute, au moins selon Jakob. En effet, pour un esprit de la trempe du sien, méthodique, scrutateur et positif, mais peu flexible et peu apte aux synthèses, le criticisme satisfaisait à tout. Il ne fallait au système pour réunir l'approbation universelle qu'un peu plus d'élégance, un peu plus d'art d'exposition. L'aridité, l'obscurité de Kant rebutaient le vulgaire des lecteurs. Sûr d'esquiver ces défauts en écrivant comme en s'exprimant de vive voix, Jakob résolut dès-lors de se faire le vulgarisateur de la philosophie nouvelle. Son premier soin fut de prendre le grade de maître ès-philosophie (mai 1785); puis il commença des lectures qui d'abord roulèrent alternativement sur la philologie et la philosophie, mais où bientôt il s'occupa exclusivement de la dernière de ces deux sciences. Le nombre des auditeurs qui se pressaient autour de lui dépassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en Allemagne. La précision, la netteté, la méthode qu'il apportait dans l'exposé des principes et qui les rendaient aisés à saisir étaient pour plus de moitié dans ce succès, et nul doute qu'à Jakob ne revienne l'honneur d'avoir popularisé la doctrine de Kant à Halle. Le professeur de philosophie à la faculté, J.-Aug. Eberhardt, en fut malade de désespoir : il détestait le kantisme, et jusqu'à cette époque il avait joui de quelque renom : l'éclat avec lequel débutait son jeune rival blessait sa vanité; le succès du criticisme révoltait ses convictions. Il fallut pourtant qu'il bût le calice jusqu'à la lie : chaque jour lui ravissait des auditeurs, et non contents de déserter sa salle, les traîtres passaient à l'ennemi; ils allaient étudier Kant et applaudir son interprète. Chaque jour aussi Jakob agrandissait le cercle étroit d'abord de ses lectures; et de la logique son premier objet, il passa aux éléments de la métaphysique, à la psychologie empirique, à la morale, au droit naturel, trouvant toujours moyen de rattacher ces sciences aux principes féconds posés par Kant, et dont au reste cet illustre penseur avait lui-même fait application à la métaphysique et à la morale. Au bout de deux ans, l'université de Halle l'admit, mais sans titulariat, à la chaire de philosophie de la faculté, qu'il cumula bientôt avec sa place de prédicateur à la maison de correction de Halle. Loin

de se ralentir après ce premier pas, il redoubla d'activité : penseur profond, parleur habile, il trouvait sans cesse des points de vue, des arguments, des rapports nouveaux; la doctrine dans sa bouche devenait plus attrayante, plus irrésistible; élégant et rapide écrivain, il la répandait au-delà des limites de l'université. Ses résumés et ses manuels de logique et métaphysique, de psychologie, de morale, de droit naturel, étaient adoptés dans les universités et dans les collèges, même par des administrations catholiques, et avaient les honneurs de la réimpression et de la contre-façon. L'académie de Leyde le couronnait (1789), celle de Harlem lui décernait un accessit (1791). Sa *Doctrine philosophique du droit* (1795), mise au jour avant l'ouvrage de Kant sur le même sujet, avait prouvé qu'il était capable d'ouvrir le premier le champ d'une science et d'en parcourir toute l'étendue. Son grand ouvrage de la *Religion universelle*, bientôt suivi *des principes de la sagesse et de la vie humaine* (1802), mit le sceau à sa réputation. Au milieu de ces succès il avait enfin été nommé en titre à la chaire de philosophie de Halle, après avoir refusé celle de Giessen (1791). Cependant le système auquel Jakob s'était voué avec tant de zèle était déjà dépassé. Comme toutes les impulsions puissantes, l'apparition de la Critique de la raison pure avait été le signal d'un immense essor dans tout le monde intellectuel; et, comme après toutes les révolutions qui donnent le branle aux masses, il s'était bientôt posé deux partis, le mouvement et la résistance. Tandis que quelques intelligences, s'attachant rigoureusement, ou peu s'en faut, à la lettre de Kant, juraient toujours par ce philosophe, regardaient ses livres comme une bible, ses formules comme sacramentelles, et ne voulaient ni plus ni moins que lui; d'autres plus hardies ou moins faciles à contenter restaient en deçà ou s'aventuraient au-delà, gravitant vers le scepticisme ou aspirant au scepticisme; quelques-unes même s'élançaient dans les vagues régions du mysticisme ou tendaient à réabsorber toutes les antimonies dans un syncrétisme qui n'est pas loin du panthéisme. Jakob était des premiers. Il avait eu faim et soif de certitude, long-temps sa barque avait été à la dérive, jouet des vents et des systèmes; enfin il avait jeté l'ancre dans les eaux profondes de Kant : il voulait rester en place. Il s'indignait qu'on prétendît ramener la philosophie sur le sable mouvant. Mais quelle force au monde eût comprimé ce ressort des intelligences si vigoureusement tendu par Kant? C'est comme si l'on eût, après le triomphe de Luther; demandé que le protestantisme ne contînt jamais deux nuances dans son sein. Déjà Reynold et Beck avaient, chacun à sa façon, modifié le criticisme qu'ils prétendaient laisser intact dans son essence; Fichte transformait le subjectif de Kant en moi et l'objectif en non-moi, et, tirant le second du premier, non-seulement établissait un idéalisme à la place de la phénoménalité, mais dans son idéalisme ne mettait en relief qu'une des faces de sa substance; Schelling préludait à l'idéalisme transcendental, à la doctrine de l'absolu en publiant ses *Idées sur une philosophie de la nature* (1795), en élaborant son *âme du monde*, dont il émettait déjà de vive voix les propositions fondamentales. Les deux derniers surtout voyaient déjà se grouper autour d'eux nombre de disciples : ils avaient leurs chaires et leurs journaux; ils élevaient le ton en maîtres, et, opposés entre eux sur des points fondamentaux, n'en étaient pas moins unis contre les fidèles adeptes de Kant, traitant leurs principes comme une doc-

trine surannée, et eux comme des partisans de vieilles idées. Le criticisme, débordé par les nouveaux venus, ne pouvait pourtant se laisser évincer sans défense : les kantistes purs se déterminèrent à fonder un journal pour guerroyer contre leurs adversaires : Jakob en fut le rédacteur en chef. Mais l'entreprise ne tarda point à devenir onéreuse. Jakob d'abord s'était chargé des frais (1795); le libraire Kleefeld se substitua ensuite à lui pendant deux ans (1796 et 1797) et le mode de publication changea en même temps (aux numéros hebdomadaires d'une demi-feuille in-4° furent substitués des cahiers trimestriels). Ni l'un ni l'autre mode n'étaient ce qu'il fallait pour empêcher l'oubli et la fatigue, pour tenir les esprits en éveil et en goût. La rédaction ne fut pas non plus à l'abri de reproches : la partialité, l'acrimonie prenaient souvent la place de la justice et de l'urbanité, que les savants ne devraient jamais bannir de leur polémique : de part et d'autre, l'irritation s'en mêla : à l'argumentation tranchante, étroite et raide des kantistes, les amis des Visbek, des Schelling, répondirent par des épigrammes plutôt grossières que spirituelles : les *Heures* surtout, quoique rédigées sous les auspices de deux grands hommes, Schiller et Gœthe, se signalèrent dans cet échange de personnalités et de sarcasmes, le plus souvent dardés sur Jakob, bien qu'ordinairement les articles qui mettaient ses antagonistes en fureur, notamment les analyses des ouvrages d'Ith, de Reil, de Fichte, de Visbek, fussent de ses collaborateurs et non de lui. Il n'en avait pas moins un peu de tort de laisser les collaborateurs prendre un ton trop haut et trop acerbe : les purs kantistes d'ailleurs avaient mauvaise grâce de vouloir immobiliser la science, et, quand l'élan était donné, de l'enchaîner parce qu'ils ne pouvaient le suivre. Leur cause eût-elle été la bonne, elle n'eût pas été la plus populaire, il eût fallu pour en balancer l'impopularité un génie transcendant. Mais c'est aux hommes du mouvement qu'appartenait alors le génie, et non à ceux de la résistance. Après trois ans de guerre, Jakob fut donc harassé de la lutte; et, désespérant du criticisme, un peu chagrin de le voir déserté du public qui courait aux novateurs, ne voulant ni soutenir ni abandonner l'édifice qui tombait, de la philosophie pure il se réfugia dans les applications de la philosophie, se réservant de les subordonner autant que possible aux principes très-légèrement modifiés du maître et non à ceux des écoles récentes. C'est en 1798 que commence cette seconde période de sa vie scientifique. Il n'arrivait point sans préparation à ces nouvelles études: depuis long-temps des écrits sur la législation, l'économie politique, les finances et la science administrative, avaient été au nombre de ses études favorites; et souvent à la suite de ses méditations sur la morale et la métaphysique de la morale, il arrivait au droit, à sa loi : il avait même, nous l'avons dit, entamé ce sujet avant Kant. Lors donc qu'en 1800 il commença des lectures publiques sur l'économie sociale, il vit les élèves affluer derechef à son cours, et avec les élèves des hommes du monde, un véritable public. L'année suivante (1801), il fut élu pro-recteur de l'université; et par une exception sans exemple jusque-là il fut prorogé dans ce poste jusqu'en 1804. Déjà il avait employé son activité administrative, soit comme membre du sénat académique, soit en s'occupant des finances de la faculté de philosophie. Son pro-rectorat de trois ans fut signalé par deux grands évènements. L'université de Halle était fort pauvre et fort gênée : sur la demande de Jakob, le roi de Prusse lui accorda,

avec les fonds provenant de la saisie des biens des jésuites de la Prusse polonaise, une augmentation de huit mille florins par an que des augmentations graduelles portèrent à quinze mille. Le réglement de l'université offrait beaucoup de défauts : Jakob, sur l'invitation du cabinet, en élabora un autre qui satisfaisait aux conditions voulues, et qui, bientôt soumis au ministre Massow, fut sanctionné par l'approbation royale. Il s'appliqua aussi à faire cesser en fait beaucoup d'abus que la jeunesse des académies regardait comme des privilèges. Une discipline stricte réprima les désordres auxquels plusieurs se livraient ; plus d'élèves qui vinssent perdre leur temps et l'argent de leurs parents, sans mettre les pieds dans les salles de la faculté : surtout il ne voulut plus entendre parler de dettes d'étudiants. Ces mesures, pour lesquelles il fallut de la fermeté et du courage, excitèrent des mécontentements. A la longue, la majorité des élèves lui rendit plus de justice, et sut bien remarquer que, dans les occasions où les étudiants étaient lésés et avaient raison, il prenait leur défense avec vigueur et dignité, sans reculer d'un pas; mais l'impression première était ineffaçable. On l'estimait et le redoutait; on ne l'aimait pas. Jakob était redevenu simple professeur, quand la guerre avec la France éclata en 1806. La bataille d'Iéna ouvrit les portes de Halle. Plus heureuse que le reste de la ville, la maison de Jakob échappa au pillage et à la dévastation; le général Dupont y logeait : mais le court séjour de ce protecteur lui coûta en un clin-d'œil toutes ses provisions et cinq cents thalers. Pour comble de maux, l'université de Halle avait déplu à Napoléon : en vain Berthier s'était porté garant des bonnes intentions de l'empereur. L'altier conquérant parut en personne à Halle le 19 oct. ; et ses brèves exclamations, ses questions durent faire pressentir à la députation de l'université un sinistre dénouement. « Ah! la théologie est votre meilleure faculté! la théologie sait se faire prévaloir partout. »—Puis : « Votre université est belliqueuse ! vos étudiants ont voulu former un régiment de housards. » Et enfin, comme pour passer l'éponge sur tout ce que la ville avait souffert à l'entrée des Français : « C'est fait ! » digne pendant du mot qu'il avait prononcé à Iéna : « C'est la guerre! » Jakob était de la députation, et jugea bien que ces monosyllables, ces coups de boutoir, étaient des indices plus sûrs de la pensée de Napoléon, que la grâce avec laquelle il prit leur pétition, et promit d'y répondre. En effet, la réponse fut ordre à l'université de se regarder comme dissoute, et aux étudiants de quitter Halle sous vingt-quatre heures. Le sénat académique fit un inutile effort pour fléchir Napoléon : il en fut pour cent louis donnés au commandant de la ville, afin d'obtenir un sursis. Berthier répondit bientôt par cette note laconique : « Sa Majesté n'entend pas que l'université se rétablisse. » Elle se rétablit cependant, mais sous Jérôme, et après l'organisation du royaume de Westphalie. Jakob n'eût point voulu alors y occuper un emploi. Les professeurs s'étaient éloignés la plupart. Il suivit leur exemple, et après avoir fait faire, par Schütz et Niemeyer, des démarches pour une des chaires académiques de Berlin, il accepta celle d'économie politique que lui offrit l'université russe de Kharkow (1807), et qu'il avait dédaignée deux ans plus tôt. Bien que ses appointements fussent satisfaisants (dix mille roubles) et qu'il pût se promettre du loisir dans ce poste, il ne s'y rendit que comme à une terre d'exil. La nécessité

de faire son cours en latin, puisqu'il ne savait pas le russe et que ses auditeurs ne savaient pas l'allemand ; l'inimaginable ignorance de la population russe, le spectacle d'une société de dominateurs et de serfs aussi vicieux les uns que les autres, l'esprit mesquin et tracassier de presque tous ses collègues, qui le jalousaient parce que le comte Potoçki, curateur de l'université, lui marquait plus d'égards qu'à la plupart des professeurs, enfin le mépris et les préjugés qu'affectent les Russes du commun pour les Allemands, dont le nom chez eux est une injure, lui rendaient le séjour de Kharkow pénible. Il arriva même qu'il se prit de querelle avec le comte Potoçki à l'occasion de son ami Roth qu'il souhaitait avoir pour collègue à Kharkow, et en raison des lenteurs du comte à remplir les formalités nécessaires. Aux avis de Jakob qui s'évertuait à le stimuler, il répondit qu'il n'avait que faire d'un vice-curateur, et qu'un professeur, que toute une université même pouvaient en Russie être brisés d'un souffle : Jakob répliqua en offrant sa démission. Cette fermeté calma les transports du grand seigneur, et l'harmonie renaquit. Cependant Jakob était toujours mécontent de se sentir au fond d'un désert, de faire en vain retentir sa voix parmi des Cosaques, de ne plus participer au mouvement intellectuel, de l'ignorer en quelque sorte, éloigné qu'il était du foyer et du centre des lumières. Il tâchait de se distraire en apprenant le russe, qu'au bout de peu de temps il posséda au point de causer en cette langue, en revoyant la nouvelle édition de ses *Principes d'économie nationale*, en publiant ses *Principes de législation pénale*, enfin en rédigeant à l'usage des gymnases russes des manuels de logique, de morale, de métaphysique, de grammaire générale, d'esthétique, de droit naturel et d'économie politique. L'éducation en Russie est ambitieuse et encyclopédique : on veut, on croit possible que les élèves d'écoles secondaires aient des notions de toutes les sciences. Mais les professeurs et les livres à l'aide desquels pouvait se réaliser le programme étaient rares. Jakob voulut au moins combler la seconde lacune, et, à cet effet, il présenta au ministre de l'instruction publique un plan, faisant sentir qu'il fallait en même temps des manuels à l'usage des élèves et des commentaires à l'usage des maîtres, et offrant de se charger des uns et des autres. On l'approuva, et il reçut ordre de se mettre immédiatement à l'ouvrage (1808) : on lui expédia même de St-Pétersbourg un Russe, Ourpenski, lequel aurait pour fonction de traduire en russe à mesure qu'il écrirait en allemand. Telle fut la rapidité avec laquelle il y procéda, qu'en moins de trois ans et au milieu des travaux de sa chaire, de l'étude du russe, et d'autres occupations encore, il acheva les sept manuels et trois des sept commentaires. Il trouvait encore moyen pendant ce temps de remplir les fonctions d'inspecteur des écoles de la couronne, et celles de membre du comité des écoles. En 1808, lorsque les assignations de la banque impériale tombèrent tout à coup, il jeta rapidement ses réflexions dans une brochure que peu de personnes pouvaient comprendre, et que Potoçki ne lui conseillait point d'imprimer, répétant : « Nos financiers sont des imbécilles, ils n'y entendront rien, vous en serez pour vos frais. » Jakob alors fit parvenir directement, par son ami Würst, son opuscule à l'empereur Alexandre, qui le communiqua au ministre de l'instruction publique, Speranski. Ce dernier en fit un rapport favorable à l'empereur ; et au mois de septembre 1809 une estafette vint trouver Jakob à

Nouveau-Tcherkask, dont il inspectait les écoles avec son ami Stoikovitch, et lui donna l'ordre de se rendre sans délai à Saint-Pétersbourg. Speranski le reçut très-bien ; lui fit diverses questions et fut émerveillé de ses réponses. Jakob, s'il faut l'en croire sur ce point, devina à peu de chose près la somme d'assignations mise en circulation par la banque, comme s'il eût eu les procès-verbaux de cette administration : cette somme montait à plus de quatre cent cinquante millions. Dès-lors il fut très-bien dans l'esprit de Speranski, et Alexandre, sur sa recommandation, lui confia plusieurs travaux importants. Bientôt il fut nommé membre du comité de finances, destiné à relever le crédit : deux autres membres y siégeaient avec lui, Würst et Balougianski (1809). Trois semaines après, il rédigea le *Mémoire en réponse aux questions de Speranski*, mémoire où, après avoir tracé le tableau des fautes commises par la précédente administration, il exposait les principes généraux d'après lesquels le comité opérerait, pour rehausser graduellement les valeurs décréditées et régulariser le système monétaire de la Russie. Pour les détails, il les remettait au temps où le ministre aurait fourni au comité de plus amples documents. Alexandre témoigna sa satisfaction à l'auteur, en le nommant chevalier de Sainte-Anne, et en joignant au don d'une bague en brillants l'assurance d'une place dans la commission législative et d'un emploi au ministère des finances. Sur cet espoir, Jakob manda sa famille de Kharkow à Saint-Pétersbourg. Les promesses de l'empereur ne tardèrent point à se réaliser; mais auparavant il eut le chagrin de voir, par suite d'une révolution ministérielle qui porta Gouriev aux finances, avorter le système qu'il regardait comme le meilleur, et qu'appuyait Speranski. Des deux systèmes en présence, celui de Speranski et celui de Gouriev, en apparence c'est bien le premier qui fut adopté ; mais c'est Gouriev qui eut mission de le mettre en pratique, et l'on ne s'étonne pas qu'il s'y soit pris de manière à l'empêcher de produire des résultats. Jakob regardait cet échec comme personnel : dégoûté des cabales et de l'hypocrisie de la cour, il songeait à se rendre à Vilna où l'université lui offrait une de ses chaires académiques; Speranski le retint. Ce dernier était le chef de la commission législative nouvellement instituée pour donner des codes aux Russes et divisée en cinq sections. Il fit nommer Jakob chef de la section criminelle. Les travaux d'abord marchèrent à merveille. Speranski donnait carte blanche au philosophe qui, familiarisé d'avance avec les principes généraux du droit et avec les législations spéciales de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, nous ne disons pas de la France, car il professait pour les codes napoléoniens un dédain exagéré, n'avait qu'à passer en revue les lois criminelles de la Russie et les ouvrages écrits pour les développer et les éclaircir. Jakob, après ces études premières, dressa comme base du travail définitif trois traités en forme de grands tableaux, présentant : le premier les principes de droit d'après lesquels il jugerait les délits et graduerait les châtiments, le second les crimes qui emporteraient la mort, le troisième les autres crimes avec les peines correspondantes; puis, approuvé complètement par l'ex-ministre, il rédigea en deux ans un code dont la mansuétude n'excluait point la sévérité, et qui décelait, avec les méditations du savant, l'expérience de l'homme d'état, mais qui froissait trop les habitudes et les préjugés russes. C'était la faute de Speranski, dont l'esprit élevé

méprisait les ménagements. Malheureusement pour Jakob, Speranski ne put défendre ses idées jusqu'au bout. L'aristocratie russe le haïssait, la plèbe et la classe moyenne ne l'aimaient pas; on le regardait comme le représentant des idées étrangères, et les idées étrangères étaient considérées comme la cause de la dépréciation du papier, de la gêne du commerce, de la famine, de la guerre qu'on allait avoir avec Napoléon. Le pauvre Speranski ne put tenir contre cette explosion de la nationalité russe qu'il fallait bien contenter au moment d'une lutte qu'on voulait rendre nationale (1811). Relégué à Nijni-Novgorod, il ne recouvra la faveur d'Alexandre qu'en 1816. Pour Jakob on le traitait mieux, mais on eût aussi voulu l'éloigner. On lui proposa la direction supérieure des douanes de Radzivilov : c'était une de ces places où cinq ans suffisent pour faire fortune pour peu qu'on sache fermer les yeux, mais où, si l'on n'a pas cette complaisance, on court risque d'apoplexie ou de mort subite. A son refus, on se rabattit sur une chaire au couvent de Saint-Alexandre-Nevski; ce n'était point une chaire d'enseignement supérieur, il la rejeta. Il resta donc dans la capitale comme chef de la section criminelle. Mais évidemment ses travaux précédents étaient frappés de nullité : son plan de code était le contre-pied de l'esprit russe, et cet esprit depuis la guerre de France était devenu plus superstitieux et plus étroit que jamais : on voyait dans Napoléon le fléau de Dieu levé contre les péchés de la Russie, et le retour à l'ancienne simplicité, à l'ancienne foi pouvait seul désarmer le courroux de Dieu. Les grands étaient aussi engoués de ces idées que le peuple. On conçoit que ce n'est point à de telles dispositions que devaient plaire les principes de Beccaria et de Feuerbach. Novosilzow se saisit du ministère : la commission de législation eut pour chef le prince Lapoukin ; un favori du prince fut chargé de recevoir les projets des chefs de section et s'empara bientôt de tout le travail : le bouleversement du personnel facilita cet accaparement d'attributions. Bientôt pourtant il fléchit sous un faix que personne n'eût pu porter, et pour le criminel au moins il appela Jakob à l'aide, lui prodiguant les flatteries et les promesses. Sans trop le croire Jakob se mit à l'œuvre : il fut stipulé qu'il refondrait son plan de code, l'harmoniserait avec les lois et coutumes russes, et que, après l'avoir soumis à la révision du favori, il aurait encore droit d'examiner les changements faits à son travail avant qu'il fût question d'en soumettre l'ensemble au conseil impérial. Mais l'expéditif moscovite trouvait cette marche bien longue; le plus souvent donc il négligea de renvoyer à Jakob les passages qu'il amendait, intercalait ou défigurait par des suppressions; et soumettant au jour le jour, et chapitre par chapitre, le recueil législatif au conseil impérial, il rendait toute modification ultérieure impraticable. Le code, ainsi baclé, ne pouvait manquer d'offrir des fautes et des lacunes. Jakob perdit l'envie et le courage de s'en mêler, et n'y travailla plus que matériellement, sans illusion et sans espoir de faire le bien ou de s'illustrer. En 1816, la commission fut réorganisée; ainsi que Würst et Balougianski, Jakob perdit le titre de chef de section, sous prétexte qu'il avait trop d'occupation au ministère des finances pour remplir ses fonctions à la commission; mais il fut nommé directeur de la rédaction des lois criminelles. Las depuis long-temps de cette fausse position, las d'être inutile et inférieur, Jakob résolut de dire adieu à la Russie et de revoir sa patrie délivrée enfin du sabre de Napoléon. Il notifia

sa détermination au ministre dans le moment où quelques articles qu'il venait de publier contre la prohibition des importations en Russie causaient la plus grande sensation contre les fauteurs même de ce système, admis depuis 1811 par le cabinet russe et prorogé d'année en année, non sans discussion. Le ministre témoigna son regret et tenta de le retenir par de belles propositions : rien ne put ébranler Jakob, pas même la perspective du poste brillant de consul-général de Russie dans la Prusse polonaise, ce qui pourtant l'eût rapproché de sa ville natale et replacé au milieu des Allemands. La preuve que ces regrets étaient sincères, c'est que l'empereur, en lui accordant son congé dans les termes les plus honorables, lui conféra la noblesse héréditaire, le rang de conseiller et une pension annuelle. Jakob revint à Halle, où sa chaire l'attendait et où il reprit la vie paisible et uniforme du savant. Ses lectures à cette époque finale de sa vie ne roulèrent que sur les sciences administratives et politiques. Il ne retrouva point l'affluence et les succès de 1785 : la voix du vieillard ne fit plus écho, et puis on était bien familiarisé en Allemagne avec les objets du nouveau cours. La solidité, l'ordre, la précision s'y retrouvaient toujours, mais la nouveauté, l'éclat, la vie n'y étaient plus. D'ailleurs la jeunesse se souvenait du rigide pro-recteur de 1801. Elle ne s'en souvint pas seule. Les troubles de la *Teutonia*, en 1817, lui firent décerner par le ministère prussien le titre de commissaire royal pour la répression des perturbateurs, et peu après il échangea ce titre contre le pro-rectorat. Sa vigilance, l'autorité de son caractère ramenèrent bientôt le bon ordre. C'est encore à lui que recourut le gouvernement en 1824, lorsque les menées de la *Burschenschaft* devinrent voisines du complot et de la révolte : par un ordre royal du cabinet, Jakob reçut alors pour trois ans la dignité de co-recteur. Il eut d'abord à vaincre de grands obstacles, mais tous ensuite s'aplanirent devant son sang-froid, sa justice et sa prudence. Frédéric-Guillaume III récompensa ses services par la décoration de l'Aigle-Rouge, et en reconnaissant sa noblesse. Rentré dans la vie privée, il s'occupait par ordre du roi d'un nouveau statut pour l'université de Halle, lorsqu'une crise nerveuse l'enleva le 22 juillet 1827, à Lauchstædt où il s'était rendu pour prendre les eaux. — On a vu ce qu'était Jakob comme homme et comme penseur : le caractère reflétait le génie, et le génie le caractère : rectitude dans les idées et droiture dans la conduite, ténacité dans les systèmes et constance dans les décisions prises, clarté dans l'exposition scientifique et franchise dans les relations de la vie, intrépidité à déduire les conséquences des principes et intrépidité à comprimer les aberrations de la jeunesse ; il offre un type où tout est en rapport et tout en relief, comme la médaille qui sort du balancier. Du reste peu d'originalité, point de flexibilité, mais de l'aptitude à tout comprendre, à tout soumettre à la forme, à résumer et commenter tout. Comme professeur et comme écrivain, il a rendu des services éminents : ses précis et manuels, ses traductions, ses ouvrages de recherches ont tous été utiles et peuvent l'être encore; tous brillent par des qualités qui leur sont propres. Comme jurisconsulte, il s'écarte un peu de Kant, et tire une ligne de démarcation moins profonde que lui entre la légalité et la moralité. Comme criminaliste, il appartient à l'école de Feuerbach; et, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'à propos du code dont il voulait gratifier la Russie, on ne peut méconnaître que pour l'ap-

préciation des délits ou crimes, de même que pour l'application des peines, il n'offre beaucoup de traits curieux. Comme économiste, il fut un des premiers à distinguer l'économie sociale d'avec l'économie politique : ses principes sont sains et larges ; en général il improuve les systèmes restrictifs : il a traité de main de maître les questions de papier-monnaie, non pour la Russie seule, mais pour la Prusse ou plutôt pour tous les pays : à côté de chaque idée théorique, il avait un évènement, un fait à mettre en avant, joignant ainsi à la démonstration la preuve empirique et convaincante du mouvement par la marche. Enfin il a porté ses regards sur la science administrative et sur la police, déduisant le gouvernement et ses rouages des principes philosophiques, jugeant ce qui est et souvent l'approuvant, souvent aussi le blâmant et disant ce qu'il faut mettre à la place, homme d'expérience dans l'*a-priori*, homme de pensée dans l'empirisme et dans l'histoire. Voici la liste de ses ouvrages. I. *Prolégomènes de philosophie pratique*, Halle, 1787, in-8°. II. *Fondements de la logique universelle et éléments critiques de métaphysique universelle*, Halle, 1788, in-8° ; 2e édition totalement refondue, 1791 ; 3e, augmentée, 1793 ; 4e, refondue et augmentée, 1800 : contrefaçon à Francfort-sur-le-Mein, 1794, in-8°. III. *Fondements de la psychologie expérimentale*, Halle, 1791, in-8° ; 2e édition totalement refondue, 1795 ; 3e, augmentée, 1800 ; 4e, augmentée, 1810. IV. *Morale philosophique*, Halle, 1794, in-8°. Ce traité se compose de trois parties : 1° la critique de la raison pure ; 2° la morale générale ou démonstration de l'existence du devoir ; 3° la morale spéciale subdivisée en deux sections, le mode d'action de la liberté, les obligations et vertus spéciales. V. *Doctrine philosophique du droit*, Halle, 1795, in-8° ; 2e édition, 1801. C'est un des ouvrages les plus profonds de Jakob et un de ceux où il y a le plus de vues à lui (*Voy.* plus haut). Il en donna l'année suivante un abrégé à l'usage des élèves qui suivraient son cours ; cet abrégé a pour titre : *Extrait du droit naturel du professeur Jakob*, Halle, 1796, in-8°. VI. 1° *La religion universelle*, Halle, 1797, gr. in-8° (dont plus de trois mille exemplaires s'enlevèrent dans le cours d'une année) ; 2° *Les principes de la sagesse et les règles de la vie humaine*, ibid., 1800, in-8° : Les deux ouvrages réunis se vendirent ensuite sous le titre de *Philosophie pratique*, ibid., 1800 et 1801 (le 2e volume, celui de la religion universelle, etait vraiment une réimpression). VII. *Principes d'économie nationale*, ou *Théorie de la richesse nationale*, Halle et Leipzig, 1805, in-8° ; 2e édition, Kharkow, Halle, Leipzig, 1809, in-8° ; 3e, très-augmentée et corrigée, 1825, 2 volumes grand in-8° : contrefaçon, Vienne, 1814, in-8°. VIII. *Principes des lois et des institutions de police*, Halle et Leipzig, 1809, in-8°. IX. *Introduction à l'étude des sciences administratives*, Halle, 1819, in-8°. X. *Théorie et pratique des finances*, ou *les principes de la science financière éclaircis par des exemples tirés de l'histoire moderne*, Halle, 1821, 2 vol. in-8° (contrefaçon à Reutlingen, 1824, in-8°). Cet ouvrage est un chef-d'œuvre : l'idée en est heureuse, l'exécution en est parfaite ; la lecture en est commode et instructive. Les faits démontrent les principes, les principes rehaussent et font comprendre les faits. XI. Les sept petit manuels : *Principes de logique et métaphysique, de psychologie empirique, de grammaire générale, de morale,*

d'économie politique, d'esthétique, de droit naturel; et les *Eclaircissements et commentaires sur les trois premiers* (la *Psychologie* et la *Grammaire générale* seules, et leurs *éclaircissements* nous sont tombés entre les mains; le tout en allemand, Riga, 1814, in-8° les 4 vol.). On a vu plus haut que tous ces manuels devaient servir à l'éducation des jeunes Russes des collèges : après la chute de Speranski, le gouvernement revint sur cette décision, l'amiral Chichkov ayant déclaré que ces opuscules étaient en désaccord avec le christianisme, et surtout avec la doctrine de l'église grecque. XII. *Projet de code criminel pour l'empire russe,* Halle, 1818, in-8°. Cet ouvrage est accompagné de remarques sur les lois criminelles actuellement en vigueur en Russie, et de critiques sur le code criminel publié à Saint-Pétersbourg et que la commission législative sous Lapoukin se préparait à substituer au sien. Ce dernier fut publié en allemand, à Halle la même année, par le fils de Jakob. XIII. *Esquisse d'une encyclopédie des sciences et des arts,* Halle, 1800, in-8°. XIV. *Examen des Heures du matin de Mendelssohn,* ou *Discussion de toutes les preuves spéculatives de l'existence de Dieu* (avec une préface de Kant), Leipzig, 1786, in-8°. XV. *L'Anti-Machiavel,* ou *des Bornes de l'obéissance civile* (à l'occasion de deux articles du *journal mensuel* de Berlin, sept. et déc. 1793, par Kant et par Gentz), Halle, 1794, in-8°; 2e édition, 1796 : la 1re était anonyme. XVI. Des traductions : 1° de *l'Histoire des apôtres,* Halle, 1779, in-8°; 2° des *traités* de Hume *Sur la nature humaine,* Halle, 1790 et 91, 3 vol. gr. in-8°; 3° *De la liaison du physique et du moral* de Cabanis; Halle et Leipzig, 1804, 2 vol. in-8° (avec un traité sur les bornes de la physiologie et de l'anthropologie); 4° de l'*Economie politique* de Say, Halle, 1807, 2 vol. gr. in-8° (contrefaçon à Vienne, 1814, 2 vol. in-8°) avec remarques et additions; 5° de l'*Europe en* 1821, d'Everett, Leipzig et Bamberg, 1823, 2 vol. gr. in-8°, avec remarques et rectifications dans le sens monarchique. XVII. Des traductions libres et où les ouvrages originaux changent complètement d'aspect; savoir : 1° les *Considérations sur les formes de gouvernement,* d'Alg. Sidney, Erfurt, 1795, in-8°; 2° un *Dictionnaire philosophique tiré de Bayle* (ou Dictionnaire biographique des philosophes, abrégé des articles du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle), Halle, 1796, in-8°, 1er vol.; 3° *les Considérations* de Jos. Lowe *sur l'état actuel de l'agriculture, du commerce, des finances de l'Angleterre,* Leipzig, 1823, gr. in-8°. XVIII. Des *Mélanges* parmi lesquels nous distinguerons : 1° des *Traités philosophiques sur la théologie, la politique, le droit, la religion, la morale,* Halle, 1797, in-8°; 2° la *Démonstration de l'immortalité de l'âme par l'idée du devoir* (qui eut le prix à La Haye et que l'auteur traduisit du latin en allemand avec changements), Züllichau, 1790, in-8° (2e édition augmentée, 1794); 3° la *Démonstration morale de l'existence de Dieu* (qui eut l'accessit à Harlem en 1791 et qu'il traduisit aussi du latin en allemand), Liebau, 1794, in-8°; 2e édition, modifiée et augmentée, 1798; 4° un *Mémoire* (couronné par la société libre économique de Saint-Pétersbourg) *sur le travail des paysans libres comparé à celui des serfs relativement au fruit qu'en retire l'agriculture,* 1814; 5° *Courte instruction sur le papier-monnaie en Prusse,* Halle et Leipzig, 1806,

in-8°; 6° *Du papier-monnaie en Russie et du moyen de lui donner une valeur inaltérable*, Halle, 1817; 7° *De la liberté et de la discipline académique, avec des vues spéciales sur les universités prussiennes*, Leipzig, 1819, in-8° (publié à l'occasion des désordres de la *Teutonia*); 8° *De Allegoria homerica*, thèse que Jakob soutint en 1783. XIX. Des recueils périodiques dont le principal, *Annales de la philosophie et de l'esprit philosophique*, parut trois ans de suite, 1795-97 (*Voy.* plus haut). Les autres furent 1° un *Journal mensuel pour les dames* (en collaboration avec Roth), Halle, 1786, in-8°, 1 vol.; 2° la *Feuille de Magdebourg et Halberstadt* (avec Barckhausen), janv., fév. et mars, 1801, in-8°; 3° les *Annales d'économie politique et de statistique en Prusse* (avec Krug), Halle et Leipzig, 1804, 1er vol. Nul de ces derniers ne se soutint. XX. Beaucoup d'articles dans l'*Hermès* (du n° VII au n° XXVIII), dans la *Gazette universelle, littéraire*, dans la *Feuille de conversation*, dans le *Journal de psychologie empirique*, etc., etc.; le bel article *Nathusius* dans les *Zeitgenossen*; une collaboration importante aux articles d'économie politique du *Dictionnaire* (allemand) *de la conversation*. XXI. Des *Mémoires* (manuscrits) sur sa vie. Il a aussi donné une édition de Phèdre, Halle, 1783, in-8° (2e édition, 1799; 3e, 1823), et consenti à publier des *Essais philosophiques sur l'homme* (en français), Halle, 1819, in-8°; 2e édition, Paris, 1823, ouvrage très-faible qui, bien qu'on l'ait soupçonné d'en être l'auteur, n'est pas de lui, et doit être sorti de la plume de quelque grand seigneur polonais ou russe. Au reste, nous ne connaissons de traduction française d'aucun ouvrage de Jakob. P—ot.

JALABERT (Jean-François-Joseph), grand-vicaire du diocèse de Paris, naquit à Toulouse le 29 août 1753, d'une famille honnête, mais peu aisée. Il fit d'excellentes études dans l'un des collèges de sa ville natale sous le patronage de M. de Brienne, alors archevêque de cette ville; mais lorsque la révolution commença, sans se montrer ingrat envers son protecteur, il ne suivit pas la même ligne d'opinions. Plus tard il entra au grand séminaire, prit ses grades universitaires, et reçut les ordres sacrés. Joignant à des manières affables beaucoup de douceur et de vertu, Jalabert, après avoir exercé pendant quelque temps le ministère ecclésiastique à Toulouse, fut placé à la tête du petit séminaire de cette ville. C'est là que le trouva la révolution. En 1791, il fut obligé de quitter ce poste, à cause de son refus de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé. Alors il se rendit à Paris où il se lia particulièrement avec Emery, supérieur-général de Saint-Sulpice, chargé de l'administration du diocèse pendant la persécution et l'exil de monseigneur de Juigné. La connaissance profonde qu'il avait des canons de l'église le fit admettre, quelque temps après la terreur, dans le conseil de l'administration diocésaine. A l'époque du concordat, il fut promu chanoine honoraire au chapitre de la métropole, et lorsque M. de Mons, décédé archevêque d'Avignon, fut nommé à l'évêché de Mende, l'empereur Napoléon dit « qu'il voulait que l'homme le plus « beau, le plus gracieux et le plus aimable du chapitre de la métropole, « y remplaçât, comme chanoine titulaire, le plus pointilleux, le plus « spirituel et le plus mal fait (1). «

(1) M. de Mons était bossu, mais plein d'esprit, de science et de talent.

C'était désigner Jalabert dont les avantages extérieurs étaient remarquables. Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, étant mort en 1808, Jalabert fut nommé grand-vicaire capitulaire, et ce fut en cette qualité qu'il prononça, dans la basilique de Notre-Dame, le 25 juin, l'oraison funèbre du pontife, dans laquelle il avait intercalé les lignes suivantes adressées à Napoléon, quoiqu'il ne fût pas présent : « Prince ! puisque vous êtes « aimant, vous avez dû comprendre « combien l'était aussi le vertueux prélat dont nous déplorons la mort et « combien c'était vous surtout qu'il « aimait. Je me plais à vous dire, et « vous croirez que vous eussiez été « plus délicieusement ému des effusions de son dévouement pour vous, « dont nous étions témoins dans sa « société intime, que vous ne l'avez « peut-être encore été des discours « pompeux que dicte l'amour de vos « peuples pour votre auguste per« sonne..... » Ce fut encore dans le même discours que Jalabert harangua Cambacérès, archi-chancelier de l'empire, qui assistait à la cérémonie : « Sérénissime prince ! lui dit-il, no« tre vertueux prélat partageait avec « l'empire français la très-haute con« sidération publique qu'ont attachée « à votre personne la confiance signa« lée du monarque, et la sagesse avec « laquelle vous dirigez les rênes de « l'état si souvent déposées dans vos « mains. Mais il aimait surtout à pe« ser sur celles qui sympathisaient le « plus avec les siennes. » Cette manière de parler plaisait beaucoup à Napoléon, qui fit plusieurs dons généreux à Jalabert et qui tenait à le conserver à Paris, au sein du chapitre métropolitain, où ses bons offices lui étaient nécessaires. En effet, le crédit de l'abbé Jalabert était très-puissant dans ce corps, tant à cause de son amabilité, qu'à cause de la vénération qui s'attachait à sa vertu et à l'inviolabilité de ses principes orthodoxes, restés intacts dans toutes les circonstances orageuses qu'il avait traversées. En 1809, les filles de la charité ayant réclamé contre des changements que le gouvernement voulait faire aux statuts de leur congrégation, Jalabert, pressé par le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, les exhorta à la soumission, et publia même à ce sujet une brochure de 30 pag. in-4°, sans pouvoir toutefois parvenir à terminer ce différend, qui subsista jusqu'en 1814. Le 3 avril 1811, Jalabert fut encore appelé à prononcer l'oraison funèbre de monseigneur de Juigné, ancien archevêque de Paris, dans la basilique de Notre-Dame : il le fit avec onction, et contenta tout le monde, ce qui était assez difficile ayant à parler des excès de la révolution en présence des révolutionnaires enrichis et titrés qui l'environnaient. La même année, M. d'Astros, alors vicaire-général de Paris, ayant communiqué à M. Portalis, le bref de Pie VII, adressé au cardinal Maury (*Voy.* ce nom, XXVII, 574), pour lui enjoindre de quitter l'administration du diocèse de Paris, Napoléon en fut irrité au point de se déterminer à faire arrêter en pleine cour M. d'Astros, le jour où il viendrait le complimenter à l'occasion du premier de l'an. Les hommes de l'empire regardaient la démarche de ce digne ecclésiastique comme une félonie : ils disaient que, par l'acte courageux qui lui était reproché, il avait, en s'entendant avec un souverain étranger, forfait à ses devoirs vis-à-vis du souverain de la France. Sans contredit c'était de l'exagération ; cependant, le chapitre métropolitain de Paris, excité par le cardinal Maury, son archevêque-nommé, jugea que M. d'Astros avait agi contrairement aux libertés de l'église

gallicane, et lui retira les pouvoirs de vicaire-général qui lui avaient été précédemment conférés ; alors le chapitre en corps, conduit par le cardinal Maury, se présenta de nouveau le 6 janvier à l'empereur, pour l'assurer du dévouement de tous ses membres et désavouer la conduite de M. d'Astros : « Sire », s'écria l'abbé Jalabert, chargé de porter la parole au nom de ses collègues, « nous sommes catholiques et « nous nous glorifions en même temps « plus que jamais, sous votre règne, « d'être français (2). » Dans le même temps les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice ayant été obligés d'abandonner la direction du grand séminaire diocésain de Paris, l'abbé Jalabert fut appelé à les remplacer. « On le vit, dit « l'*Ami de la religion*, s'arracher à « toutes ses habitudes et se ployer aux « assujétissements de sa nouvelle pla- « ce. » En effet, Jalabert rentra dans cette carrière, par laquelle il avait débuté, avec tout le zèle et le dévouement d'un homme mûr, qui apporte, pour la direction d'une jeunesse studieuse, l'expérience puisée dans les fréquentation du monde et dans la rapports continuels avec les diverses autorités d'un état constitué, comme l'était alors l'empire français. Lorsque Napoléon eut été détrôné, Jalabert fut encore nommé grand-vicaire capitulaire par les chanoines de Paris, et il eut la plus grande part à l'administration du diocèse. Pendant tout le temps de la vacance du siège et après que le cardinal Maury eut été mis à l'écart, il publia plusieurs mandements, entre autres un dans lequel il s'attachait à prémunir les fidèles contre les sophismes des philosophes du dernier siècle, et combattait la facilité que le gouvernement laissait au libéralisme de propager d'une manière effrayante les écrits les plus mauvais de J.-J. Rousseau et de Voltaire. Ce scandale, dénoncé par le courageux vicaire-général, n'est pas l'une des moindres fautes de la restauration. Toutefois, quelque dévoué que Jalabert eût été à l'empereur Napoléon, il était dans son cœur d'être également soumis et gracieux à la race des Bourbons remontée sur le trône de France. En mai 1816, il disait au roi à la tête du chapitre : « Sire, du 3 « mai 1814, dont le 12 avril fut l'au- « rore, jusqu'au 3 mai 1816, nous « retranchons cent jours et nous comp- « tons des siècles de félicité publique « et de bonheur personnel. » Le 3 novembre de la même année Jalabert harangua Louis XVIII, lorsque ce prince se rendit à la métropole pour assister à la messe du Saint-Esprit, à l'occasion de la session des chambres. En 1819, le cardinal de Périgord, grand-aumônier de France, ayant pris l'administration du diocèse de Paris, nomma Jalabert archidiacre de Notre-Dame et premier grand-vicaire. Monseigneur de Quélen, succédant au cardinal, lui montra la même estime et le continua dans sa dignité, profitant avec empressement des conseils de son expérience, et l'honorant de son amitié, jusqu'à ce que les infirmités vinssent terminer sa carrière si pleine de vertus et de travaux vraiment ec-

(2) L'adresse du chapitre métropolitain à l'empereur fut rédigée par le cardinal Maury ; mais il paraît bien certain que, au moment même où l'abbé Jalabert, comme président du chapitre, allait en faire lecture, le cardinal lui remit la copie d'une adresse différente de celle qui avait été consentie par le chapitre. L'abbé Jalabert, pris au dépourvu, intimidé, n'osa réclamer devant l'empereur contre cette supercherie. Il s'en plaignit au sortir de l'audience ; mais on lui conseilla de ne pas faire d'éclat et de ne pas s'exposer au ressentiment de Napoléon. Il dévora donc en silence l'humiliation d'avoir présenté une adresse remplie de choses hasardées, inexactes et exagérées. Cette même adresse fut bientôt publiée et envoyée aux évêques et aux chapitres d'Italie, que l'on sollicita d'y adhérer. Plusieurs cédèrent en effet aux instances et aux menaces qui leur furent faites, et leurs adhésions ont été imprimées. P—c—r.

clésiastiques. Tous ses moments étaient partagés entre l'accomplissement de ses devoirs et une correspondance de piété qu'il entretenait avec une de ses sœurs, fondatrice et première supérieure d'une communauté consacrée à l'éducation des jeunes filles dans la petite ville de Saint-Geniez (Aveyron). Il mourut le 17 mai 1835, après une courte maladie, muni des secours de la religion, qui lui furent administrés par monseigneur de Quélen lui-même. Le mérite réel de ce digne ecclésiastique avait été particulièrement apprécié par Napoléon et par les hommes de tant de couleurs qu'il avait groupés autour de lui; par cinq archevêques de Paris avec lesquels il avait partagé l'autorité spirituelle sur la capitale de la France; par les princes de la maison de Bourbon auxquels il n'avait inspiré aucun ombrage malgré ses liaisons avec Napoléon; enfin par le clergé de Paris, qui trouva toujours en lui un protecteur paternel, un appréciateur judicieux, un zélateur intrépide de l'observation des règles protectrices, établies par les canons de l'église en faveur de tous. Outre les opuscules de circonstance mentionnés dans le cours de cet article, on attribue à Jalabert deux écrits en faveur du gouvernement de l'époque, et qui parurent sous le voile de l'annoyme : I. *Examen des difficultés qu'on oppose à la promesse de fidélité à la constitution*, Paris, 1800 et 1801, in-8°. II. *Projet de charger les ecclésiastiques d'éclairer les fidèles sur leurs droits contre les entreprises du despotisme, et de propager la doctrine de la souveraineté des peuples par l'envoi de missionnaires en pays étrangers, avec un aperçu de l'esprit actuel de l'église constitutionnelle*, ibid., 1801, in-8°. Z.

JAMERAY-DUVAL. *Voy.* DUVAL, XII, 413.

JAMESON (WILLIAM), théologien anglais, était professeur d'histoire à l'académie de Glascow dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Spicilegia antiquitatum Ægypti atque ei vicinarum gentium*, Glascow, 1720, pet. in-8° rare. L'auteur annonce que son but dans cet ouvrage est de faciliter l'étude de la Bible, et de montrer que les récits en sont constamment d'accord avec ceux de l'histoire. Les deux premiers chapitres sont consacrés à la géographie ancienne de l'Egypte. En indiquant les villes les plus célèbres, l'auteur rapproche les passages de la Bible de ceux d'Hérodote et de Diodore où il en est parlé. Dans les chapitres suivants il traite rapidement de l'empire d'Assyrie, de celui de Babylone, des Médo-Perses, des Scythes et enfin des Hébreux avant l'avènement du Messie, en ne s'appuyant que sur l'autorité des historiens. Il revient ensuite à l'Egypte, et après avoir établi que la chronologie de ses rois, telle que nous l'avons, est très-défectueuse, il s'efforce de prouver que cet empire n'a pas la haute antiquité qu'on lui attribue généralement. Il prétend que Toth, regardé comme l'inventeur de l'écriture alphabétique, est le même personnage que le patriarche Joseph auquel il fait honneur de l'introduction de l'écriture en Egypte. Ce fut, suivant Jameson, pour avoir rendu cet immense service que Joseph fut revêtu des premières dignités de l'état, et non pour avoir expliqué les songes de Pharaon. Parvenu à l'histoire particulière de chaque roi, il examine la liste chronologique que Syncelle en a donnée d'après Manethon, et y signale plusieurs méprises; il soutient que Sésostris (1), est le même que Schisak ou Sésac, prince contemporain de Roboam. Cette

(1) Suivant Guérin du Rocher, Sésostris est le patriarche Jacob.

opinion avait été déjà soutenue par Marsham, et contredite par Périzonius à qui Jameson reproche de n'avoir fait qu'embrouiller l'histoire de ce prince, en cherchant à l'éclaircir. On voit que le système de Jameson se rapproche beaucoup de celui de l'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* (*Voy.* GUÉRIN DU ROCHER, XIX, 27, et BAER, LVII, 45). Tous les deux ont trouvé des partisans; mais aussi de nombreux contradicteurs. Le temps n'est sans doute pas éloigné où l'on saura ce qu'il faut croire de la haute antiquité de l'Egypte et de son état florissant à une époque qui précède de tant de siècles les plus anciens monuments de l'histoire. On connaît encore de William Jameson: *Sum of the episcopal controversy*, Glascow, 1703, in-8°. Mais c'est probablement un autre écrivain du même nom qui est l'auteur des *Essais sur la vertu et l'harmonie morale*, trad. de l'anglais (par Eidous), Paris, 1770, 2 vol. in-12. W—s.

JAMET (LYON ou LÉON), l'un des plus chers amis de Marot, était né vers la fin du XVe siècle à Sanzay, dans le Poitou, d'une famille noble, dont une branche, établie depuis en Normandie, a fourni plusieurs hommes de mérite. Etant venu de bonne heure à la cour, il se lia promptement avec Marot que sa conversation piquante et spirituelle faisait rechercher de tous les jeunes gens. Marot, enfermé dans les prisons du Châtelet pour avoir mangé du lard un jour maigre, eut recours pour en sortir à la protection de Jamet. Ce fut alors qu'il lui adressa cette *épître*, si connue, dans laquelle il se compare au rat de la fable, qui délivré par un *Lion* (1) lui rendit peu de jours après le même service. Si Jamet ne fut pas assez heureux pour délivrer Marot, il obtint du moins sa translation dans les prisons de Chartres, et ne négligea rien pour adoucir sa captivité. Jamet partageait les opinions de son ami sur les moines, et ne laissait guère passer l'occasion de se divertir à leurs dépens. A cette époque il n'en fallait pas davantage pour être soupçonné de protestantisme. Obligé, vers la fin de 1535, de quitter la France, il trouva dans cette même cour de Ferrare que Marot venait d'abandonner, un asile honorable, et le repos dont il commençait à sentir le prix. La duchesse Renée de France (*Voy.* ce nom, XXXVII, 354), si bonne, si généreuse envers tous ses compatriotes, le choisit pour son secrétaire. Plus prudent ou moins étourdi que Marot, Jamet parvint à dissiper en partie les préventions du duc de Ferrare contre les Français. Ce prince l'honora de sa confiance, et le chargea d'aller à Rome réclamer du souverain pontife une diminution sur les droits d'investiture de quelques domaines (Voy. la 14e *lettre* de Rabelais). Quoique Marot parût l'avoir entièrement oublié, Jamet ne cessa de prendre à son sort le plus vif intérêt. Il lui adressa, en 1543, une *Epître*, en vers redoublés, pour l'engager à venir partager le repos dont il jouissait à la cour de Ferrare. Cette invitation arrivait trop tard. Marot, alors fugitif, mourut l'année suivante (1544) à Turin (*V.* MAROT, XXVIII, 242), et son fidèle ami lui fit élever, dans l'église Saint-Jean, un tombeau de marbre qu'il décora d'une touchante *épitaphe* en vers de huit syllabes. Jamet revint en France avec la duchesse Renée, sa protectrice, et mourut dans la Normandie vers 1561. Il comptait encore parmi ses amis Melin de Saint-Gelais, et Dolet qui lui a dédié son édition, devenue très-rare,

(1) Marot dut s'applaudir beaucoup d'avoir trouvé cette occasion d'équivoquer sur le nom de Jamet, genre d'esprit alors fort à la mode, et qui s'y maintint assez long-temps.

des *Œuvres* de Marot, Lyon, 1543, in-8°. On n'a de Jamet qu'un très-petit nombre de pièces fugitives; mais elles suffisent pour lui mériter un rang parmi les poètes du XVIe siècle. Indépendamment des deux morceaux déjà cités, on trouve encore de lui, dans les *Œuvres* de Marot, un *conte* qui commence par ce vers:

Robin mangeait son quignon de pain bis.

Un autre:

Frère Lubin revenant de la quête, etc.

Une *Imitation* d'Ausone, et un *Dizain* sur Alix. Dreux du Radier a publié dans ses *Récréations historiques*, I, 162, une *ballade* de Jamet *sur la Sainte-Vierge*, tirée d'un manuscrit de Lancelot, que l'on croit exécuté par Geoffroy Tory. La notice que du Radier a donnée dans la *Biblioth. du Poitou*, II, 88, est incomplète. W—s.

JAMET l'aîné (PIERRE-CHARLES), littérateur modeste et laborieux, était de la même famille que l'ami de Marot (1); et descendait par les femmes de l'historien Mézeray. Il naquit en 1701, à Louvières, près d'Alençon et termina ses études à l'université de Caen; il avoue lui-même, dans une lettre à son frère, qu'il fit peu de progrès dans la langue latine dont les constructions lui paraissaient bizarres; mais il excella dans tous les exercices du corps. A dix-neuf ans il fut admis dans les bureaux de l'intendance de sa province, où il se forma promptement aux affaires; et en 1723, il obtint la place de premier commis de M. Orry de Fulvy, frère du contrôleur-général des finances. En arrivant à Paris, son premier soin fut de rechercher la société des gens de lettres, et il se lia d'une manière assez intime avec Gueullette (*Voy.* ce nom, XIX, 38), auquel il fournit des *notes* pour son édition des *Essais* de Montaigne (*Voy.* l'article suivant). Une lecture assidue de Bayle, qu'il se flattait de posséder *parfaitement*, tourna ses études vers la métaphysique; et il perdit dans des discussions oiseuses un temps qu'il aurait employé plus utilement à son projet de perfectionner le dictionnaire de la langue française. En 1735, il fut envoyé par ses protecteurs à Lorient où il remplit pendant plusieurs années la place de premier commis de la compagnie des Indes. De retour à Paris, il reprit son emploi dans les bureaux du contrôle-général, et continua de donner ses loisirs à la culture des lettres. Soupçonné d'avoir part à la publication de quelques pamphlets désagréables à la cour, il fut mis à la Bastille en 1755. Ce fut dans cette prison qu'il acheva de recueillir et de mettre en ordre ses *Observations* sur les dictionnaires français, particulièrement celui de Trévoux. Il fit ce travail, qui suppose d'immenses recherches, n'ayant pas à sa disposition un seul volume, même le dictionnaire de *Boudot*; mais, comme il en fait la remarque, on n'est point à la Bastille pour travailler commodément à une pareille composition; on y est pour pleurer ses péchés (*Conservateur*, décembre, 1757, p. 144). Il est probable qu'en obtenant sa liberté Jamet perdit sa place, et reçut l'ordre de quitter Paris. Du moins il est certain que depuis cette époque, il disparut entièrement de la scène du monde. On sait qu'il vivait encore en 1770. Comme il était alors dans un âge avancé, on peut conjecturer qu'il ne poussa pas bien au-delà sa carrière. Jamet a fourni des notes à l'édition de *Rabelais*, publiée par Gueullette en 1732 (2), et un assez

(1) Lyon Jamet était cousin-germain du trisaïeul de l'écrivain qui fait le sujet de cet article.

(2) Ses *Notes* sur Rabelais, que Jamet appelait en plaisantant ses pieds de mouche, ont été transformées, dans la *France littéraire*

grand nombre d'articles au *Dictionnaire* de Trévoux, 1752 (*Voy.* BERTHELIN, LVIII, 99), ainsi qu'au *Dictionnaire de droit et de pratique* par Ferrière. Enfin, on a de lui les opuscules suivants: I. *Essais métaphytiques* (Paris), 1732, in-12. II. *Lettre en forme de dissertation sur la création*, 1733, in-8°. Suivant M. Quérard, elle a été traduite en latin par Lancelot, et en vers français par Martin de Bussy (Voy. *France littéraire*). III. *Idée de la métaphysique*, traduite de l'anglais d'Atjem (anagramme de Jamet), Nancy, 1739, in-12; réimprimée dans le *Conservateur*, septembre 1758. IV. *Daneche-men-kan, philosophe mogol, avec des remarques*, 1740, in-12. V. *Lettres* à M. Lancelot *sur l'infini ou l'unité de substance*, et sur l'auteur de la *philosophie des jeunes gens* (Miron), 1740, in-8°. VI. *Lettres critiques sur le goût et sur la doctrine de Bayle*, 1740, in-8°. VII. *Promptuaire de la métaphysique du Dictionnaire de Bayle*, 1740, in-12. VIII. *Lettre* à M. le chevalier de P. (Pacaroni), *sur la métaphysique et la logique*. Paris, 1742, in-12; réimprimée dans le *Conservateur*, septembre 1757. D'après la *France littéraire*, elle avait déjà paru sous le titre de *Lettre sur les caractères de différence de la métaphysique et de la logique*, 1740. IX. *Lettre sur le lieu et l'espace*, 1742, in-12. X. *Lettre sur le principe de saint Augustin*: Sub Deo justo nemo miser, nisi mereatur, 1743, in-8°. XI. *L'épitaphe du bibliothécaire*. Ce badinage, de douze à treize cents vers sur la rime en *in*, fut imprimé par extrait dans le *Conservateur* du mois d'avril 1758 sur le manuscrit de Jamet le jeune. Cependant tous les bibliographes en citent une édit. de 1747, in-4°. XI. *Trois lettres aux imprimeurs du Dictionnaire de Trévoux*, 1748-50, in-4°. XIII. *Lettres aux auteurs de l'Encyclopédie*, 1750, in-8°. XIV. *Petit écrit sur les devoirs des gens en place*, 1753. XV. *Lettre au sujet de ses mémoires manuscrits concernant le commerce des Indes*, 1754. XVI. *Observations sur les moyens de perfectionner les Dictionnaires de Trévoux et de Moréri*, in-12. Cet opuscule daté de la Bastille, 25 mai 1756, a été réimprimé dans le *Conservateur*, décembre 1757. W—s.

JAMET le jeune (FRANÇOIS-LOUIS), célèbre bibliophile, frère du précédent, naquit en 1710 à Louvières. Il fut fort jeune attaché comme secrétaire à M. de la Galaizière, qui passa de l'intendance de Soissons, en 1737, à celle de Lorraine. Il demeura vingt ans à Nancy, partageant comme son frère tous ses loisirs entre les devoirs de sa place et la culture des lettres. Il se lia d'une étroite amitié avec Lancelot (*Voy.* ce nom, XXIII, 322), envoyé par le gouvernement en Lorraine pour dresser l'inventaire des archives de cette province. Il était en correspondance avec Louis Racine, à qui, par le moyen de M. de la Galaizière, il eut le bonheur de rendre quelques services; et il visitait assez fréquemment, dans son abbaye de Senones, Dom Calmet, qui lui donna les premières leçons de bibliographie. Passionné pour les livres, il profitait pour en acquérir de toutes les occasions, malheureusement assez rares alors en province; mais, grâce à sa persévérance, il possédait cependant une assez jolie collection lorsqu'il vint habiter Paris. Déjà connu des libraires et des

de 1778, en un ouvrage intitulé: *Les Pied de mouche, ou les Noces de Rabelais*, 6 vol. in-8°. Cette singulière bévue se retrouve dans la *France littéraire* de M. Quérard, ouvrage dont personne d'ailleurs n'apprécie mieux que nous l'exactitude et l'utilité.

principaux amateurs, il devint bientôt l'oracle des ventes de livres, où il ne se distinguait pas moins par l'étendue et la variété de ses connaissances que par la délicatesse de son goût. Cet homme aimable et spirituel mourut à Paris le 30 août 1778. Les livres qui lui ont appartenu, presque tous enrichis de quelques notes de sa main et d'une parfaite condition, sont très-recherchés des curieux. On a de lui, dans l'*Année littéraire*, dans les *Mémoires de Trévoux* et dans le *Conservateur*, quelques morceaux d'histoire ou de littérature. Hebrail et après lui M. Quérard en ont donné l'indication. Avant 1769, il s'occupait déjà d'une nouvelle édition du *Manuel lexique* de l'abbé Prevost, qui devait être augmentée d'un grand nombre d'articles; mais il n'a pas fini ce travail. Il avait déposé sur les marges d'un exemplaire de l'édition de Montaigne par Gueullette (*Voy.* l'art. précédent) une multitude de notes historiques, morales et littéraires, qu'il se proposait d'employer dans une nouvelle édition des *Essais*. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, 2e éd., n° 5850, parle de cet exemplaire comme d'un livre très-précieux. Dès l'âge de vingt ans, Jamet avait contracté l'habitude de tenir une espèce de journal dans lequel il inscrivait, sans choix et sans ordre, avec la liste de ses dîners et de ses soupers, de ses voyages, de ses rhumes, et même de ses aventures galantes, toutes les pièces rares ou singulières qui lui tombaient entre les mains. Ainsi l'on y trouve pêle-mêle des *arrêts* du parlement, des *pamphlets* jansénistes, avec des chansons ordurières, des épigrammes, les *Priapées* de Blot et de Grécourt, la *Chartreuse* et les *Ombres* de Gresset, le *Paris ridicule* de Petit, et des extraits des *Nouvelles ecclésiastiques*. Cet ouvrage, qu'il a judicieusement nommé lui-même un *chaos*, fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliothèque du roi. Il est partagé en deux volumes in-4°, ensemble de 2136 pages. Les bibliographes le citent tantôt sous le titre des *Stromates*, tantôt sous celui des *Miscellanea* de Jamet. Il porte encore ceux de *Polyanthea* et de *Chaos*. Le premier volume commence à l'année 1730 et finit à 1736; le second à 1740. Mais l'auteur n'a pas cessé jusqu'à sa mort d'y faire des additions et des corrections. Ainsi la note suivante se trouve page 655, à la marge d'un mandement de l'évêque janséniste de Saint-Papoul : « J'étais « bien jeune quand je m'amusai à co- « pier cette pauvreté. Je croyais que « cela était beau et bon. Que l'édu- « cation nous rend niais! Décembre « 1772. » W—s.

JANI (Christian-David), savant philologue allemand, et l'un des plus célèbres commentateurs d'Horace, naquit le 10 déc. 1743 à Glaucha. Ses dispositions naturelles furent développées par l'éducation que lui fit donner son père, pasteur d'une église de sa ville natale. Non seulement il suivit dans l'école du Waisenhaus (la maison des orphelins) le cours des études ordinaires, mais il apprit encore le français, l'italien et l'anglais. Ses penchants l'entraînèrent vers l'étude de la littérature ancienne. Il fut reçu docteur en philosophie, âgé de vingt-neuf ans, et s'adonna à l'enseignement. Après avoir été répétiteur dans l'école où il avait fait ses études, il suppléa le recteur Taust, qui alors était fort âgé. En 1780, Jani fut mis, en qualité de recteur, à la tête du collège d'Eisleben, petite ville d'environ 6,000 habitants, qui fait partie actuellement des états prussiens comme chef-lieu du comté de Mansfeld, dans la province de Saxe. Jani avait été investi de la place qu'il occupait par le comte de Mansfeld.

Mais ce comte mourut ; son fils unique le suivit de près dans la tombe, et en eux s'éteignit leur illustre famille. Le comté de Mansfeld retourna comme héritage à l'électeur de Saxe qui confirma Jani dans le poste qu'il occupait. Le collège, ou, comme on dit en Allemagne, le gymnase d'Eisleben, sous la direction du nouveau recteur, acquit une renommée qui y augmenta promptement le nombre des élèves. Non seulement Jani y établit un ordre parfait et des cours d'études assortis aux intelligences des différents âges, mais dans ses instructions il développait avec un admirable savoir tout le génie des langues anciennes, et faisait ressortir avec goût les beautés des auteurs grecs et latins. Par un heureux mélange de douceur et de fermeté, il savait se faire obéir des écoliers, qui le chérissaient comme un père et comme un ami. Pour faciliter leurs études, il publia divers traités dont nous donnerons les titres. Mais ce fut son édition des Odes d'Horace qui le plaça au premier rang des critiques et des philologues ; il avait préparé des éditions de Velléius Paterculus, de Silius Italicus et de Lucrèce, ainsi qu'un Dictionnaire de la langue grecque. Des maladies et des chagrins domestiques le forcèrent d'interrompre ses fonctions de recteur, et la mort l'empêcha de terminer les ouvrages qu'il avait entrepris. Il perdit dans la fleur de l'âge ses deux premières femmes, toutes deux jeunes, toutes deux sœurs et portant le nom de Carpzov ; il fut pleuré de la troisième femme qu'il avait épousée, des filles qu'il avait eues de ses trois femmes, et d'un fils qui récompensa tous les soins de son père et fut à Gœttingue un des plus brillants élèves du célèbre Heyne. Jani mourut le 5 oct. 1790, âgé seulement de quarante-sept ans. Cet auteur laborieux a donné les ouvrages suivants : I. *Recueil d'épithètes, de substantifs, de verbes et d'adverbes, avec un Index alphabétique des dieux et des héros chez les anciens*, Halle, 1774, en latin. II. *Principes de dialectique, avec un Tableau de l'histoire de la philosophie à l'usage des gymnases*, Halle, 1770, en latin. III. *Observations critiques*, trois parties, 1784-1786. IV. *Sur l'art poétique chez les Latins*, 1774, in-8°, en latin. V. *Courte notice sur la poésie latine*, Halle, 1772, en latin. VI. *L'Ami de l'écolier*, programme, 1776-1778, in-4°, en allemand. VII. L'Énéide de Virgile, traduite en allemand, Halle, 1784, in-8°. VIII. Une édition des Odes d'Horace, avec des variantes tirées des manuscrits ; un commentaire et une savante préface, Leipzig, 1778-1782, 2 vol. in-8°. C'est l'ouvrage le plus important de Jani. Aucun éditeur ou commentateur latin d'Horace n'a, suivant nous, développé dans ses arguments et dans ses notes, avec plus de goût et de savoir, les beautés poétiques et les intentions historiques des odes d'Horace. Il y a eu une seconde édition de cet ouvrage en 1809 ; mais ce n'est qu'une réimpression de la première. Baumgartner a publié, après la mort de Jani, un ouvrage en allemand, intitulé *Éclaircissements et observations sur les Satires et les Épîtres d'Horace*, d'après les leçons de Jani, en trois parties, Leipzig, 1795.

W—R.

JANIÇON. *Voy.* GAVIN., LXV, 184.

JANIN (le P. JOSEPH), religieux du monastère des Grands-Augustins de Lyon et vicaire provincial de son ordre, naquit dans cette ville vers 1715. La bibliothèque de son couvent était, après celle des Jésuites, la plus considérable qui fût à Lyon. La direction en fut donnée vers 1753 au P. Janin, qui avait de vastes connaissances en

histoire, et surtout en numismatique. C'est lui qui avait fait placer sur la principale porte de cette bibliothèque l'inscription suivante, composée par le P. Pierre Labbé :

Hic homines vivunt superstites sibi.
Hic tacent et adsunt.
Hic loquuntur et absunt.

Le P. Janin ne voulut jamais être membre d'aucune académie; mais il correspondait avec un grand nombre de savants. On conserve dans les bibliothèques de Nîmes les lettres qu'il écrivit à J-F. Séguier. Ces lettres ont trait à plusieurs objets d'antiquités, notamment à la jambe d'un cheval de bronze trouvée dans la Saône en 1766, et à une plaque de même métal découverte près de Lyon, sur laquelle se trouvait une suite de caractères absolument différents de tous les alphabets connus (*Voy.* SÉGUIER, XLI, 472). Avant de se livrer à son goût pour l'antiquité, le P. Janin s'était occupé d'un travail assez important: il avait réduit en abrégé les *Annales de la Chine* sur la version française du *Fong-Ping-Tching*, faite par le jésuite Moyria de Mailla, version qui formait douze volumes in-4°, et qui fut cédée en 1775, par les PP. de l'Oratoire de Lyon, à l'abbé Grosier qui la publia en 1777 (Voy. le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, t. Ier, p. 14, et t. II, p. 88). Quant à l'*Abrégé*, le P. Janin en avait fait hommage en 1769 à M. de Montazet, archevêque de Lyon, et aux administrateurs du bureau des collèges, qui le déposèrent dans la bibliothèque de cette ville où il est resté inédit. Lors de la suppression des couvents, le P. Janin ne crut point devoir adhérer au schisme constitutionnel; et, quoiqu'il fût parvenu à un âge très-avancé, il ne voulut point quitter sa ville natale où son ministère pouvait encore être utile aux fidèles. Pendant le fort de la terreur, il s'était réfugié chez un ouvrier en soie. Vers la fin de décembre 1793, on lui apprit qu'un paysan venait de découvrir près de Fourvière un certain nombre de médailles très-bien conservées; il se rendit aussitôt chez le propriétaire, et acheta un médaillon de Diadumenianus; mais, avant de rentrer dans son domicile, il fut reconnu par des jacobins qui le conduisirent en prison. Jeté sur la paille, dans la chambre de l'Hôtel-de-Ville où siége maintenant le tribunal de commerce, il s'y trouva avec feu Delandine, qui fut depuis bibliothécaire de la ville de Lyon. « Combien de fois, s'écrie cet écrivain, j'admirai sa vaste mémoire, les faits intéressants qu'il y avait déposés, sa douce résignation, sa touchante simplicité ! Il avait près de quatre-vingts ans, ajoute Delandine, et il parlait littérature avec le feu de la jeunesse; sa gaîté était inaltérable, et cependant il attendait la mort; elle arriva. Interrogé la veille et condamné (*pour avoir refusé de rendre ses lettres de prêtrise* et prêché la contre-révolution), il causait avec calme lorsque les bourreaux vinrent le saisir et interrompre ses intéressants entretiens (catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, t. Ier, p. 26). » La tête du P. Janin tomba sous la hache révolutionnaire le 15 mars 1794 (Voy. *les Martyrs de la foi*, par l'abbé Guillon de Montléon, t. III, p. 346, où sa mort est placée par erreur au 3 janvier, jour où périt un autre Lyonnais portant aussi le nom de *Joseph Janin*, qui n'était âgé que de vingt-trois ans, et qui était maître de pension; voy. encore Prudhomme, *Dictionn. des individus condamnés à mort pendant la révolution*, t. II, p. 6).

A. P.

JANIN *de Combe-Blanche* (JEAN), chirurgien et oculiste, né à Carcassonne le 11 juin 1731, s'ap-

pliqua spécialement à l'étude des maladies des yeux. Dès l'âge de vingt-huit ans, les nombreuses opérations qu'il fit soit dans les hôpitaux, soit sur des personnes distinguées de Montpellier, lui méritèrent les éloges de l'université de cette ville. Il n'eut pas moins de succès dans tous les lieux où il fut appelé, notamment à Paris, à Toulouse, à Milan. S'étant fixé à Lyon, il obtint le titre d'oculiste de la ville, et devint prévôt du collège de chirurgie. De toutes parts on venait le consulter ou réclamer ses soins. Le cardinal de Rohan, qui joua un si grand rôle dans l'affaire du collier, se rendit exprès à Lyon pour faire examiner ses yeux par cet habile praticien et se logea même chez lui. En 1777, le duc de Modène (François III d'Este), âgé de quatre-vingts ans et affecté de la cataracte, invita le docteur Janin à venir l'opérer; la cure réussit complètement, et le prince recouvra la vue. Pour lui témoigner sa reconnaissance il le nomma son médecin oculiste, et lui assura une pension viagère de 2,400 fr. L'université de Modène se l'agrégea comme professeur honoraire, et l'impératrice Marie-Thérèse lui adressa une lettre de félicitation accompagnée d'un riche présent. Thomas, l'auteur de l'*Éloge de Marc-Aurèle*, qu'il avait guéri d'une ophthalmie, lui conserva dès-lors beaucoup d'attachement et lui adressa une *Épître* imprimée dans ses œuvres. Lorsque, dans un voyage en Savoie, Ducis fit aux Échelles une chute très-grave, Thomas, alors à Lyon, s'empressa de lui amener Janin dont les soins contribuèrent au prompt rétablissement de son ami. Thomas a raconté l'accident arrivé à Ducis dans une lettre à Mme Necker du 27 juin 1785. Sa correspondance en contient quelques-unes adressées à Janin. En 1787 il reçut de Louis XVI le cordon de Saint-Michel. Janin s'occupa aussi à rechercher les moyens de combattre les exhalaisons méphitiques, et fit, en présence de commissaires, diverses expériences à ce sujet. Il résidait à Paris dans les dernières années du XVIIIe siècle; mais nous ignorons la date de sa mort. Outre plusieurs articles relatifs à son art imprimés dans différents recueils, on a de lui : I. *Traité sur la fistule lacrymale*, in-8°. II. *Observations sur la maladie des yeux*, 1767, in-12. III. *Mémoires et Observations anatomiques, physiologiques et physiques sur l'œil et les maladies qui affectent cet organe*, Lyon, 1772, in-8°; traduit en allemand par Selle (*Voy.* ce nom, XLI, 540), Berlin, 1776; ibid., 1788, in-8°. IV. *Réflexions sur le triste sort des personnes qui, sous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes*, ou *Précis d'un mémoire sur les causes de la mort subite et violente*, etc., Paris et La Haye, 1772, in-8°. V. *L'anti-méphitique*, ou *Moyen de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisance, l'odeur infecte des égoûts, celle des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre*, etc., imprimé par ordre du gouvernement, Paris, 1781, 1782, in-8°. VI. *Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M. Janin les 18 et 23 mars, en présence des commissaires réunis de l'académie royale des sciences et de la société royale de médecine*, concernant l'anti-méphitique, Paris, 1782, in-8°. VII. *Dissertations et Lettres sur le méphitisme et l'anti-méphitisme, adressées à M. Cadet*, ibid., 1784, in-8°. VIII. *Réponse à M. O'Ryan* (professeur de médecine à Lyon), *sur le magnétisme animal*, Genève et Lyon, 1784, in-8°. IX. *La vérité mise en évidence*, Paris et Lyon, 1785, in-12. On at-

tribue encore à Janin un petit écrit satirique contre Guérin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, et qui s'occupait aussi des maladies des yeux, intitulé : *Lettre écrite de la région des morts par Daviel, oculiste du roi, au [illegible]ur Guérin,* 1769, in-12. Oz—M.

JANIN (Jean-Marie-Mely), littérateur et journaliste, né à Paris en 1777, fit de bonnes études au collège de Sainte-Barbe, et, quoique d'un caractère fort doux et fort modeste, débuta dans la littérature par des satires. Attaché au *Journal des Débats*, il fut chargé, avec MM. Dussault, Hoffmann et Féletz, de rendre compte des ouvrages de littérature. Dès le commencement de la restauration, il passa au journal *la Quotidienne*, où il fut spécialement chargé de l'ensemble des nouvelles et de la rédaction du feuilleton pour les articles des grands théâtres. Il publia en 1817 un recueil périodique intitulé *Lettres champenoises*, dans lequel il exprima des opinions très-hardies, et qui eut beaucoup de succès. Il s'associa plusieurs collaborateurs; mais cette publication cessa à la fin de l'année 1824. Mely Janin fit imprimer sous la restauration un grand nombre d'odes pour célébrer les divers évènements des règnes de Louis XVIII et de Charles X. Il est l'auteur d'une Vie de La Harpe, qu'il a composée pour une nouvelle édition du *Cours de littérature*, publiée par A. Coste, édition à laquelle il a ajouté un volume contenant l'*Examen critique et raisonné* des drames et tragédies de l'auteur qui ne sont pas restés au théâtre. On lui doit encore plusieurs éditions de l'ouvrage intitulé : *Paris, Versailles et les provinces* (*Voy.* Dugas de Bois Saint-Just, LXIII, 74). En 1821 (16 juin), il fit représenter au second Théâtre-Français une tragédie d'*Oreste* qui, avant d'être entendue, fut condamnée par les élèves des écoles de médecine et de droit, fort opposés, comme l'on sait, au gouvernement de ce temps-là, dont Janin s'était constamment montré le partisan. A la première représentation ils firent circuler dans le parterre des billets qui portaient : *Les écoles de droit et de médecine sont menacées : union et force.* A la troisième représentation, le ministère eut la faiblesse d'en ordonner lui-même la suspension. En 1827 (15 février) Mely Janin fit représenter au Théâtre-Français *Louis XI à Peronne*, comédie historique en cinq actes, qui eut plus de cinquante représentations. C'est au milieu de ce triomphe, en déc. 1827, que mourut Janin, laissant inachevés plusieurs ouvrages, parmi lesquels se trouvent une Vie de Louis XVI et une tragédie en vers (*Étienne Marcel*), dont les quatre premiers actes sont terminés. Z.

JANKOWSKI, général polonais, prit une part active à l'insurrection de l'an 1831, et commanda un corps dans l'armée polonaise qui fut opposée aux Russes, et que commandait en chef le général Skrynecki. Au commencement de juin, le corps d'armée russe du général Kreutz s'était porté de Lublin sur la Podlachie ; Rudiger le suivit de la Volhynie à Lublin. Skrynecki conçut le hardi projet d'écraser successivement les deux corps ennemis. Tandis que Rybinski devait tomber sur le général Kreutz, le corps commandé par Rudiger devait être enveloppé par trois généraux polonais, savoir : Chrzanowski arrivant de Zamosc, Ramorino venant de Pulawi, et Jankowski arrivant de Lukow. De fausses démonstrations faites par les Russes sur Sierok trompèrent le commandant en chef polonais, en lui faisant concevoir des craintes pour la sûreté de la capitale de la Pologne, d'autant plus que Jankowski, malgré les forces

considérables mises sous ses ordres, ne repoussait point les Russes; quoique, le 19 juin, un colonel de son corps se fût battu avec avantage, auprès de Lisobyni, contre toutes les forces de l'ennemi. Pour couvrir Varsovie, l'ordre fut donné à Rybinski et à Jankowski de revenir sur leurs pas. On pense que dans ce moment encore Jankowski aurait pu attaquer avec succès et battre le corps russe. Il n'en fit rien. Son inaction indigna la nation polonaise : la plus belle occasion d'arrêter l'ennemi était perdue. Il fallut se résigner à la retraite. On demanda la mise en jugement des *chefs ineptes* qui, ayant laissé échapper des circonstances favorables, compromettaient la sûreté de la capitale. Skrynecki fit arrêter le 29 juin Jankowski et Bakowski, ainsi que plusieurs personnes accusées de complot en faveur des Russes. Traduit devant un conseil de guerre extraordinaire sous l'accusation de haute trahison, au commencement du mois d'août, Jankowski se défendit avec chaleur et indignation, fit une déclaration solennelle de son patriotisme, et demanda à combattre dans l'armée comme simple soldat, pour prouver à ses quatre fils, disait-il, que leur père n'était pas traître à la patrie. Le conseil de guerre extraordinaire ne vit pas dans la conduite de ce général un caractère de trahison; mais il le renvoya devant le conseil de guerre ordinaire pour répondre de sa conduite stratégique vis-à-vis l'ennemi. En conséquence, il fut ramené en prison. Ce jugement irrita le club patriotique dans lequel siégeaient les hommes les plus exaltés, et qui ne voyait partout que complots et trahisons. Le 15 août, après une séance très-orageuse de ce club, des furibonds se portèrent sur le château où Jankowski était détenu avec des compagnons d'infortune; les portes furent forcées sans que les troupes et la garde nationale fissent beaucoup de résistance. Jankowski et les autres prisonniers furent cruellement mutilés, puis pendus par des brigands que soutenait toute la populace. Les massacres continuèrent le lendemain; et ce mouvement démagogique ne fit [redacted] hâter la chute de la Pologne. D—R.

JANNEQUIN (Clément) est plus connu sous le nom de *Clemens non papa*. On ne sait pas quel pays lui a donné le jour; M. Fétis croit qu'il habitait Lyon, où la plupart de ses ouvrages ont été publiés; mais il avait été auparavant maître de chapelle de Charles-Quint. La musique a eu en lui son Rabelais, puisqu'il est auteur d'une foule de morceaux curieux, tels que *le Caquet des femmes*, *la Bataille de Marignan*, ou *la Défaite des Suisses en* 1515, *le Chant des oiseaux*, et *les Cris de Paris*. Il laissa en mourant sept livres de motets et une messe des morts. Ses *chansons françaises*, publiées in-4° en 1559, ont un meilleur style et un chant plus agréable que celles des autres maîtres du même temps. Choron, qui a ressuscité parmi nous le goût de l'ancienne musique, a fait exécuter avec succès de 1830 à 1832, par ses cent cinquante élèves de la rue de Vaugirard, *la Bataille de Marignan*, et *les Cris de Paris*. Ces deux ouvrages décèlent un génie supérieur. Le second a été gravé dans *la Gazette musicale de Paris*, du 22 août 1839. F—le.

JANNEQUIN, *sieur de Rochefort* (Claude), voyageur français, était né à Châlons-sur-Marne. Il avait accompagné M. de Bellièvre, ambassadeur de France en Angleterre pour renouveler l'amitié entre les deux pays; mais sa jeunesse lui faisant désirer de courir un peu le monde, il quitta Londres et le service de l'ambassadeur, après avoir assez bien appris la langue anglaise, et alla à Dieppe. Le ca-

pitaine d'un navire prêt à partir le reçut à son bord comme soldat dans une compagnie qu'il embarquait, et, lui découvrant quelque capacité, le fit son écrivain. On mit à la voile le 5 novembre 1637; après une traversée pénible, on arriva sur la côte de Barbarie que l'on suivit jusqu'au cap Blanc, où l'on débarqua, afin d'y construire des barques « qui sont néces- « saires, dit l'auteur, pour entrer dans « la rivière du Senega, les navires « étant contraints de toujours rester à « la rade. » Les habitants étaient si farouches que l'on ne pouvait trafiquer avec eux qu'en déposant à quelque distance les objets que l'on voulait donner en échange de leurs poissons; ils les venaient chercher, laissaient ce qu'ils apportaient, puis s'enfuyaient au plus vite. Quand on fut entré dans le fleuve, on s'avança jusqu'à Bieurt, à trois lieues de son embouchure; on bâtit une maison par le secours des nègres, et l'on s'occupa de commercer avec eux. Ensuite le capitaine et une partie de son monde remontèrent le fleuve jusqu'à Terrier-Rouge, à soixante-dix lieues de distance, en continuant à traiter avec les indigènes, des cuirs, de l'ivoire, de la gomme, des plumes d'autruche, de l'ambre gris et de l'or. L'insalubrité du climat décida les Français à quitter le pays; ils allèrent aux îles du cap Vert, y prirent des vivres, et enfin revinrent à Dieppe en 1639. Jannequin publia le récit de ses courses sous ce titre : *Voyage de Libye au royaume de Senega, le long du Niger, avec la description des habitants qui sont le long de ce fleuve, leurs coutumes et façons de vivre, les particularités les plus remarquables de ce pays*, Paris, 1643, in-12. Il est évident que par le nom de Libye Jannequin entend le Sahara; lui-même, dans sa préface, convient que ce pays est fort éloigné de ceux qu'il a vus. Suivant les idées de son temps, il pense que le Niger, après avoir arrosé le royaume de Tombouctou, qui doit être le Bambara, se divise en trois bras, dont l'un tombe dans la mer entre le désert et la contrée de Sénégal, et le troisième, dont le cours est plus long que les deux autres, se décharge près de la côte de Guinée. On voit que ces opinions avaient la vérité pour base. Cependant la plupart des remarques de Jannequin sont très-superficielles; il ne tient aucune espèce de journal, et l'on ne connaît la date de son retour que d'après celle qu'il énonce dans le titre de son livre. Mais ses observations sur les mœurs et les usages des nègres sont assez instructives, souvent très-exactes et très-judicieuses, quoiqu'il montre parfois une grossière crédulité. Ceux qui ont exploré la contrée où coule le Sénégal reconnaissent que beaucoup de choses s'y passent encore comme à l'époque où Jannequin y voyagea. E—s.

JANOD (JEAN-JOSEPH-JOACHIM), magistrat, né en 1761 à Clairvaux, petite ville du Jura, était neveu de Vernier, mort pair de France en 1818 (*Voy.* VERNIER, XLVIII, 252). Il acheva ses études à l'université de Besançon, et fit en 1786 ses débuts au barreau de cette ville sous le patronage du professeur Courvoisier (*Voy.* ce nom, X, 122), dont il avait mérité l'estime par son amour pour le travail, et qui lui portait un vif intérêt. Malgré l'éclat de ses premières plaidoiries, il quitta Besançon pour aller s'établir à Lons-le-Saulnier où il ne tarda pas à jouir de la réputation d'un bon jurisconsulte. S'étant montré dans le principe favorable à la révolution, il fut, en 1790, élu membre du conseil-général du département du Jura. Il était un des courageux administrateurs de ce département qui tentèrent, au mois de mai 1793, d'orga-

niser des moyens de résistance à la tyrannie de la Convention, et fut compris dans le décret du 27 juillet qui les mandait à la barre de cette assemblée pour rendre compte de leur conduite. Ayant, ainsi que ses collègues, refusé prudemment d'obéir à ce décret, il dut s'éloigner et se tint caché jusqu'après le 9 thermidor. Lors de la mise en activité de la constitution de l'an III, il fut envoyé par son département au conseil des Cinq-Cents où il se fit remarquer par sa modération et la sagesse de ses vues. Après le 18 brumaire, il fit partie du corps législatif qui l'élut un de ses secrétaires; et, lors de l'expiration de son mandat, en 1809, il fut continué dans ses fonctions qu'il remplissait encore à la restauration. Nommé, en 1804, juge au tribunal de 1re instance de la Seine, il en fut fait vice-président en 1814; passa en 1829 conseiller à la cour royale de Paris, et mourut au mois de mai 1836.

W—s.

JANSSENBOY ou JANSSENS, en latin *Jansenius*, est le nom de cinq frères qui se distinguèrent dans le même ordre religieux. Ziriczée, petite ville de l'île de Schowen (Zélande) fut leur patrie. Cette ville ayant été reprise par les Hollandais sur les Espagnols, qui s'en étaient emparés en 1575, la famille Janssenboy, ainsi que d'autres, chercha un asile plus favorable à l'exercice de la religion catholique, à la propagation et à la défense de laquelle se consacrèrent les personnages dont nous allons parler. — *Nicolas* JANSSENBOY naquit dans la seconde moitié du XVIe siècle et prit l'habit des dominicains à Anvers. Aux études ordinaires il avait ajouté celle des langues orientales et du grec, parce qu'il était persuadé que cette connaissance lui serait utile dans les discussions avec les ministres de la nouvelle secte qui commençait à devenir nombreuse. D'abord régent, puis supérieur du collège de Lière, dans le Brabant, il forma ses élèves aux lettres et les fortifia sur le dogme, pour les mettre en état de ne pas craindre les vaines subtilités des ministres protestants. Professeur de théologie à Louvain, il prit ses degrés dans l'université de cette ville. Ce fut là aussi qu'il publia ses premiers ouvrages, ce qui ne l'empêcha pas de travailler avec zèle à la conversion des hérétiques et de s'opposer de toutes ses forces aux progrès de l'erreur. Le succès de ses travaux dans les Pays-Bas porta le nonce apostolique (Jean-François Conti) à l'envoyer, avec le P. Jacques de Brower, dans le Danemark, pour essayer de ramener les luthériens au sein de l'église. Après avoir parcouru avec un zèle prudent et généreux le Holstein, la Norvège, et quelques autres provinces du Nord, il alla à Rome rendre compte à Grégoire XV et à la congrégation de la propagande de tout ce qu'il avait fait dans ces contrées et proposer les moyens qu'il jugeait convenables. Ses vues furent goûtées, et muni de nouvelles instructions, de nouveaux pouvoirs, il partit pour les mêmes provinces en 1623. La congrégation des cardinaux voulut qu'il y fût accompagné de deux de ses frères, Corneille et Dominique. Frédéric III, roi de Danemark, leur permit de prêcher la religion catholique dans tous ses états. Les zélés missionnaires surent profiter de cette liberté, et Nicolas Janssenboy ne se laissa déconcerter par aucune des entraves et des persécutions dont ne purent le garantir ni la protection du roi, ni la conversion de plusieurs sectaires. Il obtint de Frédéric le libre exercice de la religion catholique à Frédérikstad, ville nouvellement bâtie par ce prince dans le Holstein. En conséquence des *Lettres* que donna Frédé-

ric III en 1625, plusieurs familles dispersées dans les Provinces-Unies se réfugièrent dans la nouvelle ville, pour y exercer leur religion. Notre fervent religieux y établit une paroisse et fut le premier pasteur de ce troupeau naissant. Les luthériens ne voyaient pas sans chagrin les progrès du retour à la religion catholique. Si la vigilance du prince les empêchait d'éclater, ils tâchaient de se dédommager par quelque autre voie ; et, n'osant plus attaquer le pasteur, ils essayèrent de séduire adroitement au moins une partie du troupeau, en répandant un écrit récemment composé par Jean Muller, ministre à Hambourg, sous ce titre : *Avertissement nécessaire*. Nicolas Jansenboy mourut le 21 nov. 1634. Parmi ceux qui l'ont fait connaître, on doit citer Jean-Adolphe, auteur des *Annales* des évêques de Slesvick, qui en fait le plus grand éloge. Il a laissé : I. *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin*, Louvain, 1621, in-8°. II. *Vie de saint Dominique*, Anvers, 1622, in-8°. III. *Animadversiones et scholia in apologiam nuper editam de vita et morte Joannis Duns Scoti, adversus R. P. F. Abrahamum Bzovium, ord. Prædic. S. T. M. et hist. eccles. scriptorem*, Cologne, 1622. IV. *Defensio fidei catholicæ et apostolicæ romanæ opposita admonitioni necessariæ Joannis Mulleri, lutherani prædicantis Hamburgensis*, Anvers, 1631, in-8°. C'est la réfutation de l'*Avertissement nécessaire* que nous avons mentionné ci-dessus. V. *Beneficia FF. Prædicatoribus a diva Virgine collata*, Anvers, 1632, in-12. Nicolas Jansenboy publia aussi une traduction en latin de l'*Instruction des prêtres*, de Molina, chartreux espagnol. Quelques personnes attribuent cette traduction au P. Raymond de Ladesou, mais il paraît que c'est à tort, et la *Nouvelle bibliothèque espagnole* (tom. Ier, pag. 114) la donne formellement au P. Janssenboy, disant qu'il la traduisit sur la septième édition espagnole, et la publia à Cologne, à Anvers, etc. Nicolas Janssenboy a aussi donné une traduction latine des *Cas de conscience* de Pierre Ledesma, dominicain. Enfin, on conservait jadis manuscrite au couvent des dominicains d'Anvers une apologétique qu'il avait faite des notes et scholies indiquées ci-dessus, sous le n° III. — *Corneille* JANSSENBOY, après avoir fait ses études à Louvain, se rendit en Italie vers le commencement du XVIIe siècle. Il avait pris l'habit des dominicains au couvent de Bois-le-Duc, lorsque cette ville était encore sous la domination du roi d'Espagne. Quoique étranger dans la Péninsule, il se mit bientôt en état d'exercer le ministère de la parole dans les villes de Lombardie, et il enseigna dans les écoles de Bologne. La Propagande, instruite de sa capacité et de la vivacité de sa foi, le fit partir, en 1623, pour les provinces du Nord, où il arriva avec son frère Nicolas, et ce que l'un faisait dans le Holstein pour le rétablissement où l'accroissement du catholicisme, l'autre tâchait de le faire dans la Basse-Saxe. Les travaux, les dangers mêmes pour sa vie, ne purent ralentir le zèle de Corneille Janssenboy, qui ne fut pas toujours couronné du succès qu'il méritait. Ses supérieurs l'ayant rappelé en Flandre, il s'arrêta quelque temps à Monickendam, petite ville des Pays-Bas, où il eut quelques consolations et beaucoup d'épreuves. S'étant embarqué pour aller à Rome instruire le Saint-Siège de l'état de la religion dans les Provinces-Unies, une tempête violente assaillit le bâtiment qu'il montait, et il périt le 11 octobre 1637. Un de ses frères, les passagers et tout l'équipage furent avec lui la proie des flots. Pendant le sé-

jour que Corneille Janssenboy fit en Hollande, il écrivit plusieurs ouvrages de piété ou d'histoire qui n'ont été imprimés qu'après sa mort. Jean Muller avait répliqué à la réponse de Nicolas Janssenboy dont nous avons parlé au commencement de cet article; comme Nicolas était mort, son frère Corneille crut que c'était à lui de venger la mémoire de l'auteur outragée par le ministre luthérien; il fit donc l'apologie de l'ouvrage intitulé: *Défense de la foi catholique*, et la publia en 1635. —*Dominique* JANSSENBOY, troisième frère, avait aussi pris l'habit des dominicains au couvent de Bois-le-Duc; il, envoyé par le Saint-Siège dans les provinces du Nord, il poussa plus loin que les deux précédents ses jours et ses travaux. La ville de Hambourg fut le théâtre de ses combats et de ses disputes avec les docteurs de la réforme. Ce fut en 1623 qu'il arriva comme prédicateur et pasteur apostolique dans cette ville où il eut à souffrir beaucoup, mais où il eut aussi le bonheur de ramener plusieurs apostats au sein de l'église. Le plus ardent de ses ennemis fut encore Jean Muller, qui publia contre lui un libelle, et fit tant que le sénat ordonna au P. Dominique de sortir de la ville, sous deux jours. Cet ordre néanmoins fut révoqué avant son exécution; mais, en 1634, notre religieux fut contraint d'aller ailleurs, et se retira d'abord à Cologne, d'où, après un fructueux apostolat, il crut devoir entrer au monastère d'Anvers. Vers 1643 ses supérieurs l'envoyèrent à Amsterdam, où il mourut le 14 mars 1647. Pendant son séjour à Cologne, il avait publié quelques ouvrages en latin et en allemand pour expliquer les pratiques de l'église romaine attaquées par les luthériens, et montrer que la doctrine de ceux-ci n'était pas moins opposée à l'Ecriture-sainte qu'à toute la tradition. A Anvers il fit imprimer, en 1643, une traduction flamande de l'ouvrage italien sur les miracles qui s'opéraient tous les jours devant l'image de saint Dominique, dans l'église de Soriano. Son but était d'opposer ce témoignage public aux impiétés des nouveaux iconoclastes. —*Léonard* JANSSENBOY, frère des précédents, avait fait profession dans le couvent des dominicains de Bois-le-Duc. Il était dans cette ville quand elle fut assiégée et prise par les Hollandais sous la conduite du prince d'Orange (1629). Les conditions de la capitulation furent que tous les ecclésiastiques et religieux sortiraient de la ville à la suite de leur évêque, Michel Opnovius, dont le P. Touron a donné l'histoire. Mais Léonard Janssenboy ne tarda pas à y rentrer par ordre de ses supérieurs, qui confiaient cette mission à sa haute prudence, en lui permettant de porter l'habit séculier. Il y exerça ce fructueux et obscur ministère pendant trente-quatre ans, et y termina sa carrière le 21 février 1663. Dans ses moments de loisir, le fervent missionnaire composait de petits ouvrages de dévotion. Ses cantiques spirituels, écrits en flamand, furent imprimés à Anvers en 1635. Il a aussi donné une histoire abrégée de quelques saints personnages de l'ordre des dominicains, qui fut imprimée en 1644. — *Ambroise* JANSSENBOY, cinquième frère des précédents, entra aussi dans l'ordre de Saint-Dominique et s'y distingua également par son zèle et sa piété; mais sa vie est moins connue, et il ne paraît pas qu'il ait écrit. Il se rendait en Italie avec son frère Corneille, lorsqu'il périt sur mer, avec lui et tout l'équipage, le 11 oct. 1637. On peut consulter sur ces religieux célèbres les œuvres du P. Echard, du P. Touron, et le Dictionnaire de Richard, tous auteurs de l'ordre des Dominicains. B—D—E.

JANSSENS (Jan-Willems), général hollandais, né le 12 oct. 1762 à Nimègue, où son père, officier au régiment d'Aïlva, était en garnison, entra, à l'âge de quinze ans, comme cadet dans ce même régiment, où il devint bientôt officier. Ayant montré du dévouement au parti orangiste, il fut récompensé par le grade de capitaine dans le régiment de Wartensleben, et fit la campagne de 1793 contre les Français. Grièvement blessé le 15 septembre devant Menin, il continua de servir l'année suivante, même en 1795, malgré les changements politiques qui s'opérèrent en Hollande et renversèrent le stathoudérat. Toutefois ses blessures mal guéries le forcèrent de demander sa retraite, qu'il obtint avec une pension ; il avait à peine trente-trois ans ; mais ses talents, qu'il n'avait encore déployés que sur un théâtre bien circonscrit, ne devaient pas rester inutiles pour la patrie, et Janssens était destiné à fournir encore une longue carrière d'activité. Employé, sous les auspices du nouveau gouvernement batave, dans l'administration des troupes françaises à la solde de la Hollande, il fut promu, en mars 1797, aux fonctions de commissaire-général de cette administration, et pendant cinq ans qu'il les exerça, il fut à diverses reprises envoyé à Paris, afin de prévenir des changements vexatoires et onéreux que le gouvernement français prétendait apporter aux stipulations arrêtées entre ces deux états pour l'entretien des troupes. Il s'acquitta de ces missions avec autant d'intelligence que de probité. On avait mis à sa disposition des sommes considérables dont il n'était pas obligé de rendre compte : son gouvernement le vit avec surprise les remettre à son retour, sans retenir autre chose que ses frais de voyage calculés avec la plus stricte économie. En 1802, son administration ayant été supprimée, il fut nommé gouverneur et général en chef de la colonie du Cap de Bonne-Espérance. Aussitôt que sa présence au chef-lieu de cet établissement cessa de paraître indispensable, il alla visiter l'intérieur des terres, pénétra jusque dans la Cafrerie, et conclut un traité avec un roi ou chef nommé Gaïka. Il aurait pénétré plus loin et recueilli une plus ample moisson de connaissances sur l'intérieur de cette partie de l'Afrique, si la rupture de la paix avec la Grande-Bretagne ne l'avait rappelé au Cap dont les Anglais méditaient la conquête. A l'approche du danger, les colons, oubliant leurs anciennes divisions, secondèrent avec empressement les dispositions de défense prises par leur gouverneur. Janssens ne désespérait point de mettre la colonie à l'abri de toute atteinte, lorsqu'il reçut de son gouvernement l'ordre de diriger la meilleure partie de ses troupes européennes sur Batavia. Cet ordre, nécessité par la plus grande importance de Batavia relativement au Cap, ne pouvait avoir d'autre résultat que la reddition de cette dernière colonie, dès que les Anglais s'y présenteraient en force. Aussi le débarquement de dix mille des leurs, sous les ordres du général Baird, dans les premiers jours de janvier 1806, rendit impuissants tous les efforts du gouverneur Janssens qui n'avait plus sous ses ordres que dix-neuf cents hommes, presque tous colons et Hottentots. Il essaya néanmoins de résister ; mais trahi par un bataillon étranger qui faisait partie de son corps, et qui lâcha pied au commencement de l'attaque faite le 8 janvier par les Anglais, Janssens obtint du moins une capitulation honorable. Il fut stipulé que les braves restés fidèles au gouverneur hollandais seraient transportés dans leur patrie avec leur chef, et qu'ils ne se-

raient pas considérés comme prisonniers. Il demeura encore quelques semaines au Cap avant de s'embarquer, et trouva l'approbation de sa conduite dans les témoignages unanimes de respect et de regrets que lui donnèrent les habitants de la colonie, sur laquelle il n'exerçait plus aucune autorité. De retour en Hollande, il fut accueilli de la manière la plus flatteuse par son nouveau souverain Louis-Napoléon, qui, comme on sait, s'était fait Hollandais, et manifestait à ses nouveaux sujets la préférence la plus marquée sur les Français. Janssens se fit d'ailleurs un titre particulier à la bienveillance de ce prince qui s'occupait très-spécialement de sa cave, en lui faisant hommage, à son débarquement, d'une provision très-précieuse de vins de Constance et du Cap (1). Il fut, au mois de juillet de cette même année, nommé secrétaire-général du ministère de la guerre avec le titre de conseiller d'état. Il présida en cette qualité les sections de la guerre et de la marine, fut intendant de l'armée du Rhin, directeur-général de l'administration de la guerre, et enfin, en 1807, ministre de ce département; mais il ne conserva pas long-temps ce poste. L'instabilité du roi Louis dans le choix des hommes était égale à ses bonnes intentions; et la faveur dont Janssens paraissait jouir auprès de la reine Hortense détermina sa disgrâce. Il conserva néanmoins le grade de lieutenant-général et le titre de conseiller d'état avec une pension de 8,000 florins. Après avoir visité la Suisse et l'Italie, il reparut à la cour du roi Louis qui, revenu de ses préventions, lui aurait confié le gouvernement des Indes-Orientales, si son abdication n'eût empêché l'exécution de ce projet. Chargé par le gouvernement provisoire de Hollande d'aller porter à l'empereur cette nouvelle, et d'apprendre ses intentions à l'égard de ce pays, Janssens eut un entretien de plusieurs heures avec Napoléon qui, après avoir écouté attentivement ses réponses à une foule de questions qu'il lui avait adressées sur la situation intérieure de la Hollande, garda d'abord un long silence qui laissait le général Janssens dans une pénible incertitude, puis finit par rédiger lui-même le décret qui réunit la Hollande à l'empire français (9 juillet 1810). Dès cette époque l'empereur ne cessa de témoigner son estime à l'ancien ministre de son frère; il le fit d'abord porter sur le tableau des lieutenants-généraux en activité, et le nomma gouverneur-général des anciens établissements de la Hollande dans les Indes-Orientales, en remplacement du général Daendels (*Voy.* ce nom, LXII, 10). A son arrivée à Batavia, après une traversée de près de quatre mois (1811), Janssens trouva une armée d'une force nominale assez considérable, mais où l'on ne comptait qu'un petit nombre d'Européens, la plupart invalides; le reste se composait de nouvelles levées javanaises, mal disciplinées et mal commandées. La désertion et les maladies (une épidémie régnait alors à Batavia) achevaient de rendre les moyens de défense insuffisants en cas d'attaque des Anglais; enfin, de trois mille soldats aguerris que l'empereur avait l'intention d'envoyer dans la colonie, trois cents seulement parvinrent à cette destination. Ainsi Janssens était pour la seconde fois condamné, malgré son dévouement et sa capacité, à céder devant la supériorité numérique des Anglais. Ce fut au mois de septembre 1811 qu'ils parurent devant Batavia. Lord Minto, gouverneur-général de

(1) On peut consulter, sur les soins particuliers que Louis Bonaparte donnait à ses celliers, les mémoires intitulés *la Cour de Hollande sous le règne de Louis-Napoléon, par un auditeur*, Paris, 1833, 1 vol. in-8°.

possessions anglaises dans les Indes, accompagnait en personne cette expédition. La résistance de Janssens fut aussi brillante que malheureuse. Lorsque, dans la journée du 26 septembre, il se vit impétueusement attaqué dans ses retranchements, une forte explosion se fit entendre. C'était une redoute que le major Muller avait juré la veille, en quittant son général, de faire plutôt sauter en l'air avec lui et toute sa troupe, que de la rendre à l'ennemi : il tint parole et trouva une mort glorieuse sous les débris de cette redoute, qui ensevelit à la fois ses braves compagnons d'armes et les assaillants. Tant d'héroïsme fut inutile ; les Javanais, frappés d'une terreur panique, prirent la fuite de toutes parts. Janssens, obligé d'ordonner la retraite, faillit être tué par un détachement de cavalerie anglaise ; il ne dut la vie qu'à la générosité du commandant ennemi qui, n'aspirant qu'à le faire prisonnier, le protégea contre ses troupes, irritées de la résistance des Hollandais. Parvenu à Buitenzorg, après avoir incendié sur sa route des magasins d'épicerie, Janssens refusa la capitulation qui lui fut offerte par lord Minto. Comme il ne pouvait tenir dans cette position avec le peu de troupes qu'il conservait encore, il se porta sur Samarang, où il reçut des princes indiens quelques renforts qui l'abandonnèrent à la première attaque. Ne se trouvant entouré que d'un petit nombre d'officiers, il fut obligé de capituler avec l'ennemi qui alors lui imposa de dures conditions. Il fut transporté comme prisonnier en Angleterre avec son état-major, tandis que ses autres officiers furent relégués au Bengale. Au mois de novembre 1812, il lui fut permis de se rendre en France, sur sa parole de ne point servir contre la Grande-Bretagne qu'il ne fût échangé. En arrivant à Paris, il demanda que sa conduite fût jugée par un conseil de guerre. « J'ai moi-même examiné votre affaire, lui dit Napoléon ; je vous ai « justifié complètement, et je vais « vous employer à l'intérieur. » En effet, il fut nommé au commandement de la 31e division militaire, dont le chef-lieu était à Groningue ; il fut en outre indemnisé de ses pertes et créé baron d'empire. Le général Janssens se signala par la sagesse avec laquelle il réprima, sans effusion de sang, une insurrection qui avait éclaté dans l'Oost-Frise ; il protégea même contre le ressentiment des Français le comte de Bentinck-Roon, qui était tombé dans leurs mains à la suite du soulèvement de ses anciens vassaux. Des frégates anglaises ayant paru devant Hambourg, Janssens, qui prévoyait la possibilité qu'un ordre lui enjoignît d'agir contre ces forces, rappela au gouvernement français qu'il n'était pas encore échangé, et que par conséquent l'honneur s'opposait à ce qu'il fût employé de ce côté. L'empereur approuva ce scrupule, et fit passer sur-le-champ l'honorable général à la 2e division militaire, à Mézières. C'est là qu'il reçut enfin l'acte de son échange au mois de février 1813. L'année suivante, au mois de mars, sur l'ordre qu'il en avait reçu, il ne laissa dans les places-fortes de sa division que le tiers des troupes, et vint avec le reste, qui se montait à six mille hommes, joindre l'empereur à Reims. Napoléon voulut alors lui donner le commandement d'une division d'infanterie sous les ordres du maréchal Ney ; mais Janssens allégua son peu d'expérience pour faire mouvoir de grandes masses devant des ennemis si nombreux. Ce refus modeste ne parut point déplaire ; et l'empereur voulait le renvoyer à Mézières avec des pouvoirs très-étendus. Nouveau refus du général, qui objecta que, dans cette position, il aurait sans doute les Hol-

landais à combattre, et qu'il ne pourrait s'y résoudre : alors l'empereur lui dit d'aller attendre à Paris que les circonstances changeassent. Il y resta jusqu'à l'entrée des alliés, en conservant toujours ses appointements, et donna ensuite sa démission du service de France. Rentré dans sa patrie en avril 1814, il offrit ses services au roi des Pays-Bas. Ce prince, oubliant que Janssens avait servi le parti opposé au sien, pour ne se rappeler que les blessures qu'il avait reçues en 1793 en combattant sous ses ordres, lui conserva le grade de lieutenant-général et le chargea de coopérer à l'organisation de l'armée du nouveau royaume des Pays-Bas. Janssens y fut ensuite chargé de l'administration de la guerre, avec le titre de commissaire-général et le rang de secrétaire d'état ; mais, sur sa demande réitérée, le roi accepta sa démission de cette place ; et depuis lors ce général a vécu dans la retraite. Il est mort le 1er juin 1835, laissant peu de fortune à sa famille, mais la réputation la plus honorable. Il avait à des époques antérieures été successivement nommé commandant et grand'croix des ordres de l'Union et de la Réunion, officier, puis commandant et grand-officier de la Légion-d'Honneur, grade dans lequel il fut confirmé par Louis XVIII ; enfin le roi des Pays-Bas le créa grand'croix et chancelier de l'ordre militaire de Guillaume, et lui conféra le titre d'écuyer pour lui et ses descendants. D—R—R.

JANVIER (ANTIDE), célèbre horloger, né à Saint-Claude, le 1er juillet 1751, était fils d'un simple laboureur qui s'était fait de lui-même horloger et qui contribua beaucoup à étendre cette branche d'industrie dans les montagnes du Jura. Son père, dont il a parlé plusieurs fois avec enthousiasme dans ses ouvrages, lui donna les premières notions de la mécanique. Il eut ensuite pour maître l'abbé Tournier (*Voy.* ce nom, XLVI, 375), qui lui enseigna les éléments du calcul des rouages par une méthode dont il était l'inventeur. Doué d'une mémoire prodigieuse, en quittant cet homme extraordinaire Janvier écrivait ses leçons, qu'il a publiées textuellement bien longtemps après dans la deuxième édition du *Recueil de ses machines*. L'éclipse du 1er avril 1764 lui inspira un goût irrésistible pour l'astronomie ; et, avant sa quinzième année, il avait exécuté, d'après le système de l'abbé Tournier, une sphère mouvante qui reproduisait toutes les révolutions des corps célestes. Il présenta cette ingénieuse machine, en 1768, à l'académie de Besançon, dont les éloges fixèrent l'attention publique sur le jeune artiste. Les magistrats de cette ville l'accueillirent surtout avec une distinction inusitée, et pour l'engager à s'y fixer lui accordèrent des lettres de citoyen qui lui furent expédiées au nom de son père (1), parce qu'il n'avait pas lui-même l'âge nécessaire pour qu'elles pussent l'être au sien. Après avoir passé à Besançon quelques années qui furent sinon les plus heureuses, du moins les plus calmes de sa vie, il se rendit à Paris, pour s'y perfectionner par la fréquentation des artistes et des savants ; il s'y lia particulièrement avec Ferdinand Berthoud et Lalande dont les ouvrages avaient rectifié ses premières idées (2), et en reçut de sages conseils qu'il sut mettre à profit. En 1771, il avait construit un grand planétaire de trois pieds de diamètre, représentant les inégalités des planètes, leurs excentricités, la rétrogradation des points équinoxiaux, avec des rouages en racine de buis. Il per-

(1) Claude-Etienne Janvier.

(2) « L'*Essai* de Ferd. Berthoud et l'*Astronomie* de Lalande furent les premiers livres qui rectifièrent mes idées erronées et achevèrent de développer les germes d'un talent dont les productions sont aujourd'hui la proie de la cupidité. » (*Des révolutions des corps célestes*, p. 30.)

fectionna et exécuta en cuivre cette machine, réduite à dix pouces de diamètre, et eut l'honneur de la présenter au roi Louis XV, au mois d'octobre 1773, à Fontainebleau (3). Cette démarche n'ayant pas eu le résultat qu'il en espérait, il ne tarda pas à quitter Paris, et s'établit à Verdun où il se maria en 1774. Il y demeura dix ans, exerçant l'état d'horloger, mais au fond s'occupant moins de son commerce que de ses machines astronomiques et des moyens de les perfectionner. Il revint à Paris en 1784, apportant de petites sphères que Lalande fit acheter pour le roi par M. de La Ferté, intendant des menus-plaisirs; et la même année, sur la recommandation de son zélé protecteur, il obtint le brevet d'horloger-mécanicien du roi avec un logement au Louvre. En 1786, il composa une petite horloge à équation et à remontoir, la première de cette espèce. Au mois de février 1789, il présenta à l'académie des sciences une grande horloge planétaire, la plus complète qui eût encore paru; elle fut acquise par Louis XVI pour vingt-quatre mille francs et placée dans sa petite bibliothèque à Versailles. C'est celle que l'on voit aujourd'hui au palais des Tuileries (4). En 1792, il termina sa pendule planétaire qui fut placée au Musée (*Biblioth. astronomiq.*, pag. 424). Quoiqu'il fût partisan des principes de la révolution, Janvier n'y prit aucune part. Mis à la tête d'une école d'horlogerie dont il avait sollicité la création, mais qu'il fut obligé de soutenir à ses frais, il partagea son temps entre les soins qu'il devait à ses élèves dont plusieurs lui firent honneur, et la construction ou le perfectionnement des machines qu'il imaginait. Il dut s'occuper aussi des questions soulevées par le nouveau système horaire proposé à la Convention. Ce fut à la suite de longues discussions qu'il eut à ce sujet avec Ferd. Berthoud qu'ils adoptèrent ensemble le plan de l'horloge publique pour les communes de campagne, que Janvier publia plus tard. En 1800, il soumit au jugement de l'Institut une pendule à laquelle il travaillait depuis plus de douze ans, où il a représenté les inégalités de la lune, le changement de l'excentricité et le mouvement de l'apogée. Cette pendule, qui surpasse de beaucoup tout ce qui avait été fait jusqu'alors en ce genre, a été décrite par Lalande dans la *Connaissance des*

(3) Le jeune Janvier, qui voyait la cour pour la première fois, eut l'imprudence de donner un démenti au vieux maréchal de Richelieu, en présence du roi. Le courtisan offensé obtint sans peine l'ordre d'enfermer à la Bastille l'artiste téméraire; mais le lieutenant de police, M. de Sartines, le fit avertir de quitter Paris, en lui accordant quinze jours pour visiter la capitale. F—ll.

(4) Janvier, que son service d'horloger ordinaire appelait sans cesse auprès du roi, connaissant son goût pour la géographie, exécuta une pendule géographique indiquant l'heure dans tous les départements sans qu'il y eût une seule aiguille sur le cadran, qui représentait une carte de France d'une projection particulière. Cette machine, terminée au mois d'octobre 1791, fut portée aux Tuileries pour être présentée au roi qui, depuis le 6 octobre 1789, y faisait sa résidence. Au jour indiqué, quelques instants avant que Louis XVI parût, la reine se présenta et désira voir la machine. M. de Brézé la conduisit près de l'artiste qui, lui parlant pour la première fois, s'empressa de lui expliquer son ouvrage. La princesse écouta avec attention, puis demanda comment on voyait l'heure. Janvier lui fit d'abord remarquer le nom de la ville de Paris sur la carte, et observer ensuite que le méridien qui la traversait descendait, sur l'echelle des longitudes mobiles, à la minute actuelle. « Supposons, dit-il, madame, que vous voulez connaître l'heure qu'il est dans un autre lieu, à Metz, par exemple... » A ce mot, la reine, qui était baissée pour voir de plus près, se relève brusquement, fait un pas en arrière, en lançant un regard foudroyant sur l'artiste, et se retire avec ses deux enfants et M. de Brézé qui la suit. Janvier reste interdit; mais aussitôt il se rappelle le voyage de Metz, où le roi devait se rendre en fuyant de Versailles, le 21 juin, voyage dont le projet n'avait pu être mis à exécution; et il ne douta plus que la reine eût pris l'indication faite au hasard de la ville de Metz pour une allusion mordante. Deux minutes après Louis XVI entra. Il vit avec plaisir la pendule, et s'en fit expliquer le mécanisme et l'usage. Il déclara lui-même en faire l'acquisition; mais deux heures étaient à peine écoulées que Duret, homme de service au château, vint annoncer que le roi ne prendrait point la pendule. F—ll.

temps pour l'an XII ; et Janvier a donné lui-même les détails de sa construction dans l'*Histoire de la mesure du temps* par Berthoud, II, 207-41. A l'exposition de 1802, il présenta et valut à son auteur la médaille d'or. Janvier mit à l'exposition de 1819, trois pendules que le jury déclara « remarquables par la précision du travail et par les combinaisons qui servent à indiquer les divisions du temps, » et à celle de 1823, son horloge à secondes et à poids qu'il regardait lui-même comme le plus parfait de ses ouvrages. Il obtint dans ces deux expositions le rappel de la médaille d'or ; et dans la dernière le jury termina son rapport sur les machines de Janvier en disant « que personne n'avait plus « contribué à porter l'horlogerie fran« çaise à l'état de prospérité où elle « est parvenue. » Cet appel à la générosité du gouvernement ne fut point entendu. Aucun ministre n'eut la pensée de venir au secours d'un artiste dont les productions étaient, depuis longtemps, comme il s'en plaint énergiquement, *la proie de la cupidité*, et qui s'était trop occupé de son art pour avoir pu songer à la fortune. Réduit pour subsister à vendre pièce à pièce ses livres, ses dessins, ses meubles et puis ses machines, il ne lui restait d'autre ressource lorsqu'il tomba malade que de solliciter une place à l'Hôtel-Dieu. Il y mourut le 23 septembre 1835, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (5). Dès le lendemain les journaux annoncèrent qu'une souscription était ouverte pour élever un monument à sa mémoire ; mais cet élan tardif en faveur d'un vieillard, qu'il eût mieux valu secourir pendant sa vie, n'a pas eu de suite. Un des compatriotes de Janvier, M. Huguenin, jeune statuaire dont on a déjà vu des ouvrages à diverses expositions, a modelé son buste. Précédemment son portrait avait été lithographié. Janvier qui, dès qu'il l'avait pu, s'était occupé de compléter sa première éducation, avait des connaissances très-variées ; il se délassait de ses études sérieuses par la culture des lettres ; et on a de lui quelques pièces de vers très-agréables. Son compatriote Guyétand (*Voy.* ce nom, XIX, 246), avec lequel il avait été très-lié dans sa jeunesse, lui a adressé une *épître sur le doute*, l'une de ses meilleures productions. Reconnaissant des bontés qu'avait eues pour lui Lalande, il fit graver à ses frais le portrait de ce savant que l'on voit en tête du quatrième volume de l'*Histoire des mathématiques* par Montucla. Ce fut le même sentiment qui lui fit payer un dernier tribut à Ferdinand Berthoud en publiant, dans le *Moniteur*, une notice sur ce grand horloger. Naturellement bon et serviable, le malheur avait, dans ses dernières années, changé son caractère bienveillant en une sombre misanthropie. En composant son dernier écrit, la *Description de ses machines*, il eut évidemment pour but de se relever à ses propres yeux et de se rendre une justice que ses contemporains semblaient lui refuser. La première planche de ce volume représente la pendule astronomique qu'il avait exécutée avant sa quinzième année : « C'est par cet « essai, dit-il, que j'ai ouvert une car« rière inféconde, où dans le pénible « cours de soixante années de travail, « après avoir sacrifié vingt-cinq mille « francs à mon instruction et au plai« sir de la répandre gratuitement, je « n'ai rencontré qu'un peu de gloire, « l'abandon, la misère et l'oubli. » Plus loin il se compare à Pascal : « Enfant prématuré comme lui, d'une

(5) Quelques jours avant sa mort, il disait : *J'ai besoin de vivre encore deux ans pour achever des ouvrages commencés.* Voilà donc un homme de génie qui, faute de secours, laisse, comme tant d'autres, des ouvrages imparfaits, et meurt dans la misère, après beaucoup de peines et de sacrifices. F—LE.

« aussi faible complexion, on ne sera « pas étonné que j'aie usé mon cerveau « à de semblables pensées ou qu'elles « aient influé sur ma vie (pag. 51). » Ailleurs, il dit encore : « La nature « m'avait doué d'une force de tête rare, « d'un esprit fécond en ressources et « d'une patience à toute épreuve, puis- « que, né de parents sans fortune, je n'ai « rien pu acquérir que par mes propres « forces (pag. 57). » Janvier était membre des académies de Rouen et de Besançon et de plusieurs autres sociétés scientifiques et littéraires. Comme écrivain, on a de lui : I. *Etrennes chronométriques pour l'an* 1811, ou *Précis de ce qui concerne le temps, ses divisions, ses mesures, leurs usages,* etc., Paris, 1810, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Manuel chronométrique,* etc., 1815 et 1821, in-12, avec 5 planch. C'est, comme il en prévient dans l'avertissement, une reproduction de l'opuscule publié en 1759, par Pierre Leroy (*Voy.* ce nom, XXIV, 245), avec les changements que le progrès des arts rendait indispensables. Le frontispice représente la colonne de la place Vendôme, dont Janvier aurait voulu faire un superbe gnomon ; mais il reconnut que la disposition des bâtiments de la nouvelle rue rendait ce projet impraticable. On y trouve (pag. 19 de la 1re éd.) des réflexions très-remarquables sur la nécessité de l'observation du dimanche, indépendamment du précepte religieux. II. *Essai sur les horloges publiques pour les communes de la campagne,* Paris, 1811, in-8°, fig. Cet opuscule utile mérite d'être lu par les personnes auxquelles il est adressé. III. *Des révolutions des corps célestes par le mécanisme des rouages,* Paris, 1812, in-4° avec 8 planch. La première partie de cet ouvrage se compose de la description du *planétaire automate* du célèbre Chr. Huygens, traduite du latin par Janvier lui-même qui, comme on l'a déjà dit, s'était, dès qu'il l'avait pu, occupé de compléter son éducation littéraire; il se plaint des horlogers qui s'approprient ses découvertes et nomme ceux qui font leur profit de ses dépouilles. IV. *Eloge des mathématiques,* Paris, 1814, in-8°. V. *Précis des calendriers civil et ecclésiastique,* ibid., 1824, in-8°. VI. *Du pouvoir des sciences sur le bonheur des hommes,* ibid., 1825, in-8° de 16 pag. VII. *Recueil de machines, composées et exécutées par Janvier,* Paris, 1827, in-4° de 39 pag. de texte avec 12 planch. ; reproduit en 1828, in-4° de 61 pag. avec 13 planch. Cette seconde édition est augmentée des leçons de l'abbé Tournier sur le calcul des rouages. Les machines de Janvier décrites dans ce volume sont, outre la pendule astronomique dont on a déjà parlé, une pendule représentant le mouvement vrai du soleil, exécutée en 1766 ; et l'horloge à secondes et à poids admise à l'exposition de 1823. Il y a joint la quadrature et la description de l'horloge du cardinal de Granvelle qu'il avait vue à l'Hôtel-de-Ville de Besançon où elle est encore, et qu'il regarde comme un des ouvrages les plus parfaits qui aient été exécutés à Nuremberg au XVIe siècle. W—s.

JARCHI. *Voyez* RASCHI, XXXVII, 108.

JARD-PANVILLIER (LOUIS-ALEXANDRE), né le 7 nov. 1757, à Rigonnay près de Niort, exerça d'abord la médecine dans cette dernière ville dont il fut, en 1790, le premier maire constitutionnel. Il était procureur-syndic des Deux-Sèvres, quand ce département le nomma député à l'assemblée législative en 1791, puis en sept. 1792 à la Convention nationale. Voici ses votes dans le procès de Louis XVI : la détention jus-

qu'à la paix, le bannissement et enfin le sursis à l'exécution. Il risqua aussi une démarche éminemment courageuse à cette époque de terreur et de lâcheté; ce fut lui qui entraîna le député Duchâtel, alors presque mourant, jusqu'au sein de l'assemblée, le soutint dans ses bras à la tribune, et le mit à même de voter en faveur de l'infortuné monarque. Cette action, qui les honore tous deux, les vouait aux vengeances révolutionnaires (*Voy.* DUCHATEL, XII, 105), et bientôt elle servit de prétexte à Marat, lorsque, dénonçant Jard-Panvillier comme modéré, il provoqua ainsi son rappel d'une mission qu'il exerçait auprès de l'armée des Côtes et de la Rochelle. Du reste, les paroles qu'il prononça à l'occasion de la loi sur les employés de la liste civile témoignent suffisamment de sa probité politique, de son respect pour les droits acquis. « Les règles de l'équité, dit-il, sont « immuables, en vain voudrait-on re« procher à ces hommes les abus du « régime auquel tenait leur existence; « on ne saurait les blâmer d'être en« trés dans une carrière où le sort a « fait naître la plupart d'entre eux. » Après le 9 thermidor, Jard-Panvillier lutta encore avec énergie contre le système mal comprimé du terrorisme. Membre du conseil des cinq-cents, en 1795, il en sortit en 1797, mais il fut immédiatement réélu. Il combattit dans cette assemblée la loi du 3 brumaire an IV, qui déclarait les parents d'émigrés incapables d'exercer aucune fonction publique. Sa voix dans la discussion sur le rétablissement du culte (an V, juillet 1797) retentit encore en faveur des prêtres rentrés en France : « Lorsqu'on apprend, s'écrie« t-il, qu'ils sont dénués de tout; on ne « voit plus en eux que des hommes ac« cablés d'âge et d'infirmités, ou expo« sés à toutes les horreurs du besoin. » En l'an VII (juillet 1799), il s'éleva contre la loi des otages et contre la motion de déclarer la patrie en danger. S'étant montré favorable à la révolution du 18 brumaire, il fut nommé commissaire du nouveau gouvernement dans les départements de l'Ouest, puis appelé au tribunat où il remplit successivement les fonctions de secrétaire, de président et de questeur. Il vota ensuite pour la proposition de Curée tendant à porter le premier consul au trône impérial. Rapporteur de la commission qui avait été chargée de l'examiner, il fut aussi le président de la députation qui alla présenter aux sénateurs le vœu du tribunat, et il obtint les titres de commandant de la Légion-d'Honneur et de baron de l'empire; enfin son département le nomma premier candidat au sénat appelé conservateur. Lors de la suppression du tribunat en 1808, Napoléon l'éleva aux fonctions de président de chambre à la cour des comptes. C'est en cette qualité qu'il lui adressa, en décembre 1812, après la retraite de Russie, un discours dans lequel il s'exprima avec indignation sur la conspiration du général Malet (*Voy.* ce nom, XXVI, 367). Plus tard, le 5 avril 1814, il adhéra à la déchéance de l'empereur. La chambre des députés le vit toujours sous la restauration au nombre des membres dont la modération réglait la conduite parlementaire. Il mourut à Paris, le 13 avril 1822. Jard-Panvillier, dans le commencement de la révolution paya sans doute quelque tribut à l'effervescence du temps, mais aucun excès, aucun acte odieux ne pèsent sur sa mémoire. Il a pu répéter à la fin de sa vie ce qu'il disait au conseil des cinq-cents en faveur des émigrés rentrés : « Moi aussi, « j'ai essuyé bien des larmes et n'en « ai jamais fait répandre. » Barbé-Marbois, premier président de la cour

des comptes, voulant peindre dignement le collègue dont sa compagnie pleurait la perte, se contenta de citer les paroles de Jard-Panvillier à un fonctionnaire qui lui demandait comment on pouvait préserver la ville de Metz des factions qui la désolaient alors : « Nous sommes, lui dit-il, dans le « trajet qui d'un état anti-social con- « duira tôt ou tard à la concorde et à « la paix. Nous avons encore des lois « cruelles et soupçonneuses; gagnez « un peu de temps, elles seront bien- « tôt sans force. Les lois que les pas- « sions n'ont point dictées finissent « toujours par reprendre leur empire; « faites-les exécuter, ne souffrez au- « cune injustice, et vous préserverez « votre commune des fléaux dont tant « d'autres sont victimes. » — Jard-Panvillier a laissé un fils, ancien sous-préfet et maintenant conseiller-maître à la cour des comptes. L—G—E.

JARDEL (. . . .), homme d'esprit et de goût et savant bibliophile, oublié dans tous les *dictionnaires*, et sur lequel on regrette de ne pas trouver une notice dans la *statistique* du département de l'Aisne, était né, vers 1720, dans le Soissonnais à Braine, de parents qui tenaient dans le pays un rang honorable. Arrivé à l'âge de prendre un état, il acquit une charge d'officier dans la maison du roi, et put facilement continuer de se livrer à l'étude des antiquités de sa province. Il s'était occupé de bonne heure de rassembler des livres rares et des manuscrits principalement sur l'histoire du moyen-âge; et il y joignit un cabinet curieux d'histoire naturelle et d'antiques trouvés en grande partie à Braine ou dans les environs de cette ville, qu'il habita presque constamment. D'un caractère obligeant, Jardel s'empressait de mettre à la disposition des savants le résultat de ses recherches. C'est ainsi qu'ayant trouvé près de Braine une pierre égyptienne, il l'envoya à Caylus qui la fit graver dans le tome IV de ses *Antiquités*, pl. 21, et en donna l'explication pag. 62. Fontette lui dut la notice de quantité de manuscrits précieux pour son édition de la *Bibliothèque* de l'histoire de France; et l'abbé Carlier, d'utiles renseignements dont il a fait usage dans son *Histoire du Valois*, notamment la *description* du magnifique tombeau d'Agnès de Champagne, dame de Braine, détruit en partie durant les guerres civiles du XVIe siècle. En 1773, Jardel songeait à se défaire de ses livres rares et de ses manuscrits. Il en fit imprimer, cette année, le *catalogue* à quarante exemplaires qu'il distribua dans les pays étrangers, espérant y trouver plus facilement un acquéreur qu'en France (Peignot, *Répert. bibliogr.*, 105). Ce fut un bonheur pour lui de ne pas réussir à vendre la totalité de ses livres, puisqu'il put jouir de sa bibliothèque encore plus de vingt ans. La *notice* des livres précieux qui lui restaient à sa mort fut imprimée à Paris en 1799, in-8°. Jardel avait composé sur Braine et ses environs plusieurs ouvrages dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque* de Fontette. Il suffira donc d'indiquer ici les principaux : I. *Mémoire circonstancié pour prouver que* BRENNATUM *ou Braine est situé sur l'emplacement du* BIBRAX *des Commentaires de César*, in-4°. Cette opinion n'a point été adoptée par les historiens plus récents du Soissonnais. Suivant M. de Bussy, Bibrax est Fismes sur la Vesle (*Statist. du département de l'Aisne*, I, 136). II. *Lettre sur la ville de Braine;* elle est imprimée dans les *Nouvelles recherches sur la France* publiées par Hérissant en 1766, tom. Ier, p. 135. III. *Mémoire sur l'histoire naturelle du Soissonnais*, ibid.,

II, 310. IV. *Lettre sur quelques antiquités trouvées près de la Fère en Tardenois* (*Mercure*, 1766, janv. 74-85.) W—s.

JARDIN (César), naquit à Lisieux, en 1772, de parents qui tenaient un des plus beaux hôtels garnis de la ville, et qui donnèrent à leur fils une éducation soignée, dont une mémoire heureuse et des dispositions naturelles le firent profiter. Ses sentiments répondirent à son éducation. Atteint par les lois de la réquisition, il entra dans le cinquième bataillon du Calvados, qui avait été envoyé dans la Vendée. Ayant vu chez ses parents quelques-uns des chefs contre lesquels on l'envoyait combattre, il quitta bientôt les républicains pour passer dans les rangs opposés. Il avait quelque teinture du mécanisme de l'imprimerie, et s'offrit comme pouvant travailler à la composition des écrits royalistes et des proclamations qui se faisaient au quartier-général des Vendéens. Les circonstances ayant changé les idées après la révolution du 9 thermidor, il vint à Paris, et fit dans les journaux divers articles, où l'on remarquait de l'esprit et de la facilité. Bientôt il fut attaché à la rédaction du *Courrier républicain*, journal qui n'avait de républicain que le titre, et qui professait les opinions royalistes les plus prononcées en attaquant les républicains et ce qu'on appelait alors les terroristes. Barras fut surtout l'objet de ces attaques, et il s'en irrita au dernier point. C'était, si l'on peut le dire, la mouche qui pique le lion comme dans la fable de La Fontaine; car Barras en rugissait dans son palais du Luxembourg. Il attribua ces sorties, dont tout Paris s'amusait, à l'abbé Poncelin, propriétaire de cette feuille. Soit qu'il se trompât sur l'auteur véritable, soit qu'il voulût se venger de la liberté que celui-ci laissait à Jardin, Barras ne recula pas devant un odieux guet-à-pens. Il apposta des alguasils qui s'attachèrent aux pas de Poncelin, et saisirent une occasion de s'emparer de sa personne pour le conduire au Luxembourg dans les appartements de Barras, qui lui fit donner une correction des plus sanglantes et telle que jamais écolier n'en avait reçu de pareille; puis on le rejeta tout meurtri dans la rue. Les journaux parlèrent longuement de cette indignité, pour la flétrir comme elle le méritait; mais l'auteur, alors l'un des membres les plus influents du Directoire, échappa à toute punition. Les royalistes eux-mêmes ne purent s'empêcher de rire entre eux de cette bizarre vengeance. Barras n'en fut que plus mal traité; car dans ce temps, qu'on a justement appelé l'*âge d'or de la pensée;* tout se disait: on n'avait pas besoin de cet entortillage, de ces circonlocutions auxquelles on est obligé de recourir aujourd'hui. On disait sans le moindre détour *Merlin-potence*, juges bourreaux, lâches régicides, et ceux qui étaient ainsi désignés ne pensaient pas à demander des réparations aux tribunaux, qui d'ailleurs ne leur en auraient pas donné. On recevait et l'on se renvoyait les épithètes les plus blessantes, sans se mettre plus en peine des suites que de la vérité; c'était l'esprit du temps. Quand, en 1804, Georges Cadoudal appelait Thuriot *Tue-roi*, il ne faisait que répéter ce que les journaux avaient dit librement à une autre époque. C'est à la faveur de cette liberté, on peut dire illimitée, qu'on vint à bout de renverser le Directoire, dont au reste peu de personnes voulaient. Il tomba sous les coups de la presse bien plus encore que sous ceux de Bonaparte, qui trouva les esprits préparés à la chute de ce gouvernement. Mais avant son renversement, cette puissance directoriale, devenue ridicule,

fit un dernier effort pour prolonger sa déplorable existence, et cet effort fut le 18 fructidor. Barras n'oublia ni Poncelin ni Jardin, et tous deux furent compris, avec une vingtaine de députés, dans le décret de déportation à la Guiane. Jardin fut assez heureux pour échapper à cette mesure, il se cacha ; mais lorsque le temps eut calmé les irritations, et que Bonaparte eut pris le pouvoir, il lui fut permis de se rendre à l'île d'Oleron avec les Siméon, les Dumolard, les Villaret-Joyeuse, les Boissy-d'Anglas, les Muraire, les Doumerc, etc., dans la société desquels il ne put que trouver des avantages et perfectionner une éducation qui n'avait pas toujours eu une très-bonne direction. On assure qu'il existe de lui une correspondance où la biographie des hommes avec lesquels il a passé le temps de sa déportation à l'île d'Oleron est présentée d'une manière fort piquante, et où il juge avec assez de bonheur et une grande finesse ses compagnons d'infortune: Si elle paraît un jour, on y verra que ceux à qui la renommée a donné un certain éclat sont sujets aux mêmes faiblesses que le vulgaire. Mais reportons-nous à une époque antérieure à la révolution de brumaire qui fit de Bonaparte un premier consul et bientôt un empereur, à une époque antérieure même au 18 fructidor. Jardin, dont les opinions n'étaient pas équivoques, désira que les républicains lui donnassent eux-mêmes un certificat de royalisme. Dans cette vue, il pria l'auteur de cet article de faire insérer dans l'*Ami des lois*, journal rédigé alors par un ancien moine devenu député, nommé Poultier, une lettre où furent supposés divers actes de royalisme qu'on attribua à Jardin, qui pouvait bien en avoir fait quelques-uns, mais non pas ceux qui renfermaient en eux-mêmes une sorte de honte. La lettre parut dans le journal que nous venons de citer, le 6 avril 1797 ; Jardin la trouva trop forte, et à cette occasion répéta le mot du régent : « Tu me déguises trop. » Après le 18 fructidor, Jardin s'était rendu librement à l'île d'Oleron comme les autres déportés à qui cette île fut assignée pour lieu d'exil : il en sortit avec eux, et revint à Paris. Mais il survécut peu à ce retour. Des maladies, causées par son inconduite, le forcèrent d'entrer à l'hospice des Capucins, où l'art fut impuissant pour lui rendre la santé. Après six mois de souffrances, il y mourut en 1802. Ceux qui l'ont connu rendent justice à son courage et à ses talents qui auraient fait de lui un bon écrivain et un zélé défenseur de la monarchie. M—T.

JARJAYES (François-Augustin-Reinier de), né à Grenoble, le 24 oct. 1745, d'une ancienne famille du Dauphiné, était neveu du lieutenant-général de Bourcet (*Voy.* ce nom, V, 353), connu par ses *Mémoires sur les frontières des Alpes*, etc. D'abord élève, puis coopérateur de son oncle dans ses travaux topographiques, il servit sous lui comme aide-de-camp de 1769 à 1779, et passa en qualité de capitaine à l'état-major de l'armée. Il fut adjoint à la direction générale de la guerre, décoré de l'ordre de Saint-Louis et nommé maréchal-de-camp par Louis XVI en 1792. De Jarjayes avait épousé une des premières femmes de chambre de la reine Marie-Antoinette, que cette princesse honorait d'une bienveillance particulière. Cette circonstance le mit à portée d'être personnellement connu de la famille royale, et lui fournit plus d'une occasion de témoigner son dévouement. Voici ce qu'on lit, à son sujet, dans les *Mémoires de madame Campan* (II, 129) : « M. de Jarjayes, « colonel, attaché à l'état-major de « l'armée, eut le bonheur de rendre

« plusieurs services à la reine, et de « s'acquitter avec la discrétion et la « dignité convenables de plusieurs « missions importantes. Leurs Majes- « tés avaient la plus grande confiance « en lui, quoique souvent la sagesse « de ses craintes, quand il s'agissait « de projets inconsidérés, l'eût fait « taxer, par des imprudents et des en- « nemis, de suivre les principes des « constitutionnels. Envoyé à Turin, « il eut de la peine à dissuader les « princes du projet qu'ils avaient for- « mé à cette époque de rentrer en « France, avec une très-faible armée; « et, lorsque dans un conseil qui se « prolongea jusqu'à trois heures du « matin, il eut fait voir ses instructions « et démontré que cette démarche « exposerait le roi, le comte d'Artois « seul se prononça contre le plan qui « était du prince de Condé. » Plus tard, selon les mêmes *Mémoires*, M. de Jarjayes fut le premier intermédiaire des relations qui s'établirent entre la reine et Barnave, Duport et Alexandre de Lameth, pour affermir le système constitutionnel contre les projets des républicains. « Après le « 20 juin, dit encore Mme Campan, « la reine mit dans un portefeuille, « qu'elle confia à M. de Jarjayes, ses « lettres de famille, plusieurs corres- « pondances qu'elle jugeait nécessaire « de conserver pour l'histoire du temps « de la révolution, et particulière- « ment des lettres de Barnave et ses « réponses, dont elle avait fait des co- « pies. » On verra qu'il ne dépendit pas de la fidélité du dépositaire que ce but ne fût rempli. Jarjayes se trouva aux Tuileries, le 10 août 1792, comme officier d'état-major : le roi lui ayant fait connaître le plan de défense que le baron de Vioménil avait préparé, il ne se dissimula pas que, vu la faiblesse des moyens, la défaite était certaine. Bientôt il fut du petit nombre des serviteurs fidèles qui accompagnèrent le monarque dans la traversée, depuis le château jusqu'à l'assemblée. Lorsque la famille royale fut confinée dans la loge du *Logographe*, Jarjayes parvint jusqu'à Louis XVI dont il prit les ordres, et fut forcé de s'éloigner. On sait qu'à la fin d'août des visites domiciliaires très-sévères eurent lieu chez toutes les personnes qui avaient eu des relations avec la cour; elles furent jetées dans les prisons et presque toutes y périrent aux journées de septembre. Ce fut en ce moment d'effroi général que Jarjayes ne pouvant confier à aucun autre le portefeuille de la reine, se vit réduit à le brûler et à chercher un asile hors de chez lui. Néanmoins, depuis que la famille royale avait été transférée au Temple, il était parvenu à entretenir quelques relations avec elle. La mort de Louis XVI ne lui ôta pas toute espérance de manifester encore son dévouement à la reine et à son fils; en effet une occasion périlleuse se présenta. Toulan (*Voy.* ce nom, XLVI, 323), l'un des plus exagérés des commissaires chargés de la surveillance intérieure de la tour et qui s'était montré sous les formes les plus acerbes, n'avait pu voir la magnanime résignation du roi et des princesses sans en être touché. De concert avec Turgy et Cléry (*Voy.* ces noms, XLVII, 86, et LXI, 134), il avait employé secrètement tous les moyens pour adoucir la captivité de ce prince et de sa famille. Après le 21 janvier, s'apercevant que la vigilance des autres commissaires devenait moins rigoureuse, il conçut le hardi projet de faire évader Louis XVII et les princesses, projet qu'il ne faut pas confondre avec la tentative d'enlèvement qu'essaya plus tard le baron de Batz (*Voy.* ce nom, LVII, 299). La reine à qui Toulan le soumit voulut, avant tout, que ce projet fût examiné par le chevalier de Jar-

jayes, et lui remit un billet de sa main pour ce général : le municipal se rendit auprès de lui. Introduit, son vêtement, ses manières, tout inspire de la défiance à Jarjayes qui le considère avec inquiétude et craint d'apprendre l'objet de sa visite. Il repoussait les confidences de l'inconnu, lorsque celui-ci, pour prouver sa mission, présente le billet, et le général reconnaît la main qui a tracé les mots suivants : « Vous pouvez prendre confiance en l'homme « qui vous parlera de ma part en vous « remettant ce billet. Ses sentiments « me sont connus; depuis *cinq* mois « il n'a pas varié. Ne vous fiez pas « trop à la femme de l'homme qui est « enfermé ici avec nous : je ne me fie « ni à elle ni à son mari (1). » C'étaient Tison et sa femme. Revenu de sa surprise, Jarjayes s'empressa de demander à Toulan par quels moyens il se proposait d'arriver à son but, et s'il ne pourrait pas l'introduire au Temple afin d'en conférer avec la reine. Le commissaire ne regarda pas cette difficulté comme insurmontable, et sur un mot que le général lui donna pour la princesse, il lui rapporta ce billet : « Maintenant, si vous êtes décidé à « venir ici, il serait mieux que cela fût « bientôt. Mais, mon Dieu ! prenez « bien garde d'être reconnu et surtout « de la femme qui est enfermée ici « avec nous. » Sous un déguisement qui le rendit méconnaissable, Jarjayes fut introduit dans la tour par Toulan : il discuta devant la reine le plan d'évasion imaginé par le municipal, et reconnut la possibilité de réussir ; mais il jugea qu'il était indispensable de mettre un second commissaire dans le secret. Lepitre qui, par sa conduite, avait inspiré de la confiance à Louis XVI et procuré des consolations à Marie-Antoinette, fut désigné. A peine le général eut-il quitté la tour que cette princesse, toujours frappée de l'idée des dangers auxquels une indiscrétion pouvait l'exposer, lui fit parvenir ces mots : « Prenez garde à madame Archi. Elle « me paraît bien liée avec l'homme et « la femme dont je vous parle dans « l'autre billet. Tâchez de voir ma« dame Th. ; on vous expliquera « pourquoi. Comment est votre fem« me ? Elle a le cœur trop bon pour « n'être pas malade. » Jarjayes avait répondu par écrit aux demandes que la reine lui avait faites de vive voix, lors de l'entrevue au Temple. Bientôt il reçut de cette princesse une lettre plus importante, la voici : « Votre billet « m'a fait du bien. Je n'avais aucun « doute sur le Nivernois, mais j'étais « au désespoir qu'on pût en penser « du mal. Ecoutez bien les idées qu'on « vous proposera; examinez-les dans « votre prudence : pour nous, nous « (nous) livrons avec une confiance en« tière. Mon Dieu ! que je serais heu« reuse, et surtout de pouvoir vous « compter au nombre de ceux qui peu« vent nous être utiles ! Vous verrez « le nouveau personnage : son extér« rieur ne prévient pas, (2), mais il « est absolument nécessaire, et il faut « l'avoir. T... vous dira ce qu'il faut « faire pour cela. Tâchez de vous le « procurer et de finir avec lui avant « qu'il revienne ici. Si vous ne le pou« vez pas, voyez M. Delaborde de « ma part, si vous n'y trouvez pas d'in« convénients ; vous savez qu'il a « de l'argent à moi. » Le général vit le commissaire, lui donna une connais-

(1) Ce billet et les suivants que nous transcrivons nous avaient été communiqués par le chevalier de Jarjayes, en 1818, ainsi qu'on peut le reconnaître par les fragments que nous en avons insérés dans la 3e édition des *Mémoires historiques sur Louis XVII ;* mais il exigea le silence sur certains faits qui y sont mentionnés. Les motifs de cette réticence ayant cessé, un *fac-simile* de ces billets, conservés par la famille, a paru depuis le décès de ce général; il est joint à un *mémoire* dont il est parlé dans l'article du baron de Goguelat (*Voy.* ce nom, LXVI, 494).

(2) Figure commune, replet et les pieds bots.

sance entière des projets, et convint de tout avec lui et avec Toulan; mais il craignit, en s'adressant à M. de Laborde, de mettre quelqu'un de plus dans la confidence. Au risque de sa vie, Jarjayes voulut joindre celui de sa fortune; il en écrivit à la reine, qui lui répondit: En effet, je crois qu'il est « impossible de faire aucune démar- « che dans ce moment près de M. de « Lab... Toutes auraient de l'incon- « vénient. Il vaut mieux que ce soit « vous qui finissiez cette affaire par « vous-même, si vous pouvez. J'avais « pensé à lui pour vous éviter l'avance « d'une somme si forte pour vous. » L'avance fut faite. Le commissaire toucha la somme, et prit l'engagement de concourir de tout son pouvoir à la réussite de l'entreprise. Le lendemain Jarjayes reçut la récompense la plus digne de ses soins dans ces mots: « T... m'a dit ce matin que vous aviez « fini avec le comm... Combien un « ami tel que vous m'est précieux! » La reine eût désiré que Toulan fût récompensé; elle le témoigna au général par ce billet: « Je serais bien aise « que vous pussiez aussi faire quel- « que chose pour T...; il se conduit « trop bien pour ne pas le reconnaî- « tre. » Aussi désintéressé qu'il se montrait dévoué, Toulan ne voulut rien accepter de cette princesse qu'une tabatière en or, dont elle faisait quelquefois usage: cette boîte fut, dans la suite, la principale cause de sa perte. Dès que le chevalier de Jarjayes eut arrêté les premières bases du plan d'évasion et qu'il eut fait préparer des habits d'homme et d'autres vêtements pour la reine et Mme Elisabeth, les commissaires introduisirent sous leurs manteaux ces effets dans la tour. Les princesses auraient ceint des écharpes tricolores, et, munies de cartes d'entrée telles que les municipaux, elles seraient sorties sous ce travestissement. Il paraissait difficile d'enlever de la tour madame Royale, et surtout le jeune roi, qui était le plus surveillé: on en trouva le moyen. Chaque jour, l'homme chargé de nettoyer les quinquets et les réverbères venait le soir les allumer; il était accompagné de deux enfants qui l'aidaient dans son travail, et il sortait du Temple bien avant sept heures. Après son départ et lorsque les sentinelles auraient été relevées, un ami de Toulan, Ricard (3), royaliste éprouvé, serait entré dans la tour au moyen d'une carte semblable à celle des ouvriers employés au Temple: arrivé à l'appartement de la reine, sa boîte de fer-blanc au bras, il aurait reçu les enfants des mains de Toulan qui l'eût grondé de n'être pas venu lui-même arranger les quinquets, et il se serait éloigné avec eux pour les conduire à l'endroit convenu. Trois cabriolets étaient disposés pour le voyage. La reine, le jeune roi seraient montés dans le premier avec le général; madame Royale aurait été conduite par Lepitre, et madame Elisabeth par Toulan. Les dispositions et les incidents étaient calculés de manière qu'on ne pouvait se mettre à la poursuite des prisonniers que cinq à six heures après leur départ. Des passe-ports bien en règle ne laissaient aucune inquiétude pour la route. On avait d'abord pensé à chercher un asile dans la Vendée qui commençait à se soulever; mais la distance parut trop grande et les difficultés trop multipliées. Il semblait plus facile de gagner les côtes de la Normandie et de s'assurer les moyens de passer en Angleterre. C'était même à ce dernier parti que le général s'était arrêté; il avait sur un point de la côte, près du Havre, un bateau que son ami intime, Amabert, premier commis des finances*, tenait à sa disposition. « M. de Jarg ***, dit Lepitre, qui

(3) Lepitre le nomme Guy; c'est à tort.

« l'écrit toujours ainsi, se chargeait de « pourvoir à tout; il avait l'argent « nécessaire, et nous pouvions compter « sur ses talents et sur son zèle à « toute épreuve. » Les différentes mesures dont il est inutile d'énumérer les détails ayant été arrêtées, l'exécution du projet avait été indiquée aux premiers jours de mars; « le succès, au « dire encore de Lepitre, paraissait « assuré. » Mais les irrésolutions, les frayeurs de ce commissaire firent différer le départ d'un jour à l'autre; malgré les vives instances de Jarjayes et de Toulan, et quoique la reine eût daigné lui donner une mèche de ses cheveux et de ceux de ses enfants, avec cette devise: *Poco ama ch' il morir teme*, rien ne put vaincre sa pusillanimité; enfin, les débats qui s'élevèrent dans la Convention sur les mesures à prendre contre les Bourbons rendirent aux membres de la commune toute leur sévérité; l'évasion de toute la famille royale devint désormais impossible, et principalement celle du jeune roi, sur lequel on exerçait le plus de surveillance. La même impossibilité n'existait pas encore pour faire évader la reine seule; c'est ce qui détermina le chevalier de Jarjayes à supplier cette princesse, dont les jours étaient le plus menacés, de profiter des ressources qui lui restaient encore pour se soustraire à ses bourreaux. Toulan, dont le courage et le zèle étaient au-dessus de toute crainte, mit sous les yeux de Marie-Antoinette les détails du nouveau projet, auquel Lepitre ne fut aucunement initié. Pour cette fois, Toulan se chargeait de faire sortir la reine et de la conduire dans un lieu où elle aurait trouvé le général, qui avait fait des dispositions telles que le salut de cette infortunée princesse était assuré. Elle approuva en entier le nouveau plan. Mais, la veille même du jour fixé pour le départ, ne pouvant supporter l'idée de se séparer de ses enfants et de madame Elisabeth, elle écrivit au chevalier de Jarjayes ce billet, éternel monument de sa tendresse maternelle: « Nous avons fait un beau « rêve, voilà tout; mais nous y avons « beaucoup gagné en trouvant encore « dans cette occasion une nouvelle « preuve de votre entier dévouement « pour moi. Ma confiance en vous est « sans bornes; vous trouverez dans « toutes les occasions en moi du caractère et du courage: mais l'intérêt « de mon fils est le seul qui me guide, « et quelque bonheur que j'eusse « éprouvé à être hors d'ici, je ne peux « pas consentir à me séparer de lui. « Au reste, je reconnais bien votre « attachement dans tout ce que vous « m'avez dit hier. Comptez que je sens « la bonté de vos raisons pour mon « propre intérêt, et que cette occa- « sion peut ne plus se rencontrer: « mais je ne pourrais jouir de rien en « laissant mes enfants, et cette idée « ne me laisse pas même de regret. » D'après sa résolution et la crainte que la reine avait de se voir à chaque instant privée de toute communication, cette princesse et madame Elisabeth chargèrent le chevalier de Jarjayes de la mission, délicate en ce temps de terreur, de transmettre à *Monsieur* et au comte d'Artois le cachet, l'anneau et le paquet renfermant des cheveux de la famille royale que Louis XVI, peu de moments avant son départ du Temple, avait remis à Cléry pour les porter à la reine. Les municipaux s'en étaient emparés et les avaient mis sous les scellés; mais, par une pieuse fraude, Toulan, pendant les préparatifs du projet d'évasion, était parvenu à les retirer, en les remplaçant par d'autres, et il s'était empressé de les remettre à la reine. Ce fut vers la fin de mars 1793, que Marie-Antoinette confia ce précieux dépôt au chevalier de Jarjayes;

il alla d'abord à Turin remplir une mission dont madame Elisabeth l'avait chargé pour la princesse de Piémont, sa sœur. Le roi le retint auprès de lui, adressa lui-même à *Monsieur* les dépêches des prisonniers du Temple, par un courrier extraordinaire, nomma le général son aide-de-camp et lui conféra l'ordre militaire des SS.-Maurice et Lazare. Peu après, Jarjayes reçut de *Monsieur* une lettre autographe que nous avons lue, datée de Hamm, le 14 mai 1793, et dont nous avons copié ces expressions : « Vous m'avez « procuré le bien le plus précieux que « j'aie au monde, la seule véritable « consolation que j'aie éprouvée de- « puis nos malheurs. Il ne me manque « que de témoigner moi-même aux « êtres plus chers que ma vie dont « vous m'avez donné des nouvelles, « combien je les aime, combien leur « billet et l'autre gage de leur amitié, de leur confiance, ont pénétré « mon âme des plus doux sentiments... « J'aurais désiré vous voir, vous parler « de ma reconnaissance, m'entretenir, « avec vous deux, des moindres détails, des services que vous leur avez « rendus. Mais je ne puis qu'approuver les raisons qui vous font rester « en Piémont. Continuez à y servir « notre jeune et malheureux roi, comme vous avez servi le frère que je « regretterai toute ma vie. » Après l'invasion des troupes françaises en Piémont, Jarjayes trouva le moyen de rentrer en France, où, dépouillé de ses biens, il soutint sa famille par ses travaux. Une ordonnance du 4 fév. 1815 l'avait élevé au grade de lieutenant-général. Sa capacité et son caractère le firent appeler par le ministre des finances, sur la présentation des sociétaires des salines de l'est, aux fonctions de vice-président de cette compagnie. Il les exerçait, lorsque, âgé de soixante-dix-sept ans, il mourut à Fontenay-aux-Roses près Paris, le 11 septembre 1822. Il n'a manqué à son honorable entreprise que le succès pour immortaliser son nom. — JARJAYES (*Louise-Marguerite-Emilie* Quetpée de Laborde, madame de), femme du précédent, obtint de la reine Marie-Antoinette la plus entière confiance et s'en montra digne dans toutes les occasions. Pendant les plaidoiries au tribunal révolutionnaire, Chauveau-Lagarde qui avait parlé le premier, était déjà en arrestation, lorsque la reine remit à Tronson du Coudray, son autre défenseur, une boucle de ses cheveux et deux anneaux d'or qui lui servaient de pendants d'oreille depuis sa captivité. En fouillant cet avocat, qui fut aussi arrêté, on trouva sur lui ces précieux objets; il fut aisé d'en connaître la destination, puisque le nom et l'adresse étaient sur l'enveloppe. Madame de Jarjayes fut incarcérée aux Madelonnettes pour avoir reçu cette preuve touchante du souvenir de cette princesse; elle y resta six semaines. Mise en liberté, elle fut arrêtée de nouveau pour la même cause et avec la plus grande partie de sa famille, et ne recouvra la liberté qu'au bout de neuf mois, après la chute de Robespierre. Cette dame mourut à Paris le 23 juin 1837. E—K—D.

JAROPOLK ou **JAROPELK Ier**, cinquième grand-duc de Russie, succéda à Swientoslas 1er (*Voy.* ce nom, XLIV, 278). S'étant laissé entraîner par des insinuations perfides, il déclara la guerre à son frère Oleg, dont il déplora sincèrement la mort; quand il vit sous ses yeux son corps ensanglanté (*Voy.* OLEG, XXXI, 564), peut-être éprouvait-il un pressentiment secret du sort qui l'attendait. Son autre frère, Vladimir-le-Grand (*Voy.* ce nom, XLIX, 347), réfugié chez les Varègues ou Normands, desquels descendait la famille régnante de Rus-

sie, s'étant avancé à la tête d'un corps de troupes jusqu'à Kiow, proposa à Jaropolk de venir le trouver pour se concerter. Un brave serviteur appelé Variajko employa tous les moyens pour en détourner le prince : « Craignez « cette entrevue, lui disait-il : vous « n'en reviendrez point ; réfugiez- « vous près des Piezyngowiens ou « Petchénègues, rentrez à la tête des « troupes qu'ils vous donneront, et « vous ferez la loi à Vladimir. » Malgré ce conseil sage, Jaropolk alla trouver le vainqueur, et il fut égorgé par lui (980). G—Y.

JAROSLAF II, dit *Vszévolowitch*, troisième fils de Vszéwolod III (*Voy.* ce nom, XLIX, 588), succéda en 1238 à son frère aîné, George II (*Voy.* ce nom, XVII, 147), dans le grand-duché de Russie. La bataille de Site ayant été perdue, les Tartares qui ne rencontrèrent plus d'obstacles s'avancèrent sur Souzdal et Kozelsk ; tout fut pillé et massacré. Batu-Khan (*Voy.* BATU, III, 531), rassasié de carnage, se retira pour quelque temps sur le Don, et Jaroslaf quitta Kiow afin de prendre possession du grand-duché dont la ville capitale était Vladimir (1238) ; peu après on apprit que Batu s'avançait de nouveau pour dévaster les provinces méridionales de l'empire. Péréiaslaf et Tchernigow furent pillées, brûlées ; de là Batu marcha sur Kiow qui, après une défense courageuse, éprouva le même sort. Ainsi disparut pour jamais cette antique capitale, que les annales du temps appellent la *mère des villes russes*. Rien n'y fut épargné, pas même l'asile sacré des tombeaux. Les églises, construites par des architectes grecs, furent ruinées jusqu'aux fondements. Le prince Démétrius, qui par ordre du grand-duc avait défendu Kiow, fut pris les armes à la main et amené devant Batu, qui, contre son ordinaire, lui dit : *Je t'accorde la vie*. De Kiow, Batu s'avança sur Halicz et sur les provinces que nous appelons aujourd'hui la Gallicie ; de là il se jeta sur la Hongrie. « Il semblait, « disent les annalistes du temps, qu'un « fleuve de feu se fût roulé sur la Rus- « sie, depuis les rives de l'Oka jusqu'à « celles du San. Pareil à une bête fé- « roce, Batu dévorait les provinces et « en déchirait les restes avec ses *grif-* « *fes*. Les plus vaillants parmi les « princes russes étaient morts dans les « combats ; les autres erraient sur des « terres étrangères. Les mères pleu- « raient leurs enfants qu'elles avaient « vu écraser sous les chevaux des Tar- « tares, ou exposer à des traitements « ignominieux. » Batu ayant conduit les dépouilles de la Russie sur les bords de la mer Caspienne, envoya de là à Jaroslaf l'ordre de venir le reconnaître pour souverain. Le grand-duc obéit, et du camp de Batu il fit partir Constantin, le plus jeune de ses fils, pour aller en Tartarie se prosterner aux pieds du grand-khan, Oktaï-khan, (*Voy.* ce nom, XXXI, 539) qui célébrait les victoires que ses armées venaient de remporter en Chine et en Europe. Jaroslaf, accueilli par Batu avec distinction, fut nommé chef des princes russes ; et, deux ans après, Constantin revint de la Tartarie apportant avec lui l'ordre intimé à son père de se rendre à la grande horde. Jaroslaf n'était point en mesure de désobéir. Ayant fait ses adieux à la Russie qu'il n'espérait plus revoir, il arriva sur les bords du fleuve Amour, et là il subit une nouvelle humiliation. Contraint de se prosterner devant le trône du grand-khan, il mourut de douleur (30 sept. 1246) en revenant de ce honteux voyage. Il fut le père d'Alexandre Newski, si célèbre dans les annales de la Russie (*Voy.* ALEXANDRE, I, 528), et d'André Jaroslawitch (*Voy.* ANDRÉ, LVI, 252). G—Y.

JARRIC (Pierre du), jésuite, né à Toulouse en 1565, professa pendant quinze ans la théologie morale au collège de Bordeaux, avec beaucoup de réputation, et mourut à Saintes en 1616. Il est auteur de l'*Histoire des choses mémorables advenues tant ès Indes orientales que autres pays de la découverte des Portugais*, etc., Bordeaux, 1608-1610-1614, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, rare et recherché, a été traduit en latin par le P. Math. Martinez, Cologne, 1615, 3 vol. in-8°. Dans le principe, Jarric s'était seulement proposé de mettre en français les relations publiées par des jésuites italiens et espagnols sur les établissements que la société venait de former en Amérique. Mais chaque écrivain, n'ayant traité que d'une province, donnait des détails omis par les autres; et, à moins de lire toutes ces relations, on ne pouvait avoir qu'une idée incomplète des travaux des missionnaires dans le Nouveau-Monde, et des pays dont ils avaient, pour ainsi dire, fait une seconde fois la découverte. Jarric renonça donc à son projet, et, prenant dans la relation de chaque missionnaire ce qu'il y avait de plus intéressant, en composa l'ouvrage dont il s'agit. Bien qu'il n'ait pas été, comme on le dit dans la *Biographie toulousaine* (1), *témoin oculaire des faits qu'il rapporte*, son ouvrage n'en contient pas moins sur les mœurs des Indiens et sur l'histoire naturelle de l'Amérique une foule de détails dont les récits des nouveaux voyageurs ont confirmé l'exactitude. La bibliothèque de Toulouse possède quelques *manuscrits* de Jarric. W—s.

(1) Le P. du Jarric a deux articles dans la *Biographie toulousaine*. C'est dans le second (I, 456), que se trouvent les mots soulignés. Dans le premier (I, 334), le rédacteur dit que l'ouvrage de Jarric, dont il change le titre en celui de *Trésor de l'histoire des Indes*, ne méritait pas l'honneur d'être traduit en latin.

JARRY (Pierre-François-Théophile), chanoine de Liège et écrivain ecclésiastique, était né en mars 1764, à Saint-Pierre-sur-Dive, en Normandie. Il commença ses études en province et vint les achever à Paris; mais il n'eut point le temps de faire sa licence en Sorbonne, la révolution ayant fermé cette célèbre école. Nommé curé d'Escots, paroisse voisine du lieu de sa naissance, il ne fit que prendre possession de sa cure et fut obligé de s'éloigner immédiatement, par suite des persécutions qui furent dirigées contre le clergé. Non content de refuser le serment, il le combattit par quelques écrits. En 1791 il se retira à Jersey d'où il passa, en Angleterre l'année suivante, et de là en Allemagne. Nous croyons qu'il séjourna quelque temps dans l'évêché de Liège et à Maestricht. On lui attribue une instruction pastorale du prince-évêque de Liège sur les causes de la révolution et sur les moyens d'en arrêter les progrès; cette instruction est datée de Burgos, mais cette date n'avait été imaginée sans doute que pour dérouter les persécuteurs, car ni l'évêque ni l'abbé Jarry n'étaient allés en Espagne. L'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, qui connut l'abbé Jarry en Allemagne, lui donna le titre de son grand-vicaire en 1798. Pie VI, alors exilé à Florence, le nomma archidiacre et chanoine-tréfoncier de l'église princière de Liège; mais les évènements, qui devinrent de jour en jour plus funestes, ne permirent pas à l'abbé Jarry de jouir de cette prébende. Il demeura long-temps à Munster, en Westphalie, où plusieurs évêques français et un grand nombre d'ecclésiastiques étaient réfugiés. Son esprit cultivé, sa conversation piquante et ses manières aimables lui concilièrent l'estime de plusieurs seigneurs allemands. Il eut part à la conversion du célèbre comte de Stolberg,

et dans les derniers temps de sa vie il entretenait encore une correspondance avec ses amis de Westphalie. Il ne rentra point en France après le concordat, y fit seulement un court voyage en 1807, et ne revint tout-à-fait qu'après la restauration. Retiré à Falaise auprès d'une parente, il y a passé ses dernières années, partageant son temps entre les exercices de piété et l'étude. Ayant écrit en 1816 une lettre de félicitations à Pie VII sur son retour dans ses états, ce pontife lui adressa le 29 juin un bref honorable. L'évêque de Bayeux lui donna le titre de vicaire-général. L'abbé Jarry s'affligeait vivement des maux de la religion; il s'effrayait du délire des opinions et de la licence de la presse. La mort du duc de Berry fit sur lui une vive impression. Il s'était rendu à Lisieux pour assister à une retraite ecclésiastique, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'emporta, le 31 août 1820. On a de lui un assez grand nombre d'écrits qui montrent autant de talent que de zèle. I. *Question sur le serment*, 1791, in-8°. II. *L'abbé Fauchet peint par lui-même*, Jersey, 2 août 1791, in-8° de 62 pages. III. *Vie de l'abbé Fauchet*, Jersey, 1791, in-8° de 30 pag. IV. *Contraste entre un quaker et l'abbé Fauchet*, Jersey, 1791, in-8° de 59 pag. Ces opuscules, publiés sous le nom de l'abbé de Valméron, sont dirigés contre Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados. V. *Discours sur la délivrance de Maestricht*, 1793. VI. *Oraison funèbre du cardinal de La Rochefoucauld*, Munster, 1801, in-4° de 51 pag. VII. *Oraison funèbre de la comtesse Antoinette de Kaunitz-Richtberg*, 1805, in-8°. VIII. *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche*, Paris, 1807, in-8° de 153 pag. C'est une réfutation d'un religieux allemand, Molkenbuhr, qui avait publié, de 1785 à 1801, plus de vingt dissertations critiques où il niait les faits les plus avérés de l'histoire ecclésiastique. L'abbé Jarry avait rédigé un ouvrage latin pour lui répondre, mais il ne l'a point publié; sa *dissertation* est un extrait de cet ouvrage. IX. *Examen d'une dissertation sur la mitigation des peines des damnés*, Leipzig, 1810, in-8° de 200 pages; c'est une réponse à une *dissertation* de l'abbé Émery qui n'a point été publiée, mais dont on avait envoyé quelques exemplaires à Munster. X. *Du rétablissement de l'empire germanique tel qu'il était avant* 1792, *par un tréfoncier de Liège*, Paris, 1814, in-8°. XI. *Discours sur la catastrophe du* 20 *mars et sur le retour du roi*, ibid., 1815, in-8°. XII. *Discours prononcé à Rouen à la St-Louis*, 1816, Paris, 1817. XIII. *Sur saint Herménégilde, par U. A. T. D. L.* (un ancien tréfoncier de Liège), Paris, 1817, in-8° de 68 pages; c'est une réponse à un article de Malte-Brun dans le *Journal des Débats* du 7 mars 1812; à la fin il y a deux notes, l'une sur l'*Essai sur l'oraison funèbre* de M. Villemain, l'autre sur l'*Histoire du Bas-Empire* de Royou. XIV. *Oraison funèbre du prince de Condé*, Paris, 1818, in-8°; ce discours ne paraît pas avoir été prononcé; il renferme des considérations élevées sur nos malheurs et sur leurs causes. XV. *De la liberté de la presse*, ibid., 1819, in-8° de 52 pag. XVI. *Sur la petite église*, ibid., 1820, in-8° de 46 pages. Il y a des choses curieuses dans cet écrit, qui est une réponse à des ecclésiastiques du Mans. L'abbé Jarry était un homme de mérite et de talent. Plusieurs des écrits ci-dessus sont remarquables par les pensées et par la verve du style. P—C—T.

JASINSKI (JACQUES), général polonais, né en Lithuanie, était lieutenant d'artillerie pendant la campagne que les Polonais soutinrent en 1792 contre les Russes. En 1794 se trouvant presque seul au milieu de la Lithuanie, occupée par les Russes, il conçut et exécuta le dessein de délivrer la ville de Wilna et de soulever la province. Dans la nuit du 23 au 24 avril 1794, n'ayant avec lui que cinq cents hommes, il tomba sur la garnison qui était de trois mille Russes, en fit prisonniers plus de deux mille avec leur général Arseniew, et son état-major, et répandit au loin la terreur de son entreprise. Kociuszko appela auprès de lui ce chef entreprenant et le plaça dans le conseil national. Jasinski fit, mais bien inutilement, des prodiges de valeur à l'assaut de Praga. Il tomba après avoir vendu chèrement sa vie. La veille de l'assaut, il avait dit à ses amis que si les Russes n'étaient point repoussés on ne le verrait plus: il tint parole. G—Y.

JASON, frère d'Onias III, grand-prêtre des Juifs (*Voy.* ONIAS, XXXII, 14), dépouilla celui-ci du souverain pontificat qu'il obtint à prix d'argent d'Antiochus-Epiphane, roi de Syrie, sous la domination duquel était alors la Judée (175 avant J.-C.). Loin d'imiter la piété de son frère, il s'efforça d'introduire parmi les Juifs les mœurs et les coutumes des païens. Quelques années après, Ménélaüs, que Jason avait envoyé auprès d'Antiochus, gagna les bonnes grâces de ce monarque et en acheta à son tour la dignité de grand-prêtre. Revenu à Jérusalem, il en expulsa Jason qui se réfugia chez les Ammonites, mais qui bientôt, sur un faux bruit de la mort du roi de Syrie, rassembla mille hommes, et pénétra dans la capitale de la Judée, où il commit toutes sortes de violences, sans pouvoir néanmoins ressaisir l'autorité. Contraint de prendre la fuite, il erra successivement en Arabie, en Egypte et se retira enfin à Lacédémone, où il mourut misérable et méprisé. Tel est le récit de l'auteur du second livre des Machabées; celui de Flavius Josèphe (*Antiq. jud.*) est moins étendu et diffère sur quelques détails généalogiques.—JASON de Cyrène écrivit en grec l'histoire des persécutions exercées contre les Juifs par les rois de Syrie. Son ouvrage est perdu; mais il en reste un abrégé, écrit aussi en grec par un auteur dont le nom n'est pas connu. Cet abrégé forme le *second livre des Machabées*.—JASON de Thessalonique, cité dans les *Actes des apôtres* (chapitre XVII), et dans l'*Epître aux Romains* (XVI), était parent de saint Paul et le logea chez lui avec Silas, son compagnon de voyage. Les Juifs de la ville, étant venus assaillir la maison de Jason pour se saisir de ses hôtes et ne les ayant pas trouvés, le conduisirent lui-même devant les magistrats qui le renvoyèrent absous. Suivant les Grecs, il fut d'abord évêque de Tarse et ensuite d'Icone. P—RT.

JASON *de Phères*, un des princes les plus célèbres de la Grèce, dut naître vers le temps de l'expédition des Athéniens en Sicile, c'est-à-dire de 416 à 413 avant J.-C. Sa famille, la plus noble et la plus opulente du pays, faisait remonter son origine aux anciens rois de Thessalie, et ne le cédait point en illustration aux fameux Alévades de Larisse. Lycophron son père, était le premier personnage de Phères où il joua un grand rôle politique, faisant alliance avec Sparte, battant à la tête de l'armée phéréenne les Larisséens et d'autres peuples de Thessalie, vers le temps de la grande éclipse solaire du 3 septembre 404 avant J.-C.; et probablement il couvait des plans très-vastes, lorsqu'il mourut vers 396.

Il léguait avec ses projets de grandes richesses à ses trois fils, Jason, Polyphron, Polydore. Jason réunissait toutes les qualités qui peuvent donner la popularité dans une cité guerrière : une générosité sans bornes, un corps de fer, un courage invincible, la hardiesse à concevoir, la circonspection et la rapidité dans l'exécution; qu'on y joigne l'adresse, la prévoyance, l'art de coordonner étroitement les moyens aux moyens pour arriver au but, enfin une activité que ni les obstacles ni même les succès ne pouvaient paralyser, on comprendra combien Jason devait agir sur l'imagination mobile et vive, sur l'audace vagabonde et aventureuse de la Grèce. Il est vrai que seuls l'Hellade et le Peloponèse avaient jadis prétendu au titre de Grèce et qu'à l'Illyrie, à l'Epire, à la Macédoine qualifiées de barbares, l'orgueil des Doriens et Ioniens du sud avait joint la Thessalie. Mais ces anathèmes surannés ne tenaient point contre les faits : presque toute la classe dominante de Thessalie participait à la civilisation grecque; et, à mesure que l'on s'éloignait des premières guerres médiques, les lumières se répandant de proche en proche projetaient leurs rayons sur les peuplades restées en arrière. D'autre part la guerre du Péloponèse avait usé les forces des deux grandes républiques méridionales, et déjà se dessinait ce grand phénomène de l'organisme social en Grèce, l'impuissance à se centraliser. Athènes avait irrémédiablement perdu sa suprématie, et la victorieuse Sparte, malgré ses efforts pour en hériter, allait reculer même en Péloponèse. C'est en ce moment et pendant les tentatives des Thymbron, des Dercyllidas, des Agésilas en Asie que Jason parut sur la scène. Une suite d'artifices et d'intrigues, sur lesquelles nous n'avons point de renseignements, lui valut la totalité ou peu s'en faut de l'héritage paternel au préjudice de ses deux frères, et bientôt au sein de sa ville natale la souveraine autorité, autorité illégitime et usurpée, il est vrai, mais qui n'emportait pas essentiellement par elle-même l'idée odieuse que les modernes attachent avec raison à l'usurpation. En effet, à peu d'exceptions près, les petits états de la Grèce étaient sans cesse agités par des révolutions qui faisaient passer les pouvoirs de l'aristocratie à la démocratie, et réciproquement, et qui, si elles n'eussent été ensanglantées par la férocité générale du temps, auraient offert une grande analogie avec ces brusques changements de ministère qui semblent devenir l'état normal du gouvernement représentatif: l'aristocratie, l'esprit dorien, représentaient la résistance, le parti conservateur; la démocratie, l'esprit ionien au contraire, aspirait au mouvement, à l'innovation. Le mal de la Grèce fut que généralement les deux systèmes se balancèrent exactement, et qu'aucun n'eut assez de supériorité pour terrasser l'autre et se sentir de l'énergie de reste. Le bien des guerres civiles, c'est qu'un parti écrase l'autre promptement, sans que du côté du vainqueur la déperdition de forces amène la prostration, de sorte qu'avec ce qu'il se trouve de forces libres et disponibles exercées par la lutte et exaltées par le triomphe, le maître du champ de bataille les applique immédiatement et à l'aise à quelque œuvre utile et grande. C'est ce qui ne pouvait se réaliser en Grèce que sur les ruines des deux partis, en d'autres termes, ce qui ne pouvait se réaliser que par un tyran. Le tyran au milieu de ce flux et reflux des deux partis, c'était au milieu des ministères au jour le jour le roi qui règne et gouverne, indifférent et supérieur aux devises des partis, usant des forces des uns et des autres, les harmoniant et les faisant converger en-

semble. Malheureusement le génie grec était antipathique à ce régime salutaire : nulle tyrannie ne naquit viable en Grèce. Il lui fallut, pour qu'elle agît comme corps unique, des princes qu'elle regardait comme étrangers, un Philippe, un Alexandre : encore Sparte, l'Étolie et bien d'autres contrées protestèrent-elles par une malveillante inertie; et l'union factice des Grecs sous le protectorat macédonien fut-elle aussi rapidement dissoute que péniblement établie. Peut-être eût-elle eu plus de chances de durée si le centre de l'autorité eût été la Thessalie, si le généralissime de la Grèce eût été Jason : le cri « à bas l'étranger ! » eût eu moins d'écho ; la répulsion n'eût point été si vive ! la Thessalie était le berceau des Grecs du sud, elle touchait aux Ioniens, elle avait encore une Doride, elle avait les Thermopyles ; sa cavalerie était la meilleure connue ; ses ports, son commerce lui donnaient quelque ressemblance avec Athènes. Telles sont les considérations qui, graduellement, amenèrent Jason aux plans gigantesques qu'il finit par concevoir, mais qui n'eussent été que de la démence s'il eût débuté par y songer. Ce qui classe cet usurpateur parmi les grands hommes, c'est que son bon sens n'était pas moindre que la largeur de ses vues, c'est que ses idées s'agrandirent par le succès comme ses succès par ses idées, c'est qu'il ne tenta jamais que ce dont il était sûr, et par conséquent qu'il ne manqua pas une de ses entreprises ! Une fois maître absolu à Phères (390), il mit ses soins à se former un noyau de troupes d'élite, il le porta en peu de temps à six mille hommes, tous choisis parmi les plus robustes et les plus braves, bien exercés, bien payés, ne respirant que la guerre, ne connaissant que Jason. Sans cesse au milieu d'eux, souvent vêtu comme eux, mangeant comme eux, jeûnant comme eux et plus long-temps qu'eux, Jason était leur type et leur modèle, leur idole et leur espoir. Il récompensait libéralement leur valeur ; aux blessés, aux malades il prodiguait des soins ; des obsèques honorables accompagnaient les morts à la tombe. A quiconque se dégoûtait du service ou ne s'y portait qu'avec peu de zèle, il accordait facilement son congé. C'était le temps où les mercenaires commençaient à fourmiller en Grèce. Jason peut-être fut un de ceux qui contribuèrent à introduire ce fléau ; mais ses mercenaires étaient la plupart Thessaliens : ceux-là au moins étaient presque des nationaux ; et, si ses plans se fussent réalisés, ils l'eussent été complètement. Les mercenaires, d'ailleurs, étaient les seuls éléments alors possibles de troupes permanentes, et des troupes permanentes étaient la condition essentielle de toute puissance durable. Avec l'augmentation de son armée Jason faisait marcher de front les mesures politiques, et amenait par d'habiles préparatifs l'instant de frapper les grands coups. Il étendait en pleine paix son influence sur tous les points de la Thessalie ; son hospitalité magnifique attirait les notabilités voisines à Phères et lui valait d'utiles liaisons ; il affectait du goût pour les arts, pour l'éloquence, et ses flatteurs le représentaient comme se livrant lui-même, ainsi que Denys, à la composition d'œuvres littéraires : il charmait les Athéniens en venant sans gardes défendre en personne, devant les tribunaux démocratiques d'Athènes, son ami le général Timothée. Ce mélange de force et d'adresse lui soumit de bonne heure diverses peuplades de l'ouest et du sud, les Dolopes, habitants des Callidromes, les Maraces sur les frontières de l'Étolie, les Énianes et les Dryopes répandus sur les versants de l'Œta, tous intrépides montagnards qui ne demandaient pas mieux que

d'être conduits, par un chef habile et heureux, au pillage des contrées voisines. Grâce à son secours, Néogène, tyran d'Histiée, en révolte contre Athènes, consolida son autorité en prenant la citadelle et même parvint à dominer Orope. Tournant ensuite au nord, il profita des dissensions de la maison royale issue de Caranus, pour intervenir dans les affaires de la Macédoine. Amyntas III, en assassinant l'usurpateur Pausanias, n'avait conquis qu'un trône chancelant (396) : les Illyriotes s'étaient abattus sur la Macédoine et après avoir réduit le pauvre monarque à fuir de sa capitale, à céder des cités, des districts à Olynthe, et finalement à se réfugier en Thessalie à peu près sans terre, avaient donné la couronne à l'insignifiant Argée II, fantôme de roi qui n'eût osé résister à la moindre de leurs volontés (390). Jason changea cet état de choses : le roi dépossédé trouva un asile à sa cour ; et bientôt à la tête des troupes thessaliennes que conduisait Jason en personne, secondé par l'insurrection des Macédoniens que les violences et les rapines des Illyriotes n'avaient que trop fatigués, il vit reprendre rapidement à ces derniers la plupart des provinces qu'ils possédaient, et fut rétabli à Pella (388). On comprend combien un tel évènement dut augmenter la puissance et l'influence de Jason. La Macédoine dès-lors lui paya un tribut et lui fournit des auxiliaires robustes et aptes aux fatigues militaires. On peut s'étonner de ne pas le voir rester en Macédoine pour aider Amyntas en lutte avec Olynthe : c'est Sparte qui, à la sollicitation des cités grecques menacées dans leur indépendance par cette reine de la péninsule chalcidique, entreprit la guerre contre elle. Jason resta inactif en cette occasion. C'est probablement qu'à la suite de l'expédition macédonienne, il attaqua par ses armes ou par l'or et par l'intrigue les cités opulentes et populeuses du centre et de l'est : Larisse et Pharsale surtout fixèrent son attention. Il assujétit la première sans grandes difficultés, il fut obligé d'ajourner la conquête de la seconde. Vers le même temps il entrait en lutte avec Athènes au sujet de l'Eubée qu'il eût voulu soustraire à la domination athénienne, et à laquelle il se faisait présenter de loin comme un libérateur : il convoitait aussi le sud de l'Epire et fomentait parmi les Molosses l'émeute qui contraignit Alcétas à s'expatrier. Les Molosses s'allièrent avec lui, et de protégés il comptait bien en faire des sujets, quand l'intervention athénienne arrêta ses projets. Alcétas revint et les Histiéotes, à la voix de Thérippide qui prit sur eux un ascendant sans bornes, ouvraient leurs portes et acceptaient derechef le joug d'Athènes. Chabrias, à la tête de ces derniers, s'avança en Thessalie, prit Métropolis, 377 avant J.-C., et menaçait de soulever les Dolopes, les Enianes et les Maraces. Iphicrate vint ensuite, puis Timothée. Ce dernier était plutôt là négociateur que général. Jason, depuis long-temps son ami, traita volontiers avec Athènes par son intermédiaire. Mais on ne sait point exactement quel fut le traité. Suivant les uns, Jason abandonnait complètement l'Epire, selon les autres, il se bornait à l'évacuer ; Alcétas en gardant le trône était son tributaire, et le maître de Phères, obéi depuis la mer Ionienne jusqu'à la mer Egée, étreignait l'Hellade comme d'une ceinture. Sur ces entrefaites, Thèbes, qui venait de se délivrer de la tyrannie de Sparte, osait, grâce à Pélopidas et Epaminondas, grâce aussi à l'appui d'Athènes, entrer en lice avec la grande cité du Péloponèse, et la lutte se soutenait sans désavantage. L'occasion parut favorable à Jason pour attaquer Pharsale. Battu en plusieurs rencon-

tres, enfin Polydamas de Pharsale, le plus tenace des antagonistes de Jason, le plus ferme coryphée du système aristocratique, demanda un armistice : Jason y consentit et eut avec lui une conférence, où lui dévoilant sincèrement ses vastes plans, soit pour la réunion des Thessaliens en une nation et un empire, soit pour la destruction de l'empire médo-persan, et promettant de lui donner le premier rang après lui dans ses états, il terminait en ces termes : « Tu le vois, seul et par tes forces « tu ne peux me résister, et tes efforts « n'ont pour résultat qu'une inutile « effusion de sang. Va donc chercher « tes alliés les Spartiates, j'y consens. « S'ils veulent, s'ils peuvent t'envoyer « des secours, nous continuerons la « guerre, je combattrai et Sparte et « toi; mais si tes alliés ont trop de « leurs propres affaires pour se mettre « encore les tiennes sur les bras, s'ils « te laissent isolé, alors renonce à « soutenir une cause insoutenable, ai- « de-moi à devenir le généralissime de « la Grèce et sois le premier en Thes- « salie après Jason. » Polydamas se rendit en effet à Sparte, déjà peut-être converti par la parole puissante de Jason, et souhaitant que ses alliés du Péloponèse l'abandonnassent. Si tel était son but, il dut être satisfait. Les Spartiates avouèrent leur impuissance et n'offrirent que des renforts insignifiants. Polydamas, de retour, ne balança plus, il convertit la trève en paix définitive, ouvrit les portes de Pharsale à Jason, ne se réservant que la citadelle, et le fit reconnaître dans toutes les villes qui dépendaient de Pharsale. Une diète de toutes les cités thessaliennes s'assembla par ses soins réunis à ceux de Jason : Jason y fut proclamé prince de Thessalie. Il s'occupa dès-lors de régler les contingents des cités en argent et en troupes. Bientôt il eut sur pied vingt mille hoplites, ce qui supposait quarante mille hommes, et plus de huit mille cavaliers. A cette armée régulière il pouvait à volonté joindre un nombre proportionné de peltastes dont les régions limitrophes lui offraient les éléments. Avec ces forces, Jason, pour peu qu'il maintînt son autorité sur ses Thessaliens, ne craignait aucune puissance grecque et pouvait en faire trembler beaucoup. L'Epire barbare était divisée; la Macédoine affaiblie n'était un royaume que de nom, et lui payait tribut; les Odryses étaient trop loin, et Sparte s'acharnait en pure perte sur Thèbes, qui bientôt allait lui ravir sa renommée et sa prépondérance militaire. La vaste puissance d'Athènes, éparse en tronçons par Lysandre, avait tenté en vain de se recomposer. En de telles circonstances, nul doute qu'avec de l'unité, avec un homme de génie pour chef, la Thessalie ne pût sous peu de temps devenir la puissance dominante de la Grèce; et quel champ immense s'offrait à elle ! Puissance navale en même temps que puissance continentale (car elle dominait la Macédoine d'où Athènes tirait ses bois de construction; ses nombreux esclaves étaient une pépinière de matelots, et elle n'avait besoin d'aller demander du grain et de l'argent à personne), elle s'annexerait successivement l'Eubée, les Cyclades, les îles de Thrace et d'Asie dont est semée la mer Egée, et prendrait dès-lors pied en Asie. Tel était le plan de Jason. Il le méditait depuis long-temps, il s'en était ouvert à ses amis, Polydamas l'avait apprécié. La partie la plus chimérique de ce plan, l'expédition contre les Achéménides n'était pas si dépourvue de sens qu'on a semblé le croire. N'est-ce pas ce que Philippe voulut, ce qu'Alexandre exécuta un tiers de siècle après Jason ? et l'Anabase et Agésilas n'en avaient-ils pas démontré la possibilité à certaines

conditions, qui toutes auraient été bientôt réunies par Jason? quant à la réalité du projet lui-même, bien que l'accomplissement en fût éloigné, on n'en saurait douter. Outre que le témoignagne formel de Xénophon l'atteste, il est à remarquer que l'invasion de la Perse par les Grecs était alors le texte le plus fréquent des déclamations des sophistes: ainsi le grand homme auquel était réservé l'honneur de prendre, au nom de la Grèce, cette éclatante revanche des dévastations de Darius et de Xerxès, ne pourrait prétendre à l'honneur d'en avoir conçu l'idée. Or Jason, avec son goût réel ou feint pour les lettres, était au courant des déclamations des sophistes et peut-être en suggérait plus d'une. Pendant ce temps les évènements marchaient. Sparte, de moins en moins heureuse, avait enfin perdu la bataille de Leuctres, mais disposait toutes ses forces pour réparer ce coup terrible dont elle ne se releva pas (370). Thèbes, à la fois ravie et comme épouvantée de son éclatante victoire, cherchait partout des alliés. Tandis qu'Athènes décline impolitiquement sa demande, et même s'unit à Sparte, Jason souscrit avec empressement aux vœux des Thébains, équipe nombre de galères comme pour préserver la Béotie des attaques maritimes, puis rapide comme l'éclair arrive aux environs de Thèbes avec sa cavalerie et son infanterie soldées, longtemps avant que les Thébains aient eu le temps de rassembler des forces. Cette précipitation cachait des vues ambitieuses. L'astuce profonde dont Philippe de Macédoine usa pendant la guerre sacrée, Jason se préparait à la déployer. Quand les Spartiates parurent, il les ménagea: il n'eût tenu qu'à lui, s'il eût voulu par exemple tomber avec sa cavalerie du haut d'un coteau sur l'ennemi, de l'écraser et d'en faire une épouvantable boucherie. Il se garda bien de rendre les Thébains si heureux et si puissants; et sous des prétextes frivoles il refusa de combattre. Il eut soin en même temps de faire savoir aux Spartiates que leurs ennemis n'étaient pas tous irréconciliables, et que quelques-uns pourraient s'allier à eux. Son grand but, en tenant ainsi la balance entre la puissance nouvelle qui grandissait et la puissance ancienne qui s'en allait mourante, était de prolonger la lutte entre elles deux et de les affaiblir l'une par l'autre. Il avait aussi un but secondaire: c'était de faire, à l'aide des corps nombreux qu'il amenait comme auxiliaires, quelque coup de main heureux et lucratif. Il n'y manqua pas. Dès qu'il eut fait conclure avec le roi de Sparte Cléombrote un armistice, il commença sa retraite sur Creusis, puis sur Egosthène, et retourna par Hyampolis en Phocide, s'empara des faubourgs de la ville qui lui ferma ses portes, dévasta le pays, puis tout à coup signa la paix avec les Phocéens, se bornant à démanteler Erginée sur son passage, afin de pouvoir toujours à son gré s'avancer en Hellade sans laisser derrière lui de place fortifiée. Il envahit ensuite les deux Locrides opontienne et épicnémidienne qui ne firent pas plus heureusement résistance. Repassant les monts, il mit le siège devant Héraclée de Trachinie, colonie lacédémonienne fondée pendant la guerre du Péloponèse. Soit par suite d'accord secret avec Sparte, soit simplement parce que, auxiliaire nominal des Thébains, il était en guerre avec Sparte, il détruisit cet établissement dont la décadence, au reste, était déjà marquée, et qui après avoir jeté un grand éclat à sa naissance avait faibli subitement. Il en acheva la ruine: quelques habitations seules survécurent au passage de Jason: le territoire colonial fut partagé entre les Œthéens et les Méliens. De là enfin il marcha en Perrhébie, où

probablement il n'eut pas moins de succès. Ainsi le pouvoir de Jason en Thessalie devenait, par la contestation même, plus incontesté de jour en jour; les résistances à main armée ne servaient qu'à consolider et à étendre sa suprématie. Chef des Thessaliens, supérieur à la Macédoine et à l'Epire ses tributaires, protecteur des Eubéens, médiateur en Béotie, invoqué par les uns, redouté par les autres, respecté de tous, il ne voyait encore dans tout ce qu'il avait fait que les premiers échelons de sa grandeur. Il méditait une expédition prochaine contre la Phocide, dont évidemment la possession aurait été pour lui du plus haut intérêt: par elle il eût coupé en deux la Hellade, il eût occupé les positions les plus fortes, les plus centrales de ce pays: il eût toujours été à même de prendre à revers la Béotie qui n'eût dès-lors agi que par ses ordres ou sous ses ordres: un an plus tard les Thébains avec les alliés du Péloponèse, mais sans concours de la part des Thessaliens, envahissaient la Laconie et achevaient de briser sans retour la puissance de Sparte; que n'eussent-ils point fait avec Jason? Il est vrai qu'il venait de signer la paix avec la Phocide. Aussi ne donnait-il son expédition que comme un voyage pieux au temple de Delphes, et telle avait été la pensée de la paix qu'il venait de conclure. Les jeux pythiques approchaient. Il voulait s'y rendre et offrir en personne un sacrifice au Dieu, mais avec toute son armée. Il avait réuni à grands frais, et en proposant des primes à qui lui fournirait les plus belles têtes de bétail, des milliers de bœufs, de brebis, d'agneaux, de chèvres; il avait requis de toutes les villes de Thessalie leurs contingents pour construire cette colossale hécatombe; il multipliait de tous côtés les préparatifs, les revues, les messages patents et secrets; outre son armée, il voulait avoir à Delphes et autour de Delphes de nombreuses créatures. En un mot il occupait de lui toute la Grèce. On se sentait à la veille d'un immense évènement, mais qu'on ne devinait pas: suivant les uns il voulait piller le temple de Delphes; d'autres le soupçonnaient de viser à se faire déférer, par les Grecs réunis pour la solennité, l'intendance des jeux et celle du temple. Cette supposition était sans doute vraie: ce titre qui en d'autres mains était un hochet ou un instrument inutile, ce titre tout-à-fait légal eût investi Jason d'autant de considération morale qu'il avait de force matérielle, l'eût introduit au nom du ciel et pacifiquement dans les affaires générales de la Grèce, eût mis en ses mains le maniement des sommes énormes déposées au temple de Delphes; enfin il n'eut point eu besoin de le piller, et quant au contrôle exercé par l'Amphictyonie sur la gestion des intendants, il n'y avait pas là de quoi faire peur au maître de cinquante mille hommes. Les Phocéens ne firent rien pour écarter leur entreprenant rival; car tel avait été, ils eurent soin de le répandre, l'ordre d'Apollon qu'ils avaient consulté, et qui, en vrai style d'oracle, avait répondu « j'y pourvoirai, » ou quelque chose d'équivalent. Il y pourvut en effet. Jason venait de passer en revue sa cavalerie dans la plaine de Phères, et commençait à donner audience: sept jeunes gens approchèrent de lui, et, feignant de se prendre de querelle, tirèrent leurs épées qu'ils eurent le temps de plonger dans son sein avant que les gardes vinssent au secours (369). Ceux-ci tuèrent sur place deux des assassins, un troisième fut percé de coups en montant à cheval, les quatre autres s'échappèrent au galop et se réfugièrent dans la Grèce méridionale, où ils furent accueillis avec honneur, loin d'être livrés par voie d'extradition. Il ne paraît

pas d'ailleurs que le gouvernement de Phères les ait réclamés. Bien qu'on n'ait jamais su exactement quel fut le mobile des meurtriers de Jason, il ne nous semble pas douteux que les vrais coupables étaient ses deux frères: ce fut une des rumeurs qui coururent; tout autre bruit, s'il eût été fondé, se serait vérifié avec le temps: la facilité avec laquelle sept hommes armés approchèrent indique quelque connivence de la part des gardes; la promptitude avec laquelle furent tués ceux qui probablement avaient le secret du complot en est une autre preuve. Enfin Polydore et Polyphron ne vengèrent point la mort de leur frère. Toutefois il est à croire que les chefs de la Phocide ne furent point étrangers à l'évènement. Instruits du mécontentement jaloux des frères de Jason, ils durent se mettre en rapport avec ces princes haineux, les animer, leur fournir des moyens, leur répéter que jamais occasion ne serait plus favorable pour frapper que celle où la mort de leur frère préviendrait un sacrilège, et semblerait l'œuvre d'Apollon Pythien lui-même. Les grandes vues de Jason finirent avec lui, bien que son empire fût de force à subsister même sous des princes médiocres. Mais l'incapacité, les discordes ne tardèrent point à les ruiner. D'abord Polyphron et Polydore s'emparèrent de tout, au préjudice de leurs neveux (Lycophron, Tisiphone, Pitholas), tous trois fils de Jason; puis Polyphron tua Polydore pendant son sommeil en se rendant à Larisse: lui-même il périt assassiné par le fils de Polydore, Alexandre, si connu par ses querelles avec Pélopidas, par son abominable tyrannie et par sa mort non moins affreuse. Il avait épousé Thébé sa cousine, fille de Jason, et Thébé força ses trois frères à lui donner la mort. Pendant ce temps la Macédoine, l'Epire, diverses cités de Thessalie s'étaient soustraites à la domination de Phères: sous les trois fils de Jason ce fut encore pis. Phères même se souleva contre les Jasonides; Philippe de Macédoine intervint pour l'aristocratie ou, comme on disait, pour le parti de la liberté contre les Jasonides, chassa trois fois le jeune Lycophron et soumit à l'influence macédonienne le pays qui semblait devoir devenir le premier de la Grèce. P—ot.

JASON. *Voy.* MAINO, XXVI, 263.

JAUBERT (le comte FRANÇOIS), né en 1758, commença, ainsi que tant d'autres illustrations de notre époque, par la profession d'avocat, qu'il exerça à Bordeaux; et, dans un âge encore peu avancé, il enseigna le droit. En 1789, il fut nommé membre de la municipalité, puis commissaire auprès du tribunal civil, et membre de la commission fédéraliste qui s'organisa dans cette ville en 1793, pour résister à la Convention nationale. Il eut, avec un grand nombre de ses amis et compatriotes, l'honneur d'être mis hors la loi par un décret. Cette proscription ne lui permit de reprendre sa profession d'avocat qu'en 1795. Nommé, en 1799, membre du conseil-général du département de la Gironde, il fut appelé, en 1802, à faire partie du tribunat où il fut élu plusieurs fois secrétaire, et président en 1804. Il prit beaucoup de part à la rédaction de nos codes et concourut à plusieurs projets de loi où dominaient les considérations politiques les plus importantes, notamment sur les colonies. Le discours qu'il prononça dans cette occasion est plein d'idées et de vues non moins applicables dans les circonstances actuelles qu'au temps où il fut écrit: « L'erreur politique est à côté « de la philanthropie, dit-il; l'effet de « la loi présentée sera de conserver à « la France ses colonies qui l'avaient « élevée à un degré de splendeur, le

« désespoir de ses rivaux. Le com-
« merce des colonies portait des som-
« mes immenses dans le trésor public ;
« il était un des principaux moyens
« d'accroissement pour la marine du
« commerce, et conséquemment pour
« la marine de l'état : toutes ces véri-
« tés sont reconnues. Dans un temps
« où la fureur d'innovation a fait met-
« tre en question les choses les plus
« positives, ajoutait-il, on a pu de-
« mander si la France ne pouvait pas
« être ramenée à la seule qualité d'a-
« gricole ; mais aujourd'hui toutes ces
« abstractions sont bannies. Nos voi-
« sins ont des colonies riches, nous
« devons recouvrer, nous devons con-
« server les nôtres, autrement plus
« d'équilibre. Ce ne sera pas en vain
« que nous aurons fait tant et de si
« grands sacrifices pour reconquérir
« ces colonies que nos aïeux avaient
« formées. » L'orateur terminait en demandant que la loi conciliât les intérêts des propriétaires avec les ménagements que méritaient les hommes de couleur ; que l'homme ne fût point outragé, mais que la culture non plus ne fût point sacrifiée. La question de l'émancipation donne à ces réflexions tout le mérite de l'opportunité. La France y devra regarder à deux fois, avant d'adopter cette opinion de certains esprits, que nos intérêts se sont transportés de l'Atlantique dans la Méditerranée ; elle y regardera à deux fois avant d'abandonner les fruits de cette guerre d'Amérique, qui, en faisant germer chez nous les idées de liberté, et les fatales illusions du républicanisme, nous a du moins donné un allié dont la puissance maritime a ébranlé celle de nos rivaux. Rapporteur du projet de loi sur les donations et les testaments, Jaubert proclamait les principes de la propriété, compromis par des sophismes dans le cours des précédentes législatures. Il réfuta aussi les objections de ceux auxquels répugnait l'unité de législation. Enfin il ne craignit pas de reconnaître qu'il n'avait rien moins fallu qu'un mouvement d'ensemble, auquel la nation entière avait pris part, pour arriver à ce désirable résultat d'une même loi pour tous les enfants de la même patrie. Le jour vint où il put dire, avec sa part de joie et de juste orgueil, dans son rapport du projet relatif à la réunion des lois civiles en un seul corps (23 mars 1804) : « Il est donc vrai que nous sommes parvenus à cette époque si intéressante dans l'histoire d'une nation, si ardemment désirée par les amis de la morale et de la philosophie, si vainement attendue pendant plusieurs siècles, où il est permis, aux législateurs du plus bel empire, de dire avec la certitude d'avoir rempli dignement le plus noble ministère : « Français, le code de vos « lois civiles est complet. La diversion « qui régnait dans la législation accu- « sait la raison humaine. » Il est curieux d'entendre le même orateur reprocher à Louis XIV, devant Bonaparte, d'avoir trop aimé la guerre, et par là empêché la législation de s'asseoir uniformément sur un sol sans cesse ébranlé. On ne s'étonnera pas que Jaubert ait appuyé la proposition de confier le gouvernement de la république à Napoléon Bonaparte, avec le titre d'empereur. Il fut nommé membre de la commission chargée de l'examen de cette question. Quelques mois auparavant, au moment où la conspiration de Pichegru fut découverte (19 février 1804), il avait été chargé au nom du tribunat d'exprimer au premier consul la part que cette assemblée prenait à ses périls. Dans son discours il accusa l'Angleterre de perfidie, et ce n'est pas la seule fois qu'on le verra atteindre cette puissance de ses invectives. Pour Bonaparte, ce temps était encore celui d'une appa-

rente modération : « Je ne puis, dit-il, « me défendre d'un sentiment pénible « lorsque je songe à la situation dans « laquelle se trouverait aujourd'hui « le grand peuple, si le dernier atten- « tat avait pu réussir. C'est contre la « gloire, la liberté, *les destinées* du « peuple français qu'on a conspiré... » D'autres projets de loi eurent encore Jaubert pour rapporteur, notamment l'organisation du notariat et le contrat de louage. Il fut un des secrétaires rédacteurs du procès-verbal du Code de procédure civile, et fut ensuite nommé inspecteur-général des écoles de droit de Poitiers et de Toulouse. Le corps législatif alors était le seul conseil du gouvernement, car les plus hautes questions de la politique, même celles qui regardaient la paix et la guerre, étaient de son domaine. Napoléon fut même jusqu'à la fin le souverain qui se mit le plus souvent en communication avec ses conseillers sur les projets de sa politique, sauf à ne tenir compte que de ses propres desseins. Nous voyons Jaubert, comme organe du tribunat, s'expliquer sur la rupture avec l'Autriche, dans un discours qu'il prononça le 28 sept. 1805. Il y dit que la France avait exécuté fidèlement les traités, qu'il n'en était pas de même des cabinets de Londres et de Vienne ; que, tandis que l'Angleterre avait donné ostensiblement aux Hollandais l'ordre de rendre le cap de Bonne-Espérance, secrètement elle leur avait prescrit de le retenir. L'Autriche conservée deux fois *sur des trônes* par la France avait osé, d'accord avec l'Angleterre, déployer des bataillons et occuper la Bavière. L'empereur reçut les félicitations de l'orateur du tribunat, qui le loua d'avoir tout fait pour éviter la guerre, pour conquérir la liberté des mers et la paix du monde. L'année suivante, Jaubert, qui était commandant de la Légion-d'Honneur, fut nommé conseiller d'état et attaché à la section des finances. Il présenta au corps législatif, entre autres projets de loi, celui des finances. Jurisconsulte et homme d'état, il était en même temps économiste et financier ; c'est en cette dernière qualité qu'il fut nommé gouverneur de la Banque, le 9 août 1807. De même que Napoléon, Jaubert était alors à l'apogée de sa fortune publique. A la première assemblée générale des actionnaires de la Banque, il manifesta avec beaucoup de force l'espoir qu'il mettait dans la paix générale : « La paix continentale, dit-il, réjouit « toutes les âmes. Ce doit être le ré- « sultat des immenses travaux de l'em- « pereur. Déjà les transactions de- « venaient plus nombreuses, et le « commerce reprenait une nouvelle « vie... » Economiste plus conséquent que ne l'avaient été ses devanciers, il exposa au corps législatif (25 août 1807) les motifs du projet de loi sur l'intérêt de l'argent, et aussi sur les droits du trésor public, sur les biens des comptables, sur le mode de recouvrement des frais de justice au profit du trésor. Nommé plus tard membre du comité du contentieux de la liste civile, créé comte et commandeur de l'ordre de la Réunion, il présida deux fois le collège électoral du Gers, et deux fois il fut élu premier candidat au sénat, par le collège électoral de la Gironde ; mais de tels succès furent mêlés de quelques infortunes. Au retour de Dresde, Jaubert eut à subir, en présence de la cour, des reproches amers sur la Banque, sur le conseil de régence. Ces reproches étaient surtout dirigés contre M. Rodier, l'un des sous-gouverneurs. Il répondit avec courage, se justifia sur tous les points, et jusqu'à trois fois défendit son collègue avec beaucoup de force. Dans les premiers

jours de 1814, il fut nommé chef de la 4e légion de la garde nationale parisienne; mais, ainsi que Talleyrand et d'autres grands personnages dont Napoléon craignait l'influence, il reçut l'ordre de quitter Paris le 30 mars au soir, aussitôt après la capitulation. Quand la déchéance fut prononcée, le comte Jaubert vint reprendre le commandement de sa légion, à la tête de laquelle il se trouvait lors de l'entrée du comte d'Artois dans la capitale. Louis XVIII ne manqua pas de le comprendre dans la promotion qui eut lieu, le 6 janvier 1815, en faveur de la garde nationale. Il fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, et, au mois de février suivant, remplaça Sieyes en qualité de conseiller à la cour de cassation, où il fut installé par le nouveau président de Sèze, son compatriote et son ami. Il reçut en même temps le titre de conseiller d'état honoraire. Les actionnaires de la Banque profitèrent de la première restauration pour attaquer la constitution de cette société et demander des changements; mais M. Lafûte, gouverneur provisoire, parlant au nom du conseil-général, dut vanter la conduite de Jaubert, et reconnaître qu'il avait atténué, autant qu'il était en lui, les inconvénients de la loi de 1806. Lors du débarquement de Bonaparte en mars 1815, le comte Jaubert signa l'adresse de la cour de cassation au roi, ce qui n'empêcha pas Napoléon de le nommer, le 24 mars, directeur-général des contributions indirectes et de le rappeler au conseil d'état. Il marqua son passage dans cette administration en y introduisant la division territoriale qui a été maintenue depuis, et qui commença l'essai du système des abonnements pour les boissons, en remplacement des exercices. A la même époque, il soutint contre Bonaparte, en présence de plusieurs témoins, une nouvelle lutte en faveur de Lainé et de Sèze qui avaient été, comme en 1814, traités de factieux. Jaubert les défendit courageusement, et parla avec éloge de l'un et de l'autre. Au second retour du roi, il conserva son commandement dans la garde nationale jusqu'au mois de novembre 1815. A cette époque, le duc de Reggio lui appliqua le réglement qui s'opposait à ce qu'il fût officier d'une légion qui n'était pas celle de sa résidence; mais il accompagna cette décision d'une lettre flatteuse, et le comte d'Artois le nomma colonel honoraire. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 17 mars 1822, le comte Jaubert paraît s'être occupé uniquement d'agronomie. On le retrouve en 1821, apportant ses soins à la naturalisation des chèvres du Tibet. Le *Moniteur* du mois de mars 1822, dans un article nécrologique qui lui est consacré, dit qu'il s'était particulièrement attaché un neveu qu'il avait jugé digne de devenir son fils adoptif, et qui promettait de porter avec honneur le titre dont il venait d'hériter. Si le choix du père adoptif a honoré le fils, celui-ci fut loin de se montrer indigne d'un tel choix, et les prévisions du *Moniteur* de 1822 ont été justifiées en 1840. L'éducation du ministre actuel (1) a été large, sérieuse, complète, et c'est à son oncle qu'il la doit. M. D—Y.

JAUBERT (le comte Louis de), né à Thionville, le 19 février 1764, suivit d'abord la carrière militaire, quitta le service en 1794 avec le grade de capitaine d'artillerie, et se retira en Allemagne. Rentré en France sous le consulat, il fut nommé en 1804 bibliothécaire de la ville de Metz, et, de 1810 à 1819, il fut propriétaire-rédacteur du *Journal de la Moselle*. Il mourut à Metz, le 27 septembre 1828. Outre plusieurs piè-

(1) Ministère du 1er mars 1840.

ces de poésies insérées dans le *Spectateur du Nord*, on a de lui : I. *Aperçu d'un plan d'éducation, à l'usage d'un jeune seigneur*, Vienne, 1796, in-8°. II. *Tableau historique des costumes, des mœurs et des usages des principaux peuples de l'antiquité et du moyen-âge*, traduit de l'allemand de Robert de Spallart, Metz, 1804-1809, 7 vol. in-8° avec 7 cahiers in-4° de figures. Cet ouvrage n'a pas été continué : il devait avoir dix volumes de texte et dix cahiers de figures. P—RT.

JAUFFRET (GASPARD-JEAN-ANDRÉ-JOSEPH), évêque de Metz, était né le 13 décembre 1759, à la Roque-Brussane en Provence. Aîné d'une famille nombreuse, il étudia au collège de Toulouse, puis à l'université d'Aix, et fut fait, jeune encore, chanoine de la collégiale d'Aulps. Le désir de se fortifier dans les connaissances propres à son état, l'engagea à venir à Paris. Il suivit les prédicateurs les plus distingués de ce temps-là, se lia entre autres avec l'abbé Boulogne, son compatriote, et monta lui-même dans la chaire. Il s'attacha au clergé de Saint-Roch, puis à celui de Saint-Sulpice. Au commencement de la révolution, il publia quelques écrits. Un journal qu'il entreprit, sous le titre d'*Annales de la religion et du sentiment*, parut depuis le commencement de 1791 jusqu'à la moitié de 1792. Après le 10 août, l'auteur fut obligé de se cacher, et se retira à Orléans, puis en Provence où il passa plusieurs années, et où il exerça le ministère après la terreur. Étant revenu à Paris, il fut un des premiers rédacteurs des *Annales religieuses*, qu'il abandonna ensuite à l'abbé Boulogne pour s'occuper de la composition de divers écrits. En 1802, après le concordat, l'ancien évêque d'Angers, de Lorry, ayant été nommé évêque de la Rochelle, et ne pouvant s'y rendre immédiatement à cause de sa mauvaise santé, l'abbé Jauffret fut chargé d'y aller avec la qualité d'administrateur; mais avant son départ il fut choisi pour grand-vicaire de Lyon, et se rendit dans cette ville où le clergé constitutionnel avait suscité des divisions. Il se trouva même bientôt à la tête de l'administration du diocèse, l'archevêque de Lyon ayant été nommé ambassadeur à Rome. Ce diocèse lui fut redevable d'établissements utiles; ce fut le premier où l'on forma des séminaires, et où furent rétablis les frères des écoles chrétiennes qui de là se répandirent dans le centre de la France. Il contribua aussi au rétablissement des sœurs de Saint-Charles. Appelé à Paris comme vicaire-général de la grande-aumônerie, il provoqua des mesures utiles et fit revivre des instituts recommandables; différentes congrégations furent autorisées, les missions étrangères reçurent quelques encouragements, les associations d'hospitalières et d'institutrices obtinrent plus de protection. Les dames de Saint-Maur, celles du refuge, dites de Saint-Michel, durent beaucoup entre autres aux soins de l'abbé Jauffret. Lorsqu'on forma la chapelle des Tuileries, il fut nommé un des chapelains. L'évêque de Metz, Bienaimé, étant mort au commencement de 1806, Jauffret fut nommé à sa place le 15 juillet, préconisé à Rome le 26 août, et sacré par le cardinal Fesch le 8 décembre; son titre de chapelain fut alors changé en celui d'aumônier. Le nouvel évêque trouvait tout à faire dans son diocèse, l'âge et les infirmités de son prédécesseur ne lui ayant pas permis de former les établissements indispensabes. Ses premiers soins se portèrent sur les séminaires; le grand séminaire de Metz sortit de ses ruines, et trois petits séminai-

res furent établis. L'évêque exhorta les curés dans une lettre pastorale à favoriser les vocations ecclésiastiques. Lui-même logea quelque temps les jeunes gens dans son palais et obtint du gouvernement les bâtiments nécessaires. Il parcourut avec soin son diocèse qui alors comprenait trois départements, la Moselle, les Forêts et les Ardennes. L'autorité civile s'était crue obligée peu auparavant d'interdire l'exercice du culte extérieur, afin de prévenir des révoltes fâcheuses; le nouvel évêque fit lever cette défense sans qu'il en résultât aucun inconvénient. Il prêchait dans les églises et procura des missions dans plusieurs cantons; on lui dut le rétablissement de quelques anciennes congrégations; en outre, il en institua deux nouvelles, les dames de Sainte-Sophie et les sœurs de Sainte-Chrétienne, qui se livrent à l'instruction des jeunes personnes de différentes classes; il leur donna des réglements et se plaisait à diriger ces instituts naissants. Les sœurs de Sainte-Elisabeth à Luxembourg et celles de la Providence établies par un pieux ecclésiastique près Forbach furent encouragées par ses soins. Son titre d'aumônier le forçait de temps en temps de venir à Paris pour son service au château. En 1810, il fut désigné pour faire partie du cortège qui devait aller au devant de l'archi-duchesse Marie-Louise; il fit donc le voyage de Brunnau et revint à Paris avec la princesse, dont il fut le confesseur en quelques circonstances. La même année il fut du nombre des dix-neuf évêques qui écrivirent à Pie VII pour demander une ampliation de l'indult sur les dispenses de mariages. L'archevêque d'Aix, de Cicé, étant mort le 22 août, l'empereur avait d'abord nommé à sa place l'abbé Duvoisin, évêque de Nantes; mais celui-ci fit agréer les motifs de son refus, et le 5 janvier 1811 l'évêque de Metz fut nommé à Aix; il fit quelques représentations, mais le moment n'était pas favorable pour résister à celui qui venait de frapper d'une éclatante disgrâce l'abbé d'Astros et le comte Portalis. Le prélat n'osa refuser sa translation, se prêta aux arrangements qu'on prenait alors, et reçut les pouvoirs conférés par le chapitre d'Aix, tandis qu'il donnait à l'abbé Laurent, nommé évêque de Metz, des pouvoirs de grand-vicaire pour administrer ce diocèse. Cependant il ne se pressa point de se rendre à son nouveau poste, et passa près d'un an à Paris, attendant les évènements. Arrivé à Aix, il n'exerça aucune fonction épiscopale, n'usa d'aucun des droits réservés aux prélats canoniquement institués et ne prit d'autre place dans le chœur de la cathédrale que celle d'un évêque étranger. Sa modération et sa réserve le firent aimer dans ce pays. Il s'occupa d'y former des établissements religieux, et eût souhaité y introduire les deux congrégations qu'il avait créées à Metz. Il fut du nombre des douze évêques qui, le 27 avril 1811, écrivirent au pape, alors à Savone, pour le prier d'accueillir une députation de trois évêques français; il ne prenait dans cette lettre que le titre d'évêque de Metz. Quelques jours après, il adressa en son propre nom une lettre à Pie VII; dans cette lettre datée du 1er mai, il parlait de sa nomination au siège d'Aix, et exposait le besoin des églises et les raisons qui devaient, selon lui, engager le pape à donner des bulles aux évêques nommés. Le prélat assista au concile de 1811, où il ne se fit pas remarquer. Se trouvant à Paris à l'époque de la restauration, il se hâta de renoncer à l'administration du diocèse d'Aix, et reprit le gouvernement du diocèse de Metz, où il retourna peu après. Le retour de Napoléon, en 1815, replaça M. Jauffret dans une situation difficile. Instruit que l'abbé Laurent, qu'il avait

nommé curé de Sedan, s'était rendu précipitamment à Paris et prétendait faire revivre sa nomination à Metz, il crut devoir venir lui-même dans la capitale pour exposer ses droits. On assure qu'il manifesta l'intention de ne plus quitter Metz, mais la peur le fit assister au Champ-de-Mai. Après le second retour du roi, il retourna à Metz. Un professeur du collège de Luxembourg, l'abbé Munchen, ayant fait soutenir, le 8 août 1816, une thèse pleine de propositions hardies et dangereuses, l'évêque dont la juridiction s'étendait encore sur le grand-duché de Luxembourg, qui était l'ancien département des Forêts, condamna la thèse par une ordonnance du 12 novembre, et défendit aux élèves ecclésiastiques de suivre les cours du professeur. Munchen se retira à Gand où il mourut peu après. L'évêque de Metz concourut à former dans cette ville un établissement de frères des écoles chrétiennes; il les reçut même d'abord dans son palais. Il établit des retraites annuelles pour le clergé, et remit en vigueur l'officialité, ce qui lui attira des critiques de Lanjuinais dans la *Chronique religieuse*. En 1820, il convoqua les archiprêtres de son diocèse, et publia des statuts synodaux qui ont été imprimés. L'érection de l'archevêché de Reims, en 1821, retira le département des Ardennes de la juridiction de l'évêque de Metz, qui non-seulement vit cette soustraction sans peine, mais s'empressa de rendre au nouvel archevêque de Reims tous les services qui étaient en son pouvoir. Le conseil-général des Ardennes lui témoigna de la reconnaissance de son administration par des lettres flatteuses accompagnées de l'offrande d'un calice, de burettes et d'un bassin en vermeil. En 1823, l'évêque avait tenu son synode; étant venu à Paris, il mourut subitement chez son frère, dans la nuit du 12 au 13 mai. Il laissa de vifs regrets à Metz où sa douceur et son esprit conciliant étaient justement appréciés. Son corps, déposé provisoirement dans l'église des Carmes à Paris, fut transporté en juin suivant à Metz et inhumé dans le caveau des évêques. Une oraison funèbre fut prononcée en son honneur; elle est courte et contient peu de faits. Nous terminerons en donnant la liste des écrits du vertueux prélat: I. *De la religion, à l'assemblée nationale, discours philosophique et politique*, 1790, in-8°; plusieurs fois réimprimé sous les titres *de la religion aux législateurs*, et *de la religion aux Français*. II. *Annales de la religion et du sentiment*, journal hebdomadaire, 1791-1792. III. *Du culte public*, 1795, in-8°. Cet ouvrage parut d'abord par extraits dans les *Annales religieuses* et fut ensuite imprimé à part. IV. *Annales religieuses*, les dix-huit premiers numéros seulement. V. *Des consolations*, ou *Recueil de ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolation aux malheureux*, 1796, 15 vol. in-18; on en a extrait: VI. *Consolations des divines écritures*, 3 vol. in-18; VII. *Du suicide*, 2 vol. in-18. VIII. *Examen critique du nouveau calendrier*, 1797, in-8°. IX. *Œuvres choisies de Fénelon*, 1800, 6 vol. in-12. X. *Œuvres spirituelles de Fénelon*, 4 vol. in-12. XI. *L'Adorateur en esprit et en vérité*, 1800, in-18. XII. *Des services que les femmes peuvent rendre à la religion*, 1800, in-12; la 2e édition qui a pour titre: *Vies des dames françaises*, 1816, in-12, est d'un ami de l'évêque. XIII. *Examen particulier pour des sœurs*, in-12. XIV. *Lettres sur la religion et la métaphysique*, de Fénelon, in-12. XV. *Méditations sur les souffrances de N.-S.*, avec une *Instruction sur les indulgences*,

1800, in-18. XVI. *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion à la fin du XVIIIe siècle*, 1803, 2 vol. in-8°; ce devait être le commencement d'une collection de pièces relatives à la persécution contre les prêtres pendant la terreur. M. Jauffret avait réuni un grand nombre de matériaux pour cet objet et, ne pouvant plus s'en occuper, avait engagé des amis à continuer son plan. Différentes circonstances s'opposèrent à l'exécution de ce projet. XVII. *De la vraie sagesse pour servir de suite à l'Imitation*, 1804, in-12. XVIII. *Entretiens sur le sacrement de confirmation*, 1809, in-8°. XIX. *Recueil choisi de mandements*, 1820, 2 vol. in-8°. XX. *Instruction sur l'esprit du sacerdoce chrétien*, 1821. XXI. Autre *sur la morale de l'évangile*, 1822. Nous aurions pu citer encore quelques écrits publiés par cet évêque avant son épiscopat. Il donna une édition du *Paradis de l'âme*, traduit du latin d'Horstius, 2 vol. in-12, et des *Eloges des évêques français*, par Godeau, in-8°. La *Biographie des vivants* lui attribue les *Illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains*, 1802, in-8°. L'*Art épistolaire*, 1793, 3 vol. in-18, et les *Paroles mémorables des grands hommes*, 1802, 2 vol. in-18, qui ont paru sous le nom de Louis-François Jauffret, frère de l'évêque, sont, dit-on, de ce dernier. Enfin le prélat s'était beaucoup occupé dans ses dernières années d'un ouvrage auquel il attachait une grande importance. Cet ouvrage était destiné à montrer comment on peut séparer les dogmes primitifs reconnus par tout le genre humain, des erreurs que l'ignorance et la passion y ont mêlées, et comment on peut arriver ainsi à la religion véritable. L'auteur voulait donner à son travail le titre de *Recherches de la vraie religion*. Il l'avait fait imprimer en épreuve pour le communiquer à quelques amis, et profiter de leurs remarques et de leurs avis. Celui qui écrit cet article a eu dans le temps connaissance de l'ouvrage pour lequel l'évêque s'était beaucoup servi du *Parallèle des religions*, de l'abbé Brunet, 1792, 5 vol. in-4°. Mais il ne s'était peut-être pas mis assez au courant des recherches historiques faites dans ces derniers temps par des savants français et étrangers. La famille de Jauffret avait formé le projet de publier cet ouvrage, mais elle paraît y avoir renoncé. Nous croyons d'ailleurs qu'il serait nécessaire de soumettre le travail du prélat à un nouvel examen, et qu'il y aurait beaucoup à ajouter. P—c—t.

JAUFFRET (Jean-Baptiste), frère du précédent, naquit en 1771. Il quitta la France de bonne heure, et se fixa en Russie. Nommé directeur de l'institution des sourds-muets à Saint-Pétersbourg, il mérita l'estime et la confiance de l'empereur Alexandre, qui le créa chevalier de l'ordre de Saint-Vladimir. Les honneurs qui lui furent accordés après sa mort, arrivée en 1828, parlent hautement en faveur de sa longue administration. Son portrait, demandé à sa famille, a été placé dans une des salles d'honneur de la maison des sourds-muets de Saint-Pétersbourg, et l'empereur Nicolas a voulu faire lui-même les frais des obsèques de l'ancien directeur. F.

JAUFFRET (Joseph), le dernier des quatre frères de ce nom, naquit à la Roque-Brussane le 6 décembre 1781. Dès l'âge de vingt-un ans, il entra, en qualité de chef du secrétariat, à la direction des cultes dont Portalis était chargé. C'était l'époque où se préparait le concordat entre le gouvernement français et la cour de Rome (1801). Jauffret fut té-

moin de tout ce qui se fit à cette occasion ; et cette circonstance contribua beaucoup à développer en lui le penchant pour l'étude des questions ecclésiastiques qui l'a distingué plus tard. Il ne quitta point le ministère des cultes à la mort de Portalis, en 1807, et continua d'y remplir diverses fonctions, notamment celles de secrétaire-général. Admis en 1814 comme maître des requêtes au conseil d'état, il s'y fit une réputation de savoir et d'impartialité. Depuis lors, tout en se consacrant aux devoirs de sa charge, avec une assiduité fatale, peut-être, à sa complexion délicate, il s'occupa jusqu'en 1836 d'écrits sérieux, la plupart touchant les matières dont il avait fait l'objet de ses plus habituelles méditations. A cette dernière époque, il était le doyen des maîtres des requêtes, et à la veille d'occuper la première vacance parmi les conseillers d'état, lorsque la mort le frappa le 9 mars 1836. On a de lui. I. *Examen des articles organiques, publiés à la suite du concordat de* 1801, *dans leurs rapports avec nos libertés, les règles générales de l'église et la police de l'état,* 1817, in-8°. II. *Examen du projet de loi relatif au nouveau concordat,* 1817, in-8°. III. *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France, pendant les premières années du XIXe siècle,* 1819, 3 vol. in-8°. Jauffret avait préparé, avant sa mort, une nouvelle édition de cette curieuse relation historique. IV. *Des missions en France,* 1820, in-8°. V. *De la juridiction épiscopale, à l'occasion d'un écrit de Lanjuinais contre les nouvelles officialités,* 1821, in-8°. VI. *Des recours au conseil d'état, dans les cas d'abus en matières ecclésiastiques,* 1825, in-8°. Cet ouvrage a eu une deuxième édition en 1830. VII. *Du célibat des prêtres à l'occasion d'une ordonnance rendue par le président du tribunal de première instance du département de la Seine ;* 1828, in-8° ; réimprimé, dans le mois qui suivit sa publication, avec le jugement du tribunal. Les talents de J. Jauffret ne se bornaient point aux connaissances spéciales à ses fonctions. Il était membre des académies ou sociétés savantes de plusieurs villes de France, Paris, Lille, Marseille, Abbeville ; et il cultivait avec distinction l'art de la peinture, qu'il avait étudié sous David. *L'Ami de la religion,* dans le n° du 30 avril 1836, contient une notice sur J. Jauffret. F.

JAUSSAUD (Louis de) naquit à Uzès, le 29 mars 1580, de parents calvinistes. Il fit d'excellentes études, et devint si habile dans les langues latine et grecque, qu'il publia à l'âge de vingt ans une traduction de *Thucydide,* qui fut imprimée à Leyde en 1600. Cette traduction lui fit beaucoup d'honneur, et peut soutenir la comparaison avec toutes celles qui avaient paru avant cette époque. Plus tard, ayant obtenu une place de conseiller à la chambre mi-partie de Castres, il témoigna au roi sa reconnaissance en publiant un opuscule sous le titre de *Carmen de rebus gestis Ludovici XIII.* Il fut un des membres les plus zélés de l'académie de Castres, et mourut le 15 juillet 1665, laissant un fils héritier de son nom, de ses talents et de sa place. Ce fils, qui portait aussi le prénom de *Louis,* était né le 13 janvier 1630, et avait reçu une éducation très-soignée. Il mourut le 15 janvier 1688, après avoir eu le chagrin de voir s'éteindre l'académie de Castres dont il était membre. Les registres de cet utile établissement, rédigés par M. de Sperandien, et qui sont encore manuscrits, contiennent la liste des nom-

breuses productions de Louis de Jaussaud fils. Voici les principales : 1° *Epitaphes, épigrammes*, etc., sur la mort de Balzac, 16 nov. 1658 ; 2° *Distiques latins* sur la paix avec l'Espagne, 5 décembre, 1659 ; 3° *Epitaphes, épigrammes*, etc., sur la mort de Mazarin, 21 juin 1661 ; 4° *Vers latins* sur la conquête de la Franche-Comté, 8 janvier 1669 ; 5° Dix *Remarques* sur le quatrième livre des *Annales* de Tacite, 9 juillet 1669 ; 6° Douze *Remarques et corrections* aux *Epîtres critiques* de Lefèvre de Saumur, 13 août 1669. C—L—B.

JAUSSIN (Louis-Amand), apothicaire, suivit en cette qualité les troupes auxiliaires, commandées par le maréchal de Maillebois (*Voy.* ce nom, XXVI, 240), que la France envoya en Corse afin d'y comprimer l'insurrection des habitants contre la république de Gênes, à laquelle cette île appartenait alors. Il profita de son séjour dans ce pays pour y recueillir des documents historiques et scientifiques qu'il publia plus tard sous différents titres, mais dont le plus grand nombre n'a jamais paru. Jaussin mourut à Paris le 25 mars 1767. On a de lui : I. *Ouvrage historique et chimique où l'on examine s'il est certain que Cléopâtre ait dissous sur-le-champ la perle qu'on dit qu'elle avala dans un festin*, Paris, 1749, in-8°. II. *Mémoires historiques, militaires et politiques sur l'île de Corse, avec l'histoire naturelle de ce pays*, Lausanne, 1758, 2 vol, in-12. III. *Mémoires historiques et militaires sur les principaux événements arrivés dans l'île de Corse, depuis* 1738 *jusqu'en* 1741, ibid., 1759, 2 vol. in-12. IV. *Lettre à M. l'abbé de la Porte*, Paris, 1759, in-12. V. *Lettre au sujet des nouvelles formules de pharmacie*. VI. *Mémoire sur le scorbut*. P—RT.

JEAN VI (Marie-Joseph-Louis), roi de Portugal, était le second fils de Pierre III, roi titulaire, oncle et époux de Marie-Françoise-Elisabeth, reine de Portugal. Il naquit à Lisbonne le 13 mai 1767. La reine sa mère lui donna pour précepteur le savant vénitien Franzini (1), dont il reçut les leçons pendant l'espace de dix ans. Il étudia le latin, l'histoire, la géographie et les langues française et italienne. Ce fut sa mère qui le conduisit à Badajoz, où, en présence des deux familles royales d'Espagne et de Portugal, il épousa, le 8 mai 1784, Charlotte-Joachime de Bourbon, fille du roi Charles IV (2). A la mort de son frère aîné le prince Joseph, arrivée en 1788, Jean VI, alors Infant, devint héritier présomptif de la couronne. Pour apprécier sa politique comme souverain et les insurmontables difficultés qu'il eut à vaincre pendant tout le temps de son règne, il faut avoir égard aux circonstances et aux évènements qui survinrent alors en Europe. Il faut se rappeler que les plus grands empires, tels que la Russie, l'Autriche et la Prusse, fléchirent devant le colosse révolutionnaire ; que l'Angleterre elle-même n'échappa au sort des puissances continentales que par sa position insulaire, par la puissance de son aristocratie et de ses nombreuses flottes, et que ce ne fut pas sans de grands sacrifices d'argent. Il faut se rappeler aussi combien de souverains

(1) Franzini était un mathématicien profond, un physicien et naturaliste distingué, enfin un littérateur très-érudit. Voulant instruire ses augustes élèves et leur inspirer du goût pour les sciences et les arts, il forma dans le palais royal de Bellem un cabinet de physique et une riche collection de modèles d'arts et de métiers, où il exposa aussi en relief le système général de fortification d'Antonin et un grand nombre de machines hydrauliques.

(2) Voy. *Mém. hist. de los Desposorios*, etc. Pleins pouvoirs donnés à l'ambassadeur marquis de Louriçal, le 15 mars 1784, et par le roi d'Espagne au comte de Florida-Blanca, le 25 mars. — Le traité de mariage fut signé le 10 mars 1785.

descendirent de leurs trônes, tandis que Jean VI, après avoir été le premier monarque qui ait osé traverser l'Atlantique, sauva par cette détermination courageuse, sa couronne et sa famille, qu'il déjoua ainsi les projets du dominateur de l'Europe. Il faut considérer que ce prince, grâce à cette résolution, devint le fondateur d'un vaste empire, et qu'il vit lors de la paix générale le Portugal élevé au rang de puissance du premier ordre, et ses ambassadeurs signer les traités de Vienne et de Paris au même titre que ceux des autres nations. Jean VI commença à gouverner au nom de sa mère le 10 mars 1793, à l'occasion de la maladie de cette princesse ; mais le régent ne changea en rien la politique extérieure suivie par sa mère, seulement il la modifia selon les circonstances et les évènements ; il ne toucha point non plus aux mesures administratives intérieures. Il conserva les mêmes ministres, qui appartenaient presque tous (3) à l'école politique du règne de Joseph. La canalisation du Mondégo distingua les premières années de son règne ainsi que l'ouverture de plusieurs grandes routes, notamment celle de Lisbonne à Coïmbre, et de cette ville à Porto. Il créa dans la même année (1794) l'établissement important de l'école de fortification pour les élèves qui se destinaient au corps du génie et à l'artillerie. En l'année 1796, l'armée subit aussi des réformes importantes et vit créer le corps de la légion sous le commandement du marquis d'Alorna. La marine eut également sa part d'amélioration. Le régent fonda, en 1797, une académie nautique (academia dos guardas marinhas), et dans la même année le tribunal de l'amirauté et un corps de marine (brigada real). Il s'occupa aussi de la réforme des ordres religieux. A cet effet, il institua une commission avec les pouvoirs les plus étendus. Par cette mesure les admissions furent diminuées, et en peu d'années cette réforme graduelle devint très-sensible. Le régent améliora encore le système des études primaires, et fonda dans les villes et communes du royaume un grand nombre d'écoles publiques et gratuites. Pour la direction de ces établissements, il créa la *junte de la direction des études*, et, afin de faciliter davantage la culture des lettres, il fonda la bibliothèque publique de Lisbonne (1798), et nomma pour son premier bibliothécaire un des plus savants académiciens, lequel établit une admirable classification dans cet immense dépôt des connaissances humaines. Il donna aussi une nouvelle organisation au riche musée d'histoire naturelle, et au jardin botanique, et il choisit à cet effet plusieurs individus qui, sous la direction de l'académie des sciences, furent chargés de visiter les principales villes de l'Europe pour s'enrichir de connaissances scientifiques, tandis qu'il en envoya d'autres en Amérique dont les talents avaient été mis à l'épreuve dans les travaux de l'université, dans les sciences mathématiques et naturelles, et qui avaient obtenu les suffrages de cette savante académie. Il créa encore l'école des chartes aux archives du royaume, institution qui devint, en quelques années, aussi brillante que celle qui avait été créée en France, et bientôt les résultats les plus utiles en furent obtenus (4). Les soins du régent se portèrent aussi sur les mines du Por-

(3) Un de ces ministres, Balsemao, était membre de la société royale de Londres et d'autres académies. Il était en correspondance avec plusieurs savants étrangers du premier ordre, entre autres avec Linné. Il fournit des renseignements à Robertson et à l'abbé Raynal.

(4) Voy. les mémoires publiés par les élèves de l'école des chartes de Lisbonne, notamment ceux qui parurent en 1814 et 1815, imprimerie royale.

tugal déjà si renommées au temps des Phéniciens et des Carthaginois, et il créa l'administration des mines. Il fit exploiter la mine d'or d'Adiça, qui, ayant été en exploitation depuis le XIIe siècle sous Alphonse Ier jusqu'au XVI siècle sous Jean III, avait depuis été abandonnée. D'autre part les besoins de l'armée inspirèrent à ce prince l'idée de rétablir de nouveau les magnifiques forges de Thomar, de Figueiro et de Machuca. Il fit en outre reprendre, en 1802, les travaux de *foz d'Alge*, qui à elle seule pourrait suffire à tous les besoins du pays et des colonies. Il fit de même exploiter les mines de charbon de Buarcos et celle de S.-Pedro da Cova, découverte en 1802. Il confirma, par une loi du 4 fév. 1802, celle du 20 août 1721, sur la conservation des monuments de l'antiquité et du moyen-âge, détermina le local où devaient être exposés les marbres, statues, inscriptions, et voulut que le conservateur de la bibliothèque publique ouvrît une correspondance avec les différentes municipalités du royaume, sur les antiquités qui seraient trouvées dans leurs arrondissements. Lors de la découverte faite à Lisbonne, en 1799, du théâtre romain, dédié à Néron, le prince chargea l'architecte Fabri d'en lever le plan, et c'est à cette mesure que la science doit la curieuse dissertation qui a paru plus tard sur ce beau monument (5). Le régent encouragea aussi l'agriculture, le commerce et l'industrie ; il créa plusieurs fabriques, fonda une chaire de métallurgie à l'université de Coïmbre, l'académie de marine et de commerce à Porto et quelques autres établissements littéraires. La maladie de la reine Marie ne laissant aucun espoir, le prince, en 1799, prit le titre de régent qu'il garda jusqu'à la mort de sa mère, malgré l'opposition d'un de ses ministres, Seabra, savant publiciste qui avait soutenu que Jean VI devait convoquer les Cortès, afin d'obtenir la sanction des trois états, d'après les exemples de l'histoire nationale, et selon la constitution de la monarchie. Mais la crainte inspirée par les évènements qui se succédèrent en France lors de la convocation des états-généraux fit rejeter cet avis ; le prince se déclara régent, et fit passer tous les actes en son nom. Il fut reconnu par la nation sans le moindre symptôme de mécontentement, et la ville de Porto, qui à toutes les époques remarquables de la monarchie avait joué un grand rôle, fit frapper une médaille en l'honneur de cet avènement. La sollicitude éclairée du régent ne se borna point pendant la première période de son administration à ses états d'Europe, elle s'étendit encore aux colonies et surtout au Brésil, où il fonda treize villes nouvelles avec de nombreux établissements dans l'intérêt de l'agriculture et des sciences géographiques. Aux archives de la marine et des colonies à Lisbonne, on possède un grand nombre de projets formés d'après les ordres de ce prince sur les riches établissements d'Afrique et de l'Inde. Il faisait rédiger par des hommes spéciaux des mémoires qu'il lisait attentivement et qu'il faisait soigneusement conserver dans son cabinet (6). L'administration active et ferme de Jean VI, dit un écrivain français qu'on n'accusera pas de flatterie envers les rois (7), « procura au Portugal une « véritable prospérité qui malheu-

(5) Voy. la dissertation sur ce monument publiée à Lisbonne en 1815 par L. Antonio d'Azevedo.

(6) Nous en avons lu plusieurs, entre autres un travail de M. Vieira Tovar, secrétaire et archiviste de Goa, sur les colonies de l'Afrique orientale et sur les possessions de l'Inde, qui malheureusement resta inédit, de même que son Catalogue des manuscrits des archives de Goa, depuis la conquête jusqu'à nos jours.

(7) Rabbe. — *Resumé de l'histoire du Portugal.*

« reusement dura peu d'années. Ce « prince encourageait tous les genres « de travaux, levait tous les obstacles, « comblait tous les vides d'une orga- « nisation économique imparfaite. Une « ère nouvelle de développement pour « le génie national semblait se prépa- « rer lorsque la guerre vint ajourner « le résultat de tous ses efforts. » En effet, quoique ce prince par une politique sage ne voulût pas prendre une part bien active à la guerre que les puissances coalisées firent à la France en 1793, il se crut cependant obligé, d'après le traité de *Casus Fœderis* qui existait entre le Portugal et l'Espagne, de mettre à la disposition de cette puissance un corps de troupes qui ne devait servir qu'en qualité d'auxiliaires (8). En 1794, il s'opposa même à ce que ses troupes pénétrassent sur le territoire français ; et, lorsque par le traité de Bâle (1795) l'Espagne eut signé la paix (9), les troupes de terre rentrèrent dans leurs foyers, et les vaisseaux qui avaient joint les escadres anglaises dans la Méditerranée reçurent ordre de revenir dans les ports portugais. Cette conduite, qui annonçait de la part du prince une grande modération, attira sur lui, à l'époque du traité de 1797, l'inimitié de l'une et de l'autre puissance. Plus tard Bonaparte ayant décidé l'Espagne à faire la guerre au Portugal y envoya une armée de quinze mille hommes sous les ordres de Leclerc. L'armée espagnole commandée par le prince de la Paix commença les hostilités. D'autre part, le cabinet anglais qui avait reconnu la nécessité de faire une trêve avec la France ne fournit au Portugal que trois cent mille livres sterling de subsides (10), et quatre régiments d'infanterie. Le régent, qui d'abord avait pris le parti de se mettre à la tête de l'armée portugaise (11), résolut alors de traiter séparément et envoya Pinto, ministre des affaires étrangères, à Badajoz afin de négocier, avec Lucien Bonaparte et le prince de la Paix, le traité du 6 juin 1801 (12) qui fut bientôt suivi de celui de Madrid du 29 septembre. Par suite de ces malheureux traités, les marchandises françaises furent placées sur le même pied que les anglaises pour les droits d'entrée, le Portugal consentit à fermer ses ports aux vaisseaux anglais, et s'obligea de plus à payer à la France une somme de vingt-cinq millions (13). Enfin le Portugal céda

(8) Voyez, outre le traité d'alliance entre l'Espagne et le Portugal, la convention provisoire du 15 juillet 1793, sur les secours que l'Espagne et le Portugal devaient se prêter en cas de guerre avec la France.

(9) Voy. Martens, *Recueil des traités*, VI, 655.

(10) Le prince-régent croyant le moment opportun pour négocier un traité de paix avec la France, sans froisser l'Angleterre qui avait envoyé à Paris lord Malmesbury, chargea (1796) le chevalier d'Araujo de faire des propositions au gouvernement français. Quoique les conférences entre lord Malmesbury et la république française fussent rompues (24 octobre), le prince-régent fit néanmoins passer des instructions à M. de Lima, datées du 20 mai 1797, en le nommant plénipotentiaire, afin d'assister au congrès qui devait avoir lieu à Berne, et l'autorisait à signer la paix avec la France conjointement avec l'Angleterre, *ou même sans cette puissance* (doc. manusc.). Les nouvelles conférences avec le plénipotentiaire anglais s'ouvrirent à Lille (6 juillet 1797, et quoiqu'elles restassent infructueuses, le ministre portugais signa le 10 août, à Paris, le traité de paix entre la France et le Portugal (Voy. *Martens*, VII, 201), et en fit part à sa cour le 19, accompagnant sa dépêche d'une exposition des motifs qu'il avait eus pour agir ainsi (doc. manusc.). Le Directoire ratifia le traité le 20 août. La révolution du 18 fructidor ayant eu lieu quelques jours après, il s'ensuivit une transaction inédite entre les cours d'Espagne et de Portugal, au sujet de ce traité, aussi bien qu'une analyse des articles secrets du même traité, lequel, n'ayant pas été ratifié immédiatement par la cour de Lisbonne, fut déclaré nul par le Directoire le 26 octobre (Voy. *Martens*, VII, 207).

(11) Nous avons pris connaissance de ce fait dans une curieuse correspondance inédite de lord Robert Fitz-Gerald, alors ambassadeur à Lisbonne.

(12) Voy. *Martens*, Supp., II, 340.

(13) Voy. la note de Lucien Bonaparte du 27 sept. 1801, adressée au prince de la Paix, et la lettre du prince à C. Ribeiro-Freire, ministre de Portugal à Madrid, datée du même jour. Voy. une autre note de Lucien Bonaparte du 28 septembre, adressée au prince de la Paix, décla-

à l'Espagne Olivenza et son territoire, et à la France un territoire de soixante milles d'étendue dans la Guiane portugaise. Ces conditions onéreuses furent, il est vrai, modifiées par le traité d'Amiens du 27 mars 1802; mais, l'année suivante, le renouvellement de la guerre entre l'Angleterre et la France exposa le Portugal à de nouveaux dangers. Napoléon, qui avait fait arrêter et détenir comme otages tous les Anglais qui voyageaient en France, exigea du prince-régent qu'il fermât ses ports aux Anglais, menaçant le Portugal d'une invasion immédiate si cette réclamation n'était pas accueillie. Dans une conjoncture si critique, le gouvernement britannique envoya à Lisbonne lord Roseling, le général Simcoe et Saint-Vincent chargés d'offrir tous les secours en troupes, en armes et argent, aussi bien que des flottes, dans le cas où le prince-régent serait disposé à résister à Napoléon, ou de fournir à ce souverain tous les moyens pour se retirer au Brésil, déclarant en même temps que si la cour de Lisbonne refusait ces propositions, les Anglais s'empareraient de vive force du port de Lisbonne, et captureraient tous les vaisseaux dans les ports. Le régent, si souvent accusé, par des écrivains mal informés, d'avoir toujours cédé à l'Angleterre, rejeta ces propositions avec beaucoup de fermeté, et il obtint de Napoléon une promesse de neutralité qui fut stipulée dans la convention entre le Portugal et la France, signée le 6 octobre 1803. Cette neutralité, achetée il est vrai par de grands sacrifices, tourna cependant à l'avantage du Portugal. Car on doit dire à l'honneur du régent qu'il obtint dans de si pénibles circonstances ce que des états plus puissants ne purent obtenir. Par suite de ce traité on vit le commerce portugais se rétablir de nouveau, malgré la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, et le Portugal jouir au moins pendant quelques années de tous les avantages de la neutralité. Mais lorsque le dominateur de l'Europe eut porté les derniers coups à l'empire germanique, lorsqu'il eut triomphé de l'Autriche et de la Russie à Austerlitz, de la Prusse à Iéna, et qu'après s'être fait empereur et roi, il eut audacieusement déclaré que les Bourbons de Naples et d'Espagne avaient cessé de régner, le Portugal ne put pas se flatter de conserver encore cette bienfaisante neutralité. C'est alors que Napoléon, prêt à l'envelopper dans ses plans d'usurpation depuis long-temps médités sur la Péninsule, ne manqua pas de prétextes pour rompre le traité de neutralité qui lui faisait ombrage. Il accusa d'abord le régent de s'être lié plus intimement avec les Anglais, et de leur avoir accordé des secours lors de l'armement de leurs flottes parties du cap de Bonne-Espérance pour aller conquérir Buenos-Ayres (14) et Montevideo. Les avantages que la France devait tirer de son alliance avec le Portugal ne purent satisfaire Bonaparte qui était alors dans tout l'éclat de sa puissance. Il annonça hautement que, de concert avec l'Espagne, il ferait marcher une armée sur Lisbonne; et cette menace, dont l'effet ne fut un moment suspendu que par la guerre de Prusse, se réalisa après le traité de Tilsitt. Ce fut le 14 octobre 1807 que Napoléon déclara, dans l'audience qu'il donnait au corps diplomatique, qu'il ne permettrait plus aucune relation

rant que si, dans l'espace de douze heures, il ne recevait une réponse satisfaisante, l'armée française entrerait en Portugal. Le prince de la Paix, par une autre note datée du même jour, annonce à Lucien, ambassadeur de France, la conclusion de la paix entre le Portugal et la France.

(14) Les Anglais s'emparèrent de Buenos-Ayres le 2 juillet 1806, et de Maldonado le 27 octobre.

commerciale ou politique du continent avec l'Angleterre, et que, si dans deux mois le prince-régent de Portugal n'y renonçait pas entièrement, *la maison de Bragance aurait cessé de régner*. Dès ce jour il ne fit plus à la cour de Lisbonne que des propositions tout-à-fait inadmissibles. Ensuite, par une note que communiqua au prince M. de Rayneval, chargé d'affaires de France, il enjoignit au régent de fermer aux Anglais dans le délai de trois semaines tous les ports du Portugal, d'arrêter tous les sujets britanniques résidant dans ses états ; enfin, de confisquer toutes les propriétés anglaises. Dans cette déplorable situation le prince fit encore tous ses efforts afin de prolonger son séjour dans la métropole et d'éloigner une rupture avec la France; et, croyant se tirer d'embarras, il accepta la première de ces propositions, en demandant du temps pour les deux autres. Mais un tel sacrifice fait au bonheur de son pays, loin de satisfaire le dominateur, excita son mécontentement et ne satisfit pas davantage l'Angleterre. Le ministre de Portugal à Londres obtint cependant du cabinet britannique l'assurance que le Portugal ne serait point inquiété pour le fait de la clôture des ports, pourvu qu'on ne touchât pas aux propriétés anglaises. Mais dès ce moment sa situation devint des plus dangereuses ; pour se soustraire à tant de périls le prince-régent eut besoin de tout son courage et de toute sa présence d'esprit. Jusque-là il n'avait pas sérieusement pensé à se retirer au Brésil, et il n'était question que d'y envoyer son fils aîné dom Pedro, avec le titre de connétable, et une de ses sœurs (15) ; mais alors placé entre une armée franco-espagnole, qui envahissait le Portugal, et la flotte anglaise, qui tenait bloqué le port de sa capitale, Jean VI n'eut pas d'autre parti à prendre. Quittant le palais de Mafra, il vint habiter celui d'Ajuda, à Lisbonne, où il réunit plusieurs fois le conseil d'état pour lui faire part de cette grande détermination que le célèbre Pombal avait autrefois suggérée au roi Joseph. Après avoir établi une régence pour administrer les affaires du pays pendant son absence, il annonça son départ par un décret qui fut publié le 26 novembre, et il déclara que son intention était de ne prolonger son séjour au Brésil que jusqu'à la paix générale. Lord Strangfort, ministre d'Angleterre, ayant fait connaître à la cour ce que Napoléon venait de déclarer publiquement, que *la maison de Bragance avait cessé de régner*, cet avertissement accéléra le départ (16). Le prince-régent, sa famille et leur suite s'embarquèrent, le 27 novembre 1807, sur une flotte portugaise composée de huit vaisseaux de premier rang, quatre frégates, douze bricks, un schooner et beaucoup de navires du commerce. Le nombre total des personnes qui se trouvèrent à bord de cette flotte montait à près de quinze mille. Toute la capitale était dans la consternation. La foule se pressait autour du prince, elle embrassait ses genoux, et les pleurs coulaient de tous les yeux. Le vent, étant devenu contraire, empêcha la flotte de sortir de la barre pendant toute la journée du 27.

(15) Tout avait été préparé pour le départ de dom Pedro; les officiers de sa maison étaient nommés, et le comte de Belmonte reçut des lettres-patentes de gouverneur du prince, emploi de la plus haute importance, qui n'avait été accordé à personne depuis la minorité de Sébastien, au XVIe siècle, lors de la nomination du célèbre dom Aleixo de Meneses.

(16) On a prétendu que le journal qui contenait cette déclaration de Napoléon avait été communiqué par l'amiral Sidney Smith qui était devant Lisbonne à la tête d'une escadre anglaise; mais l'ambassadeur de Portugal à Londres, dom Domingos de Souza, s'était aussi empressé de le faire parvenir au prince-régent. (Voir sur cela l'écrit publié par ce diplomate, sous ce titre : *Les quatre coincidences.*)

Le régent, qui se tenait sur le pont, dit alors à l'amiral Cunha : *J'aimerais mieux périr par un naufrage que de tomber dans les mains de Bonaparte ; car ce malheur serait plus grand pour moi que celui qu'éprouva François Ier prisonnier de Charles V* (17). La flotte n'entra dans l'Océan que le 29. Elle avait à peine dépassé la barre que l'avant-garde de Junot arriva au bourg de Sacavem, à deux lieues de Lisbonne. Le prince fut reçu au sortir du Tage, avec les plus éclatantes démonstrations d'allégresse, par le brave amiral sir Sidney Smith qui commandait une immense flotte anglaise, et qui, à la tête de ses officiers, se rendit en grand uniforme à bord du vaisseau amiral, pour complimenter le régent. La flotte portugaise, assaillie dans la traversée par deux tempêtes violentes, arriva le 21 janvier 1808 à Bahia accompagnée du vaisseau de ligne anglais le *Bedfort*. Le prince fut reçu avec les plus vifs transports d'allégresse par le peuple et par le capitaine-général, comte da Ponte. Le 28 du même mois, une ordonnance royale ouvrit les ports du Brésil à toutes les nations amies, et permit l'importation de toutes les marchandises étrangères moyennant un faible droit, ainsi que la libre exportation de presque tous les produits de la colonie. Les habitants de la grande ville de Bahia firent tous leurs efforts pour décider le régent à fixer sa résidence dans cette ancienne capitale du Brésil, et ils offrirent de lui faire bâtir à leurs frais un somptueux palais. Mais le prince avait résolu de s'établir à Rio-Janeiro. Il s'embarqua le 26 février et arriva le 7 mars. Dès-lors, uniquement occupé d'améliorer les différentes branches d'administration de cette vaste contrée, il y fonda un grand nombre d'institutions utiles. Après avoir permis aux Brésiliens d'exercer toute espèce d'industrie manufacturière, il établit des tribunaux civils et militaires, des conseils d'administration, une préfecture de police, une gendarmerie, un trésor, un conseil des finances, une banque, une imprimerie royale, une fabrique de poudre à canon ; enfin il institua à Minas-Gerres une junte sous la présidence du capitaine-général, pour la civilisation des Indiens sauvages et pour la navigation du Rio Dolce. Il fonda des prix en faveur de ceux qui introduiraient au Brésil des arbres et des plantes utiles. Il fit établir un hôpital militaire, des écoles d'anatomie, de chirurgie et de médecine. Il créa l'académie royale militaire pour l'enseignement des mathématiques, de la physique, de la chimie, de la métallurgie, de l'histoire naturelle et des sciences militaires ; enfin il ouvrit au public sa bibliothèque particulière et fonda la bibliothèque publique de Rio-Janeiro. Il augmenta encore le jardin botanique de Lagoa (18), y envoya un grand nombre de plantes transportées de Cayenne et de l'Asie. C'est encore aux soins de ce prince qu'on doit la prodigieuse quantité d'arbres à thé plantés dans ce jardin, et à Santa-Cruz (19). Ce fut par les moyens mis à la disposition du savant minéralogiste Napion, d'après les ordres du régent, qu'on dut les premières expériences faites au Brésil sur la résistance, l'élasticité et la dureté des métaux et des principales espèces de bois de cette vaste région. Il fit de Goa un port franc, y permit la liberté des cultes, et proclama également

(17) L'auteur de cet article se trouvait auprès du prince quand il prononça ces paroles remarquables ; d'autres témoins encore vivants peuvent aussi les attester.

(18) La création de cet établissement date du règne du roi Joseph.

(19) La récolte du thé en 1820 monta à trente mille livres pesant.

la tolérance religieuse dans tout le Brésil; il encouragea la colonisation du nouvel empire en faisant venir des Açores des colons auxquels il accorda des terres, de l'argent, des ustensiles et toute sorte de secours pour la culture et l'éducation des bestiaux. Il exempta ces colons et leurs enfants du service militaire, déclarant que tous ceux qui viendraient se fixer au Brésil jouiraient des mêmes avantages. Il établit des colonies dans l'intérieur, ce qui contribua beaucoup à la civilisation des peuplades sauvages. Il fit venir à grands frais une colonie suisse, et transporter cent familles auxquelles on distribua des terres, en propriété, avec exemption d'impôts (20). Pour encourager l'agriculture, le régent accorda aux habitants du Brésil le privilège que leurs propriétés, notamment les sucreries et les récoltes, ne pourraient être saisies en totalité, mais seulement dans une partie de leurs revenus. Il donna une forte impulsion aux communications intérieures. A cet effet il fit ouvrir des grandes routes dans l'intérieur de ce vaste continent, et continuer celles qui n'étaient point achevées (21). Il ordonna d'explorer de nouveau les grandes rivières Madeira, Tapajoz, Xingu et Arinoz; et, par ces dispositions, la navigation depuis Villa Bella par les rivières Guaporé, Mamoré et Madeira jusqu'à l'Amazone, et par ce grand fleuve jusqu'au Para, comme aussi la navigation du Cuiaba par l'Arinoz et par le Tapajoz furent ouvertes; et des courriers furent établis sur toutes les routes. Enfin le prince Jean ne fonda pas moins de trente-une villes nouvelles. Ses vues s'étendirent aussi à l'exploration des mines, et il accorda de grands privilèges aux explorateurs. Il fonda la belle fonderie de fer du Morro do Pilar, sous la direction du savant métallurgiste Ferreira da Camara, et celle d'Ipanema sous la direction de Varnhagen. Voulant encourager des constructions à Rio-Janeiro, il exempta pendant vingt ans de toute contribution les propriétaires des maisons de plus d'un étage, et celles d'un seul pendant dix ans. Il fit construire le superbe théâtre de Saint-Jean, un immense bâtiment pour le trésor et la monnaie, de magnifiques casernes. Il ajouta à tous ces embellissements la création d'un très-beau jardin pour la promenade publique à Bahia, où il fit élever une place de commerce, la bourse, et dota cette belle cité d'une riche bibliothèque. A Fernambouc, ce prince fit exécuter des travaux considérables pour empêcher la ruine du port de Recife. Il continua en même temps à encourager le commerce et les fabriques, en réduisant les droits d'entrée, et en supprimant entièrement ceux qui étaient perçus sur les marchandises de la Chine venues par la voie de Macao dans des vaisseaux portugais; de même que sur les matières premières employées dans les manufactures nationales. Aimant passionnément la musique, il fit venir de Lisbonne cinquante chanteurs, presque tous Italiens, et porta l'orchestre de la cour et de la chapelle royale à cent instrumentistes. Il appela auprès de lui le célèbre Marcos Portugal, dont plusieurs pièces ont été données au Théâtre-Italien de Paris. Si cette mesure eut une grande influence sur le perfectionnement du talent qu'ont en général les Brésiliens pour la musique, il en fut de même de celle que le prince adopta en 1816, de faire venir de France une colonie d'artistes à la

(20) Cette colonie fut appelée *Nouvelle-Fribourg*.

(21) Ces routes sont: Depuis Para jusqu'à Rio-Janeiro; depuis le Tocantins jusqu'à la source de l'Itapicuru; par l'intérieur des forêts, depuis la province d'Espirito-Santo jusqu'à Minas-Gerres; depuis Campos de Goitacases jusqu'à Minas; enfin par l'intérieur des forêts.

tête de laquelle étaient Lebreton, de l'académie des beaux-arts, Debret, peintre d'histoire, Taunay, paysagiste, etc. C'est à toutes ces décisions du régent que le Brésil doit une école des beaux-arts, un grand nombre d'édifices remarquables, et l'espoir d'un avenir plus brillant encore. Après ce coup d'œil rapide sur la politique administrative de Jean VI, quant à l'intérieur de ses états transatlantiques, nous signalerons ses actes de politique extérieure pendant son séjour au Brésil. A peine arrivé à Rio-Janeiro il déclara, par un manifeste du 1er mai 1808, nuls et non avenus tous les traités conclus par le gouvernement de Portugal avec le gouvernement français, et nommément ceux de Badajoz et de Madrid, en 1801, comme aussi la neutralité de 1804. Il se reconnut l'ami et l'allié de la Grande-Bretagne, déclarant qu'il ne poserait les armes que de concert avec cette puissance, et qu'il ne consentirait jamais, quelles que fussent les indemnités qu'on lui proposât, à la cession du Portugal. Au mois d'août de la même année, en réponse à un mémoire que lui avaient présenté son épouse et son neveu, l'infant dom Pedro Carlos, et dont l'objet était d'implorer sa protection pour le maintien de leurs droits à la couronne d'Espagne, que Napoléon venait de placer sur la tête de son frère, le prince-régent, par une déclaration solennelle, promit de coopérer de tout son pouvoir au maintien de ces droits, « oubliant, ajouta-t-il, mon « juste ressentiment contre l'Espagne, « qui a donné passage aux troupes « françaises, et qui s'est jointe à la « France pour l'invasion du Portu- « gal. » Dans les années suivantes, le régent fit occuper la Guiane française par une expédition envoyée du Para, et qui avait forcé le gouverneur de cette colonie, Victor Hugues, à capituler (22). En 1810, pensant que le Portugal avait lieu de craindre une nouvelle invasion, le régent signa avec l'Angleterre un traité, qui garantit de nouveau la couronne de Portugal à la maison de Bragance; et, pour obtenir cette alliance, le négociateur conclut le fameux traité de commerce qui a été l'objet de tant de controverses de la part des économistes. Ce fut à la même époque que le régent obtint de l'Angleterre trois cent mille livres sterling d'indemnité pour les vaisseaux négriers, capturés par les croisières britanniques, et appartenant pour la plupart à des négociants de Bahia. Pendant ce temps, les provinces de l'antique royaume de Portugal, envahies successivement par les armées de la France et de l'Angleterre, étaient livrées à toutes les calamités de la guerre, sans que leur souverain pût les secourir ni même communiquer avec elles. Le désordre et l'anarchie y furent portés à tel point qu'on a dit que plusieurs lieutenants de Napoléon voulurent s'y faire proclamer rois. Mais ces bruits, il faut bien le dire, ne reposèrent jamais sur aucune preuve. Cependant l'immense majorité de la population portugaise, fidèle à ses anciens princes, s'était soulevée contre les Français; des troupes s'étaient organisées, et long-temps réunies aux Anglais et aux Espagnols, elles combattirent avec autant de courage que de résignation pour une cause qui semblait désespérée (23). Ce ne fut qu'en

(22) Victor Hugues capitula le 12 janvier 1809. « Durant les huit années de la domination « portugaise, il ne se passa rien de remarqua- « ble dans la colonie. Le Code civil demeura « en vigueur, à l'exception de la mise en sé- « questre des biens des absents; le pays fut « traité avec assez de ménagements. » (Notices statistiques sur les colonies françaises, Paris, Imprimerie royale, 2e partie, p. 154.)

(23) Voy. *Historia da Juvasao dos Francezes*, par J. Acurcio das Neves. — Napier, *Sur la guerre de la Péninsule. Relation historique des*

1814, après le triomphe de la coalition, que le prince-régent put se remettre en communication suivie avec Lisbonne. Son autorité y fut alors pleinement reconnue, et il se hâta d'envoyer au congrès de Vienne trois ministres plénipotentiaires qui obtinrent la restitution de la place d'Olivenza, et prirent l'engagement de rendre à la France la portion de la Guiane qui jadis avait appartenu à cette puissance jusqu'à l'Oyapock. L'Espagne ne s'étant pas hâtée de remplir cette condition qui lui était imposée par le congrès, ce fut par représailles que le prince-régent fit occuper Montevideo ainsi qu'une partie des possessions espagnoles sur la rive septentrionale de la Plata, alléguant aussi la nécessité de les garder tant que durerait la contestation entre l'Espagne et ses colonies insurgées, et aussi comme garantie de la restitution d'Olivenza (24). La cour de Madrid, malgré les nouvelles alliances de famille qui eurent lieu à cette époque, ayant voulu retenir la ville d'Olivenza contre la décision du congrès, il réclama la médiation des cours de France, d'Autriche, de Russie et d'Angleterre. Le 20 mars 1816, après la mort de la reine sa mère, le prince-régent prit le titre de roi du royaume-uni de Portugal, Brésil et Algarves, avec le nom de Jean VI; et en cette qualité il fut reconnu par toutes les puissances qui s'empressèrent d'envoyer leurs ambassadeurs pour le complimenter. Dès-lors, possesseur d'un vaste empire, il ne négligea rien pour en assurer la prospérité à l'aide de l'industrie et du commerce (25). Protecteur des sciences et des arts il continua de les faire fleurir. Enfin, par un décret publié le 17 déc. 1815, il éleva le Brésil au rang de royaume. Toutes les puissances reconnurent ce nouveau titre, et par leurs représentants félicitèrent le prince sur la sagesse de cette mesure. Mais, par une sorte de fatalité, Jean VI devait toujours voir son gouvernement entravé par des révolutions et par des obstacles imprévus. Peu de temps après son avènement au trône, un fait de la plus haute importance fut près d'ébranler l'empire brésilien jusque dans ses fondements. Une conspiration dont l'objet était l'établissement d'un gouvernement républicain, dirigée par un certain *Martins*, éclata à Fernambouc. Au premier bruit, le chef de la police ayant voulu faire arrêter ceux qu'il soupçonnait d'en être les auteurs, fut tué par un officier de service qui se trouvait au nombre des conjurés. Rien alors ne semblait devoir comprimer la révolte qui menaçait de s'étendre jusqu'à Bahia : mais la cour de Rio-Janeiro, instruite à temps par le gouverneur, que les insurgés avaient renvoyé à bord d'un petit caboteur, prit des mesures si vigoureuses que l'insurrection fut étouffée à sa naissance. Le roi, au moment où il reçut la nouvelle de cette révolte, assistait aux funérailles de son neveu, l'infant dom Pedro Carlos de Bourbon. Il conserva un calme parfait, et, dès que la cérémonie fut terminée, il alla expédier les ordres nécessaires; plusieurs fois dans la même journée il se transporta aux arsenaux pour hâter par sa présence les armements, et il prit encore d'autres mesures dont ses ministres n'eurent connaissance qu'après l'exécution. Il envoya même des ordres à Lisbonne pour que la régence expédiât de son côté quelques bâtiments afin de bloquer les insurgés. Pendant que le roi

évènements qui eurent lieu en Portugal depuis l'invasion des Français jusqu'à la restauration, 1819.

(24) Ce fut pour cela que le régent fit venir de Portugal une division de troupes composée des régiments qui s'étaient le plus distingués dans la guerre de la Péninsule.

(25) Voy. l'ouvrage du savant économiste Sylva Lisboa, intitulé : *Memorias dos beneficios politicos do governo del rey D. Joao VI.*

prenait ces mesures à Rio, le comte dos Arcos avait fait investir Fernambouc par terre et par mer, et tandis que l'on battait et dispersait les insurgés dans une sortie, les troupes de la marine s'emparèrent de la ville. Ainsi l'ordre fut bientôt partout rétabli. Vers le même temps, on découvrit à Lisbonne une autre conspiration dont le but, qui n'a jamais été bien connu du public, était certainement aussi le renversement des anciennes institutions monarchiques. L'autorité royale obtint le même succès dans cette occasion (26), et plusieurs chefs du complot furent arrêtés. Cependant le roi fut profondément affecté lorsqu'il apprit qu'on avait fait fusiller le général Freire. Dans cette même année, il conclut par le ministère du marquis de Marialva, son ambassadeur à Vienne, le mariage de son fils, dom Pedro, avec l'archiduchesse Léopoldine, fille de l'empereur François II. Ce mariage se fit par procuration à Vienne, et la princesse s'embarqua sur le vaisseau de ligne portugais le *Jean VI*, le 13 août, à Livourne, d'où elle fit voile pour Rio-Janeiro, où elle arriva le 5 novembre. Le roi s'étant rendu à son bord reçut cette princesse avec de grandes démonstrations de joie, et depuis il ne cessa de lui donner des preuves du plus vif intérêt. De son côté, la princesse prit si bien les habitudes de la cour portugaise, que Jean VI répétait souvent : *Il semble qu'elle soit née parmi nous*. Les fêtes qui eurent lieu à cette occasion touchaient à peine à leur terme, lorsque le 6 février de l'année suivante (1818) Jean VI fut couronné roi à Rio-Janeiro avec tout le cérémonial usité dans les premiers âges de la monarchie. Le prince, contre l'usage ancien, avait retardé cette cérémonie de près de deux ans, par égard pour la mémoire de sa mère qu'il honora toujours du plus profond respect (27). Tant qu'elle vécut, il se rendait deux fois par jour dans ses appartements ; et quand il la rencontrait dans ses promenades il descendait immédiatement de sa voiture, et n'y remontait que lorsque la princesse s'était éloignée.—Pendant que cela se passait au Brésil, d'autres événements bien graves se préparaient en Portugal. L'émigration (28) de la famille royale au Brésil, cet évènement sans exemple dans l'histoire, avait laissé en Portugal les germes d'une révolution prochaine. L'école philosophique du XVIIIe siècle avait fait de nombreux prosélytes dans ce royaume. Dès l'année 1808, les coryphées de cette école avaient rédigé un projet de constitution que le comte da Ega, ancien ambassadeur de Portugal à Madrid, devait présenter à Bonaparte, à Bayonne, au nom d'une députation portugaise; mais cette école n'avait point les sympathies des masses. Cependant les évènements de la guerre de l'indépendance (1809 à 1815) donnèrent à l'armée victorieuse une grande importance, et rendirent à la nation portugaise toute l'activité et l'énergie des temps antiques. A la même époque, les maximes des cortès de Cadix retentirent en Portugal; mais le peuple, qui aimait réellement son roi, en attendait patiemment le retour. Après la chute de Napoléon, la cour de Saint-James manifesta plus d'une fois le désir de voir Jean VI revenir à Lisbonne : elle envoya dans ce but à

(26) Voy. *Mém. sur la conjuration du général G. Freire*, publié à Londres en 1820, in-8°.

(27) A son retour du Brésil, Jean VI fit transporter dans un vaisseau de sa flotte les restes mortels de sa mère. Sur le vaisseau qui les porta flottait l'étendard royal. Il leur fit rendre les plus grands honneurs lors de leur translation dans l'église du Cœur de Jésus à Lisbonne où est érigé un tombeau magnifique.

(28) Jean VI n'admettait jamais le mot d'*émigration;* il disait toujours : « *Je n'ai pas émigré;* j'ai transféré ma cour d'une partie de mon royaume à une autre. »

Rio-Janeiro, en 1816, l'amiral sir J. Beresford; mais le prince s'y refusa long-temps par l'idée du bien que sa présence pouvait faire aux peuples de son nouvel empire, et aussi, il faut le dire, pour mieux se soustraire aux exigences de quelques grandes puissances de l'Europe. Quoi qu'il en soit, on ne peut se dissimuler que le mécontentement qu'éprouva la nation de se voir forcée, étant métropole, d'avoir recours à une colonie pour attendre plus de six mois et quelquefois un an la décision d'affaires pressantes, n'ait été pour beaucoup dans les causes de bouleversement qui éclatèrent plus tard. Ce ne fut cependant qu'en présence des révolutions d'Espagne et de Naples, en 1820, que les premiers désordres se manifestèrent à Porto le 24 août. La régence sentit aussitôt le danger de sa position, et prit toutes les précautions que la prudence lui suggéra. Le maréchal Beresford, instruit de tout ce qui se passait en Espagne et en Portugal, résolut d'aller lui-même à Rio-Janeiro pour informer le roi et le solliciter d'envoyer de l'argent et des instructions. Embarqué dans les premiers jours d'avril sur la frégate anglaise la *Spartiate*, il arriva à Rio-Janeiro le 9 mai. Le roi fit partir aussitôt un vaisseau chargé d'argent pour payer la solde arriérée des troupes, et il chargea la régence de Lisbonne d'opérer dans l'administration intérieure les changements qu'elle croirait nécessaires. Mais déjà le mal avait fait de grands progrès. Dirigés par quelques officiers et par les sociétés secrètes répandues sur toute la surface de la Péninsule, les conjurés, mettant à profit l'absence du maréchal, s'étaient assemblés dans la nuit du 23 au 24 août chez le colonel Sepulveda, fils du brave général de ce nom, qui avait rendu de grands services à la restauration (29): là ils préparèrent des proclamations et des plans de révolte; puis ils se réunirent à leurs quartiers, haranguèrent les troupes, et se portèrent à l'hôtel-de-ville où ils convoquèrent les autorités et créèrent une junte de gouvernement composée de seize membres, qui se hâta de publier un manifeste. Dans cet acte mémorable, la junte accusait le roi de l'anéantissement du commerce, de la décadence de l'agriculture, enfin de toutes les calamités qui avaient suivi son départ (30). Bientôt plusieurs chefs militaires envoyèrent leur adhésion à la junte qui eut sous ses ordres vingt-deux mille hommes, dont une partie marcha sur la capitale. La régence de Lisbonnne instruite de cette insurrection voulut en arrêter les progrès. Elle réunit immédiatement un grand conseil auquel assistèrent presque toutes les principales autorités. Elle donna l'ordre au général Victoria et au comte d'Amarante de marcher sur Porto; mais ces généraux se virent abandonnés de leurs propres soldats. Les gouverneurs du royaume prirent des mesures pour empêcher les communications; ils recommandèrent par une proclamation aux Portugais la fermeté dans les principes d'obéissance au roi et à la régence, seule dépositaire de son pouvoir; mais c'est en vain qu'une nouvelle proclamation fut publiée le 1er septembre, promettant, au nom du roi, la convocation des Cortès ou du congrès national suivant l'ancienne constitution. C'est en vain qu'elle fit paraître d'autres proclamations le jour suivant, accordant une amnistie géné-

(29) On peut consulter sur ce général: *Mémoire sur les services du général Sepulveda*, par F.-X. Gomes, publié en 1809. Lorsque le jeune colonel Sepulveda dont il est question fut forcé d'émigrer, après la restauration de 1824, Jean VI lui fit une pension dont il a joui pendant tout le temps qu'il a habité Paris, jusqu'à sa mort.

(30) Voy. Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal*, I, 84. Cette pièce peut donner au lecteur étranger à la nation portugaise une idée de son amour pour Jean VI.

rale aux officiers, soldats et citoyens qui reviendraient à l'obéissance ; c'est en vain que le 9 sept. les lettres de convocation pour les Cortès furent expédiées par les gouverneurs au nom du roi, et qu'ils adressèrent à la junte de Porto une lettre qui engageait ses membres à se dépouiller d'une autorité illégitime, puisque la convocation du congrès national leur ôtait tout motif de la conserver. Les gouverneurs du royaume avertirent enfin que le roi serait supplié de revenir en Portugal, ou d'y envoyer le prince son fils aîné. Mais la révolution avait déjà acquis une grande force, et le plan de ses auteurs était bien différent de celui qu'ils avaient indiqué dans leur manifeste. Les évènements se précipitèrent tellement que, le 15 septembre, le 16e régiment s'étant insurgé à Lisbonne, la révolution s'effectua dans cette ville et la régence fut retirée à ceux qui l'exerçaient au nom du roi. La junte de Porto, réunie à celle de la capitale, dessina bientôt son caractère en décrétant que la constitution des *cortès espagnoles* serait immédiatement proclamée. Dès-lors l'autorité du roi n'exista plus que de nom. Lorsque ce prince fut informé de ces évènements, croyant encore pouvoir arrêter l'insurrection, il sanctionna la convocation des Cortès, et accorda une amnistie générale ; mais on sait assez que ce n'est pas par de telles concessions que les révolutions s'apaisent. Celle du Portugal fit donc encore de nouveaux progrès ; et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour Jean VI, c'est qu'elle menaça bientôt ses états du Brésil. A Fernambouc, à Bahia et même à Rio-Janeiro, le peuple parut tout à coup s'agiter, et les troupes prenant part au désordre, le 10 février 1821, une nouvelle constitution fut demandée. Dans ces circonstances funestes, le roi réunit plusieurs fois son conseil sans que rien de convenable pût y être décidé. Le 24 février, il fit publier une déclaration annonçant la résolution d'envoyer le prince héréditaire dom Pedro à Lisbonne, pour y entendre les plaintes des Portugais et les rapporter au pied de son trône, afin qu'il jugeât ce qu'il convenait de faire et donnât à ses peuples du Portugal et du Brésil une constitution selon leurs besoins et leurs mœurs. Mais rien de tout cela ne put contenir l'esprit de rebellion. Jean VI s'étant rendu à la maison de campagne de Saint-Christophe, où il se plaisait beaucoup, le 26 février au matin, des troupes de toutes armes, conduites par des sous-officiers sur la place du théâtre de Saint-Jean, s'emparèrent de toutes les avenues, et un conseil, formé des chefs de l'insurrection, se réunit dans la salle du théâtre, où bientôt ils réclamèrent impérieusement la promulgation de la constitution. Le prince royal dom Pedro, revenant de Saint-Christophe, lut alors aux troupes un décret dans lequel Jean VI acceptait la constitution telle qu'elle serait faite par les Cortès en Portugal. Alors les insurgés se transportèrent à la maison de plaisance du roi pour le ramener, ainsi que sa famille, à son palais de Rio-Janeiro. Plusieurs d'entre eux s'attelèrent à sa voiture et firent de cette marche une sorte de triomphe. Rentré dans son palais, le monarque parut au balcon où il fut encore fort applaudi. Il renouvela ensuite son ministère et rendit plusieurs décrets dont l'un, du 7 mars, fut la nomination de neuf députés aux Cortès de Lisbonne ; et dans la soirée, accompagné de toute sa famille, il se rendit au théâtre, où de nombreux applaudissements l'accueillirent. Voyant cependant à quel point son autorité s'était affaiblie par suite des évènements que nous avons rapportés ; considérant aussi que, par la conti-

nuation de son séjour au Brésil environné de nouvelles républiques, il ne pouvait arrêter les progrès d'une révolution, et pensant d'ailleurs que son retour à Lisbonne produirait sur la nation portugaise non-seulement une grande explosion d'enthousiasme, mais encore que sa présence dans l'ancienne métropole pourrait maîtriser l'esprit démocratique; présumant, en outre, que les grandes puissances de l'Europe ne tarderaient pas à rétablir l'ancien ordre de choses, d'après les principes qui avaient dicté le traité de la Sainte-Alliance (31), Jean VI fit publier un décret pour annoncer sa détermination de retourner à Lisbonne. Mais cette résolution, dont la nécessité était sentie par toutes les personnes raisonnables, excita beaucoup d'inquiétude sur les dangers auxquels le départ du roi laissait le Brésil exposé, et c'est en conséquence qu'il fût convenu dans une assemblée d'électeurs réunis à la Bourse de s'opposer à ce départ et d'envoyer au prince une députation pour lui demander un gouvernement provisoire, dont son fils aîné dom Pedro serait le régent pendant l'absence du monarque. Mais il leur fit déclarer qu'aucun changement n'aurait lieu avant que la constitution du Portugal fût terminée. Pendant ce temps les préparatifs de départ se trouvant terminés, le monarque, avec sa famille et ses ministres, s'embarqua le 26 avril 1821, à bord du vaisseau de ligne, le *Jean VI*, commandé par le contre-amiral de Vianna (32). Plusieurs autres bâtiments l'accompagnaient ayant à leur bord toute la suite du roi, composée d'environ quatre mille personnes. Il paraît que dans la traversée on lui conseilla de débarquer à une des îles de Madera ou des Açores, d'où il adresserait à la nation portugaise une protestation contre tout ce qui avait été fait, avec l'exposé du système de gouvernement qu'il voulait adopter; mais le roi s'y refusa. La flotte arriva, le 3 juillet 1821, en vue de Lisbonne, et mouilla dans le port: des salves d'artillerie tirées des forts et des vaisseaux de la marine royale signalèrent sa présence. Les Cortès, craignant que la popularité de Jean VI n'amenât une contre-révolution spontanée, se déclarèrent en permanence, et donnèrent à la régence des pouvoirs illimités. Ils décidèrent, en outre, que ceux qui feraient entendre d'autres cris que ceux de *vive la religion, les Cortès, la constitution, le roi constitutionnel, et sa famille*, seraient considérés comme perturbateurs, et que, jusqu'à l'établissement de la constitution, le roi ne pourrait donner d'emploi à aucun étranger sans le consentement des Cortès; enfin, qu'il ne pourrait destituer ni changer les commandants militaires de Lisbonne et de Porto, non plus que le surintendant de la police. Cette chambre démocratique ne se borna point à de telles mesures, elle fit *intimer* au roi qu'il ne serait pas permis de débarquer à quelques personnes de la cour, et elle envoya à bord de l'escadre une députation qui y resta en permanence. Malgré tout ce qu'il y avait d'injurieux pour le monarque dans de telles mesures, il y consentit sans hésiter, et il attendit à bord jus-

(31) Ce qui prouve que la pensée du roi, au moment de son retour à Lisbonne, était telle, c'est qu'il demanda au comte da Lapa, qui arrivait de Saint-Pétersbourg, où il avait résidé en qualité de ministre de Portugal, et qui avait passé par Berlin, Vienne et Paris: « Est-ce qu'ils ne feront rien pour nous? » ce qui voulait dire: « Les grandes puissances n'interviendront-elles point pour rétablir l'ancien ordre de choses? »

(32) Cet officier reçut le même titre que son aïeul, le fameux dom Pedro de Meneses, premier gouverneur de Ceuta, avait eu en 1415. C'est le même qui dicta la capitulation de Montevideo. Jean VI, à son retour à Lisbonne, lui conféra le titre de marquis, et lui fit présent de l'étendard royal qui avait flotté sur son vaisseau pendant le voyage, afin que le souvenir d'un pareil évènement se conservât dans sa famille.

qu'au lendemain. Après plusieurs messages et différentes explications, Jean VI et les princes débarquèrent le 4, vers midi, et se rendirent à la cathédrale suivis de toute la cour dans des carrosses, ensuite à la salle des Cortès où le monarque prêta serment à la constitution décrétée par elles le 9 mars. Craignant que toute tentative de ressaisir son autorité ne fût suivie d'une guerre civile, Jean VI prit son parti, et il affecta une grande sécurité au sein de cette assemblée qui venait de lui dicter de si humiliantes conditions. Le président prétendit néanmoins dans le discours qu'il adressa au monarque qu'à compter de ce jour son nom devait être placé à côté de ceux d'Alphonse Ier, de Jean Ier et de Jean IV, qui avaient restauré la monarchie. Le roi se borna à remettre une réponse par écrit, et sortit de la salle au bruit de nombreuses acclamations. Puis, continuant à se montrer plein de confiance comme s'il eût joui de la plénitude de son pouvoir, lors de la création de la garde nationale, il parut au théâtre de Saint-Charles avec l'uniforme de ce corps, et il ordonna à toute la cour d'y paraître de la même manière. Nous ne ferons pas ici l'historique des circonstances qui préparèrent la contre-révolution du mois de mai 1823. Les faits qui eurent lieu depuis le retour de Jean VI jusqu'à cette époque appartiennent plus à l'histoire générale qu'à la biographie de ce prince. Ne prenant aucune part aux événements, il se tint tellement en dehors de toute influence, qu'il refusa obstinément les offres qui lui furent faites à plusieurs reprises pour le rétablissement du pouvoir royal. Voyant toutes les difficultés et les périls de pareilles tentatives il disait quelquefois dans son intimité, quand il voyait les Cortès et les ministres débordés par les circonstances et près de succomber : « C'est à ceux qui ont fait tout cela, « qu'il appartient de s'en tirer. » Il en attendait le dénouement de la manifestation bien prononcée de la majorité de la nation et des évènements extérieurs. Ce dénouement ne se fit point attendre. Le 18 mai, la troupe de ligne s'étant mise en révolte contre les Cortès vint au palais de Bemposta sous les fenêtres du roi, et s'étant réunie aux masses du peuple cria : *vive le roi, à bas la constitution.* Jean VI se montra au balcon entre les deux princesses ses filles, et on foula aux pieds la cocarde constitutionnelle aux cris de vive le roi. Ce fut alors que, cédant au vœu populaire, ce prince se rendit à Villa-Franca. Dès ce moment le pouvoir démocratique fut renversé, et dans le trajet de Villa-Franca à Lisbonne, pendant quatre grandes lieues, Jean VI se vit l'objet d'un véritable triomphe. Toute la population sur son passage poussait des cris de joie, et à son entrée à Lisbonne l'enthousiasme éclata encore davantage. Une sorte de frénésie s'était emparée de tous les esprits; on porta le prince en triomphe jusqu'à la cathédrale. Cependant, doué d'une grande pénétration, connaissant la force relative des partis politiques, et craignant que cette explosion d'enthousiasme ne produisît des vengeances, il fit tous ses efforts pour en modérer les élans; et voyant bien que les choses ne pouvaient rester dans le même état qu'avant la révolution, il nomma une commission chargée de lui proposer un projet de constitution suivant les formes nouvelles. Après plusieurs séances, Stokler, l'un des membres de cette commission, de concert avec plusieurs de ses collègues, fit un rapport d'après lequel non-seulement une commission n'avait pas d'autorité pour proposer le moindre changement à l'ancienne constitution, mais encore que le

roi lui-même n'avait pas le droit d'en octroyer sans le consentement des trois ordres réunis aux Cortès selon les anciens usages. Cette opinion ayant prévalu, la commission fut dissoute, et le roi promulgua, le 4 juin 1824, une loi déclarant que l'ancienne constitution du royaume était la seule légale, qu'elle demeurait en vigueur, puisqu'elle avait été sanctionnée par lui à son avènement au trône, et par les rois ses prédécesseurs; il ordonnait enfin que les Cortès composées des trois ordres du royaume fussent convoquées aussitôt que le conseil des ministres aurait terminé les travaux préparatoires. Une nouvelle commission, composée de ministres d'état, du grand-chancelier et de quelques jurisconsultes, fut chargée de rédiger, d'après les anciens usages, les instructions relatives aux élections; mais les craintes qui furent exprimées par le cabinet de Madrid, de concert avec d'autres puissances, sur le danger de pareilles réunions, décidèrent le roi à ajourner indéfiniment cette mesure. La position de Jean VI était alors (1824) extrêmement embarrassante. Le parti monarchique se divisait en exaltés et en modérés, et les révolutionnaires, quoique vaincus, étaient fort nombreux. Le roi, toujours disposé à des voies de modération, fit de vains efforts pour maintenir l'équilibre; et les affaires du Brésil vinrent ajouter aux difficultés de sa position. La perte de cette riche colonie augmenta la détresse des finances (33). Le gouvernement anglais, voulant amener une conciliation, avait obtenu du roi que son ministre à Londres fût autorisé à entrer en négociation avec les commissaires brésiliens qui se trouvaient en Angleterre. C'est alors que Jean VI, fatigué des dissentiments qui régnaient au sein de son ministère et voulant prouver qu'il ne cédait à l'influence d'aucun parti, congédia tous ses ministres à la fois. Sir Charles Stuart, envoyé britannique, étant arrivé à Lisbonne, le décida cependant à reconnaître l'indépendance du Brésil, et même sa séparation du Portugal (lettres-patentes du 13 mai 1825). Ce royaume était, comme la plupart des états de l'Europe, grevé d'une dette considérable, encore augmentée de trois emprunts faits sous le régime des Cortès. Le roi, poursuivant graduellement un système de réforme, combiné de manière à ne pas froisser trop brusquement les intérêts particuliers, fit au tarif des douanes des changements favorables au développement de l'industrie, à l'exportation des riches produits du Brésil; et, par suite de cette mesure, des expéditions considérables furent faites. On peut encore mettre au rang des décisions administratives les plus sages qui furent alors exécutées, la création d'une *junte* des emprunts royaux, chargée de rechercher les moyens les plus efficaces pour l'amortissement de la dette et l'extinction du papier-monnaie, enfin pour le rétablissement du crédit public ébranlé par les dernières crises. Toutefois, malgré ces opérations salutaires, le mécontentement s'accrut d'autant plus que l'on voyait le monarque approcher de sa fin. Lorsqu'il s'agit de signer le traité de la séparation du Brésil, l'impression que Jean VI éprouva fut telle qu'on le vit plongé dans la plus profonde tristesse. Il a dit souvent depuis, à ceux qui l'entouraient, qu'il ne pouvait pas se faire à l'idée qu'un tel évènement se fût passé sous son règne. Néanmoins, d'après l'étiquette commandée par la politique, toute la cour fut mandée ce jour-là à Mafra pour une grande réception, en commémoration du renouvellement des relations

(33) Pour les détails sur l'histoire de la séparation du Brésil, on peut consulter *History of Brasil from the arrival of Braganza family, by John Armitage*, 1836, 2 vol.

avec le Brésil et du nouveau titre d'empereur dont le roi venait d'être investi ; mais les serviteurs de ce prince n'osèrent se présenter devant lui en uniforme que le troisième jour et à l'heure même de la grande réception. Son chagrin était si notoire que, de plus de trois mille personnes qui se rendirent à Mafra, deux seulement le félicitèrent à cette occasion, ce qui fit dire au monarque après la cérémonie : « J'ai bien pensé que ces deux hommes « seraient les seuls qui m'adresseraient « un pareil compliment. » Dès lors il ne mena plus qu'une vie languissante et il éprouva à cette époque encore d'autres chagrins que le temps n'est pas venu de révéler. Le traité de séparation était d'autant moins fait pour tranquilliser les esprits des Portugais et des Brésiliens, qu'ils n'y voyaient aucune stipulation relative à l'évènement qui malheureusement semblait trop prochain, la mort du roi. Accablé de tant de chagrins, Jean VI fut atteint, le 4 mars 1826, d'une maladie que les médecins désignèrent d'abord comme des attaques nerveuses, mais qui offrait aussi des symptômes d'apoplexie et d'épilepsie. Le 5 et le 6, les accidents reparurent avec une nouvelle violence, et les médecins témoignèrent plus d'inquiétude. Le roi connut très-bien lui-même son état, et il voulut recevoir les derniers sacrements. Le même jour il rendit un décret par lequel il confia pour la durée de sa maladie le gouvernement de l'état à la princesse Isabelle-Marie, sa fille, qu'il affectionnait particulièrement. Cette princesse dut être assistée d'un conseil de régence, composé du cardinal patriarche de Lisbonne, du duc de Cadaval, du marquis de Vallada et du comte dos Arcos. A ce conseil dut être appelé successivement chacun des ministres pour les affaires de son département, et tout dut y être décidé à la majorité des voix, celle de la princesse devant être décisive en cas de partage. Pendant toute la maladie, le peuple et toutes les classes de la nation montrèrent le plus vif intérêt pour leur roi ; on les vit se porter en foule auprès du palais pour s'informer de la santé du monarque, et les temples furent remplis de fidèles priant pour son rétablissement. Le 9 au soir une crise se manifesta, et le lendemain il expira à quatre heures du soir. La princesse régente ordonna aussitôt que les derniers devoirs lui fussent rendus avec la plus grande magnificence. Le corps resta exposé durant trois jours ; et le peuple vint en foule lui rendre les derniers devoirs. Il fut ensuite transporté au couvent de Saint-Vincent de *Fora*, sépulture de la maison de Bragance. Les tribunaux et les administrations furent fermés pendant huit jours, et le deuil fut porté par toute la nation pendant un an. Jean VI était doué d'une mémoire prodigieuse, il citait souvent et à propos des faits historiques, notamment ceux de l'histoire de son pays. Il se plaisait à faire des questions aux officiers de sa marine, sur des points de géographie, et nous l'avons entendu plusieurs fois déployer dans ces entretiens de vastes connaissances. Il parlait avec une grande facilité, et sa conversation était toujours empreinte de dignité et de modération. Un écrivain étranger, l'auteur des *Annales biographiques*, qui est loin de lui être favorable, a été forcé d'avouer que « les personnes qui ont eu « des occasions fréquentes d'étudier le « prince-régent, ont été frappées de « ses progrès dans les sciences, et « qu'elles lui ont reconnu un esprit « loin d'être aussi borné qu'on l'avait « supposé très-gratuitement. Le fait « est qu'il avait acquis beaucoup de « connaissances, *positives sur l'état* « *de l'Europe*, et sur les principaux « personnages qui dirigeaient les ca-

« binets. Il était parfaitement au cou-
« rant de toutes les intrigues de
« ses courtisans et savait jusqu'aux
« moindres détails de leur vie privée.
« Dans mille circonstances, il mon-
« tra une grande justesse de raisonne-
« ment, et une pénétration peu com-
« mune. » Nous qui l'avons approché, et qui avons entendu plusieurs hommes d'état qui faisaient partie de son conseil, nous pouvons assurer que son opinion était toujours la plus sage ; qu'il était doué d'une profonde connaissance des hommes et des affaires, et qu'il étonnait souvent par la facilité avec laquelle il saisissait les questions les plus difficiles. Ce prince se fit aimer de tous les souverains de son temps, et il reçut d'eux des preuves multipliées d'estime et d'amitié. Ce fut le premier prince de la dynastie de Bragance auquel l'Angleterre envoya l'ordre de la Jarretière. L'empereur de Russie, le roi de France et celui de Danemark lui envoyèrent également leurs ordres. Jean VI accueillait les étrangers avec beaucoup d'affabilité et il les comblait de présents magnifiques. Moriers, dans son *Voyage en Perse*, parle ainsi du séjour que les ambassadeurs anglais et persan firent à la cour de Rio-Janeiro : « Le régent du Portugal témoigna
« à LL. EE. avec une grande poli-
« tesse son désir de les recevoir pen-
« dant leur séjour dans cette ville, et
« il fit préparer pour cela une maison
« très-convenable. La cuisine de S.
« A. R., sa cave, ses domestiques et
« ses équipages furent mis à leur
« disposition. Ce fut le ministre de sa
« majesté britannique à la cour de
« *Rio-Janeiro*, lord Strangford qui
« nous conduisit à l'audience, et la ré-
« ception nous flatta infiniment : *le*
« *prince rappela à l'ambassadeur*
« *persan que ses ancêtres avaient*
« *été autrefois les alliés de son*
« *pays, et lui manifesta tout le plai-*
« *sir qu'il éprouvait à pouvoir, par*
« *son canal, offrir au monarque*
« *persan le renouvellement de l'a-*
« *mitié qui avait jadis existé entre*
« *les deux nations.* » Ce fut encore à la bienveillance de ce prince et à son désir d'encourager les sciences, que le voyageur Mawe dut les secours qu'il trouva au Brésil pour ses excursions dans l'intérieur de ce continent, et ce fut par son appui qu'il publia les résultats de ses découvertes, dont le prince agréa la dédicace. Jean VI ne témoigna pas moins d'intérêt au prince Maximilien de Wied-Neuwied, savant naturaliste qui s'était rendu au Brésil pour y faire un voyage scientifique, et qui, arrivé à Rio-Janeiro, s'associa les naturalistes Feloni et Freyreiss. Le roi fit expédier des ordres à toutes les autorités brésiliennes de leur fournir des escortes, des bêtes de somme pour le transport de leurs collections, et c'est à cette faveur que l'on doit le bel ouvrage qui en fut le résultat. C'est malgré tous ces faits qu'un détracteur a publié dans une biographie étrangère que ce prince ne protégeait pas les gens de lettres. Il combla aussi de politesse le célèbre Stockler, lorsque ce mathématicien lui fut présenté à Rio-Janeiro, quoiqu'en 1807 il fût allé au devant de Junot pour le complimenter au nom de l'académie royale des sciences dont il était secrétaire. Jean VI ne l'en nomma pas moins commandeur de l'ordre du Christ et gouverneur des Açores, avec le grade de lieutenant-général. Un grand nombre d'autres hommes distingués dans toutes les branches des sciences et de la littérature reçurent des marques de sa bienveillance. Ce prince ne manquait jamais d'assister avec toute sa famille aux séances publiques de l'académie des sciences de Lisbonne ; et il y causait familièrement avec les différents membres sur toutes sortes de sujets.

Quand il fut question de nommer des précepteurs pour ses enfants, son choix se porta sur trois hommes éminents : le géomètre Monteiro da Rocha, professeur à l'université de Coïmbre et dont les ouvrages ont été publiés à Paris en 1808; le chevalier Rademaker, qui savait presque toutes les langues vivantes ; enfin le docteur R. Raymundo Noguiera, recteur du collège des nobles. Protégeant les arts avec le même zèle, ce prince fit tout ce qui fut en son pouvoir pour encourager les artistes au Brésil comme en Portugal. C'est à lui que l'on doit la construction du beau palais d'Ajuda, orné de statues, de trophées sculptés et de peintures faites par des artistes nationaux. Ce fut aussi lui qui chargea le célèbre peintre Cyrilo et d'autres de peindre les plafonds du palais de Mafra, et des tableaux d'immense dimension pour y tracer les hauts faits de l'histoire nationale. Naturellement laborieux, il se levait dès l'aube du jour, et passait plusieurs heures à lire des rapports sur les affaires du gouvernement, écrivant en marge son opinion ou sa décision. M. Torlade, qui savait presque toutes les langues de l'Europe, était chargé de lui faire des extraits de tous les journaux étrangers, ce qui ne l'empêchait pas de lire lui-même les rapports d'une foule d'agents secrets qu'il avait partout. Il travaillait régulièrement avec ses ministres, et quoiqu'il leur laissât une grande latitude, il lui est souvent arrivé de briser leur existence par une décision subite. On lui a faussement reproché de l'irrésolution ; car, de même que Charles V, il n'hésitait que jusqu'au moment du péril (34). Il récompensa largement tous les militaires nationaux ou étrangers qui commandèrent l'armée portugaise dans les guerres de la Péninsule, et les personnes qui l'accompagnèrent au Brésil et qui avaient abandonné leurs biens en Portugal. Nous savons que ces témoignages de gratitude ont été taxés de prodigalité par les détracteurs de ce prince, et que les mêmes écrivains ont blâmé les dépenses qu'il fit à Rio-Janeiro. Ces dépenses furent, il est vrai, considérables ; mais il nous suffira de dire, d'après un auteur étranger très-bien informé des choses de ce pays, que la dette de la seule province de Rio-Janeiro, qui était au temps de Jean VI (1821) de douze millions, s'est élevée, après son départ jusqu'à 1831, c'est-à-dire en dix ans, à deux cents millions (35). Ce prince était fort accessible, et il donnait chaque semaine une audience à laquelle tout le monde était admis. Souvent il y accordait des secours, et il y recevait des plaintes même contre ses ministres. Il recevait aussi une fois par semaine les ambassadeurs des cours étrangères, et il causait avec chacun d'eux. Il s'était fait dans la diplomatie un grand nombre d'amis, au nombre desquels nous citerons le maréchal Lannes dont on connaît la réponse à Napoléon, qui voulut l'envoyer une seconde fois à Lisbonne en 1805, pour y opérer le renversement de la monarchie : « Je ne « veux trahir, dit ce loyal militaire, ni « les intérêts de la France, ni ceux de « mon royal ami. » (*Voy.* pour le complément de cette notice les articles ABRANTÈS, LVI, 47 ; CHARLOTTE, LX, 494 ; CHAVES, LX, 576.

S—M.

JEAN, moine de Marmoutiers, né vers la fin du XIe siècle, vécut sous les règnes de Louis-le-Gros et de Louis-le-Jeune. Il est auteur d'une *Histoire de Geoffroi-le-Bel* (*Voy.*

(34) Voy. la relation de Tiepolo citée par Ranke dans son estimable ouvrage intitulé : *Histoire des osmanlis et de la monarchie espagnole pendant les XVIe et XVIIe siècles.*

(35) Voy. *History of Brasil by Armitage*, t. II, p. 217.

ce nom, XVII, 113), *duc de Normandie, comte de Touraine, d'Anjou et du Maine,* que l'on trouve à la fin de l'édition de Grégoire de Tours, donnée par Laurent Bochel, et dont voici le titre : *Joannis monachi majoris monasterii, qui Rege Ludovico Juniore vixit, historiæ Gauffredi, Ducis Normannorum et comitis Andegavorum, Turonorum et Cœnomannorum, libri duo,* etc., Paris, Nicolas Dufossé, 1610, in-8°. D'après plusieurs passages de cette histoire qui se trouvent répétés mot pour mot dans *les Gestes des comtes d'Anjou,* il est évident que ce moine est aussi l'auteur de cet autre ouvrage et de l'*Histoire de la construction du château d'Amboise.* D'ailleurs, dans son prologue de l'Histoire de Geoffroi, qui est une sorte de dédicace à Guillaume, évêque du Mans, Jean s'annonce comme ayant déjà écrit ou recueilli plusieurs autres histoires : « Et cum multorum aliorum princi- « pum historias colligerimus, circà « hunc affectuosius immoramur. » — Ces derniers mots peuvent expliquer la différence de style qui se remarque entre l'Histoire de Geoffroi et celles des comtes d'Anjou et de la construction du château d'Amboise. Si celui de la première est plus élevé, il faut en attribuer la cause au sujet; c'est une espèce de panégyrique; les deux autres, au contraire, ne sont que de simples narrations. Elles ont été insérées par dom Luc d'Achéry dans son *Spicilège,* tom. X de l'édition in-4°, sous ces titres : *Gesta consulum Andegavensium et Ambasiensium, autore monacho benedictino majoris monasterii, ad Henricum Angliæ regem.* — *Liber de compositione castri Ambasiæ et ipsius dominorum gestis.* — Une traduction en a été donnée par l'abbé de Marolles; mais elle n'est ni élégante ni fidèle. — C'est encore au même religieux que l'on doit attribuer la première partie du manuscrit anonyme, catalogué à la bibliothèque du roi sous ce titre : *Canonici Turonensis Sancti-Martini chronicon Turonense refectis prioribus,* dans l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand, t. V, p. 917 (*Voy.* MARTÈNE, XXVII, 276). Cette chronique, qui commence à la naissance de Jésus-Christ, ne finit qu'à l'an 1227, d'où l'on doit inférer qu'elle a été continuée par un chanoine du célèbre chapitre de Saint-Martin de Tours, chapitre qui existait et florissait à une époque bien plus reculée. Enfin on est porté à croire qu'il fut l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Tractatus de Commendatione Turonicæ provinciæ,* etc., qui se trouve également dans l'édition de Grégoire de Tours de Laurent Bochel. L'éditeur a judicieusement remarqué que ce traité commence de la même manière que l'Histoire de Geoffroi-le-Bel, ce qui indique que ces deux ouvrages sont dus à la même plume; toutefois le traité *de Commendatione* a évidemment eu un continuateur qui l'a prolongé jusqu'en 1426. L—S—D.

JEAN, historien polonais, vivait en Silésie sous le règne de Casimir-le-Grand, dans le XIVe siècle. Il a écrit une chronique de Pologne, que Sommersberg a publiée dans le premier volume de sa collection. L'auteur y prend le nom de Jean, sans ajouter d'autre caractère pour se faire connaître, et il termine ainsi son ouvrage : « La chronique des Lecchites a été « achevée par les mains de Jean, l'an « du Seigneur 1359, le samedi avant « le Dimanche *cantate Domino.* » — C'est aussi pendant ce siècle qu'a été écrite la *Chronique* anonyme *des princes de Pologne avec leurs actions.* Sommersberg l'a publiée immédiatement après celle de Jean. Elle l'emporte sur cette dernière par l'in-

térêt des détails et la manière dont ils sont présentés. G—y.

JEAN, roi de Hongrie. *Voy.* ZAPOLY, LII, 134-139.

JEAN-CHRYSOSTOME (le Père). *Voy.* BERNIÈRES-LOUVIGNY, LVIII, 68, note 1.

JEANNET (LOUIS-FRANÇOIS), général français, né le 5 nov. 1768 d'une famille obscure, s'enrôla dès le commencement de la révolution dans un bataillon de volontaires nationaux, où il fit toutes les campagnes des armées du Nord et d'Italie. Parvenu au grade de général de brigade, le 25 novembre 1813, il fut mis à la retraite en 1814 par le gouvernement de la restauration. L'empereur Napoléon lui rendit son emploi après le retour de l'île d'Elbe, en 1815, et le nomma commandant du département de l'Ain. Les journaux annoncèrent peu de temps après qu'il s'était fait inscrire sur la liste des fédérés. Après la bataille de Waterloo, lorsque l'armée impériale se fut retirée derrière la Loire, Jeannet se hâta de la rejoindre, espérant y être employé; mais le licenciement le fit bientôt rentrer encore une fois dans la retraite, où il mourut en 1832.—JEANNET (*Oudin*), neveu du fameux Danton, était né à Arcis-sur-Aube dont il fut le maire en 1790. Nommé en 1792, après la chute du gouvernement royal, commissaire du conseil exécutif à Thionville, il se trouva dans cette place pendant le siège, et y montra de la fermeté. Envoyé peu de temps après comme commissaire de la Convention nationale à Cayenne, il fut chargé d'y proclamer la liberté des noirs. Ayant appris la mort de son oncle, il craignit d'éprouver le même sort, et se sauva aux Etats-Unis, après avoir vidé les caisses de la colonie. Etant retourné en France un peu plus tard, il fut envoyé de nouveau, en 1797, commissaire du Directoire exécutif à Cayenne; et ce fut alors qu'il y établit, sur l'habitation nommée *la Franchise*, une maison de correction où les nègres *libres* et exempts du *fouet servile*, mais soumis au nerf de bœuf constitutionnel, étaient corrigés de leur penchant à la paresse. Jeannet se trouvait encore à Cayenne lorsque les déportés de fructidor y arrivèrent à la fin d'octobre 1797. Il se montra fort sévère à leur égard, et les mémoires de Ramel et de Larue contiennent des plaintes très-graves sur lui. Destitué en 1800 par le gouvernement consulaire, pour concussions et abus de pouvoir, Jeannet revint à Paris où il publia un mémoire justificatif. Il se retira ensuite dans sa patrie où il mourut dans les premières années de la restauration. M—d j.

JEANNIN (JEAN-BAPTISTE), général français, était né en 1771 à Laneria en Franche-Comté, d'une famille de cultivateurs; il embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution et s'enrôla, dès le commencement, dans un bataillon de volontaires du Jura avec lequel il fit toutes les campagnes des armées du Rhin et d'Italie. Parvenu successivement au grade de général de brigade (1808) et à celui de général de division, il obtint aussi le titre de baron, et devint le gendre du célèbre peintre David. Louis XVIII le conserva dans son grade et lui donna la croix de Saint-Louis en 1814. Mais ayant repris du service lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, en 1815, et ayant commandé une division au sixième corps de la grande armée, il fut de nouveau mis à la retraite après le second retour du roi. Bientôt atteint d'une maladie grave, il ne fit plus que languir. Ce général se rendait aux bains d'Aix, en Savoie, dans le mois de mai 1830, lorsqu'en passant par Saulieu il s'étrangla

lui-même dans un accès d'affreuses douleurs. Porté le lendemain au cimetière de cette ville, il y fut enterré avec tous les honneurs qu'il fut possible de lui rendre. M—D j.

JEANNIN. *Voy.* JANNIN, XXI, 393, et JANIN, dans ce vol.

JEBB (JEAN), théologien anglais, né à Londres en 1736, occupa plusieurs emplois publics à l'université de Cambridge et jouit de quelques bénéfices ecclésiastiques, notamment du doyenné de Cashell. Diverses opinions religieuses qu'il manifesta dans un cours de leçons *théologiques*, et qui s'écartaient de la doctrine reçue, lui attirèrent en 1770 une interdiction publique. On le présente comme un des plus violents champions de la liberté illimitée tant religieuse que politique, ce qui paraît peu conséquent s'il est vrai qu'il provoqua et défendit avec ardeur l'établissement d'examens annuels dans l'université. Ce fut probablement le mauvais résultat de ses efforts qui le détermina en 1775 à résigner ses fonctions ministérielles, et à étudier la médecine qu'il pratiqua ensuite à Londres. Il ne cessa point cependant de s'occuper de politique et de théologie, soit comme journaliste, soit comme orateur de clubs. Il mourut en 1786. C'était un homme plein d'activité et d'instruction, qui réunissait la connaissance des sciences exactes et autres à la connaissance des langues, même de l'arabe et de l'hébreu. On doit regretter que tant de mérite ait été absorbé par le goût de la controverse. C'était un brouillon, un fanatique, mais un fanatique de bonne foi, et qu'il faut se contenter de plaindre. Ses ouvrages ont été publiés en 1787, 3 vol. in-8°, par Disney, et contiennent principalement une *harmonie des Évangiles*, un traité *sur la paralysie* et divers écrits de politique. Il composa, en société avec deux de ses amis, un volume in-4° intitulé : *Excerpta quædam e Newtonii principiis philosophiæ naturalis, cum notis variorum*, ouvrage qui fut adopté pour l'usage de l'université de Cambridge. S—D.

JEBB (JEAN), prélat anglais, né le 27 septembre 1775, à Drogheda en Irlande, appartenait à une famille très-distinguée dans les sciences, la philosophie et les lettres. Son éducation fut très-soignée et il en profita. Au sortir des collèges de Celbridge et de Londonderry, il vint étudier à l'université de Dublin ; sous les auspices de l'archevêque de cette ville, le vénérable Mages, qui l'honorait d'une affection particulière. C'était l'époque où cette université comptait dans son sein une foule de jeunes talents ; les Lloyd, les Davenport, les Wray, les Sandes, les Sadlier, les George Croly, les Maturin. Jebb brilla dans cette pléiade, tant par l'élégance de l'élocution que par la solidité et la variété des connaissances. En 1797 il remporta deux des trois prix fondés par le docteur Downes. Dès cette époque, sa vocation religieuse s'était prononcée. Cependant, avant d'entrer dans la carrière ecclésiastique, il fut obligé de faire quelque temps un service militaire, on ne peut moins en harmonie avec ses goûts : ainsi le voulait l'état de trouble et d'agitation de la pauvre Irlande. Mais, dès que le calme fut un peu rétabli, il se hâta de jeter l'uniforme aux orties, et en janvier 1799 il reçut les ordres. Presque aussitôt il se vit recherché par deux évêques, Cleaver de Ferns et Broderick de Kilmore, qui, chacun un bénéfice à la main, se disputaient le jeune diacre. Jebb se décida en faveur du dernier, et alla en conséquence gérer la cure de Swanlibar. Dans les fonctions délicates qu'il avait à remplir au milieu d'une popu-

lation dont la majorité catholique se regardait comme opprimée, et avait plus de disposition à détester qu'à tolérer les ministres imposés par l'intolérance de l'église établie, Jebb non-seulement fut supporté par ses paroissiens, il sut encore conquérir leur estime et leur affection. Ainsi qu'Heber à Hodnett, il ne prêcha que les vertus et la charité, ne dit mot du dogme, évita tout ce qui ressemblait à la controverse, et, par ses efforts comme par son exemple, répandit l'esprit de paix et d'union dans une partie du pays. Aussi l'époque de son passage laissa-t-elle à Swanlibar un souvenir profond; et trente années après son départ de cette paroisse, son nom y était-il prononcé avec l'accent de la vénération. De Swanlibar, Jebb fut appelé à Cashel, en qualité de lecteur de la cathédrale, par son protecteur, le docteur Broderick, au moment où ce prélat fut transféré de son évêché de Kilmore à la ville archiépiscopale du Leinster. Il y resta plusieurs années; et le rectorat d'Abingdon étant venu à vaquer il le sollicita et l'obtint. C'était un des bénéfices les plus lucratifs de l'Irlande, un de ceux qui laissaient le plus de loisirs à leurs opulents titulaires. Jebb put s'y livrer à son goût pour la littérature, et quelques ouvrages furent le fruit de ses méditations dans cette belle solitude. Bien que rien ne lui manquât dans son heureuse position, un nouveau don de l'archevêque vint encore l'y trouver; il fut nommé archidiacre du diocèse, et à cette occasion il prit les degrés de bachelier et ensuite de docteur en théologie à l'université de Dublin. Enfin, en 1823, lors de la translation d'Elrington au siège de Ferns, il fut promu à l'évêché de Limerick. Sa conduite dans ce diocèse, un des plus misérables comme un des plus vastes de l'Irlande, fut celle qu'on devait attendre de lui après les actes de toute sa vie. Atténuer les difficultés de tout genre qui s'opposaient au bien, au lieu de vouloir les surmonter de vive force, stimuler l'indifférence religieuse des uns, réprimer la tendance fanatique ou l'intolérance des autres, adoucir les animosités politiques, chercher partout la misère pour appliquer un remède et non de vains palliatifs à ses plaies, réformer les habitudes, les préjugés et l'imprévoyance de l'Irlandais, préparer la réparation de tant de maux physiques et autres sous lesquels succombe l'île, qui prouve si énergiquement la vérité des idées de Malthus, tel fut le programme que se proposa le vertueux évêque et dont il remplit du moins une partie. Sous d'autres rapports encore, l'épiscopat de Jebb mérite une mention à part : contrairement à l'usage en vogue, il n'eut aucun égard pour la collation des bénéfices aux recommandations de l'aristocratie; le mérite, la vertu, les lumières furent à ses yeux les seuls titres; patronage était pour lui un mot vide de sens. Beaucoup de grandes dames, de riches seigneurs commencèrent par jeter les hauts cris : le prélat continua impassiblement sa route, et peu à peu on s'habitua à ses façons de faire, on en vint à les louer. Jusqu'en 1824 pourtant le nom de Jebb n'avait guère eu de retentissement que dans sa patrie : le bill de lord Wellington sur les modifications à introduire dans les dîmes irlandaises lui fournit une occasion de se faire connaître en Angleterre. C'était au moment de la troisième lecture du bill : la chambre haute reçut de l'évêque de Limerick une adresse où il réclamait contre les assertions exagérées de ceux qui, pour faire passer plus aisément la mesure, enflaient des deux tiers le budget de l'église anglicane en Irlande, mais où du reste il appuyait

de toutes ses forces le projet ministériel et traçait à grands coups de pinceau le tableau des violences et des cruautés des impitoyables exploiteurs de l'Irlande. Jebb fut, dès-lors, un des noms populaires de l'Angleterre : on s'enquit de ses ouvrages, de ses antécédents : on fut étonné d'avoir ignoré cet orateur parfait, ce grand évêque, ce solide théologien. Indubitablement ses destinées fussent devenues brillantes, si une paralysie subite ne l'eût frappé dans l'été de 1827, et si, depuis ce temps, il n'eût langui en dépit du secours de la médecine, jusqu'à ce qu'enfin la mort vînt mettre un terme à ce qui lui restait d'existence, le 7 décembre 1833. On a de Jebb : I. Des *Sermons* remarquables par la beauté du style, l'élégance de la diction et un heureux emploi de l'Écriture (la plupart ont été réunis en un volume, publié pendant qu'il vivait au presbytère d'Abingdon). II. Un *Essai sur la littérature sacrée*. Cet ouvrage est plein de vues fines et ingénieuses ; Jebb y déploie une érudition profonde ; c'est lui qui a découvert, dans les hymnes et les discours que nous ont conservés les évangélistes, des vestiges d'une rédaction métrique, précieux non seulement comme curiosités, mais comme offrant un nouveau moyen de prouver l'authenticité des Évangiles et d'en épurer le texte. III. Une *Théologie pratique* qui ne vit le jour qu'après sa mort, mais dont il avait jeté les premiers linéaments pendant sa jeunesse et qu'il élabora de nouveau dans les courts intervalles que lui laissait sa paralysie. IV. On lui doit encore des éditions de divers ouvrages, tels que : 1° les *Discours de Townson*, 2° les *Œuvres* de Phelan, 3° les *Vies* de Burnet, 4° un choix de traités religieux de différents auteurs, intitulé : *Piété sans ascétisme*. P—OT.

JEFFERSON (Thomas), un des fondateurs de l'indépendance anglo-américaine, et le troisième président des États-Unis, naquit le 2 avril 1743 à Shadwall, au comté d'Albemarle en Virginie. Sa famille, évidemment originaire d'Angleterre, était établie en Amérique depuis trois générations. Son père avait été chargé, avec le colonel Fry, de déterminer les limites entre la Virginie et la Caroline septentrionale. L'éducation du jeune homme fut aussi soignée qu'elle pouvait l'être en Amérique à cette époque où les colonies, toujours soumises au joug britannique, ne se développaient qu'avec lenteur, bien que l'avènement de la maison de Hanovre au trône eût donné un vaste essor au commerce et à la marine de la métropole. Ses premières études terminées, il résolut de se faire avocat, et dans ce but il suivit les cours de droit du chancelier Wythe, dont il se concilia dès-lors l'estime et l'affection. Il cultivait en même temps les mathématiques, l'astronomie, la géographie, la physique ; il s'occupait de peinture ; en un mot, il s'abandonnait à des tendances très-encyclopédiques, et recherchait cette variété de connaissances qui plane sur chaque science en particulier et qui féconde si puissamment la faculté comparative. L'éclat avec lequel, malgré ce surcroît de travaux, il acheva les études prescrites et débuta au barreau le fit nommer, à vingt et un ans, membre de la législature provinciale (1764), et quelque temps après juge du comté d'Albemarle. Bientôt éclatèrent les dissentiments entre les colonies et la métropole à propos de l'acte du timbre (1765), surtout après la fameuse déclaration par laquelle se terminait l'acte de révocation de l'acte du timbre (1766). Grâce à cette déclaration impolitique, la querelle d'intérêt se changeait en question de droit. De tout

temps les avocats, avec et sans cause, mais surtout les derniers, se sont évertués sur ces problèmes. Jefferson, qui pour le moment n'était que juge, n'y manqua pas. Son opinion fut celle que dictait la théorie stricte, ici d'accord avec le besoin et le vœu des colonies, celle que devait indubitablement vouer à l'anathème le parti qui s'intitule gouvernemental et conservateur : les colonies, à son avis, ne pouvaient être légalement frappées d'impôt que par un parlement où siégeraient leurs députés. On sait comment les débats ainsi maladroitement engagés par le gouvernement britannique s'envenimèrent chaque jour, et comment la faible taxe du thé, établie par le ministère de Grafton pour sauver le principe et non pour en retirer un bénéfice, amena la fermeture du port de Boston et la révocation de la charte du Massachussets. Bientôt se réunit à Philadelphie le congrès des représentants des douze provinces (5 déc. 1774); Jefferson avait été choisi membre de la convention virginienne, qui nomma les représentants de sa province natale; et, trop malade pour prendre part à l'élection, il s'était signalé en rédigeant pour les mandataires des instructions qu'il transmit à l'assemblée et qui furent universellement approuvées non seulement en Virginie, mais dans toute l'étendue des colonies. La substance de ces instructions portait « que les actes du parlement britannique contre Massachussets étaient oppressifs, inconstitutionnels; que les colonies devaient repousser la force par la force; mais qu'en attendant il serait présenté une adresse au roi et une pétition à la chambre des communes. » Lord North, tout en continuant à traiter en rebelles les colons de l'Amérique, envoya au congrès une *proposition de conciliation*. C'est Jefferson qui fut chargé par la législature de répondre à ce document : il montra l'insuffisance des concessions faites par le gouvernement, l'impossibilité de se fier à ses protestations, l'iniquité, l'inconstitutionnalité des principes dans lesquels persévérait le cabinet, et que les colonies ne pouvaient plus feindre d'admettre, depuis qu'on les avait débattues au grand jour. L'énergie et la franchise de cette réponse achevèrent de décider la métropole à la guerre. La chambre des lords y préluda, en comprenant Jefferson dans les mises hors la loi et l'exceptant de l'amnistie générale qu'offrait le monarque à tous ses sujets rebelles. La même année vit s'assembler le deuxième congrès de Philadelphie (20 mai 1775); et cette fois les treize provinces y concouraient par leurs représentants. Jefferson fut un de ceux qu'y envoya la Virginie. Là il vit pour la première fois les Washington, les Franklin, les Jay, les John Adams et les autres coryphées du mouvement. Il jouit bientôt d'une considération marquée parmi ces hommes illustres, et, sans le céder à qui que ce fût en sang-froid, en circonspection, il se fit remarquer par la hardiesse de ses décisions. Sans contredit, personne plus que lui n'eut part à cette résolution aventureuse qui d'un coup brisa tout lien entre l'Angleterre et ses colonies, la *résolution d'indépendance*. Également inaccessible à la séduction, à la crainte, aux arrière-pensées, il dédaigna toujours ces partis mitoyens qui, en révolution, ne sont bons qu'à tout perdre; et, une fois la lutte entamée, il comprit qu'il fallait fermer la porte à toute idée de transaction, hormis après le triomphe. Du haut de cette grande pensée, il pulvérisa tous les arguments que les timides opposaient au parti de l'émancipation : conjointement avec son ami Lee, il l'avait proposé formellement; conjointement avec Adams, il le fit

prévaloir dans la discussion, et il s'en remit à la victoire du soin de légitimer cette irrégularité. Aussi, quand la majorité eut voté comme il l'entendait, fut-il membre de la commission choisie pour rédiger la *déclaration d'indépendance ;* et c'est à lui que ses collègues à leur tour déférèrent cette tâche. Tout le monde a lu ce célèbre manifeste, également remarquable par une puissance de déduction irrésistible, par la force du style, par la majesté de l'accent. Le congrès se hâta de la sanctionner telle que Jefferson la lut, à une clause près : celle-ci était une protestation éloquente contre l'esclavage et la traite des noirs. Les législateurs ne crurent pas devoir donner suite à ce qu'ils regardèrent comme une utopie, et l'esclavage resta en vigueur et en honneur au sein d'un pays qui en ce moment réclamait comme un droit imprescriptible l'indépendance : il y existe encore, au moins dans quelques états, et le temps est loin où on le prohibera. Peu de temps après, Jefferson quitta la place qu'il avait dans le congrès, mais pour en accepter une dans le nombre des délégués de Virginie (octobre 1776). Sa connaissance approfondie du droit l'y fit charger, avec Wythe et Pendleton, de la révision des anciens statuts britanniques, des actes des deux congrès et de diverses parties des *common laws :* le tout devait être modifié de manière à s'harmoniser avec le nouvel ordre politique et réuni en un code unique. Jefferson se mit sur-le-champ à l'ouvrage, et il y travailla deux ans entiers sans interruption. Ainsi la jeune Amérique procédait en masse à une rénovation complète. L'émancipation, la codification marchaient ensemble : toutes deux devaient se reproduire encore ailleurs. Le code fut adopté. Le droit d'aînesse, les substitutions étaient abolis ; l'importation des esclaves fut interdite, bien que l'esclavage fût maintenu ; plus de religion dominante, tolérance absolue. Ces idées, plutôt politiques et constituantes que purement relatives aux détails du droit civil, ne passèrent pas sans opposition ; mais Jefferson les soutint à la tribune, et finit par les voir adoptées (1778). L'année suivante il reçut, pour un an, le gouvernement de la Virginie; et, continué dans cette charge à l'expiration de sa première commission, il remplit avec honneur ces fonctions alors aussi pénibles que dangereuses. La seconde année surtout fut terrible pour les Virginiens. La Virginie, perpétuellement menacée par les troupes anglaises, finit par être envahie (1781) par Cornwallis qui s'empara d'York-Town, de Gloucester, et qui fit des incursions jusque dans le cœur de la province, tandis que le transfuge Arnold y portait la dévastation. La fermeté de Jefferson et les avis qu'il sut tantôt transmettre, tantôt ouvrir dans ses communications avec les Français qui se proposaient la délivrance du pays, furent pour beaucoup dans les évènements qui suivirent, et contribuèrent à produire les fausses mesures de Clinton, l'isolement de Cornwallis et la capitulation d'York-Town. Deux fois le congrès lui vota des remercîments pour sa conduite en ces graves circonstances. Ces soins de tous les jours ne l'empêchaient pas de s'adonner à des travaux de cabinet; et cette même année 1781, si riche en crises déchirantes, et finalement en avantages décisifs pour l'émancipation américaine, le voyait mettre au jour ses admirables *Notes sur la Virginie.* Enfin la paix de Versailles vint consolider l'ouvrage des armes et fit reconnaître au cabinet de Saint-James lui-même l'indépendance de la nouvelle république fédérative du Nord (1783). Réélu député de la Virginie au congrès de cette année, Jefferson y présenta un projet

de constitution pour cet état, projet sans doute élaboré de concert avec les notables ses compatriotes. Mais son but n'était pas de se signaler comme législateur et comme orateur : il aspirait à un poste diplomatique. Il fut au comble de ses vœux quand Jay, alors ministre des affaires étrangères, le fit partir pour l'Europe en même temps que Franklin et John Adams (1784), qu'on envoyait pour signer des traités de commerce, pour former des communications diplomatiques avec les puissances européennes appelées à jouer un rôle vis-à-vis des États-Unis. Franklin, déjà connu en France, y retourna. John Adams et Jefferson devaient d'abord se rendre en Espagne ; des dépêches qu'ils reçurent chemin faisant leur apprirent que leur présence désormais y serait superflue, et ils tournèrent vers l'Angleterre. Bientôt Adams l'y laissa seul. Jefferson n'y fut point heureux : toutes ses tentatives pour obtenir des ministres anglais un traité de commerce avantageux aux deux peuples, et basé sur des libertés larges, échouèrent moins encore peut-être contre les préjugés des Pitt, Cower et Camarthen que contre les défiances et la rancune des Anglais. Il emporta de cet essai infructueux de négociations une antipathie pour l'Angleterre qui fut aussi durable que sa vie. C'est donc avec plaisir qu'après le retour de Franklin en Amérique il passa de l'ambassade de Londres à celle de France (1786). Reçu, fêté à Versailles comme à Paris, des ministres comme des gens du monde, il s'acquit bientôt une influence considérable, et parvint, en dépit des ressorts multipliés que firent jouer les fermiers-généraux, à obtenir la liberté du commerce du tabac, et diverses autres concessions d'importance. Pendant ce temps la révolution française germait à bruit sourd. Elle eût éclaté un peu plus tôt, un peu plus tard, grâce à la faiblesse de la royauté. Mais qui pourrait nier que quelques circonstances qui eussent pu ne point avoir lieu n'aient accéléré l'explosion ? Au nombre de ces circonstances figurent, on n'en saurait douter, le parti qu'avait pris Louis XVI de soutenir l'émancipation coloniale, parti qu'au reste conseillait la politique anti-anglaise, et les relations de tous les jours qui s'établirent entre les coryphées de la philosophie, tout-puissants alors dans les salons, et quelques-uns des chefs de cette révolution américaine, première réalisation des doctrines nouvelles. Lié surtout avec les sociétés d'Holbach et d'Helvétius, Jefferson eut donc sa part d'action dans cette espèce de mouvement fébrile qui emportait si vite la France vers une rénovation. Mais il faut lui rendre cette justice qu'il ne coopéra jamais de près ou de loin aux actes. Nous ajouterions même que les meneurs de la première assemblée, s'ils eussent tenu compte plus sérieusement de ses avis, auraient épargné à leur patrie bien des commotions, si nous ne savions que, lorsqu'une fois l'arène s'est ouverte aux passions, ce n'est pas une circonstance qu'il faudrait ou supprimer ou introduire, c'en est des milliers. Au moment où l'Assemblée constituante agitait la grande question : « La législature doit-elle ou non former une seule chambre? » Sieyes, Barnave, Mounier et autres membres influents de l'assemblée se rendirent auprès de lui, et semblèrent s'en remettre à sa décision. Jefferson leur recommanda le système des deux chambres, non comme système anglais, mais comme système sage. « C'est, dit-il, celui qui offre plus de garanties contre la précipitation, à laquelle on est encore plus sujet en France qu'ailleurs, et aussi contre la tendance d'une chambre législative unique au despotisme. » Ces considé-

rations ne furent pas mal reçues des consultants; mais elles ne purent triompher à l'assemblée; et la majorité rejeta la division de la législature. Il sympathisait davantage avec une autre doctrine du temps, qui, restreinte en de sages limites et lorsqu'il règne un bon esprit chez une nation, est apte à produire de grands avantages, le jury: il n'avait pas tort, au moins, lorsqu'il en appréciait l'importance, et quand, dans une lettre à l'abbé Arnaud, il disait qu'appliquer et réaliser les lois sont choses plus graves que de les faire, et que si une nation avait à choisir entre le sacrifice de sa puissance judiciaire ou de sa puissance législative, c'est à la dernière qu'elle devrait renoncer. Ce principe, que Jefferson énonçait dans l'hypothèse alors reçue d'une rénovation démocratique, est plus digne de méditation qu'il ne le semble au premier instant; il donne droit de conclure qu'une monarchie peut être forte encore en se dessaisissant d'une bonne partie de sa puissance législative, mais qu'il n'y a point de salut pour elle si elle laisse envahir sa juridiction; et dès-lors on voit avec combien de précautions il faut admettre le jury, si envahisseur de sa nature, et qui affiche si audacieusement sa souveraineté. Au total donc, Jefferson ne se faisait point illusion sur la marche de la révolution française, et voyait fort bien qu'elle ne tournait point à l'Eldorado. Les intrigues du Palais-Royal surtout étaient claires à ses yeux. Sa position lui faisait une nécessité d'en être instruit. L'avènement de la maison d'Orléans au trône de France à cette époque eût entraîné un revirement dans la politique extérieure. L'Angleterre, en appuyant même légèrement les prétentions du chef de cette maison, lui vendait cher ses promesses ambiguës: Jefferson eut vent d'une transaction ou d'un projet de transaction d'après lequel le duc, pour obtenir de l'argent du cabinet anglais, aurait promis la cession de tout ce dont la France était encore nantie en Amérique; et qui eût pu garantir que, le cas échéant, la nouvelle royauté n'eût pas laissé l'Union à la merci de l'Angleterre? Ce qui, du reste, rassurait l'ambassadeur, c'est qu'il ne voyait pas que ces menées dussent réussir, les agents du prince n'étant ni dévoués ni sincères, et lui-même n'ayant pas les qualités de son rôle. Le séjour de Jefferson en France dura ainsi jusque vers la fin de septembre 1789, époque à laquelle il fut remplacé par Morris. Lui-même avait sollicité son retour. Il venait en ce moment d'obtenir du cabinet de Versailles la liberté d'importation des salaisons anglo-américaines en France, et l'autorisation de prendre des mesures efficaces pour le paiement des officiers étrangers qui avaient servi les États-Unis dans la guerre de l'indépendance. C'est durant l'absence de Jefferson qu'avait été rédigée la constitution définitive des États-Unis (1787). Quoique loin de sa patrie, l'ambassadeur n'était point resté sans influence sur les débats élevés à cette occasion dans la convention extraordinaire appelée pour la voter. C'est de lui que vinrent originairement les amendements, au nombre de dix, qui restreignirent le pouvoir du congrès sur l'administration des états particuliers. De retour en Amérique, il fut chargé par Washington du portefeuille des affaires étrangères, dit vulgairement secrétairerie-d'état (avril 1790). Malgré les efforts de son prédécesseur Jay, tout était encore à créer dans ce département. Les connaissances positives qu'un séjour de quelques années en Europe avait données au ministre le mettaient à même de réparer vite cette lacune, et d'obtenir de grands résultats en évitant de grands abus: bientôt, en effet, le ser-

vice diplomatique fut organisé régulièrement et sur le pied européen, quant à l'étendue et à la célérité des communications, mais non quant à la dépense : la capacité prouvée, les services et non les grands noms, les grands airs, les prétentions folles, ou les habitudes de prodigalité, furent les seuls titres de placement. En dépit de l'exemple de l'Europe, Jefferson ne comprit point la nécessité des profusions et des frais de représentation : l'argent ne manquait nullement aux ambassadeurs et autres agents du gouvernement fédéral ; mais il fut réservé pour d'autres objets que la satisfaction de leurs caprices personnels et de leur vanité. Il faut dire aussi que la crise pécuniaire dont se remettaient à peine alors les États-Unis obligeait à une stricte économie ; et d'autre part, les modestes habitudes de la plupart de ces colons, devenus à l'improviste citoyens d'un grand état, rendaient praticable le système de simplicité. Jefferson n'en eut pas moins beaucoup de mérite à continuer, ériger en quelque sorte en loi, ce qui jusqu'alors n'avait été que nécessité, hasard. Les mauvais exemples prennent encore plus facilement que les bons : il n'eût tenu qu'à lui de mettre aux affaires des hommes à fracas, et de les envoyer au loin faire des folies diplomatiques et leur fortune ; quant à l'argent, on en eût bien trouvé pour l'inutile, quitte à en manquer dans les affaires essentielles, à désorganiser les services, à grossir un peu cette dette publique, signe, dit-on, de la prospérité des états. Nous ne voyons point que cette simplicité ait nui en rien au respect des Européens pour la nouvelle république ; et qui peut dire à quel point elle a servi ? La loyauté, la franchise, à l'ordre du jour dans les légations américaines, formaient aussi un parfait contraste avec la duplicité qu'affecte quiconque en Europe a respiré huit jours l'air d'une chancellerie ; et bien que cette loyauté d'un côté ne dégénère point en indiscrétion et en duperie, que de l'autre elle n'ait pas toujours été sans tache, la renommée en subsiste et produit toujours certain effet moral, qui ne nuit en rien aux effets matériels de l'habileté : c'est être habile quelquefois que de passer pour ne pas l'être. Dans ses relations avec les deux grandes puissances occidentales de l'Europe, Jefferson donna toujours carrière à sa prédilection pour la France. C'était en effet la seule ligne politique avantageuse à l'Union ; et il fallait de l'aveuglement ou de la mauvaise foi pour proclamer que la puissance commerciale, la plus jalouse qui ait jamais été, se réconcilierait cordialement avec ses sujets échappés à son joug, verrait de bon œil leurs progrès et aiderait à leur développement. Sans doute « la reconnaissance ne doit pas être la règle de la conduite politique d'une nation ; » mais l'inimitié et les mauvais services ne prouvent pas non plus qu'on a des intérêts communs, et surtout que l'ennemi de la veille sera le lendemain un allié sincère. Toutefois il eût été absurde, dans la lutte qui bientôt s'éleva entre l'Angleterre et la France, de prendre activement parti pour cette dernière. Mais telle n'était pas la politique de Jefferson : le maintien de la neutralité, voilà ce qu'il voulait. Ces divergences relativement aux affaires étrangères tenaient à d'autres dissensions, relatives, celles-ci, au régime intérieur de l'Union. Là encore deux systèmes étaient en présence, le système français et le système anglais. Suivant ce dernier, l'élément aristocratique eût dû, comme en Angleterre, prédominer dans la constitution ; les adhérents du système français, au contraire, donnaient la préférence aux institutions et aux formes démocratiques. A cette pre-

mière idée s'en joignait une autre, celle de laisser à chaque état sa souveraineté illimitée, entière, de telle sorte qu'ils n'eussent entre eux d'autres relations que celles qui unissent des nations indépendantes qui ont formé alliance ensemble; leurs adversaires, au contraire, voulaient unir les états par un lien vigoureux et obligatoire qui en fît un faisceau uni et indivisible. On les nommait fédéralistes; mais tandis que les fédéralistes de France voulaient relâcher la centralisation, ceux de l'Union, au contraire, voulaient l'établir, et, sans lui donner la force extrême, excessive peut-être qu'elle a chez nous, ils voulaient prévenir cet éparpillement de forces, cette absence de concert et d'unité que provoquaient les démocrates en préconisant sans cesse, comme le palladium de la prospérité américaine, la séparation des états, en réprouvant toute armée permanente, en demandant l'abolition de tout impôt général, et, pour moyen d'éteindre les dettes contractées pendant la guerre, la banqueroute. Enfin, et c'est là son dernier trait, différent encore de tout ce que nous voyons en Europe, les fédéralistes tenaient surtout au développement de la puissance maritime et du commerce; les démocrates voulaient surtout le développement de la richesse agricole, la mise en valeur d'un sol immense et fertile, l'activité de la production, et par suite l'accroissement de la population sur une surface qui pouvait nourrir vingt fois ce qu'elle avait d'habitants. Jefferson était démocrate, Washington fédéraliste; du reste ni l'un ni l'autre n'admettaient les exagérations de leur parti. Réunir les deux systèmes d'économie politique aurait été leur vœu et celui de tous les hommes sages; mais dans le moment où l'effervescence de la polémique est au comble, et où chaque parti inscrit sur son drapeau plusieurs devises, dont l'une est digne d'éloges ou de tolérance, mais dont l'autre semble subversive et odieuse, s'entendre est impossible, et le temps de la conciliation n'est pas venu. L'ambassadeur français Genêt voulut profiter de ces débats et des sympathies du parti démocratique en faveur de la révolution française, pour exciter les Jeffersoniens à une révolte contre le président, qui venait alors de proclamer la neutralité de l'Union dans la guerre entre la coalition et la France. Jefferson, d'accord au reste avec Washington sur l'excellence du système de neutralité, s'y refusa ouvertement, et fit avorter ainsi des projets qui eussent mis l'état en feu. Cette abnégation pourtant ne put le maintenir au poste où l'avaient porté ses amis : la dissidence du président et du ministre augmentait de jour en jour; le système anglais allait toujours gagnant du terrain. Jefferson envoya sa démission le 1er janvier 1794 et se retira dans sa terre de Monticello où, au sein de sa famille, il partagea ses loisirs entre des travaux scientifiques ou littéraires et l'exploitation de ses propriétés rurales. Bientôt ses compatriotes le choisirent pour les représenter à la chambre supérieure du congrès fédéral, en d'autres termes, au sénat; puis il se porta, en 1797, compétiteur de John Adams pour la présidence; mais quelques voix lui manquèrent. Il fut alors vice-président de droit, et en cette qualité il fut chargé de la présidence du sénat. La situation des démocrates était toujours difficile; les adhérents du système anglais étaient en énorme majorité dans les deux chambres, et y manœuvraient avec la morgue et l'outrecuidance familières aux majorités parlementaires; la minorité, par un de ces coups de tête dont l'Angleterre, en 1739, avait donné l'exemple, et que le libéralisme français imita en 1826, se retira en masse, criant à l'oppres-

sion, et protestant contre l'usurpation de pouvoir des anglomanes. Cette bouderie du désespoir ne déplut point aux dominateurs du jour ; leur joie eût été au comble si Jefferson eût pris le même parti et eût résigné au moins sa place de président du sénat, car sa vice-présidence était paralysée tant que le président était là. Mais il n'en fit rien, et, intrépide en dépit de son isolement, en dépit des tracasseries qu'on lui suscita pour le dégoûter, il tint tête à ses antagonistes, tandis que, seul aussi, Gallatin, à la chambre inférieure, résistant avec la même opiniâtreté, ne négligea nulle occasion de faire éclater les injustices ou les fautes du parti dominant, l'empêcha de compléter sa victoire, et, restant ainsi comme une tête de pont, donna le temps à ses amis politiques de se reconnaître et de se reformer, d'apitoyer sur leur position et d'irriter contre leurs adversaires. Tout parti en général s'use par l'usage qu'il fait de la victoire, s'expose aux traits de la critique par cela même qu'il est au pouvoir, et se dépopularise parce qu'il a joui de la popularité. Tel fut le sort de la faction anglaise. Peu à peu les afrancesados d'Amérique rallièrent à eux des mécontents, se remirent de leur découragement, acquirent une supériorité décidée dans quelques états, comme la Virginie, le Kentucky, etc.; et, moyennant des efforts inouïs, se trouvèrent de force à recommencer la lutte quand le temps fut venu où expiraient les pouvoirs de la législature. Bientôt il s'agit de nommer, en remplacement de Washington, qui depuis dix ans occupait la suprême magistrature, un nouveau président et un vice-président. La présidence fut conférée à John Adams, le coryphée des fédéralistes ; mais Jefferson, son indomptable adversaire, fut porté à la vice-présidence. Ce premier pas était de bon augure pour les Jeffersoniens. Toutefois l'on ne pouvait se dissimuler que le partage du pouvoir était inégal, et qu'à moins d'une persévérance continue, secondée par d'heureux évènements en Europe, cet ascendant du parti français ne pourrait se soutenir. En cette occasion même, il avait fallu le contre-coup des victoires de Bonaparte en Italie et du traité de Campo-Formio pour amener le résultat dont se félicitait le parti. On pressent donc que les années suivantes furent pour les Etats-Unis comme pour l'Europe une période d'indécision et de tiraillements. Cependant la sagesse qu'on ne peut méconnaître dans le caractère des hommes d'état anglo-américains et l'esprit modéré, laborieux et positif des populations qu'ils ont à régir, atténuèrent ces inconvénients. Nulle collision n'éclata entre les adhérents de systèmes divers; et, bien que les vues continuassent à diverger au suprême degré, la guerre de plume et de paroles fut la seule dont on eut à se plaindre. Les deux systèmes luttèrent d'une manière digne d'eux à qui l'emporterait : l'agriculture doubla ses produits, le commerce multiplia ses transactions et ses richesses, la population suivit toujours son mouvement progressif. Pendant ce temps Bonaparte, revenu d'Egypte, s'était saisi du pouvoir en France et, tout en commençant la réorganisation d'un pays las de l'anarchie et de la révolution, avait porté un coup mortel à la seconde coalition par la victoire de Marengo. Le contre-coup du triomphe de la France en Europe fut en Amérique la prépondérance du parti Jeffersonien. Quand les quatre années de présidence de John Adams furent achevées, en vain ses amis s'évertuèrent pour le faire réélire : grâce aux évènements européens, et grâce au concours des états du Sud et de l'Ouest, ou si l'on veut grâce à quatre voix de majorité, la can-

didature de Jefferson réussit, en mars 1801. Ainsi revêtu de la suprême autorité pour quatre ans, nous pouvons par anticipation dire pour huit, car bien que la présidence fût quadriennale, il fut renommé derechef et à une grande majorité en 1805, et commença ainsi la liste des présidents de huit ans (Jefferson, 1801-1809, Madison, 1809-1817, John-Quincy Adams, 1821-1829, Jackson, 1829-1837), il fit marcher de front, avec l'application de ses principes et la réalisation de ses plans, les améliorations matérielles qui devaient dans l'avenir porter les fruits les plus riches et réconcilier les systèmes depuis long-temps en présence. L'administration de John Adams avait été signalée par la consolidation du système fédératif : il n'y toucha point et respecta la centralisation opérée; mais il réduisit immédiatement l'armée à trois mille hommes, la flotte à six frégates à peine capables de tenir la mer ; il annonça qu'à l'expiration du privilège de la banque générale d'Hamilton, contre l'institution de laquelle il s'était élevé, cet établissement cesserait d'exister; il fit rejeter un projet d'université nationale et des plans de canalisation générale. Mais, en diminuant ainsi l'action centrale, il ne prétendait pas arrêter les développements locaux, et même il montra qu'il avait des pensées d'ensemble. Il tenta de resserrer les nœuds entre les états du Nord et ceux du Sud, en rendant de plus en plus nécessaires à ces républiques commerçantes du Nord, placées comme des avant-postes de l'Amérique sur l'Atlantique, les produits des Carolines, de la Georgie, de la Pennsylvanie et de la Virginie; à celles-ci les débouchés que l'active marine du Nord offrait aux richesses de leur sol, à l'exubérance de leur culture et de leur industrie. Il mit ses soins à créer à côté des états maritimes et occidentaux des territoires nouveaux, qui donnaient à la politique générale de l'Union de superbes accroissements en superficie, de nouveaux éléments de richesse agricole et manufacturière, un débouché indéfiniment ouvert à l'excès de la population, et offraient à la politique particulière des Jeffersoniens la perspective de la formation d'une masse d'intérêts continentaux qui tôt ou tard feraient équilibre aux intérêts maritimes. En attendant que ces acquisitions nouvelles parvinssent à l'importance nécessaire pour leur valoir le titre d'états, ils entrevoyaient le privilège de les régir directement comme des provinces, car il est de principe aux Etats-Unis que les districts particuliers dont la population n'arrive pas à soixante mille âmes ne soient point qualifiés états, et dès-lors restent gouvernés par l'autorité centrale jusqu'à ce qu'ils atteignent avec ce chiffre leur admission dans la fédération comme républiques à part. Jefferson débuta dans cette carrière par obtenir de la France, moyennant quatre-vingts millions, la Louisiane. Le traité du 30 avril 1803, qui transportait cette magnifique possession à la grande république de l'Amérique du Nord fut un coup de foudre pour l'Angleterre et pour l'Espagne : pour l'Angleterre avec laquelle semblait devoir se conclure un traité commencé sous l'influence du parti fédéral ; pour l'Espagne qui, non-seulement en cédant la Louisiane à la France par le traité secret de Saint-Ildefonse du 1er octobre 1801, avait stipulé la rétrocession en cas de non-occupation du pays par les Français, mais qui, de plus, voyait l'Union par cette enjambée gigantesque se poser entre les Florides et le Nouveau-Mexique, ses domaines, et les menacer également. De plus, par cette translation de propriété-

té, avantageuse en même temps à la France, qui n'eût pu protéger la Louisiane, et à l'Union, si bien placée pour se défendre envers et contre tous, le cabinet de Saint-James perdait à la fois et le droit de s'emparer d'un immense pays, qu'il se fût attribué comme dépouille de la France, et le moyen de prendre à revers les États-Unis qu'alors il nourrissait l'espoir de faire rentrer sous sa domination. Grâce à l'admirable traité de 1803 et à la haute sagesse du président, l'Union se trouvait avoir ainsi non-seulement un développement, mais une barrière : son existence comme état indépendant ne date vraiment que de ce traité. Auparavant l'indépendance existait, mais précaire et peu viable : la frontière était trop près et la France trop loin. Tout changea dès que la Louisiane vint donner à la fédération trop exclusivement maritime, trop éparpillée sur l'Atlantique, une base inattaquable ; et les illusions dont le ministère britannique s'était bercé rentrèrent pour jamais dans les brouillards de la Tamise. Ce n'est pas tout, un autre grand résultat de l'acquisition de la Louisiane devait être l'adjonction des Florides dès lors pressées entre la nouvelle province et la Géorgie, puis l'envahissement de tous les déserts occidentaux entre le Nouveau-Mexique et les possessions anglaises jusqu'à la mer Pacifique. Jefferson ne se borna point à deviner ces résultats dans l'avenir, il en accéléra beaucoup l'instant ; et, peu après la fin de sa présidence, les événements s'accomplirent au moins autant par suite de ses mesures que par celles des hommes sous lesquels ils eurent lieu. Son premier pas fut, en prenant possession de la Louisiane, de prétendre qu'elle s'étendait à l'Est, non jusqu'à la branche Iberville du Mississipi seulement, comme le voulaient les Espagnols, mais jusqu'au Rio-Perdido, petite rivière à l'est de Pensacola. C'était s'attribuer la Floride occidentale à peu près entière. L'Espagne réclama ; plaintes inutiles. Finalement on en vint à une rupture. Jefferson l'avait prévue et souhaitée, il était en mesure : la Floride orientale fut occupée sans grande peine ; puis la Péninsule, bouleversée par l'ambition de Napoléon et devenue le théâtre où l'Angleterre et la France luttaient corps à corps, eut bien assez de songer à elle-même. Qu'était-ce que Saint-Augustin et Pensacola, quand Madrid, Saragosse, Valence, quand toute l'Espagne, sauf Cadix, était en feu ? Jefferson quitta le pouvoir avant que le sort de l'Espagne eût été décidé ; mais le sort de la Floride l'était irrévocablement : Jefferson avait formulé à huis-clos ce qui deux ans après (en 1811) fut notifié par le président Madison à qui voulut l'entendre : « La Floride occidentale est à « nous par le traité de 1803 ; la Flo- « ride orientale, nous la rendrons sitôt « que l'Espagne aura payé au gouver- « nement fédéral ce qu'elle doit pour « les frais de guerre et aux particuliers « les indemnités qui leur sont dues ; « jusque-là nous l'occuperons comme « nantissement : quant à l'hypothèse « d'une cession des Florides par l'Es- « pagne à un tiers qui paierait les « sommes par nous réclamées, les « États-Unis ne le souffriront jamais. » Ce tiers si prompt à payer, c'eût été le cabinet anglais, qui eût eu là, en effet, une position commode, comme Mahon ou Calais, lorsqu'il possédait Mahon ou Calais, comme Gibraltar, puisqu'on lui laisse toujours Gibraltar. Mais Jefferson avait pénétré cette politique, et la Grande-Bretagne en fut encore pour ses frais de négociations avec l'Espagne. Il ne mit pas moins de soin à jeter les jalons de futures conquêtes du côté de l'Ouest. Le nom de Louisiane

embrassait des espaces immenses, mais mal connus et mal peuplés; seuls quelques chasseurs, quelques intrépides missionnaires s'y étaient aventurés, sans en trouver la fin: vaguement on sentait que comme région naturelle ce pays embrasse tout le bassin du Mississipi: une fois ce bassin déterminé, il resterait encore une autre région entre les montagnes qui encaissent le bassin du Mississipi à l'Ouest et la côte de l'Océan Pacifique. Jefferson résolut de préluder par une exploration scientifique en règle à l'occupation graduelle de ces larges solitudes où jamais cognée ne frappa les vieux troncs, où jamais digue n'enchaîna le bord des fleuves. Par ses ordres, les voyageurs Hunter et Dunbar reconnurent les bords de la Wachita; le colonel Freeman chercha la source de la rivière Rouge; le major Pike suivit le cours du Mississipi et de l'Arkansas jusqu'à leur origine; les capitaines Lewis et Clarke dans une course de plus de douze cents lieues remontèrent l'énorme Missouri, et, après avoir franchi les grands murs basaltiques du pays des Mandanes et les Pyles missouriennes des montagnes Rocheuses, arrivèrent dans ces parages où le plus grand fleuve du monde n'est plus qu'un filet qu'enjamberait un enfant. Trois menues rivières forment par leurs réunions le Missouri: Lewis et Clarke leur imposèrent les noms de trois grands hommes américains, Gallatin, Madison et Jefferson: la branche sud-ouest, la plus lointaine des trois, celle qui semble fuir le plus dans la profondeur du désert et aspirer à l'autre mer, reçut le dernier nom. Ces voyages qui ouvrent une ère nouvelle dans l'histoire de la découverte de l'Amérique ne restèrent pas long-temps sans être utilisés. Jefferson avait prescrit aux explorateurs de nouer partout des intelligences avec les hôtes du désert. Pike, en 1805, réconcilia les Chipiouais et les Sious; les Mandanes se montrèrent disposés en faveur des blancs. En 1803, il fit adopter par le congrès un traité entre l'Union et les chefs Criks. En 1804, 5 et 6, il reçut à diverses reprises des envoyés des sauvages, notamment des chefs osages; et, en se conciliant leur bienveillance par quelques présents, en fit des amis et alliés, sinon pour toujours, au moins pour un temps. Bientôt la civilisation plaça ses postes avancés dans le désert, et tour-à-tour douce ou menaçante, bienfaitrice ou funeste, elle commença cet envahissement progressif qui n'a point encore atteint sa limite, et qui sans cesse va refoulant le sauvage et déboisant la solitude pour la métamorphoser en riantes cultures et en villages. Une chaîne de lieux habités relie ainsi les rives des deux océans, et le poète a pu dire de l'Union: « Salut! ô grande républi- « que qui embrasses un monde, salut, « empire qui surgis sur l'Occident (1)! » Toujours visant au même but, Jefferson fit de la Louisiane deux parts distinctes, la Basse-Louisiane qui bientôt prit rang d'état, la Haute-Louisiane ou Arkansas qui fut et reste encore un territoire. Il sépara de même l'Ohio du Connecticut: ce territoire, aujourd'hui état, reçut de lui des statuts provisoires, et conformément à la doctrine qu'il avait émise dès 1775, et à laquelle il était toujours resté fidèle, quoique tolérant le contraire dans les états diversement constitués, l'esclavage y fut prohibé. Indiana aussi cessa de faire partie de l'Illinois. En même temps il tentait de plier les peuplades indiennes voisines des états les plus anciens de l'Union aux habitudes et aux travaux de la vie civilisée: il eut la satisfaction de voir plusieurs d'entre elles renoncer à l'existence nomade et

(1) Hail, o great republik of the world,
Thou rising empire of the west!

précaire héritée de leurs pères, pour adopter le régime européen : les Tcherokis surtout se laissèrent guider les premiers dans cette voie où aujourd'hui encore ils précèdent tous les indigènes de l'Amérique ; un cinquième seulement de la nation a persévéré dans les préjugés de ses aïeux et s'est retirée sur les bords de l'Arkansas : le reste forme sous la protection des États-Unis une république indépendante qui compte quatre-vingts villages et qui a une bibliothèque, des écoles, un journal en sa langue et en anglais (*le Phenix tcheroki*). Ce changement, qui exécuté sur tous les Indiens supprimerait pacifiquement les ennemis qu'a pu pendant un temps redouter la civilisation, mérite, certes, des éloges à l'homme d'état qui en fut le principal auteur : il en mérite d'autant plus que pour le produire il eut recours, non comme on l'a fait souvent, à la face corruptrice de la civilisation, mais à la religion et à la morale : des missionnaires baptistes et moraves furent les principaux agents de cette noble politique. La ligne suivie par Jefferson dans les autres branches de l'administration ne fut pas moins sage et pas moins utile à l'état. Mettant de côté de vaines défiances, il rapporta la loi contre les étrangers, comme incompatible avec les vrais intérêts d'un pays commerçant. Dans la gestion des finances il apporta des améliorations graves, réduisit les dépenses de l'état et diminua la dette publique de trente-trois millions et demi. Il abolit les droits intérieurs d'état à état, ne voyant dans les demi-prohibitions, que des théoriciens étroits appellent protection, qu'un sûr moyen de tarir la prospérité publique. Dans ses stipulations commerciales avec les puissances étrangères, il mit de même en avant les principes les plus larges et se montra prêt à favoriser les importations du dehors, mais en exigeant la réciprocité. Enfin il fonda la célèbre académie militaire de Westpoint, imitation de l'École polytechnique de Paris. Cette modération, ce libéralisme, ne l'empêchèrent pas de déployer, quand les circonstances le requéraient, toute l'énergie nécessaire pour conjurer le péril, pour comprimer la résistance. Impartial et tolérant à l'égard de ses antagonistes, il étouffa par sa vigilance et par des mesures décisives rapidement adoptées deux tentatives d'insurrection des noirs (1801 et 1803). Des corsaires de Maroc et de Tripoli s'étaient permis quelques déprédations sur des vaisseaux marchands de l'Union : ne pouvant obtenir satisfaction, il déclara la guerre aux deux puissances et bientôt il les réduisit à implorer la paix (1801-1804). On a vu plus haut comment, après un échange de notes au sujet des limites entre la Louisiane et la Floride, il fit marcher des troupes sur la Floride orientale, et sous prétexte d'indemnités se saisit de ce gage pour ne plus le laisser échapper. Il lui fallut encore plus de vigueur pour préserver sa nation du fléau de la guerre pendant la lutte colossale des coalitions salariées par l'Angleterre contre la France : les deux nations rivales prétendaient également l'entraîner à prendre parti : insinuations, notes impérieuses, séductions, menaces, tout fut mis en œuvre ; il resta inébranlable. Ensuite ce furent des armateurs des deux nations qui capturèrent les bâtiments américains, en dépit de la neutralité et en dépit du principe que le pavillon couvre la marchandise ; il fit rendre par la législature un décret qui mettait l'embargo sur tous les vaisseaux de l'Union : « mieux encore vaut la stagnation que la mort, » disaient les fauteurs de cet acte (1805). Enfin, après avoir négocié le désistement des prétentions de la France, n'ayant plus pour ennemie que l'Angleterre, il leva l'interdiction.

Une sommation impérieuse du cabinet de Saint-James ordonnait la capture de tous les navires des Etats-Unis chargés de denrées étrangères à leur sol et la presse des matelots qui s'y trouveraient, et de plus allait jusqu'à déclarer qu'il ne sortirait plus une barrique de sucre des colonies ennemies sur quelque vaisseau que ce fût à moins que, conduite dans les ports britanniques, elle n'y fût soumise à des taxes : Jefferson répondit en faisant prendre à la législature américaine une résolution portant que tout presseur sur un bâtiment américain serait puni de mort, que tout matelot aurait le droit de tuer quiconque tenterait de presser, et mériterait ainsi récompense, que toute victime de la presse serait dédommagée, enfin que l'Union exercerait comme représailles sur les bâtiments anglais une presse égale à celle qu'auraient subie les Américains. La réponse produisit l'effet prévu, et les rodomontades anglaises se bornèrent à quelques pirateries le long des côtes et à des ravages dans la Caroline. Cependant le pied de paix ne fut point rétabli, et la marine des deux pays préludait de loin en loin à la guerre qui devait finir par éclater sur les frontières septentrionales en 1813. Au total donc, la situation de l'Union était montée au plus haut point de grandeur et de prospérité qu'il fût possible d'atteindre au milieu de la grande guerre qui bouleversait le monde en même temps que l'Europe, lorsque Jefferson quitta les insignes de la présidence. Il n'eût tenu qu'à lui de rester à cette haute place au moins quatre ans encore. L'assemblée de la Pennsylvanie lui avait offert de le réélire : beaucoup d'états avaient toujours été favorables à son système, les états nouveaux l'étaient encore davantage, et les évènements y avaient de plus en plus donné de la force. On peut donc croire que peu d'efforts lui eussent suffi pour emporter sa troisième nomination. Il ne voulut point essayer ; et c'est depuis ce temps que l'usage semble avoir sanctionné cette abstention de toute troisième candidature à la présidence, après huit ans de possession. Monticello redevint son asile. Plus que sexagénaire à cette époque, il semblait vouloir passer le reste de ses jours en paix entre le souvenir de ses actes et les loisirs d'une existence littéraire ou doucement occupée. Il n'était pas riche : ces hommes qui pendant des années avaient géré les affaires d'un pays renommé par la richesse et le mercantilisme réalisaient au pied de la lettre ce qu'on a dit des Cincinnatus, des Fabricius, et sortaient des affaires plus pauvres qu'ils n'y étaient entrés ; car leurs appointements modestes avaient suffi tout juste à leur entretien, et leurs propriétés ne s'étaient point améliorées loin de l'œil du maître. Cette insouciance sublime fut jusqu'au bout la maladie de Jefferson, maladie peu contagieuse de ce côté-ci de l'Atlantique. Rendu à la vie privée, au lieu de songer à régulariser sa fortune, il consacra son influence et ses veilles à créer l'université de Virginie. Bien que secondé par quelques collègues, c'est lui que ce bel établissement regarde à juste titre comme son fondateur : il eût pu inscrire avec son nom, sur la façade, *Exegi*. Mais tandis qu'il s'épuisait à doter sa patrie d'un dernier monument, l'abandon de ses propres intérêts, une hospitalité dispendieuse, des malheurs imprévus le réduisirent insensiblement à la gêne, à la détresse : il fut obligé pour vivre d'avoir recours à des expédients qui durent coûter à sa délicatesse, et de flétrir bien cruellement ses illusions, s'il est encore des illusions à soixante-douze ans : ce fut d'abord sa belle et riche bibliothèque qu'il offrit de vendre au congrès à

des conditions très-avantageuses pour l'acquéreur ; on accepta ; plus tard ce furent ses propriétés qu'il demanda, par une requête longuement et fortement motivée, l'autorisation de mettre en vente sous forme de loterie. Triste faveur ! et le produit n'en fut pas même suffisant pour se débarrasser des créanciers, bien que la reconnaissance publique s'empressât de faciliter la vente, et que tous les billets eussent été pris par des comités spéciaux formés dans ce but. Il était sans cesse aux abois, sans cesse à la veille d'être dépouillé, par autorité de justice, des seuls moyens d'existence que lui eussent valu ces mesures, lorsque enfin la mort vint le délivrer de ces hideuses poursuites, le 4 juillet 1826. Il y avait cinquante ans jour pour jour que l'indépendance américaine avait été proclamée. Que d'évènements dans ce demi-siècle ! Il les repassait souvent dans sa mémoire ; malade et pressentant à ses fréquentes défaillances une mort prochaine, il exprimait le vœu de vivre jusqu'à cet anniversaire : son vœu fut exaucé. Une coïncidence frappante, c'est que John Adams, jadis son adversaire politique, avec lequel depuis il s'était réconcilié et auquel il écrivait fréquemment, mourut le même jour que lui. Les canonnades, les réjouissances publiques l'avaient réveillé d'un engourdissement avant-coureur de sa fin : « Pourquoi ce bruit ? » dit-il. On le lui apprit. « Voilà un bien beau jour, » reprit-il, et il expira. Jefferson réunissait des connaissances très-variées : droit, histoire, langues tant anciennes que modernes, économie politique, mathématiques, astronomie, chimie, physique, histoire naturelle, technologie et arts mécaniques, littérature, rien ne lui était étranger. Il était depuis 1801 membre associé de l'Institut de France ; depuis 1809, associé étranger de celui de Hollande, première classe. La même année il avait reçu le titre de membre honoraire de la société royale des sciences de Varsovie. Les principales sociétés savantes des États-Unis le comptaient aussi parmi leurs membres (2). —Il a été dit plus haut que Jefferson au milieu de ses travaux politiques et administratifs avait encore trouvé le temps d'écrire. On a de lui : I. Les *Notes sur l'état de Virginie* (déjà citées), 1782, in-8° ; 2e édit., 1788, in-8°, carte. C'est un excellent travail. L'abbé Morellet l'a traduit en français, 1786, in-8° : il a souvent été réimprimé. II. *Manuel du droit parlementaire*, Washington, 1802 ; trad. en français par Pichon, Paris, 1815, in-8°, et en espagnol par Joachim Ortega, Paris, 1826, in-12. III. *Vues sommaires sur les droits de l'Amérique anglaise*, 1774, in-8°. IV. Beaucoup de pièces politiques importantes, parmi lesquelles figurent en première ligne la *Réponse à lord North*, la *Déclaration d'indépendance*, le *Projet de constitution pour la Virginie*, trois célèbres *Rapports* (1° *sur l'unité des poids, mesures et monnaies*, 14 avril 1790 ; 2° *sur l'état des pêcheries de la morue et de la baleine*, 1791 ; 3° *sur le commerce extérieur des États-Unis, ses privilèges et ses restrictions*, 1793) ; et les *Discours pour l'ouverture du congrès*. V. Plusieurs *Mémoires scientifiques*, dont un *sur un os fossile gigantesque trouvé en Virginie ;* un autre *sur la mémoire, le jugement et l'imagination des nègres* (il combat ce qu'on a dit de l'infériorité des intelligences éthiopiennes) ; un troisième *sur une charrue de son invention* (dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle de Paris*, d'où il a été transporté avec de nouveaux détails et avec

(2) La société philosophique de Philadelphie a fait imprimer, en 1827, l'éloge de Jefferson, prononcé devant elle le 11 avril de cette même année, par Nicholas Bidole. D—z—s.

figure dans le *Nouveau cours complet d'agriculture* en 17 vol. in-8°). Le Conservatoire des arts et métiers de Paris possède un modèle de cette charrue qui fait beaucoup d'honneur à l'homme d'état son inventeur, et qui prouve avec combien de sagacité il appliquait à des problèmes usuels les calculs les plus ardus. Il faut joindre à ces ouvrages les *Mémoires de Jefferson*, publiés par Randolph Jefferson, 1829, 4 vol. in-8°. Une foule de localités aux Etats-Unis s'appellent ou du nom de Jefferson ou d'un nom qui en dérive. Ainsi il y a au Kentucky un comté et une ville de Jeffersontown; la Virginie, la Caroline du Nord ont Jeffersonton; la Virginie et Indiana Jeffersonville; on compte treize comtés de Jefferson; enfin il y a des villes de Jefferson dans New-Jersey, dans New-Hampshire, dans New-York, dans le Maine, dans la Pennsylvanie, dans le Tennessee, dans le Missouri, dans la Géorgie où même on en distingue deux: mais l'Ohio l'emporte sur tous, et en 1827 cet état ne comptait pas moins de quatorze villes, nous ne disons pas se distinguant, mais se confondant par le nom de Jefferson. P—ot.

JEFFERY (Jean), théologien anglais, né en 1647 à Ipswich, fut successivement curé de Dennington dans le comté de Suffolk, ministre d'une église de Norwich, recteur des deux petites cures de Kirton et de Falkenham, et archidiacre de Norwich. Sa modestie aurait laissé son mérite ignoré, si quelques hommes célèbres et puissants ne l'eussent mis à portée de se faire connaître. Sir Edouard Atkyns, premier baron de l'échiquier, lui donna un appartement dans son hôtel, et le mena avec lui dans le monde où il se lia avec plusieurs personnages distingués dans l'église et dans les lettres. Ennemi de la controverse religieuse, il avait coutume de dire qu'*elle produisait plus de chaleur que de lumière*. Il mourut en 1720, âgé de soixante-douze ans. On a de lui un volume de sermons publié en 1701, quelques sermons détachés et quelques traités. Tous ont été réimprimés ensemble en 1751, 2 vol. in-8°. Il a publié en outre la *Morale chrétienne* de sir Thomas Browne; *Aphorismes moraux et religieux*, tirés des papiers du docteur Whichcote, et trois volumes de sermons du même auteur. Il a laissé plusieurs volumes de manuscrits. S—d.

JEFFERYS (Thomas), géographe anglais, dont les ouvrages sont plus connus que les détails de sa vie laborieuse, était né vers 1720. Ses talents lui méritèrent le titre honorable de géographe du roi; et il mourut après 1780. Outre une belle carte de l'*Irlande* en quatre feuilles, on lui doit les cartes de la *Découverte de la Floride*, compilation de Wil. Robert, Londres, 1763, in-4°, et celles de la traduction anglaise des *Voyages des Russes* pour découvrir un passage au nord-est de l'Amérique, publiés en allemand par S. Muller, ibid., 1764, in-4°; enfin : I. *Un Recueil des habillements des différentes nations*, anglais et français, Londres, 1757, 2 vol. in-4°. II. *The natural*, etc., c'est-à-dire Histoire naturelle politique de l'Amérique sous la domination française, ibid., 1761, in-fol., fig. Butel-Dumont en a extrait : *Conduite des Français par rapport à la nouvelle Écosse*, Londres (Paris), 1765, in-12. III. Avec Lane et Morris : *Le Pilote de l'Amérique septentrionale*, 1776, gr. in-fol., reproduit à Paris en 1778. IV. *West indian*, c'est-à-dire Atlas ou Description générale des Indes occidentales d'après les relations les plus récentes, 1780, gr. in-fol. Cet Atlas et le précédent sont estimés. W—s.

JEFFREYS (GEORGE), auteur anglais, né en 1678 à Weldron (comté de Northampton), était parent des ducs de Chandos; il occupa divers emplois publics à l'université de Cambridge, et fut quelque temps secrétaire du docteur Hartstronge, évêque de Derry en Irlande. Il mourut en 1755, âgé de soixante-dix-sept ans. On a de lui des *Mélanges en vers et en prose*, 1754, 1 vol. in-4°, où l'on trouve deux tragédies, *Edwin* et *Mérope*, qui ont été représentées sur le théâtre de Lincoln's-in-Fields et le *Triomphe de la Vérité*, oratorio. C'est de Jeffreys que sont les vers anonymes imprimés en tête de la tragédie de *Caton*, ce qu'Addison ne sut jamais.

S—D.

JEHABENTAFUF, seigneur maure, né dans le royaume de Maroc, vécut, dès sa plus tendre jeunesse, au milieu du tumulte des camps. Il possédait une rare force de corps, un grand courage et fut doué de toutes les vertus qui font le bon capitaine. Après avoir long-temps combattu contre les Portugais, il fut chassé par eux de la ville de Saphim, en 1508. C'était le temps où régnait Emmanuel, 14e roi du Portugal. Jehabentafuf s'engagea au service de ce monarque. Quels furent les motifs de cette conduite? l'intérêt ou l'estime qu'il portait aux Portugais. Quoi qu'il en soit, le guerrier maure, quand il eut passé sous les drapeaux du Portugal, servit cette nation avec une inviolable fidélité. Le premier service qu'il lui rendit fut la prompte et entière défaite des habitants de Xiatime, contrée du royaume de Maroc. Envoyé peu de temps après (1512) contre une troupe de rebelles retranchés au village d'Arèse, près de la montagne de Fer, il les surprit pendant la nuit, les tailla en pièces, et revint chargé de butin. Il se distingua encore dans la guerre que Ferdinand d'Ataïde avait déclarée au roi de Maroc et au shérif des Arabes d'Afrique. Neuf compagnies de Sarrasins furent écrasées par lui au pied du mont Atlas, et le shérif, malgré son courage et le nombre de ses troupes, ne put l'empêcher de ravager tout le pays de Xiatime. Par les périls qu'il bravait chaque jour, par ses fréquentes victoires, par ses mœurs simples et sa conduite désintéressée, Jehabentafuf donnait continuellement d'irrécusables preuves de son zèle pour les Portugais. Cependant ils vinrent à soupçonner sa fidélité et se séparèrent de lui; tant il est difficile de croire à la sincérité d'un guerrier qui combat sa propre patrie! le Maure, profondément affligé des injurieux soupçons dont il était l'objet, courut, pour les dissiper, porter la guerre et le ravage au sein du royaume de Maroc. Cette conduite ouvrit enfin sur son compte les yeux des Portugais, et ils lui rendirent leur confiance. Charmé de ce retour, il marcha avec le gouverneur de Saphim à la conquête de Tednest, ville de la province de Héa, dans le royaume de Maroc. Commandant l'avant-garde, il se jeta avec son audace accoutumée sur les troupes du shérif, et leur enleva un butin considérable. Tednest fut conquis presque aussitôt. L'ardent et terrible Maure ne rêvait que la gloire des armes; toujours dévoré du désir d'en acquérir, il adopta avec enthousiasme la proposition qui lui fut faite d'aller faire des courses jusqu'aux portes de Maroc. Un de ses frères d'armes, offusqué de sa gloire, fit manquer ce projet. Attaqués (1513) dans la province de Ducala, par un corps de troupes maures, les Portugais en firent une horrible boucherie. Jehabentafuf eut encore une part éclatante à cette victoire. Nacer, roi de Méquinez, ayant appris la défaite des Maures auxquels il venait se joindre, s'empara d'Almedine, ville occupée

par les chrétiens. Notre héros, trop faible pour pouvoir lui résister, se retira sur Saphim, mais après avoir fait combler les puits et empoisonner les citernes. Avant d'entrer à Saphim, il rencontra un détachement considérable de l'armée ennemie, qu'il battit et mit en fuite. Il montra dans cette circonstance une valeur, une prudence, une rapidité de coup d'œil qui inspirèrent une vive admiration et une haute idée de ses talents militaires. Nacer épouvanté n'osa le poursuivre. Sorti de Saphim pendant la nuit, Jehabentafuf osa venir insulter le camp de ce lâche monarque, et y porta la terreur. Bientôt les soldats de Nacer, indignés de sa mollesse, joignirent leurs armes à celles du héros maure, et l'aidèrent à mettre leur roi en fuite. En 1515, Jehabentafuf suivi d'un vaillant officier portugais, dom Lopès Barrigue, et d'un petit nombre de troupes, attaqua un parti maure campé près du mont Atlas; il en massacra une grande partie. Cette rapide victoire le rendit maître de cinq cents prisonniers, de vingt mille bêtes à laine, de mille bœufs et de quatre cents chameaux. Après tant de brillants exploits, Jehabentafuf se rendit à Lisbonne où Emmanuel l'accueillit avec honneur et le combla de félicitations. Ayant appris (1516) que quelques seigneurs Xerquois s'étaient révoltés contre les Portugais et les avaient chassés, il offrit à ce prince d'aller les faire rentrer sous son obéissance à condition qu'ils obtiendraient leur pardon. Son intervention acceptée, il partit pour l'Afrique, et à sa voix les rebelles rentrèrent dans le devoir. Depuis quelque temps, d'intimes liaisons s'étaient formées entre le héros maure et un chef portugais, Nunez Mascarégnas. Ces liaisons firent ombrage à ceux qui les approchaient. On chercha tous les moyens de les rompre, et l'on y parvint. Mascarégnas poussa si loin la haine contre le Maure, qu'il osa l'accuser de trahison auprès du roi de Portugal. Jehabentafuf se justifia et recouvra la confiance d'Emmanuel: Mascarégnas reçut l'ordre de continuer à lui fournir les secours nécessaires pour la guerre. Jehabentafuf combattit de nouveau les ennemis du Portugal, et, par ses brillants succès, força tout le monde à reconnaître en lui un guerrier aussi fidèle que brave. Toujours infatigable, toujours livré à son ardente passion pour la gloire, il forma le projet d'aller attaquer le roi de Maroc dans sa capitale même, et en fit part aux Maures de Dabibe, de Garubic et de Lédeihambre, qui, effrayés d'un pareil dessein, et craignant d'être subjugués à leur tour, conspirèrent en secret sa perte. Il leur fournit lui-même, par son imprudence, les moyens d'exécuter leur odieux complot. Il avait perdu (1521) un de ses capitaines. Un banquet eut lieu pour célébrer, selon la coutume des Maures, les funérailles du défunt. Jehabentafuf y vint sans défiance, suivi seulement de trois de ses officiers. Au milieu du festin, trois des conjurés se précipitèrent sur le héros, et lui portèrent plusieurs coups de poignard dont il mourut à l'instant. Ainsi périt, victime de sa trop généreuse confiance, ce guerrier célèbre, modèle de courage, de sagesse, de modestie et de désintéressement. La nouvelle de sa fin tragique se répandit dans son camp et y porta la douleur et la consternation. On résolut de venger ce meurtre détestable. Les Portugais se joignirent aux Maures de Jehabentafuf, et massacrèrent un grand nombre d'infidèles.

Z.

JÉLIOTTE, JELYOTE ou GELIOTE (Pierre), la plus belle haute-contre que l'on ait entendue à l'académie royale de musique, s'il faut en croire les anciens amateurs, naquit

dans le Béarn, d'une famille obscure, vers 1710, et fut d'abord enfant de chœur à Toulouse, d'où le bruit de sa réputation le fit appeler à Paris, aux frais de l'administration de l'Opéra. Il débuta sur ce théâtre avec le plus brillant succès, au mois d'avril 1733, et fut aussitôt engagé aux appointements de douze cents francs. On les augmenta progressivement jusqu'à deux mille cinq cents francs, en 1740, non compris trois cents francs pour *pain et vin*. En 1741, on les porta à trois mille francs, et on y ajouta deux mille francs de gratification tant annuelle qu'extraordinaire, outre les trois cents francs de *pain et vin*. Jéliotte créa un grand nombre de rôles, tels que ceux de *Dardanus*, de *Zoroastre*, de *Titon*, de *Castor*, dans des opéras complètement oubliés aujourd'hui, mais qui furent très-suivis dans un temps où l'art musical, malgré le génie de Rameau, ne laissait pas entrevoir les progrès qu'il fit sous Gluck, Piccini et Sacchini. Aucun acteur, peut-être, n'a eu en France une existence plus heureuse et plus honorable que Jéliotte. On tressaillait de joie dès qu'il paraissait sur la scène; on l'écoutait avec l'ivresse du plaisir, et toujours les applaudissements marquaient le repos de sa voix remarquable par le volume, la plénitude des sons, et par l'éclat de son timbre argentin. Comme il était bon musicien, et qu'au talent de chanteur il joignait au suprême degré celui de comédien, son état ne lui coûtait aucune peine et ne lui causa jamais de désagréments. Chéri, considéré parmi ses camarades qu'il traitait avec une politesse amicale, mais sans familiarité, il vivait en homme du monde. Un esprit cultivé, un caractère gai, complaisant, doux, simple et modeste, plus encore que sa voix et sa guitare, le faisaient accueillir, désirer partout, et il n'était déplacé nulle part. Quoique Jéliotte ne fût ni beau ni bien fait, il s'embellissait en chantant, et charmait les yeux autant que les oreilles. Homme à bonnes fortunes, il était renommé par sa discrétion; et, de ses nombreuses conquêtes, on ne connut que celles qui voulurent s'afficher. Le premier usage qu'il fit d'une petite fortune, fruit de ses talents, de son économie et des grâces de la cour, fut de procurer de l'aisance à sa famille. Il jouissait dans les bureaux des ministres d'un grand crédit qu'il employait à rendre des services essentiels à la province où il était né. Tous les ans, il lui était permis d'y faire un voyage, et de Paris à Pau son passage était marqué par des fêtes continuelles. Il avait à Toulouse deux amis qu'il préférait à tous les autres, son ancien maître de musique et le tailleur chez lequel il avait logé. La noblesse, le parlement se disputaient le second souper que Jéliotte faisait à Toulouse; mais le premier était réservé à ces deux amis. Le 15 mars 1755, il parut pour la dernière fois sur le théâtre de l'Opéra. Il obtint sa pension de retraite et continua de jouer aux spectacles de la cour jusqu'au 9 novembre 1765. Il y avait fait représenter en 1746, pour le mariage du Dauphin, l'opéra de *Zélisca* dont la musique était de sa composition et les paroles de La Noue. De retour dans son pays où il jouissait de la plus grande considération, même auprès de son évêque, il fit encore quelques voyages à Paris, et mourut presque octogénaire, en 1788. Jéliotte inspirait le bonheur dont il portait l'empreinte sur sa physionomie, et sa prospérité qui ne se démentit jamais fut à l'abri des traits de l'envie et de la haine. Il a composé la musique de beaucoup de chansons qui, suivant Laborde, paraissaient charmantes, même quand elles étaient chantées par d'autres que par lui.

A—T.

JÉMINA (Marc-Antoine), médecin piémontais, né à Villa-Nova, près de Mondovi, le 10 septemb. 1732, fut reçu docteur à Turin, et exerça l'art de guérir à Mondovi, où il mourut du typhus, le 4 juillet 1794. On a de lui les ouvrages suivants : I. *De febre epidemica*, Mondovi, 1785, in-8°. C'est la description d'une épidémie de fièvre pétéchiale qui régna dans la ville et la province de Mondovi en 1784 et 1785. Cet opuscule a été réimprimé dans le t. X du *Sylloge opusculorum*, de Brera. II. *De pleuretide quæ Ormeam, Garessium aliaque oppida in valle Tanari fluminis sita populariter infestavit anno* 1767, Mondovi, 1789, in-8°. Dans le même volume, Jémina a fait imprimer différents autres opuscules dont voici les titres : 1° *De carbone sive carbunculo bovillo ;* 2° *Ad meum de febre epidemica opusculum appendix ;* 3° *De gangrenosis lumbarum ulceribus ;* 4° *De miliarium cessatione vel saltem raritate.* On trouve l'analyse de ces divers ouvrages, ainsi que la note de quelques manuscrits qu'a laissés ce médecin, dans la *Biographie médicale piémontaise* du docteur Bonino. G—t—r.

JENISCH (Bernard baron de), savant orientaliste, naquit en 1734 à Vienne, où son père remplissait une place dans les bureaux de la chancellerie impériale. Se destinant à la carrière diplomatique, après avoir terminé ses cours d'histoire et de philosophie, il étudia les langues de l'Orient et s'y rendit bientôt très-habile. Il fut, en 1755, attaché comme secrétaire à l'ambassade d'Autriche à Constantinople ; et deux ans après il revint à Temeswar avec le titre d'interprète. Envoyé successivement dans diverses résidences, il montra en plusieurs occasions des talents qui lui procurèrent un avancement aussi rapide qu'honorable. Secrétaire du cabinet en 1770, il fut, en 1772, accrédité près de la Porte ottomane comme chargé d'affaires de l'empereur. A son retour il termina la rectification des frontières de la Buckowine, province acquise nouvellement par l'Autriche. En 1776, il fut fait conseiller aulique ; en 1791, conseiller à la chancellerie intime ; et, en 1798, directeur de la chancellerie italienne. Il mourut à Vienne le 13 février 1807. Dès 1772 il avait succédé au célèbre Van-Swieten dans la place de conservateur de la Bibliothèque impériale. Ce fut Jenisch qui soigna la réimpression du grand *Dictionnaire* arabe, persan et turc de Meninsky (*Voy.* ce nom, XXVIII, 308). Le savant éditeur y joignit une curieuse dissertation : *De fatis linguarum orientalium nimirum persicæ et turcicæ*, dont il existe des exemplaires tirés à part, Vienne, 1780, in-fol. de 164 pag. On lui doit encore : *Historia priorum regum Persarum post firmatum in regno islamismum ex Mohamede Mirchond persice et lat., cum notis geographico-litterariis*, Vienne, 1782, in-4° ; à l'article Mirkhond (XXIX, 133), cet ouvrage est daté de 1792 par erreur typographique. W—s.

JENKIN (William), théologien anglais, non conformiste, naquit en 1612, à Sudbury où son père était ministre. Après avoir fait de brillantes études à Cambridge, il reçut les ordres et fut successivement attaché à plusieurs églises comme prédicateur. Il fut nommé en 1641 ministre de Christ-Church, dans Newgate-Street, à Londres, et prédicateur de Sainte-Anne *Black friars* (les Pénitents noirs). Mais lorsque la révolution eut éclaté, le refus d'obéir aux injonctions du parlement lui coûta ses bénéfices ; et il fut même plus tard enfermé dans la Tour, comme ayant trempé dans la conspiration de Love qui avait pour

but la restauration du trône. Cependant le pouvoir dominant lui pardonna ; il put rentrer dans son église, et ce fut précisément cette restauration qu'il appelait de ses vœux qui fut inexorable pour lui. Le refus de conformité lui fit de nouveau perdre sa position, et sa persistance à prêcher de côté et d'autre motiva, en 1684, son arrestation. Détenu dans Newgate, il y fut traité avec une grande rigueur, laquelle jointe au mauvais air de la prison, mit bientôt son existence en danger. Une pétition, appuyée par des certificats de médecins, trouva Charles II sourd à la voix de l'humanité. On ne put obtenir de lui que cette réponse inconcevable, eu égard au dévouement antérieur du prisonnier : « Jenkin restera en prison le reste de « sa vie. » Le malheureux mourut quatre mois après son incarcération, le 19 janvier 1685. Calamy rapporte qu'un seigneur, ayant été informé de cet évènement, l'annonça au roi en ces termes : « N'en déplaise à votre « majesté, Jenkin vient de redevenir « libre. » — « Et qui lui a donné la « liberté ? » demanda Charles. — « Quelqu'un qui est plus grand que « votre majesté, le Roi des Rois ! » reprit l'homme de cour qui ne faisait pas sa cour en ce moment. Charles II, ajoute Calamy, parut frappé de cette réponse et garda le silence. Le défunt fut enterré avec une grande pompe, et en 1715 un monument fut élevé à sa mémoire. William Jenkin a publié quelques écrits de controverse, des *sermons*, et une *Exposition de l'Épître de Jude*, 2 vol. in-4° et in-fol., ouvrage qui a conservé de la réputation. L.

JENKIN (Robert), théologien anglais, né en 1656 à Minster dans l'île de Thanet, fut principal du collège de Saint-Jean à Cambridge, professeur de théologie, chapelain du docteur Lake, évêque de Chichester, et précenteur de cette église. Il perdit ces bénéfices à la révolution de 1688 comme réfractaire au serment, et mourut dans un état d'imbécillité, en 1727, âgé de soixante-dix ans. On a de lui plusieurs ouvrages qui furent bien accueillis du public, entre autres : I. *Examen historique de l'autorité des conciles généraux*, 1688, in-4°. II. *Defensio Sancti Augustini adversus Jo. Phereponum*, 1707, in-8°. III. Une traduction anglaise de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, du français de Tillemont, 1702, in-8°. IV. *Remarques sur quatre livres récemment publiés*, savoir : l'*Histoire des Juifs* de Basnage ; huit *sermons* de Whiston ; la *Paraphrase et les notes* de Loke *sur les Épîtres de saint Paul*, et la *Bibliothèque choisie* de Leclerc. V. *L'excellence* (reasonableness) *et la certitude de la religion chrétienne*, ouvrage dont il parut en 1721 une cinquième édition corrigée. S—D.

JENKINSON. *Voy.* Liverpool, XXIV, 576, et au Suppl.

JENKS (Benjamin), théologien anglais, né en 1646 d'une ancienne famille du Shropshire, fut recteur d'Harlay et de Kenley dans cette province, et chapelain du comte de Bradford. Il est auteur de quelques ouvrages dont le plus connu est intitulé : *Prières et offices de dévotion*, dédié à Williams, évêque de Chichester, avec lequel Jenks avait un degré de parenté ; ce livre a eu un grand nombre d'éditions, la 27e, en 1810, retouchée par le révérend Ch. Siméon. On cite de lui des *Méditations sur divers sujets importants*, reproduites en 1756, 2 volumes in-8°, avec une préface de J. Hervey. Une de ces méditations roule sur son cercueil qu'il avait préparé, qu'il tint près de lui pendant plusieurs années, et dans le-

quel il avait placé deux crânes, dont l'un était celui d'un de ses proches. Jenks est mort à Harlay en 1724. L.

JENKS (Silvestre), naquit dans le Srhopshire. Après avoir fait son cours d'études et professé pendant six ans la philosophie dans le collège anglais de Douay, il fut renvoyé en Angleterre comme missionnaire, et en exerça les fonctions avec beaucoup de succès dans le comté de Worcester. Le roi Jacques II, instruit de ses talents pour la prédication, l'appela à Londres, et lui donna le titre de son prédicateur. Lors de la révolution qui renversa ce prince du trône, il le suivit sur le continent, passa le reste de sa vie, partie en Flandre, partie en Angleterre, et mourut à Londres en 1715. Doué d'une conception facile, d'un esprit net, Jenks avait une conversation agréable, et qui le rendait intéressant dans la société. Il joignait à ces qualités un grand fonds de religion qui lui attira le respect et la confiance de tous ses compatriotes catholiques; ils lui en donnèrent des preuves non équivoques en 1703, en le proposant pour être élevé à l'épiscopat et pour remplir les fonctions de vicaire apostolique en Angleterre. Mais, malgré les sollicitations de l'internonce de Bruxelles, qui le pressait de se rendre aux vœux de ceux qui le demandaient pour leur premier pasteur, il s'y refusa constamment par humilité. Ses ouvrages roulent presque tous sur des sujets de morale, et attestent combien il était occupé des devoirs de son état : I. *Sermons*, 1688. II. *Lettres* ou *Traité concernant le concile de Trente.* III. *Obéissance aveugle d'un humble pénitent, comme le meilleur remède contre les scrupules*, 1690, in-12. IV. *Sécurité d'un humble pénitent, en forme de lettre adressée à H. S.*, 1700, in-12. V *Le cœur humble et contrit, avec les motifs et les considérations propres à le former*, 1698, in-12. VI. *Tous les devoirs du chrétien*, en trois parties, 1707, in-12. C'est un fidèle abrégé du Catéchisme du concile de Trente. VII. *Essai sur l'amour de Dieu.* VIII. *Abrégé* du précédent ouvrage. IX. *Courte analyse du livre de Jansenius*, 1710, in-12. X. *Discours sur la soumission à la puissance divine*, manuscrit. T—D.

JENNER (Charles), littérateur anglais, né en 1737, fit ses études dans l'université de Cambridge, et obtint en 1767 et 69, les prix fondés par Seaton. Il fut depuis recteur de quelques paroisses en différents comtés, et mourut en 1774. Les ouvrages qu'il a produits en plusieurs genres, tant en prose qu'en vers, n'ont pas eu un grand succès, et ne sont plus guère lus aujourd'hui. Ce sont : *Louisa*, conte, poésie, in-4°; le *Don des langues*, poème; la *Destruction de Ninive*; des *Eglogues urbaines* (Town eclogues); *Lettres de Lothario à Pénélope*, 2 vol.; quelques comédies, etc. L.

JENNER (Edouard), médecin anglais, qui a attaché glorieusement son nom à la découverte et à la propagation de la vaccine, naquit le 17 mai 1749, à Berkeley, comté de Glocester. Il était fort jeune lorsqu'il perdit son père, maître-ès-arts de l'université d'Oxford, recteur de Rockhampton et vicaire de Berkeley; mais les soins affectueux de Jean Jenner, son frère aîné, adoucirent le malheur de cette perte. Après avoir terminé sa première éducation à Circester, Edouard fut mis entre les mains de Daniel Ludlow, chirurgien distingué à Sudbury, qui lui servit de maître jusqu'en 1770. C'est là qu'il fut atteint d'une affection hypochondriaque, d'où résulta une susceptibilité morbifique qu'il conserva toute sa

vie. A cette époque (1770), il vint demeurer à Londres chez le célèbre Jean Hunter qui, frappé des heureuses dispositions de son élève, l'associa bientôt à ses travaux. Les progrès qu'il fit sous cet habile maître, particulièrement dans l'étude de l'anatomie comparée, lui valurent la proposition d'accompagner le capitaine Cook dans son premier voyage autour du monde, mais Jenner refusa les conditions avantageuses qui lui furent offertes. Un peu plus tard il refusa également une place lucrative dans l'Inde, par attachement pour son frère et pour son pays natal. Après être resté chez Hunter deux années environ, Jenner alla s'établir à Berkeley, pour y pratiquer la chirurgie. C'est là que, malgré les devoirs pénibles de sa profession, il trouvait encore le temps de cultiver l'étude de la physiologie et de l'histoire naturelle. Il est parvenu spécialement à éclaircir, par des observations exactes et variées, un point d'ornithologie, jusque-là très-obscur pour la plupart des naturalistes. Ce point est relatif aux mœurs du coucou, à la ponte de la femelle dans le nid d'autres oiseaux, et au moyen qu'emploie le petit à peine éclos pour expulser, du nid où il a été couvé, les œufs ou les autres petits oiseaux, et usurper ainsi non-seulement leur demeure, mais encore la tendresse de leur mère. Voici comment Jenner explique la manière très-remarquable dont s'y prend l'usurpateur: « Le « jeune coucou, peu d'heures après « sa naissance, en s'aidant de son « croupion et de ses ailes, tâche de se « glisser sous le petit oiseau dont il « partage le berceau, et de le placer « sur son dos, où il le retient en éle- « vant ses ailes. Alors se traînant à « reculons jusqu'au bord élevé du nid, « il se repose un instant; puis, faisant « un effort, il jette sa charge hors du « nid, et tâte ensuite avec l'extrémité « de ses ailes, comme pour se con- « vaincre du succès de son entreprise. « Quelquefois en grimpant sur les « bords du nid, il y laisse retomber « sa charge; mais bientôt il recom- « mence son travail, et ne le discontinue que lorsqu'il en est venu complètement à bout. On est surpris de « voir les efforts réitérés d'un coucou « de deux ou trois jours, lorsqu'on « met à côté de lui un petit oiseau « déjà trop lourd pour qu'il puisse le « soulever. Il est alors dans une agitation continuelle et ne cesse de travailler. Mais quand il approche du « douzième jour de sa naissance, il « perd le désir de jeter ses compagnons hors du nid, et ne les y in- « quiète plus. La configuration particulière du jeune coucou est très- « propre à lui faire exécuter cette expulsion. Différente de celle des « autres oiseaux, la partie supérieure « de son corps, depuis la nuque jusqu'au croupion, est très-large, et « on aperçoit dans son milieu une « dépression considérable: il semble « que cet enfoncement soit fait pour « placer plus sûrement les œufs ou « les petits oiseaux que le coucou veut « rejeter; car dès que le jeune oi- « seau a atteint à peu près son dou- « zième jour, cette cavité est entière- « ment effacée, et son dos ne diffère « en aucune manière de celui des au- « tres oiseaux. L'obligation qu'a le « jeune coucou de rejeter les œufs ou « les petits oiseaux de leur nid com- « mun, rend raison du soin que la « femelle de cette espèce prend de « pondre dans les nids d'oiseaux de « petite taille » (*Observations sur l'histoire naturelle du coucou*, extrait des *Transactions philosophiques de Londres*, année 1788). Ces nouvelles et intéressantes recherches excitèrent l'attention des naturalistes, et valurent à Jenner l'honneur d'être reçu mem-

bre de la société royale de Londres. Bien qu'il ne s'occupât point de chimie, il imagina un procédé nouveau, et plus facile que ceux qui étaient connus, pour obtenir du tartre émétique pur. Il paraît aussi avoir découvert, si l'on en croit le docteur Parry, de Bath, la cause de l'angine de poitrine, quoiqu'on attribue communément cette connaissance au docteur Heberden. Mais ce qui devait immortaliser le nom de Jenner, ce sont les expériences et les observations auxquelles il dut se livrer avec une persévérante sagacité, pour établir d'une manière incontestable la propriété bienfaisante de la vaccine. Avant néanmoins de fixer la part de gloire qui lui revient à l'occasion de cette découverte, il n'est pas hors de propos d'en tracer l'historique, et pour cela nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à M. le docteur Husson une partie de l'excellent article *vaccine,* publié dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, tome LVI. On vient de découvrir (1821), dans le *Sancteya grantham,* ouvrage sanscrit *très-ancien*, attribué à Dhanvantan, des preuves que l'inoculation de la vaccine était connue des auteurs indous, qui, dans les temps reculés, ont écrit sur la médecine. L'auteur décrit neuf espèces de petites véroles, dont il reconnaît que trois sont incurables. Il indique les règles suivantes à observer pour l'inoculation : « Prenez le fluide du bouton du pis d'une « vache ou du bras d'un homme entre « l'épaule et le coude jusqu'à ce que « le sang paraisse, le fluide se mêlant « avec le sang, il en résultera la fièvre « de la petite vérole. Celle-ci, produite « par le fluide tiré du bouton du pis « de la vache, sera aussi bénigne que « la maladie naturelle. Elle ne doit « pas occasionner d'alarmes, et n'exi- « gera pas de traitement médical. Le « malade suivra la diète qui lui con- « viendra : il pourra être inoculé une « seule fois, ou deux, trois, quatre, « cinq et six fois. Le bouton, pour être « parfait, doit être d'une bonne cou- « leur, rempli d'un liquide clair et « entouré d'un cercle rouge : on ne « doit pas craindre alors d'être atta- « qué de la petite vérole pendant tout « le reste de sa vie. Quand l'inocula- « tion a lieu par le fluide produit du « bouton du pis d'une vache, quelques « personnes ont une fièvre légère pen- « dant deux ou trois jours, et quel- « quefois il s'y joint un léger accès de « frisson. La fièvre est aussi accom- « pagnée de gonflements ronds aux « aisselles, et d'autres symptômes de « la petite vérole, mais d'une nature « très-bénigne. Il n'y a aucun dan- « ger, et le tout disparaît en trois « jours. » Ces précieux détails sont confirmés par d'autres, qui ont été recueillis à une époque plus rapprochée dans les mêmes contrées. Le nabab Mirza-Mahdy Ali-Khan ayant, en 1803, son fils malade dans la ville de Ghazipour, district de Bénarès, fit venir un bramine nommé Alep-Choby, qui s'occupait plus particulièrement de cette maladie. Arrivé le neuvième jour de l'éruption, ce bramine témoigna le regret de n'avoir pas été appelé plus tôt, et ajouta qu'il eût pu la prévenir : « Je garde, dit-il, un fil trempé dans « la matière qui découle de la pustule « de la vache, et ce fil me donne le « moyen de procurer à volonté une « éruption facile : je passe dans une « aiguille le fil imprégné, que j'insinue « entre l'épiderme et la chair de l'en- « fant dans la partie supérieure du bras « où je le laisse. Ce fil procure tou- « jours une éruption facile ; il ne sort « qu'un très-petit nombre de pustules, « et jamais aucun enfant ne meurt de « cette maladie. » Les *Annales de chimie et de physique* (tom. X, mars 1819) contiennent une lettre de

M. W. Bruce, consul à Bushire, adressée à M. W. Erskine, de Bombay, au sujet de la vaccine, et conçue en ces termes: « Dans mon dernier « voyage à Bombay, je vous annonçai « que la vaccine (*the cow-pox*) était « connue en Perse parmi la tribu no- « made des Eliaats; depuis mon re- « tour à Bushire, j'ai pris à ce sujet « les plus exactes informations auprès « des individus de cette peuplade qui « y viennent l'hiver pour vendre de « la laine, des tapis, du beurre, du « fromage, etc. Les troupeaux, dans « cette saison, descendent des monta- « gnes, comme vous savez, et se répan- « dent dans le pays plat Tous les « Eliaats auxquels je me suis adressé, « quoiqu'ils appartinssent à sept ou « huit tribus différentes, m'ont, d'un « commun accord, assuré que ceux « d'entre eux qui sont employés à « traire les troupeaux gagnent une « maladie qui les préserve parfaite- « ment de la petite vérole: ils ajou- « taient que cette maladie règne par- « mi les vaches, et a principalement « son siège sur les pis; mais que les « brebis y étaient encore plus sujettes, « et que c'était d'elles surtout que les « bergers la prenaient. Ce fait, je « pense, n'était pas connu jusqu'ici. « Je ne conserve toutefois aucun doute « sur son exactitude; car il m'a été « assuré par quarante ou cinquante « personnes différentes, et il faut re- « marquer qu'elles n'avaient aucun « intérêt à me tromper. Pour être « plus certain encore, s'il était pos- « sible, je m'adressai à un fermier « très-respectable, nommé Malalla, « dont la demeure est à quatorze milles « d'ici, et qui m'a quelques obliga- « tions. Cet individu confirma non- « seulement tout ce que j'avais appris « des Eliaats, mais il ajouta que la « maladie est fort commune dans le « pays qu'il habite, et que ses propres « brebis l'ont très-souvent. » Le passage suivant, tiré de l'*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, par M. de Humboldt, montre que les habitants de la Cordillière des Andes avaient aussi remarqué l'effet préservatif du vaccin: « On avait inoculé (en « 1802) la petite vérole dans la mai- « son du marquis de Valleumbroso à « un nègre esclave; il n'eut aucun « symptôme de la maladie. On vou- « lut répéter l'opération, lorsque le « jeune homme déclara qu'il était « bien sûr de ne jamais avoir la pe- « tite vérole, parce que, en trayant « les vaches dans la Cordillière des « Andes, il avait eu une sorte d'érup- « tion cutanée, causée, au dire d'an- « ciens pâtres indiens, par le con- « tact de certains tubercules que l'on « trouve quelquefois aux pis des va- « ches. Ceux qui ont eu cette éruption, « disait le nègre, n'ont jamais la pe- « tite vérole. » A ces documents nous pouvons ajouter d'autres faits qui ne nous paraissent pas moins importants, et qui prouvent que la vaccine était connue et propagée long-temps avant les premières expériences de Jenner. Il est certain que dans différentes parties du Devonshire, du Sommerset, du Leicestershire, du Staffordshire, du Midlesex, on sait par une tradition, dont il est impossible de fixer l'origine, que les individus qui, en trayant des vaches, contractent des pustules aux mains, sont, par la suite, exempts de la petite vérole. La même opinion existe dans la Carinthie, le Holstein, le Mecklembourg et aux environs de Berlin. Le chirurgien Fewster, de Thornebury, et le docteur Sutton, célèbre inoculateur de la variole, trouvèrent, en 1768, un grand nombre de paysans auxquels ils inoculèrent la petite vérole, sans pouvoir la leur faire contracter. Ces paysans les assurèrent que cette résistance à la contagion provenait

de ce qu'ils avaient eu la vaccine. Les deux praticiens firent alors des recherches et constatèrent la justesse de cette observation. Fewster en parla même dans une société médicale dont il était membre; mais ce premier aperçu tomba complètement dans l'oubli. Il paraît que c'est en France, dans l'année 1781, que l'idée première de la possibilité du transport d'une éruption de la vache sur l'homme a eu lieu; que cette idée, émise par un Français devant un médecin anglais, a été communiquée par ce dernier au docteur Jenner, qui ensuite, appliquant toute son attention à ce fait, aurait consulté les traditions populaires du pays où il exerçait la médecine, et aurait appris que depuis long-temps on y connaissait cette propriété qu'avait la maladie de la vache non-seulement de se communiquer à l'homme, mais encore de le préserver de la petite vérole. Ce fut Chaptal, alors ministre de l'intérieur, qui transmit au comité central de vaccine, établi à Paris, les faits suivants qui ne laissent aucune espèce de doute sur l'origine vraiment française de la vaccine, et méritent conséquemment d'être rapportés avec fidélité. Rabaut-Pommier, ministre protestant à Montpellier avant la révolution de 1789, frappé de ce que, dans le Midi, on confondait, sous le nom de *picotte*, la petite vérole de l'homme et le claveau des moutons, en demandait un jour la raison à un agriculteur des environs de Montpellier: celui-ci répondit que cette *picotte* atteignait aussi le trayon des vaches, et il ajouta que le cas était rare, et la maladie très-bénigne. A cette époque (1781), il y avait à Montpellier un riche négociant de Bristol, nommé Irland, qui, depuis plusieurs années, venait passer l'hiver dans cette ville avec un médecin anglais, le docteur Pew. Rabaut-Pommier s'était intimement lié avec ces deux messieurs: un jour que la conversation roulait sur l'inoculation, il leur fit observer qu'*il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la picotte des vaches, parce qu'elle était constamment sans danger*. On disserta longuement sur cet objet, et le docteur Pew ajouta que, sitôt qu'il serait de retour en Angleterre, il proposerait ce nouveau genre d'inoculation à son ami le docteur Jenner. Dix-huit ans après, c'est-à-dire en 1799, Rabaut entendant parler de la découverte de la vaccine crut voir réaliser sa prévision, et écrivit à M. Irland pour lui rappeler leur conversation à ce sujet. Celui-ci répondit par deux lettres, dont Chaptal lut l'original: qu'il se souvenait fort bien de tout ce qui avait été dit à Montpellier, ainsi que de la promesse de M. Pew d'en parler au docteur Jenner, mais qu'il ignorait ce qu'avait pu faire M. Pew à son retour. Tous ces détails ont été racontés plusieurs fois à diverses personnes par Rabaut-Pommier, qui a toujours eu la modestie de ne pas revendiquer l'idée première de la découverte. Terminons cette esquisse historique en concluant avec M. Husson « que la vaccine était « connue avant que Jenner s'en fût « sérieusement occupé, et que, sans « rien ôter au mérite du docteur an- « glais, qui a étudié, approfondi, « expérimenté et fait connaître tout « ce qui est relatif à la vaccine, notre « patrie peut réclamer sa part dans « cette heureuse invention; qu'elle « doit en revendiquer l'idée mère et « première; et que les Anglais qui « ont enlevé à Pascal sa presse hy- « draulique, à Dalesme sa pompe à « feu, à Lebon son thermolampe, à « Montalembert ses affûts de marine, « à Guyton-Morveau ses moyens de « désinfection, à Curaudeau sa théorie « du chlore, au chevalier Paulet sa « méthode d'enseignement mutuel,

« qu'ils ont appelée méthode à la Lan-
« castre, se sont également approprié
« tout le mérite d'une découverte
« dont la première pensée leur a été
« donnée par un Français, et dont
« l'étude et la juste appréciation ont
« été, même de leur aveu, plus rigou-
« reusement suivies parmi nous que
« parmi eux. » On pourrait ajouter qu'ils ont aussi voulu enlever à Papin sa machine à vapeur aqueuse et à piston, et tout récemment à Daguerre son intéressante découverte. Mais suivons les travaux de Jenner. Il avait observé que, dans les grandes inoculations de variole que l'on pratiquait alors en Angleterre à certaines époques de l'année, plusieurs individus résistaient à l'infection variolique. Il interrogea ces individus, consulta les gros propriétaires, et, après avoir rassemblé les traditions populaires du canton, il fut naturellement conduit à étudier un phénomène aussi nouveau. Il trouva que les sujets réfractaires à l'inoculation étaient pour la plupart occupés dans les laiteries et qu'ils avaient contracté des boutons aux mains, en trayant les vaches dont le pis présentait une éruption connue sous le nom de *cow-pox*, fréquente surtout parmi celles qui habitaient des pâturages humides. Ensuite, voulant remonter à l'origine de cette maladie, il fit de nouvelles recherches, et il acquit la certitude qu'elle était produite par la matière qui suinte des talons des chevaux attaqués des eaux aux jambes (*grease*), laquelle matière portée par les garçons de ferme sur les trayons des vaches, était ainsi inoculée à ces dernières, et leur donnait le *cow-pox;* que, de plus, si les personnes chargées de les traire n'avaient pas eu la variole, et si elles portaient des excoriations aux mains, elles contractaient des vaches la maladie que, pour cette raison, il nomma *variolæ vaccinæ*. Après avoir poursuivi en silence pendant plusieurs années, c'est-à-dire depuis 1792, ses observations sur l'effet anti-variolique de la vaccine, Jenner pensa que l'on pouvait propager celle-ci, en la transmettant de la vache à l'homme, puis d'un homme à un autre, suivant le procédé de l'inoculation variolique. Ses tentatives, commencées le 14 mai 1796, furent suivies de succès, et c'est ainsi qu'il parvint, deux ans plus tard, à substituer pour toujours à la plus affreuse maladie une éruption bornée à quelques boutons. Dans le premier ouvrage qu'il publia sur ce sujet (1798), il donne les détails de toutes les expériences auxquelles il se livra pour s'assurer positivement de la propriété inhérente à la vaccine de préserver de l'infection de la variole, et il ajoute avec satisfaction que ses observations furent confirmées par le témoignage concordant de M. Dolland, chirurgien, qui avait entrepris les mêmes recherches dans une province éloignée. Par suite de cette découverte, Jenner fut obligé de quitter la vallée de Glocester, et de se rendre à Londres, où il consacra tout son temps à donner aux médecins les instructions dont ils pouvaient avoir besoin pour le succès de la vaccination, et à entretenir avec l'étranger une immense correspondance, laquelle devint même tellement étendue, qu'il fut forcé d'en demander l'interruption, à cause des frais énormes qu'elle lui occasionnait. Dès que la découverte jennérienne fut bien constatée par la répétition d'expériences multipliées, elle valut à son auteur d'unanimes applaudissements. Toutes les sociétés médicales de l'Europe s'empressèrent de se l'associer et de lui délivrer des témoignages flatteurs de leur assentiment. Une *Société jennérienne* fut créée à Londres pour l'extinction de la petite vérole. Tous les médecins rivalisèrent de dévouement

pour propager la précieuse nouveauté. La France fut la première à l'accueillir favorablement par les soins du duc de La Rochefoucauld, qui, aidé du docteur Thouret, ouvrit une souscription pour l'établissement d'un comité central de vaccine, chargé de répandre partout le bienfait de la nouvelle inoculation. Les annales de la science n'offrent pas d'exemple d'un concours aussi unanime que celui qui eut lieu à cette époque pour affranchir l'humanité entière du fléau variolique. En 1801, les médecins et chirurgiens de la marine royale anglaise firent frapper en l'honneur de Jenner une médaille qui représente Apollon, dieu de la médecine, rendant à l'Angleterre un matelot guéri par la vaccine: la figure allégorique de l'Angleterre tient à la main une couronne civique, au centre de laquelle est le nom de Jenner; cette face a pour légende *alba nautis stella refulsit.* Le revers offre une ancre, au-dessus de laquelle on lit *Georgio III rege*, et au-dessous *Spencer duce.* En 1802, l'impératrice douairière de Russie écrivit à Jenner une lettre très-flatteuse, qu'elle accompagna d'un diamant de grand prix. Pour donner à ce médecin d'éclatants témoignages de la reconnaissance nationale, le parlement d'Angleterre lui vota deux fois des remercîments publics et unanimes, lui accorda le 2 juin 1802 une somme de dix mille livres sterling, et en 1807, une autre de vingt mille livres, à quoi il faut ajouter cinq cents livres, dont le roi lui fit cadeau (total 762,500 francs). A l'occasion de cette rémunération nationale, le fameux Pitt, alors chancelier de l'échiquier, prononça les paroles suivantes: « La chambre peut voter « pour le docteur Jenner telle récom- « pense qu'elle jugera convenable : « elle recevra l'approbation unanime, « parce que cette récompense a pour « objet la plus grande ou l'une des « plus importantes découvertes que la « société ait faites depuis la création « du monde. » En 1804, Jenner fut nommé maire de Cheltenham, bourg célèbre par ses eaux minérales. Au mois de décembre 1805, le lord maire et les *aldermen* de Londres, lui décernèrent les droits de franchise et de cité, et lui en offrirent le diplôme dans une boîte enrichie de diamants; honneur dont il profita peu, car il ne fit que quelques courts séjours dans cette capitale. Ayant perdu sa femme en 1815, il se retira à Berkeley, lieu de sa naissance, avec son fils et sa fille. Là il ne cessa de consacrer à l'étude les dernières années de sa vie: il cherchait spécialement à étendre les applications préservatives de la vaccine à certaines affections éruptives, à la coqueluche, etc. Convaincu des effets avantageux des irritations artificielles excitées à la surface de la peau, il publia, en 1822, une lettre adressée à son ami le docteur Parry, de Bath, dans laquelle il lui communiquait quelques faits heureux, à la suite d'éruptions déterminées sur les téguments par l'application de l'émétique dans les aliénations mentales, et dans plusieurs autres maladies des organes internes. Ce fut là le dernier travail de Jenner. Occupé dans sa bibliothèque, il fut soudainement frappé d'apoplexie, et il expira le 26 janvier 1823, à l'âge de soixante-quatorze ans. Voici la liste de ses ouvrages: I. *The natural history of the cuckoo:* Histoire naturelle du coucou; imprimée dans les *Transactions de la société royale des sciences de Londres,* 1788. II. *A process for preparing pure emetic tartar by recristallisation:* Procédé pour préparer le tartre émétique par la recristallisation. Ce mémoire a été inséré dans le 1er volume des *Transactions de la société établie par Hunter pour l'a-*

vancement des sciences médicales et chirurgicales, 1793. III. *An inquiry into the causes and effects of the variolæ vaccinæ*, etc. : Recherches sur les causes et les effets de la variole-vaccine, maladie découverte dans plusieurs comtés de l'ouest de l'Angleterre, notamment dans le comté de Glocester, et connue sous le nom de *vérole de vache*, Londres, juin 1798, in-4° ; 3e édit., 1801. Cet ouvrage que Jenner dédia à son ami C. Parry, médecin à Bath, a été traduit en latin par Careno sous ce titre : *Ed. Jenneri disquisitio de causis et effectibus variolarum vaccinarum*, Vienne (Autriche), 1799, in-4°, avec figures coloriées ; en français par M. L. C. de L**** (M. le chevalier de la Roque), Lyon, 1800, in-8°. IV. *Further observations on the variolæ vaccinæ :* Autres observations sur la vaccine, Londres, 1799, in-4°. V. *A continuation of facts and observations relative to the variolæ vaccinæ or cow-pox :* Suite des faits et observations relatifs à la vaccine, Londres, 1800, in-4°. VI. *The origin of the vaccine inoculation :* Origine de l'inoculation de la vaccine, Londres, 1801. VII. *On the varieties and modifications of the vaccine pustule occasionned by an herpetic state of the skin :* Sur les variétés et les modifications des pustules de vaccine occasionnées par l'état dartreux de la peau, Cheltenham, 1819, in-4°. Cet ouvrage avait déjà été imprimé en 1806, dans le 12e volume du *Medical and physical journal*. VIII. *Observations on the distemper in dogs :* Observations sur les maladies des chiens. —*Two cases of small-pox infection communicated to the fœtus in utero, under peculiar circumstances, with additional remarks* : Deux cas de petite vérole communiquée au fœtus dans la matrice, avec des circonstances particulières, suivis de remarques. Ces deux écrits ont été publiés dans le 1er volume des *Transactions philosophiques de la société médico-chirurgicale*, année 1809. IX. *Facts for the most part unobserved or not duly noticed respecting variolous contagion* : Faits relatifs à la contagion de la variole, la plupart non observés jusqu'à présent, ou du moins sur lesquels on n'avait point de notions exactes, 1808. X. *In reference to the influence of herpes in modifying the vaccine pustule :* De l'influence des dartres pour modifier les boutons de vaccine. Cet écrit fut envoyé par Jenner au docteur Willan, qui le plaça dans son traité sur l'*inoculation de la vaccine*. Des observations analogues, communiquées par Jenner au docteur Wilson Philip, de Worcester, se trouvent dans l'appendice de l'ouvrage de ce dernier *sur les maladies fébriles*. Jenner avait encore appelé l'attention des médecins sur ce point, dans une lettre publiée en 1821. XI. *A Letter to Ch. Henry Parry, D. M., on the influence of artificial eruptions in certain diseases*, etc. : Lettre à Ch.-H. Parry sur l'influence des éruptions artificielles dans certaines maladies du corps humain, avec des recherches sur les avantages probables qui doivent résulter de nouvelles expériences, 1822. Enfin on trouve dans un ouvrage périodique, intitulé l'*Artiste*, plusieurs articles de Jenner sur des sujets étrangers à la médecine. M. le docteur Amédée Dupau a publié une *Notice historique sur Jenner* dans la *Revue encyclopédique*, janvier 1824, notice tirée ensuite à part sous forme de brochure.

R—D—N.

JENNINGS (David), théologien anglais, non-conformiste, né en 1691, à Kibworth en Leicestershire, fut, en 1718, élu pasteur d'une église de sa congrégation dans le quartier de

Wapping, à Londres, et garda cette position pendant quarante années. Il consacra une partie de sa vie à l'enseignement, et exerça sa plume sur différents sujets. Il mourut en 1762. On a de lui : I. *Beauté et avantages d'une piété précoce* (en une suite de sermons), 1730. II. *Introduction à l'usage des globes*, 1747 ; livre qui a été populaire durant plus d'un demi-siècle. III. *Appel à la raison et au sens commun touchant la vérité des Saintes-Écritures*. IV. *Introduction à la connaissance des médailles*. V. *Antiquités juives*, ou *Suite de leçons sur les trois premiers livres de Moïse et Aaron, de Godwin*, auxquelles est jointe une *Dissertation sur la langue hébraïque*, 1766, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, publié sur le manuscrit de Jennings par le docteur Furneaux, jouit d'une juste réputation. L'édition en était épuisée, et l'on en désirait une nouvelle ; elle a paru vers l'année 1811. L.

JENNINGS (Henri-Constantin), antiquaire anglais, aussi fameux par ses bizarreries et les vicissitudes de sa fortune que par ses collections, était natif du comté d'Oxford. Shiplake, où il vit le jour en 1732, était un magnifique domaine depuis long-temps appartenant à sa famille qui figurait parmi les plus riches et même parmi les plus nobles du comté, s'il est vrai que les marquis de Hastings, que les comtes de Huntington en fussent des branches. Outre ces avantages, Henri Jennings n'avait ni frère ni sœur. On devine aisément que ce jeune héritier ne fut point victime de maîtres trop sévères et qu'il eut la liberté de se livrer à ses goûts. Un heureux hasard voulut qu'il aimât assez l'étude et qu'il eût de l'esprit ; mais il étudiait au hasard et sans choix, ne suivant que l'inspiration du moment, et ajoutant sans cesse à l'excentricité, au décousu de ses idées. Il ne poussa pas même très-loin l'éducation du collège. Au sortir de l'école de Westminster, où il avait eu pour condisciples Hastings, Impey, Churchill et un comte de Buckingham, il entra comme officier dans le premier régiment des gardes à pied (1748). Mais quelque plaisir qu'il eût à porter l'élégant uniforme chamarré de broderies d'or, il ne tarda pas à trouver les lauriers de Mars un peu monotones, et le duc de Cumberland, de réglementaire mémoire, un peu changeant. L'épaulette alors perdit de son charme, il résigna sa commission après l'affaire de Kloster-Seven, et il continua, pacifique touriste, les pèlerinages qu'il avait commencés le sabre au côté. Ces pèlerinages furent longs : pendant le temps qu'il y consacra, il eût pu à l'aise aller en Chine, pousser à la terre de Diemen, à la Nouvelle-Zélande, et revenir par l'est en Angleterre en s'arrêtant vingt fois et plus en route. Il eût du moins pu visiter l'Europe entière, de la Russie à l'Espagne, et des états Scandinaves à la Turquie. Mais il n'en fit rien, quoiqu'il se le fût proposé peut-être. Au bout d'un court séjour en France, il passa huit ans de suite en Italie, dont trois à Rome dans la société de lord Mount-Hermor, habile amateur d'œuvres artistiques. La conversation de cet inimitable flaireur d'antiques fut contagieuse pour le désœuvrement de Jennings, qui bientôt, ayant tant d'heures et de guinées de reste, se mit à faire collection d'objets d'arts et de curiosités et qui, lors de son retour dans ses foyers, en emporta une pacotille considérable. Le vent était alors aux antiquités. Les monomanes de l'espèce de Jennings abondaient parmi les riches de la Grande-Bretagne et enchérissaient les uns sur les autres en fait de folies et de prodigalités. Devenu l'héritier de Shiplake, Jennings fit de la résidence

délicieuse de ses ancêtres un musée, où trônait surtout, parmi les statues et figurines, un chien sans queue en marbre, qu'il assurait être la statue iconique du chien d'Alcibiade, ce qui lui valut pendant long-temps le sobriquet de *Dog Jennings*, lequel ne tomba en désuétude que pour faire place à celui de *Chillaby Jennings*. Chillaby était le nom d'un cheval venu de Bombay et qu'il avait payé trois cents guinées, croyant bénignement, sur la foi du maquignon, que ce coursier s'était vendu aux Indes plus de treize fois ce prix. C'était un noble quadrupède, agile et plein de feu, bien qu'il ne descendît sans doute pas en droite ligne, comme Jennings se l'était mis en tête, des chevaux cappadociens, qui gagnaient les prix aux cirques de Rome et de Constantinople, mais fier, fantasque, et ne se laissant manier commodément par personne. Jennings, comme s'il n'eût point eu avec les bronzes, les toiles, les bas-reliefs et les médailles assez de moyens de mener grand train sa fortune, n'en eut pas moins la malencontreuse idée de se faire recevoir membre du Jockey-club et de spéculer sur l'agilité de Chillaby aux courses d'Epsom et de Newmarket. La haute et la basse aristocratie, qui trichent plus qu'elles ne jouent à ces tripots d'équitation, encouragèrent le débutant et eurent soin de le faire martingaler dans cette voie de ruine; il y perdit des centaines et des milliers de guinées, notamment contre un comte d'Abingdon et un vieux duc de Queensbury dont tout le club, sauf lui, voyait à jour les roueries éhontées; mais personne n'avait la charité de les lui dévoiler. Il n'y eût pas cru d'ailleurs, et à peine y crut-il quand ses créanciers survinrent, eux aussi, pour fondre la cloche. Tout fut vendu, les trois ou quatre mille acres de terres patrimoniales, le manoir, les collections interrompues pour Chillaby. Chillaby lui-même, cause de tant de désastres, alla piaffer hors de l'écurie de Shiplake et s'assouplir sous la cravache du célèbre écuyer Hughes au cirque de Saint-Georges-Field: seul, le chien d'Alcibiade resta fidèle à son infortuné maître et le suivit à l'humble maison de campagne, où quelque temps encore il esquiva les poursuites de ses créanciers. Ceux-ci pourtant le déterrèrent dans sa retraite; impitoyables, ils le traînèrent devant le tribunal du banc du roi, et obtinrent sentence contre lui. Jennings subit ainsi plusieurs mois de détention en 1777 et 1778, sans se désabuser complètement sur Queensbury et Chillaby, sur les chevaux et les jockeys, mais sans se sentir la folle envie de recommencer. Le célèbre Horn Tooke était son compagnon de captivité; la politique vint faire diversion à ses ennuis, mais il en trouva bientôt l'argot plus ennuyeux que celui de Newmarket; et il se mit alors à rêver de nouveau collections et antiques. Enfin les affaires s'arrangèrent, l'écrou fut levé, ou pour employer les expressions de Jennings lui-même, les fers que faisaient peser sur lui ses créanciers furent rivés par l'hymen. Ces nœuds pourtant étaient plus riants, d'autant plus que sa deuxième femme (car Jennings était veuf) lui apportait en dot de quoi réparer les brèches faites à sa fortune par Chillaby. Ainsi revenu sur l'eau, Jennings, bien que regardant toujours le vieux Queensbury comme le roi des Jockeys, n'alla plus parier à l'hippodrome, résolu, s'il perdait son argent, de ne plus le perdre qu'en objets au moins visibles et palpables: du reste tout lui fut bon, antiquités, chefs-d'œuvre modernes et *moyen-âge*, statues et tableaux, nielles et médailles, imprimés et manuscrits, ustensiles et objets d'art, échantillons minéralogiques et coquilles. Les autographes seuls lui manquaient, ils n'é-

taient point imaginés à cette époque. Des hommes tels que Jennings sont en Angleterre décorés du nom de *virtuoses*, et les raretés qu'ils *colligent* (encore un mot technique et qu'il faut se garder de rayer) sont des objets de *virtù*. Avoir ce que ne possède nul autre ou ce que ne possèdent que quelques heureux dont on sait le nom et le nombre, tant ils sont clair-semés, voilà la gloire et la béatitude suprême pour ces emmagasineurs de curiosités. Jennings était ainsi à l'apogée du bonheur, n'éprouvant guère d'autres contrariétés que quelques reproches de sa femme qui lui demandait à quoi bon tant de mollusques, et de temps en temps le besoin de recourir à la bourse de ses amis pour ne pas manquer un *cedo nulli*, un *gloria maris*, lorsqu'un évènement imprévu vint renverser sa félicité renaissante et lui ravir derechef sa liberté. Un receveur-général des comtés méridionaux du pays de Galles venait de mourir. Ce comptable, suivant l'usage commun à tous les hauts agents de finance quand on ne restreint pas sévèrement leurs tendances, faisait la banque et l'escompte, usant des sommes qu'il avait en caisse au nom du gouvernement comme de ses propres fonds. Cent autres en faisaient autant. C'était la coutume, c'était en quelque sorte un droit acquis. Agir autrement eût semblé un faste de délicatesse, une accusation indirecte portée contre des confrères. Tout d'un coup le ministère s'avise de vouloir réprimer cet état de choses. Price (c'était le nom du comptable) laissait un mince déficit. Soudain on en recherche les causes avec fracas, on fait sonner haut les grands mots de malversation, on traite comme complices ceux qui ont trouvé commode de se faire prêter de l'argent par le receveur-général. Jennings, le duc de Portland et une foule d'autres étaient dans ce cas. Le grand seigneur échappa. Alors, avec leur impartialité ordinaire, les gens de justice se rabattirent sur Jennings, et instrumentèrent si habilement qu'à propos d'un pauvre débet de trois cents guinées (7,500 fr.), en y ajoutant les intérêts, les frais de juges, de greffier, d'avocat, de réquisitoire, d'interlocutoire, de plumitif et d'amende, ils lui demandèrent beaucoup plus qu'il ne possédait en argent comptant et qu'ils mirent toutes ses collections en vente. Cette fois le chien d'Alcibiade ne put se soustraire à la griffe du commissaire-priseur. L'infortuné Jennings malade et au lit ne pouvait porter obstacle à rien. Il eût été heureux pour lui d'en être quitte à si bon marché. Mais soit que les ventes ne parfissent pas la somme exigée, soit qu'on regardât son emprunt comme constituant une forfaiture, il fut encore jeté en prison et subit une détention sévère. Telle fut la rigueur des traitements qui l'assaillirent, que plus tard une motion fut faite et un acte voté au parlement pour prévenir désormais de semblables violences. Mais la résolution des deux chambres, en le réhabilitant, ne lui restituait point ce qu'on lui avait pris : il eût pu languir longtemps dans la misère s'il n'eût eu pour le secourir que la justice des hommes. Heureusement le fisc ne l'avait dépouillé que de ce qui lui appartenait : sa femme avait gardé ses biens à elle ; il était encore riche, malgré ses pertes et malgré la dispersion des trésors qu'il avait si laborieusement surveillés. Il se remit à l'œuvre ; et bientôt coquilles, livres, minéraux, manuscrits, bronzes et portraits, statues, tableaux et raretés de toutes sortes s'amoncelèrent de nouveau dans sa demeure. Sa femme mourut, la monomanie de l'antiquaire se développa pour lors dans tout son luxe : sa maison de Chelsea, jadis demeure du comte de Buckingham, son condisciple, prit l'aspect

d'une galerie : meubles, cheminées, cartons, rayons, armoires vitrées, médailliers étaient gorgés de ces trésors si chers à son cœur ; chaque jour l'encombrement rétrécissait l'espace ; on ne pouvait se mouvoir dans son appartement qu'en courant risque de fracturer la jambe d'Achille ou de faire tomber la boîte à rouge de Marie-Antoinette. Sexagénaire à cette époque, il vécut long-temps encore, ses collections, ses défiances augmentant tous les jours, tandis qu'écornée par les acquisitions et les emprunts, sa fortune disponible allait sans cesse se réduisant. Cependant il avait et il eut jusqu'à sa mort de quoi vivre commodément, s'il eût voulu. Une part de propriété à la Jamaïque lui valait par an de quinze à vingt-cinq mille francs, et on le payait exactement. Sa mort eut lieu le 7 février 1819. Son corps ne fut pas brûlé suivant son vœu : il s'était brouillé avec celui qu'il avait désigné pour son *incinérateur*, en le priant de lui prêter la modique somme de 7,500 fr. Ce faux ami n'avait-il pas osé lui dire : « Elle est à votre service, *si vous la voulez pour des choses utiles.* » Mais si cet argent eût dû servir à des choses utiles, est-ce que Jennings l'aurait souhaité ? C'était l'inutile qui l'enchantait. A mesure qu'il vieillissait, il s'entichait davantage de ses richesses, et il en perdait de vue le boire et le manger. Acheter, placer, classer, étiqueter, cataloguer ses acquisitions accaparaient tous ses instants. C'était encore bien pis lorsqu'il s'agissait de nettoyer, de brosser, de limer, de polir, de faire luire l'iris aux mille couleurs d'un coquillage. Mais la magnificence du contenu formait un risible contraste avec la simplicité du contenant. D'épaisses couches de poussière où un géologue eût distingué des première, seconde et troisième formations et la couche alluvionelle, couvraient les fastueuses armoires vitrées, les riches rayons d'acajou, et le magnifique *triclinium* (Voy. plus bas). Arachné tendait sa toile du nez au menton de Pallas ; des cendres qui encombraient le foyer et qu'il ne permettait d'ôter que lorsqu'elles menaçaient de toucher la ventouse, volaient par toutes les salles : rarement le domestique avait le droit d'entrer dans le sanctum sanctorum : son vieux maître, plus soupçonneux que Tibère, craignait toujours qu'un doigt crochu ne lui dérobât un de ses joyaux. On pense bien que sa tenue était en tout digne de celle de sa maison. Nous ne nous amuserons point à les décrire. Mais ce qu'on ne saurait imaginer, c'est la bizarrerie de ses faits et gestes, c'est la singularité de ses idées, de ses réparties ! on en ferait des volumes. Ainsi, par exemple, s'il déjeunait comme les vulgaires mortels de nos jours, il ne dînait qu'en triclinium. Devenu propriétaire d'une ravissante statue de Vénus, pendant les six premiers mois qui suivirent l'acquisition, il la fit placer chaque jour au haut bout de la table où deux laquais en grande livrée, gants blancs et l'épingle de diamant au jabot, servaient devant le beau marbre des plats choisis fumants, qu'on remportait ensuite. L'idée d'aller pourrir en terre après sa mort lui semblait anti-poétique ; et un de ses désirs les plus vifs était de pouvoir compter, au lieu d'inhumation, sur la *concrémation*. En attendant que quelque âme charitable voulût lui promettre de satisfaire ce caprice, il fit choix et de l'urne où devait être recueillie sa cendre, et d'un grand poêle qui devait servir de bûcher ; et finalement il trouva un gai et brave gentleman du voisinage qui s'engagea cordialement à lui rendre ce service, fût-ce sur le pont de Battersea et à la barbe des actionnaires du pont, bien qu'il ne fût que de bois. L'incomparable Vénus devait être la récompense

de cet exploit. Pendant long-temps Jennings fit un cas particulier du général Bonaparte et même aussi de l'empereur Napoléon : le tout pourquoi ? c'est que, suivant lui, Napoléon n'obéissait pas à cette ignoble ambition qui fait d'ordinaire les conquérants, et que son but était de réunir dans sa capitale ce que le monde avait de plus rare en tableaux, sculptures, livres, manuscrits et curiosités de tout genre : Napoléon, *anche esso*, était un virtuose! Parmi les objets que Jennings aimait à voir s'entasser autour de lui étaient aussi les instruments de précision ; nombre de chronomètres exécutés par les maîtres de l'art ornaient ses pièces ; mais toutes cédaient au pendule-monstre, dont l'avait gratifié le feu comte Stanhope et dont il comptait pendant des heures entières les vibrations. Sa journée se passait ainsi à courir les ventes, à classer ses acquisitions, à décrasser, à lustrer et à faire chatoyer ses coquilles, puis à les montrer. La nuit il changeait de divertissement ; et perché malgré décembre au plus haut de la maison, puisque Herschel et Olbers ne le laissaient point dormir, il s'évertuait à découvrir une douzième planète, que sans doute il eût nommée *le chien d'Alcibiade*. Il avait toujours près de lui ouvert sur un pupître un Horace *ad usum Delphini* en maroquin vert, et il se délectait à y trouver des à-propos pour toutes les phases de la vie. S'il invitait à partager et la table et le triclinium, « *Si potes* archaicis, *conviva*, « *recumbere lectis*, » était le prélude obligé de l'invitation. Un noble duc louait-il ses mollusques, ses Van-Dyck, *Principibus placuisse viris non ultima laus est*. En prison, la captivité lui pesait moins s'il affublait inopinément le créancier de l'épithète *Non missura cutem*.... Mais pour rien au monde il n'eût dit *Donarem pateras*, bien qu'il se rengorgeât en lisant la fin de la phrase *divite me scilicet artium*. Il était grand étymologiste aussi, mais ses étymologies étaient souvent assez grotesques : il dérivait, par exemple, salade de l'italien *sallata*, casque, et il le démontrait en ajoutant qu'au moyen-âge les héros à court de vivres et de vaisselles dans leurs courses lointaines, se contentaient de maigres laitues sauvages ou autres herbes qu'allait cueillir pour eux leur Dulcinée, et que le casque servait de saladier. Ses connaissances sur tout autre sujet étaient de même, variées, mais incohérentes, superficielles, incomplètes. On le trompait en fait de tableaux, il se trompait lui-même en fait de sculptures, de médailles ; il ne savait que très-mal la conchyliologie, bien que sa collection conchyliologique fût digne d'un roi et l'emportât sur tous ses autres trésors. Il était principalement bien assorti en cones. Venaient ensuite les genres *Murex*, *Triplex*, *Rostellaria*, *Bulimus*, *Strombus*, *Acculea*, *Buccinella*, *Terebellum*, et d'admirables *Harpa* dont une seule avait coûté trois mille francs. Il eut le plaisir de voir Perry dans sa Conchyliologie citer sa superbe *Argonauta vitrea*, et faire graver sa *Biplex perca*, son *Heraplex fusca*, sa *Melania aurantia*, son *Oliva subviridis* : une de ses Cyprées reçut du grand conchyliologiste le nom du *Cypræa Jenningsea*. Tout en poursuivant les strombes au fond de la mer et les étoiles au ciel, Jennings écrivait de temps à autre. On a de lui : I. *Libres réflexions sommaires*, ou *Esquisses impartiales et franc examen de divers objets intéressants*, Londres, 1798. Grand admirateur de Montaigne, Jennings prend à tâche d'imiter l'allure libre, disinvolte de ce célèbre écrivain ; mais il ne le reproduit guère que par le manque de liaison et par ses paradoxes : « Que le mahométisme, « dit-il quelque part, eût été glo-

« rieux et beau, s'il eût été ce que « probablement il fut dans la con- « ception de Mahomet, s'il n'eût « point été dominé par les arrière- « pensées de conquêtes, s'il n'eût pas « été souillé par ces pieuses fraudes « qui sont un bon calcul pour attirer « la multitude et assurer le rapide éta- « blissement du système, mais qui lui « méritent un juste renom de charlata- « nisme et d'imposture ! » II. *Essai sur les preuves de la religion*, ou *Démonstration de cette thèse que la raison donne de la religion une démonstration solide et que la foi ne la démontre que fort mal* (an Endeavour to prove that reason es alone, etc.), Londres, 1771. L'auteur insiste sur trois points, l'utilité de la vertu, l'existence d'un être éternel et tout-puissant, l'attrayante perspective d'une vie future. La seconde partie présente quelques arguments à peu près neufs, sinon par le fond, du moins par la forme et le détail ; ils sont tirés de l'astronomie et de l'histoire naturelle. Dans un post-scriptum ajouté à l'ouvrage en 1785, il admet que politiquement il est nécessaire d'établir un mode de culte public. III. *Recherches physiques sur le pouvoir et les propriétés de l'esprit, et sur la possibilité qu'a l'intelligence humaine d'avoir une conception de la Toute-Puissance.* Cette conception de la Toute-Puissance, Jennings la déduit des phénomènes de la nature et de l'expérience ; il s'élève contre la philosophie française qui a prétendu nier les attributs de Dieu et toute existence à venir ; il montre combien, au contraire, de nobles et hautes intelligences doivent souhaiter cette existence, au sein de laquelle elles pourront continuer leurs méditations, pénétrer plus profondément les merveilles de la création et comprendre le Créateur. IV. *Remarques curieuses sur l'enfance et l'éducation.* Ce livre écrit sous l'influence des idées de Jean-Jacques ne contient rien de capital ; Jennings y traite surtout de la nécessité de commencer de bonne heure l'éducation de l'enfant, de donner à l'esprit et à l'âme l'amour du vrai, l'horreur du faux ; en d'autres termes, la rectitude au jugement, la sincérité au cœur. V. *Pensées sur le progrès et la décadence des beaux-arts.* Notre antiquaire passe en revue les diverses écoles de la Grèce et de Rome ; puis il s'appesantit sur l'égalité présumable des siècles entre eux, relativement au nombre des hommes qui naissent avec le génie ou avec des dispositions au génie, mais que l'avarice des parents détourne de l'art et jette dans les métiers lucratifs. Passant ensuite au contraire, il signale le ridicule de ces institutions ou de ces habitudes d'après lesquelles le fils d'un artiste sera livré à l'art, tandis qu'il n'est propre qu'à manier le mètre, le code ou le carnet de l'agent de change : « Les « Égyptiens, dit-il, grâce à leur or- « ganisation par castes n'ont point eu « d'art, et bien qu'ils aient produit « une innombrable quantité de sta- « tues, de bas-reliefs, de médailles, « d'instruments de toutes sortes, je « ne vois chez eux que métier et rien « de plus. » Quoique l'assertion soit tranchante, elle a du vrai ; et indubitablement la cause qu'assigne Jennings est pour beaucoup dans le stationnement, dans l'imperfection et dans la médiocrité de l'art égyptien, une fois qu'on a mis à part l'architecture. VI. Traduction (en vers) du *cinquième chant de l'Enfer du Dante*, Londres, 1754. C'était se mettre un peu tard à versifier : aussi la traduction en resta-t-elle là. Cependant il est possible que quelques-uns des vers datent de sa jeunesse. Elle est en vers blancs, ce qui peut être le plus commode, mais ce qui, certes, n'est pas le mieux choisi

pour rendre l'âpre et puissante harmonie de la *terza rima*. Peut-être Jennings ne voulut-il que pouvoir dire à son ami le gentleman chargé de mettre le feu à sa dépouille mortelle, *Debita sparges lacryma favillam Vatis amici*. VII. *Observations sur les avantages d'une position élevée et sèche*. Jennings y conseille, contrairement à l'usage le plus suivi, de bâtir sa maison de campagne sur les collines, tant pour la beauté de la vue que pour la santé; et il y indique, d'après ce qu'il a remarqué en Italie, divers moyens d'avoir commodément de l'eau limpide, de la glace, des silos. VIII. *Libre enquête sur l'énorme accroissement des hommes de loi*, etc. Jennings aimait beaucoup à dire qu'il avait confiance en la médecine, mais non aux médecins; qu'il respectait la religion, peu les ministres; qu'il estimait la justice, mais point du tout les gens de justice. Sa *Libre enquête* se sent beaucoup de cette antipathie et de cette épigrammatique tournure d'esprit; sans aller au fond du problème, elle se fait lire avec intérêt et provoque de sérieuses réflexions.

P—OT.

JEPHSON (ROBERT), littérateur, né en Irlande en 1736, fit de bonnes études classiques, puis entra dans la carrière des armes; il était parvenu au grade de capitaine dans le 73e d'infanterie, lorsqu'il fut mis à la demi-solde en 1763, par suite de la réduction que subit ce régiment. L'avantage qu'il eut vers ce temps de se trouver en contact avec sir Gérard Hamilton, et de vivre dans son intimité, lui ouvrit une carrière nouvelle et favorisa son avancement. Déjà connu par des succès au théâtre, il fut bientôt lancé dans la société des hommes les plus influents de l'époque, Edm. Burke, Samuel Johnson, Garrick, etc.; mais il dut se dérober à ces brillantes relations pour aller occuper en Irlande la place de premier écuyer sous le nouveau gouverneur, lord vicomte Townshend, place temporaire où il parvint toutefois à se maintenir sous douze gouverneurs successifs. Il eut en même temps un siège dans la chambre des communes, où, s'il ne déploya pas d'éloquence, il savait réveiller l'assemblée par les saillies de son esprit. Jephson avait épousé en 1767 une des filles de sir Edward Barry, médecin célèbre, auteur de quelques ouvrages. Lui-même s'est fait un nom par des productions dans des genres divers: I. *Bragance*, tragédie, 1775, qui eut beaucoup de succès dans la nouveauté. Horace Walpole exprima son admiration pour cette pièce dans des termes qui parurent fort exagérés, et adressa au poète des réflexions sur la tragédie, en trois lettres qui ont été insérées dans le recueil de ses œuvres. En retour, Jephson emprunta au roman de Walpole, *le Château d'Otrante*, l'idée d'une autre tragédie: II. *Le comte de Narbonne*, qui, représentée en 1781, sur le théâtre de Covent-Garden, eut un succès encore plus éclatant que la précédente. Elle a été traduite en français par Mme la baronne de Wasse, et fait partie du *Théâtre anglais*, publié par cette dame. III. *La loi des Lombards*, tragédie, 1779. IV. *L'Hôtel*, opéra bouffon, 1783. V. *La Campagne*, opéra, 1785. VI. *Julia*, ou *l'Amant italien*, tragédie, 1787. Cette pièce qui fut représentée à Drury-Lane offre de grandes beautés de détail. VII. *L'Amour et la guerre*, 1787; *Deux cordes à votre arc*, 1791, opéras bouffons. VIII. *La Conspiration*, tragédie. IX. *Portraits romains*, poème en vers héroïques avec des remarques et des illustrations historiques, Londres, 1794, in-4° de 280 pages, avec un portrait de l'auteur

et d'autres figures. C'est une suite de portraits, faits avec autant d'élégance que de vigueur, des hommes illustres de la république romaine. Jephson, en traçant ces caractères, paraît avoir eu pour objet principal de faire apprécier et chérir davantage, par comparaison, la forme du gouvernement de son pays, qu'il n'a cessé d'exalter, et il ne manque pas d'exprimer son horreur pour ce qui se passait en France au moment où il tenait la plume. L'impression de ce livre, dont Edm. Malone fut l'éditeur et qui lui est dédié, est magnifique, et l'on ne regrette pas un tel luxe en lisant l'ouvrage. X. *La confession de J. B. Couteau, citoyen français*, 1794, production dont le titre et la date peuvent faire juger la couleur. R. Jephson mourut en mai 1803, dans sa maison aux environs de Dublin. L.

JERNINGHAM (EDWARD), littérateur anglais, issu d'une ancienne famille catholique du comté de Norfolk, et né en 1727, reçut sa principale instruction dans le collège anglais de Douay, et acheva ses études à Paris. Rentré dans son pays, il y exerça sa muse sur différents sujets, et fut généralement inspiré par des sentiments d'humanité et de bienveillance. Un de ses premiers poèmes eut pour objet un établissement de bienfaisance (*the Magdalen charity*), ouvert en 1758, en faveur des filles repentantes, asile qui ne put recevoir d'abord que huit de ces malheureuses, mais qui prit par la suite de l'extension. Le philanthrope Howard, qui s'y intéressa efficacement, se plaisait à reconnaître que les vers de Jerningham avaient beaucoup contribué au succès obtenu en cette occasion. *La galerie shakspearienne*, autre poème publié vers 1791, et dans lequel l'auteur eut pour but, non de porter des jugements sur les tableaux exposés en ce moment, mais de suggérer de nouveaux sujets pour enrichir les expositions futures, offre de grandes beautés, et reçut du célèbre Edm. Burke des éloges exprimés dans le langage le plus poétique. Les divers poèmes de Jerningham ont été recueillis pour la première fois en 3 vol. in-12, puis en 1796, en deux seulement; nous avons cette édition sous les yeux. Nous y remarquons: *les Madeleines; la Religieuse*, ou *Adélaïde à son amie; le Couvent; le Déserteur; les Funérailles d'Arabert, moine de la Trappe; la Galerie shakspearienne; Abailard à Héloïse; l'Enthousiasme*. Le caractère de ces poésies est la tendresse du sentiment, l'élévation de la pensée, l'élégance du style. Ayant de la disposition à la mélancolie, Jerningham réussit particulièrement dans le genre élégiaque. Peu de mois avant sa mort, il chantait encore, et son *Adieu du vieux Barde* n'est pas dépourvu de mérite. Il se disposa à subir la dernière épreuve de toute existence humaine, en s'imposant une étude tardive de la théologie, supporta avec courage les douleurs de la maladie, et mourut le 12 novembre 1812. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Poèmes et pièces de théâtre*, 9e édition, 1806, 4 vol. II. *Oraisons funèbres et sermons choisis*, traduits de Bossuet, précédés d'un *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 3e édition, 1801. III. *Le doux caractère* (mild tenour) *du christianisme*, essai, 2e édition, 1807. IV. *La dignité de la nature humaine*, essai, 1805. V. *L'Ecole alexandrienne*, ou *les premiers qui professèrent le christianisme dans Alexandrie*, 3e édition, 1810. VI. *Adieu du vieux poète*, 2e édition avec des additions, 1812. L.

JERPHANION (GABRIEL-JOSEPH, baron de), né au Puy, le 15 mars 1758, d'une famille noble, fut nommé, en 1785, syndic du Velay,

place que ses ancêtres avaient occupée depuis un siècle, et siégea aux états de Languedoc avant la révolution. Arrêté pendant la terreur, il resta dix-huit mois en prison. Appelé, en 1800, à la préfecture de la Lozère, il passa, en 1802, à celle de la Haute-Marne, et fut désigné, en 1809, candidat au sénat, par le département de la Haute-Loire. Louis XVIII le nomma officier de la Légion-d'Honneur et le créa baron. L'empereur Alexandre, en 1815, lui conféra l'ordre de Sainte-Anne, seconde classe, pour les soins qu'il avait pris des militaires russes qui, l'année précédente, se trouvaient dans la Haute-Marne. Ayant obtenu sa retraite, il habita d'abord sa terre de Juzennecourt dans le même département; plus tard il se retira à Lyon, où il mourut le 15 avril 1832. On a de lui : I. *Mémoire sur la surcharge qu'éprouve le département de la Haute-Loire dans la répartition générale des contributions directes*, le Puy, 1797, in-8°. II. *Statistique du département de la Lozère*, Mende, 1801, in-8°. Jerphanion cultivait aussi la numismatique, et s'était formé une riche collection de monnaies et de médailles antiques. P—RT.

JERVIS (John), comte de *Saint-Vincent*, amiral anglais, naquit le 9 janvier 1734, à Meaford, comté de Stafford. Entré au service dès l'âge de dix ans, il navigua activement et fructueusement. Les expéditions dirigées en 1759 contre Québec, et en 1762, contre Terre-Neuve, lui donnèrent l'occasion de se distinguer. En 1772, il commandait l'*Alarme*, de 32 canons, le premier bâtiment de la marine anglaise qui fut doublé en cuivre. Passé sur le *Foudroyant*, de 84, il fit partie de la flotte de la Manche jusqu'en 1778; captura la frégate française la *Pallas*, et se trouva au combat d'Ouessant livré par le comte d'Orvilliers à l'amiral Keppel (*V.* ces noms, XXII, 300, et XXXII, 187). Dans ce combat, dont l'honneur resta au pavillon français, Jervis seconda avec autant de valeur son amiral qu'il mit de loyauté à le justifier de l'accusation que lui intenta l'orgueil britannique de n'avoir pas vaincu. Il montait encore le *Foudroyant* lorsque, le 20 avril 1782, au moment où la guerre d'Amérique allait finir, il captura le vaisseau français le *Pégase*, de 74 canons, commandé par le chevalier de Cillart. Le récit emphatique de ce combat inégal prouve mieux que tous les raisonnements combien, à cette époque, la marine anglaise pouvait peu se flatter de la prépondérance à laquelle plus tard elle prétendit avec plus de raison. Jervis accompagna lord Howe chargé, en 1782, de secourir la forteresse de Gibraltar, et prit part au combat livré en dehors du détroit. Les élections de 1784 l'envoyèrent siéger au parlement, où son expérience des choses de la marine ne fut point perdue. Promu au grade de contre-amiral en 1787, il fut investi en 1790 du commandement de l'escadre blanche. Au début de la longue lutte maritime entreprise par la république contre l'Angleterre, l'amiral Jervis fut chargé, de concert avec le général sir Charles Grey, d'aller s'emparer de nos établissements des Indes-Occidentales qui, excepté la Martinique dont la reddition eut lieu le 26 avril 1794, échappèrent à cette attaque imprévue. Nommé au commandement de l'escadre bleue, il succéda, en 1795, à l'amiral Hotham dans la Méditerranée. Jervis se porta ensuite avec seulement quinze vaisseaux, trois frégates et trois bâtiments légers contre la flotte espagnole aux ordres de Cordova; l'atteignit le 14 février 1797, sous le cap Saint-Vincent, et lui enleva quatre vaisseaux après un combat prolongé. Les deux

chambres du parlement lui votèrent des remercîments; il fut créé comte de *Saint-Vincent*, et reçut, avec la chaîne d'or, une pension de trois mille livres sterling qui, après sa mort, fut intégralement continuée à sa famille. La formidable émeute qui venait d'éclater dans la flotte de la Manche s'étendit à celle de la Méditerranée. L'amiral Jervis parvint à la contenir par sa vigilance et sa fermeté. Prévenu de la prochaine sortie de l'expédition que le gouvernement français préparait dans le plus grand mystère, et dont le but, en effet, demeura secret jusqu'à ce qu'elle eût abordé la terre des Pharaons, il détacha aussitôt Nelson dans la Méditerranée. On sait qu'après avoir *passé à toucher* la flotte française, qui lui resta cachée par un brouillard, Nelson vint lui livrer le désastreux combat du 1er août 1798, au mouillage d'Aboukir. En 1800, Jervis prit le commandement de la flotte de la Manche. L'année suivante, appelé au poste éminent de premier lord de l'amirauté, il s'appliqua à extirper des abus qui trouvèrent des défenseurs intéressés, mais assez habiles pour rendre impopulaire son administration. Toutefois, l'amiral Jervis semble n'avoir quitté ce poste qu'en 1804, et pour faire place à lord Melville, intime ami de Pitt. En 1806, sous le ministère de Fox, il prit encore une fois le commandement de la flotte de la Manche. Il fut nommé général des soldats de marine (*marines*) en 1814; puis, l'année suivante, membre de la société royale. Enfin, le 19 juillet 1821, jour du couronnement de George IV, il fut élevé à la dignité d'amiral de la flotte. Le comte de Saint-Vincent était d'une petite stature, mais d'un caractère imposant. Il mourut le 26 mars 1823, dans sa quatre-vingt-dixième année. CH—U.

JOB, premier patriarche de l'église russe, fut élevé à cette dignité le 23 janvier 1589. Jusque-là l'église grecque ne connaissait que quatre patriarches, ceux de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Boris Godounoff (*Voy.* GODOUNOFF, XVII, 570), qui sous le tzar Fédor commandait en maître et qui, après la mort de ce prince, monta sur le trône, résolut de chercher un appui dans Job qu'il avait fait nommer métropolitain de Moscou. Le patriarche d'Antioche étant venu (1586) dans cette capitale, pour y recueillir des aumônes, Boris lui témoigna le désir d'établir un patriarche en Russie. Cette proposition fut agréée par le clergé grec; Jérémie, patriarche de Constantinople, se rendit en 1588 à Moscou, et chargé, comme il le disait, de pleins pouvoirs de l'église grecque, il sacra patriarche le métropolitain Job que le tzar avait choisi. Après la cérémonie, le tzar remit à Job sa crosse patriarcale en lui ordonnant de se nommer *le chef des évêques, le père des pères*, et *le patriarche des pays septentrionaux, par la grâce de Dieu et la volonté du tzar*. Afin de consolider la prétendue suprématie de l'église russe, on dressa une charte, dans laquelle il est dit: « L'ancienne Rome est tombée « par l'hérésie d'Apollinaire; la nou- « velle Rome, Constantinople, est au « pouvoir de la race impie des Sarra- « sins; la troisième Rome est Mos- « cou. Au lieu du faux chef de l'é- « glise d'Occident, le premier prélat « œcuménique est le patriarche de « Constantinople; le second celui « d'Alexandrie; le troisième celui « de Moscou et de toute la Russie; « le quatrième celui d'Antioche, et le « cinquième celui de Jérusalem. En « Russie, on priera pour le patriarche « de la Grèce, et en Grèce pour le « nôtre qui dorénavant et jusqu'à la « fin du monde sera choisi et consa- « cré à Moscou, sans que l'on ait be-

« soin de recourir au consentement « ou à l'approbation du clergé grec. « Il y aura sous le patriarche quatre « métropolitains: à Nowgorod, à Kazan, à Rostoff et à Kroutitsk; six « archevêques, à Vologda, à Sousdal, « à Nignigorod, à Smolensk, à Rézan « et à Twer; huit évêques, à Pskoff, « à Rjef, à Oustioug, à Biélozéro, à « Kolomna, à Dmitref, et dans le « pays de Siéwiecz (1). » Job, élevé par Boris, fut reconnaissant. Il approuva l'assassinat du jeune prince Démétrius (*Voy.* ce nom, LXII, 316); après la mort de Fédor, il proclama Boris tzar de Moscou et de la Russie, et le 20 février 1599 il le sacra et le couronna en présence des grands de l'empire. Le faux Démétrius étant entré à Moscou (1605), le patriarche Job fut saisi au moment où il célébrait la messe dans l'église de l'Assomption; dépouillé de ses habits pontificaux, il fut revêtu d'un manteau noir, traîné, insulté dans le temple, jeté sur un chariot et conduit dans un couvent. Un prélat grec, Ignace, archevêque de Chypre, nommé patriarche par l'imposteur, sacra et couronna le nouveau tzar. Job, très-avancé en âge, mourut dans son couvent. G—Y.

JOBERT (A.-Gabriel), négociant à Paris, embrassa avec beaucoup d'ardeur la cause de la révolution, fut successivement électeur, officier municipal de cette ville et agent de police. Il déposa contre la reine Marie-Antoinette dans le procès qui lui fut fait par le tribunal révolutionnaire de Paris. Quelques jours auparavant, il avait été chassé de la municipalité pour vol; mais Robespierre l'ayait fait réintégrer. Au 9 thermidor an II (27 juillet 1794), il prit part à la révolte de la commune en faveur de son protecteur, fut mis hors la loi avec ses collègues, et comme eux exécuté le surlendemain, 11 thermidor. Z.

JOBEZ (Emmanuel), membre de la chambre des députés, naquit en 1775 à Morez, petite ville du Jura, qui date de moins d'un siècle, et dont le rapide accroissement est en partie l'ouvrage de son père, mort il y a quelques années, laissant la réputation d'un habile négociant (1). Après avoir achevé ses études à Besançon, il alla puiser à Paris dans les leçons des plus habiles professeurs cette pureté de goût qu'on remarque dans ses essais littéraires. Atteint par la conscription, il fut incorporé dans un régiment; mais peu propre au service, il ne tarda pas à solliciter et à obtenir son congé. Dès ce temps-là quelques vers dans lesquels il confiait à l'amitié ses innocents projets furent insérés à son insu dans les journaux (2), et lui valurent des éloges qu'il n'avait pas recherchés. Aussitôt qu'il fut libre, il revint à Paris où il passa plusieurs années dans la société des littérateurs les plus distingués de l'époque. Palissot conçut pour lui beaucoup d'estime; et, dans une nouvelle édition de ses *Mémoires*, lui prédit « des succès brillants dans la poésie, « s'il continuait de s'y livrer avec cette « émulation courageuse qui annonce à « la fois le vrai talent et qui en assure « la gloire » (*Œuvres complètes*, IV, 396). Mais Jobez, soumis aux désirs de son père, retourna dans sa

(1) Ce nouvel ordre de choses dura cent dix ans. Pierre-le-Grand redoutait la suprématie du patriarche et, voulant régner en maître absolu, abolit le titre de patriarche; il aurait même supprimé celui de métropolitain, s'il n'en avait trouvé *qu'un seul* à la tête de l'église russe.

(1) Avant 1734, l'emplacement de la petite ville de Morez n'était qu'un désert; elle a maintenant une population de 2000 individus. J.-B. Dolard de Saint-Claude, qui le premier y construisit une usine, en fut le véritable fondateur. En 1819, Claude Jobez, père du député qui fait le sujet de cet article, y fonda un hospice auquel il assigna 1800 francs de revenus. (Voy. les *Jurassiens*, par D. Monnier, 65, 274).

(2) *Fragments* d'une *Épître à Aug. Gad*, Moniteur, an IX, 47.

famille ; et dès-lors, obligé de s'appliquer au commerce, fut forcé d'ajourner l'exécution des divers ouvrages qu'il avait ébauchés. Devenu maire de Morez, il donna ses soins aux établissements que réclamait l'industrieuse population de cette ville. En 1815, il fut élu pendant les cent-jours membre de la chambre des représentants ; mais il ne se fit point remarquer dans cette assemblée. Après le second retour du roi, il fut nommé par ordonnance président du collège du département du Jura, et réélu député. Dans cette session, il se réunit à la minorité qui vota pour les projets du ministère, attaqué par le côté droit. N'ayant pu prononcer à la tribune son opinion sur la loi d'amnistie qu'il voulait telle que le gouvernement l'avait présentée, il la fit imprimer. Le 5 mars 1816, il parla contre le projet d'attribuer au roi la faculté de faire des adjonctions aux collèges électoraux quand il le jugerait convenable. L'ordonnance du 5 septembre ayant prononcé la dissolution de la chambre, Jobez, continué par le roi dans la présidence du collège de son département, fut réélu député. Dans la session de 1817, il attaqua vivement le budget du ministre de la guerre (Clarke, duc de Feltre), auquel il reprocha plusieurs illégalités ; et, quoique son discours n'eût été entendu qu'avec une extrême défaveur par le côté droit, la chambre en vota l'impression. Il fut réélu député pour la quatrième fois en 1820 ; mais, cette fois, malgré le ministère qui fit tous ses efforts pour l'écarter. Lors de la discussion de la nouvelle loi électorale, il soutint que le gouvernement n'avait pas le droit de modifier le système d'élection établi par la charte, et repoussa de même l'amendement de M. Boin, qui cependant fut adopté. Le 7 avril 1821, il combattit la proposition de M. Sirieys de Mayrinhac, qui demandait que les orateurs rappelés à l'ordre fussent obligés de quitter à l'instant la tribune. Les collèges électoraux ayant été convoqués d'après la nouvelle loi, Jobez cessa de faire partie de la députation du Jura ; mais, en 1828, il fut élu par le collège de l'arrondissement de Besançon. Après la session, il s'empressa de retourner dans sa famille. Le 9 octobre, il était allé visiter un de ses amis à quelques lieues de Lons-le-Saulnier ; en revenant, le cheval qu'il montait s'emporta, et quoique excellent cavalier il ne put s'en rendre maître. Lancé rudement contre un mur, tous les secours qu'on s'empressa de lui porter furent inutiles, et il expira quelques instants après, à l'âge de cinquante-trois ans. Sa mort fut un sujet de deuil pour le Jura. Tous les partis se réunirent pour le pleurer. Ses restes, transportés de Lons-le-Saulnier à Siam où il venait d'établir une des plus belles forges de la province, furent accompagnés par une foule immense. La *description de ses obsèques* a été imprimée in-8°. Jobez était un homme de mœurs douces, faisant le bien sans ostentation et cachant sous des dehors simples et modestes des connaissances étendues et variées. Outre des *discours* et des *opinions* imprimés séparément ou recueillis dans les journaux on a de lui : *Epître à Palissot par un habitant du Jura*, Paris, 1806, in-8°. Le sujet de cette épître, dans laquelle on reconnaît un écrivain nourri de la lecture de Boileau, est l'*alliance d'un esprit satirique et d'un bon cœur*. Il a laissé manuscrit un poème intitulé : *les Élements ;* le chant du *feu* qui contient une description très-remarquable des forges, est imprimé dans le *Recueil* de l'académie de Besançon, année 1808. Le *portrait* de Jobez est gravé in-4°.

W—s.

JODOCUS SINCERUS. *V.* ZINZERLING, LII, 370.

JODRELL (Richard-Paul), littérateur anglais, naquit dans le comté de Stafford, le 13 nov. 1745. Sa famille, originairement établie dans le comté de Derby, était à l'aise. Son bisaïeul paternel avait rempli, quarante-trois ans durant, les fonctions de clerc de la chambre des communes; son père était solliciteur-général du prince de Galles, fils de George II et père de George III, et à ce titre fut initié aux intrigues du parti de Leicesterhouse. Sa mort prématurée, en 1751, laissa Jodrell en possession d'un riche héritage, long-temps avant qu'il eût atteint sa majorité: il avait deux frères, mais conformément à l'usage des grandes familles en Angleterre, c'est à lui que tout fut dévolu en sa qualité d'aîné. Ceux-ci, du reste, firent heureusement leur chemin: l'un, sir Paul, après avoir reçu le titre de knight en 1787, devint médecin du nabab d'Arcot et mourut en 1803 à Madras; l'autre, qui se nommait Henri, suivit la carrière des lois à l'exemple de son père, et finit par joindre à une place dans la commission des banqueroutes un siège à la chambre des communes. Pour Richard, ayant achevé ses études aux collèges d'Eton et de Hertford, il se livra aux lettres, mêlant ensemble par un amalgame assez étrange la sévère philologie et le théâtre. Ainsi, en 1778, on le vit fournir des notes à l'*Eschyle* de Potter, et en 1779 il donnait à Haymarket une comédie en trois actes, *la Veuve qui a encore son mari* (a Widow and no Widow). En 1781, il faisait paraître de longues *études* sur deux pièces d'Euripide; et, en 1783, on le voyait se rabattre de nouveau sur Haymarket et y offrir au public sa bluette en un acte, *Voir c'est croire*. Il continua ainsi pendant plusieurs années, mais évidemment en grand seigneur, ne cherchant dans la littérature et l'étude qu'un passe-temps et ne se berçant point des chimères de gloire; ajoutant à son titre de membre de la société royale de Londres qu'il avait depuis 1772, et que tout le monde peut avoir pour son argent, celui de membre de la société des antiquaires (1784), et de membre du club d'Essex Head pour le soulagement des vieux jours de Johnson; se faisant recevoir docteur ès-lois à Oxford en 1793, et nommer juge de paix pour les comtés d'Oxford, de Derby, de Norfolk, de Middlesex; et, au milieu de tout cela, songeant de temps à autre à jouer un rôle politique et à entrer au parlement. Il parvint en effet, aux élections générales de 1790, à se faire nommer représentant pour Seaford; mais il ne siégea que provisoirement, et finalement un concurrent jaloux parvint à le faire exclure comme indûment élu, le 19 mars 1792. Ses commettants cependant le renommèrent en 1794, et cette fois il fut admis. Mais la dissolution du parlement, en 1796, le replaça de nouveau dans la foule; il recula devant les frais énormes d'une réélection, et dès-lors il annonça qu'il préférait son repos, il eût pu dire son argent, aux agitations de l'arène politique, qui probablement ne l'eussent point indemnisé des débours nécessaires pour voiturer, héberger et tenir en bonne humeur ses partisans, pour *hokusser* et faire verser en route ses antagonistes. Cette vie paisible et légèrement occupée prolongea ses jours, mais insensiblement ses facultés mentales baissèrent: en 1822 il fut déclaré en enfance, et l'on nomma un curateur pour veiller à sa personne et à ses biens. Il vécut encore ainsi neuf ans. Sa mort eut lieu le 26 janv. 1831. On a de lui: I. *Etudes* (ou Eclaircissements), *sur l'Ion et sur les Bacchantes d'Euripide* (en anglais, Illustrations of Euripides on the Ion, etc.), Londres, 1781, 2 vol. in-8°. II. *Etudes* (ou Eclaircissements) *sur Alceste*,

Londres, 1790, in-8°. III. *Quatre lettres sur un manuscrit d'Euripide, anciennement en la possession de Milton* (dans les *Mémoires* de Cradock, tom. IV). IV. Diverses pièces de théâtre (outre les deux dont il a été question plus haut : *la Veuve qui a son mari; Croire c'est voir*, imprimées en 1780 et 1786), savoir : une tragédie intitulée : *l'Héroïne persane*, 1786, in-8° et in-4° ; *Qui a peur*, farce en un acte ; *la Pension de demoiselles*, comédie ; *Un et tous*, farce ; *le Travestissement*, comédie ; *le Musicien*, farce (les cinq dernières réunies en un volume, sous ce titre : *Choix de pièces dramatiques*). La tragédie n'avait jamais été représentée, bien qu'offerte successivement aux directeurs de Covent-Garden et de Drury-Lane. Dans sa première comédie, *la Veuve*, Jodrell avait dépeint des personnages réels et connus. V. *Le chevalier et les moines*, conte tiré du Γυναικεῖον de Th. Heywood. P—OT.

JOHANNOT (Charles-Henri-Alfred), graveur, dessinateur et peintre distingué de l'école française, naquit le 21 mars 1800, à Offenbach-sur-le-Mein, dans le grand-duché de Hesse, de François Johannot, riche négociant de Francfort, et d'Anne-Marie-Elisabeth Geyss, d'une famille riche, alliée aux Bethmann, célèbres banquiers de cette ville. Il descendait, du côté paternel, de l'une de ces familles de religionnaires que la révocation de l'édit de Nantes força de chercher un refuge à l'étranger. Johannot, un de ses ancêtres, avait porté en Allemagne cette fabrication des beaux papiers d'Annonay qu'il avait été contraint d'abandonner en France, et que continuent aujourd'hui encore, au même lieu, les descendants d'une branche de la même souche. Envoyé de bonne heure à Lyon pour y étudier le commerce, et appelé à jouir, un jour, d'une immense fortune, le père du peintre voulut, à l'imitation de son aïeul, consacrer de grands capitaux à la création d'une nouvelle industrie dans la patrie adoptive de sa famille. N'ayant encore que vingt-deux ans, il enrôla des ouvriers lyonnais, acheta des métiers, et alla fonder, en Allemagne, la première grande manufacture d'étoffes de soie qui y ait été établie. Inventif, industrieux, instruit, il aimait à s'entourer d'artistes et de gens de lettres, et donnait même à la culture de la littérature et des arts plus que ses loisirs. Il peignait les fleurs avec beaucoup d'agrément, et, à l'âge de quatre-vingts ans, il reprit ses pinceaux et produisit encore des œuvres d'une fermeté rare et du sentiment le plus heureux. Bien avant Sénefelder, il avait imprimé lithographiquement de la musique à Offenbach, et, le premier, il importa la lithographie en France. Ce fut au milieu du cercle éclairé dont s'entourait son père, que s'éleva la tendre enfance d'Alfred ; et ces premières impressions, qui laissent à l'esprit et au cœur des traces si longues et si profondes, ne furent pas étrangères à la vocation qu'il annonça, dès avant l'âge de raison, pour la carrière où l'attendaient de si brillants succès. L'enfant artiste le plus heureusement doué, s'il grandit au sein de toutes les aisances, de toutes les aimables distractions de la vie, rarement parvient à la renommée. Le plus souvent il mollit et s'éteint dans une sécurité impuissante, et ne sait pas payer assez cher une gloire qui ne se donne jamais. Celle d'Alfred lui coûta cher, car son père, ayant essuyé des revers de fortune, se vit contraint de venir se fixer à Paris, en 1806, avec sa famille ; et ce ne fut qu'après les plus longues épreuves, les plus pénibles luttes, que le jeune Alfred conquit une position digne de son courage et de ses

talents naturels. Il n'était alors qu'un enfant plein d'intelligence. Sa mère, personne de grand mérite, d'un esprit sérieux et cultivé, voulut se livrer seule à son éducation comme à celle de ses quatre autres enfants : tout ce qu'ils surent, ils le tinrent de ses lumières et de sa tendresse. Cependant on était à cette époque de splendeur où toutes les richesses des musées de l'Italie s'accumulaient au musée du Louvre. Un ou deux ans après l'enfant y fut conduit. A la vue de tant de trésors, il est saisi d'une indicible émotion. Sa jeune imagination s'allume, son admiration devient un culte, une sorte de fanatisme. Il n'a plus désormais d'autre rêve que de passer sa vie devant ces chefs-d'œuvre ; que de boire, pour ainsi parler, la poésie à sa source ; que d'être admis à imiter ces monuments du génie. Dès-lors, réfléchi, ferme, énergique dans sa volonté, comme depuis il le fut toujours, il dit : « *Je serai artiste !* » prit un crayon, et, dans tous les instants de liberté que lui laissaient les leçons de sa mère, il se livra à l'étude du dessin avec une ardeur inexprimable : sa vocation était fixée. On sait que les galeries du Louvre sont, durant la semaine, transformées en un vaste atelier où se réunissent les jeunes artistes pour copier les tableaux des maîtres. Muni d'une carte empruntée à son frère aîné, Charles Johannot, graveur habile, enlevé, depuis lors, aux beaux-arts, au moment où il s'y était fait un nom, Alfred obtint, malgré son extrême jeunesse, la faveur de travailler dans les salles. Un jour qu'absorbé tout entier dans son travail, il ne voyait que son modèle, et demeurait étranger à tout ce qui se passait autour de lui, soudain il sentit une main se poser doucement sur son épaule ; il détourna la tête et vit un homme dont les traits, l'œil et le maintien lui inspirèrent un sentiment indéfinissable de respect : « Courage, mon ami ! » lui dit celui-ci, en lui souriant affectueusement et lui touchant la joue de sa main. Cet homme était Napoléon qui semblait, dans les premiers essais de l'enfant, avoir deviné l'avenir de l'artiste. Malheureusement, Alfred fut obligé de suspendre ses travaux pour suivre à Hambourg, ville alors française, son père que la protection d'un de ses parents, le vénérable comte de Boissy-d'Anglas, avait fait nommer, par l'empereur, inspecteur de la librairie. Ces fonctions le mettaient, de nouveau, en rapport avec tout ce qui tenait aux lettres et aux arts. La vocation du jeune artiste s'affermit du retour de ces circonstances. Des collections précieuses de gravures furent mises à sa disposition, et, grâce aux excellents modèles qu'il y puisa, bien plus qu'aux leçons infécondes de quelques faibles peintres d'Allemagne qu'il eut alors pour maîtres, il fit dans le dessin de rapides progrès que malheureusement encore vinrent interrompre les évènements politiques. Tout le monde connaît le mémorable siège que soutint, en 1813, la ville de Hambourg, et les horribles assauts intérieurs que la famine et la contagion livrèrent à ses habitants. Les privations, les chagrins, le typhus, les angoisses de tout genre auxquels fut alors en proie l'infortuné Alfred, portèrent, à sa constitution déjà délicate, une atteinte dont il ne se releva jamais. De là, cet affreux mal dont le siège est la poitrine, qui le mina sourdement, et le conduisit, pas à pas, de douleurs en douleurs, à la mort. Après avoir accompagné son père, nommé par la restauration inspecteur de la librairie, à Lyon et à d'autres résidences, il revint enfin avec lui, en 1818, se fixer de nouveau à Paris. Là, il retrouva son frère aîné, Charles Johannot, qui péniblement et de tout son courage fondait sa réputation de graveur. Charles des-

sinait avec goût, gravait avec charme, et l'on a de lui de fort jolies vignettes au pointillé d'après Desenne, pour l'ornement de livres, notamment pour l'Ermite de la Guyane, et une grande planche fort bien exécutée, *le Trompette blessé*, d'après Horace Vernet. Le laborieux artiste devint la ressource et l'asile de cette famille errante, battue de tant d'orages; mais ressource insuffisante à laquelle vint courageusement s'ajouter le jeune Alfred. Celui-ci, dont les études, tant de fois interrompues, n'étaient point achevées, se mit à graver sans relâche, sous la direction de son frère, tout ce qui lui tomba sous la main. Ce furent, d'abord; des images de confiseur, puis des saintetés pour les Jean et les Bulla, puis enfin de ces suites de légendes sacrées ou populaires dont la reproduction n'est livrée qu'aux burins inexpérimentés. Ces travaux ingrats dévoraient tout son temps, et retardaient l'essor de ses dispositions natives; mais jamais un murmure ne s'échappa de ses lèvres; et le bonheur de contribuer, pour sa part, au soutien de ses parents, lui faisait oublier l'interruption d'études cependant si chères. Bientôt son dévouement devait être mis à de plus rudes et plus solennelles épreuves: en 1825, Charles mourut à trente-sept ans, et cette mort fit peser sur le jeune Alfred tout le poids qu'à peine tous deux suffisaient à supporter. Le jeune homme se montra égal à sa noble tâche; il l'accepta comme un devoir pieux, avec cette dignité simple, cette sérénité d'un esprit ferme et d'un cœur bien placé, et il trouva dans son affection la force de l'accomplir jusqu'au bout. Responsable, si jeune, du sort d'une nombreuse famille, il se recueillit religieusement; et, sentant qu'une volonté soutenue pourrait seule faire face aux difficultés sans nombre qui l'entouraient, il adopta, dès ce moment, une règle inflexible de conduite à laquelle il soumit la moindre de ses actions. Ainsi s'écoulèrent ses plus belles années dans l'accomplissement sacré des plus impérieux devoirs; ainsi sa vie fut sans jeunesse, et il passa, d'un même pas, de l'adolescence à l'âge mûr; ainsi, son caractère déjà naturellement sérieux, la tournure déjà naturellement méditative de son esprit, empruntèrent, de cette époque de sa vie, une teinte de gravité plus profonde; et toutefois jamais sérieux ne fut plus aimable, jamais solidité d'esprit ne fut accompagnée de plus d'égalité d'humeur, d'une indulgence plus exquise, d'une plus entière bienveillance. Mais revenons à ses premières années. Le germe du talent était là: il cherchait à se faire jour malgré les obstacles. Alfred gravait, gravait jour et nuit: une planche parut enfin: *les Orphelins*, d'après Scheffer, laquelle signala le jeune artiste aux peintres de cette époque comme un traducteur plein d'intelligence et de sentiment. Les peintres sourirent, en effet, à cet heureux début où le jeune Alfred avait habilement marié le pointillé, genre agréable, mais de peu de ressources, aux lignes plus sévères du burin. Gérard, cet homme de tant de talent et d'esprit, qui savait si bien qu'un des moyens de popularité pour un peintre, c'est d'être gravé, et qui ne s'en fit faute, encouragea les dispositions du débutant et lui confia la gravure en taille-douce de quelques-uns de ses tableaux: d'abord une scène de la charmante nouvelle d'*Ourika*, et plus tard *Louis XIV présentant Philippe V aux ambassadeurs d'Espagne*. L'habileté qu'il déploya dans cette dernière planche pour laquelle il s'est fait beaucoup aider, mais à laquelle il a donné le coup d'œil du maître et la dernière main, la place à un rang honorable à côté des œuvres d'un ordre plus élevé qui ont principalement con-

tribué à l'extension de sa réputation. Cependant, depuis vingt-cinq années, l'Angleterre avait imprimé un essor extraordinaire à la librairie, en associant les arts du dessin au succès de cette branche d'industrie. Alors que la paix avait rouvert le continent, les merveilles du burin anglais avaient fait leur entrée triomphante en France, et nous devinmes les tributaires de la Grande-Bretagne pour ses splendides éditions à *illustrations*. La vignette de nos voisins tourna toutes les têtes, devint le point de mire, l'objet d'étude et d'émulation de quiconque tenait le burin et la pointe. Alors naquit un goût passionné pour les éditions de luxe qui nous valut de beaux ouvrages typographiques et chalcographiques. Déjà, il est vrai, les Didot, les Renouard et les Crapelet avaient produit, en ce genre, des monuments immortels ; mais rien n'avait encore paru qui, sous le point de vue de la délicatesse et du fini des embellissements, pût rivaliser avec les *Mille et une Nuits*, dont les ravissantes compositions auraient suffi pour placer le peintre Smirke au premier rang parmi les artistes. Le *Gil Blas* et le *Don Quixote*, d'après le même peintre, vinrent ajouter encore à l'enthousiasme comme au désespoir de nos dessinateurs et de nos graveurs de vignettes, à qui cependant le Corrège de la France, l'admirable Pierre Prudhon, avait donné des leçons heureuses. Jusque-là, Moreau le jeune, si peu puissant dans ses effets, mais si fin, si spirituel, si supérieur, si admirablement habile à reproduire les scènes du siècle de Louis XIV et surtout de celui de Louis XV, était le modèle désespérant des artistes qui cultivaient le même genre. Seul digne d'être cité; Alexandre Desenne avait succédé à Moreau sans le remplacer, et tenait alors le sceptre de la vignette. Alfred Johannot, en attendant qu'il prît un plus haut vol, ne pouvait rester étranger à ce mouvement de l'une des branches les plus vivaces de l'art. Il était, en effet, de ceux que les succès de la vignette anglaise empêchaient de dormir ; il travailla à l'égaler, et nous allons le voir, en ce genre, marquant fortement son époque du cachet de son talent, soit qu'il ait reçu, soit qu'il ait donné l'impulsion comme graveur, dessinateur ou peintre. D'abord, il se rangea sous la bannière du timide novateur Desenne, et grava, à la manière anglaise, bon nombre des compositions de ce talent un peu froid, mais plein de goût et de grâce. Desenne, homme instruit, orné d'une grande lecture, doué d'une justesse extrême d'idées sur les arts, apprécia vivement le caractère sûr, l'esprit droit et le talent fécond de Johannot. Il lui donna des directions et des conseils, et, sous les yeux amis de ce maître indulgent, Alfred, d'abord timide, plus confiant ensuite en ses propres forces, essaya ses premières compositions ; et, tandis qu'il préludait ainsi dans le silence à ses grands succès en ornement de livres, dessins, aquarelles, gravure de vignette, gravure de grande planche, tout marchait à la fois et sans se nuire, et prouvait la merveilleuse souplesse de ce talent multiforme. Cependant, sur les traces de Desenne, avait apparu, de prime-saut, un homme pourvu de la plus heureuse organisation, sachant d'un tour de main triompher de toutes les difficultés de l'art au gré d'un caprice improvisateur, Achille Devéria ; et seul, en effet, à la mort de cet artiste aimable, Achille demeura un instant en possession des *illustrations* bibliographiques. Alfred voulait se soumettre encore à de nombreuses épreuves, avant d'entrer dans la lice et de disputer la palme à l'heureux successeur de son ami ; mais la lithographie ne tarda pas à rendre celui-ci infidèle à sa première vocation ; vint Johannot qui débuta

par terminer quelques vignettes laissées inachevées par Desenne, et quelques jours encore, et il régna seul. Seul ? non, car à côté de lui s'élevait un plus jeune frère, Tony, artiste aussi, plein d'espérance et d'avenir, l'un des membres de cette famille que la jeunesse d'Alfred avait adoptée. Tony avait grandi à côté de son frère, plein d'une respectueuse déférence pour le savoir, pour l'expérience précoce, pour la vertu bienveillante et sans faste. Il avait grandi en âge et en habileté ; et bientôt, côte à côte avec Alfred, il marchait de concert, d'une même allure, aux mêmes luttes, aux mêmes triomphes : graveur avec le graveur, dessinateur et peintre, avec le dessinateur et le peintre ; spectacle unique et touchant d'une triple fraternité du sang, de l'esprit et du talent. Nulle affection n'était plus sincère, nulle plus pure, nulle plus entière. Alfred et Tony, Tony et Alfred, deux talents jumeaux, une seule et même existence, une seule âme en deux corps. Dès-lors, à ce période du moins, l'histoire de l'un est celle de l'autre. La part qu'eut celui-ci dans les compositions de celui-là, qui le saurait dire ? ils ne l'auraient su dire eux-mêmes, tant leur vie d'intelligence était mise en commun ! Interprètes d'abord des œuvres d'autrui, après avoir prêté à d'autres le passeport de leur burin, ils volèrent bientôt de leurs propres ailes, et gravèrent les dessins dont ils étaient les auteurs. L'eau-forte, cultivée d'une façon si brillante, par les maîtres anciens et par quelques modernes, devint leur procédé favori, comme répondant mieux par la promptitude de l'exécution à la promptitude de leur pensée ; et des collections de vignettes pour les œuvres de Walter Scott, de l'américain Cooper et de lord Byron virent le jour. Presque à la fois ils trouvaient le temps de publier encore une multitude d'autres vignettes où l'imagination, l'esprit et la grâce se disputaient le mérite de l'exécution. Il n'est pas un grand nom littéraire en France qui n'ait travaillé avec les deux frères, pas une édition de luxe que n'aient enrichie leurs dessins. C'est alors que le plus jeune des frères orna tant de livres de dessins sur bois que grava Porret, et que son crayon spirituel lutta de verve et d'originalité avec l'auteur du livre bizarre du *Roi de Bohême et ses sept châteaux*, débauche d'esprit, mais d'un esprit supérieur. C'est donc plus particulièrement le jeune Tony, et avant lui Achille Devéria, à qui l'art fut redevable de la restauration en France de la gravure sur bois, que son mode expéditif d'exécution et d'impression appelait à de si importants résultats réalisés aujourd'hui. Mais Alfred a pris en ce genre une grande part aux travaux de son frère, et l'on a eu de lui un certain nombre de dessins sur bois. Toutefois quelque brillants et populaires que fussent ces succès, les deux frères, l'aîné surtout, rêvaient une ambition plus élevée, celle de se livrer à la peinture. Il fit, avec son courage ordinaire, de premiers essais auxquels bientôt vint s'associer le plus jeune ; et le fruit de ces communs efforts fut l'apparition, au salon de 1831, de deux cadres où leurs productions confondues décelaient une origine fraternelle. C'étaient encore des *illustrations* de livres : vingt-quatre petits tableaux destinés à être gravés pour les œuvres du romancier écossais. Cette forme nouvelle du facile génie des deux frères intéressa vivement. La vérité du costume y était le moindre mérite. Justesse de pantomime, esprit des têtes qui signalait parfois la plus heureuse imitation de la finesse d'Holbein unie à l'expression, au jeu de physionomie, au laisser-aller d'Hogarth ; harmonie séduisante et parfaite, telles furent les qualités auxquelles on prit plaisir à

donner des éloges ; et l'on oublia qu'une critique grondeuse réclamait un coloris plus vigoureux, un dessin plus sévère, un modelé plus ferme, et plus de relief. Quelque chose, en effet, décelait encore la sécheresse de main du graveur. Mais à mesure qu'Alfred prit l'habitude du pinceau, ces défauts s'atténuèrent ou disparurent, et les qualités restèrent. Tandis que Tony continuait à régner seul en maître dans le domaine de la librairie de luxe, et ne peignait que de loin à loin quelque toile, Alfred se livrait presque exclusivement à la peinture. Vers la fin du même salon de 1831, il exposa son premier grand tableau de chevalet, l'*Arrestation de Jean de Crespière sous Richelieu ;* et, dans sa défiance de lui-même, il attendit sur son œuvre le jugement du public avec toute l'anxiété du poète dramatique, le jour de l'épreuve suprême devant ses juges. Le jugement fut favorable au modeste artiste. L'intérêt de la scène, la facilité d'exécution, la séduction de l'harmonie générale firent le plus grand honneur au bon Johannot. On se demandait où donc ce jeune artiste, qui n'avait travaillé dans aucun atelier, avait trouvé le secret de ces qualités solides et brillantes. C'est que les natures d'élite suppléent par l'instinct à ce qui leur manque du côté de l'étude et du métier ; c'est que le sentiment est comme un don de seconde vue, comme un de ces éclairs de l'intelligence d'en haut. Alors, une arène nouvelle s'ouvrait, vaste et libre, à l'ardent regard de l'heureux Alfred. Il s'y élança avec toute l'énergie du coursier généreux qu'ont retenu les entraves. Pour se jeter tout entier dans l'étude de la peinture, ce beau idéal de ses jeunes années, ce culte réfléchi de son âge mûr, il n'hésite pas à sacrifier les bénéfices considérables et actuels que lui assurent des travaux moins élevés ; et les progrès de sa palette répondent à l'active persévérance de ses efforts. Voilà donc enfin sa vie arrangée à sa guise ! L'aisance sourit à tout ce qui lui est cher. Le public lui continue ses applaudissements. La princesse Marie d'Orléans, cet ange aux ailes pures, une admirable artiste sur les marches d'un trône, a voulu posséder les deux cadres de sujets de W. Scott ! Le roi lui-même le distingue, le décore, goûte un talent si plein de finesse à la fois et de sentiment, se plaît dans sa conversation, honore la dignité de ce caractère d'un intérêt de bienveillance qui va presque jusqu'à l'affection ! Alfred est donc heureux ! Il le serait, s'il était donné de l'être ici-bas, et si mériter le bonheur était en jouir. Mais il est aux prises intérieurement avec un mal qui le déchire. Sa phthisie pulmonaire étend ses ravages. Trop habitué à s'observer pour se faire illusion, il connaît le danger, mais il garde pour lui seul cette angoisse de tous les instants, et son travail ne perd rien de son ardeur. La fondation des galeries historiques de Versailles vient ouvrir un nouveau débouché à ses œuvres. Il accepte de préférence, entre les travaux qui lui sont offerts, ceux dont les proportions devaient lui permettre d'atteindre les points les plus élevés de son art. Le plus grand des Guise, *François de Lorraine, présentant, après la bataille de Dreux, les officiers de son armée à Charles IX,* fut (1836) son début dans la grande peinture (au château d'Eu). Cette toile, d'un mérite distingué, est certainement l'une des plus éclatantes manifestations de la forte volonté qui caractérisait Alfred, dont la faiblesse semblait devoir succomber sous la fatigue d'un si grand travail. Et de fait, son mal empirait et le forçait, de temps en temps, de poser ses pinceaux. Une lueur de santé revenait-elle, vite il les reprenait. C'est ainsi que, dans les

courts intervalles de trompeuses convalescences, il trouva le temps de décorer une chapelle de l'église de Notre-Dame-de-Lorette où il exécuta deux sujets puisés dans la vie de *saint Hyacinthe*. C'est ainsi qu'indépendamment des petits sujets tirés de Walter Scott, et du tableau de l'arrestation de Crespière, il avait peint, en 1831, *Don Juan naufragé trouvé sur le rivage par Haïdée*, et une scène du roman de *Cinq-Mars*, de M. de Vigny; en 1833, l'*Annonce de la victoire d'Hastenbeck* (Palais-Royal); l'*Entrée de mademoiselle de Montpensier à Orléans pendant la Fronde* (au Luxembourg); en 1834, *François Ier et Charles-Quint* (au comte de Lariboisière); en 1835, *le Courrier Vernet pansé par le roi;* enfin, *Henri II, Catherine de Médicis et leurs enfants*, et, dans les trois années suivantes jusqu'à sa mort, *Marie-Stuart quittant l'Ecosse; Anne d'Est, duchesse de Guise, se présentant à la cour de Charles IX; Saint-Martin et la bataille de Brattelen*, dite de *Saint-Jacques*. Ici la nature vaincue succomba sous ce dernier effort. Dès long-temps, il le savait, un repos presque absolu eût pu seul arrêter les ravages de la consomption. Mais le mal, tout en l'abattant, semblait lui donner un feu nouveau, des inspirations plus vives, un amour plus ardent pour son art, comme si le fléau cruel eût voulu parer sa victime avant de la frapper. Condamné à mourir jeune, et résigné à subir cet arrêt, il voulait, du moins, mettre à profit chaque jour de grâce qui lui était accordé, tant le sacrifice de son art était le seul qu'il ne pût consentir à ajouter à tous ses sacrifices! Et c'est une activité aussi incessante qui peut seule expliquer comment, avec ses œuvres capitales, il a pu, dans ce qu'il appelait ses moments de repos, produire cette quantité prodigieuse de vignettes, d'aquarelles, de sépia, de dessins au crayon, à la plume, à l'encre de Chine, qui ont tant contribué à populariser son nom. Le nom des Johannot est, en effet, avec celui de Charlet, en des branches différentes de l'art, l'un des plus populaires de la France. Alfred mettait, du reste, à ses œuvres les plus fugitives, à celles-là que n'eût pas déparées un peu de négligence, le même soin, le même amour, la même correction qu'à ses grands tableaux. En tout il portait la même conscience. Il est même quelques-unes de ses aquarelles qui, par la belle entente de composition et l'exécution pittoresque, ont acquis, jusqu'à un certain point, l'importance de tableaux à l'huile, notamment les *Adieux de Charles Ier à sa famille*, et *Olivier Cromwell lisant la Bible à ses enfants assemblés*, deux pièces qui ont eu les honneurs de la gravure. La peinture de la *Bataille de Brattelen*, exécutée pour le Musée de Versailles, avait, disions-nous, été sa dernière lutte contre son progressif épuisement. Il se préparait à se reposer et à se distraire de ses rudes travaux par quelques petits tableaux de chevalet, quand des affaires de famille vinrent réclamer sa présence à Manheim, où s'étaient retirés son père et sa sœur. En vain, son frère et ses amis le conjurèrent de ne point entreprendre un voyage si pénible, dans son état de faiblesse; sa conscience lui représentait ce voyage comme un devoir indispensable; il partit, laissant tous ceux qui l'aimaient dans une anxiété que vinrent bientôt augmenter les plus alarmantes nouvelles. Il était tombé tout-à-fait malade à Manheim. Une légère amélioration étant survenue, il voulut en profiter pour revenir en France; mais les forces lui manquèrent à Baden, et ce ne fut qu'au bout de plus d'un mois qu'*il* put entreprendre la route de Paris. Il y arriva enfin après d'incroyables diffi-

cultés; mais, à vrai dire, déjà il n'était plus: son âme seule survivait, et le malheureux artiste ne revit la capitale que pour offrir à ses amis une bien triste consolation, celle de leur serrer une dernière fois la main avant de les quitter pour jamais. Il vit venir son heure suprême avec toute la résignation qu'on devait attendre d'un homme dont la vie avait été un perpétuel sacrifice. Mais l'infortuné ne put tenir jusqu'au dernier moment à la pensée poignante de ses travaux suspendus; et nul spectacle ne fut plus touchant et plus douloureux que ses adieux à la peinture, son âme, son culte, son idolâtrie. Il expira le 7 décembre 1837, et cette perte fut vivement déplorée par les artistes et par un grand nombre d'écrivains et d'hommes d'élite, qui avaient en sa personne goûté le talent de l'artiste, aimé et respecté le caractère de l'homme de bien. Toute la vie, chez Alfred Johannot, semblait s'être réfugiée dans l'intelligence. Chez lui l'homme manquait à l'artiste, et sa factice existence a été un long problème résolu par la force de volonté, par le calme et la tenue de l'esprit, par la sagesse inviolable du régime. Son âme dominait sa santé: il voulait, et sa volonté rendait la nature en quelque sorte obéissante. S'il ne parvenait pas à faire passer dans ses œuvres toute l'énergie dont sa tête était douée; s'il y demeurait un coloriste plus harmonieux que puissant, il les marquait du moins d'une forte empreinte de merveilleuse adresse et de constante originalité. Ce sentiment fin et délicat qui sait choisir et mettre chaque chose à sa place et qui constitue le *goût*, don plus rare encore que le talent, il le possédait à un degré supérieur; et toutes ses œuvres respirent le goût. Le tact d'Alfred lui avait appris de bonne heure à se garder des exagérations en tout genre. Jeté dans les arts à une époque où s'agitait avec fureur la question tant débattue, si peu éclaircie, du *classique* et du *romantique;* vivant incessamment au milieu des plus ardents sectateurs de ces systèmes exclusifs, toujours le pied sur les charbons ardents de l'amour-propre, il ne prit les couleurs de personne, et se réfugia au sein de l'étude, indulgent pour tous, également chéri dans les deux camps. La fureur d'embellir ou d'exagérer la nature répugnait également à sa manière de sentir. Dans les aimables épanchements de l'atelier où il se montrait, comme toujours, ingénieux, calme, judicieux et simple, il aimait à répéter qu'il vient, pour les esprits droits et sûrs, un temps où l'on trouve la nature si belle, si nue, si liée même dans ses défauts, qu'on penche à la rendre telle qu'on la voit; et c'est l'extrême difficulté qu'on rencontre à être assez vrai pour plaire, en la suivant de près, qui seule peut détourner d'en suivre la route. Il voyait sainement en toute chose, et son bon sens exquis l'aurait rendu propre à toutes les carrières, même les plus dissemblables. Son organisation était merveilleuse pour tous les arts. A Hambourg, la musique lui devint une passion ardente comme la peinture; il apprit le hautbois et la flûte; et, ne pouvant en rien demeurer médiocre, il y devint de force de maître; mais la nature de son affection organique le força d'y renoncer bientôt. A Lyon, il s'éprit aussi de science, et tour-à-tour il étudia avec son frère Tony l'ornithologie, la botanique, l'anatomie; et tel est le secret de l'habileté qu'ils montrèrent, depuis, tous deux à peindre les animaux. Alfred était sensible à l'éloge; non qu'il fît cas de cette critique, simplement spirituelle et si peu spéciale, des feuilles publiques; mais l'éloge le touchait, lui si bienveillant, comme une expression

de bienveillance. Ce mot qui fit fortune au XVIIIe siècle, et qui peignait si bien l'état des esprits à cette époque: « C'est aux musiciens à faire de la musique et aux philosophes à en parler, » il l'appliquait plaisamment à la peinture; et cet axiome, si peu axiomatique, devenait la critique la plus juste de la critique elle-même. Sagement il laissait de côté toute délibération, toute discussion d'école et de secte sur les beaux-arts, se bornait à produire; et, comme cet ancien, pour prouver le mouvement, il marchait. F. D. C.

JOHN (JEAN-DENIS), médecin, *né* à Tœplitz en Bohême, le 18 janvier 1764, exerça d'abord l'art de guérir à Prague, puis dans sa ville natale, où il mourut le 14 mars 1814. Ses écrits sont: I. *Sur les abus qui existent dans l'exercice de la médecine*, pour servir de supplément à l'ouvrage de Tissot sur les moyens de perfectionner les études de médecine (allem.), Prague, 1786, in-8°. II. *Dictionnaire des lois médicales de l'Autriche*, depuis 1548 jusqu'à l'époque actuelle (allem.), Prague, 1792-1798, 6 vol. in-8°. Les deux derniers volumes de cet ouvrage ont pour titre: *Police médicale et médecine légale des états héréditaires d'Autriche*. III. *Les bains de Tœplitz en Bohême, considérés sous le rapport de la physique, de la médecine et de la politique* (allem.), Dresde, 1792, in-8°. John a encore publié d'autres écrits sur les eaux de Tœplitz. IV. *Mémoires de médecine de divers savants de Bohême* (allem.), Prague, 1798, in-8°. On trouve dans ce recueil plusieurs mémoires de John: les uns sont sur les eaux de Tœplitz, les autres sur divers sujets relatifs à la Bohême. Il a aussi ajouté des notes à la Médecine légale de Sikora, et il a publié le 2e volume des *Dissertationes medicæ Pragenses*. G—T—R.

JOHNES. *Voy.* JONES, ci-après.

JOHNSON, aventurier allemand, au XVIIIe siècle, fit quelque sensation par ses efforts pour opérer des réformes dans la franche-maçonnerie. En 1763, il s'annonça comme envoyé d'Ecosse par des supérieurs succédant sans interruption aux grands maîtres des Templiers, et inconnus aux chefs même des loges maçonniques d'Allemagne. Il soutint que la véritable franche-maçonnerie n'était qu'une suite de l'ordre du Temple, et qu'en conséquence, le rit templier était le véritable. Il tint à Iéna un chapitre de la stricte observance de ce rit. En même temps il déclara faux et erroné le système adopté par la mère-loge de Berlin, dite des Trois-Globes, et fit brûler les écrits publiés par un autre novateur nommé Rosa, qui se disait député par le maître de la loge des Trois-Globes, soutenant que la franche-maçonnerie était l'alchimie et conservait le secret de la pierre philosophale et de la véritable cosmogonie. Celui-ci avait adressé des circulaires sur sa doctrine aux autres loges d'Allemagne. Johnson, après avoir livré ces écrits aux flammes avec un grand fracas, et au bruit d'une musique guerrière, fit part à son tour aux loges d'Allemagne de la condamnation de la doctrine de Rosa, et les engagea toutes à s'affilier à la loge d'Iéna, comme enseignant seule la vraie doctrine maçonnique. Un grand nombre de loges se rangèrent de son parti, et abandonnèrent le rit de la mère-loge de Berlin pour celui du temple d'Iéna. Non content de cette réforme, Johnson s'arrogea le droit de nommer seul des chevaliers, s'appuyant toujours sur les pleins pouvoirs donnés par les prétendus supérieurs invisibles pour la réforme de l'ordre maçonnique. Ses prétentions ne purent manquer d'offenser les chefs de ces loges. Le baron de Hund, ardent promoteur de la fran-

che-maçonnerie, vint, en 1764, assister au *convent* de Johnson dans l'intention de le démasquer. Il découvrit que le soi-disant templier écossais avait d'abord été attaché au service d'un gentilhomme courlandais sous le nom de Leucht qu'il avait échangé ensuite contre celui de Becker, en entrant comme secrétaire chez le duc de Bernbourg; qu'enfin il avait fait de la fausse monnaie, et s'était approprié des fonds publics, etc. Dénoncé pour ses malversations, Johnson fut arrêté par la police prussienne, et enfermé d'abord à Magdebourg, puis à Wartenburg; nous ignorons si ce fut en vertu d'un jugement régulier ou d'après la notoriété de ses délits. Il mourut en prison l'an 1775. Ses partisans répandirent le bruit qu'il avait été assassiné (1); mais comment aurait-il pu l'être en prison? à moins qu'on ne suppose, ce qui n'est pas vraisemblable, que le gouvernement prussien l'ait fait mourir secrètement. Son ennemi, le baron de Hund, avait pris possession des papiers de Johnson, et s'était fait nommer grand-maître des loges du rit du Temple.

D—G.

JOHNSTON (JACQUES), littérateur écossais du XVIIIe siècle, descendait d'une ancienne et noble famille. Après avoir étudié à Edimbourg, à Glascow et à Cambridge, il accompagna en Danemark, comme chapelain, Morten Eden, envoyé extraordinaire d'Angleterre près la cour de Copenhague. En 1783 il retourna dans sa patrie avec le même envoyé, et revint la même année en Danemark pour y exercer les fonctions de chapelain de la légation anglaise. Nous ignorons l'époque de sa naissance et celle de sa mort. On lui doit les écrits suivants : I. *Anecdotes of Olave the black, king of Man, and the hebridian princes, islandish and english* (Anecdotes d'Olave-le-Noir, roi de Man, et des princes hébridiens, en islandais et en anglais), Copenhague, 1780, in-12. II. *Norvegian account of king Hacos expedition against Scotland, 1263, islandish and english with notes* (Récit norvégien de l'expédition du roi Hacon contre l'Écosse en 1263, en islandais et en anglais, avec des notes), ibid., 1782, in-12. III. *Lodbrokar Qvida, or the death song of Lodbrok now first correctly printed from various manuscripts to which are added the various readings; a literal latin version, an islando-latino glossary, and explanatory notes* (Lodbrokar Qvida, ou le Chant de mort de Lodb, imprimé aujourd'hui correctement, d'après divers manuscrits, auquel on a ajouté les différentes variantes, version littérale en latin, avec un glossaire islando-latin et des notes explicatives), ibid., 1782, in-12. IV. *A fragment of antient history of Scotland and Orkneys* (Fragment d'une ancienne histoire de l'Écosse et des Orcades), ibid., 1783, in-12.

D—z—s.

JOLIVEAU *de Segrais* (MARIE-MADELEINE-NICOLE-ALEXANDRINE GEHIER, femme), connue dans le monde littéraire sous les noms d'*Adine* Joliveau (1), est une des femmes qui se sont le plus distinguées, de nos jours, dans la poésie. Née le 16 novembre 1756, à Bar-sur-Aube, où son père était avocat du roi et subdélégué de l'intendance de Champagne, elle reçut une éducation soignée et vint se fixer à Paris, après avoir épousé, fort jeune encore, Nicolas-Claude Joliveau, l'un des administrateurs des messageries royales. Vou-

(1) Bonneville, *les Jésuites chassés*, part. 2, p. 89 — *Acta Latomorum*, ou *Chronologie de l'Hist. de la franc-maçonnerie*, tom. I, p. 118.

(1) *Adine* est probablement un diminutif d'Alexandrine.

lant suppléer aux maisons d'enseignement détruites pendant la révolution et diriger elle-même l'instruction de ses enfants, Mme Joliveau s'assujétit à apprendre le latin, l'italien et l'anglais. Le talent de la poésie fut la récompense de ses soins maternels. Elle devint fabuliste en étudiant les beautés de La Fontaine pour les faire sentir à ses chers élèves. Mais les encouragements de l'abbé Aubert, de Du Tremblay et de Le Bailly échouèrent long-temps contre sa modestie. Elle se refusait toujours à publier, même dans les recueils périodiques, ses premiers essais qui avaient été applaudis à la société des belles-lettres dont elle était membre. Mme Joliveau avait enfin consenti à en insérer quelques-uns dans l'*Almanach des Muses*, les *Etrennes d'Apollon*, et le *Petit magasin des dames*, lorsqu'elle donna la première édition de ses *Fables nouvelles en vers, suivies de quelques poésies*, Paris, 1802, in-18. Ce recueil est le premier dans ce genre qu'ait publié une femme française, en ne comptant pas l'*Herbier moral de Mme de Genlis*. Ce ne fut que quatre ans après que parurent les fables rassemblées de Mme de La Ferandière, plus anciennement connues en détail. Celles de Mme Joliveau, divisées en six livres, furent portées à neuf dans une seconde édition, en 1807. La troisième, publiée en 1814, et dédiée à la duchesse d'Angoulême, est partagée aussi en neuf livres. Sur les 175 fables qu'elle contient, l'auteur en retrancha environ 70 de la précédente édition, les remplaça par un pareil nombre de nouvelles, et en abrégea plusieurs autres. On a encore de Mme Joliveau *Suzanne*, poème en quatre chants, suivi du *Repentir*, poème en deux chants et de poésies fugitives, Paris, 1811, in-18. Quoiqu'elle ait traité le sujet scabreux de Suzanne avec la grâce, la décence et la délicatesse qu'une femme seule pouvait y mettre, c'est surtout à ses fables qu'elle devra sa réputation; plusieurs sont imitées de Lessing, de Lichtwehr, de Desbillons, etc. Les éloges qu'elles obtinrent dans neuf journaux, entre autres dans les *Petites Affiches*, rédigées par l'abbé Aubert, ne sont pas dus uniquement à la complaisance et à la galanterie. Elles ont mérité leur succès par d'heureuses inventions, par une grande connaissance du cœur humain, par des idées fines et spirituelles, par des moralités qui décèlent une belle âme et dignes d'une tendre mère, enfin, par un style simple et naturel qui, malgré quelques négligences, est loin de manquer de grâce et de charmes. Ces fables conviennent surtout pour l'éducation des jeunes filles. Quelques-unes ont eu l'honneur d'être traduites en italien. Mme Joliveau en avait annoncé ou du moins fait espérer depuis long-temps une quatrième édition plus soignée, plus correcte et plus complète, dans laquelle seraient entrées les fables qu'elle avait publiées plus récemment dans divers recueils, celles qu'elle avait imitées de Kriloff, dans l'édition française de ce fabuliste russe, donnée, en 1825, par le comte Orloff, et d'autres inédites. Son poème d'*Alfred-le-Grand*, roi d'Angleterre, en quinze chants et en prose mêlée de vers, s'était fait avantageusement connaître par quelques morceaux remarquables, tels que la *Description d'un tournoi*, et l'*Incendie de la flotte danoise à la suite d'une tempête*. Mais cet ouvrage impatiemment attendu ne paraîtra probablement jamais, l'auteur ne l'ayant ni terminé ni corrigé. Les chagrins les plus cuisants empoisonnèrent le dernier tiers de la vie de Mme Joliveau, étouffèrent sa noble émulation, et glacèrent sa verve poétique. Elle perdit son époux en 1812. Des cinq

enfants qu'elle en avait eus, et qui faisaient son espoir et son orgueil, son troisième fils, qui servait dans la marine, fut tué en 1805, au combat de Trafalgar. Les deux aînés, dont l'un suivait la carrière administrative, et l'autre était déjà un violoniste distingué, moururent d'une affection de poitrine ainsi que leurs deux sœurs; l'une d'elles seulement avait été mariée et laissa deux enfants sur qui se reportèrent les affections et les soins de leur aïeule. Le temps et ces douces occupations auraient adouci l'amertume de ses regrets, si des revers de fortune éprouvés par sa famille n'eussent renouvelé ses angoisses. Mme Joliveau avait été une des plus belles femmes de son temps: elle l'était encore à soixante ans; et à soixante-douze sa figure ne paraissait nullement atteinte des ravages de la vieillesse. Cependant son moral était affecté, et l'affaiblissement progressif de ses organes la rendait incapable de toute occupation suivie, de toute contention d'esprit. Une affection d'estomac, occasionnée par l'ancien abus de boissons rafraîchissantes, lui causa alors des attaques de paralysie dont la dernière l'emporta, le 27 déc. 1830, dans sa soixante-quinzième année. Mme Joliveau était membre honoraire de l'Athénée des arts de Paris, de la société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain et de quelques autres académies de province. M. Rossignol a érigé à son aïeule un tombeau sur lequel il a fait graver une épitaphe latine qui rappelle ses talents et ses vertus. Héritier des manuscrits de Mme Joliveau, parmi lesquels doit se trouver le *Tombeau d'Adonis*, imité de Bion et lu à l'Athénée, au nom de l'auteur, par Mme Pipelet (aujourd'hui princesse de Salm), M. Rossignol prépare une édition complète et soignée des fables de Mme Joliveau, ornée de son portrait. A—t.

JOLLI (J.-G.), docteur en médecine, littérateur et historien, est, suivant Barbier (*Exam. crit.*, 468), l'auteur de la *Bibliothèque volante*, ou *Elite de pièces fugitives* (en vers et en prose), Amsterdam (Paris), 1700 et 1701, in-12, en cinq parties, ouvrage qu'on a attribué à Bayle (*V.* ce nom, III, 611). Jolli a aussi publié une *Histoire de Pologne et du grand-duché de Lithuanie*, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à présent, où l'on voit une relation fidèle de ce qui s'est passé à la dernière élection, Amsterdam, 1698, in-12; ibid., 1699, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été réimprimé dans l'*Histoire des rois de Pologne*, par Massuet (*Voy.* ce nom, XXVII, 434). G—y.

JOLLIVET (Jean-Baptiste-Moïse), conseiller d'état, né vers 1750 à Turny près Joigny, était notaire à Nemours avant la révolution, et, comme beaucoup de ses confrères, s'en montra partisan, mais avec modération. Il fut nommé en 1790 un des administrateurs du département de Seine-et-Marne, puis député à l'Assemblée législative, où il siégea constamment à côté des gens de bien tels que Vaublanc, Dumas et Pastoret. Il parut rarement à la tribune, et sa motion la plus remarquable fut celle qu'il fit la veille même du 10 août 1792, où il eut le courage de signaler les projets du club des Jacobins à une séance duquel il avait assisté secrètement, et où il avait entendu vouer à l'*exécration publique et à la mort* tous les députés qui avaient voté pour Lafayette. Échappé comme par miracle aux massacres qui eurent lieu le lendemain, il se retira dans sa famille, espérant s'y faire oublier; mais, arrêté pendant la terreur, il ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Les talents qu'il avait montrés comme administrateur le firent nommer en l'an III

(1795) conservateur-général des hypothèques ; et, lors de la suppression de cette place, après le 18 brumaire, il fut adjoint à la commission du conseil des Anciens, section des finances, puis nommé conseiller d'état. En l'an IX (1801), désigné préfet du département du Mont-Tonnerre, il remplaça Shée dans les fonctions de commissaire-général pour l'organisation des quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin. Rentré dès l'année suivante au conseil d'état, il fut chargé de présenter au corps législatif différents projets de loi, et d'y soutenir la discussion sur les titres du Code civil relatifs aux privilèges et hypothèques et à l'expropriation forcée. En 1805, il fut nommé liquidateur-général de la dette des départements de la rive gauche du Rhin ; et, en 1807, ministre du trésor du nouveau royaume de Westphalie. Créé la même année comte de l'empire, il fut, en 1811, présenté candidat au sénat par le collège électoral du département de l'Yonne. Admis à la retraite en 1815, avec le titre de conseiller d'état honoraire, il mourut à Paris le 29 juin 1818, et fut inhumé au cimetière du Père La Chaise. Un de ses amis prononça sur sa tombe un discours qui fut imprimé dans le *Moniteur* du 3 juillet. On a de lui : I. *Principes fondamentaux du régime social comparés avec le plan de constitution présenté à la Convention nationale de France*, 1793, in-8°. II. *De l'impôt progressif et du morcellement des patrimoines*, 1798, in-8°. III. *De l'impôt sur les successions, de celui sur le sel et comparaison de ces deux impôts, soit entre eux, soit avec les contributions directes*, 1798, in-8°. IV. *Du Thalweg du Rhin, considéré comme limite entre la France et l'Allemagne ; des péages et des douanes établis sur les deux rives du Rhin, et du droit de relâche forcée, appartenant aux deux villes de Mayence et de Cologne*, Mayence, 1801, in-8°. V. *De l'expertise*, 1802, in-8°.—On l'a confondu quelquefois avec Jollivet *Barallère*, qui rédigeait en 1797 le journal intitulé : *le Gardien de la constitution*, pour lequel il fut condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V ; mais il réussit à s'y soustraire. Il alla plus tard habiter à la Martinique où il est mort depuis quelques années.—Un autre Jollivet fut nommé en 1815, par le département du Morbihan, membre de la chambre des députés où il vota constamment avec la majorité.

M—d j. et W—s.

JOLLY (Toussaint-Félix), écrivain ecclésiastique, né le 30 mai 1759, à Moivre, diocèse de Châlons-sur-Marne, fit ses études à Châlons et entra à vingt ans dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève ; il prit l'habit dans l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, et y fit profession le 15 février 1781. Ses succès dans les études théologiques donnèrent une idée favorable de ses talents, mais sa piété et son bon jugement parurent surtout en ce qu'il se préserva de la dissipation et de l'esprit de nouveauté qui, malgré d'honorables exemples, s'étaient insinués dans sa congrégation. On le chargea d'enseigner la théologie, d'abord à Beauvais, puis au Val des écoliers, autre abbaye dans le diocèse de Langres. Nommé, en 1788, prieur de Châtillon-sur-Seine, il s'y fit aimer par sa prudence et son esprit conciliant. A l'époque de la fédération du 14 juillet 1790, les autorités le prièrent de dire la messe et de prononcer le discours. Il parla, en effet, sur la sainteté du serment et sur les obligations qu'il impose. La constitution civile du clergé n'était

pas encore en vigueur, et de bons ecclésiastiques prêtèrent alors le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Mais la révolution suivait son cours. Louis XVI sanctionna peu après la constitution civile du clergé. La suppression des abbayes et des monastères était résolue. On eut quelque temps l'espérance de conserver l'abbaye de Châtillon. Les religieux souhaitaient de continuer à vivre en communauté ; la ville de Châtillon témoignait le désir de les conserver. Le conseil-général de la commune prit à ce sujet, le 2 février 1791, la délibération la plus expresse et la plus honorable pour les religieux. Une pétition dans le même sens, signée le 3 avril par les autorités et les habitants, fut envoyée à l'Assemblée nationale, mais l'inflexible Camus la fit rejeter. C'est alors que le P. Jolly rédigea une déclaration datée de juin 1791, et signée de lui, de ses religieux et de ses étudiants : il y exprimait ses regrets de ne pouvoir suivre ses engagements et adressait ses remercîments et ses adieux aux habitants de la ville. Il reçut d'eux à cette époque des témoignages d'intérêt et d'estime. Il en était digne par ses procédés généreux. Dans un temps de disette, il avait fait vendre tout le blé de l'abbaye à un prix modique pour soulager les pauvres, et en se retirant il récompensa largement les domestiques, sans s'occuper de ses besoins personnels. La famille de Mesgrigny s'empressa de lui offrir un asile. Il se rendit utile pour l'éducation des enfants de la maison, mais pendant la terreur il fut obligé de la quitter. Il se cacha dans le bois de Boulogne, et il se réfugiait la nuit à Passy. La chute de Robespierre lui permit de reparaître ; il rentra dans la famille de Mesgrigny, et y vécut dans la retraite, connu seulement de quelques amis qui appréciaient son bon esprit. Après le concordat de 1801, il ne crut pas pouvoir rester oisif, et alla professer la théologie et l'Écriture-Sainte au séminaire de Troyes ; il remplissait cette fonction avec autant de désintéressement que de zèle, car jamais il ne voulut recevoir de traitement : l'évêque de Troyes le nomma chanoine honoraire. Pendant les troubles de ce diocèse en 1811 et années suivantes, la conduite de l'abbé Jolly fut constamment pleine de sagesse et de fermeté. Il resta toujours attaché à l'autorité de l'évêque enfermé à Vincennes ou exilé à Falaise, et dit franchement son avis sur ce qui y était contraire. Le séminaire ayant été fermé par suite de la persécution, l'abbé Jolly vint à Paris où il resta jusqu'après les Cent-Jours. Mais l'intérêt qu'il portait à ses élèves et le désir de se rendre utile l'engagèrent à retourner à Troyes et à y reprendre ses fonctions au séminaire. Au bout de deux ans, sa santé qui déclinait le força de revenir à Paris. Bientôt ses infirmités l'empêchèrent de sortir, mais l'activité de son esprit ne lui permettait pas d'être oisif. On a de lui deux ouvrages qui supposent beaucoup de lecture : *le Mémorial sur la révolution française*, 1824, in-12, réimprimé en 1828, 2 vol. in-12 ; et *le Mémorial de l'Écriture-Sainte*, en 2 parties, la 1re en 1825, en 2 vol. in-12, pour l'édition latine avec la traduction et en 1 vol. pour l'édition française ; la 2e partie en 1826, aussi en 2 vol. pour l'édition latine et en 1 vol. pour le français seulement. L'auteur avait fixé un prix très-modique pour son ouvrage, et de plus il l'envoyait gratuitement dans les séminaires ; peut-être aurait-il rendu ses livres plus utiles en embrassant moins d'objets, mais il ne savait pas se restreindre. On a encore de lui : *Breve de religione catholica*, etc., *compendium*, avec une traduction française en regard, 1825,

in-12. C'est un extrait de la seconde partie de son *Mémorial de l'Écriture-Sainte*. Il devait publier un *Mémorial sur l'éducation*, qu'il n'eut pas le temps d'achever. L'abbé Jolly avait vraiment l'esprit de son état. Il menait une vie austère, et était toujours occupé ou de la prière ou de ses travaux. Il faisait des extraits de toutes ses lectures. Il mourut le 14 octobre 1829, après quelques jours seulement de maladie. Ses obsèques eurent lieu le 16, au milieu d'un grand concours de confrères et d'amis. L'abbé Jolly était aimé et considéré ; on le consultait souvent sur les études ecclésiastiques et sur des affaires qui intéressaient la religion et le clergé. Plusieurs prélats lui donnèrent des témoignages d'estime. Son testament offrait beaucoup de legs pieux. Ce que nous venons de dire de lui est extrait d'une notice qui a paru dans l'*Ami de la religion*, du 3 avril 1830, t. LXIII.

P—C—T.

JOLLY (ADRIEN-JEAN-BAPTISTE MUFFAT, dit), auteur dramatique et comédien, naquit le 22 octobre 1773, au château du Raincy, où son père était contrôleur de la bouche. La famille de sa mère était aussi depuis long-temps attachée au service de la maison d'Orléans. Il reçut une éducation soignée dans un collège; mais la révolution et la chute de ses protecteurs ruinèrent sa fortune et ses espérances. Atteint par la loi de la première réquisition en 1793, il servit quelque temps dans la cavalerie, obtint son congé pour cause de blessures, et revint à Paris, sans argent, sans appui, mais doué d'une merveilleuse aptitude pour les arts. Comme il savait dessiner, il apprit facilement à graver, et il se serait enrichi à faire des médailles en or sur un fond noir, que les femmes portaient alors en colliers, en bagues et en boucles d'oreilles, si son insouciance, son goût pour les plaisirs et la société des artistes ne lui eussent fait dissiper tout ce qu'il gagnait. Des dispositions naturelles pour la comédie, un talent extraordinaire pour l'imitation, et la fréquentation de Volange, de Thiémet et de Fitz-James procurèrent à Muffat des ressources momentanées. Admis dans les meilleures sociétés, il y improvisait des scènes de paravent où il savait allier la bouffonnerie au bon goût et au piquant de l'à-propos. Ses succès dans ce genre et son état de gêne le déterminèrent enfin à entrer dans la carrière dramatique. Il débuta, en 1802, sous le nom de Jolly, au théâtre Molière, rue Saint-Martin, par un rôle de niais où il remplaçait un acteur malade, dans la *Petite Revue*, un des premiers ouvrages de M. Dumersan, et il y révéla le talent original dont il était doué. Il entra ensuite au théâtre du Marais, puis à celui des Délassements-Comiques, boulevart du Temple, où il fut très-plaisant dans le niais de la *Mère Camus*, de Rougemont ; il y donna en 1803, avec Brazier, l'*Ivrogne tout seul*, ou *J'ai ma cassette vide*, monologue en vaudeville, où il fut si applaudi comme acteur et comme auteur, qu'ayant passé, en 1804, au théâtre des Variétés, il y transporta cette pièce qui lui valut le même succès. Il y créa les rôles d'Ardoise dans l'*Intrigue sur les toits ;* de l'Aviron dans le *Pont des Arts ;* de Dereault dans les *Chevilles de maître Adam ;* de Scudéry dans *Chapelle et Bachaumont*, etc. Il se fit même remarquer à côté de Brunet dans un des *Trois Innocents*. La démence et la mort de Carpentier rendaient Jolly nécessaire au théâtre du Vaudeville dans l'emploi vacant de premier comique. Il y débuta le 16 avril 1808, et vit bientôt croître sa réputation par la manière originale dont il créa

un grand nombre de rôles, parmi lesquels nous citerons Ultrapont dans *Bayard au Pont-Neuf;* Bertrand dans la *Belle au bois dormant;* le Sénéchal dans *Jeanne d'Arc*, ou *le Siège d'Orléans;* Derlindindin dans les *Adieux de la Samaritaine;* mais surtout *Lantara*, ou *le Peintre au cabaret;* Clopineau dans le *Procès du Fandango;* le véritable Edmond dans les *Deux Edmond;* le médecin dans les *Mines de Beaujon*, ou *Ils sont sauvés;* le physicien fou dans le *Mariage extravagant; Gaspard l'avisé*, etc. Jolly avait de la verve, du mordant; il excellait dans les caricatures et se grimait d'une manière piquante; mais, toujours vrai dans son costume, dans son masque, dans sa tournure, dans ses divers langages, il n'avait jamais recours à la charge, aux grimaces, à la trivialité. Il savait nuancer les différences d'un vice, d'un ridicule, suivant la profession et le caractère des personnages qu'il représentait. C'est ainsi que, dans l'ivresse de Lantara, il laissait entrevoir les sentiments nobles de l'artiste, et dans celle d'Edmond la naïve franchise et la bonhomie du militaire. Dans Lantara, il traçait lui-même, sur le dos de son modèle, un portrait qui, pour tout autre acteur, eût été préparé d'avance. Il jouait aussi les rôles de travestissements avec une promptitude et une dextérité admirables, comme il le prouva en 1816, dans *la Rosière de Hartwell*, où il remplissait deux rôles d'Anglais, mylord Spleen et sir Scott d'une manière si contrastée, qu'on ne pouvait croire que ce fût le même acteur. Dans *Garrick*, ou *les Comédiens français*, il prenait tous les visages, toutes les formes, tous les caractères. A cette époque entrèrent au théâtre du Vaudeville deux comédiens qui se concilièrent bientôt la faveur du parterre : l'un, Gontier, par un véritable talent, l'autre, Philippe Roustan, par une physionomie joviale et une grande volubilité de langue. Le premier, n'étant pas précisément chargé des mêmes rôles que Jolly, ne pouvait lui porter ombrage; mais le second, le doublant dans l'emploi des comiques, devint son rival. Ils parurent néanmoins ensemble dans *les Deux Gaspard*, en 1817. Jolly joua dans une scène de Cassandre et Paillasse qu'il avait arrangée; il créa encore le rôle de lord Arthur dans la *Maison de Jeanne-d'Arc*, et l'un des *Deux Valentin*, en 1818; *Monsieur Touche à tout*, en 1819. Mais déjà le dégoût s'était emparé de lui et ajoutait à sa paresse naturelle. Il faisait de fréquentes absences, sous prétexte de sa mauvaise santé, ce qui ne l'empêcha pas, en 1820, d'aller passer un an à Londres où il fit une ample moisson de lauriers et de guinées, et il n'en revint qu'en septembre 1821. Il obtint un grand succès dans *Pierre, Paul et Jean*, où il établit le rôle de Paul, et parut ensuite dans un proverbe arrangé par lui et Aubertin. Gontier ayant passé au Gymnase-Dramatique, Jolly semblait toujours destiné à être une des colonnes du Vaudeville : mais ce théâtre, en décadence sous la direction de Désaugiers, ne se releva pas sous celle de M. Cyprien Bérard. Lorsqu'elle eut été rendue à Désaugiers, Jolly crut échapper à la rivalité de Philippe en suivant M. Bérard au théâtre des Nouveautés, que celui-ci venait de fonder sur la place de la Bourse. Il y donna, en 1827, avec MM. Arm. Dartois et Brisset : *Paris et Londres*, vaudeville en 2 actes, et y créa quelques rôles peu importants; mais se voyant poursuivi par Philippe qui entra à ce théâtre, en 1828, il prit définitivement sa retraite que son repos et sa santé lui rendaient nécessaire. Dessinateur et mécanicien, il avait commencé et fort avancé la col-

lection des caricatures d'acteurs, publiée par Martinet. Il construisit un petit théâtre portatif, avec lequel il amusait, au château des Tuileries, les enfants du duc de Berry. Il fonda ensuite, dans le passage de l'Opéra, un petit spectacle qui porta son nom, et qui tenait le milieu entre les marionnettes perfectionnées et le spectacle mécanique de Pierre. Il disait plaisamment: « J'ai été assez « long-temps marionnette de direc- « teurs, je vais être directeur de ma- « rionnettes. » Ce théâtre, dont l'ouverture eut lieu le 26 octobre 1829, et où Jolly prouva qu'il joignait au talent de comédien ceux de peintre-décorateur et de machiniste, et qu'après avoir fait rire les pères il pouvait amuser les enfants, n'eut pourtant qu'une vogue momentanée. Il manquait à Jolly l'esprit d'ordre et l'expérience des affaires; il tranchait du grand seigneur par ses prodigalités. Il fut forcé de vendre son entreprise et son privilège, en 1830, à un ancien courtier de commerce qui, abusant de sa confiance, lui enleva par une faillite, en 1831, la somme qu'il s'était obligé de payer (1). Jolly avait épousé, en 1812, Alexandrine Saint-Aubin, seconde fille de la célèbre actrice Mme Saint-Aubin, et qui elle-même avait obtenu des succès à l'Opéra-Comique, surtout dans le rôle de *Cendrillon*. Se voyant à peu près ruiné, il se retira avec sa femme et sa fille, dans le département de la Nièvre, espérant que l'air et la tranquillité de la campagne adouciraient ses maux et ses chagrins. Il sut, par l'économie qu'il n'avait jamais connue, s'y créer des ressources et des occupations honorables. Dans sa dernière maladie, il eut la satisfaction d'embrasser sa belle-mère qui était plusieurs fois venue à son secours et qui, malgré son grand âge, brava, pour le voir, les fatigues d'un long voyage, dans une saison avancée. Il mourut à Grand-Pré, près de Lormes, le 28 oct. 1839. Le plus ancien de ses amis, M. Dumersan, lui a consacré une notice dans le *Monde dramatique*, et lui a fait une épitaphe. Carle Vernet a peint Jolly dans plusieurs rôles. A—T.

(1) Ce théâtre, qui a reçu le nom de *Gymnase enfantin*, a passé par plusieurs mains: il appartient aujourd'hui à MM. Morel de Vindé et Archdeacon, et est dirigé, depuis 1836, par M. Monval de Saint-Hilaire.

JOLY *de Bévy* (Louis-Philibert-Joseph), né à Dijon le 23 mars 1736, fut président à mortier au parlement de cette ville. Très-versé dans la jurisprudence, il avait fait une étude particulière du droit canonique. Non seulement il se montra fort opposé aux changements politiques qu'amena la révolution, mais il improuva même la réorganisation de l'église de France d'après le concordat de 1801. Il mourut à Dijon le 21 février 1822. Le *Journal de la Côte-d'Or*, du 23 février de la même année contient une *Notice* d'Amanton sur Joly de Bévy. On a de lui: I. *Le parlement outragé*, in-4° de 29 pag. Cet écrit publié à Dijon en 1762, sous le voile de l'anonyme, était dirigé contre les élus généraux du duché de Bourgogne, et en particulier contre Varenne (*Voy.* ce nom, XLVII, 498). Le chancelier ayant ordonné au parlement de Dijon d'en poursuivre l'auteur, Joly de Bévy, dans la séance de cette cour, du 3 mars 1762, déclara que lui seul avait composé le mémoire incriminé, et donna la démission de son office (Voy. le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, tom. III, n° 13849). II. *De la nouvelle église de France*, Dijon et Paris, 1816, in-8°. L'auteur attaque le concordat, blâme la conduite du clergé et du pape Pie VII. Il y a bien de l'amertume et de l'exagération dans cet ouvrage. M. de La Mennais en fit

alors une critique très-juste insérée d'abord dans une feuille périodique, et reproduite dans ses *Réflexions et Mélanges*, 1819, in-8°, page 218. L'*Ami de la religion*, du 18 décembre 1816, signala aussi bien des assertions outrées et de faux raisonnements dans l'écrit de l'ancien président à mortier. III. *Examen des apparitions et révélations de l'ange Raphaël à Thomas Martin, serviteur de Dieu, dans les mois de janvier, février, mars et avril* 1816, Dijon, 1817, in-8°, deux éditions. IV. *De l'ordre de la noblesse et de son antiquité chez les Francs*, ibid., 1817, in-8°. V. *Sur Louis XIV*, ibid., 1820, in-8°. C'est une apologie de ce monarque. VI. *Nouvelle traduction du livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, ibid., 1816, in-12; 2e édit., avec les textes de l'Écriture-Sainte en latin, ibid., 1821, in-8°; 3e édit., avec les mêmes textes en français, ibid., 1822, in-8°. VII. *Prières à l'usage des fidèles dans les temps d'afflictions et de calamités, tirées des Psaumes de David et des cantiques compris dans les divins offices de l'église*, traduction de J.-F. Laharpe, etc., Dijon, 1817, in-12. D'après les intentions de Joly de Bévy, cette compilation ne fut pas mise dans le commerce. VIII. *Instructions pour un pécheur touché de Dieu, qui veut se convertir, tirées du commentaire des Psaumes de David, par le P. Berthier*; suivies du *Récit motivé de la conversion d'un incrédule (Laharpe), qui fut long-temps un des plus renommés dans la secte philosophique, et auteur de ce récit*, ibid., 1820, in-12. IX. *Recueil d'autorités graves proposées à la méditation des fidèles, et principalement à la jeunesse inexpérimentée, pour son instruction*, ibid., 1821, in-8°. X. *Extrait du livre de M. Burke, sur la révolution française*, ibid., 1819, in-8° (*Voy.* Burke, VI, 323). Enfin, Joly de Bévy a donné une nouvelle édition du *Traité de la péremption d'instance* de Melenet, augmentée d'un *Traité* du président Bouhier sur la même matière, Dijon, 1787, in-8°. Il se proposait aussi d'éditer les *Œuvres de jurisprudence* du président Bouhier, dont il n'a publié que 2 vol. in-fol., ibid., 1787-88, et un 3e vol. supplémentaire en 1789 (*Voy.* Bouhier, V, 307).—L'abbé Joly, qu'on a quelquefois confondu avec le précédent et avec d'autres homonymes, naquit à Dijon en 1715, fut président en la chambre des comptes de Bourgogne, et mourut vers 1775. On a de lui: I. *Traité du mal et de la réparation*, Dijon, 1757, 1770, 2 vol. in-12. II. *Traité des anges bons et mauvais*, ibid., 1770, 3 vol. in-12. III. *La religion chrétienne éclairée par le dogme et par la prophétie*, ibid., 1770, 4 vol. in-12. Ces trois ouvrages parurent sous le voile de l'anonyme. P—rt.

JOLY, chef vendéen, né d'une famille obscure à Bordeaux, vers 1760, forma dès les premiers jours de mars 1793, entre Lamotte-Achard et Saint-Gilles, une division d'insurgés qui fut d'abord appelée l'*armée des Sables*. Trois de ses fils combattaient avec lui. Après plusieurs avantages, il attaqua deux fois les Sables-d'Olonne, et fut repoussé avec perte. Dans le mois de juin, il fit sa jonction avec Charette pour l'attaque de Nantes, et rentra dans la Vendée après cette expédition qui fut sans succès. Il se joignit encore à Charette, lorsque l'armée de Mayence pénétra dans le pays vendéen, et il se trouva aux batailles de Torfou, de Montaigu et de Saint-Fulgent. Il fit ensuite la campagne d'hiver de 1794, après le passage de la Loire par la grande armée vendéenne. Deux de ses fils furent

tués à ses côtés dans la même action ; un troisième, qui avait passé du côté des républicains, fut aussi tué le même jour. C'est à cette époque qu'ayant demandé au chef de l'artillerie Leblanc de la poudre pour ses soldats qui en manquaient, et n'ayant pu en obtenir, il lui brûla la cervelle d'un coup de pistolet. D'un caractère violent et ambitieux, Joly, pendant cette campagne, disputa le commandement en chef du Bas-Poitou à Charette qui l'emporta sur lui. Dès-lors sa haine contre Charette ne connut plus de bornes ; elle lui devint funeste. Lors de la réunion des armées de Stofflet et de Charette à la Beziliaire, en avril 1795, on accusa Joly d'avoir détourné les approvisionnements. Abandonné par une partie de sa division qui se rangea sous les drapeaux de Charette, il fut proscrit et massacré par les chasseurs de Stofflet, en voulant passer la Loire à Saint-Florent. B—p.

JOLY (Joseph), littérateur, naquit vers 1770, à Salins, d'une famille honorable. Après avoir fait d'excellentes études au collège de sa ville natale, il fut admis dans la congrégation de l'Oratoire et envoyé à Juilly où, dès l'âge de seize ans, il professa les humanités avec un succès qui lui valut les encouragements les plus flatteurs. A la suppression de ce collège, il vint à Paris dans le but de s'y perfectionner par la fréquentation des savants ; mais, atteint bientôt par la loi de la réquisition, force lui fut de rejoindre un des bataillons du Jura, dans lequel il fit les premières campagnes sur le Rhin. Une fois dégagé du service militaire, il se hâta de regagner Paris, résolu de se livrer entièrement à l'étude. Vivant dans la retraite au milieu du tourbillon de la capitale, il se familiarisa bien vite avec les principales langues de l'Europe dont la connaissance pouvait devenir pour lui une ressource, et passa plusieurs années à étudier les chefs-d'œuvre des poètes de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne. En 1804, l'Institut ayant proposé, pour le prix de poésie, l'*Indépendance de l'homme de lettres*, Joly voulut traiter un sujet qui convenait si bien à ses idées. Il n'obtint pas le prix ; mais il n'en fit pas moins imprimer son *Epître* (1), dans laquelle les critiques remarquèrent l'épisode sur la mort de Socrate. Il n'avait pas mis son nom à la tête de sa pièce ; et ce fut de même, en gardant l'anonyme, qu'il publia différentes traductions dont le succès ne put le déterminer à s'en avouer l'auteur. Il avait refusé, dans les premières années de l'empire, un poste diplomatique, qui l'aurait obligé de résider en Allemagne, et par conséquent aurait dérangé ses habitudes. Plus tard, sous la restauration, il refusa aussi les différents emplois qui lui furent offerts, préférant à toutes les jouissances du luxe et de la vanité, cette indépendance précieuse qui lui permettait de disposer de son temps à sa fantaisie sans avoir de compte à rendre à personne. L'âge ne changea rien à ses habitudes et ne modifia point son caractère naturellement fier et morose. Il mourut à Paris le 1er août 1840, laissant un fils qui s'est fait une réputation dans les arts du dessin. Indépendamment de l'*Epître* dont on a parlé, on connait de Joly les traductions suivantes : I. *Les aventures de Sapho, prêtresse de Mytilène*, trad. de l'italien (du comte Verri), Paris, 1803, in-12. II. *Les Fables de Gay*, trad. en vers français, Paris, 1811, in-18, fig., précédées d'une notice sur l'auteur. III. *Vivian, ou l'Homme sans caractère*, trad. de l'anglais de miss Edgeworth, Paris, 1813, 3 vol. in-18. IV. *Traduction en vers français des fables complètes*

(1) *Epître sur l'indépendance des gens de lettres*, etc., Paris, 1805, in-8° de 14 pages.

de Phèdre, et des trente-deux nouvelles fables publiées d'après le manuscrit de Péroti, avec le texte en regard et des notes, Paris, 1813, in-8°. Le traducteur a reproduit, dans cette édition, le texte de Schwab pour les anciennes fables, et celui de Jannelli pour les nouvelles. La préface et les notes sont d'un homme de goût et d'un littérateur exercé; et la versification ne manque ni d'aisance ni de facilité. La traduction des anciennes fables de *Phèdre* reparut la même année, in-18, précédée d'une *Epître* du traducteur *à un écolier de sixième*. V. *L'Italie avant la domination des Romains*, trad. de l'italien de Micali, sur la 2e édit., Paris, 1824, 4 vol. in-8° avec atlas. Joly a eu M. Fauriel pour collaborateur dans cette traduction qui a été revue par Gence et M. Raoul-Rochette dont le nom seul paraît sur le frontispice. W—s.

JOLY *de Maizeroy*. *V.* MAIZEROY, XXVI, 303.

JOLY-CLERC (NICOLAS), naturaliste, né à Lyon, se consacra fort jeune encore à l'état ecclésiastique ainsi que son frère, et entra dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur; mais il s'occupa moins de théologie et même d'histoire, cette étude favorite de l'ordre de Saint-Benoît, que de botanique et, par suite, de l'histoire naturelle en général. Ces travaux un peu profanes, s'ils ne lui firent prendre un peu en dégoût l'état monastique, ne contribuèrent pas à ranimer sa vocation. Aussi vit-il sans chagrin la révolution sécullariser les couvents et condamner, en exigeant le serment à la constitution civile du clergé, la plus grande partie des ecclésiastiques à résilier ou à perdre leur position. On a dit que son frère, grâce à ce bouleversement subit, devint, de chanoine de Saint-Paul à Lyon, évêque constitutionnel de cette ville, et se hâta de nommer son frère grand-vicaire. Mais l'évêque constitutionnel de Lyon, de 1791 à 1794, fut Lamourette, et quand Lamourette cessa de l'être, en mourant sur l'échafaud, la terreur ne lui donna pas de remplaçant, et probablement Joly-Clerc était réduit à se cacher. Lorsqu'il fut possible de reparaître sans danger pour sa vie, mais sans vicariat comme sans canonicat, force lui fut de chercher des ressources extraordinaires. Il sollicita et obtint la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Oise. Là, non content de l'auditoire masculin obligé qu'il entretenait des beautés des trois règnes, il imagina de faire aux dames de Beauvais un cours public de botanique. Tout alla bien tant qu'il ne s'agit que de tiges, de racines, de cotylédons et de pétales: mais quand le bon bénédictin, qui ne possédait sans doute pas l'art de gazer assez la nudité des descriptions et de filer délicatement une phraséologie diaphane pour les uns, inintelligible pour les autres, en fut venu à l'anatomie du pistil, et au rôle des houpes qui couronnent les étamines, et à l'absorption du pollen, et aux polyandries de Linné, etc., etc., la transparence des détails effaroucha la pudeur des mères, toujours craintives pour leurs filles, et Joly-Clerc, à la séance suivante, n'eut à débiter de l'organographie qu'aux banquettes. Il continua encore quelques années ses fonctions à l'école centrale, y mêlant des travaux de librairie et contribuant non par des découvertes, mais par des résumés, par des compilations bien faites, à la propagation de la science. En 1802, son frère et lui obtinrent du saint-siège une cédule qui les rendait à l'état laïque. C'était en quelque sorte un bill d'indemnité pour le premier, qui s'était marié. Notre naturaliste n'était pas dans ce cas. Il survécut à ce frère, mort vers 1812, et ne mourut qu'en 1817, le 6 février, à Sainte-Périne de Chail-

lot. Outre une nouvelle édition des *Éléments de botanique* de Tournefort, Paris, 1797, 6 vol. in-8°; outre un traduction, qui est la première en français, du *Système sexuel des végétaux* de Linnée, 1978, in-8°, 2e édit., 1810, in-8°; outre la *Cryptogamie complète* du même auteur, traduite aussi pour la première fois du latin en français, sur l'édition de Gmelin, et enrichie de notes, notions préléminaires, etc.), on a de lui : I. Un *Cours complet et suivi de botanique*, 1795, in-8° (ouvrage qui devait avoir plusieurs volumes, mais qui en est resté au 1er). II. *Principes de la philosophie du botaniste*, ou *Dictionnaire interprété et raisonné des principaux préceptes et des termes que la botanique, la médecine, la physique et l'agriculture ont consacrés à l'étude et à la connaissance des plantes*, 1798, in 8°. III. *Phytologie universelle*, ou *Histoire naturelle et méthodique des plantes, de leurs propriétés, de leurs vertus et de leur culture*, 1799, 5 vol. in-8°. IV. *Cours de minéralogie rapporté au tableau méthodique des minéraux donnés par Daubenton*, 1802, in-8°. V. *Dictionnaire raisonné et abrégé d'histoire naturelle par d'anciens professeurs*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Pour ne rien omettre des œuvres de Joly-Clerc, nous mentionnerons enfin son *Apologie des prêtres mariés*, ou *Abus du célibat prouvé aux prêtres catholiques par le citoyen J*****, Paris, 1798 (an VI), in-8°. P—OT.

JONÆ ou **JONSEN** (GISLE), savant islandais, évêque de Skalholt, naquit en 1513, à Hraungerde. Jon Gislesen son père, prêtre de la paroisse de Gaulverjaban, diocèse de Skalholt, lui fit donner l'instruction élémentaire par Alexio, devenu depuis abbé de Viber; il continua ses études dans la maison de l'évêque Ogmund qui, ayant pour lui beaucoup d'attachement, l'ordonna prêtre et le nomma peu de temps après curé de l'église cathédrale de Skalholt. Le père de Jonsen était brouillé avec lui, parce qu'il prétendait que son fils deviendrait un jour le chef de ceux qui voulaient détruire l'ancienne religion et en introduire une nouvelle, ce qui arriva comme il le disait. En effet Jonsen s'étant lié avec Gissur Einarsen et Oddar Gottschalchsen apprit d'eux à goûter les écrits de Luther, qu'il n'osait cependant lire qu'en cachette et surtout à l'insu du vieux évêque Ogmund. Lisant un jour une traduction du Nouveau-Testament par Luther, l'évêque le surprit et exigea la remise du livre; et, comme Jonsen cherchait à le cacher, Ogmund fut si mécontent qu'il le lui arracha des mains et le jeta dans la rue, en disant que c'était des hérésies de Luther. Jonsen fut curé de Skalholt jusqu'en 1540. En 1546, il fut pourvu de la prébende de Selardal, devint ensuite official de l'évêque Gissur Einarsen, dans le district de Bardastrand, et, plus tard, remplit les mêmes fonctions auprès de l'évêque Morten Einarsen. Ayant été excommunié en 1550, par l'évêque Jon Aræsund, il partit pour Copenhague, afin de faire casser la sentence. Bien accueilli dans cette capitale, Jonsen parvint à se justifier et ne tarda pas à retourner en Islande. Lorsqu'il y arriva, il apprit qu'une sentence prononcée contre lui le privait de son emploi et ordonnait la confiscation de ses biens. Mais comme Jon Aræsund qui l'avait rendue fut lui-même mis à mort bientôt après, Jonsen rentra dans sa prébende et fut élu, en 1556, évêque de Skalholt. L'année suivante il fit un second voyage à Copenhague, et, après y avoir été sacré, il retourna, en 1558, dans son diocèse où il mourut le 30 août 1587. Il avait été marié deux fois,

la première à Christine, fille d'Ejolf, laquelle auparavant avait eu, ainsi que sa sœur, des enfants de son propre frère, ce qui causa un grand scandale et fut souvent reproché à Jonsen, qui épousa en secondes noces Thordise, fille de Jon. Il a publié: I. *Le cinquante-troisième chapitre d'Isaïe,* avec une courte explication et une préface du P. Palladius, Copenhague, 1557. II. *Histoire de la destruction de Jérusalem,* ibid., 1557. III. *Margarita theologica,* traduite en islandais, ibid., 1558. IV. *Psaumes,* en islandais, ibid., 1558. V. Traduction de *Jésus Sirach* (le livre de l'*Ecclésiastique*), en islandais, Holum, 1580. VI. *Epistola ad Joh. Hennichium pastorem Hamburg.,* dans le *Jacobi Coleri libellus epistolarum,* Francfort, 1587.

D—z—s.

JONÆ ou JONSEN (Svein), ecclésiastique islandais, né en 1603, alla, suivant l'usage de ses compatriotes qui se destinent au sacerdoce, faire ses études à l'université de Copenhague, et revint exercer dans son île diverses fonctions du ministère évangélique. Il fut un des collaborateurs de la version islandaise de la Bible, imprimée à Holum en 1644, par l'évêque Thorlacius Skuleson. Jonsen traduisit dans la même langue le *Magnalia Dei* d'Herberger, le *Véritable christianisme* d'Arnd, etc.; mais il paraît que ces versions sont demeurées en manuscrit. Il mourut en 1687, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

C. M. P.

JONÆ ou JONSEN (Stein), savant prélat islandais, né dans la paroisse d'Hialtebakke, diocèse d'Holum, descendait d'une pauvre famille de prêtres. Sa mère s'appelait Gudruna Steingrim, et son père qui portait le nom de Jon Thorgeirsen avait eu trente-quatre enfants de ses quatre mariages. A dix-huit ans il fut envoyé à l'école de Holum et termina ses études à Copenhague. En 1688, il fut nommé chapelain à Hiterdal, et appelé, en 1692, à la cathédrale de Skalholt. L'année suivante il obtint la cure d'Hiternes, où il resta jusqu'en 1698, et passa ensuite à celle de Setberg. Il fut enfin élu, en 1711, évêque d'Holum, où il mourut le 2 décembre 1739. On a de lui: I. Différentes traductions en islandais: 1° d'un *Psaume,* Holum, 1713; 2° de l'*Anthropologie* de Lassenius, ibid., 1713, in-8°; 3° des *Taare-Perse* de Rachlov, ibid., 1719, in-8°; 4° des *Prédications sur la passion* de Lassenius, ibid., 1723-1740, in-8°; 5° d'*Olearii Monaths und Wochen-Lieder;* 6° de la *Bible,* Holum, 1728, in-fol. Entreprise par l'ordre du roi Frédéric IV, cette traduction, calquée trop fidèlement sur l'édition danoise, ne satisfit pas les amateurs de la pureté de l'idiome islandais, et ils donnèrent la préférence à la version de Thorlacius Skuleson, quoique les exemplaires en fussent devenus extrêmement rares. Voyez l'histoire des bibles islandaises par Harboë, dans la *Dœnische bibliothek,* tome VIII. II. *Abrégé du livre d'heures* de Lassénius, Holum, 1733. III. *Psalterium triumphale,* Copenhague, 1743, in-8°. IV. *Tisfordriv,* composé de méditations spirituelles. Le tome III de l'Histoire ecclésiastique d'Islande contient l'indication de quelques autres ouvrages de Jonsen imprimés à Holum; il est éditeur du *Diarium christianum,* publié dans la même ville, de 1719 à 1723, in-8°, et qu'on lui a quelquefois attribué, quoiqu'il soit réellement de Halgrim Petersen.

D—z—s.

JONAS, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, né vers 599, à Suse, dans la Ligurie, embrassa la vie monastique en 618, dans l'abbaye de Bobio, fondée par saint Colomban, lors-

que, pour se soustraire à la colère de Brunehaut, il vint chercher un asile en Italie. Ses talents précoces lui méritèrent la confiance de saint Attale, alors abbé de ce monastère, qui l'employa comme secrétaire. Il accompagna le nouvel abbé saint Bertulfe à Rome en 628; et depuis il fit avec sa permission différents voyages. On prétend qu'à cette époque il se rendit en Irlande pour s'instruire, dans la conversation des vieillards, des faits relatifs aux premières années de saint Colomban dont il avait déjà formé le projet d'écrire la *Vie*. Attiré par la réputation de saint Amand, abbé d'Elnone, il visita ce monastère, qui dès-lors eut constamment pour lui un attrait particulier. Il habita quelque temps Evoriac (Faremoutier), diocèse de Meaux. Enfin il se trouvait à Réomé, diocèse de Langres, lorsque le roi Clotaire III et Bathilde, sa mère, l'envoyèrent, en 659, à Châlons pour y régler quelques affaires. Jonas avait alors le titre d'abbé; et les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* conjecturent qu'il était abbé d'Elnone. Des faits que l'on vient de rapporter on peut conclure, avec assez de vraisemblance, que Jonas ne retourna point à Bobio, ou du moins que les séjours qu'il y fit furent de courte durée. Il vivait encore en 665; mais on ignore la date de sa mort. Ses contemporains louent son éloquence, son érudition et même son talent comme écrivain. On a de lui: les *Vies de saint Colomban;* de ses disciples *saint Attale* et *saint Bertulfe*, abbés de Bobio; d'*Eustase*, abbé de Luxeuil; et de *sainte Fare*, abbesse d'Evoriac. Ces vies, insérées d'abord dans le tome III des *Œuvres* du Vén. Bède, ont passé depuis dans les différents recueils des *Actes des Saints*, notamment dans celui des Bollandistes, et dans les *Acta sanctor. ord. S. Benedicti* de D. Mabillon, II, 5-449. Elles sont assez exactes, mais le style en est défiguré par des expressions emphatiques qui le rendent souvent obscur. On doit encore à Jonas une révision de la *Vie de saint Jean de Réomé*, à laquelle il joignit un *Dialogue* sur les miracles de ce saint, écrit d'un style plus simple et plus naturel que ses autres ouvrages. Cette Vie ainsi retouchée est imprimée avec le Dialogue dans l'*Histoire de l'abbaye de Réomé au Moustier-Saint-Jean*, par le P. Rouvière, Paris, 1637, in-4°; et les Bollandistes l'ont reproduite dans leur *Recueil* au 28 janvier, après l'avoir revue sur trois anciennes copies. On trouve une *Vie de Jonas* dans l'*Histoire littéraire de la France*, III, 603-08. C'est la source où l'on a puisé pour rédiger cet article. W—s.

JONCOURT (Pierre de), prédicateur protestant, quitta la France quelque temps avant la révocation de l'édit de Nantes et se retira en Hollande. Il devint ministre de l'église wallonne à La Haye, où il mourut vers 1725. On a de lui: I. *Entretiens sur les différentes méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle* Coccéiens *et* Voétiens *dans les Provinces-Unies*, Amsterdam, 1707, in-12. Cet ouvrage amena une polémique entre l'auteur et les Coccéiens: ceux-ci l'attaquèrent dans deux écrits auxquels Joncourt répondit par de *Nouveaux éclaircissements*, et par une *Lettre aux églises wallonnes des Pays-Bas*, La Haye, 1708, in-12. II. *Pensées utiles aux chrétiens de tous les états*, La Haye, 1710, in-8° (anonyme). III. Quatre *Lettres sur les jeux de hasard*, et une *sur l'usage de se faire céler pour éviter une visite incommode*, 1714, in-12. L'auteur publia la même année une nouvelle *Lettre, pour servir de réplique à la défense de M. de la Pla-*

cette, qui prétendait, ainsi que Barbeyrac, que les jeux de hasard ne sont pas toujours criminels; Joncourt ne partageait pas cette opinion (*Voy.* BARBEYRAC, III, 346, et PLACETTE, XXXV, 10). IV. *Lettres critiques sur divers sujets importants de l'Ecriture-Sainte*, Amsterdam, 1715, in-12 (anonyme). V. *Entretiens sur l'état présent de la religion en France, où l'on traite amplement de l'autorité des papes et de ses fondements*, La Haye, 1725, in-12. Joncourt a donné une édition des *Psaumes de David, mis en rime française par Clément Marot et Théodore de Bèze, nouvellement retouchés*, Amsterdam, 1716, in-12. P—RT.

JONCOURT (ÉLIE DE), né à La Haye, dans les dernières années du XVIIe siècle, professa long-temps la philosophie à Bois-le-Duc, où il exerçait aussi les fonctions de pasteur. En 1729, il concourut avec 'sGravesande, Prosper Marchand et autres, à la rédaction du *Journal littéraire* de La Haye, et à la continuation de cette même feuille sous le titre de *Journal historique de la république des lettres*, imprimé à Leyde. Plus tard il fut un des collaborateurs de la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, autre journal qui se publiait à La Haye. Joncourt mourut dans cette ville vers 1770. Il a composé quelques écrits, mais c'est surtout à la traduction d'ouvrages anglais en français qu'il consacra sa plume. On a de lui: I. *Nouvelle bibliothèque anglaise*, La Haye, 1756, 3 vol. in-8°. C'était une publication périodique dont il paraissait un cahier tous les deux mois. II. *Traité sur la nature et sur les principaux usages de la plus simple espèce des nombres trigonaux*, ibid., 1762, in-4°. L'auteur avait d'abord composé ce traité en latin; il le traduisit lui-même en français. III. *Œuvres diverses*, ibid., 1764, in-18; 1776, 2 vol. in-12. Toutes les pièces de ce recueil ne sont pas de Joncourt; il y en a plusieurs qu'il a seulement traduites de l'anglais et du hollandais. Parmi les nombreuses traductions qu'il a publiées sous le voile de l'anonyme, outre des traités théologiques et des sermons de G. Sherlock et de Lucas, nous citerons: 1° *Alcyphron*, ou *le Petit philosophe*, traduit de l'anglais de Berkeley (*Voy.* ce nom, IV, 265), La Haye, 1734, 2 vol. in-12. 2° *Introduction à la philosophie*, tr. du latin de 'sGravesande, Leyde, 1737, 1748, in-8°; 3e édit., 1756, augmentée par Allamand (*Voy.* ce nom, LVI, 217). 3° *Eléments de physique*, trad. du latin du même, Leyde, 1746, 2 vol. in-4°. Cette traduction faite, ainsi que la précédente, sous les yeux de l'auteur, est préférée à celle de Roland-le-Virloys, Paris, 1747, 2 vol. in-8° (*Voy.* GRAVESANDE, XVIII, 352). 4° *Voyage d'Anson autour du monde*, trad. de l'anglais, Amsterdam, 1749, 1751, in-4°. Cette traduction, revue par l'abbé de Gua de Malves (*Voy.* GUA, XVIII, 576), a été réimprimée à Paris, 1750, in-4° ou 4 vol. in-12. 5° Joncourt a encore traduit de l'anglais: *Eléments de la philosophie newtonienne* de Pemberton, Amsterdam, 1755, in-8°. — *Eléments de philosophie morale* de David Fordyce, La Haye, 1756, in-8°. — *Eléments d'Algèbre* de Saunderson (1), Amsterdam, 1756, 2 vol. in-4°. — *Dialogues des morts*, de Lyttleton, La Haye, 1760, in-8°. — Le 7e et le 8e volume du *Spectateur anglais*, ibid., 1750-54, in-12. Il travailla, en société avec Chaufepié, Robinet et autres gens de lettres, à l'édition de l'*Histoire universelle*,

(1) C'est par erreur que, à l'article SAUNDERSON (XL, 461), on a écrit *Boncour* au lieu de *Joncourt*.

trad. de l'anglais, Amsterdam, 1742 et années suivantes, 46 vol. in-4° ; à celle du livre de *Job*, trad. du latin de Schultens (*Voy.* ce nom, XLI, 253), en société avec Allamand et Sacrelaire, Leyde, 1748, in-4°. Enfin il publia une traduction des *Œuvres diverses de Pope*, à laquelle il avait coopéré, Amsterdam, 1754, 7 v. in-12 ; ibid., 1763, 7 vol. in-8° ; ibid., 1767, 8 v. in-12. Suivant Barbier (*Examen critiq.*, p. 472), c'est à un autre JONCOURT, professeur de langues étrangères à Paris, que l'on doit un *Essai sur la différence du nombre des hommes, dans les temps anciens et modernes*, trad. de l'anglais de R. Wallace, Londres (Paris), 1754, in-8° et in-12. Plusieurs bibliographes donnent même à ce dernier quelques-unes des traductions anonymes mentionnées plus haut et qu'on attribue ordinairement à Elie de Joncourt. Il est possible que l'homonymie des deux personnages ait causé quelques méprises. P—RT.

JONDOT (ETIENNE), né en 1770, à Montcénis, près d'Autun, après avoir fait au collège de Sainte-Barbe, à Paris, de bonnes études, se livra avec passion à la littérature, et n'adopta point, quoique bien jeune, les principes de la révolution. Loin de là, il s'attacha en qualité de secrétaire à un général vendéen ; tout dévoué à la cause qu'il avait embrassée, il inséra dans un journal monarchique, le *Courrier universel*, un article apologétique sur l'armée catholique et royale. Après la première pacification des départements de l'Ouest, il revint à Paris et donna une nouvelle preuve de ses sentiments politiques en publiant un *Parallèle de Louis XVI et de Tsong-Ching, empereur de la Chine*, Paris, 1797. Vivement ému des malheurs de ce prince, il en traçait le panégyrique sous la forme d'une comparaison avec l'un des meilleurs monarques de l'Orient. Ce courageux écrit fut suivi d'une production, l'*Esprit de la révolution française*, qui attira à son auteur des éloges et des critiques également exagérés. Il ouvrit à la même époque dans le faubourg Saint-Germain une pension où il n'admettait pour sous-maîtres que des hommes connus par leurs principes religieux (1). Il coopérait en même temps au *Véridique*, journal destiné à les propager. Cette feuille ayant été supprimée, Jondot fut admis au nombre des écrivains qui, dans le *Journal des Débats*, s'attachaient à répandre des idées saines en politique, en morale, en littérature. Il fut spécialement chargé de la partie des voyages et des livres d'histoire. On remarqua le soin avec lequel il rédigeait ses articles : il ne se bornait pas à faire un extrait sec et aride des livres qui lui étaient confiés : chaque ouvrage lui servait de cadre pour offrir aux lecteurs des rapprochements utiles et des aperçus neufs. Si depuis il a été surpassé dans cette carrière par les Dussault, les Geoffroy, les Hoffman, les Féletz, ses collaborateurs, il n'en est pas moins juste de rappeler que Jondot eut le mérite d'être un des premiers à former cette croisade littéraire et religieuse, qui contribua si puissamment à la réorganisation de l'ordre social. On distingua dans le temps ses articles sur le Musée de la rue des Petits-Augustins ; sur la forêt de Fontainebleau, sur les tombeaux de Saint-Denis, et sa réfutation de l'ouvrage éminemment anti-catholique de Ch. Villers sur la réformation de Luther. Cependant la précipitation du travail le fit quelquefois donner dans d'étranges bévues : ainsi, en rendant compte du *Traité sur la grande tactique* de M. le général Jomini, il débutait dans son article en louant l'auteur d'avoir dit

(1) Voy. les *Annales Catholiques*, juin 1797.

précisément le contraire de ce que celui-ci avait énoncé et prouvé dans son livre, relativement à la tactique des anciens. A ses fonctions de journaliste, Jondot joignait celles de professeur d'histoire dans quelques établissements d'instruction publique. En 1799, il publia des *Observations critiques sur les leçons d'histoire du C. Volney*. Dans cet ouvrage Jondot indiquait une *Nouvelle méthode d'apprendre l'histoire:* on y remarquait un chapitre contre l'athéisme. C'était un vrai manifeste contre le philosophisme, ainsi que l'annonçait l'épigraphe: *Nihil tam absurde dici potest quod non dicatur abaliquo philosopho.* La *Décade philosophique* attaqua vivement Jondot au sujet de cette brochure, et entre autres griefs lui reprocha d'*être chrétien*. C'était alors un titre aux yeux du gouvernement réparateur de Bonaparte; aussi fut-il nommé, en 1804, professeur d'histoire à l'école militaire de Fontainebleau. Quelques années après, Jondot publia le plus important de ses ouvrages sous ce titre: *Tableau historique des nations*, ou *Rapprochements des principaux éoènements arrivés à la même époque sur la surface de la terre* (1809, 4 vol. in-8°). Dans ce livre l'auteur ne se sert de l'histoire que pour venir à l'appui de ses doctrines politiques, mais son érudition est souvent superficielle. Trop souvent aussi il tombe dans la déclamation. En 1810, lors de la création des facultés dans la nouvelle université impériale, Jondot fut nommé à la chaire d'histoire à Rouen, d'où il passa deux ans après à celle d'Orléans; mais il donna sa démission en 1813, pour se livrer avec plus d'indépendance à ses études historiques. Il est vrai de dire qu'avec son extérieur peu avenant, son élocution pénible et sa parole assez commune, Jondot n'était pas fait pour l'enseignement oral. C'est ce qu'il fut forcé de reconnaître lui-même, lorsque nommé en 1818, par M. Royer-Collard, professeur d'histoire au collège Bourbon, il dut, faute de pouvoir tenir ses élèves, se retirer après quelques scènes de désordre. Depuis cette époque, sans renoncer à ses gouts littéraires, il s'occupa presque exclusivement de faire valoir des propriétés en vignobles qu'il possédait dans le département de la Marne. Il mourut à Paris le 16 mars 1834, et ses restes furent, suivant une disposition de son testament, transportés à Rieux, près de Montmirail, où étaient situés ses biens. Jondot avait publié, outre les ouvrages dont nous avons parlé, une *Histoire de l'empereur Julien, tirée des auteurs idolâtres et confirmée par ses propres écrits; suivie du Récit de la désastreuse retraite des légions romaines* (Paris, 1817, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage, écrit d'un style déclamatoire, offre des recherches d'érudition, mais on n'y trouve qu'une critique peu saine. C'est une satire contre Julien que l'auteur cherche par des allusions forcées à comparer à Bonaparte, surtout à l'occasion de la retraite de Russie; enfin l'ouvrage de Jondot n'a pas fait oublier celui de l'abbé de La Bletterie. En général il manquait de la qualité la plus essentielle de l'historien, l'impartialité; son style, qui n'était pas dépourvu d'un certain éclat, péchait souvent par le défaut de justesse et de mesure. On lui attribue: *Lettres troyennes*, ou *Observations critiques sur les ouvrages d'histoire qui concourent pour le prix décennal*, in-8° de 92 pages (1810). On peut croire que le dépit de n'avoir pas obtenu une mention du jury, pour son *Tableau des nations*, ne fut pas étranger aux motifs qui engagèrent Jondot à publier ce pamphlet, dans lequel, du reste, il ne manqua pas d'attaquer les ten-

dances anti-religieuses des rapporteurs de l'Institut. Après avoir passé sa jeunesse et son âge mûr à combattre les philosophes incrédules, Jondot finit par entrer en lutte avec un ecclésiastique dont les écrits, empreints d'un véritable radicalisme catholique, ont causé tant de perturbation au sein de la société religieuse. Dans le second volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, M. de Lamennais avait avancé des propositions qui sembleraient sorties de l'école de Pyrrhon. A ces assertions menant droit au doute et à l'incrédulité, Jondot opposa un écrit intitulé : l'*Anti-Pyrrhonien*, ou *Réfutation complète des principes contenus dans le deuxième volume de l'Essai*, etc., *principes subversifs de toute croyance religieuse, de toute morale, et contraires aux notions de la saine physique ainsi qu'à l'expérience de l'histoire* (Paris, 1821, 1 vol. in-8°). L'annonce seule d'un titre si hostile excita dans les journaux une violente polémique. Avant même que l'ouvrage eût paru, les amis de M. de Lamennais, entre autres M. le comte O'Mahony, prirent fait et cause contre Jondot dans le *Drapeau blanc* et dans d'autres journaux royalistes, où ils ne lui épargnèrent pas les injures. Lui-même répondit dans la *Gazette de France*, avec une modération dont il n'avait pas donné l'exemple dans son *Anti-Pyrrhonien*, où, selon l'expression d'un critique, il est aussi vif et aussi amer que saint Jérôme écrivant contre le moine Vigilance. D'ailleurs, la critique de Jondot était diffuse, embarrassée d'une foule de propositions incidentes, et surchargée de traits d'une érudition indigeste. Aussi sa *Réfutation*, dont l'annonce avait produit tant de scandale, fut-elle complètement oubliée peu de semaines après son apparition; et de toute cette polémique il ne reste peut-être pour les connaisseurs que le souvenir de deux très-piquants articles de M. de Féletz sur l'écrit de Jondot. Depuis ce temps, celui-ci se retira de la lice, uniquement occupé de préparer une seconde édition de son *Tableau historique des nations*, qui est moins une réimpression qu'une refonte presque entière de l'ouvrage (1829, 4 vol. in-8°). Il avait encore publié en 1801, avec Mutin et Salgues : *la Philosophie rendue à ses premiers principes*, ou *Cours d'études sur la religion, la morale et les principes de l'ordre social, pour l'instruction de la jeunesse* (2 vol. in-8°). Tous ceux qui ont connu Jondot estimaient son caractère plein de franchise et de loyauté. Chez lui la simplicité des manières allait jusqu'à la naïveté; témoin ce trait de sa jeunesse. Il venait d'être arrêté comme secrétaire par un général : toutes les conventions étaient stipulées; mais le lendemain, de grand matin, Jondot se rendit près de son futur patron : « Monsieur, lui dit-il, « il est un fait que ma conscience dé- « fend de vous céler, c'est que j'ai de « fausses dents. » On juge aisément de l'effet d'une pareille confidence. Jondot, outre sa pension de retraite de l'université, jouissait d'une pension sur les fonds destinés aux gens de lettres. Il a revu la 3e édition du *Précis de l'histoire universelle* d'Anquetil, publiée en 1807, un an après la mort de cet historien (12 vol. in-12).

D—R—R.

JONES ou **JOHNES** (Thomas), savant anglais, né vers 1749, fut député de Cardigan à la chambre des communes et lord-lieutenant de ce comté. Possesseur d'une fortune considérable, il en employa une partie à décorer d'une manière pittoresque sa résidence d'Hafod, et à y réunir de précieux objets d'art et de littérature; mais sa passion pour les monuments anciens n'absorbait pas

toute son âme, et il consacrait une portion de ses revenus à soulager les misères qui étaient sous ses yeux. Thomas Johnes a traduit en anglais plusieurs de nos anciennes chroniques : celles de *Froissard*, 1803-1807, 4 vol. in-4°; avec un supplément, 1810; *Monstrelet*, 1809, 4 vol. in-4°, tiré aussi in-fol., et Londres, 1810, 12 vol. in-8°; *Brocquière*, 1807, grand in-8°, avec figures; 12 exemplaires seulement ont été tirés in-4°. Ces traductions, imprimées avec un grand luxe de typographie, sont sorties des presses que l'auteur avait établies dans sa propre maison, à Hafod. Il mourut le 23 avril 1816, âgé de soixante-sept ans. — JONES (*John*), jurisconsulte et littérateur, naquit dans un village du comté de Caermarthen (Irlande), en 1772, de parents pauvres qui, voyant son ardeur pour s'instruire, le laissèrent se livrer à son penchant. Il fit de bonnes études, et passa sa jeunesse dans les fonctions de l'enseignement, tant dans son pays qu'en Allemagne. Rentré dans sa patrie, il se tourna vers le barreau; mais quelques sarcasmes qu'il se permit sur les abus de la chicane nuisirent à ses succès, et il chercha d'autres ressources pour subsister dans ses talents littéraires. Les ouvrages suivants, qui sortirent successivement de sa plume, ne purent cependant le mettre toujours au-dessus du besoin, et il mourut, à peu près dans l'indigence, à Islington, en 1838 : I. *Voyages dans la république française*, traduits du danois du docteur Bugge, 1801, in-8°. II. *De libellis famosis*, ou *la Loi du libelle*, 1812, in-8°. III. *Les Évangiles traduits en gallois*, 1818, in-12. IV. *Histoire du pays de Galles*, 1 vol. in-8°, laquelle lui attira des inimitiés dans le pays dont il se faisait l'historien. Il avait laissé manuscrit : *The Worthies of Wales*, ou mémoires sur d'anciens personnages bretons et gallois depuis Cassivelaunus jusqu'à nos jours. L.

JONES (GEORGE-MATHIEU), marin anglais, qui s'est acquis de la réputation comme voyageur et statisticien, était le frère de l'officier du génie J.-T. Jones qui construisit les lignes de Torres Vedras et dirigea l'attaque de Berg-op-Zoom. Né vers 1776, il entra de bonne heure dans la marine royale sous le duc d'York, reçut sa première commission en 1802, et, après avoir figuré avec honneur dans les croisières et dans divers engagements avec les navires français, principalement sur les côtes d'Istrie et dans les eaux de Venise, il fut promu au grade de capitaine du brick *le Toscan*, et en cette qualité coopéra, durant le siège de l'île de Léon, à la défense de Cadix, en 1811. Après la paix, il mit un soin particulier à inspecter tous les arsenaux maritimes et les ports de la France et de la Hollande; et bientôt l'amirauté le chargea de diriger des observations sur les établissements de même genre des puissances septentrionales et de l'empire ottoman. Il publia le résultat de ses recherches sous le titre de *Voyages en Norvège, en Suède, en Finlande, en Russie, en Turquie, ainsi que sur les côtes de la mer d'Azov et de la mer Noire*, Londres, 1827, 2 v. in-8°. Cet ouvrage est unanimement regardé par les hommes spéciaux comme un document des plus précieux pour l'exactitude des chiffres, pour l'étendue et la solidité des recherches, pour la justesse des appréciations. Tous les éléments, tous les résultats qu'y consigne l'auteur sont contemporains ou peut s'en faut. Il fit surtout une grande sensation à la cour de Russie; et l'empereur régnant en fit marquer sa satisfaction à l'auteur. Très-faible de santé, Jones avait quitté la Grande-Bretagne pour un climat chaud:

arrivé à Malte, il eut le malheur d'y faire une chute grave, ne fut relevé qu'avec trois côtes cassées et l'épaule démise, et trois jours après mourut des suites de cette secousse, en 1830.— Un autre JONES (*Guillaume*), né en 1762, mort le 17 février 1831, s'était signalé comme mathématicien et astronome: savant profond, observateur habile, professeur élégant, écrivain laborieux, il s'était montré l'émule des grands analystes et astronomes de son siècle, les Maskeline, les Priestley, les Hutton; ses indications avaient aidé les opticiens et constructeurs d'instruments de précision à perfectionner leurs produits. L'*Encyclopédie britannique* et celle de Rees (*Rees's Cyclopædia*) contiennent de lui beaucoup d'articles. De plus il a donné séparément des *descriptions* d'*un instrument solaire*, d'*un étui de mathématiques*, du *quadrant d'Halley*, et soigné une édition des *Œuvres complètes de George Adams*. P—OT.

JONGE (NICOLAS), écrivain danois, fils de Pierre Nielsen, réviseur de la chambre royale des comptes qui était en même temps jaugeur de navires (*skibs-maaler*), et arrière-petit-fils de Nicolas de Jonge, célèbre négociant d'Amsterdam, naquit à Copenhague le 29 août 1727. Après avoir reçu une bonne éducation scolaire, il embrassa la carrière ecclésiastique, et fut nommé prêtre du curé de la paroisse d'Allislov, en Sélande, où il mourut dans un âge très-avancé. Il a publié un grand nombre d'ouvrages : I. *Synopsis geographiæ universalis captui discentium accommodata*, Copenhague, 1754, in-8°. Il en a été publié une seconde édition corrigée et augmentée, accompagnée de 5 cartes géographiques, Copenhague et Leipzig, 1758, in-8°. II. *Vie du vice-amiral Just Juil*, Copenhague, 1755, in-8° ;traduite en allemand par Mongel, ibid., 1756, in-8°. III. *Phædri fabularum Æsopiarum libri V captui Tironum accommodati*, par N. Philomusum, ibid., 1756. IV. *Histoire universelle de Louis Holberg*, traduite en partie d'après le *compendium* latin de cet écrivain, mais néanmoins considérablement améliorée, et en partie augmentée, avec les histoires de plusieurs états européens, et continuée, Copenh., 1757, in-8°, avec une introduction du conseiller d'état Kall. V. *Collegium biblicum, continens historiam sacram veteris et novi Testamenti, cum præfat., Johan. Otton. Bangii*, ibid., 1760, in-8°. VI. *Voyage d'Avieux*, traduction, ibid., 1759, 6 vol. in-8°. VII. *Géographie* de Wœrner; traduction, ibid., 1753, in-8°; 2e édition, ibid., 1776, in-8°. VIII. *Géographie de Louis Holberg*, ou *Description du monde*, d'après le petit *compendium* latin de cet écrivain, mais considérablement augmentée et ornée de cartes géographiques, en trois tomes, ibid., 1759, 1761 et 1763, in-4°. IX. *Archivarius homileticus*. Recueil de dispositions sur les textes évangéliques des dimanches et fêtes, extraits des écrits des hommes les plus célèbres, en six parties, ibid., 1763, 1767 et 1769, in-8°; la 4e partie a paru en 1774, in-4°, et la 5e partie, également in-4°, en 1777. Cette 5e partie a paru séparément la même année, 1777, sous le titre de *Géographie de la patrie*, et la 6e imprimée en 1779, in-4°, est intitulée : *Description géographique du royaume de Norvège, des îles Fœroe, de l'Islande et du Groenland*. X. *Nuptialia*, ibid., 1762, in-8°; 2e édition, ibid., 1770, in-8°. XI. *Funeralia*, ibid., 1769, in-8°. XII. *Vies des évêques évangéliques du diocèse de Sélande*, avec leurs portraits, publié

par Jonas Haas, ibid., 1761, in-4°. La Vie des huit derniers est l'ouvrage de Jonge ; mais celle des sept premiers est de Casp.-Pet. Rothe. XIII. *Atlas des écoles*, ibid., 1772, in-8°. XIV. Essai d'un *Lexicon scholasticum latino-danicum*. ibid., 1773. XV. *Réponse au nouvel examen critique de la description chorographique du royaume de Danemark*, ibid., 1777. XVI. *Description complète de la résidence royale de Copenhague*, 1re partie, ibid., 1783, in-4°. D—z—s.

JONIN (Gilbert), né dans l'Auvergne en 1596, et mort à Tournon le 9 mars 1638, était entré chez les jésuites de cette ville en 1613, et s'y était engagé plus tard par la profession solennelle. On a de lui : I. *Lyrica*, Lyon, 1630, in-16 ; avec quelques additions, Paris, 1635, in-12. II. *Anthologia sacra*, lib. I ; *Musæ et Gratiæ religiosæ*, lib. I ; *Anacreon christianus*, lib. III, Lyon, Pierre Bailly, 1634, in-12. L'Anacréon du P. Jonin est plus chaste que l'Anacréon de Téos, mais il manque de goût, et ne saurait une seule fois rivaliser avec le voluptueux vieillard. Non content d'avoir christianisé Anacréon, rude et pénible tâche que tenta plus tard le P. d'Aquino (*Voy.* ce nom, II, 350), Jonin publia bientôt : III. *Bion christianus*, Toulouse, Colomier, 1636, in-8°. Cette fois il joua de bonheur, et, pour la poésie comme pour les sujets, il fit un ouvrage qui mériterait d'être plus connu. Il est étonnant qu'on ne parle jamais du *Bion chrétien*, quand on publie *le Bion profane*, *le Bion classique*. IV. *Elegiæ*, *Hendecasyllabi*, *Scazontes*, *Iambi*, Lyon, 1634, in-12. V. *Poematum libri duo*, Lyon, 1637, in-16. VI *Ethica poesis*, Lyon, 1637, in-16. VII. *Moralis Mythologia*, *Alphabeta gnomica*, en vers iambes grecs, Lyon, 1637, in-16. VIII. *Moralis institutio*, *epigrammatum centuriæ tres*, *disticha græca*, Lyon, 1637, in-16. Les vers grecs sont expliqués en latin, comme dans l'*Anacréon* et le *Bion*. Quoique le P. Jonin n'ait donné que des poésies, il avait cependant enseigné la philosophie et la théologie, puis expliqué l'Écriture-Sainte. Dans ses vers grecs, dans ses vers latins, on remarque une grande vivacité d'esprit, beaucoup d'élégance et de facilité. Le P. Sanadon a peint en deux mots le caractère des poésies de Jonin :

Nectare perfluens
Ioninus hyblæo (1).

Le P. Théophile Raynaud, qui découvrit le véritable nom de l'*Idiot* (*Voy.* Raymond Jordan (2), XXII, 4), fut singulièrement aidé dans ses recherches par le P. Gilbert Jonin, comme il le dit lui-même (3). C—l—t.

JONSEN. *Voy.* Jonæ, XXI, 610-612, et dans ce vol.

JONSTON (Arthur). *Voy.* Johnston, XXI, 597.

JONVILLE (Augustin-Jean-François *Chaillon* de), l'un des quatre doyens des maîtres des requêtes, à l'époque de leur suppression, naquit à Bruxelles, en 1733. A peine âgé de dix-neuf ans, il fut admis au parlement de Paris, comme conseiller de grand'-chambre. Il eut entrée au conseil en 1762, et fut, trois ans après, l'un des douze commissaires désignés pour tenir le parlement de Rennes et juger ensuite La Chalotais, à Saint-Malo. On sait que la procédure fut *assoupie* par une déclaration du roi (*Voy.* Chalotais, VII, 642). Il continua de siéger au conseil du roi, jusqu'au 17 août 1789. Alors il émigra, en témoignant le regret de n'avoir pas pris ce parti

(1) Sanadonis *Carmina*, od. 1.
(2) Le P. Raynaud le nomme constamment Raymond Jordani.
(3) *Œuvres* du P. Raynaud, tom. XI, p. 43.

plus tôt, quoiqu'il possédât plus de cent mille francs de rente. Il ne rentra en France que par suite de l'acte d'amnistie qui rouvrit aux Français fugitifs l'entrée de la patrie. Le grand âge de Chaillon de Jonville ne lui permit pas de jouir long-temps de cette faveur. Il mourut à Paris à la fin de l'année 1807. Il avait publié beaucoup d'écrits et de pamphlets dirigés contre les principes de la révolution, notamment : I. *Apologie de la constitution française*, ou *Etats républicains et monarchiques comparés dans les histoires de Rome et de France*, 2 parties, Paris, 1789, in-12. II. *La vraie philosophie adressée aux états-généraux*, Paris, 1789, in-12. III. *Français, soyons Français*, 1789, in-12. IV. *Création de deux chambres haute et basse*, 1789, in-12. On assure que cet écrit encourut la désapprobation de *Monsieur*, frère du roi, qui depuis consacra cependant, par sa charte de 1814, l'attribution du pouvoir législatif à deux chambres, en réservant au souverain la proposition et la sanction des lois. V. *Ultimatum de la saine partie (désarmée, quant à présent) aux provinces et surtout aux bailliages*, Francfort, 12 déc. 1790, in-12, imprimé par ordre des princes qui récompensèrent l'auteur, en lui conférant le titre de conseiller d'état. VI. *Révolutions de France prophétisées*, Strasbourg, 1791, 1792 et 1793, 3 parties in-8°. Cet ouvrage fut imprimé à Ettenheim, aux frais du cardinal de Rohan. Chaillon de Jonville était un ami éclairé des arts. Il fit plusieurs voyages en Italie d'où il rapporta un assez grand nombre d'objets précieux, notamment de très-belles mosaïques qui furent confisquées par la nation. Elles ont servi depuis à former le pavé de l'enceinte où avait été placé l'Apollon du belvédère, au musée du Louvre. L—M—X.

JORDAN (Claude), dit *de Colombier*, né dans la seconde moitié du XVIIe siècle, voyagea pendant une douzaine d'années en diverses contrées de l'Europe, et s'établit, en 1686, libraire à Leyde. Plus tard s'étant retiré dans le Barrois, il rédigea et publia ses *Voyages historiques de l'Europe* depuis 1692 jusqu'en 1700, Paris, 1692-1703, 8 vol. in-12. Cet ouvrage, qu'il dédia au roi de France dont il était pensionné, contient, outre les observations recueillies par Jordan dans le cours de ses voyages, des mémoires que lui avait laissés un de ses amis sur le même sujet, et fut réimprimé plusieurs fois en France et à l'étranger. En 1704, Jordan fonda, sous le titre de la *Clef du cabinet des princes de l'Europe*, un journal mensuel, consacré aux matières du temps, c'est-à-dire aux nouvelles de la politique, de la littérature, des sciences, etc., qui parut d'abord à Luxembourg et fut ensuite imprimé à Verdun; mais, quoique depuis 1717, l'impression s'en fît à Paris, il est resté connu sous le nom de *Journal de Verdun*. Les publications de ce genre n'étaient pas alors aussi nombreuses qu'elles le sont maintenant; le recueil de Jordan eut un succès immense; et, pour en agrandir le cadre, il donna un *Supplément* où il rapporte les évènements remarquables arrivés *depuis la paix de Riswick, en* 1697, *jusqu'en* 1704, Verdun, 1713, 2 vol. in-8°. Il continua, jusqu'en 1727, la rédaction de cet ouvrage périodique, auquel travaillèrent successivement les académiciens La Barre, Egly, Bonamy et Ameilhon (*Voy.* ces noms, tom. III, V, XII, LVI), et qui cessa de paraître en 1776. La collection complète en 120 vol. in-8°, assez rare aujourd'hui, est encore recherchée à cause des détails curieux et vraiment utiles qu'elle renferme. Dreux du Radier, auteur de la

Table générale du Journal de Verdun (depuis 1697 jusqu'en 1756, 9 vol. in-8°), après avoir, dans sa préface, désigné comme le fondateur de cette publication Charles-Philippe Jordan de Durand, la restitue, dans la *Table* même, à Claude Jordan. Celui-ci, d'après le *Journal littéraire,* qui parut à Soleure en 1705, aurait désavoué sa participation à la *Clef du cabinet des princes;* mais on sait que les désaveux d'écrits qui touchent à la politique ne tirent point à conséquence. Claude Jordan mourut probablement en 1746, année où les initiales de son nom, C. J. qui, depuis 1717, se lisaient sur le frontispice du *Journal de Verdun,* cessèrent d'y figurer, quoique d'ailleurs il n'y travaillât déjà plus. On lui doit encore un *Choix de bons mots* (par ordre alphabétique), ou *Pensées des gens d'esprit sur toute sorte de sujets,* Amsterdam, 1709, in-12; nouvelle édition, considérablement augmentée, ibid., 1716, in-8°. C'est à tort que Prosper Marchand, dans son édition des *Lettres choisies de Bayle,* attribue à Claude Jordan l'*Histoire abrégée de l'Europe,* qui se vendait chez lui lorsqu'il était libraire à Leyde, mais dont l'auteur est Jacques Bernard (Voy. l'*Examen crit.* de Barbier).

P—RT.

JORDAN (Camille), naquit à Lyon, le 11 janvier 1771, d'une recommandable famille de négociants. Il avait dix-sept ans et sortait du séminaire de Saint-Irénée, où il avait achevé ses études comme élève laïque, lorsqu'il se trouva au château de Vizille chez son oncle, M. Périer (1), où s'assemblaient, sans convocation royale, de leur propre droit et autorité, les états de Dauphiné. Il assista ainsi à ce premier acte de la révolution. Telles furent les premières impressions qui pénétrèrent son esprit et influèrent sur ses opinions. Tout jeune qu'il était, il se lia avec les hommes importants et honorables de cette réunion, avec Mounier surtout. Dès lors s'enracina en lui cet amour de la liberté et de la justice, uni et confondu avec un invariable sentiment de droiture et de modération. Lorsqu'on discutait à l'assemblée constituante la constitution civile du clergé, Camille Jordan publia quelques écrits contraires à cette œuvre imprudente. Son éducation au séminaire lui avait donné une piété vive et sincère; il était alors un vrai sulpicien, plein d'aversion pour les doctrines jansénistes, qui, abâtardies, médiocres et exagérées, tentaient, à la faveur de la révolution, une pitoyable réforme de l'Eglise de France. En 1793, la ville de Lyon se souleva contre la Convention, qui, après le supplice de Louis XVI, préludait au régime de la terreur par la proscription des girondins. Camille Jordan prit, avec énergie et chaleur, sa part dans cette héroïque résistance, et se fit remarquer par son éloquence et son courage. Ayant reçu au commencement du siège une mission pour le département du Jura, il dut son salut à cette circonstance, et se réfugia en Suisse, puis en Angleterre. Là, il devint l'ami de quelques émigrés français qui, comme lui, ne connaissaient point de liberté sans l'humanité, la justice et la raison: Malouet, Lally-Tollendal, Cazalès. Il s'attacha aussi aux hommes distingués de l'Angleterre dont les opinions étaient conformes aux siennes: Fox, Erskine, Mackintosh, lord Holland. Il suivait assidument les séances du parlement, s'instruisait des lois, de toutes les circonstances politiques, des opinions, de la littérature de l'Angleterre. Son esprit était

(1) Père de Casimir Périer, dont C. Jordan fut le condisciple, l'ami, et dont on sait que les opinions influèrent beaucoup sur les siennes, surtout à l'époque de la restauration. M—D j.

actif, ses sentiments élevés, son âme candide, sa vie pure. Il rentra en France après la révolution du 9 thermidor. En 1797, il fut élu député au conseil des Cinq-cents par le département du Rhône. Ce fut alors que le public commença à connaître son nom; il débuta avec éclat à la tribune, et prit place parmi les hommes qui, la plupart sans arrière-pensée, voulaient, à cette époque, faire profiter la liberté constitutionnelle au rétablissement de l'ordre social, et l'égalité à l'abaissement de cette aristocratie de crime et de médiocrité, née des mauvais jours de la révolution. La lutte était vive; ceux qui tenaient le pouvoir voyaient quels périls il y aurait pour eux et peut-être pour la France à s'en laisser déposséder. Un rapport relatif à la police des cultes attira l'attention sur les débuts du jeune député de Lyon. L'intolérance irréligieuse du XVIIIe siècle était encore dans sa verdeur; la persécution du clergé, l'oppression du culte catholique, passaient, aux yeux du parti dominant, pour des conquêtes de la révolution, essentielles à conserver. Il s'éleva, parmi cette opinion, une clameur générale contre un orateur qui osait parler avec respect et affection de la religion où il était né : ce fut un feu roulant d'épigrammes vulgaires et de lourdes plaisanteries contre le député qui réclamait pour la majorité de la nation la liberté de pratiquer son culte. On ne tarissait pas de moqueries sur les cloches, que, suivant le rapporteur, il devait être permis de sonner. Dans une autre discussion, Camille Jordan encourut quelques reproches plus fondés : le midi de la France, et surtout la ville de Lyon, étaient le théâtre d'une vive réaction; des meurtres, des massacres de prison, des actes de violence avaient été commis, des sociétés secrètes s'étaient formées, elles exerçaient de sanguinaires vengeances sur les révolutionnaires, elles menaçaient le gouvernement et troublaient la sécurité du pays. Le Directoire exécutif en rendit compte par un message; il lui convenait, ainsi qu'au parti révolutionnaire, d'exagérer ce genre de désordres. Camille Jordan chercha trop à les atténuer; on était alors à une époque où les plus vertueux citoyens ne savaient pas s'élever avec calme et fermeté au-dessus de la domination de l'esprit de parti. D'ailleurs, il y avait quelque chose dans le caractère et le talent de Camille Jordan qui l'entraînait facilement trop loin dans ses opinions et son langage. La pureté de son intention, sa candeur, sa bonne foi, la chaleur qui venait animer cette âme douce et pure, une sorte d'aveuglement presque involontaire l'empêchaient souvent de juger l'esprit de parti et de prévoir ses œuvres; alors il s'emportait fort au delà de sa modération accoutumée. Toujours uni aux gens de bien, toujours en sympathie avec toutes les pensées sages et morales, il inquiétait sans cesse ses amis par ce penchant à une exagération sincère. Le coup d'état du 18 fructidor devait l'atteindre plus que tout autre; il se déroba à la déportation et se retira en Suisse, où il publia, contre la tyrannie directoriale et contre la révolution du 18 fructidor, une protestation qu'il envoya à ses commettants. La Suisse allait être envahie par les Français : il passa en Allemagne et y vécut longtemps près de son ami Mounier à Weimar. Le temps de ce nouvel exil ne fut point perdu pour lui : il étudia la langue, la littérature, la philosophie allemandes. C'était un de ces esprits qui ne manquent jamais une occasion d'agrandir le domaine de leurs connaissances, de leurs pensées. Le 18 brumaire fit cesser sa proscription, il revint en France et ne conçut aucun

désir de s'attacher au gouvernement consulaire ; il se félicitait du retour de l'ordre, mais il était de ceux qui regrettaient la liberté et qui ne voyaient rien d'heureux ni de fixe pour la France, tant que ne serait pas trouvée une position où le pouvoir serait fort, en même temps que les libertés seraient garanties. Ses opinions et ses sollicitudes lui dictèrent, en 1802, un écrit intitulé : *Le vrai sens du vote national sur le consulat à vie,* qui parut à l'époque où Napoléon, par un hommage dérisoire à la souveraineté du peuple, consultait les assemblées primaires sur cette prise de possession du pouvoir absolu. La brochure fut saisie ; un ami de Camille Jordan qui l'avait remise à l'imprimeur fut arrêté ; alors le véritable auteur déclara son nom, M. Duchesne fut mis en liberté, et nulle poursuite ne fut exercée contre Camille Jordan. — Il se retira à Lyon, se tint à l'écart, se maria, vécut dans le silence et l'obscurité parmi toute la gloire du règne impérial. — Lorsque Louis XVIII fut remonté sur le trône, en 1814, Camille Jordan fut un des députés que la ville de Lyon envoya au souverain ramené par la restauration (2). Sa renommée de fructidor, son éloignement constant pour Napoléon, étaient de grands titres à obtenir faveur auprès des opinions royalistes ; le gouvernement des Bourbons pouvait y voir les preuves d'une longue fidélité. On imagina de récompenser Camille Jordan par des titres de noblesse : il s'étonna de cette façon de l'honorer, mais il était si loin de toute vanité qu'il ne s'en offensa pas, et souriait doucement de cette complète méconnaissance de la révolution sociale qui avait changé la France (3). Il ne montra aucun désir d'entrer dans les affaires : ses habitudes domestiques, sa santé, l'absence de toute ambition, le retenaient dans ses foyers. Pendant les cent-jours de 1815, sa maison fut insultée ; les révolutionnaires retrouvèrent leur vieille haine contre lui, comme il avait retrouvé aussi son aversion passionnée contre eux. Lorsque, après la seconde restauration, de nouvelles élections furent faites, Camille Jordan, nommé par le gouvernement président du collège électoral de Lyon, ne voulut pas être élu député. A cette époque il accepta du conseil municipal la mission de se rendre en Angleterre pour y régler la succession du major Martin, qui avait légué plus d'un million aux hospices de Lyon, sa ville natale. Il revit ses amis d'Angleterre, et reçut toutes les marques d'une

(2) Quelque temps auparavant, C. Jordan avait fait partie d'une députation que la ville de Lyon avait envoyée auprès de l'empereur d'Autriche à Dijon, afin d'en obtenir des adoucissements aux réquisitions dont elle était frappée. On sait que les députés, qui avaient été choisis parmi les hommes les plus connus pour leurs opinions royalistes, saisirent cette occasion de sonder le monarque autrichien sur la possibilité du rétablissement des Bourbons, et que François II garda une grande réserve sur ce point. Les apologistes que C. Jordan a trouvés dans le parti opposé aux Bourbons ont nié qu'il eût pris part à cette démarche, laquelle n'était assurément pas comprise dans les instructions qu'avaient reçues les députés ; mais cela est peu probable. Nous pensons au contraire que C. Jordan, qui avait traversé la révolution environné d'hommes voués à la cause des Bourbons, n'avait point ignoré leurs projets et leurs vœux, et que même il les partagea souvent. M. Royer-Collard, entre autres, qui a été son ami et son confident, et qui fut long-temps à Paris l'agent secret des Bourbons, a donné une preuve sans réplique à cet égard, lorsqu'il s'est écrié sur sa tombe : « Adieu, mon cher Camille ; nous sommes entrés ensemble, il y a vingt-quatre ans, « dans la carrière publique, et pas un seul jour, « dans une si longue route, nous n'avons été « désunis : *même but, mêmes pensées, mêmes efforts, même fortune !* » M—D j.

(3) Nous avons lieu de croire que cette idée de récompenser les services que C. Jordan avait rendus à la cause des Bourbons par des lettres de noblesse, vint de M. Royer-Collard ; car cet ancien agent de la cause royale fit à cette époque, dans le moment où il était au pouvoir, la même proposition à plusieurs personnes qui se trouvaient à-peu-près dans le même cas, et qui en sourirent en sa présence, à-peu-près comme avait fait C. Jordan. M—D j.

grande considération. En 1816, après l'ordonnance du 5 septembre (4), Camille Jordan céda enfin aux instances de ses amis et du ministère ; il fut élu député par le département de l'Ain, dont il présida le collège, et en même temps par le département du Rhône (5). Il reparut après vingt ans sur la scène politique, entouré de l'estime publique et du souvenir de ses anciens succès. Sa place était marquée d'avance près de M. Royer-Collard, son ami, son collègue de fructidor, celui qui avait jugé comme lui le despotisme impérial ; qui, comme lui, cherchait des garanties pour les libertés dans la monarchie légitime. Camille Jordan s'associa avec chaleur et sincérité à la cause de justice et de modération qu'il fallait dès lors défendre contre les attaques de deux partis opposés, en demandant à la seule raison et à l'intérêt public bien entendu, appui et force contre les vieilles passions politiques. Il tarda peu à retrouver et à accroître sa renommée d'orateur : il défendit le projet de la loi des élections, de cette loi constitutive de la monarchie actuelle, qui accorde les suffrages aux citoyens, seulement quand ils offrent présomption de lumières et d'indépendance, et qui les refuse à ceux qui pourraient voter par influence ou suggestion aveugle. Ses amis et lui comprirent que de là devait sortir la représentation véritable de la société française telle qu'elle est. Dans un autre discours, il répliqua avec un grand éclat aux orateurs qui, voulant donner au clergé une dotation domaniale, s'opposaient à ce que le gouvernement consacrât ce gage au paiement de la dette publique (6). En même temps, il ne refusait pas au gouvernement les moyens de se défendre contre les factions déchaînées : il consentait, pour un an, à la censure des journaux et à la suspension de la liberté individuelle. A la session suivante, en 1818, Camille Jordan et ses amis politiques ne se séparèrent pas complètement du ministère ; ils lui concédèrent encore les lois d'exception, mais ils devinrent plus exigeants sur les garanties de la liberté. Ils demandèrent le vote annuel du recrutement et la juridiction du jury pour les délits de la presse. Camille Jordan prononça dans cette dernière discussion un discours d'un grand effet ; il peignit d'une façon pénétrante les tergiversations d'un ministère qui ne savait trouver aucune force dans l'opinion publique ; et qui, dans sa timidité, montrait au pays une méfiance injurieuse : il affublait cette politique du nom de *constitutionalisme bâtard*. Ce fut aussi un beau discours que celui où il signala le régime de terreur que la cour prévôtale et les autorités locales intimidées ou passionnées faisaient peser sur la ville de Lyon, sous le prétexte d'une sorte de conspiration. En cette occasion encore, il alla bien plus loin que n'eût voulu le ministère, contraint par sa situation à ménager, tout en la réprimant, la faction contre-révolutionnaire. On ne put faire consentir Camille Jordan à épargner par son silence quelques embarras au gouvernement : il voulut dire la vérité (7).

(4) On a dit que C. Jordan avait eu quelque part à cette ordonnance par laquelle fut prononcée la dissolution de la chambre *introuvable*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès-lors il se rangea du parti ministériel qui l'avait fait rendre, et qu'il le servit jusqu'à ses derniers moments. M—» j.

(5) Il opta pour le département de l'Ain, où son élection avait été fortement contestée par le parti royaliste, et très-chaudement appuyée par le ministère auteur et produit de l'ordonnance du 5 septembre. M—» j.

(6) C'est dans cette occasion que C. Jordan, ayant invoqué le témoignage des magistrats qui se trouvaient à la chambre, M. Clausel de Coussergues lui répondit : « Je suis magistrat, et je ne vous approuve pas. » M—» j.

(7) Voulant que la Biographie reste fidèle à son épigraphe, et toujours persuadé qu'*elle ne doit aux morts que la vérité*, nous dirons ici que tous les témoignages, et surtout ce qui a été ré-

A la fin de cette session, il adressa aux électeurs de l'Ain et du Rhône un écrit où il rendait compte des motifs de sa conduite politique et des difficultés de sa situation. Sa bonne foi, son indépendance, la pureté de ses motifs, éclatent dans cette publication. Il fut réélu, et revint encore à la session suivante. Le ministère était changé. Le duc de Richelieu et Laîné s'étaient retirés; M. de Cazes dirigeait la politique intérieure; de Serres proposait les lois qui affranchissaient la presse. Camille Jordan, dont la santé se détruisait de plus en plus, qui portait le germe incurable du mal auquel il devait succomber, profita de cette conformité du ministère avec ses opinions et ses vues, pour prendre quelque repos; il vota silencieusement pendant cette session. Après quelques mois, la situation des affaires devint plus grave qu'elle ne l'avait encore été. Le parti contre-révolutionnaire, vaincu et mécontent, conservait de profondes racines dans le gouvernement. Son intérêt au maintien de la dynastie ne pouvait être douteux, la sincérité de son affection n'était pas contestable, il voulait user du pouvoir royal à sa guise et selon ses passions; mais, au vrai, il ne songeait ni à le détruire, ni à l'affaiblir. En même temps, un fond de méfiance réciproque existait entre la majorité de la nation et la dynastie : l'une voyait toujours la révolution prête à renaître, désordonnée et sanglante, l'autre apercevait très-bien que ses libertés étaient un objet d'inquiétude ; que ses souvenirs récents étaient antipathiques, que ses mœurs actuelles excitaient une invincible répugnance. Il y avait de part et d'autre une certaine conviction intérieure qu'on était incompatible; les opinions révolutionnaires, les ambitions déçues, les vanités blessées, les enthousiasmes irréfléchis, le fanatisme des esprits faux puisaient dans cette disposition du public une force vraiment menaçante. Les élections de 1819, le choix de Grégoire, élu évidemment comme régicide, l'usage agressif de toutes les libertés constitutionnelles, manifestaient le péril aux yeux les moins clairvoyants. Quelques-uns pensaient qu'il fallait faire résistance ouverte au parti qui cherchait à renverser la dynastie par une révolution nouvelle; mais en même temps ils voulaient qu'on donnât toutes les garanties réclamées par les gens de bien et les hommes éclairés. La possibilité actuelle d'une telle marche parut généralement douteuse, les esprits n'étaient pas assez mûrs, assez rassis pour qu'on pût espérer l'appui de l'opinion publique. Restaient deux résolutions à prendre : emprunter l'appui du parti contre-révolutionnaire, sauf à le modérer, s'il était possible; ou bien attendre que les fautes et les exagérations de l'autre parti lui fissent perdre sa popularité et alors, seulement, commencer à lui résister. Camille Jordan et la plupart de ses amis virent plus de danger au premier projet qu'au second, ils résolurent de s'opposer de toutes leurs forces aux entreprises d'un ministère qui se rapprochait de la faction contre-révolutionnaire. Ils s'y décidèrent encore bien davantage lorsque l'assassinat du duc de Berri fut devenu l'occasion de la chute de M. de Cazes; lorsque M. de Richelieu fut rentré au ministère, déterminé dans son trouble à faire alliance avec les royalistes. Ce fut pour soutenir cette lutte solennelle que Camille Jordan sacrifia le repos de ses derniers jours; il reparut à la cham-

cemment révélé par Peuchet et par le général Donadieu, établissent sans réplique qu'en 1816 les conspirations qui éclatèrent à Grenoble et à Lyon contre le pouvoir des Bourbons n'étaient que trop réelles, et que la répression fut loin d'en être sévère. Ce sont des questions que nous traiterons plus amplement à l'article *Louis XVIII*. Nous ne pouvons pour le moment qu'y renvoyer le lecteur. M—D j.

bre et se plaça ouvertement dans cette opposition où le général Foy et Casimir Périer formaient la limite et la transition entre les deux opinions libérales. Le grand combat s'engagea sur la réforme de la loi électorale. Camille Jordan proposa un amendement qui n'est autre que la loi rendue depuis 1830. Chaque arrondissement devait élire un député ; on échappait ainsi aux influences trop actives de l'esprit de parti et de l'intrigue, et l'on accroissait les influences locales plus calmes et moins menaçantes. La priorité de discussion fut obtenue pour l'amendement, son adoption eût été la chute du ministère, ou du moins la défaite du système politique qu'il adoptait. D'incroyables efforts et même, dit-on, des suffrages achetés procurèrent une majorité de cinq voix contre l'amendement. Aussitôt après la session, le ministère de M. de Richelieu consomma son alliance avec le parti contre-révolutionnaire, se séparant de tous ceux de ses anciens amis qui s'étaient opposés à la nouvelle loi d'élection et à la marche suivie par le gouvernement. C'était contre Camille Jordan que l'irritation était la plus vive. Il connaissait peu l'art des ménagements ; sa bonne conscience ne lui laissait pas de scrupule; il allait toujours au dernier terme de son opinion. Pendant les troubles du mois de juin 1820, les députés étaient insultés par les gardes-du-corps et les jeunes gens royalistes, tandis qu'en même temps l'émeute populaire menaçait le gouvernement. De vives discussions reproduisaient à la chambre ces scènes de guerre civile. Camille Jordan y fut sévère pour la police; le ministère lui reprochait d'avoir moins songé à l'ordre public qu'au respect dû à la représentation nationale. Il fut rayé du conseil d'état où il avait été appelé en 1817 ; on voulut même donner à ce qu'on avait la prétention d'appeler sa disgrâce, quelque chose de plus marqué que pour M. Royer-Collard et les autres conseillers d'état de l'opposition. Il reçut cette atteinte avec un grand calme, regrettant seulement que M. de Serres, son ami, son compagnon d'opinions, se fût chargé de cette mesure. A la session suivante, en 1821, Camille Jordan était devenu si faible et si souffrant qu'il ne pouvait suivre les séances. Il n'y parut guère qu'une fois pour effrayer Louis XVIII, ou plutôt pour fournir au parti, alors dominant, l'occasion d'exiger des mesures de police et de persécution. D'officieux valets avaient fait éclater un pétard d'artifice près de l'appartement du roi ; le secret de cet ignoble complot ne fut pas connu tout de suite, et il fut question à la chambre des députés de présenter une adresse. Camille Jordan se fit transporter au comité secret où elle se discutait : ce fut son dernier discours, c'est la dernière fois que sa voix a été entendue en public ; il fut aussi éloquent, aussi convaincu, aussi énergique que jamais. Dès lors il déclina rapidement ; ses souffrances étaient cruelles; il les endurait patiemment et se résignait avec calme à sa fin qu'il voyait approcher. La conversation de ses amis, les soins de sa famille, étaient le seul allègement de ses maux. Il mourut, le 19 mai 1821, d'un squirre intestinal. — Ses funérailles furent touchantes : son convoi était sans pompe, conforme à sa médiocre fortune ; mais l'élite de la France, sans distinction de partis ni d'opinions, formait son noble cortège ; un sentiment commun et profond se lisait sur toutes les physionomies ; c'était un hommage universel à une vertu, à un talent, à un caractère honoré de tous. Les jeunes gens des écoles, la foule populaire se joignirent au convoi. Sur le

bord de la fosse où l'on allait déposer le cercueil, M. Royer-Collard, le constant ami de Camille Jordan, essaya de prononcer quelques paroles; les larmes étouffaient sa voix, il ne put proférer qu'un déchirant adieu. M. de Saint-Aulaire, au nom de la chambre des députés; M. Rambaud, maire de Lyon, au nom de la ville, rendirent hommage à une vie si respectable et si pure. Plus tard, un monument lui fut élevé par souscription. Nul n'a laissé des regrets plus profonds dans le souvenir de ceux qui l'ont connu; nul ne fut plus aimé de ses amis. Son caractère était plein de charme, de douceur, d'une naïveté presque enfantine, mêlée à la force et à l'élévation; la pensée du mal lui était étrangère, et il ne savait pas la supposer dans les autres. Son esprit était délicat et fin, ses impressions promptes et faciles, tout ce qui était beau et noble produisait en lui une visible émotion. Sa physionomie était d'une douceur et d'une grâce particulières. Il vécut sans ennemis, sans envieux, environné d'estime et d'affection. Camille Jordan n'a laissé aucun ouvrage considérable : ses discours et ses opinions ont été réunis et publiés en un volume. Voici une liste assez complète des divers écrits de circonstance qu'il a fait imprimer : I. *Lettre à M. Lamourette se disant évêque de Lyon.* II. *Histoire de la conversion d'une dame parisienne*, sous le pseudonyme de *Simon*. III. *La loi et la religion vengées*. Ces trois brochures se rapportent à la controverse sur la constitution civile du clergé. L'auteur y réclame énergiquement contre l'intolérance avec laquelle on traitait alors les catholiques qui ne voulaient pas reconnaître les lois qu'ils croyaient contraires à la religion. IV. *Avis à mes commettants*. V. *C. Jordan, député du Rhône, à ses commettants sur la révolution du 18 fructidor*. VI. *Le vrai sens du vote national sur le consulat à vie*. VII. *La session de 1817*; aux habitants de l'Ain et du Rhône. — Il a laissé en manuscrit : *Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la révolution et de la révolution sur l'éloquence. — Éloge de l'avocat-général Servan. — Éloge de M. Fay de Sathonay, maire de Lyon. — Essai sur Klopstock*. On trouve des fragments de Klopstock et de Schiller, traduits en prose française par C. Jordan dans l'*Abeille* de 1820 et 1821, rédigés par Mme Dufrénoy, qui a publié dans le même journal, tom. III, pag. 131, une notice sur C. Jordan. A.

JORDENS (GERRIT ou GÉRARD-DAVID), né le 19 février 1731, à Deventer (non pas en 1714, comme le dit Sax), étudia la jurisprudence et devint un des magistrats municipaux de sa ville natale en 1771. Il fut député, en 1786, aux états-généraux : ses ennemis politiques parvinrent à le priver de ses emplois où il ne fut rétabli qu'en 1795. Cette année et les deux suivantes il siégea une seconde fois dans cette assemblée. Les partis déchiraient alors les Provinces-Unies; à la grande surprise du public, Jordens fut emprisonné et conduit à Hondsholredyk. Mais il ne tarda pas à sortir de captivité, et continua de prendre part aux affaires publiques; entre autres fonctions il remplit celles de trésorier de l'Overyssel, jusqu'à ce qu'enfin il fût, en 1802, nommé conseiller de la cour batave suprême. Comme homme de lettres, Jordens a mis au jour deux dissertations académiques qu'il avait soutenues, dans sa jeunesse, sur les bancs de l'université : I. *De differentiis actionum bonæ fidei, stricti juris et arbitrariarum*, Deventer, 1753, in-4°. II. *Ad legem unicam codicis de Nili*

aggeribus non rumpendis, Leyde, 1756, in-4°. Parvenu à l'âge mûr, il se mit à cultiver les muses latines et M. Hoeufft l'a loué sous ce rapport dans son *Parnassus latino-Belgicus*, pag. 229. Il publia en 1795, à Deventer : III. *Josephus, carmine heroïco celebratus*. On sait que ce sujet, traité ici en huit livres, n'avait pas inspiré d'une manière fort heureuse Fracastor et Elie Corsini. On lui doit encore: IV. *Gellia, lusus poeticus, accedunt ejusdem eclogæ et epigrammata*, Leyde, 1795. Sax rapporte quelques vers qu'il laissa dans sa prison, au moment de sa délivrance et qui ne valent pas ceux qu'avait composés Grotius à Lœwestein. Jordens mourut en 1803. M. Scheltema lui a donné place dans sa *Hollande politique* (*Staatkundig Nederland*, II, 553), et M. Hofman-Peerlkamp, dans sa Galerie de poètes latins. Celui-ci y marque la naissance de Jordens comme l'avait fait erronément l'auteur de l'*Onomasticon litterarium*, espèce de méprise qu'il est si facile de commettre, surtout pour les contemporains, que la critique aurait tort de se montrer trop sévère à cet égard. R—F—G.

JORGE JUAN. *Voy.* JUAN Y SANTACILIA, XXII, 86.

JOSÉ (ANTONIO), auteur dramatique portugais, naquit au commencement du XVIIIe siècle. Accusé de judaïsme, il fut jeté dans les cachots de l'inquisition où il subit d'horribles tortures, et n'en sortit qu'en 1745, pour être livré aux flammes. Il est évident que cet infortuné entretenait au fond de l'âme quelque pressentiment de la déplorable fin qui l'attendait; car il avait eu soin de terminer chacun des volumes de la première édition de ses œuvres, par une espèce d'acte de foi, portant qu'il ne croyait à aucune des divinités qu'il avait mises en scène. Il avait dans le célèbre comte d'Eryceyra un protecteur chaud et zélé, qui, s'il eût existé à l'époque du terrible sacrifice qui termina sa vie, n'eût sans doute pas manqué de s'employer pour le sauver. Ce qui caractérise le génie comique de José, c'est une bizarrerie inconcevable et une invincible indépendance. Il se faisait un jeu de violer toutes les règles, heureuses inventions du goût et de la raison. On rapporte qu'après avoir vu la représentation d'une des pièces de cet auteur, le comte d'Eryceyra le pressa de lire Molière et de chercher à l'imiter. Il est probable que José ne fit ni l'un ni l'autre; car il continua de suivre les impulsions de son imagination déréglée. Son génie était d'une fécondité sans exemple. Il aimait à s'abandonner aux plus triviales plaisanteries, et ne pouvait réussir à peindre les vices et les caractères. Cependant il est certains abus de son temps qu'il osa fronder, et certains ridicules qu'il peignit avec une malicieuse gaîté. La contexture de ses pièces est généralement négligée; on en peut dire autant de la plupart de ses couplets. Tout imparfait, tout extravagant qu'il est, il ne laisse pas de plaire par les traits piquants de son dialogue et la vivacité originale de son esprit. Les Mémoires de l'académie des sciences renferment sur le théâtre portugais une notice où après avoir indiqué les défauts de cet auteur, on dit avec raison qu'il savait entraîner l'imagination par sa folle gaîté. Le *théâtre* de José est très-considérable. La plupart des pièces qui le composent sont regardées comme des espèces d'opéras-comiques à grand spectacle. Les meilleures de ces pièces sont incontestablement *D. Quixote, Esope, les Enchantements de Médée*. Antonio José exerça sur les esprits plus d'influence qu'on n'aurait pu s'y attendre. Il a souvent été imité; mais il est à observer que ses imitateurs ne lui ont guère emprunté

que ses défauts. On distingue parmi eux un certain Sylverio da Sylvera e Sylva qui, se piquant d'être plus régulier dans ses pièces que son modèle, publia du temps de José une espèce de tragi-comédie intitulée : *l'Amour fait des choses impossibles,* ou *Inès de Castro, reine de Portugal,* ouvrage qu'il terminait par le couronnement d'Inès sur la scène, et qui ne mérite qu'une simple mention (1). Z.

JOSÉPHINE (Marie-Joseph-Rose-Tascher de la Pagerie, impératrice des Français, sous le nom de), naquit aux Trois-Îlets, à la Martinique (1), le 24 juin 1763, le jour même où fut signé avec l'Angleterre le traité qui rendit cette colonie à la France. Son père, Tascher de la Pagerie, était capitaine de port dans la marine royale. Elle reçut dans la colonie la mauvaise éducation des créoles, mais l'heureuse nature de son cœur et de son esprit en avait fait, à moins de treize ans, la créature la plus séduisante. Elle avait déjà donné toute sa tendresse à un jeune créole lorsqu'elle fut amenée en France ayant à peine quinze ans. Ses parents la placèrent à l'abbaye de Panthemont en attendant son mariage avec le vicomte de Beauharnais, né comme elle à la Martinique. Cette union ne fut pas heureuse, les deux époux ne s'étant pris que pour complaire à leurs familles et alors que tous les deux avaient déjà le cœur occupé d'un premier amour. Beauharnais connut bientôt l'inclination de Joséphine pour le jeune créole qui était venu en France; et celle-ci n'ignora pas non plus la liaison de son mari avec une autre femme. De là des scènes de jalousie fréquentes. La naissance de deux enfants, Eugène (*Voy.* Beauharnais, LVII, 373) et Hortense (*Voy.* LXVII, 318), ne réconcilia point les deux époux. Tandis que Beauharnais affichait une grande passion pour la femme qui troublait son ménage, la jeune vicomtesse se précipitait dans mainte aventure galante. Ce fut surtout après sa présentation à la reine Marie-Antoinette, qu'enivrée des hommages d'une foule d'hommes du plus haut rang, elle prit complètement sa revanche des infidélités d'un époux qu'on n'appelait à la cour que *le beau danseur*. Les choses en vinrent à un tel point que Beauharnais, persuadé qu'Hortense n'était pas de lui, songea à une séparation. Il fit un voyage à la Martinique pour établir une enquête sur la conduite de sa femme avant son arrivée en France, et à son retour il lui intenta un procès. L'affaire, évoquée au parlement de Paris, prit, grâce aux puissants protecteurs de Joséphine, une tournure tellement favorable que le mari fut condamné à reprendre sa femme, si elle voulait revenir avec lui, ou à lui faire une pension de dix mille livres; enfin le parlement permit à celle-ci de ne point habiter le même hôtel que son époux. Durant son procès elle s'était retirée à l'abbaye de Panthemont. Redevenue libre, elle céda au désir d'aller à la Martinique avec sa fille Hortense, revoir sa mère âgée et infirme (1787). Elle y demeura trois ans. Alors les troubles éclatèrent si subitement dans la colonie, qu'elle fut obligée de fuir sans avoir eu le temps de faire ses adieux à sa famille. Toujours brouillée avec son mari, d'ail-

(1) Les amateurs du théâtre portugais peuvent consulter le volume que M. Ferd. Denis a donné dans la traduction des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Ils y trouveront l'examen du système dramatique de quelques-uns des principaux auteurs portugais.

(1) La famille Tascher de la Pagerie était originaire du Blaisois. Le manque de fortune obligea le père de Joséphine à solliciter la place de gérant dans une habitation de la Martinique. Il laissa à Blois quatre sœurs et un frère. Trois de ces sœurs se firent religieuses, une aux Ursulines et une au couvent de la Bourlilière, à quelques lieues de Loches. La quatrième sœur est morte à Blois depuis que madame Bonaparte était devenue impératrice. L—p—e.

leurs sans ordre et sans prévoyance, elle était aux expédients : le prix de son passage avait absorbé la plus grande partie de ses ressources, et il ne lui restait pas de quoi acheter des souliers à sa fille, lorsqu'un contre-maître du bâtiment lui en fit accepter une paire. Devenue impératrice, elle aimait à se rappeler cette circonstance, et disait à ses femmes, en leur montrant ses diamants, qu'elle avait été *plus contente de recevoir une vieille paire de souliers, que tous ces joyaux étalés devant elle*, (2). A son arrivée en France, elle descendit à Paris, rue du Sépulcre (aujourd'hui du Dragon), à l'hôtel des Asturies, chez un fameux baigneur qui logeait des personnes de première distinction. Mme de Montmorin, épouse du gouverneur de Fontainebleau, secondée par le marquis de Beauharnais, père du vicomte, qui aimait beaucoup sa belle-fille, entreprit de réconcilier les deux époux. Une explication très-vive eut lieu : Eugène et Hortense se jetèrent entre les bras de leur père; le serment d'oubli pour le passé et d'union pour l'avenir fut fait de part et d'autre. Hortense fut présentée à son père sous le costume d'un jeune américain : « C'est « moi, s'écria le vicomte ! Je me re- « connais sous ces traits; telle était « ma ressemblance à l'âge de sept « ans. » Il embrassa sa fille plusieurs fois, parut enchanté de la petite surprise qu'on lui avait ménagée et dit en riant à son père et à Mme de Montmorin : *Verum putes haud ægre, quod valde expetas* (On croit sans peine ce qu'on souhaite ardemment). Cependant la France commençait à être livrée aux orages révolutionnaires. Beauharnais, devenu l'un des principaux appuis du système constitutionnel, jouissait d'une grande influence ; sa maison devint le rendez-vous des hommes politiques. Joséphine, forcée d'entendre d'interminables discussions, se mit bientôt à la hauteur de pareilles matières, et ne tarda pas à partager le crédit de son époux. Fidèle au caractère qu'elle a déployé constamment depuis, elle se montra dès-lors toujours favorable aux victimes des évènements. Parmi les malheureux à qui elle sauva la vie, on peut citer Mlle de Béthisy. Le moment vint où le vicomte de Beauharnais lui-même fut arrêté. Sa femme lui rendit, dans sa prison, les soins les plus affectueux. Elle alla implorer les hommes les plus puissants de l'époque; mais ils oublièrent l'accueil que la plupart d'entre eux avaient reçu d'elle dans d'autres temps, et, pour se délivrer de ses sollicitations, ils signèrent l'ordre de son arrestation. Conduite à la maison des Carmes de la rue de Vaugirard, où se trouvaient déjà quelques femmes de qualité, elle se rendit agréable à ses compagnes de captivité par la sérénité d'âme et l'aménité de caractère qu'elle conserva dans l'infortune. Elle faisait assez habituellement aux nombreux détenus la lecture des journaux qui n'annonçaient alors que des accusations et des supplices. Chacun se groupait autour d'elle; on respirait à peine; mais le cri de douleur échappait quelquefois. Qu'on se figure le trouble et le désespoir de Joséphine lorsque, le 7 thermidor (25 juill. 1794), elle vit le nom de son époux inscrit à la colonne des guillotinés. Elle tomba sans connaissance. Dans cette position, où elle n'avait d'autre perspective qu'un sort semblable, elle ne tenait plus à la vie qu'en pensant à ses deux enfants, et se rappelait aussi avec une lueur d'espoir la prédiction qui, avant son premier mariage, lui avait été faite à la Martinique, par une vieille mulâtresse nommée Euphémie : « Vous « serez unie à un homme blond.....

(2) *Mémoires sur Joséphine*, par mademoiselle Durrest.

« Votre étoile vous promet deux al-
« liances. Le premier de vos époux
« est né à la Martinique, mais il ha-
« bitera l'Europe et ceindra l'épée;
« un procès fâcheux vous désunira; il
« périra d'une manière tragique.....
« Votre second mari sera très-brun,
« d'origine européenne, peu fortuné;
« cependant il remplira le monde de
« sa gloire et de sa puissance. Vous
« deviendrez alors une dame éminente,
« vous serez plus que *reine;* puis après
« avoir étonné le monde, *vous mour-*
« *rez malheureuse.* » Le lendemain du jour où elle apprit la mort de son mari, on lui apporta son acte d'accusation. Le geôlier, entrant dans la chambre où elle couchait avec la duchesse d'Aiguillon et deux autres dames, lui dit qu'il venait prendre son lit de sangle pour le donner à un autre prisonnier: « car, ajouta cet homme « avec un atroce sourire, vous n'en au-« rez pas besoin, puisqu'on va vous cher-« cher pour vous mener à la Conciergerie et de là à la guillotine. » A ces mots ses compagnes d'infortune poussèrent les hauts cris; mais Mme de Beauharnais, pour faire cesser ces lamentations, leur dit que cette douleur n'avait pas le sens commun, que non seulement elle ne mourrait pas, mais qu'elle serait *reine de France.*—« Que ne nommez-vous « votre maison? lui demanda avec co-« lère Mme la duchesse d'Aiguillon. « —Eh! bien, ma chère, je vous nom-« merai dame d'honneur, je vous le « promets. » Et les pleurs de ses compagnes coulèrent de plus belle: car elles la croyaient folle. On était au *neuf thermidor.* Le hasard fit qu'au même moment les prisonnières s'approchèrent de la fenêtre, et qu'une femme du peuple leur annonça par ses gestes, en prenant sa *robe* et en jetant une *pierre,* que le féroce dictateur venait de monter sur l'échafaud. Peu d'instants après, le geôlier vint confirmer cette nouvelle, et rapporta à Mme de Beauharnais son lit de sangle: « Vous le « voyez, dit-elle, je ne serai pas guil-« lotinée et je serai *reine de France.* » Ce qui la confirmait dans ses idées, c'est que, du sein même de la prison, elle avait trouvé moyen d'interroger par écrit une jeune personne devenue depuis si célèbre comme devineresse, Mlle Lenormand, alors détenue à la Petite-Force, pour avoir prédit malheur à Robespierre et à Saint-Just. L'oracle avait répondu à Mme de Beauharnais par une prédiction tout-à-fait analogue à celle qui lui avait été faite en Amérique. Délivrée de prison par le crédit de Tallien, le lendemain de la chute de Robespierre, Joséphine se hâta d'aller consulter la sybille du faubourg Saint-Germain, qui venait aussi d'être rendue à la liberté; le plaisir de s'entretenir fréquemment avec elle devint un besoin pour Mme de Beauharnais, dont l'imagination caressait comme des réalités les paroles ambiguës de ces prétendues prophétesses. Dans sa prison elle s'était liée d'une vive amitié avec Mme de Fontenay, qui fut bientôt après Mme Tallien. La sympathie, la conformité de goûts, rendit ce sentiment plus durable qu'on n'aurait pu le présumer de deux femmes aussi légères l'une que l'autre. Lorsque le 11 thermidor Mme de Fontenay fut amenée à la barre de la Convention, elle était accompagnée de Mme de Beauharnais. Leurs malheurs parurent attendrir l'assemblée; on leur prodigua des consolations, des promesses, et, comme c'est l'usage en révolution, on n'y pensa plus le lendemain. Heureusement, Mme Tallien n'oublia pas Mme de Beauharnais. Toutefois, alors, commença pour Joséphine une époque de misère et de détresse qu'elle aimait à se rappeler au temps de sa prospérité. Elle vivait pour ainsi dire au jour le jour. Au

moment de la disette qui ne tarda pas à se faire sentir, elle était heureuse de trouver chaque jour à dîner chez Mme Dumoulin, femme fort riche et fort obligeante, qui réunissait chez elle un petit nombre d'amis, ruinés par la révolution. Chacun apportait son pain, qui était alors une denrée bien rare; Mme Dumoulin, sachant que Joséphine était plus pauvre encore que les autres, la dispensa de cet usage, ce qui fit dire à celle-ci qu'elle recevait positivement *son pain quotidien*. Mme de Montmorin, qui était aussi de cette société, donna de nouvelles preuves d'intérêt à Mme de Beauharnais qu'elle avait protégée lors de son procès avec son mari, et lui procura des robes et jusqu'à des jupons dont elle manquait. L'unique distraction de la pauvre vicomtesse était de se rendre à Chaillot, chez Mme de Fontenay, qui réunissait dans son salon les députés les plus influents de l'époque, et même plusieurs de ceux qu'on appelait alors des *ci-devant*. Quelques semaines après le 9 thermidor, invitée à un grand dîner chez Tallien, Mme de Beauharnais arriva un peu tard: elle s'excusa en disant que, privée de voiture, elle avait eu recours à celle d'une de ses amies, et s'était vue forcée de l'accompagner au faubourg Saint-Germain. On avait formé le projet de passer la soirée au spectacle; Joséphine, contrainte de calculer avec elle-même, allégua pour se dispenser d'y aller que la santé d'un de ses enfants exigeait sa présence à sept heures du soir. Tallien lui offrit de la ramener dans sa voiture. Dès qu'elle y fut montée avec lui: « Vous vous êtes plainte, « lui dit-il, de la rigueur du sort qui « vous contraignait d'aller à pied. « Cette voiture vous appartient, ma- « dame; elle vous est rendue par les « comités; de plus j'ai obtenu en votre « faveur une ordonnance pour que « l'administration des domaines fasse « effectuer tout de suite la levée des « scellés sur votre mobilier. Quant au « séquestre de vos biens vous pouvez « demeurer paisible. Provisoirement re- « cevez ce mandat sur le trésor (3). » Ce fut chez Tallien que Joséphine rencontra Barras, qui, sans cesser d'être lié de la manière la plus intime avec Mme Tallien, attacha à son char la vicomtesse de Beauharnais; et toutes deux, satisfaites d'avoir à leur usage le crédit d'un tel protecteur, supportèrent sans se brouiller une rivalité qui était parfaitement dans les idées et dans les mœurs de cette époque. Barras fournit généreusement aux dépenses de Joséphine, qui venait de rentrer dans quelques débris des propriétés confisquées sur son mari. Dès-lors elle commença à jouer un rôle politique, en réunissant chez elle les députés thermidoriens. Bientôt on rechercha de toutes parts son appui, et ses services n'étaient pas toujours gratuits. Au reste, à cette époque de dissolution, tout était vénal. Le général Hoche, qu'elle appelait dans l'intimité *le modeste Lazuro*, était un de ses plus assidus courtisans et passait pour intéresser vivement son cœur (4). Cependant l'insurrection du 13 vendémiaire éclata. Barras, chargé

(3) Madame de Beauharnais, taxée à 40,000 francs dans un *emprunt forcé* qu'on fit en 1795, ne put trouver cette somme, malgré la dépréciation du signe monétaire.

(4) On lit dans les notes des *Mémoires de Joséphine*, par mademoiselle Lenormand: « Quelques heures avant qu'il rendît le dernier soupir, il écrivit à madame Bonaparte; *il lui révéla un secret fameux*, et l'invita à ne point négliger d'en faire usage quand les circonstances pourraient le lui permettre. La mémoire de Hoche était précieuse à Joséphine; elle n'en parlait jamais qu'avec le sentiment d'une profonde tristesse; elle était convaincue que cet ancien ami avait bu à la coupe de Néron; mais jamais elle ne déclina devant personne le nom ni les qualités de l'auteur du crime. » Il est assez remarquable que, selon M. de Las Cases, Bonaparte disait à Sainte-Hélène: « Si Hoche avait « vécu, il aurait fallu que le char de l'un de « nous deux brisât celui de l'autre. »

du commandement des troupes de la Convention contre les sections soulevées, s'adjoignit Bonaparte. Celui-ci, après sa victoire sur les Parisiens, fut introduit par son protecteur chez Mmes Tallien et de Château-Renaud qui, avec Mme de Beauharnais, régnaient dans l'espèce de cour déjà formée autour de Barras. Ces dames donnaient alors le ton à une société qui se jetait tête baissée dans le tourbillon des plaisirs. L'intimité de Mme de Beauharnais et de Mme Tallien était publique: toutes deux affectaient de se montrer au bal, au spectacle et même aux promenades, dans la toilette la plus extraordinaire et souvent la plus indécente. Ce furent elles qui essayèrent de mettre à la mode ce costume d'une nudité apparente qui consistait à montrer sous une robe de gaze toutes les formes dessinées par des pantalons de soie couleur de chair. La lettre suivante adressée par Mme de Beauharnais à Mme Tallien fera connaître toute la frivolité des pensées qui les occupaient: « Il est question, ma chère amie, « écrivait Joséphine, d'une magnifique « soirée à Thélusson; je ne vous de- « mande pas si vous y paraîtrez. La « fête serait bien languissante sans « vous. Je vous écris pour vous prier « de vous y montrer avec le surtout de « fleur de pêcher que vous aimez tant « et que je ne hais pas non plus: je « me propose de porter le pareil. « Comme il me paraît important que « nos parures soient absolument les « mêmes, je vous préviens que j'aurai « sur les cheveux un mouchoir rouge « noué à la créole, avec trois crochets « aux tempes. Ce qui est bien hardi « pour moi est tout naturel pour « vous, plus jeune, peut-être plus jolie, « mais incomparablement plus fraîche. Vous voyez que je rends justice à tout le monde. Mais c'est *un* « coup de parti; il s'agit de désespérer le *trois Bichons* et les *Bretel-* « *les anglaises* (5). » Par suite de ses dépenses de toilette et de son défaut d'ordre, Mme de Beauharnais fatiguait Barras de ses continuelles demandes d'argent. Elle puisait en outre, sans façon, dans la bourse de quelques amis intimes, entre autres du ci-devant marquis de Caulaincourt, père du duc de Vicence (6). Enfin (et l'histoire impartiale est bien obligée de le reconnaître) la vie de celle qui devait plus tard occuper, non sans dignité, le plus beau trône du monde, n'était véritablement alors que celle d'une courtisane de haute volée. Le moment vint où elle devait sacrifier, pour contracter un second hymen, sa liberté dont elle savait si bien user. Quelques jours après le 13 vendémiaire, elle rencontra chez Mme de Château-Renaud le général Bonaparte, qu'elle avait jusqu'alors à peine remarqué dans la foule des courtisans de Barras; et même telle était le peu de considération dont il jouissait, que ceux qui l'avaient si utilement employé ne l'appelaient que *la petite culotte de peau*. Mme de Beauharnais condescendant à lui adresser la parole lui dit: « Il me semble, citoyen général, que ce n'est qu'à regret que « vous avez jeté la consternation dans « la capitale.—C'est très-possible, « répondit-il; mais que voulez-vous, « madame? les militaires sont des automates que le gouvernement fait « mouvoir à son gré; ils ne savent « qu'obéir. Les sections sont très- « heureuses, je les ai ménagées; la « plupart de nos canons n'étaient char- « gés qu'à poudre... » Quelle fut la surprise de Joséphine lorsque, trois

(5) Sobriquets de société donnés à des femmes qui rivalisaient avec mesdames de Beauharnais et Tallien.

(6) Il continua d'être fort assidu chez madame Bonaparte sous le consulat, et lui donnait des conseils qu'elle écoutait sans les suivre, dit madame d'Abrantès dans ses *Mémoires*. Il finit par déplaire: on ne l'appelait que le *radoteur*.

jours après cet entretien, Barras lui dit: « Je veux vous faire épouser *le petit* « *Bonaparte*, que je fais général en « chef. Je lui ménage la conquête de « l'Italie. En vous épousant il se crée « un nom dans le monde ; et, de son « côté, vous trouvez en lui un sou- « tien. » Mme de Beauharnais repoussa long-temps cette proposition. Plus elle étudiait le caractère de Bonaparte, plus elle y remarquait des bizarreries et des prétentions dont elle ne pouvait se rendre compte. Enfin, il lui inspirait une telle aversion qu'elle cessa pendant quelque temps de fréquenter la maison de Mme de Château-Renaud où il venait passer toutes ses soirées. Mais elle le rencontrait encore chez Tallien ; et plus elle évitait la présence de Bonaparte, plus il semblait se multiplier sur ses pas. Ce n'est pas qu'il pût ignorer la conduite plus que légère de Mme de Beauharnais : ce motif, qui eût arrêté un prétendant tant soit peu scrupuleux, fut au contraire ce qui le décida. Calculant sa position avec sagacité, il se flattait de s'assurer à tout jamais la protection de Barras par sa condescendance à lui sauver les ennuis d'une passion usée. Toutefois il est sûr que captivé par les manières gracieuses et distinguées de Joséphine, Bonaparte l'aima plus qu'on n'aime une femme dont on n'a fait choix que par des vues d'ambition. Barras, qui tenait beaucoup à ce que ce mariage se fît, engagea Mme de Château-Renaud à en être la médiatrice ; mais Mme de Beauharnais aimait véritablement le général Hoche. On imagina de faire intercepter pendant un mois sa correspondance avec ce dernier ; et Joséphine, piquée de se voir ainsi négligée, consentit de guerre lasse à recevoir la main du protégé de Barras. Son premier mariage n'ayant pas été heureux, elle craignait de s'engager de nouveau. Tout l'effrayait chez le général ainsi qu'elle-même l'a exprimé dans une lettre publiée par Mlle Ducrest : « Je suis « effrayée de l'empire qu'il semble « vouloir exercer sur tout ce qui l'en- « toure. Son regard scrutateur a quel- « que chose de singulier et qui ne « s'explique pas, mais qui impose « même à nos directeurs ; jugez s'il « doit intimider une femme ! Enfin ce « qui devrait me plaire, la force d'une « passion dont il parle avec une éner- « gie qui ne me permet pas de douter « de sa sincérité, est précisément ce « qui arrête le consentement que je suis « souvent prête à donner. Ayant passé « la première jeunesse, puis-je espérer « de conserver long-temps cette ten- « dresse violente, qui chez le général « ressemble à un accès de délire? » Rappelant ensuite les promesses de Barras au sujet du commandement en chef de l'armée d'Italie, elle ajoutait : « Hier, « Bonaparte en me parlant de cette « faveur qui fait déjà murmurer ses « frères d'armes, quoiqu'elle ne soit « pas encore accordée : *Croient-ils* « *donc*, me disait-il, *que j'aie besoin* « *de protection pour parvenir? Ils* « *seront tous trop heureux un jour* « *que je veuille bien leur accorder la* « *mienne. Mon épée est à mon côté,* « *et avec elle j'irai loin.* » Le *Mémorial de Sainte-Hélène* rapporte d'une manière bien différente les premières relations entre Bonaparte et Mme de Beauharnais, et ce récit tout romanesque se trouve suffisamment réfuté dans cette *Biographie* à l'article d'Eugène de Beauharnais (*Voy.* ce nom, LVII, 373). Leur mariage civil fut célébré au deuxième arrondissement de Paris, le 19 ventose an IV (9 mars 1796), à dix heures du soir. Sur l'acte qui en fut dressé, la mariée parmi ses prénoms prenait celui de *Joseph* et non pas de *Joséphine;* puis, ce qui est bien plus important à remarquer, elle se rajeunissait de quatre ans, en plaçant sa

naissance à l'année 1767 (7). Bonaparte, dans ses causeries de Sainte-Hélène, l'accuse d'avoir produit l'extrait baptistère d'une sœur cadette, morte depuis long-temps. « La pauvre Joséphine, ajoutait-il, s'exposait à de « grands inconvénients. Ce pouvait « être là réellement un cas de nullité « de mariage. » Toutefois lui-même, il se rendit complice de ce mensonge de coquetterie, car l'*Almanach impérial*, où ne s'imprimait pas une ligne qui ne fût autorisée par lui, faisait naître Joséphine le 24 juin 1768. Il n'y eut point de mariage religieux entre Bonaparte et sa future; et lorsque plus tard il fit célébrer par un prêtre, dans sa maison de la rue de la Victoire, le mariage de son frère Louis avec Hortense de Beauharnais, il profita de l'occasion pour faire bénir l'union de sa sœur Caroline avec Murat, qui n'avaient pas été mariés à l'église. « Quant à lui, observe « le duc de Rovigo dans ses Mémoires, « il s'en abstint, ce qui nous fit faire « quelques réflexions... Il ne se trouvait ainsi lié à Joséphine que par « l'acte civil, lien susceptible d'être annulé conformément aux dispositions « de la loi sur le mariage. La discipline ecclésiastique n'avait donc rien « à voir à son divorce quelles qu'aient « été ses prétentions en 1810. » Ici Rovigo s'est placé volontairement à côté de la vérité, comme il l'a si souvent fait dans ses *Mémoires;* car il est peu probable qu'admis dans l'intime confidence de Bonaparte, il ait ignoré que la bénédiction nuptiale fut donnée aux deux époux, trois jours avant le sacre, à minuit, dans la chapelle des Tuileries, en présence d'un très-petit nombre de témoins, par le cardinal Fesch, d'après la demande formelle du pape. Joséphine voulut avoir son extrait de mariage qui lui fut délivré. Dans la crainte que cette pièce importante ne fût égarée ou soustraite, car Napoléon ne s'était prêté qu'avec répugnance à l'acte religieux, elle la remit à son fils Eugène qui l'emporta en Italie. Plus tard, quand, après le divorce, il fut question du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, cette princesse fit demander à Joséphine si elle avait été mariée à l'église; ajoutant que, dans ce cas, elle ne pourrait se décider à une union qu'elle regardait comme sacrilège. Joséphine, toute résignée au plus douloureux sacrifice, lui fit dire de s'en rapporter au *Moniteur*. C'était éluder la vérité, sans la trahir: car elle savait parfaitement que Napoléon n'avait pas voulu que le journal officiel publiât une si tardive cérémonie (8). Les conclusions motivées données par l'abbé Corpet, promoteur de l'officialité de Paris, le 8 janvier 1810, sur la validité du mariage, le déclarent nul, *faute de la présence du propre pasteur et de celle des témoins voulus par le concile de Trente et les ordonnances*. Elles portent en outre que Bonaparte avait allégué n'avoir pas réellement donné son consentement à la célébration, mais ne s'y être prêté que pour céder aux instances de l'impéra-

(7) Eckard, dans sa brochure intitulée: *Question d'état civil et historique: Napoléon Bonaparte est-il né Français?* prétend que la date 1763 se trouvait originairement sur l'acte en question; mais que le mot *trois* avait été gratté et surchargé du mot *sept*: « A l'aide d'une loupe, « dit-il, j'ai entrevu les linéaments du nombre « *trois* que recouvre celui de *sept*. Pour m'en « convaincre complètement, j'ai pris le parti « d'aller vérifier le fait sur le registre même « de la paroisse de Noisy-le-Grand, où le pré« mier mariage a été célébré le 13 décembre « 1779, registre actuellement déposé au greffe « du tribunal civil de Pontoise. Or, l'acte de ce « mariage, entièrement intact, constate que, « suivant son acte de baptême, dûment visé, « *Marie-Joseph-Rose* Tascher est née le 23 juin « 1763. »

(8) Ces détails sont tirés des *Mémoires de Joséphine*, par mademoiselle Ducrest, qui, en les rapportant dans les termes que nous avons reproduits, ajoute: «Voilà du moins ce que j'ai entendu plusieurs fois de la bouche de S. M. ».

trice. Ces particularités, fondées sur des pièces officielles et des récits authentiques, prouvent combien l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* était mal informé lorsqu'il a prétendu que dès l'origine Joséphine avait été mariée au général Bonaparte par un prêtre insermenté, mais qui avait négligé, par pur accident, de requérir l'autorisation obligée du curé de la paroisse. Quoi qu'il en soit, les premiers temps de cette union ne furent pas aussi heureux qu'on l'a dit généralement. Si Bonaparte était passionnément amoureux de l'épouse dont les grâces l'avaient subjugué, malgré ses trente-trois ans et l'infection de son haleine, elle ne laissa pas de lui donner de graves sujets de jalousie. D'abord leur mariage resta secret pendant quelques semaines. Douze jours après, Bonaparte était parti pour l'Italie. Demeurée à Paris, Joséphine dissimula même vis-à-vis de ses amis, ne voulant point leur avouer qu'elle avait contracté des liens indissolubles avec *le petit Bonaparte*. Cette union en effet fut désapprouvée fortement par sa famille et par la plupart de ses amis de l'ancien régime; mais Barras, Tallien et son épouse, applaudissaient hautement au parti qu'elle avait pris. Elle se livra tout entière à leur société, vivant d'ailleurs très-froidement avec la mère, les frères et les sœurs de Bonaparte, qui lui témoignèrent toujours beaucoup d'éloignement. A cette époque une fièvre de plaisir et de dissipation régnait dans Paris à peine sorti de la terreur révolutionnaire. Il n'y avait pas encore de sociétés, mais des réunions brillantes telles que les bals de Thélusson, de Richelieu et des étrangers. Là, toutes les classes, toutes les opinions se mêlaient sans se confondre. On sait qu'alors une foule d'émigrés étaient rentrés; et, dans ces soirées consacrées à la danse, quelques dames du faubourg Saint-Germain s'amusaient comme les autres, mais en se croyant le droit de mépriser celles de leur caste qui fréquentaient la société des directeurs; témoin ce mot d'une de ces pures aristocrates, qui refusa de s'asseoir à côté de la ci-devant Mme de Beauharnais, au bal de Thélusson, en disant: « Je ne veux pas me lier « avec une pareille femme. Je n'aime « pas les gens qui déshonorent leur « malheur (9). » Cependant chaque courrier apportait à Joséphine une lettre de son époux: quelques-unes de ces épîtres ont été imprimées: elles sont brûlantes d'amour et empreintes d'un sentiment de jalousie. On en jugera par ces passages: « La nature m'a fait l'âme forte et « décidée; elle t'a bâtie de dentelle « et de gaze... Femme, tourment, bonheur, espérance de ma vie... Tes « lettres sont froides: la chaleur du « cœur n'est pas pour moi; je suis le « mari, un autre doit être l'amant: « il faut être comme tout le monde. » Il désirait la faire venir en Italie; elle ne se pressait pas: « Tu devais partir « le 5 prairial, lui écrivait-il encore; « bon que j'étais! Comme si une petite femme pouvait abandonner ses « habitudes, ses amis, sa Mme Tallien, un dîner chez Barras, une représentation d'une pièce nouvelle et « *Fortuné*, oui, *Fortuné* (10). Tu aimes tout plus que ton mari, car tu « n'as pour lui qu'un peu d'estime et « une portion de cette bienveillance « dont ton cœur abonde. » On voit par cette correspondance que Joséphine motivait ses retards sur un prétendu commencement de grossesse: elle sentait, disait-elle, l'*enfant remuer*. Ce-

(9) On attribue ce mot à madame de Domas.

(10) C'était un chat favori: Joséphine, qui avait la passion des animaux, lui donna pour successeur sous l'empire un autre chat nommé *Monsieur Papin*, qui faisait le désespoir des dames d'honneur et que Napoléon poursuivit un jour à coups de pincettes.

pendant Murat, premier aide-de-camp de Bonaparte, vint apporter au Directoire les premiers drapeaux conquis en Italie; et Mme Bonaparte, de concert avec Mme Tallien, le fit nommer général de brigade. De retour en Italie, Murat fut assez mal reçu par le général en chef auquel étaient revenus quelques propos sur l'intimité rapide de ses relations avec Joséphine. Néanmoins il le conserva pour aide-de-camp; mais, au siège de Mantoue, Murat ayant montré de l'hésitation, Bonaparte le disgracia tout-à-fait, ce qui n'empêcha pas les deux amies d'obtenir plus tard pour lui, du ministre de la guerre, qu'il ferait partie de l'armée d'Égypte. Après Murat, Junot, autre aide-de-camp de Bonaparte, vint apporter au Directoire les seconds drapeaux pris en Italie. Mme Bonaparte parut dans cette cérémonie avec son inséparable amie, Mme Tallien. Vue à quelque distance, Joséphine était encore charmante, et rien n'égalait la beauté de sa compagne. Toutes deux étaient mises dans ce goût antique qui rappelle les statues grecques. La foule se pressait pour les voir. Junot était chargé de conduire Mme Bonaparte en Italie. Dans la route il eut la maladresse de faire la cour, sous les yeux de sa maîtresse, à Mlle Louise, simple camériste. La coquetterie des femmes ne pardonne point ces choses-là; aussi Mme Bonaparte témoigna toujours depuis beaucoup de froideur à Junot. Celui-ci devint son ennemi acharné, et ce sentiment d'hostilité le poussa par la suite à des démarches peu dignes d'un militaire, et qui lui ont été reprochées dans plusieurs mémoires. A Milan, Joséphine se vit entourée des honneurs que l'on rend à une souveraine. Elle logea au palais Serbelloni, où elle menait un train de princesse, faisant des dettes comme partout. Elle partit de Brescia avec son mari, et commença pour ainsi dire la campagne contre Wurmser. A Vérone, elle fut témoin des premiers coups de fusil. Revenue à Castel-Novo, et voyant le passage des blessés, elle voulait gagner Brescia; mais elle fut arrêtée par l'ennemi qui était maître de Ponte-Marco. Forcée alors de quitter l'armée, elle traversa le Pô, Bologne, Ferrare, et gagna Lucques, poursuivie par la crainte et par les bruits sinistres que l'on répandait sur le sort de l'armée française qui n'avait pas encore été dans une position si critique (*Voy.* NAPOLÉON). Toutefois elle fut bien accueillie par le sénat de Lucques, qui vint la complimenter et lui présenter les huiles d'honneur comme à une princesse. Les Lucquois eurent bientôt lieu de s'applaudir de ce bon procédé. Bonaparte, vainqueur, leur fit, à la prière de Joséphine, les plus grandes concessions. Depuis lors les fêtes et les plaisirs de toute espèce l'environnèrent en Italie. Elle se montra successivement à Livourne et à Florence; puis elle fixa son séjour à Milan. Pendant que Bonaparte poursuivait le siège de Mantoue, Joséphine se rendit à Pavie, à Crémone, à Plaisance, etc. Etant à Milan, elle n'avait pas peu contribué, par l'ascendant de ses largesses envers le peuple, à repousser des partis de Tyroliens qui s'étaient montrés aux portes de cette ville. Bonaparte lui en sut gré: « Une autre fois, lui dit-il, je pourrai « vous confier sans crainte les rênes « d'un état...; puis alors, Joséphine, « continua-t-il en riant, tu auras une « voix délibérative dans mon conseil; « mais pour la clé de mon trésor, tu ne « l'auras jamais. » Lorsque le général en chef reçut du Directoire l'ordre de renverser la puissance pontificale, il se contenta d'envoyer à Rome le général Victor, et se porta de sa personne sur Faenza et Cesène. Joséphine l'accompagna jusqu'à Imola, où tous deux

furent reçus par l'évêque, depuis pape sous le nom de Pie VII. Elle supplia Bonaparte de se montrer généreux envers lui; il ménagea la ville, mais il prit l'argenterie et les diamants qui se trouvaient au palais épiscopal. De retour à Milan, elle ne s'en éloigna plus, et si l'on en croit la chronique scandaleuse de l'armée, consignée dans les *Mémoires* de Mme d'Abrantès, elle conçut un très-vif attachement pour un aide-de-camp du général Leclerc. M. Charles (c'était son nom) déjeunait avec elle sitôt que Bonaparte partait pour quelque expédition. Ce qui paraît certain, c'est que ce fut alors que commencèrent les défiances de son mari. Un de ses aides-de-camp, Lemarrois, lui rendait un compte fidèle des moindres actions de son épouse. Quelques lettres qu'elle recevait furent dénoncées; et Bonaparte les jugea criminelles. Dès ce moment la discorde se mit entre les deux époux. Dans un accès de colère, il tua d'un coup de pied un jeune carlin qui avait été donné à Joséphine par le général Hoche. Quelques jours après, il eut honte de son emportement et, pour le réparer, il fit élever un monument à la victime dans les jardins de Mondeze, près de Milan. Du reste les deux époux s'entendaient fort bien pour les intérêts de leur ambition. Bonaparte accablait d'impôts les premières maisons de l'Italie, non qu'il eût l'intention de les ruiner entièrement, mais il voulait les tenir dans sa dépendance. Il leur faisait entendre de s'adresser à son épouse. Alors Joséphine promettait beaucoup, et, quelque temps après, comme si elle eût échoué dans ses sollicitations, elle disait avec une feinte tristesse : *le général ne le veut pas*. On la suppliait de redoubler ses efforts; elle profitait habilement de cette confiance pour pénétrer tous les secrets; elle finit même par obtenir les archives de l'état que les autorités avaient fait disparaître à l'entrée des Français. En public, Bonaparte désapprouvait Joséphine de s'intéresser à la noblesse italienne. « Elle « n'obtiendra rien de moi, disait-il à « ses généraux; je ne puis favoriser « les grands; leur fortune me répond « de leur soumission. » Par ce manège concerté, Joséphine était adorée dans les provinces conquises, et sa popularité servait merveilleusement les desseins de son époux. Il ne faut pas omettre que ces services, qui lui coûtaient si peu, lui valurent une immense quantité de diamants qu'elle accepta toujours sans scrupule. Quand Bonaparte était éloigné de Milan, il lui envoyait tous les jours un courrier; elle était instruite à point de tous les mouvements de l'armée, et les principaux officiers recevaient les bulletins de sa main; mais elle cachait avec soin les défaites. Après la prise de Vérone, son intervention ne fut pas inutile pour préserver cette ville du pillage : « Le prétendant « de France, écrivait-elle à Bonaparte, « a trouvé dans cette ville asile et pro- « tection; c'en est assez pour vous et « pour moi; *vous m'entendez, général.* » Quand le vainqueur de l'Italie se rendit à Rastadt pour négocier la paix, il s'y fit précéder par son aide-de-camp Murat et par Joséphine, qui devint dans cette ville *la reine du cercle diplomatique*. Elle se conduisit avec beaucoup de réserve et de dignité; les diplomates étrangers étaient charmés de retrouver les formes de l'ancienne cour dans la femme d'un général, qui, personnellement, affectait avec eux la hauteur et quelquefois la grossièreté d'un parvenu. Joséphine ne prolongea point ce séjour à Rastadt aussi long-temps que son époux, et de retour à Milan elle reprit ses intimités avec l'aide-de-camp Charles. Quand Bonaparte revint à Paris, ses frères, espérant détruire l'influence de leur

belle-sœur, cherchèrent à exciter sa jalousie par leurs rapports. Son amour encore très-vif pour sa femme, et ses travaux continuels pour l'expédition d'Egypte, ne l'empêchèrent pas de prêter quelque attention à ces propos. Il y eut quelques disputes conjugales, qui se terminaient toujours à l'avantage de l'adroite Joséphine. Le cocher Antoine, espion secret du mari, lui dénonça encore les assiduités de Bottot, secrétaire de Barras. Le fait était vrai; mais Mme Bonaparte se servait adroitement de cette intimité pour connaître les secrets du directeur. Par ce moyen elle découvrit que les *cinq sires* désiraient fortement la démission du vainqueur de l'Italie. Alors elle engagea Bonaparte à faire momentanément quelques légères concessions pour mieux parvenir à son but. Mais le général fut instruit que, sous prétexte d'aller au manège, son épouse allait voir en secret Barras. C'était, si l'on en croit Mlle Lenormand, pour sauver les jours d'un émigré condamné à être fusillé. Quoi qu'il en soit, Bonaparte lui fit au retour une violente querelle et la chassa de son hôtel, à onze heures du soir, en donnant ordre à ses gens de l'empêcher de rentrer. Joséphine, se trouvant à minuit dans la rue, alla chercher un asile chez Mme de Château-Renaud qui la ramena quelques heures plus tard auprès de son mari, et s'y prit avec tant d'adresse que le même jour elle accompagna les deux époux dans une promenade au bois de Boulogne. Depuis son retour à Paris, Joséphine partageait tous les hommages dont son mari était l'objet, et, ce qui ne plaisait pas toujours à celui-ci, c'est que même dans le public on parlait de la reconnaissance qu'il devait à sa femme. Non seulement Mme Bonaparte ne fit rien pour détruire cette opinion, mais elle y donna de la consistance par ses confidences à des flatteurs. On peut juger combien l'âme altière de Bonaparte était blessée quand il entendait répéter que *c'était le crédit de sa femme qui l'avait élevé et qui le soutenait*. Mais son amour pour Joséphine et peut-être aussi son intérêt politique lui faisaient dissimuler son dépit. Malgré ces scènes d'intérieur, en public il était toujours aux petits soins pour elle. On put le remarquer, le 2 janvier 1798, à une fête donnée à Mme Bonaparte par le ministre Talleyrand à l'hôtel Galiffet : « Bonaparte, dit Stanislas de Girardin « dans ses *Souvenirs*, a toujours été « près de sa femme pendant toute la « durée du souper. Il paraît être fort « occupé d'elle. On dit même qu'il en « est amoureux et excessivement jaloux. Mme Bonaparte n'est cependant plus jolie, elle a près de « quarante ans, et les paraît bien; elle « conserve une taille élégante et un « bon cœur qui ne vieillira jamais. » C'était le moment où Mme de Staël poursuivait de ses obsessions hystériques le *héros* qu'elle devait plus tard poursuivre de ses virulentes satires. Elle lui avait écrit de loin sans le connaître; elle le harcelait présent. A l'en croire, c'était une monstruosité que l'union du génie à une petite *insignifiante créole*, indigne de l'apprécier et de l'entendre, etc. Bonaparte jetait au feu ses lettres, en les froissant et en les déchirant avec dégoût; puis il disait à Bourrienne : « Ah bien oui! une femme « bel esprit, une faiseuse de sentiment « se comparer à Joséphine! Bourrienne, je ne veux pas répondre à « de pareilles lettres. » Depuis son retour à Paris, il fut importuné du même empressement, auquel il opposa la même froideur et le même silence. Mme de Staël ne se découragea point, et, résolue de tirer de lui quelques paroles, l'interpella publiquement à cette même fête donnée par Talley-

rand : « Quelle est, demanda-t-elle à « Napoléon, la première femme du « monde, morte ou vivante?—Celle « qui a fait le plus d'enfants, répondit « le général. » Mme de Staël, un peu déconcertée d'abord, essaya de se remettre en lui disant qu'il avait la réputation d'aimer peu les femmes : « Par- « donnez-moi, reprit-il, j'aime beau- « coup la mienne, madame. » Les dépenses exorbitantes de Joséphine donnaient pourtant lieu à une guerre intestine entre les deux époux. Etant encore à Milan, elle avait écrit à Paris pour qu'on meublât *avec tout ce qu'il y avait de mieux* sa maison rue Chantereine qu'elle avait achetée de Talma quarante mille francs. Quelle fut la surprise et la mauvaise humeur de Bonaparte, quand on lui présenta le compte de ce mobilier qui ne montait pas à moins de cent vingt mille francs ! Il eut beau se défendre, tempêter. L'entrepreneur montrait la lettre de Joséphine ; or, tous les meubles étaient d'après des modèles faits exprès. Il fallut en passer par là. « Elle avait « à l'excès, dit Bourrienne, le goût « du luxe et de la dépense. Ce pen- « chant, né de l'oisiveté, était de- « venu une habitude et presque tou- « jours sans besoins réels. De combien « de scènes n'ai-je pas été témoin « lorsque le moment de payer les « fournisseurs était arrivé ! Elle ne dé- « clarait jamais que la moitié des mé- « moires, et cela renouvelait les repro- « ches. Que de larmes elle répandait « qu'elle aurait pu s'épargner si faci- « lement ! » Lors du départ de Bonaparte pour l'expédition d'Egypte, Joséphine l'accompagna jusqu'à Toulon, et témoigna le désir de le suivre en Egypte. Aux objections du général, elle répondait que, née créole, la chaleur du climat lui serait favorable. Par un singulier rapprochement, c'était sur la *Pomone* qu'elle voulait faire la traversée, c'est-à-dire sur le même bâtiment qui dans sa première jeunesse l'avait amenée de la Martinique. Bonaparte, ayant fini par céder au désir de sa femme, promit de lui envoyer le navire, et l'engagea, en attendant, à aller aux eaux de Plombières. Elle y consentit d'autant plus facilement, qu'elle croyait à l'efficacité de ces eaux pour lui rendre une fécondité devenue impossible. A Plombières, elle faillit devenir victime d'un grave accident. Comme elle était un jour avec sa société sur le balcon de son hôtel, ce balcon s'écroula : toutes les personnes qui s'y trouvaient tombèrent dans la rue. L'une d'elles eut la cuisse cassée. Mme Bonaparte en fut quitte pour des meurtrissures. Sans cet accident, qui prolongea son séjour à Plombières, elle serait devenue prisonnière des Anglais ; car la *Pomone* fut prise pendant la traversée. Comme d'ailleurs Bonaparte, dans toutes ses lettres, détournait sa femme du projet d'aller le rejoindre, elle revint à Paris, où elle s'occupa, d'après les recommandations de son mari, de lui acheter une maison de campagne. Après avoir hésité long-temps entre la terre de Ris et la Malmaison, elle se décida pour cette dernière qu'elle acheta de M. Lecoulteux du Moley, moyennant cent soixante mille francs, bien que son mari lui eût déclaré ne vouloir y mettre que le tiers de cette somme. Il y avait une foule de réparations à faire ; et la ferme rapportait tout au plus douze mille livres de rentes. Mais quand Joséphine achetait, rien ne l'inquiétait moins que de payer : sa profusion irréfléchie perpétuait le désordre et la détresse de sa maison. Les quarante mille francs de revenu que lui avait assurés Bonaparte avant son départ ne lui suffisaient pas ; et cependant deux envois extraordinaires d'argent s'élevant à pareille somme lui

avaient été faits d'Egypte en moins d'une année. De plus, à la recommandation de Barras, le ministre de la police Fouché la comprenait dans les distributions clandestines sur le produit des jeux. Il lui remit même, de la main à la main, mille louis, galanterie ministérielle qui lui gagna pour jamais le cœur de Joséphine. Il savait par elle beaucoup de choses: car elle voyait tout Paris, mais Barras moins souvent qu'autrefois, fréquentant plutôt Gohier, président du Directoire; elle était aussi fort liée avec le munitionnaire Ouvrard, qui plus d'une fois lui ouvrit sa caisse pour des prêts dont il ne fut jamais remboursé. Du reste, elle vivait fort mal avec ses beaux-frères Joseph et Lucien, qui ne cessaient de décrier sa conduite. Le directeur Gohier désapprouvait sa liaison avec l'aide-de-camp Charles, bien que Joséphine s'efforçât de la lui faire envisager comme de pur sentiment : « S'il « vous est impossible de la rompre, « lui disait-il, et qu'elle vous tienne « tant au cœur, *divorcez.* » Cette parole fit d'autant plus d'impression sur elle, qu'alors précisément le bruit courait que Bonaparte était perdu et qu'il ne reviendrait jamais. Elle alla jusqu'à faire rédiger sa demande en divorce; puis, avant d'aller plus loin, ayant consulté Lecoulteux de Canteleu, cet homme prudent lui fit sentir toute l'inconvenance de ce projet: « En supposant véritables les bruits « sinistres qui courent sur le général, « lui dit-il, son nom seul est pour « vous une auréole qui vous entoure « d'une considération que vous per- « drez aussitôt que vous y aurez re- « noncé. » Il la persuada si bien qu'elle déchira devant lui sa demande en divorce, dont il ne fut jamais question depuis; car, au retour de son époux, elle n'eut garde de s'en vanter. Cependant en Égypte, Junot, qui depuis le voyage d'Italie était devenu l'ennemi de Joséphine, profita du libre accès qu'il avait auprès de son général pour lui faire sur les intrigues de sa femme des rapports dans lesquels malheureusement trop de vérités se mêlaient à la calomnie. Après cet entretien, Bonaparte apostropha vivement son secrétaire Bourrienne, l'accusant de lui avoir caché les infidélités de sa femme : « J'exterminerai, s'écria-t-il, cette « race de blondins et de freluquets. « Quant à elle, le divorce, oui, un di- « vorce public, éclatant ! » Il voulait écrire à Joséphine pour commencer le procès. Bourrienne, sincèrement attaché à celle-ci, fit sentir au général toute l'indiscrétion de Junot (11), et combien il serait imprudent de hasarder une lettre qui pourrait être interceptée par les Anglais. Bonaparte se calma, et quelques jours après il se plaignit à Bourrienne du mal que Junot lui avait fait par des révélations que la malignité pouvait bien avoir inventées. Depuis il ne pardonna jamais à celui-ci, et l'on a dit que c'est un des motifs pour lesquels Junot n'a pas été maréchal de France. On doit penser que Joséphine, à qui son mari lui-même raconta plus tard ces indiscrets propos, les a encore moins pardonnés. Elle plaisantait souvent sur les manières de Junot qu'elle trouvait, avec raison, fort communes. Dans le premier accès de son mécontentement, Bonaparte avait écrit une lettre de reproches à Joséphine qui y fit une réponse très-adroite : « Je vois en ef- « fet beaucoup de monde, disait-elle, « et c'est à qui me complimentera sur « vos succès; et j'avoue que je n'ai « pas la force de fermer ma porte à

(11) « Sans que Bonaparte me l'ait dit, j'ai eu « beaucoup de raisons de penser que le nom de « Murat était sorti avec celui de Charles de la « bouche de Junot, lors de ses indiscrétions « aux soirées de Messoudiah (*Mém. de Bour-* « *rienne*, tom. III, p. 287). »

« qui me parle de vous. Les hom-
« mes sont en grand nombre dans
« ma société; ils comprennent mieux
« que les femmes vos hardis projets;
« ils parlent avec enthousiasme de ce
« que vous faites de grand, tandis
« que celles-ci ne savent que se plain-
« dre de ce que vous avez emmené avec
« vous leur époux, leur frère, leur
« père!... Cependant il en est dont
« j'aime le cœur, l'esprit, de préfé-
« rence à tout, parce qu'elles ont pour
« vous une sincère amitié. Il faut
« avant tout placer ici les noms des
« spirituelles Mmes d'Aiguillon, Tal-
« lien et ma tante! Je les quitte peu
« et elles vous diront, ingrat que vous
« êtes, si j'ai pensé à *faire des coquet-*
« *teries à tout le monde*, etc. » Plus
loin, elle ajoutait : « On me rend ici
« des honneurs qui quelquefois m'em-
« barrassent; car enfin je ne suis pas ha-
« bituée à ces hommages qui, je le vois,
« déplaisent à nos autorités toujours
« ombrageuses et craignant de per-
« dre leur pouvoir de la veille. *Lais-*
« *sez faire tous ces gens*, me dites-
« vous; mais, mon ami, ils tâcheront
« de vous nuire; ils vous accuseront
« de chercher à diminuer leur puis-
« sance; et je serais désolée de contri-
« buer en rien à une humeur que vos
« triomphes suffisent pour justifier.
« Lorsque vous reviendrez couvert de
« nouveaux lauriers, que feront-ils,
« mon Dieu, si déjà ils se tourmen-
« tent? » A cette époque Bonaparte, qui s'était un peu radouci, envoya à Jo-séphine deux châles cachemires. Mmes Bourrienne, Hamelin et Visconti en eurent aussi. Ces châles qui depuis ont fait fureur n'eurent pas d'abord l'avan-tage de plaire. « Ils peuvent être très-
« beaux et très-chers, écrivait Jose-
« phine à son fils Eugène; mais ils me
« paraissent fort *laids*. Leur grand
« avantage est dans leur légèreté. *Je*
« *doute que cette mode prenne.*
« N'importe, ils me font plaisir
« parce qu'ils sont extraordinaires et
« chauds. » Cependant, depuis lors, les femmes ont voulu toutes se parer de ces châles si *laids*, et Joséphine, sur-tout, eut la passion des cachemires; elle en possédait *cent cinquante* d'une beauté remarquable et qui, en 1814, furent vendus bien au dessous de leur valeur. Les indiscrétions de Junot, après avoir causé chez Bonaparte une explosion de fureur jalouse, n'avaient pas laissé de traces apparentes; mais il n'en était pas moins en proie à des soupçons que ses frères et ses sœurs ne manquèrent pas de con-firmer, par les rapports les plus en-venimés, lorsqu'il revint d'Egypte. Ils le firent avec d'autant plus de facilité que Mme Bonaparte était absente. Comme elle n'était pas sans inquié-tude sur la manière dont elle serait accueillie par son époux, elle était partie pour aller au devant de lui dès qu'on apprit son débarquement. Elle eût voulu, en le revoyant, être accompagnée d'une personne qui pût la protéger; elle crut que Lecoul-teux de Canteleu, entouré comme il l'était de l'estime générale, serait le meilleur appui qu'elle pût avoir; mais celui-ci ne se souciait pas de se faire son chevalier dans une circonstance aussi délicate. Il lui représenta qu'elle ignorait par quelle route Bonaparte arrivait; que sans doute elle le man-querait, et qu'il était préférable de l'at-tendre à Paris. Elle ne fut pas de cet avis; mais, comme elle n'avait pas d'argent pour faire ce voyage, elle demanda cinquante louis à Barras qui les lui donna d'assez mauvaise grâce. Elle partit donc seule et prit la route de Bourgogne, tandis que Bonaparte arrivait par le Bourbonnais. Lucien, plus heureux, avait pris la bonne route. Il profita de ces premiers instants pour prévenir son frère qui, ne trouvant

plus sa femme à son arrivée, accueillit tous les propos qui lui furent tenus contre elle par sa famille, entra dans une grande fureur et prononça encore le mot de *divorce*. L'erreur de route ne lui parut qu'un prétexte. Résolu de rompre à tout jamais, il fit déposer chez le portier tous les effets de Mme Bonaparte avec ordre de l'empêcher d'entrer lorsqu'elle se présenterait. Mais quelques amis, et surtout le fournisseur Collot, lui représentèrent l'inconvenance d'un tel éclat alors que la France entière avait les yeux sur lui. « Ce n'est pas le moment, dit-il, « de débuter par un ridicule et de « jouer le rôle d'un mari de Molière. « Laissez là les torts de votre femme. « Si vous n'en êtes pas satisfait, vous « la renverrez lorsque vous n'aurez « pas autre chose à faire. » Peu ébranlé par ce sage conseil, Bonaparte déclara qu'il ne pardonnerait jamais. « Vous « me connaissez bien, ajouta-t-il; si « je n'étais pas sûr de moi, j'arrache- « rais ce cœur et je le jetterais au feu. » En disant ces mots sa main déchirait sa poitrine. Cependant Joséphine, qui était allée au devant de lui jusqu'à Lyon sans le rencontrer, revint dans la nuit qui suivit cet entretien. Bonaparte ne voulut pas la voir, et pendant deux jours il lui tint rigueur (12); mais il ne put résister aux prières d'Eugène et d'Hortense; enfin, après de longues supplications, ils allèrent chercher leur mère et la ramenèrent dans les bras de son époux. Elle attendait sa décision au bas d'un petit escalier dérobé, presque couchée sur les marches et souffrant de froid et de chagrin. Après cette réunion, les efforts qu'elle fit pour se justifier et pour reprendre son empire sur lui trouvèrent dans le cœur de Bonaparte, toujours épris de sa femme, un puissant auxiliaire. Dans maintes circonstances elle sut profiter adroitement de sa faiblesse superstitieuse : « On parle de « ton étoile, lui disait-elle quelquefois, « mais c'est la mienne qui l'influence : « c'est à moi qu'il a été prédit de hautes « destinées. » Du reste, un des moyens les plus puissants qu'elle employa pour le ramener fut d'user habilement de représailles. Pendant son séjour en Egypte, Bonaparte avait eu assez publiquement pour maîtresse une Mme Fourès. Joséphine s'empara de cette arme pour repousser les attaques de son époux; et elle ne lui laissa ni paix ni trêve jusqu'à ce qu'il eût éloigné cette femme, qui était revenue à Paris. Après cette bouderie conjugale, leur union ne fut plus troublée. Joséphine, il faut lui rendre cette justice, sentit la nécessité de mettre enfin de la régularité dans sa conduite, et elle ne s'attira plus de querelles que pour ses folles dépenses. Elle s'attacha véritablement à Bonaparte et sut *lui donner le bonheur* : elle se montra constamment son amie la plus tendre, professant en toute occasion la soumission, le dévouement, la complaisance la plus absolue. On peut lire dans les *Mémoires de Constant* avec quelle sollicitude elle soignait son mari lorsqu'il éprouvait quelque indisposition. Elle avait une mémoire prodigieuse, que Bonaparte, qui l'appelait son *agenda*, se plaisait à mettre à contribution. Elle faisait sans pédanterie des citations qui prouvaient une lecture variée; et la défiance qu'elle avait toujours d'elle-même l'empêchait de parler de ce qu'elle ne savait pas. Elle était excellente musicienne, jouait très-bien de la harpe, chantait et dessinait avec goût. Sans être régulièrement belle, elle avait un charme indicible dans son regard presque toujours voilé par ses longues paupières.

(12) Constant, dans ses Mémoires, avoue que les *explications* qu'eurent alors les deux époux *ne se terminèrent pas toujours sans cris et sans violences*.

Aucun peintre, pas même David, n'a pu exprimer l'effet que produisait l'ensemble de sa personne; car la grâce, si difficile à saisir, était ce qui la distinguait par dessus tout. Elle avait un tact parfait, un sentiment exquis des convenances, un jugement sain, avec une douceur qui ne se démentait jamais. « Je n'ai vu, a dit Bourrienne « dans ses *Mémoires*, aucune femme « apporter dans la société de tous les « jours autant d'égalité de caractère, « autant de cet esprit de bienveillance « qui est la première condition de « l'amabilité. » Il faut reconnaître aussi que, sous le rapport politique, elle avait par sa dextérité préparé les brillants succès que Bonaparte obtint à son retour d'Égypte. Aux approches du 18 brumaire, elle sut traiter adroitement avec quelques hommes influents, et ménager à son mari des intelligences jusque dans l'armée du Rhin. Il est connu qu'elle inspira à Gohier, alors président du Directoire, et à sa femme, une confiance toute favorable aux desseins ambitieux de Bonaparte. Par son habileté à rester toujours maîtresse de la conversation dans son salon, elle prévint de fâcheux démêlés entre son époux et Bernadotte qui voulait à tout prix maintenir le Directoire. Dans cette fameuse journée, espérant rallier Gohier à la cause de son mari, elle l'avait invité à déjeuner; mais il ne vint pas. Pendant que Bonaparte était au conseil des Anciens, on peut juger des inquiétudes de Joséphine qui resta seule avec Bourrienne. Remplie d'une bienveillance véritable pour Mme Gohier et son mari, elle envoya dire à ce dernier de ne pas faire d'éclat, et de se reposer sur l'affection de Bonaparte, dont l'intention était *de faire tout pour Gohier*. Quand, à trois heures du matin, Bonaparte revint de Saint-Cloud, il passa une partie de la nuit à causer avec Joséphine des évènements de la journée. Bientôt il s'établit, comme premier consul, au Luxembourg, où elle le suivit. Dès-lors elle ne vit plus que les personnes qui convenaient à son mari, et rompit toutes celles de ses anciennes liaisons qui rappelaient le temps des saturnales du Directoire. Plus de visites chez Barras, alors en pleine disgrâce, ni chez Mme Tallien qui ne fut pas exempte de cette défaveur. Bonaparte ne voulut jamais permettre à Joséphine de la recevoir au Luxembourg, ni plus tard aux Tuileries. Ce fut pour celle-ci un cruel crève-cœur, car elle était tendrement attachée à Mme Tallien, qui dans d'autres temps lui avait rendu, ainsi qu'à Bonaparte, des services importants. Il paraît cependant que Joséphine la voyait quelquefois à la Malmaison; mais Bonaparte n'en sut jamais rien, ou bien, satisfait du mystère qui présidait à ces entrevues, il fit semblant de n'en rien savoir. Joséphine conservait avec soin une collection des lettres de Mme Tallien et de plusieurs personnages marquants. C'est elle qui de nos jours a mis à la mode les collections d'autographes. Quant à Tallien il aurait terminé ses jours dans le plus entier dénuement, si Joséphine n'eût pourvu à ses besoins par une pension que lui continua Eugène, après la mort de sa mère. Joséphine fournit aussi aux frais de l'éducation de Mlle Tallien dont le prénom était *Thermidor*, et qui a épousé depuis le comte Pelet. Bonaparte voulant appuyer son nouveau gouvernement sur *un système de fusion*, profita habilement des anciennes relations aristocratiques de Joséphine pour attirer à lui le parti royaliste. « Sans ma femme, disait-il à « Sainte-Hélène, je n'aurais jamais « pu avoir avec ce parti aucun rapport « naturel. » A cette époque le salon de Mme de Montesson était le seul où se

trouvassent réunis les émigrés rentrés, les grands seigneurs restés en France, les parvenus enrichis de leurs dépouilles, et les hommes célèbres dans tous les genres. Aussitôt qu'il fut élevé au consulat, Bonaparte fit venir Mme de Montesson. « Je serai charmé de vous « être utile, lui dit-il, mais aussi je « compte sur vous. Le ton de la bonne « compagnie est à peu près perdu en « France; il faut qu'il se retrouve « chez vous. J'aurai besoin de quel- « ques traditions. Vous voudrez bien « les donner à ma femme; et lorsque « quelque étranger de marque vien- « dra à Paris, vous lui offrirez des fê- « tes pour qu'il soit convaincu que « nulle part on ne peut avoir plus de « grâce et d'amabilité. » A cet effet il rendit à Mme de Montesson la pension de cent soixante mille francs que lui avait assignée le duc d'Orléans, son époux. Joséphine témoigna toujours la plus vive amitié à cette femme remarquable par les grâces de son esprit. Etant impératrice, elle venait souvent déjeuner et passer des journées entières à Romainville, où Mme de Montesson avait une habitation charmante. Les pauvres du pays se ressentaient toujours de ces visites; « car, dit Mlle Ducrest, l'im- « pératrice voulait que tout le monde « fût heureux là où elle paraissait » Ce fut au Luxembourg, dans les salons dont elle faisait si bien les honneurs, que, dès le commencement du consulat, le mot de *madame* redevint en usage. Ce premier retour vers l'ancienne politesse française ne laissa pas d'effaroucher quelques susceptibilités républicaines; mais Bonaparte s'en souciait peu. Déjà il tranchait du maître. Ce fut pendant sa résidence au Luxembourg qu'il voulut faire arrêter le fameux fournisseur Ouvrard, qui avait été l'ami intime de Mme de Beauharnais. Prévenu par Bourrienne, Ouvrard eut le temps de mettre à l'abri ceux de ses papiers qui auraient pu compromettre quelqu'un. Les scellés furent cependant apposés chez lui; mais on n'y trouva que la preuve des emprunts que lui avait faits Mme Bonaparte. Quand le premier consul et ses deux collègues vinrent s'installer aux Tuileries (19 février 1800), Joséphine, placée modestement à l'une des fenêtres de l'appartement assigné au troisième consul Lebrun, se contenta d'être simple spectatrice du cortège brillant dont son époux était le principal personnage. Elle s'était, dès le matin, rendue sans éclat au château où elle occupa les appartements du rez-de-chaussée sur le jardin. C'étaient ceux de l'infortunée Marie-Antoinette. Lorsque Joséphine s'y installa, elle se troubla et des larmes s'échappèrent de ses yeux. « Je pré- « férerais habiter la Malmaison, dit- « elle à Bonaparte, ce palais me dé- « plaît; je tremble sur la solidité « d'une si haute élévation. Que di- « ront tes soldats? — Que je ne « marche point sur les traces d'un Fa- « bricius, madame. Le petit caporal « français, mieux avisé que le consul « romain, veut recueillir les fruits « d'une victoire où il ne lui a fallu « que de l'audace pour réussir. J'ai « joué mon rôle à Saint-Cloud; main- « tenant c'est à vous à prendre l'es- « prit du vôtre. » Quelques jours après cette installation, il y eut chez Joséphine réception du corps diplomatique. A huit heures du soir les salons étaient encombrés par la foule des personnes invitées (ambassadeurs, sénateurs, ministres, généraux, colonels, dames étrangères, femmes de généraux); et, quand après beaucoup de peine et d'embarras le cercle fut formé, un domestique en livrée vert et or annonça *Madame, femme du premier consul.* Après elle, venaient la

mère et les sœurs de Bonaparte ; puis quatre dames qui, sans avoir de titres, accompagnaient ordinairement Joséphine. Celle-ci, entrant de prime abord dans le cérémonial des reines, fit le tour du cercle, conduite par le ministre des relations extérieures, Talleyrand, qui lui donnait la main et qui lui nomma les membres du corps diplomatique. « Ses oreilles, dit Cons- « tant dans ses *Mémoires*, durent « être agréablement frappées du mur- « mure flatteur qui l'accueillit à son « entrée. » Cette première réception d'étiquette produisit le plus heureux effet dans Paris; le commerce se ranima en voyant reparaître les habits brodés et les équipages. On peut même ajouter que le luxe et les dépenses de Joséphine eurent la plus heureuse influence. Déjà elle avait pris une attitude de souveraine ; les femmes se levaient toutes lorsqu'elle entrait ou qu'elle sortait. Depuis lors, toutes les fois qu'un ambassadeur ou quelque corps de l'état sortait de l'audience des trois consuls, il allait chez Mme Bonaparte comme autrefois chez la reine. Les républicains continuaient de murmurer. Carnot, ministre de la guerre, ne cessait de faire des remontrances au premier consul sur la pompe de sa cour et sur la propension de Joséphine à jouer le rôle d'une reine, en réunissant autour d'elle des femmes dont le nom aristocratique flattait son amour-propre. Ces représentations fatiguèrent Bonaparte, et il fit demander à Carnot sa démission. L'orgueil du premier consul était flatté de la grâce et de la dignité que déployait Joséphine dans ces réceptions d'apparat : en cela elle secondait parfaitement ses vues, et, comme mari, son amour-propre eût été blessé s'il l'eût vue remplir ce rôle officiel avec moins d'aisance et de tact. Habituée de bonne heure à la haute société, elle connaissait parfaitement cette convenance de langage qui ménage tous les intérêts, tous les amours-propres ; et Mme Junot, dans ses *Mémoires*, s'est montrée souverainement injuste envers elle, en prétendant qu'elle eut besoin de recevoir à cet égard des leçons de son mari. Ce retour de l'étiquette dans le palais consulaire produisit des effets importants. La bonne compagnie commença à se diviser. Une partie essaya de faire de l'opposition, l'autre se rapprocha du premier consul. Joséphine attirait, encourageait à merveille ces ambitions un peu honteuses ; elle avait été femme de qualité, elle en conservait les manières, et l'on pouvait la voir sans déroger. Les anciennes amies qui l'avaient oubliée dans la tourmente révolutionnaire se rappelaient leur attachement d'autrefois, et trouvaient très-agréable de le lui rappeler à elle-même au milieu des magnificences renaissantes des Tuileries. Ces dames concoururent, avec la nouvelle maîtresse du lieu, à introduire auprès du consul les usages de la vieille cour. Toutefois, tant que le cérémonial ne fut pas réglé, Joséphine eut à ses réceptions officielles peu de femmes de l'ancien régime ; elle se contentait de les recevoir dans l'intimité des visites du matin. Bonaparte lui faisait craindre de se voir compromise par les prétentions que pourraient élever quelques-unes de ces dames ; et elle-même craignait de les blesser par l'étiquette que lui imposait son rang d'épouse du chef de l'état. Aussi n'y avait-il rien de plus monotone alors que le château des Tuileries. Le premier consul ne quittant pas son cabinet, Mme Bonaparte était obligée, pour tuer le temps, d'aller tous les soirs au théâtre avec sa fille. Après le spectacle, dont le plus souvent elle n'attendait pas la fin, elle revenait terminer sa soirée par un whist, ou, s'il n'y

avait pas assez de monde, par une partie de piquet qu'elle faisait avec le second consul ou quelque autre personnage de cette gravité. — Les femmes des aides-de-camp du premier consul venaient lui tenir compagnie. C'étaient chaque jour les mêmes personnes, les mêmes jeux. Mais il en était autrement à la Malmaison, qui fut comme le Trianon de la cour consulaire. La société y était d'une élégance simple, également éloignée de la grossièreté républicaine et du faste de l'empire. Là Bonaparte venait passer ce qu'il appelait *ses jours de congé*, et lorsque plus tard il eut Saint-Cloud, il ne cessa point d'affectionner la Malmaison. Tout le monde y était admis par Mme Bonaparte sur un pied d'égalité qui mettait chacun à son aise. Outre la famille Beauharnais, et celle du premier consul, il y venait des personnages distingués par leurs fonctions; des savants, des artistes, enfin quelques nobles de l'ancien régime, entre autres le prince de Poix. Cette société, dont la plupart des membres étaient jeunes, se livrait souvent à des exercices qui rappelaient les jeux du collège : entre autres les barres. C'était ordinairement après dîner que Joséphine, Hortense, Bonaparte et leur société se divisaient en deux camps et vaquait à ce joyeux exercice. Pour complaire à Joséphine, le premier consul avait fait construire à la Malmaison une jolie petite salle de spectacle, dont les comédiens ordinaires étaient Eugène, Hortense, Mmes Murat, Junot, le général Lauriston, Bourrienne, le préfet du palais Didelot, etc. Talma et Michot présidaient aux répétitions. Après le spectacle on causait jusqu'à minuit dans les salons du rez-de-chaussée. Joséphine se plaisait encore à rassembler à la Malmaison des objets d'art, ce qui l'exposait à des boutades de son mari : « car lorsqu'à « la faveur de mon nom, dit-il dans « le *Mémorial*, elle était parvenue à « s'emparer de quelques chefs-d'œu- « vre, bien qu'ils fussent dans mon « palais, sous mes yeux, *je me* « *croyais volé; ils n'étaient pas au* « *Muséum.* » Ce fut encore à la Malmaison que Joséphine commença cette belle collection de plantes exotiques, dont la plupart ont prospéré sur le sol de France et l'ont doté d'une heureuse variété de nouvelles fleurs. Les déjeuners qu'elle donnait à cette maison de plaisance, et qui se continuèrent même sous l'empire, étaient autorisés par Bonaparte, pour favoriser son système de fusion. Il n'y avait jamais d'hommes; beaucoup de femmes y étaient invitées qui, dans l'origine, n'étaient pas admises aux grands cercles de la cour. Plus tard elles ont figuré dans l'*Almanach impérial;* mais alors elles paraissaient ne vouloir se rattacher *qu'à Mme de Beauharnais comme à une des leurs.* Au surplus celle-ci ne pouvait recevoir personne ni accepter aucune invitation, sans l'autorisation de son mari. Il lui fit un jour une très-verte mercuriale d'avoir été déjeuner chez une femme pour laquelle lui-même professait la plus haute estime, Mme de Vaines, veuve de l'ancien premier commis des finances. C'était une raison de prudence qui le faisait agir ainsi; il connaissait l'extrême facilité de Joséphine à accueillir toutes les sollicitations. Enfin il se mêlait des détails de sa toilette; et sur ce point aussi elle fut souvent obligée de se conformer à son goût. Un jour de cérémonies, elle parut avec une robe qu'il n'aimait pas; il jeta violemment son écritoire sur elle, pour la forcer d'en mettre une autre. Une autre fois, la veille de la célébration du 14 juillet (1802), il lui dit : « Joséphine, je veux que tu sois « éblouissante de beauté et de parure,

« et richement habillée, entends-tu? » « — Oui, répondit-elle, et puis ensuite « tu fais des scènes, tu cries, tu rayes « mes bons à payer sur mes mémoi- « res. » On peut dire qu'elle était alors à l'époque la plus heureuse de sa vie ; elle venait de conclure le mariage de Caroline, une des sœurs de Bonaparte, avec Murat. Nous avons dit avec quelle chaleur elle avait contribué à l'avancement de celui-ci. Convaincue qu'elle se l'était attaché par les liens de l'amitié et de la reconnaissance, elle avait souhaité ardemment de le voir uni à Bonaparte par une alliance de famille. Le premier consul qui savait que Caroline était recherchée par le prince de Santa-Croce, hésita longtemps avant de donner son consentement en faveur de Murat, *le fils d'un aubergiste !* s'écriait-il ; mais Joséphine mit en usage tout ce qu'elle avait de moyens de persuasion pour lui faire changer d'avis. Il céda enfin ; et, quand le mariage fut décidé, il se montra d'autant plus satisfait que, dans l'empressement de sa femme à le faire conclure, il croyait voir une preuve de la fausseté des rapports que Junot lui avait faits sur l'intimité qui régnait entre Murat et Joséphine. Ce mariage fut célébré sans pompe au Luxembourg. Le premier consul n'avait pu compter à sa sœur que trente mille francs de dot ; pour la dédommager, il prit à sa femme un collier de diamants et le donna à la future. Joséphine, fort peu satisfaite de cette soustraction, s'en indemnisa en se faisant donner par les fournisseurs des hôpitaux de l'armée d'Italie une somme de deux cent cinquante mille francs au moyen de laquelle passa, dans son écrin, des magasins du fameux bijoutier Foncier, une magnifique collection de perles fines, qui avait appartenu à Marie-Antoinette. Tout cela se fit à l'insu de Bonaparte. Mais, la parure de perles ainsi acquise, la difficulté fut de s'en servir ; car le premier consul connaissait tous les bijoux que possédait sa femme. Selon son habitude, elle s'en tira par un mensonge dont Bourrienne se rendit complice, et persuada à son mari que c'était le collier de perles qu'elle avait reçu de la république cisalpine. « Mme Bonaparte, dit Bourrienne « dans ses *Mémoires*, joua son rôle « avec une dextérité charmante ; je ne « me tirai pas mal non plus du rôle « de compère, et Bonaparte ne se « douta de rien (13). » Joséphine n'eut à se louer dans aucune circonstance de s'être donné Murat pour beau-frère. Cet homme, si brave à la tête d'une charge de cavalerie, était le plus faible des hommes dans toutes les relations de la vie civile ; et Caroline sa femme, acariâtre, coquette et despotique, ne laissait échapper aucune occasion de mortifier sa belle-sœur. Cela n'empêcha point celle-ci de lui rendre un de ces services dont les femmes apprécieront surtout l'importance. Mme Murat, étant à la Malmaison, fut surprise d'un évanouissement. Toutes les dames présentes s'empressèrent de lui porter secours, et Joséphine ne fut pas la dernière ; mais en la délaçant elle trouva dans sa robe une lettre qui n'était assurément pas de son mari. Sans faire semblant de rien, elle la lui mit dans la main qu'elle tint fermée dans la sienne tant que dura l'évanouissement. Joséphine avait été aussi mal avisée pour le mariage de Murat qu'elle le fut plus tard pour celui de sa fille Hortense ; et Ca-

(13) Bonaparte, dans le *Mémorial*, explique ainsi la tendance de sa première femme au mensonge : « Une autre nuance caractéristique de « Joséphine, c'était sa constante dénégation. « Dans quelque moment que ce fût, quelque « question que je lui fisse, son premier mouve- « ment était la négation et sa première parole : « *non*. Ce n'était pas précisément un mensonge, « c'était une précaution, une simple défensive. »

roline exerçait sur son époux le despotisme le plus intolérable. Joséphine fit tout ce qu'elle put pour lui inspirer plus de douceur et de soumission. « Quoi, lui écrivait-elle, vous faites « pleurer ce pauvre Murat! Passe encore pour déposer à vos pieds ses « armes victorieuses ; Hercule filait « aux pieds d'Omphale, mais il n'y « pleurait pas. Avec tant de moyens « de plaire, pourquoi préférez-vous « de commander ? » Cependant le prix d'acquisition de la Malmaison n'était pas payé, et ce reliquat considérable n'était pas la seule dette de Joséphine. Les embellissements, les constructions qu'elle avait fait faire dans cette résidence s'élevaient à des sommes immenses. Joséphine ni Bourrienne, son intime confident, n'osaient affronter la colère du premier consul en lui parlant de ces dettes. Ils furent prévenus par Talleyrand, qui, toujours assez disposé à desservir Joséphine auprès de son mari, dit à celui-ci qu'un grand nombre de créanciers exhalaient leur mécontentement. Bonaparte sentant que sa position exigeait de tarir promptement la source de pareils propos, ordonna sur-le-champ à Bourrienne de demander à Joséphine le montant exact de ses dettes. « Qu'elle « avoue tout, ajouta-t-il, j'ai l'argent « de Hambourg (14); j'en veux finir et « ne veux pas recommencer; mais ne « payez pas sans me montrer les mé- « moires de tous ces coquins-là. » Joséphine fut d'abord ravie des dispositions de son mari, mais cela ne dura pas: elle craignait d'avouer qu'elle devait douze cent mille francs ; et, malgré les représentations de Bourrienne, elle n'en avoua que six cent mille. La somme était encore assez forte pour donner de l'humeur à Bonaparte, d'autant plus qu'il soupçonnait sa femme de dissimuler quelque chose. « Eh! bien, dit-il, « prenez six cent mille francs ; mais « liquidez les dettes avec cette somme « et que je n'en entende plus parler. » Mme Bonaparte remit ses mémoires à Bourrienne. L'exagération des prix et même des fournitures était inconcevable. Un marchand reçut trente-cinq mille francs au lieu de quatre-vingt mille, et eut l'impudence de dire qu'il y gagnait encore. Sur le mémoire du marchand de modes, étaient portés trente-huit chapeaux neufs, seulement pour un mois. La trop facile Joséphine se récria sur ce qu'elle appelait simplement *une erreur*. Bref, Bourrienne raconte qu'il réussit à tout terminer avec les six cent mille francs; et il est probable qu'il y eut encore quelques petits profits. Mais Joséphine retomba bientôt dans les mêmes écarts. Heureusement, l'argent devint plus abondant. Cette inconcevable manie de dépenser était pour elle une cause incessante de chagrins ; sa profusion irréfléchie rendit le désordre permanent dans sa maison ; il lui était impossible de jamais fixer ses comptes ; aussi c'était constamment de grandes querelles avec son mari, quand le moment de payer arrivait. Elle allait jusqu'à envoyer dire à ses marchands de ne déclarer que la moitié de leurs fournitures. Pour en finir sur cet article, nous rapporterons encore une anecdote. Un matin l'empereur entra, sans être attendu, chez sa femme : il y trouva quelques dames qui formaient le conseil secret de sa toilette ; puis la fameuse modiste Despeaux faisant un grave rapport sur les modes nouvelles. C'était précisément une des personnes à qui il avait défendu d'ap-

(14) C'était quatre millions que le sénat de Hambourg avait envoyés au premier consul pour prévenir une agression motivée sur l'extradition de Naper Tandy et de Blackwell, réfugiés irlandais. Ces quatre millions furent distribués en gratifications, et le trésor public n'en reçut rien.

procher de l'impératrice qu'elle ruinait. Toutefois il ne fit pas d'éclat, et Joséphine, qui le connaissait si bien, fut la seule qui comprît l'ironie de son regard lorsqu'il se retira en disant : « Continuez, mesdames, je suis fâché de « vous avoir dérangées. » Il donna quelques ordres inaperçus ; et, lorsque la marchande sortit, un agent de police la pria de monter en fiacre et la conduisit à Bicêtre. Cette affaire fit grand bruit dans tout Paris. Beaucoup d'amis de l'impératrice allèrent rendre visite à la prisonnière. Bonaparte s'amusa beaucoup de cet intérêt excité *par une marchande de pompons*(15). Il est un aspect plus honorable sous lequel, pendant le consulat comme sous l'empire, Joséphine s'offre à la plume impartiale de l'historien. C'est la constante sollicitude qu'elle mit à adoucir les malheurs auxquels le gouvernement réparateur de son époux venait mettre un terme. Une foule d'émigrés lui durent leur radiation, leurs biens, des pensions ou des secours. Elle encourageait les arts et l'industrie, elle se montrait généreuse envers les artistes, comme envers les plus humbles artisans. *Si je gagne les batailles, c'est toi qui gagnes les cœurs*, est un mot que Bonaparte adressa, dit-on, à Joséphine. Toute espèce de malheur, sans distinction de parti, avait accès auprès d'elle. Elle faisait une pension à la nourrice du dauphin, et le trésor de ses libéralités n'était pas même fermé à des personnes que leurs antécédents révolutionnaires semblaient en rendre peu dignes. Par suite de cette bonté qui s'étendait à tout, elle se chargea de l'éducation d'une fille naturelle que le vicomte de Beauharnais avait eue au temps de leur mariage ; elle la dota généreusement en la mariant avec un préfet de l'empire. Depuis plusieurs années, les artistes persécutés, comme les riches et les nobles, se contentaient de travailler dans la solitude. Pour leur rendre l'inspiration, il fallait non seulement bien payer leurs ouvrages, mais encore entourer les auteurs de tous les égards dus au talent : c'est ce que savait faire admirablement Joséphine. Excellente musicienne, connaisseuse en peinture, aimant la lecture et la poésie, elle était digne d'apprécier les artistes et les gens de lettres. Sous ses auspices, Gros, Girodet, Guérin, et surtout Redouté, le peintre de fleurs dont elle fut l'écolière, reprirent leurs pinceaux ; Spontini, Paer, Boïeldieu leur lyre ; Fontanes, Arnault, Andrieux, Lemercier leur plume. M. Turpin de Crissé, lorsqu'il venait à la Malmaison, s'y rendait dans un cabriolet plus que modeste ; Joséphine le sut, et, sans le prévenir, elle en fit acheter un fort beau avec un excellent cheval ; et cet amateur devenu artiste fut agréablement surpris lorsque, en donnant ordre à son domestique de faire avancer son humble équipage pour retourner à Paris, il vit approcher l'élégant cabriolet qui lui était destiné par l'impératrice. Une autre fois en payant à M. Turpin un tableau au prix convenu, elle y ajouta un diamant de six mille francs, en disant : « Ceci est pour votre bonne « mère ; mais si je n'ai pas deviné son « goût, dites-lui bien que je ne serai « pas choquée qu'elle change ce faible « gage de mon amitié pour ce qui

(15) Stanislas de Girardin, qui raconte dans ses *Souvenirs* cette anecdote, également rapportée par Constant, et dans le *Mémorial*, ajoute ce détail plaisant : « Ce fut Savary que Bonaparte chargea de l'arrestation. Comme il se mettait en devoir d'obéir, Duroc l'engagea à laisser échapper mademoiselle Despeaux : « Non, par- « bleu, je n'en ferai rien, répliqua Savary : tu « ne serais pas aussi indulgent si elle fournissait « des modes à ta femme. C'est elle qui me « ruine ; je trouve une occasion de m'en venger, « je ne serai pas assez sot pour la perdre. Va, « mon cher, tu en ferais autant si, au lieu de « mademoiselle Despeaux, c'était Leroy le mo- « diste ; car c'est chez lui que ta femme achète « ses chiffons. »

« pourra lui convenir. » Protectrice zélée de l'art dramatique, qui devint si florissant sous le consulat et sous l'empire, elle contribua beaucoup à faire obtenir à Mlle Duchesnois son ordre de début, et lui fournit de brillants costumes pour paraître. Elle témoignait aussi une vive affection à Mlle Raucourt. A l'époque de son incarcération, Joséphine avait eu pour compagne cette comédienne, qui, devenue libre, ouvrit plusieurs fois sa bourse à Mme de Beauharnais; et celle-ci s'en souvint toujours. Après son divorce, elle la reçut plusieurs fois à Navarre et à la Malmaison; elle la faisait asseoir auprès d'elle, et s'en occupait beaucoup. Dans une de ces visites, Joséphine lui fit voir ses serres, lui expliqua les moyens de culture; et, bien qu'elle fût fort avare de ses nouvelles plantes, elle en fit empailler plusieurs, afin que l'actrice pût les emporter comme un souvenir de reconnaissance (16). Tremblante devant son mari lorsqu'il s'agissait d'avouer une dette, ou de solliciter une grâce ordinaire, Joséphine montrait, dans les occasions décisives, une énergie dont la mollesse toute créole de son caractère aurait semblé la rendre incapable: témoin la vigueur de ses représentations malheureusement inutiles lors de l'arrestation du duc d'Enghien. Bonaparte, en cette circonstance, la repoussa avec une dureté (17) dont il n'avait pas donné d'exemple depuis sa première entrevue au retour d'Egypte: « Mêlez-vous de ce qui vous regarde, « lui dit-il avec fureur: ce ne sont pas « là des affaires de femme. Laissez-« moi. » Elle fut plus heureuse dans son intercession en faveur de MM. de Polignac, de Rivière et Charles d'Hozier, impliqués dans la conspiration de Georges Cadoudal. Enfin on peut dire sans exagération qu'elle contribua beaucoup à rendre populaire le gouvernement de son mari, en tempérant les accès de colère auxquels Bonaparte était trop sujet à s'abandonner. Personne ne pouvait comprendre comme elle tous les secrets de ce caractère si difficile à dompter, et même à définir; personne n'osait comme elle s'exposer à son mécontentement plutôt que de ne pas lui donner un avis qu'elle croyait utile; personne enfin n'aurait su mettre plus de sagacité, plus de bienveillance à profiter de l'occasion, et, ainsi que l'a dit Walter Scott: « Bonaparte violent par tempéra-« ment, soldat par éducation et doué « par la fortune du pouvoir le plus « despotique, avait besoin plus qu'au-« cun prince, d'un esprit tel que celui « de Joséphine, qui pouvait intervenir « sans importunité et faire une remon-« trance sans offense. » Lorsqu'elle demandait une grâce pour une faute commise dans l'intérieur du ménage impérial, il était rare que Napoléon, après avoir beaucoup tempêté, ne l'accordât pas. Dans ces moments il était plein d'abandon pour Joséphine, et le fidèle Constant le montre alors embrassant sa femme au cou et à la figure, en lui donnant des tapes d'amitié, et l'appelant *ma grosse bête*. Non moins obligeante pour ses ennemis que pour ses amis, elle ramena plus d'une fois la paix dans la famille de son époux. Lorsque Bonaparte se fâchait contre ses frères ou contre ses sœurs, et les unes et les autres lui en donnaient fréquemment sujet, Joséphine disait quelques mots et tout s'arrangeait.

(16) On doit à Joséphine la naturalisation en France du *camelia*.

(17) Constant, dans ses Mémoires, décrit ainsi cette scène: « Nous voyons paraître l'épouse « du premier consul dans son négligé du matin, « les traits décomposés, le visage couvert de « larmes. Cette subite apparition nous étonna, « nous effraya même, Roustan et moi; car il n'y « avait qu'une circonstance extraordinaire qui « eût pu engager madame Bonaparte à sortir de « chez elle dans ce costume, et avant d'avoir « pris toutes les précautions nécessaires pour « dissimuler le tort que pouvait lui faire le « manque de toilette. »

Le début d'une lettre adressée par elle à sa belle-mère offrira la preuve de cet esprit conciliant : « Usez, ma- « dame et très-honorée mère, de l'as- « cendant que vous donnent votre ex- « périence, votre dignité, vos vertus et « l'amour de l'empereur, pour rendre « à sa famille la paix intérieure qui en « est bannie. J'ai craint de mêler ma « voix à ces discordes intestines, dans « la crainte que la calomnie ne m'ac- « cuse de les irriter en m'en mêlant. « C'est à vous, madame, qu'il appar- « tient de les calmer; et, pour cela, « dites seulement que vous en êtes « avertie. Votre prudence aura com- « mencé l'ouvrage en signalant le mal; « la leur en trouvera le remède. Je ne « nomme personne, et votre sagacité « devinera tout le monde, etc. » Bonaparte ne pouvait résister aux pleurs de Joséphine qui, par un privilège assez rare, donnaient un nouvel attrait à sa figure. Il ne résistait pas non plus à la séduction de sa voix (18). C'est ce qui fit dire au premier consul, de retour de Marengo, quand il se vit partout accueilli avec enthousiasme : « Le bruit « de ces acclamations est aussi doux « pour moi que le son de voix de Jo- « séphine. » Il aimait à en faire sa lectrice, et elle s'en acquittait avec le charme qui se mêlait à toutes ses actions. C'est ainsi que, grâce à sa soumission, à son dévouement, à sa complaisance sans bornes, elle finit par subjuguer un époux qu'elle avait été près de perdre à jamais. Ni fatigues ni privations ne la rebutaient pour être plus souvent avec lui. Dans les fréquents et rapides voyages qu'il faisait, elle employait l'importunité, la ruse même pour le suivre. Quelque subit que fût le départ, elle était toujours prête : « Montais-je en « voiture au milieu de la nuit? di- « sait Bonaparte; à ma grande sur- « prise j'y trouvais Joséphine établie, « bien qu'elle ne dût pas être du voya- « ge...., et la plupart du temps il fal- « lait que je cédasse. » Une fois cependant il était parvenu à lui cacher son départ, qui devait avoir lieu à une heure du matin; mais, en dépit de toutes les précautions, une indiscrétion avertit Joséphine au dernier moment. Soudain, sans attendre ses femmes, elle saute à bas du lit, passe le premier vêtement qui se trouve sous sa main, descend, en pantoufles et sans bas, les escaliers d'un pas rapide, et se jette dans les bras de Bonaparte au moment où il allait monter en voiture. En voyant couler les pleurs de sa femme, il s'attendrit; elle s'en aperçoit, et déjà, à peine vêtue, elle est blottie dans le fond de la voiture. Bonaparte la couvrit de sa pelisse, et partit en donnant ordre qu'au premier relais elle trouvât tout ce qui lui était nécessaire. Il faut bien le reconnaître, sous peine d'être injuste, cette influence qu'elle conservait sur son époux par ces petits moyens dont les femmes seules ont le secret, elle ne l'employait que pour servir les véritables intérêts de Bonaparte, et pour détourner les effets des résolutions précipitées et prises dans un moment d'humeur. La partialité de Joséphine, et même de Bonaparte, pour les nobles donna quelque temps l'espoir au parti royaliste de lui voir jouer le rôle de Monck. Quand le 20 février 1800, Louis XVIII lui écrivit une lettre dans ce sens, il fut sept mois sans faire de réponse, tant il était encore incertain sur le parti qu'il devait prendre à l'égard des Bourbons ! Joséphine et Hortense le conjurèrent de donner de l'espérance au roi. Les instances étaient si fortes, qu'il dit à Bourrienne : « Ces diables de femmes sont folles. « C'est le faubourg Saint-Germain « qui leur tourne la tête..... Je « ne leur en veux pas. » Ce fut à

(18) Mémoires de Constant.

cette époque que la duchesse de Guiche, chargée d'une mission du comte d'Artois, vint à Paris négocier secrètement en faveur des Bourbons. Très-capable par les grâces de sa figure de mêler beaucoup d'attraits à l'importance de la négociation, cette dame pénétra facilement auprès de Joséphine, avec laquelle elle déjeuna à la Malmaison. Elle lui parla des brillants avantages que les princes étaient disposés à offrir au premier consul, s'il voulait rétablir les Bourbons. Il devait être connétable, recevoir la terre de Chambord, enfin sa statue serait érigée sur la place du Carrousel. Joséphine devait avoir le tabouret des duchesses, six cent mille livres de rente et pour deux millions de diamants; Eugène, être fait grand d'Espagne; Hortense épouser un duc, etc. Trouvant ces conditions magnifiques, Joséphine se hâta d'en parler à Bonaparte qui répondit avec beaucoup de sens : « Cette colonne « dont on vous parle aurait pour base « le cadavre du premier consul (19). « Vous imaginez-vous que *ces revenants* me laisseraient vivre un an, « un mois, une semaine ? Je serais « pour eux un objet de haine et d'é« pouvante? Séparé de mes compa« gnons d'armes, où serait mon appui « dans cet isolement? Ma chère amie, « tu es une bien bonne femme, mais « tu manques de sens. Va, laisse-moi « faire, tu auras ainsi que les tiens, « mieux que l'on ne t'offre et tu le « conserveras avec plus de sûreté. » Comme Joséphine et Hortense insistaient, Bonaparte leur dit à moitié fâché: « Puisque vous êtes toutes deux du « faubourg Saint-Germain, allez vous « loger rue de Grenelle (20). » La jolie duchesse était encore là; les charmes de sa figure, ses yeux, ses paroles, étaient dirigés au succès de sa mission : « elle ne saurait jamais assez reconnaître, disait-elle, le bonheur que lui procurait Mme Bonaparte, de voir et d'entendre un grand homme, un héros. » Mais tout fut inutile : la duchesse reçut dans la nuit l'ordre de quitter Paris. Le secret n'avait pas été si bien gardé, sur cette négociation avortée, que la famille de Bonaparte n'eût eu connaissance des avantages offerts exclusivement à Joséphine et à ses enfants. Ce fut pour Mme Lætitia et pour ses filles un prétexte de se fâcher sérieusement et d'accuser leur belle-fille et sœur d'indifférence pour elles. L'avidité des Bonaparte, pour le pouvoir et pour la grandeur, formait un contraste frappant avec la persistance de Joséphine à éloigner toute idée d'élévation nouvelle pour son époux. Ces sentiments d'abnégation politique qu'elle cherchait à lui inculquer étaient inspirés chez elle par des craintes que les évènements justifièrent trop bien plus tard. Elle se désolait d'avance de voir devant elle les apprêts d'un trône, et elle pleurait souvent sur cette idée avec sa fille : « Nous mon« tons à une hauteur d'où la chute « sera terrible, disait-elle, quelquefois « aux personnes de son intimité. Je « voudrais que mon mari se contentât « de ce qu'il a, et de moins encore, « pour que nous vécussions avec nos « amis dans une douce familiarité. « Avant peu tout cela va disparaître « et un espace immense nous sépa« rera de vous. » Des craintes superstitieuses se mêlaient à ces prévisions. Une pythonisse alors célèbre, la Villeneuve, qui demeurait rue de Lancry, avait dit à Joséphine pendant le

(19) A cette occasion, Bonaparte disait encore à Lafayette : « Ils m'offrent une statue; mais « gare au piédestal : ils pourraient bien m'en « faire une prison. »

(20) On peut lire dans les *Mémoires* de M. de Clermont-Gallerande des détails assez curieux sur le royalisme de Joséphine dès la Martinique, ainsi que l'éloge que fit d'elle Louis XVIII devant ce même M. de Clermont-Gallerande!

séjour de son mari en Égypte : « Vous « êtes la femme d'un grand général qui « deviendra plus grand encore. Vous « occuperez la première place de « France ; mais ce sera pour en des- « cendre. » L'attentat du 3 nivose (24 déc. 1800) vint lui prouver combien toutes ces grandeurs étaient périlleuses. Le hasard qui sauva Bonaparte préserva aussi Joséphine ; car elle eût été atteinte par la machine infernale, si sa voiture, qui devait suivre celle du premier consul, ne se fût trouvée assez loin en arrière. Elle allait y monter lorsque Rapp, chargé de l'accompagner, critiqua gaîment la couleur de son châle. De là une petite discussion prolongée une ou deux minutes, durant lesquelles le premier consul qui n'attendait jamais partit en avant. L'explosion eut lieu comme la voiture de Joséphine arrivait. Toutes les glaces furent brisées et tombèrent sur le cou et les épaules de Mlle de Beauharnais. Après cet évènement, Bonaparte assista au spectacle avec autant de calme que si rien n'eût menacé sa vie. Sa femme ne fut pas aussi maîtresse d'elle-même. Elle pleurait, et, quelque effort qu'elle fît pour dissimuler ses larmes, on les vit couler avec abondance. Plusieurs mois après elle montra beaucoup d'empressement quand don Louis de Bourbon, roi d'Etrurie, et la reine sa femme, vinrent à Paris. « Il nous « arrive un roi, s'écria-t-elle, et un « Bourbon encore ! Je suis tout émue « à la pensée que je me trouverai en « présence de ces grandeurs ! Je ne « saurai comment m'y prendre pour « faire vis-à-vis d'eux la femme du pre- « mier consul. » Toutefois, le respect pour un sang royal n'étouffa pas chez elle le désir de l'emporter sur la reine d'Étrurie, par l'élégance et l'éclat de sa parure. Cette princesse parut enfin. Quel désenchantement ! nulle grâce dans son maintien ; nulle élégance dans sa mise, où il n'y avait pas même de la propreté ! Joséphine se plaignit d'un triomphe trop facile. On ne saurait exprimer, en effet, quelle importance elle mettait à la toilette. Presque journellement elle admettait auprès d'elle le marchand de modes Leroy, pour parler bonnets et chapeaux, et elle n'aurait sacrifié ces entretiens à rien au monde. La violente envie d'avoir un nouveau cachemire la fit un peu déroger à sa bonté ordinaire. Mme Murat était convenue d'acheter ce chiffon moyennant quatorze mille francs. Joséphine alla sur le marché de sa belle-sœur et obtint le cachemire. Grande querelle : Napoléon intervint vainement pour la terminer ; il fallut se fâcher. Il décida que Joséphine ne porterait plus le châle et donna un collier de perles à sa sœur. Dans cette circonstance, Mme Lætitia, la mère de Bonaparte, témoigna le plus vif ressentiment contre sa bru. C'est alors que, sentant plus que jamais le besoin d'avoir un appui dans une famille où elle n'avait que des ennemis, Joséphine amena par ses intrigues le mariage de sa fille Hortense avec Louis Bonaparte. Le premier consul voulait donner sa belle-fille à Duroc ; les frères du consul poussaient à ce mariage, afin d'isoler Joséphine d'Hortense ; mais Joséphine l'emporta, et si Louis Bonaparte fut toujours dévoué à sa belle-mère, celle-ci ne dut pourtant pas se féliciter de son succès en voyant à quel point ce mariage fit le malheur de sa fille ainsi que de son mari. Ici se place une grave inculpation qui fut répandue dans le temps par toute l'Europe, et qui fondée ou non pèsera toujours, en raison de cette publicité, sur la mémoire de Joséphine, de Bonaparte et d'Hortense. On a dit que le premier consul avait eu pour sa belle-fille d'autres sentiments que ceux d'un beau-père ; que Joséphine ayant la certi-

tude de ne donner jamais d'héritier à son époux favorisa cette liaison incestueuse, et que, quand l'arbre porta ses fruits, elle voulut masquer par un mariage subit une intrigue qui déjà se décelait aux yeux des courtisans ; qu'Hortense eût volontiers épousé Duroc ; mais que Napoléon songeant à l'avenir, et calculant dès-lors la possibilité d'une adoption, voulut concentrer dans sa propre famille, par un double inceste, l'intrigue à laquelle il allait devoir l'avantage d'être père. De là l'union si malheureuse de Louis et d'Hortense ; de là enfin la naissance de leur fils aîné. Les Mémoires de Constant, ceux de Bourrienne ont repoussé ces bruits comme un mensonge. Napoléon, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, en se défendant contre cette imputation, avoue du moins que son frère Louis connaissait ces rumeurs, et que leur publicité contribuait à le rendre encore plus malheureux. Quant à nous, notre devoir était de ne point passer sous silence des bruits qui eurent tant d'influence sur les destinées de cette famille. Le lendemain de ce mariage, Joséphine partit avec le premier consul pour Lyon, où il fut proclamé président de la république cisalpine. Elle partagea les honneurs et l'enthousiasme dont il était l'objet dans cette cité qu'il se plut à relever de ses ruines. De retour à Paris, Bonaparte dressa toutes ses batteries pour se faire déclarer consul à vie. On ne parlait plus autour de lui que d'hérédité et de dynastie ; mais tous ces mots d'ordre politique cachaient la lutte intestine à laquelle était en proie la famille consulaire ; ceux qui les mettaient en avant y voyaient un moyen d'éconduire Joséphine par un divorce ; et celle-ci, en s'opposant constamment à l'influence de ces conseils, défendait sa propre cause en même temps qu'elle croyait servir les intérêts de son mari. Bonaparte lui parlait très-rarement et avec peu de confiance de politique et des affaires publiques. *Qu'elle file, qu'elle tricote !* disait-il souvent. Joseph et surtout Lucien étaient les plus acharnés des ennemis de Joséphine. Préoccupés de la pensée de concentrer le pouvoir dans les mains de leur frère, ils appelaient trois moyens pour atteindre ce but ; l'hérédité, le divorce et l'empire. Dès l'année 1800 (déc.), Lucien avait fait paraître un petit pamphlet intitulé : *Parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte*, dans lequel l'hérédité monarchique était ouvertement prêchée. On peut voir dans notre notice sur Fouché comment le premier consul se crut obligé de désavouer cette publication intempestive, mais qui ne porta pas moins à Joséphine un coup bien sensible. Bourrienne, dans ses *Mémoires*, rapporte à cette occasion une anecdote qui d'ailleurs nous montre Bonaparte et sa femme en déshabillé. « Je n'ai pas oublié, dit-il, qu'étant un jour entrée dans notre cabinet sans être annoncée, Joséphine s'approcha de Bonaparte doucement, s'assit sur ses genoux, lui passa légèrement les doigts dans les cheveux et sur la figure, et, jugeant l'instant favorable, lui dit avec une expression de tendresse : « Je « t'en prie, Bonaparte, ne te fais pas « roi. C'est ce vilain Lucien qui te « pousse ; ne l'écoute pas. » Bonaparte lui répondit sans humeur et même en riant ; « Tu es folle, ma pau- « vre Joséphine. Ce sont tes vieilles « douairières du faubourg Saint-Ger- « main, c'est ta La Rochefoucauld « qui te fait tous ces contes-là... ; tu « m'ennuies, laisse-moi tranquille. » Ce jour-là, ajoute Bourrienne, la meilleure intelligence régnait dans le ménage ; mais je me rappelle qu'alors la nécessité d'être témoin de quelques tendresses affectueuses n'était pas la fonction la

plus agréable du secrétaire intime (21). Cependant Lucien n'en poursuivait pas moins son idée fixe. Lui, qu'on avait vu naguère si ardent républicain, affectait déjà une morgue princière. Mme Bonaparte lui demandant un jour pourquoi il n'était pas venu dîner chez son frère : « Parce que, répondit Lucien, il n'y avait pas de place marquée pour moi. Les frères de Bonaparte doivent avoir les premières places après lui. — Qu'entends-je ? lui répondit Joséphine ; mais si vous êtes le frère de Bonaparte, rappelez-vous ce que vous étiez ; chez moi toutes les places sont égales. Eugène ne me dirait jamais une pareille sottise. » Reconnaissant que toutes ses insinuations auprès du consul ne pouvaient détruire l'influence de Joséphine, Lucien paraissait quelquefois se rapprocher d'elle. Ce fut dans un de ces moments de feinte réconciliation qu'il lui fit cette ouverture perfide : « Vous allez aux eaux de Plombières (août 1802), il faut avoir un enfant d'un autre, puisqu'il ne peut pas vous en faire. » Joséphine accueillit avec indignation ces paroles qui pouvaient bien n'être qu'un piège. Lucien insista : « Si vous ne voulez pas ou si vous ne pouvez pas, reprit-il, il faut que Bonaparte ait un enfant d'une autre femme, car il faut assurer l'hérédité. C'est dans votre intérêt, vous devez savoir pourquoi. » Plus tard Joséphine devait se montrer moins scrupuleuse, et, après avoir vainement employé tous les secours de la médecine pour vaincre sa stérilité (22), mettre son époux *sur la voie d'une grande supercherie politique et la lui proposer même directement* (23).

(21) *Mémoires de Bourrienne*, t. V, p. 43.

(22) Bourrienne, dans ses Mémoires, rappelle la joie enfantine qu'éprouva Bonaparte, lorsque, par un tour de force médical, Corvisart fit momentanément reparaître chez Joséphine certains signes mensuels de la fécondité.

(23) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

Bourrienne a beau nier ce fait : sa dénégation motivée seulement sur ce que Joséphine, *qui lui avait confié tant d'autres choses*, ne lui avait pas *parlé de cette communication extraordinaire*, n'est d'aucun poids devant le témoignage si positif de Napoléon. Cette partialité poussée si loin par Bourrienne, en faveur de Mme Bonaparte, s'explique par la protection constante qu'elle lui accorda auprès de son mari ; et Bourrienne lui donna en maintes occasions des conseils utiles. De tous les ennemis de Joséphine, celui qui sans aucun doute lui fut le plus nuisible est Talleyrand. Son inimitié datait de loin. Pendant l'expédition d'Egypte, alors que bien des gens ne croyaient plus au retour du général en chef, il s'était, dans plusieurs circonstances, montré très-impoli envers Mme Bonaparte. Un jour, particulièrement, dînant chez Barras, et se trouvant placé entre elle et Mme Tallien, il mit tant de grâce dans les soins dont il entoura celle-ci, et si peu de politesse envers Mme Bonaparte, qu'elle jugea qu'il fallait que son époux fût mort, pour qu'un courtisan du pouvoir aussi avisé que Talleyrand la traitât si mal. Cette idée, jointe à l'amour-propre blessé, lui fit quitter la table en pleurant. Talleyrand, qui n'avait pas oublié cette circonstance et qui craignait le ressentiment de Joséphine, employait dès cette époque tous ses efforts pour engager Napoléon à divorcer. Trois mois avant la proclamation de l'empire, il lui conseilla d'épouser la princesse Wilhelmine de Bade, alléguant l'appui que ce mariage lui ferait trouver dans les cours de Russie et de Bavière. Bonaparte balança ; mais l'ascendant de Joséphine l'emporta encore cette fois, et elle devint impératrice. Elle avait alors un soutien dans Fouché qui lui donna plus d'un bon avis ; mais, toujours porté à l'intrigue pour se rendre

nécessaire, il augmentait les terreurs de Joséphine par de fausses confidences, mettant en avant jusqu'aux diseuses de bonne aventure, entre autres Mlle Le Normand que Joséphine consultait journellement. Mais Fouché fut renvoyé. Rœderer, qui était l'agent le plus actif de la faction des frères de Bonaparte, avait travaillé avec ardeur à la disgrâce de ce ministre. Un jour il s'emporta avec tant de violence contre lui en présence de Mme Bonaparte, que celle-ci lui répliqua avec une extrême vivacité: « Les vrais enne-« mis de mon mari sont ceux qui lui « donnent des idées d'hérédité, de dy-« nastie, de divorce, de mariage.» Ce n'était donc pas à tort que Fouché avait dit lors de son renvoi: « Mme « Bonaparte me regrettera.» Cependant Hortense, devenue Mme Louis Bonaparte, était enceinte, et avançait dans sa grossesse. Quelque tendresse qu'eût Joséphine pour ses enfants, elle ne voyait pas arriver, si l'on en croit Bourrienne, l'époque de la délivrance de sa fille avec le plaisir si naturel au cœur d'une mère. Elle n'ignorait pas les bruits répandus sur la liaison d'Hortense avec le premier consul, et cette rumeur lui faisait verser des larmes. Toutefois cette lutte, entre les Bonaparte et les Beauharnais, se termina à l'avantage de ces derniers. Les deux seuls hommes d'état qui servaient alors Bonaparte, Talleyrand et Fouché, quelle que fût la différence de leurs sentiments personnels pour Joséphine, sentirent que, dans l'intérêt de la marche et de l'unité du pouvoir, l'influence douce et bénigne des Beauharnais était préférable aux empiètements excessifs et impérieux de Lucien, qui à lui seul aurait voulu régenter l'état et ne laisser à son frère que la conduite de l'armée. Tout fut politiquement concilié par les deux ministres; et, à la suite d'une scène violente entre les deux frères, Lucien se mit en route pour Madrid, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Ainsi Joséphine se vit délivrée des obsessions de son beau-frère. Au milieu de ces petites intrigues de palais les grands résultats politiques s'accomplissaient. Le concordat fut proclamé (1802); et quand le jour de Pâques le premier consul alla assister au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame, Mme Bonaparte s'y rendit de son côté en grande pompe. Soixante ou quatre-vingts dames furent désignées pour l'accompagner. Elle n'avait pas encore de dames du palais; seulement, dit Mme d'Abrantès, quatre dames de compagnie s'étaient presque volontairement mises en possession de cet emploi. Un sénatus-consulte du 4 août 1802 ayant proclamé Bonaparte consul à vie, il y eut ce jour-là réception du corps diplomatique et des autorités. Tout dans les grands appartemens des Tuileries avait un air de fête et d'apparat; mais Joséphine ne voyait pas moins dans chaque pas du premier consul vers le trône un pas qui l'éloignait d'elle. Triste, dévorée de chagrin, il lui fallut faire les honneurs de la réception du soir: elle s'en acquitta avec sa grâce accoutumée. Immédiatement après le concordat, elle insista non sans succès auprès de son mari pour qu'il fît passer une loi d'amnistie en faveur des émigrés. Au mois d'octobre de cette même année, elle l'accompagna dans son voyage en Normandie. Partout elle reçut les honneurs réservés aux têtes couronnées, et laissa des souvenirs de son affabilité et de ses bienfaits. Peu de temps après son retour, une décision des consuls accorda à Mme Bonaparte quatre dames *pour lui aider à faire les honneurs du palais*: c'étaient Mmes de Rémusat, de Talhouet, de Luçay et de Lauriston. La Malmaison ne suffisant plus

au premier consul, dont la maison, ainsi que celle de Joséphine, devenait de jour en jour plus nombreuse, il s'était établi à Saint-Cloud au printemps de cette même année (1802). On reconnut l'influence de Joséphine au soin que l'on eut de rendre aux anciens serviteurs de Marie-Antoinette, les places qu'ils occupaient dans cette résidence. Ceux qui étaient trop âgés pour les reprendre reçurent des pensions. Au mois de juin 1803, elle visita avec son mari les côtes du Nord et la Belgique. A Anvers elle fut haranguée par l'archevêque de Malines, Roquelaure, qui lui dit entre autres flagorneries : « Après vous être unie au « premier consul *par les nœuds* « *sacrés d'une alliance sainte*, « vous vous trouvez aujourd'hui environnée de sa gloire, etc. » On se demanda dans le temps si ce n'était pas manquer aux convenances ecclésiastiques de parler ainsi d'un mariage qui n'existait que sur les registres de l'état civil ; ou bien le prélat avait-il seulement recouru à cette formule pour engager les époux à accomplir ce qu'il les félicitait d'avoir fait. C'est vers cette époque (6 nov. 1803) qu'eut lieu le mariage de Pauline, sœur de Bonaparte et veuve du général Leclerc, avec le prince Borghèse. La nouvelle princesse avait toujours été l'ardente ennemie de Joséphine ; elle pleurait de dépit chaque fois qu'elle la voyait couverte de diamants, environnée de toute la pompe royale. Aussi ce fut un vrai triomphe pour elle de se faire annoncer comme *princesse Borghèse* dans le salon de sa belle-sœur qui n'était encore que *Mme Bonaparte*. Le commencement de l'année 1804, qui devait donner un trône à Joséphine, fut marqué par des évènements qui l'affectèrent d'une manière sensible. L'arrestation du général Moreau, impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal, excita d'abord dans la famille de Bonaparte un sentiment de joie. Joséphine elle-même ne fut pas insensible à l'humiliation de l'épouse et surtout de la belle-mère de ce général. C'était pourtant elle qui avait marié Moreau à Mlle Hulot, son amie, créole comme elle. Bientôt l'élévation de Joséphine excita la jalousie de la mère et de la fille : c'étaient des propos, des caquets perpétuels contre la nouvelle habitante des Tuileries. Ce fut bien pis quand l'étiquette empêcha Mme Moreau d'être admise chez la femme du premier consul aussi librement qu'autrefois. Un jour qu'elle s'y présenta sans être aussitôt reçue, sa mère qui l'accompagnait dit assez haut pour être entendue que *la femme du vainqueur de Hohenlinden n'était pas faite pour attendre*. Ce propos arriva à son adresse et rendit plus froides et encore plus rares les relations de Joséphine avec Mme Moreau. De là ce premier mouvement d'une joie maligne après l'arrestation du général ; mais Joséphine revint bientôt à de meilleurs sentiments : sa fille, les sœurs de Bonaparte en firent autant, et Joséphine plaida la cause de Moreau auprès de son mari. Elle intercéda vainement aussi en faveur de Toussaint-Louverture et désapprouva la désastreuse expédition de Saint-Domingue. Nous avons dit plus haut quelle fut sa noble conduite lors de l'assassinat du duc d'Enghien. Ce grand crime fut commis le 21 mars 1804 ; et le 18 mai suivant Joséphine était impératrice. Ce jour-là Cambacérès et le sénat, après avoir félicité le nouvel empereur, allèrent donner pour la première fois à l'impératrice le titre de *majesté*. Peu de jours après, elle fut haranguée par Fabre de-l'Aude, au nom du tribunat. Il lui adressa ces paroles qui, malheureusement pour elle, n'étaient pas une pro-

phétie. « Les femmes reprennent enfin « leur rang dont une grossière et funeste « démagogie les avait éloignées ; *nous « ne séparerons plus l'épouse de l'é- « poux.* » Les brillantes rêveries dont s'était bercé l'esprit superstitieux de Joséphine étaient enfin réalisées; mais elle n'en était pas plus heureuse. Elle ne pouvait détacher l'idée de son élévation de la sanglante tragédie qui l'avait précédée. Dans un entretien confidentiel qu'elle eut alors avec Bourrienne, elle lui disait : « Le titre d'impératrice ne « m'éblouit pas. J'augure mal de tout « cela pour lui, pour mes enfants et « pour moi. Les misérables doivent « être contents! voyez où ils l'ont « poussé ! Cette mort empoisonne ma « vie. » Elle ne dissimulait pas ses craintes devant Bonaparte. « Les souve- « rains ne s'accoutumeront pas à fra- « terniser avec nous, lui dit-elle un « jour ; on nous traitera de parvenus. « — Certainement, répliqua Napo- « léon ; mais si avant dix ans ma dy- « nastie était la plus ancienne de « toutes ! » Jamais Joséphine n'avait été moins satisfaite qu'à cette époque où sa haute fortune excitait l'étonnement du monde. Bonaparte s'était affranchi peu à peu de l'assujétissement d'un ménage bourgeois : il avait cessé d'avoir la même chambre et le même lit que sa femme. « Tant que dura cette « habitude, a dit Napoléon à Sainte- « Hélène, aucune de mes pensées, au- « cune action n'échappait à José- « phine ; elle suivait, saisissait, devi- « nait tout ; ce qui parfois n'était pas « sans gêne pour moi et pour les af- « faires. » Puis il raconte qu'ayant été obligé, à l'époque du camp de Boulogne, en 1805, de prolonger son travail fort avant dans la nuit, Joséphine, quand il revint se coucher, lui fit une scène de jalousie. Il se fâcha à son tour, s'évada, et ne voulut plus reprendre son assujétissement. Il y a quelque inexactitude dans ce récit. On voit dans les Mémoires de Constant, qui devait être mieux informé, que, dès le consulat, chacun des deux époux avait eu sa chambre à coucher. « C'était une grande joie pour « Mme Bonaparte, dit le minutieux « valet de chambre, quand elle re- « cevait la visite de son mari ; toute « la maison en était instruite le len- « demain. Je la vois encore dire à « tout venant, en frottant ses petites « mains : *Je me suis levée tard « aujourd'hui ; mais, voyez-vous, « c'est que Bonaparte est venu « passer la nuit avec moi*, etc. » On peut concilier les deux versions en disant qu'à l'époque du camp de Boulogne ces visites conjugales cessèrent tout-à-fait, et avec elles s'évanouit presque toute l'influence de Joséphine. Devenue impératrice, l'orgueil de son nouveau titre n'avait rien changé à l'aménité de son caractère ; mais autour d'elle commença à se déployer ce faste, cette sévérité d'étiquette auxquels Napoléon attachait une si haute importance, et qui étaient si fort antipathiques au caractère plein d'abandon de Joséphine. Il lui donna, pour dame d'honneur, la comtesse de La Rochefoucauld, femme remarquable par les qualités du cœur et de l'esprit, et qu'il chargea de tout ce qui tendrait à environner l'impératrice de considération et d'éclat. « Informez- « vous, lui dit-il, de ce qui se faisait « à la cour de Marie-Antoinette, « quels usages, quelle étiquette y « étaient observées, et accommodez- « vous aux habitudes présentes ; ne « craignez pas de rentrer dans les an- « ciennes coutumes, etc. » Joséphine aurait cependant fait un autre choix : voulant tenir la parole qu'elle avait donnée en prison à la duchesse d'Aiguillon, devenue Mme Louis de Girardin, elle l'avait demandée pour dame

d'honneur ; l'empereur ne le voulut pas, parce qu'elle était divorcée. Ce fut un vrai chagrin pour Joséphine. A cette occasion elle écrivit à son ancienne amie. « L'impératrice de France « est la première esclave de l'em- « pire et ne peut acquitter la dette « de Mme de Beauharnais ! C'est là le « supplice de ma vie, et c'est ce qui « vous expliquera pourquoi vous « n'occupez pas une place près de « moi ; pourquoi je ne vois pas « Mme Tallien, etc. » Outre sa dame d'honneur, Joséphine avait une dame d'atours et trente-six dames du palais, dont vingt-quatre françaises et douze italiennes ; elle eut aussi des chambellans, des écuyers, etc. Dans ce personnel, un petit nombre de noms nouveaux se mêlaient aux noms les plus aristocratiques de l'ancien régime : c'est ce qui faisait dire quelquefois à Joséphine qu'elle était très-malheureuse de rester assise, lorsque des femmes qui avaient été ses égales ou même ses supérieures entraient chez elle. Parmi les dames du palais était Mme de Chevreuse, qui eut le tort d'affecter des airs de supériorité à l'égard de l'impératrice. Napoléon l'exila de Paris, et Joséphine sollicita son rappel à plusieurs reprises, mais sans pouvoir l'obtenir. L'empereur disait toujours : « Je ne veux pas d'impertinente *chez moi*. » On avait donné à Joséphine un assez grand nombre de femmes de chambre qui devaient faire leur service par quartier. Arrivée à cet âge où l'on a besoin de tout l'art, de tous les mystères de la toilette, elle pria l'empereur de lui laisser seulement ses anciennes femmes de chambre ; et, à la réserve de l'une d'elles (Mme Saint-Hilaire), qui, sous l'ancien régime, avait exercé les mêmes fonctions auprès de Mme Adélaïde, on fit des dames d'annonce de toutes les nouvelles femmes de chambre. Elles se tenaient dans l'entrée des petits appartements, et n'avaient d'autres fonctions que d'annoncer l'empereur, lorsqu'il venait chez l'impératrice. Mme de Lavalette, dame d'atours, s'était persuadée qu'elle devait avoir la direction entière de la toilette ; mais Joséphine pour qui cet objet était la plus sérieuse des occupations, et qui trouvait d'ailleurs que sa nièce manquait de goût, lui signifia qu'elle entendait choisir elle-même ses étoffes et ne céder ce soin à personne. Il existait une grande jalousie entre Mme Saint-Hilaire, sa première femme de chambre, et Mlle Avrillon qui, attachée depuis longues années au service de Mme Bonaparte, conservait avec elle le ton de la familiarité. Jamais les prérogatives des ambassadrices entre elles n'ont occasioné autant de débats qu'il s'en élevait quelquefois entre les femmes de Joséphine. Un jour les deux rivales avaient, chacune de son côté, réclamé le redressement de leurs griefs respectifs près de leur maîtresse, qui, comme d'habitude, donna raison à celle qui lui parlait. Il en résulta que le désordre devint plus grand, chaque partie se trouvant forte de l'approbation de sa maîtresse. Il fallut que Mme de La Rochefoucauld intervînt ; et désormais il ne fut plus permis aux femmes de l'impératrice de venir l'entretenir de leurs débats. Ce fut le dimanche, 15 juillet 1804, jour choisi à dessein par Napoléon, afin d'éluder l'anniversaire du 14 juillet, que fut déployée pour la première fois, aux yeux des Parisiens, la pompe impériale. Pour la première fois, l'impératrice Joséphine eut son cortège distinct de celui de l'empereur. Reçue à la porte de l'Hôtel-des-Invalides par le maréchal Serrurier, gouverneur, et à l'entrée de l'église par le cardinal de Belloy, elle fut conduite

dans une tribune disposée pour elle en face du trône de l'empereur, qui reçut ce jour-là le serment de dix-neuf cents chevaliers de la Légion-d'Honneur. Trois jours après il se rendit au camp de Boulogne, sans emmener l'impératrice qui dut se préparer à faire un voyage en Belgique, où elle devait retrouver son mari au château de Laken. Bien qu'elle fût en proie à de cuisants chagrins (car, sans parler des suites tragiques de la conspiration de Georges Cadoudal, plus que jamais la crainte d'un divorce et certaines infidélités de son époux lui déchiraient l'âme), elle était trop femme pour que rien lui fît négliger les affaires de toilette : et ce fut pour elle une grave question de décider les parures qu'elle emporterait dans ce voyage. Au milieu de ces préparatifs qui se faisaient à Saint-Cloud, elle alla pendant un jour respirer plus librement à la Malmaison, où il lui était du moins permis de se soustraire à l'étiquette. Elle y reçut la visite de Bourrienne, qui n'était plus secrétaire de Napoléon; et comme il la saluait du titre de majesté : « Ah! Bourrienne, lui dit-elle, « laissez-moi oublier ici que je suis « impératrice! » Puis, dans la suite de l'entretien, elle se félicita d'avoir contribué à sauver la vie de MM. de Polignac et de Rivière; elle dit encore : « Il y aura du moins quel- « ques familles qui lui devront de la « reconnaissance; il n'est pas méchant, « ce sont ses conseillers qui lui font « commettre de vilaines actions. » Dans ses voyages, Joséphine n'était pas plus libre qu'aux Tuileries. Ce qu'elle devait faire, ce qu'elle devait dire était réglé d'avance par l'empereur; chaque matin elle était obligée d'apprendre son rôle de la journée. Ce voyage en Belgique et dans les provinces Rhénanes dura trois mois. Alors se préparait la confédération du Rhin dont Napoléon allait se déclarer le protecteur. Joséphine tint sa cour avec beaucoup d'éclat à Aix-la-Chapelle, attendant son époux qui était encore au camp de Boulogne. Le 15 août elle fit dans la cathédrale, au nom de l'empereur, la distribution des décorations de la Légion-d'Honneur; mais, au milieu de tant d'éclat et d'adulations, elle eut plus d'une fois à souffrir de l'humeur despotique et jalouse de son époux qui, bien qu'éloigné, était informé de ses moindres actions. Dans une réception, un vieil officier général, peu au fait de l'étiquette, s'assit sur le même divan que l'impératrice; et celle-ci, pour ne pas humilier un militaire honorable, parut ne point s'apercevoir de cette inconvenance. Bonaparte, qui vint la rejoindre à Aix-la-Chapelle, lui fit un crime de cette condescendance et lui adressa de vifs reproches. La ville de Mayence offrit à l'impératrice un bal le 25 septembre. Elle était malade ce jour-là. Napoléon la força de se lever en la tirant brusquement du lit par un bras. Joséphine, avec sa soumission ordinaire, s'habilla et parut une demi-heure à la fête. Mais cette abnégation d'elle-même faisait place à une résistance persévérante, lorsque les intérêts de ses enfants étaient compromis. Quelques jours auparavant, en recevant les instructions de son mari pour la présentation des princes de Bade, elle lui demanda l'étiquette qu'il fallait suivre pour son fils. Bonaparte répondit sèchement qu'il ne serait pas présenté. Joséphine lui remontra qu'il n'était pas convenable que le fils de l'impératrice ne fût compté pour rien; qu'elle n'avait jamais rien demandé pour elle, qu'elle *n'avait pas pleuré pour être princesse* (24), mais que,

(24) Allusion aux sœurs de Bonaparte auxquelles on n'avait pas pensé dans le premier moment que l'on créa l'empire, et qui vinrent

son fils devant dîner chez elle avec les princes allemands, il fallait bien qu'il fût présenté; que, dans l'ancien régime, si M. de Beauharnais eût voyagé en Allemagne il aurait été admis partout. Ces derniers mots excitèrent la colère de Napoléon : il répondit qu'elle citait toujours *son impertinent ancien régime;* et que, après tout, son fils pouvait ne pas dîner ce jour-là chez elle. Pendant que cette scène avait lieu avec l'empereur, Talleyrand, toujours disposé à susciter des contrariétés à Joséphine, prétendit user des prérogatives de sa place pour désigner le prince Eugène parmi les grands-officiers de la couronne qui devaient aller prendre les princes à la portière de leurs carrosses. Eugène conta cette nouvelle malice à sa mère, et convint avec elle qu'il n'accompagnerait pas les princes, qu'il se rendrait le soir dans le salon un peu avant six heures, et que Joséphine y serait pour le présenter. La chose se passa de cette manière; Bonaparte, qui n'arriva qu'après six heures, et dont la colère était calmée, ne s'informa pas même si la présentation avait eu lieu. Cependant il avait pour Eugène Beauharnais une véritable affection, il lui en donna même de grandes preuves. Et c'est ici que Joséphine mettait en pratique, avec un tact admirable, la connaissance parfaite du caractère de son époux : « Jamais, a « dit Napoléon à Sainte-Hélène, il « ne lui est arrivé de rien demander « pour Eugène, d'avoir jamais même « remercié pour ce que je faisais pour « lui; d'avoir même montré plus de « soin et de complaisance le jour des « grandes faveurs, tant elle avait à « cœur de se montrer persuadée et de « me convaincre que tout cela n'était « pas son affaire, mais la mienne. » Elle avait sans doute la pensée que Napoléon viendrait à adopter Eugène pour son successeur. Deux mois après le voyage en Belgique, eut lieu la cérémonie du sacre. Trois jours auparavant, le cardinal Fesch, d'après la demande formelle du pape, avait donné la bénédiction nuptiale aux époux, à minuit, dans la chapelle des Tuileries, en présence d'un petit nombre de témoins, au nombre desquels étaient Eugène et Duroc. Joséphine voulut avoir son extrait de mariage qui lui fut délivré. Elle le remit à son fils qui l'emporta en Italie, dans la crainte qu'il ne fût égaré ou soustrait. Le pape Pie VII aimait beaucoup Joséphine qui lui écrivit alors pour lui confier ses sentiments secrets. Le premier, celui qui dominait tous les autres était, disait-elle, la conviction de sa faiblesse et de son incapacité; puis elle ajoutait : « Mais que d'autres écueils environ- « nent le rang où il me fait monter!... » Le jour du sacre, elle reçut l'onction sainte de la main du pontife et la couronne de celle de son époux. Ce jour, en apparence si brillant, fut à ce qu'elle dit depuis à ses intimes le plus triste de sa vie, tant elle était préoccupée de l'idée que cette couronne chancelait déjà sur sa tête! Mais, à ne juger que l'extérieur (25), qui ne l'eût regardée comme digne d'envie en la voyant éclatante de parure et chargée de plus de diamants qu'aucune souveraine peut-être n'en a jamais porté? L'armoire aux bijoux qui avait appartenu à Marie-Antoinette et qui n'avait jamais été tout-à-fait pleine, était trop petite pour l'impératrice; et lorsque plus tard, après son divorce, elle voulut faire voir toutes ses parures à plusieurs dames qui en

le lendemain supplier avec larmes leur frère pour obtenir le titre de princesses.

(25) Ainsi on lit dans certains mémoires qu'au moment où Napoléon couronne Joséphine à genoux devant lui, elle était *ravissante de bonheur et de beauté.*

témoignaient le désir, il fallut faire dresser une énorme table pour y déposer les écrins; et, la table ne suffisant pas, on en couvrit encore d'autres meubles. Après avoir joui de l'admiration muette de ces dames, Joséphine leur dit: « Croyez-moi, n'enviez pas ce luxe « qui ne fait pas le bonheur. Songez « que j'ai été très-malheureuse en « possédant des bijoux si rares. Dans « le commencement de mon étonnante fortune, je me suis amusée « de ces colifichets. Peu à peu je m'en « suis si bien dégoûtée, que je n'en « porte plus. D'ailleurs mille événements peuvent priver de ces superbes inutilités: n'ai-je pas les *brignolettes* de la reine Marie-Antoinette (26) ? » C'était après son divorce que Joséphine parlait ainsi; mais elle n'avait pas toujours pensé si sagement. Son goût pour les bijoux s'étendit pendant quelque temps aux curiosités antiques, aux médailles, aux pierres gravées. Denon flattait cette fantaisie, et finit par lui persuader qu'il lui fallait avoir à la Malmaison un cabinet d'antiques, avec un conservateur. Ce projet s'accomplit, et le nouveau cabinet s'enrichit promptement aux dépens des autres palais; mais ce goût venu subitement se passa bientôt; le cabinet fut pris pour faire un salon de compagnie, et les antiques relégués dans une antichambre. A quelque temps de là, on mit dans la tête de l'impératrice de se faire monter une parure de pierres grecques et romaines. Elle en fit la demande à l'empereur qui refusa d'abord, mais il finit par céder; et Duroc, chargé d'aller au cabinet des antiques choisir ce qui était nécessaire, mit la main sur les plus belles pierres de la collection. Le joaillier de la couronne les monta magnifiquement; mais cette parure était si lourde que l'impératrice ne la porta jamais. Quelques mois après le sacre impérial, Napoléon songea à se faire couronner roi d'Italie. Dans un entretien confidentiel avec Bourrienne, récemment nommé par lui ministre résident à Hambourg, il lui dit: « Il faut qu'avant « mon départ pour l'Italie vous me « rendiez un service..... Allez voir « ma femme, tâchez encore une fois « de lui faire entendre raison sur ses « folles dépenses; chaque jour j'en « découvre de nouvelles. Quand je lui « en parle, je me fâche, je m'emporte, « elle pleure, je lui pardonne, je paie; « elle fait de belles promesses, mais « le lendemain c'est la même chose, « et c'est toujours à recommencer. Si « du moins j'avais eu un enfant d'elle! « c'est le tourment de ma vie que de « n'avoir pas d'enfants. Je comprends « que ma position ne sera assurée « que quand j'en aurai un. Aucun de « mes frères n'est capable de me remplacer; tout est commencé, rien « n'est achevé; Dieu sait ce qui arrivera. » L'impératrice, par ses paroles pleines d'abandon, facilita singulièrement à Bourrienne la mission délicate dont il était chargé. « Si vous « étiez encore avec Bonaparte, mon « cher Bourrienne, lui dit-elle, vous « lui feriez entendre raison. Je ne « sais qui se plaît à lui faire des rapports; mais, vraiment, je crois qu'il « y a des gens occupés partout à chercher quelles sont mes dettes pour « aller le lui rapporter. Que voulez-« vous? on m'apporte de belles choses, je les achète: on ne me demande pas d'argent, et puis on réclame le paiement quand je n'en « ai pas. Quand j'en ai, vous savez « l'emploi que j'en fais; je le donne « en grande partie à des malheureux,

(26) Les *brignolettes* sont des poires d'un seul diamant sans aucun entourage. Celles dont il est question ici ont été rachetées, à la vente après décès de Joséphine, par madame la duchesse d'Angoulême.

« à de pauvres émigrés (27). Allons, « je vais tacher d'etre plus économe ; « dites-le-lui, si vous le revoyez. » Ces paroles mettent à nu le caractère de Joséphine, sa facilité, son imprévoyance. Bourrienne s'était bien gardé de parler des regrets que lui avait témoignés Bonaparte de n'avoir pas d'enfant. « La pauvre femme, dit-il, « je l'aurais mise au désespoir ; car « elle portait en elle un invincible « pressentiment de ce qui devait lui « arriver un jour. » Plus que jamais en effet les hommes d'état intéressés à soutenir l'édifice impérial songeaient au divorce. Dans ce temps-là Fouché dit au même Bourrienne : « Il serait à désirer que l'impératrice « vînt à mourir ; cela lèverait bien des « difficultés. Tôt ou tard, il faudra « bien que l'empereur prenne une « femme qui lui fasse des enfants, car « tant qu'il n'aura pas d'héritier di- « rect, il y aura à craindre que sa « mort ne soit un sujet de dissolution. « Ses frères sont d'une incapacité ré- « voltante ; et l'on verrait surgir un « nouveau parti en faveur des Bour- « bons ; c'est ce qu'avant tout il faut « prévenir. » Lorsque Napoléon partit pour se faire couronner roi d'Italie, Joséphine l'accompagna, bien qu'elle ne dût pas partager ce nouveau diadème. Partout elle reçut les hommages dus à sa souveraineté ; mais elle eut de cruels déboires. A Milan, où il passa un mois, Napoléon renouvela la liaison qu'il avait formée cinq ans auparavant avec la célèbre cantatrice Grassini. Joséphine en fut instruite ; de là des scènes de jalousie qui un peu plus tard amenèrent la séparation définitive des deux lits. A Mantoue, une circonstance particulière lui rappela douloureusement les torts de sa vie passée. L'empereur engageait Lucien à rompre son mariage avec Mme Jouberthou, pour épouser la reine d'Étrurie qui venait de perdre son mari. Lucien repoussa toutes les instances de son frère : « Vous voyez, lui dit celui-ci, « où vous conduit votre entêtement « et votre sot amour pour une . . . « —Au moins, répliqua Lucien, la « mienne était jeune et jolie. » Cette allusion mit le comble à la fureur de Napoléon, qui jetant sa montre avec force sur le parquet s'écria : « Puisque tu ne « veux rien entendre, eh bien ! je te « briserai comme cette montre. » Au mois de septembre de cette année 1805, Bonaparte partit pour la campagne qui se termina par la bataille d'Austerlitz. Joséphine reçut alors de son époux, sur les suites de cette victoire, une longue lettre qui finissait ainsi : « Je te renouvelle les assuran- « ces de mon amour sans terme. Ton « fils fait des merveilles, je le récom- « penserai. Embrasse ta fille, ses en- « fants, mes frères et ma mère par qui « j'aurais dû commencer ; tous les « nôtres enfin. *Il y aura bientôt une « couronne de plus dans la famille.* » Ces mots réveillèrent toutes les ambitions. Joséphine se figura que cette couronne tomberait sur la tête de son fils, et elle écrivit dans ce sens à son mari ainsi qu'à Eugène. Hortense, forte de l'affection que son beau-père portait à ses enfants, ne douta pas que Louis Bonaparte, son mari, ne fût choisi ; enfin Joseph, se fiant sur son droit d'aînesse, conçut un espoir qui fut bientôt justifié. La lettre où Joséphine remerciait par anticipation l'empereur du trône qu'il destinait à Eugène le mécontenta vivement : il ne voulait pas donner au fils de Joséphine une indépendance absolue, mais il voulait le tenir en tutelle. L'impératrice alla

(27) Elle disait vrai. Elle répandait beaucoup d'aumônes ; elle entretenait une correspondance très-active avec les sœurs de charité qui soignaient les malades, et leur envoyait une foule de choses. Ses valets étaient chargés d'aller partout porter des secours aux pauvres.

rejoindre son mari à Munich (janvier 1806), où elle eut la satisfaction de voir son fils devenir le gendre du roi de Bavière. A Munich, puis à Stuttgard, un grand nombre de princes et de princesses lui furent présentées. Elle eut beaucoup de peine à ne pas rire, quand on lui annonça la princesse Cunégonde. Elle dit même le soir, aux personnes de son intérieur, que lorsqu'elle vit la princesse assise, elle s'imaginait la voir *pencher de côté*. « Assurément, observe naïvement Constant, « l'impératrice avait lu les aventures « de Candide et de la fille du très-noble baron de Thunder-Ten-Trunck. » Au printemps de cette même année, Paris fut témoin d'un mariage non moins satisfaisant pour Joséphine. Sa cousine Stéphanie de Beauharnais épousa le prince héréditaire de Bade (28). Le 25 sept. suivant, au moment où la guerre allait éclater avec la Prusse, Joséphine partit pour Mayence avec Napoléon. Pendant cette campagne elle eut à s'affliger de la manière inconvenante dont il s'exprimait dans ses bulletins sur les femmes, et particulièrement sur la belle et malheureuse reine de Prusse. Elle témoigna même son mécontentement à son mari, qui lui répondit sur ce ton de galanterie et de sensibilité qu'on retrouve dans toutes ses lettres à Joséphine: « J'ai reçu ta lettre où tu me « parais fâchée du mal que je dis des « femmes. Il est vrai que je hais les « femmes intrigantes au-delà de tout. « Je suis accoutumé à des femmes douces, bonnes et conciliantes: ce sont « elles que j'aime. Si elles m'ont gâté, « ce n'est pas ma faute, mais la tienne, etc. » Plus tard, lors du traité de Tilsitt, il lui marquait: « La reine « de Prusse est réellement charmante; elle est pleine de coquetterie « pour moi; mais n'en sois pas jalouse; je suis une toile cirée sur la- « quelle cela ne fait que glisser. » Joséphine était alors en proie à la douleur la plus amère : le fils aîné de sa fille Hortense, cet enfant que Napoléon semblait désigner pour son successeur, venait de mourir. Le choix d'un héritier qui lui tenait de si près à elle-même aurait assuré l'influence de Joséphine autant qu'elle pouvait l'espérer, puisqu'elle était privée d'en donner un de son propre sang. Napoléon fit éclater le plus profond chagrin; Joséphine, désolée, s'enferma pendant trois jours, pleurant, ne voyant personne que ses femmes et ne prenant pour ainsi dire aucune nourriture. Pour ne pas se distraire de sa douleur, elle s'entourait de ce qui pouvait lui rappeler un malheur sans remède. Elle obtint non sans peine de la reine Hortense la chevelure blonde du jeune prince qu'elle fit encadrer sur un fond de velours noir. Cependant Napoléon songeait de nouveau au divorce: tous les ministres, toute sa famille, à l'exception de Montalivet et du cardinal Fesch, étaient d'accord sur ce point, et, comme nous l'avons dit à l'article Fouché (LXIV, 327), cet homme d'état, jusqu'alors si dévoué à Joséphine,

(28) Bonaparte servit de père à cette jeune parente. Encore enfant elle avait perdu sa mère, et fut laissée par elle aux soins d'une Anglaise, son amie intime, qui confia son éducation à d'anciennes religieuses retirées à Montauban. Napoléon, étant encore premier consul, entendit Joséphine mentionner cette circonstance: « Comment peux-tu, s'écria-t-il, laisser quel- « qu'un de ton nom à la charge d'une Anglaise? « Ne crains-tu pas que ta mémoire n'en souffre « un jour? » Et aussitôt un courrier fut expédié pour ramener Stéphanie Beauharnais aux Tuileries; mais les religieuses ne voulurent point s'en dessaisir. Napoléon prit les autorisations nécessaires, et bientôt il fut expédié un second courrier au préfet du lieu, avec ordre de se faire remettre à l'instant, au nom de la loi, la jeune enfant, qui, placée chez madame Campan, profita très-heureusement de la brillante éducation qui lui fut donnée. Mais, si l'on en croit Napoléon dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, elle vécut avec son mari à-peu-près comme la reine Hortense avec le sien, *montrant des caprices, affichant de l'indépendance*, ce que Joséphine *blâmait fort*.

prit néanmoins l'initiative à cet égard. Indépendamment de ses insinuations auprès de l'empereur, Fouché, si l'on en croit une conversation de Joséphine rapportée dans les *Souvenirs de Stanislas Girardin*, avait formé avec Talleyrand et Junot, gouverneur de Paris, une sorte de triumvirat pour faire passer le trône à Murat au détriment d'Eugène Beauharnais, dans le cas où Napoléon eût été tué dans la campagne de Prusse. Ce projet avait pris tant de consistance que Caroline, l'épouse de Murat, osa s'adresser à Joséphine elle-même pour lui demander si son mari n'avait pas raison de s'y prêter. A ses douleurs comme aïeule, à ses inquiétudes comme mère et comme épouse, se joignirent alors de nouveaux sujets de jalousie. On avait cité deux femmes de la cour, entre autres Mme D.....l, comme étant honorées des hommages furtifs de l'empereur. On parlait encore d'une belle Italienne qu'il avait connue à Gênes. Cette liaison dura un an, et donna lieu de la part de Joséphine à plusieurs scènes de jalousie, dont on peut lire les détails dans les Mémoires de Constant. Enfin elle avait, selon Mme d'Abrantès, une vie empoisonnée par les rapports que lui faisaient chaque jour une foule de femmes de sa maison ; car c'était pour elle un besoin d'écouter ces caquets : le compte vrai ou faux qu'on lui rendait de toute la conduite des personnes de la cour lui fournissait un bulletin qu'elle rédigeait, et qui passait quelquefois sous les yeux de l'empereur. Pendant un voyage que Napoléon fit en Italie (nov. 1807), il voulut, en comblant Eugène de ses faveurs, le préparer aux idées de divorce. Le décret de Milan, par lequel, à défaut d'enfants mâles et légitimes *de la descendance directe*, il adoptait Eugène pour son fils et son successeur à la couronne d'Italie, donna, à ceux qui savaient lire les pensées secrètes de Bonaparte dans ses actes patents, la preuve qu'il l'avait exclu de toute hérédité pour la couronne impériale de France, et qu'il songeait sérieusement à une nouvelle alliance pour lui-même. Il eut aussi à Mantoue une entrevue avec Lucien qui, dans son inimitié toujours vivace contre Joséphine, autant que par ambition personnelle, consentit à donner sa fille au prince des Asturies, depuis Ferdinand VII, mariage qui devait empêcher ce dernier d'épouser Mlle Tascher, parente de l'impératrice. Ce projet d'une alliance espagnole ne s'effectua pas comme on le sait ; et, au mois de janvier 1808, Joséphine eut la satisfaction de voir Mlle Tascher, élevée par Napoléon au rang de princesse française, épouser le duc d'Aremberg. Durant ce même hiver, qui fut remarquable par la grande quantité de fêtes et de bals, elle se donna le plaisir d'intriguer toute une nuit l'empereur au bal masqué de l'Opéra, qui était alors le rendez-vous de la haute société. Le moment était venu où Napoléon devait partir pour les frontières d'Espagne avec l'impératrice, qu'il laissa à Bordeaux. Son intention était que cette partie de la France si maltraitée depuis la guerre reçût au moins de bonnes paroles. Joséphine eut donc l'ordre d'être aimable pour les Bordelais, qui furent enchantés d'elle. A la fin du mois d'avril elle alla rejoindre l'empereur à Bayonne. Quelques notes qu'elle a écrites sur ce voyage prouvent combien elle voyait juste en politique. Elle avait conçu les plus sinistres pressentiments de l'odieuse agression de Napoléon contre l'Espagne. Sans se mêler beaucoup des affaires publiques, elle était douée d'un instinct tellement perfectionné que rarement elle s'est trompée sur les choses qui devaient tourner à bien ou à mal pour son mari. Durant son séjour au château de

Marrac, elle fit par ses manières une impression profonde sur les souverains espagnols, auxquels elle témoigna les plus touchants égards. Constant nous apprend qu'elle donna à la reine d'Espagne des leçons de toilette française. Dans la suite, et même après le divorce, elle rendit d'importants services à ces princes exilés, surtout lorsque, en l'absence de l'empereur, les paiements de leurs pensions étaient en retard. Alors elle faisait toutes les démarches nécessaires, soit auprès des ministres, soit auprès de Napoléon. Joséphine avait eu à se plaindre d'une récente infidélité de l'empereur; mais elle fut bientôt délivrée de sa nouvelle rivale. C'était Mlle G.....u, que Napoléon avait remarquée au bal de l'Hôtel-de-Ville, qui ne le fit pas soupirer longtemps et qu'il nomma lectrice de l'impératrice. Enivrée de sa nouvelle faveur, elle prit pendant le voyage de Bayonne un ton d'impertinence fort déplacé vis-à-vis de Mmes de Bassano et de Montmorency que l'impératrice avait amenées avec elle. Elles se plaignirent à Joséphine qui fit à la délinquante quelques douces représentations. L'empereur, instruit de cette tracasserie, renvoya à Paris Mlle G.....u, qui depuis ne reparut plus à la cour. L'impératrice quitta le château de Marrac le 20 juillet, parcourut avec l'empereur quelques départements, et tous deux revinrent à Paris assister aux fêtes du 15 août. Quelques jours après, se trouvant à Saint-Cloud, Napoléon, Joséphine et leurs familiers jouèrent aux barres pour la dernière fois. C'était la nuit. Des valets de pied portaient des flambeaux. L'empereur tomba en courant, il fut fait prisonnier, mais rompit bientôt son ban, se remit à courir et, quand il fut las, il emmena Joséphine, malgré les réclamations des joueurs. Jamais, depuis, cette intimité bourgeoise ne se manifesta entre les deux époux. À cette époque appartient la proposition de la part de Joséphine à son mari de la *grande supercherie politique*, à laquelle nous avons déjà fait allusion dans cet article. Qu'elle ait ou non fait cette ouverture, il est certain qu'alors on disait dans tous les salons de Paris qu'une certaine dame était enceinte du fait de l'empereur; qu'en même temps Joséphine allait feindre une grossesse et qu'au moment de l'accouchement de la dame, elle se ferait passer pour la mère de l'enfant. Murat, qui n'était pas des derniers à accréditer ce bruit, disait: « Caroline et moi, nous ne souffrirons « jamais cela, et je me déferai du bâ- « tard. » Cependant Napoléon partit pour l'entrevue d'Erfurt, sans emmener Joséphine: il en fut de même lors du second voyage à Bayonne (oct. 1808). Le jour du départ, elle fit appeler Constant, et lui renouvela des recommandations qui manifestaient toute sa sollicitude. Le caractère vindicatif du peuple espagnol lui faisait craindre pour les jours de son époux. Les adieux furent douloureux. Elle voulait partir, l'empereur eut mille peines à la retenir. Tandis que, dans son astucieuse politique, il convoquait à Bayonne une réunion des cortès et leur dictait une constitution illusoire, un désaveu officiel qu'il donna à certaines paroles de Joséphine, par la voie du *Moniteur* du 12 décembre, révéla aux esprits observateurs toute l'hypocrisie de cette vaine démonstration en faveur du système représentatif. En répondant à une harangue du président du corps législatif, l'impératrice, ne songeant qu'à énoncer une expression bienveillante, avait dit: « Le premier sentiment de « l'empereur a été pour le corps légis- « latif *qui représente la nation.* » Cette phrase excita la colère de Napoléon. Il envoya de Madrid un article rempli d'aigreur, dans lequel il décla-

rait que l'empereur était le seul représentant de la nation. Cet article était écrit de sa main; et en effet, quel autre eût osé donner une réprimande publique à l'impératrice? Au surplus celle-ci ne se fit pas répéter deux fois cette leçon; et lorsque au 1er janvier 1809 elle donna audience aux autorités, en l'absence de l'empereur, elle tint un autre langage. Revenu d'Espagne, le 23 janvier, Napoléon resta à peine deux mois à Paris, et partit le 13 avril pour aller combattre l'Autriche. L'impératrice l'accompagna jusqu'à Strasbourg, où la reine de Westphalie, la reine de Hollande et la grande-duchesse de Bade ne tardèrent pas à venir la joindre. A son retour à Paris son existence ne fut plus la même. Les bruits de divorce, depuis deux ans répandus par la police de Fouché et par certains amis de Napoléon, prirent plus de consistance. Toutes les fois que Joséphine avait voulu s'en plaindre à lui, il en avait paru presque aussi irrité qu'elle-même; et, sur ses assurances, la malheureuse femme, sa famille et ses amis s'efforçaient de détruire de leur côté des bruits que la police ne cessait d'accréditer. C'était un conflit de caquets et d'intrigues dignes des plus tristes règnes du Bas-Empire. Le moment arriva enfin où le coup que Joséphine redoutait depuis tant d'années vint la frapper. Napoléon pendant sa résidence à Schœnbrunn s'était décidé. Ebloui de sa grandeur, il s'abandonnait à tout l'enivrement du pouvoir. Jadis il s'était cru trop heureux que la vicomtesse de Beauharnais daignât l'accepter pour mari; maintenant il trouvait que la bonne Joséphine était bien heureuse d'avoir été quatre ans impératrice, et qu'elle devait céder la place à une autre. Depuis long-temps le comte de Narbonne l'excitait adroitement à se relever aux yeux de l'Europe par un second mariage; et, cependant, c'était Joséphine qui, sous le consulat, avait mis ce courtisan en rapport avec son mari. Il est constant aujourd'hui qu'une alliance de famille fut une des conditions secrètes de la paix accordée, le 14 oct., à l'Autriche. Ce fut après cette convention que Bonaparte arriva, dans la journée du 26 octobre, à Fontainebleau, quoiqu'il eût annoncé qu'il n'y serait que le lendemain. Il témoigna beaucoup d'humeur de n'y pas trouver l'impératrice qui, même en devançant ses ordres, n'arriva qu'à six heures du soir. « C'est « bien heureux! » dit-il, quand on lui annonça que la voiture de Joséphine était dans la cour; puis, sans aller au-devant d'elle comme d'habitude, il se remit à écrire; et lorsqu'elle accourut auprès de lui, il ne se dérangea pas. « Ah! vous voilà, madame, lui dit-il « avec un regard sévère; vous faites « bien: car j'allais partir pour Saint-« Cloud. » Puis il reprit son travail. Joséphine voulut s'excuser; il lui répondit si durement qu'elle en pleura. Aussitôt il s'en repentit et demanda pardon en convenant de son tort. La querelle finie, les deux époux s'embrassèrent, et durant toute la soirée qui fut marquée par une réception peu nombreuse, Napoléon se montra gai et aimable. Son séjour à Fontainebleau se prolongea jusqu'au 14 nov., et fut fort triste. Tous les gens de service purent s'apercevoir que l'empereur, lorsqu'il était avec Joséphine, paraissait contraint, préoccupé. Le même embarras se peignait dans les traits de celle-ci. Pour la première fois Bonaparte fit interrompre les communications qui avaient toujours existé entre leurs deux appartements. Joséphine ne se fit point illusion sur les funestes pronostics qu'elle devait tirer de cette disposition nouvelle: elle

manda auprès d'elle Duroc, qui la trouva tout en larmes. « Je suis perdue, lui dit-elle ! tout est fini pour « moi ! comment cacher ma honte ? « Vous, Duroc, vous avez toujours « été bon pour moi, vous et Rapp. « Ce n'est pas vous qui l'avez engagé « à se séparer de moi. Ce sont mes « ennemis, c'est Savary, Junot, que « sais-je ? Ce sont encore plus ses en- « nemis que les miens. Et mon pauvre « Eugène, quand il saura que je suis « répudiée par un ingrat ; oui, Du- « roc, un ingrat ! » Napoléon dès sa rentrée à Paris se montra impatient de terminer une affaire dont il était d'autant plus douloureusement préoccupé, que jusqu'au dernier moment il flotta dans une incertitude peu compatible avec son caractère, et qui atteste la constance de ses sentimens pour Joséphine. On peut croire même que, malgré l'envie qu'il avait de se donner un héritier, il n'eût jamais rompu les nœuds qui l'unissaient à elle, si parmi les personnages influents qui l'entouraient quelques-uns eussent bien voulu plaider la cause de l'impératrice ; mais elle les avait presque tous contre elle, tant ces hommes d'état s'aveuglaient sur les suites d'une alliance royale pour Napoléon. Cambacérès, qui fut toujours l'ami de Joséphine, n'était pas d'un caractère à la servir chaudement. Duroc, qui avait tant de crédit sur l'esprit de Napoléon, ne poussa certainement pas au divorce ; mais, se rappelant qu'autrefois Joséphine l'avait refusé pour gendre, il se tut lorsqu'il aurait pu parler pour elle. Toute la famille de Napoléon, ses sœurs principalement, ne cherchaient qu'à l'éloigner du trône. C'est alors que Napoléon tint un conseil secret auquel furent appelés Berthier, Talleyrand, Regnault de Saint-Jean d'Angely et Cambacérès. Ce dernier fut le seul qui parla contre le divorce ; mais il le fit avec cette mesure qui réglait toutes ses actions « Je vois, dit-il, « de grands obstacles, soit au divorce, « soit au mariage qui doit le suivre. « Celui qui existe maintenant a été « sanctionné par la loi civile et la bé- « nédiction religieuse ; vous avez fait « sacrer l'impératrice, vous l'avez « pendant quinze ans confirmée dans « ses droits de femme légitime ; il « n'existe entre vous aucune incom- « patibilité d'humeur ; sa conduite est « irréprochable ; elle vous est chère. « A quel titre demanderez-vous le di- « vorce ? L'impératrice y donnera-t- « elle son consentement ? Faudra-t-il « recourir à la force, à la raison d'é- « tat ? les difficultés m'effraient ; elles « viendront de toutes parts, etc. » L'avis du divorce prévalut cependant dans ce conciliabule, comme on devait s'y attendre. Aucun obstacle ne devait s'opposer à la rupture du lien civil, mais il n'en était pas de même du lien religieux. Napoléon consulta Cambacérès pour savoir s'il devait s'adresser au pape, démarche assez difficile dans les termes où l'empereur était alors avec Pie VII. Cambacérès lui répondit, plus en légiste qu'en ami de Joséphine, que ce n'était pas le saint-siège que cette affaire regardait, mais seulement l'officialité de l'archevêché de Paris. « Vous n'êtes, lui dit-il, « devant l'Eglise qu'un simple parti- « culier qui vient demander l'annu- « lation d'un mariage pour lequel on « a transgressé les règles canoniques ; « et, comme il dépendra de vos gens « d'affaires de dire à ce sujet tout ce « qu'il vous plaira, l'officialité sur le « vu des pièces irrégulières et sur la « déposition des témoins vous décla- « rera libre. » Napoléon, enchanté de cet avis, pria Cambacérès de s'aboucher avec les membres de ce tribunal ecclésiastique. L'archi-chancelier, pris par ses propres paroles, ne put se

défendre de cette démarche ; il se refusa du moins à la triste mission d'annoncer à Joséphine la résolution de son époux (*Voy.* CAMBACÉRÈS, LX, 14), et conseilla d'en charger le prince Eugène. Napoléon s'empressa d'écrire à celui-ci une lettre où la fatale communication était adoucie par l'expression des sentiments les plus paternels. « Ma mère et moi, dit Eugène dans « sa réponse, nous devons en cette « circonstance donner au monde un « grand exemple de courage et de ré« signation. Je le donnerai, c'est tout « ce que je puis vous dire, et assuré« ment tout ce que vous pouvez exiger « de moi. Fils respectueux et sujet « soumis, je n'oublierai jamais que « vous êtes mon empereur et mon « père. » Malgré ce langage noble, dès qu'Eugène fut arrivé d'Italie, il se prêta à toutes les démarches que lui imposa son beau-père avec une docilité sans doute excessive (*Voy.* BEAUHARNAIS, LVII, 385). Il n'en fut pas de même d'Hortense. Mettant de côté la timidité qui la retenait en présence de Napoléon, elle lui reprocha avec énergie son ingratitude envers Joséphine. L'empereur lui répondit par des raisons de politique ; elle les rétorqua contre lui ; mais cette scène pénible ne changea rien à ce qui avait été arrêté. Hortense dut finir par obéir comme les autres, et elle éclaira sa mère sur la possibilité du divorce, sans en préciser le moment. Joséphine la comprit dès les premiers mots ; mais il lui parut que Napoléon, en ne fixant pas de terme, l'éloignait indéfiniment. Cette lueur d'espérance fit bientôt place à des alarmes de plus en plus vives. C'étaient des pleurs, des plaintes dont elle ne cessait d'entretenir ses femmes. Tantôt elle formait le projet de refuser tout consentement, de soutenir devant les tribunaux la validité de son mariage ; tantôt elle se flattait d'attendrir par ses prières le cœur de Napoléon, qui aurait bien souhaité qu'elle eût supporté sa chute sans impatience, et surtout sans explication ; mais « il lui « était impossible, disait-elle, *de se* « *laisser égorger*, sans avoir fait une « tentative pour se soustraire à ce sort « cruel. » Laissons-la raconter elle-même cette scène qui eut lieu le 30 nov. : « Nous dînâmes ensemble comme à « l'ordinaire, et il me fallait étouffer « les larmes, qui, malgré moi, s'é« chappaient de mes yeux. Je ne dis « pas un mot pendant ce triste dîner, « et lui ne rompit le silence que pour « demander à un de ses serviteurs « quel temps il faisait (29). Pour « moi, je vis bien que le temps était « à l'orage, et l'orage ne tarda pas à « éclater. Aussitôt que Bonaparte eut « pris son café (30), il congédia tout « le monde et je demeurai seule avec « lui. Quel air, quel regard il avait ! « je lisais dans l'altération de ses « traits le combat qui se passait dans « son âme ; mais enfin je voyais bien « que mon heure était arrivée. Il « était tremblant, et moi, j'éprouvais « un frisson universel. Il s'approcha « de moi, me prit la main, la posa « sur son cœur, me regarda un mo« ment sans rien dire, puis enfin laissa « échapper ces paroles funestes : « *Joséphine ! ma bonne Joséphine !* « *tu sais si je t'ai aimée !... C'est à*

(29) Constant, dans ses Mémoires, décrit ainsi cette scène : « Les officiers de service, immobiles comme des Termes, observaient tout avec une inquiétude curieuse ; pendant tout le repas qui fut servi pour la forme ; car leurs majestés ne touchèrent à rien, on n'entendit que le bruit uniforme des assiettes apportées et reportées, tristement varié par la voix monotone des officiers de bouche et par le tintement que produisait l'empereur en frappant machinalement son couteau sur les parois de son verre. »

(30) « On apporta le café, et, selon l'usage, un page présenta le plateau à l'impératrice pour qu'elle versât elle-même la liqueur ; mais l'empereur le prit lui-même, versa le café dans la tasse, fit fondre le sucre, en regardant toujours l'impératrice qui restait debout comme frappée de stupeur (*Constant*, ibid.). »

« *toi, à toi seule, que j'ai dû les seuls* « *instants de bonheur que j'ai goû-* « *tés dans ce monde. Joséphine,* « *ma destinée est plus forte que ma-* « *volonté. Mes affections les plus* « *chères doivent se taire devant les* « *intérêts de la France. — N'en* « *dites pas plus*, eus-je la force de « lui répondre, *je m'y attendais,* « *je vous comprends; mais le coup* « *n'en est pas moins mortel.* Je « ne pus en dire davantage, je ne sais « ce qui se passa en moi; je crois que « je proférai des cris; je crus ma rai- « son à jamais perdue; je demeurai « sans connaissance; et, quand je re- « vins à moi, je me trouvai dans ma « chambre.» En effet, elle était tom- bée comme évanouie aux pieds de l'empereur qui appela M. de Bausset, préfet du palais, alors de service. Aidé par lui et par le gardien du porte-feuille, Napoléon transporta Joséphine chez elle par l'escalier intérieur qui conduisait à son appartement, afin de lui faire donner les soins qu'exigeait son état. « Je tenais l'impératrice « dans mes bras qui entouraient sa « taille, dit M. de Bausset dans ses « *Mémoires*, son dos était appuyé « sur ma poitrine. Lorsqu'elle sentit « les efforts que je faisais pour m'em- « pêcher de tomber, elle me dit « tout bas : *Vous me serrez trop* « *fort.* Je vis alors que je n'avais « rien à craindre pour sa santé et « qu'elle n'avait pas perdu connais- « sance un seul instant.» Pendant que les femmes de l'impératrice lui prodiguaient des secours, Napoléon, ému jusqu'aux larmes, laissa échapper, en s'adressant à M. de Bausset, quelques paroles entrecoupées sur la malheureuse nécessité du divorce, qui, disait-il, était devenu un devoir déplorable, rigoureux. La reine Hortense et le médecin Corvisart ne tardèrent pas à se rendre auprès de l'impératrice. Bonaparte revint la voir dans la soirée. « Non, dit-elle dans le récit qu'elle « fit à Bourrienne de toute cette « scène; non, vous ne sauriez vous « peindre l'horreur que sa vue m'in- « spira en ce moment. L'intérêt même « qu'il avait l'air de prendre à ma « souffrance semblait une cruauté de « plus.» Cependant la grande affaire du divorce occupait tous les courtisans : chacun était à l'affût de ce qui se passait entre les deux époux. Napoléon, après avoir rompu la glace, espérait déterminer Joséphine à le demander elle-même. Cela fut impossible. Elle ne regrettait pas, disait-elle, ce trône qu'elle avait toujours redouté; son seul chagrin était de s'éloigner de l'empereur; et ces explications n'avaient jamais lieu sans de nouvelles larmes. « Ne cherche pas à m'émouvoir, « lui disait l'empereur; je t'aime tou- « jours : la politique n'a pas de cœur, « elle n'a que de la tête. Je te donne- « rai cinq millions par an, et une sou- « veraineté dont Rome sera le chef- « lieu.» L'impératrice insista beaucoup pour rester en France et continua de verser des larmes. « Savez- « vous, dit l'empereur, que ce di- « vorce sera un épisode dans ma « vie. Quelle scène dans une tragé- « die (31)!—Et qui en sera le tyran? « demanda Joséphine. — Le tyran, « reprit Napoléon déconcerté, eh « bien, ce sera Fouché ou Talley- « rand. » Cependant tous les rois de la confédération du Rhin et de la famille impériale, à l'exception de Joseph, étaient arrivés à Paris pour assister aux fêtes qui devaient s'y célébrer à l'occasion de l'anniversaire du couronnement. On eût dit que l'empereur voulait placer son divorce sous la sanction des têtes couronnées. Il fallut que Joséphine fût présente à

(31) Journal et souvenirs de Stanislas Girardin.

toutes ces solennités, au *Te Deum* chanté à Notre-Dame (3 décembre); mais l'empereur fut seul placé sur le trône et sous le dais; l'impératrice dans une tribune. Pendant cette longue cérémonie elle eut tout le temps de faire de tristes réflexions. Cinq ans auparavant elle avait été couronnée dans cette même église. Le soir il y eut banquet aux Tuileries. Voici comment un témoin oculaire, Stanislas de Girardin, dans ses *Souvenirs*, peint la contenance des deux époux. « L'empereur en grand costume, « chapeau à la Henri IV toujours sur « la tête; l'air soucieux, mangeant « plus qu'à l'ordinaire. L'impératrice « richement parée, beaucoup d'éclat, « *grâce aux pinceaux d'Isabey;* « l'air triste. » — « Le visage plus « souffrant encore que le matin, » ajoute Constant dans ses *Mémoires*. Le lendemain il y eut fête à l'Hôtel-de-Ville. L'impératrice eut assez de pouvoir sur elle-même pour y déployer sa grâce et sa bienveillance ordinaires. Le préfet Frochot adressa à l'empereur seul le discours d'usage; il lui fut défendu de prononcer celui qu'il avait préparé pour l'impératrice. Ce fut la dernière fois qu'elle se montra en grande cérémonie. Il y eut le surlendemain (6 décembre) bal à la cour, elle n'y parut point. Ce jour là, elle écrivit à Napoléon, pour tâcher de fléchir sa volonté, une lettre qui se terminait ainsi : « Ah! mon ami, que vous avez « tort dans ce que vous faites! Pourquoi ne songez-vous pas aussi, dans « cet avenir qui vous occupe tant, aux « douceurs d'une société intime avec « une personne qui est de votre rang, « de votre âge, qui sait respecter vos « goûts, vos habitudes, et qui appartient par elle et ses enfants à « votre famille, qui a su vivre en paix « avec votre mère et vos sœurs, devant « qui vous pouvez parler du passé sans « embarras, qui vous entend au moindre « mot. Trouverez-vous ces avantages « avec une femme étrangère aux vôtres « qu'elle a déjà peut-être appris à juger « avec dédain; qui ne voudra voir en « vous que l'empereur Napoléon et « point le général Bonaparte, qui, ignorant les particularités de votre vie, sera toujours une étrangère pour vous? « Tout, jusqu'à son accent, vous privera du charme de la vie intime. « Vous garderez vos souvenirs sans « oser les lui confier, et ce ne sera « pas sans honte que vous prononcerez tel mot dont le sens ne lui sera « que désagréable, etc. » Joséphine chargea Cambacérès de porter cette lettre à Napoléon, qui s'écria avec une expression singulière de chagrin : « Joséphine m'écrit : ah! mon Dieu, « pourquoi faire? ma résolution est « prise; je la rends malheureuse, je « le sais; mais qu'elle sache que je me « suis immolé avant elle. » — Puis, après avoir lu la lettre : « Dites à Joséphine que je lui répondrai, que je « la regarde comme la plus excellente « des femmes : elle vaut mieux que « moi, je vous l'atteste : c'est une « créature angélique; le courage que « je mets à l'abandonner me surprend; mais il le faut : vous en « sentez la nécessité : tâchez de la lui « faire comprendre. » Une heure après, elle reçut la réponse de Napoléon. « Je ne me remarie pas pour moi, lui « disait-il, je cherche à maintenir ce « que j'ai fondé. Ton fils ne peut me « succéder au détriment de mes neveux, et la France voudrait-elle de « ceux-ci pour ses maîtres...? Qu'arriverait-il à ma mort? Des déchirements affreux, le partage de la succession d'Alexandre, la guerre civile... Je sais que tu vaux mieux « que tu ne le sais toi-même; je t'apprécie à ta valeur... Tu es sans reproche, et je serais sans excuse, si

« je n'étais l'empereur en même temps « que ton mari... Tâche de te résigner, envisage notre divorce du côté « honorable, associe-toi à cet acte de « mon abnégation ; sois en me quittant la première mère de mon peuple, etc. » Joséphine avait écrit sans beaucoup d'espoir : cette réponse fit évanouir sa dernière illusion ; et dès lors elle s'arma de cette force passive que donne la résignation. Cependant Eugène arriva d'Italie. Il apprit de la bouche même de l'impératrice combien le divorce était prochain. Accablé de cette confidence, il alla trouver l'empereur et lui dit : « Sire, permettez « que je vous quitte. — Comment? « — « Oui, sire, le fils de celle qui « n'est plus l'impératrice ne peut rester vice-roi : je suivrai ma mère « dans sa retraite. — Tu veux me « quitter Eugène? toi! eh!... ne « sais-tu pas combien sont impérieuses « les raisons qui me forcent à prendre un tel parti? Et si je l'obtiens « ce fils, objet de mes plus chers désirs, ce fils qui m'est nécessaire; qui « me remplacera auprès de lui lorsque je serai absent? qui lui servira « de père, si je meurs? qui l'élèvera? « qui fera un homme de lui? » Napoléon avait les larmes aux yeux en prononçant ces mots. Eugène ne put résister à un pareil langage, et il se conforma à toutes les démarches que lui dicta son beau-père. Joséphine, d'ailleurs, au milieu de sa douleur, essayait de rendre moins amère celle de ses enfants; les engageant à ne point s'occuper d'elle, mais d'eux; à craindre surtout de mécontenter Napoléon lorsqu'elle ne serait plus là pour veiller à leurs intérêts; et, quand il fut question de son établissement en Italie, elle fut la première à les dissuader du projet de l'y suivre. Joséphine donna une preuve non moins grande de sa résignation, en assistant aux fêtes que Berthier offrit à toute la cour dans sa terre de Grosbois. Pendant ces fêtes l'empereur parut beaucoup occupé d'elle. Il y eut comédie. Le hasard y produisit une scène plaisante : on jouait *Cadet Roussel maître de déclamation*. Cadet Roussel témoigne à un de ses amis le désir de divorcer : celui-ci l'y engage. Cadet Roussel change ensuite de résolution en disant : « Je sais ce qu'est ma « femme, je ne sais pas ce que serait « celle que je prendrais. » Les courtisans ont *ri en dedans*, dit dans ses *Souvenirs* Stanislas de Girardin, qui était présent. Enfin arriva le jour fatal : c'était le 16 décembre. Tous les Bonaparte, tous les Beauharnais étaient réunis. Cambacérès et Regnault de Saint-Jean d'Angely reçurent, en qualité d'officiers de l'état civil de la famille impériale, l'acte de dissolution du mariage entre Joséphine et Napoléon Bonaparte. Elle ne put prononcer le discours qui avait été préparé pour elle et qui n'en fut pas moins inséré le surlendemain dans le *Moniteur* (32). Les larmes étouffèrent sa voix et elle ne proféra, au milieu des sanglots, que ces mots entrecoupés : « Vous voyez une femme « bien malheureuse... Je perds tout « le repos de ma vie. Je mourrai bien« tôt. Ce divorce me tue... Que l'on « fasse ce qu'on voudra, je me sou« mettrai à tout. » (*Voy.* CAMBACÉRÈS, LX, 14 et 15). Pendant cette triste séance, l'empereur ne dit pas un mot, il était immobile comme une statue. Le soir, lorsqu'il venait de se mettre au lit, la porte s'ouvrit tout-à-coup, et Joséphine, la figure renversée, les cheveux épars, s'avança d'un pas chancelant vers le lit de l'empereur; il y eut entre les deux époux une

(32) Ce discours et les autres actes lus dans le conseil de famille sont un chef-d'œuvre de rédaction, dit Stanislas de Girardin, qui les attribue à l'empereur lui-même.

scène déchirante et un long entretien dont le secret n'a jamais transpiré. Le lendemain, Joséphine quitta pour toujours les Tuileries, et se retira avec ses enfants et son gendre à la Malmaison (33). Ce jour-là le sénat prit plusieurs décisions relatives à la dissolution du mariage civil. Il y eut cependant plus de bulletins négatifs que de coutume, et quelques bulletins d'évêques furent conditionnels, entre autres celui de l'archevêque de Tours, de Barral, qui vota en ces termes : *Oui, quant au mariage civil.* Il ne restait plus à obtenir que la dissolution du mariage religieux. Cambacérès s'en entendit avec l'officialité, qui rendit la sentence mentionnée au commencement de cet article. Les témoins entendus dans cette procédure furent Berthier, Talleyrand et Duroc. Les nullités n'étaient pas inventées, et certes, l'Église a cassé des unions bien mieux établies que celle-là. Toutefois, on peut supposer, sans injustice, que ceux qui furent si empressés à prononcer que le mariage de Napoléon et de Joséphine était nul, eussent déployé au besoin la même science et le même dévouement pour le déclarer légitime (34). Napoléon ne tarda pas à former la nouvelle maison de Joséphine. Sa surprise fut grande de voir la comtesse de La Rochefoucauld le supplier de la maintenir dans sa charge auprès de la nouvelle impératrice. L'empereur indigné la destitua pour donner sa place, auprès de Joséphine, à la comtesse d'Arberg, femme d'un mérite sérieux. Elle devait correspondre directement avec l'empereur pour le tenir au courant de ce qui se passait à la Malmaison ou à Navarre (beau domaine près d'Evreux dont Napoléon fit alors présent à Joséphine). L'impératrice avait été long-temps, et à juste titre, jalouse de Mme G.....i, une de ses lectrices, et la traitait assez froidement. Celle-ci s'en était plainte à l'empereur, qui engagea Joséphine à avoir plus de bienveillance pour cette dame, sur l'attachement de laquelle elle pouvait compter, et avec laquelle il n'avait plus la moindre liaison. L'impératrice, sans être bien convaincue de cette dernière assertion, avait cessé de bouder Mme G.....i, lorsqu'un matin l'empereur, *qui avait apparemment quelque crainte que la belle Génoise ne reprît sur lui quelque empire*, entra brusquement chez l'impératrice, en lui disant : « Chassez Mme G.....i : il faut « qu'elle retourne en Italie. » Cette fois Joséphine prit la défense de sa lectrice. Il courait déjà des bruits de divorce. « Vous savez bien, mon ami, « dit-elle à Bonaparte, que le meil- « leur moyen que vous ayez d'être dé- « livré de la présence de Mme G.....i, « c'est de la laisser avec moi. Souffrez « que je la garde. Nous pleurerons « ensemble ; elle et moi nous nous

(33) Elle dit alors à la comtesse de La Rochefoucauld : « Heureux M. et madame de Tascher « de n'avoir pas été témoins de la disgrâce de « leur fille ! » M. de Tascher était mort depuis long-temps. Sa veuve vécut en simple particulière aux Trois-Ilets, à la Martinique, sans vouloir accepter les honneurs que lui offrait son gendre. Elle était décédée en 1807.

(34) Le divorce fut condamné à Paris par tous les esprits indépendants. Quelques jours avant qu'il fût prononcé, l'avoué Desrez, ancien procureur au parlement et doyen du barreau, qui avait occupé pour madame de Beauharnais avant la révolution, lors de son procès avec son premier mari, vint la voir aux Tuileries pour l'instruire que l'acte qu'elle allait signer était nul, parce qu'on n'observerait pas toutes les formalités légales. Il lui proposait d'en appeler comme d'abus, et lui offrait à cet égard son ministère et le concours de ses amis du palais. Napoléon, qui ne connaissait pas Desrez, survint subitement. Il voulut d'abord en imposer au vieillard; mais, subjugué par son énergie tranquille, il s'adoucit, et finit par lui offrir une place dans la magistrature; Desrez refusa et se retira. Il est mort en 1826, laissant des sommes considérables en or cachées dans les rayons de sa bibliothèque. Il avait en sa possession un grand nombre de lettres autographes de Joséphine. Il était ami intime de Bellart.

« entendrons bien. » Dès ce moment Joséphine fut pleine de bonté pour sa lectrice qui la suivit à la Malmaison et à Navarre. Mme d'Arberg, que Joséphine appelait *sa grande maîtresse,* avait tout pouvoir sur les gens de la maison. Elle y établit un ordre parfait, et c'est bien certainement à elle que l'impératrice a dû la satisfaction de pouvoir continuer à répandre de nombreux bienfaits, sans diminuer autour d'elle ce luxe qui lui était devenu si nécessaire. Loin de s'offenser des remontrances de Mme d'Arberg, elle lui donnait toujours raison; cédait avec une grâce charmante aux observations justes qui lui étaient faites, et l'en aimait davantage. La petite cour de la Malmaison fut d'abord fort triste, bien que durant le mois de janvier 1810 la foule des visiteurs s'y portât, avec la certitude de ne pas déplaire à l'empereur qui conserva toujours pour Joséphine les dehors de la plus tendre affection. « Cette habitation, jadis si brillante, offrait alors, » selon Girardin, dans ses *Souvenirs,* « le caractère d'une profonde tristesse... L'ennui était peint sur toutes les figures... Une heure après notre arrivée, l'impératrice entra : elle avait les yeux rouges, et de grosses larmes roulaient encore sous ses paupières... Elle affecta de parler de l'empereur, du désir qu'il lui témoignait de lui voir habiter Paris... Ce qu'elle disait eût paru simple le mois dernier; aujourd'hui on n'y voit que l'envie de faire croire à un crédit perdu. » Toutes les majestés, toutes les altesses d'ancienne ou de nouvelle date, qui se trouvaient à Paris dans l'hiver de 1810, allèrent à la Malmaison s'incliner devant Joséphine. Ces visites lui étaient pénibles et douces en même temps, parce qu'elles lui montraient que la volonté de l'empereur était qu'elle fût toujours honorée. Quand la belle saison arriva, elle se rendit à Genève, voyageant sous le nom de la comtesse d'Arberg. Son but était de voir Eugène et sa femme, qui vinrent de Milan pour passer quelques jours avec elle. Dans ce voyage elle parut aussi calme, aussi satisfaite qu'à aucune autre époque de sa vie. De retour en France, elle reprit un train de vie soumis à une étiquette assez monotone. Cependant sa cour ne fut pas aussi triste qu'on aurait pu le penser. Les plaisirs de Navarre et de la Malmaison étaient peu bruyants; c'étaient des conversations spirituelles, des lectures, des promenades en calèche. Le dessin des fleurs, l'étude de la botanique, le soin d'un superbe troupeau de mérinos occupaient tous les loisirs que Joséphine ne consacrait pas au goût de la parure; et l'on a dit qu'elle se fit faire alors plus de chapeaux et de robes, peut-être, qu'au temps où elle régnait à côté de son époux. Les Mémoires de Mlle Ducrest font connaître combien était régulier l'emploi de chaque journée. Joséphine avait appris l'exactitude à l'école de Napoléon, si minutieux dans ses habitudes d'intérieur. Dans ses promenades, elle devait avoir pour escorte un piquet de cavalerie, un écuyer en grand costume, etc. Ennuyée de cette étiquette, elle permit à l'écuyer et à l'officier de la suivre en frac, et ordonna que l'escorte ne sortît que les jours de cérémonie. L'empereur en fut instruit; il écrivit à Mme d'Arberg, « qu'il fallait qu'on se souvînt que l'impératrice avait été sacrée; que tout devait se passer loin des Tuileries comme si l'on y était encore; qu'il avait oublié les pages dans la formation de sa maison, qu'il allait en nommer douze (ce qu'il fit en effet); qu'il ne voulait pas de frac; que c'était manquer essentiellement à ce que l'on devait à S. M. » Il fallut donc reprendre l'habit brodé, et

se soumettre d'ailleurs à toutes les rigueurs de la représentation. Ce n'était qu'à onze heures du soir, qu'enfin débarassée de ce joug, elle pouvait causer avec ses intimes et se livrer à son goût favori pour tirer les cartes. Dans ces causeries, elle déployait tout l'agrément de son esprit. Quelquefois elle parlait de l'ennui qui l'avait dévorée aux Tuileries. Il lui arrivait de s'interrompre subitement au milieu d'une narration, en disant que tout ce qu'elle contait était redit à l'empereur; elle n'avait de soupçon sur aucune personne de son intimité : cependant il est certain qu'il y avait au moins un espion. Les visites d'Hortense, et surtout d'Eugène Beauharnais, ranimaient un peu la monotonie de cette petite cour. Lorsque Joséphine était à Navarre, sa fête se célébrait avec solennité à Evreux; elle avait mérité l'amour de la population de cette ville en répandant des aumônes considérables; en fondant une école pour les pauvres orphelines, en agrandissant la promenade, en faisant construire une salle de spectacle, etc. Chaque année elle donnait plus de cent mille francs à l'évêque Bourlier, pour les pauvres du diocèse. Ce furent pour elle des journées bien tristes que celles qui précédèrent le second mariage de Napoléon. Elle demeura complètement seule, réduite aux personnes de son service, et à deux ou trois visiteurs fidèles. « Je voudrais, « disait-elle, faire montre de courage, « cela m'est impossible : je voudrais « être aujourd'hui à la Nouvelle-Zem« ble. » Ce qui la consola fut d'apprendre que la nouvelle impératrice ne la faisait pas oublier. Cependant les écrivains de police épuisaient, pour faire valoir Marie-Louise, toutes les formes de l'adulation. Dans l'opéra du *Triomphe de Trajan*, se trouvaient des allusions très-flatteuses pour Joséphine, dont on avait peint le caractère sous le nom de Plotine; on les supprima, et certains journaux donnèrent à cette bassesse le nom de changements heureux. Si l'on en croit les conversations de Sainte-Hélène, Joséphine, lorsqu'il fut question du mariage avec l'archiduchesse, « se serait conduite « avec beaucoup de grâce et d'a« dresse; elle aurait désiré que le vice« roi (Eugène) fût mis à la tête de cette « affaire, et aurait fait elle-même, à cet « égard, des offres de service à la « maison d'Autriche (35). Joséphine « eût vu volontiers Marie-Louise; elle « en parlait souvent et avec beau« coup d'intérêt, ainsi que du roi de « Rome. Quant à Marie-Louise, elle « traitait à merveille Eugène et Hor« tense; mais elle montrait une « grande répugnance pour Joséphine, « et surtout une vive jalousie. Je « voulais la mener un jour à la Mal« maison; elle se mit à fondre en lar« mes. Elle ne m'empêchait pas d'y « aller, disait-elle, se contentant de « ne vouloir pas le savoir. Toute« fois, dès qu'elle en soupçonnait l'in« tention, il n'est pas de ruse qu'elle « n'employât pour me gêner là-des« sus. Elle ne me quittait plus; et, « comme ces visites semblaient lui « faire beaucoup de peine, je me fis « violence et n'allai presque plus à la « Malmaison. » Marie-Louise n'était pas moins jalouse de la popularité de Joséphine : elle avait en horreur tout ce qui pouvait lui rappeler celle dont

(35) Cette assertion paraît quelque peu invraisemblable quand on songe aux termes d'une lettre que Josephine adressa à Napoléon, six jours après que le divorce fut prononcé : « Avec « qui formez-vous alliance? avec l'ennemie de « la France, cette insidieuse maison d'Autri« che, qui déteste notre pays par sentiment, « par système, par nécessité. Je ne fais que « vous répéter ce que vous m'avez dit mille « fois; mais alors votre ambition se bornait à « humilier une puissance qu'il vous convient de « relever aujourd'hui. Croyez-moi, tant que vous « serez maître de l'Europe, elle vous sera sou« mise; mais n'ayez jamais de revers. »

elle occupait la place. Quand elle allait à Saint-Germain, elle faisait prendre la route de Chatou, afin de ne point passer devant la Malmaison. « Ce caractère, observe Mlle Ducrest, a dû lui causer de grands chagrins : car, malgré sa faveur, elle n'a pu affaiblir les sentiments de son époux pour Joséphine ; il ne prenait pas la peine de les cacher, parlait d'elle souvent, et ne négligeait aucune occasion de la faire valoir. » Lorsqu'il lui arrivait d'aller à la Malmaison, « c'étaient, disait-« il encore, c'étaient alors d'autres « larmes et des tracasseries d'une autre « espèce. Joséphine avait toujours de-« vant les yeux, et dans ses intentions, « l'exemple de la femme de Henri « IV, qui avait vécu à Paris après son « divorce, avait assisté au sacre, etc. » Chaque semaine il lui écrivait des billets courts, mais aimables, et toujours reçus avec reconnaissance ; souvent elle les lisait à ses dames. Elle trouvait une consolation encore plus réelle dans la réprobation dont l'opinion publique avait frappé le divorce de Bonaparte et son mariage avec une Autrichienne. C'était une croyance populaire que la bonne fortune de Napoléon tenait à la présence de Joséphine auprès de lui ; et il faut convenir que les évènements qui suivirent son second mariage étaient bien de nature à justifier ce préjugé. Toutefois elle faisait les vœux les plus sincères pour Bonaparte, et voyait avec douleur l'horizon politique s'assombrir autour de lui. Mais tel était encore, dans l'esprit de la pauvre répudiée, l'empire des chiffons, qu'après avoir pleuré un quart d'heure, on la voyait oublier ses larmes pour donner audience à des marchandes de modes et à des inventeurs de parures nouvelles. A l'aspect d'un joli chapeau elle n'était plus qu'une femme ordinaire ; et, si l'on avait retranché de sa vie *tout le temps qu'elle passait à pleurer et à sa toilette*, la durée en eût été bien courte. Au moment du divorce elle avait versé une telle abondance de larmes, qu'elle fut plus de six mois sans voir clair : ses yeux étaient dans un état affreux. Cependant, à la naissance du roi de Rome, elle eut assez de force sur elle-même pour que l'on pût croire qu'elle prenait part à la joie commune. Le lendemain Napoléon lui écrivit : « Cet enfant, de « concert avec notre Eugène, fera mon « bonheur et celui de la France. » En remettant sa réponse au page de l'empereur, elle lui fit présent d'une épingle de *cinq mille francs*. Elle donna un bal magnifique où elle se montra en grande toilette, et, pour la première fois depuis sa disgrâce, parée de ses diamants. Elle n'avait porté que rarement le riche diadème du sacre, qui pesait trois livres, et qu'elle ne quittait jamais sans avoir au front un profond sillon avec une cruelle migraine. Elle était fort sujette à ce mal aux Tuileries, où rien ne pouvait l'exempter des fatigues de l'étiquette. Napoléon ne lui permettait pas même de se plaindre. Pour la guérir il lui faisait faire des promenades en calèche ; et souvent elle était obligée de faire arrêter pour se reposer quelques heures dans une mauvaise auberge. Depuis le divorce elle n'éprouvait plus cette indisposition, grâce à la vie paisible de la Malmaison et de Navarre : aussi avait-elle pris beaucoup d'embonpoint. Dans ces deux résidences, son appartement particulier était joli, mais sans luxe, et paré de cette simplicité élégante qui n'est pas moins coûteuse que la magnificence. Conservant pour Napoléon une sorte de culte et d'adoration, elle n'avait point permis que l'on dérangeât rien dans le logement qu'il avait occupé à la Malmaison. Un livre d'histoire posé sur son bureau était encore marqué à la page où il s'était arrêté ; quel-

ques pièces de ses habillements se trouvaient éparses sur les meubles. Elle seule se chargeait d'ôter la poussière à ce qu'elle appelait ses reliques, et rarement elle donnait la permission d'entrer dans ce sanctuaire. Les appartements d'honneur étaient restés d'une extrême magnificence : le meuble du salon en tapisserie était l'ouvrage de Joséphine elle-même. Bien qu'elle fût alors un peu mieux réglée dans ses dépenses, le gaspillage alla d'abord si loin à Navarre qu'on y comptait chaque jour vingt-deux tables servies séparément, parce qu'il y avait dans la domesticité de l'antichambre une hiérarchie aussi sévèrement observée que dans la haute domesticité du salon. Mme d'Arberg, que Joséphine chargea de mettre ordre à cette ruineuse étiquette, ne put obtenir que la réduction de six tables ; et avec cela les valets de pied et les gens de l'écurie n'étaient pas nourris. Le château était fort incommode : on devait en construire un autre, et l'empereur avait promis d'en payer la moitié ; mais Joséphine y renonça par économie. Aimant les fleurs avec passion, elle voulut avoir des serres qui pussent lui en fournir en tout temps ; et pour suffire à cette dépense, sans diminuer les sommes consacrées au soulagement des pauvres, ou aux présents destinés à ceux qu'elle aimait, la ménagerie de la Malmaison fut supprimée. Des arbres étrangers, des fleurs partout, des gazons d'une beauté rare, faisaient l'ornement du parc. Joséphine, qui favorisa spécialement l'introduction des mérinos en France, avait fait bâtir une superbe bergerie. Elle avait aussi établi à la Malmaison une école d'agriculture à l'instar de celle de Rambouillet. Toutefois l'empressement que, dans les premiers temps, les courtisans avaient cru devoir témoigner à Marie-Louise s'était bien ralenti dès qu'ils virent le rôle de nullité qu'elle remplissait aux Tuileries ; et déjà l'on s'empressait de retourner faire sa cour à Joséphine, qui savait pardonner à qui l'avait négligée ou offensée, et près de laquelle on se trouvait aussi à l'aise qu'on l'était peu devant la seconde impératrice. A Navarre elle avait reçu beaucoup de lettres de personnes attachées à l'empereur, qui désiraient passer quelques jours auprès d'elle. Craignant que ces voyages n'offusquassent Marie-Louise, elle dut refuser ces demandes, à quelques exceptions près en faveur de dames qui avaient été dans son intimité. Il n'en était pas de même à la Malmaison. Les sénateurs, les conseillers d'état, les personnes attachées aux maisons de l'empereur, des princesses et même de Marie-Louise, affluaient à cette résidence si voisine de la capitale. Deux des plus assidus étaient le cardinal Maury et surtout Cambacérès. « C'est un homme que j'estime, dit-« elle un jour à ses femmes, lorsqu'il « fut parti, parce que c'est un de « ceux qui ont le moins flatté l'empe-« reur ; il m'a souvent donné de bons « conseils, et ce n'est jamais en vain « que je les lui ai demandés. » Personne, en effet, n'aimait moins la flatterie que Joséphine ; et, quand elle demandait des avis, c'était pour être éclairée et non pour être approuvée : ainsi, Mme d'Arberg avait avec elle son franc parler aussi bien qu'avait pu l'avoir son ancienne dame d'honneur, Mme de La Rochefoucauld. Joséphine désapprouvait la servilité du sénat, et y voyait la cause de plusieurs mesures qui n'eussent jamais été proposées par Napoléon, sans la certitude qu'il avait de ne rencontrer aucun obstacle aux actes les plus tyranniques. « Mal-« gré cette soumission, disait-elle un « jour à ses dames, Napoléon n'estime « ni n'aime les sénateurs, et je l'ai vu

« s'amuser beaucoup de ce qu'il appelait une *niche* faite à ces mes- « sieurs. » Puis elle raconta comment, en 1807, instruit que le sénat avait en réserve une somme de quinze cent mille francs, l'empereur amena ce corps à les employer à la restauration de l'*Odéon*, qui reçut alors le nom de *Théâtre de l'impératrice*. Dans l'année 1811, le calme de sa petite cour fut troublé par les embarras qu'éprouva dans ses affaires le banquier Pierlot, son intendant-général. Elle intercéda vainement auprès de Napoléon pour qu'il ne perdît pas sa place : le comte de Montlivault lui fut donné pour successeur. Lorsque Napoléon venait la voir quelquefois à la Malmaison, elle paraissait heureuse. Dans ces entretiens, comme dans ses lettres, il lui parlait toujours du roi de Rome et du plaisir qu'il aurait à le lui amener quand il serait plus grand. Elle-même désirait voir cet enfant qui lui coûtait si cher ; mais elle était persuadée que jamais Marie-Louise ne le permettrait. Tendrement attachée à Mme de Montesquiou, gouvernante du roi de Rome, elle entretenait avec elle une correspondance qui dura jusqu'à sa mort. Un jour Mme de Montesquiou reçut ordre de l'empereur de conduire le petit roi à Bagatelle : Joséphine s'y trouvait ; elle avait enfin obtenu la faveur de voir cet enfant : « Je ne sache rien au monde, dit Constant dans ses *Mémoires*, de plus touchant que la joie de cette excellente femme à la vue du fils de Napoléon. » Elle le couvrit de caresses, le baigna de ses larmes. Ces visites secrètes se renouvelèrent quelquefois ; mais l'enfant grandissait ; un mot indiscret, bégayé par lui, pouvait porter ombrage à Marie-Louise. L'empereur, pour s'épargner cette contrariété, qui eût pu porter atteinte à son bonheur domestique, ordonna que les visites devinssent plus rares : on finit par les suspendre tout-à-fait. Le roi de Naples, Murat, qui, ainsi que sa femme, s'était constamment montré hostile à Joséphine, fut, de tous les membres de la famille impériale, le dernier à lui rendre visite à la Malmaison, et encore fut-il assez gauche pour lui dire qu'il ne venait que sur l'injonction expresse de Napoléon. A cette occasion, elle dit à ses femmes : « Il est trop servile avec l'em- « pereur pour lui être sincèrement « dévoué ; s'il se trouve jamais en « position de le trahir, il le fera. » Joséphine a vécu assez pour voir réaliser ses prévisions. Au commencement de 1812, Bonaparte étant venu la visiter eut avec elle une conversation qui dura deux heures, et dont les courtisans ne purent pénétrer le mystère. Elle répéta plusieurs fois que jamais il n'avait été plus aimable, et qu'elle éprouvait un vif regret de ne pouvoir rien faire pour *cet heureux de la terre*. Quelques mois plus tard, cette épithète ne convenait plus à Napoléon. Son étoile pâlissait, et le trop fameux vingt-neuvième bulletin de la grande-armée vint jeter la consternation par toute la France. Le public ne manqua pas de remarquer que l'étonnante prospérité de Napoléon semblait avoir fini avec l'éloignement de Joséphine. Pendant cette fatale campagne de Russie, elle était allée en Italie assister aux couches de la vice-reine, sa belle-fille. Ce furent là pour elle les derniers instants de bonheur. L'année suivante, les revers des armées françaises rendus irréparables par la défection de l'Autriche affectèrent profondément Joséphine, qui reconnut combien son divorce avait été inutile pour la France, et combien Napoléon avait été déçu en espérant que le titre de son beau-père porterait l'empereur François II à abandonner sa politique et ses intérêts comme sou-

verain. Durant la lutte sanglante qui marqua la fin de 1813 et les premiers mois de 1814, les soirées de la Malmaison ne se passèrent qu'à faire de la charpie pour les blessés : Joséphine se livrait activement à cette pieuse occupation, et ses libéralités se répandirent, par les mains des sœurs de la charité, dans les hôpitaux. Touchée de commisération pour tous les malheurs, elle prenait un vif intérêt au sort du vénérable Pie VII, alors prisonnier à Fontainebleau. Elle profita de l'éloignement de l'empereur pour envoyer dans cette résidence un agent fidèle, chargé de lui rendre compte, dans les moindres détails, de la situation du saint-père. Pie VII fut singulièrement touché de ce bon souvenir de Joséphine ; il reçut son envoyé de la manière la plus affectueuse, et, dans une lettre adressée à celle qu'il regardait toujours comme l'épouse légitime de Napoléon, il s'exprima ainsi : « Madame, les gouvernements « ont toujours montré si peu de scru- « pule dans la manière dont ils ont « satisfait leur haine, qu'il n'est pas « encore permis de prononcer sur la « conduite de votre époux envers « moi. » Au mois de janvier 1814, elle reçut la dernière visite de Napoléon. Le 29 mars suivant, lorsqu'elle eut connaissance des préparatifs de départ que faisait l'impératrice Marie-Louise pour Blois, elle résolut de se retirer à Navarre, et durant ce voyage elle eut à craindre d'être enlevée par quelque parti de Cosaques. Cependant les évènements se précipitaient ; Bonaparte lui avait écrit de Brienne une lettre des plus tendres. « J'ai cherché dans plusieurs combats « à rencontrer la mort, disait-il ; je « ne puis la redouter, elle serait au- « jourd'hui un bienfait pour moi... « Mais je voudrais revoir une seule « fois Joséphine... » Elle ne demeura que peu de jours au château de Navarre, les souverains alliés l'ayant invitée de la manière la plus pressante à quitter cette retraite pour revenir à la Malmaison. Ce fut alors qu'elle recueillit de toutes parts des témoignages d'estime et d'intérêt, juste récompense de la modestie et de la bonté qu'elle avait conservées sur le trône. Le duc de Berri arrivé à Caen, et songeant aux circonstances qui pouvaient alarmer l'ex-impératrice à Navarre, envoya le comte de Mesnard pour lui offrir une garde d'honneur ; mais Joséphine en était déjà partie. A son retour à la Malmaison, elle vit que ses propriétés avaient été respectées ; une garde d'honneur veillait autour d'elle ; enfin elle se trouva au milieu d'une nouvelle cour, formée des personnages les plus marquants de l'Europe. Le roi de Prusse et l'empereur Alexandre lui témoignaient les égards les plus respectueux ; mais c'était un faible dédommagement pour un cœur navré de tant de douleurs. Elle déplorait d'avoir perdu ses droits à accompagner Napoléon à l'île d'Elbe. « Il est malheureux, s'écriait-elle, et « je ne puis être avec lui ! » Elle n'était pas moins inquiète du sort de son fils et de sa fille. Cependant l'intrigue s'agitait encore dans la petite cour de la Malmaison. On conseillait à Joséphine d'écrire à Louis XVIII *qu'elle ne savait ce qu'elle était* (36), *ce qu'elle avait été*, et qu'elle le priait de fixer son existence. L'em-

(36) Elle venait d'être vivement offensée de ce paragraphe inséré dans le *Journal des Débats* : « L'empereur de Russie s'est rendu il y a deux jours au château de Saint-Leu, près de Montmorency. S. M. y a dîné avec le prince Eugène, *sa mère* et sa sœur. » — « Ne pouvait-on pas parler de moi avec un peu plus de respect, disait Joséphine ; dois-je être ainsi à la suite de mon fils ? J'ai un nom, je suis montée sur le trône, j'ai été couronnée et sacrée ; l'empereur Alexandre m'a protégée spécialement ; aussitôt qu'il a été maître du pont de Neuilly, il a envoyé une sauvegarde à la Malmaison. »

pereur Alexandre s'opposa formellement à cette démarche : « Cette « lettre, lui dit-il, deviendrait votre « opprobre ; le czar de Russie saura « vous protéger envers et contre « tous. » Dans une autre occasion, ce prince lui dit : « Regardez-moi, « madame, pour vous ainsi que « pour vos enfants, comme un au- « tre Alexandre pour la famille de « Darius. » Malgré ces puissantes consolations, le coup mortel était porté. Ce fut en revenant de Saint-Leu, où la reine Hortense avait donné un grand dîner aux souverains, que Joséphine éprouva un malaise universel. Son médecin (M. Horeau) lui ordonna l'émétique ; elle parut un instant soulagée, et reprit ses habitudes ; mais il était facile de s'apercevoir qu'elle souffrait. Le 10 mai, l'empereur Alexandre vint dîner à la Malmaison ; elle resta dans le salon malgré les vives souffrances qu'elle éprouvait. On fit une partie de barres après le dîner, sur la belle pelouse qui était devant le palais ; elle essaya d'y prendre part, mais ses forces la trahirent, elle fut contrainte de s'asseoir. L'altération de sa figure alarma tout le monde, bien qu'elle s'efforçât de sourire. Le lendemain elle voulut en vain faire sa promenade accoutumée. Depuis ce jour-là elle ne fit plus que languir. Cependant, le 24, malgré la défense de son médecin, elle se leva pour recevoir le roi de Prusse et l'empereur Alexandre, qui dînèrent à la Malmaison. Elle se mit à table ; mais la violence du mal l'obligea de se retirer et de charger sa fille Hortense de la remplacer. Dès ce moment sa maladie, qui était une esquinancie cancéreuse, prit un caractère de plus en plus sérieux. Dans la nuit du 27 au 28, elle reçut les secours de la religion, et mourut le 29 à onze heures du matin. L'empereur Alexandre se promenait tristement dans les allées du jardin, tandis qu'Eugène et Hortense recevaient le dernier soupir de leur mère. Elle avait conservé jusqu'à la fin sa présence d'esprit et même toute son aménité. Apprenant l'avant-veille que le peintre Redouté s'était rendu à la Malmaison pour dessiner deux belles plantes de sa serre, elle le fit venir, lui tendit la main, puis le repoussa doucement en lui disant qu'elle avait peur que sa maladie ne se gagnât. Son corps fut déposé dans l'église de Rueil, et suivi d'un nombreux cortège où l'empereur Alexandre se fit représenter par le général Sacken. L'archevêque de Tours, Barral, premier aumônier de la défunte, et qui lui était toujours resté dévoué, prononça l'oraison funèbre, qu'il fit imprimer (37). En 1822 ses enfants obtinrent la permission d'élever dans cette église un monument (38) à leur mère, qui, à son lit de mort, put dire d'elle-même avec vérité : « La première « femme de Napoléon n'a jamais fait « verser une larme. » On doit reconnaître que Joséphine mourut à propos : car sa présence eût été fort embarrassante en France : aussi songeait-elle à se retirer en Suisse. Les bruits les plus sinistres coururent sur cet événement : on parla d'empoisonnement, mais l'autopsie du corps, qui fut embaumé, prouva que sa mort était naturelle. — Maints auteurs de Mémoires se sont exercés sur la vie de la première femme de Bonaparte, à laquelle Walter Scott a consacré les meilleures pages de son *Histoire de Napoléon*. Sans parler des *Mémoires de Mme la du-*

(37) Dès le lendemain du décès de Joséphine parut une feuille de 4 pages in-4°, intitulée : *La Vie et la mort de feu l'impératrice Joséphine, première femme de Napoléon Bonaparte*, par F.-F. C*****.

(38) Joséphine y est représentée en marbre blanc, à genoux, dans l'attitude de la prière.

chesse d'Abrantès, qui, à l'égard de Joséphine, ne sont qu'un libelle ; sans s'arrêter davantage à ceux de Mlle Avrillon qui sont de purs bavardages de femme de chambre, on peut citer ceux de Mlle Ducrest *sur Joséphine et ses contemporains*. Ils contiennent des anecdotes intéressantes, et sont terminés par des lettres qui paraissent authentiques. Les Mémoires de Bourrienne, de Constant, de M. de Bausset, etc., font également bien connaître cette femme dont la place est marquée dans l'histoire. Quant aux *Souvenirs* de Mlle Lenormand et aux Mémoires qu'elle a publiés comme étant de cette impératrice, on doit ne les lire qu'avec précaution ; mais il est juste de reconnaître que ces deux publications (39) offrent des particularités curieuses et des pages véritablement écrites de la main de Joséphine. En 1820 le prince Eugène s'était cru obligé de désavouer, par la voie des journaux, un autre ouvrage publié à Paris sous le nom de *Mémoires et correspondance de l'impératrice Joséphine*. « Je remercie l'auteur, disait-il, de la justice qu'il lui rend et, dans les lettres qu'il lui attribue, des sentiments français dont elle fut toujours animée. Je déclare cependant qu'il n'y a pas dans ce livre une seule ligne qui soit réellement de ma mère, de ma sœur ni de moi ; pas une anecdote sur ma famille qui soit conforme à la vérité. » En 1827, on a publié *Les lettres de Napoléon à Joséphine pendant la première campagne d'Italie, le consulat et l'empire, et les lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°.

D—R—R.

(39) Voici les titres de ces deux publications : 1° *Souvenirs prophétiques d'une sibylle sur les causes secrètes de son arrestation en* 1809, Paris, 1815, 1 vol. in-8° ; 2° *Mémoires historiques et secrets de Joséphine* (Marie-Rose Tascher de la Pagerie), première épouse de Napoleon Bonaparte, 2e édition, Paris, 1827, 3 vol. in-8°.

JOSQUIN-DEPREZ, regardé comme le plus grand compositeur de son temps, et comme le plus habile de l'école flamande, naquit en Belgique vers 1450. Il fut élève d'Ockenheim, sur la mort duquel il composa une *Déploration* en contre-point et canon, à cinq parties, sur le plain-chant de l'*Introït* de la messe des Morts. Cette pièce savante et singulière se trouve dans l'*Histoire de la musique* de Burney, et Choron l'a fait graver dans sa belle collection des classiques. Adami da Bolsena dit que Josquin fut chanteur à la chapelle pontificale du temps de Sixte IV, c'est-à-dire de 1471 à 1484. Il fut ensuite maître de chapelle à Cambray, où du moins il séjourna ; enfin, il fut maître de chapelle de Louis XII. Glaréan, dans son *Dodécachorde*, imprimé en 1547, le nomme le *Primarium* des chanteurs du roi, et raconte quelques anecdotes qui prouvent qu'il le fut en effet. Ce prince lui ayant promis un bénéfice oublia sa promesse. Josquin, pour la lui rappeler, composa un motet sur ces paroles : *Memor esto verbi tui*. Le roi n'y ayant pas fait attention, Josquin en composa un autre sur ces paroles : *Portio mea non est in terra viventium* (Je n'ai point de partage sur la terre des vivants). Cette fois, le roi comprit le sens du motet, et donna un bénéfice à Josquin, qui, pour le remercier, composa un troisième motet sur ces paroles : *Bonitatem fecisti cum servo tuo, domine* (Vous avez usé de bienfaisance envers votre serviteur, etc.) ; mais Glaréan remarque que le désir l'avait mieux inspiré que la reconnaissance, et que son dernier motet ne valait pas le précédent. Tous les écrivains de cette époque s'accordent à reconnaître en lui les dons de la nature et de l'art : riche invention, connaissance approfondie des règles et de toutes les ressources de la compo-

sition, habileté sans égale à les employer. *Il est*, disent-ils, *le maître des notes; il en fait ce qu'il veut, et les autres en font ce qu'ils peuvent.* Malgré son talent et sa facilité, Josquin soignait singulièrement ses ouvrages et ne se pressait point de les publier. C'est à la réunion de tant de causes qu'il faut attribuer l'éclat et la solidité de sa gloire. Admiré de ses contemporains, il servit de modèle à ses successeurs. Les didactiques ont appuyé leurs préceptes de son autorité et de ses exemples. F—LE.

JOSSAN (DAUDET de), intrigant adroit et spirituel, né à Strasbourg en 1733, était, s'il faut s'en rapporter aux chroniques du temps, fils naturel de Mlle Lecouvreur et d'un receveur du grenier à sel de Strasbourg (1). Il prit d'abord le petit collet et devint précepteur du fils de M. de Lucé, intendant d'Alsace. Admis chez le prince Louis de Rohan, il contracta de bonne heure ces manières gracieusement aisées qui tiennent lieu de mérite à plus d'un homme du monde. Il sut passer, sans effort, des salons de Strasbourg dans les cercles brillants de la capitale : son esprit naturel et cultivé le fit admettre dans la société des grands et de quelques dames qualifiées qui le prônèrent. Parmi ses protecteurs les plus chauds, il compta le duc de Chartres, le duc d'Aiguillon, et surtout le prince de Montbarrey. Il devint le négociateur de l'union projetée de la fille de ce ministre avec le prince héréditaire de Nassau-Sarbruck. Le ministre l'en récompensa en le faisant nommer syndic-adjoint de la ville de Strasbourg, pour remplacer Gérard qui venait d'être chargé d'une mission diplomatique. Cependant le prince de Montbarrey a fait, dans ses Mémoires, un portrait peu flatté de Jossan. « Au nombre de mes affidés était un homme plein d'esprit et de connaissances, né en Alsace, dont l'éducation avait été très-cultivée, mais dont les besoins journaliers et les fantaisies avaient toujours excédé les moyens réels, et qui pour les satisfaire s'était voué à l'intrigue... Cet homme, que quelques talents agréables et beaucoup d'esprit rendaient intéressant, avait bien quelques inconvénients procédant de l'immoralité de son caractère et de l'espèce de liaisons qu'indifféremment et successivement il avait entretenues avec toutes les classes, sans distinction. Mais ces légers défauts étaient rachetés par une flexibilité de principes qui le rendait propre à tous les rôles. » Il paraît que cette flexibilité fut portée fort loin ; car le prince, dans la confession qu'il fait de son penchant pour les femmes, avoue que son *factotum* lui ménagea quelques connaissances agréables dans ce genre. Lorsque M. de Montbarrey quitta le ministère, Jossan, que le corps municipal de Strasbourg avait vu avec peine, ne conserva pas son emploi. Il alla se fixer à Paris où il devint l'agent des princes de Nassau, de Hesse-Darmstadt, etc. Il se lia avec les gens de lettres et gagna surtout l'affection de Beaumarchais. Toute l'Europe a retenti du scandale qu'occasionna le procès en adultère qui lui fut intenté par le banquier Kornmann, chez lequel il avait été présenté par le baron de Spon, premier président du conseil souverain d'Alsace. Notre Biographie a rendu un compte détaillé de cette affaire (*Voy.* BERGASSE, LVIII, 11-15). Kornmann perdit son procès, après avoir amusé le public à ses dépens, pendant plusieurs années. Quoique l'avocat, dans ses factums, eût tracé un tableau hideux de la vie privée de Jossan, le

(1) *Police de Paris dévoilée*, par Manuel, Paris, 1791, tom. I, p. 289.

monde continua de ne voir que l'homme aimable dans le séducteur de Mme Kornmann, et sa réputation ne souffrit que médiocrement des attaques qui lui avaient été portées par un si rude adversaire. Bientôt l'éclat de ces débats scandaleux alla se perdre dans le retentissement de nos premiers orages politiques. Dès ce moment Jossan semble s'effacer; mais il y a lieu de croire qu'il partagea le sentiment de répulsion de ses protecteurs pour une régénération sociale. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à la même époque, Kornmann, sa partie adverse, fut porté au nombre des premiers représentants de la commune de Paris. La haine de Jossan contre Necker avait d'ailleurs éclaté, quelques années auparavant, par la publication d'une prétendue *Lettre du marquis Caraccioli à M. d'Alembert*, Londres, 1781, in-4° et in-8°. Cet écrit, dans lequel Necker était cruellement maltraité, avait été composé par le général Grimoard; Jossan y fit quelques additions, pour le rendre plus incisif. Il s'était d'abord fait connaître par des critiques fort ingénieuses sur le salon (2). Mais ces succès éphémères n'ont laissé aucune trace. L'esprit d'intrigue étouffa chez lui des germes de talent qui, développés par la culture et le travail, eussent pu lui procurer une célébrité moins fâcheuse. Outre les défenses qu'il publia dans son procès en adultère, on a de lui une *Lettre à M. Bergasse*, 1787, in-4°. Ce fut lui qui fournit, en partie, les matériaux dont Beaumarchais se servit pour son *Mémoire en réponse au libelle diffamatoire*, signé Guillaume Kornmann. L—M—X.

JOSSE (Louis), né à Chartres, vers la fin du XVIIe siècle, fut pourvu d'un canonicat à l'église cathédrale de cette ville. S'étant rangé parmi les opposants à la constitution *Unigenitus*, il fut frappé, en 1729, d'une lettre de cachet qui l'excluait du chapitre capitulaire, avec le doyen et quelques autres chanoines. Le motif apparent de cette mesure était l'appel qu'ils avaient interjeté de la bulle au futur concile, mais la cause réelle était leur résistance aux entreprises de l'évêque (du Moustiers de Mérinville), qui voulait s'emparer de l'administration de l'Hôtel-Dieu, au préjudice des droits du chapitre. Dans sa retraite forcée, l'abbé Josse traduisit en français l'*Argenis* de Barclay, roman allégorique dont la vogue extraordinaire commençait à se passer. Il fit paraître cette version nouvelle à Chartres, 1732, 3 vol. in-12. Par une impartialité bien rare, les journalistes de Trévoux, qui avaient suivi d'autres bannières, n'en firent pas moins l'éloge de ce travail: « Le traducteur « a certainement du génie, de la vi- « vacité et de l'élégance dans son « style. Parmi les vers français qui « rendent la poésie de l'original, on « en trouve un grand nombre qui ne fe- « raient point déshonneur aux maîtres « de l'art (1). » Tout en rendant justice au traducteur, le caustique Lenglet-Dufresnoy observe « qu'il « aurait été à souhaiter que M. l'abbé « Josse, homme d'esprit, eût exercé « ses talents sur un ouvrage moins « ennuyeux et plus généralement « utile. » On doit encore à Josse une *Dissertation sur l'état du commerce en France*, sous les rois de la première et de la seconde race, Paris, 1753, in-12, qui obtint l'accessit au concours ouvert sur cette question par l'académie d'Amiens. On a cru qu'il avait eu quelque part à des pamphlets contre l'évêque de

(2) *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la république des lettres*, tom. XIV, 18 octobre 1779, p. 239.

(1) *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, avril, 1732, p. 555.

Chartres, entre autres au *Mandement en vers burlesques sur la mission de Mantes*, 1717, in-12. Mais sa coopération à de pareils écrits est au moins douteuse. Le nécrologe de la France littéraire ne fait pas connaître la date de sa mort. L—M—X.

JOUBERT (Joseph), jésuite, né à Lyon, est connu par son *Dictionnaire français-latin, tiré des auteurs originaux et classiques de l'une et de l'autre langue*, Lyon, 1709, in-4°; ibid., 1752. Cet ouvrage, autrefois estimé et digne de l'être, n'a plus cours depuis les travaux plus complets de Noël, de Wailly, etc. Joubert composa son *Dictionnaire* au collège de la Trinité de Lyon, où il fut long-temps préfet des basses classes et où il mourut, suivant Colonia, le 20 février 1719, suivant Feller et Sabatier, vers 1724. Voy. sur ce *Dictionnaire* les *Mémoires de Trévoux*, avril 1710, pag. 1426 et suiv.—On a du P. Joubert quelques panégyriques imprimés sous un autre nom que le sien. C'est une chose assez singulière que ce père, qui excellait pour le choix des mots et de la phrase, eût un assez mauvais style dans ses compositions (Colonia, *Hist. litt.*, tom. XI, p. 720). C'est Joubert qui sut inspirer l'amour de la poésie latine à l'auteur du *Prædium rusticum* (*Voy.* Vanière, XLVII, 451). C—L—T.

JOUBERT (l'abbé François de), à peine mentionné par un petit nombre de biographes, naquit à Montpellier le 12 oct. 1689, aîné des quatre fils d'André de Joubert (1), syndic-général des états de Languedoc. Dès l'âge de cinq ans, la survivance de cette charge lui fut accordée; plus tard il fut admis à en partager les fonctions; mais venu à Paris, en 1710, avec son père qui était de la députation des états, et frappé de la mort très-prompte d'un de ses amis, il se retira à l'Oratoire; puis, trois ans après, il renonça à sa charge pour entrer au séminaire de Saint-Magloire. C'est par les conseils et sous la direction de l'abbé Duguet qu'il avait pris et suivi cette destination. Ordonné prêtre en 1728, il fut chargé des conférences sur l'Ecriture-Sainte qui se faisaient à Saint-Etienne-du-Mont. C'était après Rollin qu'il s'acquittait de cet emploi, expliquant les Écritures avec lumière et onction, et donnant les premiers essais de l'ouvrage qu'il publia dans la suite sur les prophéties de Jérémie, Ezéchiel et Daniel (2). Une maladie, puis un événement imprévu mirent fin à ces exercices. L'abbé de Joubert était uni à des amis et à un clergé suspects de jansénisme; il menait une vie occupée et retirée; enfin, pendant sa convalescence, il s'amusait à ranger ses papiers et à brûler ceux qui lui étaient inutiles: ces diverses circonstances, notamment la dernière, rapportées au lieutenant de police Hérault, excitèrent ses soupçons. On faisait alors d'actives recherches pour découvrir l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. Interrogé s'il connaissait cet auteur, Joubert répondit négativement, et n'en fut pas moins conduit à la Bastille le 14 nov. 1730. Il en sortit le 23 déc. suivant par les sollicitations des amis de sa famille; mais le 27 on lui signifia une lettre de cachet qui le ren-

(1) André de Joubert était petit-fils d'Isaac et arrière-petit-fils de Laurent (*Voy.* Joubert, XXII, 44). On peut aussi consulter, dans les recueils de l'académie royale des sciences de Montpellier, l'Éloge de René-Gaspard de Joubert, syndic-général du Languedoc, l'un des frères puînés de François. Cet éloge, prononcé en 1781, se retrouve, mais abrégé, dans les *Éloges des académiciens de Montpellier* publiés en 1811 par le baron des Genettes, 1 vol. in-8°.

(2) On peut lire à ce sujet une lettre adressée en 1745 à l'abbé de Joubert par Jean-Charles de Ségur (*Voy.* ce nom, XLI, 474), ancien évêque de Saint-Papoul, et imprimée en 1749 dans l'*Abrégé de la vie* de ce prélat, connu par son opposition à la bulle *Unigenitus*, opinion que partageait l'abbé de Joubert.

voyait à Montpellier. Son séjour n'y fut pas long; l'air du pays ayant affaibli sa santé, il obtint la liberté d'aller où bon lui semblerait, pourvu qu'il se tînt éloigné de Paris de trente lieues. Il choisit la ville de Troyes où nombre de ses amis vivaient en paix sous la protection de l'évêque Bossuet. Après y avoir séjourné trois ans, il eut enfin la permission de retourner à Paris, et il y passa le reste de sa vie dans la pratique des vertus de son état. Trois années de souffrances précédèrent sa mort qui arriva le 29 déc. 1763. Quatre ans après, *les Nouvelles ecclésiastiques*, cause indirecte de ses disgrâces, lui consacrèrent un long article auquel nous avons emprunté plusieurs détails: nous y joindrons la liste de ses nombreux ouvrages telle qu'elle se trouve à la suite d'une œuvre posthume imprimée en 1786, par les soins de sa famille: I. *De la connaissance des temps par rapport à la religion: « le soir vous dites, il fera beau,* etc., » 1727. II. *Explication de l'histoire de Joseph, selon les divers sens que les saints pères y ont aperçus, avec une dissertation préliminaire sur les sens figurés de l'Écriture*, 1728, in-12. III. *Traité des caractères essentiels à tous les prophètes* (la 3e partie renferme des *Eclaircissements sur Job*), 1741, in-12. IV. Trois *Lettres sur l'interprétation des saintes Écritures*, 1744, in-12. V. *Explication des principales prophéties de Jérémie, d'Ézéchiel et de Daniel, disposées selon l'ordre des temps*, Avignon (Paris), 1749, 5 vol. in-12. VI. *Critique sommaire de l'Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, imprimé chez Hérissant*, 1751. VII. *Commentaire sur les douze petits prophètes*, Avignon, 1754-1759, 6 vol. in-12. VIII. *Commentaire sur l'Apocalypse*, ibid., 1762, 2 vol. in-12. IX. *Les Psaumes des vêpres du dimanche*, 1786, in-12. Tous ces divers ouvrages dont plusieurs furent estimés dans leur temps attestent une grande connaissance des Écritures, mais la plupart sont empreints des opinions que l'auteur avait embrassées. L'article déjà cité des *Nouvelles ecclésiastiques* parle en outre, mais sans détail, de publications que l'abbé de Joubert crut devoir faire à propos de l'*évènement des convulsions:* de ce nombre était sans doute la *Dissertation sur les effets physiques des convulsions*, particulièrement indiquée dans quelques dictionnaires.—JOUBERT *de Beaupré* (l'abbé *Jean-Baptiste* de), le plus jeune des frères du précédent, né en 1701 à Montpellier, et qui y mourut en 1791 avec une grande réputation de vertu et de savoir, avait eu la principale part à la composition de deux ouvrages de piété fort répandus dans le diocèse: l'un est intitulé: *le Propre des saints de l'église cathédrale et du diocèse de Montpellier*, et a été réimprimé plusieurs fois, format in-12, notamment en 1773, avec des prières chrétiennes en forme de méditations sur les principales fêtes du diocèse. L'autre, intitulé: *Office pour la fête des miracles de Notre-Dame des Tables, qui se célèbre dans l'église paroissiale de ce nom* (à Montpellier) *le 31 août*, fut imprimé en 1772, à Montpellier, 1 vol. in-12. Rosset, conseiller à la cour des comptes, connu dans la littérature par le poème de l'*Agriculture*, composa une prose et deux hymnes en vers latins pour la messe de cet *office*. C'est ce qu'indiquent les initiales suivantes P. F. R. (par Fulcrand Rosset) qui marquent ces trois morceaux. Le même auteur avait également fourni des hymnes et des proses pour *le Propre des saints*, mais sans les indiquer par des initiales

ni d'aucune autre manière.—JOUBERT (*Philippe-Laurent* de), baron de Sommières et de Montredon, et neveu des précédents, succéda d'abord à son père (Laurent-Ignace) (3), dans la charge de président en la cour des comptes et finances de Montpellier, puis, en 1777, obtint celle de trésorier des états de Languedoc vacante par la mort d'un de ses oncles maternels. L'opulence qu'elle lui procura fut favorable à son goût pour les sciences et les arts. On peut voir à l'article *Chaptal* (tom. LX, p. 439) ce qu'il fit pour les débuts de ce célèbre chimiste. Ce fut également lui qui prépara les succès du peintre Fabre, de Montpellier, envoyé et élevé par ses soins à Rome, et revenu avec de riches collections dont son pays natal a profité. Bien d'autres artistes durent à Joubert les secours et les encouragements les plus utiles. Il employa Wicar à dessiner les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture que renfermait le palais *Pitti*, et c'est ce qui donna origine à la collection connue sous le nom de *Galerie de Florence*, publiée en 48 livraisons. Les 23 premières, exposées en 1802, obtinrent la médaille d'or (*Voy.* MASQUELIER, XXVII, 397), et le jury motiva cette distinction sur la *beauté de l'ouvrage, l'un des plus considérables de la librairie et le plus parfait de ceux du même genre.* Ce fut en 1813, par les soins des héritiers de Joubert, que se termina cette belle entreprise qui remontait à 1787, et dont il n'avait vu que les commencements, étant mort à Paris le 30 mars 1792. Il était des académies de Montpellier, de Toulouse, et correspondant de l'académie des sciences de Paris. On trouve, dans les mémoires de cette dernière (années 1774 et 1779) trois dissertations de Joubert sur des sujets d'histoire naturelle. C—R—E.

JOUBERT (JOSEPH), ancien inspecteur-général et conseiller de l'université, naquit à Montignac (département de la Dordogne), le 6 mai 1754. A quatorze ans, il avait terminé ses études. Envoyé à Toulouse, pour y étudier les lois, il préféra la carrière des lettres, et entra d'abord dans la congrégation de *la Doctrine*, où, sans prononcer de vœux, il professa quelques classes avec distinction. Mais la délicatesse de sa constitution l'ayant forcé de renoncer à l'enseignement, il vint à Paris, à l'âge de vingt-deux ans, et ne tarda pas à être introduit et remarqué dans la société des hommes de lettres du temps. Il connut Diderot, d'Alembert, Marmontel, Laharpe, Rivarol, et contracta avec Fontanes une liaison que la mort seule a pu rompre. Tous deux vécurent, jusqu'en 1790, dans une étroite communauté de sentiments et d'idées. A cette époque, Joubert élu par ses compatriotes, et sans l'avoir sollicité, juge de paix du canton de Montignac, ne crut pas pouvoir refuser ce témoignage d'estime. Il exerça pendant deux ans cette magistrature avec le zèle et l'ardeur qu'il apportait dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Ce ne fut qu'après le 9 thermidor qu'il revint à Paris. Quelques années plus tard, Fontanes qui s'était lié, à Londres, avec M. de Chateaubriand, voulut qu'à son tour Joubert devînt son ami. Plusieurs passages des œuvres de notre grand écrivain témoignent de la tendre et profonde affection qui l'unit en effet à Joubert. Là ne se bornaient pas les amitiés illustres que celui-ci comptait dans la

(3) On doit à ce magistrat : *Jugement impartial sur les lettres en forme de bref que la cour de Rome a fait publier, où elle entreprend de déroger à quelques édits du sérénissime infant duc de Parme et de lui disputer à cette occasion sa souveraineté temporelle.* C'est la traduction (restée, à ce qu'on croit, manuscrite) de l'ouvrage publié à Madrid chez Joaquin de Ibarra, 1768, sous le titre de *Juicio imparcial*, etc.

vie. Le charme de sa conversation, les aperçus pleins de finesse et d'éclat qu'il y répandait avec une profusion, une urbanité dont les modèles commençaient à devenir rares, attiraient autour de lui les hommes les plus distingués et les femmes les plus spirituelles. Personne, depuis Diderot, n'avait porté à un plus haut degré l'art de captiver son auditoire : Joubert avait toutefois sur Diderot de grands avantages, une haine constante pour le sophisme et un culte religieux pour la vérité. Sa mort, arrivée le 4 mai 1824, fut pleurée par tous ceux qui l'avaient connu. La nature de son esprit et l'extrême délicatesse de sa santé semblent lui avoir interdit les longs travaux. Il n'avait publié, pendant sa vie, que quelques articles non signés dans les journaux. Mais il a laissé un nombre très-considérable de réflexions, de maximes et de pensées écrites au crayon, et, pour ainsi dire, en courant, sur de petits cahiers qui se sont heureusement conservés. En 1838, Mme Joubert, sa veuve, sentant sa fin approcher, confia à M. de Châteaubriand, qui voulut bien l'accepter, le soin d'extraire et de faire imprimer quelques portions de ces matériaux en désordre. Malheureusement elle ne les avait réunis qu'en partie, et les progrès rapides de la maladie faisaient à l'illustre éditeur la loi de terminer ce travail à la hâte. Le volume qui renferme les *Pensées* de Joubert, tiré à un très petit nombre d'exemplaires, et distribué seulement à quelques amis, suffit pour donner une haute idée de l'esprit et de l'âme de son auteur. Mais on y trouve un grand nombre de fautes typographiques, d'erreurs, d'obscurités ou de redites, qui seraient de nature à compromettre son succès, s'il était livré à une véritable publicité. On s'occupe en ce moment d'une édition plus complète et plus châtiée de ces *Pensées*. Le travail en est achevé, et quelques lectures entendues par celui qui écrit ces lignes l'autorisent à prédire que Joubert prendra bientôt un rang très-élevé parmi nos écrivains spiritualistes. F—LE.

JOUFFROY (François-Gaspard de), évêque du Mans, de la même famille que l'inventeur des bateaux à vapeur (*Voy.* l'article suivant), mais d'une autre branche, naquit en 1723, au château de Gonsans près de Besançon. Après avoir achevé ses études théologiques d'une manière brillante, il entra dans les ordres et fut pourvu d'un canonicat au chapitre noble de Saint-Claude. Nommé, en 1774, à l'évêché de Gap, il fut transféré, en 1778, à celui du Mans, où, dit un biographe, il fit beaucoup de bien. Il s'occupa d'abord de rétablir l'ordre et la paix dans son diocèse; mais il ne put y parvenir qu'en unissant à la patience une grande fermeté. Désirant ranimer le goût des fortes études dans son clergé, il institua des concours pour les cures qui ne furent plus données qu'au talent et au mérite. Député aux états-généraux en 1789, il fut du nombre des prélats qui protestèrent contre les décrets de l'assemblée constituante, et se retira, vers la fin de 1792, à Paderborn en Westphalie, dont le chapitre était uni par des liens de confraternité avec celui du Mans depuis plusieurs siècles. Il fut accueilli par les chanoines de Paderborn avec les égards dus à son rang et à sa position. Un revenu de douze cents florins lui fut assigné sur la mense capitulaire; et, comme il était naturellement économe, il se trouva assez riche pour venir au secours de ses compatriotes plus malheureux que lui. Ce respectable prélat mourut dans l'exil en 1797. M. P. Renouard lui a consacré une notice à la fin du 2e vol. de ses *Essais historiques sur le Maine*. W—S.

JOUFFROY *d'Abbans* (Claude-François-Dorothée, marquis de), reconnu aujourd'hui pour l'un des hommes qui ont possédé au plus haut degré le génie de la mécanique et pour le véritable inventeur des pyroscaphes, bateaux à vapeur, était, ainsi que l'indique son titre, d'une des meilleures familles de son pays natal, la Franche-Comté. Il naquit vers 1751, et dès son jeune âge montra pour les applications des sciences exactes une aptitude de laquelle on faisait parmi les siens fort peu de cas, ou qui même semblait tendre à déroger. Entré au régiment de Bourbon, infanterie, en 1772, il eut avec son colonel une affaire d'honneur dont le résultat fut une lettre de cachet qui l'exila deux ans en Provence. A la faveur de ce loisir forcé, il eut le temps de recueillir les matériaux d'un ouvrage sur les manœuvres des galères à rames. Redevenu libre, il se rendit à Paris qu'il vit alors pour la première fois (1775). C'était le moment où les frères Périer venaient de créer, au grand ébahissement des Parisiens, la fameuse machine à vapeur dite *pompe à feu de Chaillot*. Le jeune marquis de Jouffroy s'empressa d'obtenir son entrée particulière chez Périer, où il étudia sérieusement le nouveau mécanisme, et où bientôt il sut se faire distinguer de la foule des visitants par la justesse et la profondeur de sa conversation. Plein encore des matériaux qu'il avait recueillis sur les galères à rames, il ne fut pas long-temps sans penser que le nouveau moteur pouvait avec avantage s'appliquer à la navigation, et il en émit l'idée en petit comité devant Périer lui-même, devant le maréchal-de-camp chevalier de Follenay, devant le marquis Ducrest, frère de Mme de Genlis, et devant M. d'Auxiron. On applaudit à l'idée; il y a plus, on l'embrassa avec ardeur; mais, quand il s'agit de la réaliser, il se fit une scission dans l'assemblée qui se divisa et sur le mode de mécanisme qu'il faudrait adopter, et surtout sur la base des calculs à vaincre et de la force motrice à employer. Suivant Périer, ces éléments devaient se supputer d'après l'expérience d'un bateau de halage remorqué par des chevaux; Jouffroy sentit de prime abord et dit tout haut qu'il fallait au moins trois fois autant de puissance motrice dès que l'on prenait le point d'appui dans l'eau. Bien que d'Auxiron et Follenay se déclarassent pour cette façon de voir, *on* comprend que le jeune gentilhomme, en présence d'une renommée industrielle semblable à celle de Périer, dut s'effacer. Cependant il ne renonça point à son projet; et, tandis que le riche capitaliste, dans ses vastes ateliers et sous les auspices de l'académie des sciences, cherchait à réaliser sa chimère, Jouffroy à cent lieues de Paris, au milieu d'obstacles de tout genre, sans autre secours qu'un chaudronnier de village, parvenait en juin et juillet 1776, c'est-à-dire un an avant que Périer reconnût la vanité de ses essais, à faire naviguer un bâtiment à vapeur sur le Doubs. Ce premier bateau avait quarante pieds de long sur six de large: l'appareil nageur consistait en tiges de huit pieds de longueur suspendues de chaque côté vers l'avant, et portant à leur extrémité des châssis armés de volets mobiles comme nos persiennes, et plongeant de dix-huit pouces dans l'eau; les châssis pouvaient décrire un arc de huit pieds de rayon et de trois pieds de corde: un levier muni d'un contre-poids les maintenait au bout de leur course vers l'avant. Le moteur était une pompe à feu ou machine à simple effet, dont le piston communiquait aux tiges par une chaîne et une poulie de renvoi. Dès que la vapeur soulevait ce piston, les contre-poids ramenaient en avant les volets

qui faisaient alors fonction de rames et qui, dans cette course rétrograde, se fermaient sur eux-mêmes afin d'opposer la moindre résistance possible; puis, quand le filet d'eau froide opérait le vide dans le cylindre, le piston en redescendant retirait ses rames avec une grande rapidité, et alors les volets se trouvaient ouverts pour offrir toute leur surface et choquer le fluide. Quelque imparfait que pût être cet ingénieux appareil, construit au fond d'une province où il était impossible de se procurer des cylindres fondus et alésés, il est certain qu'aucun de ceux qui jusqu'alors avaient proposé des moyens d'appliquer la vapeur à la navigation, n'avait émis d'idées semblables à ce que Jouffroy venait de concevoir et d'exécuter réellement. L'année suivante, Ducrest décrivit la tentative infructueuse de Périer, qui semble depuis ce temps avoir été un peu hostile à celui qui paraissait plus près du but. L'étroit esprit de province et aussi l'esprit de caste nobiliaire servaient cette sourde opposition : on eût dit les parents de Jouffroy de complicité avec ses jaloux. Il eut vers ce temps l'envie d'entrer dans une arme spéciale, comme l'artillerie ou le génie : tous les gentilshommes du pays se récrièrent contre cette idée ; et force fut qu'il rentrât dans l'infanterie. On ne le désignait dans la Franche-Comté que par le sobriquet de Jouffroy-la-Pompe. Le ridicule blesse en tout pays, il tue en France. Jouffroy pourtant persévéra encore. Il vit des défauts à son premier bateau, défauts tenant surtout à ce que, lors du retour des volets à charnière de l'arrière à l'avant, l'eau formant un courant rapide empêchait les volets de se rouvrir, dès que le bâtiment allait vite, notamment en remontant, et que la pompe à feu n'agissait que par intervalles, tandis qu'il eût fallu un mouvement continu. De ces deux défauts, un seul, le premier, venait de lui ; le second était du fait de l'inventeur de la pompe à feu. Le but spécial de Jouffroy, c'était non pas de perfectionner la machine à vapeur, mais d'appliquer la machine telle quelle à la navigation. Telle est la force du génie pourtant que, non content de changer son appareil nageur, il imagina un mode nouveau de machine à vapeur par lequel la vapeur agissait sans discontinuer. Cette machine se composait de deux cylindres de bronze accolés, ouverts par le haut, placés à bord selon le sens de l'arrière à l'avant, en faisant avec l'horizon un angle d'environ 50°. En bas les cylindres avaient leurs fonds réunis par une boîte de métal, renfermant une tuile ou tiroir qui ouvrait ou fermait alternativement le passage de la vapeur dans chaque cylindre et celui de l'eau d'injection. Un parallélogramme, formé de deux tringles et de deux traverses, poussait alternativement le tiroir à droite et à gauche chaque fois qu'un des pistons arrivait au bout de sa course vers l'embouchure des cylindres. Au lieu d'être munis de tiges, ils portaient fixés à un anneau central des chaînes qui, après s'être enroulées sur un barillet à encliquetage, étaient tirées vers le fond du bateau par un contre-poids. Cet appareil, très-médiocrement exécuté (1780), surtout pour sa chaudière et ses accessoires, produisit pourtant l'effet voulu ; évidemment les imperfections de ce mécanisme tenaient plus à la construction qu'à l'idée ; et des ingénieurs modernes se sont fait un nom en trouvant moins bien. Revenons à présent à l'appareil nageur. De nos jours, sans doute, un médiocre mécanicien aurait trouvé le moyen de corriger le défaut des volets à charnières, en les forçant à s'ouvrir à un moment fixe. Mais la science était alors trop peu avancée pour que Jouffroy s'égarât dans cette recherche : il renonça donc, en le re-

grettant amèrement, à ses châssis pour leur substituer les roues à aubes. Sur l'arbre des roues était placé le barillet à encliquetage autour duquel s'enroulaient les chaînes sortant des pistons. Lorsque la vapeur, arrivant de la chaudière dans la boîte à tiroir, se distribuait d'abord, par exemple, au cylindre de droite, à l'instant même toute communication de la vapeur au cylindre de gauche avait cessé, et le robinet d'injection s'était ouvert de ce côté; le piston de gauche s'abaissait sous la pression atmosphérique, entraînant sa chaîne qui faisait faire à l'arbre une révolution, tandis que le piston de droite recevant la vapeur remontait vers le haut du cylindre entraîné par le poids fixé au bout de sa chaîne que l'encliquetage laissait libre. Parvenu à ce point, le tiroir se déplaçait et le piston de droite continuait immédiatement l'effort que celui de gauche discontinuait à son tour. Quant aux dimensions du bâtiment, elles étaient considérables: sa longueur allait à cent quarante pieds, sa largeur à quatorze: les roues avaient quatorze pieds de diamètre, les aubes étaient de six pieds de longueur et plongeaient à deux pieds dans la rivière. Le tirant d'eau du pyroscaphe était de trois pieds, le poids total de trois cent vingt-sept milliers, savoir : vingt-sept pour le navire même, trois cents de charge. Cet énorme bateau manœuvra pourtant à diverses reprises: il remonta, de Lyon à l'île Barbe, le courant de la Saône, en juillet 1783, en présence de milliers de témoins parmi lesquels des académiciens de Lyon: procès-verbal de la réussite fut dressé par ces derniers. Après un succès si incontestable il n'y avait plus, à ce qu'il semble, qu'à exploiter une découverte admirable. Mais qu'on songe que toutes les parties du pyroscaphe avaient été construites avec parcimonie, que les bordages étaient de minces feuillets de sapin, que la chaudière au bout d'une heure d'ébullition se crevassait, se fendillait de toutes parts! qu'on songe qu'à cette époque réunir des capitaux par actions n'était point chose facile comme de nos jours! Jouffroy avait encore bien d'autres obstacles à vaincre. Il en trouva un invincible dans la légèreté, dans les habitudes du ministère français d'alors. La première condition pour arriver à constituer une société d'actionnaires était l'obtention d'un privilège pour longues années. Il en demanda un pour trente ans à M. de Calonne. Celui-ci renvoya la requête à l'académie des sciences, afin de savoir s'il y avait lieu d'accorder le privilège, c'est-à-dire s'il y avait invention. L'académie, à laquelle d'ailleurs Jouffroy présenta en même temps un *Mémoire sur les pompes à feu*, nomma commissaires pour l'examen du mémoire Borda, Bossut, Cousin et Périer ; pour l'examen du pyroscaphe même, Borda et Périer. Ainsi Jouffroy retrouvait pour juge celui que nous avons vu son antagoniste et son rival. Au lieu de dire d'une part que nul encore n'était venu à bout d'engendrer la navigation par la vapeur, ce qui était incontestable et ce qui était la première partie du verdict demandé à l'académie, et d'examiner de l'autre si la cessation des voyages du bateau de Lyon, voyage dont plus de dix mille témoins attestaient la réalité, était due au vice d'exécution des ouvriers ou au vice de conception de l'ingénieur, l'académie ne voulut point se prononcer ; et l'on suggéra au ministre d'écrire la lettre suivante à l'inventeur du premier pyroscaphe qui ait remonté des rivières : « Je vous ren-
« voie, monsieur, l'attestation du suc-
« cès qu'a eu à Lyon.....', etc. Il a
« paru que l'épreuve ne remplissait
« pas suffisamment les conditions re-
« quises. Mais si, au moyen de la
« pompe à feu, vous réussissez à faire

« remonter sur la Seine, l'espace de « quelques lieues, un bateau chargé de « trois cents milliers, et que le succès « de cette épreuve soit constaté à Paris « d'une manière authentique qui ne « laisse aucun doute sur les avantages « de vos procédés, vous pouvez comp- « ter qu'il vous sera accordé un privi- « lège limité à quinze années (31 jan- « vier 1784). » Il n'est aucun besoin de commenter cette fin de non-recevoir. Jouffroy en fut abasourdi, et cette fois il n'essaya plus de se roidir contre les difficultés qu'il ne pouvait vaincre. Il vit d'un coup d'œil qu'il n'y avait plus rien à faire pour l'instant ; il n'avait pas et il ne pouvait pas trouver les capitaux nécessaires pour la construction d'un bâtiment solide et qui pût braver la mauvaise volonté de ses juges. Il n'essaya pas même d'entrer en lutte avec ses détracteurs : un *gentilhomme* ne se donnait point en spectacle dans les journaux. Toute sa vengeance fut d'exécuter sur la proportion d'un vingt-quatrième, un modèle de son pyroscaphe et de l'adresser à l'*enterreur* de sa demande, à Périer lui-même (1784). Quelques amis lui conseillèrent de porter son invention en Angleterre, où dès ce temps Watt et Wast-Brough venaient de faire subir à la pompe à feu les graves changements qui en ont fait la machine à vapeur : il ne put s'y résoudre. Puis vint la révolution : Jouffroy fut un des premiers à émigrer, et il ne rentra qu'au bout de dix ans sous le consulat. Deux hommes alors, Desblancs et Fulton, s'occupaient l'un à Trévoux, l'autre à Paris de réaliser la navigation à la vapeur : le premier devait ne pas réussir parce qu'il opérait sur des bases fausses et qu'il ne copiait personne. Desblancs entama dans les feuilles publiques une polémique contre son rival en réclamant la priorité de l'invention. L'ingénieur américain répondit en substance, non sans une dédaigneuse ironie : « Que M. Desblancs « se rassure ! est-ce d'exploitation, de « lucre qu'il est question ? je ne fe- « rai point concurrence en Europe, « ce n'est pas sur les ruisseaux de « France, c'est sur les grandes ri- « vières de mon pays que j'exécuterai « ma navigation ! Est-ce d'invention « qu'il s'agit ! Ni M. Desblancs ni « moi n'imaginons le pyroscaphe. Si « cette gloire appartient à quelqu'un, « elle est à l'auteur des expériences « de Lyon, des expériences faites en « 1783 sur la Saône. » En s'exprimant de cette manière, Fulton ne se doutait pas que l'auteur de la découverte vivait encore, et le lisait. Il eût pu ajouter que le bateau d'essai qu'il faisait naviguer près de l'île aux Cygnes n'était vraiment que la reproduction en grand du modèle de Jouffroy, modèle qu'on savait avoir été construit à peu près sur l'échelle d'un 25e. Mêmes roues à aubes, même lien de la machine à vapeur aux roues, même rapport de la force motrice avec la résistance des aubes et la vitesse qui en résulte, mêmes dimensions, mêmes proportions, à moins qu'on ne prétende que cent cinquante-quatre pieds sur quinze diffèrent essentiellement de cent quarante sur quatorze. Seule, la machine à vapeur était tout autre. Mais encore une fois, l'invention du pyroscaphe ne consistait point à perfectionner la machine à vapeur, mais à imprimer, avec la machine à vapeur telle qu'elle existait, un mouvement à des navires remontant le courant. L'imperfection de la machine nuit sans doute à la perfection de la marche, mais elle n'ôte rien au mérite de l'inventeur de ce genre de marche, elle le rehausserait plutôt, lors même qu'il n'aurait pas, comme Jouffroy, créé lui-même un perfectionnement à cette machine. Du reste,

il était écrit que justice ne serait point rendue à Jouffroy de son vivant : l'émigré, de retour de la terre d'exil, n'avait que quelques minces débris de fortune, il ne voulait rien implorer du consul, de l'empereur ; la haute police impériale le surveillait, le gênait ; réclamer à la nouvelle des succès de Fulton en Amérique, réclamer autrement qu'avec un nouveau pyroscaphe plus parfait s'il était possible que ceux de ses copistes, lui eût semblé oiseux, suranné et indigne de lui. Il se tut donc sous l'empire. Seulement en arrivant il était allé rendre visite à Desblancs, et à l'aspect de son bateau, qui au lieu de roues portait sur les flancs de longues chaînes munies d'aubes en guise de chapelets, il lui prédit que le navire ne marcherait pas et lui en expliqua les raisons. L'événement justifia sa prophétie. Enfin Bonaparte tomba, et la restauration sembla ouvrir une ère nouvelle à l'homme de génie si long-temps méconnu. A la faveur de la paix, la cupidité mercantile offrit à Jouffroy ce que l'opinion, les académies et les ministères lui avaient refusé ; il vint se fixer à Paris, et y vit se former une compagnie pour exécuter ses plans ; il eut un brevet (23 av. et 10 juill. 1816), de l'argent, des protecteurs. Le comte d'Artois (depuis Charles X) encouragea ses premiers efforts et lui permit de donner le nom de *Charles-Philippe* à son premier bateau à vapeur construit au Petit-Bercy, et qui fut lancé à l'eau le 20 août pendant les fêtes qui suivirent le mariage du duc de Berry. Malheureusement la compagnie Jouffroy avait déjà une concurrence d'importateurs à subir, celle de la société Pajol et compagnie. Cette concurrence fut fatale à toutes les deux : les énormes dépenses que nécessitait la mise en train d'opérations colossales absorbèrent en peu de temps les fonds des actionnaires ; et des spéculateurs venus plus tard, mieux avisés et profitant des tâtonnements de leurs prédécesseurs, réalisèrent à leur profit les bénéfices. Cette lueur de bonheur qu'avait un instant entrevue Jouffroy ne fut qu'un éclair : il retomba dans l'oubli, n'ayant pour vivre qu'une médiocre pension et les secours de son fils, le comte Achille de Jouffroy, et mourut en 1832 aux Invalides, doyen des capitaines d'infanterie de son époque, et frappant exemple à joindre à ceux qui prouvent la vérité de la devise *Sic vos non vobis !* Tel est au moins le résultat de la *réponse de Fulton à Desblancs*, bien que par la suite Fulton se soit laissé donner, sans toutefois oser le prendre, le titre de créateur du pyroscaphe. Tel est le sens d'un jugement des tribunaux anglo-américains sur la question de priorité de l'invention de la navigation à vapeur ; telle est l'opinion qui résultera invinciblement de la lecture de la brochure de M. Ach. de Jouffroy, intitulée *Des bateaux à vapeur*, etc., Paris, 1839, et des pièces justificatives annexées à l'appui des faits qu'elle relate ; tel est le sentiment qu'a émis M. Arago dans l'*Annuaire de* 1837, comme si par l'organe de son savant secrétaire l'académie eût voulu réparer l'iniquité impolitique qu'elle avait commise il y a un demi-siècle. Enfin, l'académie, dans un savant rapport de sa section de mécanique, rédigé par l'illustre Cauchy, et qui a donné lieu à des discussions prolongées pendant deux séances consécutives, vient de constater le 1er novembre 1840, de la manière la plus solennelle : 1° que l'invention des bateaux à vapeur appartient à feu le marquis de Jouffroy ; 2° que les pyroscaphes qui existent ne sont que des copies, plus ou moins serviles, du bateau qui a navigué sur la Saône en 1783 ; 3° que le plus important, ou, pour mieux dire, le seul perfectionné

ment radical apporté à cette invention, appartient à M. Achille de Jouffroy fils, qui a trouvé le moyen de substituer aux roues à aubes un appareil palmipède applicable à toutes sortes de navires, qui leur procure une vitesse égale avec une dépense de combustible moindre de moitié, sans priver les navires de leurs agrès, voiles, artillerie, ni rien changer aux formes de leur carène. Ce rapport, appuyé des expériences nombreuses faites en présence des commissaires de l'académie, est une justice tardive, mais éclatante, rendue à un homme de génie dans la personne de son fils, qui s'est fait le continuateur de ses travaux et l'émule de sa gloire. Désormais, ni les Américains ni les Anglais ne contesteront plus à la France la priorité de l'invention de la navigation à vapeur; mais ils lui seront encore redevables des perfectionnements de cette invention. La France en a la gloire; quant au profit, elle le négligera probablement, suivant son habitude. (P—ot.

JOUIN (Nicolas), poète satirique et janséniste, naquit à Chartres en 1684. On ne connaît rien de sa vie; on sait seulement que, après avoir exercé le commerce de la joaillerie, il s'établit banquier à Paris, où il mourut le 22 février 1757. Il était lié avec l'abbé Grécourt, et pendant près de trente ans il publia des satires et des libelles contre les jésuites et contre les prélats qui voulaient que dans leurs diocèses les curés se conformassent à la bulle *Unigenitus*. La foule de petits pamphlets en vers et en prose que l'on doit à ce poète théologien se fait remarquer par un ton plus que grivois, et en même temps par l'érudition mal employée des notes explicatives. La médisance et la calomnie prennent dans sa prose un caractère sérieux qui contraste avec le ton burlesque de ses vers. Son début poétique avait été une *cantate sur les Tuileries*, imprimée en 1717. En 1729, l'archevêque de Paris, Vintimille, ayant suspendu de l'exercice de ses fonctions le curé de Sarcelles, Du Ruel, qui avait refusé d'accepter la constitution *Unigenitus*, le parti janséniste prit fait et cause pour cet ecclésiastique; et, à cette occasion, Jouin composa, sous le nom de *Sarcelles*, des harangues en vers et en patois, qui étaient censées adressées par les habitants du village de ce nom à M. de Vintimille. I. La première, qui parut en 1730, est dirigée contre les prétendus désordres introduits dans les paroisses gouvernées par des prêtres dévoués à la constitution. II. La seconde, qui est d'avril 1731, développe l'*esprit et le caractère* que les jansénistes attribuent aux jésuites, et porte pour premier titre: *Les habitants de Sarcelles désabusez au sujet de la constitution* Unigenitus. Elle est suivie, dans les premières éditions, d'une épigramme ordurière contre le P. Girard; puis, dans toutes, d'une lettre du cardinal de Tournon écrite de la Chine, le 6 oct. 1706, à M. Conon, vicaire apostolique d'une des provinces de cet empire, sur les procédés dont ce dernier avait eu à se plaindre de la part des jésuites. III, IV. La troisième (mai 1732) et la quatrième (juill. 1736) préconisent les prétendus miracles qui s'opéraient sur le tombeau du diacre Pâris, et attaquent l'ordonnance de l'archevêque contre ces ridicules momeries. V. La cinquième (août 1740) est un remercîment adressé à M. de Vintimille dans un style non moins irrévérencieux que les précédentes satires, au sujet de la réintégration du curé Du Ruel. VI, VII. Jouin composa aussi deux Sarcelles contre Languet de Gergy, archevêque de Sens, au sujet de son mandement du 6 avril 1739, ordonnant d'enseigner le nouveau catéchisme qu'il avait donné à son diocèse; elles sont

d'avril et de mai 1740. VIII, IX, X. Des *Sarcelles* furent aussi adressées au roi : la première, sous ce titre : *Les très-humbles et très-respectueuses remontrances des habitants du village de Sarcelles au Roy, au sujet des affaires présentes du parlement de Paris ;* elle n'a pas été réimprimée dans l'édition de 1764; la seconde, intitulée : *Harangue des habitants de la paroisse de Sarcelles au Roy* (juin 1733), est précédée d'une sorte de désaveu de la précédente, ainsi que du remercîment à M. de Vintimille; la troisième contient *Les très-humbles remercîments des habitants de Sarcelles au Roy, au sujet du retour du parlement de Paris* (1733). Le cardinal de Fleury, premier ministre, est fort maltraité dans la première de ces satires. On en jugera par ces vers :

Ce clabaud
Que je voüarrions sur l'échaffaut
Si sa subtile hipocrisie
Ne vous cachoit sa perfidie.

XI. La onzième *Sarcelle* est adressée à l'archevêque de Cambrai, Saint-Albin, qui avait donné à Paris, le 25 juillet 1741, un mandement contre une consultation d'avocats de Paris en faveur de certains jansénistes de Cambrai. Cette pièce virulente était précédée d'une épigraphe doublement injurieuse pour les mœurs et la naissance illégitime de ce prélat : *Spurii non sunt ad ordines admittendi et ii omnes qui ex legitimis nuptiis non sunt procreati.* XII. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, ne fut pas moins que son prédécesseur en butte à la verve de Nicolas Jouin, qui composa contre lui sa douzième Sarcelle, particulièrement dirigée contre les jésuites. Dans les notes se trouve une *Requête du bourreau d'Orléans contre les jésuites de cette ville*, qui avaient *usurpé sur ses droits*, en déchirant solennellement plusieurs livres de Port-Royal dans la chapelle de leur maison, le 8 septembre 1710. Cette pièce de vers ne paraît point être de Jouin. XIII. *Harangue des habitants de la paroisse de Sarcelles à monseigneur Christophe de Beaumont de Reparfont*, etc. (Aix, 1754, in-12). L'auteur de cette pièce fut mis à la Bastille, et l'on a prétendu que c'était par la trahison de son fils. XIV. La quatorzième et dernière Sarcelle a pour titre : *le Voyage de Groslé* (Groslay, village aux environs de Paris), ou *la Surprise des habitants de Sarcelles* (Aix, 1740, in-12), non réimprimée, ainsi que la précédente, dans l'édition de 1764. Toutes ces pièces sont accompagnées de notes où l'abus de l'érudition théologique se mêle aux anecdotes les plus ordurières, aux imputations les plus scandaleuses. Elles sont en patois de l'île de France, c'est-à-dire en français grossier ; et sont à peine lisibles aujourd'hui. On n'imaginerait pas la vogue qu'eurent les *Sarcelles* (1), si l'on ne savait avec quel enthousiasme l'esprit de parti accueille tout ce qui le flatte. Lors de l'abolition de la société de Jésus, ces Sarcelles furent réimprimées avec une sorte de luxe, sous ce titre : *le Vrai recueil des Sarcelles, mémoires, notes et anecdotes intéressantes sur la conduite de l'archevêque de Paris et de quelques autres prélats français ; le Philotanus et le Portefeuille du diable, ouvrage absolument nécessaire à ceux qui veulent prendre une juste idée des maux que l'Église a soufferts pendant le règne de la ci-devant soi-disant société de Jésus* (Amsterdam, 1764, 2 vol. in-12). L'avertissement qui précède le *Philotanus* annonce que ce poème, qui n'est

(1) C'est à tort que l'auteur du *Dict. des livres jansénistes* les appelle *Sarcelaises*, et que Barbier, dans l'*Examen crit.*, et M. Querard, dans la *France littéraire*, les nomment *Sarcelades*.

point de Jouin, mais bien de Grécourt (*Voy.* ce nom, XVIII, 273), a pour objet de montrer que la constitution *Unigenitus* est l'œuvre des jésuites (2). Déjà le *Portefeuille du diable*, ou *Suite de Philotanus*, poème dédié à Mme Galpin (femme d'un négociant de Paris), avait été publié séparément en 1733, in-12. Dans ce recueil se trouve encore le *Dialogue* (en vers) *entre deux bourgeois de Paris, au sujet de l'enterrement de M. Coffin* (21 juin 1749). On avait refusé les sacrements, mais non la sépulture ecclésiastique, à cet ancien recteur de l'université qui passait pour janséniste. Vient ensuite une satire fort licencieuse (texte et notes), dirigée contre dame Robin, veuve du sieur Herbert de Moysaut, que l'ancien évêque de Mirepoix, Boyer (*Voy.* ce nom, V, 424), et l'archevêque de Beaumont venaient de nommer supérieure de la Salpêtrière. On a encore de Jouin : 1° *Chanson d'un inconnu*, nouvellement découverte et mise au jour avec des remarques critiques par le docteur Chr. Matanasius (3), sur l'*Air des pendus*, ou *Histoire véritable et remarquable* arrivée à l'endroit d'un R. P. de la compagnie de Jésus (le P. Couvrigny), Turin (Rouen), Alétophile, 1732, in-12. Cette pièce a été réimprimée depuis avec des augmentations sous ce titre : *Mœurs des jésuites, leur conduite sacrilège dans le tribunal de la pénitence*, avec des *Remarques critiques*, etc. (Turin, Alétophile, 1756); 2° *les Regrets des jésuites au sujet du nouveau Bréviaire de Paris; la Réponse de l'archevêque aux jésuites*, en vers avec des notes, 1736, in-12; 3° *Chanson sur le P. Couvrigny* (1737, in-12); 4° *Nouveaux dialogues des morts, contenant un dialogue du jésuite Varade et du régicide Barrière* (1739, in-12); 5° *le Philotanus moderne*, 1740 (3 vol. in-12). Cette production est bien de Jouin, et c'est ce qui a sans doute porté quelques critiques à lui attribuer le *Philotanus;* ; 6° *Procès contre les jésuites* (celui du P. Ambroise Guys), *pour servir de suite aux causes célèbres* (Brest, 1750, in-12); 7° *Pièces et anecdotes intéressantes*, etc. (Utrecht, 1755, 2 vol. in-12). C'est une réimpression de la plupart des ouvrages déjà cités. On a attribué à Jouin et aux frères Quesnel de Dieppe : *le Véritable almanach nouveau pour l'année* 1733, ou *le Nouveau calendrier jésuitique, extrait de leur martyrologe, ménéloge et nécrologe, Trévoux pour la plus grande gloire de la société.* — Jouin avait composé des mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Tencin, dont il laissa le manuscrit au maréchal de Noailles.

D—R—R.

(2) Barbier, dans le *Dictionnaire des anonymes*, n° 14193, attribue à Jouin le *Philotanus*, quoiqu'il dise tout le contraire au n° 14218, où il restitue à Grécourt ce qui est bien son œuvre. Il adopte la même erreur dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, se fondant sur ce que, dans la collection des *Sarcelles* de Jouin, se trouve un avis portant qu'on donne le poème de *Philotanus* plus exact que dans toutes les éditions précédentes. « C'est donc pour ainsi « dire, observe le bibliographe, une édition « avouée et reconnue par l'auteur. » Il nous semble que cette conclusion, répétée par M. Quérard, dans la *France littéraire*, est forcée et ne convient pas moins à l'éditeur qu'à l'auteur d'un ouvrage. D'ailleurs, sur le frontispice de la 1re édition du *Philotanus*, publiée en 1720, on voit les initiales, par M. L. D. G., qui doivent signifier *par M. l'abbé de Grécourt.*

(3) On sait que le pseudonyme *Chrysostom Matanasius* avait déjà été employé par Saint Hyacinthe (*Voy.* ce nom, XXXIX, 597).

JOURDAIN, d'origine allemande, fut le deuxième général de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Il naquit en Palestine vers l'an 1200. Ses parents qui habitaient le village de Wotterbourg dans le royaume de Saxe, suivant la pieuse coutume du temps étaient allés à Jérusalem visiter les saints lieux. Il fut baptisé dans les eaux du Jourdain et reçut le nom de ce fleuve.

Les annales de sa vie ne nous ont point transmis celui de sa famille. Au retour de son pèlerinage, son père dirigea sa première enfance avec une religieuse sollicitude. Il lui fit donner une éducation très-chrétienne dans une savante université de l'Allemagne; et, dès que son fils eut terminé ses humanités, il l'envoya, bien jeune encore, étudier la philosophie et la théologie dans un collège de Paris. Le premier jour de carême de l'année 1220, il reçut en cette ville l'habit monastique des mains du P. Raynaud, qui prêchait alors avec un grand succès au couvent de Saint-Jacques. Ses talents, ses vertus, malgré sa jeunesse, le firent élire dans la même année provincial de Lombardie. Le zèle qu'il montra dans le gouvernement de sa province, le fit unanimement choisir, le 6 août 1221, pour succéder à saint Dominique, patriarche de l'ordre des Frères-Prêcheurs. En peu de temps il parvint à établir sa religion en France, en Italie, en Grèce, en Espagne, et même en Asie. Entraîné par ses exhortations, Albert-le-Grand entra dans son ordre, dont il fit la gloire par sa science et sa sainteté. Un célèbre professeur, Gaultier, qui enseignait la philosophie à Verceil, après l'avoir entendu, vint se ranger au nombre de ses enfants, et fut depuis un saint religieux. Jourdain unissait étroitement dans son cœur l'amour de la prière à l'amour de l'étude. C'est pourquoi souvent on l'entendait dire que si l'oraison est la nourriture de l'âme, l'étude en est le breuvage délicieux. Quelqu'un lui demandant quel était le meilleur moyen pour arriver à la perfection ou de toujours jeûner ou de toujours prier : « Et moi, je « vous demande, répondit-il, quel est « le plus profitable au corps, ou de tou- « jours manger ou de toujours boire. » Le successeur de saint Dominique, dans tout ce qu'il entreprit reçut l'appui des papes Honorius III, qui lui portait une profonde affection, de Grégoire IX, et de plusieurs princes catholiques. L'ascendant de sa vertu lui conquit l'estime de l'empereur Frédéric II, à qui il n'hésita pas d'adresser de graves reproches, parce que ce prince troublait la paix de l'Eglise, et qu'il tendait à en détruire la puissance dans son empire. L'empereur non-seulement l'écouta sans colère, mais lui fit la promesse, qu'il oublia bientôt pour son propre malheur, de tenir dans la suite une conduite plus modérée. Après avoir travaillé quinze ans à gouverner et à étendre son ordre, Jourdain voulut aller visiter le tombeau du Sauveur, près duquel il était né. Il remit, en partant, son autorité entre les mains d'Albert-le-Grand qu'il nomma vicaire-général, pendant son absence. Le commencement de sa navigation fut très-heureux. Il était en vue de Saint-Jean d'Acre, lorsqu'une tempête brisa le vaisseau qui le portait. Il périt dans ce naufrage, avec cent autres passagers, le 13 février 1237. Jourdain a écrit une histoire de son ordre intitulée : *De initiis ordinis Prædicatorum*. C'est lui qui composa l'office propre de la fête de Saint-Dominique, ainsi qu'un chapelet mystérieux de psaumes, de cantiques, d'antiennes et d'hymnes redoublés. Le premier il a introduit l'usage de chanter le *Salve Regina* après complies. Il a fait en outre des commentaires sur l'Apocalypse, sur le petit Priscian, un volume de sermons au peuple, et un livre d'exhortations et de lettres à ses religieux. — Tous ces faits sont extraits des ouvrages de saint Antonin, de Humbert, de Malvenda, de l'*Année dominicaine* par Feuillet, de Touron, dans sa Vie de saint Dominique, et enfin de Trithème, dans son traité des écrivains ecclésiastiques. C—T—S.

JOURDAN (André-Joseph), né à Aubagne en Provence, se prononça avec beaucoup d'énergie contre les premiers excès de la révolution. Contraint bientôt de quitter son pays, il fut d'abord inscrit sur la liste des émigrés, puis emprisonné pendant la terreur. En 1795, il fut député par le département des Bouches-du-Rhône au conseil des Cinq-Cents, où il s'opposa aux lois contre l'émigration et parla en faveur de la liberté de la presse, de la liberté des cultes et des prêtres insermentés. Rapporteur dans l'affaire des naufragés de Calais, il eut le bonheur de les arracher au supplice, et fit décréter par le conseil qu'ils seraient déportés dans un état neutre. Cette conduite lui attira l'animadversion du Directoire, qui l'enveloppa dans la proscription du 18 fructidor (sept. 1797). Alors Jourdan se réfugia en Espagne, et n'obtint la permission de rentrer en France qu'après le 18 brumaire. D'abord mis en surveillance à Orléans, il fut rétabli dans ses droits en 1803. Bientôt le collège électoral des Bouches-du-Rhône le nomma candidat au sénat conservateur, et plus tard Napoléon lui donna la préfecture du département des Forêts, dont le chef-lieu était Luxembourg. En 1814, Louis XVIII l'appela au conseil d'état en service ordinaire, et lui confia ensuite l'administration générale des affaires ecclésiastiques, avec les attributions de l'ancien ministre des cultes. Jourdan se tint à l'écart pendant les Cent-jours, reprit ses fonctions au second retour du roi, et donna sa démission en 1816; il venait de présenter au monarque un *Mémoire* où il émettait le vœu d'être remplacé par un évêque, et il rédigea l'ordonnance qui investissait le grand-aumônier de la direction des affaires concernant le culte catholique. Il mourut, le 6 juillet 1831, à Marseille, où il s'était retiré avec le titre de conseiller d'état honoraire. P—RT.

JOURDAN (Jean-Baptiste), maréchal de France, fut un des généraux de notre époque qui eurent le plus de renommée, sans qu'on doive le considérer comme un des plus habiles. Son nom est attaché aux plus grands évènements des guerres de la révolution, et par là sa biographie doit offrir un des côtés les plus intéressants de notre histoire militaire. Ayant servi dans les armées qu'il commanda, l'auteur de cette notice fut témoin de la plupart des faits; il les a ensuite étudiés, comparés; il a recueilli, consulté tous les témoignages et, ce qu'il n'avait pas compris d'abord, ce que peu de personnes comprennent encore aujourd'hui, les causes et les secrets moteurs de ces grands évènements, tout s'est expliqué, aucun doute ne lui reste. D'un autre côté, placé dans une situation indépendante, c'est uniquement pour l'exactitude de l'histoire qu'il écrit. Ne demandant, ne devant rien à aucun parti; aucune illusion, aucune crainte ne peut l'empêcher de voir la vérité et de la dire. Et cette profession de foi qu'il fait à l'occasion de la notice du maréchal Jourdan, il peut l'appliquer hautement à tous ses travaux dans cette *Biographie universelle*, où depuis trente ans il inscrit ses pensées. — Né le 2 avril 1762, à Limoges, fils d'un chirurgien obscur, Jourdan ne fit que des études incomplètes, et il s'enrôla, dès l'âge de seize ans, comme simple fantassin dans le régiment d'Auxerrois. D'abord envoyé à un dépôt de l'île de Ré, puis transporté dans l'Amérique du Nord, il y fit une partie des guerres de l'indépendance. Après avoir obtenu un congé, en 1782, pour cause de santé, il revint en France; et rentra dans le même corps dès qu'il fut rétabli. Réformé définitivement en 1784, il re-

tourna dans sa famille. Ses goûts et sa santé ne semblaient point alors le porter vers la carrière des armes. Il se fit marchand mercier ; et, s'étant marié avec une modiste, ils réunirent leurs industries analogues. Tandis que la femme tenait son magasin de modes, le mari, portant sa marchandise sur ses épaules, allait la vendre de foire en foire. On conçoit que dans une telle position les promesses ou les illusions de la révolution durent admirablement lui sourire. Dès la fin de 1791, il s'enrôla dans les volontaires dont l'assemblée constituante venait de décréter la formation ; et comme dans la France, si peu militaire de cette époque, c'était un titre imposant que d'avoir porté le mousquet pendant quelques années, ses compagnons d'armes le nommèrent, par acclamation, chef du second bataillon de la Haute-Vienne, qu'il conduisit à la frontière du Nord, où il fit les premières campagnes de nos guerres sous Lafayette et Dumouriez. La bonne tenue de cette troupe, et sans doute aussi l'intelligence, le courage du commandant, lui firent quelque réputation. Il fut nommé général de brigade, le 27 mai 1793, et deux mois après général de division. C'est en cette qualité que, le 8 septembre suivant, il commanda, sous les murs de Dunkerque, l'avant-garde d'Houchard qui, par une des bizarreries de cette époque si méconnue et si peu comprise, porta sa tête sur l'échafaud, après avoir remporté une victoire sur les Anglais, tandis que son lieutenant, qui avait montré de la bravoure, il est vrai, dans cette journée de Hondschoote, où il reçut une légère blessure, mais qui n'avait fait qu'exécuter les ordres du général en chef, fut porté au premier rang de l'armée. Il se rendit aussitôt sur la Sambre, pour y prendre le commandement des différents corps que le comité de salut public destinait à faire lever le blocus de Maubeuge, formé par le prince de Cobourg, déjà maître, sur cette frontière, de quatre de nos plus fortes places. Dans cette tâche difficile, Jourdan fut dirigé ou surveillé par le représentant du peuple Carnot, qui, selon l'usage du temps, lui donna non-seulement des instructions et des ordres, mais aussi l'exemple du courage, en se mettant lui-même à la tête des troupes. On se battit pendant trois jours, et deux fois l'aile droite et l'aile gauche furent obligées de rétrograder. Enfin le centre, après avoir pris et repris trois fois le village de Watignies, en resta définitivement le maître ; les alliés se retirèrent derrière la Sambre, et le débloquement de Maubeuge fut opéré ; ce qui était un succès immense dans les circonstances où se trouvait la république. Les représentants du peuple Carnot et Duquesnoy furent très-satisfaits de la conduite du général en chef, et ils écrivirent à la Convention : « Il est impossible de se conduire avec « plus d'intrépidité et de sagesse..... « Son coup d'essai est d'avoir battu « Cobourg ; voilà l'éloge de ses talents ; « celui de son patriotisme est dans la « bouche de tous ses compagnons d'ar- « mes. » Dès lors Jourdan se trouva placé au premier rang de nos généraux, et le comité de gouvernement l'appela auprès de lui pour recevoir ses avis sur les mouvements des quatorze armées, alors si importants et si multipliés. Selon les nécessités de l'époque, il ne manqua pas, pendant son séjour à Paris, de se présenter à la société des jacobins, et il y fut accueilli par de longs applaudissements. Mais il eut moins de succès à la Convention nationale, où des intrigues malveillantes l'avaient devancé. D'un autre côté, il dit avec trop de franchise, dans les comités, qu'il ne fallait pas faire de campagne d'hiver, et que l'on devait

employer cette saison à instruire, à discipliner les nouvelles levées. Cette prudence déplut; et, dans un de ses rapports, Barère, l'inévitable organe de toutes les pensées du comité de salut public, déclara hautement qu'il tenait Jourdan pour un fort honnête homme, pour un excellent républicain, mais qu'il le croyait dépourvu de l'énergie nécessaire au commandement en chef; que, du reste, il avait des droits incontestables à une honorable retraite. C'était alors pour un général une véritable faveur qu'en pareil cas on ne l'envoyât pas à l'échafaud. Jourdan le comprit fort bien; il se retira sans mot dire dans sa chère Limoges, et l'on a dit qu'il y reprit son modeste commerce. Pichegru, qui lui avait succédé dans la faveur du comité, fut aussitôt mis à sa place. Mais cette disgrâce dura peu; les hommes de commandement étaient rares à cette époque; le mouvement des partis était d'ailleurs si rapide, et les caprices de ceux qui les dirigeaient si fréquents, qu'au bout de deux mois le vainqueur de Watignies fut tiré de sa retraite pour remplacer, à la tête de l'armée de la Moselle, le jeune Hoche qui, six mois auparavant, avait été sous ses ordres à Dunkerque, et qui, ainsi que lui, devenu subitement général en chef, venait de tomber à son tour dans la disgrâce de Saint-Just et de Robespierre. Peu de jours après son arrivée sur la frontière des Ardennes, Jourdan obtint à Arlon, sur l'Autrichien Beaulieu, un succès d'autant plus important que le résultat fut d'écarter l'ennemi de sa route à travers l'épaisse forêt des Ardennes. Cette marche fameuse, qui eut sur les évènements une si grande influence, fut exécutée avec beaucoup de précision et de bonheur. L'armée de la Moselle passa la Meuse à Dinant; et le 3 juin elle parut sur la Sambre, où, depuis deux mois, quelques divisions du Nord et des Ardennes, sous les ordres de Charbonnier et de Desjardins, faisaient d'inutiles efforts pour rompre l'aile gauche des alliés et s'emparer de Charleroi. La veille de cette apparition, ces divisions après un nouveau revers avaient été, pour la seconde fois, obligées de repasser le fleuve. On conçoit de quelle importance fut pour elles l'arrivée d'un pareil renfort. En y ajoutant quelques corps venus de l'intérieur, l'armée qui se trouva alors réunie sur la Sambre, et qui un peu plus tard reçut, par décret de la Convention, le nom d'armée de Sambre-et-Meuse, n'était pas composée de moins de quatre-vingt-dix mille hommes, qui furent placés sous les ordres de Jourdan. Six représentants du peuple furent chargés de la diriger. A leur tête on remarquait le confident et l'ami de Robespierre, Saint-Just, qui, contre l'usage des membres du comité de salut public, avait quitté momentanément ses hautes fonctions pour des motifs qui ne pouvaient qu'être de la plus grande importance. C'était le temps où se suivaient à Bruxelles des négociations entre le cabinet de Vienne et le fameux comité dont Saint-Just faisait partie (*Voy.* DOHM, LXII, 517). Tout indique que ce confident de Robespierre était le seul de ses collègues à l'armée qui fût dans le secret de ces négociations, et que le général en chef lui-même n'en était pas instruit. Cependant on ne peut douter que ce ne soit en conséquence des décisions de cette espèce de congrès (1) que l'évacuation de la Belgique ait été arrêtée et convenue dans un conseil de guerre tenu à Tournai, le 24 mai, par les généraux de

(1) L'Autriche avait chargé de ces négociations son ancien ambassadeur à Paris Mercy d'Argenteau et le comte Trautmansdorff. Il est probable que ce fut le principal motif du voyage que le jeune empereur François II fit alors dans les Pays-Bas.

la coalition, et dans lequel le prince d'Orange fit d'inutiles efforts pour que l'on retardât au moins de quelques mois une retraite qui devait amener la ruine de la Hollande. Ainsi les alliés avaient décidé qu'ils abandonneraient les Pays-Bas, lorsque Jourdan parut sur la Sambre, à la tête de quatre-vingt-dix mille Français, et Saint-Just qui dirigeait ou surveillait ses mouvements, de la part du comité de salut public, ne pouvait pas l'ignorer ; mais ce député savait aussi qu'il n'y avait rien d'arrêté pour une suspension d'hostilités, et que les deux partis prétendaient bien encore profiter de leurs avantages. La Hollande seule était vouée à une ruine certaine et sans compensation. Quant aux Autrichiens et aux Anglais, ils n'ignoraient pas dès lors que d'amples dédommagements leur étaient assurés. Mais, pour le prince de Cobourg, la marche qu'en ce moment il s'agissait d'opérer en présence des nombreuses armées de la république était une affaire délicate, et elle pouvait le devenir encore davantage si Jourdan faisait de nouveaux progrès. Ce fut afin de l'en empêcher et d'éloigner les Français de Bruxelles et de Tirlemont, seul point de retraite qui lui restât, que le généralissime de la coalition se décida enfin à tenter de nouveaux efforts pour secourir Charleroi, et que son lieutenant Beaulieu, après avoir réuni quelques forces à Nivelles, se mit en marche, le 16 juin, pour attaquer l'armée française. Mais ce jour-là même, Jourdan, qui venait de passer la Sambre avec toutes ses divisions, tomba inopinément sur les colonnes autrichiennes qu'un épais brouillard lui avait cachées. On combattit avec beaucoup d'acharnement et des chances variées de part et d'autre pendant la plus grande partie de la journée; et ce ne fut que vers cinq heures du soir que, le centre des Français ayant éprouvé quelque désordre, toute leur armée fut obligée de repasser la Sambre, en abandonnant encore une fois le siège de Charleroi si imprudemment commencé. Mais on ne se rebutait point alors pour un premier échec, et Saint-Just n'était pas homme à vouloir que l'on en restât là. Il se mit en fureur contre les généraux et les soldats, et fut près d'en envoyer une *fournée*, comme cela se disait alors, avec le général en chef lui-même, au tribunal révolutionnaire de Paris ; ce qui était un arrêt de mort inévitable. Il ne changea de résolution que lorsqu'il reçut des avis inquiétants sur le sort de son parti aux approches du 9 thermidor. Mais déjà beaucoup de victimes avaient été sacrifiées à la colère du proconsul par le tribunal de l'armée. L'auteur de cette notice se souvient encore d'avoir vu, sur les bords de la Sambre, conduire à la mort, entassés pêle-mêle dans des fourgons de vivres, officiers et soldats que venait de condamner un de ces *tribunaux militaires, extraordinaires et révolutionnaires* que la Convention nationale avait envoyés à toutes les armées. Celui qui opérait alors sur la Sambre, composé d'hommes aussi féroces que Dumas et Fouquier-Tainville, ne prononçait pas des arrêts moins nombreux ni moins cruels. Cet horrible système était d'autant plus odieux qu'il pesait sur de jeunes soldats arrachés la veille à leurs familles, et qui, après avoir été comme autorisés à l'indiscipline et aux plus affreux désordres par tous les exemples de la révolution, et surtout dans l'invasion du Palatinat et d'autres contrées, étaient ensuite immolés pour les moindres fautes, sans transition et sans pitié. Ceux-là connaissent bien peu cette époque de sang et de terreur, qui pensent que les armées en furent totalement exemptes, et que l'on put s'y réfugier pour se soustraire à l'oppression

universelle ! Mais ce n'est pas le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse qu'il faut accuser de ces infamies. Jourdan n'était certainement pas un homme cruel. Lui-même n'échappa, dans plusieurs occasions, que par une sorte de miracle, à la férocité des proconsuls, et, parfois, il eût beaucoup de peine à leur arracher quelques victimes. Il ne faut pas croire non plus que ce fut à de tels moyens que la France dut les succès que ses armées obtinrent alors sur différents points. Partout où les soldats français ont été bien conduits, partout où les moyens de vaincre ne leur ont pas manqué, ils ont fait leur devoir beaucoup plus par des sentiments d'honneur et de patriotisme, que par des pensées de crainte et d'une avilissante terreur. S'ils éprouvèrent des revers, il ne faut les attribuer qu'à l'ignorance, à l'impéritie des chefs et surtout à celle des stupides représentants, qui se mêlèrent trop souvent de les conduire. Dans cette circonstance, par exemple, c'était Saint-Just lui-même qui avait voulu que l'on recommençât, en présence d'un ennemi victorieux, le siège de Charleroi qu'il fallut lever encore une fois le 16 juin avec de grandes pertes. Mais, pour les gouvernants de cette époque, tout cela était peu de chose ; le lendemain on recommençait avec de nouveaux sacrifices. On a vu que, depuis quinze jours, les alliés avaient formellement décidé l'évacuation des Pays-Bas ; ainsi, il ne pouvait y avoir désormais, de leur part, pour s'y maintenir, aucune entreprise sérieuse. Il ne s'agissait plus pour eux que d'assurer et d'exécuter, sans perte, une retraite devenue indispensable. Il est donc évident que ce fut dans ce seul but que le prince de Cobourg, leur généralissime, dirigea vers Charleroi, le 26 juin, la plus grande partie de ses forces. On a dit qu'il ignora jusqu'à la fin de la journée la reddition de cette place ; mais cela est peu probable dans un pays découvert, où les deux armées étaient en présence dès la veille sur une ligne très-étendue, lorsque déjà les avant-postes en étaient venus aux mains sur différents points, et qu'il y avait eu des prisonniers de part et d'autre. D'ailleurs toutes les dispositions et tous les mouvements de l'armée autrichienne furent évidemment combinés dès le matin, sur la certitude que Charleroi était au pouvoir des Français. S'il se fût agi de le délivrer encore une fois, comme Beaulieu l'avait fait quelques jours auparavant, le principal effort devait être dirigé vers le centre sur la route de Gosselies, et non pas sur les ailes, à une grande distance. Et ce qui prouve encore mieux que ce mouvement sur les deux ailes, ordonné par le prince de Cobourg, ne devait être qu'une simple démonstration, c'est que la plus grande partie de ses équipages et des réserves d'artillerie se mit en marche, le même jour, dans la direction de Liège, et qu'il prescrivit à tous les corps de son armée, qui s'avancèrent vers la Sambre, de ne point engager d'action sérieuse. Vers le milieu de la journée, lorsqu'il apprit que plusieurs s'avançaient plus qu'ils n'auraient dû le faire, il leur envoya l'ordre de se retirer ; mais cet ordre ne put être exécuté que sur le soir par les corps de Beaulieu et du prince d'Orange qui avaient fait le plus de progrès. Le centre de l'armée française qui aurait pu profiter de ce mouvement imprudent des deux ailes autrichiennes, en manœuvrant sur son front, resta au contraire pour la plus grande partie, dans une complète immobilité. Et cependant la position des Français, quoique défectueuse sous quelque rapport, leur donnait de grands avantages pour la facilité et la célérité des mouvements. Bien que fort étendue, cette position

l'était moins que celle des alliés, puisque la ligne française avait la forme d'un arc, dont la Sambre était la corde, et que celle des Autrichiens, qui faisaient en même temps des démonstrations sur tous les points, en dehors de ce demi-cercle, embrassait un espace beaucoup plus vaste. Certes, si Jourdan avait eu la pensée de renforcer rapidement son centre par ses réserves, et d'y faire un grand effort, on ne peut pas douter qu'il n'eût séparé sans peine les différents corps des alliés. En se portant ainsi droit sur Bruxelles, il pouvait en un moment changer la face des choses ; mais il n'y avait là, il faut le dire, personne qui fût capable d'une conception aussi forte et pourtant très-simple. D'ailleurs, il est bien sûr qu'à cette époque, dans l'une et l'autre armée, on ne voulait en venir à rien de sérieux ni de décisif. Le prince de Cobourg avait reçu de l'empereur, qui était retourné à Vienne quelques jours auparavant, l'ordre formel de se retirer, et il ne songeait qu'à évacuer la Belgique sans pertes ; tandis que Saint-Just, assuré d'occuper bientôt cette contrée sans coup férir, ne voulait rien hasarder. Aussi, dans cette journée fameuse, il n'y eut réellement qu'une partie des deux armées qui combattit ; encore fut-ce sans ordre et sans utilité. L'aile droite des Français, que commandait Marceau, fut rejetée derrière la Sambre, et ce succès inattendu fit oublier à Beaulieu les ordres qu'il avait reçus. Il éprouva ensuite une vigoureuse résistance de la part de Lefebvre, qui occupait Lambusart, et lorsqu'il fut sérieusement engagé, ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il put revenir sur ses pas. Dans d'autres circonstances, et avec des adversaires plus habiles, il aurait payé cette faute bien cher ; d'autant plus qu'au même moment le prince d'Orange en commettait une pareille à l'aile droite, où il avait forcé Kléber de se retirer jusqu'à Marchiennes. Comme nous l'avons dit, pendant tout ce temps, c'est-à-dire pendant une longue journée du mois de juin, le centre des Français resta immobile ; et nous ne savons pas où M. Thiers a trouvé que la division de Morlot, qui formait ce centre, en avant de Gosselies, *se mesura long-temps avec le général autrichien Quasdanovich, qui essaya plusieurs manœuvres pour la tourner, et finit par* l'être (sic) *lui-même,* que cette division *se replia aussi sur Gosselies après les plus honorables efforts,* etc. (2). L'auteur de cette notice se trouvait ce jour-là même au centre de la division Morlot, où il commandait une compagnie d'infanterie ; et il affirme, sans crainte d'être démenti par les témoins qui existent encore, qu'à l'exception de quelques avant-postes, cette division ne fit pas le moindre effort, pas un mouvement, que l'on n'y tira, que l'on n'y essuya pas un coup de fusil, pas un coup de canon : que le village de Gosselies qui était derrière elle immédiatement, et que l'on pouvait regarder comme la clé de la position, à cause de la route de Bruxelles qui le traverse, ne fut pas occupé un instant, ni même attaqué par l'ennemi, qui s'en tint à plus d'une demi-lieue ; qu'enfin le ballon dont on a tant parlé, et qui manœuvra toute la jour-

(2) Suivant un écrit auquel nous avons beaucoup de raisons d'ajouter foi, M. Thiers aurait pris ces détails dans un rapport autrichien, où il est même dit qu'*après une heure de résistance la division de Morlot fut chassée de Gosselies.* Nous n'avons aucune connaissance d'un pareil rapport ; mais s'il existe, on ne doit rien en conclure, si ce n'est que partout et dans tous les temps, en Autriche comme en France, on a trompé le public dans les rapports militaires. C'est aux historiens judicieux à mieux choisir et à mieux discerner les matériaux qu'ils emploient. Dans cette occasion, par exemple, la moindre réflexion aurait dû suffire pour faire comprendre à M. Thiers que, si Gosselies, place derrière le centre de l'armée, avait pu être occupé un seul instant par l'ennemi, toute la ligne française eût été rompue et toutes les divisions tournées et coupées de leur retraite sur Charleroi, la seule qui leur fût restée.

née sur ce point n'y rendit d'autre service que d'égayer les soldats, qui s'amusèrent beaucoup de voir des gendarmes le tirer par des cordes, et donner une espèce d'ovation au représentant Guyton de Morveau, qui y était monté par injonction de Saint-Just, et qui s'y mourait de peur. Nous pouvons affirmer encore qu'à la fin de la journée, ayant entendu aux deux ailes et presque sur leurs derrières quelques détonations d'artillerie, les troupes de la division Morlot crurent à un revers pareil à celui du 16, que même elles avaient déjà reçu l'ordre de retraite, qu'elles l'exécutaient et que la tête de leur colonne entrait dans Gosselies, quand il leur vint un contre-ordre avec la nouvelle d'une victoire à laquelle elles ne pouvaient croire. Elles n'y crurent pas davantage, huit jours plus tard, lorsqu'il leur en vint un récit officiel prononcé à la tribune de la Convention par le député Barère. De tous ces rapports du temps qu'on appelait des *carmagnoles*, de tous les bulletins du directoire, du consulat et de l'empire, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'en est point de plus mensonger, de plus radicalement faux que ce discours prononcé au nom du comité de salut public, sur la bataille de Fleurus, dans la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794). D'abord le nombre des combattants dans les deux armées y est fort exagéré, celui des morts, des blessés l'est encore davantage, et les mouvements, la position des troupes y sont tout-à-fait imaginaires. Quant aux prisonniers, on pourrait croire, quelque invraisemblable que cela paraisse à côté des autres circonstances, que l'armée française n'en fit réellement qu'un seul; mais il est absurde, et c'est un des mensonges les plus impudents que Barère ait faits, il est absurde de prétendre que ce fut à cause du décret de la Convention, qui ordonnait le massacre des prisonniers anglais, et que sitôt que nos soldats virent des habits rouges ils se ruèrent sur eux et en firent un effroyable carnage. La vérité est que de toutes les troupes que commandait le prince de Cobourg, à Fleurus, il n'y avait pas un seul bataillon anglais, et que toute l'armée britannique sans exception était restée dans la Flandre orientale sous les ordres du duc d'York, qui se disposait à la reconduire en Angleterre comme Cobourg se préparait à remmener les Autrichiens au delà du Rhin. Par les mêmes causes de dissension qui agitaient alors les alliés, les Prussiens n'y avaient également pas envoyé un seul régiment (*Voy.* KALCKREUT, dans ce vol.), et Barère ne l'ignorait pas; cependant il y en fait figurer vingt mille! Tous les membres du comité de salut public savaient la mésintelligence, les divisions qui paralysaient, qui annulaient d'une manière si honteuse, les efforts de la coalition; ils avaient tout fait pour exciter, pour entretenir ces divisions; c'était leur devoir, et ils s'en acquittaient merveilleusement. Ils n'avaient donc pas besoin pour cela de mentir si impudemment à la face de l'Europe, ni d'insulter à ceux dont ils triomphaient avec tant de facilité. Dans ce même rapport, les rois et leurs généraux furent traités de *brigands*, d'*assassins*, par des gens avec lesquels dans ce même temps ils négociaient et transigeaient! Mais, chose plus odieuse et plus ridicule encore, Barère osa y dire sérieusement que le sang répandu au même instant à trente lieues de là sur les échafauds d'Arras, par le féroce Lebon, avait aussi aidé, contribué à la victoire de Fleurus. Et tout cela fut applaudi, admiré par la stupide, par l'horrible assemblée; tout cela se trouve encore dans ses procès-verbaux, dans ses archives; et c'est dans ces amas d'i-

nepties et d'impostures que vont puiser les compilateurs, les historiens et les orateurs charlatans qui sont tout prêts à recommencer Barère (3). Ignorants et crédules qu'ils sont, ils ne voient pas, ces historiens, que si Jourdan eût réellement obtenu à Fleurus une victoire aussi complète, aussi décisive qu'il convint aux orateurs de la Convention de le dire, ce général eût été sans excuse de n'avoir pas, dès le même jour, poussé jusqu'à Bruxelles, de n'avoir pas sur-le-champ rejeté au-delà du Rhin les débris de l'armée autrichienne, tandis que Pichegru aurait forcé de se rembarquer ou rejeté dans la mer ceux du duc d'York, alors si pressé de s'enfuir et d'abandonner ses alliés. M. de Jomini, qui est resté encore bien loin de la vérité, dans le récit qu'il fait de la bataille de Fleurus, a cependant compris la position où dut se trouver Jourdan aussitôt après ; mais ayant été, ainsi que les autres historiens, induit en erreur sur la plupart des faits, les conséquences qu'il en tire ne peuvent qu'être également erronées. Comme nous, il s'étonne que Jourdan et Pichegru n'aient pas reçu, à l'instant même, des comités de la Convention, l'ordre de faire subir à l'ennemi toutes les conséquences de ses défaites, et de recueillir de leurs victoires tous les avantages qui devaient en résulter ; mais l'auteur de notre histoire militaire, pour qui se sont ouvertes les archives du ministère de la guerre, n'a pas connu celles de la diplomatie, et moins encore celles de la diplomatie occulte, où d'ailleurs nous pensons qu'il n'eût pas trouvé beaucoup (4). Mais nous sommes surpris qu'il n'ait pas soupçonné, dans cette occasion, comme il l'a fait dans son récit de la campagne de 1792, que des intrigues du même genre y avaient eu une grande part (*Voy.* DUMOURIEZ, LXIII, 145). C'est par là uniquement que peuvent s'expliquer les lenteurs et les hésitations de l'armée de Sambre-et-Meuse après la bataille et la prise de Charleroi. Qu'on prenne bien garde que ce fut seulement trois jours plus tard que Jourdan mit en mouvement ses divisions ; et qu'au lieu de les diriger vers sa droite, afin de couper la retraite des Autrichiens sur Namur et sur Liège, il en dirigea la plus grande partie du côté de Mons. Le centre vint camper aux Quatre-Bras, où il resta encore huit jours, attendant probablement que les Autrichiens, qui savaient bien qu'ils ne reviendraient plus à Bruxelles, en eussent enlevé les archives et tous les magasins. Les Français n'y entrèrent que le 10 juillet, quinze jours après la bataille ; et ce fut alors seulement que se fit la jonction de l'armée de Sambre-et-Meuse avec celle du Nord; Jourdan campait à cette époque avec le gros de ses troupes sur les hauteurs de Wavres, d'où il ne partit qu'au bout de huit jours, pour rejeter définitivement les Autrichiens de l'autre côté de la Meuse, et investir Maestricht. S'étant établi à Tongres et sur les hauteurs de Liège, il resta encore près de deux mois immobile dans cette position, lorsqu'il

(3) M. de Jomini est le seul historien qui ait paru comprendre ce système de déception et de mensonge relativement à Fleurus, lorsqu'il dit que *l'intérêt d'une faction augmenta les trophées et les résultats de cette bataille.* Il est évident que, dans les circonstances où il se trouvait peu de temps avant sa chute, le comité de salut public, dirigé par Robespierre, avait un grand intérêt à augmenter son crédit et son influence, en exagérant les succès que ses plans avaient obtenus. Nous ne comprenons donc rien à la réfutation que M. Thiers a faite, dans cette occasion, d'un écrivain qu'il a d'ailleurs si souvent et si servilement copié.

(4) On sait bien aujourd'hui que les plus importants secrets de la diplomatie révolutionnaire n'ont pas été déposés dans des archives, et que d'ailleurs les dépôts, que l'on conserve à grands frais aujourd'hui dans chaque ministère pour l'usage seulement des amis de la maison ou du parti dominant, ressemblent assez, après tant de changements et de vicissitudes, à cet homme dont une femme arrachait les cheveux blancs et l'autre les noirs, si bien qu'il finit par être tout-à-fait chauve.

lui eût été si facile d'aller jusqu'au Rhin. En cela il fit la même faute que Dumouriez deux ans auparavant; mais elle n'eut pas les mêmes conséquences; les circonstances avaient bien changé! Le motif apparent d'un aussi long repos fut qu'il fallait attendre la reddition des quatre places de notre frontière qu'occupaient les Autrichiens. Cependant il est évident qu'en éloignant davantage l'ennemi il n'eût fait qu'assurer bien mieux encore le siège de ces forteresses, qui d'ailleurs se rendirent assez promptement et presque sans combattre, après avoir coûté aux alliés tant de dépenses et de sang! Dès que Schérer, qui était chargé de cette opération, revint avec les vingt mille hommes qu'il y avait employés, il fut envoyé à l'aile droite, pour attaquer les Autrichiens à leur gauche sur les bords de l'Ourthe. Cette attaque eut bientôt le résultat que l'on devait en attendre. Latour, qui avait succédé au prince de Cobourg (5), se retira sur la Roer, et tout le centre et la gauche de l'armée que commandait Jourdan s'étant portés sur la rive droite de la Meuse, marchèrent à l'ennemi sur une même ligne, et lui livrèrent dans les plaines de Juliers, le 2 oct. 1794, une des batailles qui ont fait le plus d'honneur au général en chef par la bonne disposition des troupes, l'ordre et la régularité des mouvements. Mais, par une bizarrerie dont on trouverait beaucoup d'exemples à cette époque de charlatanisme, c'est une de celles dont on a le moins parlé. Huit jours après la victoire de Juliers, toute l'armée de Sambre-et-Meuse était campée sur la rive gauche du Rhin, depuis Coblentz jusqu'à Clèves. Elle occupait encore les mêmes positions, trois mois plus tard, lorsque Pichegru envahit la Hollande, si honteusement abandonnée par ses alliés. Réduite à ses propres forces, cette riche contrée, qui depuis long-temps excitait la convoitise de ses voisins, devait évidemment succomber sous les efforts des armées françaises, alors si nombreuses, si aguerries et que tant de victoires rendaient encore plus redoutables. Jourdan fit un mouvement vers le Bas-Rhin, pour appuyer les opérations de Pichegru, et ses divisions de gauche allèrent jusqu'au delà du Wahal à Arnheim et Doesbourg. Elles revinrent, au mois de mars, dans leurs premières positions qu'elles occupèrent encore pendant six mois, livrées à toutes sortes de besoins, manquant de vivres, de vêtements, et ne recevant pour toute solde que des assignats tombés dans le discrédit le plus complet. On conçoit qu'il résulta de cette pénurie beaucoup de désordre et d'indiscipline. De nombreuses désertions en furent la conséquence, et cette armée de Sambre-et-Meuse, qui, à la bataille de Juliers, avait compté plus de cent mille hommes, se trouvait réduite à moins de soixante mille, lorsque, dans le mois de septembre 1795, elle reçut l'ordre de passer le Rhin. Comme on manquait d'équipage de pont, la plus grande difficulté de cette opération fut de trou-

(5) Le prince de Cobourg, qui, depuis le mois de fevrier 1793, commandait l'armée autrichienne, avait débuté d'une manière très-brillante, par le passage de la Roër et la bataille de Nerwinde; mais il avait ensuite mécontenté le cabinet de Vienne et surtout le machiavélique Thugut par ses négociations avec Dumouriez, auquel il avait promis loyalement de ne pas toucher à l'intégrité du territoire français et de s'en tenir au rôle d'auxiliaire pour le rétablissement de la monarchie. Cet engagement fut annulé par le cabinet autrichien aussitôt qu'il en eut connaissance; et, si dès lors on n'ôta pas au prince de Cobourg le commandement général, c'est parce que ses succès étaient trop récents. On attendit pour cela d'autres circonstances, et quand la Belgique fut abandonnée, le moment paraissant convenable, on lui envoya ses lettres de rappel; et il alla sans murmure et sans plainte cacher dans la retraite son chagrin et les secrets de toutes les honteuses intrigues qu'il avait vues se tramer sous ses yeux, et auxquelles il avait refusé de prendre part. Il fit ses derniers adieux à l'armée autrichienne par une proclamation très-digne et véritablement touchante.

ver des bateaux. On en fit venir de la Hollande et de l'intérieur par la Moselle; et ce fut par ce moyen que le passage s'effectua près de Neuwied et de Dusseldorf, en présence de quelques corps autrichiens, qui firent peu de résistance et furent aussitôt rejetés derrière le Mein. Jourdan s'établit sur cette rivière, ayant sa droite vers Mayence, dont il devait former le siége de concert avec l'armée de la Moselle, et sa gauche à Francfort où il la crut suffisamment garantie par le cordon de neutralité qu'y avait établi la Prusse. Mais déjà Jourdan avait lui-même violé cette neutralité, et Clairfayt, qui commandait l'armée autrichienne, ne devait pas se montrer plus scrupuleux. Dès que ce général eut triomphé de Pichegru vers Manheim, il marcha contre l'armée de Sambre-et-Meuse avec toutes ses forces, et ne voulant pas l'attaquer de front, en passant le Mein devant elle, il tourna son aile gauche sous les murs de Francfort. Déjà ses troupes légères étaient sur la Lahn, quand Jourdan restait encore fort paisiblement sur le Mein. On se récria beaucoup sur cette violation de la neutralité prussienne; on cria même à la trahison, à la perfidie; mais il n'en fallut pas moins faire une prompte retraite; et quelque diligence que l'on y mît, quelques précautions que l'on pût prendre, on fit de grandes pertes en équipages; mais non pas en artillerie, comme l'a prétendu, dans ses Mémoires, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui a beaucoup exagéré, dans cette occasion, les torts du général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse (6). Un malheur beaucoup plus grand, mais dont on n'aurait pu accuser personne, fut près d'arriver à l'aile droite, qui dut se retirer par le pont de Neuwied. Quand les têtes de colonne se présentèrent devant ce pont, elles le trouvèrent rompu par des bateaux enflammés que la division de Marceau venait de lancer imprudemment sur le fleuve en levant le blocus d'Ehrenbreitstein. Il fallut toute la présence d'esprit et le sang-froid de Kléber qui conduisait ces troupes, pour les soustraire à un aussi grand péril, sans le leur faire connaître et surtout avant que l'ennemi pût s'en apercevoir. L'armée de Sambre-et-Meuse fut à peine arrivée sur la rive gauche, qu'elle se vit obligée de marcher au secours de celle du Rhin qui venait d'être forcée, par le même Clairfayt, dans les lignes que, depuis près d'un an, elle gardait devant Mayence. En moins d'un mois, le général autrichien avait ainsi mis en fuite trois armées françaises. Cette opération est sans contredit une des plus brillantes de cette époque. Mais si elle fit beaucoup d'honneur à Clairfayt, elle lui profita peu; et, comme il arrive trop souvent dans les cours, l'envie qui le poursuivit avec plus d'acharnement encore après son triomphe, l'accabla dans le moment même où il entrait à Vienne, au milieu des applaudissements de la populace. Le prétexte de cette disgrâce fut un armistice qu'il venait de conclure avec Jourdan, sans y être autorisé.

(6) Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui, dans ses *Mémoires*, a censuré avec beaucoup d'amertume les opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse dans cette campagne d'outre-Rhin, critique surtout très-sévèrement la conduite du général en chef à l'occasion de sa retraite, et, comme l'avait fait avant lui l'archiduc Charles, il lui reproche d'avoir abandonné ses équipages et son artillerie; à quoi Jourdan a répondu par une brochure que nous avons sous les yeux, et dans laquelle il prouve assez bien que l'on a exagéré ses pertes. L'auteur de cette notice, ayant été témoin de ces faits, croit devoir rendre ici à la vérité un hommage d'autant plus digne de foi qu'il est complètement désintéressé. Il commandait précisément dans cette retraite la dernière compagnie de la 177e demi-brigade qui fit l'arrière-garde de l'armée et qui sauva par sa bonne contenance une partie des équipages. Quelques-uns furent en effet abandonnés et devinrent la proie de l'ennemi; mais il ne lui fut pas laissé une seule pièce de canon, et l'on n'eut pas même besoin d'en faire traîner, faute de chevaux, par les soldats de cette demi-brigade, comme le dit Jourdan dans sa brochure.

Sans doute qu'après des combats si rapides et si multipliés, les troupes autrichiennes devaient avoir autant besoin de repos que les nôtres. Ce qu'il y a de sûr, c'est que pour l'armée de Sambre-et-Meuse, ce repos était de la plus urgente nécessité. Son chef en profita pour lui faire prendre des quartiers d'hiver dans un pays déjà ruiné et fort malheureux, il est vrai, mais où du moins il put s'occuper de rétablir l'ordre et la discipline. C'était le temps où une affreuse disette avait désolé l'intérieur de la France, et se faisait également sentir dans les armées qui occupaient le territoire ennemi. Vivant à discrétion chez les habitants, soldats et officiers ne recevaient absolument aucune solde. Le gouvernement directorial, qui venait de s'établir, sentit bien que les choses ne pouvaient rester ainsi; mais la difficulté de payer tant de monde était insurmontable dans la situation financière où se trouvait la France. Les soldats avaient diminué de moitié, mais en officiers les cadres étaient encore les mêmes qu'à l'époque de la grande réquisition et des quatorze armées. Il fallut en supprimer une grande partie et réunir deux bataillons en un seul. On fit encore d'autres suppressions dans les administrations, dans les états-majors si inutilement accumulés pour les levées de 1793, et il en résulta de grandes économies; mais les réformes d'officiers ne pouvant être faites que d'après l'ancienneté, elles atteignirent les plus jeunes, et par conséquent ceux qui offraient le plus d'espérances. C'est une perte que l'on regretta plus tard; mais, à tout prendre, cette nouvelle organisation fut utile, et elle était devenue indispensable. L'armée que commandait Jourdan resta cette année (1796) plus long-temps que les autres dans les positions où l'avait placée l'armistice; et, bien que cet armistice eût déplu à la cour de Vienne, le jeune archiduc Charles, qui avait succédé à Clairfayt, ne le dénonça qu'au mois de mai, lorsque déjà s'étaient mises en campagne les armées du Rhin et d'Italie, pressées qu'elles étaient de trouver des pays neufs à dévaster ou *à manger*, comme disait Turenne en pareille occasion. Il est évident que le besoin de faire subsister les armées, ou comme cela se disait alors, de *nourrir la guerre par la guerre*, fut à cette époque un des principaux obstacles à la paix. Bonaparte, qui parut alors pour la première fois sur la scène, le comprenait fort bien, quand il dit à ses soldats presque nus et mourant de faim, en leur montrant, du haut des Alpes, les fertiles vallées de la péninsule italienne : « Ces contrées vous appartiennent; c'est là que vous trouverez « tout ce dont vous avez besoin... » Poussée par la même nécessité, l'armée du Rhin, que commandait Moreau, s'était déjà répandue dans la Franconie et la Bavière, lorsque la fin de l'armistice fut dénoncée à Jourdan. Resté dans les mêmes positions de la rive droite et de la rive gauche du Rhin, ce général tenait ses deux ailes à plus de vingt lieues de distance l'une de l'autre; et elles étaient séparées par un grand fleuve et un pays couvert. On conçoit tous les avantages d'une telle position pour les Autrichiens, dont les communications, par le point central de Mayence, étaient aussi sûres que faciles. L'archiduc en profita pour diriger subitement toutes ses forces vers la Lahn, où il accabla le général Lefebvre (17 mai), qui s'était avancé jusqu'à Wetzlar. Il eut ensuite quelques succès contre le corps de Kléber, qui couvrait Dusseldorff; mais Jourdan, ayant fait passer le reste de son armée sur la rive droite, et se trouvant à la tête de forces supérieures, le contraignit de

se réfugier sur le Mein, et le poursuivit jusqu'aux portes de Ratisbonne, après s'être emparé de Wurtzbourg, de Bamberg et de quelques autres forteresses. Cette marche aventureuse était encore la conséquence des plans imaginés par les faiseurs de ce temps-là, et surtout par Carnot qui, après avoir dirigé la guerre au comité de salut public, la dirigeait encore au Directoire dont il faisait partie. On sait que le plan favori de ce grand stratégiste était de faire partir en même temps deux armées, de points éloignés, pour les réunir sur les flancs ou les derrières d'un ennemi qui, se trouvant ainsi forcé de concentrer ses forces, pouvait attaquer séparément, et l'une après l'autre, ces deux armées, comme il était arrivé l'année précédente. L'archiduc Charles ne profita pas moins habilement que Clairfayt de l'avantage évident que lui donnèrent ainsi les Français. Après avoir accablé Moreau sur les bords du Danube, en l'attaquant avec la plus grande partie de ses forces, il donna le soin de le poursuivre avec quelques divisions, au général Latour, et se hâta de revenir au secours de Wartensleben qu'il avait laissé en présence de Jourdan. Lorsqu'il eut contraint de se retirer avec beaucoup de perte la division Bernadotte qui s'était fort aventurée à Nuremberg, il tomba sur le corps principal, qui fut écrasé à Bamberg et à Wurtzbourg, puis forcé de se retirer dans le plus grand désordre jusqu'au Rhin. Dans son rapport au Directoire, le général en chef déclara que, attaqué par un ennemi dont les forces étaient assez *conséquentes* (sic), pour le couper de ses communications, il avait traversé d'*horribles défilés*, *qu'il était resté sept jours sans nouvelles, et qu'il ne retournerait plus dans de pareils pays sans un ordre formel...* C'était sans doute en l'absence de son chef-d'état-major, Ernouf, que Jourdan avait écrit lui-même, un rapport, où les fautes de langue ne sont pas ce qui doit le plus étonner. On ne comprend pas que le Directoire l'ait publié dans son intégrité, s'il n'y fut pas excité par les ennemis du général. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce revers porta un coup funeste à la réputation de celui-ci ; et que, persuadé lui-même qu'il ne lui était plus possible de conserver le commandement, il demanda sa démission qu'on se hâta de lui accorder, et se retira dans sa chère Limoges, où il fut encore heureux pendant plusieurs mois, au milieu de sa famille et dans son ancienne simplicité. Ce genre de vie convenait mieux que les grandeurs du généralat à cet homme de sens et de peu de prétentions. Il reconnaissait lui-même son insuffisance à la tête des armées ; et on l'a entendu plusieurs fois dire naïvement qu'il eût mieux aimé passer sa vie à porter la balle. Sa fortune était restée à peu près la même ; et si des exactions, des désordres avaient été commis dans son armée, personne n'avait le droit ni la pensée de les lui imputer. Au mois de mars de l'année suivante (1797), ses compatriotes de la Haute-Vienne le nommèrent député au conseil des Cinq-Cents. Aucun antécédent bien caractéristique ne le liait à l'un ou à l'autre des partis qui divisaient alors la France; seulement on se rappelait qu'à l'époque du 13 vendémiaire, il avait écrit au président de la Convention nationale que ses mesures étaient prises pour marcher à son secours, si cela eût été nécessaire ; mais on pouvait ne voir dans cette démarche que la manifestation obligée du général en chef; ainsi il ne tenait qu'à lui, en sa nouvelle qualité de législateur, de voter comme il eût voulu et de s'asseoir où cela pouvait lui convenir. S'il alla se placer

au côté gauche, ce fut surtout parce qu'il vit au côté droit Pichegru, son rival de gloire et de commandement, celui que, sans beaucoup de raisons, les comités de la Convention lui avaient souvent préféré. Les journaux dirent même alors ouvertement qu'il s'était fait jacobin, parce que le vainqueur de la Hollande était royaliste. Du reste, il ne se montra d'abord que rarement à la tribune, et il ne prononça dans les grandes occasions que des discours écrits, et sans doute convenus ou arrêtés d'avance avec les meneurs du parti auquel il s'était attaché. De ce nombre fut évidemment une longue et intolérante diatribe qu'il prononça, dans une séance du mois de juin, contre la religion catholique à laquelle la majorité voulait alors rendre quelques-uns des avantages que lui avait fait perdre la révolution, entre autres l'usage des cloches et celui des églises non vendues comme bien nationaux. On se rappelle que le député Camille Jordan parla avec beaucoup de force en faveur de ce projet (*Voy.* JORDAN, dans ce vol.). Le discours du général orateur ne fut sans doute pas aussi éloquent; mais il reçut les applaudissements du parti révolutionnaire, qui censura avec beaucoup d'amertume celui de son adversaire. Jourdan concluait par demander que l'on exigeât des ecclésiastiques une déclaration de soumission aux lois de la république, ce qui ne pouvait que donner lieu à de nouvelles persécutions; mais cette proposition fut rejetée. Dans les différentes motions que le député de la Haute-Vienne fit à la même époque sur l'organisation de la garde du corps législatif, en faveur des officiers réformés que l'on voulait exclure de Paris, et de quelques fournisseurs ou administrateurs des armées, que l'on accusait de concussions, il se montra plus sage et plus modéré, bien que toujours fort zélé pour la cause de la révolution. Ce zèle éclata surtout dans le discours emphatique qu'il prononça pour la commémoration du 10 août 1792, et à la suite duquel il fit décider, par la majorité d'une assemblée qui, un mois plus tard, devait être décimée et dissoute comme royaliste, que l'anniversaire du renversement de la monarchie serait un jour de fête pour la France! On pense bien que le général Jourdan ne fut pas étranger à cette révolution du 18 fructidor, qui rendit au parti révolutionnaire son influence et son pouvoir. Le lendemain, il demanda par un long discours, dont le conseil ordonna l'impression, qu'on rédigeât une adresse au peuple français et aux armées, dans laquelle on établirait qu'il n'était pas vrai, *comme le prétendaient les ennemis de la république, que la liberté eût été opprimée et la constitution violée.* Et quand il s'agit de prononcer le serment de haine à la royauté qui, d'après une nouvelle loi, dut être prêté par les députés du nouveau tiers, il s'écria : *Je le jure sur mon sabre.* Depuis ce moment, Jourdan, que ses défaites et sa démission avaient éloigné du Directoire, rentra dans sa faveur, et il ne parla plus que dans les intérêts de ce gouvernement et dans ceux des soldats, surtout ceux de sa chère armée de Sambre-et-Meuse, qu'il appela toujours ses frères et ses enfants. Animé d'aussi beaux sentiments, il prenait tout-à-fait au sérieux le fameux milliard promis aux défenseurs de la patrie, et il fit décréter un jour que cette promesse, faite solennellement par la Convention nationale, ne pouvant être acquittée en terres aux termes du décret, serait payée en une rente viagère *à la paix générale.* Comme cette paix générale n'est jamais venue, on sait ce qu'il est arrivé de cette promesse, sur laquelle, d'ail-

leurs, nos soldats n'ont jamais beaucoup compté (7). Ce fut avec la même candeur et la même conviction qu'il présenta un peu plus tard cette terrible loi de la conscription, qui devait contraindre pour toujours au service militaire l'universalité des citoyens français; et il ne craignit pas d'affirmer que ce code de servitude, le plus dur qui ait jamais pesé sur l'espèce humaine, qui a dévoré en moins d'un demi-siècle plus de dix millions d'hommes, serait un bienfait pour l'humanité; que c'était une des conquêtes de la révolution, de la liberté... Et tout cela, suivant l'usage de l'époque, fut assaisonné d'emphatiques et ridicules déclamations contre la tyrannie, que Jourdan lisait de très-bonne foi, que certainement il n'avait pas composées, et dont il n'est pas bien sûr qu'il comprit toute la portée. Il avait alors dépassé de beaucoup la limite des opinions que l'on appelait constitutionnelles; et lorsqu'à la fin de l'année 1798 le Directoire s'efforça d'influencer les élections, pour en exclure les démagogues que l'on appelait des *anarchistes*, le député de la Haute-Vienne l'accusa hautement de vouloir faire annuler, sous prétexte d'une conspiration dont il ne donnait pas la preuve, de très-bons choix, faits très-légalement et très-régulièrement. Mais tous ses efforts furent inutiles, et il ne réussit pas même à faire valider les élections de son département, qui avaient été annulées sous le même prétexte. Dans plusieurs autres occasions, Jourdan ne montra pas moins d'acharnement à attaquer le Directoire; et il est assez probable que ce fut autant pour se débarrasser d'une opposition importune, que pour mettre à profit son expérience et sa réputation, que ce faible gouvernement le nomma alors général en chef de l'armée du Danube. C'était au moment où l'on voyait se former la seconde coalition contre la France, dans les premiers mois de l'année 1799, si fertile en grands évènements. Bonaparte était en Égypte, Pichegru à la Guyane, et Moreau, tombé dans une espèce de disgrâce, à cause de ses liaisons avec Pichegru, n'était plus employé que dans les insignifiantes fonctions d'inspecteur. Enfin, la république, qui allait avoir à combattre l'Europe presque tout entière, ne pouvait lui opposer un général de réputation, ni mettre en campagne plus de deux cent mille hommes, disséminés sur une ligne immense, depuis le fond de la Péninsule italienne jusqu'au Zuyderzée. En vérité, il fallait à Jourdan de la générosité et du courage pour accepter le commandement dans de pareilles circonstances. Il quitta cependant sans hésiter le fauteuil de la présidence, qui venait de lui être donné pour la seconde fois; envoya par écrit sa démission à l'assemblée, et après un banquet patriotique où il reçut les adieux de ses amis, au nombre desquels se trouvait Lucien Bonaparte, qui y fit un pompeux éloge du vainqueur de Fleurus, il partit pour les bords du Rhin. Encore une fois il trouva devant lui l'archiduc Charles, à la tête d'une armée que l'on portait à soixante mille hommes. Lui-même en avait à peine quarante mille; et cependant, il fallait qu'il prît l'initiative, afin de prévenir la jonction des Russes que l'on annonçait

(7) Dans le temps où Jourdan prenait avec tant de chaleur à Paris les intérêts de ses compagnons d'armes, une des armées de la république débarquait en Égypte sous les ordres de Bonaparte; et elle parcourait sur des sables brûlants les immenses déserts de cette triste contrée. A leur aspect les soldats français, que la gaîté n'abandonne jamais, et qui comprenaient mieux que leur ancien général les jongleries de la révolution, s'écrièrent plaisamment : « Voilà enfin les arpents de terre qui nous sont promis. »

comme très-prochaine. S'étant mis en mouvement dans les premiers jours de mars, il n'eut de rencontre sérieuse que vers la fin de ce mois, au village d'Ostrach où il éprouva un premier échec, puis à Stockach où, assailli par des forces beaucoup plus nombreuses que les siennes, et mal secondé par ses lieutenants, notamment par le général de la cavalerie, d'Hautpoul, il se mit lui-même à la tête des troupes, et commanda plusieurs charges dans lesquelles il déploya un très-grand courage. Mais ces efforts furent inutiles; il fallut céder à la supériorité du nombre, et faire retraite sur le Rhin. Bien qu'à cette bataille de Stockach la victoire eût été long-temps disputée, que la perte des deux armées fût à peu près égale, et que Jourdan s'y fût montré fort brave, elle porta un coup funeste à sa réputation, déjà fort compromise par les retraites de 1795 et 1796. Les journaux qui, dans ce temps-là, jouissaient d'une entière liberté, le décrièrent, le persiflèrent à qui mieux mieux. On alla jusqu'à le mettre en caricature; et quelques habitants de la capitale se souviennent encore de l'avoir vu représenté à cheval sur un écrevisse, avec cette inscription tirée des psaumes : *Vidit et fugit; Jordanis conversus est retrorsum.* On conçoit tout le chagrin qu'il en eut. Il tomba malade et fut obligé d'aller se rétablir dans sa famille. Mais, bientôt réélu député au conseil des Cinq-Cents, il revint à Paris, et y fit paraître une brochure pour se disculper sur la bataille de Stockach, dont il rejeta tous les torts sur d'Hautpoul, qui ne lui avait point obéi, et sur le Directoire, qui ne lui avait pas donné assez de troupes. Il se lia alors de plus en plus avec l'opposition démagogique, et parut comme l'un des principaux meneurs à la société du manège et à toutes les réunions de ce parti. Dans une de ces réunions qui fut consacrée à un banquet patriotique il porta le toast suivant : *A la résurrection des piques; puissent-elles dans les mains du peuple écraser tous ses ennemis!* Il manifesta encore, en plusieurs occasions, à la tribune législative, des opinions non moins énergiques, notamment dans les discussions sur l'emprunt forcé, sur la garde nationale, sur la proposition de supprimer du serment des fonctionnaires les mots de *haine à l'anarchie*, et enfin dans le long discours qu'il prononça pour faire déclarer la patrie en danger. On se rappelle que cette proposition fut rejetée par la majorité, après trois jours d'une discussion très-orageuse, et dans laquelle Jourdan se montra l'un des orateurs les plus acharnés. Et cet acharnement redoubla encore quand il vit que son projet allait être définitivement repoussé. Ce fut alors que, craignant ou feignant de craindre un coup d'état de la part du Directoire, il s'écria du ton le plus pathétique : « Jurons qu'on ne nous enlèvera de nos « chaises curules qu'après nous avoir « donné la mort... Représentants du « peuple, dans une telle crise que rien « ne vous effraie... La liberté ou la « mort...» C'était le 28 fructidor an VII de la république (sept. 1799), cinquante jours avant le 18 brumaire, que Jourdan parlait ainsi à la tribune du conseil des Cinq-Cents. Tous ses collègues jurèrent comme lui de mourir sur leurs chaises curules, et l'on se rappelle qu'Augereau, dans son grossier langage, fit ce serment d'une manière encore plus burlesque. Cependant nous n'avons pas ouï dire qu'Augereau, ni Jourdan, ni un seul de leurs collègues, soit mort sur sa chaise curule, à la fameuse séance de Saint-Cloud, où Bonaparte entra dans leur salle pour les en expulser.... Après cette

journée mémorable, comme Jourdan s'était montré l'un des plus ardents, sinon à combattre, du moins à prévenir le coup d'état qui changea les destinées de la France, le nouveau consul l'inscrivit, le lendemain de son triomphe, sur une liste de proscription; mais on sait que cette sentence ne fut que comminatoire. Condamné ensuite à se rendre en surveillance dans le département de la Charente, il ne quitta pas même Paris, et fut autorisé à se retirer dans une maison de campagne, à dix lieues de cette ville. Puis il rentra complètement en grâce, et fut nommé, huit mois plus tard (24 juillet 1800), ministre extraordinaire de la république française en Piémont; faveur dont il remercia le premier consul par une lettre très-humble et très-respectueuse. S'étant aussitôt rendu à Turin, il s'y acquitta de ses importantes fonctions avec zèle et probité, et reçut le titre d'administrateur-général. Ce fut en cette qualité que, pour préparer la réunion à la France, il organisa ce pays en départements, et y fit régner l'ordre et la justice dans toutes les parties de l'administration. Les Piémontais de tous les rangs et de tous les partis lui ont rendu ce témoignage; et, quinze ans plus tard, lorsqu'il fut remonté sur son trône, le roi Charles-Emmanuel le remercia d'une conduite aussi honorable, en lui envoyant son portrait enrichi de diamants, avec une lettre très-flatteuse. Mais l'excellente administration du général Jourdan, en Piémont, ne put le mettre à l'abri des intrigues et des vicissitudes qui agitaient la nouvelle cour des Tuileries, et surtout des préventions du premier consul, qui avait toujours eu pour lui un secret éloignement. Il le remplaça par le général Menou, homme dur et cupide, qui le fit bientôt vivement regretter par les Piémontais. Revenu en France, Jourdan y reçut le titre de conseiller d'état, et un peu plus tard, il eut pendant quelques mois le commandement de l'armée d'Italie. Mais Bonaparte, voyant la guerre près de recommencer, et n'ayant point de confiance dans l'ancien commandant de l'armée de Sambre-et-Meuse, le remplaça par Masséna. Jourdan passa alors plusieurs années sans être employé. Cependant, à la création de l'empire, en 1804, Napoléon le fit maréchal et grand-officier de la Légion-d'Honneur, comme tous ceux qui avaient commandé en chef. S'il ne le créa pas comte ou duc, c'est probablement parce qu'il craignit d'être refusé. Ce fut en vain que le collège électoral de la Haute-Vienne le présenta ensuite à plusieurs reprises comme candidat au sénat conservateur; Bonaparte le repoussa toujours à cause de ses anciennes opinions, et sans doute aussi parce qu'il ne voulait pas établir, dans le sénat, un centre d'opposition qui aurait pu devenir redoutable. Les frères de Napoléon, moins scrupuleux ou croyant avoir moins de raisons de craindre, n'oublièrent pas les rapports qu'ils avaient eus avec Jourdan, lorsqu'ils étaient ses collègues au conseil des Cinq-Cents. Joseph, devenu roi de Naples, en 1806, l'emmena dans son royaume où il le fit grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, gouverneur de sa capitale, etc. Il reçut aussi dans ce temps-là les décorations de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, et l'on vit le vieux républicain s'arranger à merveille de tous ces honneurs. Il passa trois ans à Naples dans cette brillante position, et quand Joseph dut changer de couronne, et qu'il se rendit en Espagne (1808), Jourdan l'y suivit encore en qualité de major-général. C'était des fonctions assez difficiles; car, pour ce nouveau roi, il ne s'agissait de rien moins

que de conquérir un royaume contre le vœu de la population tout entière. On sait comment Joseph Bonaparte, après être entré si péniblement dans Madrid, en fut expulsé, puis y rentra pour en être expulsé une seconde fois. Jourdan l'accompagna, et fut son conseil dans toutes ces vicissitudes. Comme, dans tant de revers et de désastres qui survinrent on eut besoin d'une espèce de bouc émissaire auquel on pût imputer tous les torts, sur lequel on pût rejeter toutes les fautes, Jourdan parut fort propre à jouer un aussi triste rôle; et bientôt il fut accusé de tous les revers, de tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans ce pays, malheurs, qui, certes, on le sait assez maintenant, avaient une origine bien autre que l'insuffisance du maréchal. Abreuvé ainsi de toutes sortes de dégoûts et de tracasseries, il demanda sa démission qui lui fut accordée, et il revint encore une fois à Limoges, où il revit, avec la même joie, le toit paternel et sa modeste épouse. Ce ne fut que deux ans plus tard qu'il retourna en Espagne, lorsque le gouvernement impérial, réduit à la dernière extrémité, et manquant à la fois de généraux et de soldats, fut contraint de recourir aux hommes qu'il avait autrefois traités avec tant de rigueur et d'injustice. Jourdan n'arriva guère à Madrid, en 1813, que pour assister aux derniers moments de cette royauté expirante. Obligé encore une fois de quitter sa capitale, et sachant bien qu'il n'y reviendrait plus, le frère de Napoléon voulut emmener avec lui tout ce qui était transportable. Le bagage et l'artillerie formaient ainsi un convoi immense, et dont l'escorte était aussi insuffisante que mal dirigée. Jourdan ne put faire admettre aucun de ses avis, et même on repoussa avec une sorte de mépris des pressentiments trop fondés qu'il avait manifestés quelques jours auparavant. Dès les premiers pas de cette déplorable retraite, l'armée anglo-espagnole, que commandait Wellington, pressa très-vivement les Français, dont la marche ne pouvait être que fort lente et fort pénible, chargés comme ils l'étaient de toutes sortes de bagages. Le général anglais les atteignit à Vittoria, et il les attaqua avant même qu'ils eussent pu se former. Le revers qu'ils éprouvèrent dans cette journée du 21 juin 1813 est un des plus funestes qu'aient essuyés nos armes. Cent cinquante pièces de canon avec un grand nombre de prisonniers, tout le bagage et toutes les dépouilles, tous les débris de la royauté déchue, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Jourdan y perdit même son bâton de maréchal, que l'infanterie anglaise prit dans un fourgon de vivres; ce qui fournit aux journaux de Londres un sujet de plaisanteries plus grossières que spirituelles. Un fait plus fâcheux pour Jourdan, c'est que ceux qui avaient réellement causé ce désastre par leur impéritie firent, comme toujours, ce qu'ils purent pour lui en imputer toutes les conséquences. Encore une fois on accusa de toutes les fautes celui qui n'avait eu aucun pouvoir de les empêcher, qui n'avait pas donné un seul ordre, ni même pu faire prévaloir un seul de ses avis. Cependant il ne fut pas entièrement remercié. On l'envoya en Normandie, où il était gouverneur de la 15e division militaire, lorsque la monarchie napoléonienne tomba en avril 1814. Ainsi que tous les généraux mécontents de Bonaparte, Jourdan ne se montra pas fort affligé de sa chute. Prévenu, dès le 2 avril, par des agents royalistes, qui s'étaient rendus à Rouen, il les accueillit assez bien, et le lendemain, il envoya son adhésion au gouvernement provisoire. Le 8, il adressa

aux troupes de son commandement un ordre du jour terminé par ces courtes et expressives paroles : « . . . Jurons « obéissance et fidélité à Louis-Sta- « nislas-Xavier, et arborons la co- « carde blanche, en signe d'adhésion « à un évènement qui arrête l'effusion « du sang, nous donne la paix et sau- « ve notre patrie. » Louis XVIII se montra reconnaissant d'une aussi prompte soumission, en continuant le maréchal dans son gouvernement et en lui donnant le titre de pair de France. Plus tard, il le fit comte, car Jourdan n'avait pas obtenu de l'empire une distinction prodiguée à tant d'autres qui ne le valaient pas ; et le vieux républicain se para encore, sans scrupule, de tous ces attributs de la vanité féodale. Mais au retour de l'île d'Elbe, en 1815, le maréchal, qui d'abord s'était retiré à la campagne, reparut au champ de mai, où il offrit ses services à Napoléon. Celui-ci le nomma membre de sa chambre des pairs et l'envoya commander la 6e division militaire à Besançon. Bloqué bientôt dans cette place par l'armée autrichienne, et sommé par des partis royalistes d'en ouvrir les portes au drapeau blanc, il se conduisit dans cette circonstance difficile avec assez de prudence et de modération ; et cette fois encore, il fut un des premiers chefs de l'armée à reconnaître l'autorité royale. Le roi le nomma, le 10 janvier suivant, gouverneur de la 7e division à Grenoble ; mais le titre de pair ne lui fut rendu qu'en 1819. Chargé au commencement de 1816 de présider le conseil de guerre qui devait juger Ney, il n'eut pas, ainsi que ses collègues, assez de courage ou de prévoyance, pour se déclarer compétent, et sauver le maréchal en prononçant un arrêt d'acquittement, sur lequel il eût été impossible de revenir. Jourdan traversa ensuite, d'une manière assez paisible, les quatorze années de la restauration. Cependant on ne peut pas douter qu'il n'ait vu avec plaisir la révolution de 1830. On lui confia aussitôt après le portefeuille des affaires étrangères qu'il ne garda que peu de jours, ayant été appelé à des fonctions qui lui convenaient beaucoup mieux, celles de gouverneur de l'hôtel des Invalides, en remplacement du général de Latour-Maubourg. Là il trouva encore des moments heureux, et put s'entretenir quelquefois avec de ces vieux soldats de l'armée de Sambre-et-Meuse qu'il aimait tant à rencontrer. Il mourut le 24 novembre 1833, et fut inhumé en grande pompe dans l'église de l'Hôtel, où sont déposés les restes de Turenne, de Vauban, et ceux de Napoléon. Le maréchal Jourdan a publié : I. *Opérations de l'armée du Danube sous les ordres du général Jourdan ; extrait des mémoires manuscrits de ce général*, Paris, 1799, in-8°, avec carte. II. *Mémoires pour servir à l'histoire sur la campagne de* 1796, *contenant les opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse*, Paris, 1819, publiés, sous le voile de l'anonyme, en réponse à quelques assertions des *Mémoires stratégiques de l'archiduc Charles*, vol. in-8°. Il a laissé des Mémoires manuscrits dont on annonce la publication comme prochaine. — Sa veuve est morte à Limoges l'année dernière, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

M—d j.

JOURDAN (Athanase-Jean-Léger), jurisconsulte français, né le 29 juin 1791, à Saint-Aubin-des-Champs (Nièvre), ne vint à Paris qu'après avoir fini ses études, en province, aux écoles centrales ; mais il y suivit les cours de droit avec plus d'assiduité que n'en montrent les élèves ordinaires, et non content d'avoir reçu les deux degrés indispensa-

bles et le titre d'avocat, il prétendit au doctorat et l'obtint (30 août 1813). On sait que ce grade, qui semble superflu aux praticiens, n'est ambitionné le plus souvent que par ceux qui aspirent à une chaire de faculté. Tel était effectivement le vœu de Jourdan : il ne parut que rarement au barreau, il ne chercha que mollement à se créer une clientèle. Il n'était cependant pas destiné à professer en public : il ne donna jamais de leçons qu'à l'auditoire bénévole qu'il rassemblait dans son cabinet. Voulant s'initier à la marche, à la stratégie du concours, il suivit les examens, puis il s'exagéra les difficultés, puis il préluda en quelque sorte aux travaux de la lutte prochaine en traçant le tableau de celle qu'il avait vue ; mais, quand on prélude ainsi, souvent il arrive qu'on prélude toute sa vie ; de nouveaux travaux surviennent, l'attention s'éparpille, les grands plans s'ajournent. Nul doute pourtant que Jourdan, placé dans une chaire, n'eût donné à l'enseignement du droit un essor utile et vif en même temps. La science, à l'époque où il étudiait et sortait des bancs, subissait en Allemagne une transformation préparée par les travaux de législation de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, mais peu connue et mal jugée en France où le commentaire et la routine avaient repris leurs droits. Pour sortir de cette ornière, il fallait démontrer à l'insouciance française que tout n'était pas dit en législation et que nos voisins avaient leur tour. Jourdan fut un des premiers à proclamer cette vérité. Profitant de la facilité qu'offrait la paix européenne, pour communiquer de peuple à peuple, il entra en communication avec les Gœsches, les Niebuhr, les Clossius, les Haubold, les Mai; suivit de l'œil les recherches de ces heureux érudits, et tantôt reproduisit en France plusieurs de leurs travaux, tantôt les fit connaître, soit à l'aide de conversations, de conférences qui avaient de l'écho, soit par l'intermédiaire du journal *la Thémis*, qui devint rapidement un magasin précieux de notices et d'analyses relatives à toutes les branches de la science du droit. Cette consciencieuse revue de tout ce qui se faisait en jurisprudence, tant à l'étranger que chez nous, ranima au sein des écoles de droit, en France, le goût des fortes études et y créa un nouvel esprit. On revint avec ardeur aux antiquités du droit romain, aux sources, aux textes. Bien que secondant cet élan et admirant les trouvailles de Niebuhr, les résurrections opérées par Mai, Jourdan n'était pas tellement épris de l'antique qu'il ne comprît pas que la France, qui marche à la tête et ne se traîne point à la remorque de la civilisation, doit au monde quelque chose de plus que la découverte d'un vieux texte et la lecture d'un palimpseste. Il suivait, avec la plus grande attention, les progrès de la science législative, et surtout le système de codification tel qu'il se développe depuis une trentaine d'années dans plusieurs états de l'Europe et du Nouveau-Monde; il appartenait à l'école qui veut que le législateur comme l'économiste s'éclaire des lumières de la philosophie ; et, comme base de toute justice, il adoptait les principes larges et généreux qu'a formulés le dix-huitième siècle et que doit développer le dix-neuvième, en en prévenant les périls par de sages restrictions et en ne se méprenant point sur leur véritable sens. Le garde-des-sceaux, de Serre, lui donna mission d'aller étudier en Angleterre l'organisation des justices de paix : Jourdan en profita pour acquérir des notions approfondies sur toutes les branches des institutions politiques et judiciaires de la Grande-Bretagne, et pour se lier

avec plusieurs jurisconsultes renommés de ce pays. Il fut aussi désigné membre de la commission chargée d'un projet d'organisation judiciaire pour les colonies, et se fit remarquer, dans les séances, par ses efforts pour rayer de la loi toutes ces entraves par lesquelles les colonies et la métropole se gênent mutuellement sur le terrain de la loi comme sur celui de la production et du commerce, et pour étendre aux Français de nos possessions maritimes les garanties dont jouissent les Français en France. Ces efforts ne pouvaient triompher : tout se tient dans le système colonial ; les exigences des colons qui veulent bien qu'on leur accorde beaucoup, mais qui n'accordent eux que peu de chose ou rien, ajournent encore pour longtemps les améliorations générales et graves. Jourdan au reste ne connaissait qu'imparfaitement, et par des livres, ce qui se passe aux colonies, ce qui explique et amène presque nécessairement les aberrations que la France reproche au système colonial, et pour bien juger pourtant il faut avoir vu. Il le sentait, et s'il eût vécu, s'il eût pu se faire donner une mission en ce sens par le gouvernement, il eût de grand cœur entrepris un voyage à nos possessions d'outre-mer. En attendant, le ministre de la marine l'envoya, en 1826, en Angleterre, où il s'initia aux principes, tels qu'ils sont, de la législation coloniale. Il y recueillit d'amples matériaux sur son sujet ; car, ni fatigue ni travail ne lui coûtaient lorsqu'il s'agissait de l'objet de sa mission ; mais sa santé en souffrit. Maladif déjà depuis plusieurs années, il aurait dû fuir le ciel brumeux de la Grande-Bretagne : bientôt il sentit son mal y doubler d'intensité, puis une fièvre ardente le saisit ; il reprit à la hâte le chemin de la France, mais à peine put-il gagner Deal, près de Douvres, où l'accueillit l'hospitalité généreuse du pasteur du lieu. Une congestion cérébrale l'emporta rapidement ; et ses parents, trop tard avertis, ne débarquèrent à Douvres que quelques heures après son dernier soupir, le 27 août 1826. Le seul ouvrage complètement d'A.-J.-L. Jourdan est la *Relation du concours ouvert à la faculté de droit de Paris pour la chaire de droit romain* (Paris, 1816, 2 vol. in-8°), que nous avons mentionnée plus haut comme annonce et comme préparatif d'une candidature qui n'eut point lieu. Sans être inutile aujourd'hui, il serait un peu suranné. On ne saurait en dire autant des articles qu'il a fournis à *la Thémis*, et dont beaucoup sont fort remarquables, bien que collaborateur assidu de ce recueil il n'ait pu se montrer partout l'égal de lui-même, et qu'il ait parfois laissé courir un peu rapidement sa plume. Ces articles, relatifs les uns aux principes, les autres à l'histoire, quelques-uns à la bibliographie de la science du droit, mériteraient d'être réimprimés à part. De plus, Jourdan, très-peu de temps après la découverte de Gaïus par Niebuhr, découverte qu'il fut un des premiers à proclamer dans *la Thémis*, donna, conjointement avec Blondeau et Ducaurroy, le *Juris civilis ecloga*, volume qui contient, à l'usage des élèves de droit, les *Institutes* de Gaïus, celles de Justinien, les *Sentences* de Paul, les *Fragments* d'Ulpien. Seul, il publia une réimpression des *Fragmenta juris romani vaticana* qui reproduit ligne pour ligne l'édition de Rome, donnée par Mai, sur des palimpsestes de la bibliothèque du Vatican. Ces fragments ne contiennent que des textes antérieurs à Justinien. Enfin on lui doit une édition des *Tabulæ chronologicæ* de Haubold, un des plus utiles ouvrages de ce savant. P—OT.

JOURDE (GILBERT-AMABLE), conseiller à la cour de cassation, naquit à Riom en Auvergne, le 17 février 1757, d'une famille honorable et qui exerçait dans cette ville des fonctions municipales. Après avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle, il fut envoyé à Clermont-Ferrand, puis à Paris pour y étudier le droit, et prit le grade de docteur en 1788. A l'âge de vingt-quatre ans, ayant terminé son stage, il obtint le titre d'avocat au parlement, et retourna dans sa patrie, où il exerça près de la sénéchaussée et du présidial, et se fit remarquer par son savoir et son élocution. Il embrassa la cause de la révolution avec modération, et fut nommé en 1790 l'un des administrateurs du district, puis substitut du procureur syndic, et en 1791 accusateur public près le tribunal criminel. Dans l'exercice de ce ministère, Jourde se renferma strictement dans le cercle de ses devoirs, et se fit estimer pour son caractère conciliant. Après le 9 thermidor, il fut envoyé, par le département du Puy-de-Dôme, comme député suppléant à la Convention nationale, et passa, en 1795, au conseil des Cinq-Cents où, pendant quatre ans, il prit une part très-active à tous les travaux législatifs. La ville de Riom lui dut la conservation de son tribunal de commerce qui avait été établi le 20 nov. 1790, et même de sa cour d'appel, qui continua d'y siéger, bien que Clermont-Ferrand fût le chef-lieu du département. Sorti du conseil des Cinq-Cents en 1798, il fut nommé le premier des sept substituts du commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation, et bientôt promu aux fonctions de commissaire en chef à la place d'Abrial, qui fut envoyé à Naples, pour y organiser le gouvernement et la magistrature; mission qui échoua à cause de l'invasion de l'Italie par les Austro-Russes, en 1799. Au retour d'Abrial à Paris, Jourde se hâta de donner, à l'insu de celui-ci, sa démission de commissaire en chef, et il reprit sa première place de substitut : exemple très-rare dans les annales de la magistrature, et qui ne fut pas oublié par le même Abrial, devenu ministre de la justice sous le consulat. La bataille de Marengo (14 juin 1800), ayant reconquis à la France le Piémont et la Lombardie, le premier consul retourna à Paris le 2 juillet, et il médita l'organisation des six départements de l'*Eridan*, de la *Stura*, de la *Doire*, de la *Sésia*, de *Marengo* et du *Tanaro*. A la fin de cette année, sur la proposition d'Abrial, on désigna le substitut Jourde pour organiser la magistrature dans la 27e division militaire, sous la sanction du général Jourdan (*Voy.* ce nom dans ce vol.), nommé administrateur-général à Turin. Tout y était à faire. Il s'agissait de remplacer par un tribunal d'appel, un sénat et une chambre des comptes, qui prononçaient des décisions énigmatiques en langue latine; de remplacer les juges-mages dans les provinces par des tribunaux de première instance; de réformer les abus de la procédure éternelle, et d'organiser les justices de paix et le notariat. Jourde, appréciant les difficultés de cette mission, se fit aider par son ami Tixier qui fut nommé procureur-général du tribunal d'appel, et par Garnier qui fut ensuite procureur-général du tribunal criminel à Turin. Une nuée de jeunes avocats descendirent les Alpes pour être placés. Mais Jourde, homme juste et incorruptible, les renvoya, en leur disant que son devoir était de rendre justice à de vieux magistrats qui avaient illustré le sénat et la chambre des comptes de Turin, comme aussi à de jeunes docteurs dans les deux droits,

qui, depuis huit et dix ans, étaient volontaires dans les parquets des avocats-généraux et du procureur-général, tous jeunes candidats qui n'avaient pas encore été corrompus par la chicane du barreau. A la tête du tribunal d'appel fut placé le comte Bottone de Castellamonte (*V.* BOTTONE, LIX, 57), l'une des premières illustrations de la cour de cassation ; et de respectables magistrats furent appelés à présider les tribunaux criminels. Nous-même, nous dûmes à cet intègre organisateur la place de commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance des arrondissements d'Asti et d'Acqui, de deux cent vingt-cinq mille âmes de population, établi à Asti, chef-lieu du département du Tanaro, fonctions auxquelles il nous fit nommer après avoir lu le livre par nous publié sous le titre de *Formules des actes judiciairgs par-devant les tribunaux de première instance et d'appel,* Turin, 1801, in-8°. Les premiers ouvrages que Jourde composa à la même époque furent : I. *Instruction par ordre alphabétique sur l'administration de la justice criminelle, correctionnelle et de simple police,* Turin, 1801, in-8°, ouvrage pratique très-utile. II. *Bulletins de l'administration du Piémont, contenant les lois de l'enregistrement et de l'organisation judiciaire, et les lois relatives*, in-8°. Cette grande collection, qui fut portée ensuite à plus de vingt volumes, contient ce triage de lois à partir de 1789, confié depuis long-temps à une commission à Paris. Avant de quitter le Piémont, Jourde sollicita en vain l'ordonnance pour la réunion de ce pays à la France, afin d'assurer les nominations provisoires et de donner confiance à la magistrature, d'autant plus que, à dater du 21 mars 1801, la cession des états de Parme et de Plaisance avait été sanctionnée. Il ignorait les secrets de la politique du premier consul, qui ménageait l'amitié de Paul-Ier, empereur de Russie, protecteur de la maison de Savoie, alors confinée en Sardaigne. Après la mort du czar, la politique anglaise ayant gagné Alexandre, cette nouvelle coalition, ainsi que l'entrevue de Memel avec le roi de Prusse, décida Napoléon sur le sort du Piémont ; et il remit au ministre des finances, Gaudin, le décret de réunion qui fut sanctionné par le sénat conservateur le 11 sept. 1802. A cette époque, Jourde avait terminé sa mission, et les tribunaux du Piémont marchaient sur le même pied que ceux de l'intérieur de la France. Il fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur dès la création de cet ordre. Maintenu dans sa place de substitut de cassation, il en continua les fonctions ; et, quand le nom de tribunal fut changé en celui de cour, il passa, par ordre d'ancienneté, premier avocat-général près de la cour suprême. C'est Jourde qui donna, dans l'affaire des agents de change contre M. de Forbin-Janson, les mémorables conclusions par lesquelles on mit au rang des dettes aléatoires celles qui se contractent par jeux de bourse, conclusions qui furent adoptées dans l'arrêt de la cour du 4 août 1824, qui fixa la jurisprudence sur la matière. Nommé conseiller à la même cour, par ordonnance du 6 août suivant, son zèle et son assiduité ne diminuèrent point ; il apporta dans les délibérations les lumières et l'expérience que lui avaient acquises trente années de services dans les fonctions difficiles du ministère public, et ses opinions furent toujours respectées par ses collègues. Il mourut à Paris, le 15 février 1837, laissant pour unique descendant M. Maigne-Lagravière, son petit-fils, maître des requêtes au conseil d'état.

G—G—Y.

JOURDEUIL (Didier), l'un des révolutionnaires les plus fougueux de notre époque, se montra aux premières émeutes qui éclatèrent dans la capitale, en 1789, sous la direction de Danton, et devint ensuite membre du comité dit de salut public de la commune de Paris, qui n'était guère alors qu'un comité d'insurrection permanent. C'est par ce comité que fut préparée la révolution du 10 août 1792. Jourdeuil fut aussi un des principaux directeurs des massacres de septembre ; et il signa la fameuse circulaire qui fut adressée à ce sujet par la commune de Paris à toutes celles de France. Il fut bientôt employé par son ami Bouchotte comme adjoint du ministre de la guerre, et devint, en 1793, l'un des jurés du tribunal révolutionnaire où il concourut à la condamnation de la reine Marie-Antoinette. Arrêté après la chute de la *Montagne*, comme partisan de Robespierre, il fut, après la journée du 1er prairial (juin 1795), envoyé par-devant le tribunal d'Eure-et-Loir. Les évènements du 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795) prévinrent son jugement, et le firent amnistier ainsi que Bouchotte. On le comptait encore en 1799 parmi les Jacobins de la capitale, et il fut un de ceux que les consuls condamnèrent le 17 novembre à la déportation à Cayenne, peine qui fut bientôt commuée en des arrêts à garder dans leurs communes. Depuis ce temps il vécut misérablement à Paris, et mourut dans les premières années de ce siècle comme la plupart de ses pareils, sans que l'on s'en aperçût. M—dj.

JOURGNIAC *Saint-Méard* (le chevalier François de), né à Bordeaux en 1745, d'une ancienne famille noble, originaire du Limousin, servit dans le régiment du roi infanterie, depuis 1766 jusqu'en 1790, époque de la dissolution de ce corps. Il était alors capitaine commandant et chevalier de Saint-Louis. Le 31 août 1790, quand l'insurrection éclata parmi les troupes de la garnison de Nancy, il joua un rôle qui pensa lui devenir funeste. Très-aimé des soldats, parce que, sans partager leurs idées révolutionnaires, il les avait toujours bien traités, ceux-ci crurent n'avoir rien de mieux à faire, pour assurer le succès de leur cause, que de le nommer général de l'armée insurgée qui marcha sur Lunéville. Forcé d'accepter cette étrange mission, Saint-Méard ne fit rien de ce que les insurgés attendaient de lui, et sut se ménager assez adroitement avec tous les partis pour se donner le temps de mettre sa vie en sûreté. Cette conduite irrita les révoltés ; ils crurent à la trahison ; et, trois jours après cette prise d'armes, Saint-Méard fut condamné à mort par ceux-là mêmes qui l'avaient nommé leur général. Fixé à Paris à la suite de ces évènements, il devint un des principaux rédacteurs du *Journal de la ville et de la cour*, connu sous le nom de *Petit Gautier*, et qui jouissait alors d'une grande vogue pour sa gaîté soutenue et presque toujours piquante. Cette feuille, où la critique et la satire s'exerçaient sans ménagement contre les ridicules des meneurs révolutionnaires, obtint le plus grand succès, mais fit en même temps à son auteur de puissants ennemis. Doué d'un enjouement intarissable et d'une grande présence d'esprit, ces dons de la nature l'ont sauvé plusieurs fois des circonstances périlleuses dans lesquelles il s'est trouvé souvent engagé pendant les orages de la révolution. On en voit la preuve dans sa brochure intitulée : *Mon agonie de trente-huit heures, ou Récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention dans la prison de l'abbaye Saint-Germain, depuis le 22 août jus-*

qu'au 4 septembre 1792. Conduit au comité de sa section (la Halle au blé), il fut interrogé comme prévenu d'être le rédacteur d'un journal *anti-constitutionnel*, et d'avoir des liaisons avec Durosoi et Peltier, rédacteur du journal *les Actes des apôtres*. Ses réponses n'ayant pas paru satisfaisantes, trois soldats reçurent l'ordre de le conduire à l'*hôtel du faubourg Saint-Germain ;* c'est ainsi que le président de la section appelait cette prison de l'Abbaye qui peu de jours après allait être ensanglantée par le plus épouvantable massacre. Les journaux révolutionnaires, en annonçant l'arrestation de Saint-Méard, ajoutèrent par leurs propos mensongers aux périls qui menaçaient sa tête. Suivant eux, il était propriétaire de la terre que le fameux Montaigne avait possédée près de Bordeaux, et jouissait, en outre, de plus de quarante mille livres de rentes. Or, la terre de Montaigne appartenait à la famille de Ségur, et Saint-Méard n'avait pas eu la moitié de ce revenu, même avant les décrets de la constituante qui venaient de faire perdre aux nobles leurs rentes féodales. Au surplus, il faut lire dans sa brochure même la manière presque miraculeuse dont il évita, lors des massacres des 2 et 3 septembre, une mort à peu près certaine. Son calme imperturbable, la netteté, la franchise de ses réponses en imposèrent à Maillard, le chef des égorgeurs ; et celui-ci, après l'avoir entendu, dit en se découvrant : « Je ne vois rien qui doive faire *sus-* « *pecter* monsieur ; je lui accorde la « liberté. » A peine ces mots furent-ils prononcés que les mêmes hommes qui l'eussent massacré sur-le-champ, si Maillard l'avait condamné, l'enlevèrent dans leurs bras et l'escortèrent jusque chez lui. Rien de plus touchant que le récit de Saint-Méard : sa brochure peut être considérée comme l'un des monuments historiques de cette époque de sanglante mémoire. L'*Agonie* a eu dix-huit éditions imprimées chez Desenne, dans la seule année 1792. Trois ont été publiées en 1814 ; sans parler de trente-six contre-façons dans les départements et à l'étranger. Saint-Méard possédait un exemplaire de chacune de ces éditions. Enfin cet écrit a été inséré dans la collection des *Mémoires de la révolution*. Peu de mois avant qu'il vînt se fixer à Paris, Saint-Méard avait fait imprimer chez Hœner à Nancy plusieurs pamphlets, entre autres une tragi-comédie en trois actes sur son étrange affaire de Nancy. Il avait composé dans la même ville en 1785, avec MM. de Fortia de Piles et Louis de Boisgelin, ses camarades au régiment, une brochure satirique ayant pour titre : *Correspondance de M. Mesmer sur les trois découvertes du baquet octogone, de l'homme baquet et du baquet moral* (1 vol. in-12). Bien que la publication de son *Agonie de trente-huit heures* fût un acte de courage, et l'on peut dire même une sorte de bravade contre les instigateurs des massacres de septembre, Jourgniac de Saint-Méard ne fut point inquiété depuis ; et les journalistes qui, dans le temps, rendirent compte de cette brochure, se sont tous accordés à la louer, quelle que fût la couleur de leurs opinions. Il n'y dissimulait pourtant point les siennes, pas même dans l'*Avertissement* où, après avoir justement flétri Necker, *de désastreuse mémoire*, il parlait de ceux qui, *n'ayant subtilisé la confiance de la nation que pour la tromper*, avaient *contribué à faire couler le sang des Français*. Ce qui d'ailleurs faisait respecter de tous les partis ce franc et invariable royaliste, c'est que dans ses relations sociales il montrait toujours la plus grande tolérance pour les opinions qu'il combattait dans ses écrits par les traits incisifs d'une apparente bonhomie.

Au surplus, il s'était peint lui-même dans ces paroles adressées aux juges-bourreaux de l'Abbaye: « Je n'ai jamais été inscrit sur la liste civile; je n'ai signé aucune pétition; je n'ai aucune correspondance répréhensible; je ne suis pas sorti de France depuis l'époque de la révolution. Pendant mon séjour dans la capitale, j'y ai vécu tranquille; je m'y suis livré à la gaîté de mon caractère, qui d'accord avec mes principes ne m'a jamais permis de me mêler *sérieusement* des affaires publiques, et encore moins de faire mal à qui que ce soit. » C'est dans cet esprit qu'on le vit aux réunions des habitués de la boutique du libraire Desenne (Palais-Royal) revendiquer la qualité de *président et général en chef de la société des gobe-mouches.* La restauration, qu'il accueillit avec enthousiasme, trahit ses espérances aussi bien que celles de tant d'autres. Peu curieux d'honneurs et de place, il pensait pourtant que les dangers qu'il avait courus à Nancy, et le dévouement qu'il avait constamment montré, méritaient bien le titre de colonel; mais les ministres de Louis XVIII et de Charles X en jugèrent autrement. Toujours gai malgré ses soixante-dix-huit ans, il publia sur les dénis de justice dont il croyait avoir à se plaindre plusieurs brochures très-piquantes, et qui finirent par amener entre lui et l'autorité une sorte de transaction par suite de laquelle une pension lui fut accordée sur la liste civile. Heureusement Saint-Méard dont les goûts étaient fort simples avait conservé quelques débris de sa fortune patrimoniale. On aura une idée de l'esprit des brochures dont nous venons de parler, par leurs intitulés que nous donnons textuellement: I. *Ordre du jour,* ou *Salmigondis ministériel et bureaucratique, pour servir de supplément et de consolation à mon Agonie du 2 septembre* 1792, Paris, chez l'auteur *qui en fait présent,* et chez le libraire Petit, *qui le vend,* 1822, in-8°. Dans le même temps il fit imprimer la *pétition* qu'il avait présentée au duc de Bellune, ministre de la guerre (Paris, 1822, in-8°). II. *Ainsi soit-il,* ou *Nec plus ultra du vieux royaliste Jourgniac de Saint-Méard,* Paris, 1824, in-8°. III. *Mon épitaphe* en vers (1824, in-8° de 2 p.). Il était digne du joyeux auteur qui avait commencé par son *agonie* de terminer sa carrière littéraire par son *épitaphe.* Il est mort à Paris le 3 février 1827. Dans les dernières années de sa vie, il passait presque toutes ses journées au café Valois (Palais-Royal). Là, comme au temps de la république et de l'empire, il se targuait encore du titre de général des gobe-mouches; et il avait fait graver sous la forme d'une ruche de mouches à miel, des brevets qu'il distribuait à tous ses amis. Grimod de la Reynière, dans la IVe et la Ve année de l'*Almanach des Gourmands,* fait un grand éloge de Saint-Méard; il remarque qu'entre ses divers mérites « il gobe autre chose que des mouches, et qu'il présente en sa personne l'exemple d'un des plus vastes « et des plus robustes appétits que « renferme en ce moment la gourmande ville de Paris (année 1807). »

D—R—R.

JOURNU-AUBER (BERNARD), comte de *Tustal,* naquit à Bordeaux en 1748; fils d'un négociant recommandable, il se voua à l'état de son père, et, comme lui, cultiva en même temps les sciences naturelles et les beaux-arts. Il s'était formé une riche collection de tableaux et d'histoire naturelle, dont il partageait libéralement la jouissance avec les amateurs. Il encourageait les artistes et leur procurait d'utiles travaux. Les désas-

tres de Saint-Domingue, commencés avec la révolution, lui enlevèrent une grande partie de sa fortune : comme elle ne lui permettait plus d'accroître son riche cabinet, il en fit don à sa ville natale, et le Musée public de Bordeaux lui est redevable de la plus grande partie de ses ornements. A cette époque, Journu-Auber prit un goût décidé pour l'agriculture; il forma et exécuta le projet d'une ferme expérimentale. L'utilité de ses améliorations agricoles est généralement reconnue dans le pays qu'il habitait. Il montra surtout un grand zèle pour la propagation des mérinos; et il remporta, à ce sujet, un prix décerné par la société des sciences et arts de Bordeaux. Il écrivit aussi sur le meilleur parti à tirer des landes qui se trouvent entre cette ville et Bayonne. Il fut successivement appelé aux fonctions de membre et de président de la chambre de commerce de Bordeaux, d'administrateur du département, et de président du tribunal de commerce. Ayant été élu député à l'assemblée législative, il opposa une courageuse résistance aux projets qui tendaient à la désorganisation générale. Proscrit en 1793, pour son dévouement à la cause de Louis XVI, il demeura long-temps caché. A la suite du 18 brumaire, il fut nommé membre du sénat conservateur, devint un des censeurs de la Banque de France, après avoir contribué à la formation de cet établissement, et plus tard il fut créé comte de l'empire. Le roi lui conféra la dignité de pair de France, au mois de juin 1814; mais il ne jouit pas long-temps de cette faveur, étant mort le 19 janvier 1815. Z.

JOUSSOUF. *Voy.* YOUSOUF, LI, 512.

JOUVANT (NICOLAS-LOUIS), magistrat, né à Reims le 15 sept. 1730, se distingua dans ses études qu'il alla finir à Paris, où il fit son droit et fut le condisciple de Thomas, avec lequel il entretint pendant long-temps des liaisons intimes. Revenu dans sa patrie, Jouvant débuta dans la magistrature par la charge d'avocat du roi auprès du présidial; il y fut ensuite lieutenant particulier, et député avec M. Sutaine-Duvivier, le 17 sept. 1787, auprès du parlement exilé à Troyes, pour le complimenter au nom de la magistrature de Reims. Gêné par des revers de fortune qui l'obligèrent d'engager une partie de son patrimoine, il sollicita et obtint la charge de professeur en droit à l'université de Reims. Il en avait joui à peine deux ans quand la révolution la lui enleva et le dépouilla aussi de ses autres charges. Toutefois il n'éprouva aucun chagrin de ces pertes. Comme beaucoup d'autres, il salua l'aurore de cette révolution dont il espérait de grands avantages, et il y prit une part très-active comme membre du district de Reims et procureur-syndic de la commune. Mais il ne fut pas long-temps sans s'apercevoir qu'au lieu du bien qu'on attendait et de la suppression de divers abus, et de beaucoup d'améliorations signalées et demandées par les cahiers des trois ordres, lors de la convocation des états-généraux, il en arriverait qu'un bouleversement et des maux incalculables. Engagé dans ce mauvais pas, il ne pouvait en sortir sans déplaire à sa famille, qui craignait que par cette démarche il ne s'exposât et ne l'exposât elle-même au plus grand danger. Juge au tribunal criminel du département de la Marne, établi à Châlons en 1793, et ensuite à Reims, il eut beaucoup à gémir de la rigueur et de l'injustice des lois révolutionnaires qu'il lui fallait appliquer à d'infortunés proscrits, entre autres au jeune Deu de Montigny et au respectable abbé Musart, curé de Somme-Vesle, accusés d'émigration et

comme tels condamnés, le premier le 3 mars 1796 et exécuté le lendemain, le second le 10 du même mois et exécuté le 11 sur la place de la Couture à Reims. Les pieds sur l'échafaud, et quelques minutes avant de livrer sa tête à l'exécuteur, ce saint prêtre (1) entonna le *Salve, regina,* que le peuple, tombant à genoux, continua en fondant en larmes. Deu de Montigny et l'abbé Musart pouvaient se soustraire au sort trop certain qui les attendait; des personnes charitables leur en facilitaient les moyens, mais ni l'un ni l'autre ne voulurent en profiter. Après ces deux jugements, poursuivis et soutenus par l'accusateur public Thuriot, surnommé *Tue-roi,* à cause de son vote dans le procès de Louis XVI, Jouvant, qui s'était prononcé pour leur acquittement, ne pouvant plus y tenir, donna sa démission. Retiré à Rilly-la-Montagne, à deux lieues de Reims, il se remit des peines et des tribulations que son cœur avait éprouvées depuis 1790, et médita sur les grandes vérités de la religion, dont il remplissait les préceptes. Il réfuta l'ouvrage que l'abbé Servant, vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel de la Marne, Nicolas Diot (*V.* ce nom LXII, 499), avait fait imprimer à Reims, 1791, in-8°, sous le titre de Réponse à l'ouvrage intitulé *Petit catéchisme pour le temps présent,* Reims, in-18; dans lequel cet abbé prétendait prouver que le serment exigé des prêtres par la constitution civile du clergé était dans les règles, et que les ecclésiastiques qui le refusaient étaient des réfractaires. C'est aussi dans cette retraite qu'il fit l'*Examen critique de la Théorie de l'imagination,* que Jean-Simon Levesque de Pouilly donna au public en 1803 (*Voy.* POUILLY, XXXV, 546). Le séjour de la ville convenant mieux à Jouvant à cause de son grand âge, il se retira à Reims, où il mourut le 31 déc. 1808.

L—C—J.

JOUVE (JOSEPH), jésuite français, né à Embrun le 1er nov. 1701, mourut le 2 avril 1750. Il s'engagea jeune dans la société, y remplit pendant un temps les fonctions du professorat, et sur la fin de sa vie se mit à écrire. Il avait du goût pour l'histoire, et les choses de l'Orient; mais, comme à tant d'autres de ses ingénieux confrères, le sérieux, la persévérance lui manquaient. Il n'avait pas cet indomptable besoin de vérité, premier caractère de l'historien, et croyait trop que le style, que l'imagination peuvent la suppléer; il ne connaissait pas les langues orientales, le chinois, le mantchou, en aucune façon. Ces petits inconvénients ne l'empêchèrent pas d'écrire, à l'aide des relations tant imprimées que manuscrites des missionnaires jésuites à la Chine, et principalement à l'aide des *Annales de la Chine* du P. Mailla (encore inédites alors), une *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Mantchoux,* Lyon, 1754, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, publié sous le pseudonyme de Vojeu de Brunem, était utile et se recommandait de lui-même, par l'actualité du sujet, puisque la dynastie des Taï-tsing ou Mantchoue, élevée en 1662 au trône du céleste empire, régnait alors et règne encore aujourd'hui. Jouve y ajouta une table chronologique des évènements antérieurs à cette grande révolution, table rétablissant la concordance entre les supputations chinoises et celle de l'Ancien-Testament, depuis le déluge jusqu'à notre ère. Passant ensuite de l'extrémité du continent asiatique à l'Asie antérieure, il réunit ce que les

(1) La vie de l'abbé Musart a été publiée sous ce titre : *Le Modèle des pasteurs,* ou *Vie de M. Musart, curé de Somme-Vesle, diocèse de Châlons-sur-Marne, mort à Reims, pour la foi, le* 11 *mars* 1796, Lyon, 1827, in-12.

anciens, en grec et en latin, ont écrit sur Palmyre et sur la grande reine, pour composer une *Histoire de Zénobie*, Paris, 1758, in-12. Ce morceau, publié sous le pseudonyme d'Euvoy de Hauteville, fut accueilli très-favorablement. Cependant, s'il est vrai que la lecture en soit facile et attachante, il faut dire que le style en est prolixe et lâche; que Jouve vise à l'effet et ne rachète pas le vice de ses prétentions par ce brillant, par cette vigueur qui doivent rendre la critique indulgente; que quelquefois il se laisse entraîner à l'abstrait du romanesque; qu'il y a souvent chez lui inintelligence du sens des faits, et cela, parce qu'il ne pénètre pas assez ce que c'était que le monde romain, quelle opposition profonde il y avait entre les deux mondes romain et oriental, et jusqu'à quel point pourtant le second avait agi sur le premier qu'il voulait achever de se subordonner ou de s'assimiler, et qui réagissait de toutes ses forces contre cette action. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit plus haut, qu'il eût fallu de plus pouvoir lire les auteurs orientaux, non pas qu'aucun ait tracé l'histoire de Palmyre, mais parce que de leur lecture résulte une multitude de notions dont l'ensemble fait comme respirer une atmosphère syriaque et arabe, l'atmosphère du désert et du bazar, et que même ne comprenant que les rois de Chassan et d'Irah du Ve siècle, on remontera parfaitement par la pensée, aidée d'un peu d'imagination et de repères historiques, à la Palmyre du siècle de Gallien. On peut ajouter qu'il est fâcheux que le voyage de Volney en Syrie n'ait eu lieu qu'après la publication de l'ouvrage de Jouve. Mais, pour être juste et pour tout dire, on doit ajouter que Jouve, avec son ouvrage, a contribué à fixer l'attention sur Palmyre, à inspirer le désir d'en visiter les magnifiques débris. En tout cas, nous proclamerons que, comme idée de librairie, il fit un heureux choix en s'emparant de Zénobie. Son livre paraissait au moment où commençait, avec la guerre de Sept ans, la deuxième lutte d'une souveraine comparable à Zénobie (Marie-Thérèse) contre un antagoniste au moins l'égal d'Aurélien, et il ne manqua point d'appeler sa Zénobie l'impératrice-reine. P—OT.

JOUY (Louis-François de), avocat au parlement de Paris, naquit en cette ville le 2 mai 1714. Il s'adonna surtout à l'étude des matières canoniques, et il acquit dans ce genre une si haute réputation de savoir que le clergé de France le choisit pour un de ses conseils. Il mourut à Paris au mois de février 1771. On a de lui: I. *Arrêts de réglement recueillis et mis en ordre*, Paris, 1752, in-4°. II. *Principes et usages concernant les dîmes*, ibid., 1752 et 1776, in-12. III. *Conférences des ordonnances, édits*, etc., *sur les matières ecclésiastiques*, ibid., 1753, in-4°. IV. *Supplément aux lois civiles dans leur ordre naturel* (de Domat), ibid., 1756, in-fol. de 120 p. Ce supplément, publié d'abord à part, fut ensuite refondu dans les éditions subséquentes des *Lois civiles*. Un certain nombre de définitions et de règles de droit qui avaient échappé à Domat ont été réparties dans les divers titres auxquels elles se rapportent, et sont distinguées par un signe particulier. V. *Principes sur les droits et obligations des gradués*, Paris, 1759, in-12. On doit aussi à Jouy une nouvelle édition des *Lois ecclésiastiques* de d'Héricourt, Paris, 1756, in-fol. S'il faut en croire le *Dictionnaire* de Feller, il préparait une nouvelle édition de la *Coutume de Meaux*, ouvrage qu'il avait déjà mis au jour. Mais il y a lieu d'en douter. L—M—X.

JOYAUT (A.-A.-A.), dit d'*Assas* à cause de son dévouement héroïque à la cause des Bourbons, naquit à Lénac, en Bretagne, en 1778. Son extrême jeunesse l'empêcha de prendre part aux premiers troubles de la Bretagne. Il vivait à Rennes dans l'oisiveté, et y prit le parti des Chouans. Le gouvernement le fit arrêter et conduire au Temple en l'an VII (1798); mais il obtint sa liberté en rejetant ses écarts sur son jeune âge. Lors de l'insurrection de l'an VIII, il recruta publiquement pour Georges, et devint son aide-de-camp. L'amnistie lui fournit l'occasion de venir à Paris; il y resta sous prétexte d'affaires de commerce et contribua à l'explosion du 3 nivose. C'était lui qui suivait la machine, déguisé en charretier. Recherché pour ce fait, il erra en différents endroits et parvint enfin à s'embarquer pour Jersey, d'où il gagna Londres. Ses anciennes liaisons avec Georges l'engagèrent à l'accompagner en France, dans les premiers jours d'août 1804. Ils débarquèrent ensemble, et arrivèrent dans la capitale, où la police le fit arrêter et conduire de nouveau au Temple. Joyaut ne tarda pas être mis en jugement, et fut condamné à mort le 21 prairial an XII (10 juin 1804). Au moment de l'exécution, il cria *vive le roi*, à plusieurs reprises, et mourut, comme son intrépide chef, sans montrer la moindre altération dans ses traits. B—P.

JOYCE (le révérend JÉRÉMIAH), savant anglais, s'est distingué surtout par son aptitude pour l'enseignement, et a su mettre dans les ouvrages qu'il a publiés les connaissances naturelles à la portée de la première jeunesse. Il fit l'éducation de quelques jeunes gens de qualité; et, ayant adopté les sentiments religieux des unitaires, fut longtemps secrétaire de leur congrégation. Il mourut le 20 juin 1816, âgé de cinquante-deux ans. On remarque parmi ses écrits : I. *Education systématique*, ou *Instruction élémentaire*, par les révérends W. Shepherd, J. Joyce, et Lant Carpenter, Londres, 1815, 2 vol. in-8°. II. *Dialogues scientifiques*, ou petit cours de philosophie naturelle et expérimentale, à l'usage de la jeunesse; traduit en français sur la 9e édition, par Eug. Niogret, Paris, 1827, 6 vol. in-18, avec 12 planches. Z.

JUBÉ *de la Cour* (JACQUES), zélé janséniste, né le 27 mai 1674, à Vanvres près Paris, d'une famille obscure (son père était blanchisseur), fit ses premières études sous un ecclésiastique nommé Doyen, retiré dans ce village et qui se plaisait à former gratuitement des enfants pauvres à la piété et à l'étude. Les dispositions remarquables de Jubé engagèrent ce bon prêtre à l'adresser au P. Jouvenci, qui professait la rhétorique au collège des jésuites. Telle était l'ardeur du jeune rhétoricien qu'il venait tous les jours en classe de son village à Paris, n'ayant pour asile entre les deux classes de la journée que des dessous de porte ou des allées, c'est là qu'il faisait ses devoirs. Après avoir achevé sa philosophie, il fut reçu maître ès-arts, et, après avoir obtenu une bourse à Saint-Magloire, par protection de Mme de Lamoignon, supérieure de la visitation du faubourg Saint-Jacques, il étudia la théologie en Sorbonne, en même temps qu'il suivait au collège royal un cours d'hébreu, d'arabe et de syriaque. Ces études lui valurent l'amitié de l'abbé de Longuerue, qui était fort habile dans les langues savantes. Élevé au sacerdoce, il fut d'abord curé de Vaugrigneuse. Dès-lors il se jeta à corps perdu dans les querelles qui divisaient l'église de France, prit parti dans l'affaire du formulaire, et composa à ce sujet un livre imprimé par les soins de ses amis, ayant pour titre : *Pour et*

contre Jansenius touchant les matières de la grâce (par M. J., Paris, 1703, in-12). Cet ouvrage fut saisi et supprimé. Jubé avait été appelé deux années auparavant à la cure d'Asnières par le cardinal de Noailles. Sa paroisse et sa maison devinrent l'asile de quelques ecclésiastiques de Paris et des provinces, qui avaient des raisons de se tenir cachés. Le diacre Pâris et Tissart, entre autres, demeurèrent quelque temps chez lui. Jubé proscrivit de son église les images, les figures de saints, et toute espèce d'ornement, même sur l'autel; il avait imaginé une nouvelle manière de célébrer la messe, récitait tout à haute voix, et ne disait à l'autel rien de ce qui se chantait au chœur. Il avait changé toute la liturgie et prétendait ainsi revenir aux anciens usages de l'église. Entre autres innovations, il refusait de laisser chanter l'*O salutaris hostia* pendant l'élévation, et comme l'abbé Dubois, depuis cardinal, lui en faisait reproche, Jubé s'excusa sur ce que cette prière n'était point fondée dans son église, et sur son respect pour le pape, « ne vou- « lant pas, disait-il, rappeler par ce « chant le souvenir des entreprises de « Jules II. » Cette réponse excita la gaîté de Dubois, qui promit d'en régaler le nonce du pape. Au reste Jubé, malgré son fanatisme janséniste, ne laissait pas d'être un homme d'un vrai mérite et d'une piété sincère. Il répandait d'abondantes aumônes, et vivait de la manière la plus austère. Il gagna tellement l'affection de ses paroissiens qu'ils se seraient tous fait égorger pour lui. Dans cette disposition des esprits, il lui en coûta peu pour rétablir la rigueur de l'ancienne discipline; il mettait en pénitence publique les pécheurs publics, obligeait de rester pendant trois mois sous le porche de l'église, pendant le service divin, toute fille qui avait manqué à l'honneur. Il ne craignit pas de faire sortir de son église, en refusant de commencer la messe, la marquise de Parabeyre, qui vivait publiquement avec le duc d'Orléans régent. Cependant Jubé était aimé et estimé de ce prince qui, un jour, lui fit l'honneur de se mettre à la table du curé d'Asnières. Zélé pour la cause de l'appel, on vit cet ecclésiastique, à l'avènement de la bulle *Unigenitus*, parcourir le diocèse de Paris pour recruter des prosélytes parmi les curés, et recueillir des témoignages contre ce décret, ce qui le fit traiter avec quelque raison de *brouillon* par le cardinal de Rohan. Son parti le chargea d'une commission importante auprès du parlement siégeant à Pontoise; en chemin il fit une chute dangereuse, ce qui ne l'empêcha point d'accomplir sa mission; il revint ensuite chez lui se mettre au lit. Après son rétablissement il fut obligé de quitter sa cure, en 1724. Mandé alors par le lieutenant de police, il avoua que c'était à lui que l'on envoyait des ballots d'imprimés saisis à Rouen, à l'adresse de l'abbé *Ambon* qui, en grec, signifie un Jubé. Il convint encore d'avoir fait imprimer beaucoup d'écrits, mais jamais rien contre la religion de l'état. Malgré la protection de la princesse de Conti et de la duchesse de Brunswick, ses amis lui conseillèrent de se cacher. De sa retraite aux environs de Paris, il écrivit à différentes personnes des lettres qui, venues à la connaissance de l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, firent prendre au conseil de conscience que présidait ce prélat, le parti d'arrêter l'abbé Jubé. Dès-lors celui-ci s'éloigna tout-à-fait de Paris. Bientôt l'évêque de Montpellier, un des chefs du parti janséniste, l'envoya à Rome, à l'occasion du concile que Benoît XIII y avait convoqué. Les intrigues qu'il y menait avec l'abbé d'Etemare attirè-

rent l'attention, et il fut forcé de revenir en France, où son zèle ne fut pas moins actif. On le chargea d'accompagner en Hollande des Chartreux qui sortaient de leur cloître ; il fit ce voyage sous le nom de *La Cour*. L'archevêque Barchkman, établi récemment à Utrecht par les appelants, donna Jubé pour aumônier à la princesse Dolgorouki, née Gallitzin, qui avait renoncé au schisme des Grecs, en Hollande, et qui retournait en Russie. On le chargea de suivre les négociations commencées par Boursier, docteur de Sorbonne, en 1717, pour la réunion des deux églises. Barchkman conféra, le 20 octobre 1728, à Jubé, les pouvoirs les plus amples, tels que d'approuver les prêtres en Russie, d'établir des pasteurs, etc. Arrivé à Pillau, en Prusse, Jubé apprit, par la *Gazette de Leyde*, que le cardinal de Noailles avait enfin accepté la bulle *Unigenitus*. Sur cette nouvelle, il crut devoir renouveler son appel comme pour attirer les grâces du Seigneur sur sa mission : « J'appris, dit-il dans sa « relation manuscrite, l'*affreuse chute* « du cardinal de Noailles et le *com-* « *ble de toutes ses faiblesses*. » Il se proposait à ce qu'il paraît, dans ses prédications, de faire les Grecs *appelants ;* mais le succès ne répondit pas à ses efforts. Il trouva beaucoup d'obstacles à Saint-Pétersbourg ; en vain le duc de Liria, ambassadeur d'Espagne, qu'il parvint à mettre dans ses intérêts, le protégea de tout son pouvoir, et lui donna le titre de son aumônier. Jubé, qui avait cherché à gagner les évêques russes et qui d'ailleurs était désavoué par l'ambassadeur de France, devint suspect ; et la princesse Dolgorouki, à laquelle il était attaché, étant retournée à la communion de l'église russe, son aumônier fut contraint de se cacher, puis de prendre la fuite. Il quitta la Russie au commencement de 1732, et ne put franchir les limites de cet empire qu'en se faisant envelopper dans un ballot de marchandises. De retour en Hollande, en mai 1733, il y dressa la relation de ses voyages, revint à Paris vers 1740, et y vécut caché. Etant tombé malade, il se fit porter à l'Hôtel-Dieu, où il mourut le 30 déc. 1745. Dans son testament, du 14 juillet 1738, il renouvela encore une fois son acte d'appel, et adhéra aux miracles du diacre Pâris. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Séverin. On trouve les détails de sa mission en Russie à la fin du 3e volume de l'*Histoire et analyse du livre de l'action de Dieu sur les créatures*, 1753 ; et feu M. Emery en a inséré un extrait dans les *Annales philosophiques, morales et littéraires*, 1800, tom. Ier, p. 161. Son récit est appuyé principalement sur la relation manuscrite de Jubé. On peut voir encore sur cet appelant les *Nouvelles ecclésiastiques* du 23 oct. 1746, et l'*Examen critique* de Barbier, pag. 477. On a de lui, outre une foule d'écrits anonymes qu'il serait presque impossible de signaler aujourd'hui : *Lettre d'un curé de Paris à M. Saurin, au sujet de son écrit intitulé : État de la religion en France, en lui adressant le mandement du cardinal de Noailles et deux lettres d'un médecin, touchant le miracle arrivé dans la paroisse Sainte-Marguerite*, 1725, in-12.—On trouve, dans la *Table raisonnée et alphabétique des Nouvelles ecclésiastiques*, une courte *Notice* sur JUBÉ (*Claude-Robert*), frère du précédent, lequel mourut en 1740, à Fumichon, diocèse de Lisieux, après avoir refusé les sacrements plutôt que d'aquiescer à la bulle.

D—R—R.

JUBÉ (AUGUSTE), *baron de la Perelle*, général et écrivain français, arrière-neveu du précédent, na-

quit le 12 mai 1765. Après avoir fait de brillantes études, il entra dans l'administration de la marine en 1786, et fut employé en 1789, sur les côtes de l'Océan par les généraux Dumouriez, Soncy et Wimpfen. Il embrassa les principes de la révolution et fut nommé, en 1792, chef de la première légion des gardes nationales de la Manche, obtint l'année suivante l'inspection des côtes de ce département et fut élevé, en 1794, au grade d'inspecteur-général. En 1796, il était passé dans l'armée de terre avec le titre d'adjudant-général, et fut employé dans la Vendée auprès du général Hoche dans les fonctions de chef d'état-major. Au mois de brumaire an VIII, il était commandant de la garde du Directoire; mais, tout dévoué à la fortune naissante de Bonaparte, il lui répondit, dès le 15, des dispositions favorables de cette troupe qui, dans les fameuses journées du 18 et du 19, ne fit aucune démonstration pour défendre les directeurs et contribua au contraire à l'arrestation momentanée de Gohier et de Moulins. Bonaparte, devenu chef de l'état, chargea Jubé de l'organisation de la garde consulaire; mais là devait s'arrêter sa carrière militaire. Remplacé par Lannes dans le commandement de ce corps de prétoriens, il en fut dédommagé par sa promotion au tribunat; et, pendant les différentes sessions de cette assemblée, il prit une part assez active à ses travaux. Le 3 mai 1804, il adhéra au vœu émis par cette assemblée pour l'élévation de Bonaparte à l'empire. Lors de l'élimination d'une partie des tribuns, Jubé ne manqua pas d'être maintenu par le nouveau monarque, pour lequel en toute occasion il témoignait son enthousiasme et son admiration. Dans la séance du 26 sept. 1805, il s'exprimait ainsi: « La terre « s'est tue devant Alexandre qui vou- « lait l'asservir. Devant Napoléon, la « terre, les mers qu'il veut franchir, « l'univers qu'il remplit de son nom « parlent hautement de la grandeur « de son âme, de la gloire de ses ar- « mes, des merveilles de son règne, « de la reconnaissance des peuples. » Un tel dévouement ne resta pas sans récompense. Déjà, lors de l'institution de la Légion-d'Honneur, Jubé en avait été nommé commandant; après la dissolution du tribunat, il fut nommé préfet de la Doire en Piémont, enfin créé baron de l'empire. En 1812, il passa à la préfecture du Gers, qu'il conserva jusqu'en 1814. Après la restauration, Jubé qui avait écrit sur l'histoire militaire, et qui s'était hâté de publier en l'honneur du czar Alexandre une brochure des plus laudatives, fut attaché au dépôt-général du ministère de la guerre avec le titre d'historiographe. Plus tard il fut mis à la retraite, mais avec le titre de maréchal-de-camp et la croix de Saint-Louis. Il est mort à Dourdan (Eure-et-Loir) le 1er juillet 1824. Depuis 1818, il coopérait très-activement à la rédaction du *Journal général de France* qui, de ministériel qu'il avait été d'abord, était devenu très-libéral. Une anecdote assez piquante se rapporte à la collaboration de Jubé à cette feuille. Dans un article sur la surveillance des prisons publié au mois de janvier 1818, il faisait un magnifique éloge de l'ancien préfet de la Doire; un journal royaliste remarqua que cet ancien préfet *était M. Jubé lui-même*. On a de lui: I. *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII*, servant d'introduction à l'ouvrage du général Servan qui a continué ce sujet depuis François Ier jusqu'au traité d'Amiens (1805, in-8°). Quoique l'ouvrage de ce dernier soit loin d'être irréprochable, l'introduction de Jubé

qui forme le premier volume laisse encore plus à désirer. Il ne paraît point avoir porté, dans l'histoire des siècles antiques, le flambeau d'une critique impartiale et judicieuse. Ses récits sont sans agrément pour les lecteurs ordinaires et sans utilité pour les savants. On peut relever surtout des déclamations usées contre les prêtres, les moines et les papes, ainsi que des digressions assez vagues sur les finances, la législation et les mœurs de tous les pays, sans en excepter la Chine, le Japon et l'Amérique. II. *Hommage des Français à l'empereur Alexandre. De la nécessité de transmettre à la postérité le souvenir des bienfaits de l'empereur Alexandre et de ses augustes alliés, et des moyens de signaler la reconnaissance des Français*, Paris, 1814, in-8° d'une feuille. Le titre seul de cette brochure indique que Jubé professait alors en faveur de la restauration des opinions dont l'exaltation ne tarda pas à se calmer. III. *Lettre du chevalier de l'Union à M. de Châtequbriand*, 1816, in-8°. Cette lettre, entièrement dans le sens libéral, fut bientôt après suivie d'une seconde. IV. *Lettre d'Emile Vadé à Mme Duchaume, à l'occasion d'un mandement*, 1817, in-8°. Ce mandement concernait la réimpression des œuvres de Voltaire. V. *Lettre d'un Français à lord Stanhope*, ou *Réflexions sur l'évènement arrivé à lord Wellington dans la nuit du* 10 *au* 11 *février*, Paris, 1818, in-8°. Il faut se rappeler que cette nuit-là, au moment où le noble duc rentrait dans son hôtel, une arme à feu avait été déchargée à bout portant sur son carrosse, quoique aucune balle n'eût atteint ni lui, ni ses gens, ni ses chevaux, ni sa voiture, ni même les murailles d'alentour. Une instruction juridique eut lieu, sans produire de résultat; et l'on vit généralement dans ce guet-apens une affaire de police. Jubé dans sa brochure insinue que l'auteur du coup avait trouvé un asile dans l'hôtel de Wellington; puis il en prend occasion de réfuter par quelques déclamations, mais surtout par des citations historiques, la diatribe qu'à cette occasion lord Stanhope s'était permise en plein parlement contre la France. VI. *Le Temple de la Gloire*, ou *les Fastes militaires de la France, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours*, Paris, 1829-21, 2 vol. in-fol. Les deux volumes de cet ouvrage qui ont seuls paru furent publiés en quatorze livraisons, ornées de trente-sept gravures; ils embrassent les guerres de la république. VII. *Histoire générale militaire de la France, depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à l'année* 1815. Ce dernier ouvrage, qui n'est pas dépourvu d'intérêt, devait avoir trois vol.; deux seulement ont été publiés du vivant de l'auteur. Le troisième est resté manuscrit. D—r—r.

JUDDE (le Père), né à Rouen, le 21 décembre 1661, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, et se fit remarquer par ses talents pour la prédication. Le célèbre Bourdaloue avait pour lui une haute estime, et il voulut même qu'après sa mort on remit tous ses manuscrits au P. Judde; mais les soins multipliés dont celui-ci était alors chargé s'opposèrent à l'accomplissement de ce désir. En effet, après avoir dirigé le second noviciat des jésuites à Rouen, il fut envoyé à Paris comme supérieur du premier noviciat, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1721. Il passa ensuite à la maison de retraite de ce noviciat, puis à la maison professe de l'ordre, où il mourut en 1735. On a imprimé séparément les ouvrages suivants du P. Judde : I. *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses*, Paris, 1746, in-12. II. *Réflexions chrétiennes sur les*

grandes vérités de la foi et sur les principaux mystères de la Passion, Paris, 1757, in-12. L'abbé Lemascrier (*Voy.* ce nom, XXIV, 41) fut l'éditeur de ce livre, qui parut sous le voile de l'anonyme. III. *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux*, publiées par le P. Cheron, théatin, Paris, 1780, 2 vol. in-12; ibid., 1786, 2 vol. in-12. IV. *Traités sur la confession, à l'usage des séminaristes et des communautés religieuses*, Besançon, 1825, in-18. L'abbé Lenoir-Duparc a donné la *Collection complète des œuvres spirituelles du P. Judde*, Paris, 1781-82, 7 vol. in-12; nouvelle édition, Besançon, 1815-16, 7 vol. in-12. Il en a paru une autre édition, moins complète, Paris, 1825-26, 5 vol. in-12. Toutes les productions du P. Judde tiennent un rang distingué parmi les ouvrages de piété. P—RT.

JUDEX (Mathieu), théologien protestant, et le premier auteur qui ait écrit sur la liberté de la presse, était né en 1518, à Dippolswald, dans la Misnie. Son père, quoique très-pauvre, ne voulant pas contrarier ses inclinations, lui permit d'aller étudier à Dresde. De cette ville il se rendit à Vittemberg, puis à Magdebourg où il arriva malade et dans le dénuement le plus absolu. Pendant quelques semaines il y vécut des secours qu'il recevait de la charité publique; mais, s'étant fait promptement connaître d'une manière avantageuse, il fut placé comme précepteur. Ayant accompagné son élève à Vittemberg, il y prit, en 1549, le grade de maître ès-arts, et revint à Magdebourg, où, après avoir régenté les humanités au gymnase, il fut nommé pasteur ou prédicateur de l'église Saint-Ulrich. Ses talents lui méritèrent l'estime de Francowitz (*Flaccius Illyrius*), qui l'adjoignit aux rédacteurs des *Centuriæ magdeburgenses*. En 1560, il passa professeur de théologie à l'académie d'Iéna. Envoyé la même année au colloque de Weimar, il s'y prononça fortement contre les *Synergistes*, ou partisans de la liberté illimitée de l'homme, dont le professeur Strigelius était le chef. Ce parti, que l'électeur de Saxe appuyait secrètement, chercha l'occasion de se venger de Judex et la trouva bientôt. Judex avait, avec plusieurs de ses collègues, souscrit une supplique aux princes de la confession d'Augsbourg, pour les prier d'aviser aux mesures les plus propres à faire cesser les divisions qui se manifestaient parmi les luthériens. Cette démarche n'ayant produit aucun résultat, il adressa cette pièce au conseil ecclésiastique de censure; et, sans attendre son autorisation, il la fit imprimer avec une préface. C'était une infraction manifeste, mais peut-être excusable, au réglement que la multiplicité des libelles venait de faire établir en Allemagne. On l'en punit avec une sévérité presque incroyable. Dépouillé de sa chaire, il fut en outre forcé de quitter Iéna, pendant l'hiver le plus rude. Il se retira d'abord à Magdebourg où il lui restait des amis; mais on le contraignit d'en sortir sur-le-champ, et, malgré la rigueur de la saison, il fut obligé de se remettre en route avec sa femme et cinq enfants dont le plus âgé n'avait pas huit ans, et le cadet trois mois. Il parvint, non sans peine, à gagner Wismar où ses ennemis consentirent à le laisser en repos. Son exil cessa deux ans après, et il fut élu pasteur à Rostock; mais, à peine arrivé dans cette ville, il y tomba malade et mourut le 11 juin 1564, âgé seulement de trente-six ans. Outre quelques *livres* de théologie, oubliés depuis long-temps, on a de Judex: *De typographiæ inventione et de prætorum legitima inspectione libellus brevis et utilis*, Copenhague, 1566, petit in-8°. Cette édition ori-

ginale est très-rare ; mais l'ouvrage a été recueilli par Wolf dans les *Monumenta typograph.*, I, 72-170. Le titre annonce suffisamment que Judex n'est point un partisan de la liberté de la presse sans restriction. Quoique, dit-il, par sa nature la presse soit libre, il n'est pas un seul écrivain qui refuse de soumettre ses ouvrages à une commission de censure, établie légalement ; car il n'en est aucun qui veuille refuser à l'église et à l'état l'obéissance qui leur est due. Mais il se plaint que les consistoires aient usurpé le droit de nommer, sans le concours des magistrats, des censeurs qui, par ignorance ou mauvaise volonté, retardent la publication de livres utiles, tandis qu'ils en laissent paraître de dangereux pour la foi et pour les mœurs. D'ailleurs Judex, zélé protestant, ne cesse dans cet ouvrage de déclamer contre l'église romaine, qu'il appelle le royaume de l'antechrist ; et, remarquant que la découverte de l'imprimerie n'a précédé que de soixante-sept ans la prédication de Luther, il en conclut que Dieu, en accordant l'imprimerie aux hommes, a voulu donner un moyen de combattre l'antechrist, c'est-à-dire le pape, et d'en triompher. Judex ne parle qu'en passant de la découverte de l'imprimerie ; et il connaissait si peu les procédés typographiques qu'il est persuadé que les Aldes s'étaient servis de caractères d'argent pour imprimer les œuvres de Cicéron, *et alia philosophica*, et que c'est à l'emploi de ces types qu'est due la beauté de leurs éditions. On peut consulter pour plus de détails : *De vita Matthœi Judicis*, par André Schopp (1). Crenius a réimprimé cette harangue funèbre dans ses *Animadversiones philologicæ*, VI, 49 ; et Bayle en a donné, dans son *Dictionnaire*, une analyse très-intéressante ; mais il ne connaissait pas l'ouvrage de Judex dont on vient de parler, et qui seul peut garantir encore quelque temps son nom de l'oubli. W—s.

JUÉNIN (Pierre), historien de la ville de Tournus, né à Bourg-en-Bresse le 11 décembre 1668, embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu, en 1691, d'un canonicat à la collégiale de Saint-Philibert de Tournus. Il profita de sa position pour faire une étude approfondie des chartes de cette abbaye que Pierre de Saint-Julien et Chifflet n'avaient examinées que superficiellement. Ses recherches le conduisirent à jeter les bases d'une nouvelle histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus. Il en amassa les matériaux pendant près de quarante ans, et la mit au jour sous le titre de *Nouvelle Histoire de l'Abbaye royale et collégiale de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*, enrichie de figures, avec une table chronologique, des remarques critiques sur le tome IV de la Nouvelle Gaule chrétienne ; les preuves de l'histoire, le pouillé des bénéfices dépendant de l'abbaye, et un essai sur l'origine et la généalogie de Châlons, de Mâcon, et des sires de Beaujeu, par un chanoine de la même abbaye, Dijon, 1730 et 1733, 2 vol. in-4°. Le savant auteur a donné au développement de son sujet toute l'étendue que ses laborieuses recherches justifient. En vain lui a-t-on reproché des détails trop minutieux. Il n'y a plus rien de trop dans les histoires de nos vieilles cités. Depuis que la plupart des monuments qu'elles rappellent ont disparu, c'est là seulement qu'on peut retrouver encore des traces de leur existence. Les négligences de style sont aussi une imperfection qu'il faut se garder de relever dans ces sortes

(1) André Schopp avait épousé la veuve de Judex, et par conséquent devait être bien instruit de toutes les particularités de sa vie si courte et si agitée.

d'ouvrages. L'historien de Tournus traite, par occasion, de quelques points curieux de l'histoire de France qui se rattachent à son sujet. On lit avec beaucoup d'intérêt le détail des hostilités qui éclatèrent entre la ville et l'abbaye pendant la ligue. Chacune d'elles avait son armée qui exerçait tour-à-tour les plus grands ravages dans la contrée. Le second volume comprend les titres, les actes et les autorités qui servent de pièces justificatives au corps de l'histoire. L'abbé Lebeuf ayant critiqué, dans le Mercure de 1734, quelques assertions de l'auteur relatives au martyre de saint Valérien, l'abbé Juénin y répondit par une lettre insérée dans le volume du même journal, qui parut au mois de juillet suivant. Successivement chantre et doyen du chapitre, il mourut le 17 novembre 1747. L—M—X.

JUGE *de Saint-Martin* (JACQUES-JOSEPH), né le 16 septembre 1743, à Limoges, où son père était conseiller au présidial de cette ville, exerça lui-même pendant quelque temps des fonctions de magistrature. Plus tard, il professa l'histoire naturelle à l'école centrale du département de la Haute-Vienne. Mais un penchant irrésistible l'entraînait vers l'agronomie : il y consacrait tous ses loisirs et finit par s'y livrer exclusivement. Il existait à Limoges une société d'agriculture, à laquelle Turgot (*Voy.* ce nom, XLVII, 69), lorsqu'il était intendant du Limousin, avait donné de grands encouragements. Juge de Saint-Martin en fut, dès l'origine, un des membres les plus actifs et les plus influents. Par ses conseils, ses exemples et même ses secours, il contribua beaucoup à l'amélioration de l'art agricole, et surtout de la culture des arbres, dans cette contrée. La société centrale d'agriculture de Paris, dont il devint ensuite correspondant, lui décerna une médaille d'or, « pour avoir mis les cultivateurs de son voisinage à portée de se procurer, chaque année, des milliers d'arbres de différentes espèces, qui n'avaient jamais été cultivés dans son canton. » Lui-même avait établi de belles pépinières sur deux cents hectares de mauvaises terres qu'il possédait ; et il attachait à ces plantations les noms de ses enfants, de ses amis, ou d'illustres compatriotes : ainsi, par exemple, on y voyait le bois *d'Aguesseau*, le bois *Turgot*, le bois *Silvestre*. Il mourut le 29 janvier 1824, à Limoges, avec le titre de président honoraire de la société d'agriculture, des sciences et des arts de cette ville. D'après ses intentions, son cercueil fut fait avec le premier sapin qu'il avait planté. Dans des stances de sa composition, il rappelait agréablement que l'amiral Nelson voulut aussi que son cercueil fût creusé dans le tronçon d'un mât. Juge de Saint-Martin a publié : I. *Traité de la culture du chêne*, Paris, 1788, in-8°, avec fig. Cet ouvrage, au jugement des agronomes, est encore le meilleur qu'on ait publié sur cette matière. II. *Notice des arbres et arbustes qui croissent naturellement ou qui peuvent être élevés en pleine terre dans le Limousin*, Limoges, 1790, in-8°. III. *Observations météorologiques et économiques, faites pendant l'année* 1791 *dans le département de la Haute-Vienne*, in-8°. IV. *Proposition d'un congrès de paix générale*, Limoges, 1799, in-12. V. *Théorie de la pensée, de son activité primitive et de sa continuité*, Paris, 1806, in-8°, avec gravures. C'est un livre élémentaire destiné à l'instruction de la jeunesse. VI. *Description pittoresque d'une métairie dans le département de la Haute-Vienne*, Limoges, 1806, in-12. VII. *Changements survenus dans*

les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années, 2e édition, augmentée, ibid., 1817, in-8°. La 1re édition, imprimée en 1808, ne fut tirée qu'à cent exemplaires. Cet ouvrage renferme des détails intéressants sur l'histoire, les monuments, les usages, etc., du Limousin. VIII. *La vie champêtre, en vers libres et simples comme elle*, ibid., in-4°. Dans la séance du 5 mars 1824 de la société d'agriculture de Limoges, M. Ardant lut une *Notice nécrologique* sur Juge de Saint-Martin, imprimée in-8°, et M. Alluaud, secrétaire de la même société, a publié sur cet agronome un *Essai historique*, Limoges, 1827, in-8°. On y trouve les stances intitulées : *A mon beau sapin, âgé de cinquante-cinq ans.* P—RT.

JULIEN, surnommé *Antecessor* (en grec Ἀντικέντωρ), vécut sous l'empereur Justin-le-Jeune, vers la fin du VIe siècle. Outre quelques épigrammes que l'empereur Julien (*Voy.* ce nom, XXII, 136) a fournies à l'Anthologie grecque, ce précieux recueil en contient quatre qui sont attribuées à ce Julien, et dont le genre facétieux contraste avec son titre d'*Antecessor*, jurisconsulte ou professeur de droit. C'est ainsi qu'on appelait encore à cette époque les maîtres qui initiaient la jeunesse (*quia antecedebant*) aux études de la législation. Il avait traduit du grec en latin les *Novelles* de Justinien et rédigé la *Collation des lois mosaïques et romaines*. On n'a pas sur lui d'autres notions.—JULIEN, d'Egypte, fut proconsul de cette province et florissait sous le règne de Justinien, vers le milieu du VIe siècle. Son épigramme Κλεινὸς Ἰωάννης (*Analecta* de Brunck, II, 509 ; *Anthol. palat.*, VII, 590) mériterait, au jugement de Vincent Opsopœus, d'être écrite en lettres d'or et conservée dans toutes les mémoires (*aureis litteris est scribenda et imis omnium reponenda sensibus*). — Nous signalerons aussi une autre petite pièce du genre anacréontique qui se trouve dans le fameux manuscrit d'Heidelberg, parmi les odes du poète de Téos. Elle eût certainement passé pour être d'Anacréon, si l'Anthologie de Planude, qui nous l'a aussi conservée, n'avait pas nommé son auteur, Julien d'Egypte. En voici une très-ancienne et naïve traduction :

« Un jour, un bouquet tissant
« A ma gentille amourée,
« Parmy je trouvai gissant
« L'aisié fils de Cythérée.
« Lors je le plonge en mon vin
« Et le bus. Quelle adventure!
« Depuis mon cœur en endure
« Des maux qui n'ont pas de fin. »

— Il ne faut pas confondre ce Julien d'Égypte avec un autre JULIEN, également poète anthologiste, qui est connu sous la désignation de ἀπὸ ὑπάρχων Αἰγύπτου, c'est-à-dire ex-préfet d'Egypte, ou, comme traduit M. Jacobs : *ex genere præfectorum Ægypti*. Celui-ci était un oncle de l'empereur Julien, qui, vers l'an 360, à l'exemple de son neveu, apostasia, devint l'implacable ennemi des chrétiens, et laissa dans son gouvernement d'Egypte les plus odieux souvenirs (Voy. *Théodoret*, liv. III, ch. 12 ; et *Sozomène*, liv. V, ch. 8). Ces deux Julien ont été victimes d'une telle confusion que, parmi les soixante-onze épigrammes qui appartiennent à l'un ou à l'autre, il serait impossible d'assigner à chacun d'eux la part exacte qui lui revient. Ce qui est certain, c'est que leur poésie est charmante, qu'elle rivalise avec celle des poètes primitifs, et qu'en osant refaire des épigrammes, même citées comme des chefs-d'œuvre, ils ont quelquefois, dans cette lutte, partagé le prix de la grâce, de l'énergie et de l'enjouement.

D—H—E.

JULLIEN *de la Drôme* (MARC-ANTOINE), conventionnel, né au Péage de Romans, dans le Dauphiné, en 1744, d'une famille obscure et sans fortune, se rendit à Paris dès l'âge de dix-huit ans, et y continua des études à peine commencées dans sa patrie. Ne sachant pas même les premiers éléments du latin, il suivit un cours de rhétorique sous le célèbre Lebeau, et fit de tels progrès, qu'à la fin de l'année il obtint un prix d'amplification. Il se fit ensuite connaître de plusieurs personnages en crédit, notamment du célèbre abbé de Mably, qui le présenta à la duchesse de Danville, femme bel-esprit, chez laquelle se réunissaient quelques gens de lettres et *philosophes*, ou sages de l'époque, assez aveugles pour désirer et préparer une révolution qui devait bientôt les perdre. A la recommandation de Mably, Mme de Danville chargea Jullien de l'éducation du jeune prince de Léon, son petit-fils; et il eut dans le même temps encore d'autres élèves à diriger; ce qui lui fit une assez belle existence. Mais tout cela ne pouvait lui suffire; voulant s'élever encore, il se montra, dès le commencement, un des plus chauds partisans de la révolution. Son enthousiasme éclata surtout dans la correspondance qu'il eut alors avec ses amis du Dauphiné, où l'on sait que l'exaltation révolutionnaire fut excessive. Ses lettres répandues dans le département de la Drôme lui firent une réputation, et il fut nommé en 1791 député suppléant à l'assemblée législative où il ne siégea pas, puis député à la Convention nationale où il siégea au sommet de la montagne. Sa première motion fut contre le général Montesquiou, qu'il prétendit que tous les soldats de son armée regardaient comme un traître. Dans la séance du 26 décembre 1792, qui fut très-orageuse, il prononça au milieu des cris et du plus grand tumulte, un discours véhément pour appuyer la proposition de Duhem, qui avait demandé que Louis XVI fût jugé sans désemparer. « J'habite les hau- « teurs que l'on désigne sous le nom « de *Montagne*, dit-il; c'est à ces « Thermopyles que les Spartiates sau- « ront mourir pour sauver la li- « berté...» Il attaqua ensuite Defermon qui présidait; l'accusa d'une *partialité révoltante pour la cause des tyrans*, et d'avoir eu des entretiens avec Malesherbes. Puis il ajouta : « Je demande que la sonnette lui soit « arrachée, et qu'il aille se cacher « dans l'un des coins les plus obscurs « de la salle... » Defermon répondit avec beaucoup de calme, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Jullien vota ensuite pour la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis à l'exécution, déclarant qu'il *avait toujours haï les rois*, et que son *humanité éclairée, ayant écouté la voix de la justice éternelle* (sic), *lui ordonnait de prononcer la mort*. Dans la séance du 2 juin 1793, lorsque Lanjuinais attaquait avec tant de courage et d'énergie les auteurs de la révolution du 31 mai qui venait de se consommer, Jullien l'accusa de calomnier les habitants de Paris. Le lendemain de la révolution du 9 thermidor qui avait renversé Robespierre, le député de la Drôme, suppliant, demanda grâce pour son fils à peine âgé de vingt ans, dit-il, et que Tallien et Carrier dénonçaient simultanément comme l'agent et le protégé du tyran qui l'avait mis à la tête de l'instruction publique. Jullien déclara que ni lui ni son fils n'avaient demandé cette place; et la Convention passa à l'ordre du jour. Après la session conventionnelle, Jullien ne remplit plus de fonctions publiques, et il continua d'habiter la capitale sans faire parler de lui, même

quand il publia, en 1802 et 1803, dans le *Mercure*, quelques morceaux de poésie, entre autres, la *Nouvelle Ruth*, qu'il réunit, en 1807, dans un recueil de ses œuvres sous le titre d'*Opuscules en vers*, vol. in-8°, de 107 pages. En 1814 il se retira dans ses propriétés du Dauphiné, où la loi d'exil contre les votans ne l'atteignit point, parce que n'ayant pas rempli de fonctions publiques dans les Cent-Jours de 1815, il n'avait pas signé l'acte additionnel. Il mourut, par accident, le 27 septembre 1821, laissant deux fils, dont l'un est M. Jullien *de Paris*, désigné ci-dessus. — JULLIEN ou JULIEN *de Toulouse* (Jean), autre conventionnel qui, dans le procès de Louis XVI, vota également pour la mort sans appel et sans sursis à l'exécution, était né à Nîmes dans la religion protestante dont il devint ministre. Comme son homonyme, il siégea sur la montagne; et, dans différentes missions ainsi que dans tous ses discours, il manifesta des opinions très-exaltées; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût dénoncé par Robespierre et mis hors la loi. Persécuté encore après la révolution du 18 brumaire à laquelle il s'était opposé, il se réfugia à Turin d'où il ne revint qu'à la restauration. Il s'établit alors à Embrun, où l'on présume qu'il est mort.—JULLIEN *de Paris* fut, dans les premières années de la révolution, l'un des plus ardents Jacobins de la capitale. Il était ami de Bouchotte et de Marat; et, après la mort de ce dernier, il annonça qu'il allait *élever un autel à son cœur*. Il se plaignit que l'on ne jugeât pas assez promptement Brissot, Vergniaud et la reine Marie-Antoinette. Il est mort au commencement de ce siècle. M—DJ.

JULLIEN (ANDRÉ), né en 1766, à Châlons-sur-Saône, s'est fait remarquer par ses découvertes et par ses écrits, dans la carrière industrielle. Négociant en vins, il ne se borna pas à l'exploitation de son commerce. L'œnologie, cette branche importante de l'économie rurale et domestique, fut l'objet spécial de ses recherches et de ses travaux. Ses premiers essais en ce genre obtinrent le suffrage de Chaptal, ancien ministre de l'intérieur; et plus tard la société d'encouragement l'admit au nombre de ses membres. Atteint du choléra, il mourut à Paris en 1832. Outre divers procédés aussi ingénieux qu'utiles, tels que des cannelles aérifères, pour transvaser les vins en bouteilles, et une poudre pour leur clarification, inventions qui méritèrent à Jullien des médailles à plusieurs expositions des produits de l'industrie, on lui doit les ouvrages suivants : I. *Appareils perfectionnés, propres à transvaser les vins et autres liqueurs avec ou sans communication avec l'air extérieur*, Paris, 1809, in-12, et une planche. Cet article est extrait de la *Bibliothèque physico-économique*, où il fut d'abord inséré (*Voy.* SONNINI, XLIII, 97). II. *Manuel du sommelier*, ou *Instruction pratique sur la manière de soigner les vins*, Paris, 1813, in-12, avec une planche. Cette première édition est dédiée à Chaptal; la 2e parut en 1817. L'auteur y ajouta, en 1820, un supplément qu'il refondit dans la 3e édition, Paris, 1822, in-12, avec 3 pl.; la 4e, publiée en 1822, est augmentée d'un chapitre sur la litharge; enfin sa veuve en a donné une 5e, en 1836. Le succès de ce manuel en prouve suffisamment l'utilité. III. *Topographie de tous les vignobles connus; contenant leur position géographique, l'indication du genre et de la qualité des produits de chaque cru, les lieux où se font les chargements et le principal commerce de vin, le nom et la capacité des tonneaux et des mesures en usage, les moyens*

de transport ordinairement employés, etc.; *suivie d'une classification générale des vins*, Paris, 1816, 1822, in-8°; 3e édition, ibid., 1832. C'est un ouvrage qui a exigé beaucoup de recherches, et qui renferme des détails exacts et curieux. Ainsi, par exemple, d'après les calculs de l'auteur, 1,754,573 hectares du sol de la France sont cultivés en vignes et donnent annuellement un produit moyen de 31,012,452 hectolitres. Cette statistique de tous les vignobles des diverses contrées de la terre fut accueillie favorablement, et valut à Jullien une médaille d'or que lui décerna la société d'encouragement. P—RT.

JUMEL (JEAN-CHARLES), né à Paris vers le milieu du XVIIIe siècle, étudia d'abord le droit et prit le grade de licencié. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il s'adonna à la prédication, fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Saint-Marcel à Paris, devint ensuite chanoine du Mans, puis curé de Houilles près Versailles. Plus tard il professa les humanités dans un collège, et mourut en 1824 dans une petite cure qu'il desservait aux environs d'Avallon. On a de lui : I. *Eloge de Suger*, Paris, 1779, in-8°. C'est un discours qui concourut pour le prix proposé par l'Académie francaise. II. *Eloge de Marie-Thérèse, impératrice, reine de Hongrie*, etc., ibid., 1781, in-8°. Long-temps après, l'auteur reproduisit cet éloge sous le titre de *Marie-Thérèse, impératrice*, etc.: *Actions de courage et actes de bienfaisance de cette auguste souveraine*, Paris, 1816, in-18. III. *Petit carême* prêché en 1782, in-8°. IV. *Eloge de Charlemagne*, 1810, in-8°. V. *Introduction à l'éloquence*, ou *Eléments de rhétorique*, Paris, 1812, in-12. VI. *Galerie des enfants*, ou *les Motifs d'une noble émulation*, Paris, 1813, in-12; ibid., 4e édit., 1825, in-12, avec fig. VII. *Galerie des jeunes personnes*, ou *les Qualités du cœur et de l'esprit*. Paris, 1813, in-12; ibid., 5e édit., 1826, in-12, avec fig. VIII. *Hervey*, ou *Le meilleur des hommes de son siècle*, drame en trois actes et en prose, Paris, 1814, in-18. IX. *Ornements du cœur humain*, ou *Variétés morales et historiques*, ibid., 1815, in-18, avec fig. Jumel a été l'éditeur de quatre recueils de *Fables* (d'Esope, de La Fontaine, de Fénelon et de Florian), précédés de notices sur les auteurs, Paris, 1813, 4 vol. in-18, plusieurs fois réimprimés. P—RT.

JUMELIN (JEAN-BAPTISTE), savant français, naquit le 12 septembre 1745, et vint de bonne heure à Paris étudier l'anatomie et la clinique, la pathologie et la matière médicale. Reçu docteur à l'ancienne Faculté, il se répandit dans un monde assez brillant sans toutefois s'y procurer une bien lucrative clientèle. Aussi n'eut-il aucune peine à quitter Paris pour faire un tour en Orient à la suite du comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à la Porte, et regarda-t-il comme une partie de plaisir cette excursion à Constantinople et en Grèce. Il est inutile de dire que ce n'est pas la diplomatie qui l'attirait. L'ambassade qui a produit le *Voyage pittoresque en Grèce* est plus célèbre dans les fastes de la littérature que dans ceux des chancelleries; ce que nous ne disons pas, certes, afin de déprécier l'illustre comte, pas plus que nous ne croirions diminuer le renom de Busbecq, en rappelant que si sa mission près de Soliman-le-Grand n'eut pas grand succès, du moins elle valut à l'Europe et le superbe manuscrit de Dioscoride, accompagné de deux ou trois cents autres, et nombre de belles plantes parmi lesquelles le lilas et la tulipe. En se trouvant si près de la terre clas-

sique de la grande poésie et des beaux-arts, et à la suite d'un explorateur déterminé d'antiquités, le docteur de la faculté de Paris devint antiquaire à son tour, et se mit à visiter curieusement les beaux débris semés sur le sol de la péninsule ottomane. Il traversa la Thessalie, l'Hellade et le Péloponèse, et dans un coin de la Laconie, à l'extrême sud, il eut le bonheur de retrouver les ruines, de fixer l'emplacement précis de Gythium, ce port de Sparte dévasté par Épaminondas, mais qui redevint florissant quand Thèbes fut retombée dans son obscurité. Vers la même époque, le hasard jeta sur sa route Spallanzani que des vues toutes différentes guidaient en Grèce, et qui allait achever ce long voyage qui fait époque dans l'histoire de la zoologie et de l'anatomie comparée. Jumelin qui venait de bien mériter de l'érudition voulut de même bien mériter de la science. Il aida Spallanzani dans quelques-unes, peut-être dans beaucoup de ces belles expériences microscopiques qui sont un de ses titres les plus réels à la gloire. Bien que la collaboration de Jumelin ne puisse le mettre sur la ligne de l'immortel naturaliste, nul doute que l'adresse manuelle et l'aptitude de l'un n'aient été une bonne fortune pour le génie de l'autre, et, du reste, Spallanzani ne le méconnut pas. Jumelin était de retour en France vers les commencements de la révolution. Il passa silencieusement ce temps d'orage entre les travaux de sa profession et l'étude des sciences physiques pour lesquelles sa prédilection était devenue plus grande peut-être que dans les premières années de sa vie. Il expérimentait et découvrait; il exposait et décrivait. Et c'est vraiment à ce moment de sa vie que se rapportent la plupart des ingénieuses inventions qui doivent sauver son nom de l'oubli. Nous mentionnerons, entre autres modèles exécutés de sa main ou sur ses indications, une machine pneumatique d'une construction particulière, et une pompe à feu dans laquelle le mouvement du piston n'éprouvait point d'interruption. Il imagina aussi un moyen de prendre l'eau au bout d'un siphon recourbé, sans interrompre le courant établi dans le siphon. On lui doit de même diverses recherches intéressantes en médecine ou en physiologie. Il essaya de déterminer expérimentalement les effets que produit l'électricité sur l'économie animale, et les résultats de l'usage des styptiques sur l'irritabilité humaine, et l'action des liqueurs enivrantes sur la même faculté. Peu de temps après la réorganisation des académies, il lut à la troisième classe de l'Institut un mémoire contenant la relation de sa découverte des ruines de Gythium. Nommé ensuite professeur de physique et de chimie au Lycée impérial, il fit preuve dans cette chaire d'une grande lucidité d'expression, d'un grand talent de déduction; et probablement il eût fini par être de l'Institut, s'il n'eût payé le tribut à la mort un peu plus tôt qu'on ne s'y attendait. Cet évènement eut lieu le 25 septembre 1807, à Visigneux près de Soissons. Il venait de publier le premier tome d'un ouvrage alors nécessaire pour les collèges et hors des collèges; c'était son *Traité élémentaire de physique, de chimie et des sciences physico-mathématiques*, Paris, 1806, in-8°: il ne put en donner le second, que pourtant ses amis firent quelque temps espérer au public, disant qu'il était prêt pour l'impression: probablement il n'en était point ainsi; car comment croire qu'on l'aurait laissé en portefeuille? Ce traité se recommandait à l'époque de son apparition par l'élégance et la clarté parfaites du style et aussi par la conci-

sion; s'il eût paru de cinq à six ans plus tôt, il eût été le premier, il eût été le seul. Ce n'était guère, on s'en aperçoit en le lisant, que la rédaction des cahiers improvisés pour sa classe. L'auteur y passe en revue rapidement toutes les sommités de la physique et de la chimie, telles qu'on les apprenait de son temps dans les collèges : depuis on est devenu un peu plus exigeant, et aujourd'hui que les sciences ont pris un immense développement, que sur les bancs même on les cultive comme spécialité ; que, comme pour dispenser d'un maître, les livres sont longs et pleins de détails, on trouverait le manuel de Jumelin trop maigre, trop sec : on se plaindrait de la sobriété avec laquelle il donne des exemples ; on dirait que ses explications sont superficielles et vagues ; on regretterait qu'il ait semblé réserver toutes les mathématiques pour un deuxième volume qui devait ne point paraître. Nous ne parlons pas d'imperfections involontaires tenant à l'état d'imperfection de la science, comme la classification des sels de potasse, de soude, de baryte, etc., sous la rubrique des composés ternaires, et d'autres faits de ce genre. Ces erreurs se trouvent aussi dans Fourcroy, et tout traité de chimie, à cette époque, les eût répétées. Outre le volume que nous venons d'apprécier, on doit encore à Jumelin des *œuvres diverses concernant les sciences et les arts*, 1799, in-8°. P—OT.

JUMILHAC (N... CHAPELLE, baron de), né le 3 septembre 1753, issu d'une famille très-ancienne et alliée aux plus illustres maisons de France, embrassa, dès son plus jeune âge, la carrière militaire où il fit ses premières armes dans le régiment d'Artois, cavalerie. Il fut ensuite chargé de missions diplomatiques auprès de plusieurs cours du Nord, et séjourna quelque temps à celle du Grand Frédéric. De retour en France, il fut promu au grade de colonel et partit, avec le titre de conseiller d'ambassade, pour Lisbonne où il ne resta que deux ans, revint à Paris et obtint la survivance du gouvernement de la Bastille, dont était titulaire l'infortuné marquis de Launay, son beau-père. Peut-être eût-il péri avec lui le 14 juillet 1789, si celui-ci, par un acte de prévoyance à la fois triste et heureuse, n'avait pourvu d'avance au salut de son gendre en l'éloignant de lui. Le baron de Jumilhac n'émigra point et vécut dans l'obscurité jusqu'en 1814; il reçut alors de Louis XVIII la croix de Saint-Louis avec le brevet de maréchal-de-camp. Le collège électoral du département de Seine-et-Oise, qu'il présida en septembre 1815, l'élut membre de la chambre des députés. Il y appuya, en avril 1816, la proposition de M. de Lachèse-Murel, tendant à replacer entre les mains du clergé catholique les registres de l'état civil. Tout en insistant sur cette nécessité sous le rapport des principes religieux, il ajoutait : « Peut-être n'est-« il pas une seule commune en France, « où, par la négligence avec laquelle sont tenus les registres de « l'état civil, on ne puisse citer des « fautes grossières qui compromettent « les intérêts privés; dans celle que « j'habite, qui n'est composée que de « cinquante feux, j'ai été obligé de « faire rectifier un acte de décès qui « enterrait la femme au lieu du mari, « et deux actes de naissance où l'on « désignait une jeune personne comme appartenant au sexe masculin, « tandis que son frère était censé du « genre féminin.» Après la dissolution de la chambre de 1815, le baron de Jumilhac présida encore le collège électoral de Seine-et-Oise qui le réélut député. Dans les quatre ses-

sions auxquelles il assista, Jumilhac vota habituellement avec la minorité du côté droit. Il mourut dans son château de Guigneville, près Arpajon, le 7 juillet 1820. — On a de lui : I. *Réflexions sur l'état des finances, sur le budget de* 1816 *et sur les moyens les plus propres à fonder le crédit public*, Paris, 1816, in-8°. II. *Opinion sur la proposition de M. de Lachèse-Murel, tendant à supplier le roi de vouloir bien faire proposer un projet de loi pour rendre aux ministres de la religion les fonctions de l'état civil*, Paris, 1816, in-8°. — Le baron de Jumilhac a donné quelques articles dans les Mémoires de la société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise. On trouve dans ces mémoires une notice sur lui par Duchesne (XXIe année, pages 92-97), et dans le *Journal des Débats* du 16 juillet 1820. L—s—d.

JUMILHAC (Antoine-Pierre-Joseph Chapelle, marquis de), né le 31 août 1764, parent du précédent, était fils du comte de Jumilhac, lieutenant-général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, petit-fils du marquis de ce nom qui commandait les mousquetaires gris à la bataille de Fontenoy. Il entra au service en 1777 dans le régiment du Roi, infanterie; il consacra ensuite quatre années à visiter les principales cours de l'Europe, où il reçut des souverains l'accueil le plus flatteur. Nommé en 1788 major de colonel-général hussards, il se livra tout entier à l'étude de la science propre à cette arme, et fut bientôt cité comme un excellent officier de cavalerie. En 1791, Louis XVI le nomma lieutenant-colonel de sa garde constitutionnelle. Arrêté après le 10 août 1792, puis échappé au massacre des prisons, il émigra et servit dans les armées des princes. Il fit partie de l'expédition de Quiberon, reçut, à l'affaire du 6 juin 1795, de graves blessures dont il se sentit toute sa vie, et obtint à cette occasion la croix de Saint-Louis. Il avait publié à Londres un récit intéressant de cette expédition si désastreuse dans les annales de l'émigration. Rentré dans sa patrie, il reprit du service après le 18 brumaire. Il fit en 1812 la campagne de Russie et mérita d'être décoré à Moscou de la croix de la Légion-d'Honneur. Il avait épousé depuis son retour en France une sœur du dernier duc de Richelieu. Après la restauration, il fut nommé lieutenant-général de cavalerie, commandant de la 16e division militaire à Lille, en octobre 1815, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 3 mai 1816. Au mois d'octobre suivant il présida le collège électoral du département du Nord, et le présida encore en août 1817. Il mourut à Lille, le 19 février 1826, des suites d'un abcès survenu à une ancienne blessure reçue à Quiberon et de plusieurs attaques successives d'apoplexie, laissant le meilleur souvenir du commandement qu'il y avait exercé. — Son fils aîné, Odet de Jumilhac, avait obtenu, en 1821, du roi Louis XVIII, de succéder au nom et à la pairie du duc de Richelieu, son oncle maternel, qui venait de décéder sans postérité. L—s—d.

JUMONVILLE (Coulon de), officier français, célèbre par sa mort déplorable, était né vers 1725, d'une famille originaire de Picardie, dont une branche subsistait honorablement depuis le XVIIe siècle dans l'Ile de France et la Brie. Son frère aîné, Coulon de Villiers, capitaine en 1747, fut blessé cette même année dans un combat contre les Anglais au Canada. Jumonville rejoignit peu de temps après son frère en Amérique, et ne tarda pas à se faire estimer de ses chefs par ses talents militaires. Les Anglais,

étant rentrés en 1753 sur les terres cédées à la France, s'avancèrent jusque sur les bords de l'Ohio et y jetèrent les fondements d'un fort. Le commandant français, M. de Contrecœur, instruit de cette infraction aux traités, mais craignant de rallumer la guerre, se contenta d'envoyer aux Anglais un officier pour les sommer d'abandonner leur entreprise et de se retirer. Ils promirent de satisfaire à cette injonction; mais, au lieu d'y obtempérer en effet, ils n'en poursuivirent qu'avec plus d'ardeur l'achèvement du fort qu'ils avaient commencé, auquel ils donnèrent le nom de *la Nécessité*. Jumonville, chargé par le commandant de s'assurer si les Anglais se sont éloignés, part le 23 mai pour remplir cette mission, avec une escorte de trente hommes. Arrivé près du fort, il est environné tout-à-coup d'Anglais qui font feu sur sa petite troupe; il fait signe de la main, montre les dépêches dont il est porteur et demande à les communiquer; mais à peine en a-t-il commencé la lecture qu'il tombe lâchement assassiné (*Voy.* WASHINGTON, L, 238). Sa mort fut vengée par son frère de Villiers qui chassa peu de temps après les Anglais, et détruisit le fort dont ils avaient cru s'assurer la possession par un crime. *Jumonville* est le sujet d'un poème de Thomas, que Laharpe, en convenant qu'il s'y trouve de beaux vers, regardait comme l'ouvrage moderne qui rappelle le plus la manière de Claudien (Voy. *la Correspond.*, I, 139, et V, 44). Le poète Lebrun a flétri ce crime des Anglais dans une stance de son *Ode nationale contre l'Angleterre*. W—s.

JUNG. *Voy.* STILLING, XLIII, 559.

JUNKER (GEORGES-ADAM), littérateur, né à Hanau, en 1716, fut d'abord professeur, puis recteur du collège de sa ville natale, sur lequel il publia, en 1750, un écrit faisant connaître l'état de cet établissement. Il coopéra aussi à la traduction allemande de l'*Histoire universelle*, qui avait paru avec succès en Angleterre. Il quitta ensuite le collège pour se charger de l'éducation ou de la direction de deux jeunes nobles qui allaient achever leurs études à Gœttingue. Peut-être ne cherchait-il qu'une occasion de visiter cette université célèbre. Il y suivit des cours de droit, et débuta dans cette science par un traité qu'il publia sous ce titre : *Leges XII tabularum, in usum lectionum academicarum*, Gœttingue, 1760. En même temps il fournit des morceaux à un ouvrage périodique, intitulé *Niemand* (Personne). S'étant familiarisé avec la langue française, il se livra ensuite aux occupations de traducteur et dé maître de langue, se fit connaître de plusieurs officiers de l'armée française envoyée en Allemagne, et dut à leur recommandation, en 1762, la place de professeur d'allemand à l'école militaire de Paris. Dès-lors Junker traduisit et publia un grand nombre d'ouvrages de la littérature allemande, dont il contribua beaucoup à répandre le goût en France. Après avoir professé pendant près de vingt ans, il obtint sa retraite avec une pension, et fut nommé censeur royal. Mais, privé de ces ressources par l'effet de la révolution, il alla s'établir à Fontainebleau. Plus tard il se chargea d'enseigner la législation à l'école centrale de cette ville; mais il put à peine commencer cet enseignement, à cause de la nouvelle organisation de l'instruction publique. Junker mourut à Fontainebleau en 1805. Outre les productions déjà indiquées et une traduction allemande du *Philosophe païen*, de Formey, Francfort, 1761, 3 vol. in-8°, on a de lui : I. *Nouveaux principes de la grammaire, alle-*

mandé, Hanau, 1760, in-12; nouvelle édition, Paris, 1762. Cette grammaire, adoptée pour l'école militaire et pour d'autres institutions d'enseignement, eut un grand succès. On la considéra long-temps comme la meilleure grammaire allemande, et on la réimprima plusieurs fois. Elle n'a même pas entièrement perdu son ancienne autorité en France : il y en a une édition publiée à Paris, 1809, in-8°. L'auteur en fit aussi un *Abrégé* à l'usage de l'école royale militaire, Paris, 1769, in-12. II. *Introduction à la lecture des auteurs allemands*, en allemand et en français, Paris, 1763, in-12. III. *Pensées libres sur différentes parties de la guerre*, ibid., 1764, in-12. IV. *Choix varié de poésies philosophiques et agréables*, traduites de l'anglais et de l'allemand, Avignon et Paris, 1770, 2 part. in-12. V. *Choix de philosophie morale*, ibid., 1771 2 part. in-12. Ce recueil se compose de morceaux de Pernetty, Burlamaqui, Vattel, Diderot, etc. VI. *Théâtre allemand* (trad. par Junker et Liébaud), Paris, 1771, 2 vol. in-12. VII. *Les Grâces, et Psyché entre les Grâces*, poème traduit de Wieland, ibid., 1771, 2 vol. in-12. Diderot dit de cet ouvrage : « Cela n'est pas « mal traduit du tout; mais je de- « viens vieux, très-vieux apparemment, « puisque je ne saurais plus me repaî- « tre de ces bagatelles... Peut-être « cela est-il délicieux en vers; mais en « prose, ce n'est pas tout-à-fait la « même chose.... Le fragment intitulé « *Psyché entre les Grâces* n'est « rien, du moins en traduction. » VIII. *Louise*, ou *le Pouvoir de la vertu du sexe*, conte moral traduit de l'allemand de Zachariæ, Paris, 1771, in-12. IX. *Contes comiques*, traduits de l'allemand de Wieland, Francfort et Paris, 1771, in-8°. X. *Phédon*, ou *Entretiens sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme*, trad. de l'allem. de Mosès Mendelssohn, Paris, 1773, in-8°. XI. *Recueil historique*, ou *Choix de pièces morales et amusantes*, en allemand et en français, Strasbourg, 1774, in-8°. XII. *La découverte de l'Amérique*, trad. de l'allem. de Campe, Hambourg, 1783, 2 vol. in-8°. XIII. *Leçons de droit public*, Paris, 1786, 2 v. in-8°. Junker a revu deux traductions de l'allemand, l'une des 12 premiers chants de la *Messiade* de Klopstock, publiée par d'Anthelmy, 1769, et l'autre de la *Dramaturgie* de Lessing, par Cacault, 1785, 2 vol. in-8°. « Toutes ces « traductions, dit Grimm dans sa « *Correspondance*, nous viennent « des professeurs de la langue alle- « mande qui sont à l'école royale mi- « litaire. Celle du Messie a successive- « ment passé en deux ou trois mains « différentes. » Junker possédait bien les deux langues, et il était tout-à-fait propre aux fonctions de traducteur. L'académie de Gœttingue l'avait admis au nombre de ses membres. D—G.

JUNOT (1) (Laure Permon, Mme), duchesse *d'Abrantès*, naquit à Montpellier le 6 nov 1784. Son père, le sieur Permon, originaire de Metz, était simple commis aux vivres; sa mère était une Comnène. Le comte de Vergennes, qui avait épousé une Grecque de cette même famille, dont les débris s'étaient fixés à Ajaccio, fit donner à Permon, lors de la guerre d'Amérique, toute l'entreprise des vivres de l'ar-

(1) Junot (*Jean-Baptiste*), cordelier, *sans* doute de la même famille que le général (*Voy.* Junot, XXII, 157), naquit à Châtillon-sur-Seine en septembre 1638, et y mourut le 9 octobre 1714. Il composa, soit en français, soit en latin, plusieurs oraisons funèbres, discours, etc. On a encore de lui : *Le Chemin du ciel ouvert aux âmes qui aspirent à la perfection*, Autun, 1670, in-24. Il dédia cet ouvrage au fameux Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, le même qui avait fourni à Molière le modèle de son Tartufe. D—g—s.

mée de Rochambeau. Les Comnène de Corse obtinrent aussi, par le crédit de ce ministre, en 1782, 1783 et 1784, des lettres-patentes qui reconnaissaient leur descendance des empereurs d'Orient. Depuis ce temps, Permon qui avait fait fortune eut un grand train de maison dont sa femme faisait fort bien les honneurs; il était même sur le point de traiter d'une charge de fermier-général, lorsque la révolution éclata. Loin d'en adopter les principes, il désapprouvait, comme dangereuse et inopportune, la convocation des états-généraux. On peut juger de ses opinions royalistes par son intime liaison avec l'infortuné Durosoi (*Voy.* ce nom, XII, 380). Toutefois, malgré quelques persécutions, il eut le bonheur, en s'éloignant de Paris, d'échapper pendant la terreur au sort fatal qui menaçait alors les riches aussi bien que les nobles. Bonaparte, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, s'est sans doute servi d'une expression impropre en qualifiant de *gros fermier* le grand-père de la duchesse d'Abrantès : ce Constantin Comnène était déjà bien assez déchu sans qu'il fût besoin d'exagérer sur ce point. Après avoir été capitaine de cavalerie dans le régiment de Vallière-Royal-Corse, il mourut jeune, en 1772, dans sa modeste habitation d'Ajaccio : mais il faut convenir aussi que sa petite-fille, la duchesse d'Abrantès, poussait jusqu'au ridicule l'orgueil et les prétentions de sa naissance. C'est ce qui rend assez ennuyeuse la lecture du premier volume de ses *Mémoires*, où les moindres particularités concernant ses aïeux sont relevées, amplifiées avec une prolixité ridicule, comme si sa mère toute la première n'avait pas commencé à *déroger;* en se trouvant heureuse d'épouser, parce qu'il était riche, un obscur roturier! Laure Permon avait une sœur aînée nommée Cécile, qui fut sa marraine et qui épousa, au mois d'oct. 1794, un officier général nommé de Geouffre; elle mourut deux ans après, à peine âgée de dix-huit ans. La première jeunesse de Laure Permon fut fort agitée, comme devait l'être au reste toute sa vie. Elle avait huit ans, lorsque les dangers que couraient son père et sa mère à Paris les forcèrent d'aller s'établir à Toulouse : elle fut laissée à Paris, ainsi que sa sœur, et toutes deux furent mises dans une petite pension au faubourg Saint-Antoine. Jusqu'à cette époque, Laure Permon était restée habillée en garçon et élevée selon les principes de l'*Émile* de Rousseau. Bientôt sa mère la fit venir à Toulouse. Après la terreur, son père se fixa à Bordeaux et Mme Permon revint avec ses deux filles à Paris, à l'hôtel de *la Tranquillité*, rue des Filles-Saint-Thomas, mener la vie assez équivoque d'une femme isolée de son mari, qui ne reçoit que des hommes, et qui donne à jouer chez elle. Bonaparte devenu général depuis le siège de Toulon, mais alors en disgrâce, était fort assidu chez elle, ainsi que Junot, son aide-de-camp (*Voy* JUNOT, XXII, 157). La duchesse d'Abrantès, dans ses *Mémoires*, insiste sur la position précaire dans laquelle fut longtemps le jeune Corse destiné à une si haute fortune. A l'en croire, M. et Mme Permon avaient été ses premiers et ses uniques protecteurs à Paris, lorsqu'il était à l'école militaire; et il ne cessa depuis de voir assidûment la famille Permon, qui ne fut pas moins utile à ses nombreux parents qu'à Bonaparte lui-même (2). A cette époque et jusqu'au 13 vendémiaire, il était dans un état voisin de la misère, mangeant très-souvent chez Mme Permon, et s'entretenant aux dépens de Junot

(2) Madame d'Abrantès raconte dans ses Mémoires que le père de Bonaparte mourut à Montpellier dans la maison de madame Permon, qui reçut ses derniers soupirs.

qui recevait une assez modique pension de sa famille, mais qui possédait le talent de la doubler par son bonheur au jeu (3). Loin de songer à l'aînée des filles de Mme Permon, Junot était épris de Pauline, une des sœurs de Bonaparte, et voulait l'épouser. « Attendons, lui disait celui-ci, elle n'a « rien, tu n'as rien : quel est le total? « Rien. Nous aurons peut-être des « jours meilleurs, mon ami. Oui, nous « en aurons, quand je devrais les aller « chercher dans une autre partie du « monde. » A la suite du 1er prairial, Mme Permon, intimement liée avec son compatriote Salicetti, l'un des proscrits de cette journée, le cacha au péril de ses jours dans son appartement, à Paris; puis, comme alors elle dut aller, avec ses deux filles, rejoindre son époux à Bordeaux, elle emmena ce député qui prit le nom et le passeport d'un valet avec lequel il avait beaucoup de ressemblance. Arrivé au terme de ce périlleux voyage, Salicetti demanda à Mme Permon la main de Laure. En vain la mère refusait. Salicetti, si l'on en croit les *Mémoires* de Mme d'Abrantès elle-même, répondait à toutes les objections : « Elle est trop jeune! Pas du tout; « son esprit est formé comme celui « d'une personne de vingt-cinq ans; « et puis son caractère est ce qui m'a « séduit. Cette jeune fille-là serait ca« pable d'être une seconde Charlotte « Corday, si on touchait un cheveu à « quelqu'un de nous trois. » Lorsqu'on fut arrivé à Cette, Salicetti s'embarqua pour Gênes, et la jeune Permon fut à la fois délivrée des importunités de cet homme et de l'appréhension des dangers que sa position appelait sur Mme Permon. Après un court séjour à Bordeaux où elle trouva son mari presque mourant (sept. 1795), celle-ci revint avec lui et leur fille à Paris, où Permon succomba à ses longues souffrances, la veille de la fameuse journée du 13 vendémiaire; il était tout-à-fait ruiné par la révolution. Néanmoins sa veuve alla se fixer dans une belle maison de la Chaussée-d'Antin, et continua de vivre entourée de luxe et des plus coûteuses fantaisies. Sa fille raconte sérieusement que les regrets de Mme Permon furent *si vifs*, que, cédant aux conseils de son médecin qui lui ordonnait la distraction, elle *loua une loge à Feydeau*, quelques semaines après la mort de son mari. Au surplus, l'esprit de dénigrement le plus hostile n'aurait pu représenter cette dame sous des traits moins favorables que ne l'a fait Mme d'Abrantès, en voulant préconiser comme des perfections tous les défauts de sa mère. Elle en fait une petite maîtresse surannée, d'un caractère absolu, capricieux, vindicatif. On sent qu'à pareille école la jeune Laure dut prendre de bonnes leçons; et l'on ne s'étonne plus de ce qu'a été la fille, en lisant le portrait que celle-ci a tracé de sa mère, tout en ne parlant d'elle que sur le ton de la plus aveugle admiration. Bonaparte continuant à voir beaucoup Mme Permon et sa fille, celle-ci raconte qu'alors le général, *voulant unir le nom de Comnène à celui de Calomeros*, (car elle prétendait aussi que les Bonaparte sont une branche des Comnène), avait formé le triple dessein de marier son frère Louis à la jeune Laure, sa sœur Pauline au fils de Mme Permon; enfin de devenir lui-même l'époux de celle-ci,

(3) C'est ici le cas de remarquer que le père de Junot n'était pas cultivateur : il exerçait des fonctions judiciaires à Bussy-Rabutin. Le jeune Junot acheva ses études au collège de Châtillon; il était plein de facilité et d'esprit, mais très-mauvais sujet, et faisait faire ses devoirs par ses camarades, dont il était fort aimé, quoiqu'il fût sans cesse prêt à exercer sur eux son talent pour la lutte et le pugilat, talent qu'il cultiva si heureusement depuis sur ses créanciers. Il faisait son droit quand la révolution le jeta dans l'état militaire.

bien qu'elle pût être la mère de Joseph, l'aînée des Bonaparte. Mme Permon ne répondit à cette dernière proposition que par des éclats de rire. Ce refus et la négligence que mit le général à placer un protégé de Mme Permon causèrent entre eux un refroidissement très-prononcé, ce qui n'empêcha pas Bonaparte de témoigner toujours le plus vif intérêt à Mme Permon et à ses enfants, quoique celle-ci répondît la plupart du temps par des duretés à ses avances. Dans ces anecdotes d'intérieur, comme dans une foule de mémoires publiés par les serviteurs de Napoléon, on reconnaît que cet homme, si intraitable en politique, était généralement, dans la vie privée, aussi facile qu'il affectait d'être brusque. Mme Permon et sa fille, après avoir fait un voyage aux eaux, revinrent à Paris, où elles se jetèrent dans la dissipation, Mme Permon continuant de recevoir nombreuse société, et Mlle Laure, élève des danseurs Despréaux, Saint-Sauveur et de Trénis, faisant les beaux jours des bals de l'hôtel Thélusson et de l'hôtel Richelieu. A la fin de l'hiver, elle dut un instant s'arracher à ces plaisirs, pour faire sa première communion. M. de Maillé, évêque de Saint-Papoul, le seul prélat non sermenté qui exerçât publiquement les fonctions épiscopales en France, lui administra ce sacrement. Elle vante beaucoup, dans ses *Mémoires*, les pieuses dispositions qu'elle apporta à cet acte religieux. Le moment vint où Junot, nommé gouverneur de Paris au retour de la campagne de Marengo, demanda et obtint la main de Mlle Permon, qui ne manque pas cette occasion de faire, sur les moindres circonstances qui précédèrent cette union, un long et insipide roman dans lequel on démêle que Mme Permon, tout en jetant sa fille à la tête du favori de Bonaparte, eut le talent de lui faire bien sentir l'honneur de s'allier à une Comnène. Quant à la future, effrayée sans doute des manières brutalement communes et du caractère impétueux de son prétendu, elle ne donna son consentement qu'après beaucoup d'hésitation, ou si l'on veut de simagrées : car, dans tous ses récits, on remarque si peu le ton de la conviction, qu'on ne sait vraiment si elle se moque du lecteur ou d'elle-même. Le premier consul en donnant son approbation à ce mariage, y joignit une dot de cent mille francs et une corbeille de quarante mille francs. On conviendra que c'était généreusement reconnaître les services qu'il avait pu recevoir de Mme Permon. Junot qui, si l'on s'en rapporte aux *Mémoires* de sa veuve, était sincèrement républicain et avait même la bonhomie de supposer le premier consul animé des mêmes sentiments (4), crut devoir à son opinion et à sa position officielle, comme commandant de Paris, de ne pas célébrer son mariage à l'église ; mais Mme Permon et sa fille tinrent bon et, après la célébration civile à la municipalité du neuvième arrondissement, la bénédiction nuptiale eut lieu, sans pompe et à minuit, dans la petite église de Saint-Louis en l'île. Ce mariage, à ce qu'il paraît, réjouit fort la famille du premier consul, comme une espèce de victoire remportée sur Mme Bonaparte : car une hostilité tacite existait entre celle-ci et Mme Permon. Tout en faisant très-assidûment la cour à sa prétendue, Junot ne négligeait pas ses devoirs comme chef d'une des polices particulières de Bonaparte. On peut voir dans les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès qu'ayant pénétré le secret de la conspiration d'Aréna et de Ceracchi, il fut l'instigateur

(4) « Je suis républicain par goût et par système ; mais j'ai l'honneur du sang, etc. » Tel est le langage que madame d'Abrantès prête à son mari dans le 4e vol. de ses Mémoires.

de l'espèce de guet-apens qui donna lieu à l'arrestation des conjurés. Ce ne fut même qu'après cette arrestation qu'il s'occupa de terminer son mariage ; et, à cette occasion, Bonaparte lui dit : « Sais-tu bien que ton mariage « a tenu à peu de chose, mon pauvre « Junot ? car je crois que si ces co- « quins-là m'avaient tué, ils ne se se- « raient guère occupés de ta noce et de « ta dot. » Ce rôle de séide, ces fonctions de police, lui attirèrent des interpellations sévères de la part de quelques-uns de ses compagnons d'armes. Junot eut aussi de fréquentes querelles avec Fouché et le préfet de police Dubois, qui, infiniment plus habiles que lui, le firent plus d'une fois tomber dans des pièges. Son zèle de dénonciateur ne s'arrêtait pas même devant les relations intimes de la société ; et Mme d'Abrantès ne craint pas de rappeler que, dans certaines circonstances, elle et sa mère cherchèrent à détourner Junot d'un rôle si peu digne d'un militaire. Elle raconte encore que lors de l'explosion de la machine infernale, au 3 nivose, il fut tellement frappé de cet évènement, qu'il tomba pendant les nuits dans des songes effrayants. Sa femme s'étant alors approchée de son lit, il se réveilla en sursaut, et, sans savoir ce qu'il faisait, d'un coup de pied dans la poitrine il l'envoya tomber à l'autre bout de l'appartement. Au moment du vote à vie pour le consulat, le colonel Fournier-Sarlovèse, ami de Moreau, se déchaîna si ouvertement contre Bonaparte, et affecta même de l'insulter si publiquement à l'Opéra, que le premier consul, se retournant vers Junot placé derrière son fauteuil, lui ordonna d'arrêter sur-le-champ le colonel. Junot se présenta en conséquence à l'entrée de la loge où se trouvait Sarlovèse, et de l'air le plus gracieux lui fit signe qu'il désirait lui parler. Le colonel se lève et sort dans le corridor. « Qu'est-ce ? demanda-t-il. — Un devoir bien pénible que je dois remplir ; le premier consul veut que je m'assure de ta personne. — Tu fais là un vilain métier ; est-ce que passer mouchard est augmenter de grade ? » Junot, à ce propos désobligeant, entre en fureur, et, sans plus songer à son devoir, propose au colonel de se battre ; mais les deux officiers de gendarmerie dont il s'était fait accompagner lui déclarent qu'il ne peut agir ainsi, et qu'il doit conduire Sarlovèse, non sur le terrain d'un combat singulier, mais chez le ministre de la police. Junot cède en ajournant le duel, et conduit le prisonnier devant Fouché. Cependant le premier consul eut lieu de se repentir d'avoir confié à un tel homme un poste si important. Ses bévues en matière de police, ses indiscrétions avec les diplomates étrangers, entre autres le ministre prussien Luchesini, ses violences, ses scandaleuses orgies, tendaient à déconsidérer le gouvernement. Il fut envoyé à Arras pour commander la réserve des grenadiers de l'armée d'Angleterre. La conduite de Mme Junot n'était pas beaucoup plus sage ; elle jouissait avec délices des prérogatives agréables attachées à la qualité de *commandante de Paris*, loges à tous les spectacles, bals, brillantes réunions. Prodigue comme son mari, elle dépensait des sommes énormes pour sa toilette, inventait chaque jour de nouvelles modes, et faisait de son côté des dettes qui ne furent jamais payées. Inconséquente dans ses discours et dans ses démarches, elle s'exposait souvent à des mortifications. Son esprit caustique et médisant lui attirait beaucoup d'ennemis ; elle-même raconte que Bonaparte lui dit un jour : « Vous avez de l'esprit, « petite peste ; mais vous êtes mé- « chante ; ne le soyez pas : une « femme n'a jamais de charmes lors-

« qu'elle se fait craindre. » Il lui reprochait encore de voir trop intimement les Russes et les Anglais qui étaient alors à Paris, et dont plusieurs furent l'objet de ses coquetteries. Aussi, est-ce avec raison qu'on a dit de la duchesse d'Abrantès : *Elle était jolie et spirituelle ; mais, faite pour être heureuse, elle ne l'a jamais été.* Quand Bonaparte allait passer les beaux jours de l'été à la Malmaison, elle y était fréquemment invitée ; elle y jouait la comédie avec succès ; elle y mettait même une telle prétention qu'elle prenait des leçons de l'acteur La Rive. A cette époque (1801), si l'on en croit ses *Mémoires*, elle captivait l'attention du premier consul de manière à inspirer quelque jalousie à Mme Bonaparte. Elle raconte même que pendant un voyage de celle-ci aux eaux de Plombières, elle passa quinze jours à la Malmaison. Bonaparte s'introduisit à cinq heures du matin dans la chambre à coucher de Mme Junot, s'assit modestement dans *un fauteuil au pied du lit*, pour lire des dépêches et des gazettes, puis, pour toute privauté, *lui pinça le pied à travers ses couvertures* en s'en allant. Cette scène ridicule se renouvela le lendemain avec les mêmes circonstances ; mais le troisième jour Mme Junot défendit à sa femme de chambre de le laisser entrer. Il entra pourtant à l'aide d'un passe-partout, fut froidement accueilli et s'en alla d'assez mauvaise humeur. Après ce départ elle s'abandonnait aux plus amères réflexions, regrettant de n'avoir auprès d'elle ni Duroc pour la conseiller, ni Junot dont la présence l'aurait soutenue, lorsque celui-ci survint tout-à-coup, sinon trop tard, du moins assez à propos. Malgré les protestations de l'héroïne de cette anecdote, il est bien difficile de croire que Bonaparte, s'il a jamais pensé à Mme Junot, se soit arrêté en si beau chemin. Le premier fruit de son mariage fut une fille, aujourd'hui connue dans la littérature sous le nom de Mme Junot-d'Abrantès. Le premier consul et sa femme la tinrent sur les fonts de baptême, et elle fut nommée Joséphine. Les cadeaux de baptême furent, de la part du premier consul, une maison magnifique, rue des Champs-Élysées, et cent mille francs pour la meubler ; Joséphine donna un collier de perles des plus riches : c'est ainsi que le couple consulaire affectait déjà la générosité des souverains. Vers le même temps, lors du *Te Deum* pour le Concordat, Mme Junot fut du nombre des dames qui accompagnèrent l'épouse du premier consul à la métropole. Les faveurs pleuvaient alors sur la famille de Junot et celle de sa femme, indépendamment d'énormes gratifications, dont une seule monta à trois cent mille francs. L'abbé Bienaimé, oncle de Mme Junot, fut nommé évêque de Metz, son beau-frère Geoffre, receveur-général du département de Lot-et-Garonne, son frère Permon, commissaire-général de police à Marseille, enfin le père de Junot, conservateur des eaux et forêts à Dijon. La mort de Mme Permon survint au milieu de tant de prospérités (1801) ; mais l'orgueil de sa fille et de son gendre trouva une consolation en étalant sur le cercueil les armes de la maison de Comnène. Bientôt vint le départ forcé pour Arras, à la suite d'une scène scandaleuse que Junot, étant pris de vin, fit chez Garchi, glacier, où se réunissait la bonne compagnie. Fouché ne fut pas étranger à cette disgrâce de l'ex-commandant de Paris, qui fut remplacé par Murat (5). Mme Junot, après un court voyage en Bourgogne,

(5) Junot écrivit le 3 nivose an XII (25 déc. 1803) une lettre d'adieu au préfet et aux maires de la ville de Paris, qui y répondirent par le don d'une magnifique épée.

alla rejoindre son mari à Arras; et sa vanité ne manque pas de rappeler dans ses *Mémoires* qu'elle s'établit dans la même maison où avait logé le Grand Condé. Elle assista aux solennités du camp de Boulogne, et se fit remarquer par les élégantes profusions de sa toilette. Junot se morfondait de dépit et d'ennui à Arras, lorsque le 14 février 1804, sur l'avis confidentiel que lui donnait Duroc de la découverte de la conspiration de Moreau, il se rendit à Paris à franc étrier pour manifester son zèle. Les premiers mots qu'il adressa à Bonaparte furent pour l'engager à laisser la justice agir contre Moreau, à étouffer toute pensée de clémence, etc.: « Eh! malheureux, « s'écria le premier consul, veux-« tu donc que l'on dise que je « l'ai fait assassiner parce que j'en « suis jaloux (6)? » Après cet entretien Bonaparte le renvoya à Arras, où il s'occupa exclusivement de perfectionner l'instruction militaire des grenadiers confiés à son commandement. « Je n'ai jamais vu, dit Mme d'A-« brantès dans ses *Mémoires*, de « mère plus coquette pour sa fille, de « femme plus coquette pour elle-même, « que Junot ne l'était pour ses gre-« nadiers, leur toilette et surtout leur « coiffure, etc. (7). » Lorsque Napoléon devenu empereur fit un voyage à Arras, il admira la belle tenue des grenadiers de Junot, le nomma, le 15 août 1804, grand-officier de la Légion-d'Honneur, et bientôt après colonel-général des hussards: « J'ai été « un peu sévère en t'envoyant ici, lui « dit-il; » puis, il ajouta à toutes ces faveurs une pension de trente mille francs sur sa cassette; mais Junot ne put se consoler de n'avoir pas été compris dans la promotion des maréchaux de France. A cet égard on ne peut qu'approuver Bonaparte; car, avant comme après cette époque, cet officier ne commanda jamais en chef sans faire des fautes qui compromettaient l'armée. Il n'était qu'un brave soldat, un redoutable sabreur, un excellent instructeur, mais point du tout général. Napoléon fit alors quelques lois somptuaires pour sa nouvelle cour. Il ne voulait pas que dans cette cour, composée d'une foule d'officiers honorables, mais la plupart sans fortune, la folie d'une jeune femme compromît le repos de son mari; et, à cette occasion, il dit à Junot, dont l'épouse dépensait plus de deux cent mille francs par an en parures: « C'est à nous à « donner l'exemple de cette modes-« tie, et à ne pas écraser, par un faste « ridicule, la femme d'un officier pau-« vre ou d'un savant respectable. » Mme Junot était peu d'humeur à goûter cette morale; elle avait aussi son sujet de mécontentement: elle n'avait pas été nommée dame du palais de la nouvelle impératrice. Bonaparte fit comprendre à Junot qu'il n'entendait pas faire un double emploi de grâces dans sa maison, et que quand le mari serait de la maison militaire, la femme ne pourrait être dame du palais. Bonaparte, que Junot obsédait sans cesse de ses demandes, et qui au reste ne pouvait trouver un agent d'un dévouement moins scrupuleux, jeta les yeux sur lui lorsqu'il voulut envoyer en Portugal un ambassadeur, moins pour entretenir de bonnes relations avec cette puissance que pour donner lieu à des motifs de rupture et de conquête. Il était en même temps bien aise de l'éloigner de Paris, à cause de ses incartades. Cet homme, qui n'avait perfectionné que dans les camps et les mauvais lieux une éducation manquée

(6) *Mémoires* de madame la duchesse d'Abrantès, t. IX, p. 14.

(7) Ce fut lui qui contribua le plus à faire substituer le schako au chapeau à trois cornes si incommode pour la troupe, et à faire renoncer le soldat à la coiffure poudrée pour adopter la titus.

dans sa première jeunesse, était présomptueux comme la force brutale, tranchant comme l'ignorance, fastueux sans goût, prodigue sans générosité, mais du moins bon et fidèle ami ; il eût sacrifié tout à son maître, hors ceux auxquels il était attaché; franc camarade enfin, mais fier d'une faveur dont il abusait, orgueilleux avec ses inférieurs, pointilleux avec les ministres sur le respect qu'il croyait dû à ses dignités. C'était le personnage le plus convenable au rôle que Napoléon lui destinait ; mais le vœu de Junot était de rester à Paris pour faire le service de premier aide-de-camp de l'empereur, et reprendre le commandement de la première division militaire qu'on avait séparée du gouvernement de Paris. Il hésita longtemps avant d'accepter : « Je ne ferai « que des sottises, disait-il naïvement « à Cambacérès ; comment imaginer « que je pourrai me plier à tous les « ménagements, à toute la duplicité « qu'exige la diplomatie? » On ne lui en demandait pas tant ; on ne voulait que mettre en jeu sa franchise brutale pour tout brouiller à Lisbonne. D'ailleurs Mme Junot le pressait d'accepter; elle brûlait de remplacer son titre de *gouvernante*, par celui d'*ambassadrice ;* et Napoléon ne dédaigna pas de donner ses instructions verbales à cette femme non moins légère qu'ambitieuse. « Soyez circonspecte, lui disait-il, « c'est-à-dire point bavarde, point caillette. Prenez garde surtout de vous « moquer des usages du pays, lorsque « vous ne les comprendrez pas, ni de « l'intérieur de la cour. Rappelez- « vous que les souverains ne pardonnent jamais la raillerie. » Si l'on veut avoir une idée de la conduite de Mme Junot à Lisbonne, il faut prendre le contre-pied des sages avis que lui donnait l'empereur. Ce fut au milieu du carnaval de 1805 qu'elle quitta, non sans regret, Paris, laissant aux soins d'une nourrice Constance (depuis Mme Aubert), sa seconde fille. Affichant partout le titre d'ambassadrice, elle-même raconte qu'elle traversa la France avec l'appareil d'une princesse. A Bayonne, Junot la quitta pour se rendre à Madrid. Trois jours après, elle partit pour l'Espagne avec *une armée de mules* qui portait ses bagages et traînait ses cinq voitures et un fourgon. Arrivée le 10 mars 1806 à Madrid, où elle s'arrêta quelque temps, elle fut reçue par l'ambassadeur Beurnonville, et fut obligée de ne paraître à la cour qu'en *paniers*, selon l'antique cérémonial. Elle dit que la reine d'Espagne lui trouva une physionomie espagnole. Le 29 mars elle se mit en route pour Lisbonne, où Junot fit son entrée avec tout le cérémonial qu'on avait observé en 1789, à l'arrivée du comte de Châlons, ambassadeur de Louis XVI auprès de S. M. T. F. Mme Junot, dans ses Mémoires, rapporte que Junot se permit, en traversant le Portugal, des scènes de violence et de brutalité qui justifient tout ce que l'on a pu dire de lui à cet égard. Dans un accès de fureur il aurait tué un muletier sans l'intervention de MM. de Laborde et de Rayneval, qui l'accompagnaient dans son ambassade. Comme il arriva le jour du Vendredi-Saint, un usage respecté interdisait de faire tirer le canon de la tour de Belem pour sa réception. Junot, en cette occasion du moins, se conduisit avec convenance. Lors de sa présentation au prince-régent, il se conduisit d'une manière assez cavalière. La présentation de Mme Junot eut lieu ensuite ; dès ce moment elle ouvrit sa maison, recevant tous les jours, donnant souvent de grands dîners et des bals, en un mot cherchant tous les moyens possibles d'effacer par son luxe lady Fitz-Gérald, épouse de l'ambassadeur d'Angleterre. Elle-mê-

me dit dans ses *Mémoires*, avec une forfanterie passablement ridicule : « *La* « *France femme* était représentée « par moi. J'étais la seule femme con- « sidérable du corps diplomatique. Il « y avait bien lady Fitz-Gérald...., « l'élève de Mme de Genlis, mais ses « mauvaises manières étaient en tout « opposées à celles de son mari. » Junot remit au prince-régent la ratification du traité de neutralité entre la France et le Portugal, conclu le 23 janvier 1803, par le maréchal Lannes, et la manière dont sa femme raconte cette scène donnera une idée de la singulière diplomatie de ce lieutenant de Bonaparte : « Oui, oui, dit alors le « prince ; c'est à cette même place « que j'ai donné ma parole royale au « général Lannes. C'est un homme « qui est un peu ..... » Junot fit ses gros yeux ; le pauvre prince rentra dans sa coquille et dit aussitôt : « C'est un brave homme, oh ! un « brave homme ; il avait un grand « sabre qui faisait du bruit dans l'es- « calier lorsqu'il venait. » Peu de jours après, le prince de Brésil offrit le grand-cordon de l'ordre du Christ à Junot, qui le reçut avec la permission de l'empereur. Au mois d'oct. 1805, sans attendre l'ordre de Napoléon, il alla le joindre quelques jours avant la bataille d'Austerlitz, laissant à Lisbonne Rayneval et Mme Junot. Mais le désir de se signaler n'avait pas été le seul motif de cette promptitude à rejoindre l'empereur. Il prenait, ainsi que sa femme, un vif intérêt à la belle Mme Récamier dont le mari venait de faire faillite. En passant par Paris, il avait promis d'intercéder auprès du maître, afin d'obtenir un prêt de deux millions pour ce financier. Cette demande indiscrète porta sans doute Napoléon à éloigner Junot encore une fois de la capitale. Il l'envoya dans les états de Parme et de Plaisance pour calmer une insurrection. Regardant cette mission comme un nouvel exil, Junot chargea sa femme de demander à l'empereur s'il fallait qu'elle partît pour aller le joindre à Parme : « C'était, dit-elle dans ses *Mémoires*, « une petite ruse pour savoir s'il de- « meurerait long-temps en Italie. » Napoléon répliqua par quelques paroles évasives ; c'était tout ce qu'elle voulait ; les plaisirs de l'hiver de 1806 la retenaient à Paris ; et d'ailleurs Junot, qui ne se piqua jamais de fidélité conjugale, avait trouvé à Parme des consolations telles que sa femme, comme elle le dit elle-même à l'empereur, *y eût peut-être été de trop*. A la fin de l'hiver, la santé de ses filles devint pour elle un prétexte à de nouveaux délais ; bref, elle était encore à Paris, lorsque, au mois de juillet, il fut permis à Junot d'y revenir. Quelques jours après (le 19), il était de nouveau nommé gouverneur de Paris et commandant de la première division militaire. Tant de prospérités tournèrent la tête aux deux époux. Les dépenses extravagantes recommencèrent, et bien que Junot eût un traitement de plus de trois cent mille francs, et que l'empereur ne cessât de donner de l'argent, il n'avait que des dettes, et dissipait des trésors sans profit, sans discernement, souvent même dans des excès grossiers. Il voyageait avec la vitesse de l'empereur : il avait ses propres relais, des centaines de chevaux et autres folies semblables. « Plus d'une fois « dans son bel hôtel à Paris, disait « Napoléon à Sainte-Hélène (8), « après avoir fortement déjeuné, on « l'a vu entrer en fureur aux moindres « réclamations du plus petit créancier, « et prétendre le solder à coups de « sabre. » La femme n'était pas moins prodigue pour des fantaisies ; et tous deux à qui mieux mieux fournissaient ample matière à la critique par les gra-

(8) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

ves inconséquences de leur conduite. Napoléon, moins comme souverain que comme ancien ami de Junot, et, quant à la femme de ce dernier, *guidé par le rapport natal de la Corse dont elle était originaire* (9), la fit venir un jour pour lui donner des avis paternels sur les désordres de son mari, sur la profusion de diamants qu'elle-même avait étalés inconsidérément à son retour de Portugal, sur ses intimes relations avec M. de Metternich, lesquelles *pouvaient inquiéter la politique*. « Elle se fâcha, dit encore l'empereur, « et j'en fus traité comme un petit « garçon ; alors il ne me resta plus « qu'à l'envoyer promener et à l'aban- « donner à elle-même. » L'acquisition coûteuse du domaine du Raincy, que Junot ne put payer et dont il fut obligé de se défaire plus tard, d'après l'ordre positif de l'empereur, n'est pas une des moindres fautes qui furent reprochées à ce couple si peu modéré dans ses désirs. Junot entretenait avec Mme Murat, qui n'était encore que grande-duchesse de Berg, des relations fort intimes, non qu'elle eût pour lui un goût véritable, mais elle espérait, en l'enchaînant par ses faveurs, l'amener à servir ses vues ambitieuses. En effet, elle ne songeait à rien moins qu'à ménager à son époux l'héritage de l'empereur dans le cas où il aurait été tué dans une de ses campagnes. Murat se flattait d'avoir pour lui l'armée. De son côté, l'impératrice Joséphine songeait au même héritage pour son fils Eugène Beauharnais ; et les deux belles-sœurs sentaient réciproquement de quelle importance, le cas échéant de la mort de Napoléon, il serait d'avoir pour soi le gouverneur de Paris (10). Lorsque Bonaparte était à Tilsitt, Joséphine invita Junot à déjeuner, et le sonda pour savoir ce qu'il ferait. Junot, embarrassé par le nom d'Eugène que mettait en avant Joséphine, fit une réponse évasive de manière à ne point se compromettre ; mais s'il lui fut aisé d'éluder les insinuations timides de la pauvre impératrice, qui n'était plus d'âge à séduire personne, il n'en fut pas de même de la grande-duchesse Caroline qui était la plus agréable, sans contredit, des sœurs de Bonaparte. « Elle était fort élégante, dit « Mme d'Abrantès, ouvrait toujours « le bal avec le gouverneur de Pa- « ris, jouait au wisk avec lui, mon- « tait à cheval avec lui, le recevait seul « de préférence à tout autre ; enfin ce « pauvre gouverneur de Paris qui n'é- « tait pas un ange et dont la tête et « même le cœur, pour être bien à moi et « à ses enfants, n'en étaient pas moins « accessibles à des impressions passa- « gères, ne put résister aux séductions « qui naturellement s'offraient à lui... « il devint amoureux avec passion... « Les résultats de cette malheureuse « affaire ont été la mort et le mal- « heur de Junot....; il fut exilé : car « le gouvernement ou vice-royauté de « Portugal n'était autre chose qu'un « *exil doré*. » Mme d'Abrantès ne dit pas tout : elle aurait pu ajouter une scène scandaleuse entre elle et son époux à propos de M. de Metternich, qui faisait marcher avec autant d'habileté que de bonheur une double intrigue avec Mme Murat et Mme d'Abrantès. Chacune des deux se croyait la seule aimée. L'empereur, voulant mettre fin à ces désordres, fit saisir par le moyen de sa police et tomber entre les mains de sa sœur une lettre que le galant diplomate adressait à Mme Junot. Mme Murat envoya au mari la lettre fatale. Junot, non content de traiter militairement

(9) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

(10) Si l'on en croit madame d'Abrantès, madame Murat avait été jusqu'à vouloir, dans *un but politique*, que les couleurs de la livrée de Junot et de la sienne fussent exactement les mêmes.

son épouse infidèle, voulait appeler en duel son heureux adorateur. Marmont, son compatriote et son ami, lui représenta que ce serait jouer trop gros jeu : « L'empereur, lui dit-il, a le plus « grand intérêt à bien traiter M. de « Metternich. Il n'est déjà pas trop « satisfait de toi, je te conseille de « ne pas l'irriter par une démarche « peu sage. Les torts de Metternich « sont de ceux qu'un homme d'esprit « ne venge jamais directement. » Puis il lui conseilla d'user de représailles à l'égard de l'ambassadrice. D'autres amis tinrent à Junot le même langage et finirent par le persuader; mais s'il se dirigea vers Mme de Metternich, ce ne fut que pour donner une preuve authentique de son ignorance des formes de la bonne compagnie. Il envoya un de ses aides-de-camp complimenter l'ambassadrice et la prier de passer chez lui, ayant, disait-il, une communication à lui faire. Mme de Metternich renvoya l'aide-de-camp avec la réponse que méritait l'insolence d'un pareil message. Junot comprit la leçon; mais marchant de sottise en sottise, il ne se rend chez l'ambassadrice que pour lui dénoncer platement l'infidélité de son mari, et lui porter sa tendre correspondance avec Mme Junot. Les lettres étaient sans signature; Mme de Metternich affecta de ne point les connaître, et congédia Junot en lui reprochant d'avoir manqué de délicatesse et d'égards. Elle se plaignit à Napoléon, qui envoya sur-le-champ chercher Junot, et lui reprocha sévèrement son peu de savoir-vivre. Le général, toujours brusque, et ne se soumettant qu'avec peine aux habitudes de respect qu'exigeait le nouvel empereur, répondit : « Vous allez « voir qu'il faudra me laisser faire..... « sans me plaindre. Je voulais assommer le beau-fils, et lui passer mon « sabre au travers du corps. Marmont « qui se mêle de me donner des avis « m'a retenu. Il fallait pourtant le « punir. J'ai montré ses lettres à sa « femme. J'aurais dû prendre ma revanche avec elle.—A la bonne heure, « répliqua l'empereur, la vengeance « eût été selon les règles de la bonne « compagnie; celle que vous avez prise « ne convient ni à un galant homme, « ni à votre rang. » Puis il ordonna à Junot de lui apporter toutes les lettres avant la nuit, ce qui fut fait; et le général, qui sans cet incident n'aurait peut-être pas emmené sa femme en ambassade, n'eut garde de la laisser à Paris. Au surplus, ce départ était une véritable disgrâce; Bonaparte n'ignorait pas la publicité de la liaison entre Junot et Mme Murat; il avait eu avec lui sur ce sujet une explication des plus vives, dans laquelle Junot s'était permis de répondre en matamore à l'égard de Murat. Bonaparte reprochait encore à Junot de ne voir *que des ennemis*, parce qu'il cédait à une manie de sa femme, qui était de se faufiler dans toutes les sociétés du faubourg Saint-Germain, même les plus hostiles au nouvel établissement impérial. Enfin, et c'est là ce qu'il y a de plus honteux pour Junot, Bonaparte, dans sa politique odieuse envers le Portugal, avait besoin d'un instrument servile et audacieux pour envahir ce pays; et s'emparer du trésor, de la flotte, ainsi que de la personne du prince-régent. Il jeta d'abord les yeux sur Lannes; mais, dès que ce général sut qu'il s'agissait de se présenter en ami pour abuser un prince qui l'avait comblé de biens et d'égards, il repoussa avec indignation une mission semblable. Un tel scrupule n'arrêta pas Junot, qui cependant était absolument dans la même position à l'égard du prince de Portugal. Ce n'est pas qu'il n'eût quelque regret de quitter les plaisirs de la capitale et l'avantage de rester auprès de l'empe-

reur, qui lui donnait toujours sans compter. A ce propos Mme d'Abrantès avoue que Junot était du nombre des favoris qui, indépendamment de leurs riches émoluments, recevaient tous les mois du maître une gratification de huit ou dix mille francs; puis elle ajoute cette réflexion digne de remarque dans la bouche d'une femme : « Plusieurs étant jeunes, « dit-elle, aimaient le plaisir, peut-être « même le faste. Pourquoi non? une « existence somptueuse, peut-être « même un peu sybarite, leur paraissait doublement douce, etc. » Le 20 août, au moment du départ de son mari, Mme Junot, après avoir fait les honneurs de la fête du 15 août, à l'Hôtel-de-Ville, fut chargée par Napoléon de recevoir, à son domaine du Raincy, la princesse de Würtemberg qui venait épouser Jérôme-Napoléon; et, par les détails qu'elle donne de cette réception, on voit que la princesse fut avec elle plus froide que gracieuse. Junot partit enfin de Paris le 28 août 1807. Arrivé aux pieds des Pyrénées, il quitta son poste pour entreprendre un voyage de plaisir à Bagnères de Bigorre. Cette excursion dans laquelle il perdit un bracelet de cheveux blonds déplut à l'empereur, qui lui fit écrire le 12 octobre, par le ministre de la guerre Clarke. A cela Junot répondit selon sa coutume, d'une manière fort inconvenante, ce qui lui attira une nouvelle réprimande. Dans cette dépêche du ministre, datée du 29 octobre, et qui est un monument précieux pour l'histoire, en ce qu'elle dévoile la politique astucieuse de Napoléon, il était ordonné à Junot de marcher de Ciudad-Rodrigo sur Lisbonne du 20 au 30 du même mois, et de ne point s'arrêter, que le prince-régent déclarât ou non la guerre. Si quelque chose choqua Junot dans ces instructions, ce n'est point le rôle odieux qu'elles lui imposaient à l'égard d'un prince dont il avait reçu l'accueil le plus gracieux, c'est que le ministre de la guerre ne lui donnât point le titre d'*excellence*. Il lui envoya un cartel; puis, se plaignit à l'empereur qui, tenant à ce que l'invasion du Portugal n'éprouvât aucun retard, passa encore cette incartade à Junot, et enjoignit au ministre de lui donner ce titre auquel il tenait tant. Enfin, Mme d'Abrantès, qui trouve superbes toutes ces forfanteries de son époux, ajoute que Bonaparte manda Clarke aux Tuileries pour lui *donner un savon;* circonstance qui pourrait bien être un mensonge. Quoi qu'il en soit, on sait que Junot exécuta ses instructions avec une impitoyable ponctualité. Il arriva le 27 novembre à Lisbonne, où il fit son entrée plutôt *en fugitif* que comme un homme qui venait dire à tout un peuple : *Je prends possession du pays* (11). Son armée était décimée par les privations, et les marches forcées; et les quatorze cents hommes qu'il conservait autour de lui avaient les pieds tellement déchirés, qu'ils pouvaient à peine se soutenir; la moindre tentative de résistance eût arrêté, détruit entièrement une armée inconsidérément lancée depuis Alcantara dans cette course aventureuse. Mais le prince-régent était incapable d'aucune résolution énergique. « Lorsqu'il apprit qu'une armée se « rassemblait à Salamanque, dit la « duchesse d'Abrantès, il pâlit; lorsqu'il sut que *son* chef était celui-là « même qui avait pris le titre d'ambassadeur, il sauta de joie. » L'insensé ne voyait pas que le choix de ce même homme le condamnait quand bien même Napoléon n'aurait pas dit : « *La maison de Bragance a cessé* « *de régner* (12). » Dès ce moment

(11) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.*

(12) Tom. XI, pag. 9 de ses Mémoires. Personne, on en conviendra, n'a accusé plus sévère-

la terreur se mit dans le conseil du prince; il *chassa les Anglais*, comme il l'écrivit à l'empereur, *son bon frère*. Personne, excepté dom Rodrigue de Souza et le comte de Linarès, n'osa ouvrir l'avis de se défendre contre une armée si peu redoutable. Après avoir envoyé près de Junot deux ambassadeurs qui ne purent suspendre sa marche, le prince s'embarqua pour le Brésil. Le dernier bâtiment de la flottille qui emmenait la famille royale, avec les trésors de la couronne, était encore en vue du port de Lisbonne; Junot s'empressa de monter à la tour de Bélem; et, avec une brutalité sauvage, il chargea lui-même un canon du fort, le fit pointer et tirer par M. de Tascher, son aide-de-camp. Le boulet passa dans les agrès du bâtiment, et le contraignit d'amener; *mais il ne portait aucune personne de la famille royale*, ajoute Mme d'Abrantès, qui dans ses Mémoires semble s'associer, par la manière dont elle les présente, à toutes ces indignités. Ce coup de canon était au reste, de la part de Junot, une bravade gratuite et spontanée; car ses ordres secrets, *écrits de la main même de l'empereur*, portaient spécialement de tout faire pour s'emparer de quelques personnes désignées; *mais non pas* du prince de Brésil. *Et qu'en aurais-je fait?* dit plus tard cet aveugle séide, quand l'année suivante sa femme, qu'il retrouva à la Rochelle, l'interrogea avidement sur les moindres détails de son séjour en Portugal. Pendant qu'il se gorgeait de plaisirs et de pillage dans ce beau royaume, sa femme qui avait déjà eu cinq filles, dont deux seules ont vécu, s'écartant enfin de cette fécondité féminine (c'est toujours elle qui parle), le rendit père d'un fils, aujourd'hui héritier du titre ducal d'Abrantès. « Je le remercie, lui écrivait Junot, « à cette occasion; enfin je pourrai donc laisser à l'empereur un « autre moi-même... » Napoléon et l'impératrice Joséphine tinrent le nouveau-né sur les fonts de baptême. A peine délivrée des précautions que lui imposait la maternité, Mme Junot se jeta plus que jamais dans le tourbillon des plaisirs de Paris; et l'on peut lire dans ses *Mémoires* tous les détails qu'elle donne sur les fêtes de cette brillante époque de l'empire (13). Continuant à jouer son rôle de *gouvernante de Paris*, elle s'entourait de gens de lettres; mais, peu sensible à la cour assidue qu'ils lui faisaient, elle immole, dans cette partie de son livre, toute la littérature du temps de l'empire à ces *talents vraiment remarquables, qui ont pris bien jeune* (sic) *encore leurs degrés dans l'avenir*. Ce fut alors que Napoléon s'appropria le Raincy, que Junot ne pouvait payer et dont la possession l'entraînait à de trop fortes dépenses. En effet, depuis cette acquisition, M. et Mme Junot avaient pris une livrée assez ressemblante à celle de la maison d'Orléans, à qui avait appartenu le Raincy, et Junot, selon les propos des courtisans, *faisait le petit duc d'Orléans, après avoir voulu singer le comte d'Artois à Longchamps*. Ce fut Napoléon lui-même qui voulut bien annoncer à Mme Junot *qu'il se chargeait du Raincy*; puis à la fin de cette conversation il lui dit: « S'il « vous plaît d'aller en Portugal *faire* « *la petite reine*, je vous réponds « que vous trouverez votre mari dans « une bonne attitude. » Quelque temps après, Napoléon qui avait conféré à Junot le titre de gouverneur-général de Portugal, qu'il cumulait

ment Junot que sa femme dans ce passage remarquable. Quel contraste il présente avec les apologies qui précèdent et qui suivent!

(13) J'avais alors dix-sept loges, une à chaque spectacle.

avec celui de gouverneur de Paris, lui permit de prendre encore le titre de duc d'Abrantès. A cette nouvelle faveur, Mme Junot ne se sentit pas de joie; elle répète de vingt manières différentes, dans cette partie de ses *Mémoires*, qu'elle avait *le plus joli nom de la troupe*. « Je vou- « lais le nommer duc de Nazareth, « lui dit à cette occasion l'empereur; « mais on l'aurait appelé *Junot de « Nazareth*, comme on dit *Jésus de « Nazareth;* et c'est ce qui m'en a « empêché. » Toute la vie de la nouvelle duchesse se passait entre les intrigues de société et les commérages politiques. A cette époque elle essuya une colère de l'empereur pour avoir reçu plusieurs fois un ecclésiastique qui apportait en France des copies du *bref d'excommunication* lancé contre Napoléon par le pape Pie VII. « Comment donc se fait-il, disait « celui-ci, que toujours elle soit « liée avec des ennemis? » Tant de fautes finirent par avoir leur salaire. Au commencement de l'année 1809, Junot, qui était encore en Portugal, reçut l'ordre d'opter entre la place de gouverneur de Paris et celle d'aide-de-camp de l'empereur comme incompatibles. Toujours mauvaise tête, il répondit par la démission de toutes ses places. Bonaparte, cédant aux sollicitations de Mme Junot, se contenta de lui ôter la place de premier aide-de-camp. Quant à celle de gouverneur de Paris, il lui en conserva le titre jusqu'en 1813, sans cesser de lui confier des missions au dehors qui l'empêchaient d'en remplir les fonctions. Napoléon avait pénétré le but secret de l'intime liaison de Mme Murat et de Junot. On en doutera d'autant moins que dans un entretien très-vif qu'il eut avec la duchesse d'Abrantès, il lui dit: « Il est impossible que l'homme qui « peut à toute heure entrer sous ma « tente ou dans mon palais, avec le « titre de mon aide-de-camp, soit en « même temps gouverneur de Paris, et « commande à soixante mille hom- « mes. » Cependant Junot trônait à Lisbonne en qualité de gouverneur-général, ayant ses ministres, jouissant d'un traitement de six cent mille francs, et de douze cents cruzades par mois pour sa table, dont il ne faisait pas même les frais, conservant d'ailleurs ses énormes émoluments de Paris. Quoiqu'il eût alors une *trinité de maîtresses*, comme le dit la duchesse, il ne cessait pas d'avoir pour elle de précieuses attentions: car, dès le moment de son installation (2 février 1808), il lui avait expédié une cassette remplie de diamants et de pierres précieuses, ce qui ne laissa pas de causer du scandale. Mme d'Abrantès avoue dans ses *Mémoires* que la boîte ne contenait que cinq cents carats de diamants bruts, ce qui est encore bien honnête. Bientôt après, apprenant que sa femme était accouchée, il lui fit envoyer, par le commerce de Lisbonne, un collier de diamants qu'elle-même estime à trois cent cinquante mille francs. En même temps il l'engageait à remplacer le Raincy par une autre maison de campagne; et elle loua la *Folie de Saint-James*, près Neuilly. Là, elle eut un théâtre; elle joua la comédie, couronna des rosières, et continua de recevoir des étrangers, et surtout des Russes, ce qui était pour Napoléon un sujet continuel de mécontentement. Cependant tout allait de mal en pis dans le Portugal; depuis deux mois Junot n'avait pas donné de ses nouvelles, même à l'empereur. Elle demanda à ne pas faire, en sa qualité de gouvernante, les honneurs des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, alléguant que les personnes qui devaient y assister trouveraient extraordinaire qu'elle se mît en évidence, tandis

qu'elle devait avoir pour son mari des motifs d'inquiétude. « Eh ! pourquoi « ces personnes savent-elles que vous « êtes inquiète, s'écria Napoléon « courroucé? Voilà le résultat de vos « conciliabules de salon, de tous vos « bavardages avec mes *ennemis*. Vous « déclamez contre moi ; vous attaquez « tout ce que je fais ! » L'entretien se prolongea sans que l'altière duchesse, qui connaissait trop bien le faible de l'empereur pour ses vieilles connaissances, baissât le ton ; mais enfin le maître se montra et coupa court à l'entretien par ces mots qui ne souffraient pas de réplique : « Tout ce qu'on dit « sur Junot est faux ; Junot capituler « comme Dupont ! Tout cela est « mensonge ; mais précisément parce « qu'on le dit vous devez aller à l'Hô- « tel-de-Ville. Vous devez y aller, « entendez-vous? et si vous étiez ma- « lade, vous devriez y aller encore. « C'est ma volonté. Bonsoir. » Il n'était que trop vrai; Junot, après s'être battu en héros à Vimieira, avait été forcé d'évacuer le Portugal (30 août 1808), en vertu de la capitulation de Cintra ; mais après sa retraite, si l'on ne pouvait accuser sa bravoure, ce fut un cri général contre son impéritie, ses déprédations, ses débauches ; et les journaux anglais firent grand bruit du *sérail* de l'ex-gouverneur-général que l'escadre fut *obligée de ramener* à La Rochelle avec le corps d'armée française. Mme Junot alla rejoindre son mari dans cette ville, et bien qu'elle n'ignorât pas ses débordements, elle fit tout pour le consoler. Cependant Napoléon passait par Angoulême, se rendant à Bayonne. Junot partit à franc étrier pour le voir. L'empereur ne lui adressa aucun reproche : « Un homme tel que « vous, lui dit-il, ne peut revenir à « Paris qu'en passant par Lisbonne. » Tandis qu'il repartait pour la péninsule, Mme Junot retournait à Paris, rapportant encore une immense quantité de diamants et une caisse qui renfermait des sommes immenses en or, et si lourde que, quand il fallut la monter dans l'hôtel, elle tomba sur le pavé qui fut inondé d'une pluie d'or. Selon Mme d'Abrantès, il n'y avait que quatre cent trente mille francs en or, et il ne fallait pas, dit-elle, faire tant de bruit pour si peu... Mais l'affectation avec laquelle elle ne cessait d'étaler ses pierreries donna lieu à bien d'autres commentaires, et encore plus la maladroite forfanterie de Junot qui, pensant mystifier le duc de Rovigo qu'il n'aimait point, se vanta devant lui d'avoir rapporté de Portugal, dans un grand sac, douze mille diamants d'une telle grosseur, que dans l'un on avait pu tailler un petit verre pour son fils. Aussi, pendant l'hiver de 1809, la toilette de Mme d'Abrantès était-elle constamment un objet de curiosité ; et elle-même rapporte dans ses *Mémoires* que Napoléon avait chargé d'une espèce d'enquête à cet égard Joséphine, qui, dans cette occasion, comme toujours, montra beaucoup d'indulgence. Néanmoins Junot, qui commandait le 8e corps en Aragon et en Navarre, eut pendant deux mois la direction du siège de Saragosse. L'empereur, peu content de ses services, le remplaça par le maréchal Lannes. C'est à ce siège que se révélèrent les premiers symptômes de sa maladie mentale. Déjà sa correspondance avec sa femme était empreinte de tout l'affaissement de son âme, et il parlait de suicide. Rappelé en France après la prise de Saragosse, il ne demeura à Paris que le temps nécessaire pour rétablir sa santé, et partit au bout de trois semaines avec un commandement à la grande armée. « Alors, dit la duchesse, tout redevint « joie et bonheur autour de lui. » Tandis qu'il se rendait en Allemagne,

où il ne prit part qu'à des opérations secondaires, elle-même allait aux eaux de Cauterêts rétablir son estomac délabré. A son retour elle reprit son service auprès de madame-mère, et figura, comme gouvernante de Paris, aux fêtes de l'Hôtel-de-Ville, données à l'occasion de la victoire de Wagram. Selon l'usage elle se disposait à recevoir, à la tête d'un cortège de dames choisies, l'impératrice, lorsqu'elle reçut contre-ordre ; et Joséphine ne fut reçue que par le préfet Frochot. L'empereur, en refusant cet honneur à celle qui allait bientôt cesser de partager son trône, voulait jeter au milieu de cette fête populaire la première pensée que le divorce était fait. Il y eut à ce bal une telle cohue que Mme d'Abrantès s'évanouit dans la foule ; elle fut portée dans la chambre du préfet par son mari qui, tout occupé de la desserrer, jeta sur le parquet tous ses diamants ; mais, grâce à la probité des gens de service à l'Hôtel-de-Ville, ils furent rapportés le lendemain à la duchesse *sans qu'il y manquât un chaton*. Cependant les personnes de la cour impériale se perdaient en conjectures sur le nouveau choix que méditait l'empereur. « Qu'il épouse « Mlle Masséna, » dit avec son franc-parler ordinaire Mme d'Abrantès au cardinal Maury qui la voyait tous les jours. Le propos revint à Napoléon. « Comment ! Mme Junot « s'avise de toucher à ces questions « là ! dit-il ; qu'elle prenne garde « qu'elles ne lui brûlent les doigts. » A quelque temps de là, Junot alla reprendre le commandement du 8e corps en Espagne : sa femme ayant témoigné le désir de le suivre, il n'y consentit qu'avec peine ; et il en fut de même de l'empereur ; mais rien ne pouvait alors faire céder la volonté de cette heureuse duchesse, dont le malheur même ne devait mûrir ni la raison ni l'esprit. Il faut lire dans ses *Mémoires* (14) avec quelle complaisance elle décrit l'élégant costume d'amazone qu'elle inventa pour cette campagne. On doit lui rendre cette justice qu'elle supporta toujours avec courage les fatigues, les privations et même les dangers. Cependant elle n'en fut pas moins, souvent, un embarras pour son époux. Plus d'une fois elle se montra fort imprudente ; en se promenant près de Valladolid, elle pensa être enlevée par les guérillas. Dans cette ville elle ouvrit son salon comme à Paris, et donna des bals où elle dansa malgré son état de grossesse avancée. Ses *Mémoires* offrent ici le récit détaillé et souvent fort ennuyeux des commérages de l'armée et des dissentiments qui éclataient journellement entre Junot, le maréchal Ney et Masséna qui était leur chef. A Salamanque, Mme d'Abrantès adopta une jeune orpheline abandonnée par sa mère et assura son sort. Elle voulut se prévaloir de cette bonne action auprès du corrégidor qui recevait les actes nécessaires. « Votre mari tue assez d'Espagnols, « lui répondit l'austère magistrat, « pour que vous en sauviez un. » Elle ne quitta point Junot jusqu'à Ciudad-Rodrigo. Forcée de s'arrêter dans cette ville entièrement ruinée par la guerre, elle y fit ses couches le 25 novembre 1810, au milieu des décombres, des privations de toute sorte et d'une affreuse épidémie. Junot aurait voulu que le fils qu'elle mit au monde s'appelât Rodrigo ; mais ce nom déplut à la duchesse qui le nomma Alfred. Lord Wellington, apprenant à la fois l'accouchement de la duchesse et la blessure que Junot avait reçue au nez, lui offrit toute espèce de secours, et termina ainsi sa lettre : « Je ne sais si « vous avez eu des nouvelles de ma« dame la duchesse ; elle est accou-

(14) Tom. XII, pag. 352.

« chée à Ciudad-Rodrigo. » En même temps le général anglais signifia au chef de guérillas, don Julian, qui s'acharnait à poursuivre Mme Junot, qu'on ne faisait pas la guerre aux femmes, et qu'il entendait que la duchesse ne courût aucun danger. Huit jours après son accouchement, il lui fallut quitter Ciudad-Rodrigo pour revenir à Salamanque. Là, en attendant son mari, elle continua à faire de la maison où elle résidait le centre des bruyants plaisirs de l'hiver. Ce fut pendant que les deux époux étaient en Espagne, que Napoléon, qui n'accomplissait plus cette cérémonie que quand il avait une *fournée* de douze ou quinze filleuls, tint sur les fonts de baptême le fils aîné de Junot. Ayant rejoint sa femme à Salamanque, le 23 avril 1811, Junot la ramena en France. Après avoir été présentée à la nouvelle impératrice qui la reçut fort gracieusement, elle se rendit aux eaux d'Aix en Savoie, où étaient réunies beaucoup de dames de la cour de Napoléon. Il paraît qu'au milieu de la grave étiquette de ces cours improvisées, Mme d'Abrantès crut pouvoir conserver ses libres allures, et afficher la plus bruyante gaîté (15). La chose alla jusqu'à lui attirer cette semonce de la princesse Borghèse, qui, pourtant, n'était rien moins que sévère : « Savez-vous, « Mme Junot, que l'empereur serait « très-mécontent s'il apprenait que « l'on fait chez vous des farces comme celles qu'on y joue? cela ne « convient pas à votre dignité. — « Bonté du ciel, madame, répondit la « duchesse, quelle est donc ma dignité? Mais s'il en est une qui m'empêche de rire, je déclare d'avance « que je n'en veux pas. » Quelques semaines après, elle choqua les mêmes susceptibilités en souffrant qu'on tirât, le jour de sa fête (10 août 1812), un feu d'artifice dans un endroit où se trouvait la famille impériale. Cette fois elle reçut une leçon de madame-mère qui n'avait pas voulu qu'aux eaux Mme d'Abrantès fît son service auprès d'elle. Enfin, en revenant à Paris, la duchesse eut l'imprudence d'aller voir à Lyon Mme Récamier qui y était exilée. Ces nouveaux griefs, joints aux fautes militaires de Junot dans la campagne de Russie, portèrent au comble le mécontentement de Napoléon. A son retour de Moscou, il reprocha à Mme d'Abrantès de faire la malade pour avoir un prétexte de s'exempter de son service auprès de madame-mère; il lui parla aussi de sa visite à Mme Récamier. « Que comptez-vous, ajouta-t-« il, qu'il vous adviendra en conti-« nuant à me braver?» Cependant il finit par permettre à Junot de revenir en France, mais seulement pour quatre mois; ce fut vainement qu'elle intercéda pour son frère Albert Permon, destitué de la place de commissaire-général de police à Marseille. Junot arriva en France : rien ne pouvait soutenir son âme découragée; le reproche *d'avoir manqué de résolution*, qui venait de lui être adressé à la face de l'Europe dans un bulletin, lui avait porté un coup dont il ne se releva jamais. Il voulut voir l'empereur; il n'en reçut qu'un accueil indulgent, et vit bien qu'il avait pour jamais perdu son amitié. La duchesse, quoique gravement malade, donnait des soins à son mari, qu'elle représente dans ses *Mémoires*, « se « couchant à ses pieds, posant la tête « sur ses genoux et versant des larmes « amères; » ce qui n'empêche pas la maligne duchesse de rappeler qu'alors même son mari était en état de flagran

(15) « Nous fîmes des rires tels que nous en « fûmes réellement malades, » dit-elle dans ses *Mémoires;* et cela les *fenêtres ouvertes* sur la place de ville.

infidélité, ainsi qu'il le lui avait révélé lui-même durant un court voyage qu'il fit en Bourgogne, en mettant à l'adresse de sa femme la lettre qui était destinée pour une maîtresse. Au commencement de 1813, quand la duchesse annonça à Junot qu'elle était encore enceinte, cet homme, sans cesse obsédé par l'idée de regagner l'amitié de celui dont il avait été le séide, lui dit avec une expression déchirante : « Laure, si c'est un garçon, promets-« moi de l'élever dans l'amour et la « crainte de l'empereur. » Revenant sans cesse sur les expressions injurieuses du bulletin, il déblatérait contre *l'homme aux mille panaches*, Murat, qu'il accusait de l'avoir calomnié ; et disait à sa femme : « Je n'ai qu'une « réponse à leur faire, c'est de me « faire tuer : alors quand un boulet « ou une balle me renversera, je leur « demanderai, avant de mourir, *si j'ai « manqué de résolution!* » Dans cette vue il sollicita de faire la campagne de Dresde ; mais Bonaparte le nomma gouverneur de Venise et gouverneur-général des provinces illyriennes. Pendant que dans ce poste Junot ne prouvait que trop bien qu'il était un homme fini, sa femme continuait à déclamer contre Napoléon et à voir les étrangers les plus suspects à son gouvernement ; aussi le ministre de la police, Savary, eut-il plusieurs fois ordre de la réprimander. Ce fut le même qui annonça à la duchesse que Junot, tombé dans un accès d'aliénation mentale, avait été, par l'ordre du prince Eugène, dirigé sur la France. L'empereur, en engageant Mme Junot à aller au-devant de lui, exigea qu'on ne l'amenât point à Paris ni dans ses environs. Cette injonction mit la duchesse dans une grande colère : elle fit à Savary une scène et y traita l'empereur de bourreau et d'assassin. Arrivée à Genève, elle apprit que son mari avait été conduit à Montbar, où il trouva sa fin. Cette nouvelle et l'ordre qu'elle reçut de l'empereur, de ne pas s'approcher à plus de cinquante lieues de la capitale, lui causèrent des impressions tellement douloureuses qu'elle fit une fausse couche. De Genève elle écrivit à Napoléon une lettre qui tomba entre les mains de l'empereur Alexandre et ne parvint jamais à son adresse. Bravant les ordres de l'empereur, elle revint à Paris (17 sept. 1813). « Je suis « revenue dans ma maison, dit-elle à « Savary, parce que ma place est au-« près de mes enfants, dont je suis la « tutrice légale et naturelle. J'ai ensuite « des intérêts personnels auxquels je « dois veiller. » A cette déclaration si précise, Savary répondit un peu militairement ; mais, bien que Mme Junot lui eût dit des injures, il la ménagea encore cette fois et n'insista pas avec trop de rigueur sur les ordres de l'empereur. Dans cette année 1813, Mme Junot perdit successivement deux amis, dont l'un lui avait été bien précieux, Duroc, qui lui avait constamment donné de bons conseils, et le comte Louis de Narbonne. Cependant, malgré son deuil et l'imminence de sa ruine (car Junot n'avait laissé que des dettes), sa maison était encore le point de réunion de la plus haute société. Aussi était-elle des premières informée des désastres de Napoléon, contre lequel elle déclamait alors *avec la même franchise*, dit-elle dans ses *Mémoires*, qu'elle avait mise autrefois *à publier son admiration*. Il est vrai qu'elle ajoute avec une rare flexibilité d'esprit : « J'ai ensuite abjuré depuis « long-temps ce même ressentiment « pour revenir à mes premières ad-« mirations. » Mais à la fin de 1813, tout entière aux inspirations de son frère Albert Permon et de son vieil

oncle Démétrius Comnène, zélé partisan des Bourbons, elle entrevit l'espoir d'obtenir de Louis XVIII les avantages que Napoléon ne paraissait plus disposé à lui accorder. Dès ce moment elle fut tout aux intrigues qui accélérèrent la première restauration : on la vit (et elle-même le raconte) donner le moyen à un ancien officier suisse, M. de Wildermetz, agent du comte d'Artois, de parvenir auprès de M. de Metternich pour accomplir sa mission. Le 30 mars au soir, son salon était rempli, comme à l'ordinaire, de personnes empressées de savoir ce qui allait arriver. Sa position particulière ne lui faisant envisager que des désastres, elle avait caché ses diamants dans une ceinture qu'elle avait sous son corset. Elle se décida à écrire au duc de Raguse qui, venant de signer la capitulation, lui donna le conseil de ne pas quitter Paris, « qui « serait certainement le lieu le plus « tranquille à vingt lieues à la ronde. » L'entrée des alliés amena dans la maison de la duchesse d'Abrantès d'anciennes connaissances, entre autres Czernicheff qui, ainsi que Metternich, avait, au temps de la puissance de Napoléon, courtisé toutes les belles dont les maris pouvaient avoir des secrets diplomatiques. Le premier service qu'il rendit à la veuve de Junot, fut de la délivrer de l'hôte le plus incommode par sa voracité, le fils de l'hetman Platow, pour le faire remplacer par un homme qui, à cette époque mérita l'estime des Parisiens, M. de Wolkonski, premier gentilhomme de l'empereur Alexandre. Bientôt l'hôtel d'Abrantès devint le rendez-vous des plus illustres chefs russes et allemands. Alexandre lui-même l'honora plusieurs fois de ses visites et eut avec elle de longues conversations. Mais ce fut en vain que le czar et le prince de Metternich s'entremirent, auprès du roi de Prusse, pour faire rendre à la duchesse d'Abrantès le majorat d'Acken, rapportant cinquante mille francs ; elle refusa, dit-elle, cette grâce, parce qu'on y mettait la condition que ses deux fils se feraient Prussiens. Elle ne manqua pas de se présenter à la cour des Tuileries. La duchesse d'Angoulême, qui est du très-petit nombre de personnes dont Mme d'Abrantès parle avec convenance dans ses *Mémoires*, lui fit l'accueil le plus obligeant. Dans l'audience qu'elle obtint de Louis XVIII, qui fut également fort gracieux avec elle, la duchesse, d'après ce qu'elle rapporte, demanda beaucoup de choses ; elle réclama pour son fils ce *méchant* majorat de deux cent mille francs qu'il avait sur le grand-livre ; pour son frère Albert Permon (16) une place, et pour elle l'achat de son hôtel par la liste civile, afin d'y placer le garde-meuble de la couronne. Louis XVIII accorda tout, et en définitive ces promesses ne se réalisèrent point. Seulement, en 1815, le roi lui fit payer assez richement la fameuse Bible de Portugal du XIIIe siècle, avec les miniatures de Lelio Clavio, que Junot avait enlevée de Lisbonne, dont Napoléon lui avait fait présent, et que la cour de Portugal prétendait alors ravoir sans bourse délier. A cette occasion Louis XVIII dit avec fermeté : « Mme d'Abrantès est veuve et je « dois prendre sa défense. » Pendant les Cent-jours elle n'eut aucun rapport avec Napoléon ; et dans ses *Mémoires* elle parle convenablement de la catastrophe qui condamna Louis XVIII à un second exil. C'est là qu'elle les termine ; elle avait promis de les faire suivre d'une *Histoire de la restauration* qui n'a pas paru. Depuis 1815 jusqu'en 1834, c'est un triste spectacle de voir, après une existence si brillante, la duchesse d'Abrantès ré-

(16) Mort en 1823.

duite, à l'âge de trente ans, par son défaut de prévoyance et d'économie, à vendre pièce à pièce les débris de sa fortune (17); à vivre d'emprunts et de crédits qui ne furent jamais acquittés; et, pour dernière ressource, à se mettre à la solde d'un libraire, moyennant que, dans des *Mémoires* publiés de son vivant, elle révèlera les secrets, dévoilera les faiblesses de toutes les personnes qui de près ou de loin ont eu des rapports avec elle! Elle-même dans ce livre étrange ne se ménage pas plus que les autres : car, privée de tout sens moral, de tout esprit de convenance, elle raconte le mal avec les mêmes couleurs et les mêmes éloges qu'elle dirait le bien. Toutefois, le ton d'abandon qu'elle affecte ne l'empêche pas, quand elle le veut, de pallier la vérité. On a beau jeu de faire dix volumes lorsque, comme elle, on descend dans le for intérieur, ou que l'on rapporte des conversations de quarante pages avec des individus qu'on peut faire parler à sa guise, puisqu'ils sont presque tous descendus dans la tombe. Que dire des appréciations morales et politiques d'une femme qui se fait l'apologiste de Joseph Lebon (18), qui présente les séides de Bonaparte comme des républicains purs, qui médit de tout son sexe et qui parle avec légèreté des vertus qui le rendent respectable? Ses opinions littéraires ne sont pas plus judicieuses; témoin ce parallèle où, exaltant l'école romantique aux dépens de tout ce qui l'a précédée, elle cite avec le dernier mépris les œuvres du brillant auteur des *Jardins* et de l'*Imagination* (19). Quant au style des *Mémoires*, il est quelquefois pittoresque et animé, car on voit qu'elle écrivait comme on improvise; mais il est plus souvent incorrect, diffus et de fort mauvais ton. La révolution de 1830 la trouva à l'Abbaye-aux-Bois, où la perte entière de sa fortune l'avait forcée de se retirer : elle-même affirme qu'en voyant le retour du drapeau tricolore, *elle fut saisie d'une de ces joies sans mesure qui révèlent le ciel.* Sans doute, elle espérait que le nouvel ordre de choses relèverait les espérances du parti bonapartiste auquel elle s'était ralliée; mais rien ne fut changé à sa triste destinée. En 1831 elle commença la publication de ses *Mémoires* dont le dix-huitième volume a paru en 1835. L'*Amirante de Castille*, publié en 1832, offre une esquisse de l'Espagne et de la cour de Madrid sous Charles III. Mme d'Abrantès a composé plusieurs autres romans et fourni de nombreux articles à différents écrits périodiques, entre autres à la *Revue de Paris* : on a surtout remarqué, pour la vivacité des peintures et même pour la nudité des détails, certains tableaux de la cour de Russie au temps d'Elisabeth et de Catherine II. Elle est morte à Chaillot, le 7 juin 1838, réduite à la plus extrême misère, deux jours après avoir été admise dans une obscure maison de santé, voisine d'une autre plus achalandée, dont le maître avait refusé de la recevoir, faute de paiement d'avance. Abandonnée de tous ceux qu'elle aimait, elle ne manqua pas du moins des derniers secours de la religion qu'elle reçut des mains de

(17) Junot, comme on l'a dit dans son article, avait rassemblé une fort belle collection de livres, qu'il pouvait juger en véritable amateur; car ce soldat, tout grossier qu'il était, savait par cœur Virgile et Horace. Cette précieuse collection, unique en Europe, a été dispersée par sa veuve. On y voyait figurer en première ligne tous les Bodoni, tous les Didot avec trois exemplaires uniques, et en outre le *Daphnis et Chloé* imprimé sur vélin en caractères d'or, avec les dessins de Gérard et de Prudhon; les Fables de La Fontaine avec les dessins de Percier. La cave de Junot était à l'unisson de sa bibliothèque; elle valait 200,000 francs.

(18) Cinq pages sont consacrées à cette belle tâche dans le XVIIe vol. de ses *Mémoires*.

(19) Tom. XVII.

M. de Quelen, archevêque de Paris (20). Les journaux annoncèrent que le roi Louis-Philippe lui avait envoyé un secours de mille francs; mais il paraît qu'il arriva trop tard. Quelle fin pour une Comnène, pour celle qui avait été pendant huit ans *gouvernante de Paris !* Mme d'Abrantès a laissé quatre enfants. 1° Mlle Junot d'Abrantès qui, après avoir été admise en 1825 dans la congrégation des sœurs de la charité, rentra dans le monde en 1827, et comme sa mère s'occupe de littérature. 2° Mme Constance Aubert qui publie dans différents journaux des articles modes et variétés. 3° M. le duc d'Abrantès, auteur de quelques romans. 4° M. le marquis d'Abrantès, officier distingué.

D—R—R.

JUNTERBUCK (JACQUES), écrivain ascétique, dont les bibliographes trompés par les différents noms qu'il a pris à la tête de ses ouvrages ont fait sept ou huit auteurs différents (1), était né en Pologne vers la fin du XIVe siècle. Entré jeune dans la congrégation de Cîteaux, il s'y distingua par ses talents et fut fait abbé de Parade ou de Paradiso, diocèse de Posen. Depuis il résigna cette dignité pour embrasser la règle des Chartreux, et alla professer la théologie à Erfurt. Il y mourut en 1465, à l'âge de quatre-vingts ans. Le nombre des ouvrages qu'il a composés est très-considérable. Fabricius en a transcrit les titres dans la *Bibl. med. et infim. latin.*, IV, 8 et suiv. D. Bernard Pez en avait rassemblé la plus grande partie, et il se proposait de les publier avec une dissertation sur la vie et les écrits de Junterbuck; mais ce projet est resté sans exécution. Le savant bénédictin a cependant inséré dans sa *Biblioth. ascetica*, VII, 351, un opuscule de Junterbuck, intitulé: *De causis multarum passionum præcipue iracundiæ et remediis earumdem*. Ses autres ouvrages imprimés sont: I. *Sermones dominicales notabiles et formales*, Ulm, 1474, in-fol., goth., première édition, rare et recherchée; il en existe plusieurs autres du XVe siècle, in-fol. et in-4°, mais sans date et sans indication de lieu. II. *De valore et utilitate missarum pro defunctis* (Essling), 1474, in-fol. III. *Tractatus de apparitionibus animarum post exitum earum a corporibus, de earumdem receptaculis*, Burgdorf, 1475, in-fol., goth. (2), 1re édit., très-rare. Cet ouvrage curieux a été réimprimé dix fois au moins dans le XVe siècle. IV. *De erroribus et moribus christianorum*, Leipzig, 1488, in-4°. V. *De arte bene moriendi*, ibid., 1495, in-4°. VI. *Quodlibetum statuum humanorum* (Essling), sans date, in-4°. VII. *De veritate dicenda aut tacenda*, sans date, in-fol. VIII. *De arte curandi vitia*, Leipzig, sans date, in-4°. Cet opuscule ne diffère peut-être que par le titre de celui que D. Pez a publié dans la *Biblioth. ascetica*. IX. *De contractibus qui fiunt cum pacto ad vitam* (Cologne), sans date, in-4°.

W—s.

JUPPIN (JEAN-BAPTISTE), paysagiste, naquit à Namur en 1678. Son père, négociant de cette ville, ayant remarqué ses heureuses dispositions, lui fit apprendre le dessin chez un peintre namurois et l'envoya ensuite à Bruxelles, où il étudia plusieurs années. Ayant fait d'assez grands

(20) On peut lire le récit détaillé de toutes ces circonstances dans un écrit intitulé: *Les derniers moments de la duchesse d'Abrantès*, par A. de Roosmalen, Paris, 1838, in-8°.

(1) Jacques de Cîteaux, Jacques le Chartreux, Jacques Junterbuck, Jacques de Pologne, Jacques de Paradiso, de Clusa, d'Erfurt. Ces sept noms désignent le même écrivain.

(2) C'est jusqu'ici le seul ouvrage que l'on connaisse, imprimé à Burgdorf, dans le XVe siècle. Panzer en cite deux autres, sans date, qu'il croit imprimés avec les mêmes caractères. (Voy. *Annal. typograph.*, IV, 265.)

progrès, Juppin, dans le but de perfectionner son talent, entreprit un voyage d'Italie. Il s'établit d'abord à Rome, où il suivit pendant un an et demi les cours de l'académie; il visita ensuite les principales villes des arts, telles que Modène, Bologne, Naples, où il peignit plusieurs tableaux qui lui avaient été commandés par des seigneurs de la cour. Il profita de son séjour dans cette dernière ville pour examiner avec attention le cratère du Vésuve qu'il reproduisit sur la toile avec une grande vérité. Ce beau tableau fut détruit lors de l'incendie du palais des évêques de Liège, avec quelques autres productions de ce peintre qui ornaient la salle des états. De retour de son voyage, Juppin habita Namur et n'alla se fixer à Liège qu'en 1717. C'est dans cette ville qu'il peignit la plupart de ses tableaux: ceux qui se trouvaient dans le chœur de l'église des Chartreux étaient regardés comme ce qu'il avait fait de plus remarquable; ils furent détruits en 1794 par le vandalisme révolutionnaire. Les églises de Saint-Denis et de Saint-Martin, à Liège, conservent encore des tableaux de Juppin; on remarque, dans la dernière, des paysages qui ont près de vingt pieds carrés. Ce peintre travailla encore pour le prince-évêque, Georges-Louis de Berghes, pour les comtes d'Oultremont, et pour le couvent des Croisiers à Huy. Retourné à Namur pour y vivre près d'un frère qu'il aimait tendrement, il y mourut peu après, en 1729. Juppin a un pinceau ferme et large, son feuillé est soigné, sa couleur est vive, sa perspective est bien entendue; on remarque également, dans ses tableaux, que les différentes parties des paysages sont harmonisées avec bonheur. Plumier fut l'auteur des personnages que l'on rencontre quelquefois dans les toiles de Juppin. L—L—L.

JURET (François), critique érudit et consciencieux, né en 1553, à Dijon, était fils d'un greffier au bailliage de cette ville. Il alla terminer ses études à l'université d'Orléans, où bien jeune encore il prit ses degrés en droit. Lorsque parut le 1er livre des *Bigarrures* de Tabourot (*V.* ce nom, XLIV, 358), son cousin, il fit une pièce de vers, en réponse aux censeurs que choquaient les bouffonneries par trop licencieuses accumulées dans ce singulier volume (1). Plus tard, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Langres; et dès-lors il consacra tous ses loisirs à l'étude de l'histoire et à la culture des lettres. Dans le moment où parut la *Main* de Pasquier (*V.* ce nom, XXXIII, 93), il se permit, en badinant, une épigramme dont le sens était qu'il lui restait des mains pour prendre, mais non pour donner. Plus sensible à ce jeu de mots qu'il ne l'aurait dû, Pasquier y répondit par un distique fort grossier, mais ayant reçu, quelque temps après, des vers latins et français que Juret lui envoya pour une seconde édition de la *Main*, il s'empressa de s'excuser des deux vers qu'il avait insérés dans une lettre à Tabourot: « lesquels, dit-il, je condamne comme « champignons, voulant que leur mort « soit aussi prompte que leur naissance. » (Voy. les *Lettres* de Pasquier, liv. VIII, 12 et 13). Juret paraît avoir renoncé de bonne heure à la littérature légère pour se livrer exclusivement à l'étude des anciens monuments de notre histoire; mais il ne composa aucun ouvrage suivi, et se borna toute sa vie aux modestes fonctions d'éditeur. Pendant les troubles de la ligue en Bourgogne, « quoiqu'il « fût périlleux d'aller au contraire d'un

(1) Cette pièce est imprimée dans les *Bigarrures*, édition de 1662, p. 350, et dans les *Delicæ poetar. gallor.*

« parti qui, en apparence, s'établissait « sur la religion et qui était appuyé « de l'autorité du gouverneur (le duc « de Mayenne), il ne laissa pas de « suivre le parti du roi, et ne se put « tenir en diverses rencontres de té- « moigner combien il estimait vain le « dessein de ceux qui voulaient, au « préjudice des lois fondamentales « de l'état, donner entrée à l'étran- « ger (2). » Cette manière de penser, jointe à ses talents, lui valut l'amitié de plusieurs personnes considérables, notamment de Gillot, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée* (*Voy.* GILLOT, XVII, 383), des Dupuy, des Pithou et du président de Harlay qui voulut le fixer à Paris, en lui faisant obtenir une place de conseiller-clerc au parlement, mais ne put l'y décider. Exempt d'ambition il vécut tranquille au milieu de ses livres, et mourut le 21 décembre 1626. Outre un très-petit nombre de pièces recueillies par Gruter dans les *Delicioe poetarum gallor.*, II, 383-85, on a de Juret des éditions, avec des notes, des *Lettres de Symmaque*, Paris, 1580, in-4°; du *Jonas*, poème attribué à Tertullien, revu sur un manuscrit des Pithou, dans la *Bibliotheca Patrum* de Marg. de la Bigne; de la *Vie de S. Martin de Tours*, en vers, par S. Paulin, Paris, 1585, in-8°; des *Lettres d'Yves de Chartres*, ibid., 1585 et 1620, in-8° (*Voy.* SOUCHET, XLIII, 168; et YVES *de Chartres*, LI, 545). Les notes de Juret sur les *Œuvres de Sénèque*, dans l'édition de Paris, 1602, in-fol., ont été reproduites dans l'édit. *Varior.*, Amsterdam, 1672, 3 vol. in-8°. Celles qu'il avait laissées sur les *Lettres* et le *Traité* de Cassiodore, *De ratione animæ*, font partie de l'édit. de Cassiodore, publiée par D. Garet en 1679, in-fol. On en trouve encore de lui dans les *Panegyrici veteres;* mais ce n'est là qu'une partie de ses travaux. Les savants Bouhier et Lamare, de Dijon, possédaient les notes et les corrections de Juret sur cinquante-cinq auteurs, anciens ou du moyen-âge, dont Papillon a donné la liste détaillée dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, I, 355-61 (3). Ce judicieux critique a été comblé d'éloges par tous les savants, entre autres Saumaise, Scaliger, Colomiès, La Monnoie, et tout récemment par D. Brial qui rend une pleine justice à ses notes remplies d'érudition sur Yves de Chartres, dont il a le premier éclairci le texte (Voy. les *Mém. de l'acad. des inscript.*, nouv. série, III, 60). Une courte *Notice* sur Juret par un contemporain, que Chardon de La Rochette avait communiquée à M. Amanton, a été publiée dans le *Journal de la Côte-d'Or*, du 7 janvier 1813 (4), et reproduite par Barbier dans son *Examen critique des dictionnaires*. Le portrait de Juret était dans la bibliothèque du président Bouhier. W—S.

JURGENSEN (GUILLAUME), avocat et poète allemand, naquit le 5 mars 1789, à Sleswig. Son père qui n'avait pour toute fortune qu'un petit emploi au tribunal supérieur de cette ville et qui était chargé de sept enfants, voulait qu'ils n'apprissent que des métiers: Guillaume fut le seul qui par ses supplications obtint pour lui la révocation de cet arrêt. Il lui fut permis de mener ses études jusqu'au bout, et ensuite de se rendre à l'université de Kiel, et même à celle de Gœttingue. Il y suivit avec ardeur les cours de droit et revint à Slesvig muni de plus de connaissances que la plupart des jeunes gens qui sont censés avoir pâli sur les Pandectes et la Caroline. Là il débuta par

(2) Ce passage est extrait de la *Notice* sur Juret indiquée à la fin de cet article.

(3) Les livres annotés par Juret et qui se trouvaient dans le cabinet de Lamare sont aujourd'hui à la Bibliothèque royale.

(4) Il en existe un tirage séparé, 4 p. in-8°.

entrer comme secrétaire au service particulier du conseiller de justice Wardenbourg, subit bientôt avec éclat un examen spécial de droit où pour interrogateur il eut le savant Michaelis (1812), et se fit recevoir avocat. On peut être surpris, après ce début, qu'il soit toujours resté sans clientèle. Il est bien vrai que Slesvig avait un nombre effrayant d'avocats, tous s'arrachant les causes et la plupart faisant fort peu d'affaires et d'argent. Jürgensen d'ailleurs avait encore bien autre chose contre lui : le malheureux faisait des vers ! des comédies !! des épigrammes !!! Mais une bonne expropriation vaut plus à l'avoué soit poursuivant, soit co-licitant, qu'une épopée ne rapporterait au plus grand poète de nos jours : que serait-ce si ce poète était domicilié à Slesvig ? Le spirituel, l'excentrique Jürgensen ne grossissait donc que ses dossiers poétiques, tandis que ses rivaux en robe et bonnet carré péroraient prosaïquement au palais ; et plus d'une fois, sans craindre précisément de voir son nom enfler la liste des grands poètes morts de faim à l'instar du divin Mélésigène, leur patron, il sentit la main de glace de la misère étreindre son front et comprimer sa pensée. Ces douleurs matérielles, jointes aux souffrances de vanité blessée, aux mille émotions du poète tantôt ivre d'un succès, tantôt furieux des critiques et souvent en proie aux spasmes fébriles de la composition, n'allongent pas la vie ; et Jürgensen n'était point né avec un corps de fer. A mesure que sa santé déclinait il travaillait plus activement. Au lit de mort, quand sa main lui refusait le service, il dictait à sa femme. Mais au fond, c'est qu'il ne se croyait pas malade ; il avait la vertu théologale du poète, l'espérance, même quand tout autour de lui désespérait. C'est ainsi qu'à son dernier anniversaire, le 5 mars 1826, un mois jour pour jour avant son décès, tandis qu'un cercle ami fêtait sa naissance en disant tout bas : « Il est mort ! » lui seul comptait guérir et pensait aux beaux sites qu'il visiterait convalescent. Jürgensen n'eût probablement été, malgré ses soins, qu'un médiocre juriste et un avocat inégal, mais sa poésie a de la valeur. Les beaux et nobles sentiments s'y exhalent, comme de la fleur vierge un arôme : le vrai, le bon le subjuguent et le fascinent. De là, sa sensibilité, sa verve. En même temps il a du coloris, du mouvement ; il est vraiment dramatique dans le drame et hors du drame, surtout s'il s'agit de peintures malicieuses, de délicates et fines observations. Ses épigrammes offrent ce caractère au plus haut degré : aussi peut-on les préférer à ses comédies mêmes, et ne doit-on pas craindre d'en placer le recueil à côté ou bien peu au-dessous de ce qui existe de mieux en ce genre. Comparativement à ces piquantes et fugitives étincelles, ses poésies lyriques semblent un peu ternes. C'est à notre avis ce qu'il a fait en vers de plus faible. Ses *Œuvres complètes* n'ont jamais été imprimées ensemble, et même plusieurs des pièces qu'il donna au théâtre ne l'ont point été séparément. Celles qui l'ont été sont au nombre de quatre : 1° *Orgueil d'artiste* (voir les *Ruines et fleurs* de Winfried) ; 2° *Pourquoi* (dans l'*Almanach dramatique* de Lebrun pour 1825) ; 3° *Si ?* (dans les *Fruits de lectures*, 1826, t. III) ; 4° *Sultan Mahmoud*, ou *les Deux viziers*, 1827. Toutes ces bluettes sont en un seul acte ; la quatrième est mêlée de chants comme nos vaudevilles ou plutôt comme les très courts opéras-comiques d'il y a quatre-vingts ans. Ensuite viennent une tragédie, également en un acte, intitulée *les Frères*, 1821 ; des *Poèmes à mes enfants*, 1826 ; les *vers* et *stances*, les *épigrammes* ci-dessus

appréciées, et enfin des articles en prose disséminés dans la *Gazette du monde élégant*, dans *Eudora*, dans l'*Abeille nordalbingienne*, etc., P—ot.

JURINE (Louis), médecin et naturaliste distingué, naquit à Genève, le 6 février 1751, et y mourut le 20 octobre 1819. Après avoir terminé son éducation médicale à Paris, il s'empressa de revenir dans sa ville natale, où son temps fut partagé entre l'art de guérir, qu'il exerçait avec beaucoup de succès, et l'histoire naturelle, vers laquelle l'entraînait un goût très-décidé. Retenu dans cette cité par tous les genres d'intérêt et d'affection, il s'en éloigna rarement, et l'une de ses excursions les plus éloignées fut celle qu'il fit à Paris, où Mme de Staël l'avait mandé dans les derniers temps de la maladie à laquelle elle succomba. Son genre de talent et la tournure de son esprit le portaient surtout vers les expériences délicates, vers les observations de détail. C'était le caractère de l'école de Bonnet, à laquelle il appartient par le genre de ses travaux relatifs à l'histoire naturelle. Ses ouvrages sont peu nombreux, mais assez remarquables. I. *Mémoire sur cette question : Déterminer quels avantages la médecine peut retirer des découvertes modernes sur l'art de connaître la pureté de l'air par les différents eudiomètres*. Ce mémoire, qui remporta le prix proposé par la société royale de médecine, a été publié en 1798, dans le dixième volume des actes de la compagnie. On ne peut nier que Jurine y ait fait preuve d'un rare esprit d'analyse et d'une ingénieuse patience dans l'exécution d'expériences délicates et difficiles. Mais, malgré ses efforts, il n'a pu arriver qu'à des résultats négatifs. La pureté et la salubrité de l'air sont deux choses tout-à-fait différentes. Les proportions des principes constituants de ce fluide peuvent varier beaucoup sans qu'il nuise à la santé des êtres vivants, tandis que, bien que très-pur aux yeux du chimiste, il devient souvent délétère par des causes que l'eudiomètre ne nous fournit aucun moyen d'apprécier. Les épidémies de choléra l'ont bien démontré. On n'est pas encore parvenu à saisir les conditions spéciales de sa salubrité, et sous le point de vue hygiénique, nous n'avons jusqu'ici d'autre eudiomètre que l'état de santé des hommes vivant dans l'atmosphère de telle ou telle région. II. *Mémoire sur l'allaitement artificiel*, Genève, 1807, in-4°. III. *Nouvelle méthode de classer les hyménoptères et les diptères*, Paris, 1807, in-4°, avec 14 pl. color., ouvrage parfaitement exécuté et indispensable pour l'étude des insectes compris dans ces deux ordres. Jurine avait trouvé dans la disposition des nervures des ailes, de bons caractères auxiliaires pour la distinction des genres, et beaucoup de ceux qu'il a créés avec ce secours correspondent exactement à ceux de Latreille, concordance qui prouve combien son point de départ était juste. Il a surtout profité de l'absence, de la présence, du nombre, de la forme et de la connexion des cellules placées près du bord externe des ailes supérieures. IV. *Mémoire sur le croup*, Genève, 1810, in-8°. Ce mémoire a partagé le grand prix de douze mille francs fondé par le gouvernement impérial. C'est une excellente monographie que l'on consulte encore avec fruit. V. *Mémoire sur l'angine de poitrine*, Genève et Paris, 1815, in-8°. Jurine, qui devait être la victime de cette cruelle maladie, l'attribue à un état névralgique des principaux nerfs de la poitrine. VI. *Histoire générale des Monocles qui se trouvent aux environs de Genève*, Genève, 1820, in-4°, avec 22 pl. color., ouvrage capital et vraiment classique,

dans lequel l'auteur a consigné des remarques du plus haut intérêt, et relevé quelques erreurs graves, depuis longtemps accréditées dans la science. La nomenclature dont il fait usage diffère notablement de celle qui a été adoptée depuis, ce qui rend la lecture du livre un peu fatigante. On doit encore à Jurine plusieurs *Mémoires* insérés dans le Journal des mines, dans la Bibliothèque universelle de Genève et les Mémoires de la société d'histoire naturelle de cette ville. Un excellent *Mémoire sur l'argule foliacé*, qui a paru dans les Annales du muséum, lui est faussement attribué par quelques bibliographes; il appartient à son second fils, dont la mort a été également une grande perte pour l'histoire naturelle. J—D—N.

JUSSIEU *de Montluel* (François-Joseph-Mamert de), conseiller à la cour des monnaies de Lyon, né dans cette ville, le 11 mai 1729, est auteur d'un ouvrage auquel il n'a pas mis son nom et qui eut un grand succès lors de sa publication. C'est une *Instruction facile sur les conventions*, ou *Notions simples sur les divers engagements qu'on peut prendre dans la société*, Lyon, 1760, in-12. Il offrait pour ainsi dire un cours de droit usuel à la portée de toutes les intelligences et qui pouvait mettre chacun en état de gérer ses affaires, sans l'assistance d'un conseil. La clarté des définitions et des exemples, la précision du style contribuèrent beaucoup à le populariser. Aussi fut-il souvent réimprimé avant 1789, sans les contrefaçons qui s'en firent en France et à l'étranger. On doit encore à Fr. de Jussieu des *Réflexions sur les principes de la justice*, Paris, 1761, in-12. Elles ont été placées en tête de quelques éditions de l'ouvrage précédent. La cour des monnaies ayant été supprimée en 1771, il se livra tout entier à la culture des lettres. Il fut reçu, en 1777, à l'académie de Lyon. Mais, quelques années après, il abandonna sa ville natale pour s'établir à Paris, où il mourut en 1797. L—M—X.

JUSSIEU (Antoine-Laurent de), neveu des trois célèbres botanistes Antoine, Bernard et Joseph de Jussieu, qui commencèrent l'illustration de cette famille à laquelle on a donné le nom de *Dynastie botanique*, naquit comme eux à Lyon, qu'habitait toujours son père Christophe, l'aîné de seize enfants. Venu au monde le 12 avril 1748, il n'avait que dix-sept ans lorsque, du collège de sa ville natale, il se rendit à Paris, dans l'intention d'y suivre les cours de médecine (1765). Bernard son oncle, alors un des coryphées de la botanique et qui ne comptait de rivaux qu'Adanson en France, et en Suède Linnée, le logea dans son appartement près du Jardin-des-Plantes. Le jeune homme et le vieillard travaillaient le plus souvent dans la même chambre: les journées se passaient studieuses et silencieuses; le soir Antoine lisait, Bernard causait: l'objet habituel de la conversation, de la lecture, ce n'était plus la médecine, c'étaient les plantes; étude liée si intimement d'ailleurs à la médecine, soit à cause de l'organisme vital commun au végétal et à l'être zoologique, soit parce que la phytographie fournit moitié au moins des éléments à la matière médicale. Bernard n'avait que rarement écrit; presque septuagénaire alors, il écrivait bien moins encore. Mais son intelligence était active, sa puissance de méditation avait grandi avec l'âge. A mesure que ses yeux lui refusaient le service, il pénétrait plus intimement par la pensée au fond des mystères de la nature et de la science, il poursuivait plus obstinément les hauts problèmes qui les dominent. Parmi ces problèmes, un des plus intéressants à cette époque était celui de la méthode natu-

relle. Linnée lui-même l'avait cherchée et la préconisait, la recommandait encore tout en s'en éloignant, et après avoir paré de tous les prestiges la fameuse méthode artificielle à laquelle est identifié son nom. Mais personne encore n'avait posé les bases de cette méthode naturelle tant souhaitée, bien que quelques grands botanistes les eussent en partie devinées, ou s'y fussent conformés tacitement. Sur la fin de sa vie, Bernard de Jussieu fut certainement de ces derniers ; et ses *Ordres naturels*, dits vulgairement *Catalogue de Trianon*, en font foi. Familier depuis sa jeunesse avec tout ce que l'on connaissait alors de plantes, doué de la plus heureuse mémoire et de la plus rapide faculté comparative, habile à force d'habitude à saisir d'un coup d'œil et l'ensemble des caractères et leur degré de permanence, ce qui est presque le degré d'importance, exempt d'ailleurs de cette impatience, de cette pétulance d'imagination qui si souvent égare les hommes de génie, il était plus que qui que ce fût au monde sur la voie de la méthode naturelle ; et l'on ne peut douter que réduit par la vieillesse et l'affaiblissement des facultés physiques à penser plutôt qu'à voir, à combiner les résultats de ses observations plus qu'à observer, il n'ait sans cesse été préoccupé de cette méthode. Chaque soir donc il communiquait à son neveu des réflexions, des vues qui la plupart se référaient à cette question, de sorte que ce qui pour l'un était le terme, le couronnement de toute une vie passée à examiner curieusement les plantes, était pour l'autre le prélude et l'introduction à la science. C'est à force d'empirisme et de pratique que Bernard, comme les botanistes ses prédécesseurs immédiats et ses contemporains, s'élançait vers la théorie ; c'est la théorie qui devait amener Antoine-Laurent à la pratique de la botanique. Insensiblement ses idées prenaient une autre direction, et sans encore abandonner la médecine, qui aux yeux mêmes de son oncle restait pour lui un en-cas, un pis-aller, il se laissait volontiers distraire de cette étude. De là sa thèse *An œconomiam animalem inter et vegetalem analogia*, soutenue en 1770, et à la suite de laquelle il fut admis au doctorat en médecine. Cette thèse, exposé concis et net de ce qu'on savait alors de plus positif sur la structure et les fonctions des végétaux comparés aux phénomènes de la vie des animaux, n'apprendrait rien aujourd'hui à quiconque connaît les premiers éléments des sciences naturelles : mais, en 1770, elle contenait des énoncés, sinon tout neufs, du moins très-peu démontrés pour une foule d'hommes instruits ; et la maturité, la plénitude que décelait l'ensemble des vues et des déductions, prouvait de reste qu'il y avait là autre chose qu'un jeune homme de talent, borné à lui-même, à ses livres et à ses cours. C'était le fruit d'une communication intime, d'une assimilation quotidienne et graduelle entre deux esprits, l'un parvenu par ses propres forces aux sommités de la science, l'autre s'y laissant transporter et commençant à saisir plusieurs détails de l'ensemble embrassé par le premier. A peu près au même instant, le professeur de botanique Lemonnier, que ses occupations comme premier médecin de Louis XV empêchaient de remplir régulièrement ses fonctions, trouva commode d'avoir un suppléant. Bernard présenta son neveu, Buffon l'agréa, le roi n'y mit pas d'opposition ; et comment en eût-il mis, lors même qu'il fût sorti de son insouciance habituelle? il connaissait personnellement et goûtait beaucoup Bernard de Jussieu avec lequel il s'entretenait en quelque sorte tous les jours, lors de la plantation du

jardin de Trianon. C'était le temps où tout grand nom pouvait prétendre à un régiment, une compagnie du moins au sortir du collège : le neveu de Jussieu avait bien droit sous ce régime à une chaire de botanique. Aujourd'hui l'on crierait au népotisme ; et de fait il est certain, selon Antoine-Laurent lui-même, que la science ne lui vint qu'après la place. Mais elle vint. Porté si vite et presque à l'improviste à une des chaires de haut enseignement de la capitale, sans savoir de la botanique autre chose que quelques éléments et des généralités, il étudiait avec ardeur la veille ce qu'il devait professer le lendemain. Pour un esprit vulgaire et sans les ressources que lui présentait la profonde érudition de son oncle, dictionnaire vivant qu'il pouvait feuilleter à toute heure, cet enseignement au jour le jour eût été bien superficiel et quelquefois fautif. Bientôt, au reste, il fut au pair de sa tâche, et quelques années plus tard il la domina. Dès 1773, c'est-à-dire à vingt-cinq ans et avant d'avoir encore rien publié, hormis sa thèse, il se mit sur les rangs pour l'académie des sciences ; mais il se hâta de remplir cette condition essentielle, et son *Mémoire sur la famille des Renoncules*, 1778 (dans les Mémoires de l'académie des sciences), s'il ne précéda sa candidature précéda son élection et la justifia. C'est en rédigeant cette importante monographie que, pour la première fois, le jeune savant se sentit, dit il, *vraiment botaniste*. Jusqu'alors il avait balancé entre les désirs de son oncle et sa propension à se lancer dans une carrière lucrative où son nom ne pouvait manquer de lui faire bientôt une riche clientèle. Une fois son mémoire publié, sa vocation se déclara, et il se dévoua presque exclusivement à sa spécialité nouvelle, qui devait lui valoir une position plus haute. La cécité de Bernard devint complète : le neveu se chargea de diriger à sa place la plantation du jardin, que venaient à chaque instant enrichir des espèces ignorées ; et lorsqu'en 1774 il eut été résolu, sur le rapport de Buffon à Louis XV, de doubler le Musée et de replanter la partie consacrée à l'école proprement dite, organe et porte-voix de son oncle, il fit prévaloir l'idée de disposer les plantes suivant un ordre nouveau qui ne serait ni celui de Tournefort, suivi jadis au jardin, ni celui de Linnée, ni une combinaison de l'un et de l'autre, mais dont les bases seraient celles du Catalogue de Trianon, modifiées d'après des vues ultérieures et aussi d'après les espèces récemment connues. Ces bases furent annoncées au public dans l'*Exposition d'un nouvel ordre de plantes adopté dans la démonstration du jardin royal* (1774, dans les Mémoires de l'académie des sciences), qui n'est qu'un développement ex professo des idées générales de méthodes déjà émises, mais comme occasionnellement, dans son *Mémoire sur les Renoncules*. Tandis qu'il précisait et prouvait ainsi les principes fondamentaux de la méthode naturelle, le jardinier en chef André Thouin exécutait sous ses yeux la nouvelle distribution ; ce ne fut pas, sans tâtonnement, sans changements dans l'ordre et dans le groupement des familles. Il n'en pouvait être autrement : non-seulement des espèces récentes apparaissaient, importées par les voyageurs, mais encore la subordination relative des caractères décidément érigée en principes offrait souvent des doutes dans l'application, car souvent c'est la permanence du caractère qui en détermine l'importance, et il est clair que pour nous cette permanence est une notion empirique susceptible de varier à mesure que nous apercevons des faits nouveaux. C'est

justement un mérite de Jussieu d'avoir compris que sa classification n'était encore que provisoire, et de s'être réservé d'en retoucher long-temps encore les détails. C'est ce qu'il ne cessa de faire douze années durant, de 1775 à 1787. Pendant ce temps Bernard en France, Haller en Suisse, Linné en Suède, étaient morts (1778 et 79), et avaient laissé vacante la première place. Tout en coopérant activement à la formation de la société royale de médecine, dont il fut nommé trésorier, et en secondant les efforts de Vicq-d'Azyr pour soutenir l'existence de ce corps contre la jalouse susceptibilité de la faculté, à laquelle insensiblement il devait se substituer, Jussieu perfectionnait l'application des principes constitutifs de la méthode annoncée dès 1773. Enfin, en 1778, n'ayant en quelque sorte rien écrit à l'avance, il entama la publication de son *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*, etc. L'impression en dura quinze mois. Ainsi qu'à tant d'autres, il fallait lui arracher feuille à feuille la copie que le typographe était impatient de mettre sous presse. Nous n'insisterions pas sur cette circonstance si elle ne prouvait qu'Antoine-Laurent fut bien réellement l'auteur de son livre, et qu'il ne s'est point borné à transcrire ou même à traduire en latin les idées de son oncle. Sa famille, du reste, conserve encore les cahiers de démonstration, base de ses leçons, et de petites cartes manuscrites datées, sur lesquelles il inscrivait les caractères des groupes qu'il reconnaissait; et ces brouillons souvent chargés de ratures attestent bien évidemment une élaboration progressive d'idées premières qui, quelque heureusement conçues qu'elles fussent, étaient sujettes à beaucoup de difficultés dans l'application. L'illustre Cuvier sans doute a bien exagéré en disant (*Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789) que l'ouvrage de M. de Jussieu fait, dans les sciences d'observation, une époque peut-être aussi importante que la *Chimie* de Lavoisier dans les sciences d'expérience. A coup sûr, la méthode naturelle n'était point inattendue, et ne porte point ce sceau d'originalité, d'invention exclusive qui classe si haut la brillante découverte de Lavoisier; et, cette méthode même eût-elle été aussi complètement nouvelle qu'elle l'était peu, elle ne révélait pas, comme la théorie de l'oxigène, des phénomènes, des modes d'actions complètement ignorés jusqu'alors, et qui pourtant dominent toute la science : enfin, aux Jussieu appartenait au plus la méthode, mais non la nomenclature, dont l'idée et souvent les détails étaient empruntés à Linnée. Il n'en est pas moins vrai que, s'il faut restreindre, il ne faut pas rayer l'éloge donné à Jussieu par notre grand zoologiste. Le *Genera plantarum* résumait et appliquait enfin d'une manière satisfaisante les idées depuis long-temps en circulation sur la méthode; il les posait en système suffisamment élaboré, il les faisait sortir d'un vague qui, jusqu'alors, avait jeté de l'ombre sur leur légitimité, leur fécondité ou leur importance; il invitait à les vérifier et aussi à les rectifier. Sous tous ces rapports, il a rendu des services qu'on ne saurait méconnaître. Les bouleversements auxquels la France fut bientôt en proie empêchèrent qu'en ce pays le livre ne fût étudié comme il le méritait. Mais à l'étranger on l'apprécia, on l'employa sur-le-champ : l'idée qu'avait eue l'écrivain de rédiger son ouvrage en latin hâta cette prompte popularité. Outre l'influence directe que le *Genera* eut sur la botanique, peut-être en exerça-t-il une autre, moins sensible, mais tout aussi réelle, sur la zoologie. Dans

cette science aussi, la classification était encore fort imparfaite, et il est certain que Cuvier, qui en a fixé enfin les véritables bases, avait long-temps médité les principes de la méthode botanique. Tandis que le nom de Jussieu grandissait ainsi au dehors, lui-même au dedans s'enveloppait le plus possible de silence et d'obscurité pour traverser l'époque terrible qui suivit le 10 août. Il avait été présenté à Louis XV; il aimait les Bourbons. Dès 1790, il se laissa confier le plus inoffensif des départements de la mairie de Paris, celui des hôpitaux; et plus tard, comme chargé d'un service public, il s'exemptait ainsi de paraître aux fêtes civiques, aux décades, au corps-de-garde. Lorsque, en 1793, le Jardin royal des plantes fut réorganisé sous le titre de Muséum d'histoire naturelle, et que les professeurs formèrent, sous le nom de conseil d'administration, une petite oligarchie souveraine, si Daubenton en fut le premier nommé directeur, c'est Jussieu qui eut l'honneur de le suivre immédiatement (1794); et l'année de son administration fut signalée par la création d'une bibliothèque consacrée spécialement aux sciences naturelles. Non content d'avoir fait décréter en principe cet établissement, Jussieu lui-même alla trier, dans les vastes bibliothèques enlevées aux couvents, tout ce qui se référait aux études de ses collègues et aux siennes. Il jeta ainsi les bases d'une collection qui, depuis huit ans, sous les mains d'un bibliographe éminent (1), est devenue le modèle de toutes les bibliothèques scientifiques, et qui pour le choix, la suite, la distribution des ouvrages, comme pour la facilité des recherches, n'a point de rivale, même en Angleterre. Du reste, Jussieu, bien qu'honorairement chargé de la haute surveillance de la bibliothèque, ne s'en occupait jamais. Trop d'autres travaux se disputaient ses moments. Il avait repris, à la première classe de l'Institut, le fauteuil perdu par suite de la destruction des académies, et il la présida; puis il fut vice-président l'année même où le vainqueur d'Arcole, membre, lui aussi, de l'académie des sciences, en recevait la présidence (1798); et, comme on va le voir plus bas, il lut à cette savante société un grand nombre de mémoires. Il donnait d'ailleurs aux savants, ses confrères, l'exemple trop fidèlement suivi du cumul des charges. Indépendamment de sa chaire de botanique, bien avant 1804, à la mort de Peyrilhe, il s'arrangea pour obtenir celle de matière médicale à la faculté de médecine de Paris : comme tout était décidé à l'avance, dès que sa candidature fut annoncée, les concurrents se retirèrent. En 1808, il invoqua par un billet les souvenirs de l'empereur, avec lequel son titre de vice-président, en 1798, l'avait mis à même de s'entretenir : il obtint ce qu'il avait demandé, une nomination de conseiller à vie de l'université impériale (10 sept. 1808). Cette inamovibilité pourtant ne dura qu'autant que l'empire. Bien que Jussieu eût mis la même célérité que ses collègues à reconnaître la déchéance, Louis XVIII, en transformant l'université impériale, raya le nom de Jussieu de la liste des conseillers, et ne le rétablit pas sur celle des membres du conseil royal de l'instruction publique (1815). Sept ans après, lors du licenciement et de la réorganisation de l'école de médecine, il fut de ceux qui, comme Vauquelin, Chaussier, Pinel, Deyeux et Desgenettes, ne retrouvèrent point leur chaire. Il eût sans doute été plus profondément regretté, si son enseignement, d'abord posé sur

(1) M. Lemercier, docteur-médecin de la faculté de Paris.

une base féconde et riche, l'accord des propriétés des plantes avec leurs affinités botaniques, n'eût point fini par être monotone et pâle. Trop affaissé à cette époque, et privé depuis long-temps de l'usage d'un œil, il ne pouvait que suivre de loin, et grâce à des lectures qui, bien que multipliées, étaient rares et insuffisantes, les rapides progrès de la science changée de face par d'admirables découvertes en organographie et par la prodigieuse, exubérance des espèces nouvelles. Probablement il le sentait lui-même : car, en 1826, il se démit de la seule chaire qu'il eût encore, celle de botanique au Muséum, en faveur de son fils, M. Adrien de Jussieu; et quand, en 1830, la révolution de juillet prétendit réparer les torts de la restauration, il ne se mit pas sur les rangs. Il avait promptement achevé de se casser; et son activité intellectuelle se bornait à se faire rendre compte des travaux des autres, et à rédiger, en latin, les principaux résultats acquis naguère. Il s'imaginait pouvoir ainsi donner une nouvelle édition du *Genera plantarum* au pair de la science. Mais, comme on le devine, il n'avançait que lentement dans une œuvre infiniment au-dessus de ses forces et, du reste, peu utile au point où la science en était venue. Long-temps encore pourtant il s'entretint de cette dernière illusion du vieil âge. Complètement aveugle enfin, il s'exerçait à reconnaître les plantes au tact; y réussir était pour lui une espèce de petit triomphe. Il passait alors la plus grande partie de son temps à la campagne. Sa mort eut lieu le 17 sept. 1836. M. Adrien Brongniart s'empressa de faire paraître une notice historique sur Ant.-L. de Jussieu dans les *Annales des sciences naturelles*, janv. 1837; et, l'année suivante, M. Flourens prononça son éloge à la séance publique de l'académie des sciences (13 août 1838). Le caractère de M. de Jussieu s'est soutenu constamment le même : les habitudes sévères de Bernard avaient donné, à ce caractère, une maturité précoce; il avait, comme son oncle, une piété sincère. Quoique d'un génie supérieur, il eut l'art de se ménager une carrière paisible : quand on l'attaquait, il laissait dire. Outre les ouvrages signalés dans le cours de cet article, Ant.-Laurent de Jussieu a publié, de 1799 à 1820, beaucoup de mémoires dans les *Annales* et les *Mémoires* du Muséum. La plupart se réfèrent aux années 1804-09. De ces mémoires, quinze roulent sur des caractères généraux de familles ou de groupes supérieurs aux familles tirés des graines, quinze sur des familles, dix-huit sur des genres ou sur des espèces. Ceux de la première série ont pour objets les monopétales hypogynes (*Ann.*, tom. V, 1804), les monopétales périgynes (V, 1804), les monopétales épigynes, tant à anthères réunies (VI, 1805; VII, 1806; VIII, 1806) qu'à anthères distinctes (X, 1807), les aristolochiées plumbaginées (V, 1804; VII, 1806), les caprifoliées-loranthées (XII, 1808), les araliacées ombellifères (XVI, 1810), les renonculacées malpighiacées (XVIII, 1811), les hypéricées-guttifères (XX, 1813), les aurantiacées-théacées (*Mém.*, II, 1815), les méliacées geraniacées (III, 1817), les méliacées tiliacées. Les familles dont il traite dans sa seconde série, sont celles des amarantacées (*Ann.*, II, 1803), des nyctaginées (II, 1803), des onagraires (III, 1804), des loasa et mentzelia (V, 1804), des passiflorées (VI, 1805; VI, 1805), des verbenacées (VII, 1806), des monimiées (XIV, 1809), des lobeliacées et des stylidiées (XVIII, 1811), des polygalées (*Mém.*, I, 1815), des paro-

nychiées (II, 1815), des rubiacées (VI, 1820), des primulacées, rhinanthées, estanthées, jasminées, labiées et personées (*Ann.*, XIV, 1809), des solanées, borraginées, convolvulacées, polemoniacées, bignoniées, gentianées, sapotées et andisiacées (XV, 1810) : il faut y joindre le *Mémoire sur quelques genres anciens de plantes non classées antérieurement, et maintenant rapportées à leurs familles*. Enfin, la troisième série de mémoires, celle où il est question de genres et d'espèces, nous présente successivement l'*erica daliœci* (*Ann.*, I, 1802), qu'il croit nécessaire de rapporter à un autre genre et à une autre famille, le pétunia (II, 1803), l'aicarpha et le boopis (II, 1803), le cantua (III, 1804), le solanum cornutum (III, 1804), diverses espèces du genre hypericum (XII, 1804), diverses espèces nouvelles d'anémones (III, 1804), le grewia (IV, 1804), le gymnostyle (IV, 1804), le paulinia (IV, 1804), l'opercularia (IV, 1804), plusieurs genres réunis dans la famille des laurinées (VI, 1805), le dicliptera et le blechum (IX, 1807), l'hydropitium de Gærtner fils, le philipea de Thunberg (XII, 1808), divers genres de la *flore de Cochinchine* de Loureiro (XI, XII, XVI, 1808-10), une nouvelle espèce de marcgravia (XIV, 1809), le melicocca (*Mém.*, III, 1817). Les *Annales du Muséum* contiennent aussi, d'Ant.-Laur. de Jussieu, des *Mémoires sur le Muséum d'histoire naturelle de Paris* depuis sa fondation, en 1635 (T. I, II, III, IV, VI, XI, 1802-1808), et il a donné, dans les *Mémoires de la société royale de médecine*, 1782, un *extrait d'un mémoire* de M. Cusson, sur les ombellifères. Ces travaux, dont quelques-uns sont très-courts et portent le simple titre d'*Observations* ou même n'en portent aucun, ne sont pas tous de même valeur et de même importance. Mais pris dans leur ensemble, ils reflètent bien le genre de talent de leur auteur, la science profonde, le sentiment intime des vrais rapports, la finesse d'observation, la sagacité de jugement, la fermeté d'esprit, la patience : tous ont servi à constituer la science, et quelque peu brillants qu'ils puissent sembler, tous ont contribué au progrès et tous seraient honorables pour des botanistes ordinaires. Ils sont remarquables par le parti que tira Jussieu de l'*anatomie de la graine*, par Gærtner, pour répandre un jour nouveau sur le calcul des caractères, sur la formation des familles. On eût peut-être attendu davantage de l'auteur du *Genera*, mais c'eût été à tort. Le *Genera* et tous les mémoires particuliers sont marqués au même cachet, et, pour qui sait bien l'histoire du premier, accusent bien la même hauteur d'esprit. Le sujet du *Genera*, sans doute, est plus vaste et plus élevé, mais il est traité de la même façon que les sujets des mémoires; l'auteur de l'un ne vaut pas moins que l'auteur des autres, mais il ne vaut pas plus. C'est ici le lieu de s'expliquer, sans ambiguité, sur le mérite de Jussieu en tant qu'auteur du *Genera*. Ce mérite a été très-fortement contesté dans ces derniers temps par des savants, dont un surtout mérite le plus haut rang dans la science; ce savant est pourtant allé beaucoup trop loin. Commençons par convenir que, dans les détails, la classification du *Genera* a subi des modifications nombreuses; qu'au lieu des cent familles d'Ant.-Laurent, on en compte aujourd'hui au-delà de trois cents; que les familles nouvelles n'ont pas toujours été établies sur des sections, sur des coupes annoncées par l'auteur du *Genera*; que trois des anciennes familles ont dû être portées tout entières dans des

groupes voisins ; que cinq ne se sont trouvées naturelles que par fragments ; qu'il a trop souvent disposé des groupes d'après les formes de la corolle ; qu'il a semblé méconnaître lui-même l'importance de la famille, en intitulant son ouvrage *Genera ;* qu'enfin, s'il a souvent su réunir des genres en familles, il n'a point abordé le problème des groupes supérieurs à la famille, en d'autres termes, qu'il y a lacune entre les familles et les classes. Quelques-uns de ces reproches sont très-graves. Toutefois il ne faut en exagérer aucun ; et surtout la justesse même des reproches ne doit pas faire oublier, d'un côté, que des inexactitudes, des insuffisances étaient vraiment inévitables, de l'autre, que les principes, les caractères fondamentaux sont inattaquables. Ceci posé, et pour peu qu'on ne se fasse pas une trop haute idée du mérite des méthodes et des classifications, lesquelles sont un utile auxiliaire de la science, mais non la science elle-même, on peut voir que la valeur du livre est grande, bien qu'aujourd'hui il soit dépassé. A présent quelle est la valeur de l'auteur ? Ici, de même, notre impartialité reconnaîtra que tout ce qui fonde la méthode de Jussieu, c'est-à-dire la nécessité d'avoir égard à l'ensemble des caractères, l'inégalité, en d'autres termes, la subordination et la hiérarchie des divers caractères, l'importance supérieure des lobes de l'embryon, d'abord, et ensuite de l'insertion des étamines, avait été aperçu et signalé par d'autres. Mais, de ces considérations fécondes, les unes n'avaient été aperçues que comme en passant, et presque comme tout autre rapport, sans être suivies avec ténacité dans les détails de manière à opérer la démonstration, et sans être proclamées à grand bruit avec cet accent qui force à faire attention et à négliger le reste ; les autres, tout en étant énoncées et prouvées de manière à prendre rang dans la science (la nécessité d'avoir égard à l'ensemble de caractères), l'avaient été seules ou avec un cortège d'idées fausses qui viciaient les conclusions. Que ces erreurs mêmes aient servi la science, qui ne pouvait manquer d'en faire d'autant plus promptement justice, qu'elles se succédaient plus rapidement ; qu'Adanson, en improvisant les soixante-cinq systèmes artificiels (desquels il tire un soixante-sixième qu'il croit naturel), et en épuisant ainsi, de prime abord, la méthode artificielle qu'il secoue par toutes ses faces, ait peut-être abrégé de cent ans la durée de cette méthode ; qu'il ait eu dans ses fautes bien autrement de génie que ses rivaux, que ses vainqueurs, nous l'admettons et le croyons ; mais enfin il a méconnu, le fait est trop certain, il a méconnu, non par quelques phrases de loin en loin semées dans ses ouvrages, mais dans l'ensemble de son grand ouvrage sur les familles des plantes, la subordination des caractères. S'il eût fait ce dernier pas, si facile pour un homme de sa force, si simple après tous ceux qu'il avait faits, ses résultats auraient été à la hauteur de son génie, il aurait été aussi complet qu'original, et nul nom en botanique n'oserait se placer auprès du sien. Mais, dès qu'il n'en a pas été ainsi, rendons justice à des travailleurs qui, loin de lui sans doute pour l'originalité, pour l'éclat, ont eu le mérite de réunir des vérités, et le bonheur de les faire reconnaître en les proclamant. Ces travailleurs, ce sont les deux Jussieu, Bernard et Ant.-Laurent. Ni l'un ni l'autre ne peuvent revendiquer la découverte de la méthode ; mais des quatre grands faits qui la constituent, trois ont été par eux reconnus plus pleinement, plus hautement du moins que par tous

leurs devanciers, des faits dominants et destinés à devenir bases de méthode ; le quatrième ils l'ont admis, sans le méconnaître, parce qu'il avait été inscrit sous un autre nom : si ce n'est pas là une création, c'est quelque chose pourtant ; et certes on ne peut dire ni que la méthode des familles naturelles existât avant le Catalogue de Trianon, ni qu'elle n'existât pas quand on eut le *Genera*. Reste maintenant à faire le départ de gloire entre l'oncle et le neveu. A notre avis, qu'on doit pressentir après ce qui s'est lu beaucoup plus haut, et après ces dernières réflexions, c'est l'oncle qui dès 1758 a posé les vraies bases de la méthode naturelle : son Catalogue n'est qu'une sèche nomenclature, il est vrai, et les caractères des familles n'y sont pas décrits : qu'importe? personne ne soupçonnera que Bernard de Jussieu les ignorât : ce qui importe ici, c'est l'ordre dans lequel elles se suivent, et pour quiconque y jettera un coup d'œil, il est clair que Bernard avait égard à l'ensemble des caractères, et en reconnaissait la subordination, et qu'une fois ce principe admis, il plaçait en première ligne la présence ou l'absence, l'unité ou la simplicité des cotylédons, en seconde ligne l'insertion hypo- épi- ou périgynique des étamines sur le pistil. Il forma ainsi sept classes qu'Ant.-Laurent porta depuis à quatorze, en établissant dans chacune des trois dernières trois coupes qui prirent rang de classe, et en réunissant en une seule classe (la quatorzième) toutes les diclines. Que ces dédoublements et, en général, les modifications par lesquelles les cent familles du *Genera* se distinguent du Catalogue de Trianon, soient en tout ou seulement en partie l'œuvre du neveu, la différence est légère : sans doute, il fallait que les bases de la méthode naturelle fussent poursuivies dans les applications de détail, et, dans cette élaboration, reçussent diverses modifications, mais le haut mérite est à celui qui les applique le premier aux sommités de la science. — Il existe du *Genera plantarum* trois éditions : la 1re de Paris, 1789 ; la 2e de Zurich, 1791, par Usteri, avec quelques notes (on peut la regarder comme une contrefaçon) ; la 3e de Leipzig, 1792, in-8°. L'introduction en latin, comme le reste de l'ouvrage, a été réimprimée avec diverses additions, après la mort de l'auteur, dans les *Annales des sciences naturelles*, 1838, par les soins de M. Adrien de Jussieu. Il en existe des exemplaires tirés à part. — Pour ne rien omettre de tout ce qui est sorti de la plume d'Ant.-Laurent de Jussieu, nous mentionnerons encore : I. De nombreux articles dans le grand *Dictionnaire des sciences naturelles*, en 60 vol., 1816-30. Ces articles roulent les uns sur les familles des plantes, les autres sur les noms vulgaires des végétaux. II. Divers opuscules, savoir : 1° *Rapport de l'un des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal*, Paris, 1784 ; 2° *Discours à l'école de médecine*, Paris, 1806 ; 3° *Mémoire sur les rapports existant entre les caractères des plantes et leurs vertus* (Mémoires de la société royale de médecine, 1786) ; 4° *Note sur le calice et la corolle* (Annales du Muséum, XIX, 1812) ; 5° *Notice sur l'expédition à la Nouvelle-Hollande, entreprise pour des recherches de géographie et d'histoire naturelle* (Annales, V, 1804). P—OT.

JUSSOW (Henri-Christophe), architecte allemand, né à Cassel en 1754, était destiné à la carrière de la jurisprudence, et quoique, dans les écoles, il eût passé son temps à dessiner sans maître, et à faire des modèles de constructions et d'outils, ses

parents n'en persistèrent pas moins à l'envoyer aux universités de Marbourg et de Gœttingue, pour faire de lui un jurisconsulte. Dans la dernière de ces universités, il suivit les cours de mathématiques professés par Kæstner, et cette science fut ce qu'il apprit le mieux. De retour à Cassel, il ne put dissimuler à sa famille sa répugnance pour la carrière du droit, et on lui permit enfin de se préparer à l'architecture, état que pratiquait aussi son père. Il passa deux ans à Paris dans l'atelier de Wailly, architecte du roi, et se rendit ensuite en Italie, où il fit un très-grand nombre de dessins de monuments et d'objets antiques. A la demande de l'électeur de Hesse-Cassel, son souverain, il visita encore l'Angleterre pour prendre connaissance des châteaux et des parcs. Vers 1790, étant revenu à Cassel, il fut employé par l'électeur à le seconder dans ses vastes projets de constructions et dans sa manie de bâtir. Ce fut surtout au château de Wilhelmshœhe, dont une des ailes avait presque été achevée par l'architecte du roi, que Jussow put signaler son talent; il fit plusieurs projets parmi lesquels, cette fois, le plus simple, mais non le moins dispendieux, fut choisi. C'était probablement pour satisfaire les goûts bizarres de son maître que Jussow avait proposé de bâtir le château sous la forme d'une grande ruine ou bien d'un immense arc de triomphe. L'électeur se contenta du projet d'un grand et imposant corps de logis; mais il se dédommagea en faisant bâtir par Jussow le Lœwenburg, dans le style des châteaux-forts du moyen-âge, avec chapelle, salle d'armes, salle des chevaliers, et même une lice pour les tournois. Jussow construisit encore de petits temples et autres fabriques pour le parc de Wilhelmshœhe. Quand Napoléon eut installé son frère Jérôme, comme roi à Cassel, le plan primitif du château de Wilhelmshœhe fut un peu dérangé; mais une partie de ce qui avait été ajouté fut jeté à bas après le retour de l'électeur Guillaume. Celui-ci mit Jussow à la tête de la direction des bâtiments, ainsi qu'à celle des ponts et chaussées, et le nomma commandeur de l'ordre du Lion-Hessois. Jussow construisit encore à Cassel une caserne avec une place d'exercices couverte, l'église de la Neustadt ou Ville-Neuve, et plusieurs maisons particulières. L'électeur le chargea de construire un grand palais. L'édifice fut commencé : mais l'architecte et le prince moururent sans avoir pu l'achever. Une dernière construction de Jussow fut la porte de la ville, appelée *Friedrichsthor*. Il mourut le 26 juillet 1825. D—G.

JUSSY (PAUL), né à Montier-en-Der, fut bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, en 1664, et devint son président pour la neuvième fois en 1728. Dom Calmet faisait un très-grand cas de ce respectable et savant religieux. Il nous apprend que dom Jussy, « étant procu-« reur-général de la congrégation à « Paris, en 1686, fit toutes les pièces « d'écritures concernant le procès « d'entre les supérieurs et religieux de « la congrégation de Saint-Vannes, « d'une part, et les religieux et supé-« rieurs de l'ordre de Cluni, d'autre « part. » Ces pièces nombreuses, modèles de style et de raisonnement, firent triompher la cause de Saint-Vannes. Dès 1680, Jussy avait publié à ce sujet un *factum* qui fut très-recherché. La collection de ses lettres, probablement perdues par suite de la suppression des monastères, annonçait un jugement solide, de la sagacité dans les affaires les plus épineuses, et beaucoup de capacité dans leur conduite. Il mourut le 29 juin 1729. D—B—S.

JUSSY (Jacques-Philippe), chirurgien, naquit vers 1716 à Besançon. Après y avoir achevé ses études classiques avec succès, il fut envoyé à Paris pour y suivre les cours de la faculté de médecine. Son goût s'étant déclaré pour la chirurgie, il fréquenta pendant plusieurs années les hôpitaux et les amphithéâtres; et, pourvu d'un diplôme de licencié, revint exercer sa profession dans sa ville natale, où il ne tarda pas à avoir une clientèle assez nombreuse. Appelé dans le courant du mois de novembre 1753 à l'hôpital pour y tailler un malade de la pierre, il se servit du lithotome nouvellement imaginé par le frère Côme (*Voy.* ce nom, X, 33); et, l'opération ayant réussi, le chirurgien-major Ferrier, qui en avait été témoin, crut devoir écrire à ce sujet une *Lettre au frère Côme,* dont un extrait fut imprimé dans le *Mercure* de janvier 1754. Une seconde opération faite quelques jours après par Jussy, avec le même instrument, n'ayant pas été couronnée du même succès, Levacher (*V.* ce nom, XXIV, 364), chirurgien-major des hôpitaux militaires de Besançon, et partisan de l'ancienne méthode de la taille qu'il pratiquait depuis trente-cinq ans, écrivit à Ferrier une *Lettre* (imprimée dans le *Mercure* de juin), dans laquelle, en convenant que le lithotome du frère Côme paraît être utile en certain cas, il cherchait à diminuer le mérite de la première opération de Jussy, et rejetait le mauvais succès de la seconde sur l'ignorance ou la maladresse de ce chirurgien. Quoique Jussy ne fût pas nommé dans cette lettre, il y avait été désigné d'une manière si claire qu'il lui était impossible de garder le silence dans cette discussion. Il adressa donc à Levacher, sous le nom de Ferrier, une *Réponse* très-piquante qui parut dans le *Mercure* du mois de septembre (220-28). Malgré le voile transparent dont il s'était enveloppé, Levacher ne pouvait pas se méprendre sur son véritable adversaire; aussi lui répliqua-t-il directement par un pamphlet intitulé : *Lettre à M. Jussy sur sa réponse à une lettre de M. Vacher* (1), etc., par MM..., étudiants en médecine, in-8° de 20 pag. Jussy, dans sa réponse, ne s'était pas un seul instant écarté de la question; la lettre de Levacher est au contraire pleine de personnalités injurieuses, que la colère même n'employa jamais qu'à défaut de bonnes raisons. Plus jeune, plus vif et maniant mieux le sarcasme et la plaisanterie, Jussy mit fin à la querelle par une *Lettre à M. Vacher,* etc., *au sujet de celle qu'il a écrite sous le nom de ses élèves,* etc., *par N. T., maître d'école du village de Saligny* (2) *dans le Bourbonnais* (1754), in-4° de 5 pages. Ces opuscules dont les titres ont été dénaturés par tous les bibliographes, sont depuis longtemps introuvables. Portal déclare, dans son *Histoire de l'anatomie,* qu'il n'a jamais pu s'en procurer un seul exemplaire. Cette vive discussion contre un de ses maîtres ne nuisit point à Jussy. En 1760, il avait le titre de lieutenant du premier chirurgien du roi à Besançon; plus tard il fut nommé professeur-démonstrateur royal au collège de chirurgie de cette ville; il remplit cette place avec autant de zèle que de talent jusqu'à sa suppression en 1793. Il passa dans la retraite les dernières années de sa vie, conservant toujours sa gaîté, et recherché des jeunes gens. Il mourut le 1er avril 1798, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Outre les opuscules

(1) C'est ainsi qu'il avait d'abord écrit son nom; mais il prit celui de *Levacher,* après qu'il eut reçu des lettres de noblesse en récompense de ses services.

(2) Ce village est le lieu de naissance de Levacher.

déjà cités, on connaît de lui deux observations importantes, publiées dans le *Journal de médecine*, l'une *sur l'ouverture d'une artère guérie sans ligature* (nov. 1774, tom. XLII); l'autre *sur les plaies pénétrantes du bas-ventre* (août 1777, t. XLVIII). La première est citée avec éloge par Sue le jeune dans son *Mémoire sur l'anévrisme de l'artère crurale* (ibid., août 1776, tom. XLVI). W—s.

JUSTI (Amélie Holst, née de), fille du second lit du célèbre Jean-Henri-Gottlob de Justi, mort prisonnier d'état à Custrin (*Voy.* Justi, XXII, 169 et 170), vit le jour en 1758. Agée de treize ans à la mort de son père, aux tristes scènes dont avait été témoin son enfance, elle vit succéder la gêne et l'isolement. Les leçons du malheur élevèrent son esprit et fortifièrent son caractère. Son père, malgré ses fautes, malgré cette excentricité qui fut la cause vraie de ses malheurs, était l'objet de son admiration: elle eut l'idée d'écrire sa vie. Sa mère, dont l'union avait été si douloureuse et dont le bon sens aurait épargné tant de maux à son époux, s'il eût su l'écouter, l'en empêcha: un tel livre eût été nécessairement une apologie, par conséquent un manifeste non-seulement contre les médiocrités jalouses qu'avait froissées l'orgueil de Justi, mais même contre le gouvernement prussien, puisque Frédéric avait puni Justi, non pour ses mensonges, mais pour ses révélations et sa manière d'argumenter. D'ailleurs, à quoi bon réveiller de pénibles souvenirs et revenir sur l'irremédiable passé? Amélie condescendit à la répugnance de sa mère et sacrifia un sujet de biographie merveilleusement dramatique et fécond, même sous une autre plume que celle d'une fille à qui le lecteur pardonnerait volontiers la partialité. Plus tard elle se maria au docteur Holst dont elle eut un fils et deux filles, et après la mort duquel elle dirigea un pensionnat de jeunes demoiselles à Boitzenbourg, ensuite à Hambourg, et finalement à Parchim. Ses études et ses méditations habituelles la rendaient parfaitement apte à tout ce qu'elle entreprenait. Quelques juges superficiels peut-être lui eussent reproché de trop pencher du côté des études sévères, solides et savantes: elle possédait la philosophie et l'histoire de la philosophie à un degré remarquable. Pour nous, ce défaut n'en est pas un. Vers 1819, elle abandonna son établissement et se retira chez son fils, dans cette petite presqu'île de Teldau que forment l'Elbe et la Sude près de Boitzenbourg. C'est là qu'elle mourut, le 6 janvier 1809. Ses *Remarques sur les vices de l'éducation moderne, par une institutrice qui pratique* (Leipzig, 1791), publié sous le voile de l'anonyme et dont long-temps on ignora le véritable auteur, est un ouvrage modeste, mais éminemment utile: le bon sens a tenu la plume, mais sans s'exagérer lui-même; en mettant à leur véritable rang l'imagination, le brillant, les arts, Mme Justi ne conteste ni leur existence ni leur charme, mais elle veut des murs avant des décors et la solidité avant l'agrément. Si la femme doit savoir, sa science doit être sérieuse et positive: si elle doit développer et cultiver son esprit, c'est par la morale surtout. Le livre de Mme Holst est un de ceux qu'on a le plus relus en Allemagne et l'on devrait aussi le lire en France: malheureusement il n'a pas été traduit. On a encore de Mme Holst: I. *Si et en quel sens la femme est destinée à une haute culture de l'esprit* (Ueber die Bestimm. des Weibes, etc.), Berlin, 1807. II. *Jugement sur Elisa, ou la Femme comme elle devrait être* (dans le *Musarion* de Lindemann, Altona, 1799). P—ot.

JUVENAL (Gui Jouvenneaux ou Jouennaux, plus connu sous le nom de), philologue et écrivain ascétique très-estimable, était né vers 1460, dans le Maine, et selon toute apparence au Mans, de parents pauvres. Son compatriote Nicolas Le Pelletier, charmé de ses dispositions pour les lettres, lui procura les moyens d'aller continuer ses études à Paris. Le Pelletier l'engageait ensuite à passer en Italie, pour s'y perfectionner par la fréquentation des savants, se chargeant de tous les frais du voyage ; mais Juvénal ne put jamais se résoudre à sortir de France. Dès qu'il eut terminé ses études, il entra dans la carrière de l'enseignement. Il donnait, en 1490, des leçons de littérature à Paris ; et indépendamment du cours public qu'il faisait, dans un des collèges de l'université, il avait encore des élèves qu'il instruisait en particulier. Malgré des succès qui lui en promettaient de plus grands, il se lassa bientôt et de l'enseignement et du monde. Il se retira dans l'abbaye de Chezal-Benoît, en Berry, qui venait d'être réformée, et, après le temps ordinaire des épreuves, y embrassa la vie religieuse. Ses talents et sa piété l'élevèrent rapidement aux premières dignités. Elu, en 1497, abbé de Saint-Sulpice à Bourges, il y fit revivre l'ancienne discipline, et donna l'exemple de la soumission à la règle. Il mourut en 1505. La B. Jeanne de France, fondatrice de l'ordre des Annonciades, l'avait choisi pour son directeur et l'honora de sa confiance. On a de Juvénal : I. *Commentarii in Terentii comœdias*, imprimés pour la première fois dans l'édition de Térence, Paris, 1492, in-fol., et reproduits assez fréquemment pendant le XVIe siècle. II. *Interpretatio in latinæ linguæ Elegantias Laur. Vallæ*, Paris, 1494, 1496, 1497, in-4°. Ces trois éditions ne diffèrent probablement que par le frontispice ; mais l'ouvrage a été réimprimé plusieurs fois au commencement du XVIe siècle. III. *Grammatica*, Limoges, 1518, in-4°. Cette édition, la seule que citent les bibliographes, doit être fort rare, puisque aucun n'en parle comme l'ayant vue, et n'en donne la description. IV. *Epistolæ*, Paris, 1499, in-8° ; citées par Panzer, *Annales typographiques*, d'après quelques autres bibliographes. D. Liron dit que, malgré toutes ses recherches, il n'avait jamais pu parvenir à s'en procurer un exemplaire. V. *La règle de saint Benoît* traduite en français, Paris, 1500, in-4°. Il existe de cette édition des exemplaires sur vélin. Cette traduction a été réimprimée, Paris, 1505, petit in-8° goth., et corrigée pour le style, ibid., 1573 et 1580. VI. *La règle de dévotion de saint Hiérome à ses sœurs fraternelles de religion*, Paris (vers 1500), petit in-4° goth., très-rare. La bibliothèque royale en possède un exemplaire sur vélin. VII. *Reformationis monasticæ vindiciæ, seu defensio ordin. sancti Benedicti*, Paris, 1503, petit in-8°. Cette édition est la seconde ; on n'a pu découvrir la date de la première. On trouve une notice assez étendue sur Gui Juvénal dans les *Singularités historiques*, par D. Liron, III, 41-51. L'article que Le Paige lui a donné dans son *Dictionnaire du Maine*, II, 50, manque d'exactitude.

W—s.

JUVENEL *de Carlencas* (Félix de), né à Pézénas en 1679, se prétendait issu de la famille Jouvenel ou Juvénal des Ursins (1) qui, depuis le règne

(1) Barbier (*Examen critique des Dictionnaires*, p. 484), en relevant l'omission de Juvenel dans la *Biographie universelle*, observe, sans aucune espèce de raison, qu'on a sans doute réservé leur article pour la lettre U. Barbier n'a d'ailleurs d'autre mérite sur ce point (si mérite il y a) que d'avoir copié textuellement un *Mémoire sur la famille de Juvenel* inséré dans l'Année littéraire de Fréron, 1762, tom. II, p. 193-209.

de Charles VI, avait donné à l'église, à l'administration et à la magistrature plusieurs personnages éminents, et qui, retombée dans l'obscurité sous le règne de Louis XI, était venue s'établir dans le Languedoc. Félix Juvenel (2), ayant fait ses études chez les Oratoriens de Pézénas, alla se perfectionner à Paris. Etant retourné dans sa ville natale, il épousa Anne de Michel-Martelly, seul rejeton d'une famille ancienne alliée à celle de Grimaldi. Comme cette union le fixait à Pézénas, il consacra tous ses loisirs à l'étude de l'histoire. Il composa pour l'instruction de son fils les *Principes de l'histoire* qui furent publiés en 1733 (Paris, in-12). Il s'occupait de rassembler les matériaux d'un ouvrage plus étendu sur l'origine et les progrès de toutes les connaissances humaines. Il ne le publia d'abord qu'en un volume, sous le titre d'*Essais sur l'histoire des sciences, des belles-lettres et des arts*, Lyon, 1740, in-12. Le succès qu'il obtint engagea l'auteur à le revoir et à l'augmenter. La seconde édition parut en 1744, 2 vol. in-12; la troisième en 1749, 4 vol. in-8°, et la quatrième en 1757, 4 vol. in-8°. Il fallait un esprit éminemment analytique et une érudition peu commune pour embrasser l'immensité des matières que comportait un pareil sujet. Sans rester tout-à-fait au-dessous de la tâche qu'il s'était imposée, Juvenel de Carlencas semble ne l'avoir qu'effleurée. C'est d'un vol rapide qu'il parcourt toutes les branches de nos connaissances et qu'il les suit depuis leur origine jusqu'à l'époque de leur entier développement. Mais chacune d'elles se détache isolément et rien ne fait apercevoir leur point de jonction ou leur enchaînement. Une œuvre approfondie ne pouvait donc résulter d'un pareil plan. Quelques vues ingénieuses, un style en général clair et précis, sans pallier le vice radical de l'exécution, expliquent le succès de l'ouvrage et l'honneur qu'il eut d'être traduit en allemand et en anglais. On a remarqué que l'art de la cuisine et de la pâtisserie (tom. IV, pag. 265 et 266) n'y avait pas été oublié, mais que l'auteur avait passé sous silence l'art admirable des Roscius et des Baron. Juvenel de Carlencas mourut à Pézénas, le 11 avril 1760, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il était membre de l'académie des belles-lettres de Marseille.—Juvenel (*Henri* de), père du précédent, avait été mousquetaire et capitaine au régiment de la marine. Il mourut à l'âge de vingt-sept ans (Félix Juvenel était encore au berceau), dans les sentiments d'une piété exagérée. Il portait sur lui une ceinture de fer hérissée de pointes qui étaient entrées si profondément dans les chairs qu'on ne put l'en tirer dans sa dernière maladie. Il avait publié trois romans historiques, genre alors fort en vogue, comme il l'est aujourd'hui: 1° *le comte de Richemont*, Amsterdam, 1680, in-12; 2° *Edgard, histoire d'Angleterre*, Paris, 1695, 2 v. in-12; 3° *la hardie Messinoise*, 1697, in-12.

L—m—x.

(2) Son aïeul, nommé aussi *Félix*, laissa un grand nombre de traductions et d'autres écrits, dont deux seulement ont été imprimés: 1° *Don Pélage, ou l'Entrée des Maures en Espagne*, 1645, 2 vol. in-8°, roman historique. 2° *Portrait de la Coquette, ou la Lettre d'Aristandre à Timogène*, Paris, 1659, in-12. Il y a des exemplaires avec un nouveau frontispice, qui portent la date de 1685.

K

KABOUS. *Voy.* Cabous, LIX, 510.

KÆMPF (Jean), conseiller et médecin du grand-duc de Hesse-Hombourg, né à Deux-Ponts, le 14 mai 1733, fit ses études médicales à Bâle, où il soutint, en 1753, pour sa réception au doctorat, une thèse qui eut un assez grand retentissement. Il avait choisi pour sujet la méthode suivie par son père dans le traitement des obstructions abdominales. Cette méthode consiste exclusivement dans l'administration de lavements qui, aujourd'hui encore, portent le nom de *lavements* de Kæmpf. L'idée neuve et fondamentale de ce travail, c'est que, d'après l'auteur, presque toutes les maladies chroniques ont leur source dans les obstructions des viscères abdominaux. Il est curieux de constater l'analogie frappante qui existe entre cette opinion et celle de Broussais; remplacez le mot *obstruction* par *inflammation*, et vous aurez fidèlement résumé en une seule proposition toute la doctrine du médecin physiologiste. Après sa réception, Kæmpf se rendit à la cour du prince de Hesse-Hombourg, où il séjourna sept ans. En 1770, il devint médecin du prince d'Orange-Nassau, puis médecin pensionné de la principauté de Dietz et médecin des eaux d'Ems. En 1778, il fut nommé conseiller supérieur et premier médecin du prince de Hesse-Hanau. Il quitta ces fonctions en 1787, pour retourner à Hombourg où il reçut le titre de conseiller intime: mais il ne jouit pas long-temps de cette nouvelle position, car il mourut le 29 octobre de la même année, dans un voyage qu'il fit à Hanau. Ses écrits sont: I. *Dissertatio de infractu vasorum ventriculi*, Bâle, 1753, in-4°. II. *Considérations sur les tempéraments*, Schathouse et Francfort, 1760, in-8°. III. *Pierre Squenz*, ou *le Monde veut être trompé*, comédie médicale. La bonne édition est celle de Francfort-sur-le-Mein, 1778, in-8°; l'auteur n'ayant jamais avoué l'édition de Giessen, 1775, in-8°. IV. *Enchiridium medicum*, Francfort et Leipzig, 1770, in-8°; 2e édition corrigée, Francfort, 1788, in-8°; 3e édition, corrigée et augmentée par Charles-Jean-Théod. Kortum, ibid., 1792, in-8°; traduit en allemand par G.-F. Duerr, Chemnitz, 1794, in-12; par J.-C.-F. Bæhrens, Dortmund et Leipzig, 1796, in-8°. V. *Traité destiné aux médecins et aux malades, sur une nouvelle manière de guérir radicalement les affections les plus graves qui ont leur siège dans le bas-ventre, surtout l'hypochondrie*, Dessau, 1784, in-8°; Leipzig, 1785, in-8°; nouvelle édition, corrigée et augmentée d'une réfutation des objections qui ont été faites, Leipzig, 1786, in-8°; extrait par G.-G.-C. Muller, Hanau, 1788, in-8°; Augsbourg, 1790, in-8°; ibid, 1791, in-8°; traduit en hollandais par G.-J.-D. Koning, Utrecht, 1787, in-8°; VI. *Variæ observationes medicæ* (dans les Actes de l'académie de Giessen, 1771, pag. 152). VII. *Traité de l'hydrophobie, avec l'indication des moyens les plus efficaces à employer contre cette terrible maladie* (dans le Magasin de Hanau, 1778, et à part, 1780, in-8°). Kæmpf a fourni encore d'autres articles au même journal et à celui de Baldinger. D—d—r.

KÆUFFER (Chrétien-Théophile), surintendant et pasteur à Reichenbach (Prusse), auteur de plu-

sieurs ouvrages historiques assez importants, naquit à Zodel près Gœrlitz, le 24 avril 1757. Son père était originaire de la Poméranie ; à son retour de l'université de Leipzig, il fut nommé pasteur à Zodel qu'il quitta en 1768, pour le village de Ludwig, où il mourut le 3 mai 1796. Sa mère, Jeanne Hélène, née Bruckner, était fille unique de Daniel Bruckner, édile dans l'église de Saint-Pierre à Gœrlitz. Jusqu'à l'âge de trois ans C.-T. Kæuffer était si délicat que, plus d'une fois, on désespéra de ses jours : cependant, à cette époque, sa constitution se fortifia, et, depuis lors, sa santé fut bien rarement altérée. Jusqu'en 1770, il reçut de son père les premiers éléments de la religion ; plus tard il fut guidé par lui encore dans l'étude du latin. Son père était pénétré d'un profond respect pour la Bible ; il croyait d'une manière inébranlable à la manifestation de Dieu dans cet ouvrage, et même il avait suivi l'exemple de plusieurs de ses contemporains qui cherchaient dans l'Apocalypse de saint Jean la prédiction des évènements à venir. Ses pieuses intentions, sa constance dans tout ce qu'il entreprenait exercèrent sur son fils une grande et heureuse influence. En 1770, le jeune Kæuffer entra au gymnase de Gœrlitz, où il fut admis aussitôt en seconde ; l'année suivante il fit sa rhétorique dans ce brillant établissement qui avait pour recteur Baumeister. C'est surtout à ce savant maître qu'il fut redevable de l'excellente direction imprimée à son esprit. A cette époque le grec était peu cultivé ; Xénophon et le Nouveau-Testament étaient à peu près les seuls ouvrages qu'on lisait dans cette langue. Mais on se livrait avec d'autant plus de zèle à l'étude du latin. Les exercices journaliers et l'exemple du recteur Baumeister excitèrent dans beaucoup de jeunes gens de l'école une telle ardeur qu'ils étaient parvenus à parler et à écrire le latin avec la plus grande facilité. Il arrivait fréquemment au professeur de donner un sujet à traiter ou à discuter sans préparation : Kæuffer se distinguait toujours dans cette sorte d'exercice. Il avait un tel amour pour l'étude qu'il forma, avec plusieurs de ses condisciples, une petite société littéraire : il lisait aux membres qui la composaient les classiques latins, surtout Cicéron, les Lettres de Pline, les Odes d'Horace, les Tristes et les Métamorphoses d'Ovide, les Églogues, les Géorgiques et les six premiers livres de l'Énéide de Virgile. Il leur faisait chaque jour une dictée allemande qu'ils devaient traduire immédiatement en latin, etc. En 1776, il se rendit à l'université de Leipzig pour se conformer à la volonté de son père ; et là il étudia la théologie jusqu'en 1779. Il suivit avec exactitude les cours du docteur Burscher sur l'histoire de l'église, des docteurs Petzold et Morus sur la philosophie, du docteur Hébenstreit sur la symbolique, du docteur Morus sur l'exégèse. L'excellent Morus paraît surtout avoir exercé une profonde influence sur ses croyances et sur la direction de ses études théologiques. Kæuffer fut et resta toujours fidèle partisan de la révélation, mais cependant il se sentait obligé, par sa conscience, de se livrer à un libre examen de tous les dogmes imposés par la foi. Pendant ses années de candidature, de 1779 à 1783, il habita successivement Althornitz et Bautzen. En 1786, il fut appelé au rectorat de Reichenbach, charge qu'il remplit seule jusqu'en 1789 : mais depuis lors et jusqu'en 1795, il fut, en même temps, vicaire du premier pasteur. Il était pénétré du plus profond respect pour la religion, ennemi du mal, ami du bien, ne supportant pas facilement la médiocrité, regardant en-

core, cependant, la vertu chancelante comme un don de Dieu, sérieux à l'étude, gai et bienveillant dans le commerce de la vie, très-charitable envers les pauvres qui eurent toujours pour lui un ardent amour et une profonde vénération. En 1784 (le 18 août), il s'était uni à Frédérique-Eléonore Gleisberg, fille de Jean-Théophile Gleisberg, pasteur à Arnsdorf. Le 10 fév. 1795, il fut nommé diacre, et il remplit cet emploi jusqu'en 1809, époque à laquelle il devint pasteur de Reichenbach. Il donnait alors lui-même à ses enfants les premières notions du latin, de la logique, etc. Bientôt il fut complètement absorbé par des travaux historiques, surtout sur la Haute-Lusace. Il les commença, en 1796, par une chronique de Reichenbach. Il publia d'abord une notice sur les incendies remarquables qui avaient eu lieu dans les petites villes de la Haute-Lusace, Budisse, 1799; il fit suivre cet opuscule d'une courte esquisse de l'*Histoire de Mengelsdorf*, commune succursale de Reichenbach, Gœrlitz, 1800. Bientôt après il livra à l'impression son plus grand ouvrage: *Esquisse de l'histoire de la Haute-Lusace*, Gœrlitz, 1802-1806, 4 vol. (il en fit un abrégé qu'il destina aux écoles et qui parut sous le titre suivant: *Guide pour servir à l'enseignement de l'histoire de la Haute-Lusace*, Gœrlitz, 1808). Il travailla avec une ardeur infatigable à réunir les matériaux de cet ouvrage qui lui coûta des peines infinies: en effet, il employa quatre années à transcrire seulement les documents qui servirent à sa rédaction. Il rappelait souvent avec une sorte d'orgueil la confiance avec laquelle les archives de Gœrlitz et de Kœnigsbruneck avaient été mises à sa disposition. Il avoua plusieurs fois que cette histoire n'était pas présentée comme il l'entendait, et il désirait pouvoir en retoucher la première partie. Cet ouvrage a un mérite qui sera long-temps apprécié; c'est le soin qu'a pris l'auteur de bien préciser les dates et de les puiser à des sources certaines. Il aurait voulu y joindre une table; plusieurs fois même il avait commencé ce travail pénible; mais il fut arrêté par les désagréments qu'il éprouva pendant l'impression et surtout par le démembrement de la Lusace qui eut lieu en 1814. Il écrivit un assez grand nombre d'articles historiques dans le journal publié par la société des sciences de la Lusace, dont il fut, pendant trente ans, un des membres les plus actifs et à laquelle il laissa, après sa mort, un manuscrit très-important: *Recueil de documents sur les empereurs romains et sur les rois depuis Charlemagne jusqu'à Maximilien* Ier, 5 vol. in-fol. En 1814, après les guerres qui avaient répandu le deuil dans sa petite ville et dans sa famille, il eut la douleur de perdre son épouse; et il chercha des distractions dans ses travaux historiques et dans les fleurs de son jardin qu'il cultivait avec une sorte de passion. La religion devint aussi son étude journalière: « Je lis, chaque jour, deux chapitres « dans ma Bible hébraïque, écrivait-il « à un de ses amis; je traduis maintenant trois programmes du docteur « Tzschirner: *De sacris caute emendandis;* je les trouve fort de mon « goût. » Il envoya même à Tzschirner cette traduction qu'il accompagna de quelques observations. Le 24 avril 1821, il fut nommé surintendant du roi de Prusse, et jusqu'à sa mort il remplit avec zèle les fonctions assignées à cette place. En 1829, il fut atteint d'une attaque d'apoplexie qui laissa des traces fâcheuses: ses facultés intellectuelles et physiques s'en ressentirent profondément. La traduction de Tite-Live l'occupait uniquement;

mais ses forces diminuaient chaque jour : il finit par s'éteindre doucement et sans souffrance le 8 août 1830, laissant après lui cinq fils, une fille et dix-huit petits-fils. D—D—R.

KAI-KAOUS II (Azzeddyn), dixième sultan de la dynastie des Turcs Seldjoukides de l'Anatolie, succéda, l'an 642 de l'hég. (1244 ou 45 de J.-C.), à son père Kaï-Khosrou II (*Voy.* ce nom, ci-après). Sommé, l'année suivante, d'aller rendre hommage au grand-khan de Tartarie, il se dispensa de cette démarche humiliante, en prétextant le danger de laisser ses états exposés aux ravages des Grecs et des Arméniens ; mais il eut l'imprudence d'y envoyer son frère Rokhn-Eddyn Kilidj-Arslan qui, ayant assisté en 645 (1246) à l'élection du grand-khan Kaïouk (*Voy.* ce nom, XXII, 215), en obtint le titre de sultan et la déposition de son frère. Comme il revenait avec une escorte de 2000 Mongols, le vezir Chams-Eddyn entreprit de lui livrer Kaï-Kaous ; mais le sage Djelal-Eddyn Cortaï, ancien esclave grec et gouverneur de ce prince, déjoua le projet du perfide vezir, le fit périr et prévint la guerre entre les deux frères par un partage du royaume. Kaï-Kaous eut la capitale, Konieh (Iconium), Angoura et toute la partie occidentale de l'Asie-Mineure, qui portait déjà le nom de Turquie ; Kilidj-Arslan eut Césarée, Siwas, Malathia, Arzroum et toute la partie orientale. Leur jeune frère, Kaï-Kobad, eut aussi des apanages, et les noms des trois princes furent gravés sur les monnaies et prononcés dans la khothbah ou prière publique. L'an 652 (1254), Kaï-Kaous, mandé à la cour du grand-khan (*Voy.* Mangou, XXVI, 488), se fit remplacer par son frère Kaï-Kobad qui mourut en route. Craignant alors que son silence ou son absence ne lui attirât quelque fâcheuse affaire avec les Mongols, il voulut se délivrer d'une partie de ses inquiétudes en faisant périr Kilidj-Arslan : celui-ci, instruit de son dessein, marcha sur Konieh, fut vaincu et fait prisonnier. Mais l'année suivante, le sultan, battu à son tour par le général mongol Baïdjou-Nowian, se sauva à Sardes, auprès de l'empereur Théodose Lascaris qui, de peur de se compromettre en le gardant ou en prenant ouvertement sa défense, lui envoya de riches présents et quatre cents hommes. Avec ce faible secours, Kaï-Kaous recouvra une partie de ses états, en 655 (1257), sur Kilidj-Arslan que Baïdjou avait créé sultan de tout l'empire seldjoukide. Kaï-Kaous envoie une ambassade au Mongol Houlagou (*Voy.* ce nom, XX, 609), pour se soumettre à ce nouveau souverain de la Perse, et se plaindre de son général. Houlagou ordonne un nouveau partage entre les deux frères, et l'aîné rentre dans sa capitale. Voulant prévenir de nouvelles hostilités, il leva une nombreuse armée de Kurdes, d'Arabes et de Turcomans, prit l'initiative et remporta de grands avantages sur Kilidj-Arslan. Mais Baïdjou fit tourner la chance, et rendit à celui-ci plusieurs places enlevées à Kaï-Kaous. Une famine horrible suspendit la guerre, et les deux princes seldjoukides, mandés par Houlagou, en 657 (1259), firent encore un partage ou plutôt un échange de leurs états, et se séparèrent en assez bonne intelligence. Mais bientôt, fatigué de la tyrannie des Mongols, Kaï-Kaous se retira, en 659 (1261), avec sa mère, ses femmes et ses enfants, à la cour de Michel Paléologue, et lui demanda, soit des troupes pour recouvrer ses états, soit des terres pour résider dans ceux de son hôte. Le perfide empereur, oubliant l'accueil qu'il avait précédemment reçu du sultan, l'amusa par de belles promesses ;

et, voulant ménager Houlagou, il relégua le prince seldjoukide dans une forteresse où il le faisait surveiller par une garde d'honneur. Kaï-Kaous trouva moyen cependant de faire alliance avec le roi des Bulgares et le khan mongol du Kaptchak, et tenta vainement de les rendre maîtres de Constantinople. Il ne réussit pas mieux dans le projet de leur livrer Michel qu'il avait obtenu la permission de rejoindre. Enveloppé par ces soldats étrangers, l'empereur parvint à se sauver, en entraînant Kaï-Kaous qu'il fit rentrer dans sa prison; mais il l'en fit sortir pour le livrer aux ennemis qui étaient venus assiéger la place. Emmené à Seraï, sur le Volga, le prince seldjoukide s'y remaria et mourut en 677 (1278). Son fils fut le dernier sultan seldjoukide de l'Asie-Mineure (*Voy.* MASOUD-II, tom. XXVII, 386). Suivant le sire de Joinville, Kaï-Kaous était un des plus riches souverains de l'Asie. Il avait fait fondre sept ou huit grands vases d'or qui contenaient chacun trois ou quatre muids de vin. C'est lui qui avait donné le riche pavillon que le roi d'Arménie envoya à saint Louis. A—T.

KAI-KHOSROU Ier (GAÏATH-EDDYN), sixième sultan seldjoukide d'Anatolie, maître de Konieh, dans les dernières années de son père Kilidj-Arslan II (*V.* ce nom, XXII, 412), s'y maintint, après sa mort, l'an 588 (1192 de J.-C.), ainsi que dans la Lycaonie et dans la Pamphylie, et prit le titre de sultan, à l'exemple de ses frères dont il n'avait pas imité l'ingratitude et la rebellion, et qui, s'étant partagé tout ce qui n'appartenait pas aux Grecs dans l'Asie-Mineure, eurent des guerres continuelles, soit entre eux, soit contre l'étranger. Le plus puissant et le plus ambitieux, Rokn-Eddyn Soleiman, ennemi de Kaï-Khosrou dont la mère était chrétienne, lui demanda Konieh, capitale des Seldjoukides, et sur son refus il s'en empara, l'an 596 (1200). Kaï-Khosrou alla vainement mendier le secours du sultan d'Alep, fils de Saladin, et de Léon, roi d'Arménie. Il fut mieux accueilli à Constantinople par l'empereur Alexis-l'Ange, qui le fit baptiser et l'adopta pour son fils; il accompagna ce prince dans sa fuite, lorsque, en 1204, les croisés latins se furent rendus maîtres de cette capitale. Rokn-Eddyn étant mort, l'année suivante, Kaï-Khosrou sortit de sa retraite, retourna en Asie, leva des troupes, s'empara de Konieh et fit prisonnier son neveu Kilidj-Arslan III, fils et successeur du défunt. Il devint alors très-puissant, réunit sous sa domination presque tous les états des Seldjoukides dans l'Asie-Mineure, et régna en grand prince. Il s'unit à son beau-père Manuel Maurozomès qui aspirait à l'empire, pour faire la guerre à Baudouin, empereur de Constantinople, puis à Théodore Lascaris, qu'il avait aidé à se faire empereur de Nicée. Il venait de prendre Attalie dont il avait traité les habitants avec cruauté, lorsqu'il y vit arriver le vieux Alexis-l'Ange qui, échappé des mains du marquis de Montferrat, venait réclamer son appui pour recouvrer au moins la partie de ses états dont Lascaris, son gendre, était en possession. Le sultan, plus sensible à la reconnaissance qu'à l'amitié, séduit d'ailleurs par les brillantes promesses d'Alexis, envoya des ambassadeurs à Lascaris pour le sommer de rendre l'empire à son beau-père. Sur son refus, il se mit en campagne avec Alexis et vint assiéger Antioche sur le Méandre. Lascaris s'avança pour secourir cette place importante; et dans un combat, où tout l'avantage était d'abord pour les musulmans, Kaï-Khosrou, ayant jeté Lascaris à bas de son cheval, ordonnait à ses gens de l'emporter, lorsque l'empereur

coupa les jarrets du cheval du sultan et ensuite la tête à celui-ci, avant qu'il eût eu le temps de se relever. Ainsi périt, l'an 607 (1210), Kaï-Khosrou dont les historiens grecs font à tort un personnage différent de Gaïath-Eddyn qu'ils nomment *Jathatine*. Il laissa deux fils qui régnèrent après lui, Azzeddyn Kaï-Kaous Ier et Ala-Eddyn Kaï-Kobad (*V.* KAÏ-KAOUS Ier, t. XXII, 214, et ALADIN, t. Ier, 370) (1). A—T.

KAI-KHOSROU II (GAÏATH-EDDYN), neuvième sultan de la même dynastie, succéda, en 634 (1237), à son père Ala-Eddyn Kaï-Kobad. Ayant fait périr un des chefs des troupes kharizmiennes qui étaient à son service, il irrita tellement cette milice étrangère qu'elle sortit de ses états après les avoir ravagés et envahit ceux du roi d'Alep, Melik el-Nasser Yousouf, qui fut forcé de lui donner des établissements au delà de l'Euphrate. La mésintelligence régnait alors parmi les descendants du grand Saladin (*Voy.* ce nom, XL, 115). Malgré les sollicitations d'Achraf, roi de Damas, Kaï-Khosrou refusa de faire la guerre au sultan d'Egypte Melik el-Kamel (*Voy.* ce nom, XXVIII, 215), et préférant s'allier avec le roi d'Alep, par un double mariage de leurs sœurs, il acquit ainsi le droit de suzeraineté dans Alep. Une armée mongole ayant pénétré en Arménie, l'an 637 (1239), le sultan s'avança contre elle avec ses troupes parmi lesquelles se trouvait un corps de deux mille chrétiens, et la força de s'éloigner de cette frontière sans coup férir. Il put alors apaiser les troubles excités par un Turcoman nommé Baba qui, se disant prophète, égorgeait indistinctement les chrétiens et les musulmans qui refusaient d'embrasser sa doctrine. Kaï-Khosrou, secondé par son corps de Francs, tailla en pièces, près d'Amasie, les partisans de cet imposteur et lui fit trancher la tête ainsi qu'à son premier disciple. L'an 639 (1241), les Mongols rentrèrent en Arménie, la ravagèrent et prirent Arzroum. Moins heureux cette fois, et abandonné par ses troupes auxiliaires, sur le champ de bataille, dans les environs d'Arzendjan, le sultan fut forcé de s'enfuir avec sa femme et ses enfants à Angora. Les vainqueurs étendirent leurs ravages dans l'Anatolie, prirent Siwas, ainsi que Césarée de Cappadoce que ce prince avait rebâtie, et y commirent d'horribles cruautés. Kaï-Khosrou demanda la paix en 642 (1244), et ne l'obtint qu'en se rendant tributaire du grand-khan. Il faisait assiéger Tarse en Cilicie, lorsque la nouvelle de sa mort fit décamper son armée. Ce prince débauché et livré aux passions les plus déréglées prenait le titre de *grand sultan, l'appui du monde et de la religion*, et pourtant il avait violé l'islamisme en faisant graver sur les monnaies l'image de sa femme, princesse géorgienne, dont il était éperdument amoureux. Par suite de son amour, il protégeait les chrétiens et leur faisait espérer la permission de bâtir plusieurs églises et sa prochaine conversion à leur religion. Il eut pour successeur Kaï-Kaous II, l'aîné de ses trois fils.—KAÏ-KHOSROU III (*Gaïath-Eddyn*), douzième sultan de la même dynastie, n'avait que quatre ans lorsqu'il fut substitué, l'an 665 ou 66 (1266 ou 67), par les Mongols à son père Kilidj-Arslan IV (*Voy.* ce nom,

(1) Ce dernier prince, dont on n'a pas mis les noms véritables et entiers au tome Ier, avait fait la guerre à son frère Azzeddyn Kaï-Kaous Ier pour le dépouiller. Il fit des conquetes en Géorgie, en Arménie et en Mésopotamie, et publia des lois sages qu'il sut faire executer. Pour se venger du régent de la Petite-Arménie chez lequel il avait envoyé sa mère et sa sœur, que ce prince, son vassal, livra aux Mongols, Ala-Eddyn Kaï-Kobad assiegeait Tarse, qui appartenait au royaume d'Arménie, lorsqu'il mourut en 634 (1237 et non pas 1236).

XXII, 415), qu'ils avaient fait périr. Il n'eut qu'un vain titre sans autorité et fut mis à mort par ordre d'Ahmed-Khan, l'un des successeurs de Houlagou en Perse, l'an 680 (1283). Il fut remplacé par son cousin Masoud II (*V.* ce nom, XXVII, 386). A—T.

KAIMAZ ou KIMAR (Cothb-Eddyn), général musulman, était Arménien de naissance et fut dans sa jeunesse, esclave de Moktafy, trente-septième khalife abbasside (*Voy.* ce nom, XXIX, 274). Il s'avança par ses services et plus encore par ses intrigues, et il parvint à une si grande puissance sous le règne de Mostandjed, fils et successeur de Moktafy, qu'il était le premier émir de la cour, dirigeant à son gré toutes les affaires sans opposition; car, pour consolider son crédit, il avait marié ses filles aux principaux émirs. Mais il avait pour ennemi le vezir Cheref-Eddyn Ibn-al-Baladj qui ne cessait d'inspirer des craintes au khalife sur le pouvoir sans bornes et les projets de cet ambitieux. Mostandjed ordonna donc l'arrestation de Kaïmaz et de ses partisans; mais son médecin, dont il avait emprunté la main pour écrire cet ordre au vezir, le communiqua d'abord à Kaïmaz, afin de gagner son amitié. On peut voir à l'article Mostandjed (XXX, 251) quel fut le dénouement tragique de cette affaire pour le khalife, l'an 566 (1170). Les auteurs de ce crime, affectant une vive douleur, reconnurent Mostady, fils de ce prince pour son successeur à condition qu'il donnerait la charge de vezir à Adhad-Eddyn Aboul-Faradj, et celle de commandant-général des troupes à Kaïmaz (*Voy.* Mostady, XXX, 248). Le nouveau khalife conservait le souvenir du crime de Kaïmaz, et, dissimulant son dessein d'en tirer vengeance, cherchait à regagner insensiblement son autorité, en témoignant plus de confiance à son vezir qu'il jugeait moins coupable. Kaïmaz était informé de ce qui se tramait contre lui par le médecin à qui sa charge donnait le droit d'entrer à toute heure chez le khalife. Fatigué d'avoir continuellement à se défier des complots de deux traîtres, Mostady mande une nuit le médecin sous prétexte de maladie et lui dit: « Il y a un « homme dont l'aspect me blesse, je « veux m'en défaire sans éclat, sans « honte pour lui et sans que sa mort « puisse exciter des troubles. » Le docteur propose de lui donner une potion mortifère et va chez lui pour la composer. A peine est-il de retour que le khalife regardant le poison: « C'est sur toi, dit-il, que je veux « éprouver ce breuvage, et je t'or- « donne de l'avaler. » Le médecin cherche vainement à s'en défendre; Mostady lui reproche sa perfidie et le menace de le percer de son épée s'il n'obéit à l'instant. Le scélérat avale le poison; mais, pour que sa mort ne soit pas utile à son souverain, il sort aussitôt du palais et se hâte d'écrire à Kaïmaz pour l'informer de son malheur et l'avertir de prendre ses précautions. Il expira en finissant sa lettre. Kaïmaz voulant venger la mort de son ami excita une sédition dans Baghdad, et se porta d'abord avec ses troupes et ses partisans vers la maison du vezir, qu'il savait être l'auteur de toutes les mesures vigoureuses méditées contre lui. Le vezir, abandonnant sa maison au pillage de la soldatesque, se sauva au palais du khalife. Kaïmaz l'y suivit aussitôt, à la tête des mutins, dans l'espoir d'obtenir par l'intimidation que son ennemi lui fût livré. Mais Mostady ayant paru à son balcon: « Mes amis, dit-il au peuple tumul- « tueusement assemblé, vous voyez « l'insolence de Kaïmaz qui attente « chaque jour à mon autorité. Je « vous abandonne tous ses biens, et je

« me réserve le droit de le punir. » La populace courut soudain à la maison du général qui, bien que secondé par ses troupes, fit de vains efforts pour la garantir du pillage. Il ne put même en sortir qu'en faisant brèche à la muraille. Forcé de quitter Baghdad, il se rendit à Hillah, d'où il envoya offrir ses services à Saladin. Ce grand prince ayant eu horreur d'un pareil traître, celui-ci prit la route de Moussoul, en traversant le désert qui sépare la Syrie de la Mésopotamie. Mais, accablé de chagrin, malade, pressé par la soif et abandonné par ses gens, il expira presque aux portes de cette ville, et son cadavre y fut enterré, l'an 570 (1174-75). Ce ministre portait si loin les recherches du luxe et de la propreté, qu'il avait fait attacher au plancher de sa garde-robe une chaîne d'or à laquelle il se suspendait pour satisfaire aux besoins de la nature (car c'est une impureté légale pour les musulmans de se servir d'un siège élevé pour cet usage). Il avait mis aussi, dans le même lieu, un grand arbre d'or, ainsi que ses fruits, qui contenaient les parfums les plus exquis. A—T.

KAISER (Frédéric), graveur, né à Ulm en 1779, annonça, dès sa première jeunesse, un goût décidé pour le dessin. Ayant perdu son père à l'âge de treize ans, il fut mis par sa mère en apprentissage chez un graveur de Bâle, Chrétien de Mechel, qui jouissait d'une réputation peu justifiée par ses travaux. Au bout de quelque temps, le jeune Kaiser, persuadé de la mauvaise instruction qu'il recevait, retourna dans sa patrie. Afin de se procurer des moyens d'existence, il se rendit à Weimar, et se mit au service de la librairie de Bertuch qui portait le titre singulier de *comptoir d'industrie*. Il y grava beaucoup de planches pour les ouvrages publiés par ce libraire, ainsi que pour des almanachs ; il fréquenta l'école de dessin de Weimar qui était florissante alors, et il y gagna une médaille d'argent. Sentant qu'il lui fallait un lieu plus riche en chefs-d'œuvre de l'art et en artistes habiles pour perfectionner son talent, il se rendit à Paris, prit des leçons de Berwick et d'autres artistes, suivit même un cours d'anatomie, et obtint, en 1811, une médaille d'argent au concours des élèves de l'école des Beaux-Arts. Ce fut sous la direction de Berwick qu'il grava, pour l'ouvrage intitulé *Galerie de Florence*, plusieurs bustes antiques et une Melpomène couronnée par Calliope. Au Musée il dessina quelques tableaux de Raphaël, entre autres celui de la Sainte-Vierge, dite aux linges, qu'il se proposait de graver, lorsqu'il se trouverait dans une situation plus heureuse ; espoir qui ne fut jamais accompli. Il fut obligé de quitter Paris, malgré tous les agréments que lui offrait cette ville, où il pouvait facilement visiter des musées et fréquenter de grands artistes français et étrangers. Il alla, en 1811, rejoindre son frère à Naples, où il espérait trouver la fortune pour tous les deux. Cet espoir fut encore trompé; Kaiser, contraint de renoncer aux travaux qui auraient pu le rendre célèbre, fut réduit à donner des leçons de dessin, et à graver et colorier des vues de Naples et des environs. Il fit aussi douze dessins assez remarquables, formant un recueil de scènes de la vie populaire dans cette ville ; mais il n'en grava que quatre. Millin, qui le vit à Naples, le chargea de copier pour lui les objets antiques que l'archéologue français voulait faire connaître en France. Cependant, faute d'occupations assez lucratives, Kaiser, au bout de cinq ans, quitta Naples pour Vienne où on lui promettait des travaux. Il y publia, avec Kneipp, sous le titre d'*Eléments du dessin du paysage*, un recueil de

quinze planches qu'il avait gravées à l'eau-forte pendant son séjour à Naples. Il grava aussi quelques planches des monuments de l'architecture gothique en Autriche, publiés par le prince Lichnowsky ; et, toujours forcé par le besoin de vivre, se chargea de gravures moins importantes. Au chagrin de ne pouvoir s'illustrer par des ouvrages dignes de ses goûts, se joignait le dépérissement de sa santé. Après être venu pleurer sur la tombe de sa mère à Ulm, il retourna à Vienne et y mourut d'une malade de poitrine, le 3 février 1819. Son portrait, dessiné par Klein, a été gravé par Jean Passini, et une notice sur sa vie a été donnée par J.-C. Schmidt dans le *Kunstblatt*, 1820, n° 8. D—G.

KAISERLING (Diederich ou Thierry, comte de), était né au commencement du XVIIIe siècle, d'une ancienne famille de Courlande. Entré jeune au service de Prusse, il devint l'ami du Grand Frédéric, alors prince royal, et fut impliqué dans la fameuse affaire de Katt (*Voy.* Frédéric-Guillaume Ier, tom. XV, 596). Parvenu au trône, Frédéric accorda des distinctions flatteuses au comte de Kaïserling, et le rendit confident de ses travaux littéraires. Dans sa correspondance, il le désignait ordinairement par le nom de *Césarion*, traduction latine de celui de Kaïserling. Il lui donna une place à l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin, qu'il avait renouvelée et considérablement étendue depuis son avènement au trône. Le comte de Kaïserling enrichit la collection de cette société savante de plusieurs mémoires. Il mourut dans un âge peu avancé, en 1745, et le roi chargea Maupertuis de composer son éloge, qui est imprimé dans les Mémoires de l'académie. — Plusieurs autres personnages du même nom et de la même famille ont joué un rôle dans la politique et la littérature. Un *comte de Kaïserling*, ambassadeur de Prusse en Russie, sous le règne de Pierre-le-Grand, épousa une sœur de Mons de La Croix, dont la fin fut si tragique. Mlle Mons de La Croix avait inspiré la plus forte passion à Pierre, qui résolut de l'épouser, quoiqu'il fût déjà lié avec Catherine. Mais Mentzikow fit tous ses efforts pour écarter la nouvelle favorite qui, d'ailleurs, refusait d'écouter les vœux du czar, parce qu'elle était engagée secrètement avec le comte de Kaïserling. Pierre en ayant été informé, par une lettre interceptée, entra en fureur. Pour prévenir les suites de l'emportement du monarque, l'ambassadeur de Prusse se décida à épouser aussitôt publiquement Mlle Mons de La Croix. Il était malade, et bientôt ses souffrances le conduisirent au tombeau. Mais il avait assuré une existence honorable à celle qui, pendant plusieurs années, avait été l'objet de son attachement et de son estime. Mme de Kaïserling vécut long-temps encore loin de la cour, à Moscou, où elle se fit chérir par les grâces de son esprit et la douceur de son caractère. C—au.

KAISSI-ABUNASSAR-AL-FEDAH, auteur arabe, né à Séville, mourut à Maroc en 535 de l'hég. ou 1140 de J.-C. Parmi ses divers ouvrages, on cite ses *éloges des hommes illustres par leur érudition et leurs talents poétiques*, qu'on trouve manuscrits à la Bibliothèque royale de Paris, n° 1415. Rossi croit que c'est le même ouvrage que celui *des princes, juges et gens de lettres célèbres*, qu'on voit manuscrit à la bibliothèque de l'université de Leyde, n° 1002, ou celui qui a pour titre : *Bibliothèque des hommes illustres dans la poésie, qui ont fleuri en Espagne*, dont Casiri fait l'éloge sous le rapport de l'élégance et de l'érudi-

tion, et dont il donne des extraits dans le 1er vol. de sa *Bibliotheca arabico-hispana*, p. 103. Z.

KALCHBERG (Jean-Népomouk de), poète allemand, naquit le 14 mars 1765, en Haute-Styrie, au château de Pichl, domaine et demeure habituelle de ses pères. Ses parents étaient des plus riches du pays. Il reçut sa première éducation à Pichl même ou aux environs de Pichl, au presbytère de Hohenwang. Mais, orphelin de père et de mère à l'âge de quatorze ans, il alla terminer ses études au séminaire de Grætz. Les langues anciennes et en général toute l'éducation classique avaient eu peu de charmes pour lui: à Hohenwang particulièrement, soit invincible antipathie pour les objets de l'enseignement, soit manque d'adresse ou de patience du maître, il s'était regardé comme souverainement malheureux, et le souvenir de cette triste époque le poursuivait encore dans l'âge mûr. Ceux-là ne s'en étonneront pas qui comprennent ce que c'est que l'instinct poétique; l'enfant Kalchberg l'avait à un très-haut degré, et tout ce qu'il voyait autour de lui, ces hautes cimes des Alpes styriennes, ces jeux de lumière dans les lacs et les ruisseaux des vallées, ces arcs-en-ciel au milieu de l'humide poussière des cascades, les quatres énormes tours, les sombres galeries, les vitraux du château de Pichl, chamarré ici de vieux tableaux de la Passion, là de vieux portraits de chevaliers du Temple ou de l'ordre teutonique, tous ces sites et ces aspects romantiques avaient développé en lui le sens et le besoin de la poésie. Des langues mortes, une antiquité morte et dont nous n'avons rien, ni les croyances, ni les mœurs, ni l'organisation sociale ou politique, ne pouvaient captiver un esprit saturé de tout autres idées et qui, s'il eût dû être engoué d'un temps plutôt que d'un autre, l'aurait été du moyen-âge dont le culte commençait à renaître. Au reste, ces heures de souffrance et de contrariété avaient été utiles au jeune homme: elles lui avaient appris à se taire, à se replier, à se concentrer sur soi-même, à chérir, à rechercher, à peupler d'images, filles de son cerveau, la solitude. Kalchberg à Gratz fut moins malheureux; ses professeurs lui plurent, il plut à ses professeurs. Royko, le plus célèbre d'entre eux à cette époque, fut son commensal et lui ouvrit sa riche bibliothèque. Le jeune élève s'y familiarisa davantage avec l'histoire des siècles obscurs qui suivent la chute de l'empire romain et qui précèdent la renaissance, et avec la versification, cet auxiliaire presque inséparable de la poésie. Sur l'entrefaite, un ami lui remit un extrait de quelques pièces des archives de la maison de Stubenberg: ces pièces étaient le récit d'une aventure véritable; il en fit un drame qui, publié d'abord avec le titre d'*Agnès de Habsbourg*, 1786, le fut ensuite sous celui de *Wolfang de Stubenberg*. Il n'avait encore que vingt-un ans, et un murmure général d'approbation salua cette œuvre dramatique, une des premières où fût suivi l'exemple donné par Gœthe dans *Gœtz de Berlichingen*, et où, avec la naïve peinture des mœurs, de l'esprit du moyen-âge, se trouvait la plus grande vérité locale. Deux ans après parurent *les Templiers*. Ce drame avait été versifié au milieu des détails prosaïques de la carrière administrative. Kalchberg, en 1785, avait été nommé à je ne sais quel emploi de la banque; ce qui faisait envie à d'autres: il s'en plaint amèrement dans la préface des *Templiers;* et peu après il résilia sa place, pour être à même de se livrer entièrement à la littérature, dans son château. Un poète en renom, Schram, l'y accompagna, et ne fut pas peu utile à son patron qu'il habitua insensible-

ment à l'euphonie des expressions, à la dégradation habile des nuances, à la correction grammaticale. Schram, Kalchberg, Scheiger, Kœnig, d'Unruhe et quelques autres composèrent bientôt de leurs poésies, éparpillées dans une foule de recueils ou ensevelies au fond de leurs portefeuilles, un recueil en deux jolis volumes, intitulé : *Fruits de la muse de la patrie,* 1789. Ce recueil produisit en Styrie une sensation prodigieuse. De tous côtés on se mit à improviser des poèmes à la plus grande gloire de la Styrie. Le comte de Cilley, tout prompt qu'il était à se lancer dans cette voie, n'y parut que le second; Kalchberg avec ses amis l'avait précédé. L'usage si éminemment patriotique que celui-ci faisait ainsi de son talent ne pouvait manquer de le mettre en réputation parmi les Styriens, ses compatriotes. Aussi, dès 1791, les états du pays l'élurent-ils à une forte majorité conseiller de députation, ce qu'il accepta, étourdiment peut-être, car peu après il envoya sa démission sans qu'il y eût rien de fondamentalement changé à son sort. Il n'avait changé que de terre et de château: Pichl avait été vendu, et à sa place il avait acquis Wildbach qui lui produisait un fort revenu et qui, outre l'agrément de voisins civilisés, lui présentait l'avantage d'être tout près de Grætz. C'est dans cette moins agreste retraite qu'il composa sa *Révolte des chevaliers,* 1792, et qu'en 1793 il fit paraître *Marie-Thérèse.* Ensuite vinrent les *Chevaliers teutoniques à Saint-Jean d'Acre,* 1796, que l'on peut regarder comme son chef-d'œuvre. Rien mieux que cette pièce ne prouve non-seulement combien Kalchberg était grand poète, mais combien son génie poétique allait gagnant en profondeur. Aussi ne peut-on que regretter amèrement la détermination qu'il prit alors de ne plus regarder la littérature, et surtout la poésie, que comme un délassement. Ces affaires administratives dont la monotonie et l'aridité avaient naguère effarouché son imagination, élu de nouveau et non malgré lui sans doute conseiller de députation, il se mit à les étudier avec amour. Qu'il nous suffise de l'apercevoir tantôt faisant partie de députations spéciales d'état ou de commissions, tantôt chargé de la direction de la chancellerie provinciale, ou de la surintendance ou surveillance suprême du théâtre en Styrie, ou enfin de la censure théâtrale. Dans chacune de ces missions, Kalchberg fit preuve d'une connaissance profonde, soit des éléments qu'il avait à manier, soit de la constitution ancienne et moderne de son pays, et plus encore de cette immuable solidité de cœur et d'esprit qui caractérise l'homme d'état autrichien. Plus d'une fois les circonstances furent difficiles. Dès 1797, Bonaparte, à la tête des légions victorieuses d'Italie, laissant derrière lui le Frioul vénitien et la Carniole, ne s'arrêtait qu'à Léoben en pleine Styrie, dans la vallée de la Haute-Murz, et ne rétrogradait qu'après avoir signé avec Cobentzl les préliminaires du traité de Campo-Formio. De même, en 1800, le contre-coup des évènements de l'Italie septentrionale et de l'Allemagne antérieure se fit sentir en Styrie par le perpétuel passage de troupes, de vivres, que le cabinet de Vienne envoyait à ses armées. Ce fut bien pis en 1805: tandis que Napoléon était vainqueur à Austerlitz, Eugène, aidé de Masséna, traversait la Styrie entière, évacuée par l'archiduc Jean, et avançait jusqu'au Sœmmering au delà de la frontière du Nord. Tant d'invasions étaient bien faites pour jeter le découragement dans toutes les âmes. Mais Kalchberg était de ceux dont le courage se raidit en présence des obstacles. De longue main il haïs-

sait cordialement la France ; sa haine s'accrut devant ces tentatives et ces succès réitérés ; mais son intrépidité aussi. Même en cette désastreuse année 1809, où la perte des provinces illyriennes vint couronner celle du Milanais, celle des anciennes possessions de Venise, il eut au moins le bonheur de voir toute la Styrie avec un tiers de la Carinthie rester à l'Autriche : il ne devint pas, ce qu'il eût pu craindre un instant, sujet français, sujet de Napoléon. Ces services, au milieu de crises si fréquentes et qui semblaient ne devoir finir que quand définitivement toute la monarchie autrichienne, moins la Hongrie, aurait été incorporée à l'empire français ou à ses dépendances, étaient d'autant plus dignes de la reconnaissance publique que jamais, durant quatorze années qu'il remplit les fonctions de conseiller (1796-1810), il ne voulut recevoir la plus légère rétribution. Les états lui témoignèrent leur estime en le nommant second commissaire de l'ordre des nobles (1810), et le zèle heureux avec lequel il s'acquitta de ce mandat, auquel il fut réélu en 1816, lui valut, à partir de 1817, le titre de premier commissaire. L'archiduc Jean, en instituant le Musée national de Styrie, l'avait aussi choisi pour un des curateurs de ce bel établissement ; et en 1820 il devint référendaire près la commission provisoire de finances. On ne s'étonnera pas qu'aimant sa province natale autant qu'il l'aimait, il ait porté à ces diverses gestions l'ardeur la plus vive. Voulant répandre et populariser les mêmes idées parmi la jeunesse styrienne, il fit avec l'archiviste Wartinger les fonds d'une médaille de cinquante florins que chaque année une commission décernerait au jeune homme qui aurait écrit le meilleur morceau d'histoire relatif à la Styrie. Il enrichit aussi de ses dons le cabinet de médailles, les archives, la bibliothèque. Ce n'est point là ce qui pouvait l'appauvrir. Il eût été heureux pour lui qu'il eût restreint son activité à ce cercle d'occupations modestes et utiles. Mais, leurré par de vaines espérances, il s'avisa de vouloir exploiter une mine de plomb argentifère : la mine engloutit tout, château, seigneuries, maisons, contrats, et le propriétaire de Wildbach fut réduit dans ses derniers jours à payer loyer. Pour comble de maux, sa santé, florissante jadis, vint à se détériorer. Il traîna encore ainsi sa vie deux à trois ans, au bout desquels il expira, le 3 février 1827. Kalchberg faisait partie de douze ou quinze sociétés, tant littéraires qu'économiques ou savantes, qu'agronomiques ou musicales. Ses *Œuvres complètes* ont paru en neuf volumes, Vienne, 1816. Elles se composent : 1° de six drames dont cinq ont été déjà nommés (*Agnès, comtesse de Habsbourg*, 1786 ; *les Templiers*, 1788 ; *la Révolte des chevaliers*, 1792 ; *Marie-Thérèse*, en 5 actes, 1793 ; *les Teutoniques à Saint-Jean d'Acre*, 1796 ; *la Mort d'Attila*, 1806) ; 2° de sa part des *Fruits de la muse de la patrie* ; 3° de deux volumes d'*Esquisses historiques*, Vienne, 1800 ; 4° d'un *Traité de l'origine et de l'organisation des états de Styrie* ; 5° de divers opuscules et brochures parmi lesquels nous remarquerons celle qui a pour titre les *Français du temps passé*. On devine que les Français du temps présent ont plus occupé la pensée du fidèle sujet de François II que les Français du temps de Charles-Quint et des croisades, et que ce qu'il recherche chez les arrière-grands-pères de nos pères, ce sont les traits des ambitieux envahisseurs de la Styrie, de ces détestables étourdis qui enjambent des Alpes grecques aux Alpes carniques, bivouaquent dans la vallée de la Murz, boivent le tokai de l'archevêque de Salzbourg,

signent des préliminaires à Léoben ou des armistices à Znaïm. Le Français a toujours été un voleur de provinces, il faut lui reprendre l'Alsace, etc., etc. Le Français d'ailleurs n'a point d'âme, point de verve, point d'élan : il croit avoir du goût, il veut imposer son goût à toutes les nations et surtout, odieux blasphème ! à l'Allemagne. Mais l'Allemagne s'est émancipée de ce joug intellectuel et s'émancipera aussi de l'autre, elle se dépêtrera de Napoléon comme de Racine. Kalchberg en effet est par excellence de ceux qui se débarrassèrent des entraves de la gallomanie. Lessing et Gœthe étaient à la tête de cette grande réaction, il fut un de leurs nombreux suivants ; mais chez lui c'était spontané. La gallomanie avait surtout régné en Prusse ou dans les environs : ne fût-ce que comme antagoniste de la Prusse, l'Autriche devait pencher du côté d'une nationalité en littérature. Or, quoi de plus profondément autrichien que ces dures provinces, Tyrol, Carniole, Carinthie, Styrie, hérissées partout de pics, d'aiguilles et de glaciers, moins âpres encore que leur population de pâtres et de chasseurs d'ours ? C'est là que naquit, que vécut Kalchberg. Sans être, comme ses rustiques compatriotes, étranger à la civilisation, il était tout-aussi imperméable qu'eux à l'esprit d'imitation et d'innovation, il était germain, styrien, enfin lui-même. De là, dans ses œuvres, un cachet d'originalité que jamais ne présentera poète lancé dans une grande capitale et pénétré par la centralisation. L'éducation première avait laissé profondément son empreinte dans l'âme de Kalchberg ; tout chez lui se résumait par quatre mots, qui s'harmoniaient merveilleusement ensemble, patrie, chevalerie, moyen-âge, immobilité. Ces quatre impressions dominent toute sa poésie et lui donnent une individualité profonde : c'est de la poésie provinciale, montagnarde : c'est, si l'on veut, de la patavinité, mais c'est quelque chose de naïf, de spontané, qui a du charme et qui se fait croire. Son élan est circonscrit, son vol étroit et raide, mais il a de la fraîcheur et de la vérité. Cela ne peut provenir que de l'assimilation ou de la similitude parfaite qui existe entre le poète et les sujets de sa poésie : il sait à ravir les sites, les mœurs, les croyances, la vie externe et intime qu'il veut peindre ; il sait l'ancien et le moderne. Ce talent se montre au plus haut degré dans ses poésies fugitives (ou *Fruits de la muse de Styrie*), et dans les *Teutoniques à Saint-Jean d'Acre*, véritable hymne à l'héroïsme du chevalier en Palestine. Le sujet est heureusement choisi, le plan sage et fécond en situations, en péripéties, le dialogue naturellement filé. Il y a aussi beaucoup de ce caractère dans la *Révolte des chevaliers*, et dans le sujet si éminemment patriotique, quoique si moderne, de *Marie-Thérèse*, qu'on peut regarder comme le pendant de la *Révolte*. Ses deux premières pièces sont moins parfaites, bien qu'elles décèlent, la seconde surtout, un haut génie : l'auteur, tout jeune, n'est pas comme imprégné intimement de ce qu'il exprime ; puis ce sont des incorrections, des fautes même contre la grammaire, enfin des fautes contre l'harmonie. Et que l'on ne croie pas qu'elles sont clairsemées, elles se représentent à chaque minute comme les cailloux et les ronces à chaque pas pour qui gravit les Alpes. Schram le corrigea de ce défaut. Depuis ce temps, les pièces de Kalchberg, toutes, à l'exception de la première, en iambiques de cinq pieds, n'affligent plus l'oreille que par de petites traces d'âpreté qui ne blessent pas l'euphonie, et l'on peut sans exagération le placer parmi les classiques autrichiens. P—ot.

KALCKREUTH (le comte ADOLPHE-FRÉDÉRIC), feld-maréchal prussien, né en 1737, de la noble famille d'Arensdorf dans la Nouvelle-Marche, fut destiné dès l'enfance à la profession des armes et y débuta, sous le grand Frédéric, dans la *guerre de sept ans*. Il était alors officier de cavalerie et il passa bientôt à l'état-major du prince Henri, dont il devint l'adjudant. On a dit qu'il eut beaucoup de part à ses succès par d'utiles avis; mais dans la suite il encourut sa disgrâce par des torts si graves que le prince ne lui pardonna jamais. L'avancement de Kalckreuth dans l'armée continua cependant à être rapide, et son crédit augmenta même encore sous le successeur de Frédéric II; ce qui ajouta beaucoup au mécontentement du prince Henri contre la nouvelle cour. En 1787, Kalckreuth faisait partie de l'armée qui, sous les ordres du duc de Brunswick, envahit la Hollande pour y rétablir l'autorité stathoudérienne, en présence des Français qui restèrent immobiles, après quelques vaines démonstrations, et il fut nommé à son retour inspecteur-général de la cavalerie et colonel du régiment des dragons d'Anspach, qui, après la mort du margrave (1805), devinrent les dragons de la reine. Ayant été envoyé, en 1789, comme gouverneur de la partie de la Pologne qui venait d'échoir à la Prusse, les habitants de ce pays, très-contents de son administration et des principes qu'il manifesta, le demandèrent au roi pour généralissime; ce qui ne leur fut pas accordé. Le célèbre Mirabeau, qui l'avait connu à Berlin et aux revues de Magdebourg, en fait un grand éloge dans sa *Correspondance secrète*, où il trace du prince Henri un portrait peu flatteur, et auquel on pensa dans le temps que Kalckreuth n'était point étranger. Le diplomate français écrivit alors à son ministère: « Je me suis lié aux revues de Mag- « debourg avec Kalckreuth que j'ai « passablement conquis. » Il est probable que c'est par suite de cette conquête ou de cette liaison que celui-ci montra, dès le commencement, quelque penchant pour la révolution française, et qu'en 1792 on le vit très-opposé à la guerre et aux conséquences du traité de Pilnitz. Cependant, quand tout fut décidé, il n'hésita pas à prendre un commandement dans l'armée qui dut opérer l'invasion de la France sous les ordres du duc de Brunswick, dont il était resté l'ami et le confident. Il se trouvait en Champagne, dans le mois de septembre, à la tête d'un corps de l'aile droite des alliés, et ce fut ce corps d'armée qui, avec une division autrichienne, sous les ordres de Clairfayt, força à deux reprises le défilé de la Croix-aux-Bois, où fut tué le jeune prince de Ligne. Les troupes de Kalckreuth montrèrent à cette attaque beaucoup de zèle et de valeur. Mais ensuite il les tint en repos lorsque, profitant d'un premier succès, elles auraient pu se porter en avant et fermer à Dumouriez sa dernière retraite, ainsi que ce général le reconnaît lui-même dans ses Mémoires (*Voy.* DUMOURIEZ, LXIII, 155). Kalckreuth était alors parfaitement bien avec le duc de Brunswick, et l'on ne peut pas douter que le généralissime de la coalition ne lui ait fait connaître au moins une partie de ses plans et de sa politique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il concourut de tout son pouvoir à les exécuter, que dans le conseil de guerre qui fut tenu avant la retraite il opina fortement pour cette retraite, et pour qu'il n'y eût point de bataille. Il assista ensuite à toutes les conférences, à toutes les négociations ostensibles et secrètes qui eurent lieu avec les agents de la Convention nationale et les généraux Kellermann

et Dillon (*Voy.* KELLERMANN, dans ce vol.), et ce fut lui qui régla la capitulation de Verdun et qui remit cette place aux Français. Il continua à commander une division de l'armée prussienne sur la rive droite du Rhin ; et, lorsque cette armée marcha contre Custine, il était à la tête de l'avant-garde, et ce fut lui qui s'empara de Francfort. Il conduisit ensuite le siége de Mayence, où plusieurs fois il se mit en rapport avec les généraux français et les commissaires de la Convention nationale. Ce fut encore lui qui dressa les articles de la capitulation ; et certes les républicains n'eurent pas à se plaindre des conditions de ce traité, puisqu'elles mirent à leur disposition vingt mille hommes d'excellentes troupes restées long-temps à peu près inutiles sur le Rhin, et qui, allant aussitôt combattre les royalistes de la Vendée que rien alors sans elles n'aurait pu empêcher d'arriver à Paris, furent la cause immédiate de leurs premiers revers, et par là changèrent complètement les destinées de la France (1). Après la prise de Mayence Kalckreuth commanda un corps d'armée sur la rive gauche du Rhin, d'abord entre Bliescastel et Sarre-Bruck, où il combattit pendant quatre jours de suite, puis à Bisingen, et enfin, le 30 novembre, à Morlautern, où il reçut une blessure grave. Il n'eut aucune part à l'expédition des Autrichiens sur Trèves à cette époque, et par conséquent il n'eut aucune discussion et ne publia aucun mémoire à cette occasion, comme on l'a prétendu. Il l'a nié lui-même dans une lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire quelque temps avant sa mort. Au mois de février 1794, il se trouvait à Francfort, pour s'y rétablir de ses blessures, lorsque trois agents du comité de salut public, nommés Ochet, Paris et Fittermann, parurent dans cette ville sous prétexte de régler avec lui quelques comptes relatifs à la garnison de Mayence, mais que l'on a crus, avec plus de probabilité, remonter aux conventions du camp de la Lune (*Voy.* DUMOURIÉZ, LXIII). Comme ces agents venaient de Mayence, de la part du maréchal Mœllendorff, à qui ils s'étaient d'abord adressés, et qui leur avait donné une escorte de hussards pour les conduire à Francfort, où ils entrèrent dans un beau carrosse enlevé des écuries de Versailles, sur lequel ils avaient substitué le bonnet rouge à l'écusson de France, et que sur l'impériale flottait un large drapeau tricolore, le peuple de Francfort prit toutes ces démonstrations pour une bravade et une insulte. Il était près de se jeter sur eux et de les massacrer, lorsque Kalckreuth vint à leur secours et apaisa la multitude. Il fit poser des sentinelles à leur porte, les reçut plusieurs fois à sa table et eut avec eux pendant quinze jours des conférences fort longues, et dont les véritables motifs n'ont pas été connus du public. Cet évènement fit grand bruit en Allemagne, et l'on y conçut de graves soupçons sur les secrets rapports que la Prusse entretenait avec la république française. Quand ces conférences furent terminées et que Kalckreuth se trouva rétabli de ses blessures, il retourna à l'armée que Mœllendorff commandait sur la rive

(1) On doit remarquer qu'il était impossible que les Prussiens, qui, dans un pareil moment, accordèrent à la garnison de Mayence cette capitulation si avantageuse, ignorassent l'emploi que la Convention nationale voulait faire de ces belles troupes, qui avaient peu perdu pendant le siége où elles s'étaient aguerries et parfaitement disciplinées. Par la capitulation, elles s'engagèrent à ne pas servir pendant un an contre les alliés ; et elles allèrent aussitôt combattre, les royalistes de la Vendée que les Prussiens ne regardaient pas sans doute comme leurs alliés, malgré les déclarations les plus formelles. Et il en fut absolument de même à cette époque de la garnison de Valenciennes qui reçut des Autrichiens une capitulation tout-à fait semblable et qui eut les mêmes résultats

gauche du Rhin, où elle resta dans l'immobilité la plus absolue pendant toute cette campagne de 1794, qui eut de si grands résultats par l'évacuation des Pays-Bas et celle de la Hollande, que les Prussiens auraient pu empêcher en faisant un mouvement à leur droite. Mœllendorff persista à s'y refuser malgré les réclamations de l'Angleterre et de la Hollande, qui cependant payaient amplement son armée. Cette dernière puissance avait même fourni l'artillerie et les munitions pour le siège de Mayence. On ne peut guère douter que Kalckreuth n'ait été sur ce point parfaitement d'accord avec Mœllendorff, et qu'il n'ait eu une parfaite connaissance des motifs qui le déterminèrent dans cette circonstance décisive. On le lui a publiquement reproché, et il s'en est défendu avec une irritation et une aigreur qui prouvent assez que l'on avait touché la corde sensible : « Je con-« nais, a-t-il dit, ceux qui peuvent « l'avoir osé dire, et je ne leur de-« mande que de le dire en ma pré-« sence. » Kalckreuth ajoute, dans la lettre dont nous avons parlé, que d'ailleurs il était en sous-ordre et que Mœllendorff ne pouvait que se conformer aux instructions de sa cour; ce qui est très-vrai. Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que cette cour, qui avait donné les ordres et les instructions, se montra fort satisfaite de la manière dont Mœllendorff et Kalckreuth les exécutèrent, en nommant le premier gouverneur de Berlin et le second gouverneur de Thorn et de Dantzig, tant il est vrai que, en Allemagne comme en France, ce n'est pas toujours en gagnant des batailles que les généraux ont eu de l'avancement. Dans cette occasion ce fut au contraire pour n'avoir voulu ni marcher ni combattre que les deux chefs prussiens obtinrent les plus honorables distinctions. Kalckreuth fut même nommé plus tard gouverneur de Breslaw, puis de Berlin, et enfin feld-maréchal. Il était dans une très-belle position et jouissait d'une fortune considérable, lorsque la guerre contre la France éclata en 1806. On a dit qu'après avoir fait tous ses efforts pour l'empêcher en 1792, il l'avait au contraire désirée à cette époque; mais il s'en défend également dans l'écrit dont nous avons parlé. Il commandait la réserve de l'armée prussienne à la bataille d'Averstædt; ainsi il y eut peu de part, et il ne se trouva point à celle d'Iéna. Nommé le lendemain commandant de l'armée prussienne, il fit demander à Napoléon, par un de ses aides-de-camp, un armistice qui fut refusé. Alors il conduisit les débris de l'armée à Magdebourg, puis sur l'Oder. Chargé ensuite de la défense de Dantzig, il résista pendant quatre mois avec beaucoup de vigueur aux attaques du maréchal Lefebvre, et ne se rendit, le 27 mai 1807, qu'après cinquante-un jours de tranchée ouverte. Sa capitulation fut la même que celle qu'il avait accordée à la garnison de Mayence quatorze ans auparavant : sa troupe, réduite de moitié, sortit avec tous les honneurs de la guerre; et elle promit également de ne pas servir pendant un an contre les alliés de Napoléon. Après cela Kalckreuth vécut dans la retraite, et il ne reparut qu'à Tilsitt où son souverain lui confia une mission très-honorable sans doute, mais bien pénible pour un bon Prussien, celle de signer le traité de paix le plus désastreux qu'eût jamais subi la monarchie du grand Frédéric. Il se rendit ensuite dans son gouvernement de Breslaw, puis dans celui de Berlin, et fut chargé, en 1810, d'aller complimenter Napoléon sur son mariage avec une princesse autrichienne. Il vint à Paris dans un très-modeste équipage, et l'on s'y aperçut à peine de sa présence, ce

qui le mortifia beaucoup, car le fonds de son caractère était une excessive vanité. Retourné dans sa patrie, alors si humiliée sous le joug de Napoléon, il s'y conduisit avec une extrême prudence et ne fut pas des derniers à conseiller au roi de se soumettre. Il poursuivit même avec une excessive rigueur ceux des militaires de son commandement qui s'enrôlaient dans la société secrète (*Tugend bund*), dont le but notoire était de délivrer la Prusse de l'oppression. Cependant, après les désastres des Français et surtout après la victoire de Leipzig, il se montra plus franc et plus sincèrement disposé à concourir aux plans de restauration pour sa patrie. Le gouvernement de Berlin ne cessa pas de lui être confié, et il mourut dans ces hautes fonctions le 10 juin 1818, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. C'était un général brave et fort habile, mais d'un caractère intrigant et dissimulé. La carrière diplomatique lui eût mieux convenu que celle des armes. — Un parent de ce général, *Jean-Christophe-Ernest* de KALCKREUTH, né le 28 juin 1741, entra au service à quinze ans, se distingua par sa valeur et son sang-froid à diverses affaires, notamment au défilé de Domstades (1758) où, souffrant d'un érysipèle qui ne lui permettait de porter ni bottes ni souliers, il combattit néanmoins, et, chose étrange, améliora son état par ce remède héroïque. Il se fit remarquer aussi pendant la courte guerre de la succession de Bavière; puis, en 1793, dans la campagne du Rhin, principalement à Guntersblum, sous le général Schal. Son souverain, à cette occasion, le décora de l'ordre du Mérite. Il fut ensuite chargé de prendre Bitche à la tête de trois cents volontaires pour couvrir la retraite de l'armée prussienne; et il s'acquitta de cette mission avec la plus grande vigueur. Quand la guerre de 1806 éclata, il fut nommé colonel du régiment d'infanterie de Hohenlohe et prit part, à la tête de ce corps, à la bataille d'Iéna. Il eut le malheur d'y être blessé au pied gauche et à la main droite et d'être fait prisonnier. C'est là que finit sa longue carrière militaire, en quelque sorte comme elle avait commencé. Rendu à la liberté, il ne prit plus guère part aux opérations militaires, que suspendit d'ailleurs la paix de Tilsitt, et il jouit, tantôt à Berlin, tantôt à Breslau, d'un repos que lui rendaient nécessaire ses nombreuses blessures. Il mourut dans cette dernière ville le 4 nov. 1825. Frédéric-Guillaume III avait honoré sa vieillesse du titre de major-général. M—D j.

KALKBRENNER (CHRISTIAN), compositeur, mort à Paris le 10 août 1806, était juif, et naquit en 1755, à Munden, dans le landgraviat de Hesse. Il eut pour maître le célèbre Emmanuel Bach, et se distingua parmi ses nombreux élèves, au point d'être reçu, très-jeune encore, à la chapelle du landgrave. Il quitta Hesse-Cassel pour se rendre à la cour de Berlin. Attaché au prince Henri, frère du grand Frédéric, il composa pour son théâtre les opéras suivants : *La veuve du Malabar; Démocrite; la Femme et le secret*, etc. En 1796, il parcourut l'Allemagne, visita ensuite l'Italie, et de là se rendit en France. Paris fut le terme de ses voyages et de ses succès. En 1799, il y devint maître des chœurs à l'Opéra, et en 1804, accompagnateur au piano. Il était membre de l'académie royale de Stockholm, de la société philharmonique de Bologne, et de la société philotechnique, dont il dirigeait les concerts dans les séances publiques. Il a donné à l'Opéra : I. *Chant triomphal*, 1797. II. *Olympie*, en trois actes, 1798, pièce qui n'eut qu'une représentation. III (avec Lachnith),

Saül, oratorio arrangé avec la musique des compositeurs les plus distingués de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. IV (avec le même). *La Prise de Jéricho*, oratorio arrangé comme le précédent, mais qui n'eut point de succès. V. *Don Juan*, opéra en quatre actes, arrangé, avec la musique de Mozart, sur des paroles françaises. VI (avec Lachnith). *Les Mystères d'Isis*, opéra en trois actes, imité de la *Flûte enchantée* de Mozart. VII. *La descente des Français en Angleterre*, 1798, opéra non représenté. VIII. *Œnone*, en trois actes, paroles du fabuliste Le Bailly; ouvrage reçu en 1800, et dont il préparait la mise en scène en 1806, lorsqu'il fut surpris par la mort. Ce n'était d'abord qu'une *Cantate*, exécutée avec succès dans plusieurs concerts. L'opéra, joué en 1812, fut retiré après deux représentations. Kalkbrenner a composé aussi quelques ouvrages sur la théorie de l'art musical. Il a publié à Berlin, un *Traité d'accompagnement*, et à Paris, un *Traité de la fugue et du contre-point*, d'après le système de Richter. On lui est encore redevable d'une *Histoire de la musique*, en 2 vol. in-8°, publiée à Paris en 1802. Ce qui est digne de remarque, c'est qu'elle est écrite assez bien en français par un Allemand. Comme il était juif, il ne s'attache guère qu'à la musique des Hébreux. L'auteur n'a pas eu le temps de l'achever. La partie la plus importante, celle qui s'étend depuis Guido d'Arezzo jusqu'à nos jours, reste à faire. F—LE.

KALL (Jean-Christian), savant prussien, naquit le 24 novembre 1714 à Charlottenbourg près Berlin. Son père, Abraham Kall, premier pasteur d'une église de Flensborg, s'est fait un nom par ses connaissances dans les langues orientales. En 1732 Kall se rendit à l'université d'Iéna; trois ans après, il fut nommé précepteur des pages du roi à Copenhague, et en 1738 il occupa le même emploi auprès du prince royal Frédéric, devenu depuis roi de Danemark sous le nom de Frédéric V. Il obtint la même année la place de professeur des langues orientales à l'université de Copenhague, fut nommé, en 1753, conseiller de justice, conseiller d'état en 1768, et enfin conseiller de conférence en 1774. Il mourut le 6 novembre 1775, laissant plusieurs enfants de son mariage avec la fille d'Andreas Woldicke, évêque de Wiborg. On a de ce savant : I. *Dispp. II de voce hebraïca*, Copenhague, 1739-1741, in-4°. II. *Observationes ad Proverbiorum loca 4 obscuriora*, ibid., 1742, in-4°. III. *Observationes ad loca 5 Proverbiorum*, 1743, in-4°. IV. *Rab. M. Maimonidis de servis et ancillis tractatus*, ibid., 1744, in-4°. V. *Dispputationes III in cantico Deborœ*, ibid., 1751 et 1752, in-4°. VI. *Specimen philosophiœ Arabum popularis*, ibid., 1757-1760, in-4°. VII. *Observationes ad loca quœdam V. T.*, ibid., 1758, in-4°. VIII. *Prolegomena commentar. in Jerem. cap.* 30 *et* 31, ibid., 1759, in-4°. IX. *Fundamenta linguœ arabicœ*, ibid., 1760, in-4°. X. *Commentatio I ad Hebrœæ linguœ grammaticam Danzianam*, ibid., 1763, in-8°. XI. *Prodromus examinis criseos Houbigantianœ in codicem Hebrœum*, ibid., 1763, in-4°. XII. *Examen criseos Houbigantianœ, specimen I*, 1764; *II*, 1765; *III*, 1767; *IV*, 1769; *V*, 1770, Copenhague, in-4°. XIII. *Philosophia Arabum popularis*, en arabe et en latin avec des notes, Copenhague, 1764, in-4°. Cet ouvrage comprend les quatre dissertations ou thèses sur la philosophie des Arabes, déjà publiées par Kall. XIV. *Descrip-*

tio septem codicum V. T. ex Arabia jam in Bibliotheca regia, Copenhague, 1766, in-fol. D—z—s.

KALL (Nicolas-Christophe), fils du précédent, né à Copenhague le 25 septembre 1749, termina ses premières études en 1765 à l'école de Randers; il fut ensuite attaché au collège de Borch, puis doyen et enfin maître en philosophie en 1775. Il entreprit la même année un voyage dans les pays étrangers, où il resta jusqu'en 1777 qu'il rentra en Danemark, pour s'appliquer spécialement à l'étude des langues orientales, et il occupa la chaire que la mort de son père avait laissée vacante. Il a publié : I. *Disp. de Molocho ejusque cultu*, Copenhague, 1769, in-4° II. *Etymologiæ nominum quorumdam propriorum in S. S. occurrentium*, ibid., 1770, in-4°. III. *Commentationes critico-philologicæ in prophetam Haggæum*, ibid., 1771-1773, in-4°. IV. *De duplici plantarum sexu, Arabibus cognito, programmata II*, ibid., 1782, 1783. — Kall (*Marcus-Wöldicke*), frère du précédent, naquit à Copenhague le 19 septembre 1752, et fut également élevé à l'école de Randers. En 1774 il fut nommé membre de la société médicale dont la dernière séance se tint le 1er mai 1779, et devint licencié en médecine en 1781. On a de lui : I. *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, par Hess, Copenhague, 1773, in-8°. Il en a traduit les quatre premières parties. II. *Disp. de frequentissima ac præcipua oscitationis causa*, ibid., 1775, in-8°. III. *De dijudicando ossium parium sita in dextro aut sinistro corporis humani latere, particula prima*, ibid., 1776, in-8°; *Ejusdem dissertationis particula secunda*, ibid., 1777, in-8°. IV. *De vitiis conformationis in superiori pelvis apertura, quæ dystociam producere valent*, ibid., 1778, in-8°. Il a encore fait paraître plusieurs traductions dans la Bibliothèque des écrivains utiles, 1771, in-4°; quelques morceaux originaux dans la Bibliothèque générale danoise, in-8°, et quelques revues critiques dans le Journal de la littérature danoise. D—z—s.

KALL (Abraham), savant danois, de la même famille que les précédents, naquit en 1743 à Aarhuus, dans le Jutland, ou, suivant d'autres biographes, à Copenhague. Après avoir reçu dans la maison paternelle sa première éducation, il fréquenta l'université de Gœttingue, puis celle de Copenhague, où il obtint le grade de maître-ès-arts. En 1767, il fut nommé professeur de grec à cet établissement, et l'année suivante, membre de la commission royale de l'instruction publique. Cette commission faisait alors déchiffrer et analyser les riches collections de manuscrits islandais que possède la bibliothèque royale de Copenhague; et Kall, qui avait cultivé avec succès les anciens idiomes scandinaves, prit une grande part à ce travail. Lorsque, en 1778, le gouvernement fonda une chaire d'histoire et de mythologie du Nord, il la donna à Kall, qui, par suite, résigna ses fonctions de professeur de grec. Nommé, en 1782, membre de l'académie royale des sciences de Copenhague, dont le célèbre historien Suhm (*Voy.* ce nom, XLIV, 180) était président, il se lia intimement avec lui, et plus tard il devint conservateur en chef de sa riche bibliothèque, qui, après la mort de ce savant, fut incorporée à la bibliothèque royale. En 1785, Kall établit une société de littérature étrangère, et une société patriotique qui avait pour objet de fournir gratis, aux étudiants pauvres, les livres les plus indispensables à leurs études. A peu

près à la même époque, le gouvernement le chargea de faire un cours public de géographie commerciale, et un cours d'histoire militaire spécialement destiné aux officiers de l'état-major-général. En 1808, il fut nommé historiographe des royaumes de Danemark et Norvège, et en 1811 il fonda une caisse hypothécaire pour les propriétaires d'immeubles de Copenhague, établissement qui devint pour eux d'une si haute utilité que le roi, voulant en témoigner sa satisfaction au fondateur, lui conféra le titre de conseiller d'état. En 1817, Kall célébra le cinquantième anniversaire de son entrée en fonctions à l'université de Copenhague, dont il fut deux fois recteur; et, à cette occasion, il fut nommé chevalier de l'ordre de Dannebrog (4e classe). Il mourut en 1821. Kall a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : I. *Specimen novæ editionis Sententiarum Theognidis Megarensis*, Gœttingue, 1766, in-4°. II. Plusieurs éditions classiques : 1° des *Dialogues choisis de Lucien*, Copenhague, 1773; 2° du *Traité sur l'éducation, de Plutarque*, ibid., 1774; 3° du *Manuel d'Epictète*, 1775, 1781; 4° d'*Eutrope*, 1776-81; 5° d'*Hérodote*. 1778. Ces éditions, soit en grec, soit en latin, auxquelles Kall a ajouté des notes et commentaires importants, étaient spécialement destinées à l'usage des écoles. III. *Histoire universelle*, Copenhague, 1777-80, in-8°. Cet ouvrage, rédigé sur le plan de celui de Schroekh, est très-remarquable, à cause du grand développement que l'auteur y a donné à la partie qui concerne les pays du nord. IV. *Analyse des Annales islandaises manuscrites de la bibliothèque royale de Copenhague*, Copenhague, 1792, 4 vol. in-8°. V. *Histoire de la noblesse et des ordres de chevalerie du Danemark*, ibid., 1796, in-8°, avec planches. VI. Une édition revue du *Nouveau-Testament*, ibid., 1799, in-8°. Kall a fourni des notes pour l'édition anglaise du *Thesaurus græcæ linguæ* de H. Estienne. Il a laissé manuscrit un ouvrage intitulé *Monuments septentrionaux du moyen âge*, auquel sont joints environ cent dessins, dont une vingtaine ont été gravés, mais non publiés. Il était un des plus actifs collaborateurs du *Recueil de l'académie royale des sciences* de Copenhague, et du *Magasin Danois*. Dans le premier se trouve, entre autres écrits de lui, un Mémoire fort remarquable sur les renseignements donnés par Ptolémée au sujet de la Chersonèse cimbrique. C'est Kall qui a publié le 8e et le 9e volume de l'*Histoire de Danemark* que Suhm avait laissés manuscrits. M—A.

KAMENSKY (le comte), général russe, né d'une famille noble, vers 1735, reçut une éducation toute militaire et entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes. Il fit successivement la guerre contre les Suédois, contre les Turcs et contre les Polonais. Du même âge que le fameux Souwarow, il combattit long-temps dans les mêmes armées, se signala par les mêmes exploits, et obtint un avancement à peu près pareil. En 1774, ils étaient tous les deux lieutenants-généraux, et ils commandaient chacun une division à Kosludje, où ils remportèrent une victoire importante contre les Turcs. Mais, bien que mieux élevé que Souwarow, Kamensky était d'un caractère plus bizarre encore, et quelquefois il se montra d'une rigueur que l'on eut quelque raison de qualifier de férocité, au point qu'il déplut même à Catherine, qui cessa long-temps de l'employer. Cependant, en 1789, il combattit encore contre les Turcs à

côté de son ancien compagnon d'armes, Souwarow, qui le connaissait bien, qui estimait son instruction militaire, mais qui faisait peu de cas de son expérience. « Kamensky connaît la « guerre, disait-il, mais la guerre ne « le connaît pas. Pour moi je ne « connais pas la guerre ; mais la guerre « me connaît. » Ils obtinrent ensemble, le 22 septembre de cette année, la fameuse victoire de Rimnick. En 1794, ils combattirent encore ensemble les insurgés polonais ; mais à l'avènement de Paul Ier, Kamensky tomba dans une complète disgrâce, et il ne recouvra son activité qu'en 1802, sous le règne d'Alexandre, qui le créa feld-maréchal et lui donna le commandement d'un corps d'armée à Krasno-Selo, où il n'eut rien à faire de remarquable, mais où il sut du moins s'attirer de plus en plus la faveur du jeune czar. Vers la fin de 1806, il alla prendre le commandement en chef de l'armée russe qui combattait les Français en Pologne, et il eut alors sous ses ordres Buxhowden et Bennigsen. Napoléon lui-même commandait l'armée française. Le 23 décembre il passa l'Wkea et força les Russes à se retirer jusqu'à Pultusck où, trois jours après, le corps de Bennigsen ayant obtenu un succès important sur une des ailes de l'armée française, se disposait à attaquer le centre avec une grande probabilité de succès, lorsque Kamensky lui envoya l'ordre de se retirer, et se retira lui-même de sa personne sur les derrières sans que l'on ait jamais pu savoir les motifs de cette étrange détermination. La retraite dura plusieurs jours, et elle semblait devoir se prolonger jusqu'au Niémen, quand Bennigsen, qui avait pris le commandement en l'absence de Kamensky, lequel continuait à fuir sur ses derrières, reçut de l'empereur Alexandre une lettre autographe très-flatteuse, et qui le nommait général en chef. Dans l'impossibilité où l'on a été d'expliquer la conduite si extraordinaire que tint Kamensky dans cette occasion, on a dit que dès-lors sa tête commençait à s'affaiblir. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il disparut entièrement de la scène publique pendant plusieurs années, et que ce ne fut qu'en 1809 qu'il revint à la tête d'une armée de cent mille hommes qu'Alexandre destinait à l'accomplissement des conventions secrètes de Tilsitt, relatives à l'empire ottoman, tandis que Napoléon accomplissait de son côté les mêmes conventions sur la Péninsule hispanique. Kamensky passa le Danube le 25 mai, et il attaqua simultanément Turtukai, Silistria et Bazardjik, qui se rendirent successivement. Les Turcs demandèrent, à la fin de juin, un armistice qu'il ne voulut accorder qu'à condition que les forteresses de Varna et Schoumla lui seraient remises ; ce qui était évidemment s'ouvrir le chemin de Constantinople. N'ayant pu obtenir de pareilles conditions, il attaqua Schoumla où les Turcs avaient formé un vaste camp retranché défendu par quarante mille hommes. Après avoir échoué dans plusieurs attaques de vive force où il fit de grandes pertes, il essaya sans plus de succès d'en former le blocus. Il manœuvra ensuite pour attirer hors de son camp le grand-visir qui commandait les Ottomans, et ne put y réussir. Alors il se reporta sur Routchouk, et cette place se rendit au comte de Langeron, qui était sous ses ordres. Après cette reddition, la saison se trouvant avancée et les opérations devenant impossibles, le maréchal Kamensky repassa le Danube, ne laissant que trois divisions sur la rive droite, et il établit son quartier-général à Bucharest, où, après une campagne aussi sanglante que

malheureuse, il mourut de fatigue et de désespoir. D'autres disent qu'il fut assassiné. Son fils, qui était feld-maréchal lieutenant, commandait alors une armée en Finlande. Koutousoff remplaça le feld-maréchal dans le commandement de l'armée (*Voy.* Koutousoff, XXII, 558). M—d j.

KAMPENHAUSEN (le baron Balthazar de) naquit en 1772 dans le district de Riga en Russie. Après avoir exercé diverses fonctions publiques, il fut nommé directeur de l'école de commerce à Saint-Pétersbourg, et mourut dans cette ville le 13 septembre 1823. On a de lui : I. *Principes du droit politique russe,* Gœttingue, 1792, in-fol. II. *Essai d'une description géographico-statistique des gouvernements de l'empire russe;* 1er cahier, contenant la *Description du gouvernement d'Olonetz,* ibid., 1793, in-8°. III. *Objets remarquables de la topographie du gouvernement de Saint-Pétersbourg,* 1re partie, 1797. Ces deux derniers ouvrages n'ont pas été continués. IV. *Magasin de Livonie,* Gotha, 1803, tom. Ier. C'est le seul qui ait paru; le manuscrit du second volume n'a pu être retrouvé à la mort du libraire-éditeur Ettinguer, auquel il avait été remis. V. *Histoire généalogique et chronologique de la dynastie des Romanof,* Leipzig, 1805, in-8°. Tous les écrits de Kampenhausen sont en allemand. Meusel (*Allemagne savante,* tom. Ier) lui attribue encore un recueil de *poésies* publié à Revel, 1788, en un vol.; mais il paraît que cette production est l'ouvrage d'un homonyme.

P—rt.

KANNE (Jean-Arnold), polygraphe allemand, remarquable surtout par son caractère excentrique et sa mobilité d'esprit, naquit à Detmold, en mai 1773, et, après avoir couru d'école en école, finit ses premières études à Heidenoldendorf, où il eut pour maîtres Dreves et Kœler. Ce dernier, ayant reconnu en lui d'heureuses dispositions pour les études graves et particulièrement pour la philosophie, lui donna le conseil de publier un travail critique qui le classât sur-le-champ, et comme sujet d'un tel labeur lui indiqua le texte du *de Lingua latina* de Varron. Kanne effectivement se mit à l'œuvre et plusieurs des corrections et restitutions qu'il risqua furent envoyées à Heyne. Nous ne saurions trop dire jusqu'à quel point ces communications eurent l'assentiment du célèbre helléniste : mais la promptitude avec laquelle Kanne se dégoûta de la tâche entreprise n'est point une preuve de la désapprobation de son juge : son inconstance explique de reste son changement de résolution. Épris d'un zèle ardent autant que subit pour la théologie, il prétendait ne pouvoir servir deux maîtres à la fois ; mais, dès qu'il fut à Gœttingue pour y suivre les cours qui devaient lui ouvrir la carrière ecclésiastique, l'exégèse du premier livre de Moïse par Eichhorn le reporta aux études philologiques proprement dites, et il sentit faiblir en lui le sentiment de la religiosité ; non qu'il le perdît entièrement encore, mais il ne le voyait plus comme devant remplir exclusivement son être ; et, plein d'une exaltation juvénile, il croyait que l'homme devait se circonscrire dans un genre, dans un travail, dans une idée. Il se remit donc à l'œuvre plus ardemment que jamais et donna une édition des Narrations mythologiques de Conon, une mythologie et diverses autres compilations. Fort jeune encore à cette époque, il attendait ainsi le moment de prendre ses grades académiques. Mais ses parents, assez à l'aise pendant un temps pour qu'il pût compter sur quelque fortune, moururent,

et ne lui laissèrent rien. Il se rendit à Leipzig, trouva ensuite de l'emploi dans une école de Halle, puis tenta de se fixer à Berlin comme homme de lettres; mais quoique des bluettes spirituelles l'eussent fait remarquer du public, il eut bientôt à combattre, dans cette capitale, la misère et les privations. Il se replia donc sur la province; et Iéna, où il établit provisoirement ses pénates, lui fournit assez d'élèves pour sortir de la détresse profonde à laquelle l'avait réduit sa tentative sur Berlin. Mais à peine eut-il un peu secoué le poids du malheur, que, comme impatient de le reprendre, il quitta la ville prussienne pour recommencer le cours de ses pérégrinations. Meiningen le retint assez long-temps: il s'y concilia les bonnes grâces du duc régnant qui le mit quelquefois de ses parties. Il était à Würzbourg au commencement de 1805. Là peut-être la fortune eût cessé de le persécuter s'il eût été sage, s'il eût su ne pas se mettre en hostilité avec les doctrines reçues. Les libraires Breitkopf et Hærtel de Leipzig venaient de lui faire rédiger, en le payant bien, une *Mythologie des Grecs*. Mais en relisant l'Ancien-Testament pour la mythologie grecque, Kanne s'imagine qu'il faut entendre allégoriquement une foule de passages que vulgairement on prend dans le sens matériel; et, à la tête de la deuxième partie de sa Mythologie, il imprime qu'un jour nouveau vient de luire à ses yeux, que la vérité vient de le frapper, de l'inonder tout d'un coup. Quelques mois après il écrit ses *Sources primordiales de l'histoire*, qui doivent paraître à Leipzig, mais auxquelles la censure refuse son assentiment. Il court alors à Leipzig, léger d'argent et laissant crier ses nombreux créanciers qui, à la nouvelle de cette fugue, voient bien qu'il faut renoncer à l'espoir de se faire jamais payer, et il se présente au duc Auguste de Saxe-Gotha, son manuscrit à la main, se réclamant du célèbre Jean-Paul. Le duc le reçut avec égard, et consentant à ne prononcer sur le sort du volume qu'après examen, lui dit: « Eh bien! Jean-Paul sera votre « juge (1). » Mais ni Jean-Paul qui ne pouvait, dans son rapport, cacher le vrai caractère du livre, ni le professeur Wasner de Würzbourg que Kanne vit alors à Leipzig et qui tâcha de lui rendre de bons offices, ne purent empêcher que la censure persistât dans sa décision: tout ce que put faire pour lui Jean-Paul en cette occurrence fut de le recommander à Lubeck de Bayreuth qui l'imprima, mais ne lui donna que cent vingt thalers. Ce n'était pas là de quoi solder ses dettes, défrayer ses voyages et compenser les amères tribulations qu'il avait éprouvées. Son roman de *Jeannette* lui valut encore moins. Désespéré, ne sachant où donner de la tête, ne pouvant trouver de place qui lui donnât de quoi vivre, il s'engagea au service de Prusse, dans l'été de 1806. C'était le moment où s'ouvrait la fameuse campagne d'Iéna. Comme si le malheur se fût fait un jeu de frapper toujours sur lui, il fut pris des premiers et, pendant le peu de jours que dura sa captivité, il fut en proie à toutes les misères. Heureusement il s'échappa près de Vach en passant dans une forêt: nu, mourant de froid, craignant toujours de retomber dans les mains des Français, il arriva ainsi aux portes de Darmstadt où il eut besoin de beaucoup mentir pour n'être pas reconnu, et continua sa marche en mendiant jusqu'à Meiningen où, quelques

(1) Il y a ici en allemand un calembourg qu'il est impossible de rendre en notre langue = « Der Richter soll hier Richter seyn. » Richter veut dire juge, et Richter était le nom de famille de Jean-Paul.

années auparavant, on l'avait vu faire partie de la société du duc dans les promenades publiques. Cette position ne pouvait durer, et pourtant il n'y avait aucun moyen de rejoindre les armées prussiennes alors si loin de la frontière saxonne. Kanne, ainsi que plusieurs camarades dont il fit rencontre à Hildburghausen, se décida sans peine à prendre du service en Autriche. Mais tant de fatigues et de privations qu'il avait eues à supporter ne tardèrent pas à développer chez lui le germe d'une maladie grave: son corps était alors en marche sur Eger; il fut obligé de s'aliter, puis on l'évacua sur l'hôpital de Linz où d'autres affections se joignirent à celle qui le minait déjà. Enfin ses amis, Wagner, Jean-Paul, Jacobi, le tirèrent de cet enfer: en même temps que sa convalescence avançait, ils le rachetèrent du service autrichien, ils lui donnèrent de l'argent, ils le firent venir à Bayreuth, où son libraire le gratifia de cent florins. Ils s'occupèrent de lui chercher une position, et après avoir échoué à Gœttingue, après avoir espéré pour Moscou, ils lui découvrirent et lui firent donner la chaire d'histoire à l'Institut des connaissances réelles de Nuremberg (1809); enfin ils le marièrent à une jeune femme distinguée sous plus d'un rapport et qu'il aimait. S'il était besoin de preuve pour se convaincre que ses malheurs venaient de lui-même plus que de la fortune, c'est ici qu'il est aisé de le reconnaître. Loin de se trouver heureux à présent qu'il avait à la fois, calme, sécurité, argent, considération, un intérieur agréable et le droit de se livrer aux travaux de son choix, il ne tarda pas à se regarder comme un des hommes le plus à plaindre qui fussent sous le ciel: il était méconnu, incompris, même de sa femme; il était en querelle avec ses collègues, les plus simples et les meilleurs des hommes; il avait, en mettant la dernière main à son *Pangloss*, ou *Système de toutes les langues*, demandé à l'empereur Alexandre de prendre cette œuvre sous son patronage, et la requête était restée sans réponse. Dans cet état d'agitation perpétuelle, il revint au christianisme; dégoûté de la science, du raisonnement, de l'humanité, il en vint même à dire que croire est tout, que développer des arguments à l'appui de la croyance est inutile et puéril! Un zélé mystique, élève de Hahn, avait fait fructifier en lui ces nouveaux principes dont certainement son adolescence avait déjà senti les germes. Cependant, ni le mysticisme, ni la misanthropie ne le rendirent assez étranger aux affaires de la vie pour qu'il ne trouvât aussi moyen d'avancer. En 1817, il passa comme professeur de philosophie au gymnase de Nuremberg, et en 1818 il obtint à l'académie d'Erlangen la chaire de littérature orientale. Il en remplit les fonctions avec talent et assiduité, mais hors de ses cours il était rare de l'apercevoir; sa singularité, sa défiance, son amour de la solitude augmentaient avec les années et dégénéraient à la fin en sauvagerie. Ce n'était point timidité, ce n'était point peur des hommages qu'on eût pu rendre à son mérite: c'était plutôt indignation secrète de n'être pas assez admiré, mécontentement de lui-même qui avait manqué sa vie, qui avait deux ou trois fois changé d'opinion religieuse, qui s'était usé en travaux peu remarquables; et mécontentement des autres, qui n'avaient pas même coté ses travaux à leur juste valeur, ou qui, en lui refusant les encouragements, l'avaient empêché d'accomplir les grandes choses qu'il avait rêvées. Ne pouvant ni faire croire sur parole à ce haut génie qu'il prétendait porter en lui, ni consentir à donner, comme la mesure de son mérite, ce qu'il fai-

sait et ce qu'il avait fait en réalité, non-seulement il se cachait dans le présent, mais il eût voulu se cacher à l'avenir, et il anéantissait quantité d'écrits, de pièces qui eussent pu jeter du jour sur son caractère, sur sa vie intellectuelle et interne. Sa mort eut lieu le 17 déc. 1824; il n'avait que cinquante-un ans. Les nombreux ouvrages de Kanne décèlent un talent très-haut et très-varié: il était plus qu'orientaliste, il était linguiste profond: à l'érudition il joignait la perspicacité: s'il possédait une facilité rare, il avait encore à un plus haut degré le piquant, le feu, la saillie. Il voyait en général plus loin, plus vite ou mieux que mille autres n'eussent vu à sa place. Mais toutes ces belles qualités ne produisent qu'un effet restreint. Il les applique à des sujets peu faits pour être compris de tous ou pour saisir énergiquement l'attention: on dirait que, serré par le temps, par la gêne pécuniaire, il sent qu'il ne pourra mener à fin un grand sujet, et qu'en conséquence il en entame de médiocres qui communiquent à sa manière quelque chose d'inopportun, de dissonant. De là cet air tantôt d'emphase, tantôt de recherche que présente son style. Ce qu'il traite n'est point ce qu'il pourrait traiter, et l'on sent en secret que ce talent qu'il met à traiter un sujet, c'est un talent qu'il abaisse et qu'il fausse. Ceci posé, voici la liste des principaux ouvrages de Kanne: I. *De la parenté des langues grecque et allemande*, Leipzig, 1804, in-8°. Ce traité, quoique un peu systématique, contient une foule de choses frappantes, qui sont tombées aujourd'hui dans le domaine public, mais qui alors étaient encore neuves. II. *Nouvelle exposition de la mythologie des Grecs et des Romains*, Leipzig, 1805, in-8°. III. *Sources primordiales de l'histoire, ou Mythologie universelle* (avec un discours préliminaire de Jean-Paul), Bayreuth, 1808, 2 vol. in-8°. IV. *Panthéon de la philosophie naturelle primitive*, ou *de la Religion commune à tous les peuples*, Tubingue, 1811, in-8°. Ce titre promet des discussions on ne peut moins orthodoxes, et le livre tient toutes les promesses de son titre. Kanne vers la fin de sa vie se reprochait amèrement cet ouvrage. V. *Système du mythe indien*, ou *Cronos, et l'histoire de l'homme-dieu dans la période des évolutions successives des êtres enveloppés de ténèbres* (avec un *Aperçu du système mythique* en guise d'appendice, par Ad. Wagner), Leipzig, 1813, in-8°. Il en est du *Système* comme du *Panthéon*, et tous deux appartiennent à la même phase de la pensée de Kanne. VI. *Feuilles d'Aleph à Kouph* (sous le pseudonyme de Walter Bergius), Leipzig, 1803. VII. *Petit voyage à la main* (même pseudonyme), Penig, 1803. Il y a dans ces deux opuscules beaucoup de malice et de gaîté; l'auteur pourtant manquait parfois de pain en les écrivant. VIII. *Histoire du jumeau à pede*, ou *les Louanges de ma botte*, Nuremberg, 1811, in-8°. IX. *Vingt paragraphes critiques et notes historiques sur le texte* le Temps (sous le pseudonyme d'Antoine de Prusse), Leipzig, 1814, in-8°. X. *Blepsidème*, drame en cinq actes, Leipzig, 1803, in-8°. XI. *La Comédie humaine*, ou *les Noces de Blepsidème et les baptêmes de ses enfants*, comédie en 2 actes, Bayreuth, 1811. XII. *Les Voyages de Sahmundi* (roman tiré de l'*Histoire des francs-maçons*), Nuremberg, 1816. XIII. Deux *Mémoires pour l'histoire des ténèbres*, ou *Aventures de Philippe Camerarius en Italie d'après son manuscrit, et martyre d'Ad. Clarenbach*, Francfort-sur-le-Mein, 1822, in-8°. XIV.

Recherches bibliques avec ou sans polémique, Erlangen, 1819, 2 vol. in-8°. XV. *Recueil d'histoires véritables et intéressantes tirées des archives du christianisme*, etc., Nuremberg, 1815-17, 2 vol. in-8°; 3e vol. en 1822. XVI. *Vie et traits choisis de la vie de chrétiens remarquables*, Bamberg et Leipzig, 1816-17, 2 vol. XVII. *Suite de* (ou *Supplément à*) ces deux ouvrages, Francfort-sur-le-Mein, 1824, grand in-8°. XVIII. *Le Christ dans l'Ancien-Testament*, ou *Recherches sur les figures qui annoncent le Christ et sur les passages relatifs au Messie*, Nuremberg, 1818, 2 vol. in-8°. XIX. Diverses brochures (*Analecta philologica*, Leipzig, 1803, etc.), et divers articles épars dans des recueils périodiques, par exemple: *Ne prends pas les vessies pour des lanternes*, et l'*Arbre généalogique des rois de France*, dans la *Feuille allemande de la Conversation*. XX. Des éditions estimables, savoir: 1°. *Cononis Narrationes quinquag. ex Photii Biblioth.* (avec lettre préliminaire à Heyne et notes de Heyne à la fin du volume); Gœttingue, 1798, in-8°; 2° *Anthologia minor, sive florileg. epigramm. græc. ex Anthol. Planud. et Brunskii Analectis selectorum* (avec la version latine de Grotius), Halle, 1799, grand in-8°.

P—ot.

KAO-TSOU-OUTI, ou *Soung-Outi*, premier empereur chinois de la dynastie des Soung, s'appelait auparavant Lieou-Yu et avait été lieutenant de l'un des chefs de la révolte contre la dynastie des *Tcin*, auquel il succéda, et qu'il effaça par sa valeur et son habileté. Il triompha, depuis l'an de J.-C. 404, de plusieurs autres rebelles, arracha des mains de l'un d'eux l'empereur Tcin-Ngamti, prisonnier, dépouilla les princes de Tcin des villes et des districts qu'ils avaient enlevés à l'empire, et fit périr, en 416, le dernier d'entre eux. Mais peu satisfait de la dignité de prince du troisième ordre, que l'empereur lui avait décernée, il le fit étrangler en 418, et mit à sa place son fils Tcin-Kong-Ti qu'il força d'abdiquer, en 420. Ce fut alors qu'il s'empara du trône et prit le nom de Kao-Tsou-Outi. Il distribua les principautés les plus considérables à sa famille, et les charges les plus importantes à ses plus dévoués partisans. Après avoir vainement tenté plusieurs fois d'empoisonner le dernier empereur, il le fit étouffer sous ses couvertures, et mourut lui-même en 422, dans sa soixante-septième année. Ce prince, doué de toutes les qualités politiques et guerrières, n'avait que les dehors des vertus morales. Il eut sept successeurs, la plupart indignes du trône, déposés et assassinés. La dynastie des Soung qu'il avait fondée fut détruite, en 479, par celle des Tsi. — Kao-Tsou 1er, empereur de la Chine et fondateur de la dynastie des Tang, était prince de Tang et portait le nom de Li-Yuen, lorsqu'en 616 il fut au nombre des principaux rebelles qui renversèrent la courte dynastie des Soui. Le fantôme d'empereur qu'il avait mis sur le trône, en 617, le lui ayant cédé, en 619, il y monta; et, dès la première année de son règne, il anéantit les principautés de Leang, de Tein et d'Ouei; enfin, au bout de six ans, il resta maître de tout l'empire par la destruction des autres princes qui pouvaient le lui disputer. Il dut la plus grande partie de ses succès à son fils Li-Chimin en faveur duquel il abdiqua, en 626, et qui devint célèbre sous le nom de Taï-Tsoung. L'empereur démissionnaire avait alors soixante-deux ans et ne mourut qu'en 635. Ce fut Kao-Tsou qui agrégea au conseil suprême la fameuse acadé-

mie fondée par son fils, devenue la pépinière d'une foule d'hommes célèbres en tous genres, gouverneurs, magistrats, mandarins, savants, etc.; et qui subsiste encore sous le nom de Han-Lin-Yuen. — KAO-TSOU II, fondateur de la dynastie chinoise des Heou-Tcin, s'appelait Che-King-Tang, avant d'être empereur. Devenu par sa bravoure et ses talents militaires gendre de l'empereur Ming-Tsong et gouverneur de Ho-Tong, il se révolta, en 935, contre son beau-frère Lou-Ouang, qui avait usurpé le trône en faisant périr son propre frère. Soutenu par les Tartares Khitans qui le proclamèrent empereur en le plaçant sur un trône formé de mottes de terre, il leur cèda seize places importantes, et poursuivant ses succès il réduisit Lou-Ouang à se brûler avec toute sa famille. Resté seul maître de l'empire, en 937, il n'en jouit pas paisiblement. Plusieurs gouverneurs refusèrent de le reconnaître ou ne lui rendirent qu'une obéissance simulée, notamment ceux de quelques-unes des places qu'il avait cédées aux Khitans. Forcé de changer de résidence pour surveiller les autres, Kao-Tsou ne put cependant prévenir des révoltes, dans lesquelles un de ses fils fut tué et un de ses frères fait prisonnier. Fier du secours des Khitans qui, depuis la conquête du Leao-Tong, avaient pris le nom de Leao, et auxquels il prodiguait les présents les plus précieux et les plus basses soumissions, il rejette les propositions du chef des rebelles, dont la tête est mise à prix. Mais, en 940, pour récompenser son courage et sa noble résistance, il lui offre son pardon et lui permet de se retirer dans son pays avec ses richesses. Un ministre, jaloux des faveurs accordées au rebelle, le fait assassiner, et l'empereur, pour se débarrasser de cet ambitieux, l'éloigne de la cour en lui donnant le gouvernement d'une province. Une nouvelle révolte éclate, mais dirigée principalement contre le roi de Leao, dans les pays qui ne voulaient pas subir sa domination. Ce prince, irrité de ce que le général Lieou-Tchi-Yuen avait reçu les soumissions des rebelles, adresse à l'empereur des reproches si outrageants que Kao-Tsou en meurt de chagrin, en 942. Il avait désigné pour son successeur un de ses fils en bas âge; mais on mit sur le trône son neveu Tsi-Ouang qui, ayant voulu secouer le joug des Tartares, fut, après quelques succès, assiégé dans sa capitale, mit le feu à son palais, força ses femmes à se jeter dans les flammes et y aurait péri lui-même, si un traître ne l'eût livré aux vainqueurs qui respectèrent ses jours, et le retinrent prisonnier. — La dynastie des Heou-Tcin étant éteinte par cette catastrophe, Lieou-Tchi-Yuen, prince du sang, se fit proclamer empereur, en 947, sous le nom de KAO-TSOU III, et fonda la dynastie des Heou-Han. Il délivra la Chine de l'oppression des Tartares Leao; mais il mourut l'année suivante, et son fils Yu-Ti s'étant rendu odieux et méprisable, par ses cruautés et ses débauches, fut détrôné et tué en 951, et fit place à une nouvelle dynastie. A—T.

KAO-TSOUNG Ier, troisième empereur de la Chine, de la dynastie des *Tang*, avait porté le nom de Li-Tchi, avant de succéder, l'an 648 de J.-C., à son père le grand Thaï-Tsoung (*Voy.* ce nom, XLV, 231). Aussitôt après son avènement au trône, il convoqua une assemblée des grands et des gouverneurs des provinces pour s'informer exactement des besoins du peuple, et il s'occupa sans relâche des moyens de les soulager. Il vainquit le khan des Turks orientaux qui avait refusé de lui rendre hommage et tué un de ses ambassadeurs, et, l'ayant

fait prisonnier, il se contenta de le présenter en offrande au temple de ses dieux, et le renvoya dans le Turkestan avec des titres pompeux, mais sans autorité. Kao-Tsoung régnait depuis six ans, chéri de ses sujets et respecté de ses voisins, lorsque étant devenu amoureux, dans un concert, d'une des femmes de son père, il l'épousa malgré les plus sages observations sur l'indécence d'un pareil mariage, et devint l'esclave des volontés de cette femme adroite et ambitieuse, qui parvint à supplanter l'impératrice et à la faire périr. Elle se défit aussi des grands qui s'étaient opposés à son élévation, et contraignit même le prince héréditaire à se donner la mort. Odieuse par sa tyrannie, cette princesse sut contenir le mécontentement général et employer utilement l'armée qui conquit la Corée et quelques états des Tartares septentrionaux. Tel était son ascendant sur Kao-Tsoung, devenu aveugle, que ce prince, mourant, en 684, exhorta son fils Li-Tché ou Tchong-Tsoung, qui allait lui succéder, à consulter l'impératrice dans toutes les affaires. C'est Kao-Tsoung qui, ayant reconnu roi de Perse Firouz, fils du dernier monarque Sassanide (*Voy.* IEZDEDJERD III, t. XXI, 175), lui donna asile en 674; mais au lieu de lui fournir des secours contre les Arabes, pour l'aider à remonter sur le trône de ses pères, il le nomma capitaine de ses gardes. — KAO-TSOUNG II, dixième empereur chinois, de la deuxième dynastie des *Song*, quitta le nom de Kang-Ouang, lorsqu'il succéda, en 1127, à son frère Kin-Tsoung qui, vaincu par les Tartares Kin ou Niutchin, avait été déposé et emmené par eux en captivité avec le précédent empereur (*Voy.* HOEI-TSONG, LXVII, 229) et plus de trois mille personnes de la famille impériale. Le prince qu'ils avaient mis sur le trône se hâta d'en descendre, pour y faire monter le jeune Kao-Tsoung qui était absent. Il s'empressa aussi de rappeler l'impératrice Mong-Tsi, qui ayant échappé à la captivité, parce qu'elle avait été répudiée, fut déclarée régente. Kao-Tsong fut le chef de la branche des Song qui ne régna que sur la partie méridionale de la Chine, les Kin étant maîtres de celle du nord dont ils furent chassés depuis par les Mongols de la race de Djenguiz-Khan (*Voy.* ce nom, XI, 438). Il s'établit d'abord à Nanking; mais il fixa bientôt sa résidence à Yang-Tchou. Ce monarque était doux, affable; il aimait sincèrement ses sujets; mais il avait l'esprit faible, indolent et ne surveillait pas assez ses ministres. Dès la seconde année de son règne, les révoltes que provoqua leur mauvaise conduite firent mourir de chagrin le plus fidèle et le meilleur général de l'empire, qui venait d'empêcher les Tartares de prendre Kai-Fong-Fou. Sa mort leur facilita la conquête de plusieurs autres places qui leur furent livrées par trahison ou par lâcheté. L'empereur lui-même aurait été enlevé dans sa capitale, en 1129, s'il n'eût traversé le Kiang dans une barque, pour se retirer à Tchin-Kiang. Dans l'espoir de mettre un terme à la tyrannie des eunuques qui s'étaient emparés des affaires, et aux soulèvements qu'elle avait excités, Kao-Tsoung en abandonna deux des principaux aux mécontents qui les mirent en pièces. Il n'en fut pas moins forcé de céder le trône à son fils, encore enfant, et la régence à l'impératrice: mais il fut réintégré par le chef des rebelles vaincu et soumis. Les Tartares, qui s'étaient retirés avant ces troubles, y revinrent bientôt après, et leurs conquêtes furent si rapides dans la partie méridionale de la Chine, que l'empereur, chassé de place en place et con-

traint de se réfugier, avec sa cour, dans le port de Ming-Tchéou, en 1130, n'échappa aux ennemis qu'en gagnant la pleine mer où ils ne purent l'atteindre. Leur retraite et les revers qu'ils éprouvèrent les années suivantes permirent à Kao-Tsoung de prendre terre et de rentrer dans ses états. Mais les Tartares *lui* opposèrent un compétiteur, Lieou-Yu, qui prenait le titre d'empereur et régnait sur une partie de la Chine. L'armée impériale triompha, en 1136, de ce mannequin qui fut déposé, l'année suivante, par ses propres partisans. Le roi des Kin, devenu plus traitable, accorda la paix à Kao-Tsoung, lui renvoya le corps de son père et celui de son aïeule, et lui rendit les provinces de Honan et de Chen-si : mais, en ratifiant le traité, il stipula qu'il était souverain de tous les pays au nord du Kiang, et que l'empereur de la Chine ne posséderait les provinces au sud de ce fleuve que comme son vassal. Kao-Tsoung n'eut pas honte d'accepter ces conditions, et de publier une amnistie générale pour signaler cette paix humiliante. Ce monarque indolent aurait pu relever sa puissance, tandis que celle des Kin s'affaiblissait par leurs longues guerres avec les Mongols ; mais Kao-Tsoung, si facile lorsqu'il s'agissait d'abandonner ses droits et ses provinces, était très-susceptible sur l'étiquette, chose très-importante chez les Chinois. Piqué de quelques difficultés qui s'élevèrent pour le cérémonial entre le nouveau roi des Kin et lui, plutôt que de céder, il rompit la paix et abdiqua l'empire, l'an 1161, en faveur de son fils Tchao-Oueï, qui prit le nom de Hiao-Tsong (*Voy.* ce nom, LXVII, 186). A—T.

KAPNIST (VASILI VASILIÉVITCH), un des poètes lyriques les plus illustres de la Russie, naquit en 1756. Bien qu'appartenant à la classe moyenne de la société, il reçut une excellente éducation. Les classiques latins et grecs surtout le captivèrent fortement. Aussi manifesta-t-il de bonne heure un vif penchant pour la poésie. Il était encore jeune quand sa traduction des *Odes d'Horace* fixa l'attention sur lui. Sa comédie de *la Chicane* (Iabéda) en 1799 acheva de décider l'opinion en sa faveur et de le placer au nombre des hommes qui connaissaient le mieux les secrets de la langue et de la versification. Recherché par ses contemporains les plus célèbres en tout genre, il se lia intimement avec les hommes de lettres, les hommes d'état et les personnages les plus remarquables de la Russie. Il eut surtout pour ami, son parent et son rival de génie, le lyrique Derjavine. Il fut reçu membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, puis nommé conseiller d'état. Enfin, plus que sexagénaire, il prit sa retraite et alla passer ses derniers jours à son domaine d'Oloukhovka en petite Russie. C'est là qu'il mourut le 28 octobre 1813, se distrayant encore souvent à versifier, et parfois s'élevant à des inspirations dignes de sa jeunesse. On publia une édition de ses *Œuvres complètes* sous le titre de *Poésies lyriques de V. Kapnist*, à Saint-Pétersbourg en 1806. Mais depuis il fit paraître une tragédie, *Antigone*, 1815. Ce n'est point son meilleur ouvrage, et pourtant la pureté, le fini de sa versification y reflètent si persuasivement la sérénité d'âme du poète, qu'une fois le livre ouvert on ne le quitte plus. Tel est aussi le degré du mérite de sa comédie de *la Chicane*. C'est ce que le théâtre moscovite possède de mieux avec le *Mineur* et le *Brigadier* de Von Viesen. Il existe encore de lui un *Essai sur l'Odyssée*, où il se montre ingénieux, original et savant, mais où la justesse des vues est loin d'être au niveau de

la finesse des observations. Au total, c'est comme poète lyrique qu'il l'emporte. Son style est large, pur, pittoresque, très-varié. S'il n'a pas l'essor hardi, l'inattendu, le pindarique de Derjavine, sa pensée pourtant se déroule richement, naturellement et d'elle-même; une philosophie saine en est la source et la clé, une douce teinte de mélancolie l'empreint d'un charme intime et profond. Sous tous ces aspects, le génie de Kapnist présente un frappant rapport avec celui d'Horace; et, soit que cette analogie de talent et d'esprit ait précédé la traduction, soit que la traduction ait développé chez le versificateur moscovite cet esprit et ce talent, on ne s'étonnera plus qu'il ait si bien réussi à faire passer les beautés du modèle latin dans l'imitation russe. P—ot.

KARAMZINE (Nicolas-Mikhaïlovitch), littérateur et historien russe, dont le nom est devenu européen, naquit dans le gouvernement de Simbirsk, en 1765. Il paraît que ses parents pouvaient passer pour nobles, mais de cette noblesse qui, dans la vaste Russie, où les rangs sont si positivement fixés, ne se distingue qu'à peine de la moyenne bourgeoisie. Comme noble, il fut donc résolu qu'il embrasserait la carrière des armes. En effet, à peine eut-il achevé ses études à Moscou, dans la maison du professeur de philosophie Schrader et quelque temps suivi les cours de l'université, qu'il prit du service. Admis dans la garde impériale, il eut occasion de voir de près l'illustre Catherine II, qui de la petite cour de Zerbst était montée au trône de toutes les Russies et l'occupait avec tant d'éclat. Karamzine était né poète et enthousiaste : son âme vive et impressionnable fut électrisée à la vue de cette femme qui faisait jouer un rôle si haut à la Russie, et il se sentit comme un besoin d'entonner le panégyrique de la grande impératrice et de la grande nation. Cependant son talent était trop peu formé encore, et la littérature moscovite présentait trop peu de modèles pour qu'il osât voler de ses propres ailes. Ecolier en poésie, il ne voulut risquer un premier pas qu'appuyé d'un guide. Ce guide fut d'abord Shakspeare. Il mit en vers russes les vers, en prose russe la prose de *Jules-César :* peut-être était-ce ce mélange même qui l'avait séduit. Il s'exerça ensuite sur un Allemand, et traduisit *Emilie Galotti* de Lessing. Après quoi, passant au genre didactique, il fit connaître à ses compatriotes par une version l'*Origine du mal* de Haller. De petites poésies originales le délassaient de temps en temps du mécanisme de la traduction, et paraissaient dans le *Journal de Moscou,* qu'il composait à peu près lui seul. Bientôt ayant abandonné le service, il se mit à voyager (1789 et années suivantes) : il vit la Suisse, l'Angleterre, la France où commençait à rugir la tempête révolutionnaire, mais qui, pleine de mouvement et de vie, offrait un spectacle enivrant au curieux arrivant des pays du Nord. L'opinion européenne était encore en extase devant le matérialisme de Voltaire, devant la sape politique de Jean-Jacques; et les disciples de ces grands hommes étaient adorés à leur place. On les recherchait, on voulait les entendre, on eût cru ne point avoir vu la France, si l'on n'eût au moins échangé quelques paroles avec eux. Karamzine n'omit point cette formalité, et il eut le bonheur de voir les Condorcet, les Marmontel, les Laharpe, les Sieyes. Il faut dire toutefois que ce ne fut guère pour lui qu'un spectacle curieux, qu'un tribut payé à la mode. L'imminence d'une guerre, d'une coalition peut-être, contre le système révolutionnaire lui fit quitter la France plus tôt probablement qu'il

ne l'aurait voulu, en 1791, ou au commencement de 1792. Il revint par l'Allemagne et la Pologne. De retour à Moscou, il se remit à la littérature légère, si peu préoccupé des évènements du jour qu'il soupirait l'élégie, et poétisait le conte, au moment où l'Europe était en feu, où la Pologne achevait de périr, où Bonaparte conquérait l'Italie. C'était l'année de la mort de Catherine : il publia le panégyrique de cette Sémiramis du Nord, panégyrique auquel les amis de l'auteur et de l'impératrice voulurent bien attribuer les qualités de l'histoire ; mais où l'on comprend que Karamzine gardait sur la mort de Pierre III et d'Ivan IV, et sur les ressorts de la faveur de Potemkin et de Platon Zoubov un silence prudent. C'est alors qu'il crut se sentir de la vocation pour le genre historique, mais sans l'embrasser encore dans toute sa sévérité. Il débuta par deux nouvelles, dont une notamment sur un sujet éminemment dramatique (*Marthe la posadnitsa*, ou *la Prise de Novgorod*). Ces petits ouvrages d'imagination lui valurent la place d'historiographe de l'empire russe (1803), ce qui au besoin démontrerait que le gouvernement du tzar tenait moins à la minutieuse vérité qu'à la manière d'agencer et de colorer les faits. Long-temps, du reste, cette douce place d'historiographie fut une sinécure dont l'acte qui revenait le plus fréquemment était l'émargement. Enfin survinrent les graves évènements de 1812, suivis de la chute de Napoléon. Karamzine, à qui la flamme de Moscou et les glaces de la Bérésina taillaient de la besogne, résolut de narrer cette magnifique épopée. Puis, naturellement son plan s'agrandit : il pensa au règne entier d'Alexandre, il remonta aux Romanov, il se dit qu'il fallait tracer l'histoire entière de la Russie depuis son berceau. Et ses entours d'applaudir, et l'opinion publique, à qui les récentes victoires avaient rendu plus vif le sentiment de nationalité, d'en accueillir l'annonce avec faveur et de prendre en quelque sorte l'historiographe au mot. Alexandre lui-même n'hésita point à la confirmer par cette parole en quelque sorte officielle : « Le peuple russe est digne de « connaître son histoire, et notre his« toire sera digne du peuple russe. » De larges promesses de subventions et l'autorisation de fouiller les archives, toutes les archives, dit-on, achevèrent de stimuler Karamzine. Le gouvernement russe ne paya pas moins de soixante-deux mille roubles en douze années pour l'impression de son ouvrage. Pour lui, depuis l'auguste invitation, il n'avait cessé de mettre à profit les sources précieuses et quelquefois uniques placées à sa disposition : slavonnes ou grecques, bosniaques ou russes, polonaises ou mongoles, il les avait toutes interrogées, combinées, contrôlées les unes par les autres. Tout préoccupé de la beauté de la forme littéraire, il s'appliqua surtout à fondre ses matériaux en un tout harmonieux, à être poète en même temps que narrateur, à peindre comme Tacite qu'il proclamait le modèle éternel et le désespoir des historiens ; et cependant il ne manquait pas, tout poète et tout romancier qu'il eût été, du sens historique le plus indispensable, l'amour de la vérité. Il voulut aussi, et là on remarque en même temps le goût du vrai et l'instinct littéraire, que sa narration revêtue de couleurs locales, reproduisît l'allure, exhalât le parfum de la légende : enfin, il voulut, afin de se mouvoir à son aise, donner à son livre des développements un peu vastes. Mais, ainsi qu'il arrive souvent, ces développements en vinrent au point de l'effrayer lui-même, et surpassèrent toutes ses prévisions. Arrivé au hui-

tième tome, il n'en était encore qu'au règne d'Ivan IV, règne dont au bout du volume on n'a encore vu que la portion antérieure à la mort d'Anastasie Sabourof. Le onzième ne nous mène que jusqu'à Ivan V; et en continuant sur ce pied, il est clair que vingt volumes ne suffiraient pas pour raconter la politique et les actes si nombreux des trois premiers Romanov, qui surent voir si nettement ce qu'il fallait pour relever la Russie de l'état de délabrement et de prostration auquel l'avaient réduite quinze ans de révolutions et de guerre civile, le glorieux règne du grand Pierre, les ignobles saturnales d'Élisabeth, la grandeur et les crimes de Catherine, puis les événements contemporains. Quoi qu'il en soit, Karamzine n'eut pas le temps de mettre la dernière main à son ouvrage, il n'en put achever que onze tomes : quant au douzième, qui conduit le récit jusqu'à 1613 et qui contient de bonnes tables analytiques, il n'y avait travaillé que pendant les deux dernières années de sa vie, et une partie en est due à la plume d'Œrtel. La publication de l'ouvrage de Karamzine commença en 1816 : les huit premiers volumes étaient prêts. L'empereur voulut qu'ils fussent publiés sur-le-champ et fit les frais de l'impression qui montèrent à soixante mille roubles. On avait à l'avance et au son des thuriféraires requis partout des souscripteurs. Ceux-ci pourtant ne furent pas très-nombreux lors de la première édition, le chiffre n'en dépassait pas six cents; mais les acheteurs abondèrent, et les 3,000 exemplaires qu'avait tirés la presse impériale furent enlevés en vingt-six jours. Pour la Russie et pour un livre russe, c'était un succès extraordinaire, sans exemple. Du reste, ce livre avait été depuis long-temps extraordinairement prôné. Karamzine, à mesure qu'il écrivait et avant d'avoir livré à l'impression, en faisait des lectures dans les soirées. Nous ne saurions dire si ces anticipations sur la publicité ajoutèrent à la véracité de l'histoire : à coup sûr elles ajoutèrent au renom de l'historien. On se plaisait, dans les élans d'un patriotisme peu dangereux pour l'autorité ou provoqué par l'autorité même, à faire du nom de Karamzine le synonyme de l'*historien de la Russie*. Karamzine en effet possède plusieurs des belles qualités de l'historien, nous le verrons, et des qualités plus élevées que celles dont il est doué auraient peut-être moins plu à la haute société, au public peu difficile qu'il avait à contenter. Ce qu'il y a de certain, c'est que dès 1818, on procédait à la réimpression de ses cinq premiers volumes, et que deux Français établis à Saint-Pétersbourg en commençaient la traduction qui parut en 1820. En 1824, Alexandre nomma Karamzine conseiller-d'état en service réel : déjà il lui avait conféré l'ordre de Sainte-Anne, et, en 1816, il l'avait obligé de quitter Moscou pour un logement au palais de Tauride (une des maisons de plaisance de Catherine II). En mai 1826, l'empereur Nicolas, en l'autorisant à passer dans la Russie méridionale autant de temps qu'il le jugerait à propos pour le rétablissement de sa santé, lui témoignait, par une lettre qui fait autant d'honneur au souverain qu'au sujet, sa satisfaction de voir avancer son grand travail, et lui envoyait l'oukase d'une pension de cinquante mille roubles réversible après sa mort à sa femme et à ses enfants. Karamzine n'eut pas le temps de goûter les résultats de cette splendide munificence : malade depuis long-temps, il avait baissé encore depuis la mort inattendue d'Alexandre à Taganrog : il mourut quelques jours après avoir reçu la lettre impériale, 3 juin (22 mai), au pa-

lais de Tauride, d'une affection de poitrine, au moment où, sur l'avis des médecins qui lui conseillaient non plus le climat de la Crimée, mais celui de l'Italie, pour le guérir, il allait partir avec sa famille et avec son ami le poète Choukowski pour les rives de l'Arno. Déjà la frégate l'*Hélène* l'attendait dans le port de Cronstadt, quand survint son heure dernière. Il avait été marié deux fois. Des ouvrages de Karamzine, le plus important sans doute, ou même le seul important, c'est sa grande *Histoire de Russie*. Nous avons dit comment, par qui, à quel point elle fut préconisée ; à l'étranger, et surtout en France, on a un peu trop fidèlement été l'écho de l'opinion russe, bien que quelques critiques un peu moins admiratifs aient commencé à faire la part du bien et du mal. En réalité, l'histoire russe de Karamzine est un monument majestueux. La Russie ne possédait point d'historien remarquable avant lui ; il est donc le premier et jusqu'ici le seul auquel ses compatriotes puissent décerner ce titre. D'autre part, l'histoire russe par un Russe et dans l'esprit russe ne peut que flatter la vanité russe : il n'est donc pas étonnant qu'une acclamation publique ait salué l'ouvrage : il y a là quelque chose d'analogue à l'enthousiasme avec lequel les Grecs entendirent pour la première fois leurs hauts faits bien contés. Hérodote a des qualités ; on s'en engoua, on lui supposa la perfection. Si, pour être un parfait historien, il suffisait d'un style grave, large et harmonieux, de tableaux animés, de narrations qui ont du charme, d'extraits assez fidèles des chroniques et de l'envie de représenter complètement les mœurs, les coutumes, le mode d'existence des vieilles populations, Karamzine serait le modèle du génie ; mais, avec ce que nous avons aujourd'hui d'expérience et d'intelligence des faits, nous sommes plus difficiles et nous avons raison de l'être. Tite-Live, Tacite même, quelque haut qu'il faille les placer, ne sont plus, comme Karamzine l'imagine, l'idéal du beau en histoire. Narrer et peindre, narrer et sentir ne sont point assez dans un siècle où la politique et le raisonnement, où l'habitude de scruter les causes latentes et de saisir des ensembles, où la complication des civilisations et des évènements enchevêtrés les uns dans les autres demandent tant de perspicacité pour démêler le vrai, tant de netteté dans la distribution de faits nombreux, et dans les manières de les grouper ; et il s'en faut bien que Karamzine narre comme Tite-Live, et il s'en faut bien plus encore qu'il sache peindre et sentir ainsi que Tacite. Littérateur et orateur, il est trop oratoire, trop académique : son style grave et plein est un peu monotone, il y a de la sonorité dans sa voix, mais pas d'inflexions ; l'ampleur et la magnificence, voilà ses vrais caractères, il les a au suprême degré et les outre, car il les a toujours. Il offre tous les défauts, toutes les insuffisances de ses qualités. Il est diffus, il est pesant, il est superficiel, il est indécis : les trois quarts du temps il semble ne pas se douter des ressorts et des causes ; il prodigue les épithètes, mais il ne devine pas l'évènement, il ne fait pas vivre et se mouvoir la personne ; il ne sait point échelonner les détails de manière à ce qu'on saisisse les phases, les nuances, en quelque sorte les états divers par lesquels passe un même grand fait ; à plus forte raison ignore-t-il l'art d'échelonner ces grands faits et les ensembles de faits. Chez lui nulle division naturelle, nulle période, une longue route sans jalon. Il coud les règnes aux règnes, les évenements aux évènements, comme si en commençant

il ne savait pas ce qui suivra. Procédant par synthèse, marche majestueuse et grandiose, il n'a pas l'art d'éclaircir ce qu'elle a d'obscur par des notions analytiques ou préalables ou jetées chemin faisant. De là une confusion extraordinaire, surtout dans toute l'époque des apanages et dans celle où, à côté des princes de la maison de Rourik, co-existent des Mongols; et nous défions la mémoire la mieux organisée de retenir, les ayant lues une seule fois, la substance de cent pages de Karamzine. Les tableaux généalogiques placés à la fin du tome huitième pèchent également : ce ne sont que de sèches nomenclatures sans un mot d'explication placé au-dessous des noms, la plupart inconnus ou peu connus, des princes issus de Rourik. On a beaucoup vanté le soin qu'il prend de faire connaître les mœurs, les lois, en quelque sorte l'atmosphère intellectuelle de la Russie: il y a du vrai dans ces louanges, mais Karamzine ne donne que des traits et ne compose pas de tous ces traits réunis un tableau, lacune grave chez un historien qu'on veut classer au premier rang; puis eût-il su fondre tous les traits en un tableau, toujours est-il qu'il n'eût point, en les liant les uns aux autres, déroulé une série de tableaux résumant la vie interne et intime de ces populations slaves et finnoises; varèques et bulgares, khazares et mongoles, outzes et petchenègues. Quant au mécanisme qui engendre les évènements, quant à la politique qui les domine ou en cote à l'avance les résultats, il y songe encore bien moins. Ainsi Karamzine n'est pas irréprochable lorsqu'il expose, il ne l'est guère plus lorsqu'il s'agit de constituer l'histoire. Nul doute qu'il n'ait souvent remonté aux sources, qu'il ne les ait étudiées, qu'il n'ait voulu en faire la critique d'abord et ensuite l'analyse: nul doute même que dans ces analyses il ne nous offre souvent des traits précieux et caractéristiques très-peu connus, que plusieurs de ses pages n'exhalent comme un parfum de vieille et naïve légende, qu'il ne fasse sentir les aspérités et la rouille, l'aspect sauvage et la nudité des vastes lieux et des âges reculés qu'il raconte; nul doute enfin que les notes jointes à ses volumes ne soient la plupart très-bonnes. En revanche, reconnaissons que fréquemment sa discussion est légère, sa critique fautive. Disons surtout, et c'est de tous les reproches le plus grave, qu'il a peu d'indépendance d'esprit. D'abord il est partial et il ne le nie pas: Hérodote, Thucydide sont pleins de sève et de vie, dit-on, parce qu'ils ont de la partialité l'un pour l'Ionie, l'autre pour Athènes. Aux yeux de Karamzine, il n'est rien de si beau que d'être né sur les bords de la Neva, du Dniepr ou du Don, et en conséquence il amplifie les hauts faits, il atténue les hontes ou les crimes de ses compatriotes. Ensuite on peut assez deviner que si telle est sa manière de voir à l'égard des sujets, les tzars, les princes et les nobles russes le trouvent encore de bien meilleure composition. Il est de fait que les abominables ruses de quelques-uns de ses héros ne sont ni contées avec indignation ni qualifiées avec rigueur. C'eût été bien pis encore si la mort n'eût empêché l'auteur de mener son œuvre jusqu'au bout du XVIIIe siècle et même jusqu'en 1814. Que de vérités tronquées ou passées sous silence! A un rouble par mensonge ou par réticence, cela peut-être eût surpassé les cinquante mille roubles de pension que lui assurait son souverain. L'histoire de Karamzine en russe a paru à Saint-Pétersbourg de 1807 à 1824. Saint-Thomas et Jauffret la traduisirent sur-le-champ en français, sous les yeux et sous les auspices de Karamzine lui-

même, ce qui garantissait la fidélité de la traduction d'autant mieux que Karamzine savait le français. Aussi M. A. Jullien de Paris, qui se proposait d'en donner une traduction et qui même l'avait déjà commencée, sacrifia son travail aussitôt qu'il fut informé de cette nouvelle. La traduction de Saint-Thomas et Jauffret vit le jour à Paris en 1820, et se continua les années suivantes. Nous ne connaissons pas de traduction du douzième volume. Les principales nations de l'Europe aussi possèdent Karamzine traduit. Nous nous bornerons à citer pour l'Allemagne la traduction de Hauenschild continuée par Œrtel. Les autres ouvrages de Karamzine avaient été publiés sous le titre d'*Œuvres complètes*, St-Pétersbourg, 1804; ils ont eu l'honneur d'une troisième édition, 1815, 9 vol. Ces ouvrages, qui pour la plupart avaient d'abord été donnés séparément, se composent: 1° de sa traduction des trois pièces anglaise et allemandes ci-dessus; 2° de *Mes bagatelles*, poésies légères qui virent le jour à Moscou en 1792, et où se trouvent beaucoup de *contes charmants* (traduits en allemand par Richter), et de *poésies légères*, d'une sentimentalité banale et molle; 3° de deux *épîtres*, l'une sur le bonheur, à Wletchef, et l'autre à un poète indigent; 4° de deux nouvelles, *Marthe* (Marpha), *la Poçadnitsa*, et *Nathalie*, ou *la Fille d'un boïard*; 5° d'un *Entretien sur le bonheur*, de l'*Eloge de Catherine la Grande*; de *Souvenirs historiques sur le chemin de Moscou à la Troïtsa*; 6° des *Lettres d'un voyageur russe*, 4 vol. in-8° (traduit en allemand par Richter, 1799-1804). Il faut joindre à ces écrits deux recueils intitulés: *Panthéon de la littérature russe*; et *Panthéon de la littérature étrangère*, qui l'un et l'autre ne sont que des compilations, et ensuite plusieurs recueils périodiques, savoir: 1° *Lectures pour les enfants* (en société avec Pétrof); 2° *Journal de Moscou*, 1790 et 91 (c'est là que furent, pour la première fois, placés la plupart de ses contes et poésies légères); 3° *Aglaé*, 1794, 2 vol., qui n'est autre chose qu'un recueil de contes dont beaucoup, déjà connus à cette époque, ont été réunis plus tard dans les *Œuvres complètes*; 4° le *Courrier de l'Europe*, 1802 et années suivantes (1). P—OT.

KARNKOWSKI et non CZARNKOWSKI (STANISLAS), fameux prélat polonais, né vers 1520, était évêque de Cujavie ou de Wladislaw depuis 1563, et s'y était signalé par son zèle à rétablir la discipline trop négligée par son prédécesseur, ainsi que par d'utiles réglements synodaux adressés à son clergé, quand la mort de Sigismond II, en qui s'éteignait la postérité mâle des Jagellons, ouvrit une ère de discordes et de corruption à la Pologne, en rendant la couronne franchement et à toujours élective (1572). Il y avait long-temps déjà que les deux grandes sectes protestantes, le luthéranisme et le calvinisme s'étaient répandues en Pologne; mais une hérésie bien autrement profonde venait d'y prendre pied, en 1563,

(1) Outre l'Histoire de Russie, on a traduit en français quelques ouvrages de Karamzine: 1° *Julie*, nouvelle, traduite par M. de Bouillers, Moscou, 1797, in-8°. 2° *Marpha*, ou *la Prise de Novgorod*, traduit par J.-B. P...ze, Moscou et Leipsig, 1805, in-12. Une traduction de cette nouvelle, qui a paru à Genève, 1805, in-12, pourrait bien être la même que celle que nous venons d'indiquer. Il y en a une autre par M. Auger Saint-Hippolyte, Paris, 1818, in-12. 3° *Romans du Nord*, imités du russe et du danois de Karamzine et de Shum, par M. de Coiffier-Demoret, Paris, 1808, 3 vol. in-12. Le traducteur les avait d'abord insérés dans la Nouvelle Bibliothèque des romans; des trois volumes un seul est consacré à l'écrivain russe, et contient *Nathalie*, ou *la Fille du Boïard*; *la Pauvre Lise*, et *Julie*. — M. Bowring a fait connaître aux Anglais, dans le recueil intitulé *Russian anthology* (1822), quelques-unes des productions poétiques de Karamzine. L.

et faisait des progrès inattendus; c'était celle des anti-trinitaires qui renouvelait en partie l'arianisme. Au milieu de cette anarchie des esprits à laquelle les prédications de Luther avaient donné l'essor, Karnkowski, bien que catholique zélé et opposé aux opinions au moins suspectes du primat Uchanski, crut qu'il ne dépendait plus du gouvernement séculier de réprimer des écarts dogmatiques, en d'autres termes, que le pouvoir devait tolérer ce que la théologie réprouverait et blâmerait de toutes ses forces. Un fort parti fut du même avis, mais l'épiscopat polonais ne l'approuva pas, et Uchanski était en même temps odieux et déconsidéré. Karnkowski ne craignit point de se rapprocher du prélat qui gouvernait dans l'interrègne; il eut la gloire et le désagrément d'être presque seul, parmi ses pairs, à poser des maximes peu goûtées de son temps et que les siècles suivants ont fini par réaliser, avec un peu d'exagération peut-être et d'une façon trop exclusive, mais avec raison dans bien des cas. C'est lui qui, préliminairement à la capitulation de 1573, antérieure elle-même à la nomination de Henri de Valois à la couronne polonaise, dressa le fameux formulaire dit *Paix des dissidents*. Cet acte qui garantissait protection égale à toutes les opinions religieuses dissidentes (*dissidents* était alors synonyme de *divergents*, hérétiques et catholiques étaient les uns et les autres *dissidents*), cet acte, disons-nous, fut signé par tous les sénateurs et par beaucoup de nonces, c'est-à-dire par tout le parti du grand-maréchal Firley; mais, des dignitaires de l'église polonaise, un seul voulut y souscrire, ce fut l'évêque de Cracovie Krasinski. En même temps se débattait une question politique : qui serait élu roi de la république de Pologne? Uchanski, bien que favorable aux dissidents, s'était posé l'antagoniste du grand-maréchal; et ce que le grand-maréchal résolvait le primat par cela même le désapprouvait, l'éloignait de toutes ses forces. Il voulait que le choix tombât sur un prince de la maison d'Autriche : Firley, uni à Karnkowski, eut soin de faire insérer dans les *Pacta conventa* que le roi qu'on allait élire serait tenu de jurer l'acte des dissidents. Nul prince autrichien n'y eût consenti, au lieu que Montluc, l'ambassadeur français alors à Varsovie, promit, au nom de son gouvernement, que cette paix des dissidents non seulement vaudrait en Pologne, mais exercerait son influence en France, et que la cour du Louvre, qui venait de faire la Saint-Barthélemi, tolérerait les huguenots. Aurait-on fait honneur à la parole de Montluc? N'importe, Henri vint pendant quelques mois jouer à la royauté en Pologne, où il plut un moment, où bientôt il fut méprisé. Karnkowski le complimenta lors du couronnement par un panégyrique dans le goût de celui de Pline-le-Jeune à Trajan, et où pourtant nous remarquerons que sous la forme de l'éloge il se glissait des demandes et des avis. Mais Henri avait fort peu des goûts de Trajan : il ne tint compte des avis et peut-être ne les comprit pas bien, quoiqu'il répondît en beau latin au latin des Polonais. La prompte fin du règne de Henri donna bientôt occasion à Karnkowski de prendre part à de nouvelles intrigues. Contrairement à ce qu'on eût pu attendre, on le vit se rapprocher d'abord du primat et des évêques qui, dans les dissensions de cette époque, tenaient pour l'Autriche, c'est-à-dire pour le fils ou le frère de l'empereur Maximilien II, ou pour Maximilien II lui-même, tandis que les nobles en général portaient Etienne Battori; et dans la diète du 12 décembre 1575, lors de l'élection schis-

matique, il vota en faveur de ce dernier. Mais, graduellement, il prêta l'oreille aux offres, aux protestations des adhérents de Battori, ou plutôt il comprit que Battori, déjà penchant vers le luthéranisme et environné de grands, les uns très-opposés, les autres un peu indifférents aux idées catholiques, pourrait, si l'épiscopat continuait sa résistance, se déterminer contre les orthodoxes. Il ouvrit l'avis d'envoyer Sulikow demander au Transylvain quels sentiments religieux il professerait, ou plutôt lui dire à quelles conditions une forte fraction de l'épiscopat se déclarerait pour lui : il ne tarda pas à recevoir solennellement le serment de Battori, de ne point abandonner la foi romaine, et couronna ce prince et Anne Jagellon, qui, le lendemain, devait donner sa main au nouveau monarque. Malgré le crédit que de semblables services devaient donner à Karnkowski, ou peut-être parce qu'il avait rendu de semblables services, l'année suivante, il brigua inutilement l'évêché de Cracovie (1577). Quoique appuyé de la protection du monarque, il vit se glisser un rival à la coadjutorerie de Gnesne, qu'il ambitionnait et où il eût formé un contre-poids à la puissance de l'archevêque-primat Uchanski. Il n'en devint pas moins, à la mort du prélat, son successeur sur l'expresse recommandation de Battori. Grégoire XIII lui envoya ses bulles. Placé ainsi à la tête du clergé polonais (1581), Karnkowski se trouva dans une fausse position, suspendu entre ses précédents et la nécessité de marcher d'accord avec ses évêques, entre ses opinions tolérantes et un secret pressentiment de tout le mal que causeraient à la Pologne les dissidents. Aussi le vit-on étaler un grand zèle pour réformer son diocèse, d'après les décrets du concile de Trente, convoquer un synode, aller de paroisse en paroisse prêcher lui-même, et répandre parmi ses subordonnés les livres utiles à l'instruction des fidèles ; et aussi à la mort de Battori (1586), fut-il avec le palatin Etienne et le staroste Nicolas Iaslowiecki, à la tête du parti des Zborowski qui favorisait l'Autriche. En sa qualité de primat, il était alors chargé de la présidence du royaume. Cet interrègne fut de plus de six mois, pendant lesquels la faction autrichienne résista vigoureusement, mais perdit toujours du terrain. A la diète de convocation (2 février 1587), les nobles laïques ayant voulu obstinément que la paix des dissidents fît partie des nouveaux *Pacta conventa*, les évêques en corps, à l'exception de celui de Kaminiec, se retirèrent; à celle d'élection (30 juin), les deux partis sous forme d'armées restèrent six semaines en présence l'un de l'autre, n'attendant que le signal de la mêlée. La diplomatie électorale pendant ce temps allait son train, et de chaque côté on cherchait à gagner des transfuges. Les ennemis de l'Autriche furent les plus heureux à ce jeu constitutionnel : ils attirèrent à eux le primat qui, le 18 août, proclama Sigismond III, et à la suite du primat beaucoup de prélats et presque tous les nobles leurs adhérents. Il n'en fut pas beaucoup mieux vu des coryphées du parti suédois. Jean Zamoïski, grand-chancelier du royaume de Pologne et chef de cette faction, grand homme d'état au reste et grand général, voulait dominer sans rival, et la faveur dont l'entourait la chevaleresque noblesse laïque lui facilitait ce rôle. Puis l'incursion des Tatars de Crimée, la prompte victoire de Zamoïski à Laworow sur ces brigands, porta au comble sa puissance et sa gloire qu'il consolida en même temps que la tranquillité de la Pologne, par la constitution de 1590 à l'égard des Cosaques. Karnkowski alors se fit le champion de ces pauvres Cosaques opprimés dans

leurs libertés politiques, dans leurs opinions religieuses : il convoqua, en 1590, une assemblée à Kiev pour déclarer abolie, ou nulle, la constitution récemment élaborée ; et ces manifestations, légales peut-être dans un royaume tel que la Pologne, mais qui ailleurs eussent été séditieuses, allaient sans doute dégénérer en rokoss quand les Zamoïski transigèrent. Karnkowski parut à la diète de Varsovie, et travailla sincèrement à produire une pacification qui eût mis fin à tous ces désordres et réduit les Cosaques à l'obéissance. La paix religieuse devait en être l'élément nécessaire. Pour arriver à ce but, il fallait, suivant les amis de Karnkowski, unir les chrétiens grecs aux catholiques, en d'autres termes fondre les deux grandes églises d'Orient et d'Occident. Dans sa bonhomie, car nous n'oserions dire dans son inexpérience, il croyait cette fusion possible, et, en décembre 1594, il tint à cet effet un synode à Brzesc. On y signa l'union des deux églises d'après les principes posés au concile de Florence. Du reste plusieurs clauses s'y remarquaient, qui rendaient les évêques indépendants de la puissance séculière et ordonnaient la restitution des biens aux églises. De là mille difficultés : d'une part Constantin Ostrowski, un des provocateurs de l'union, n'en voulut plus dès qu'il vit quel pouvoir se réservaient les prélats; de l'autre plusieurs évêques rétractèrent leur adhésion et se plaignirent qu'on la leur eût arrachée par force. Ces actes furent à peu près les derniers grands évènemens politiques auxquels prit part Karnkowski. Il ne vit ni la guerre de Russie de 1609, ni le rokoss de 1606. Il était mort le 18 juin (26 mai) 1603, à son château de Kowiez. La fin de ses jours avait été signalée par la protection qu'il accorda aux jésuites, bien d'accord avec lui sur la fusion des églises latine et grecque. Il leur bâtit un collège à Kalisz (c'est là qu'il fut inhumé). Il éleva deux séminaires, l'un à Wladislaw, l'autre à Gnesne. Indépendamment de son rôle comme homme politique, Karnkowski a une haute importance comme historien. Voici la liste de ses principaux ouvrages : I. *Historia interregni post discessum e Polonia Henrici Andegavensis* (qu'on peut regarder comme fondamental sur ce sujet). II. *De modo et ordine electionis novi regis apud Varsoviam habitæ anno* 1573, Cologne, 1589, in-fol. (frontispice et complément de l'ouvrage précédent qu'il aide à comprendre, comme la théorie aide à comprendre les faits). III. *Epistolæ familiares illustrium virorum*, Cracovie, 1578, in-4°. Ces lettres forment trois livres. Toutes, on le devine, émanent de grands seigneurs ses contemporains, toutes sont d'un intérêt inappréciable pour l'histoire de 1565 à 1577. Malheureusement les exemplaires en sont très-rares. IV. 1° *Constitutiones synodorum ecclesiæ Gnesnensis*, Cracovie, 1579, in-4° ; 2° *Constitutiones synodales diœcesunæ cum catechesi*, Prague, 1590, in-4°. V. *Sermones ad parochos* et divers panégyriques parmi lesquels on remarque celui de Henri III, en latin (Cologne, 1589), traduit en français sous le titre de *Harangue publique de bien-venue au roy Henry de Valois, roy esleu des Polonnes, prononcée par Stanislas Czarnkowski*, Paris, 1574, in-8°, et une *lettre* aussi *sur* l'élection de Henri III dans le *De origine et gestis Polonorum chronicon de Mart. Cromer* (Cologne, 1589). P—ot.

KARPINSKI (François), né vers 1760, dans le palatinat de Brzesc-Litewski, est connu en Pologne par ses poésies, surtout par ses pastorales, qui sont devenues des

chants populaires. On a de lui : *Judith*, tragédie ; le *Cens*, comédie ; *Alceste*, opéra ; une traduction, moitié en prose, moitié en vers, du poëme des *Jardins* de Delille ; il traduisit aussi les *Psaumes de David*, une partie des *Œuvres de Plutarque*, et il écrivit sur l'état de la Pologne, et sur la manière de l'améliorer. Accueilli à Pulawy, chez les Czartoryski, il faisait le charme des réunions que le prince Adam y attirait. Stanislas-Auguste lui offrit des places honorables et le prince Sanguszko le pria de se charger de l'éducation de ses enfants. Il refusa ces avantages, pour aller vivre paisiblement dans sa maison de campagne de Karpinczyn que le roi lui avait donnée. Là, il partageait ses moments entre l'étude, l'agriculture et l'éducation des pauvres enfants de la campagne. Il publia en 1819, à Wilna, un ouvrage intitulé : *Aux enfants pour leur amusement*. Avant sa mort il légua à son ami Charles Prszor un manuscrit qui contient l'histoire des hommes avec lesquels il avait eu des rapports. Il mourut dans le palatinat de Lublin, le 11 septembre 1823. Ses *Œuvres* ont paru en quatre volumes in-8°, à Varsovie, 1808 ; à Breslau, 1826 ; à Varsovie, 1828. G—Y.

KARSTEN (Wenceslas-Jean-Gustave), dit vulgairement Karsten *le mathématicien* ou Karsten *le père*, était né le 5 décembre 1732, au Nouveau-Brandebourg dans le duché de Mecklembourg-Strelitz. Ses parents le destinaient au ministère ecclésiastique. Ses études terminées (1750), il alla passer deux ans à l'université mecklembourgeoise de Rostock, qu'en 1752 il quitta pour celle d'Iéna. Dans l'une et l'autre, il suivit de front les cours de théologie et de mathématiques. Mais peu à peu il donna la préférence à celles-ci dans la pratique, bien qu'il n'abandonnât pas tout-à-fait ses vues primitives. Établi à Rostock par les conseils d'un ami, et décoré du grade de maître qui revient à celui de licencié (1755), il se mit à donner des leçons de mathématiques, de logique, de métaphysique, de morale, de droit naturel. Trois ans après, il remplissait les fonctions de professeur, de logique à l'université. En 1760, le gouvernement de Mecklembourg-Schwérin voulut aussi avoir son école supérieure et fonda l'université de Bützow. Karsten y fut nommé à une des chaires dès la création. Il n'y resta que jusqu'en 1773, époque à laquelle il passa aux fonctions de professeur de mathématiques et de physique à Halle. Celles-ci étaient bien plus dans la nature de son talent. Cependant il avait gardé de bonnes relations avec sa patrie : le gouvernement de Schwérin l'avait chargé, en 1770, de surveiller la construction des pompes à feu, qui devaient être distribuées aux petites villes du duché. Les services qu'il rendit à cette occasion lui firent donner par le duc le titre de conseiller d'état. Il y joignit ensuite celui de conseiller aulique de Prusse. Sa mort eut lieu le 17 avril 1787. On a de lui plusieurs ouvrages qui indiquent la vaste érudition, la patience plus que le génie créateur. Cependant ses contemporains le regardaient comme une des têtes mathématiques les plus fortes de l'Allemagne. Les principaux sont : I. *Idée d'un cours complet de mathématiques*, 2e édit., Greifswalde, 1778, 2 vol. in-8° ; réimprimée plus tard avec une 4e partie tirée des papiers de Karsten par son fils, Greifswalde, 1791, in-8°, et augmentée encore depuis par divers savants (Mollweide, par exemple, l'enrichissait en 1818 d'une 5e partie). II. Des *Dissertations de physique et de chimie*, Halle, 1787, 2 livres in-8°. P—OT.

KARSTEN (François-Chrétien-Laurent), agronome mecklembourgeois, était le frère cadet du précédent et naquit à Bützow le 3 avril 1751. Son éducation fut fort négligée. Tout jeune, il avait perdu sa mère, ses sœurs. Son père, petit propriétaire et fermier, ne pouvait veiller sur lui; on sait les plaies profondes faites à ces contrées par la guerre de *sept ans*. Karsten, à dix ans, savait tout juste l'abécédaire et le catéchisme. Le collège du chapitre à Güstrow où on le plaça avait de bons maîtres, mais était fort mal tenu : les élèves s'y rendaient ou ne s'y rendaient pas, suivant leur bon plaisir. Lors donc que Karsten reparut à quinze ans dans la maison paternelle, il ne savait qu'un peu de grammaire et de latin. Son père le mit à sa comptabilité; mais comme cette occupation ne lui prenait que peu de temps et qu'il donnait onze heures sur douze à la chasse, à la pêche et à l'aviceptologie, on l'envoya comme commis à Riga dans une maison de draperies et de soieries. Karsten ne tarda pas à y trouver ou à s'y créer des tribulations amères qui firent pour lui de Riga une véritable Sibérie; et il en revint chétif, malade, mais un peu plus raisonnable. Placé chez un noble de campagne qui faisait valoir ses terres, il s'appliqua sérieusement à l'exploitation rurale, puis se concilia les bonnes grâces de son maître par la facilité avec laquelle il tournait les lettres d'affaires, devint ainsi le factotum, le secrétaire de la maison, et eut la permission d'aller secouer la poussière de la bibliothèque du château. Les classiques latins ou grecs qu'il y trouva ne lui firent qu'un médiocre plaisir, mais les livres d'histoire naturelle piquèrent sa curiosité : il sentit que l'exploitation rurale pouvait et devait être autre chose qu'une pratique routinière; il devina qu'aux travaux réels devait présider une science, et toutes ses vues se portèrent instinctivement de ce côté. Reconnaissant tout ce qui lui manquait, il résolut de réparer le temps perdu, et il alla suivre à l'académie de Bützow un cours de mathématiques, de sciences naturelles, de géographie. Il entra ensuite, à l'exemple de son frère, dans le professorat à l'école des orphelins de Bützow, suppléant à la modicité de ses appointements par la composition ou la traduction de quelques ouvrages; et, au bout de quelques années, il fut promu au doctorat; et chargé des fonctions de professeur de philosophie à la faculté, fonctions qu'en 1783 il troqua contre le titulariat de la chaire d'économie rurale. Du moins il était dans sa spécialité; il s'y voua décidément et se fit un commencement de réputation qu'accrut beaucoup sa translation à l'école des hautes études de Rostock, lorsque l'académie de Bützow fut supprimée en 1789. Rostock, plus animé, plus varié, plus commerçant, était un centre plus agréable pour l'écrivain et le penseur. Ce qu'il y voyait le portait naturellement à réfléchir sur les rapports de la navigation, du commerce, de l'industrie, avec la base de toute richesse transformable ou transportable, l'agriculture; et ses idées sur les moyens de mettre en valeur, soit la propriété particulière, soit l'ensemble des terres que possède une même nation et d'arriver au plus haut revenu possible, gagnèrent en étendue comme en profondeur. Acquéreur de vastes terrains marécageux et en friche, situés aux environs de Rostock sur les bords de la Warnow, il en opéra le dessèchement et les métamorphosa en riantes prairies, couvertes de bestiaux, mettant ainsi en pratique les théories de la science et démontrant par son exemple ce qu'il recommandait par ses le-

çons. En 1798, aidé de quelques-unes des notabilités du pays, entre autres du comte de Schliz, qui plus tard créa le magnifique village de Schliz si connu par ses environs délicieux, il fonda la *Société d'Agronomie de Rostock*, laquelle rendit des services éminents à l'agriculture du Mecklembourg et par contre-coup à celle des régions voisines: il en fut l'âme tant qu'elle dura, ainsi que de celle qui, en 1817, lui succéda sous la dénomination d'*Union patriotique*, et qui n'en était qu'un développement. Il en était secrétaire, et le secrétariat sous sa direction fut comme un centre où convergeaient de tous les points de l'Europe, par sa correspondance, les recueils périodiques ou les envois d'ouvrages savants, toutes les théories, toutes les applications de la science agronomique. Ce centre, il est vrai, n'était pas le seul, et le Mecklembourg n'avait point eu l'initiative du mouvement scientifique qui s'était développé si largement dans l'exploitation de la propriété terrienne. Mais c'était beaucoup pour un si petit état d'avoir été des premiers à partager, des plus actifs à propager ce mouvement. Le pays avait trouvé à cette coopération profit et gloire : profit en doublant les produits, en exportant bien plus, en gagnant par les retours infiniment d'aisance intérieure; gloire en devenant en quelque sorte pays-modèle pour la dessiccation et le déboisement, la formation des prairies artificielles, l'élève des bestiaux. Karsten eut une part essentielle à ces améliorations, fut de ceux qui donnèrent l'impulsion; et, quand elle fut dans toute sa force, il continua de l'activer et de la régir. Son âge, pourtant, lui donnait droit de se reposer; mais, d'une part, sa prédilection pour la science, objet de toute sa vie, de l'autre, la nécessité de pourvoir aux besoins d'une trop nombreuse famille le retenaient dans cette voie d'études persévérantes et de labeur. Il n'avait pas moins de dix enfants qui lui survécurent, et il en avait eu jusqu'à treize : on comprend que ni les quelques centaines de florins que lui valait sa chaire, ni les menus profits du secrétariat, ni le revenu de ses bruyères, landes, moulins, cabarets et marais passés à l'état de prairies, non sans absorber beaucoup de fonds pour commencer, ne suffisaient pas à rendre opulent le chef de cette tribu des Karsten; mais tous enfin reçurent une éducation complète, solide, et entrèrent dans des carrières libérales, où plusieurs à leur tour se distinguèrent. Pour leur père, sa mort eut lieu le 28 février 1829. Le grand-duc son souverain l'avait nommé conseiller secret. Il appartenait à un grand nombre de sociétés savantes d'histoire naturelle, d'agronomie, d'économie politique, et, bien que cette dernière science ne tînt que par une de ses faces à l'exploitation rurale, il n'avait tenu qu'à lui au moins deux fois de quitter le Mecklembourg pour des chaires plus avantageuses en un sens, la première pour aller professer à l'université de Kazan, la seconde à la mort de Beckmann qu'il eût remplacé à Gœttingue. Mais il trouva Gœttingue trop haut et Kazan trop loin, et il faut avouer qu'à cinquante-deux ou trois ans qu'il avait en 1803, il eût été un peu tard pour s'expatrier. Les écrits de Karsten sont nombreux. Ils le seraient bien autrement encore si l'on publiait la volumineuse correspondance dont sa place de secrétaire de l'*Union patriotique* était l'occasion, et dans laquelle se reproduisent fréquemment les noms des Thaer, des Voght, des Schwerz, des Fellenberg, des Westfeld, des Lavütz. Défalcation faite de cette masse de documents inédits, les ouvrages de Karsten

se distinguent en deux classes, traités particuliers, recueils périodiques ou articles fournis à ces recueils. Voici la liste des livres : I. *Arithmétique*, 1775, 2e édition, 1778, 3e, augmentée et remaniée (par son fils aîné), ouvrage élémentaire, où Karsten eut le mérite de substituer aux règles sèches jusque-là offertes aux commençants une exposition claire et raisonnée à la portée du jeune âge. II. *Le commerce de l'Europe avec les Deux-Indes*, 1780. C'est un abrégé de l'*Histoire philosophique* de Raynal. III. *Traité de l'état actuel de la science agronomique et de son utilité pour l'économie rurale pratique*; Rostock, 1785. IV. *De l'étude théorique de l'économie rurale*, ibid., 1789. C'est en quelque sorte le récapitulé des leçons qu'il se proposait de faire à Rostock en prenant possession de sa chaire (de 1789 à 1790). V. *Les académies agronomiques sont-elles bonnes à quelque chose ?* ibid., 1795. On se doute assez de la réponse du professeur d'agronomie, du fondateur en perspective de la *Société agronomique de Mecklembourg*. VI. *Premiers éléments de l'économie rurale applicable à l'Allemagne*, Rostock, 1795. VII. *Histoire des essais de plantations faits depuis* 1797 *pour arrêter les dunes de Warnemünde*, 1801 (insérée aussi dans les *Rostock. gemeinnützl. Aufsœze*, ou *Mémoires utiles et à l'homme d'état et à l'agriculteur*; ann. 1801). VIII. Divers opuscules tels que : 1° *Appréciation par la théorie et l'expérience de la machine à battre en grange de Bessler*, Zell, 1799, une fig. 2° *Description de la méthode de Hundt pour la construction des bâtiments ruraux*, Liegnitz, 1811, une figure. Karsten y donne de grandes louanges à ces procédés éminemment économiques et simples, qui réduisent la dépense en bois de charpente et de menuiserie, sans rien ôter à la commodité ou à la solidité des constructions nécessaires pour une bonne exploitation rurale. 3° *Préface et remarques pour l'introduction à l'agronomie expérimentale* de Lanquist, Berlin, 1800. L'auteur y montre comment il est possible de tirer un revenu considérable des métairies en y semant du trèfle et des fourrages analogues, et il émet ses pensées sur l'utilité dont peut être pour l'amélioration de l'agriculture, de l'horticulture, de l'industrie vignicole, de l'élève d'abeilles et de bestiaux, l'institution d'écoles spéciales d'agronomie. 4° *Comment d'un domaine rural qui n'est point propriété commune faire une terre à rotation et à prairies artificielles* ? 1809. 5° *Solution du problème :* quels sont les moyens sûrs de se préserver du retour de l'épizootie sur les bœufs? Rostock, 1813. 6° *Programme contenant quelques considérations sur le développement progressif de l'espèce humaine au point de vue agronomique*, ibid., 1800. 7° *Examen des moyens recommandés et employés jusqu'ici contre l'épizootie parmi les bœufs, vaches et taureaux*, Gœttingue, 1815. 8° *Des colonies de pauvres sont-elles possibles, seront-elles utiles en Mecklembourg ?* 1823. IX. Une traduction de l'ouvrage de Nugent, intitulé : *Voyage en Allemagne, principalement dans le Mecklembourg*, 1791, 2 vol. Cette traduction est accompagnée de remarques étendues et qui en rendent la lecture instructive. Quant à la coopération de Karsten au mouvement de la presse périodique, en première ligne se présentent ses *Annales de la société agronomique du Mecklembourg*, 1803-1809, 3 vol., et ses *Nouvelles annales de la société agronomique*

du Mecklembourg, 1813-1828, 16 vol. Cette publication, remplie de notices, d'analyses et de descriptions intéressantes, n'a point été interrompue par la mort de l'auteur; qui du reste s'en occupa presque jusqu'au dernier soupir. Ensuite viennent des articles dans le *Monatschrift du Mecklembourg* (*Desc. de la hyène tachetée*, juin et juill. 1791); *Biographie du peintre Findraff*, avril 1792; *Plan d'un toit commode, solide et à l'épreuve du feu pour les bâtiments ruraux*, 1796, suppl.; *Pensées sur un passage des voyages de Nugent*, nov. 1795; *Tableau sommaire des dommages causés par le dernier tourbillon aux environs des dunes de sable de Warnemünde*, 1795, suppl.; *Plan pour arrêter l'essor du sable des dunes de Warnemünde, et par suite pour consolider et utiliser ces dunes*, mai 1796; *Essai d'un toit en plaques argileuses pour se garantir des risques du feu*, décembre 1797; *Description de quelques espèces de hannetons du Mecklembourg*, 1797, suppl., etc. Aux *Rostock. Aufsœtze*, il a donné une *Comparaison de la toiture en plaques d'argile aux toits de chaume et à ceux de pierre*, 1802, pag. 42-45, et un *Appel à tous les patriotes*, ou *Réunissez-vous pour planter les dunes de Warnemünde*, 1799; aux *Annales de Zell*, aux *Feuilles libérales du soir de Schwérin*, aux *Vaterlœnd. Unterhaltungsblœtter* de Sellier, aux *Dundezkalenden de Mecklembourg-Schwérin*, beaucoup de petits articles; au *Calendrier trimestriel de Mecklembourg-Schwérin*, près d'une douzaine d'articles dont les plus importants sont : des *Divers systèmes de culture*, 1803; *Description du procédé suisse pour préparer le foin*, 1814; *et pour faire pâturer les vaches, bœufs et taureaux*, 1815; *Faut-il désespérer de trouver en Mecklembourg des carrières de gypse?* 1822. P—OT.

KARSTEN (DIDIER-LOUIS-GUSTAVE), dit KARSTEN *le minéralogiste* ou KARSTEN *le fils*, avait pour père le savant mathématicien dont l'article précède. Il naquit le 5 avril 1768, à Butzow, où Wenceslas avait alors la chaire de logique. Sa vie présente peu d'évènements. Il acheva ses études académiques à Halle, se voua au professorat et à la science, finit par avoir en titre la chaire de minéralogie et d'oryctographie (Bergbaukunde) à l'école des mines de Berlin (1790), reçut l'année suivante le titre de conseiller et assesseur votant près de l'administration des mines et forges, et rendit dans cette double situation des services positifs à la science et au pays, en formant un grand nombre de minéralogistes et de métallurgistes utiles, et en inventant ou popularisant des procédés plus expéditifs, plus certains : plus tard il devint un des conservateurs du cabinet royal de minéralogie de Berlin. Sa mort prématurée, le 20 mai 1810, fut une perte réelle pour la Prusse. Il était membre de la société des sciences et arts de Francfort-sur-l'Oder, de celle des curieux de la nature de Berlin, et correspondant de la société économique de Leipzig. C'était un minéralogiste dans la plus haute acception du mot. Au courant de tous les progrès de la science, lui-même il la faisait avancer : il savait, il pressentait et devinait. Ses descriptions sont d'une exactitude parfaite; il saisit admirablement les caractères qui dominent. Ses discussions sont lumineuses, ses appréciations justes. Jamais surtout il ne s'égare en théories vaines, et s'il tente ou d'embrasser ou de circonscrire un genre, un groupe, toujours c'est en s'appuyant sur des bases non-seulement naturelles, mais qu'un court examen rend évidentes. Son premier

ouvrage fut le *Museum Leskeanum*, Leipzig, 1789, 2 vol., fig. Karsten y a décrit, rangées dans un ordre systématique, les pièces du riche cabinet d'histoire naturelle laissé par Leske: le tome 1er contient les animaux, le 2e les minéraux. Beaucoup de remarques scientifiques, qui sortent de la ligne des descriptions vulgaires, rendent ce livre précieux. Celles qui accompagnent les fossiles surtout décèlent chez l'auteur, alors âgé de vingt-un ans seulement, une science et une sagacité rares. Le second volume du *Museum Leskeanum* a aussi été publié (en allemand), sous le titre de *Cabinet de Nathan-God. Leske, mis en ordre et décrit*, etc., Leipzig, 1789, 2 vol. in-8°. Karsten donna ensuite un *Tableau synoptique des fossiles minéraux simples*, Berlin, 1791, in-fol.; tableau qui, quoique destiné uniquement à ses élèves ou auditeurs, fut enlevé rapidement et eut, dès 1792, à Berlin, une deuxième édition corrigée et augmentée. Il traduisit divers ouvrages du français en allemand, par exemple le *Traité* du baron de la Peyrouse *sur les mines de fer et les forges de fer du pays de Foix*, Halle, 1789, in-8°, avec des remarques; le *Journal du dernier voyage de Dolomieu au travers de la Suisse*, Berlin, 1802, in-8°; le *Manuel de minéralogie de Haüy*, Leipzig, 1804, in-8°. Il édita, toujours avec des remarques ou des additions, les *Observations minéralogiques et métallurgiques* de Riess *sur quelques cantons montagneux de Hesse*, Berlin, 1791, in-8°; la quatrième partie de l'*Idée d'un cours complet de mathématiques* (Greifswalde, 1791, in-8°, 2e édit.), par son père le mathématicien Wenceslas, ainsi que l'*Extrait des principes élémentaires des sciences mathématiques*, par le même, Greifswalde, 1790, 2 vol. in-8°. Mais les plus importants travaux de Karsten sont ceux qu'il a disséminés dans des recueils scientifiques de l'Allemagne. Comme tels nous signalerons d'abord ses *Descriptions* ou *Caractéristiques d'une nouvelle espèce de feldspath* (Journal des mines de Kœhler et Hoffmann, 1re année, 1788, tome II), de l'*Ecume de mer* (Observations de la Société des Curieux de la nature, 1793, tom. V), de la *Lépidolithe de Rotzna en Moravie* (même tome), de la *Wewelite* (Magasin de la Société des Curieux de la nature, 1re ann., 1807, 2e trim.); des *Sels qui se trouvent indubitablement et à l'état de sel dans la nature* (Mag. helvétique, etc., 1789). Ensuite viennent ses *Remarques oryctognostiques sur l'apathite, le prase et le wolfram* (Obs. de la Soc. des Curieux de la nat. de Berlin, tom. III, 1789 et 90); les *Remarques sur une montagne de serpentine en Silésie*, l'*Essai oryctognostique pour aider à tracer l'histoire naturelle de l'urane*, l'*Essai oryctognostique pour l'histoire naturelle de l'étain* (même recueil, t. IV); deux articles *sur l'exploitation des mines en France dans les temps anciens et modernes* (Journal des mines de Kœhler et Hoffmann, 1789, t. II, 1793, t. II); un beau *Mémoire* couronné *sur l'ardoise argileuse*, etc. (Magasin helvétique d'histoire naturelle de Hœpfner, tom. III, 1788); des *Observations sur la montagne basaltique de la petite ville d'Amœnebourg dans l'électorat de Mayence* (Journal de Kœhler et Hoffmann, 1788); autres *sur les mines d'argent de Kongsberg avec un tableau de leur rendement en argent fin de 1623 à 1791* (Journal de Kœhler, 1793). Enfin se placent des exposés technologiques divers, tels que sa traduction de la *Théorie des machines à feu* de Maillard (Magasin d'orycto-

gnosie de Lempe, 3e partie, 1786, 4e partie, 1787) ; de la *Méthode du comte Dundonald de traiter le charbon à brûler* (Journal de Kœhler, 1789) ; *Remarques sur la traduction de l'ouvrage de Romé de Lisle*, intitulé : des *Caractères extérieurs des fossiles* (Mag. d'oryct. de Lempe, 1786, 2e part.) ; *Description de la préparation du cuivre aux mines de Freyberg, appartenant à l'électeur Frédéric-Auguste* (mêm. rec., 1786), et des discussions sur quelques points scientifiques, comme : *Jusqu'à quel point Bergmann a-t-il raison de placer le diamant parmi les corps inflammables* (même recueil, 1re part. 1785) ; des *Principes élémentaires de la minéralogie de Kirwan* (même recueil, 1787 et 1790) ; des *Parties constituantes de la lépidolithe selon Kluproth* (Journal de Kœhler, 1792). Nous ajouterons encore à cette liste d'articles les trois suivants : *de la nécessité de la chimie pour l'étude de la minéralogie et de l'influence que la première de ces sciences exerce sur la seconde* (Append. aux Ann. de chimie d'Erell, 1788, 3e part.), avec *Quelques remarques sur la liaison que les maladies internes ont avec les recherches chimiques* (même recueil et même tome) ; de l'*Age des métaux* (Ann. des min. et forges de Moll, 1803) ; de l'*Ambre et du gisement actuel des plus gros morceaux de cette substance* (Journal mensuel de Berlin, 1805, déc.). P—ot.

KATANCSICH (Mathias-Pierre), savant hongrois, né le 12 août 1750, à Valpo (comté de Véröcz) en Slavonie, entra dans l'ordre des Franciscains à Bacs, reçut les ordres le 17 avril 1775, puis, se destinant à l'instruction, alla suivre à Bude les cours de l'université royale hongroise. Le jésuite Szerdahelyt, professeur d'esthétique en cet établissement, goûta beaucoup son jeune auditeur ; et, sur sa recommandation, Katancsich fut nommé professeur d'humanités au gymnase d'Essek, d'où, en 1789, il passa au gymnase supérieur d'Agram. Il n'avait encore mis au jour que deux opuscules à cette époque, mais de silencieuses études l'avaient rendu profond en numismatique et en géographie. Il le prouva bientôt par une demi-douzaine d'ouvrages remplis de détails neufs et importants. La réputation que lui valurent ses premiers travaux le fit nommer professeur d'archéologie et bibliothécaire à Pesth en remplacement du savant Schœnwiesner. Nommé directeur de la bibliothèque de l'université, Katancsich mit à ces fonctions diverses ce zèle consciencieux l'un des traits fondamentaux de son caractère ; et lorsque, en 1800, la faiblesse de sa santé le contraignit de demander sa retraite, qui lui fut accordée avec une pension de cinq cents florins, à la charge de laisser à la haute école de Pesth tout ce qu'il avait écrit et tout ce qu'il écrirait désormais, il tint à honneur de faire plus que raisonnablement on ne devait attendre de lui pour une si modique annuité. Vingt-deux ans durant (à Pesth d'abord, 1800-1809, ensuite à Bude, 1809-1822), il ne sortit point de son appartement, et aux personnes de service, aux visiteurs ordinaires, il n'adressait que quelques brèves et rares réponses qui mettaient rapidement fin à la conversation. Cette parcimonie de paroles fit croire ou fit dire à quelques personnes que Katancsich avait perdu l'usage des facultés mentales comme de la langue. Mais quand il se trouvait avec des savants, et qu'il était question des objets de ses études, la richesse et le feu de son langage démontraient assez combien son indifférence en matière de frivolités était loin d'être l'impuissance d'un esprit usé. Ce n'est qu'à la fin de

sa vie, et quand il fut plus que septuagénaire, qu'il se permit de sortir parfois de sa chambre pour se ranimer en respirant le grand air. Il mourut à Bude, le 24 mai 1825. Katancsich était alors le Nestor de la littérature hongroise et son nom était l'objet d'une vénération universelle. Ses manuscrits furent déposés, suivant la promesse qu'il en avait faite, à la bibliothèque de Pesth d'où malheureusement il ne semble pas qu'ils doivent être exhumés. On ne peut douter pourtant qu'ils ne contiennent une foule de renseignements précieux. En effet, la plupart roulent exclusivement sur la géographie ancienne; et, comme l'auteur ne se mit à les rédiger qu'à l'âge de plus de cinquante ans, c'est-à-dire après toute une vie passée à cette étude, comme d'un autre côté il embrassait des époques et des régions diverses, ce qui, en lui donnant l'habitude de la géographie comparée, fournit un terrain solide et vaste aux recherches spéciales qui gagnent dès-lors en certitude et en profondeur; comme enfin il y traite beaucoup de points relatifs aux pays qu'il habite, aux races dont il fait partie, points qui la plupart sont encore environnés d'une obscurité profonde, les fruits du labeur opiniâtre d'un quart de siècle ne peuvent guère mériter le dédain et l'oubli. Il serait à souhaiter du moins que quelques-uns des nombreux critiques dont l'Allemagne abonde eussent connaissance des legs inédits de Katancsich, et en donnant de nouvelles éditions des auteurs qu'il commenta y joignissent l'analyse des opinions émises par lui sur chaque détail de quelque gravité: on extrairait ainsi la substance de ses manuscrits sans qu'il fallût les publier entièrement. Voici la liste méthodique de ses ouvrages, dont plusieurs sont très-volumineux: I. *Mosis geographia commentario illustrata*. II. *Homeri geographia commentario illustrata*. III. *Herodoti geographia commentario illustrata*. IV. *Strabonis geographia commentario illustrata*. V. *Plinii geographia velut promptuarium antiquæ geographiæ singulari studio elaborata*. Cet intitulé seul explique à quel point un tel travail doit être intéressant: les quatre livres consacrés par l'encyclopédiste romain à la géographie sont peut-être, de tous les traités géographiques que l'antiquité nous a transmis, le plus riche en noms propres; et, quoiqu'il n'y manque ni fautes, ni doubles emplois, ni lacunes, il n'en est pas qui prête mieux à la science du commentateur. D'ailleurs il s'y trouve des parties traitées de main de maître et sur des documents officiels: enfin par le temps il se trouve placé entre les dernières modifications de la géographie ancienne et la géographie primordiale, mais beaucoup plus près de celle-là que de celle-ci, autant de raisons pour donner matière à de riches développements, à des rapprochements féconds. VI. *Geographia Ptolemæi ad græcum exemplar commentario illustrata*. VII. *Istri adcolarum illyrici nominis geographia vetus*. Le sujet est un des plus épineux qui puissent être abordés, et un de ceux qui ne peuvent être traités avec succès qu'aux environs ou au sein même de l'Illyrie. VIII. *Adversaria philologica varia itinerum per Hungariam, Slavoniam, Croatiam susceptorum*. IX. *Memoria Belgradi olim Singiduni*. X. *Memoria Valpo arcis oppidi, dynastiæ, scriptoris*. XI. *Tabulæ geographicæ, chorographicæ propria manu depictæ una cum tabula Theodosii seu Peutingeri*. XII. *Prolusio in litteraturam ævi medii; de Denario banali, Cyrilli charactere insigni; de litteratura Cyrilli; de litteratura Glagolitica; de casula Divi Stephani Hungariæ regis; de cruce aurea*

Giselæ reginæ, nummis, sigillis, aliisque epigraphiæ monumentis. XIII. *Etymologicon illyricum ad leges philologiæ dialecto bósnensi exactum.* XIV. *De poesi illyrica libellus.* XV. Une traduction en illyrien de la *Géographie de Ptolémée* (*subj. vocibus græcis et varietate lectionis*). XVI. Une traduction en bosniaque de la Bible sur l'édition de la Vulgate (*adhib. græcis et hebraicis fontib.*). Quant à ses ouvrages imprimés, plusieurs ont trait aussi à la géographie, mais trois se réfèrent à la numismatique ou aux antiquités, et, chose qui pourra surprendre, un quatrième se compose de poésies tant latines que slavonnes. C'est celui qui a pour titre: *Fructus autumnales in jugis Parnassi pannonii lecti,* Agram, 1791, in-8°. Ensuite viennent: I. *Tentamen publicum de numismatica utriusque semestris,* Pesth, 1797, in-8°. II. *Jos. Ekkel Elementa numismaticæ germanico sermone in latinum pro usu auditorum translata,* Bude, 1799, in-8°. III. *Dissertatio de columna milliaria ad Essekum reperta,* Essek, 1781, in-4°; 2e édit., Agram, 1794, in-4°. IV. *Orbis antiquus ex tabula itineraria Theodosii imperatoris seu Peutingeri ad systema geographiæ redactus et commentario illustratus,* Bude, 1824-25, 2 vol:, ouvrage classique pour l'étude de la géographie ancienne, et à l'occasion duquel plus tard il composa les cartes dont nous avons trouvé la mention dans ses manuscrits. V. *De Istro ejusque adcolis commentatio,* Bude, 1798, in-4°. Kàtancsich veut y démontrer que les indigènes de l'Illyrie appartenaient à la famille thrace et il suit le développement des étrangers qui postérieurement vinrent se fixer en Illyrie, depuis leur établissement jusqu'à nos jours avec des détails sur la langue et la littérature de ces nouveau-venus. VI. *Istri adcolarum illyrici nominis geographia epigraphica,* Bude, 1825, in-4°, qu'il ne faut pas confondre avec le n° VII des manuscrits. VII. *Specimen philologiæ et geographiæ Pannoniorum,* Agram, 1795, in-4°. VIII. *In veterem Croatarum patriam indagatio philologica,* Agram, 1790, in-8°. On lui doit aussi un ouvrage en langue slavonne intitulé: *Poskonicsa Pana i Thalie,* Essek, 1788, in-8°.

P—ot.

KATER (le capitaine), mathématicien anglais, était né à Bristol, le 16 avril 1777. On lui doit un hygromètre très-sensible dont il a donné la description dans les *Asiatic researches.* Ses expériences pour déterminer la longueur du pendule à secondes, ses opérations trigonométriques, etc., sont bien connues. Il réunissait au plus haut degré la patience qu'exige la mécanique pratique, la finesse d'observation, à une force de raisonnement peu ordinaire. La plupart des académies de l'Angleterre et du continent le comptaient parmi leurs membres, et l'empereur de Russie le décora de l'ordre de Sainte-Anne, dans le voyage qu'il fit à Londres en 1814. La plupart des travaux de Kater ont été publiés dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres. Il mourut dans cette ville le 26 avril 1825. Z.

KATONA (Etienne), très-bon historien hongrois, était de Papa, dans le comitat de Veszprim. Né en 1732, de parents catholiques, il fut élevé au collège de sa ville natale par les jésuites, et jeune encore il entra dans leur ordre dont bientôt il devait voir la suppression: mais la dissolution de la société ne l'empêcha d'obtenir ni la chaire d'éloquence sacrée ni celle d'histoire à Tyrnau, ni d'être chanoine de Colocza et abbé de Badrog Monos-

sor. Il mourut en 1811. Ses ouvrages, à l'exception de quelques discours de cérémonie, sont tous en latin. Ce sont I. *Synopsis chronologica historiarum ad sublevandam memoriam historicophilorum*, Tyrnau, 1757, 1773, 2 vol. in-8°. II. *Historia critica primorum Hungariæ ducum ex fide domesticorum et exterorum concinnata*, Pesth, 1778. III. *Historia critica regum Hungariæ stirpis Arpadianæ*, Pesth, 1779-80, 3 vol. IV. *Historia critica regum stirpis Austriacæ*, 22 petits volumes, le 1er et le 2e à Kolosvar, 1795-97, les 20 suivants à Bude, 1792-1801. Ainsi que Pray, Katona dans ces ouvrages s'est trop laissé dominer par le plaisir de prouver que les Madjiars descendent des Huns d'Attila. Ce n'est pas que l'opinion soit complètement fausse à notre avis, mais elle a besoin d'être précisée et restreinte. Il fallait d'abord bien dire ou bien comprendre que le fond de la nation des Huns n'avait rien à démêler avec l'Asie, comme trop long-temps on l'a répété, et que les Huns ne sont autre chose que les Finnois orientaux. Ceci posé, bien des objections faites contre la parenté des noms *Hun* et *Hongrois*, à cause de l'aspect finnois de la langue madjiare, s'évaporaient d'elles-mêmes, ou plutôt se convertissaient en arguments favorables à l'opinion de Katona. Il fallait ensuite ne pas tant s'appesantir sur Attila même, et discuter plus fondamentalement les caractères par lesquels se différencient les unes des autres les diverses peuplades hunniques et finniques, et bien saisir, bien suivre de siècle en siècle l'individualité de la horde madjiare parmi les autres. V. *Epitome chronologica rerum hungaricarum, transsylvanicarum et illyricarum*, Bude, 1796-97, 3 vol. in-8°. VI. *Historia metropolitanæ colocciensis ecclesiæ*, Kolocza, 1800, 2 vol. in-8°. VII. Une édition de la *Hungaria cum suis regibus* de Thurotz, augmentée et continuée jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, Tyrnau, 1758, in-8°. L'histoire des rois de la race d'Anjou, de Luxembourg et de Jagellon, qu'on s'attendrait à trouver ici, n'a pas été traitée par Katona. Il a publié sous le voile de l'anonyme : *Vindiciæ cleri Hungariæ contra supplicem libellum Samuelis Nagy*, Bude, 1790, in-8°; *Larva pseudo-catholico detracta, qui declarationem statuum catholicorum Posonii commentus est, anno* 1791, in-8°.—Un autre Katona (*Emeric d'Abaujvar* ou *Vifalu*), né vers 1572, n'est connu que comme controversiste protestant. Nommé au sortir du gymnase luthérien de Patak recteur de l'école de Szepsi, malgré sa jeunesse, il quitta ce poste en 1595, pour aller demander à l'Allemagne une instruction que sa patrie ne pouvait lui donner; et il passa deux ans et demi à l'étude de la théologie, soit à l'université de Wittenberg, soit à celle de Heidelberg, allant ainsi puiser tour à tour à la source luthérienne et à la source calviniste : il s'y concilia l'amitié de ses maîtres Keckermann et J.-Philippe Parée. De retour en Hongrie, tout en acceptant la direction du gymnase de Patak, il entra dans le ministère, parut en qualité de prédicateur à la cour de George Ier Ragoczi, prince de Transilvanie, mais s'en dégoûta bientôt et revint à Szepsi où il fut pasteur adjoint. Nommé ensuite premier pasteur à Gœncz, puis à Keresztes, il venait de se rendre à cette dernière destination, lorsqu'il expira en octobre 1610, dans sa trente-huitième année. Il promettait à l'église protestante un de ses plus fermes champions. Ses co-religionnaires, entre autres David Czwittinger, dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, lui ont donné les plus grands éloges. On a de lui : I. Un

traité *du libre arbitre* en 5 liv., en hongrois (c'est une réponse à des thèses de Sarosi). II. Une dissertation *de Patrum, conciliorum et traditionum auctoritate cira fidei dogmata, cultus idem, moresque vitæ vendi*, où il passe en revue le dogme, l'histoire, la discipline et la morale, et où souvent les injures se mêlent aux raisonnements contre l'autorité papale. III. L'*Antipapismus*, Francfort-sur-le-Mein, 1611, où l'invective déborde encore davantage et qui n'en a moissonné que plus de louanges dès ennemis de l'église romaine. A la tête de cet ouvrage (posthume) se trouvent un *Discours préliminaire* et une *Notice sur la vie de l'auteur* par Daniel (et non par Jean-Philippe) Parée. P—ot.

KEAN (Edmond), acteur anglais, naquit à Castle-Court dans le comté de Leicester, suivant l'opinion la plus commune, en 1787, mais, selon quelques-uns, en 1790. Il était pénétré de l'idée qu'il pouvait être fils naturel du duc de Norfolk. Celui qui était connu pour son père fut loin de produire la même sensation dans le monde qu'un frère tailleur qu'il avait, et qui, plus tard, se fit remarquer comme ventriloque, grimacier, etc. Edmond Kean fut employé, dès son plus jeune âge, au théâtre de Drury-Lane et y joua dans des pantomimes les rôles d'enfant. Il en fut chassé pour une maladresse qui excita contre lui la colère de Kemble; mais il avait eu le temps de concevoir du goût pour le théâtre, d'apprendre même à réciter des scènes, de manière à faire augurer favorablement de son futur talent. Sa mère que, seule, il avait conservée, pensa que c'était le cas de lui donner les premiers éléments de l'éducation; mais à bien dire, le théâtre fut presque sa seule école, et Shakspeare son unique lecture. Ennuyé de ce qu'on voulait le forcer à faire d'autres études, et pressé de se soustraire aux assujétissements, aux sévérités scolastiques, il s'embarqua, comme mousse, à bord d'un vaisseau qui se rendait à Madère; mais soit maladie, soit dégoût, il eut l'adresse et la vive satisfaction de se faire renvoyer au bout de fort peu de temps. Revenu en Angleterre, il chercha un peu plus sérieusement à s'instruire. A sa constitution débile en apparence avait succédé une vigueur assez grande. S'abandonnant à ses penchants et à ses habitudes d'indépendance, au lieu de prendre un état utile ou honorable, il s'exerça à des tours de force à pied et à cheval et il y réussit fort bien; il y acquit même de la réputation. Un accident qui lui fractura les deux jambes renouvela ce qui l'avait affaibli physiquement dans ses premières années, et il trouva qu'il n'avait rien de mieux à faire désormais, après avoir soigné sa santé, que de s'attacher entièrement aux jeux de la scène. Il n'était encore, à vrai dire, qu'un enfant; mais, protégé par une actrice de Drury-Lane, il fut recommandé au directeur d'un petit théâtre du comté d'York, et ne se tira pas mal de quelques rôles peu importants de comédies et de tragédies dont on le chargeait. Il changea bientôt de troupe et en vint même à s'essayer dans plusieurs villes comme acteur et comme chanteur, car il avait appris et bien appris la musique. Des difficultés de plus d'une nature, la misère, le désespoir se rencontrèrent quelquefois sur son chemin; mais l'enthousiasme de sa profession dominant tout chez lui, lui faisait tout surmonter. Il n'y avait pas, à cette époque, dans le voisinage de Londres, un village qui ne possédât sa troupe de comédiens. Kean devint membre de ce qu'on appelait *l'arrondissement théâtral*; et, dans sa part des produits, il avait tout juste trois schel-

lings et six pences par semaine, somme sur laquelle il lui fallait vivre, et se fournir de tout sans exception. Il a souvent répété, lorsqu'il était arrivé à être tout à la fois riche et célèbre, que jamais il n'avait été plus heureux que dans cette première période de son existence ; et cependant il eut encore à subir toutes les épreuves de la pauvreté, de la faim, du découragement. Il serait trop long et peu intéressant de le suivre partout où il exerça, avec des chances diverses, sa profession favorite. Ce fut à Cheltenham qu'il s'engagea dans les liens du mariage, unissant son sort à celui d'une actrice, Irlandaise de naissance, et qui, soit qu'il y eût ou non de sa faute, soit que sa part fût plus ou moins grande dans les torts du ménage, ne le rendit jamais heureux. Il était alors âgé de vingt-deux ans. Au mois de novembre 1790, il se trouvait à Waterford en Irlande ; là, sur un théâtre qui n'était pas à beaucoup près du premier ordre, il fit partie d'une troupe d'acteurs nomades, et y fut tout à la fois chargé de la mise en scène, auteur de pantomimes, premier chanteur, premier acteur tragique, premier mime et premier arlequin. Il dansait même entre les deux actes sur la corde tendue. De plus, il donnait en ville des leçons d'escrime et de boxage. Mais dans la tragédie il se distinguait déjà par des poses, par une attitude fière et au besoin par de la grandeur. Sheridan Knowles, qui devint depuis un auteur dramatique distingué, était aussi membre de cette association misérable et ignorée de pauvres comédiens, pour lesquels il composait même des pièces. Les officiers de la garnison de Waterford, que Kean contribuait à désennuyer, trouvaient en lui un bon garçon, spirituel, sans prétentions et sans malice. Un médecin qui habitait Harrow lui conseilla de se rendre à Londres et lui fournit les moyens de s'y faire connaître, car on avait eu le temps d'oublier l'acteur enfant qui avait figuré dans quelques pantomimes. Petit de taille, ayant une figure assez régulière, mais sans noblesse caractéristique, seulement, et comme par compensation, une physionomie mobile et expressive, enfin possédant un organe qu'il avait besoin de travailler, il ne prévenait pas au premier abord par ses moyens apparents. Ce fut en janvier 1814 qu'il passa des théâtres de province sur celui de Drury-Lane. Il était obscur et fier : il croyait à son génie et dédaignait d'en parler. Il débutait sans faveur anticipée du public. Les angoisses de l'indigence, le désir de la fortune, une espèce de rage concentrée, le pressentiment d'une haute réputation dans l'avenir, tout concourait à rendre cette soirée une grande époque de sa vie. Depuis le jour qui avait été fixé par le directeur pour le faire paraître, on avait vu un homme petit, massif et musculeux, errer comme une âme en peine dans les corridors et dans les galeries de la salle, saluer ses futurs camarades avec une feinte mais noble humilité, écouter avec une modestie affectée son chef qui lui conseillait de se tenir dans les coulisses pour étudier le jeu des autres acteurs, lesquels, en attendant, ne lui épargnaient aucune raillerie. Il se renfermait dans un silence obstiné, et dans un genre de politesse hautaine qui ne disposait personne de la troupe en sa faveur. Elle était médiocre, cette troupe, et une vieille pièce de Shakspeare, le *Marchand de Venise*, n'offrait pas un bien grand intérêt à un public peu nombreux, dans une soirée froide par elle-même. Kean devait entrer en scène à huit heures et demie, dans le moment où ceux des spectateurs qui paient à moitié prix viennent remplir les galeries et y ap-

portent leurs habitudes de la rue. On cherchait inutilement derrière le fond du théâtre et dans sa loge, Shylock ou plutôt Kean ; déjà il était en scène. Il s'était tenu près des coulisses, attendant la réplique. « Qu'on me « laisse seulement me placer devant « la rampe, avait-il dit au directeur, « et je montrerai ce que c'est que « Shakspeare et Shylock. » En effet, c'était, dit le romancier Thomas Grattan, un de ses biographes, le véritable juif du moyen âge qu'il avait reproduit, tel que le grand peintre dramatique l'avait emprunté aux traditions populaires de son temps, un juif selon les mœurs asiatiques et selon les idées de l'Orient, où le sang et la vie de l'homme ont si peu d'importance. Il offrait un symbole vivant de l'anathème et de la honte qui frappent les Israélites sous la loi chrétienne, un représentant de l'usure vorace, un type de la rage atroce que font naître dans l'âme de longues et implacables persécutions. Dès lors, on ne devait plus s'étonner de la férocité de sa vengeance, et de cette once de chair d'un jeune seigneur endetté qui, étant placée dans la balance comme garantie d'un engagement pécuniaire, ne devait même paraître qu'un contrepoids à peine suffisant aux opprobres si long-temps soufferts par la nation juive. Kean venait donner à ce personnage une physionomie qui, seule, pouvait rendre la grande pensée du poète créateur. Les auditeurs vulgaires assemblés pour juger le nouveau tragédien furent saisis d'admiration quand, d'une voix tonnante et profonde, il s'écria : « Bassanio, Bassanio, que je « puisse seulement te trouver en défaut, « et ma vieille haine s'assouvira. » Bientôt la trivialité du ton et de la voix, l'accent à demi burlesque et à demi tragique de l'usurier israélite, excitèrent le rire général, et firent éclater des applaudissements sans fin. De là, grande surprise des acteurs qui s'étaient tant moqués du petit comédien de province, et qui n'avaient nullement compté sur l'enthousiasme toujours croissant du public, dans cette circonstance. Ils ne négligèrent rien pour amortir l'effet produit. Le second début de Kean n'eut lieu qu'une semaine après ; mais *Richard III*, *Othello*, *Roméo*, *Macbeth*, assurèrent sa popularité. Toutefois, il n'avait pas cessé d'éprouver quelque opposition, parce qu'il apportait dans sa manière de jouer des innovations très-remarquables et une véritable originalité. Mais avant peu il eut renversé la vieille école de Kemble. La majesté fut remplacée par la passion, la dignité par l'élan, par la vigueur ; le calme un peu froid par une énergie prononcée. Il avait ouvert un nouveau monde aux yeux des amateurs éclairés de l'art. L'émotion causée par une façon de sentir et d'exprimer si peu commune, par un talent tellement hors de ligne, vainquit tous les obstacles. Il réussit dans la comédie comme dans la tragédie; enfin le pauvre acteur qui naguère portait si tristement son petit paquet dans les rues de Londres, passa de deux livres sterling de paie par semaine, sur le théâtre de Hay-Market, à cinquante livres sterling par représentation au même théâtre, et recueillit, quelques années après, dix mille livres sterling par année. Il triompha pendant de longues années. sur la scène ; il eut des valets en livrée, des armes antiques et des meubles incrustés d'or. Il est peu d'enivrements d'amour-propre comparables à celui que procurent une grande existence théâtrale, l'admiration, l'amour même du public, et les jouissances de la fortune qui s'ensuivent. Cependant au fond Kean était resté le même, toujours bon compagnon,

bon vivant et plein de reconnaissance pour ses bienfaiteurs. Nous n'entreprendrons pas de raconter quel usage il fit de ce que l'on pourrait appeler ses trésors, par besoin d'excitations journellement renouvelées, et de ces sensations violentes qui devaient plus tard le conduire à l'état d'insanité de ses dernières années. Sublime comme acteur, il avait toutes les prétentions des talents qui lui manquaient, et il y en eut peu où il ne s'essayât, sans succès le plus souvent. L'instinct dramatique des caractères passionnés était en lui ; mais sa supériorité intellectuelle n'allait pas plus loin. Il vivait par le public et pour le public. Toutes ses actions n'avaient qu'un but, étonner. La règle générale de sa conduite était de faire précisément le contraire de ce que l'on attendait de lui. Il prit malheureusement du goût pour la vie des tavernes et pour les réunions libres. Ces mauvaises habitudes et le goût de l'étrange, du bizarre, détruisirent pour lui talent et moyens de suffire à ses dépenses. Ce n'était pas qu'il n'aimât encore à recevoir chez lui quelques hommes de la bonne compagnie ; mais, aussitôt qu'il avait franchi le seuil de sa demeure et quitté sa famille, il n'avait plus de rapports qu'avec la lie du peuple, se souvenant toujours qu'il avait commencé par être peuple lui-même. Il se plaisait toujours à boxer ; enfin il se déclarait protecteur de tout ce qui est extraordinaire en fait d'exercices corporels. C'était, à huit heures du soir, un héros, le représentant des pensées et des sentiments les plus élevés. A minuit il devenait l'homme de la taverne, des contes grivois, de la bacchanale grossière. Le lendemain matin, il admettait à son lever les voyageurs étrangers, les ducs et princes, et puis il retombait de nouveau dans les jeux d'athlètes de bas étage ; ce qui ne l'empêchait pas d'appeler à sa table, le soir, des gens de haut parage que sa femme adorait, et dont il refusait néanmoins les invitations, ne voulant pas de ces salons où les hommes de talent sont montrés comme des bêtes curieuses. Sa femme, qui avait fait à Waterford, dans le même jour, son premier et son dernier début théâtral, était une des curiosités de la maison de Kean à Londres. Toutes les fois qu'elle parlait du temps qui avait précédé leur arrivée dans la capitale de l'Angleterre, elle disait : « Avant que « mon mari fût grand homme. » Il y avait dans Kean quelque chose de cette farouche susceptibilité qui fit tant de mal à J.-J. Rousseau. Son principal travers était l'instinct démocratique, qui finit par l'entraîner comme acteur dans la vulgarité, le conduisit à sa ruine complète, et amassa sur sa tête un mépris qui n'était pas juste en tous points. C'est que ce qu'il y avait de mal entendu dans sa fierté lui donnait la crainte d'être coudoyé par d'autres amours-propres. Il n'aurait consenti pour rien au monde à être confondu avec quelque célébrité contemporaine. Par degrés, l'excès de son ambition dans ce genre devint insoutenable, extravagant. Faute de pouvoir se distinguer par de grandes actions, il voulut de la gloire au prix du scandale. Une originalité forcée, des vices d'emprunt, des folies contrefaites, une fausse énergie, lui fournissaient chaque jour les moyens de faire parler de lui. S'il cessait d'être l'objet des entretiens publics, il se croyait perdu. Enfin il abusa de l'enthousiasme, des succès et de la richesse, au point que le ridicule succéda, pour lui au mépris. Sa plus grande renommée avait duré dix-huit ans ; et le moment était venu où les écarts de sa conduite exigaient qu'il s'éloignât, non pas de la scène, mais de l'Angleterre. Aux Etats-Unis, où

il séjourna du mois d'octobre 1820 à celui de juin 1821, il fut goûté sur la scène aussi bien que dans son pays; mais un beau jour il quitta brusquement Boston, laissant le directeur dans l'embarras. Après cinq mois d'absence, il revint à Londres et y recueillit encore une ample moisson d'applaudissements et de guinées. Une intrigue avec la femme de son principal bienfaiteur, qui eut beaucoup de publicité, le contraignit à retourner en Amérique. Il fut, cette fois, assailli de pierres sur le théâtre de Boston, et partit pour New-York où les bravos l'emportèrent sur les sifflets. Il joua aussi à Philadelphie et à Baltimore, traînant les débris d'un beau talent qui s'affaiblissait de jour en jour. Peut-être est-ce ici qu'il faut placer l'anecdote de Grattan, qui prétend que l'on vit ce grand acteur s'enfoncer dans les bois du Canada et rallier une bande à demi sauvage, sur laquelle il exerça une forte influence. Enfin il regagna Londres où le public oublia encore une fois les torts de l'homme privé pour ne s'occuper que du mérite de l'artiste dramatique. En 1828 il vint à Paris, et il y parut sur le théâtre Favart où jouait alors une troupe de comédiens anglais. La représentation était annoncée pour sept heures, et Mme la duchesse de Berry arriva une des premières. Le parterre, après avoir passé en revue toutes les anecdotes qui couraient sur le grand acteur, finit par s'ennuyer et se mit à siffler. Pendant ce temps, Kean était au café anglais occupé à boire; il reçut à coups de bouteilles un garçon de théâtre qui vint le chercher. En vain on le supplia de ne pas faire attendre une princesse du sang royal; ce ne fut qu'au nom de sa gloire, et des machinistes, des figurants, qui allaient perdre leurs emplois et mourir de faim, qu'il se leva de table et consentit, par pitié pour ces *pauvres pères de famille*, à paraître devant un public français. Il entre en scène à peu près ivre, mais pas assez pour ne point s'apercevoir du dégoût qu'il inspire à l'auditoire, qui, en voyant sa démarche chancelante, son air trivial, ses lèvres avinées, pousse un cri d'horreur. Mais, après les premières scènes, où on le trouve pitoyable, il s'élève comme par instinct, et graduellement, à une hauteur telle que beaucoup de spectateurs crurent qu'il s'était étudié à reproduire avec le plus de vérité possible le rôle de *Richard III* dont il était chargé; et il reçut de nombreux applaudissements. Au reste, il fut plus goûté dans la comédie que dans la tragédie. C'est en Angleterre qu'il devait terminer sa vie aventureuse. Kean aurait pu être l'honneur de sa profession et laisser, outre sa réputation, des richesses à sa famille. Sa constitution était robuste : une heureuse vieillesse lui semblait destinée; mais la monotonie de l'ordre et du bon sens lui était insupportable. Il aima mieux la ruine et un éclat ignominieux, couronné par une fin misérable. On serait regardé comme fabuleux en décrivant l'intérieur de sa maison, et tout ce qu'embrassait l'emploi de son temps et de son argent, qui, bientôt, le laissa sous le poids de dettes énormes. Il lui arriva, un soir, à la suite d'excès de toute espèce, de se trouver hors d'état de jouer un de ses rôles les plus importants. Près d'entrer en scène, il fallut l'emporter et faire, sur ce qui empêchait l'acteur favori de paraître, une sorte de roman dont heureusement la salle entière fut dupe. Revenu à lui d'un état dont il ne s'était pas même douté, il fut obligé de feindre la maladie que le directeur de Drury-Lane lui avait prêtée, et se laissa entrevoir chez lui, dans un lit où il était arrangé de manière à persuader entièrement le public. Ay

bout du temps présumé nécessaire pour sa convalescence, l'annonce de sa rentrée lui valut un triomphe très-profitable à la bourse de l'homme qui l'avait si bien servi. Une suite de dissipations, de désordres; des actes qui tenaient à sa vanité insatiable, finirent par déranger la tête du pauvre Kean. Voulant s'essayer dans des rôles qui ne pouvaient plus lui convenir, il se livra, sur la scène, à des bouffonneries, à des impertinences qui auraient mérité le bâton. Son talent s'anéantit avec sa raison. Avant ce temps, connaissant par sa propre expérience les vicissitudes de la fortune et les caprices de la faveur publique, auxquels l'acteur le plus heureux est exposé en courant après la célébrité, il avait fait ses efforts pour détourner son fils, Charles Kean, de se lancer dans la carrière théâtrale. Il lui avait en conséquence procuré une instruction plus que suffisante, et il s'occupa sérieusement de le placer, comme cadet, au service de la compagnie des Indes; mais il éprouva de l'opposition de la part de mistriss Kean. La mère et le fils sentaient le besoin qu'ils pouvaient avoir l'un de l'autre, en cas de changement tout-à-fait fâcheux dans la position d'Edmond Kean. Celui-ci en étant venu à quelque mésintelligence dans ses rapports avec le directeur de Drury-Lane, conclut au théâtre de Covent-Garden un arrangement en vertu duquel son fils pût suivre sa vocation et paraître avec lui dans la même pièce. L'idée de faire jouer *Othello* par le père et *Jago* par le fils sourit tellement au directeur, qu'il en fit le *sine quâ non* du marché. Ce fut le 25 mars 1833 que les deux Kean se montrèrent ensemble; la salle était pleine, et les dispositions du public étant des plus favorables, l'effet fut en réalité prodigieux. Le genre d'intérêt que prirent les spectateurs à cette représentation mémorable était complexe, car personne n'ignorait ce qui l'avait précédée dans l'intérieur de la famille Kean. Mais la sensation fut bien autrement profonde lorsque Kean père, avec l'accent d'une âme affectée jusqu'au désespoir, exprima ce qui était dans son rôle, le renversement de toutes ses espérances, de tout son bonheur; lorsqu'il dit le dernier adieu à l'ambition du héros, à la gloire du soldat, à la tendresse de l'époux, à la faiblesse humaine, et finit comme l'éclair qui, sortant d'un sombre nuage, précède un violent coup de tonnerre. Il fut près de s'évanouir après ces mots : « Il n'y a plus rien à faire pour « le pauvre Othello, » et il tomba épuisé dans les bras de son fils. Tous les cœurs sentirent que c'était le dernier effort du grand tragédien, et que le théâtre anglais allait perdre un de ses plus beaux ornements. Charles Kean arracha son père de la scène sur laquelle il avait triomphé, et le déroba aux regards attristés de ceux qu'Edmond Kean avait si souvent amenés à l'admiration, à l'enthousiasme, à la pitié et aux larmes (1). On le transporta dans sa maison de Richmond où les secours de l'art médical furent impuissants. Il ne fit plus que languir jusqu'au 15 mai de la même année 1833, où il expira avec tranquillité. On a calculé que les sommes qu'il avait touchées depuis 1814 pouvaient se monter à cent soixante-seize mille livres sterling; mais ses affaires étaient tellement dérangées qu'aucun des exécuteurs testamentaires ne voulut s'en charger.

(1) Il est remarquable que Thomas Grattan, fils de l'orateur irlandais de ce nom, dans une notice très-intéressante sur Kean, ne parle pas d'une représentation où cet acteur voulut reparaître à la fin de sa vie, dans le rôle principal d'une pièce de Grattan lui-même, intitulée *Ben-Nazir*. Il hésita, dit-on, tout-à-coup au troisième acte, s'arrêta et poussa des gémissements affreux pendant quelques minutes... Il était devenu fou. Cette anecdote a été rapportée par M. Jules Janin, dans le *Journal des Débats*, en 1830.

Il avait eu des rapports intimes de société avec lord Byron, qu'il aimait à parodier, et avec beaucoup d'autres personnes distinguées. M. Alexandre Dumas a composé, sur cet acteur, une pièce intitulée *Kean*, ou *Désordre et Génie*, qui a été jouée au théâtre des Variétés de Paris, en sept. 1836.

L—P—E.

KEATS (sir Richard-Godwin), amiral anglais, naquit à Chalton dans le Hampshire, le 16 janvier 1757. Son père, recteur de Bideford dans le Devonshire et directeur de l'école de Tiverton, le fit entrer dans la marine dès l'âge de treize ans, et le plaça à bord de la *Bellona*, de soixante-quatorze canons. En 1771, John Montague, capitaine de ce navire, ayant été élevé au grade de contre-amiral, et nommé commandant en chef de la station d'Halifax, emmena Keats sur le navire qu'il montait lui-même. Quoique les hostilités ne fussent pas commencées, cette station était très-occupée et bien propre à former un jeune officier qui débutait dans la carrière; aussi, Keats fut-il très-activement employé dans le service des canots : il en commandait deux. Au mois de février 1776, l'amiral Montague étant devenu commandant en chef à Terre-Neuve, Keats l'accompagna et resta avec lui jusqu'au 7 avril 1777, qu'il fut nommé lieutenant du *Ramillies*. Dans l'affaire du 27 juillet 1778, entre la flotte anglaise commandée par Keppel et la flotte française aux ordres de d'Orvilliers, le *Ramillies* eut douze hommes tués et vingt-un blessés. L'honorable Robert Digby, son capitaine, promu au rang de contre-amiral, invita l'année suivante Keats, dont il avait distingué la conduite, à le suivre sur le *Royal-George*. C'était à bord de ce navire que le prince William-Henry, devenu depuis roi d'Angleterre (*Voy.* Guillaume IV, t. LXVI, 264), commençait sa carrière de marin, et c'est Keats qui pendant plus de trois ans fut officier du quart dans lequel S. A. R. était placée. Il avait été choisi comme un officier capable et expérimenté auquel on pouvait confier en toute sûreté la surintendance de l'éducation navale du jeune prince, et il s'acquitta avec distinction de ces fonctions honorables. Il se trouvait également avec lui sur la flotte commandée par sir Georges Rodney, envoyée, en 1780, pour ravitailler Gibraltar; et, en 1781, on le voit figurer, ainsi que le prince, parmi les officiers de la flotte du vice-amiral Darby, partie d'Angleterre dans le même but. Ce fut lui qui commanda les bateaux chargés d'immenses approvisionnements pour cette place, où il parvint à les introduire malgré la plus terrible canonnade. Vers le mois d'août de la même année, le contre-amiral Digby ayant reçu le commandement de la flotte anglaise en Amérique, emmena avec lui Keats dont les talents et le courage l'avaient frappé. Il lui confia la conduite de la partie navale d'une expédition contre les nombreux et formidables bateaux de l'ennemi, stationnés à environ quatorze milles au-dessus de Jersey, et le succès ayant couronné les efforts du jeune officier, il obtint, le 18 janvier 1782, une commission de *commander* avec le commandement du *Rhinocéros*, de douze canons. Bientôt après on lui confia la *Bonetta*, de quatorze canons, excellent croiseur avec lequel il resta à la station d'Amérique jusqu'à la paix de 1783. Croisant sous les ordres du capitaine G. Keith Elphinstone à la hauteur de la Delaware, il prit une part active au combat du 11 au 15 septembre 1782, qui fit tomber au pouvoir des Anglais la frégate française l'*Aigle*, de quarante canons commandée par le comte de La

Touche, et la *Sophie*, de vingt-deux canons. Keats servit encore en Amérique jusqu'en 1785, sans obtenir aucun avancement. Ce ne fut que le 4 juin 1789 qu'on l'éleva définitivement au rang de *commander*, et cette promotion, il la dut surtout aux vives sollicitations du duc de Clarence. Peu après il prit le commandement du *Southampton*, de trente-deux canons, d'où il passa à bord du *Niger*, autre frégate de la même classe attachée à la flotte qui devait agir contre la Russie (1791). Les différends survenus entre les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg s'étant arrangés à l'amiable, le *Niger* croisa dans les canaux d'Angleterre et d'Irlande, jusqu'à la guerre de la révolution française. A cette époque Keats fut chargé de disposer le *London*, de quatre-vingt-dix-huit, à recevoir le pavillon du prince, dont il avait été jadis l'officier de quart; mais, comme il ne fut pas élevé, ce trois-ponts fut désarmé au mois de mars 1794, et le capitaine passa sur la *Galathea*, de trente-deux canons, l'une des quatre frégates de l'escadre aux ordres de son ami sir Edouard Pellew. En 1795, Keats se trouvait avec la *Galathea* à la malheureuse affaire de Quiberon; il y fut chargé de la direction des bateaux de l'escadre de sir J. Warren, et ce fut grâce à ses bonnes dispositions que Puisaye, onze cents soldats et deux mille royalistes français purent échapper au général Lemoine. Au mois de mars de l'année suivante, Keats soutint, avec la *Galathea* un violent engagement contre les Français à la hauteur du Bec-du-Raz, et se fit particulièrement distinguer au mois d'août de la même année où, après une chasse prolongée, il brûla la frégate française l'*Andromaque* à l'embouchure de la Gironde. En 1797, il passa au commandement de la frégate la *Boadicea*, de trente-huit canons, et ce fut lui qui, au mois de septembre 1798, donna à lord Bridport la première nouvelle de la sortie de l'escadre de Bompart. Il commandait, au mois de juillet 1799, les frégates de la division de sir C. M. Pole faisant partie de la flotte du canal, chargées de couvrir une attaque contre une escadre espagnole qui s'était réfugiée sous les batteries de l'île d'Aix. Ses autres services à bord de la *Boadicea* se bornèrent à la prise de quelques corsaires qui s'étaient rendus redoutables, parmi lesquels on doit distinguer le *Zéphire*, le *Railleur*, l'*Invincible Bonaparte*, le *Milan*, le *Requin*, et enfin l'*Utile*. En mars 1801, Keats devint commandant du *Superbe*, de soixante-quatorze canons, et il resta à bord de ce même bâtiment comme capitaine, comme commodore et comme contre-amiral, jusqu'en 1810. Placé d'abord sous sir J. Saumarez, il ne put se trouver au combat d'Algésiras (6 juillet); mais, ayant perdu tout espoir de joindre l'amiral, il se décida à retourner devant le port de Cadix avec la frégate la *Thames* et le brick *Pasley* pour y observer les mouvements de l'ennemi. Le 9, à la pointe du jour, la flotte espagnole ayant levé l'ancre dans l'intention évidente d'escorter l'escadre de Linois jusqu'à Cadix, Keats mit toutes voiles dehors pour les précéder. Dans la soirée l'ennemi jeta l'ancre dans la baie d'Algesiras et le capitaine anglais devant Gibraltar. A midi, Linois parut avec deux vaisseaux à trois ponts, sept autres vaisseaux de ligne, trois frégates, un lougre et quelques canonnières. A une heure, le *Cæsar*, vaisseau de pavillon anglais, sortit du Mole où il avait reçu de la poudre, des boulets et des munitions, et fit le signal de lever l'ancre. Aussitôt que l'ennemi eut quitté la baie de Gibraltar, l'amiral anglais donna le signal et ordonna au *Superbe* de diri-

ger une attaque contre l'arrière-garde. Toutes les voiles furent mises dehors en un instant, et dépassant bientôt le *Cæsar*, Keats atteignit l'escadre espagnole. A onze heures du soir, ce navire était le seul des anglais qui fût en vue et à plus de trois milles en arrière. Vingt minutes après, Keats s'approcha avec le *Superbe* à une couple de câbles du *Real-Carlos*, vaisseau espagnol à trois ponts, et il ouvrit sur lui un feu si terrible, que quelques-uns de ses boulets atteignirent le *San-Hermenegildo*, autre vaisseau de la même nation, et le second en ligne, par le travers du premier. Il en résulta une extrême confusion à bord de ces deux vaisseaux qui, pendant quelque temps, tirèrent l'un sur l'autre, et bientôt le *Real-Carlos* fut en flammes. Keats l'abandonna alors pour attaquer le *San-Antonio*, de 74 canons, qui en était le plus voisin; et ce vaisseau, portant le pavillon du commodore Le Roy, se rendit, après un engagement de trente minutes. C'est ainsi qu'avec un seul navire, Keats avait causé tant de pertes à l'ennemi. Dans le même temps le *Real-Carlos* étant tombé sur le *San-Hermenegildo*, tous deux sautèrent avec un bruit effroyable, et, de deux mille hommes composant leurs équipages, trois cents à peine purent être sauvés. Le *Superbe* resta à Gibraltar avec sa prise, et le reste de l'escadre continua la poursuite de l'ennemi. Au renouvellement des hostilités en 1803, le capitaine Keats, placé sous les ordres de Nelson, fut chargé par cet amiral de demander satisfaction au dey d'Alger qui avait renvoyé de ses états M. Falcon, vice-consul anglais, mission dont il s'acquitta avec succès. Le *Superbe* accompagna ensuite ce grand marin aux Indes occidentales, pour y suivre les flottes combinées de France et d'Espagne. Cette mission accomplie, le *Victory* et le *Superbe* jetèrent l'ancre à Spithead, le 18 août 1805. Le vaisseau de Keats, qui avait suivi les croisières de Nelson depuis le commencement de la guerre, fut mis en réparation; et, quoique rien n'eût été négligé pour accélérer son équipement, il ne put être prêt à temps pour rejoindre la flotte et prendre part à la dernière bataille où périt ce héros. Le *Royal-George* à bord duquel sir J. Duckworth devait hisser son pavillon n'étant point disposé, Keats reçut le vice-amiral à son bord, et le 15 nov. ils arrivèrent à la hauteur de Cadix, peu de jours après la bataille de Trafalgar. Duckworth ne tarda pas à quitter la station avec six vaisseaux de ligne et une couple de frégates pour chercher l'escadre de Rochefort qui avait mis à la voile, et qu'on supposait destinée pour les Indes occidentales. Le 25 déc. ils eurent vue de l'ennemi à la hauteur des îles du cap Vert, et ils le chassèrent, le *Superbe* formant l'avant-garde; mais le mauvais état des navires détermina Duckworth à abandonner la poursuite et à rassembler son escadre; la flotte française, qu'on sut depuis être aux ordres de l'amiral Willaumez, fut bientôt hors de vue. Ayant dépêché dans l'Inde, le *Powerfull* de soixante-quatorze, Duckworth se dirigea à pleines voiles vers les Indes occidentales où, ayant appris l'arrivée d'une autre escadre française, il se porta avec la plus grande célérité sur *Santo-Domingo*. Le 6 février 1806, on découvrit les Français dont la force se composait de cinq vaisseaux de ligne, de deux frégates et d'une corvette. Les dispositions nécessaires pour l'attaque furent faites immédiatement, et les Français se mirent sous voile pour accepter le combat. L'action commença par le *Superbe* qui formait la tête de la division du Vent. Il attaqua l'*Alexandre* de quatre-vingts canons, qui était à la tête de la li-

gne ennemie, jusqu'à ce qu'il ne fût plus en état de gouverner, et fut obligé de baisser pavillon, lorsqu'il plaça audacieusement son vaisseau par le travers de l'*Impérial* de cent vingt canons, « le plus beau et le plus « fort vaisseau qui eût jamais été con- « struit dans aucun pays du monde. » Le trois ponts était à portée de pistolet et avait probablement réservé une bordée choisie pour le *Superbe;* mais, dans ce moment critique, le contre-amiral Cochrane plaça vaillamment le *Northumberland* dans l'espace étroit qui existait entre les deux vaisseaux, et reçut toute la décharge, plusieurs des boulets arrivant au *Superbe* à travers le *Northumberland*. L'engagement devint général et se termina en faveur des Anglais, qui en moins de deux heures prirent ou détruisirent à l'ennemi qui était, les documents anglais l'avouent, inférieur en force, un vaisseau de premier rang, deux vaisseaux de quatre-vingts canons et deux de soixante-quatorze. Le vice-amiral, dans son rapport à l'amirauté, donna les plus grands éloges au système de discipline et au bon ordre qui régnaient à bord du *Superbe*, et il attribua une partie du succès aux excellentes dispositions de Keats. Quoique le *Superbe* eût pris une part très-active à l'affaire, sa perte ne fut pas très-considérable, car il n'eut que six hommes tués et cinquante-six blessés. Le capitaine Keats, qui avait été nommé colonel des *Royal-Marines*, à la promotion de Trafalgar, reçut alors, ainsi que les autres officiers ses camarades, les remercîments du parlement; et le comité du fonds patriotique lui vota, à son choix, une épée ou un vase de la valeur de cent livres sterling. Le *Superbe* joignit ensuite la flotte du canal commandée par le comte de Saint-Vincent, mais il fut bientôt détaché avec six vaisseaux de ligne pour relever l'amiral Stirling et croiser à l'ouest de Belle-Isle. Au mois d'août, il eut connaissance de quatre frégates françaises; mais, après une chasse de cent cinquante milles, le *Mars* qui tenait la tête ne put s'approcher que d'une de ces frégates qui baissa pavillon; c'était le *Rhin*, de quarante canons et de trois cent dix-huit hommes. L'année suivante, Keats fut employé comme commodore d'une division de la flotte de l'amiral Gambier dans son expédition contre Copenhague, et fut détaché avec quatre vaisseaux de ligne, trois frégates et dix brigs-canonniers pour assurer le passage des Belts. Il bloqua aussi Stralsund et eut à remplir les devoirs les plus difficiles de toute la flotte. Le 2 octobre 1807, il fut promu au rang de contre-amiral et hissa son pavillon à bord du *Superbe*, comme l'un des vaisseaux de la flotte de la Baltique, sous les ordres de son vieux commandant sir J. Saumarez. Le 10 mai 1808, il quitta la rade d'Yarmouth avec l'expédition de sir John Moore pour la Suède, et arriva à Gottenbourg le 7 (*Voy.* MOORE, XXX, 58). Il fut ensuite chargé de veiller au sort de l'armée espagnole commandée par le marquis de la Romana que Napoléon, sous prétexte de l'employer à la défense du Hanovre, avait fait sortir d'Espagne, afin qu'elle ne pût contrarier ses projets contre ce pays. Keats remplit sa mission avec beaucoup d'adresse; il parvint bientôt à se mettre directement en relation avec le marquis, et à le transporter en Espagne avec dix mille hommes de ses troupes (*Voy.* ROMANA, XXXVIII, 501). Pour récompense, il fut créé à son arrivée en Angleterre chevalier de l'ordre du Bain. A la fin du mois de mai 1809, le gouvernement anglais résolut d'attaquer les forces navales que les Français avaient dans l'Escaut, et sir R. Keats fut nommé commandant en

second de l'immense armement qui mit à la voile dans cette intention, et qui eut de si tristes résultats pour l'honneur britannique. « Il ne nous appartient pas, dit naïvement un biographe anglais, de nous appesantir sur cette affaire malheureuse. » Keats quitta ensuite le *Superbe* pour passer à bord du *Milford*, de soixante-quatorze, et commander les forces navales employées à la défense de Cadix, alors assiégé par les Français. Il y établit une flottille, et resta dans cette station jusqu'à l'automne de 1811; mais, les craintes qu'on avait conçues pour la sûreté de Cadix étant dissipées, il joignit sir Edouard Pellew à la hauteur de Toulon, comme commandant en second de la flotte de la Méditerranée. Il était à cette époque vice-amiral et avait son pavillon à bord de l'*Hibernia*, de cent vingt canons. Il resta dans cette position jusqu'au mois d'octobre 1812, où le mauvais état de sa santé le força de rentrer en Angleterre à bord du *Centaure*. Ayant repris quelques forces dans le printemps de l'année suivante, il fut nommé commandant et gouverneur de Terre-Neuve, avec l'assurance que si sa santé se rétablissait on l'emploierait d'une manière plus active. Il fit voile pour cette station ayant son pavillon à bord du *Bellérophon*, et dès son arrivée se livra tout entier aux devoirs de son gouvernement. En 1816, Il se retira dans le comté de Devon, où il épousa la fille aînée de sir Francis Hurt, et obtint, en 1818, le poste de major-général des *Royal-Marines*. Nommé, en 1821, gouverneur de l'hôpital de Greenwich, il y introduisit d'utiles améliorations, et mourut d'une attaque de paralysie, le 5 avril 1834. Les funérailles de Keats furent célébrées avec pompe par les ordres exprès du roi, qui accorda cinq cents livres sterling (12,500 fr.) pour lui élever un monument. D—z—s.

KEITH (GEORGE ELPHINSTONE, lord vicomte), amiral anglais, d'une noble famille d'Ecosse qui fait remonter son origine à un gentleman allemand, du nom d'Elvington, établi dans ce royaume au commencement du XIVe siècle, était allié par les femmes au maréchal Keith (*Voy.* ce nom, XXII, 272), et naquit en 1746. Malgré le sort funeste de son frère aîné, qui périt en 1758, à bord du navire le *Prince George*, le jeune Elphinstone résolut de parcourir la carrière maritime; et, après avoir reçu une éducation convenable à Glascow, il s'embarqua au mois de fév. 1762, sur le *Gosport*, commandé par le capitaine Jervis, devenu depuis lord Saint-Vincent. Il servit successivement jusqu'en 1767, sur diverses frégates, accompagna en Chine son frère Guillaume Elphinstone, et se rendit, en 1769, dans l'Inde avec le commodore Lindsay qui le fit nommer lieutenant de vaisseau. Après son retour en Angleterre, où il avait été envoyé avec des dépêches, le jeune Elphinstone fut attaché au vaisseau portant le pavillon de sir Pierre Dennis, commandant en chef dans la Méditerranée. En 1772 il fut promu au rang de *commander*, et reçut au mois de mars 1775 la commission de capitaine de vaisseau. Le *Marlborough*, de soixante-quatorze canons, fut le premier vaisseau qu'il commanda en cette qualité; il passa depuis sur la *Pearl* et sur la frégate *Perseus*, avec laquelle il servit sur la côte d'Amérique sous lord Howe et sous l'amiral Arbuthnot. C'est à cette époque que le comté de Dumbarton, où sa famille avait de grandes propriétés et exerçait beaucoup d'influence, le nomma son représentant à la chambre des Communes. A la prise de Charlestown, le capitaine Elphinstone commandait un détachement de marins qui

furent débarqués, et la bravoure qu'il montra dans cette circonstance fut honorablement citée dans les dépêches officielles de sir Henry Clinton, général en chef des troupes de terre; Elphinstone fut aussi présent à l'attaque du Mud Island, le 15 nov. 1777. Revenu en Angleterre avec des dépêches de l'amiral Arbuthnot, on lui confia le commandement du *Warwick*, de cinquante canons, et en 1780 il fut élu de nouveau pour représenter le comté où il avait pris naissance. Il était un des membres indépendants qui se réunirent à la taverne de Saint-Alban, dans le but, qu'ils n'atteignirent cependant pas, de réconcilier Pitt avec Fox et le duc de Portland, pour former par l'union des partis une administration vigoureuse et assise sur une large base. Au mois de janvier 1781, il captura, après un engagement de peu de durée, le vaisseau de guerre hollandais le *Roterdam*, de cinquante canons et de trois cents hommes d'équipage. Pendant tout le temps de la guerre, il fut employé à la station d'Amérique sous l'amiral Digby. Il y commandait le *Warwick* à bord duquel le prince Guillaume-Henri, depuis duc de Clarence, désira faire son apprentissage de marin, sous ses ordres. Le 11 sept. 1782, ce navire, de conserve avec le *Lion*, la *Vestal* et la *Bonetta*, captura, à la hauteur de la Delaware, quelques navires français, entre autres la frégate l'*Aigle*, de quarante canons, commandée par le comte de La Touche, qui se réfugia sur le rivage avec le baron de Vioménil et plusieurs officiers supérieurs. A l'élection générale de 1786, le comté de Stirling choisit Elphinstone pour son représentant au parlement, et en 1793, la guerre ayant éclaté avec la France, il obtint le commandement du *Robuste*, de soixante-quatorze canons, et se rendit dans la Méditerranée sous les ordres de lord Hood. Il l'accompagna à Toulon lorsque les habitants, trompés par les Anglais, leur livrèrent cette ville. Elphinstone eut dans cette occasion le commandememt du fort Lamalgue, et quand l'escadre anglaise fit sa retraite, il fut chargé de faire embarquer les royalistes français qui voulurent quitter leur patrie, ce dont il s'acquitta fort mal, car on sait comment la plupart de ces malheureux furent abandonnés à la férocité des républicains. A son retour en Angleterre il fut promu, le 12 avril 1794, au rang de contre-amiral de l'escadre Bleue, et créé chevalier de l'ordre du Bain. Nommé le 4 juillet contre-amiral de l'escadre Blanche, il hissa son pavillon à bord du *Barfleur*, de quatre-vingt-dix-huit canons, dans la flotte du canal. Jusqu'à ce moment, Elphinstone n'avait agi qu'en sous-ordre; nous le voyons maintenant occuper un poste plus élevé. Au mois de janvier 1795, les hostilités s'étant déclarées entre la Grande-Bretagne et la république batave, il fut envoyé avec une flotte au cap de Bonne-Espérance et par des dispositions convenables il aida le général Clarke, commandant des troupes de débarquement, à s'emparer de cet important établissement qui tomba le 16 septembre au pouvoir des Anglais. Pendant le cours de cette campagne sir George Keith, nommé vice-amiral dès le 1er juin, soumit les colonies hollandaises de Ceylan, Cochin, Malaca et les Moluques, et força une escadre hollandaise de deux vaisseaux de ligne, de cinq frégates ou sloops, etc., à baisser pavillon. Il fit ensuite voile pour l'Europe, arriva à Spithead le 3 juin 1797, et fut élevé, le 7 mars suivant, à la dignité de baron du royaume d'Irlande, sous le titre de baron Keith de Stone Haven-Marischal. Au mois de mai il dirigea les préparatifs faits à

Sheernes contre les insurgés de la flotte stationnée au Nore. Après que cette révolte eut été apaisée, lord Keith (c'est sous ce nom qu'il était alors connu) commanda un détachement de la flotte du canal, et fut ensuite attaché en qualité de commandant en second à la station de la Méditerranée, sous les ordres du comte de Saint-Vincent qu'il joignit à Gibraltar, au mois de décembre 1798. Comme ce dernier était à cette époque sérieusement indisposé, Keith fut chargé de bloquer dans le port de Cadix la flotte espagnole composée de vingt-deux vaisseaux de ligne. Le 4 mai 1799, ayant découvert la flotte de Brest consistant en vingt-quatre vaisseaux de ligne et neuf vaisseaux de moindre dimension, il n'hésita pas, malgré un vent très-violent et la supériorité numérique de l'ennemi, à lever l'ancre et à lui offrir le combat que celui-ci évita soigneusement. L'amiral Bruix, qui commandait cette flotte française, renonça même à se joindre à ses amis de Cadix, quoique ce port ne fût pas à plus de sept à huit milles sous le vent. La tempête devint si violente, pendant toute la nuit suivante que ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que les vaisseaux purent être réunis. Le lendemain matin n'ayant aperçu que quatre vaisseaux français auxquels il donna vainement la chasse, et après être resté dans la même station jusqu'au 9, Keith supposa qu'ils avaient passé le détroit. Il se rendit à Gibraltar, croisa à la hauteur du cap Dell Mell, et, apprenant que les Français avaient jeté l'ancre à la baie de Vado, il allait les y attaquer, lorsque le comte de Saint-Vincent lui donna l'ordre de se rendre immédiatement à Minorque où les Espagnols paraissaient avoir l'intention de faire une descente. Pendant ce temps, l'amiral français atteignit Carthagène où il fut joint bientôt par l'amiral Massaredo, avec cinq vaisseaux de cent douze canons, un de quatre-vingts, et onze de soixante-quatorze, sous les ordres de Gravina, Grandillana, Cordova, Nava et Villavincensès. Le vice-amiral anglais, dit l'un de ses biographes, ayant réuni tous ses vaisseaux, se proposait de suivre les flottes combinées, lorsqu'il apprit par les croiseurs qu'elles étaient entrées dans le port de Brest, et il se rendit alors lui-même en Angleterre. Vers la fin de nov. 1799, Keith fit voile de Plymouth sur la *Reine Charlotte*, de cent dix canons, pour prendre le commandement de la flotte de la Méditerranée que le mauvais état de la santé du comte de Saint-Vincent l'avait forcé de résigner. On le voit, au commencement de 1800, croiser devant l'île de Malte, à la hauteur du port La Valette, pour intercepter les secours qu'on pourrait y envoyer; pendant ce temps, Nelson croisait au vent par ses ordres. Ce fut par ces dispositions judicieuses qu'il s'empara du *Généreux*, de soixante-quatorze, portant le pavillon du contre-amiral Perrée, chargé de troupes de débarquement, et d'un grand transport. Peu après, Keith déclara en état de blocus Toulon, Marseille, Nice et tous les ports de la rivière de Gênes; et le vaisseau la *Reine Charlotte* ayant été entièrement consumé par les flammes, pendant qu'il était à terre, il porta son pavillon à bord de l'*Audacieux* et ensuite du *Minotaure*, et parut avec une partie de sa flotte devant le port de Gênes que les Autrichiens assiégeaient et qui était défendu par Masséna. Il dirigea le blocus avec tant de vigilance, qu'aucune provision ne put entrer dans la place que la famine força enfin de capituler. Le 4 septembre suivant, l'île de Malte se rendit à un détachement de la flotte de lord Keith. Le même mois, le gouvernement anglais ayant résolu de frapper

un coup mortel à l'Espagne, lord Keith se dirigea sur Gibraltar, et de là dans la baie de Cadix avec la flotte et les transports, ayant à bord sir Ralph Abercromby et environ dix-huit mille hommes de troupes sous ses ordres. Quoiqu'une maladie contagieuse enlevât chaque jour un grand nombre d'habitants de cette place, le gouverneur, don Thomas de Marla, fit connaître son énergique intention de périr avec toute la garnison plutôt que de capituler. Une correspondance régulière s'étant établie entre ce gouverneur et lord Keith, le projet de descente fut abandonné. C'est vers cette époque que l'armée française, en Egypte, se trouvant dans une position critique, le général Kléber, qui la commandait, conclut avec sir Sidney Smith la convention del Arisch, par laquelle il consentait à évacuer ce pays sous la condition que ses troupes seraient transportées en France, avec armes et bagages. Déjà, en exécution de ce traité, il venait de livrer aux Turcs tous les forts de la Haute-Egypte, ainsi que Damiette, et il se disposait à évacuer le Caire, lorsque lord Keith, sous les ordres duquel Sidney Smith se trouvait placé, refusa de ratifier la convention, déjà exécutée en partie par les Français, et exigea qu'ils missent bas les armes et se rendissent prisonniers de guerre. Cette proposition fut mise à l'ordre du jour de l'armée française, avec cette courte et énergique proclamation de Kléber: « Soldats! on ne répond à de telles insolences que par la victoire! préparez-« vous à combattre. » L'indignation des soldats fut excitée au plus haut degré; et la victoire les accompagna partout, suivant la noble assurance de leur général (*Voy.* KLÉBER, XXII, 463). Au commencement de l'année 1801, le gouvernement anglais, déterminé à enlever l'Egypte aux Français, y renvoya une flotte formidable commandée par lord Keith, avec dix-sept mille hommes de troupes sous les ordres de sir Ralph Abercromby. Le 1er mars (1), on jeta l'ancre dans la baie d'Aboukir, et du 7 au 8 le débarquement des troupes s'opéra sous la protection des batteries de la flotte. Les évènements ultérieurs et par suite desquels l'armée française fut obligée d'abandonner l'Egypte ne concernent que secondairement le commandant de la flotte anglaise, quoique les rapports qui furent publiés à ce sujet prouvent qu'il seconda puissamment l'armée de terre par ses bonnes dispositions et par ses conseils (*Voy.* ABERCROMBY, I, 77, et MENOU, XXVIII, 319) (2). Lord Keith, qui avait été nommé amiral de l'escadre bleue à la promotion du 1er janvier 1801, reçut les remercîments des deux chambres du parlement, lorsque la nouvelle de la conclusion des opérations en Egypte parvint à Londres. Le 5 déc. 1801, il fut créé baron du Royaume-Uni; la corporation de Londres lui présenta les privilèges de la cité dans une boîte d'or avec une épée de la valeur de cent guinées, et il fut autorisé à accepter l'ordre du Croissant que le grand-seigneur établit pour perpétuer le souvenir des services rendus par les forces anglaises à l'empire ottoman. A la paix de 1802, Keith revint en Angleterre, et cessa d'être employé activement jusqu'au renouvellement des hostilités en 1803, où il fut nommé commandant en chef de toutes les forces maritimes de la Grande-Bretagne dans la mer du nord et dans le canal jusqu'à l'ouest de Selsea Bill. La nature de ce commandement, aussi étendu que compliqué, consistant à la

(1) C'est par erreur que le rédacteur anglais de l'*Annual biographical Obituary* place cet événement au 2 mars.

(2) On a reproché à lord Keith d'avoir traité avec peu d'égards le brave général Desaix.

fois en plus de cent vingt voiles, l'obligeait à s'établir sur le rivage dans une station convenable, pour maintenir sa correspondance avec les lords de l'amirauté et les officiers commandants employés sous ses ordres dans les Dunes, à Dungeness, Sheernes, Yarmouth, Leid, et dans les différentes stations placées sous son inspection, ainsi que pour la distribution et les stations des navires, qu'on avait jugé nécessaire d'employer à la défense de l'entrée de la Tamise. Ce fut à East-Cliff, près de Ramsgate, qu'il fixa sa résidence; mais, de temps en temps, il se rendait à bord de son vaisseau pavillon, soit pour reconnaître les côtes de France, soit pour diriger les attaques contre la flottille destinée à l'invasion de l'Angleterre. Au commencement d'oct. 1803, il fit l'essai d'un nouveau mode d'attaque contre les chaloupes canonnières de Boulogne, qui ne réussit qu'en partie. Elevé, à la fin de 1805, au rang d'amiral de l'escadre blanche, lord Keith continua de diriger son important commandement jusqu'au mois de mai 1807, que l'amirauté ayant cru devoir le diviser en trois, il se retira. En 1812, il succéda à sir Charles Cotton comme commandant en chef de la flotte du canal, et fut créé vicomte au mois de mai 1814. Les évènements de la campagne de France ayant changé la face des affaires, il accéda avec empressement à la proposition qui lui fut faite au mois d'avril, au nom du gouvernement provisoire, par le contre-amiral Jacob, de cesser les hostilités. Ce fut à bord de l'un des navires sous ses ordres que Napoléon se rendit après la désastreuse campagne de Waterloo. Il posa, le 23 mai 1815, la première pierre du pont de Southwark, reçut, en 1822, la grande-croix de Saint-Maurice de Sardaigne, et mourut à Tullialan-House le 10 mars 1823. Lord Keith ne laissa que deux filles des deux mariages qu'il avait contractés. Sa fille aînée Margaret Mercer Elphinstone épousa, en 1817, le comte de Flahaut, qui avait servi comme aide-de-camp de l'empereur Napoléon à la bataille de Waterloo. D—z—s.

KELLER (le comte Dorothée-Louis-Christophe de), ministre d'état prussien, était né à Gotha le 19 février 1757. Son père, le baron de Keller, avait été ministre du duc de Wurtemberg. Sa mère, née Mauchenheim-Bechtelsheim lui fit donner une excellente éducation sous ses yeux, après quoi elle le laissa partir pour les universités de Gœttingue et de Strasbourg. Le jeune Keller voulait se vouer à la carrière diplomatique: il entendit le célèbre Pütter professer la statistique, le savant Schlosser tour à tour résumer et développer l'histoire. Fort de ces études préparatoires, il passa bientôt des cours académiques dans une de ces petites chancelleries qui fourmillaient en Allemagne, et travailla dans le cabinet du baron de Dalberg, alors à Erfurt, d'où il administrait l'électorat de Mayence. Mais sa mère faisait solliciter pour lui à Berlin. Le résultat de ses démarches fut une nomination de conseiller de légation au département des affaires étrangères de Prusse, et peu après le titre de chambellan. Ces bienfaits le pénétrèrent de reconnaissance. Il ne s'en livra qu'avec un zèle plus vif aux travaux propres à lui rendre familières toutes les matières diplomatiques, administratives et judiciaires. Il traduisit en français la savante déduction que le baron de Herzberg avait rédigée sur la succession litigieuse de Bavière (1778). Il sut également se concilier l'amitié du grand-chancelier, le comte de Finkenberg. Aussi, malgré sa jeunesse, fut-il nommé chargé d'affaires de Prusse en Suède, dès 1779. Cette destination, plus avan-

tageuse que ce qu'il demandait quelques mois auparavant (le titre de secrétaire de légation en Russie), lui fournit les moyens de débuter avec honneur dans la carrière. C'était le moment où l'ambition britannique voyait avec effroi Catherine imaginer la neutralité armée. En dépit des intrigues et de l'or du machiavélique cabinet, Keller obtint de Gustave III l'adhésion de la Suède à l'acte si juste et si heureux qui liguait toutes les puissances maritimes contre la tyrannie de l'Angleterre, et qui, si la révolution française ne fût venue brouiller toutes les relations, toutes les alliances, aurait été fécond en grands résultats. Il eut ensuite le bonheur de contribuer à la réconciliation tardive, il est vrai, de Louise-Ulrique, sœur de Frédéric-le-Grand, avec le roi son fils (1782). Les affaires de Suède, au reste, n'exigeaient pas une présence continuelle; et, en 1783 et 1784, tandis que Gustave, sous un diaphane incognito, faisait en France et en Italie un de ces voyages alors à la mode parmi les souverains, Keller passait la plus grande partie de son temps à Berlin. Il était de retour à Stockholm quand le vieux Frédéric reconnut ses services, en le nommant son représentant à Saint-Pétersbourg; et Frédéric-Guillaume II, qui, quelques mois après, ceignit la couronne de son oncle, ne revint pas immédiatement sur cette mesure. Mais on approchait du second partage de la Pologne: les deux cabinets s'aperçurent bientôt que pour préparer des événements de cette importance il fallait un ambassadeur plus mûr. Keller fut donc un peu cavalièrement nanti du titre d'envoyé extraordinaire aux Pays-Bas où venaient d'éclater des troubles assez analogues à ceux qui naguère avaient failli ravir le stathoudérat à la maison d'Orange, et qui avaient donné à la diplomatie comme à l'armée prussienne une si belle occasion d'intervenir. Cependant, avant de quitter le Nord, Keller eut part à la médiation de la Prusse entre le Danemark et la Suède alors en guerre avec la Russie et par suite avec Christian VII. Arrivé à sa destination, il assista aux conférences de Hamm entre les puissances qui s'intéressaient à la révolte de la Belgique (la Prusse, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche), et signa la convention de La Haye du 10 déc., en vertu de laquelle les trois premières garantissaient à la quatrième l'obéissance des provinces rebelles, à celles-ci le rétablissement de leur constitution, convention que Léopold II, quelque différent que fût son système de celui de son prédécesseur, Joseph, ne voulut ratifier qu'en le modifiant. L'aspect menaçant de la révolution française avait peut-être accéléré cette transaction; et les cabinets de Vienne, de Dresde et de Berlin ne tardèrent pas à concerter ensemble des plans tout autres, en vue des prochaines éventualités que des troubles un peu plus graves que ceux de Bruxelles et d'Amsterdam leur laissaient apercevoir. Toujours chargé d'affaires de Prusse à La Haye, Keller n'eut rien à faire dans cette première partie de la lutte contre la démagogie française. Il venait d'épouser à Aix-la-Chapelle une sœur du général russe comte de Wittgenstein-Bernebourg (1790): Frédéric-Guillaume l'avait créé comte et, dès 1788, l'avait gratifié de l'expectative d'un canonicat à Cammin. Il est vrai que l'expectative ne se réalisa jamais, et que, lorsque le chanoine dont il attendait la mort décéda, le chapitre n'existait plus. Nous le retrouvons en mouvement, dans cette fameuse année 1793, si fertile en franches horreurs sur les échafauds de Paris, si fertile en duplicités diplomatiques sur le théâtre de la guerre. Déjà la Prusse et

l'Autriche, en dépit de mutuelles protestations de désintéressement et d'union, marchaient à part; le jeune empereur était à Bruxelles négociant avec le gouvernement de Robespierre, et la Prusse ne combattait que mollement dans les électorats ecclésiastiques. L'Angleterre, pour resserrer les nœuds lâchés de la coalition, indiqua un congrès à Anvers. Sur l'ordre du duc de Brunswick, Keller s'y rendit. Le duc d'Yorck et le prince de Saxe-Cobourg y étaient. En vain ce dernier tenta de donner aux deux puissances allemandes un peu de vigueur. Au lieu de prendre l'offensive ainsi qu'on le pouvait si facilement à cette époque, au lieu de marcher sur Paris, on modifia le plan de campagne comme hasardeux, comme téméraire, et Cobourg adoucit les expressions de son manifeste qui eussent froissé les oreilles des révolutionnaires. Cette politique, aussi timide que fallacieuse, n'avait point l'approbation de Keller, et il ne pressentait que trop à quoi elle aboutirait. L'année suivante, dès que les Français eurent traversé le Wahal sur la glace, il dépêcha une estafette à Berlin, prophétisant que, si par une prompte et décisive manœuvre la Prusse ne se hâtait d'y mettre obstacle, la France allait sous peu se trouver maîtresse et d'Amsterdam et de toute la république des Provinces-Unies. La prophétie se réalisa plus vite encore qu'il n'eût osé le penser. La conquête de la Hollande destituait Keller. On sait avec combien d'impassibilité le cabinet de Berlin voyait marcher des évènements qui ne le touchaient point immédiatement (*Voy.* KALCKREUTH, dans ce vol.) : la clairvoyance, l'animosité de Keller contre la France n'étaient point des titres péremptoires en sa faveur près des favoris de Frédéric-Guillaume II. On lui laissa donc amplement le temps de voir les parents de sa femme dans le Holstein, et d'aller en Thuringe visiter ses propriétés. Un moment on le désigna pour représenter la Prusse à Mayence, c'est-à-dire pour réclamer et faire rentrer les sommes auxquelles la Prusse prétendait comme protectrice des cercles exposés qu'elle ne protégeait pas. Mais Gœltz, chargé de cet office, continua de l'exercer, et Keller resta encore en repos jusqu'en 1797. A cette époque l'Autriche vaincue en Italie semblait à la veille de faire la paix avec le Directoire; mais la Prusse qui lui en avait donné l'exemple appréhendait, non sans raison, qu'elle ne se sauvât en sacrifiant l'empire dont elle avait la présidence, qu'elle ne stipulât en même temps que son agrandissement le *statu quo* à l'égard des autres, et qu'elle ne vînt à bout d'ôter au cabinet de Berlin l'amitié du gouvernement français. Keller, envoyé à Vienne pour éventer ces intrigues, n'y réussit qu'en partie; car Thugut et les deux Cobentzl gardèrent bien leur secret, et ce n'est guère que par les jactances de la France que l'on sut à Berlin les clauses secrètes de Campo-Formio. Le jeune comte pourtant n'ignora pas tout, et ses lettres mirent bien son gouvernement sur la voie; mais les évènements eux-mêmes en dirent bientôt plus que tout le reste; l'occupation de Mayence surtout frappa de stupeur toute l'Allemagne. Sur ces entrefaites Frédéric-Guillaume II mourut et il eut pour successeur Frédéric-Guillaume III, son fils. Ce dernier appréciait le comte de Keller; il lui donna de sa main à Neiss la croix de l'Aigle-Rouge. Mais comme tout alors semblait s'acheminer à la paix, et comme la Prusse allait avoir besoin de la France, pour s'arrondir par les sécularisations en perspective, il ne lui donna qu'un traitement de disponibilité. La recrudescence de la guerre après le

guet-apens de Rastadt ne modifia point ces arrangements. Il eût fallu pour rendre Keller à l'activité un changement complet de système. Ce changement fut près d'avoir lieu en 1805, et Keller était désigné pour entrer au ministère : mais les partisans de la France révolutionnaire triomphèrent encore une fois, et amenèrent enfin la crise dont peu s'en fallut que la Prusse ne revînt jamais. Keller vit avec la plus amère douleur les catastrophes de 1806. Après la bataille d'Iéna, il se rendit à Vienne pour y réclamer le concours des hommes d'état, pour provoquer quelque diversion, quelque manifestation utile aux provinces prussiennes encore vierges du contact de l'étranger. Peut-être aussi eut-il mission de voir l'empereur en personne, de le sonder, de lui communiquer à lui-même les sentiments du monarque prussien. La paix de Tilsitt, si brusquement conclue, coupa court à ces communications, et Keller ne fut plus admis ostensiblement au service prussien. Ainsi le voulait la prudence. Ses biens étaient situés la plupart dans l'Eichsfeld ; et l'Eichsfeld venait de passer sous la domination de Jérôme-Napoléon. A la lettre par laquelle il donna à Frédéric-Guillaume ces tristes informations, ce prince répondit en l'engageant à éviter tout ce qui pouvait inutilement le mettre mal avec la prépondérance française ; et plus tard, le comte étant venu à Berlin lui exprimer à quel point lui pesaient ses relations involontaires avec la cour de Cassel, il lui fit dire par le chef de son cabinet de se tranquilliser, de prendre service chez quelque prince allemand, et d'être sûr qu'il lui serait tenu compte de ce temps passé en service étranger. Le monarque assura même, en attendant des jours plus heureux, à Mme de Keller une pension qui réellement était donnée au mari pour ses services et sa fidélité (1808). De 1807 à 1810 pourtant, le comte de Keller passa la plus grande partie de son temps dans le royaume de Westphalie. Deux fois élu membre des états du nouveau royaume, il assista aux deux sessions de ce corps à Cassel, et deux fois il fut porté par une forte majorité à l'une des cinq places du comité des finances, ce qui le fit nommer par Jérôme membre de ce comité. Ce frère de Napoléon le décora ensuite de l'ordre de la Couronne de Westphalie, et le nomma conseiller-d'état. Keller, qui évitait de toutes ses forces les bienfaits d'un régime qu'il voulait haïr, et qui, lors même qu'au nom des états il prononçait l'adresse usuelle au monarque, ne le louait que de son désir de bien faire, se trouva fort heureux lorsque un jour enfin le grand-duc de Francfort le manda pour lui confier ses affaires litigieuses avec la France, et l'envoya les plaider à Paris. Il s'acquitta de cette mission en négociateur consommé, et fit rabattre deux millions cent trente mille francs des cinq millions huit cent quatre-vingt mille que la France prétendait sur le grand-duché de Francfort ; et il fit admettre au prix de six millions le réméré (ou si l'on veut la résiliation de la vente) des biens domaniaux du comté de Hanau et de la principauté de Fulde. Napoléon signa ces clauses, et Keller envoya ce traité presque inespéré à son nouveau maître. Il se trouvait encore en France en 1813, quand les évènements d'Allemagne commencèrent à faire pâlir l'étoile de Napoléon. Soudain il demande ses passe-ports que l'autorité ne lui délivre ni ne lui refuse : il part alors sans plus attendre, il arrive, puis se rend à Francfort-sur-le-Mein et de là dans Aschaffenbourg. Le grand-duc eut l'air d'improuver ce brusque retour, et Keller alla donner un coup-d'œil à ses terres de Thuringe. Il reparut après la

bataille de Leipzig, et, tout radieux, vola au quartier-général de Wittgenstein, son beau-frère, félicita le roi de Prusse du retour de sa fortune, et reçut somptueusement chez lui l'ex-électeur de Hesse-Cassel, si cruellement dépouillé après la campagne de 1806, et qui à présent venait du fond de l'exil reprendre possession de ses états. Touché de l'accueil de Keller, il le nomma son envoyé auprès des trois monarques alliés, et lui promit la première place de son cabinet. C'est avec ces assurances que Keller suivit les alliés en France et revit Paris un an après l'avoir quitté furtivement. Il n'eut aucune peine à faire admettre provisoirement que l'électeur administrerait les états soumis avant 1807 à sa domination; le même principe s'étendait à tous les princes dépouillés depuis huit ans. Il alla ensuite à Vienne, accompagné d'un second plénipotentiaire (Lepell), et dans les arrangements définitifs du célèbre congrès, il stipula habilement les intérêts de l'électeur, ainsi que ceux de la maison de Brunswick dont il était aussi chargé. Il signa au nom des deux princes l'acte final du congrès et, quelques jours après, l'adhésion à la quadruple alliance des quatre grandes puissances contre l'échauffourée de Bonaparte, revenu de l'île d'Elbe. Il vit enfin comblés tous les vœux de son cœur. Le roi Frédéric-Guillaume, aussitôt que le congrès de Vienne fut fini, l'envoya réorganiser, sur un plan convenu à l'avance, le cercle d'Erfurt qu'avait si long-temps occupé l'administration française centrale, puis le nomma président de la régence (ou tribunal d'appel d'Erfurt). En même temps il était commissaire pour l'exécution des échanges ou cessions mutuelles entre Saxe-Weimar et la Prusse, entre la Prusse et la maison de Schwartzbourg. En 1819 enfin, il n'eut plus que la direction des affaires diplomatiques près les cours saxonnes de la ligne ernestine, près les ducs d'Anhalt, près les princes de Schwartzbourg et de Reuss. C'était toujours de la diplomatie, mais au fond c'était une sinécure. Erfurt était sa résidence; et le lieu où avait commencé sa carrière d'homme d'état la vit aussi finir; il mourut le 22 nov. 1827, à Stedten, non loin d'Erfurt. P—OT.

KELLER (GEORGE), auteur présumé des célèbres *Stunden der Andacht*, naquit le 14 mai 1760, près de Bonndorf, dans la Forêt-Noire. Son père était maréchal-ferrant et souvent il traitait ses enfants avec la rudesse d'un bras habitué à dompter les métaux. Ceux-ci ne s'en réfugiaient qu'avec plus d'amour sous l'aile d'une mère dont la douceur formait contraste avec le dur caractère de l'irascible forgeron. Cette impression ne s'effaça jamais de l'âme de George, et dès l'enfance le disposa aux sentiments tendres et intimes, qui, par une étrange antinomie, ne l'empêchaient pas d'être colère, jaloux, haineux et vaniteux au suprême degré. Il avait beaucoup de mémoire et d'aptitude en tout genre. De l'école des bénédictins de Villingen, il passa au gymnase de Fribourg tenu par les jésuites, puis à l'université de Vienne où il termina ses études philosophiques, et se mit à l'anatomie et à la pathologie. Partout il fut remarqué comme un des élèves qui donnaient les plus hautes espérances. Mais tous ses moments n'étaient pas voués au travail, et ses dépenses un peu fortes dans la capitale de l'Autriche fatiguèrent bientôt son père, qui le rappela péremptoirement. Le jeune homme revint désespéré; puis il se résigna. Tous ses souvenirs d'enfance avaient refleuri suaves et brillants. Il s'était rendu à une messe de l'abbaye de Saint-Blaise. La poésie

sublime des pompes catholiques, le chant, les orgues, la richesse de l'architecture, l'atmosphère pure et calme du lieu saint, tout cela l'avait saisi. Il n'aspirait plus qu'à s'enfermer comme novice à l'abbaye. On l'admit sur-le-champ (1778); et, sept ans après, il recevait la prêtrise à Constance. Ce laps de temps, entre son premier pas au monastère et l'instant qui le consacrait irrévocablement au saint ministère, s'était écoulé en études solides et variées. Son supérieur, l'abbé Gerbert, qui appréciait son caractère et son talent, lui fit professer neuf ans durant la philosophie, les antiquités, la diplomatique, le droit ecclésiastique, l'histoire, et lui fit faire de fréquents voyages aux frais du couvent. Keller pendant ces excursions noua de nombreuses relations avec les savants, et recueillit de précieux matériaux dans les abbayes de la Souabe pour l'histoire des évêchés de Verden, d'Augsbourg et d'Eichstædt. Il fut ensuite pourvu de la cure de Gurtweil aux environs de Waldstat, puis de celle de Schluchsee où il passa les plus heureux moments de sa vie, sur les bords délicieux du lac de Constance, au milieu de sites charmants et tout près de l'abbaye qu'il aimait. L'année 1803 vit finir ce bonheur. Le prince-abbé venait de mourir: il s'agissait de lui choisir un successeur, Keller fut un de ceux qui eurent le plus de voix; un seul parmi ses confrères en comptait autant. Enfin pourtant l'élection long-temps balancée se termina en faveur de ce rival de tout point inférieur à Keller. Jamais ambitieux désappointé ne se livra plus immodérément à sa fureur que l'excuré de Schluchsee. Il ne se plaignit pas seulement de la fortune, de l'injustice des hommes, de l'aveuglement du siècle; il ne se borna point à vociférer des invectives contre ceux dont les votes malencontreux avaient donné l'avantage à Bertold, ni à voir un noir complot et des intrigues infernales dans l'échec qu'il éprouvait: il enveloppa tous les monastères, toute la catholicité dans la haine qu'il avait vouée aux auteurs de ce revers. De vive voix et par écrit, dans l'intimité et en public, il redisait à plaisir, non pas ces plates épigrammes, mais ces injures surannées, que l'impiété, l'étourderie, le mauvais goût, ont tant de fois répétées contre les sociétés monastiques. Le cloître était la grotte cimmérienne, asile des ténèbres, la geôle et la géhenne de l'esprit, le poulailler de l'hérésie, etc. Luther, dans ses jours de triviales joyeusetés, n'en a pas plus dit. Et pourtant qu'était-ce en 1803 qu'un prince-abbé? Les princes-abbés n'avaient pas plus de trois ans à vivre. Déjà nombre de couvents avaient été sécularisés au bruit du canon des Français, et le tour de Saint-Blaise n'était pas loin! Ne pouvant s'habituer à vivre simple moine dans les murs de l'abbaye, l'abbé manqué se fit donner ou accepta une autre cure: ce fut celle de Wislikon en Argovie, et de là il prit à tâche de nuire à l'élu et à ses électeurs. Ses sarcasmes et ses criailleries eussent produit bien peu d'effet, si la France toujours victorieuse n'eût enlevé à l'Autriche, pour les donner à qui bon lui semblerait en les sécularisant, ses possessions du Brisgau. Cette spoliation qu'en tout autre circonstance, et surtout s'il eût été abbé, Keller eût regardée comme le comble de l'injustice et de l'impiété, le transporta de joie. Il était vengé: les pauvres bénédictins étaient dispersés, l'abbé n'était plus prince. « J'ai vu Bertold se carrer à « la diète..... Je n'ai fait que passer, « il n'était déjà plus. » Keller eut encore de beaux jours. Libre, lui aussi, du lien monastique et nommé curé de l'église dont venait d'être nouvelle-

ment dotée la ville d'Arau, il s'y voyait goûté, aimé, vanté. On recherchait sa conversation, on accourait à ses sermons et on les applaudissait; environné de savants ou d'hommes du monde d'un esprit très-cultivé, il avait le plaisir de l'emporter sur eux tous et de sentir que presque tous reconnaissaient sa supériorité. Et, quand les *Stunden der Andacht* parurent, l'opinion les lui attribua; la manière dont il s'en défendit n'était pas faite pour dissuader: la curiosité s'avivait encore et un charme mystérieux enveloppait la personne de l'auteur. Mais il n'est pas de gloire qui n'ait son amertume. Si les auditeurs de Keller étaient tous admirateurs de son élocution facile, élégante, animée et persuasive, ils n'étaient pas tous édifiés de ses idées: ils trouvaient son langage trop libéral, son catholicisme trop voisin des Iconoclastes et de Luther. Ses sermons improvisés prêtaient surtout le flanc aux attaques: rapide parleur, il ne délimitait pas toujours sa pensée avec la dernière précision; n'écrivant point, il ne fixait pas invinciblement sa parole de manière à empêcher qu'on ne la travestît. On lui reprochait encore d'être ami du célèbre Dalberg et de son vicaire-général le baron de Wessenberg. De tout cela il résulta que les catholiques scrupuleux virent Keller de mauvais œil, que le nonce du pape partagea cette antipathie, et que même au sein de sa ville, où il comptait le plus d'amis et d'admirateurs, Keller eut à soutenir une polémique irritante et à subir des désagréments quotidiens. Ces circonstances et aussi son inconstance naturelle lui firent abandonner Arau. Il alla se fixer à Zurzach en qualité de curé et doyen de chapitre: mais il s'en fallut de beaucoup qu'il trouvât là un auditoire bénévole, le comprenant ou aspirant à le comprendre; étroitesse d'esprit, jalousie et calomnie, voilà quelles dispositions l'accueillirent. Qu'on juge ce que dut être cet enfer pour un homme dont l'orgueil dépassait toute expression. Méconnu, épié, tiraillé de tous côtés comme si l'on eût formé le complot de le tuer à coups d'épingles, au bout de deux ans il n'y put tenir et fut heureux d'avoir pour refuge un poste bien inférieur à Graffenhausen. Eh bien! là encore il sut se faire des ennemis, la populace animée contre lui le réduisit à s'enfuir. C'est qu'effectivement une cure de campagne n'était pas faite à sa taille: un aigle ne peut se déployer en cage, il y végète, il y brise ses ailes et meurt. La vraie place de Keller aurait été une chaire de faculté dans une grande ville: il y pensa bien, et il sollicita celle de Fribourg, mais il ne l'obtint point. Son dernier séjour fut la cure de Pfaffenweiler aux environs de Fribourg en Brisgau: il n'y fut pas plus heureux, il y retrouva les mêmes mœurs, les mêmes esprits, les mêmes préjugés. Il s'isola davantage. Mais s'isoler est crime selon les êtres soupçonneux qui croient toujours ou qu'on les méprise ou qu'on a des mystères à cacher. Sa réputation d'ailleurs était partout répandue; mais dans des provinces reculées, dans des hameaux, cette réputation était fâcheuse: il était le prêtre impie, le moine apostat, le prédicateur hérétique. Ce n'est pas tout: sa paroisse était pauvre, il n'était pas riche, il n'avait rien économisé. La vieillesse et l'indigence se réunissaient pour accabler le pauvre ermite, en butte déjà au mauvais vouloir de tant d'ennemis. Une fois pourtant la régence du canton d'Argovie lui fit tenir spontanément cent ducats; Keller en fut touché aux larmes; mais les créanciers et les maladies les eurent bientôt dévorés. Keller mourut ainsi de mille morts dans une longue et douloureuse agonie, lui que la nature avait doté si

heureusement, lui qui, s'il eût voulu, aurait pu vivre considéré, paisible et riche, et qui peut-être, s'il n'eût pas blessé ses confrères par les saillies de son orgueil, aurait été élu à cette place de prince-abbé qu'il méritait par son talent. Sa fin eut lieu du 7 au 8 déc. 1827. Les ouvrages incontestablement de lui sont: I. Des *Conférences pastorales* pleines de chaleur et d'onction, mais qui pèchent quelquefois par la logique, et où il n'est pas sûr qu'une sévère orthodoxie n'ait rien à reprendre. II. *Idéal pour chaque état de la vie*, ou *Morale en tableaux*, 1818, un des livres de morale qui captivent le mieux le lecteur par un charme attractif, mais qui, pas plus que les autres écrits de Keller, n'a été à l'abri de critiques très-amères et très-violentes. III. *Catholicum*, 1821. C'est une série de petits traités où Keller touche successivement à une foule de sujets ; on y reconnaît la main du maître, surtout en fait d'histoire. Mais trop souvent la fureur de l'ex-moine contre les moines, du prêtre contre la papauté, s'y donne carrière. Il avait de plus préparé les matériaux des dix à douze premières lettres de l'*Alphabet d'or*, grand dictionnaire de l'histoire ecclésiastique où il eût résumé ce qu'il savait sur toutes les branches de l'histoire ecclésiastique, et où il eût donné son dernier mot sur une foule de questions. Il paraît aussi qu'il avait travaillé à l'histoire des évêchés de Verden, d'Augsbourg et d'Eichstædt, mais que les manuscrits en sont éparpillés dans diverses mains : il s'en trouve plusieurs aux archives d'Arau. Restent les *Stunden der Andacht*. L'éditeur de cet ouvrage, qui compte au moins quinze éditions en allemand, et qui a été traduit en français sous le titre de *Méditations religieuses* par MM. Monnard et Gence (Paris, 1830-36, 8 tom. en 16 vol.), a déclaré que Keller n'a eu aucune part à la rédaction (1) ; et cet écrivain lui-même l'a dit tout haut en vingt occasions, tout en avouant qu'il s'honorerait d'en être l'auteur. Mais il est un fait certain, c'est que rien ne ressemble plus au style, au ton, au tour d'idées de Keller, que le style, le ton, le tour d'idées des *Stunden der Andacht ;* c'est la même allure, la même méthode, le même mélange de préceptes et d'exemples, le même arome moral, la même brusquerie de transitions ; enfin des passages entiers des sermons que prononçait Keller dans Arau se retrouvent dans les *Stunden ;* et il est plus que probable que telle ou telle *Méditation* est un sermon tout entier. Ainsi le fond des *Stunden der Andacht*, au moins pour une portion considérable, est de Keller, mais il n'a pas été en relation directe avec le libraire, il n'a pas rédigé pour lui. Quels ont été les rédacteurs ? en quoi consiste leur part de travail ? Ce sont des questions sur lesquelles il est difficile de prononcer.

P—OT.

KELLERMANN, DUC DE VALMY (FRANÇOIS-CHRISTOPHE), maréchal de France, offre l'exemple assez rare d'un officier de fortune également bien traité par l'ancien régime et par la révolution. Il naquit à Strasbourg, le 30 mai 1735, d'une famille distinguée ; son bisaïeul était président de la chambre des Treize et prévôt des marchands en 1669 ; mais cette noblesse bourgeoise étant regardée alors comme bien inférieure à la noblesse d'épée, il fallut, pour que Kellermann s'élevât avant 1789 au-dessus des grades subalternes, non-seulement beaucoup de

(1) C'est sans doute à tort que Gence est désigné sur le titre comme traducteur, puisque, ne sachant pas la langue allemande, il ne faisait que retoucher la traduction exécutée par M. Monnard, et dont le manuscrit était envoyé de Suisse. C'est ce qu'il nous a dit lui-même, et nous l'avons d'ailleurs vu plusieurs fois faire ce travail pénible et ingrat. L.

mérite et de bravoure, mais encore le concours de circonstances heureuses. Dans toutes les biographies publiées de son vivant, on lit que son goût prononcé pour l'état militaire lui fit prendre du service comme simple hussard dans le régiment de Lowendahl. Kellermann, qui avant tout se faisait honneur d'être un enfant de la révolution, ne réclama jamais contre cette assertion; mais il est certain, d'après ses états de service, que ce fut comme cadet qu'il entra dans ce corps en 1752, à l'âge de dix-sept ans. En 1753, il passa enseigne dans Royal-Bavière; il fut nommé lieutenant aux volontaires d'Alsace, le 6 mai 1756. Deux ans après, il fit ses premières armes dans la guerre de *sept ans*, et mérita dès la première campagne le grade de capitaine en second (9 avril 1758) dans le même corps; puis, l'année suivante, se distingua à la bataille de Berghem. Capitaine à la suite dans les volontaires du Dauphiné (13 avril 1761), il justifia cet avancement par une action d'éclat. A l'affaire d'Orsten près de Wesel, il chargea avec son escadron trois cents grenadiers ennemis, les fit prisonniers et s'empara de leur canon. Dans la campagne suivante (1762), il attaqua avec cent cinquante chevaux un corps beaucoup plus nombreux, et qui était protégé par des chasseurs embusqués dans un bois. Trois cents grenadiers et une partie de la cavalerie du général Sheider furent forcés de mettre bas les armes devant le capitaine Kellermann, et se rendirent prisonniers. Le prince de Condé, témoin de cet exploit, lui fit obtenir la croix de Saint-Louis. Kellermann se signala de nouveau à la bataille de Friedberg. La paix de 1763, amena beaucoup de réformes dans l'armée; mais il n'y fut pas compris, et passa capitaine dans la légion de Conflans. Le marquis de Conflans, son nouveau colonel, apprécia ses talents et devint pour lui un utile protecteur. En 1765 et 1766, Kellermann fut chargé par le roi de missions particulières en Pologne et en Tartarie. En 1771, il fut du nombre des officiers qui commandaient, sous les ordres du baron de Viomesnil, les troupes envoyées en Pologne pour appuyer la confédération de Bar. Kellermann, après avoir organisé la cavalerie qui se réunissait dans le Palatinat de Cracovie, se distingua en divers combats contre les Russes dans le mois de janvier 1772. Forcé à la retraite par la supériorité de l'ennemi, il exécuta ce mouvement avec autant d'habileté que de bonheur. Revenu en France après le second partage de la Pologne, Kellermann fut élevé au grade de lieutenant-colonel (24 mars 1772). Il devint major des hussards de Conflans en 1779, et lors de la formation du régiment colonel-général hussards (1780), il en obtint la lieutenance-colonelle. Créé brigadier des armées du roi, le 1er janvier 1784, il parvint, six semaines après, au grade de mestre-de-camp en second du même régiment, puis à celui de maréchal-de-camp, le 9 mars 1788. Cependant la révolution de 1789 substituait un nouvel ordre de choses à cet ancien régime dont Kellermann avait moins qu'un autre à se plaindre. Il adopta néanmoins les idées nouvelles, mais en homme prudent qui, sans donner dans les excès, en fait assez pour être du parti dominant; aussi fut-il constamment employé. On le voit, le 12 août 1790, chargé de vérifier la comptabilité des régiments. L'impartialité dont il fit preuve en cette occasion tourna également au profit de la discipline et de l'administration. Il fut compris, en 1790, dans une des dernières promotions de l'ordre de Saint-Louis et créé commandeur. Nommé successivement commandant des dépar-

tements du Haut et du Bas-Rhin (1790 et 1791), il découvrit les intelligences que le prince de Condé et le vicomte de Mirabeau entretenaient sur cette frontière, déjoua leurs projets et mit la place de Landau dans un bon état de défense. Cependant tout tendait à la désorganisation dans l'armée comme dans le gouvernement. Les soldats, malgré la défense de leurs chefs, fréquentaient les sociétés populaires en Alsace aussi bien que dans les autres provinces? A Weissembourg, les officiers ayant mis en prison ceux qu'ils voyaient sortir des clubs, les soldats allèrent chez le colonel demander grâce pour leurs camarades sans pouvoir l'obtenir. De là une collision dans laquelle il y eut des blessés de part et d'autre. Kellermann reçut les dépositions sur cette affaire en promettant de les communiquer au ministre. En attendant, cet officier général, vieilli dans le service et qui devait connaître le prix de la discipline, sacrifia les principes qui avaient dirigé toute sa vie: il donna raison à l'indiscipline, à la révolte; et l'on doit d'autant plus le blâmer, qu'une conduite toute contraire lui était tracée par le décret du 29 sept. 1790, qui défendait à toute association d'entretenir des correspondances avec les troupes. Dans deux lettres au ministre de la guerre, qui furent transmises à l'assemblée nationale, il dénonçait les officiers comme ayant tenu des propos injurieux pour la société patriotique et pour les soldats. Dans la seconde lettre, en annonçant qu'il avait rétabli le calme; que les soldats faisaient leur devoir, qu'ils étaient attachés à la constitution; Kellermann ajoutait *qu'ils ne voulaient pas entendre parler* de quelques officiers qui les premiers avaient mis l'épée à la main contre eux. De tels sentiments ne restèrent pas sans récompense. Le 26 octobre suivant, les *citoyens* et *citoyennes* de Landau lui offrirent sur l'autel de la patrie une couronne civique, en lui adressant les plus grands éloges sur ses brillantes vertus et connaissances militaires. « Vous flattez trop mon civis- « me, répondit le général à la députa- « tion; car ce que j'ai fait pour la con- « stitution, je l'ai fait par la persuasion « de *ces qualités précieuses;* et ce « que je ferai à l'avenir correspondra « toujours *avec les qualités* d'un « homme qui aime profondément sa « patrie et qui sait apprécier la liberté « conquise; » puis il posa la couronne civique sur l'exemplaire de l'acte constitutionnel nouvellement proclamé, en jurant de *le maintenir jusqu'à la dernière goutte de son sang et de vivre libre ou mourir.* Ce dévouement patriotique lui valut aussi les faveurs du pouvoir; et, le 9 mars 1792, il fut fait lieutenant-général. Au mois de juin suivant, il marcha au secours de Landau menacée par les Autrichiens. Les journaux, inventant à son occasion une de ces calomnies qui étaient alors si bien reçues contre les moines, annoncèrent qu'ayant dîné dans un couvent près de Sarre-Louis, il avait été *empoisonné par ceux qui l'avaient invité;* mais que l'effet du mal avait été arrêté à temps par les médecins. Le 16 août, tandis qu'au camp de Weissembourg, les généraux Victor de Broglie et de Brige, subissaient leur destitution plutôt que de se soumettre aux décrets de l'assemblée prononçant la suspension du roi, Kellermann, commandant le camp de Lauterbourg, adhéra avec enthousiasme à ces décrets entre les mains de Carnot, Prieur et Coustard, commissaires près de l'armée du Rhin. Dans leur lettre à l'assemblée nationale, ces commissaires firent le plus grand éloge du dévouement de ce général à la cause de la révolution dans laquelle, ajoutaient-ils, il a constamment marché.

Commandant les troupes rassemblées au camp de Neukirch sur la Sarre, il couvrit l'Alsace et la Lorraine, et avec dix mille hommes préserva ces provinces de la dévastation des Autrichiens, qui avaient passé le Rhin près de Spire. Au mois d'août, ayant réuni sous ses ordres l'armée du Rhin et celle de la Sarre, il se hâta de faire réparer les lignes de la Lauter, depuis le moulin de Pewald jusqu'à Weissembourg, et y éleva des redoutes. Le 28 du même mois, il prit le commandement de l'armée en remplacement de Luckner, nommé généralissime. Le 4 septembre il quitta Metz, après l'avoir déclaré en état de siège, et se porta successivement à Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc et Ligny, où il occupa une position qui le mit à même de se diriger au besoin vers la Moselle ou vers Châlons, et de communiquer avec Dumouriez. Le ministre de la guerre Servan adressait jour par jour à l'assemblée la correspondance de Kellermann, qui prétendait que les ennemis ne feraient pas *la folie* de marcher sur Paris. En rendant exactement compte de ce qu'il avait exécuté, le général affectait de parler avec mystère de ses opérations prochaines : « Quant à la suite de la marche, écri-« vait-il au ministre, je veux la faire « sans mettre dans la confidence bien « des gens indiscrets. Comme je suis « toujours prêt, je lève le piquet d'une « heure à l'autre. » Il annonçait en outre qu'à Saint-Dizier les hussards de sa légion s'étaient mesurés plus d'une fois avec les Prussiens, et que *toujours ils avaient eu un avantage marqué*. Ce langage qui sent un peu la fanfaronnade, et qui cependant n'était pas dans le caractère de Kellermann, s'explique à son égard par l'inconcevable conduite des ennemis qu'il avait en tête. Le duc de Brunswick, dans cette guerre de marches et de contre-marches, commettait, en apparence, les fautes les plus grossières. En effet, quand on voit que les Prussiens étaient entrés dans Varennes au moins le 3 sept., tandis que la côte de Bième fut occupée seulement le 5 par Dillon (1); qu'ensuite, de Clermont où ils étaient depuis plusieurs jours, ils avaient filé sur leur gauche vers Bar-le-Duc, au lieu de pousser en avant pour occuper Châlons, cette clé des opérations, qui les eût conduits droit à Paris, on ne peut s'empêcher de conclure que le duc de Brunswick, dans ce semblant d'invasion, voulait que l'armée française fût avant lui à Châlons. Il s'était abstenu d'y venir pendant huit jours, pouvant effectuer ce mouvement sans tirer un coup de fusil. Mais Kellermann, qui n'était pas encore dans le secret des négociations entre le duc de Brunswick d'une part et de l'autre entre Dumouriez et les agents de Danton et de Lebrun-Tondu, ne pouvait que s'émerveiller d'avoir affaire à un adversaire d'aussi bonne composition. Aussi, jusqu'à Valmy, le même ton règne dans sa correspondance. Le 12, il se porta de Saint-Dizier sur Bar-le-Duc. Ce mouvement engagea les Prussiens à se replier sur le gros de leur armée. Le lendemain, d'après l'avis que Dumouriez était attaqué sur trois points différents, il prit le parti de revenir à Saint-Dizier, pour couvrir Châlons et Paris. On a prétendu que ce fut une faute, et qu'il aurait mieux fait de conserver les routes de Vitry et de Metz qui assuraient sa jonction avec Dumouriez. Le 18, tandis que Beurnonville arrivait à Notre-Dame de l'Epine, Kellermann sentit la nécessité de se rapprocher de Dumouriez qui était à Sainte-Menehould, et, le 19, leur jonction s'opéra à Dampierre sans que l'ennemi y apportât le moindre

(1) On peut consulter, pour l'intelligence de cet article, la carte insérée dans cette Biographie (t. LXIII), pour l'article Dumouriez.

empêchement. Enfin, dans la journée du 20, eut lieu l'attaque des Prussiens dirigée contre le corps d'armée de Kellermann, qui s'était formé en bataille sur les hauteurs de Valmy, position que, dans son rapport, il appelle *désagréable*, mais qui était réellement désavantageuse, et dont, malgré l'évènement, le choix lui a été reproché comme une faute capitale (*Voy.* DUMOURIEZ, LXIII, 160). Là, les Français eurent à subir de la part des Prussiens une canonnade de huit heures selon le rapport de Dumouriez, de quatorze heures selon Kellermann. Tout annonçait un choc général entre les deux armées; mais l'affaire se borna à une canonnade des deux côtés. *Nous ne nous battrons point ici*, dit le duc de Brunswick; et, s'approchant du roi de Prusse, qui voulait un engagement plus sérieux, il lui représenta combien il serait téméraire d'assaillir les hauteurs occupées par une armée dont la bonne contenance laissait peu de chances favorables; puis, donnant de nouveaux ordres, il enjoignit aux colonnes d'attaque de se replier et de rentrer dans leur première position. A la vue de ce mouvement rétrograde, Kellermann élevant son chapeau au bout de son épée se met à crier *Vive la nation!* Ce cri répété par toute la ligne étonne les Prussiens, qui font un nouveau mouvement de retraite, et confirme le duc de Brunswick dans son opinion. *La victoire est à nous, mes enfants*, s'écria Kellermann en faisant redoubler le feu. Dans l'action il eut un cheval tué sous lui, et perdit trois cents hommes tant tués que blessés. Jusqu'à dix heures du soir il garda sa position; mais, craignant d'être tourné par sa droite, il repassa la petite rivière d'Auve, en couvrit le front de son armée et prit un autre camp, sans que l'ennemi cherchât le moins du monde à l'attaquer. Par cette conversion, sa droite s'appuyant sur le camp de Dumouriez, il assura ses communications et déroba à l'armée prussienne une grande partie des avantages de sa position sur le camp de la Lune. On a dit que la précision avec laquelle ce mouvement fut exécuté, malgré la fatigue des troupes et le mauvais état des chemins, équivalut au gain d'une seconde bataille; mais que fût-il arrivé si les Prussiens eussent tenté de le contrarier? Quant à la journée de Valmy en elle-même, elle ne fut, à vrai dire, de la part du duc de Brunswick, qu'un simulacre de bataille, qu'une canonnade insignifiante. En cette occasion, le prince intrigant, au mépris des intentions loyales du roi de Prusse, s'en tint à un vain déploiement de forces. On en trouve la preuve dans la relation officielle rédigée au quartier-général de Frédéric-Guillaume: « Du premier « général au dernier soldat, y est-il « dit, tous brûlaient du désir ardent « d'être menés à l'ennemi, et *nous* « *eussions remporté le triomphe le* « *plus glorieux, si des motifs pré-* « *pondérants n'eussent retenu le roi* « *de se déterminer à livrer ba-* « *taille.* » Ces motifs, ainsi qu'on l'a démontré dans l'article sur Dumouriez, étaient évidemment tirés de la négociation pratiquée secrètement d'un camp à l'autre, et à laquelle Kellermann était encore étranger. En effet, il était si peu au fait des intrigues de son collègue, que dans sa lettre au ministre, en date du 19 sept., il se flattait de *tempérer l'ardeur de l'ami Dumouriez;* ajoutant qu'il ne fallait pas mettre le sort de l'état au hasard d'une action générale. Telle était aussi l'opinion de Servan qui leur recommandait sans cesse de ne point livrer bataille. Quoi qu'il en soit, la canonnade de Valmy eut une immense influence sur l'opinion; elle releva la confiance des Français en même temps,

qu'elle fit évanouir celle des Prussiens, et la journée de Rosbach fut en quelque sorte compensée. « La célé-« brité de ce faible combat, dit Mont-« gaillard, tient à ses suites immé-« diates ainsi qu'au grand effet qu'il « produisit sur l'esprit national. » Au surplus, Kellermann, qui avait eu un beau mouvement d'audace, fut la première dupe d'une gloire si facilement acquise. En s'entendant proclamer partout comme un triomphateur, il n'eut pas de peine à se croire un héros. Le 3 octobre, il écrivait au ministre de la guerre que la débâcle des Prussiens était bien décidée, ce *qui prouve,* ajoutait-il, que tout dépendait de *mon affaire du* 20. Le lendemain il écrivait encore *qu'il se félicitait tous les jours de cette journée.* Par la même dépêche, datée du 3, il proposa au ministre de faire chanter un *Te Deum.* On lui répondit qu'il fallait faire chanter la *Marseillaise,* que cet hymne-là était *plus digne de frapper les oreilles du Français libre.* Tout ce qu'il obtint du pouvoir exécutif fut un cheval de bataille pour remplacer celui qui avait été tué sous lui. Les rapports des commissaires de l'assemblée près de l'armée du centre, Carra, Sillery et Prieur, contenaient sans cesse l'éloge de Kellermann : « Nous avons trouvé son ar-« mée dans le meilleur ordre possible, « disaient-ils dans leur lettre du 2 « octobre. La discipline y règne, le « soldat est plein d'ardeur et de cou-« rage, etc. » Une autre dépêche se terminait ainsi : « Nous ne chantons « plus *ça ira,* mais nous chanterons « *ça va;* et le général Kellermann « nous prie d'ajouter : *ça ira tout « l'hiver* (7 oct.). » Cependant plusieurs émigrés se trouvaient parmi ses prisonniers. Les envoyer à Paris équivalait à un arrêt de mort. Kellermann hésita ; il fit demander par les commissaires les ordres de la Convention qui, le 8 oct., décréta, sur la proposition de Vergniaud, qu'on appliquerait à ces prisonniers la loi qui prononçait la mort contre tout émigré pris les armes à la main. Après cela, on regretterait de voir Kellermann se livrer, dans une dépêche lue à la Convention, à d'inconvenantes plaisanteries sur ces infortunés, si l'on ne savait que c'était alors pour les hommes revêtus du pouvoir le seul moyen de se faire pardonner quelques actes de modération. « Mon « avant-garde, écrivait-il, a fait deux « cents prisonniers, parmi lesquels se « sont trouvés des émigrés parfaite-« ment montés. *Ces prises amusent « beaucoup les soldats.* » Le 12, il annonça l'évacuation de Verdun, et deux jours après il passa la Meuse. Le 18, les Prussiens sortirent de Longwy ; enfin, le 23, Kellermann ordonna trois salves d'artillerie dans toutes les places de son commandement pour signaler qu'il n'existait plus d'ennemi sur le territoire de la république. Cependant les commissaires prussiens négociaient tout aussi bien avec lui qu'avec Dumouriez. Le *Moniteur* lui-même annonça que ces généraux avaient dîné avec les envoyés prussiens Manstein et Massembach. Ce furent ces négociations encore plus que les démonstrations stratégiques de Kellermann qui amenèrent l'évacuation si prompte de ces places. Et tout cela n'empêchait pas nos généraux d'affecter avec les étrangers le langage le plus hautain. Ainsi le 22 octobre, lorsque le duc de Brunswick et Kalckreuth envoyèrent demander une entrevue à Kellermann, celui-ci répondit qu'il ne pouvait entrer dans aucune conférence tant que l'armée prussienne serait sur le territoire de la république. La plus grande union régnait alors entre Kellermann et Dumouriez, bien

que peu de jours auparavant quelque mésintelligence se fût manifestée dans leur correspondance avec le ministre de la guerre. Kellermann avait non-seulement refusé de passer sous les ordres de Dumouriez, mais proposé (24 sept.) un plan de campagne tout différent. Le conseil exécutif n'approuva ni les prétentions ni les plans de Kellermann, qui se soumit de bonne grâce et n'agit plus dès-lors que d'après les inspirations de Dumouriez. Ce fut ce dernier qui le mit hors d'état d'atteindre les Prussiens dans leur retraite, en ne lui donnant l'ordre d'occuper les hauteurs de Fontaine que lorsque leur armée eut gagné les défilés de Grandpré; et l'on ne peut pas douter que ce ne fût une conséquence des conventions secrètes entre le duc de Brunswick et Dumouriez. L'armée prussienne avait alors deux marches d'avance. Ce fut seulement le 4 octobre qu'il fut permis à Kellermann de la suivre d'un peu près. Le 6, toute cette armée se trouvant réunie sous les murs de Verdun, Dumouriez manda Kellermann à Autry, puis, après lui avoir fait part de son intention de se porter en Flandre, il lui déclara que désormais réuni au général Dillon, il serait chargé de reprendre Verdun et Longwy et d'achever de chasser les coalisés du territoire français. Il lui insinua en même temps qu'il fallait moins s'attacher à combattre les Prussiens qu'à les décider par de nouveaux pourparlers à remettre le plus promptement possible ces deux places, et à se retirer ensuite au-delà des frontières. Ç'avait été après une conférence entre Brunswick et Kellermann que l'on était convenu de livrer aux Français, le 22 octobre, une porte de Longwy aux mêmes conditions qui avaient réglé la capitulation de Verdun. Le 24, tandis que l'armée prussienne était campée à Merle près de Luxembourg, et que par conséquent le territoire français n'était plus envahi, nouvelle entrevue autorisée par les commissaires de la Convention, entre Kellermann et le duc de Brunswick, qui s'y trouva accompagné du prince héréditaire de Hohenlohe, du marquis de Lucchésini et du prince de Reuss, ambassadeur de l'empereur: « Général, lui dit le duc, nous vous avons « prié de venir à ce rendez-vous pour « parler de paix; » et en même temps il l'engage à en poser lui-même les bases: « Cela ne sera pas difficile, répond Kellermann, qui avait ses instructions: reconnaissez la république française le plus authentiquement possible, et ne vous mêlez jamais directement ni indirectement « du roi ni des émigrés; les autres « difficultés peuvent facilement s'aplanir. » Il invite alors le duc de Brunswick à s'expliquer à son tour: « Eh! bien, répond le duc, « nous nous en retournerons chacun chez nous, comme des gens de « noces. » Kellermann, se tournant vers l'ambassadeur impérial, lui demande alors qui paiera les frais de noces: « Quant à moi, ajouta-t-il, je « pense que l'empereur ayant été « l'agresseur, les Pays-Bas doivent « être donnés à la France en dédommagement. » A ces mots le prince de Reuss ayant montré de l'humeur, le duc feignit de ne pas le remarquer et dit à Kellermann: « Général, rendez compte à la Convention nationale que nous sommes tous disposés à la paix; et, pour vous le prouver, la Convention n'a qu'à nommer « des plénipotentiaires, et désigner un « lieu pour les conférences; nous « nous y rendrons. En attendant « nous nous tiendrons, soit à Luxembourg, soit dans les Pays-Bas, où « l'on pourra nous avertir. » On ne peut douter que ces propositions ne

fussent sincères de la part du duc de Brunswick, et que les Prussiens ne désirassent abandonner l'Autriche et se retirer de la coalition, mais l'invasion que fit alors Custine dans l'électorat de Mayence mit obstacle à tout rapprochement avec la France (2). Maître de Mayence, Custine aurait dû couronner son heureuse expédition par l'occupation de Coblentz; mais il témoigna la crainte de s'affaiblir en se prolongeant jusque sur ce point, et soutint que Kellermann, chargé de poursuivre les Prussiens, était plus à portée d'obtenir le résultat qu'on attendait de lui: raisonnement sans justesse, car pouvait-il croire que les Prussiens qui se retiraient méthodiquement, sans se laisser entamer, négligeraient, pour prévenir ce mouvement de Kellermann, de faire occuper Ehrenbrestein à la hâte, par un corps de troupes légères, qui précèderait le gros de leurs forces? Au lieu de descendre le Rhin, Kellermann prit ses cantonnements entre la Moselle et la Sarre, établissant son quartier-général à Metz; et Custine se porta sur Francfort attiré par l'appât du butin. Mais le jour même qu'il faisait passer dans cette ville des proclamations menaçantes contre le landgrave de Hesse, et qu'il appelait les troupes de ce *monstre* à la révolte (25 octobre), il apprit que les Hessois entraient à Coblentz et que les Prussiens les suivaient de près. Voulant éviter le reproche de n'avoir pas occupé cette ville si importante par sa position, il adressa à la Convention une plainte formelle contre Kellermann, qui, disait-il, eût pu s'opposer facilement à la marche des Prussiens: « S'il avait passé la Moselle « et la Sarre, ajoutait Custine, il se « serait rendu maître de Trèves et de « Coblentz, sans combat, et aurait pris « les magasins de l'ennemi. » Cette dénonciation de Custine avait été précédée d'une correspondance entre les deux généraux. Nous l'avons sous les yeux, et il est impossible de ne pas y reconnaître que la politesse, la convenance aussi bien que la raison sous le rapport militaire, se trouvent du côté de Kellermann, qui d'ailleurs avait exposé son plan au pouvoir exécutif dans les mêmes termes. Il écrivit à Servan le 7 octobre 1792 (nous copions textuellement): « Il faut « profiter du moment de la déroute « des ennemis, pour entrer en Al- « lemagne, et pour cet effet, il fau- « drait que Custine *fortifie* son ar- « mée d'une partie de ses garnisons et « *travaille* sur le Rhin. Rien ne peut « dans ce moment l'empêcher de s'em- « parer de la ville de Philisbourg, et « y faire travailler en règle, arranger « Germesheim, et y jeter un pont de « communication, avec une bonne « tête qui le mît en état d'y passer « et repasser le Rhin, suivant les cir- « constances. Il peut faire contribuer « le pays de Baden jusqu'à Kehl « près de Strasbourg, et lorsque je « serai en mesure de me porter sur « Trèves et Coblentz, il viendrait à « Mayence; dans cette disposition

(2) Ces négociations furent révélées pour la première fois authentiquement par le conventionnel Harmand de la Meuse, à la séance du 8 vendémiaire an IV (30 sept. 1795). Il rapporta le discours de Kellermann tel que nous l'avons reproduit, et ajouta que non-seulement ce général rendit compte de cette conférence aux representants du peuple Prieur, Sillery et Carra, mais qu'il correspondit à ce sujet avec Pache, et que la Convention n'en avait jamais été instruite. Harmand certifiait tenir de Prieur et de Kellermann tous ces faits. Merlin de Douai, rapporteur du comité de salut public, essaya de les nier, ajoutant que le gouvernement d'alors n'aurait pas manqué de faire la paix, s'il avait connu les dispositions des Prussiens. Harmand répliqua: *Le fait que j'ai cité est vrai, ou bien Kellermann est un menteur.* — Mais pour qui sait lire d'un œil clairvoyant les *Moniteurs* de septembre, octobre, novembre et décembre 1792, l'ignorance de Merlin de Douai paraîtra invraisemblable: il niait ce qu'il ne pouvait ignorer; et c'était bien lui qui méritait l'épithète de *menteur* mise en avant par Harmand de la Meuse.

« nous nous donnerions la main, etc. » En suivant le contre-pied de ce plan si sagement combiné, en faisant une pointe sur le Mein, sans s'être assuré le cours du Bas-Rhin, Custine perdit tout; et, après avoir été assiégé dans Mayence, qui fut repris par les coalisés, il fut contraint de se replier sur l'Alsace. Mais revenons à sa correspondance avec Kellermann. Le 27 octobre, Custine avait écrit à ce dernier, pour l'engager à faire mouvoir ses troupes cantoonées sur la Chièvre, afin de s'approcher de lui: « Ma bonne volonté égale la vôtre, « lui répondit Kellermann (3); il y « *a dix mois* que j'ai proposé, à plu- « sieurs reprises, de faire ce que vous « venez d'exécuter avec tout le nerf « possible; et me réunir à Coblentz « avec l'armée du centre, c'est en- « core mon avis aujourd'hui, mais « ..... » Ici le général alléguait l'état affreux des chemins, la nécessité d'attendre que les gelées les eussent ressuyés, et que l'armée, vêtue et remise de ses extrêmes fatigues, fût en état d'entreprendre une campagne d'hiver. Il objectait encore le mauvais état des chevaux de son artillerie et de sa cavalerie; enfin l'absence des magasins de vivres. « Les calculs, ajoutait-il, m'ont « mis à même de terminer une campa- « gne *que* l'on n'osait pas dans les com- « mencements se promettre une issue « si heureuse. Le soin extrême que « j'ai eu de mes soldats les a fait aller « jusqu'au bout et résister à des temps « dont il n'y a pas eu d'exemple. Je « vous dirai avec la même vérité, *telle* « que soit la confiance et l'empire « que je puisse avoir sur mes braves « compagnons d'armes, il serait im- « possible d'exiger qu'ils *continuent* « leurs travaux, nus comme ils sont. Au « reste, mon cher général, pour faire « la marche que vous me proposez, « il faudrait que je *combatte* l'armée « prussienne et autrichienne au moins « du double de la mienne. Je vous « l'ai dit et répété à plusieurs reprises, « qu'il faut, pour espérer un succès « heureux en nous rendant sur le « Rhin, des mesures aussi sages que « bien combinées, et que le plus grand « mystère soit gardé, etc. » Croirait-on qu'à ce langage si mesuré et si amical, Custine répondit par des reproches injurieux, tels que ceux-ci: « Dites, monsieur, que vous n'avez « point eu la volonté de seconder mes « opérations, ou que, ne vous étant « pas donné la peine de jeter les yeux « sur une carte, vous n'avez pas com- « pris l'avantage que vous pourriez « tirer de cette position (sur la Mo- « selle et sur la Sarre); ou qu'enfin « vous avez craint de combattre « M. Hohenlohe, crainte d'autant « plus mal fondée que l'avantage de « la position eût été pour vous, ou « dites enfin, ce que je pense, que ces « trois motifs ont eu part à la grande « faute que vous avez faite. » Custine, oubliant qu'au moins à Valmy Kellermann avait déployé quelque courage, ajoutait ensuite: « Oserai-je vous « demander, monsieur, quelles sont « vos grandes actions? Vous êtes-vous « approché assez près de nos enne- « mis, pour profiter de leur détresse? « c'est ce que je n'ai lu nulle part. » Plus loin il disait encore: « La peur « de combattre deux armées était, « je le savais, votre véritable motif. « Mais si vous aviez eu la moindre « notion du pays où vous aviez à vous « porter, vous auriez pu facilement « vous rassurer. Mais l'*ignorance et* « *la peur ne font pas les grands* « *généraux.* » On conçoit que, poussé à bout par de telles invectives, Kellermann à la dénonciation faite contre lui par Custine à la Convention ait ré-

(3) Du quartier-général de Metz, le 30 octobre 1792.

pondu, même officiellement, *qu'elle n'avait pu être dictée que dans un accès de folie ou de vin* (4). « Il me « taxe, ajoutait-il, d'avoir fui lâche- « ment à l'affaire qui a eu lieu à Lan- « dau entre le premier régiment de « dragons et les hussards de Wurm- « ser. Je crois que s'il y a eu de la « lâcheté, elle est de la part de Cus- « tine, pour avoir mal posté son régi- « ment et n'avoir pas combattu à sa « tête; quant à Victor Broglie et « moi, nous avons été forcés de nous « retirer, tournés et près d'être pris par « les ennemis. » Sur la demande de Jean Debry (*Voy.* ce nom, LXII, 193), la lettre de Kellermann fut envoyée aux comités militaire et de surveillance. « Si Custine est le vainqueur de « Mayence et de Spire, dit ce député, « l'assemblée, jusqu'à ce qu'elle ait « jugé sur pièces vues, n'oubliera pas « que Kellermann est l'*homme du* « 20 *septembre.* » Cependant Servan avait été remplacé par Pache, qui donna au ministère de la guerre une activité aussi violente que désordonnée, et qui, le jour même de son installation (2 nov.), envoya à Kellermann l'ordre de ne pas prendre de quartiers d'hiver, et de marcher au delà du Rhin: « Il ne faut plus calculer au- « jourd'hui, lui disait-il; le plan des « opérations est non-seulement ar- « rêté, mais il s'exécute; mais Cus- « tine, mais Dumouriez comptent « sur vous; et si vous ne marchiez pas « ils seraient compromis, peut-être « accablés. » Le lendemain, comme Kellermann marchait vers la Sarre, par suite du plan qui lui était imposé par le conseil exécutif (5), il fut rappelé, et sa retraite laissa les coalisés en possession de Coblentz, de Trèves, et le prince de Hohenlohe-Kirchberg maître de Luxembourg. Ainsi fut manqué le plan de campagne que s'attribuait Dumouriez, et qui, selon lui, aurait terminé la guerre. On ne saurait dire pourquoi, lorsque le 21 oct. Kellermann avait demandé l'autorisation de brûler ou bombarder Luxembourg, elle ne lui fut point accordée. Dans cette même dépêche, il demandait à être nommé l'un des maréchaux de la république, *si l'on en faisait.* Mais alors il s'agissait pour lui, non de récompenses, mais de rendre compte de sa conduite, et de répondre à des accusations qui, à cette époque, conduisirent tant de généraux à la mort. Mandé à Paris par le conseil exécutif (6), il lui montra sur la carte plus de soixante campements en moins de trois mois, tant pour opérer sa jonction avec Dumouriez que « pour soutenir, par l'in- « trépidité de vingt-deux mille *soldats* « *de la liberté*, le choc de quatre- « vingt-dix mille *esclaves*, et les chas- « ser entièrement avec leurs *tyrans* « hors du territoire sacré de la répu- « blique. » Ce sont les expressions dont lui-même se servit lorsque, le 14 nov., il fut admis à la barre de la Convention. Il protesta ensuite de son zèle à combattre l'aristocratie et le *fayétisme;* puis il ajouta que, avec une armée fatiguée, manquant de tout et réduite de moitié par la séparation de celle du général Valence qui marchait sur Givet, il lui aurait été impossible de devancer trente mille hommes au moins qui avaient trois ou quatre marches sur lui. Il annonçait ensuite que,

(4) Lettre du 4 nov., lue à la Convention.

(5) Nous avons sous les yeux l'ordre du conseil exécutif signé par Pache, le 4 nov. Il y est prescrit à Kellermann de marcher le plus tôt possible, avec 20,000 hommes, pour concourir à l'expédition de Custine; ce corps devait être commandé par Beurnonville.

(6) Cet ordre, qui termine la dépêche mentionnée dans la note précédente, était conçu dans des termes désapprobateurs: « Considé- « rant le peu de disposition qu'a montré le gé- « néral Kellermann pour marcher avec les trou- « pes qu'il commande, suivant les ordres qu'il « en a reçus, etc. »

pour concilier la justice avec les convenances, le conseil exécutif l'avait nommé au commandement de l'armée des Alpes. « Citoyens législateurs, « disait-il, la journée du 10 août a « sauvé la république, celle du 20 « septembre a sauvé Paris sur les « hauteurs de Valmy... Il s'agit maintenant de sauver cette patrie par la « destruction des tyrans étrangers; il « s'agit de faire plus encore, il faut « porter chez les peuples voisins l'étendard de la liberté et le tableau « des droits de l'homme; c'est vers « l'Orient que vous dirigez nos pas « *pour délivrer Rome antique du « joug des prêtres.* » Ces expressions révolutionnaires, bien plus que les excellentes raisons stratégiques qu'il avait alléguées (7), valurent à Kellermann une flatteuse allocution du président Hérault de Séchelles. Malgré ce triomphe, les ennemis de Kellermann ne cessaient de répéter les accusations de Custine. Le *Moniteur* du 18 nov. renfermait une lettre de ce général adressée au ministre de la guerre et dont la première phrase les résumait toutes: « Fatigué des lenteurs et « des refus du général Kellermann, « de faire mouvoir les troupes cantonnées sur la Chière; ces lenteurs ayant « fait former à l'ennemi le projet de « me faire abandonner Francfort et de « me renfermer dans Mayence, etc. » Kellermann, qui sentait bien que cette grave affaire n'était pas finie, ne partit point pour son nouveau poste, sans adresser à la Convention une lettre (29 nov.), dans laquelle il priait les législateurs de la nation ou de mépriser ses calomniateurs, ou de le mettre à portée de les confondre. Du reste, il protestait de nouveau de son dévouement: « Citoyens, disait-il, je vais « reporter sous vos auspices aux anciens hommes la liberté exclue depuis « si long-temps de ce beau climat. « Les troupes françaises par leur exactitude à la discipline la leur feront « aimer, et seront fidèles à la devise « sacrée pour les hommes libres: « *guerre aux châteaux; paix aux « cabanes, et protection aux monu- « ments des arts.* » Malgré cette pompeuse annonce, l'armée des Alpes, dont le quartier-général était à Chambéry, ne dépassa point les limites du nouveau département du Mont-Blanc. Kellermann la trouva dans le plus grand désordre, ce qui porta les commissaires de la Convention (Simon, Hérault, Jagot et Grégoire) à proclamer l'urgente nécessité de compléter cette armée « qui, disaient-ils, n'a hérité de « Montesquiou, que le délabrement « et les dommages à réparer (rapport du 4 janvier 1793). » Mais dès le 25, en vertu d'un décret rendu sur le rapport de Dubois-Crancé, elle dut être portée à un effectif de plus de vingt mille hommes. De son côté, le général en chef mit de l'activité à organiser la défense du pays qui lui était confiée. Entre autres dispositions nous citerons la formation d'un corps de six cents hommes levés parmi les montagnards, sous le nom de *chasseurs des Alpes,* pour les opposer aux *barbets.* Mais ces soins ne préoccupaient pas tellement Kellermann qu'il ne se crût obligé de faire du propagandisme. C'était, d'ailleurs, pour les généraux qui avaient servi sous l'ancien régime, le seul moyen de sauver leur tête, et encore n'y réussissaient-ils pas toujours. Ainsi on le voit le 27 déc. sévir contre le colonel et les musiciens du

(7) Le mémoire de la campagne de 1792, rédigé par Kellermann lui-même, existe au dépôt de la guerre. Il forme avec celui de Dillon, qui est dans le même carton, un historique complet de cette campagne tant vantée, mais généralement si peu connue sous son véritable jour avant que les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état* et les articles Doux et Dumouriez dans notre Biographie (tom. LXII et LXIII) eûssent commencé à soulever le voile.

79e régiment (ancien Boulonnais) qui, au moment où l'on allait mettre Louis XVI en jugement, avaient joué des airs proscrits, entre autres : *O Richard ! ô mon roi !* « La fermeté que Keller- « mann a déployée dans cette occa- « sion, disaient les mêmes commissai- « res, a produit le meilleur effet sur « l'esprit public. » A cette époque le général de l'armée d'Italie eut, tant avec le ministre de la guerre Pache qu'avec les patriotes de Genève, une correspondance au sujet du mouvement révolutionnaire qui éclata dans cette ville ; mais à travers les éloges que les Génevois donnaient à son caractère, ils ne dissimulaient pas leurs inquiétudes de voir augmenter le nombre de ses troupes dans leur voisinage. En vain, dans sa réponse, il protesta que ce petit mouvement n'avait pour but que « d'as- « surer la liberté des nouveaux frères « du Mont-Blanc que l'horreur du des- « potisme *venait de réunir* à la ré- « publique française ; » en vain par- la-t-il de son désir empressé de venir leur *donner le baiser fraternel ;* une seconde lettre des comités génevois indiqua bien clairement que, semblable au coq de la fable, ils ne craignaient rien tant que ce *baiser d'amour fraternelle* (8). Cependant il fut encore souvent question de Kellermann dans les discussions de la Convention et des jacobins où il était tantôt attaqué, tantôt défendu. Le 3 avril, Thuriot, en appuyant le décret de proscription contre Dumouriez, proclama Kellermann comme ayant *sauvé la république* dans les plaines de Champagne, en résistant à l'ordre de ce traître, de prendre une position qui eût compromis le salut de l'armée ; et cette assertion, qui était une absurdité (*Voy.* DUMOURIEZ, LXIII), fut accueillie par des applaudissements unanimes. Mais, à la séance du 12, on lut une lettre de Custine qui, en dénonçant les *trahisons* récentes des généraux de l'armée de la Moselle, ajoutait : « J'oserai vous le dire avec « cette franchise qui ne convient qu'à « un républicain, une telle conduite « fut encouragée par vous le jour où « Kellermann, après avoir *indigne- « ment trahi* les intérêts de son pays, « reçut vos applaudissements. » Cependant l'orage se formait d'un autre côté : dénoncé par les commissaires à Lyon, d'après une lettre de leurs collègues auprès de l'armée des Alpes, comme suspect de complicité avec Dumouriez et *les Egalité*, Kellermann avait été suspendu de ses fonctions par le comité de salut public. Bientôt les commissaires près l'armée des Alpes, mieux informés après une conférence de quatre heures avec le général, et la visite de ses papiers, avaient reconnu son innocence ; et Cambon, au nom du comité de salut public, proposait sa réintégration ; mais, les députés Mathieu et Génissieux ayant annoncé qu'ils avaient des faits contre lui, la Convention décréta que toutes les dénonciations seraient adressées au comité qui ferait un rapport. Mandé à Paris, quelques jours après, par le conseil exécutif, il *sortit pur* de l'examen qui fut fait de sa conduite ; et, sur le rapport de Barère (18 mai), la Convention décréta qu'il n'avait pas démérité de la patrie. Barère ajouta qu'une maladie survenue à Biron l'empêchant de prendre le commandement de l'armée destinée à combattre les rebelles de la Vendée, Kellermann s'en était chargé jusqu'à son rétablissement. Trois jours après, le ministre de la guerre annonça que ce général, nommé au commandement des armées des Alpes et d'Italie, avait reçu du conseil exécutif l'ordre de partir pour la Rochelle, afin d'y organiser

(8) *La Fontaine*, liv. II, fable 15.

l'armée qui allait se former sur les côtes. A cette occasion Amar déclara que Kellermann avait perdu la confiance des bons citoyens et de l'armée. Collot-d'Herbois s'étonna que le conseil exécutif eût donné au même homme le commandement de deux armées si éloignées l'une de l'autre ; et il fut décrété qu'il y aurait un général pour chaque armée. En conséquence, sa nomination ne fut confirmée que pour l'armée des Alpes, et l'armée d'Italie fut donnée au général Brunet ; mais Kellermann conserva le titre de général en chef de toutes les deux. Après avoir inspecté l'armée d'Italie, il prit à l'armée des Alpes les mesures nécessaires, soit pour couvrir cette frontière, soit pour lier ses opérations à celles de son collègue. Dès le mois de juin il commença les hostilités contre le roi de Sardaigne, envoya au ministre un rapport sur l'attaque de Clavières, premier village piémontais ; puis, le 23 juillet, il rendit compte par un rapport, daté de Grenoble, de l'attaque de la montagne de Tête-Dure. Dans ce temps, Lyon s'était insurgé contre la Convention, et les Anglais allaient être maîtres de Toulon. Il paraît que ces deux évènements n'eussent pas eu lieu si l'on eût laissé Kellermann continuer à user des moyens de conciliation que déjà il avait employés vis-à-vis des Lyonnais, et si d'un autre côté les commissaires de la Convention n'avaient pas retardé la marche de quatre mille hommes de troupes qu'il avait confiées au général Cartaux pour les conduire à Toulon. Un décret du 12 juillet avait autorisé les commissaires de la Convention à requérir Kellermann de faire marcher une partie de son armée contre Lyon. On l'a accusé d'avoir mis quelque lenteur à l'exécution de cet ordre. Le 28 juillet, Billaud-Varenne le dénonça pour avoir méconnu l'autorité des commissaires Albitte et Dubois-Crancé. Toutefois le 6 août, il partit du camp de Bourg, avec Dubois-Crancé et Gauthier pour se porter sur Lyon. Il établit son camp devant cette ville, et le 8 août il somma les Lyonnais d'ouvrir leurs portes à l'armée républicaine. Ceux-ci n'ayant point obtempéré, il commença les dispositions du siège ; et deux jours après, à propos de la fête du 10 août, qui se célébrait dans son camp, il publia une nouvelle proclamation dont la Convention ordonna l'insertion au bulletin et l'envoi à tous les départements. Le langage qu'il tenait aux Lyonnais était pourtant fort modéré et contrastait évidemment avec le ton des actes officiels de l'époque : « Si la Convention nationale « pouvait se tromper sur mon compte, « disait-il, je lui exposerais avec fran- « chise mes sentiments, je lui ferais « ma pétition ; mais je commencerais « à obéir à ses lois. Toute autre ma- « nière d'agir a trop le caractère de « la rébellion ; encore si j'avais des « torts, je ne compromettrais que moi ; « et vous, vous sacrifiez tous vos con- « citoyens. » Il les engageait, en terminant, à venir dans son camp fraterniser avec ses soldats. Ces tentatives de conciliation furent vaines ; car, si les Lyonnais avaient pu se fier à Kellermann, il n'en était pas de même des représentants du peuple dont il était l'instrument. Au lieu de bombarder la ville comme ceux-ci l'auraient voulu, il se détermina à intercepter sur tous les points l'arrivage des subsistances. Cependant les Piémontais avaient repris la Savoie et contraint l'armée des Alpes à se replier. Kellermann n'obtint qu'avec beaucoup de peine la permission de quitter le siège pendant trois jours. Il ranima le courage des troupes, les rétablit dans des positions de la Maurienne et de la Tarentaise ; et, selon l'expression dont il se ser-

vit dans sa dépêche à la Convention, il *arrêta les progrès des satellites du despote ultramontain*. Il était de retour devant Lyon le troisième jour (25 août). L'officier que les représentants du peuple et Kellermann envoyèrent pour rendre compte à la Convention de ces opérations s'exprima ainsi au nom de son général: « Quant aux « Piémontais, ils sont actuellement à « Chambéry; mais Kellermann a juré « qu'ils n'iraient pas plus loin; une « trop grande responsabilité pèse sur « sa tête pour qu'il trahisse son ser- « ment; mais comptez, législateurs, « qu'*en frappant Lyon vous frap- « pez les Piémontais*. » Ces dernières paroles étaient évidemment le contre-pied de la pensée de Kellermann qui, en exposant ses premiers plans aux représentants, leur avait dit: « *Ce n'est pas ici que vous « prendrez Lyon, c'est à la fron- « tière*. » Malgré ce *modérantisme*, si le comité de salut public croyait utile de maintenir dans le commandement un homme de ce caractère, Kellermann n'en était que plus exposé aux attaques des jacobins. A la séance du 27 août, Amar, imputant à la trahison de ce général et à sa *connivence* les revers du Piémont et la lenteur du siège de Lyon, demanda positivement QUE L'ON FÎT TOMBER SA TÊTE; et la Convention décréta que séance tenante un rapport serait fait sur sa conduite. Barère, au nom du comité de salut public, cita une lettre de Dubois-Crancé qui attestait « que Kellermann était franc et loyal; « qu'il avait de la mollesse, et que si « on lui promettait le commandement « de l'armée du nord, Lyon serait « bientôt réduit. » Le rapporteur ajoutait que des lettres interceptées indiquaient que les Lyonnais croyaient ce général dans leurs intérêts. Dubois-Crancé, qui dans le fond envisageait comme Kellermann l'affaire de Lyon, avait cependant demandé sa destitution, pour ne pas être lui-même compromis; mais le comité, de peur de fournir des armes à la malveillance, se refusa au renvoi d'un général au moment où il était en marche contre les rebelles. Kellermann étant revenu devant Lyon, le bombardement commença le 25, et le bulletin de ce jour qu'il envoya à la Convention contint le détail des quartiers incendiés. Si ses efforts lui valurent les éloges de la société populaire de Mâcon, qui proclamait « qu'il était *bon et se conduisait bien*, « mais que son état-major était mau- « vais et entravait ses opérations, » il n'en fut pas moins dénoncé à la séance des jacobins du 8 septembre par Robespierre qui, l'accusant d'avoir dirigé toutes les conspirations qui avaient éclaté pendant cette campagne, déclara que jamais sous un tel homme une opération patriotique ne réussirait. Deux jours après, Kellermann était destitué et remplacé devant Lyon par Doppet. Malgré cette destitution, les commissaires Gauthier et Dubois-Crancé, qui avaient toujours été contraires à l'avis d'attaquer Lyon de vive force, et par conséquent unanimes avec Kellermann, prirent sur eux de le maintenir, et le renvoyèrent commander dans le Mont-Blanc, où il demeura jusqu'au mois d'oct. Avec huit mille soldats de ligne et quelques gardes nationales et volontaires, il reprit l'offensive le 13 sept. contre trente-cinq mille Austro-Sardes qui s'étaient avancés jusqu'à Bonneville, d'où ils menaçaient Annecy et Chambéry. Le 9 oct. ils étaient chassés du Faucigny, de la Tarentaise, de la Maurienne, et ils laissaient dix-sept canons entre les mains des Français. « La frontière de Nice à Genève est « entière, disait le général dans sa let- « tre à la Convention; on y respire

« l'air pur de la liberté; le sol de la « république dans cette partie n'est « plus souillé par les despotes armés « contre notre indépendance; et ce- « pendant on me soupçonne, on m'ac- « cuse. Citoyens législateurs, daignez « me juger d'après mes actions. » Sa prédiction sur le siège de Lyon s'accomplit; le lendemain de la retraite des Piémontais, cette ville se rendit. Ces succès, loin de désarmer la haine contre Kellermann, ne firent que la redoubler. « Cet homme qui a trahi « constamment la patrie, disait Bil- « laud-Varenne (9) à la séance du 6 « octobre, ne remporte maintenant « des victoires qu'afin de détourner « l'attention de la Convention. » Puis, sur la proposition de cet orateur, non-seulement la Convention confirma la destitution de Kellermann, mais prononça le rappel des représentants du peuple qui l'avaient maintenu. A la même époque, il crut devoir écrire de Chambéry à la société des jacobins pour se féliciter d'avoir fait triompher le patriotisme dans la Savoie; il priait la société de lui confirmer le titre de *général des jacobins* que lui avaient donné les ennemis. Cet acte de faiblesse ne fit qu'aggraver sa position: la société reçut *comme une dérision* cette avance d'un homme qui *aurait dû être châtié depuis long-temps.* On lui fit un crime d'avoir dit devant les représentants du peuple qu'il ne pouvait aller à l'ennemi avec des *volontaires*, qu'il lui fallait absolument des *troupes de ligne;* enfin, sur la proposition de Perreyra, il fut rayé de la liste de la société. De toutes parts les accusations retentissaient contre lui: le 20 oct., Blanchet lui imputa d'avoir bassement fait sa cour au représentant Gauthier et donné des saufs-conduits à des Lyonnais insurgés. Enfin le 18 oct. il reçut la notification de sa destitution au moment où il se préparait à partir pour le siège de Toulon. Quelques jours après il fut arrêté, conduit à Paris et déposé dans la prison de l'Abbaye. Les protecteurs secrets qu'il avait dans le comité de salut public le laissèrent pendant plus d'un an oublié dans sa prison: c'était en ce temps-là le seul moyen de sauver un prévenu; car sa mort eût été certaine si on l'eût jugé du vivant de Robespierre qui avait juré sa perte. Enfin, le 8 nov. 1794, il comparut devant le tribunal révolutionnaire renouvelé depuis la chute du tyran, sous la prévention d'avoir été fédéraliste et d'avoir mis une criminelle négligence dans l'organisation de l'armée des Alpes. Il fut acquitté à l'unanimité. Le président Dubsent, joignant son suffrage aux éloges que lui avaient donnés les témoins, parmi lesquels étaient seize représentants du peuple, termina en disant que l'histoire unirait sur la tête de Kellermann les lauriers du Mont-Blanc à ceux de Valmy. Le 17 déc. ce général écrivit à la Convention pour obtenir sa réintégration dans son grade et des indemnités; ce qui lui fut accordé par décret du 15 janvier 1795; puis, par un autre décret du 3 mars, il fut replacé à la tête des armées des Alpes et d'Italie. Il prit possession de ce commandement au mois de mai 1795. Les deux armées étaient fortes tout au plus de quarante-sept mille hommes, y compris les garnisons de Lyon, de Toulon, de Marseille; et elles avaient affaire à plus de cent mille Autrichiens, Napolitains et Piémontais, non compris les bandes de montagnards du pays, connus sous le nom de *barbets*. Il faut ajouter à cela qu'une forte escadre anglaise, croisant sans cesse devant Gênes, entravait les

(9) Cet acharnement de Billaud-Varenne contre Kellermann s'explique par la crainte qu'avait ce conventionnel que Kellermann ne révélât la part qu'il avait eue, en 1792, aux négociations de Dumouriez avec les Prussiens.

opérations des Français et favorisait celles des ennemis. Le 24 juin, les Austro-Sardes commencèrent à attaquer sur tous les points les armées d'Italie et des Alpes; et, pendant quatre mois consécutifs, il se livra plus de quarante combats, dans lesquels les Français obtinrent plusieurs fois l'avantage. Mais dès l'origine Kellermann avait commis la faute de trop étendre ses lignes. Le 27 juin, après trois jours de combats, il perdit ses positions de Vado, de Saint-Jacques, de Bardinetto. Il écrivit au comité de salut public que, si on ne lui envoyait pas de prompts renforts, il serait obligé de quitter Nice. L'alarme fut grande; le comité rassembla tous les députés qui avaient été à l'armée d'Italie, pour aviser à ce qu'il fallait faire. Ceux-ci, unanimement, désignèrent Bonaparte comme connaissant mieux les positions qu'occupait l'armée. En effet, l'année précédente, à la suite du siège de Toulon, il avait inspecté toute la rivière de Gênes et mis l'armée d'Italie dans les positions où Kellermann l'avait trouvée. Bonaparte reçut donc l'ordre de se rendre au comité et, après plusieurs conférences, rédigea les instructions pour Kellermann. On pense bien que lui, qui convoitait dès-lors le commandement de l'armée d'Italie, ne négligea pas l'occasion de relever les fautes de son ancien, *brave soldat, extrêmement actif*, sans doute, *tout-à-fait privé des moyens nécessaires à la direction d'une armée en chef* (10). Vers le milieu de juillet, Kellermann, toujours en face d'un ennemi très-supérieur en nombre, fut encore obligé de resserrer ses positions et de replier son quartier-général sur Borghetto (28 juillet). Ce mouvement rétrograde ayant fait courir dans l'armée le bruit d'une retraite, Kellermann publia une proclamation datée d'Albenga pour le démentir. Grâce à cette nouvelle position, il se maintint avec avantage pendant toute la campagne. Il eut au mois d'août une correspondance, qui fut rendue publique, avec le général autrichien Devins, au sujet des traitements cruels que les *barbets* infligeaient aux prisonniers français. Cependant la paix ayant été conclue avec l'Espagne, Kellermann obtint qu'il lui serait envoyé des renforts tirés partie de l'armée des Pyrénées-Orientales, partie de l'armée du Rhin. Il venait de faire approuver par le comité de salut public le plan d'attaque qu'il avait conçu pour pénétrer en Italie; mais avant que les renforts attendus fussent arrivés, le commandement de l'armée d'Italie avait été confié à Schérer. Kellermann, n'ayant plus que celui de l'armée des Alpes, seconda par des diversions utiles les opérations de ce nouveau général, qui s'était chargé d'exécuter le plan proposé par son prédécesseur, et qui gagna dans le mois de nov. 1795, l'importante bataille de Loano (*Voy.* SCHÉRER, XLI, 112). La lenteur des opérations de Kellermann l'exposa plus d'une fois aux attaques des journaux; il fut dénoncé le 31 décembre 1795, dans le *Journal des hommes libres*, comme entretenant à Turin des intelligences avec les ennemis de la république. A cette accusation il répondit dans le *Moniteur* en sommant son dénonciateur de donner ses preuves, ou d'accepter la qualification de calomniateur. Le 16 mai 1796, il écrivit de Chambéry au Directoire pour le féliciter de la découverte de la conspiration de Babeuf. A l'ouverture de la campagne de 1796, Schérer fut remplacé par Bonaparte; et Kellermann, toujours à la tête de l'armée des Alpes, qui était regardée comme la réserve de l'armée d'Italie, n'eut à diri-

(10) *Mémoires de Napoléon*, t. Ier, p. 90 à 92, et t. VI, p. 45-48 (2e édition).

ger que des opérations secondaires. Le Directoire voulait d'abord donner Kellermann pour second à Bonaparte, mais celui-ci écrivit à Carnot le 24 mai 1796, sur ce projet qui ne lui convenait en aucune manière : « Réunir Kellermann et moi en Italie, « disait-il, c'est vouloir tout perdre. « Le général Kellermann a plus d'expérience et fera mieux la guerre que « moi ; mais tous deux ensemble nous « la ferons mal. Je ne puis pas servir « volontiers avec un homme qui se « croit le premier général de l'Eu« rope. » Les vœux de Bonaparte furent comblés après la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). L'armée des Alpes fut supprimée et réunie à celle d'Italie. Quant à Kellermann, accusé de tenir par ses opinions au parti vaincu, il fut rappelé à Paris ; mais il ne resta pas long-temps dans la disgrâce du Directoire, qui le chargea, conjointement avec le général Canuel, de mettre en état de siège la ville de Lyon, où s'étaient manifestés des mouvements royalistes. On le voit l'année suivante préposé à l'organisation de la gendarmerie ; puis, le 23 sept. 1798, inspecteur-général de cavalerie. Se trouvant à Angers pour inspecter l'armée d'Angleterre, il fut couronné au théâtre comme le *héros de Valmy* et s'empressa d'envoyer la couronne aux autorités constituées. Peu de temps après il alla remplir les mêmes fonctions près de l'armée de Hollande. Il était membre du bureau militaire établi près du Directoire, au moment de la révolution du 18 brumaire ; et bien qu'il fût demeuré étranger aux intrigues qui amenèrent cette journée, comme le premier consul sentait le besoin de s'entourer d'hommes en crédit parmi les troupes, Kellermann fut appelé le premier au sénat conservateur, dont il obtint la présidence le 2 août 1801. Le 2 juillet de l'année suivante, il fut élu membre du conseil d'administration de la Légion-d'Honneur et décoré du cordon de grand-officier de cet ordre ; en mars 1804, compris dans la première promotion de maréchaux, puis quelques jours après pourvu de la sénatorerie de Colmar. En 1805, au commencement de la campagne d'Allemagne, le maréchal Kellermann fut nommé commandant du 3e corps de réserve sur le Rhin, et chargé de la ligne de défense entre Bâle et Landau. Il organisa alors les gardes nationales dans les départements du Rhin. Il fut fait grand-aigle de la Légion-d'Honneur, le 1er février 1806. Sa reconnaissance pour l'empereur, qui avait enfin récompensé ses longs services d'un titre qu'il ambitionnait depuis quinze ans, lui fit proposer au mois de juillet de cette même année, l'érection d'un monument en l'honneur de Napoléon. L'empereur lui confia en 1806 et 1807 le commandement en chef de l'armée de réserve du Rhin, qui s'étendait depuis Bâle jusqu'à Nimègue ; il était en même temps chargé de protéger les états de la confédération rhénane les plus voisins du fleuve, et de surveiller l'intérieur du pays jusqu'à la Hesse. L'empereur, qui venait de le nommer duc de Valmy, le dota alors du riche domaine de Johannisberg, situé sur la rive droite du Rhin, et qui plus tard a été donné par l'Autriche au prince de Metternich. Kellermann fut aussi autorisé par l'empereur à porter la grande croix de l'ordre de la Fidélité de Bade ; déjà l'année précédente il avait reçu la grande croix d'or de Wurtemberg. Il eut, en 1808, le commandement de l'armée de réserve d'Espagne ; puis, en 1809, celui du corps d'observation de l'Elbe et de la Meuse-Inférieure. Lors du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, Kellermann fut chargé de former à Maestricht le corps d'observation de la Meuse-Inférieure, destiné

à prendre l'ennemi en flanc, s'il s'avançait dans l'intérieur. En 1811, il présida le collège électoral du Haut-Rhin. Pendant la campagne de Russie de 1812, Kellermann, rappelé sur le Rhin, y reprit le commandement des armées de réserve avec le gouvernement militaire des pays de Berg, Hesse, Darmstadt, Wurtzbourg, Francfort et Nassau. Il conserva ce commandement jusqu'à la fin de 1813, époque à laquelle il prit celui des 2e et 3e divisions dont le chef-lieu était Mayence. Ne se faisant pas illusion sur la position critique de Bonaparte, il déplorait dans son intimité tant de sang inutilement versé depuis 1792. Sa probité, la sagesse de son administration, sa modération, malgré les ordres rigoureux qu'il était trop souvent chargé d'accomplir, avaient fait respecter son nom sur les deux rives du Rhin. Durant toute la campagne de 1813, il fut chargé d'organiser en *colonnes de marche* les troupes que Napoléon ne cessait de lever en France. « *C'est le* « *doyen de l'armée française,* est-il « dit dans le manuscrit de 1813, qui « préside à leur départ, au moment de « s'avancer sur les terres étrangères. » A la suite de la bataille de Hanau (30 et 31 oct. 1813), il prit le commandement de toutes les réserves à Metz. Là il fut encore chargé, avec le maréchal Oudinot, d'organiser de nouveaux bataillons, pour les faire filer sur la Champagne, où Napoléon avait établi le centre de ses opérations. Lorsque, à la fin de janvier 1814, celui-ci porta son quartier-général à Châlons, il fit appeler le duc de Valmy; et, se rappelant que vingt-deux ans auparavant il avait gagné le titre de son duché dans cette contrée, il passa la soirée à recueillir de lui les renseignements dont il avait besoin. A la suite de cet entretien, l'empereur partit pour Vitry, laissant à Châlons le vieux maréchal pour recueillir les traînards et recevoir Macdonald, dont la marche avait été retardée dans les Ardennes. Alors Napoléon, qui affectait d'évoquer les souvenirs de la république, ne manqua pas de dire et de faire imprimer que le *vainqueur de Valmy* devait encore une fois défendre les gorges de l'Argone et la route de Paris (11). Les événements de 1814 le trouvèrent ainsi prêt à se rattacher au gouvernement royal. Le 1er avril 1814, il était à Paris, et vota comme sénateur la déchéance de l'empereur et la création d'un gouvernement provisoire; le 22 avril il fut nommé commissaire du roi Louis XVIII dans la 3e division militaire, à Metz; puis créé pair de France le 4 juin et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. Nommé à la même époque gouverneur de la 5e division militaire, à Strasbourg, il publia le 8 juillet une proclamation empreinte des sentiments les plus honorables. Resté sans fonctions pendant les Cent-jours, il reprit sa place à la chambre des pairs après le retour du roi. Depuis cette époque, passant la plus grande partie de l'année à sa maison de campagne de Soisy-Montmorency, il se fit peu remarquer. Il mourut à Paris, le 12 septembre 1820, à l'âge de quatre-vingt-six ans, laissant un fils illustre parmi les braves de nos armées, mais qui ne devait pas long-temps lui survivre (*Voy.* l'article ci-après). Kellermann, veuf de sa première femme, avait été, en 1812, sur le point d'épouser Mme Victorine de Chastenay, non moins remarquable par son esprit que par sa beauté; mais la famille du maréchal et Napoléon lui-même s'étaient opposés à cette union. Le duc de Valmy fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise, dans le même tombeau qu'il avait fait ériger à sa femme. Barbé-Marbois, son beau-frère et

(11) Voy. Fain, *Manuscrit de* 1813 *et* 1814.

son collègue à la chambre des pairs, redit sur sa tombe les dernières paroles que lui avait dictées l'illustre mourant : c'était un vœu pour que son cœur fût déposé à Valmy *au milieu de ses braves frères d'armes tués à la journée du 20 sept.* 1792. Fidèle à sa dernière volonté, le fils du maréchal accomplit cette mission le 16 octobre 1820. Le maréchal Kellermann avait présidé en 1817 à la publication d'une brochure intitulée : *Esquisse de la carrière militaire de Fr.-Chr. de Kellermann, duc de Valmy, pair et maréchal de France*, rédigée sur les notes de M. le maréchal par M. de Botidoux, son commissaire ordonnateur en chef, Paris, un vol. in-8° de 72 pag. C'est une apologie de toutes les opérations militaires du maréchal. D—R—R.

KELLERMANN (François-Étienne), fils du précédent, naquit à Metz en 1770, et fut élevé à Paris au collège des Quatre-Nations. Destiné à la carrière des armes, il entra au service avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment de Colonel-général. Plus tard il fut attaché à l'ambassade des Etats-Unis jusqu'en 1793, époque à laquelle il vint auprès de son père en qualité d'aide-de-camp, d'abord au siège de Lyon, ensuite à l'armée des Alpes. Bientôt compromis dans les persécutions qu'essuya ce général, il fut emprisonné comme lui. Ayant obtenu sa liberté, il alla demander un asile dans sa ville natale à M. de Marbois ; son oncle, qui, lui-même, à cette époque de terreur, n'était pas en sûreté. Le jeune Kellermann, ne doutant plus alors que ce ne fût dans les rangs de l'armée seulement qu'il pût trouver un refuge, et ayant vainement sollicité pour être employé dans son grade de chef d'escadron, se fit simple soldat au 1er régiment de hussards, préférant devoir à son seul mérite une position refusée à un droit incontestable. Enfin les mauvais jours cessèrent ; Robespierre tomba, Kellermann recouvra son grade de chef d'escadron. Ce fut en cette qualité qu'il reparut à l'armée d'Italie, où il fit ses premières campagnes comme aide-de-camp de son père. Devenu adjudant-général, il assista aux batailles de Bassano, d'Arcole, de Rivoli et à la prise de Mantoue. Il fut blessé de plusieurs coups de sabre au passage du Tagliamento, en 1797, circonstance qui lui devint aussi utile que glorieuse. Bonaparte l'ayant désigné pour présenter au Directoire les drapeaux pris sur l'ennemi, cette honorable mission lui valut le grade de général de brigade. Il eut peu d'occasions de se distinguer jusqu'à l'invasion de Naples sous Championnet, dans laquelle quinze mille hommes de nos troupes dispersèrent soixante mille Napolitains. C'est dans cette expédition que Kellermann, après avoir dissipé une tourbe de lazzaroni, apercevant sur le champ de bataille un homme qui cherchait à rallier les fuyards, dit à ceux qui l'entouraient : « Voici un « brave, ce ne peut être un lazza- « rone ; je veux savoir à qui nous « avons affaire. » Et aussitôt il s'élance vers ce guerrier, déchargeant en l'air ses pistolets pour lui inspirer de la confiance : « Rendez- « vous prisonnier ! lui dit-il en l'abor- « dant. » L'étranger abandonné des siens n'eut garde de refuser cette proposition faite d'une façon si chevaleresque, mais ayant déclaré qu'il était le comte Roger de Damas, Kellermann, touché des dangers de sa position, lui permit de s'éloigner et le traita avec les plus nobles égards. On sait comment les Français furent plus tard obligés d'abandonner leur conquête. Kellermann ne faisait plus

alors partie de cette armée. Attaqué d'une névralgie violente, il était retenu à Gênes sur un lit de douleurs; à peine guéri, il obtint du premier consul une brigade de grosse cavalerie dans l'armée qui entra sous ses ordres en Italie; c'est à la tête du 2e et du 10e régiment de cette arme qu'il prit part à la bataille de Marengo. On ne doit point oublier ici la polémique qui a été engagée sur la question de savoir à qui doit être déféré l'honneur de cette grande journée. Les flatteurs de Bonaparte n'ont pas manqué, pendant sa vie, de lui en attribuer toute la gloire, daignant à peine en faire rejaillir une faible partie sur la mémoire du général Desaix, parce que les morts ne font guère ombrage aux vivants. Nous, qui avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, les pièces du procès, nous qui voulons rendre à Kellermann sa juste portion de gloire, constatons que, dès le matin de la bataille, les divisions Lannes et Victor avaient été écrasées, que plus tard celle de Desaix, composée tout au plus de six mille hommes, après un léger succès sur des tirailleurs, alla se briser contre la formidable colonne lancée par le général Mélas. Tout alors semblait perdu pour la France : Desaix tué, la confusion dans ses troupes, *l'ordre de céder le terrain, depuis long-temps envoyé par le premier consul*, qui, lui-même, avait donné l'exemple de la retraite, tout indiquait un désastre imminent, lorsque Kellermann, chargé d'appuyer la division Desaix, s'aperçut que la colonne ennemie, qu'il n'avait pas encore combattue, s'abandonnait à la poursuite des nôtres avec une ardeur inconsidérée. Ce fut pour lui comme une inspiration; il juge le moment favorable, s'élance avec sa cavalerie à travers l'avant-garde autrichienne qu'il surprend dans le désordre de la victoire. En un moment tout est culbuté, foulé aux pieds des chevaux; le triomphe est complet; les Autrichiens consternés mettent bas les armes! Cependant, au milieu de son mouvement, Kellermann avait cru reconnaître que les dragons de Lichtenstein prenaient position sur son flanc droit; il arrête la moitié de sa troupe avant qu'elle ait entièrement pénétré dans la colonne autrichienne; il la remet en bataille pour contenir ce régiment qui, frappé de stupeur, reste spectateur immobile du désastre des bataillons hongrois; car huit de ces bataillons seulement avaient été écrasés. Le corps de bataille était intact, la cavalerie, l'immense cavalerie autrichienne de Mélas n'avait point donné; tout cela paraissait médusé, anéanti..... L'armée autrichienne se mit donc en retraite, et cette retraite se changea bientôt en une confusion épouvantable. Des corps entiers, qui n'avaient point été engagés, qui ignoraient même la cause du désordre, prirent la fuite parce qu'ils virent fuir les autres! Il faut le constater ici, l'histoire de la guerre ne fournit pas beaucoup d'exemples d'un tel résultat obtenu par d'aussi faibles moyens. Quatre cents chevaux changer la destinée d'un empire! Après la bataille, le premier consul, toujours disposé à s'offusquer de la gloire d'autrui, dit à son ancien aide-de-camp avec une indifférence affectée : « Vous « avez fait là une *assez* belle charge, « général.»—« Je le crois bien, pre« mier consul, lui répondit Keller« mann, elle vous met la couronne « sur la tête.» Paroles peut-être indiscrètes vis-à-vis d'un homme qui ne voulait rien devoir qu'à lui-même, qu'à son génie, et dont le résultat s'explique assez par la froideur qui régna depuis lors entre le général couronné et le général qui lui avait assuré la couronne... Ce dernier ne put dans la suite

obtenir le bâton de maréchal, quoiqu'il l'eût incontestablement gagné ; seulement, quelque temps après, il fut élevé au grade de général de division, et employé comme tel à l'armée de Hanovre, sous Bernardotte. Commandant un corps de cavalerie à Austerlitz, il exécuta plusieurs charges très-belles et fut blessé grièvement, ce qui le condamna au repos pendant plus d'un an. En 1807, il passa à l'armée de Portugal, et se trouva sous les ordres de Junot à cette affaire de Vimeira, où le duc de Wellington combattit pour la première fois les Français. Le succès ne fut point pour notre armée ; il fallut évacuer Lisbonne, traiter d'une capitulation, sauver surtout le butin immense recueilli par nos généraux. Pour cela un diplomate était encore plus nécessaire qu'un guerrier. Kellermann, esprit délié et pénétrant, fut envoyé au camp des vainqueurs. Un fait assez curieux, c'est qu'à peine en présence des généraux ennemis à Torres-Vedras, on lui demanda s'il savait parler anglais ; mais, se doutant que cette question était faite à dessein, il répondit que non, quoiqu'il parlât fort bien cette langue. On crut en conséquence devoir traiter avec lui sans les précautions usitées en pareille affaire ; et c'est ainsi que voyant ses interlocuteurs se retirer dans l'embrasure d'une croisée, pour discuter les propositions, il les entendit se dire : « Nous ne sommes « pas en bonne position ; il faut l'é- « couter d'autant plus favorablement « que la flotte russe mouillée dans le « Tage, porte dix mille hommes de « débarquement qui pourraient pren- « dre parti contre nous. » Kellermann n'eut garde de négliger ces révélations ; ayant insisté avec plus de force sur cette dernière circonstance, il déconcerta, effraya Wellington ainsi que sir Henri Dalrymple, et il obtint enfin cette convention de *Cintra* tellement honorable pour nos armes, que l'Angleterre et l'Espagne furent au moment d'en violer les conditions, comme elles firent plus tard de celle de Bailen. L'armée française débarqua dans les ports de la Biscaye, amenée sur des vaisseaux anglais, pour rentrer dans la Péninsule un mois après en être sortie. Le général Kellermann y rentra aussi chargé qu'il était de couvrir avec son corps d'armée tout le pays qui s'étend des frontières de France, au pied du Guadaramma et à la frontière du Portugal et de la Galice. C'est alors que s'étant mis en communication avec le maréchal Ney, ils envahirent ensemble les Asturies, dispersant devant eux le corps du marquis de la Romana. Le maréchal, en se retirant, lui laissa le commandement supérieur dont il fit si bon usage qu'il atteignit le duc Del Parque sur les hauteurs d'Alba de Tormes ; cette arrière-garde, forte de plus de dix mille hommes, fut complètement détruite. — Bientôt les désastres de Moscou arrivèrent. Kellermann, retenu malade, n'avait pu y assister ; il fut assez heureux pour appliquer son courage et son habileté à une campagne non moins mémorable, celle de 1813, notamment à Bautzen où il fut blessé deux fois et eut cinq chevaux tués sous lui. Tristes présages des dangers qui l'attendaient encore ! 1814 était venu avec son cortège de succès infructueux et de revers irréparables, laissant à Kellermann le stérile honneur d'avoir détruit par une charge de cavalerie le corps de Pahlen, d'avoir culbuté celui de Saint-Julien à Saint-Pavo, de lui avoir fait quinze cents prisonniers ; enfin, au combat de Bar-sur-Aube, d'avoir empêché l'armée prussienne de déboucher des hauteurs dont elle s'était emparée, et sauvé par une charge rapide et vigoureuse le corps du maré-

chal Oudinot. Après la chute du gouvernement impérial, Kellermann, ainsi que la plupart des généraux de l'empire, se soumit aux Bourbons et fut conservé dans ses titres. Au mois de mai, il fut un des premiers promoteurs du projet de rétablissement de la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf, et figura sur la première liste des commissaires. Le 20 mars 1815, il marcha à la tête de l'avant-garde qui, sous les ordres du duc de Berri, devait s'opposer à l'arrivée de Napoléon, mais qui n'eut pas le temps d'agir. Appelé à la chambre des pairs des Cent-jours, puis à un commandement dans la grande armée de Napoléon, il prit part à la courte campagne du mois de juin. Dans le combat du 16, aux Quatre-Bras, il enfonça plusieurs lignes d'infanterie. Pendant toute la journée, le maréchal Ney, qui, avec 36,000 hommes, était chargé de combattre l'armée anglaise, avait paru sous l'influence d'une irrésolution continuelle. Ce ne fut guère que vers le soir, après que Napoléon l'eut fait prévenir des avantages remportés sur les Prussiens, qu'il se décida à frapper un coup énergique, et qu'il dit à Kellermann : « Allons, général, l'empereur est victorieux, écrasons les Anglais ; rejetons-les sur la mer et forçons-les de se rembarquer. » Kellermann lui fit observer qu'une forte partie de sa division étant à se refaire dans les villages voisins, il ne disposait que de peu d'hommes ; mais le maréchal paraissant de plus en plus exalté, il forme les cuirassiers et les carabiniers en colonne, s'élance sur l'ennemi, enfonce successivement trois lignes composées des Écossais, troupe excellente, et se disposait à profiter de son succès, quand il vit avec douleur que son chef n'avait pas ordonné un seul mouvement pour appuyer cette charge si brillante. Force fut donc de reprendre le chemin qu'il s'était frayé à travers les ennemis, entreprise difficile qu'il exécuta au milieu des plus grands dangers. Il arriva en effet que, ses soldats rejoignant à toute bride leur corps d'armée, le cheval de Kellermann, blessé à mort, renversa son maître sur le champ de bataille, le laissant pour ainsi dire à la merci de l'ennemi, puisqu'il n'avait pour l'assister, au milieu d'une grêle de balles, que deux cuirassiers et le colonel Tancarville. Enfin on parvint à le tirer de cet état critique ; et, chose singulière, il eut mille peines à rejoindre ses cavaliers victorieux, mais qu'une espèce de panique emporta jusqu'à Charleroi. Blessé à la journée du 18, ce fut lui qui, lors de la retraite de l'armée derrière la Loire, fut chargé, avec les généraux Gérard et Haxo, de préparer la soumission des troupes au roi Louis XVIII. Depuis cette époque, Kellermann resta sans emploi, n'ayant plus d'aliment à sa prodigieuse activité, qu'un douloureux procès de famille dans lequel son succès froissa bien cruellement ses sentiments d'époux et de père. A la mort du maréchal, il hérita de son titre de duc et de la pairie. Le général Kellermann mourut en 1835, laissant son nom, le souvenir de sa vie guerrière au seul fils qui lui est resté, et qui est aujourd'hui membre de la chambre des députés sous le titre de duc de Valmy.

L—G—E.

KELLISON (Mathieu), théologien anglais, naquit en 1560 dans le comté de Northampton ; fut élevé dans les collèges anglais de Douai, de Reims, de Rome, et occupa pendant sept ans une chaire de théologie dans ce dernier. Ayant été appelé en 1589 à Reims, pour y remplir le même emploi, il y prit le degré de docteur, et parvint quelques années après à la dignité de chancelier de l'université. La mauvaise administration du doc-

teur Worthington, président du collège de Douai, fit sentir le besoin de lui donner un successeur. On jeta les yeux sur le docteur Kellison, et sa bonne conduite justifia parfaitement un pareil choix. Ses premières opérations furent d'éteindre les factions qui déchiraient ce collège, et d'y rétablir la discipline suivant l'esprit des fondateurs. Les dettes contractées par son prédécesseur, et qui avaient anéanti les ressources de cette maison, présentaient une tâche bien difficile. Kellison ne la jugea pas au-dessus de son zèle; il alla pour cela faire une collecte en Angleterre où il mit à contribution la bourse des catholiques, et obtint, non sans beaucoup de peine, du gouvernement de Bruxelles, le paiement des arrérages et la continuation de la pension dont les rois d'Espagne avaient doté le collège de Douai. A peine était-il sorti de cet embarras qu'une maladie contagieuse, répandue dans la ville, l'obligea de transférer ses élèves au château de Lalaing, appartenant à la comtesse de Berlaimont, où leurs études, grâce à sa vigilance, ne souffrirent aucune interruption. La réforme à laquelle il avait été obligé de soumettre son collège lui attira des ennemis puissants qui le dénoncèrent à Rome : mais il fut pleinement justifié par le rapport de deux visiteurs envoyés pour examiner sa conduite, et par celui des deux nonces de Bruxelles et de Paris. Accusé d'être favorable au serment d'allégeance condamné par le pape et sur lequel les catholiques d'Angleterre étaient divisés, il répondit à cette accusation, en 1617, dans un traité sur le droit des princes et des évêques, où il s'expliqua avec beaucoup de sagesse sur les bornes qui séparent les deux puissances. Cet ouvrage ayant été réimprimé en 1623, avec quelques additions, un ennemi caché en dénonça l'auteur au roi Jacques Ier, comme fauteur de la doctrine qui autorise à déposer et même à assassiner les princes excommuniés. Le monarque, qui depuis longtemps connaissait la loyauté de Kellison, parut surpris des torts qu'on lui imputait; et dès que celui-ci fut averti, il s'empressa de dissiper les inquiétudes de son souverain par une lettre qu'il lui écrivit directement, en lui offrant des cautions respectables pour répondre de sa soumission au serment d'allégeance. Peu de temps après, il publia une défense de la hiérarchie ecclésiastique, où il insistait fortement sur la nécessité du gouvernement épiscopal dans chaque église nationale, et surtout dans celles d'Angleterre, où cette forme de gouvernement venait d'être rétablie (*Voy.* Bishop, IV, 528). Cette mesure contrariait singulièrement les prétentions des réguliers, qui aimaient mieux dépendre du pape, dont l'éloignement favorisait leur insubordination, que des évêques placés sur les lieux et par conséquent à portée de surveiller leur conduite. Les PP. Knott, vice-provincial des jésuites en Angleterre, et Floyd, son confrère, attaquèrent vivement la personne et le livre du docteur Kellison, dans des écrits qui furent condamnés en 1631 par l'archevêque de Paris, la faculté de théologie et l'assemblée du clergé de France. Pendant que ce docteur triomphait ainsi des vains efforts de ses ennemis du dedans, il obtenait des succès plus consolants sur ceux du dehors. Il avait publié un écrit intitulé *le Baillon de l'évangile réformé*, qui contribua singulièrement à la conversion de plusieurs protestants anglais. Montague, qui fut depuis évêque de Chichester, lui ayant répondu par *le Baillonneur baillonné*, Kellison, dans sa réplique, pressa si fortement le docteur anglican que celui-ci se rappro-

cha beaucoup de la doctrine catholique sur la prière pour les morts, sur l'invocation des saints, le mérite des bonnes œuvres et la satisfaction, de manière qu'il devint très-suspect à ses collègues touchant son orthodoxie. Le docteur Kellison, chargé d'années et de travaux, termina sa carrière à Douai en 1641. Sa taille était avantageuse, sa prestance imposante. Son maintien grave inspirait le respect en même temps que ses manières affables, les agréments de sa conversation, et le meilleur ton appelaient la confiance et faisaient oublier l'obscurité de son extraction. Les catholiques anglais le désignèrent à plusieurs reprises pour la dignité épiscopale dans leur pays; mais sa modestie et son humilité mirent constamment des obstacles à l'accomplissement de leurs vœux. Ses ouvrages sont : I. *Plan de la nouvelle religion*, Douai, 1603, in-8°. II. *Réplique à la Réponse de Suteliff à l'Examen de la nouvelle religion*, Reims, 1608, in-8°. III. *Oratio coram Henrico IV, rege christianissimo.* IV. *Le Baillon de l'évangile réformé.* V. *Examen reformationis præsertim calvinisticæ*, Douai, 1616, in-8°. VI. *Le droit et la juridiction du prince et du prélat*, 1617-1621, in-8°. VII. *Traité de la hiérarchie de l'Eglise contre l'anarchie de Calvin*, 1629, in-8°. VIII. *Instructions courtes et nécessaires pour les catholiques d'Angleterre, touchant leurs pasteurs*, 1631. IX. *Commentarius in tertiam partem Summæ sancti Thomæ*, 1632, in-fol. X. *Lettre au roi Jacques Ier*, manuscrit.

T—D.

KELLY (Michel), chanteur et compositeur de musique, naquit à Dublin. Il dit dans ses mémoires que son père était le maître des cérémonies d'un château, et qu'il faisait en même temps le commerce de vin, cumul de fonctions assez singulier. A peine âgé de trois ans, on le mettait sur la table de famille pour amuser les convives avec la chanson, fameuse alors : *There was a jolly miller once.* A sept ans, il commença l'étude de la musique pour laquelle tous les siens étaient passionnés. Il fut question de l'envoyer se perfectionner en Italie, et en attendant il débuta sur le théâtre de sa ville natale dans la *Buona figliuola.* Ses parents ne voulaient pas qu'il suivît, loin d'eux surtout, la carrière où l'entraînait un goût décidé; il les quitta en 1779, et se dirigea vers la terre classique du chant. Il avait alors quinze ans. Il fut parfaitement accueilli à Naples par le chevalier William Hamilton, protecteur éclairé des arts et des artistes; mais c'est à Florence qu'il devait d'abord exercer son talent. C'était le premier chanteur anglais qui eût encore paru sur la scène italienne : il y obtint du succès, à ce qu'il nous apprend lui-même. Son engagement étant rempli, il partit pour Venise sur la parole d'un entrepreneur, qui bientôt le laissa dans l'embarras, lui et toute une troupe d'acteurs, en disparaissant, faute de pouvoir répondre à certaines conditions exigées par les magistrats, qui étaient chargés de la surveillance administrative des théâtres. La perspective qui s'ouvrait devant Kelly était des plus tristes, car il n'avait plus qu'un sequin dans sa poche, lorsqu'il excita l'intérêt tout particulier de Mme Bénini, chanteuse célèbre, qui l'emmena à Gratz. Revenu dans l'état vénitien, il s'y engagea pour le théâtre de Brescia. Une aventure d'amour ou le simple soupçon d'être, auprès de la plus belle des chanteuses, le rival d'un seigneur du pays, très-violent et très-dangereux en raison des assassins de profession qu'il avait à sa solde, amena des menaces qui l'ef-

frayèrent à tel point qu'il s'enfuit de la salle après la première partie d'une représentation où il avait joué et chanté. Il arriva ainsi à Vérone en costume de théâtre et y produisit un effet très-risible. Une fois rassuré, il se mit en route pour Trévise, ville très-fréquentée par les nobles de Venise dans la saison des *villegiature*. Il passa ensuite à Udine, puis visita successivement Ferrare, Modène et Parme. L'ambassadeur d'Autriche à Venise lui ayant fait des offres très-avantageuses pour Vienne, qui avait à cette époque la cour la plus brillante de l'Europe, il s'y rendit, et y connut Haydn ainsi que Gluck, objet de sa plus vive admiration, et dans un opéra duquel (*Iphigénie*), il joua Pylade; Mozart qu'il a dépeint dans sa vie de famille, et qui, dit-il, applaudit la musique que lui, Kelly, avait écrite pour la *Canzone* de Métastase si connue : *Grazie agli inganni tuoi;* Paësiello, Saliéri qui travaillait à son *Tarare*, Jarnowick, le chevalier de Saint-Georges, le baron de Batz, l'abbé Casti, etc., etc. Dans *il re Teodoro*, dont celui-ci avait fourni le libretto, Kelly fut chargé du rôle du pauvre Gafferio, et y introduisit un air de sa composition, fait et surtout chanté en imitation d'un mendiant italien qui courait les rues de Vienne. Notre Irlandais s'en tira si bien que tout le temps qu'il passa encore dans cette ville, on ne le nommait plus que le *Vieux Gafferio*. Il fut rappelé dans son pays en 1787, par une maladie de sa mère, traversa l'Allemagne, et gagna Strasbourg où il fut frappé du jeu de Mme Dugazon qui y donnait des représentations. Il fit connaissance à Londres avec mistriss Crouch, et dès-lors commença une liaison qui a duré toute la vie de celle-ci. Il la suivit à Paris, elle et son mari. Kelly, assez sévère pour les chanteurs et les chanteuses de notre opéra, mais surtout pour ceux qui criaient suivant l'usage de ce temps, loua beaucoup l'exécution de nos chœurs, et alla jusqu'à l'enthousiasme pour la musique de Grétry dans *Richard Cœur-de-lion*. Il ne donna cette fois que six semaines à la capitale de la France; mais il y revint en 1790 et éprouva, sans trop s'en plaindre, quelques-uns des inconvénients attachés aux passions politiques et à l'esprit d'égalité que la révolution venait d'introduire dans les basses classes. Toutefois les intérêts du théâtre dominèrent chez lui tous les autres; et, si les excès de toute espèce auxquels Paris était en proie le frappèrent, il n'en fut pas très-affecté; car il disait n'y avoir trouvé sur ses pas que la gaîté et le plaisir. Il condamnait l'écrivain qui avait osé l'appeler : « Ville de « bruit, de fumée et de boue, où les « femmes ne croient plus à l'honneur, « ni les hommes à la vertu. » Il croyait que c'était là de la poésie, et il a cité et imprimé, en l'altérant beaucoup, cette phrase comme étant des vers de J.-B. Rousseau, et non pas de la prose de Jean-Jacques dans son *Emile*. Pendant l'hiver de 1790 à 1791 et au printemps de cette dernière année, il reparut sur la scène en Angleterre, et fit encore une visite à Paris vers le milieu de 1791. Il était cette fois bien plus disposé à plaindre les déplorables infortunes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. On aime à lire dans ses mémoires, qu'à Londres, vers le 21 janv. 1793, par respect pour la douleur de ceux qui pleuraient la mort du roi martyr, il n'y eut point de spectacle à Drury-Lane, dont Shéridan était principal propriétaire; mais le mérite n'en fut pas à celui-ci qui était absent : il appartint tout entier à l'acteur Kemble. Shéridan, à son retour, blâma cette mesure de *relâ-*

che, disant que la politique et la religion devaient être regardées comme étrangères dans un lieu consacré à l'art dramatique. Et cependant, nous assure Kelly, nul peut-être ne condamnait plus sincèrement que cet orateur fameux le grand crime commis en France dans ce jour néfaste. Il joua vers le même temps, en Angleterre et en Irlande avec mistriss Crouch, qui s'était séparée de son mari. Son début comme compositeur d'opéras eut lieu à Londres en février 1797. Il réunit en 1798, à cet emploi, celui de chanteur, dans une pièce où il avait Dussek pour collaborateur. En 1799, il fit la musique de *Pizarro*, opéra de Shéridan. Il avait un rôle à remplir le 15 mai 1800, jour où un coup de pistolet fut tiré du parterre sur Georges III, lorsque ce prince entrait dans sa loge à l'Opéra, et il fut chargé de répondre à la curiosité impatiente du public, irrité, sur le sort du coupable qui avait été arrêté sur-le-champ. A la fin du spectacle, auquel le vieux monarque avait assité avec un sâng-froid admirable, pendant que sa famille fondait en larmes, les spectateurs redemandèrent l'air national qui avait été, avant la représentation, le signal attendu par l'assassin pour faire feu. Kelly était en train de le chanter avec ses camarades, quand il reçut, par ordre de Shéridan, un couplet de circonstance, improvisé, sur le rhythme de *God save the king*, couplet qu'il entonna d'une voix très-agitée : c'est celui qui commence par *from the assassin's blow*, et qui a été fort connu depuis lors en Angleterre. L'effet en fut prodigieux. A la fin de 1801, il résolut de former dans Pall-Mall un dépôt pour vendre sa nombreuse musique et celle des autres compositeurs, soit anglais, soit italiens. Son magasin s'ouvrit le 1er janvier 1802, mais il y fit fort mal ses affaires, ne pouvant suffire à ses occupations multipliées comme acteur et compositeur dans trois théâtres de Londres, outre ses fonctions d'entrepreneur du théâtre italien et de directeur de la musique dans deux autres salles de spectacle. La France le revit au mois de juillet 1802 : on était alors en paix avec l'Angleterre. Il voyageait cette fois avec le chanteur Viganoni. Ses récits de cette époque sont intéressants, et celui entre autres d'une représentation d'*Andromaque* au Théâtre-Français où Charles Fox, reconnu dans une loge, excita des battements de mains dix fois plus forts que ceux dont Bonaparte fut l'objet, lorsqu'il entra peu de temps après. Nos théâtres trouvèrent de nouveau grâce auprès de Kelly. Tout lui était bon, pourvu que l'on n'attaquât pas en sa présence le chant anglais et la manière anglaise d'exécuter la musique de Méhul, ou celle de Grétry, celui de nos compositeurs qu'il préférait à tous. Il crut pouvoir transporter un opéra-comique de ce célèbre maître sur le théâtre de Londres : *le Jugement de Midas ;* mais il jugea qu'il fallait plus de poivre (*Cayenne*) au goût britannique (nous conservons sa plaisante expression), qu'il ne s'en trouve dans les airs de cet opéra-comique ainsi que dans ceux de l'*Amant jaloux* et des *Evènements imprévus* qu'il admirait d'ailleurs. Il perdit en 1805 Mme Crouch, qui était à la fois une très-jolie femme, une très-agréable chanteuse, et dont l'attachement pour lui fut à toute épreuve. Il résolut d'abandonner le théâtre aussitôt qu'il le pourrait, se réservant toutefois de composer. Il s'était associé avec Shéridan, tant pour la direction du théâtre de Drury-Lane, qu'il garda trente ans, et qui brûla en février 1809, que pour la mise en scène au Grand Opéra. Il avait paru pendant ce long espace

comme principal ténor et dans les opéras sérieux et dans les opéras bouffons. Il monta pour la dernière fois en septembre 1811 sur le théâtre de Dublin où il avait débuté enfant. Ce fut peu de temps après que l'infidélité du préposé auquel il avait donné toute sa confiance, comme marchand de musique, lui fit subir à Londres, sinon la honte, du moins toutes les conséquences d'une banqueroute déclarée sous son nom. Il partit une fois de plus pour Paris en juin 1814, à l'effet de rendre service à des amis. Il ne raconte guère des évènements de ce dernier voyage que des scènes d'auberge, ses bons dîners surtout, et puis on y trouve force compte-rendus des spectacles français. De 1797 à 1821, il avait fourni à différents théâtres la musique de soixante-six pièces dont il a publié la liste, et composé en outre beaucoup de chansons sur des paroles italiennes, anglaises et françaises. Nous avons quelque peine à nous expliquer comment ce serait Shéridan qui aurait dit à Kelly, son collaborateur et l'admirateur passionné de ses talents divers comme homme politique et auteur, un mot cruellement satirique : « Tu es « *importateur* de musique et composi- « teur de vins, » sous-entendant que le bon Irlandais donnait souvent comme de lui des airs italiens très-connus, et puis, faisant allusion à ce que Kelly s'était fortement adonné à l'ivrognerie depuis la mort de mistriss Crouch, et avait apparemment débité beaucoup de vin dans sa société intime. Quelques années avant sa mort, il était fort goutteux et ne pouvait plus sortir de chez lui. C'est ce qui lui a donné le temps de recueillir ses *Souvenirs*. Il les a publiés en 1826 (*Reminiscences of Kelly*). Ce livre est loin de révéler un homme lettré, mais il contient une foule d'anecdotes sur les personnages distingués avec lesquels il avait été le plus en rapport, principalement sur Shéridan. Il ne laisse échapper aucune occasion de témoigner la reconnaissance qu'il devait au prince de Galles, devenu Georges IV, et les derniers mots de son dernier volume sont pour lui : *God save the king*. Il estropie quelquefois les noms étrangers, les noms français surtout, de la manière la plus comique, attribuant à tels ou tels des bons mots ou des faits qui traînent partout. Cependant il y aurait de quoi former, en lui accordant l'honneur de la traduction, une bonne moitié de volume des deux qu'il a consacrés à ses voyages, à ses rencontres, etc. L'auteur de cet article en a donné un ample extrait dans les *Annales de la littérature et des arts*, recueil estimable dont M. Trouvé était le principal rédacteur. A dire vrai, malgré sa longue carrière théâtrale, on ne connaît bien Kelly que par ce qu'il nous a appris sur lui-même dans son ouvrage. Ses succès au théâtre ont pu tenir à son caractère qui le faisait généralement aimer, à ses liaisons de société, enfin au défaut d'autres talents qui fussent alors supérieurs aux siens. Il mourut à Margate le 9 oct. 1826, dans l'année même où avait paru son livre, et son corps fut transporté à Londres dans le cimetière Saint-Paul. Il avait un frère, aide-de-camp de lord Wellington en Espagne, et à la bataille de Waterloo, qui avait été introduit près du duc par le talent qu'il possédait, lui aussi, pour la musique. L—P—E.

KELP (JUSTE-JEAN), érudit saxon auquel la linguistique et l'histoire doivent de la reconnaissance, naquit le 17 septembre 1650, à Verden, où son père était organiste. Il se rendit, après avoir fini ses premières études, dans les écoles de Verden et de Minden, à Rinteln, et ensuite à Kœnigsberg, où il ne resta pas moins de trois ans à suivre les cours acadé-

miques. Le vaisseau qui le ramenait, en 1673, fit naufrage sur les côtes de l'île de Rugen, mais il se sauva sans autre dommage que la peur, et quelques semaines après il fut de retour à Verden. Son dessein était de faire une éducation particulière, et provisoirement il donna des leçons en ville ou chez lui. Mais, las d'attendre, il entra dans l'administration et, après avoir rempli diverses fonctions subalternes aux bailliages d'Ehrenbourg, de Plattenbourg, de Soldern et de Nienbourg, il fut secrétaire à Rothenbourg et à Verden successivement, puis bailli dans Oltersberg. L'invasion des Danois, en 1712, lui fit résigner ces fonctions peu compatibles dans cette crise avec son âge, et il ne chercha point, quand le péril eut disparu, à recouvrer une position. Chanoine de Rameslo depuis longues années, il trouvait dans le revenu de son canonicat, joint à ses économies, plus qu'il ne lui fallait pour vivre. Ses goûts avaient toujours été ceux d'un savant; il s'était spécialement livré à l'étude des antiquités et de l'histoire de la Basse-Saxe, ainsi que du dialecte germanique qui s'y était parlé, et il reconstruisit en partie la langue des Chauques, un des peuples de l'ancienne Germanie qui eurent le plus de célébrité. Il avait beaucoup écrit, et dans sa vieillesse encore, il tenait à réaliser la devise *Nullus dies sine linea*. Il n'a cependant fait imprimer que peu d'ouvrages, ou plutôt d'opuscules, et encore n'ont-ils paru que dans des livres sortis d'une autre plume ou dans des recueils. En revanche il laissa divers manuscrits parmi lesquels plusieurs sont importants. On les conserve à la bibliothèque de Hanovre, et de plusieurs d'entre eux on a tiré des copies qui ont été utiles aux nombreux compilateurs auxquels nous devons l'histoire de Brême et de Verden. Kelp mourut, doyen de son chapitre, le 30 juillet 1720. Voici la liste des écrits qu'il a mis ou laissé mettre au jour. I. *Glossarii Chaucici specimen* (dans les *Collectanea etymologica* de Leibnitz), Hanovre, 1717, in-8°, 7e part., p. 35-56). Ce fragment curieux n'est pas, comme on l'imaginerait dans notre siècle si fécond en prospectus et en avortements, l'échantillon d'un ouvrage à faire, mais l'extrait d'un travail complet ou près de l'être, dont Eccard a vu le manuscrit (Voy. préface des *Collect. etymol.*, p. 11) et dont on trouve une copie à la bibliothèque de Hambourg. Ce *Glossarium Chaucicum*, dont nul savant mieux qu'un linguiste de la Basse-Saxe n'était à même de rassembler et de coordonner les matériaux, se compose presque exclusivement de ceux des termes bas-saxons (ou *Plattdeutsch*) qui ne sont guère en usage que dans les territoires de Brême et de Verden, ou qui semblent venir originairement des langues runiques, scythiques, gothiques ou scandinaves. II. *Remarques historiques sur une lettre d'ordination et d'indulgence trouvée à Gogel dans la Vieille-Marche*, Hanovre, 1723, in-8°. III. *Lettres à l'archiviste Diedrich de Stade* (dans les *Memor. Stad.* de Seelen, p. 200, 229, 230, 306). Ces lettres roulent sur l'histoire de la ville de Stade. IV. *Continuatio catalogi archiepiscoporum Bremensium Othoniani* (dans les *duchés de Brême et de Verden*, 1er rec., p. 109 et suiv.). V. *De la fête de la Sainte-Lance* (dans le même ouvrage, 6e rec., p. 469 et suiv.). VI. Un extrait de son *Explication des noms propres qui se lisent dans le bref de fondation de l'église et de l'évêché de Verden* (dans les *Antiquités et nouveautés des duchés de Brême et de Verden*, tom. 1er, p. 105 et suiv.). VII. Un extrait de son *Aperçu*

historique sur Brême et Verden et sur les limites des deux évêchés (dans le même ouvrage, t. 1er, p. 105). Quant à ses ouvrages inédits, ce sont, outre le vocabulaire de la langue des Chauques, l'explication des noms propres et l'aperçu historique cités plus haut : 1° un *Mémoire sur les dîmes dans les pays de Brême et de Verden*, et une autre monographie intitulée : *Oui, les territoires de Brême et de Verden ont toujours été un observatoire et un champ de bataille pour toutes sortes de nations belligérantes;* 2° un *Fragment sur le pays de Hadeln*, puis l'*Hadeleria fortunæ pila*, puis enfin *Hadeleria et nunc et olim optimo jure Bremensis*. Ces deux derniers ouvrages ont été analysés dans les *duchés de Brême et de Verden*, 6e rec., p. 36 et 41. L'*Hadeleria fortunæ pila* est un tableau des nombreuses vicissitudes souffertes par le pays de Hadeln et de ces caprices de la fortune qui tant de fois l'ont réuni au duché de Brême pour l'en disjoindre, et l'en ont disjoint pour l'y réunir de nouveau ; 3° une *Chronique du comté de Hoya*; 4° *Fata ottersbergensia* (analysé aussi dans les *duchés de Brême et de Verden*, 5e rec., pag. 38 et suiv.). Kelp y donne brièvement, mais d'après des documents sûrs et combinés de main de maître, l'indication des territoires qui, après avoir appartenu dans des temps reculés aux comtes de la Wolpe, furent incorporés à l'archevêché de Brême, et s'étendent notamment sur le château et le territoire d'Ottersberg. P—ot.

KEMBLE (Jean-Philippe), le plus célèbre acteur dont s'enorgueillisse la scène anglaise, naquit le 1er février 1757, à Preston (comté de Lancastre). Son père, Roger Kemble, directeur d'une compagnie nomade qui exploitait les provinces du nord, eût bien souhaité que, de sa nombreuse famille, ni filles ni fils ne missent les pieds sur les planches; et il ne le laissa paraître qu'une fois devant le parterre à Worcester, dans le rôle du *duc d'York* de la tragédie de *Charles* Ier. L'enfant avait alors dix ans. Il fut ensuite placé au séminaire catholique romain de Sedgeley-Park (Stafford), car son père professait le catholicisme, puis dans un des collèges de l'université de Douai. Partout il fit preuve de dispositions extraordinaires et moissonna les lauriers scolastiques, même en philosophie et en théologie. Déjà son père croyait le voir choisir une profession savante : mais l'uniformité monacale de la vie du professeur, du prêtre, ou du légiste, ne convenait point à son humeur, à ses habitudes d'enfance. Au collège même, ce que maîtres et camarades admiraient le plus en lui, c'était la grâce et la facilité de l'élocution, c'était surtout le débit oratoire ; déjà l'acteur s'était révélé. Il abandonna donc l'université sans l'autorisation paternelle et vint débarquer à Bristol, d'où, sur la nouvelle que son père et sa troupe étaient à Brecknock, il se rendit en cette ville de la principauté de Galles. Le chef de la bande comique le reçut très-froidement et lui signifia d'aller chercher fortune ailleurs. Les comédiens furent moins sévères et firent entre eux, pour la lui remettre, une collecte à laquelle leur directeur ne put se défendre de contribuer pour une guinée. Un peu moins léger d'argent après cela, l'exséminariste alla débuter à Wolverhampton, sous Chamberlain ; il n'avait que dix-neuf ans. Son premier rôle, *Théodose*, dans la *Force de l'amour*, ne fut pas très-remarqué, mais dans celui de *Bajazet* il eut un vrai succès et, dès ce moment, les connaisseurs purent lui prédire un grand avenir. Il eut cependant encore long-

temps à courir la province. Mal payé de Chamberlain, il se rendit à Cheltenham où le goût des habitants pour l'art dramatique était si fort qu'un de ses amis et lui en furent réduits, pour attirer le public, à faire des tours d'escamotage. Il alla ensuite à Worcester, où du moins il joua la comédie; puis enfin, sur la recommandation de sa sœur (mistriss Siddons), il parut aux théâtres royaux de Manchester et de Liverpool. C'est de cette époque que date sa réputation : plein d'amour pour sa profession, en embrassant toutes les parties d'un coup d'œil, il travaillait en même temps sa voix, son geste, ses poses, son costume; tout applaudi qu'il était, il sentait la possibilité d'un mieux, il cherchait à être plus vrai, plus profond, plus saisissant, plus nuancé; il creusait ses rôles, il ne les étudiait pas seulement en eux-mêmes, il les examinait par rapport à l'ensemble, et se modifiait spontanément pour ceux avec lesquels il était en scène. Doué par la nature de toutes les qualités physiques qui font briller un acteur, et de la haute intelligence qui fait du brillant comédien un grand artiste, il pénétra encore mieux les secrets de l'art dramatique en essayant de devenir auteur. De cette première tentative provinrent en peu de temps une tragédie, *Bélisaire*, et un poème, *Le palais de la Pitié*. La pièce fut jouée et le poème imprimé. Mais bientôt il lui vint un repentir : il racheta tout ce que le libraire avait encore d'exemplaires, et il n'en resta qu'un très-petit nombre entre des mains étrangères, de sorte que, quand ce volume se montre dans les ventes, il monte à un prix fort élevé. Cette sévérité pour soi-même démontre mieux que nous ne pourrions le faire quelle haute idée Kemble se faisait de la perfection, et à quel point avec ses dons innés, ses connaissances acquises et sa persévérance, il devait monter. Sur ces entrefaites, le vieux Vate Wilkinson, ce sardonique et madré directeur du théâtre d'York, lui offrit un engagement qu'il accepta. Le parterre, tout difficile qu'il était, rendit justice au nouvel acteur, et bientôt s'en enthousiasma. Outre ses rôles, Kemble eut un jour l'idée de déclamer comme intermède, dans les entr'actes, les plus belles odes de Gray, de Mason et de Collins, ou bien les histoires de Lefèvre et de Marie, par Sterne. Cette nouveauté fut très-goûtée, et l'on vit tous les jeunes gens se prendre de belle passion pour Sterne, Collins et Gray : on eût dit une fièvre épidémique. C'était à qui reproduirait le mieux la déclamation lyrique du grand acteur, comme les Abdéritains, après avoir vu représenter les *Bacchantes* d'Euripide, allaient répétant des lambeaux de dialogues et de chœurs. Quoique chéri des habitants d'York, Kemble, peu de temps après, suivit Vate Wilkinson en Ecosse, où, indépendamment de sa renommée comme acteur, il se fit remarquer, comme homme de lettres et comme critique, par un morceau qu'il lut en séance publique, et où il traitait de l'éloquence sacrée et profane. Il passa ensuite deux ans (1782 et 83) à Dublin. Le théâtre de Smock-Alley lui dut de fortes recettes, et le tragique Jephson (*Voy.* ce nom, ci-dessus), le succès colossal de son *Comte de Narbonne*. Kemble y jouait le rôle du comte, et il y mit tant d'entraînement, d'âme et d'énergie qu'il sembla, autant que le poète lui-même, avoir tiré de sa tête ce beau caractère. Enfin mistriss Siddons, toujours la première au but, lui fit avoir un engagement à Drury-Lane, où elle-même était en possession de charmer le public. Il y débuta le 1er septembre 1783, dans le rôle d'*Hamlet* qu'il avait rempli

avec éclat à Dublin, et qui resta toujours un de ses triomphes. Jamais le maintien, la physionomie n'avaient rendu, comme les Anglais le virent alors, la terreur religieuse, profonde qui obsède, qui enveloppe la vie d'Hamlet, et, quoique quelques anciens du théâtre murmurassent le nom de Garrick, le public classa de prime-abord Kemble, sur ce début, au niveau des tragédiens consommés. Ce qui n'est pas douteux, c'est que travaillant toujours ce rôle favori, il lui donna un degré de puissance et de perfection tel que désormais il y a risque pour un acteur à s'écarter, en quoi que ce soit, des traditions de Kemble. Il ne fut pas moins heureux dans tous les autres rôles tragiques qu'il aborda, et le suivre pas à pas dans la carrière dramatique, ce ne serait qu'enregistrer des succès, et toujours des succès. Toutefois, pendant quatre ans encore, il ne fut pas seul chargé des premiers emplois. Smith, qui les avait avant lui, s'en réservait ce qu'il voulait; les rois de théâtre sont tout aussi lents que les rois vrais à donner leur abdication. Sa retraite, en 1788, laissa la place entière à Kemble. Il venait alors d'unir son sort à celui de la jeune et jolie veuve de son camarade (1787), mariage heureux et assorti dont pourtant on a comme pris à tâche de flétrir l'origine, en le faisant résulter d'un calcul indigne de Kemble. Un premier ministre anglais, dit-on (c'était lord North), avait cru s'apercevoir que sa fille était éprise de Kemble, lequel n'en était plus à le savoir, et qu'il y avait danger. Il demande donc rendez-vous à l'acteur, et en lui signifiant que ce caprice n'a point son approbation, lui déclare qu'il a pourvu à toutes les éventualités, et que quelque chose qu'ils imaginent, sa fille et lui, il est sûr de déjouer leurs plans; mais qu'il lui répugne de faire le métier de geolier, et que l'artiste l'obligera sensiblement en désespérant sa fille, c'est-à-dire en se mariant immédiatement à qui bon lui semblera, et lui promet comme indemnité quatre mille guinées. Kemble ne met pas le grand seigneur à la porte, au contraire, il remercie; il ne se fait point donner l'argent d'avance, fi donc! un lord, un pair peut-il manquer de parole? il épouse, puis quelques jours après il demande à l'homme d'état les banknotes; sur quoi son excellence lui rit au nez et nie la dette. Voilà sans doute un bel échantillon des commérages britanniques colportés et renforcés par les cent voix de la presse; et les quatre personnages ont chacun un joli rôle, l'artiste vénal, le ministre fourbe, la noble miss inflammable, la rivale prise comme pis-aller, comme première venue. Malheureusement pour l'historiette, les invraisemblances qui l'égaient la rendent plus que suspecte. Le noble caractère de l'artiste, l'indignation qu'il témoigna toujours pour cette anecdote, ses dénégations formelles, verbales et par écrit, au point qu'un jour, lisant ce récit dans une notice sur sa vie, il inscrivit en marge mensonge (*a lie*), achèvent de rendre complètement inadmissible la tradition telle que nous l'avons. — La retraite de King suivit de près celle de Smith; et la même année 1788 vit Kemble remplacer l'un comme chef d'emploi et l'autre comme directeur de Drury-Lane. On a souvent douté que le même homme puisse, avec succès, cumuler deux fonctions si antipathiques en apparence, puisque l'une est artistique et que l'autre est administrative, bureaucratique, financière. Sans entamer ici la question, sans faire voir que la force des choses amène presque toujours invinciblement ou le directeur parmi les artistes, ou

bien un artiste à la direction, nous citerons Kemble comme un des exemples qui tendent à prouver l'utilité du cumul. Le théâtre, sous son administration, prit une face nouvelle. La mise en scène fut plus soignée; les décors plus variés, plus magnifiques, se trouvèrent en rapport avec le grandiose du drame. Le machiniste largement rétribué opéra des miracles ; les anachronismes de costumes, *Macbeth* en uniforme de général anglais, *Caton* en ailes de pigeon disparurent à jamais de Drury-Lane, et successivement de tous les théâtres importants : ainsi, la révolution faite par Talma sur la scène française, Kemble l'opérait en Angleterre ; et, malgré tant de changements dispendieux, la caisse ne s'en trouvait pas mal. L'activité de Kemble ne se borna point à mener de front les études de l'auteur et les travaux du bureaucrate : aux fatigues et aux tribulations gouvernementales du directeur, il joignit encore l'ingrat métier d'arrangeur et quelquefois d'auteur. Il remit ainsi en vogue diverses pièces, la plupart de Shakspeare, qu'on n'osait plus jouer que rarement, et enrichit le répertoire de quelques nouveautés (*Voy.* ci-après la bibliographie). L'empire de Kemble sur Drury-Lane dura de douze à treize ans, sauf une interruption de peu de durée. Il abdiqua au bout de ce temps (1801), las des tracasseries que nul n'esquive, quelle que soit sa dextérité, lorsqu'il faut manier la gent théâtrale, plus irritable encore que les poètes. Il avait d'ailleurs envie de faire une excursion en France : jamais instant n'avait été plus favorable. Le traité de Lunéville était en train de se signer, on négociait la paix d'Amiens. Son arrivée à Paris fut annoncée par les journaux comme celle d'un souverain. La comédie française fit une réception magnifique à celui qu'on nommait le Lekain de l'Angleterre. Talma se plut à conduire partout l'illustre touriste, à lui servir de cicerone, à lui procurer des raretés, pour enrichir la superbe bibliothèque dramatique que se formait l'ex-directeur de Drury-Lane ; et, comme il n'est point de bonne fête sans solennité gastronomique, il lui donna un brillant dîner, suivi d'un plus brillant souper encore, auxquels furent conviés les premiers acteurs de tous les théâtres de la capitale. C'est là que Kemble prononça ce mot profond, mais qui exprime bien la vanité britannique impatiente de toute supériorité chez d'autres nations. On causait drame et auteurs dramatiques, on examinait qui l'emportait du théâtre français ou du théâtre anglais, et Kemble naturellement citait Shakspeare comme inimitable, comme supérieur aux Corneille, aux Racine, aux Voltaire, etc. Un convive alors lança le nom de Molière. — « Molière, dit Kemble, « n'est pas Français. » — « Com- « ment? Molière n'est pas Fran- « çais!»—« Non! Un jour Dieu, vou- « lant donner le plaisir de la comédie « aux hommes, laissa tomber Molière « sur la terre : il fallait bien qu'il « tombât quelque part : il tomba en « France, mais il n'est pas plus « Français qu'Anglais, que Grec, que « Chinois, que Péruvien.» Kemble alla ensuite en Espagne, mais il n'y resta que peu de temps et, en 1803, il était de retour à Londres. Là bientôt il acheta pour vingt-cinq mille livres sterling (cinq cent mille francs), un sixième du théâtre de Covent-Garden ; puis, le directeur Lewis ayant donné sa démission, il prit le sceptre à sa place et, comme naguère sur l'autre grande scène de la capitale, se multipliant à force de tête et d'activité, il divisa son unité en trois personnes, l'administrateur, l'arrangeur et l'acteur. Il

enrichit encore plus le répertoire de Covent-Garden qu'il n'avait amélioré celui de Drury-Lane. L'admiration du public était devenue de la frénésie, et il n'eût point fallu douter à Londres que Kemble ne fût le premier tragédien de l'univers. Sa fortune, considérable déjà, était en voie de s'accroître quand tout-à-coup le feu prit au théâtre, et en trois heures dévora murailles, loges, scène, salle, des forêts de décors, en un mot tout (20 sept. 1808). Les propriétaires n'étaient point assurés. Kemble dans ce désastre fut le moins à plaindre. Le duc de Northumberland, auquel il avait jadis donné quelques leçons de débit oratoire, lui prêta spontanément, pour aider à la reconstruction de l'édifice, dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs), dont il ne lui laissa payer que quelques mois l'intérêt; puis, quand fut posée la première pierre du nouveau théâtre, il lui renvoya dans une lettre l'obligation, en n'exigeant en retour de ce trait royal qu'un silence absolu. Neuf mois après (18 septembre 1809), le théâtre était rouvert au public, mais la prétention des directeurs de porter le prix des places du parterre à quelques pences plus haut qu'avant le désastre mit les habitués du théâtre en fureur contre Kemble, qu'on signala comme l'auteur de cette innovation, et causa la burlesque émeute d'O. P. (initiales d'*old price* ou l'ancien prix!) qui se renouvela régulièrement chaque soir, pendant deux mois. Sur tous les chapeaux se lisait O. P.; du lever à la chute du rideau, le cri d'O. P. empêchait d'entendre un mot de ce que disaient les acteurs. Les insurgés du parterre exécutaient à tour de rôle des rigaudons sur les bancs; et leurs bonds frénétiques donnèrent naissance à l'O. P., nouvelle espèce de danse qui prend place dans l'histoire de la chorégraphie, entre la valse et le galop. Boileau et Pope y eussent trouvé le sujet d'une épopée héroï-comique, aussi riche en épisodes que le *Lutrin* et le *Rapt de la boucle de cheveux*. Ces scènes grotesques, qui transportaient la comédie du théâtre dans la salle, n'inspirèrent pourtant qu'un court badinage latin aux muses anglaises : ce fut l'*Effodiuntur opes irritamenta malorum* de Gibb. Enfin la paix se fit aux conditions voulues par John Bull : l'administration rétablit l'ancien tarif, et Kemble, dont la popularité avait reçu des atteintes, moissonna de rechef les applaudissements. L'enthousiasme cependant n'était pas si vif que par le passé. Est-ce pour le ranimer, en se faisant désirer, que Kemble, à la fin de la saison, quitta Londres pour aller courir la province? Le fait est que, après deux mois et plus d'absence, quand il reparut, le 11 janvier 1814, sur la scène de Covent-Garden, dans le rôle de *Coriolan*, il vit toute l'assistance se lever à son entrée et l'accueillir par une triple salve d'applaudissements. Il avait alors cinquante-sept ans. Depuis long-temps il avait annoncé qu'à soixante il quitterait irrémissiblement la carrière qu'il avait fournie avec tant d'éclat. Il tint parole : sa dernière représentation à Edimburgh eut lieu le 29 mars, sa dernière à Londres, le 23 juin 1817. Cette solennité théâtrale réunissait toutes les notabilités de l'art, de la presse, du barreau, de la tribune et de la haute société britannique, les Flaxman, les Lawrence, les Crabbe, les Burney, les Campbell, les Heber, etc.: Talma aussi s'y trouva. La salle était comble. Ce grand public était venu avec la ferme résolution de forcer Kemble à renoncer à la sienne. La manière admirable dont il s'acquitta de ce rôle de *Coriolan*, un de ses triomphes, redoubla les regrets. Lors donc

que l'illustre acteur s'avança sur la scène pour faire ses adieux, de tous les bancs et de toutes les loges du théâtre retentit un immense cri de *No farewell! no farewell!* Mais Kemble tint bon et proclama sa décision irrévocable; et les spectateurs s'écoulèrent tristement et lentement, comme s'ils venaient d'assister à la mort d'un être chéri. Dans les coulisses ou au foyer, autre incident! Les camarades de Kemble, en l'entourant de témoignages de regrets et d'affection, lui demandaient comme souvenir quelque pièce de son costume. A Matthews il laissa ses sandales, à miss Bristow son mouchoir, et la joviale tragédienne lui jura de le garder plus fidèlement que Desdemona celui d'Othello. En revanche ceux-ci résolurent de lui donner un superbe vase d'argenterie, et, à cet effet, ils sollicitèrent le concours de tous les amis et admirateurs de Kemble, et organisèrent une souscription dont une partie pourtant s'évapora en un magnifique dîner d'adieu (27 juin), qu'honorèrent de leur présence les comtes d'Essex, d'Egremont, de Stair, d'Ossory, de Lauderdale, et où au milieu des toast furent débités des vers à la gloire de Kemble. On peut lire dans les *Œuvres* de Campbell les strophes qu'il adressa en cet instant à l'illustre tragédien (1). La vie de Kemble depuis ce temps n'offre plus rien de remarquable. On a dit que les acteurs meurent deux fois, la première lorsqu'ils abandonnent le théâtre, la seconde quand l'âme quitte le corps. En effet, après la vie étincelante de la scène, qu'est-ce que la retraite opulente et paisible où va finir le grand artiste dramatique? Qu'est-ce en général que le palais où vit obscur et découronné le souverain qui a déposé sa couronne? Après ces solennels adieux au théâtre, Kemble alla soigner à Toulouse un asthme qui depuis long-temps compromettait sa santé. Il ne revint à Londres qu'une fois pour mettre ordre à des affaires d'intérêt et pour vendre sa bibliothèque, remarquable surtout par une riche collection de pièces anglaises et autres, ainsi que des lois relatives au théâtre : la collection entière fut acquise par le duc de Devonshire, en octobre 1820. Il fit donation, à son frère Charles, de sa part de propriété de Covent-Garden, évaluée alors à cinquante mille livres sterling (ou douze cent cinquante mille francs) au lieu de deux cent cinquante mille. Kemble cependant ne passait pas pour riche, c'est-à-dire qu'après avoir tenu pendant plus de trente ans les premiers rôles, et avoir administré les deux premiers théâtres de la capitale, il eût pu être beaucoup plus riche qu'il ne l'était : sa vie grandiose, sa libéralité, des dépenses inévitables avaient en grande partie absorbé ses profits et ses gains. Il en avait assez encore cependant pour montrer à son frère une générosité royale (2), et pour garder après cela de quoi vivre largement sur le continent (au moins deux mille livres sterling ou cinquante mille francs de rente). Il partit ensuite et, après un court séjour en France, pendant lequel il plaça ses fonds dans les rentes françaises, et rendit à Talma, jouant dans *Athalie*, les applaudissements qu'il en avait reçus dans *Coriolan*, il s'établit aux environs de Lausanne, dans la délicieuse maison de

(1) Pride of the British stage, etc.

(2) Kemble, dit un journal anglais, avant de se retirer à Lausanne où il va se fixer, a fait une donation de *tout ce qu'il possède au théâtre de Covent-Garden* (ainsi costumes, meubles, etc., outre sa part de propriété) à son frère Charles Kemble. Ce dernier, qui savait bien que son frère avait l'intention de lui faire un présent, mais qui en ignorait la valeur, a été tellement affecté en entendant lire l'acte qui lui transmet une fortune si considérable qu'il en a perdu la parole; et les deux frères sont restés pendant quelque temps dans les bras l'un de l'autre avant que Charles ait pu prononcer quelques mots pour exprimer sa reconnaissance.

Beausite, où sa vie se partageait entre la lecture et les soins du jardinage. En 1822 il eut l'idée de visiter l'Italie, mais il eut le tort de choisir l'arrière-saison pour ce voyage qui fut fatal à sa santé. L'*aria cattiva* de Rome le frappa si grièvement que son médecin lui commanda péremptoirement de revenir à Lausanne. Il sembla s'y rétablir, mais sa convalescence ne fut jamais complète ; et bientôt il fut frappé d'une apoplexie qui l'enleva en deux jours, 24-26 février 1823. Kemble avait beaucoup de Talma pour le caractère, et l'on ne peut s'étonner qu'ils aient eu l'un pour l'autre une amitié vive. Kemble lisait un chapitre de la Bible tous les matins, et, plein de cette lecture, il vivait en quelque sorte dans un monde surnaturel et supérieur. De là ce mot de Talma sur son ami : « Il « est beau comme Isaïe ! » Il savait pourtant descendre parfois de ces sphères grandioses. Des viriles inspirations du patriotisme, des fiers accents de l'ambition, il passait à l'expression de la tendresse, de l'affliction, des vagues et longues rêveries, ou plutôt il avait l'art de fondre cette expression de féminine faiblesse avec les tons vigoureux de passions plus altières. Quand il en était ainsi, quand le Dieu se faisait homme, quand la chair saignait et que l'os souffrait, en dépit de l'imperturbabilité de l'âme qu'il ne faut pas prendre pour l'impassibilité du cœur, oh ! alors il y avait dans ces plaintes de géant, dans ces mâles soupirs, dans cette mélancolie d'une âme profonde comme la mer, comme l'infini, une suavité, une sonorité que rien ne peut exprimer. C'est là ce qui le rendait si merveilleusement inimitable dans *l'Étranger ;* dans le *Craddock* de la *Reine de la fortune*, où il unissait la mélancolie pensive et douce à la plus persuasive vérité, et où sous les formes les plus humbles il semblait une créature supérieure à l'humanité ; dans *le roi Léar,* lorsqu'il exhalait ces cris du cœur, *Lear, nature, Lear !* etc. dans *Caton,* quand le républicain, ému dans ses entrailles d'époux, mais comprimant son frémissement, faisait frémir tout l'auditoire, avec ces trois mots, *Portia is dead* ; dans *Hamlet,* auquel pourtant il savait conserver le brillant du jeune homme et l'énergie de l'adulte, mais où il faisait prédominer la fibre rêveuse d'une âme qui se laisse aller à la dérive, en proie à la langueur, à l'indifférence, à l'irrésolution, à la vue rétrospective de ce qui fut, de ce qu'on eût pu empêcher et de ce qu'on ne peut réparer. De même les rôles énergiques de *Coriolan*, de *Brutus*, de lord *Townley*, du cardinal *Wolsey*, de *Macbeth* étaient au nombre de ses triomphes. Dans celui du roi *Jean*, rôle ingrat et odieux pourtant à quelques égards, il produisait une impression poignante et profonde. Il réussissait un peu moins dans celui de *Richard III :* il s'y montrait trop recueilli, trop égal ; on sentait qu'il avait besoin d'effort, de contrainte pour exprimer, à s'y méprendre, un être aussi antipathique à lui que l'horrible duc de Glocester : il l'exprimait néanmoins, mais cette contrainte répandait sur le rôle un air de calme et d'homogénéité, bien loin de cette fougue électrique, de cette mobilité de la trombe qui dévaste et qui dévore, caractère de l'ambitieux tyran qui clot l'ère des deux Roses. Et pourtant lorsqu'il ne s'agissait que de la flexibilité compatible avec la vertu ou le désir de la vertu, il redevenait l'acteur sans égal. C'est ainsi qu'il communiquait aux vives mais honnêtes physionomies de *Hotspur* et d'*Octavien* un feu, un piquant dont rarement la scène anglaise a fourni des exemples. On comprend qu'avec de telles qualités il de-

vait exceller dans le haut comique, tant qu'il ne s'agissait pas d'exprimer le dédain amer, le scepticisme haineux, le ricanement diabolique de Méphistophélès. Mais comme les rôles de haut comique sont rares, il faut dire qu'en général la comédie convenait peu à son talent. Comme homme du monde, et dans les relations familières de la vie, Kemble était aimable, obligeant et jovial. Peu d'administrateurs de théâtre ont moins mécontenté l'irascible troupeau des acteurs, auteurs et compositeurs. Il faisait collection des caricatures publiées sur son compte et les montrait volontiers à qui souhaitait les voir. On a vu qu'en 1778 il fit jouer à York une tragédie de *Bélisaire :* l'année suivante fut représentée sur le même théâtre *la Femme officier*, farce de sa façon, que plus tard il remania et donna, sous le titre de *Projets de femme*, à Drury-Lane. En 1780 il publia un petit volume de poésies que par la suite, comme nous l'avons dit, il retira de la circulation. Un peu après son début à Londres, comme un peu avant sa retraite de cette ville, il donna deux courts essais sur Macbeth, intitulés, l'un *Nouvel examen de Macbeth* (Macbeth reconsidered), Londres, 1786, l'autre *Macbeth et Richard III*, ibid., 1817, gr. in-8°. Il refondit ou retoucha profondément diverses pièces qui, rajeunies de forme et de titre, eurent un succès qu'elles ne pouvaient plus se promettre. La comédie *des Erreurs* devint ainsi *Oh ! c'est impossible*, 1780 ; *Tant mieux n'est pas tant pis*, de Bickerstaff, fut métamorphosé en une farce intitulée *le Panneau*, 1788 ; des *Fillettes de campagne*, de Charles Johnson, il fit la comédie de *la Ferme ;* la première partie du *Corsaire*, de mistress Behn, fournit l'*Amour aux mille masques*, 1790 ; une pantomime de la composition de d'Egville fut le canevas du *Programme d'Alexandre-le-Grand* 1795 ; et *les Amants comiques*, de Cibber, reparurent au théâtre déguisés en *Céladon et Florimel*, ou *Ruse contre ruse* (the Happy counterplot). Enfin il arrangea et adapta aux exigences du moderne théâtre, sans les retravailler autant, beaucoup de comédies et de tragédies de Shakspeare (*Hamlet, Macbeth, le roi Léar, le roi Jean, Jules-César, Coriolan, les deux parties de Henri IV, Henri V, Henri VIII, Othello, Roméo et Juliette, Cymbeline, la Tempête, Comme vous voudrez, C'est gagné ! c'est bien joué* (All's well that ends well) ; *les Deux gentilshommes de Véronè, le Marchand de Venise, la Douzième nuit, le Conte d'Hiver, les Joyeuses commères de Windsor, Bien du train pour rien, Poids pour poids*, et quelques autres encore, comme *Caton, Venise sauvée, de Monfort, la Revanche, le Faux ami, le Marchand fourbe, le Marchand loyal, la Voie du monde, la Fille d'Honneur, Nouveau moyen de payer les vieilles dettes*, etc., etc. On a publié (en anglais) des *Mémoires sur la vie de J.-Ph. Kemble*, Londres, 1825, 2 vol. in-8°. P—ot.

KEMP (Jean-Théodore Van der), missionnaire protestant, né à Rotterdam en 1748, était fils du pasteur de cette ville. A l'université de Leyde il étudia non seulement la théologie et les langues anciennes, mais encore la médecine, et même la tactique, comme par un pressentiment des diverses destinées qui l'attendaient. Il entra d'abord dans l'armée, et fut lieutenant de dragons. Puis s'étant marié, il abandonna la carrière militaire, et alla étudier la médecine à Édimbourg, y prit les degrés de docteur, et publia dans cette ville un ouvrage latin sur la cosmologie, intitulé : *Parmenides*.

De retour dans sa patrie, il s'établit comme médecin à Middelbourg. En 1791, il renonça aussi à cet état, et se retira avec sa famille à Dortrecht. Là, ayant fait dans la même année, avec sa femme et sa fille, une partie de plaisir dans un bateau, sur la rivière de Merwede, il eut le malheur d'essuyer une raffale qui fit chavirer le bateau. Sa femme et sa fille se noyèrent; il ne se sauva lui-même qu'en s'accrochant au bateau, et en y restant suspendu jusqu'à ce qu'on vînt à son secours. Depuis lors son esprit, frappé de ce désastre, se tourna vers la religion. Il écrivit un ouvrage intitulé : *La Théodicée de saint Paul*, qui fut mise au jour par le professeur Krom en 1798. Van der Kemp, étant résolu d'aller prêcher l'Évangile aux peuples païens, offrit ses services à la société des missions de Londres, se fit sacrer, et reçut l'ordre de se rendre au Cap de Bonne-Espérance pour convertir les Hottentots au christianisme. Avant de partir, il apprit le métier de briquetier, afin de pouvoir enseigner à ses colons futurs l'art de construire des habitations commodes. Il s'embarqua vers la fin de 1798, avec trois aides; et, arrivé dans la colonie, il consentit à instruire les Hottentots du district de Graaf-Reynett. Cependant il obtint d'un roi cafre un terrain pour y fonder une colonie chrétienne dont il jeta les fondements; mais l'état de troubles dans lequel se trouvait alors la colonie, ne lui permit pas de continuer son projet. Il essaya plus tard d'instruire et de convertir des Hottentots à Graaf-Reynett; ce qui fut très-mal vu par les colons hollandais, lesquels regardaient comme dangereux de trop éclairer les indigènes qu'ils ne trouvaient déjà que trop enclins à résister à leur domination. Les mécontents firent une attaque sur la ville, et Van der Kemp faillit être tué par ces furieux. Cependant le gouverneur-général Dundas engagea les missionnaires à s'établir sur la frontière de la colonie, vers la baie de Lagoa. En conséquence, Van der Kemp alla, en 1802, avec ses aides et avec cent neuf Hottentots jeter les fondements de la mission de Bethelsdorp dans un terrain sec et aride, le plus mauvais peut-être de toute la colonie. Le nombre des colons augmenta bientôt jusqu'à deux cent vingt-deux; Van der Kemp fit bâtir des huttes et une maison de prière. Les colons continuèrent à traiter hostilement les Hottentots réunis dans ce lieu, et accusèrent le chef de la mission de les soulever contre les Européens. Le gouverneur hollandais Janssens, cédant à leurs clameurs, appela les missionnaires au Cap, pour qu'ils eussent à se défendre sur les accusations portées contre eux. Ils y furent retenus jusqu'à l'arrivée du gouverneur anglais Baird, en 1806, qui laissa repartir Van der Kemp pour Bethelsdorp. Il résulta pourtant d'un rapport que le gouvernement ordonna en 1809, sur l'état de la mission, que son chef avait eu peu de succès dans ses efforts pour civiliser les indigènes. Le voyageur allemand Lichtenstein, qui visita Bethelsdorp, en trace une esquisse peu flatteuse. La mission était de l'aspect le plus misérable, et Van der Kemp avait mis plus de soin à faire prier et chanter les Hottentots qu'à les habituer au travail, et à leur inspirer le goût de l'industrie. Abandonné des autorités, haï par les colons, il se rendit de nouveau au Cap; mais il y succomba aux fatigues et aux contrariétés le 7 déc. 1811. La société des missions à Londres publia des mémoires sur sa vie laborieuse. Philip qui fut envoyé en 1818 au Cap, comme inspecteur, et qui visita la mission, la trouva dans un état plus satisfaisant que

Lichtenstein. Toutefois Bethelsdorp est resté un pauvre hameau, et d'autres missions ont fait oublier celle-ci. Philip juge la science et le caractère de Van der Kemp d'une manière bien plus favorable que ne l'avait fait Lichtenstein. « Van der Kemp, dit le missionnaire anglais, était un homme très-remarquable ; à des talents d'un ordre élevé, il joignait des qualités morales et intellectuelles qui le rendaient capable de grandes choses. Il connaissait seize langues, étant doué d'une facilité étonnante pour les apprendre. Pendant son court séjour chez les Cafres, il composa un essai de grammaire de leur langue, et dressa un vocabulaire de près de huit cents mots. Il était bon mathématicien, et, en outre, très-versé dans la médecine, la chimie, l'anatomie comparée et l'histoire naturelle. Se dévouant à l'humanité souffrante, il prit la défense des Hottentots avec tant de chaleur et de persévérance que, si les missionnaires ont pu continuer leurs travaux, c'est à lui qu'ils en ont l'obligation. Souvent les lettres qu'il adressait aux autorités étaient empreintes de son indignation, et pouvaient paraître peu mesurées. Il s'était fait beaucoup d'ennemis ; quand j'arrivai en Afrique, les clameurs contre Van der Kemp étaient si fortes et si générales, les récits fâcheux sur son caractère étaient si nombreux, si détaillés et paraissaient si authentiques, qu'il se passa plus de dix-huit mois avant que mes préventions se fussent effacées (1). » Outre les récits des voyages que nous avons cités, on peut consulter sur Van der Kemp le 3e vol. des *Transactions de la société des missions de Londres*. D—G.

(1) Philip, *Researches in South Africa*, Londres, 1828. — Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, Paris, 1830, tom. XIX.

KEMPE (Jean), Anglais remarquable par ses talents et sa facilité, naquit à Deptford le 14 avril 1748. Sa famille que des généalogies plus ou moins plausibles font remonter jusqu'aux Anglo-Saxons, s'était, dit-on, alliée plusieurs fois aux Plantagenets et aux Courteney du Devonshire, et comptait parmi ses illustrations le célèbre Jean Kempe, archevêque de Canterbury, et cardinal sous Henri VIII. Son père, à qui la protection du duc de New-Castle avait valu le poste lucratif de commissaire du billon, à la Monnaie, avait ainsi le maniement de plusieurs millions par an, et, riche déjà, il acquit encore de quoi joindre à sa délicieuse maison de Chelsea les superbes jardins du Ranelagh, et de quoi réunir à sa table, splendidement servie, des artistes, des gens du monde, des hommes politiques, des femmes élégantes. Là venaient les Stabb, les Dixon, les Romney, l'infortuné poète Smart, le révérend Mr Jakson, qui sut et ne dit pas le secret des *Lettres de Junius*, et la jolie lady Hamer, sœur du commissaire du billon, moins jolie pourtant que la seconde femme de son frère, miss Merton, la plus charmante personne des trois royaumes, suivant le portraitiste Romney dont le pinceau nous a conservé ses traits. Miss Merton devint fatale au jeune Kempe. Veuve du père de celui-ci (1773), elle hérita de la plus grande partie de sa fortune et en eut non l'usufruit, mais la propriété; puis elle épousa en secondes noces le graveur Dixon. Heureusement le jeune homme obtint, avec la plus faible partie de l'héritage, la survivance de la charge dans laquelle s'était enrichi son père. Au milieu de la société brillante et choisie que rassemblait le salon paternel, il avait puisé un goût vif pour les beaux-arts et il les avait cultivés avec succès. Il excel-

lait sur la flûte et il adoucissait, en filant des sons moelleux et tendres, la sombre mélancolie de Smart, qui écoutait en pleurant ses mélodies favorites exécutées par Kempe, et qui écrivait ensuite quelques-unes de ces lignes plaintives et rêveuses qui semblent mouillées de larmes. Green lui fit cadeau du clavecin, meuble essentiel de la chambre à coucher de Hændel, qui tant de fois avait rompu son sommeil au milieu de la nuit, pour y laisser courir sur les touches avec ses doigts les idées écloses en songe dans son imagination. Il peignit sur les originaux de Hodge, déposés à l'amirauté, les vues des diverses contrées découvertes par Furneaux, Byron et Cook. Il modelait avec élégance des fleurs, des fruits, des animaux, et c'est lui qui fit les sculptures des belles orgues de l'église de Wrexham, ainsi que celles de plusieurs autres orgues exécutées par Green. De quatre enfants qu'il eut deux seulement lui survécurent : sa fille, mistriss Stothar (depuis mistriss Bray), s'est fait connaître par ses *Lettres de Normandie et de Bretagne*, avant d'épouser le vicaire de Tavistock, connu lui-même par des *sermons* remarquables et par d'élégantes *poésies* lyriques. Jean Kempe mourut le 1er juin 1823. P—ot.

KEMPER (Jean-Melchior), né le 26 avril 1776, à Amsterdam, reçut sa première éducation chez son aïeule maternelle qui vivait fort retirée à Harlem. Cette femme respectable se plut à développer les inclinations vertueuses qu'elle aperçut en lui. Le jeune Kemper, après avoir épuisé toutes les ressources qu'offrait, pour l'étude des lettres, l'école latine de Harlem, alla perfectionner son instruction dans sa ville natale, sous les professeurs Van Ommeren et Wyttenbach; il fut bientôt au nombre de leurs élèves les plus distingués. Le savant Cras, dont il devint l'ami, fut son professeur de droit. La dissertation intitulée : *De jurisconsultorum romanorum principio, quod contra bonos mores fiat, id jure ratum esse non oportere*, qu'il soutint de la manière la plus brillante, lui valut le grade de docteur en droit à l'université de Leyde, en 1796. Ses compatriotes l'ayant engagé à venir exercer chez eux la profession d'avocat, il y consentit, mais avec le désir de se livrer par la suite à la carrière de l'enseignement. La Hollande, entraînée dans la tourmente politique qui menaçait l'Europe, était devenue le théâtre de continuelles agitations. Partisan d'une sage liberté, mais ennemi des démagogues, Kemper soutint contre eux plus d'une lutte. Aussi ne fût-ce qu'au triomphe des principes d'une salutaire modération, en 1799, qu'il dut la chaire de droit civil et naturel à Harderwyck. Il l'occupa jusqu'en 1806, que Cras manifesta le vœu d'être remplacé par lui pour la leçon de droit civil à l'Athénée d'Amsterdam. Cédant aux plus flatteuses instances, il alla professer à l'université de Leyde, en 1809, le droit naturel et le droit des gens. Il donna, l'année suivante, sous le règne de Louis Bonaparte, une édition du *Code criminel de la Hollande*, avec une introduction et un commentaire qui lui méritèrent les suffrages de tout le barreau. L'indépendance nationale avait toujours été pour Kemper un véritable objet de culte, et dès l'année 1806, dans le *Recueil de lettres hollandaises*, qui, publié sous le voile de l'anonyme par un libraire d'Amsterdam, fit infiniment de bruit, il se prononça contre l'influence que le gouvernement français cherchait à prendre sur la république batave. Son désespoir fut au comble lorsqu'il vit sa patrie englobée dans le vaste empire de Napoléon. Il conçut, après la désastreuse campagne de Russie, le pro-

jet d'employer et son ascendant sur la jeunesse et ses nombreuses relations à faire changer cet état de choses. La bataille de Leipsick accrut ses espérances. Enfin, au mois de novembre 1813, il accéléra de tous ses moyens le mouvement de l'insurrection hollandaise. Il seconda puissamment MM. de Hogendorp et Van der Dayn, qui s'étaient placés à la tête du gouvernement provisoire; décida même la ville d'Amsterdam à faire cause commune avec La Haye, et dès-lors il n'y eut plus qu'une seule direction. Le prince d'Orange, à son retour, hésitait sur la qualification qu'il lui convenait de prendre: Kemper contribua plus que personne à lui faire préférer au titre de *stathouder* celui de *prince souverain*, comme moins susceptible de rappeler d'anciennes dissensions, et plus analogue aux besoins du moment. La dignité de recteur magnifique de l'université de Leyde, le collier de commandeur du Lion-Neerlandais, des lettres de noblesse et le brevet de conseiller d'état honoraire, furent accordés à ce courageux citoyen, en récompense des services qu'il avait rendus à sa patrie. Kemper prit la plus grande part à l'organisation des universités et des collèges. Nommé membre de la commission chargée de préparer la législation du nouveau royaume des Pays-Bas, il rédigea le projet de Code civil. Cet ouvrage, qui s'écartait trop du Code français, parut manquer de méthode et de précision. Le profond savoir et les lumières de son auteur ne purent le mettre à l'abri d'indécentes critiques. Quelqu'un engageant Kemper à faire des démarches pour réprimer l'audace avec laquelle plusieurs journalistes s'étaient permis de l'attaquer dans cette circonstance: *Je m'en garderai bien*, répondit-il; *la liberté de la presse est une si bonne chose, qu'il faut savoir la respecter jusque dans ses écarts.* Député par la province de Hollande aux états-généraux, Kemper y donna des preuves multipliées de l'étendue et de la variété de ses connaissances. Son élocution était vive, facile, entraînante, et jamais une personnalité désobligeante ne sortit de sa bouche, malgré la chaleur avec laquelle il improvisait ses répliques. Il paraissait jouir d'une santé parfaite, lorsque frappé d'un coup d'apoplexie, le 20 juillet 1824, il fut enlevé subitement à la tendresse de sa femme et de cinq enfants dont il était l'idole à si juste titre. Personne ne réunissait au même degré les qualités du cœur à celles de l'esprit. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, et de l'institut royal de Hollande depuis sa fondation (1808), il a publié des dissertations latines dont voici les plus importantes: *De jure immutabili et æterno*, in-4°, Harderwyck, 1799; *De prudentia civili in promovenda eruditione*, in-8°, Harderwyck, 1800; *De litterarum studio, calamitosis reipublicæ temporibus, optimo solatio et perfugio*, in-8°, Harderwyck, 1806; *De populorum legibus, optimis increscentis vel decrescentis humanitatis indiciis*, in-8°, Amsterdam, 1806; *De disciplinarum moralium præstantia cum cæteris disciplinis comparata*, in-8°, Leyde, 1809; *De ætatis nostræ fatis, exemplo gentibus ac præsertim Belgiis nunquam negligendo*, Leyde, 1816, in-8°; des *discours* en langue hollandaise *sur différents sujets*, Amsterdam, 1814, 1 vol. in-8°, dédié au prince souverain, depuis roi des Pays-Bas; des observations sur diverses parties du droit français, dans un recueil intitulé: *Annales de la législation française, à l'usage des départements hollandais*, 5 cahiers. Ce fut lui qui prononça l'éloge funèbre de Cras dans la

société *felix meritis* d'Amsterdam. Son mémoire *De l'influence qu'ont exercée les évènements politiques ainsi que les opinions religieuses et philosophiques, depuis vingt-cinq ans, sur les lumières, la religion et les mœurs des peuples de l'Europe*, fut, en 1818, couronné par la société de Harlem (dite société teylérienne); son *Essai sur la nécessité des idées religieuses et de leur pratique relativement aux vertus morales*, lui avait valu *l'accessit* avec une médaille d'argent, au concours de 1801. St—t.

KEMPH (Nicolas), dit de *Strasbourg*, parce qu'il était né dans cette ville, vers 1397, fut reçu maître-ès-arts à Vienne en Autriche, où il avait étudié la philosophie. Il se fit chartreux le 6 septembre 1440, et sa prudence, sa piété, le distinguèrent dans un institut déjà si distingué lui-même entre les ordres religieux. Ce fut dans la Chartreuse, nommée en latin *Gemnicam*, qu'il reçut l'habit et qu'il exerça ensuite les fonctions de prieur. Il remplit la même charge dans quelques autres maisons, parvint jusqu'à l'âge de cent ans et mourut en 1497. On a de lui un grand nombre d'écrits parmi lesquels nous citerons : I. *Regulæ grammaticales*. II. *Disputata super libris posteriorum Aristotelis*. III. *Tractatus tripartitus de studio theologiæ moralis* (Voy. la *Bibliothèque ascétique* (tom. IV) du P. Bernard Pez, imprimée à Ratisbonne en 1724, in-8°). IV. *Alphabetarium divini amoris de elevatione mentis in Deum*. Cet ouvrage est attribué par les bénédictins à Martin de Cybs ou de Zips; par les dominicains à Jean Nider; par d'autres à Thomas à Kempis. V. *Tractatus de discretione* (qui se trouve aussi (tom. IX) dans la Bibliothèque du P. Pez). VI. *Tractatus de modo perveniendi ad perfectam Dei et prôximi dilectionem*. Le P. Pez, au tome IV de sa Bibliothèque ascétique, attribue cet ouvrage à dom Kemph; au tome VI, il l'attribue à Henri Arnoul. VII. *Liber sermonum super epistolas et evangelia totius anni*, in-fol. VIII. *Sermones in festa sanctorum*. IX. *Tractatus super Orationem dominicam, Symbolum apostolorum et Decalogum*. Enfin un traité sur l'Oraison dominicale, sur le Symbole des apôtres et le Décalogue, écrit en langue vulgaire, en faveur d'Elisabeth d'Autriche, femme d'Albert V. Il est probable que c'est une traduction du traité latin annoncé ci-dessus. Quoique plusieurs des nombreux traités du P. Kemph ne soient que des opuscules, il a été un des plus féconds écrivains de l'ordre des chartreux. On peut consulter sur ses écrits la *Magna bibliotheca ecclesiastica*, les PP. Giraud et Richard, etc. B—d—e.

KENDRICK (John), de Boston, fut le premier marin des États-Unis, qui, s'élançant dans la carrière des grandes navigations, en rendit les préceptes familiers à ses compatriotes et les guida vers la côte nord-ouest d'Amérique, ainsi que dans les îles du grand Océan où ils ont fait ensuite un commerce si lucratif. Quoiqu'on lui reproche quelques fautes, c'était un homme d'un talent supérieur, d'un bon jugement, d'un caractère courageux et entreprenant. Son premier voyage remarquable eut lieu, sous le patronage du congrès, au mois d'août 1787. Pour en conserver le souvenir dans les pays qu'il devait visiter, on frappa des médailles qui représentaient ses deux navires, le trois-mâts *la Colombia* et le sloop *le Washington*. On lisait ces mots en exergue et sur le revers : *Columbia and Washington : commanded by J.*

Kendrick, fitted at Boston, N. America, for the pacific Ocean, by J. Barrell, S. Brown, C. Bulfinch, J. Darby, C. Hatch, J. M. Pintard, 1787. En 1791, il exécutait un autre voyage de la Chine à la côte N. O., sur le brig *le Washington*, en compagnie avec Douglas qui commandait *la Grâce*. L'île d'Hawaii (*Owhyhee*) dans l'archipel des Sandwich, qui avait vu périr Cook, le plus grand navigateur de l'Angleterre, fut aussi le théâtre de la mort de Kendrick, le plus grand navigateur des États-Unis. Un commandant anglais ayant voulu tirer une salve en son honneur, un des canons se trouva chargé par mégarde d'un boulet et d'un paquet de mitrailles qui atteignirent le capitaine Kendrick et deux mousses, sur le gaillard d'arrière de son navire. Cet événement tragique eut lieu vers l'année 1800. On a donné le nom de Kendrick à une petite île située dans la partie occidentale du grand Océan, non loin des Mariannes. B—v—e.

KENNEDY (Ildefonse), bénédictin, né en 1721 à Mûthel, en Écosse, passa de bonne heure en Allemagne pour pouvoir y professer le catholicisme, et bientôt prononça ses vœux comme profès dans l'ordre de Saint-Benoît, au couvent écossais de Ratisbonne. Il ne démentit pas la réputation de savoir de cet illustre corps, mais c'est aux sciences physiques et à l'histoire naturelle qu'il se voua de préférence. On lui doit des observations intéressantes sur le chant des oiseaux, sur le fer, sur les marais. Il cultivait aussi la poésie latine, et l'on a de lui deux pièces de circonstance en cette langue. Membre de la société économique de Burghausen (1759), plus tard il devint membre ordinaire, puis trésorier, puis secrétaire de l'académie des sciences de Munich, et membre d'une vingtaine d'autres associations savantes, parmi lesquelles nous distinguerons la société pour les abeilles en Haute-Lusace, et l'académie de Bologne qui l'élut, en 1798, à une des places vacantes dans son sein. De plus l'électeur de Bavière, son souverain, l'avait nommé conseiller au département des affaires religieuses, et membre du comité de censure. Il garda ces places jusque dans un âge très-avancé. Il mourut le 11 avril 1804. Ses écrits sont pour la plupart disséminés dans des recueils scientifiques. En voici les principaux. I. *Exposé sommaire des recherches de physique soumises à l'académie des sciences de Munich*, Munich, 1763, in-8° (anonyme). II. *Divers traités de physique* (dans le *Patriote de Bavière*), 1769. III. *Traité sur les marais* (dans les *Transactions* de l'académie électorale des sciences de Munich, tom. Ier, 2e part., 1765, p. 127-160). IV. *Traité sur le bezoard* (dans les *Nouvelles Transactions philosophiques de l'académie électorale*, tom. Ier, pag. 3-37). V. *Recherches sur le fer* (même recueil, tom. II, pag. 405, 466). VI. *Remarques sur la température, principalement de* 1783 *à* 1786 (même recueil, tom. V, pag. 399). VII. *De la parenté du renard et du chien* (même recueil, tom. VI, pag. 217-242). VIII. *Remarques sur le chant des oiseaux* (même recueil, tom. VII, pag. 170-206). — Un autre Kennedy (*Jean*), ministre anglican à Bradley, dans le comté de Derby, mort en 1760, était très-fort en astronomie, en chronologie, et il a laissé des ouvrages importants sur l'une et l'autre de ces sciences : I. *Nouvelle méthode pour fixer et expliquer la chronologie de l'Écriture d'après les principes et les données astronomiques de Moïse*,

Londres, 1752, in-8°. II. *Examen des antiquités chronologiques de Jakson*, 1753, in-8°. III. *De la commensurabilité du mouvement diurne et du mouvement annuel*, 1753, in-8°. IV. *Système complet de chronologie astronomique, abstraction faite des Écritures*, 1763, in-8°. V. *Explication et démonstration du système complet de chronologie astronomique*, 1775, in-8°. VI. *Dissertation sur quelques points importants et incertains de la chronologie*, 1773, in-8°. P—ot.

KENT (Edouard-Auguste, duc de) et de Stratherne, comte de Dublin, etc., était le quatrième fils et le cinquième enfant du roi d'Angleterre, George III. Né le 2 novembre 1767, il fut d'abord élevé en Angleterre, mais aussitôt qu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, son père, désirant lui donner une éducation militaire, l'envoya en Allemagne où il fut soumis aux minuties et à toute la sévérité de la discipline germanique. Ce fut à Lunebourg, qui faisait partie de l'électorat de George III, qu'on fixa la résidence du prince Edouard. Un officier-général, placé auprès de lui avec le titre de gouverneur, dirigea ses études, et il commença ses exercices comme cadet. A la fin de l'année il alla habiter Hanovre. Logé dans l'un des palais, les frais de table et des équipages étaient payés sur les fonds de l'électorat ; mais son gouverneur avait l'entière disposition, sans contrôle, des mille livres sterling qu'on allouait pour les autres dépenses ; et le prince recevait seulement sur cette somme deux pistoles par semaine comme monnaie de poche. Cette excessive parcimonie à l'égard d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans placé dans un rang si élevé, jointe à l'obligation rigoureuse d'assister à toutes les parades et de remplir les plus minutieux devoirs des exercices, n'était pas faite pour lui élever l'esprit. Il reçut cependant, en 1786, le rang de colonel dans les gardes. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la résidence dans laquelle on l'envoya ensuite fut Genève, cité où l'esprit d'égalité et les mœurs républicaines formaient un contraste frappant avec les usages et la nature despotique des gouvernements dans les pays qu'il avait habités jusqu'alors. Il y fit connaissance avec plusieurs jeunes seigneurs anglais du même âge que lui, mais la pension qu'on lui allouait était si faible, qu'il ne put les imiter dans leurs dépenses qu'en faisant des dettes ; ce qui lui attira plusieurs fois des mortifications. Lorsqu'il eut atteint vingt-trois ans, il fut rappelé en Angleterre où on le nomma colonel du 70e régiment d'infanterie. Ayant dépassé la majorité, il se flattait qu'on lui accorderait, ainsi que cela avait été fait pour son frère, le duc de Clarence, un apanage et un établissement convenable. Il espérait aussi passer quelque temps dans le sein de sa famille et cultiver la société de ses amis ; mais il n'y avait pas huit jours qu'il était colonel, quand il reçut soudainement l'ordre de se rendre à Gibraltar. Comme il savait qu'aucune réclamation ne serait écoutée, il obéit en silence à la volonté de son père, rejoignit son régiment dans la résidence qu'on lui fixait, et, après un court séjour, fit voile avec ce même régiment pour Quebec, dans l'été de 1791. En 1793, on le mit sous les ordres du général sir Charles, devenu plus tard lord Grey, chargé d'une expédition contre les Antilles françaises. Cette expédition réussit et le prince fit pour la première fois usage de son épée contre les ennemis de son pays. A cette occasion, il perdit une grande partie de ses équipages militaires en traversant le lac Champlain

sur la glace. Placé à la tête du camp détaché de La Coste, il montra de la bravoure à l'attaque du Fort-Royal dans l'île Martinique, auquel on donna en son honneur le nom de fort Edouard. Il se distingua aussi à Sainte-Lucie et à la Guadeloupe. A la fin de la campagne de 1794, le prince Edouard retourna dans l'Amérique septentrionale, où il eut pour récompense le gouvernement de la Nouvelle-Écosse auquel on ajouta, le 12 janvier 1796, le grade de lieutenant-général. Ayant fait une violente chute de cheval pendant son séjour à Halifax, il revint en Angleterre pour y rétablir sa santé. En 1799 il fut appelé à la chambre des lords par une patente qui le créait duc de Kent et de Stratherne, et comte de Dublin ; et le parlement lui accorda enfin une provision de douze mille livres sterling (trois cent mille francs), que ses deux frères aînés avaient obtenue à leur majorité, et que le duc de Cumberland, quoique de quatre ans plus jeune, obtint le même jour que lui. Nommé la même année commandant en chef de toutes les troupes dans l'Amérique anglaise, il se rendit à son poste ; mais, atteint d'une fièvre bilieuse, il eut la permission d'aller en Angleterre où il arriva dans l'automne de 1800. Peu de jours après il fut nommé colonel de Royal-Ecossais, régiment dont il conserva le commandement jusqu'à sa mort ; et le 30 mars 1802 il obtint le gouvernement de Gibraltar. A peine en eut-il pris possession qu'il voulut introduire parmi les troupes de la garnison toute la rigueur de la tactique allemande. Levé avant le jour, abhorrant tout excès de table, sobre jusqu'à l'excès, ponctuel dans l'accomplissement de tous ses devoirs, il exigeait des autres ce qu'il faisait lui-même. Mais il n'était pas possible qu'une réunion d'hommes, surtout de soldats, imitassent l'abstinence, la régularité et les habitudes austères du nouveau gouverneur. Il avait pris sur le continent le goût de l'uniformité la plus correcte dans l'habillement et l'équipement des militaires ; et, tandis qu'il forçait les soldats à avoir les cheveux coupés strictement d'après un certain modèle, il les dégoûtait par des parades et des revues continuelles. Mais d'un autre côté on doit reconnaître que les habitants de Gibraltar se plaignaient depuis long-temps, et avec raison, de la licence de la garnison, et que les troupes étaient livrées à la fainéantise et à l'insubordination, vices poussés à l'excès par la facilité qu'elles avaient de s'abandonner à la débauche. Pour couper le mal dans sa racine, le duc de Kent, quelque perte qui dût en résulter pour lui-même, ordonna la fermeture de plusieurs maisons où l'on vendait du vin, afin de retenir les soldats dans leurs baraques (1), et adopta un système d'inspection propre à réprimer l'ivrognerie et l'insubordination. Ces mesures mal calculées, loin de produire l'effet que le prince en avait attendu, irritèrent au dernier point les soldats. Des députations envoyées au duc pour obtenir la permission de célébrer comme une fête la nuit de Noël, ayant été mises aux arrêts par ses ordres, la garnison se souleva, les 25 et 26 décembre 1802, pour le faire partir et pour mettre à sa place le général Barnet. L'insurrection fut terrible; mais le 54e régiment, qui n'y avait point pris part, fit feu sur les séditieux qui se dispersèrent. Le lendemain, après une journée entière passée dans la confusion, et malgré les efforts du général Barnet pour rétablir le calme, le tumulte augmenta vers l'entrée de la nuit : à dix heures tout était soulevé. Le prince sortit alors à la tête de son régiment, avec une

(1) Un droit sur la vente était alloué au gouverneur.

compagnie de grenadiers et deux pièces de campagne, et il marcha sur les révoltés. Le feu des canons et de la mousqueterie dura depuis dix heures trois quarts jusqu'à minuit ; les mutins vaincus et dispersés furent presque tous arrêtés, et les principaux traduits devant une cour martiale. Il paraît que le capitaine Dodd, qui lui amena un détachement d'artillerie, contribua beaucoup à faire rentrer la garnison dans le devoir. Au mois de janvier 1803, les habitants de Gibraltar s'empressèrent de témoigner au prince, dans une adresse, toute la satisfaction que leur avait fait éprouver sa conduite dans cette circonstance. Quoi qu'il en soit, le ministère jugea convenable de le rappeler ; mais il reçut en 1805 le bâton de feld-maréchal. Depuis ce moment le duc de Kent ne put obtenir d'être réintégré dans le gouvernement de Gibraltar, et on ne lui accorda pas même de commandement. Cette disgrâce fut attribuée avec quelque raison à la jalousie qui existait entre ce prince et le duc d'York, commandant en chef de l'armée, et qui s'accrut extrêmement lors de l'enquête parlementaire relative à la conduite de ce dernier. On avait répandu le bruit que le duc de Kent n'était pas étranger à l'accusation portée contre son frère : pour se justifier de cette imputation, il crut devoir publier une série de questions adressées par lui, à ce sujet, le 26 juillet 1809, au capitaine Dodd, son secrétaire, devant deux témoins avec les réponses de ce dernier. Quelque opinion que l'on doive se former de cette singulière justification, on voit depuis ce moment le duc de Kent à la tête de plusieurs institutions de bienfaisance, qu'il fréquentait assidument. En 1815, il se réunit à ses jeunes frères pour présenter une réclamation au parlement, à l'effet d'obtenir des allocations plus considérables pour soutenir leur rang et acquitter les dettes qu'ils avaient été forcés de contracter. Il renouvela plus tard, en son propre nom, les réclamations qu'il avait déjà adressées plusieurs fois à W. Pitt, et que ce ministre avait promis d'appuyer ; mais elles furent toujours repoussées. Le duc de Kent abandonna donc à ses créanciers la moitié de ses revenus, et il se retira en 1816 à Bruxelles pour y faire des économies. Son principal délassement était le théâtre qu'il suivait avec passion ; il faisait aussi des excursions en Allemagne pour visiter les différentes branches de sa famille qui y étaient établies. A la mort de la princesse Charlotte de Galles (1817), on songea à plusieurs mariages pour les plus jeunes branches de la famille royale, afin d'éviter que la couronne pût se trouver sans héritiers. Ce fut à cette occasion que, d'après les instances de la reine sa mère, le duc de Kent présenta ses hommages à Victoria-Maria-Louisa, la plus jeune fille du duc régnant de Saxe-Cobourg, et de la princesse de Reuss, née en 1786 et veuve du prince héréditaire de Linengen (2). Le mariage fut célébré à Cobourg le 29 mai 1818, suivant les rites luthériens, et bientôt après solennisé de nouveau à Kew conformément au cérémonial de l'église anglicane. Pour continuer de suivre le plan économique qu'il avait adopté, le duc et la duchesse de Kent ne tardèrent pas à retourner sur le continent, et s'établirent à Amorbach, que cette princesse avait choisi pour sa résidence. Un événement contribua bientôt à la félicité et aux embarras du duc de Kent. La duchesse fut reconnue grosse, et le

(2) Le prince de Linengen avait 44 ans lorsqu'il épousa, en 1802, la princesse de Cobourg qui n'était âgée que de 16 ans. Un fils issu de ce mariage succéda à son père.

couple royal, désirant que le fruit de leur union vît le jour en Angleterre, se rendit immédiatement à Londres. Le 24 mai 1819 la duchesse accoucha au palais de Kensington d'une fille qui reçut les noms d'Alexandrina-Victoria (3). Les médecins lui ayant prescrit d'habiter le climat plus doux du Devonshire, les deux époux s'établirent à Sidmouth, où le duc, qui jouissait à cette époque d'une grande popularité, fut saisi d'une fièvre produite par un rhume négligé et, après une courte maladie, mourut le 23 janvier 1820 dans les bras de la duchesse qui avait montré à son auguste époux, pendant sa courte maladie, autant de zèle que d'affection. Le duc de Kent, d'une taille et d'une force athlétique, avait un aspect imposant, tempéré par une politesse simple et naturelle. Sa première éducation qu'il reçut en Angleterre fut soignée, mais il était fâcheux que son gouverneur allemand l'eût habitué, pendant son séjour dans l'électorat de Hanovre, à des pratiques trop minutieuses, et qui le rendirent impopulaire dans l'armée. Comme son père, il se levait de très-bonne heure, prenait une tasse de café, recevait successivement ses principaux serviteurs, parmi lesquels figurait l'intendant de sa maison qui lui remettait chaque jour le compte détaillé de la dépense du jour précédent, où étaient compris non seulement la viande, le pain et le vin, mais la moutarde, le sel, le poivre, etc., qui avaient été consommés; chaque article de dépense ayant un chapitre distinct. On doit signaler, entre autres singularités du duc de Kent, le grand nombre de clochettes destinées à faire observer l'ordre et la régularité dans le palais de Kensington; elles coûtaient seules trois cents livres sterling (sept mille cinq cents francs). Ce palais renfermait aussi une immense quantité de pendules à musique. Deux surtout, qui sonnaient tous les quarts d'heure, étaient particulièrement déplaisantes pour les étrangers dont elles interrompaient la conversation, et semblaient avoir été faites exprès pour empêcher de s'entendre. Si le duc de Kent avait quelques ridicules, on doit reconnaître qu'il était bienfaisant et doué d'un excellent caractère. Il est le premier colonel anglais qui ait donné l'exemple des écoles régimentaires, et, comme son père, il contribua de toutes les manières à répandre l'instruction parmi les différentes classes de la société. Il fut le patron de la plupart des institutions charitables de l'Angleterre, et souvent il présida leurs réunions, montrant dans les discours qu'il y prononçait une éloquence parfaitement appropriée au sujet. D—z—s.

(3) Aujourd'hui reine d'Angleterre (1841).

KÉRALIO, dame ROBERT (LOUISE-FÉLICITÉ GUINEMENT DE), née à Paris le 25 août 1758, était fille de Louis-Félix Guinement de Kéralio (*Voy.* ce nom, XXII, 315), membre de l'académie d'Arras et de la société patriotique de Rennes. Elle se maria à Robert, depuis député de Paris à la Convention nationale. Mlle de Kéralio était douée de dispositions naturelles qui, grâce à l'éducation soignée qu'elle avait reçue de son père, se développèrent de bonne heure; mais l'usage précoce qu'elle en fit n'a pu procurer qu'une existence éphémère aux nombreux ouvrages qu'elle a composés, publiés ou édités, et dont nous donnerons ci-après la liste. Ses romans sont au-dessous du médiocre, et son histoire d'Élisabeth est d'une diffusion accablante. Elle avait trente-trois ans lorsqu'elle épousa Robert dont l'affiliation à la société des jacobins avait exalté l'ambition au point le plus absurde, et l'on est porté à penser qu'elle la partageait. Il faut lire à ce

sujet dans les Mémoires de Mme Roland, qui la peint comme une femme spirituelle, adroite et fière, le récit de ses démarches auprès de Brissot, afin qu'il obtînt de Dumouriez, alors ministre des affaires étrangères, un emploi pour son mari. Brissot va trouver Dumouriez qui répond à ses sollicitations : « Quoi ! vous me parlez « de ce petit homme à tête noire, « aussi large qu'il est haut? Je ne « me déshonorerai pas en employant « une telle cabotine. — Mais, ré- « plique Brissot, parmi les agents que « vous êtes dans le cas d'employer, « tous n'ont pas besoin d'une égale « capacité? — Je n'emploie pas un « fou semblable. — Mais vous avez « promis à sa femme ! — Sans doute, « une place inférieure, de mille écus « d'appointements ; savez-vous ce « qu'il me demande ? l'ambassade de « Constantinople !... — L'ambassade « de Constantinople, s'écrie Brissot en « riant, cela n'est pas possible ! — « Cela est ainsi. — Je n'ai plus rien « à dire. — Ni moi, ajouta Dumou- « riez, sinon que je fais rouler ce « tonneau jusqu'à la rue, s'il se pré- « sente chez moi, et que j'interdis ma « porte à sa femme. » — Mme Roland continue ainsi : « Mme Robert re- « tourna chez Brissot qui, dans son « ingénuité, lui dit qu'elle avait fait « une folie de demander une ambas- « sade, et qu'avec de pareilles préten- « tions on devait finir par ne rien « obtenir. — Nous ne la revîmes plus, « mais son mari fit une brochure con- « tre Brissot, comme un distributeur « de places et un faussaire qui lui avait « promis l'ambassade de Constantino- « ple et s'était dédit.... » Robert qui, dès 1790, avait publié un ouvrage intitulé : *le Républicanisme adapté à la France*, s'affilia aux Cordeliers, se lia avec Danton qui l'employa après le 10 août 1792, comme son secrétaire quand il fut nommé au ministère de la justice, qui protégea son entrée au collège électoral et son élection en qualité de député à la Convention, où Robert vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, regrettant, dit-il, qu'il ne fût pas en son pouvoir de voter aussi celle de tous les souverains. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus épouvantable que le discours qu'il prononça à cette occasion. Il avait, dès le 15 nov. 1792, déployé tous ses efforts pour hâter ce jugement. Alors Robert paya ses dettes, fit de la dépense et reçut à sa table Philippe-Egalité et bien d'autres. Sa femme faisait les honneurs de la maison qui était tenue sur un grand pied. Postérieurement il fut dénoncé par Vergniaud pour ses relations avec le duc d'Orléans. Il exerçait alors à Paris le commerce d'épiceries, et fut désigné comme accapareur à la populace, qui pilla sa maison et s'empara de plusieurs tonneaux de rhum. Cet accaparement fit pleuvoir sur un homme qui avait tant crié contre les accapareurs, des sarcasmes de toute espèce, et on lui donna le sobriquet de *Robert-Rhum*. Il survécut à la chute des Dantonistes ; fut envoyé à Liège en 1795, où sa femme l'accompagna, puis rappelé par décret du 27 mai, comme entravant les opérations de l'administration de la Belgique. Il se hâta alors de féliciter la Convention sur ses succès contre les terroristes aux premiers jours de prairial. Il ne rentra point dans le corps législatif, et s'occupa de fournitures pendant que sa femme composait des romans. C'est ainsi qu'ils passèrent toutes les années de l'empire. Après le retour des Bourbons, ils se retirèrent à Bruxelles, où Robert se fit liquoriste. Mme Robert y est morte en 1821, et son mari ne lui a survécu que cinq ans. — On a d'elle, comme auteur : I. *Adélaïde*, ou *Mémoires de la marquise*

*de M****, Neufchâtel, 1776, in-8°. II. *Histoire d'Elisabeth, reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux anglais, actes, titres et autres pièces manuscrites qui n'ont point encore paru*, 1786-89, 5 vol. in-8°. III. *Amélia et Caroline*, ou *l'Amour et l'Amitié*, Paris, 1808, 5 vol. in-12. IV. *Alphonse et Mathilde*, ou *la Famille espagnole*, ibid., 1809, 4 vol. in-12. V. *Rose et Albert*, ou *le Tombeau d'Emma*, ibid., 1810, 3 vol. in-12. VI. *Eléments de construction, anglais-français*, 1810, in-8°.—Comme traductrice : 1° différents morceaux extraits des *Mémoires de l'académie de Sienne*, 1772, in-12; 2° *Histoire du grand-duché de Toscane, sous le gouvernement des Médicis*, trad. de l'italien de Riguccio-Galuzzi, tom. VI à IX, in-8°, 1783 à 1784; les cinq premiers volumes avaient été traduits par Lefebvre de Villebrune; 3° *Voyages dans les Deux-Siciles*, traduit de l'anglais de Swinburne, 1785; 4° *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force*, trad. de l'angl. de Howard, 1788, in-8°; 5° *l'Etranger en Irlande*, 1809; 6° *Voyage en Hollande et dans le midi de l'Allemagne*, 1809. Ces deux ouvrages sont traduits de l'anglais de J. Carr.—Comme éditeur, elle a publié, 1786-89, quatorze volumes formant le commencement d'une *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*. Cette collection qui devait avoir quarante volumes in-8° n'a pas été continuée. Elle a donné aussi une édition des *Fables de Dodsley*, en anglais, 1810, in-12. Enfin, Mlle de Kéralio fut collaboratrice avec son père et avec Robert, devenu plus tard son mari, du *Mercure national*, ou *Journal d'état et du citoyen*, dont quatre-vingt-sept numéros parurent du 31 décembre 1789 au 29 mars 1791. On la regarde encore comme auteur de l'ouvrage intitulé: *les Crimes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette*, Paris, 1791, in-8°; Neufchâtel, 1792, soc. typogr., in-12; nouvelle édition corrigée et augmentée, Paris, au bureau des Révolutions de Paris, an II, 1793, in-8°.—Ce volume a été attribué à Prudhomme par beaucoup de personnes, mais nous sommes portés à le croire de Mme Robert (*Voy.* BÉRENGER, IV, 239); cette croyance est appuyée sur les rapports de société et de collaboration qu'elle avait déjà avec Robert, avant leur mariage, et avec Prudhomme, ardent révolutionnaire, auteur des *Révolutions de Paris*. Si quelque doute à cet égard pouvait être encore élevé, il faudrait le fonder sur l'influence qu'aurait pu conserver sur sa fille le chevalier de Kéralio qui ne mourut qu'en décembre 1793, et qui, après s'être montré d'abord partisan des réformes, détesta jusqu'à la fin de sa vie les excès de la révolution; mais Mme Roland nous a fourni la preuve que cette influence dut être, dans les deux dernières années de l'existence du père, plus que contre-balancée par l'influence toute-puissante du mari et de ses amis. Z.

KERCKHEDÈRE (JEAN-GÉRARD), antiquaire et historien, naquit vers l'année 1678, à Fauquemont, capitale de la seigneurie de ce nom, qui faisait autrefois partie du duché de Limbourg, sous la dénomination de *pays-réuni*. Il fit ses humanités à Maestricht, et alla ensuite étudier la philosophie et la théologie à l'université de Louvain. Ces deux derniers cours terminés, il se consacra à l'étude des langues savantes, de la critique sacrée et de l'antiquité. Puis il enseigna les belles-lettres, et donna un cours d'histoire au collège des

Trois-Langues à Louvain. Nommé, en 1708, historiographe par l'empereur Joseph Ier, il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, le 16 mars 1738. On a de lui : I. *Grammatica latina*, Louvain, 1706, in-12. Cette grammaire est pleine de recherches qu'on ne trouve pas ailleurs. II. *Systema apocalypticum* Louvain, 1708, in-12. III. *Prodromus Danielicus, sive novi conatus historici, critici in celeberrimas difficultates historiæ veteris Testamenti, monarchiarum Asiæ*, etc., *ac præcipue Danielem prophetam*, Louvain, 1711, in-12; ouvrage plein d'érudition, et dans lequel les hypothèses de l'auteur peuvent éclaircir les questions historiques et géographiques de l'Ecriture-Sainte. IV. *De monarchia Romæ paganæ secundum concordiam inter SS. prophetas Danielem et Joannem : consequens historia a monarchiæ conditoribus usque ad urbis et imperii ruinam ; accessit series historiæ apocalypticæ*, Louvain, 1727, in-12. V. *De situ Paradisi terrestris*, ibid., 1731, in-12. L'auteur place le Paradis terrestre un peu au-dessus de la Babylonie entre les bras occidental et oriental de l'Euphrate jusqu'à leur embouchure. Ce système, différent de celui de Huet, offre autant de probabilités. On trouve dans le même volume une *Dissertation sur le nombre des années que le Sauveur a instruit le peuple*, et une autre intitulée : *De Cepha ter corrupto*. VI. Des poésies latines dans lesquelles on reconnaît de la grâce et de l'imagination. Kerckhedère a laissé plusieurs manuscrits restés inédits, entre autres : *Traité des LXX semaines de Daniel*, qui était soumis à la censure lorsqu'il mourut. L—L—L.

KERCKOVE (Jean-Baptiste Van), né à Oost-Ecloo en Belgique, le 5 janvier 1790, étudia d'abord au collège de Gand, puis entra au séminaire de cette ville en 1812. L'évêque, M. de Broglie (*Voy.* ce nom, LIX, 290), par suite de son dévouement au pape Pie VII, alors prisonnier à Fontainebleau, était lui-même relégué dans l'île Sainte-Marguerite. Napoléon envoya, pour administrer le diocèse, un ecclésiastique dont la plupart des membres du clergé ne voulurent pas reconnaître l'autorité, et plusieurs furent, à ce sujet, arrêtés ou exilés. La même opposition s'étant manifestée parmi les séminaristes, les uns furent conduits à Paris et détenus à Sainte-Pélagie ; les autres, au nombre desquels se trouvait Kerckove, furent dirigés, comme conscrits, sur la citadelle de Wesel, où quarante moururent d'une maladie contagieuse. La chute de l'empire français, dont la Belgique fut alors séparée pour faire partie du nouveau royaume des Pays-Bas, permit à Kerckove de venir continuer au séminaire de Gand ses études théologiques ; et bientôt, quoique jeune encore, il alla exercer le professorat à Saint-Nicolas et à Sainte-Barbe. Élevé au sacerdoce, il remplit d'abord les fonctions de vicaire à Sinay, puis à Courtrai, où il organisa une école du dimanche pour de jeunes filles pauvres, et, en 1826, il fut nommé curé de Rupelmonde. Il consacrait ses loisirs à la traduction en flamand de quelques ouvrages français, et insérait dans divers journaux des articles religieux et politiques. Il appuya vivement les réclamations des catholiques contre les mesures restrictives adoptées à leur égard par le gouvernement néerlandais ; et, après la révolution belge de 1830, il fut élu député au congrès national, où il siégea dans les rangs de l'opposition. Kerckove mourut, le 13 décembre 1832, à Stekène, dont l'évêque de Gand l'avait nommé curé depuis quelques mois. P—rt.

KERESSTURY (Aloys-Joseph de), savant hongrois, né en 1765, fut successivement professeur d'histoire universelle et d'histoire politique à l'académie de Grand-Varadin, où il ne séjourna pas moins de trente-un ans, puis à Pesth où il en passa seize. Bien que remarquable comme professeur, c'est surtout comme écrivain qu'il se distingua. Il a rendu des services réels à l'histoire de la Hongrie, quoique la manie du paradoxe l'ait entraîné plus d'une fois à des hypothèses trop hardies. Ainsi, par exemple, il prétend que les Madgiares descendent des Huns, ce qui n'est vrai qu'en étendant le sens qu'il donne au mot de Huns. L'empereur François Ier, pour lui témoigner son estime particulière, lui conféra la noblesse et la médaille du mérite civil. Keresstury mourut le 21 avril 1825. Son ouvrage le plus considérable est le *Compendium historiæ universalis*, Pesth, 1817-19, 3 vol. Mais les plus remarquables sont sa *Dissertatio de Hungarorum origine atque primis incunabulis*, Pesth, 1819, in-8° (c'est là qu'il veut prouver l'origine exclusivement hunnique des Madgiares), et ses *Dissertationes historico-criticæ occasione tentaminum publicorum vulgatæ, queis Belæ regis notarii ætas atque de origine, sedibus asiaticis ac migratione aliisque gestis Magyarorum, traditiones adversus novatorum calumnias et figmenta vindicantur*, Pesth, 1814, in-8° (la dissertation *de anonymi Belæ regis Notarii ætate*, avait été publiée seule, Pesth, 1812, in-8°). On doit encore à Keresstury *Lineamenta historiæ pragmatica Hungariæ positionibus distincta*, Pesth, 1796, in-8°, et *Historia episcopatus M. Varadinensis* (1); et il paraît qu'il a laissé aussi quelques manuscrits. P—ot.

(1) C'est-à-dire de Grand-Varadin.

KÉRIVALANT (1) (Nicolas Le Deist de), littérateur, naquit le 25 février 1750 à Nantes, d'une famille honorable. Après avoir achevé ses études de collège avec succès, il fit son cours de droit et fut reçu avocat au parlement. Quelques années après il acquit une charge de maître des comptes à la chambre de Bretagne, et dès-lors consacra ses loisirs à la culture des lettres. La révolution le priva de sa place, sans attaquer sa fortune; et il put continuer de chercher dans l'étude des consolations. Il s'était perfectionné dans le latin par la lecture des meilleurs auteurs; il apprit encore l'italien, l'anglais, et se rendit familiers les chefs-d'œuvre écrits dans ces deux langues. A l'âge de près de cinquante ans, nouveau *Francaleu*, comme il le disait plaisamment lui-même, Kérivalant s'essaya dans l'art des vers. Des imitations agréables de la *Prière universelle* de Pope, de l'*élégie* de Gray sur un cimetière, d'un *hymne* d'Addison, etc., insérées dans les journaux et dans les *Almanachs des Muses*, le firent connaître. Encouragé par les suffrages de critiques éclairés, il préparait des travaux plus importants lorsque des chagrins vinrent empoisonner et abréger son existence. Resté longtemps veuf, il s'était remarié et résidait dans une maison de campagne près de Fontenay-le-Comte (Vendée), avec sa jeune épouse qu'il eut la douleur de perdre; et, ce qui mit le comble à son affliction, un fils qu'il avait eu de son premier mariage, se tua sur le corps de sa belle-mère, pour laquelle il avait conçu une passion frénétique. Kérivalant, désespéré, vendit sa propriété et acheta, dans les environs de Nantes, la terre de La

(1) Il est nommé Kivelant dans la table des *Almanachs des Muses* de 1797 à 1809. Ce ne fut qu'en 1801 que l'éditeur de ce recueil lui rendit son véritable nom.

Verdière où de nouvelles calamités l'attendaient. Au mois d'août 1815, lors de l'invasion de la France, des troupes prussiennes furent dirigées sur la Loire-Inférieure. Zélé royaliste, Kérivalant reçut ces étrangers comme des libérateurs et en logea un grand nombre chez lui; mais, peu sensibles à cette hospitalité, les Prussiens devinrent plus exigeants, et ils finirent par tout briser: les domestiques furent maltraités, les femmes se sauvèrent; et Kérivalant lui-même se cacha dans un grenier. Il survécut peu à l'émotion qu'il avait éprouvée, et mourut le 15 octob. 1815, après avoir ordonné que ses manuscrits fussent envoyés à M. de La Bouisse, son ami, pour les publier. Ce sont des imitations en vers des plus belles pièces d'*Ausone*, des traductions des épigrammes choisies de *Martial* et d'*Owen*, et de plusieurs élégies de *Tibulle*. Outre une foule de vers dispersés dans les recueils du temps, on a de Kérivalant: I. *La Vendée*, *poème élégiaque*, Paris, 1814, in-8°. II. *Epigrammes choisies d'Owen*, traduites en vers français, Lyon, 1819, in-18. L'éditeur, M. de La Bouisse, annonçait, en 1822, que les imitations d'*Ausone* étaient prêtes à paraître; et qu'il travaillait au commentaire dont il se proposait d'accompagner la traduction des épigrammes de *Martial*. Les recueils de la société académique de Nantes, dont Kérivalant était un des fondateurs, contiennent (année 1808) l'analyse d'un *essai*, qu'il avait composé, *Sur l'origine, les progrès et le génie de la langue française*. On y trouve aussi son *Eloge* prononcé à la séance publique de 1815. Une *notice* sur Kérivalant a été insérée dans le *Journal anecdotique* de Castelnaudary, 18 septembre 1822. W—s.

KERN (Vincent de), chirurgien et médecin célèbre, naquit à Gratz en Styrie, le 20 janvier 1760. Son père était un assez pauvre employé chez le comte de Schafgotsch, mais il avait de l'instruction et le mit en état d'entrer au collège avec avantage. Avec l'esprit et la facilité qui lui méritaient les prix, Kern montrait beaucoup de fougue et d'indiscipline. Placé au sortir de ses études chez le chirurgien Médérer, il s'abandonna à tant de folies, que non-seulement Médérer le renvoya, mais que la maison et la bourse paternelles lui furent fermées ou peu s'en faut. Fort mal secouru par ses camarades d'orgie et de bal, il quitta Gratz, non encore déterminé sur ce qu'il avait à faire, chemina au travers de la Haute-Styrie par Zeiring et Judenburg, et finit par entrer comme domestique dans une maison du Salzbourg; il servit de même plus tard à Trieste et à Venise. Ainsi aux prises avec les dures nécessités de la vie, il vint rapidement à résipiscence, se remit aux études médicales abandonnées, mais auxquelles il ne pouvait plus consacrer, outre la nuit, que quelques furtifs moments de la journée. Désormais il ne sortait plus sans un livre en poche ou à la main. Il devint philosophe pratique en même temps que chirurgien, et il fit à lui seul un cours complet de psychologie physiognomonique expérimentale. Cette espèce d'autodidaxie communiqua beaucoup de vigueur et d'originalité à son caractère, et par suite à ses écrits. Enfin, en 1783, il avait économisé une petite somme qui lui servit à prendre le grade de maître en chirurgie à Vienne (1784), avec le titre d'aide-accoucheur. Quelque temps encore pourtant il vécut de privations. Mais Leber, un de ses professeurs qui avait deviné ses hauts talents, lui ouvrit une ère nouvelle en le faisant nommer chirurgien du duc de Saxe-Hildburg-

hausen, poste peu brillant sans doute, mais qui le mit à l'abri du besoin. Kern profita de sa nouvelle position pour se perfectionner. Doué du talent de l'observation, il reconnut à des cures opérées presque spontanément, sous le chaume de misérables cabanes, combien la nature fait plus que le charlatanisme médical pour la guérison des maladies, et combien il y avait à simplifier, à retrancher dans les longs et fastueux procédés de presque tous ses confrères (1). En même temps il voulut voir comment opéraient et médicamentaient les étrangers. Son séjour à Venise avait été fécond pour son instruction et surtout pour son esprit. Il sentait que plus il verrait et comparerait, mieux il apprécierait l'utile, le funeste et l'indifférent, mieux il discernerait comment lui-même devait se conduire au chevet des malades et ce qu'il devrait ou ajouter ou ôter aux méthodes allemandes. Dans cette vue il visita une partie de l'Allemagne, la France, l'Italie, entendit les théories aux universités, examina la pratique dans les hôpitaux, et entra en relation avec divers savants de ces pays. Il se rendit ensuite à Vienne, avec trois cents florins qu'il avait reçus en donnant sa démission à Hildburghausen; et, après y avoir suivi les cours usuels (1788-90), toujours aidé des recommandations de Leber qui le mirent à même de subvenir à ses dépenses, il fut admis au doctorat (de chirurgie). Peu de temps après, l'archiduchesse Marie-Anne le nomma, de la manière la plus flatteuse, chirurgien de sa maison; mais bientôt il quitta ce poste pour voler au secours du comte de Hatzfeld gravement malade à Prague, qui avait pour lui une vive affection et qui lui assura une pension viagère. Kern eut la douleur de ne pouvoir sauver ce noble ami; sa réputation naissante, loin d'en souffrir aucun échec, ne fit que grandir de jour en jour. Dès 1795, il fut attaché comme chirurgien à l'établissement des sourds-muets de Vienne. De 1797 à 1805, il remplit, au lycée de Laybach, la chaire publique de chirurgie et d'accouchement, et plus tard il y fit aussi des leçons sur l'éducation physique. Jamais auparavant ce cours n'avait eu le caractère éminemment chirurgical qu'il sut lui donner. Sans négliger la théorie pathologique et les principes qui doivent dominer les opérations, il s'appliqua surtout à former des opérateurs tant en décrivant, en analysant les instruments dans tous leurs détails, y compris leurs modifications et leurs perfectionnements, qu'en démontrant la manière de s'en servir. Joignant le précepte à l'exemple, il avait la prestesse de main, la sûreté de coup d'œil d'un grand opérateur. Il y réunissait une activité infatigable, professant, guérissant, écrivant en même temps avec la même facilité. En 1798, l'autorité supérieure du pays lui demanda une instruction populaire sur l'inoculation:

(1) Un fait remarquable qui se présenta alors à son observation paraît avoir été le point de départ de toutes les réformes et de toutes les modifications que depuis il fit subir à la chirurgie. Un pauvre manœuvre de l'endroit qu'il habitait était affecté depuis plusieurs années d'un ulcère de mauvaise nature à la jambe. Tous les moyens employés n'avaient amené aucune amélioration. Le malade se détermina à consulter le jeune chirurgien. Kern examina le mal avec attention, et, ne voyant pas la possibilité de conserver le membre, se contenta de prescrire la propreté, le repos, et des lotions avec de l'eau tiède. Du reste, il promit au malade de lui faire une seconde visite au bout de quelques jours; mais de nombreuses occupations lui firent oublier sa promesse, et le malade attendit vainement son médecin pendant plusieurs semaines, sans pour cela discontinuer le traitement qui lui avait été ordonné. Enfin, fatigué du long repos auquel il était condamné, il envoya sa femme demander à Kern s'il devrait encore faire ses lotions tièdes et garder le lit, puisque sa jambe était presque complètement guérie. Kern, se rappelant alors la parole qu'il avait donnée, se hâta d'aller trouver son malade. Quel fut son étonnement en voyant l'ulcère en pleine voie de guérison! Ce résultat inespéré ne fut perdu ni pour lui, ni pour la science.

D—d—r.

il s'empressa d'en rédiger une qui est un chef-d'œuvre en ce genre et qui fut répandue par milliers d'exemplaires. Il voulut même parcourir toute la Carniole et la Carinthie, pour recueillir des renseignements sur le mode et les résultats de l'inoculation dans ces provinces, en général rebelles à toute innovation. Si la lucidité, la promptitude et les succès de Kern plaisaient à quelques personnes d'élite, les formes vives, nettes de son esprit supérieur froissaient beaucoup de lourds cerveaux qu'il entreprenait de convaincre. Ses confrères en général le goûtaient peu : on le trouvait trop expéditif, faisant trop peu sonner les difficultés : on eût été charmé de le trouver en faute, on brodait ses paroles, on lui prêtait des intentions. Les médecins se plaignaient de ce qu'il empiétait sur la médecine, lui raccommodeur de bras et de jambes cassés ; et ils criaient à l'usurpation. Le raccommodeur de bras et de jambes, pour faire cesser leurs clameurs, soutint des thèses et reçut solennellement le docte bonnet (1799). Quatre ans après, toujours visant à être des premiers au courant de la science, il alla à Venise apprendre de Pajola la cystotomie que cet habile praticien venait d'imaginer ; puis, avant de reprendre la route d'Allemagne, il visita les hôpitaux de Padoue et de Trieste. Deux ans après ce voyage, Kern enfin quittait Laybach pour occuper la chaire de chirurgie et de clinique à l'université de Vienne. Ce choix était le plus heureux peut-être qu'on pût faire. Il ne manquait pas d'élèves à Vienne, mais il y manquait de la méthode et une direction. Kern, par la vivacité même de ces formes qui blessaient les Béotiens de la Carniole, plut à cette effervescente jeunesse, et prit sur elle un ascendant immense, qui tourna au profit de l'ordre. Guidés par un maître passionné pour l'utile et pour le vrai, les jeunes gens s'habituèrent à mettre de côté les subtilités oiseuses qui avivent l'esprit de sophisme sans rien produire, et plus encore à ne se laisser ni prendre à l'attrait d'une innovation qui pose sur une base fausse, ni imposer par l'antiquité d'une vieille erreur. Quant aux opérations, elles se présentaient plus nombreuses et plus ardues à Vienne. La rare habileté qu'y déploya le nouveau professeur fut dès le premier moment pour beaucoup dans la vénération que lui témoignèrent ses élèves : sa réputation devint bientôt européenne ; d'illustres sociétés étrangères lui ouvrirent leurs portes. A l'intérieur il ne cessait de provoquer des améliorations. C'est sur sa proposition que fut fondée la bibliothèque annexée à l'école de clinique, bibliothèque qu'il enrichit de plusieurs centaines de siens volumes. C'est à sa sollicitation que le baron de Slifft créa l'*Institut d'opérations chirurgicales*, aux élèves duquel Kern, tant qu'il vécut, prodigua gratuitement les leçons de théorie et de pratique. De cet établissement et des cours de l'université sont sortis des centaines d'opérateurs remarquables, et peut-être vingt-cinq professeurs qui tous reconnaissent combien la chirurgie actuelle en Autriche doit à Kern de simplicité, de prestesse, de précision, de sûreté, et le regardent comme un des hommes qui ont été le plus utiles à leurs semblables. Sexagénaire, il voulut encore faire un voyage scientifique ; et, en 1821-22, on le vit parcourir l'Allemagne, la France et l'Italie, jusqu'à Naples. Il vécut encore sept ans, et mourut le 16 avril 1829. L'empereur l'avait créé chevalier, et dans la dernière année de sa vie il fut vice-directeur des écoles médico-chirurgicales et vétérinaires de l'université de Vienne. On a vu quelles qualités distinguaient l'esprit de Kern ; son caractère était le même, très-

vrai, très-ferme, très-net, haïssant le mensonge et l'intrigue, marchant en ligne droite, démasquant impitoyablement le charlatanisme, toujours cherchant le positif, ne comprenant de progrès que par la simplification. De là les nombreux ennemis qu'il eut parmi les hommes médiocres. Pour lui, quoique docteur, il ne croyait pas à toutes les promesses de la médecine, et il lui arrivait souvent de le dire. Il pensait et répétait que, sur vingt maladies, la nature en guérit neuf toute seule et neuf malgré le médecin. Sa foi en l'art chirurgical était un peu plus forte; mais là, encore, il croyait que les trois quarts du temps la nature fait tout et le praticien rien. Si, continuellement occupé par des cours, par sa clientèle et ses relations avec les hommes influents, Kern n'a pas eu le temps d'écrire beaucoup, sa plume pourtant n'est pas restée inactive. Voici ce qu'on lui doit: I. *Memorandum pour l'introduction de l'inoculation en Carniole* (Erinnerung z. Einführ., etc.), Laybach, 1798. C'est l'instruction populaire dont nous avons parlé. II. *Appel aux habitants de la Carniole pour l'admission générale du vaccin*, Laybach, 1798. On voit qu'il fut des premiers à proclamer la belle découverte de Jenner: il avait même exigé que son fils tout jeune fût des premiers à recevoir le vaccin. III. *Remarques sur l'usage des bains*, Laybach, 1802. IV. *Propositions fondamentales de la partie manuelle de la médecine*, ibid., 1803. V. *Annales de clinique chirurgicale à l'école supérieure de Vienne*, Vienne, 1807-09, 2 vol. VI (en français). *Avis aux chirurgiens pour les engager à adopter une méthode plus simple, plus naturelle et moins dispendieuse dans le pansement des blessés*, Vienne, 1809; 2e édition, ibid., 1820; trad. en allemand, ibid., 1810. VII. *Discours sur le mérite et l'importance de l'éducation physique*, 1811. VIII. *De la manière de traiter les malades après l'amputation*, Vienne, 1814; 2e édit., 1826; trad. en italien, ibid., 1820. Cet ouvrage, lumineusement écrit, contient un ensemble de préceptes, d'applications et de recommandations qui ne peuvent être trop présentes à tous ceux qui s'occupent des soins à donner aux amputés. IX. *Remarques sur la lithotritie*, ou *Nouvelle méthode de traiter la pierre par Civiale et Le Roy*, Vienne, 1826. X. *De l'emploi du fer chaud dans diverses maladies*, ibid., 1828. XI. *Pathologie de la pierre et de la cystotomie, chez l'un et l'autre sexe*, ibid., 1828. Peu d'ouvrages ont été le fruit d'une expérience plus imposante. Kern avait pratiqué la cystotomie trois cent trente-sept fois, et dix malades seulement avaient succombé aux suites de cette opération. Son volume est un trésor de vérités pratiques, et il sera toujours classique pour le lithotome, même se servant des procédés de Civiale ou de tout autre qui différera de l'appareil lithotomique. XII. *Les services de la clinique chirurgicale à Vienne du 18 avril 1805 à 1824*, Vienne, 1828. XIII. *Observations et remarques du domaine de la chirurgie pratique*, ibid., 1828. XIV. *Traité des lésions de la tête et de la perforation du cerveau*, ibid., 1829. On y reconnaît encore la main d'un des maîtres de la science. XV. Divers articles dans l'*Almanach impérial de l'empire d'Autriche*, et le *Discours d'ouverture à l'école supérieure de Vienne en 1805, 1824*. XVI. *Manuel de chirurgie*, tiré des leçons de Kern, publié par R.-F. Hussian, son élève, Vienne, 1831, in-8°, tom. 1er. P—ot.

KERPEN (George, baron de), général autrichien, né le 26 mars 1741, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, et servit d'abord dans l'artillerie. Après avoir fait, sous Laudon et le prince de Cobourg, la guerre contre les Turcs, il fut employé en 1794 à l'armée du prince de Cobourg contre les Français, et s'y distingua dans différentes occasions. En février 1797, il fut élevé au grade de feld-maréchal-lieutenant, et employé à l'armée d'Italie, où il servit dans le Tyrol. Pour récompenser son zèle et son courage, l'empereur lui donna en juillet de la même année le régiment de Pelegrini infanterie, et le nomma ensuite grand-maître d'artillerie. Le baron de Kerpen se trouva parmi les généraux faits prisonniers à Ulm en 1805, et comme eux il subit toutes les humiliations de cette ignominieuse capitulation. Après ce malheureux évènement, il vécut dans la retraite, et il y mourut le 26 octobre 1823. M—d j.

KERSSENBROCK (Herman de), historien allemand, naquit vers 1526, d'une famille originaire du comté de Lippe qui s'était établie à Munster. Il fut témoin des excès et de la tyrannie exercée par la secte anabaptiste dans cette ville, et forcé avec sa famille et beaucoup d'autres d'émigrer, par suite du refus d'un nouveau baptême. Quand les anabaptistes eurent été chassés de Munster, il y revint pour continuer ses études. Après qu'il eut dirigé pendant deux ans l'école de Hamm, le chapitre de la cathédrale de Munster lui confia le rectorat du gymnase ou collège de cette ville. Le programme des études de cet établissement, qu'il publia en 1551, annonce un homme très-capable de diriger l'enseignement. Ce qu'on remarque surtout avec satisfaction dans ce plan, intitulé *Ratio studiorum scholæ monasteriensis*, c'est l'effort tenté par le recteur pour faire raisonner chaque semaine les élèves sur ce qu'ils ont appris, et pour établir une sorte d'examen mutuel. Kerssenbrock employa ses loisirs à écrire en latin l'histoire des troubles causés par les anabaptistes pendant son enfance. Il fit précéder cet ouvrage d'une description intéressante de la ville de Munster. En 1573, il en envoya le manuscrit à Cologne pour le faire imprimer; mais les magistrats de Munster ayant appris que l'historien parlait avec peu de ménagement de la conduite de quelques familles pendant les troubles, et contestait le titre de noblesse à une classe de bourgeois qui prétendait avoir certains privilèges, lui enjoignirent de soumettre le manuscrit à la censure du conseil. Kerssenbrock obéit, mais il avait eu soin de faire faire des copies de son livre par les écoliers. En 1575 on voulut le forcer de changer plusieurs passages de son histoire, et, sur son refus, il fut mis en prison. Relâché ensuite sous caution, mais insulté par les bourgeois privilégiés, et menacé sans cesse, il profita de la suspension des cours du collège, pendant une épidémie, pour aller prendre les fonctions de recteur au collège de Paderborn. Toutefois il ne put quitter Munster qu'après avoir payé une amende de deux cents rixdales, à laquelle il avait été condamné. Son ouvrage intitulé *Historia furoris anabaptistici* est resté manuscrit; il en existe plusieurs copies dans les bibliothèques de la Westphalie. Deux siècles après, on en a publié une traduction allemande, in-4°. M. Baston a fait du manuscrit latin un court extrait en français, et l'a publié sous le titre de *Jean Bockelson, ou Le roi de Munster*, fragment historique; Paris et Besançon, 1824, in-8°.

Quoique entaché de quelque partialité, cet ouvrage est très-estimé comme étant le récit le plus détaillé, fait par un témoin oculaire, de ce qui s'était passé à Munster pendant que les anabaptistes étaient les maîtres de la ville. Un *Catalogus episcoporum monasteriensium*, rédigé par Kerssenbrock, est également resté manuscrit, ainsi que son appel au public, relativement à la conduite injuste des magistrats de Munster envers lui : *Causarum captivitatis Mag. Herm. a Kerssenbrock succincta narratio, cum earumdem vera et solida confutatione*, etc. Il composa cette apologie à Werl, où il s'était retiré après avoir quitté Paderborn. Dans cette dernière ville il avait fait paraître un *Catalogus episcoporum Paderbornensium*. Non content de l'apologie qu'il avait rédigée, son indignation contre le corps municipal de Munster s'exhala en satires qui rallumèrent la fureur des conseillers, et il fallut toute la protection du magistrat de Werl pour le mettre à l'abri de nouvelles persécutions. Kerssenbrock mourut dans le lieu de sa retraite; on ignore en quelle année. D—G.

KERVELÉGAN (Augustin-Bernard-François Legoarre de), né en Bretagne le 17 sept. 1748, d'une famille très-honorable de la bourgeoisie, fut nommé fort jeune sénéchal du présidial de Quimper, et, malgré les avantages de cette place, manifesta dès-lors tous les sentiments de jalousie et d'inimitié qui animaient dans ce temps-là contre le clergé et la noblesse la plupart des hommes de son ordre. En 1788, il fit imprimer, sous le titre de *Réflexions d'un philosophe breton*, un pamphlet très-violent dans lequel on remarquait le passage suivant : « La noblesse et le clergé, ces deux ordres rapaces, se sont « approprié tous les avantages de la « société, se sont emparés de toutes « les issues qui conduisent aux honneurs, aux distinctions; ont fait tarir pour nous toutes les sources de « l'aisance et de la prospérité. On « nous a vexés, macérés à peu près « comme des bêtes de somme... » Cet écrit, fort audacieux pour l'époque, fit une grande sensation en Bretagne; et l'année suivante l'auteur fut élu député de la sénéchaussée de Quimper, aux états-généraux, où il se rangea dès le commencement parmi les plus ardents révolutionnaires. Il fit partie de ce fameux comité breton que les députés du tiers-état de Bretagne formèrent à Versailles, et qui fut le noyau de la fameuse société des jacobins. Kervelégan parla peu à la tribune de l'assemblée nationale, où il fut un des membres du comité chargé de l'aliénation des domaines nationaux, qui ne comprenaient alors que les biens ecclésiastiques. Il eut plusieurs altercations avec ceux de ses collègues qui ne professaient pas les mêmes opinions que lui, entre autres avec le vicomte de Mirabeau, contre lequel il se battit au pistolet, et qu'il blessa légèrement. Mais, après le voyage de Varennes, il changea entièrement de système, et ne montra pas moins d'énergie dans le parti constitutionnel, qui fut renversé par la révolution du 10 août, qu'il en avait d'abord monté parmi les plus ardents novateurs. Réélu par le département du Finistère à la Convention nationale en 1792, il y vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Attaché au parti de la *Gironde*, il dénonça, dès les premières séances, la feuille incendiaire de Marat; devint, ensuite, membre de la commission des douze, opposée à la commune de Paris, et fut décrété d'arrestation le 31 mai 1793. S'étant évadé, il fut mis hors la loi, et vint à bout de se

soustraire aux poursuites, en se cachant dans son département, où même il procura un asile à quelques-uns de ses compagnons d'infortune, qui, obligés depuis de s'éloigner, furent arrêtés près de Bordeaux. Kervelégan rentra dans le sein de la Convention, après la chute de la *Montagne*, devint membre du comité de sûreté générale, montra le plus grand courage lors de l'insurrection du 1er prairial (20 mai 1795), où l'assemblée eut à lutter contre la populace des faubourgs révoltés, et y fut même blessé. Il passa ensuite au conseil des Anciens dont il fut secrétaire. Il en sortit en 1798, fut réélu en mars 1799 à celui des Cinq-cents, puis entra au corps législatif, dont il fit partie pendant toute la durée du gouvernement de Bonaparte, et pendant la première année de la restauration où cette assemblée prit le nom de chambre des députés. A l'époque du 20 mars 1815, Kervelégan se retira dans son pays natal à Quimper, où il est mort le 24 fév. 1825. B—u.

KETEL (Richard), bon latiniste, n'est connu que comme l'éditeur du recueil dont on va parler. Né vers 1670, peut-être en Hollande, il était en 1700 recteur du gymnase de Gouda. Ce fut cette même année ou la suivante qu'il mit au jour son recueil des grammairiens latins; mais cette première édition et la seconde qui parut peu de temps après sont devenues si rares que Chr. Sax n'en avait pas pu découvrir un seul exemplaire dans les bibliothèques d'Allemagne (Voy. *Onomasticon, VI, analecta*, 614). Le catalogue de la bibliothèque du roi ne cite que la troisième édition, dont voici le titre : *De eleganliori latinitate comparanda scriptores selecti*, Amsterdam, 1713, in-4°, deux part. Ce recueil qui est très-estimé contient : Card. Hadriani *De sermone latino et ignatio*. — Gifanii *Observationes singulares in linguam latinam*. — Sciopii *Observationes ling. lat.* — P. Vavassoris *Observationes de vi et usu verborum quorumdam latinor.*, et *De ludicra dictione*. En tête de la première partie est une bonne préface de l'éditeur, intitulée : *De ratione imitandi optimos ling. lat. scriptores*. W—s.

KETT (Henri), professeur et homme de lettres, né à Norwich en 1761, passa des écoles de cette ville au collège de la Trinité dans l'université d'Oxford, et s'y fit remarquer de Warton, alors doyen de l'établissement. Se vouant à la carrière professorale, il prit le grade de maître-ès-arts, devint membre du corps enseignant, étudia profondément la théologie et l'histoire ecclésiastique, et au milieu de ces travaux trouva le temps de publier non seulement quelques compilations, mais encore des ouvrages importants, qui eurent un vrai succès, et de coopérer à la rédaction du *Gentleman's magazine* et d'un autre recueil périodique, l'*Olla podrida*, à la tête duquel étaient Monro et Horne. En 1793 il se mit sur les rangs pour la chaire de poésie, mais Hurdis l'emporta sur lui. En 1808 il résigna ses fonctions dans lesquelles il eut Ingram pour successeur, et partagea son temps entre le séjour du collège d'Oxford, et les bénéfices qu'il obtint à diverses reprises. Comme beaucoup de ses collègues, il était dans les ordres, et il avait fini par avoir, indépendamment d'un titre de prédicateur du roi à Whitehall, la cure d'Hykeham (Lincoln), laquelle n'était guère qu'une sinécure. Il n'eût tenu qu'à lui d'y joindre d'autres bénéfices à son choix, parmi ceux dont son collège avait la jouissance; mais il laissa toujours de plus jeunes les obtenir. Il le pouvait. Sa fortune personnelle, celle de la femme qu'il épousa un peu tard (en 1823), se mon-

taient à plus de six cent mille francs. Il était un peu moins insensible à la gloire d'être président du collège : mais deux fois sa candidature à ce titre échoua. Sa mort fut brusque : il se croyait fort bon nageur ; en visite chez un de ses amis à Stanwell, après avoir gaîment et copieusement déjeuné, il s'avisa de vouloir prendre un bain froid ; probablement, une crampe le saisit, on ne retrouva que ses habits sur le rivage (30 juin 1825). — Les ouvrages de Kett sont : I. *L'Histoire interprète des prophéties*, ou *Coup d'œil sur les prophéties de la Bible et leur accomplissement*, etc., Oxford, 1798-99, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés depuis en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit d'un style simple et populaire, est un des meilleurs qu'ait inspirés un sujet si riche et si frappant. Kett y montre beaucoup de savoir, et, ce qui vaut mieux encore, beaucoup de sagacité à rapprocher les événements de la prédiction, à mettre en relief leur caractère inconnu, à y découvrir des circonstances et des nuances peu saisies auparavant. Tout s'enchaîne avec méthode, avec aisance ; peu ou point de controverse, mais l'art avec lequel les faits sont tantôt groupés, tantôt échelonnés, tient lieu de discussion, et l'on peut dire qu'il y a démonstration sans preuve. L'ensemble peut être lu avec plaisir, même par des lecteurs superficiels, et les hommes plus sérieux y puiseront encore des choses utiles. II. *Eléments généraux des connaissances*, ou *Introduction aux livres utiles dans les branches principales de la littérature et des arts*, 1802, 2 vol. in-8°, auxquels nous joindrons les *Additions aux éléments généraux des connaissances*, 1802, in-8°. La netteté, l'exactitude, la concision élégante sont les grands mérites de ce manuel, destiné spécialement aux jeunes élèves de l'université. Outre les expositions de principes et les résumés, on y trouve une partie bibliographique fort bien faite et qui indique aux lecteurs les livres où ils doivent puiser. Les *Eléments* ont eu aussi plusieurs éditions. III. *La logique rendue aisée*, ou *Vue succincte de la manière de raisonner d'Aristote*, 1809, in-12. Kett, cette fois, avait usé un peu trop de sa méthode expéditive : on peut le voir aux inexactitudes, aux lacunes, à la légèreté des appréciations. La critique ne se fit pas faute de relever ces défauts ; il eut le bon esprit non seulement de ne pas s'en fâcher, de ne pas essayer de polémique, mais encore de retirer tout doucement le plus qu'il put d'exemplaires de la circulation. IV. *Poésies de jeunesse*, 1793. On ne peut louer dans ces *Poésies* qu'une facilité dont l'auteur a quelquefois abusé, et qu'il a souvent portée jusque dans la morale. Aussi eut-il regret de ces péchés de jeunesse, et mit-il à les faire disparaître une activité qui en a rendu les exemplaires fort rares. Quant à la valeur poétique de l'œuvre, nous nous en tenons au jugement de l'épigrammatiste (Th. Warton) qui dit à peu près :

Vois ce nez, critique perfide !
Et tu diras avec raison
Que si Kett n'est pas un Ovide,
Du moins, ma foi, c'est un Nason.

V. *Voyage aux lacs du Cumberland et du Westmoreland*, 1798 (dans le *Touriste anglais* de Mavor). Ce voyage ne contient guère qu'une quarantaine de pages. VI. *Sermons* prêchés à Oxford, 1791, in-8°. D'après un legs fait par Bampton, 120 liv. sont assignées chaque année à un ecclésiastique appartenant à l'université pour y prononcer huit discours sur des matières religieuses. Ceux de Kett firent quelque sensation dans le temps, parce qu'il débuta par y justifier le

caractère des Pères de l'Église comme historiens, contre les imputations de Gibbon, de Middleton, de Priestley. VII. *Emilie*, 1809, 3 vol. in-12; 2e édition, très-augmentée, 1812. — VIII. Une traduction du *Génie du christianisme*, de Châteaubriand, sous le titre de *Beautés du christianisme avec préface et notes*, 1812, 3 vol. in-8°. Le titre ne porte point le nom du traducteur, mais la notoriété publique a toujours attribué cette version à Kett. IX. *Mélanges*, lesquels ne sont autre chose qu'une réimpression des articles en prose donnés vers 1787 à l'*Olla podrida*. Ces légers morceaux unissent à la finesse des observations et au bon sens, beaucoup de sel et d'humeur. X. *Les fleurs de l'esprit*, ou *Recueil de bons mots anciens et modernes*, 1814, 2 vol. in-12, Kett donna aussi une nouvelle édition des *Beautés de la poésie anglaise* de Wadlew, 1810, 2 vol. in-12, avec une notice sur l'auteur. Il préparait une réimpression des *Proverbes grecs* de Lubin avec traduction anglaise, et l'on en a trouvé la copie très-avancée dans ses manuscrits. Enfin, il a laissé beaucoup de sermons manuscrits aussi, avec prière au docteur Mavor son ami, de décider s'ils devaient ou non voir la lumière. Il est probable qu'ils ne la verront pas. P—ot.

KETTILMUNDSSON (Matts ou Matthias), administrateur du royaume de Suède, parvint par son seul mérite à cette dignité éminente. Tous les historiens s'accordent à dire qu'il était d'une famille absolument inconnue. Dès sa jeunesse il se distingua par sa bravoure dans les combats, notamment contre les Russes qui, en 1291, avaient envahi la Finlande, et qui, en 1293, furent repoussés jusque dans l'Ingrie. Son courage qui l'avait mis en évidence, et ses autres qualités brillantes et solides lui valurent d'être admis dans la familiarité des ducs Eric et Valdemar, frères du roi Birger (*Voy.* Birger, IV, 514). Ils le considéraient comme le plus vaillant et le plus avisé des hommes de leur cour. Quand ils se soulevèrent contre ce monarque, en 1304, Kettilmundsson leur rendit des services signalés, et leur procura des avantages dans plusieurs circonstances importantes. Birger, faible et ingrat, ayant sacrifié Torkel Knutsson, son tuteur, ses frères ne tardèrent pas à devenir plus puissants que lui, et s'emparèrent de plusieurs villes fortes, entre autres de Stockholm qui fut prise par Kettilmundsson. Après la mort de ses frères causée par son infâme trahison, en 1317, Birger, devenu l'objet de la haine générale, fut obligé de fuir devant l'armée des mécontents : Kettilmundsson la commandait; bientôt il convoqua une assemblée des grands à Skara, s'y fit déclarer administrateur du royaume, et prit successivement Nykœping, Stegeborg et d'autres places; ensuite il fondit sur la Scanie, et força le roi de Danemark à conclure une trêve. Il réunit, en 1319, une diète où, contrairement à l'usage, les habitants de la campagne et les bourgeois des villes furent appelés, et parurent pour la première fois en qualité d'états du royaume. La diète se tint dans le champ de Mora près d'Upsal. Un chevalier parla le premier pour remontrer à l'assemblée la nécessité de choisir un nouveau roi, les crimes et l'ineptie de Birger ayant occasionné tant d'évènements désastreux : puis Kettilmundsson s'avança, portant dans ses bras Magnus, fils du duc Eric, et prononça un discours si énergique et si touchant que chacun s'empressa de prêter serment de fidélité et d'obéissance au jeune prince, à peine âgé de trois ans. La régence fut exercée par

un conseil composé de six prélats et de vingt-neuf seigneurs laïques. Quelque temps auparavant, un évêque et six chevaliers étaient partis pour Opslo, alors capitale de la Norvège, afin de convenir avec le conseil suprême de ce pays de la marche à suivre pour le gouvernement des deux royaumes, réunis sous une même main. On ignore quels motifs déterminèrent Kettilmundsson à se démettre de la tutelle du jeune roi, et de la charge d'administrateur, qui fut occupée par Knut Johansson. Néanmoins il conserva la plus grande influence dans les affaires, et fit rendre de sages ordonnances. Il agrandit le territoire de la Suède en y réunissant la Scanie, la Blekingie et le Halland méridional, qui en avaient été long-temps séparés. Il rétablit la tranquillité sur les frontières par des campagnes heureuses contre les Danois, les Russes, et Canut, duc du Halland septentrional. Enfin il mit un frein à l'avidité des villes anséatiques qui abusaient des privilèges dont leur commerce jouissait en Suède et en Norvège. A sa mort, arrivée en 1337, Magnus qui, l'année précédente, avait atteint sa majorité prit les rênes du gouvernement et les tint peu habilement (*Voy.* MAGNUS, XXVI, 143). Kettilmundsson fut redevable de ses premiers succès dans la guerre à sa force corporelle, qui était prodigieuse, et dont il abusa quelquefois. Les historiens de son pays, tout en rendant justice à son activité, à sa prudence, mêlée de hardiesse, lui reprochent son manque de générosité, son ingratitude envers quelques-uns de ses bienfaiteurs, et son peu de prévoyance dans les concessions qu'il fit au clergé. E—s.

KEYSLER (JEAN-GEORGES), antiquaire, naquit en 1689 à Thurnaw dans l'évêché de Bamberg. Ayant achevé ses études, il visita la Hollande et l'Angleterre pour perfectionner ses connaissances. Pendant son séjour à Londres il fut admis à la société royale, après la communication d'un mémoire sur la déesse *Nehalen* ou *Nehalenie*, divinité des anciens Germains qui présidait à la mer. De retour en Allemagne, il s'établit à Zell dans le Hanovre, et se chargea de l'éducation des petits-fils du comte de Bernstorf, dont l'un a rendu depuis de si grands services au Danemark. Il conduisit ses élèves à l'académie de Tubingue, et en 1729 les accompagna, comme gouverneur, dans les principales cours de l'Europe. Ayant eu l'occasion de faire un grand nombre de remarques échappées à ses devanciers, il employa les dernières années de sa vie à rédiger ses voyages, et mourut au château de Bernstorf en 1743. Ses principaux ouvrages sont : I. *Antiquitates selectæ septentrionales et celticæ*. Hanovre, 1720, in-8°, fig., rare. Ce volume contient six dissertations : sur le monument du comté de Salisbury connu sous le nom de *Stone-Henge*, que l'auteur croit être un tombeau ; sur la déesse *Nehalen*, avec le plan d'une mythologie des anciens Germains ; sur le *gui* des Druides ; sur la défense faite aux Germains de manger de la chair de cheval ; sur leurs fêtes religieuses, et les libations qu'ils faisaient dans leurs sacrifices et dans leurs festins ; sur les druidesses et la faculté qu'on leur attribuait de prédire l'avenir ; et enfin la description d'une urne sépulcrale découverte en 1719 à Neiling, dans la Basse-Marche. II. *Neueste Reise*, etc., Nouveaux voyages en Allemagne, en Bohême, en Hongrie, en Suisse, en Italie, etc., Hanovre, 1740-41, 2 vol. in-4°. Après la mort de Keysler, ses Voyages furent réimprimés avec des additions de Godefr. Schultz, ibid., 1751 ; et il en a paru une troisième édition en 1776, 2 vol. in-4°. Ils ont

été traduits en hollandais, Amsterdam, 1753, et en anglais, Londres, 1756-57, 4 vol. in-4°. Les critiques ne s'accordent pas sur le mérite de Keysler comme voyageur. J.-Math. Gesner (*ad isagogen*) en porte un jugement très-favorable ; mais Gérard Heerkens (*Notabil. lib. I et II*), en lui accordant une grande diligence, se plaint qu'elle ne fût pas dirigée par le bon sens (*diligentia stolida*) ; et le célèbre Winckelmann dit que les Voyages de Keysler, pour ce qui regarde les ouvrages de l'art, soit de Rome, soit des autres villes de l'Italie, ne méritent pas d'être cités ; car il n'a fait que copier les plus mauvais livres en ce genre (préface de l'*Histoire de l'art*, trad. de Jansen). W—s.

KHELL (le P. Joseph), savant numismate, naquit en 1714, à Lintz, dans la Haute-Autriche. Ayant embrassé la règle de Saint-Ignace, il professa successivement dans divers collèges de la société, l'hébreu, la philosophie, l'histoire et la critique des textes sacrés. Ses talents ne pouvaient manquer de le faire connaître. Nommé conservateur de la bibliothèque Garelli (*Voy.* ce nom, XVI, 468), et du cabinet de médailles de l'académie thérésienne, il mourut à Vienne, le 4 nov. 1772. Outre une édition de l'ouvrage de Frœlich : *de Familia Vabalathi, numis illustrata*, précédée de l'*Eloge* de l'auteur (*Voy.* Froelich, XVI, 98), on a du P. Khell : I. *Auctoritas utriusque libri Machabæorum canonico-historica adjuta ; et Froelichiani annales asserti*, Vienne, 1749, in-4° (1). II. *Physica ex recentiorum observationibus*, ibid., 1752-53, 2 vol. in-4°. C'est le cours qu'il avait composé pour ses élèves de philosophie. III. *Ecloga observationum in novi Testamenti libris*, ibid., 1756, in-8°. Cet ouvrage est très-estimé. IV. *De epocha historiæ Ruth*, ibid., in-12. V. *Epistolæ duæ de totidem numis æreis numophylacii Haveriani*, ibid., 1761, in-4°. Dans la seconde de ses lettres, l'auteur expose ses raisons de suspecter la médaille de *Vespasia Polla*, du cabinet de Havern. Cette opinion trouva des contradicteurs. Joseph Monsberger défendit l'authenticité de cette médaille dans une dissertation à laquelle le P. Khell ne jugea pas à propos de répondre. VI. *De numismate Augusti aureo formæ maximæ ex ruderibus Herculani eruto libellus*, in-4°, réimprimé dans les *Acta erudit.*, 1763, p. 591-616. Le médaillon qui fait le sujet de cette curieuse dissertation est celui qui a été gravé au frontispice du tome II des *Peintures* trouvées à Herculanum. VII. La traduction latine du *Tesoro britannico* de Haym, Vienne, 1762-65, 2 vol. in-4°, enrichie des notes qui la rendent bien supérieure à l'original (*Voy.* Haym, XIX, 523). VIII. Un bon supplément d'après les médailles du cabinet thérésien, à l'ouvrage de Vaillant : *Numismata imperator. romanorum*, Vienne, 1767, in-4°. Ce volume n'est pas commun en France (*Voy.* Vaillant, XLVII, 255). W—s.

KHÉRASKOFF (Michel-Matvéevitch de), poète et littérateur russe, né le 25 octobre 1733, était issu d'une famille noble de Valachie, qui vint s'établir en Russie sous le règne de Pierre-le-Grand. Son père, officier dans le régiment des chevaliers-gardes, le destinant à l'état militaire, le plaça dans le corps des cadets. A sa sortie, en 1751, il reçut le brevet de lieutenant, et prit rang dans l'armée ; mais, plus désireux de cueillir des lauriers sur le Parnasse que sur les champs de bataille, il abandonna bien-

(1) Cet ouvrage anonyme n'a point été connu de Barbier.

tôt la profession des armes pour celle des lettres. Ses succès dans cette nouvelle carrière fixèrent l'attention. Admis à l'université de Moscou dès sa création (1803), il en devint plus tard le curateur. Membre de l'académie impériale des belles-lettres et de plusieurs autres compagnies savantes, il fut encore nommé conseiller de cour et vice-président du collège des mines; enfin il fut décoré des ordres de Saint-Vladimir et de Sainte-Anne. Khéraskoff mourut le 27 sept. 1807. Emule des Lomonosoff et des Soumorokoff (*Voy.* ces noms, XXIV, 660, et XLIII, 184), il tient un rang distingué auprès d'eux. L'admiration qu'il a excitée n'a pas été circonscrite dans son pays; les étrangers, entre autres Lévesque (*Histoire de Russie*, tom. V), lui ont donné de justes éloges. Chez lui la rectitude du langage n'en affaiblit ni l'élévation, ni l'enjouement. L'épopée, le drame, la poésie lyrique, la satire, le roman, la chanson même, exercèrent tour à tour sa verve, et dans ces compositions diverses il sut varier son style selon l'exigence des sujets. On a de Khéraskoff: I. Des poèmes, dont plusieurs sont consacrés à célébrer la gloire de la Russie: *la Bataille de Tschesme*, *la Russiade*, *Novgorod délivrée*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre; *l'Utilité des lettres*, *la Bachariade*, *Cadmus et harmonie*, etc. II. Des tragédies représentées avec succès sur différents théâtres, et parmi lesquelles nous citerons: *la Religieuse vénitienne*, *Plamène*, *Martesia et Telestra*, *Borislav*; une comédie héroïque en un acte, intitulée: *l'Athée*. III. Des fables, en deux volumes. IV. Des odes, des épîtres, idylles, élégies, épigrammes, etc., et une héroïde imitée d'Ovide: *Ariadne et Thésée*. V. Des lettres critiques et satiriques en vers et en prose, dont quelques-unes furent insérées dans les journaux littéraires de 1760 à 1764. VI. *Numa Pompilius*, roman moral, où l'auteur met dans la bouche de la nymphe Egérie de hauts enseignements sur la législation et le gouvernement des peuples. Cet ouvrage est, comme celui de Florian, une imitation du *Télémaque*, car Khéraskoff était très-versé dans la littérature française, et faisait surtout du chef-d'œuvre de Fénelon une lecture assidue; mais il n'osa jamais en entreprendre la traduction.—

KHÉRASKOFF (*Elisabeth-Vassilievna-Neronoff*, Mme de), épouse du précédent, née le 9 novembre 1747, fut mariée fort jeune, et partagea le goût de son mari pour la poésie. Outre un poème sur le *Désastre de Lisbonne*, on a de cette dame des odes anacréontiques, des héroïdes, des églogues, des épîtres, des élégies. Plusieurs de ses productions parurent dans les journaux littéraires de Moscou, et lui valurent d'honorables suffrages. Le célèbre Soumorokoff lui dédia une de ses allégories, et lui adressa une ode dans laquelle il prodigue les encouragements et les louanges à cette muse moscovite. On a comparé Mme de Khéraskoff à la comtesse de la Suze pour l'esprit, le charme de la conversation et l'élégance des vers; mais elle était loin de lui ressembler sous d'autres rapports. La culture des lettres ne lui fit jamais négliger le soin de ses affaires domestiques; et l'affection qu'elle portait à son mari lui en rendit la perte d'autant plus douloureuse. Elle lui survécut peu de temps, et mourut en janvier 1809. L'empereur Alexandre à son avènement au trône l'avait décorée de l'ordre de Sainte-Catherine. Z.

KIA-KHING est le titre honorifique en chinois, ou, en mandchou, *Suïtchounga Fengchen* (suprême félicité), donné aux années du règne du dernier empereur de la Chine, et

sous lequel ce prince a été connu en Europe. Les Chinois ne connaissent pas le nom de leur souverain tant qu'il est vivant ; ce n'est qu'après sa mort que, soumis à un jugement public, il reçoit un titre plus ou moins honorable, suivant qu'il a régné avec plus ou moins de vertus, de talents, de gloire et de bonheur. Cinquième empereur de la dynastie régnante *Taï-tsing* (la très-pure), d'origine mandchoue, Kia-Khing, né en 1759, était le dix-septième fils du célèbre Khian-Loung (*Voy.* ce nom, XXII, 367), qui abdiqua en sa faveur, le 8 février 1796. Il monta sur le trône à l'âge de 37 ans, et continua pendant trois ans à recevoir les instructions de son père. Il avait alors trois frères vivants, dont deux plus âgés et l'autre plus jeune que lui. Le nouvel empereur abusait des liqueurs fortes, et, dans son état d'ivresse presque continuel, il commit des actes fréquents d'injustice et de violence, qui furent sinon la cause, du moins le prétexte des troubles qui agitèrent son règne. Ceux qui éclatèrent dès la première année paraissaient avoir pour but un changement de dynastie. La secte des Pe-li séduisit et bouleversa quatre provinces. Kia-Khing, à la nouvelle que ses troupes avaient été battues, avala du poison, dans un accès de désespoir, et serait mort s'il n'eût été promptement secouru. Déjà on avait songé à prier son père de reprendre les rênes du gouvernement. Ce ne fut qu'après huit ans de guerres cruelles que les généraux de Kia-Khing parvinrent à étouffer le feu de la révolte qui s'était manifesté dans le midi et dans le nord de la Chine. En 1800, l'empereur disgracia et fit arrêter le premier ministre de son prédécesseur, comme accusé d'avoir divulgué les secrets de l'état, intercepté et détruit des dépêches officielles, relatives aux opérations militaires, soustrait et falsifié des décrets impériaux, toléré la mauvaise administration de quelques mandarins; encouragé la paresse, le vol et la mendicité. A ces graves accusations se joignaient d'autres griefs qui auraient fort peu d'importance en Europe, comme d'être entré à cheval dans le palais de l'empereur par la porte à gauche réservée au souverain; d'avoir employé pour ses appartements l'architecture et les matériaux spécialement affectés aux demeures impériales; enfin d'avoir possédé deux cents colliers de perles, nombre excédant ceux de l'empereur. Ses biens confisqués montèrent à plus de vingt-cinq millions. Les troubles continuèrent plusieurs années dans l'intérieur, et les deux frères aînés de l'empereur, soupçonnés de les favoriser, furent privés juridiquement de leurs dignités et de leurs biens. Une escadre anglaise ayant débarqué quinze cents hommes à Macao, le 21 sept. 1808, sous prétexte de s'y opposer à une descente des Français, malgré les protestations des Chinois et des Portugais, l'empereur indigné fit des préparatifs de guerre et publia des édits qui déterminèrent l'amiral anglais à rembarquer ses troupes. Trois mois après il destitua le vice-roi de Canton et quelques mandarins pour avoir manqué d'énergie dans cette occasion. Sans interrompre ses relations commerciales avec les Anglais, il défendit à leurs vaisseaux de remonter la rivière de Canton. Les ravages commis, en 1809, dans les mers de la Chine par les pirates des îles des Larrons, et l'impossibilité de les réprimer, amenèrent un rapprochement entre les deux gouvernements; mais le haut prix que les Anglais mirent à leurs services fit préférer les propositions des Portugais de Macao. — Kia-Khing n'était pas aimé : deux fois on avait tenté de l'empoisonner. Il fit mourir plusieurs eunuques, instruments de

ces complots, dont ses frères paraissaient être les chefs. A ces causes de mécontentement se joignirent des embarras dans les finances. La misère et la famine causées par les débordements du Hoang-Ho excitèrent enfin une révolte telle qu'on n'en avait pas vu en Chine, depuis près de deux siècles. Le fanatisme y avait beaucoup de part, et elle paraissait avoir pour but de rétablir l'ancienne dynastie. Elle commença dans la province de Honan et s'étendit jusqu'à Péking. Au lieu de prodiguer ses trésors pour adoucir les malheurs publics, l'empereur se contenta d'ouvrir une souscription dont les effets furent plus lents et moins efficaces. Il venait de se livrer aux plaisirs de la chasse à Jeho en Tartarie, et rentrait dans sa capitale, le 18 oct. 1813, lorsque des rebelles assaillirent son palais et en occupèrent une partie durant trois jours. Plusieurs de ses femmes, craignant de tomber vivantes en leur pouvoir, se donnèrent la mort. Des secours arrivés de Tartarie facilitèrent la délivrance de l'empereur et la fuite des séditieux, dont la cause s'affaiblit depuis de jour en jour. L'année 1814 se passa en jugements et en exécutions. Plusieurs centaines de rebelles périrent par divers supplices. Kia-Khing avait publié l'année précédente une proclamation écrite de sa propre main, et dans laquelle, en déclarant qu'il n'avait jamais opprimé ses sujets, il avouait qu'il n'avait pas les talents de ses prédécesseurs, et que les malheurs de son règne devaient être attribués à ses fautes, à sa faiblesse, ainsi qu'à l'incapacité, à la négligence et à la désobéissance de ses ministres. Le vaisseau anglais l'*Alceste* ayant pris un navire américain dans une rivière de la Chine, en 1814, cet acte d'hostilité fut regardé par l'empereur comme une violation de la neutralité, et les résultats de cette affaire furent assez graves pour nécessiter la mission extraordinaire de sir Georges Staunton, qui néanmoins quitta Canton avec tous les Anglais, laissant au vice-roi une lettre cachetée pour la cour de Pékin. Le gouverneur, intimidé par cette démarche, lui dépêcha un exprès pour l'inviter à venir reprendre les conférences, à la suite desquelles furent arrangés les différends entre la factorerie anglaise de Macao et le vice-roi de Canton. La cour de Péking ménageait les Anglais dont les forces maritimes lui étaient nécessaires pour protéger ses côtes contre les pirates des îles des Larrons, qui avaient osé attaquer Macao. Cependant les Anglais, qui visaient à monopoliser le commerce de la Chine, trouvaient des rivaux redoutables dans les Américains. Kia-Khing cherchait aussi à se faire des amis parmi les autres nations chrétiennes. En 1801, il avait accordé aux missionnaires portugais le libre exercice de leur religion, avec des terrains pour y bâtir des églises. En 1815, s'étant fait rendre compte des sentences rendues contre les jésuites, il écrivit au bas du rapport avec son crayon rouge: « que l'édit du 11 janvier 1724 cesse d'être loi de l'empire. Il n'est qu'un Dieu, et ce Dieu ne s'offense pas de la diversité des noms qu'on lui donne. » Les édits de tolérance de 1692 et de 1711, furent donc transcrits de nouveau au tribunal des rites, et une copie revêtue du sceau impérial fut remise à un jésuite portugais. Peu avant la publication de cet édit, des persécutions avaient eu lieu dans la province de Se-tchuen, où un missionnaire français fut mis à mort par ordre du vice-roi. L'ambassadeur anglais, lord Amherst, arriva en Chine, en 1816, pour complimenter l'empereur sur la fin de l'insurrection et pour le rassurer sur la crainte qu'il pouvait avoir conçue de la

guerre que les Anglais avaient faite à son voisin, le radjah de Nepaul. Mais cet envoyé ne put ni remplir l'objet de sa mission ni même obtenir audience, parce qu'il refusa de se soumettre aux prosternations humiliantes qu'on y exige des étrangers et dont lord Macartney s'était seul dispensé. Un décret impérial du 4 sept. expliqua les intrigues qui avaient nui au succès de cette ambassade, laquelle n'eut d'autres résultats qu'un échange de lettres et de présents. L'empereur disgracia ses ministres pour ne l'avoir pas informé de la guerre du Nepaul, et pour n'avoir pas insisté auprès de l'ambassadeur anglais sur le changement d'habit et les neuf prosternations exigées par le cérémonial? Les égards que l'on témoigna à lord Amherst et à sa suite, tant à Péking que sur la route, cessèrent à Canton, où le vice-roi leur refusa des provisions et de l'eau fraîche, et fit même canonner leurs vaisseaux qui ripostèrent. Ces hostilités, dont l'irascible et intempérant Kia-Khing pouvait bien être le provocateur, furent le préambule de la guerre qui devait éclater sous son successeur. En 1818, ce monarque dégrada son premier ministre Soung-Tajin, coupable de lui avoir conseillé de ne pas visiter les tombeaux de ses ancêtres, et d'avoir attribué à l'intention de S. M. la sécheresse qui affligeait alors la Chine. Kia-Khing mourut le 2 sept. 1820, après un règne de vingt-quatre ans. Son testament, publié le jour de sa mort, traduit de l'anglais du révérend Morisson et revu sur le texte chinois par M. Landresse, a été inséré dans le tome 1er du *Journal asiatique*, mai 1822. Le monarque y rappelle plusieurs évènements de son règne et rapporte avec assez de franchise ce qu'il a fait de bien et de mal. Un décret du conseil impérial de Péking décerna à ce prince le nom de *Jouy-Ti* (l'empereur ingénieux), lequel ne donne pas une grande idée du respect des Chinois pour la mémoire d'un empereur qui abusait des liqueurs fortes. On lui a donné aussi le nom posthume de *Jin-Tsoung Jouy-Hoang-Ti* (l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur). Kia-Khing se proposait de laisser le trône à son quatrième fils, mais après une longue lutte qui entraîna la révolte de plusieurs provinces, il demeura à son second fils *Mian-Ning*, dont le règne dure encore et porte le titre chinois de *Tao-Kouang* (éclat de la victoire). A—T.

KICINSKI (Pie), sénateur castellan du royaume de Pologne, né en 1752, dans la Grande-Pologne, se disposait à recevoir les ordres sacrés chez les jésuites, en 1773, lorsque leur société fut dissoute. Ayant changé de carrière, il fut employé dans les bureaux du conseil permanent; en 1782, il était secrétaire de la diète dont il publia le journal. En 1783, le roi Stanislas-Auguste le nomma premier secrétaire de son cabinet, emploi que Kicinski conserva jusqu'en 1792. Il était en même temps membre de la commission qui administrait les finances. Appelé en 1784, par la confiance de ses concitoyens, à la diète de Grodno, et, en 1788, à celle qui dura quatre ans, il s'y fit remarquer par sa sagesse et son indépendance. Dans la séance où l'on vota la constitution du 3 mai 1791, choisi pour parler le dernier, il rallia à la majorité les membres chancelants, et la constitution fut proclamée presque à l'unanimité. Le roi ayant, en 1792, signé la confédération de Targowicz, la position de Kicinski devint très-difficile. Il avait été comblé de bienfaits, et la bienveillance royale l'avait depuis peu nommé sénateur et castellan de Polaniec. Il fallait choisir entre la patrie et le roi; sans hésiter il renvoya à Sta-

nislas son diplôme de sénateur. Les Russes ayant été chassés de Varsovie au mois d'avril 1794, Kicinski fut choisi par les habitants, pour administrer un des quartiers de la ville. Après la malheureuse bataille de Maciejowice et la prise de Varsovie, il se retira dans les provinces polonaises échues à l'Autriche. Comme il avait tout perdu, la princesse Lubomirska fournit à ses besoins. Le royaume de Pologne ayant été rétabli en 1815, Kicinski fut rappelé au sénat, et dans la diète de 1818, il vota avec l'opposition. Il employa les derniers moments de sa carrière à mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis sur l'histoire de son temps. Il était très-riche en documents sur la confédération de Targowicz. Pendant qu'il s'occupait de ses travaux littéraires, un décret l'appela, en 1826, pour siéger au tribunal de la diète, qui devait instruire et juger la cause de ce que l'on appelait la *Société patriotique polonaise*. Le jugement, prononcé au mois de mai 1828, déclara que les accusés emprisonnés depuis deux ans étaient innocents. Mais, avant que le décret eût été porté, Kicinski, que le sort de ses compatriotes avait vivement touché, fut frappé d'apoplexie au milieu de la discussion et mourut subitement.

G—y.

KICKX (Jean), pharmacien, né en 1772, à Bruxelles, mourut dans la même ville en 1831. *Sa Flore de Bruxelles*, le premier ouvrage qu'il publia, étendit au loin sa réputation. Il la soutint dignement dans la suite, par les divers travaux auxquels il se livra. Un des plus remarquables est son *Résumé* de minéralogie qu'il a eu le rare mérite de débarrasser de ces détails techniques, de ces descriptions scientifiques, dont quelques auteurs sont si prodigues. Malgré son extrême modestie, la plupart des sociétés savantes voulurent le compter dans leur sein : ainsi il fut membre du ci-devant jury de médecine, puis du conseil de santé, de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Ses écrits sont : I. *Flora Bruxellensis, exhibens characteres genera et specierum plantarum circum Bruxellas crescentium, secundum Linnæum disposita, cum synonymis auctorum; cui additur Lexicon botanicum, in quo termini artis breviter exponuntur*, Bruxelles, 1812, in-8°. II. *Relation d'un voyage fait à la grotte de Han au mois d'août* 1822, avec des notices sur plusieurs autres grottes du pays, Bruxelles, 1823, in-8°, orné d'un plan lithographié de la grotte et de quatre planches. III. *Résumé du cours de minéralogie et de botanique donné au musée des sciences et lettres de Bruxelles*, Bruxelles, 1828, in-18. IV. *Tentamen mineralogicum, seu mineralium nova distributio in classes, ordines, genera, species; cum varietatibus et synopsis auctorum; cui additur Lexicon mineralogicum*, Bruxelles, 1821, in-8°. Kickx est encore auteur de plusieurs dissertations insérées dans les *Mémoires* de l'académie de Bruxelles.

D—d—r.

KIDDERMYSTER (Richard), abbé de l'ordre de Saint-Benoît et docteur d'Oxford, natif du Worcestershire, fit profession à l'âge de dix-sept ans chez les bénédictins de Winchcombe dans le comté de Glocester. Après son cours académique à Oxford, il fut nommé prieur de Winchcombe et sut si bien se concilier l'estime de ses confrères que, l'abbaye étant devenue vacante en 1487, ils le choisirent d'une voix unanime pour occuper cette place. Sous son gouvernement, les bonnes études furent remises en vigueur, la discipline monastique fut rétablie, et diverses institu-

tions propres à exciter l'émulation et la régularité donnèrent à ce monastère la ressemblance d'une petite université. Les affaires de son abbaye l'ayant appelé à Rome en 1501, il s'y occupa surtout d'en étudier les monuments et de s'instruire à fond de tout ce qui pouvait tendre à la perfection monastique. Son talent pour la prédication lui avait fait une grande réputation à la cour de Henri VIII. C'était l'époque où les nouvelles opinions religieuses, qui commençaient à agiter les esprits, excitaient de vives disputes entre les laïques et les ecclésiastiques, au sujet des exemptions du clergé. L'abbé Kiddermyster prit fortement la défense des prérogatives de son état dans un sermon prêché en 1515, à Saint-Paul de Londres. Le bruit que fit ce discours lui suscita de grands adversaires parmi les ecclésiastiques courtisans, et il fut surtout vivement combattu par le docteur Standish, gardien des cordeliers. Cet abbé n'eut pas la douleur de voir les calamités qui affligèrent son pays peu de temps après sa mort, arrivée en 1531. On a de lui : I. *Tractatus contra doctrinam Lutheri*, 1521. II. *Historia fundationis monasterii de Winchcombe.* III. *Catalogus, vel historia abbatum monasterii de Winchcombe*, etc. Cette histoire commence à l'année 988, sous le règne du roi Edgar. IV. *Renovatio privilegiorum, chartarum, et aliorum monumentorum monasterii de Winchcombe.* T—D.

KIEFFER (Jean-Daniel), orientaliste, né à Strasbourg, le 4 mai 1767, se voua de bonne heure aux études, sous la direction des célèbres professeurs de l'université de sa ville natale, Oberlin, Schweighæuser et Dahler. Il se destina d'abord au ministère évangélique : mais le goût des langues et de la littérature orientales l'emporta, et il s'y livra dans la suite avec ardeur, pour ne plus les abandonner. Après un séjour de quelques années à Paris employées dans l'enseignement; M. Rosenstiel, dont plus tard il épousa la fille aînée, le fit attacher, le 3 frimaire an III (23 nov. 1794), en qualité de traducteur d'allemand, au secrétariat de la commission des relations extérieures. En janvier 1795, il présenta à la commission un projet pour la formation d'une collection des actes politiques de la France avec les puissances étrangères et des puissances étrangères entre elles. Ce projet, dont le mémoire original se trouve aux archives du ministère, obtint l'approbation du gouvernement. Le 3 mars 1796, Kieffer fut nommé second secrétaire interprète de l'ambassade de France près la Porte-Ottomane, et partit en cette qualité avec le nouvel ambassadeur, Aubert-Dubayet. Lors de la rupture avec cette puissance, par suite de l'invasion de l'Egypte, Kieffer fut emprisonné, ainsi que Ruffin (*Voy.* ce nom, XXXIX, 269), alors chargé d'affaires, au château des Sept-Tours. Ils y demeurèrent trois années. Cette communauté de disgrâce mit le jeune orientaliste en rapport journalier avec l'un des hommes dont les vertus et les talents ont le plus honoré la diplomatie française dans le Levant. Il s'établit entre eux des liens d'estime et d'amitié qui s'accrurent de jour en jour et durèrent toute la vie. Pendant cette longue captivité, les leçons de Ruffin et celles de Dantan, l'un des interprètes de l'ambassade, initièrent Kieffer dans la connaissance approfondie de la langue turque, à laquelle il joignit celle de l'arabe et du persan qui en sont le complément indispensable. Sorti des Sept-Tours le 25 août 1801, Kieffer continua, en 1802 et 1803, à faire

partie de la légation française à Constantinople, et seconda Ruffin dans l'immensité des travaux effectués par ce dernier, pour obtenir de la Porte la restitution des établissements religieux et de commerce qui appartenaient à la France, et pour faire rentrer les Français dans tous les privilèges et immunités dont ils jouissaient en vertu des anciennes capitulations. En juillet 1803, Kieffer fut chargé d'accompagner à Paris Saïd-Halet-Effendi, le premier ambassadeur ottoman qui se rendit dans cette capitale après la conclusion de la paix. Au mois de février 1804, il fut nommé secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères, et peu de temps après suppléant de Ruffin dans la chaire de turc au collège de France. En 1805, il fut, conjointement avec son collègue Pusich, chargé de traduire en turc les bulletins de la grande armée française et d'en surveiller l'impression dans cette langue. Par cette publication, continuée en 1805, 1806 et 1807, il contribua beaucoup à répandre dans tout le Levant la connaissance des faits prodigieux qui, à cette époque, illustrèrent les armées impériales. Depuis plusieurs années il s'était occupé, de concert avec Ruffin, de la composition d'un dictionnaire usuel, turc-français. En 1811, le ministre des relations extérieures prit un vif intérêt à cette publication. D'après ses ordres, les feuilles de ce dictionnaire, que Kieffer préparait à Paris, étaient portées par les courriers du ministère à Constantinople, d'où Ruffin les renvoyait au rédacteur primitif avec les additions et les corrections qu'il avait jugé à propos d'y faire. Ce travail, dont le manuscrit fut retrouvé dans les papiers de Kieffer, a été publié aux frais de sa veuve Mme Louise Kieffer, née Rosenstiel, et de M. Bianchi, secrétaire interprète adjoint pour les langues orientales, qui en a revu le texte et surveillé l'impression à l'Imprimerie royale. Enrichi d'ailleurs, par cet orientaliste distingué, d'un assez grand nombre de mots nouveaux qui lui manquaient, ce dictionnaire, qui forme un fort volume in-octavo, renferme pour le turc toute la substance de l'énorme et dispendieux lexique de Meninski, et il est aussi le complément nécessaire du *Vocabulaire français-turc* donné par M. Bianchi en 1831. — Le 22 janvier 1815, Kieffer fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. En 1818, de suppléant qu'il était depuis 1805, il devint, à la demande même de Ruffin, titulaire de la chaire de ce dernier au collège de France. Par ordonnance royale du 9 nov. 1819, il fut nommé premier secrétaire interprète pour les langues orientales, et chargé de la direction de l'école des élèves interprètes du gouvernement attachée au collège Louis-le-Grand. Appelé en outre à remplir, comme ses collègues, les fonctions de professeur dans cette école, il contribua beaucoup aux progrès des sujets distingués qui sortirent de cet utile établissement, fondé par Louis XIV. Il perdit, en 1829, la place de premier secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, qui avait toujours été considérée comme un poste de retraite, et dont ses prédécesseurs les Cardonne, les Venture, les Ruffin avaient joui à ce titre jusqu'à la fin de leur carrière. Déjà l'on avait voulu l'en dépouiller en 1826; mais l'intrigue qui, à cette époque, échoua devant la probité consciencieuse du baron de Damas, réussit à la fin de l'année 1829. Kieffer fut très-sensible à cette disgrâce non méritée, et qui abrégea ses jours. Il chercha néanmoins des consolations dans l'étude. Dix années de sa vie ont été consacrées à donner la première traduction complète du Nouveau-Testament et en-

suite de la Bible en langue turque. Indépendamment des longs et pénibles travaux auxquels il se livra pour l'accomplissement de cette œuvre de patience et d'érudition, Kieffer, en homme de lettres aussi modeste qu'instruit, ne dédaigna point de consulter plusieurs orientalistes ses collègues, et il entretint même avec ceux des pays étrangers une correspondance dont le résultat fut d'assurer, par les éclaircissements qu'il fit imprimer, le succès de son entreprise. En 1831, il fut élu vice-président de la société asiatique, dont il était un des fondateurs. Jamais la société biblique n'a eu d'agent plus zélé et plus infatigable. L'ardeur avec laquelle il s'acquitta de sa mission était telle que, dans le courant de 1832, il distribua lui seul cent soixante mille exemplaires des Saintes-Ecritures, dont presque toujours il accompagnait l'envoi d'une lettre de sa main; et il corrigeait lui-même les épreuves de chaque édition nouvelle. Cette ardeur, il la portait dans l'accomplissement de ses devoirs pour les grandes comme pour les petites choses; et il y joignait une exactitude et un esprit d'ordre dont les hommes probes apprécient seuls toute l'importance. On le vit trois jours avant sa mort, arrivée le 29 janvier 1833, pouvant à peine se soutenir, sortir de chez lui, malgré les instances de sa famille, pour aller encore au collège de France donner ses dernières leçons (1). G—R—D.

KIENMAYER (le baron MICHEL de), général autrichien, né vers 1760, d'une famille noble, suivit dès sa jeunesse la carrière des armes, et se signala dans la guerre contre les Turcs sous Laudon et le prince de Cobourg. Devenu major, puis colonel d'un régiment d'infanterie, il fut employé dans la guerre contre la France en 1792, comme général-major, puis comme lieutenant-feld-maréchal. Il se trouvait en cette qualité, en 1800, dans l'armée chargée de couvrir la Souabe et le Brisgaw. En 1805, il commandait aussi le corps autrichien chargé de couvrir la Bavière, et il se retira vers la Bohême, lorsque Napoléon marcha sur Vienne, après la capitulation d'Ulm. La troupe du baron de Kienmayer s'étant réunie au corps russe de Koutaisoff, il fut remplacé par le comte de Merfeeldt, et se rendit en Bohême où il continua de combattre sous les ordres de l'archiduc Ferdinand. Lorsque ce prince évacua Prague, par suite de l'armistice qui suivit la bataille d'Austerlitz, Kienmayer fut chargé du commandement supérieur en Bohême. Il fit encore avec beaucoup de distinction la campagne de 1809, sous l'archiduc Charles. Après la paix de Vienne, sa santé se trouvant affaiblie, il demanda à être employé dans un pays dont le climat fût moins rude, ce qui ne lui fut point accordé à cette époque; mais, après la mort du comte de Klénau, l'empereur, s'étant souvenu de cette demande, le nomma commandant-général de la Transylvanie; et il accompagna cette nomination d'une lettre autographe très-flatteuse. En 1818, le même prince le nomma commandant-général de la Moravie; et c'est dans ces fonctions qu'il est mort en 1828. M—DJ.

KILIDJ-ARSLAN-Ier, second sultan Seldjoukide d'Anatolie, s'étant retiré en Perse après la fin tragique de son père Soléiman (*Voy.* ce

(1) Comme les cours d'arabe, de persan et de turc sont triples à Paris, ils sont peu fréquentés, à l'exception de ceux qui ont lieu au collège de Louis-le-Grand, pour les jeunes gens qui se destinent à la diplomatie orientale. Les autres, tant au collège de France qu'à la Bibliothèque royale, ne comptent que deux ou trois élèves chacun, et quelquefois moins. Kieffer (et nous n'entendons affaiblir en rien le mérite de ce savant et modeste professeur) n'avait plus qu'un élève qui, ayant suffisamment profité de ses leçons, se disposait à prendre congé de lui. « Ne vous retirez pas, lui dit Kieffer, car on supprimera ma chaire si personne n'assiste à mon cours; » et, pour le décider à rester, il lui abandonna une partie de son traitement. A—T.

nom, XLIII, 12), fut retenu prisonnier à Ispahan, avec ses frères, jusqu'à la mort du sultan Melik-Chah, leur parent. Ils recouvrèrent alors leur liberté et rentrèrent dans Nicée l'an 485 de l'hég. (1092 de J.-C.). Kilidj-Arslan, qui était l'aîné, monta aussitôt sur le trône et mit fin à l'anarchie qui durait depuis sept ans (*Voy.* ABOUL-CACEM, I, 88). Après avoir rétabli l'ordre dans ses états, par la déposition de plusieurs émirs ambitieux, au nombre desquels était le gouverneur de Nicée, frère d'Aboul-Cacem, il les agrandit par diverses conquêtes qu'il fit sur les Grecs, tant en terre ferme que dans les îles de l'Archipel. Ce prince, fameux dans l'histoire de la première croisade et dans le poème du Tasse, est nommé mal à propos Soléiman par les auteurs grecs et latins qui l'ont confondu avec son père. Quelques-uns plus exacts l'ont distingué sous le nom de Soléiman le jeune. Ce fut en 490 de l'hég. (1097 de J.-C.) que les chrétiens d'Occident inondèrent pour la première fois les provinces de l'Asie-Mineure qui formaient l'empire de Kilidj-Arslan. Il reçut sans effroi l'avant-garde de leur armée sous les ordres de Pierre-l'Ermite, de Gautier *Sans-Avoir* et de plusieurs autres chefs obscurs ; la tailla en pièces et la détruisit entièrement, à l'exception des jeunes gens des deux sexes qui furent réduits en servitude, et d'environ trois mille hommes que Pierre, secouru par l'empereur Alexis Comnène, ramena dans Constantinople. Un nouvel orage fondit bientôt sur les états du sultan, qui fit de vains efforts pour le dissiper. Cinq à six cent mille chrétiens, commandés par Godefroi de Bouillon et ses frères Baudouin et Eustache, par Bohémond, prince de Tarente, et Tancrède, son cousin, par Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, Adhémar, évêque du Puy, et par plusieurs autres seigneurs distingués, se présentèrent devant Nicée, capitale de Kilidj-Arslan, et en formèrent le blocus le 15 mai. Ce prince, qui était allé chercher des secours chez ses voisins, parut bientôt à la tête de cinquante mille hommes ; avec des forces si inégales il ne craignit pas de combattre deux jours de suite les croisés, et ne se retira qu'après avoir disputé chèrement la victoire. Enfin, un siège meurtrier de trente-cinq jours força la ville à se rendre, le 20 juin, non pas aux croisés, mais à l'empereur Alexis, par l'adresse de Butumite, général des troupes qu'il avait envoyées pour prendre part à cette expédition. L'armée chrétienne, en quittant Nicée, se partagea en deux colonnes qui campèrent à deux milles de distance l'une de l'autre dans la plaine de Dorylée (Eski-Chehr). Kilidj-Arslan, suivi de deux cent mille hommes qu'il était parvenu à rassembler, surprit la colonne de gauche commandée par Bohémond, le 2 juillet, et l'aurait exterminée si elle n'eût été secourue à propos par Godefroi, qui commandait la droite. Le sultan vaincu abandonna son camp, ses munitions, ses bagages ; mais sa perte en hommes fut moins considérable que celle des chrétiens. Après avoir essuyé deux autres défaites dans la Pisidie et la Lycaonie, il se contenta de harceler les croisés dans leur marche et de leur couper les vivres, sans risquer de nouveaux combats : mais ils n'en ravagèrent pas moins ses états, en les traversant dans toute leur longueur jusqu'à leur arrivée sur les frontières de Syrie. Il eut bientôt sa revanche sur un corps de quinze mille Danois qu'il fit tous passer au fil de l'épée avec Suénon, fils de leur roi. L'année suivante, lorsque les croisés eurent pris Antioche, Kilidj-Arslan se distingua comme auxiliaire à la fameuse bataille qui eut lieu, le 28 juin 1098, sous les murs de cette ville. Il

attaqua en queue l'armée chrétienne, pour lui couper les communications avec la mer; mais ses exploits, dans cette journée, ne purent empêcher la déroute des Musulmans, ni la prise de Jérusalem, qui en fut le principal résultat. (*Voy.* BOHÉMOND, IV, 679; GODEFROI, XVII, 546, et KORBOUGA au Suppl.). Quoique les forces du sultan fussent considérablement diminuées par tant de combats, par la perte de sa capitale, par la ruine de ses campagnes et d'un grand nombre de villes, et que les autres parties de l'Anatolie fussent en proie aux incursions des Grecs et à l'ambition de ses émirs, ce prince ne trouvait pas moins de ressources dans son génie, son courage et son activité, que dans les secours qu'il allait solliciter chez tous les souverains de l'Asie. Au mois de ramadhan 454 (juillet 1101), il détruisit successivement trois nouvelles armées de croisés; la première forte de deux cent soixante mille hommes, lombards, français et allemands, dont à peine un tiers parvint à s'échapper et fut ramené à Constantinople par les comtes de Toulouse et de Blois; la seconde, composée de quinze mille hommes (les femmes non comprises), dont il ne se sauva que sept cents hommes et le comte de Nevers, leur chef, qui gagna péniblement Antioche, couvert de haillons et à pied. La troisième, commandée par le comte de Vermandois et par les ducs d'Aquitaine et de Bavière, comptait cent soixante mille individus, dont une faible partie évita la mort ou l'esclavage, en se réfugiant à Constantinople, à l'exception du duc d'Aquitaine qui arriva aussi jusqu'à Antioche, en mendiant, avec six de ses compagnons d'infortune (1). Des démêlés eurent lieu dans la suite entre Kilidj-Arslan et Ibn-Danischmend, prince de Malathie, celui de ses vassaux qui avait le mieux secondé ses efforts contre les chrétiens. Cet émir ayant battu et fait prisonnier Bohémond, prince d'Antioche, le relâcha moyennant une rançon, l'an 1102. Kilidj-Arslan, qui avait compté sur une somme plus forte, que l'empereur Alexis avait offerte pour que le prisonnier lui fût livré, fit la guerre avec succès à Ibn-Danischmend, et ne lui accorda la paix que par la médiation du sultan de Perse, Barkyarok (*Voy.* ce nom, III, 378). N'ayant plus à lutter contre les croisés qui, pour se rendre dans la Palestine, trouvèrent des routes plus courtes et moins difficiles que celle de l'Anatolie, Kilidj-Arslan mit tous ses soins à ramener l'abondance et la tranquillité dans ses états, choisit pour sa capitale Iconium (Cogny ou Konieh), et prit plus de part aux affaires de l'Orient. Djawaly, autorisé par Mohammed (*Voy.* ce nom, XXIX, 225), nouveau sultan de Perse, avait fait périr Djokarmisch, roi de Moussoul, qu'il venait remplacer. Les habitants ne voulant pas le reconnaître se jetèrent, ainsi que le fils de Djokarmisch, dans les bras de Kilidj-Arslan, le second potentat de l'Asie musulmane par sa puissance, et le premier par sa célébrité. Ce prince marcha vers Moussoul, força Djawaly d'en lever le siège, entra dans cette ville le 25 redjeb 500 de l'hég. (22 mars 1107), fit proclamer son nom dans la khothbah et se mit ainsi en révolte ouverte contre Mohammed, son suzerain. Cette démarche, dictée par l'orgueil et l'ambition, le rendit odieux à tous les émirs de Syrie; ils s'empressèrent de soutenir Djawaly qui s'était retiré à Rahabah. Le sultan marcha contre lui, laissant son fils Melik-Chah, âgé de onze ans pour gouverner Moussoul, sous la

(1) L'historien arabe Ibn-el-Athir attribue encore à Kilidj-Arslan une victoire sur Raimond, comte de Saint-Gilles, qui ne se sauva qu'avec 300 hommes; mais c'est peut-être la même que la première des trois dont nous venons de parler.

direction d'un ministre de confiance. Les deux armées se rencontrèrent le 20 dzoulkadah (13 juillet) sur les bords du Khabour. A la suite d'une action très-vive, Kilidj-Arslan abandonné des siens, et entraîné malgré lui dans leur fuite, voulut traverser la rivière; mais, son cheval s'étant abattu, il se noya après un règne de quinze ans. Son fils se sauva en Perse et Moussoul tomba au pouvoir des vainqueurs. On doit regretter que ce grand prince, dont les auteurs musulmans ne font presque aucune mention, n'ait pas trouvé parmi eux un historien digne de lui. Les troupes qu'il avait laissées dans ses états se joignirent aux Grecs pour faire la guerre aux chrétiens occidentaux, sur qui elles obtinrent de grands succès, et revinrent dans l'Anatolie chargées de présents de l'empereur Alexis. Ce pays fut bientôt replongé dans l'anarchie, et ne respira que sous le règne de Mas'oud, fils et second successeur de Kilidj-Arslan (*Voy.* MAS'OUD Ier, XXVII, 384, et KILIDJ-ARSLAN II, III et IV, t. XXII, p. 412-415). A—T.

KILMAINE (CHARLES-JENNINGS), général français, naquit à Dublin, en Irlande, vers 1750, d'une famille noble, très-attachée à la religion catholique, et par conséquent fort opposée au joug de l'Angleterre. Ce fut pour le soustraire à ce joug que, dès l'âge de quinze ans, son père l'amena en France, et le fit entrer comme simple hussard dans le régiment de Lauzun. Le jeune Kilmaine suivit ce corps en Amérique, où il fit la guerre de l'indépendance sous Lafayette et Biron, son colonel, qui sut le distinguer et le fit nommer sous-lieutenant. Revenu en France plein des idées de liberté et d'insurrection qu'il avait vues triompher dans le Nouveau Monde, ainsi que la plupart des officiers qui avaient fait cette guerre, Kilmaine vit avec joie, en 1789, éclater dans sa patrie adoptive une révolution qui lui parut destinée aux mêmes résultats. Il devint alors capitaine, et contribua beaucoup en 1791 à retenir sous le drapeau français la plus grande partie de son régiment qui, à l'exemple de Royal-Allemand et des hussards de Saxe, voulait déserter tout entier. Grâce au zèle patriotique de Kilmaine, il n'y eut guère que les officiers qui émigrèrent, et ce fut pour lui une nouvelle cause d'avancement. Il devint chef d'escadron, et fit en cette qualité les premières campagnes de la révolution sous Lafayette et Dumouriez. A Jemmapes, où il s'était distingué, ce dernier le nomma colonel; mais cette nomination ne fut pas confirmée par le ministre de la guerre, qui l'en dédommagea un peu plus tard par un brevet de maréchal-de-camp. S'étant montré favorable au parti de la Convention nationale, lors de la défection de Dumouriez, Kilmaine fut nommé général de division; et il commanda l'avant-garde de Dampierre, qui rendit le meilleur témoignage de sa conduite dans les affaires meurtrières des 1er et 2 mai 1793, où, selon le rapport officiel, il eut deux chevaux tués sous lui. Il ne déploya pas moins de valeur cinq jours après dans la malheureuse tentative que fit encore Dampierre pour délivrer Condé. Ce général ayant été tué, Lamarche fut mis à sa place, et Kilmaine alla commander un corps séparé dans les Ardennes; mais il y resta peu. Revenu bientôt sur le théâtre des grands évènements, il s'y trouva dans les circonstances les plus critiques. Après la mort de Dampierre et l'arrestation de Custine, l'armée du Nord, restée sans chef et sans direction, réduite à trente mille hommes, et conduite au hasard par d'ignorants conventionnels ou des généraux sans expérience, s'était d'abord éloignée de Valenciennes, pour se retirer au camp

de César; puis elle avait quitté cette excellente position pour revenir à celle de Famars qui couvrait Valenciennes. Enfin obligée d'abandonner cette ville à ses propres forces, l'armée du Nord était venue encore une fois se réfugier derrière l'Escaut. C'est là que Kilmaine la joignit dans les premiers jours d'août. Sa position semblait tout-à-fait désespérée, et en présence de l'échafaud, dressé pour tous les généraux vaincus, ou seulement soupçonnés, personne n'osait en prendre le commandement. Il ne l'accepta que provisoirement, et en attendant, dit-il au représentant Delmas, envoyé pour le surveiller, qu'un autre plus habile voulût se charger d'une si grande responsabilité. Posé alors sur l'Escaut, dans le fameux camp de César, Kilmaine allait avoir devant lui le duc d'York et le prince de Cobourg, à la tête de quatre-vingt mille hommes. S'il essuyait un échec, il n'y avait plus une seule place, une position, ni une réserve qui pût empêcher les alliés de pénétrer jusqu'à Paris. Et déjà la Convention, qui, après tant de levées et d'enrôlements, ne pouvait plus disposer d'un bataillon, et n'avait autour d'elle que des orateurs de clubs ou des égorgeurs de prisons, songeait, comme naguère devant les Prussiens, à abandonner la capitale, sans pouvoir se retirer derrière la Loire, car elle y eût trouvé les Vendéens triomphants. Et dans le même temps Mayence avait capitulé; Toulon était au pouvoir des Anglais; les Espagnols envahissaient le Roussillon; les Austro-Sardes menaçaient à la fois le Dauphiné et la Provence; enfin, après la révolution du 31 mai, qui avait assuré le triomphe de Robespierre, Lyon, Marseille, tous les départements du midi, tous ceux de l'Ouest, s'étaient soulevés contre l'oppression conventionnelle. S'il était vrai que les rois coalisés voulussent sincèrement rétablir la monarchie de Louis XVI, si, comme ils l'avaient si hautement annoncé dans leurs manifestes, c'était pour ramener l'ordre en France, pour y réprimer la révolution, qu'ils avaient pris les armes, jamais les circonstances ne leur avaient été plus favorables. Ces circonstances ressemblaient sous beaucoup de rapports à ce qui s'était passé en Champagne un peu moins d'un an auparavant (*V.* DUMOURIEZ, LXIII, 160). Mais à ces deux époques également décisives, la secrète ambition des puissances et les intrigues de leur diplomatie eurent plus d'influence sur les évènements, il faut bien le reconnaître, que la force des armes et les promesses des manifestes. Il semble que, dans cette seconde campagne, lorsqu'ils furent les maîtres de Condé, de Valenciennes, et qu'ils virent que le chemin de Paris leur était ouvert; les Autrichiens voulurent prendre leur revanche des honteuses transactions dont ils n'avaient été que les spectateurs au camp de la Lune. A Dieu ne plaise cependant que nous accusions le généralissime de 1793 d'avoir joué un rôle aussi méprisable que celui de 1792. Le prince de Cobourg s'était au contraire montré d'abord très-franc et très-loyal. Il avait promis sincèrement à Dumouriez de concourir à son projet de rétablir la monarchie, et il s'était engagé pour cela à fournir un corps auxiliaire, à ne point dépasser notre frontière; enfin, il avait solennellement renoncé à toute espèce de conquête. Mais, pour de pareils engagements, il n'avait reçu de son cabinet ni pouvoirs, ni instructions; et ce n'était pas ainsi que l'entendait Thugut, alors suprême directeur de la diplomatie autrichienne. Dès que cet astucieux ministre eut connaissance de ces engagements, il les fit improuver, annuler par l'empereur; et un congrès fut formé à Anvers,

où, de concert avec l'Angleterre, on décida que les alliés devaient trouver dans la suite de la guerre des *indemnités pour le passé et des garanties pour l'avenir*. Ce furent les expressions du protocole. On en comprend sans peine toute la portée. Les hommes sensés y virent un démembrement de la France, beaucoup trop clairement annoncé. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès-lors il ne fut plus question du trône de Louis XVII, dont Dumouriez, de concert avec le prince de Cobourg, avait promis le rétablissement dans sa proclamation du 5 avril ; et l'on ne parla pas davantage de l'infortunée reine Marie-Antoinette, alors si près de l'échafaud, et qu'un mot de l'empereur, son neveu, un mouvement de ses armées pouvait sauver (1) ! Certes, il fut assez évident alors que ce n'était pas dans des intérêts de famille, et bien moins encore dans ceux de la monarchie des Bourbons que l'Autriche faisait la guerre. C'est en son propre nom qu'elle prenait possession de nos provinces et de nos places ; et, après qu'elle se fut ainsi emparée de Condé et de Valenciennes, il ne s'agissait plus pour elle que de compléter une frontière aux Pays-Bas, lesquels elle avait autrefois voulu céder à la Prusse, mais qu'en ce moment Thugut voulait conserver. Et dans le même temps le duc d'York, qui avait également de son cabinet des instructions et des ordres pour s'emparer, au nom de l'Angleterre, de la place de Dunkerque, cet ancien objet des convoitises britanniques, n'attendait pour cela que l'avis du départ d'une expédition maritime, préparée à cet effet dans les chantiers de la Tamise. Ces préparatifs furent longs, et, en attendant, le prince anglais délibéra dans les murs de Valenciennes avec le généralissime autrichien, pour savoir si, avant d'entreprendre de nouveaux sièges, ils ne devaient pas frapper un dernier coup contre l'armée française et la mettre hors d'état d'interrompre leurs opérations. C'était une question fort simple, et cependant ils furent près de deux semaines à la résoudre. Valenciennes avait capitulé le 28 juillet, et ce ne fut que le 8 août que l'armée austro-britannique parut devant le camp de César, précisément le lendemain du jour où Kilmaine l'avait évacué. On a dit qu'il fut prévenu de la marche des coalisés, et cela est assez probable, car on sait qu'alors les comités de la Convention avaient de secrètes intelligences dans tous les états-majors et même dans les cabinets de la coalition. Au reste Kilmaine en se retirant ne faisait qu'obéir à la nécessité. Il quittait une position où il ne pouvait plus tenir, tant son armée était peu nombreuse et démoralisée ! Si les alliés eussent voulu la suivre sur la Scarpe ou sur la Somme, un dernier effort pouvait la disperser complètement, et ils étaient les maîtres de la capitale ; ils pouvaient renverser la révolution dans ses bases. Mais

(1) C'est dans le même temps que Maret et Semonville furent envoyés en Italie par les comités de la Convention, pour y négocier avec différentes puissances, et qu'ils furent arrêtés sur le territoire suisse par ordre du cabinet de Vienne, qui fit saisir tous leurs papiers et instructions, ainsi que les sommes considérables dont ils étaient porteurs. Ils avaient dans leurs malles 60,000 louis en or et de plus fortes sommes encore en papier de crédit sur différentes places. A qui était destiné cet argent ? Ils ne l'ont jamais dit ; mais il est assez facile de le comprendre. Et la Convention, dans le péril où elle se trouvait, n'avait pas compté sur ce seul moyen de séduction ; elle les avait encore chargés d'offrir à l'Autriche la délivrance de la reine de France, et même celle de ses enfants. Lorsqu'ils se virent incarcérés dans la citadelle de Mantoue, les envoyés français se hâtèrent de faire connaître cette partie de leurs instructions, ne doutant point qu'une pareille communication ne leur fît aussitôt recouvrer la liberté ; mais il n'en fut rien ; on les resserra au contraire davantage ; et lorsque enfin l'Autriche consentit à ouvrir les portes de leur prison, il y avait deux ans que l'infortunée Marie-Antoinette était morte sur un échafaud ; et son fils, l'héritier du trône de Louis XVI, était aussi mort dans les souffrances d'une longue captivité !

c'est ce que n'ont évidemment jamais voulu les Anglais ni les Autrichiens; ils aimèrent bien mieux dans cette occasion, comme toujours, profiter de nos désordres et de nos révolutions pour s'emparer de nos places et de nos provinces, afin de s'assurer des *indemnités*, des *garanties*, et laisser *le volcan se consumer lui-même*, comme le disait naguère un prince prussien. Jamais, il faut en convenir, cette politique ne se montra plus évidemment dans sa honteuse nudité. Ce fut au moment où Kilmaine, après avoir abandonné le camp de César, qu'il ne pouvait plus défendre, et s'être retiré derrière la Scarpe, barrière encore plus faible que celle de l'Escaut, se préparait à se réfugier sur la Somme son dernier asile, que les deux chefs de la coalition, qui n'avaient plus besoin que d'un dernier effort pour compléter leur triomphe, firent tout-à-coup volte face, et séparèrent leurs forces, l'un pour aller s'emparer de Dunkerque, l'autre pour assiéger le Quesnoy. On sait ce qu'il arriva de ces deux conquêtes, dont la première ne put s'accomplir, et dont, au bout de quelques mois, il fallut rendre la seconde. Mais ce qui doit étonner davantage, même à cette époque de duplicité et de déception, c'est que le brave Kilmaine, qui avait rendu un immense service à la nouvelle et si précaire république, qui, par sa retraite exécutée contre l'avis des représentants du peuple, et par conséquent au péril de sa vie, avait conservé à la France son armée la plus importante, fut précisément à cause de cela dénoncé, arrêté, et passa près d'un an dans les cachots de Paris, très-heureux de ne pas mourir sur l'échafaud, comme Custine qui l'avait précédé dans le commandement, comme son ancien protecteur Biron, et comme Houchard, enfin, qui avait été pendant quinze jours son successeur, et qui, après une victoire décisive et très-honorable sur le duc d'York, expia le tort si grave alors d'avoir méconnu les pouvoirs d'un représentant du peuple. Kilmaine ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. Etant resté alors encore quelque temps à Paris sans emploi, il s'y trouvait à l'époque de l'insurrection du 1er prairial an III (20 mai 1795), et il seconda avec beaucoup de zèle Pichegru, dans la lutte que ce général eut à soutenir pour la défense de la Convention nationale contre la populace insurgée des faubourgs. Il combattit encore pour la Convention au 13 vendémiaire de l'année suivante avec Bonaparte; et le parti révolutionnaire. Il suivit ensuite ce général à l'armée d'Italie, où il eut part à ses premières victoires; comme aussi à celle de Castiglione et surtout au siège de Mantoue qu'il fut chargé de couvrir dans le mois de sept. 1796, lorsque Wurmser, s'étant présenté avec une nombreuse armée, pour délivrer cette place, fut contraint de s'y renfermer. Kilmaine contribua beaucoup à cet heureux résultat; et il aida encore très-efficacement le général en chef dans les opérations et les intrigues qui précédèrent la prise de Venise; ce qui donna souvent à Bonaparte occasion de le voir et de l'apprécier. Voici, d'après les mémoires publiés par le général Montholon, le portrait qu'il en traçait à Sainte-Hélène : « Kilmaine était « un excellent officier de cavalerie; il « avait du sang-froid, du coup-d'œil; « il était très-propre à commander « des corps d'observation détachés, à « toutes les commissions délicates « qui exigent de l'esprit, du discernement et une tête saine... Il rendit « des services importants à l'armée, « dont il eût été un des principaux « généraux sans la faiblesse de sa santé.

« Il avait une grande connaissance « des troupes autrichiennes. Familier « avec leur tactique, il ne s'en laissait « point imposer par les faux bruits « qu'elles sont dans l'habitude de « répandre sur les derrières d'une ar- « mée, ni par ces têtes de colonnes « qu'elles jettent dans toutes les di- « rections pour faire croire à la pré- « sence de grandes forces où elles ne « sont pas. Ses opinions politiques « étaient fort modérées... » Le Directoire voulant, en 1798, donner le change sur le but de l'expédition qu'il préparait pour l'Egypte, pensa que le nom d'un Irlandais serait propre à faire croire qu'elle était destinée pour l'Irlande, et il le nomma général en chef de l'*armée d'Angleterre* qui n'exista jamais. Le rôle de Kilmaine en cette occasion se borna donc à quelques courses sur les côtes de France et de Hollande. En 1799, le Directoire le nomma plus sérieusement général en chef de l'armée d'Helvétie; mais sa santé l'obligea bientôt de céder ce commandement à Masséna. Il revint à Paris, où des chagrins domestiques ajoutèrent à ses souffrances. Atteint d'une maladie aiguë, il mourut le 15 décembre de cette année, au moment où l'élévation de Bonaparte allait lui ouvrir une brillante carrière. M—D j.

KING (JOHN), savant évêque anglais, neveu de Robert King, premier évêque d'Oxford, naquit en 1559 à Wornal, dans le comté de Buckingham. Il devint chapelain de la reine Elisabeth, archidiacre de Nottingham, doyen de Christ-Church, et enfin évêque de Londres en 1611. Distingué surtout par son éloquence, il prêchait avec beaucoup de zèle et d'assiduité. Jacques II, faisant allusion au nom de *King*, qui en anglais signifie *roi*, l'appelait *le roi des prédicateurs*. Sa mort eut lieu en 1621. On a de lui des *Sermons* et des *Leçons* (lectures) *sur Jonas*, 1594. — KING (*Henry*), évêque de Chichester, était fils du précédent, et naquit à Wornal en 1591. Successivement chapelain de Jacques Ier et de Charles Ier, il fut élevé en 1641 sur le siège épiscopal où la difficulté des temps l'exposa à la persécution. Réduit à se cacher pendant la guerre civile, il recouvra son évêché à la restauration, et mourut en 1669. Il semblait avoir hérité de son père le talent de la prédication. On a de lui des sermons imprimés à diverses époques, et quelques autres écrits : I. *Exposition de l'Oraison dominicale*, 1628 et 1634, in-4°. II. *Les Psaumes de David*, mis en vers, d'après la nouvelle traduction de la Bible, 1651, in-12. III. *Profond gémissement poussé aux funérailles de l'incomparable et glorieux monarque Charles Ier*, 1649. IV. *Poèmes, élégies, paradoxes et sonnets*, 1657, in-8°. V. *Divers poèmes latins et grecs*, etc, —Son frère, *John* KING, orateur public de l'université d'Oxford, chanoine de Windsor et prébendier de Saint-Paul, mourut en 1639, n'ayant publié que quelques opuscules. L.

KING (WILLIAM), publiciste anglais, naquit à Stepney, dans le Middlesex en 1685. Après avoir terminé, en 1701, ses études classiques au collège de Balliol à Oxford, il suivit la carrière du droit, et prit, en 1715, le degré de docteur. Secrétaire du duc d'Ormond et du comte d'Arran pendant qu'ils occupaient le poste de chancelier de l'université, il fut fait, en 1718, *principal* de Saint-Mary-Hall. S'étant présenté, en 1722, comme candidat à l'université, il résigna son office de secrétaire, mais le docteur Clarke, son concurrent, l'ayant emporté sur lui, il se rendit en Irlande immédiatement après cet échec. On ignore les véritables motifs de ce voya-

ge, que ses ennemis attribuèrent au désir de mettre lui-même en vente ses talents et son suffrage. Il a repoussé vivement cette accusation et rien n'a pu faire supposer qu'elle fût fondée. « A « aucune époque de ma vie, dit King, « soit en Angleterre, soit en Irlande, « sous le gouvernement actuel, comme « sous ceux qui l'ont précédé, je n'ai « essayé par aucun moyen d'obtenir « une place, une pension ou un em- « ploi de quelque espèce que ce soit. « Je pourrais assigner différentes rai- « sons pour ma conduite, mais il en « est une que j'ai toujours été dis- « posé à donner. J'ai hérité de ma « famille un patrimoine suffisant pour « satisfaire à tous mes besoins, et « pour me laisser la liberté de me « livrer à ces études libérales qui dans « ma jeunesse m'ont procuré les plai- « sir les plus solides, et qui ont été « les délices et le bonheur de ma « vieillesse. J'ai d'ailleurs toujours « conçu une secrète horreur pour un « état de servilité et de dépendance; « et je n'ai jamais vu qu'un homme « en place ou un courtisan, dans une « classe élevée ou inférieure, prêtre ou « laïque, fût son propre maître. » Pendant son séjour en Irlande, il fit imprimer un poème épique, *le Toast*, sous le nom de Scheffer, lapon, et supposé traduit par Péregrine Donald. C'était une satire politique qui fut donnée à des amis, mais jamais vendue. Warton prétend qu'il faisait dans cette satire des allusions mordantes à la comtesse de Newburgh. Lors de la dédicace de la bibliothèque de Radcliffe, en 1749, il prononça sur le théâtre d'Oxford un discours latin qui fut accueilli par les acclamations d'un nombreux auditoire. Warton lui accorda à ce sujet de grands éloges dans *ses Triomphes d'Isis* (the Triumphs of Isis). Mais, lorsque ce discours eut été imprimé, il ne fut pas en général aussi bien accueilli. L'auteur fut attaqué dans plusieurs pamphlets; on lui reprocha d'écrire en latin barbare, de chercher à faire détester le gouvernement et à pousser les jeunes membres de l'université à la sédition et à la licence; accusations très-graves, si on ne devait pas présumer qu'elles sont dictées par l'esprit de malveillance et de parti. A la mémorable élection qui eut lieu en 1755, dans le comté d'Oxford, l'attachement qu'il montra pour l'ancien ordre de choses lui attira le ressentiment des partisans de l'ordre actuel. On l'attaqua violemment dans les journaux et dans les pamphlets, et on l'accusa d'être un Irlandais, d'avoir reçu quinze cents livres sterling pour des souscriptions à des ouvrages qu'il n'avait jamais publiés, d'avoir cherché à se vendre en Angleterre et en Irlande sans qu'on eût trouvé qu'il valût la peine d'être acheté; d'avoir écrit le *London evening post*; d'être enfin l'auteur des *Considérations politiques*, ouvrage publié en 1710, sous le règne de la reine Anne, et du *Dreamer*, qui avait paru en 1754, sous le format in-8°. Il publia à cette époque son *Apologie*, dans laquelle il se justifia assez bien des imputations qu'on lui faisait, tout en s'avouant néanmoins l'auteur du *Dreamer* et en récriminant contre ses adversaires. Parmi les ouvrages que King a reconnus être de lui, nous citerons: I. *Miltoni epistola ad Pollionem* (lord Polwarth). II. *Sermo pedestris*. III. *Scamnum, eclogâ*, IV. *Templum libertatis*, en trois livres. V. *Tres oratiunculæ*. VI. *Epistola objurgatoria*. VII. *Antonietti ducis Corscorum epistola ad Corscos de rege eligendo*. VIII. *Eulogium Jacci etonensis*. IX. *Aviti epistola ad Perillam, virginem Scotam*. X. *Oratiuncula habita in domo convocationis oxon. cum epistola dedica-*

toria, 1757, et *Epitaphium Richardi Nash*. King, en relation avec les hommes les plus distingués de son temps par leur esprit et leurs talents, jouissait de leur estime et de la réputation d'un bon classique, d'un orateur excellent et d'un écrivain aussi élégant que facile en latin et en anglais (1). Il mourut le 30 déc. 1763, après avoir esquissé lui-même son propre caractère dans une épitaphe où il avoue ses défauts, et réclame des louanges pour sa bienveillance, sa tempérance et son courage. Cette épitaphe devait être gravée sur une boîte d'argent, dans laquelle son cœur aurait été placé pour être conservé à Saint-Mary-Hall. Il fut enterré dans l'église d'Ealing, mais l'inscription est sur une table de marbre de la chapelle de Saint-Mary-Hall. On trouve un portrait frappant du docteur King dans l'aperçu donné par Worlidge de l'installation de lord Westmorland comme chancelier de l'université d'Oxford, en 1761. On peut aussi consulter sur King Nichols's Bowyer et Swift. D—z—s.

KING (sir RICHARD), vice-amiral anglais, fils aîné de l'amiral du même nom, naquit le 28 sept. 1771. Entré de bonne heure dans la marine, il servit à bord de plusieurs vaisseaux commandés par son père, et lorsqu'il eut atteint l'âge fixé par les réglements, il obtint le rang de capitaine et le commandement de la frégate *Aurora*, de vingt-huit canons, avec laquelle il croisa dans la station de l'Irlande, sous les ordres de l'amiral Kingsmill jusqu'au mois de juillet 1795. A cette époque il succéda au capitaine Reynolds dans le commandement du *Druid*, de trente-deux canons. Ses services à bord de ce navire, avec lequel il accompagna un grand nombre de convois allant en Portugal ou en venant, furent plutôt difficiles que brillants. Le 7 janvier 1797, il s'empara de la *Ville de Lorient*, grand navire de transport français de la malheureuse expédition de Morard de Galles, dirigée contre l'Irlande; et, pendant l'été de la même année, il passa à bord de la frégate le *Sirius*, placée sous les ordres de lord Duncan à la hauteur du Texel. L'année suivante, en allant reconnaître ce port, le capitaine King rencontra deux navires de guerre hollandais, une frégate et une corvette. Comme ils étaient à deux milles l'un de l'autre et hors d'état de se soutenir mutuellement, il attaqua d'abord la corvette qu'il força d'amener son pavillon, et, après une assez longue chasse et un combat d'une demi-heure, il s'empara également de la frégate. C'était la *Furie*, de trente-six canons et le *Waakzaamheid*, de quatorze, sortis du Texel la nuit précédente avec des troupes et des armes destinées pour l'Irlande. Cette affaire est remarquable par la singulière erreur de jugement dont elle fut l'occasion. Un sloop de guerre anglais se trouvait à une très-petite distance du lieu du combat entre le navire du capitaine King et la corvette hollandaise; mais, malgré les

(1) W. King était arrivé à un âge avancé, et ses infirmités lui avaient imposé une sorte de retraite; il l'employa en partie à écrire des *Anecdotes politiques et littéraires sur le temps où il a vécu*; elles sont rédigées sans méthode, mais présentées avec agrément. On y trouve des faits intéressants, non-seulement sur lui-même, mais sur plusieurs personnages considérables : Pope, Marlborough, le duc d'Ormond, Butler, évêque de Durham. King s'était astreint à un régime de vie très-austère : ne buvant que de l'eau, il pensait que Pope avait abrégé ses jours en buvant des liqueurs spiritueuses et usant de mets très-assaisonnés. Il tonne contre l'avarice des prélats anglicans, et attribue leur avidité à ce qu'ils sont époux et pères; un grand nombre d'entre eux sont morts, dit-il, *honteusement riches*. L'auteur, étant allé, en 1761, à la cour avec le chancelier et les autres dignitaires de l'université, présenter l'Adresse au sujet du mariage du roi, fut assailli comme renégat par le parti jacobite dont il ne tarda pas à se séparer. —Les rédacteurs de l'*Edinburgh-Review*, en annonçant la deuxième édition de ces *Anecdotes*, qui parut à Londres, 1819, in-8°, rendent justice au désintéressement et à l'indépendance de caractère de ce tory de la *vieille école*.

vives instances de ses officiers pour aller y prendre part, le commandant de ce sloop s'y refusa obstinément dans l'intime persuasion que c'étaient trois vaisseaux ennemis qui feignaient d'avoir entre eux un engagement pour l'attirer à portée de canon. Quoique le capitaine King répondît à ses signaux particuliers, son illusion ne cessa que lorsque l'affaire fut terminée. Une profonde mélancolie s'empara alors de ce malheureux commandant, et lord Duncan sous lequel il s'était distingué pendant la guerre précédente à la bataille de Camperdown, ayant refusé de le voir, il se donna lui-même la mort quelques semaines après. Le *Sirius* fit depuis différentes captures sur les côtes de France, mais son capitaine n'eut aucune occasion de se signaler particulièrement. Le 26 janvier 1801, il donna la chasse à la *Dédaigneuse*, frégate française de trente-six canons, et, après une poursuite de deux jours et un combat acharné de trois quarts d'heure, il la força de se rendre à l'*Oiseau* et au *Sirius*. L'*Amethist* s'était aussi jointe à la chasse, mais elle ne put arriver qu'après la prise du bâtiment. Ce fut la dernière de cette guerre. Le *Sirius* ayant été désarmé en 1802, le capitaine King resta à terre jusqu'en 1805, que son gouvernement lui confia l'*Achille*, de soixante-quatorze canons. On le voit la même année avec le *Dreadnought* et le *Colossus* sous Collingwood devant le port de Cadix, d'où ils furent chassés par les flottes combinées de France et d'Espagne. Au mois d'octobre suivant, il se trouvait sous les ordres de Nelson et prit part au combat de Trafalgar. Engagé successivement avec les vaisseaux espagnols le *Montanez* et l'*Argonaute*, il força l'un à s'enfuir et l'autre à baisser pavillon. Deux navires français le *Berwick* et l'*Achille* se présentèrent pour l'empêcher d'arrimer sa prise; une action violente et désespérée s'engagea alors entre l'*Achille* anglais et les nouveaux antagonistes, et se termina par la capture du *Berwick*. L'*Achille* eut dans ces affaires treize hommes tués et cinquante-neuf blessés. L'année suivante, le capitaine King fut présent, au combat dans lequel sir Samuel Hood perdit un bras, et où quatre grosses frégates françaises furent prises. A la mort de son frère, arrivée en nov. 1806, King lui succéda dans le titre de baronnet. Il servit ensuite au blocus du Ferrol et à la défense de Cadix, où l'équipage de l'*Achille* fut réparti dans des chaloupes canonnières sous les ordres du lieutenant Pearse. De Cadix, sir Richard passa sous les ordres de sir Charles Cotton, comme capitaine de la flotte de la Méditerranée, et il servit en la même qualité, dans la flotte du Canal. Compris dans la promotion du mois d'août 1812, il joignit la flotte de sir Richard Pellew stationnée devant la hauteur de Toulon, avec le *San-Joseph*, de cent douze canons. Ce vaisseau fut un de ceux qui se mesurèrent au mois de novembre 1813, avec l'escadre française commandée par l'amiral Emeriau qui avait son pavillon sur le *Wagram*, de cent trente canons. Mais les Français, ayant l'avantage du vent, furent en peu d'instants hors de portée, et le feu, auquel s'étaient jointes les batteries du *Sepet*, cessa. La perte du *San-Joseph* fut seulement de deux à quatre blessés. Sir Richard venait d'être nommé chevalier commandeur de l'ordre du Bain, quand au printemps de 1816 il hissa son pavillon à bord du *Minden*, ayant reçu le commandement de la station des Indes-Orientales, d'où il revint au mois d'oct. 1820. Le 19 juillet 1821, il reçut sa commission de vice-amiral, et il fut nommé grand'-croix

de l'ordre du Bain en 1833. Il était commandant en chef dans la *Medway* lorsque, après dix jours de maladie, il mourut dans l'hôtel de l'Amirauté à Shernees, le 5 août 1834. Ses restes furent déposés dans l'église de l'île de Sheppy. Sir Richard King avait eu de son premier mariage avec la fille de l'amiral Duckworth quatre fils et une fille ; il eut deux fils et deux filles de son second mariage avec la fille de l'amiral Cotton. D—z—s.

KING (PIERRE lord), publiciste anglais, descendait du lord grand-chancelier du même nom. Neveu par sa mère du célèbre Locke (*Voy.* KING (*Pierre*), XXII, 424), fils aîné du sixième lord King et de Charlotte Fredcroft, il naquit le 31 août 1775, et fut élevé à l'université de Cambridge. Il était encore mineur lorsque son père mourut au mois de nov. 1793. Il succéda au titre de lord Ockham, et devint pair d'Angleterre. Dès son entrée à la chambre haute, lord King figura dans les rangs de l'opposition dont il se montra l'un des membres les plus actifs. Il attaqua dans la séance du 12 février 1800 l'expédition de Hollande, et appuya la proposition d'une enquête pour rechercher les causes des désastres qui en avaient été la suite. Il s'opposa le 27 à ce qu'on suspendît plus long-temps l'acte d'*Habeas corpus*, et dit que cette mesure n'était propre qu'à augmenter le pouvoir ministériel, aux dépens des libertés publiques. En 1803, il prit une grande part aux discussions qui eurent lieu lorsque la banque d'Angleterre suspendit ses paiements, et il publia à ce sujet un pamphlet intitulé : *Pensées et réflexions sur les restrictions des paiements en espèces aux banques d'Angleterre et d'Irlande.* Il fit imprimer aussi, en 1811, un discours prononcé par lui à la chambre des lords *sur le bill du comté de Stanhope, concernant les guinées et les billets de banque.* Au mois de mars 1816, il reprocha vivement aux ministres de n'avoir fait aucune démarche auprès du congrès de Vienne, pour la rentrée des fonds dus au gouvernement anglais par l'Autriche et la Russie depuis 1796. En 1820 (19 août), il s'opposa fortement à toutes les mesures proposées contre la reine Caroline ; et, en 1829, il publia la *Vie de John Locke*, un volume in-4° avec des extraits de sa correspondance, des journaux et du *common-place Book*, d'après des matériaux originaux qui étaient en sa possession. Une seconde édition de cet ouvrage a paru en 1830, dans le format in-8°, avec d'importantes additions puisées dans les propres notes du lord-chancelier. Lord King se fit aussi remarquer vers la fin de sa carrière comme un ennemi violent de l'église anglicane. Il mourut à Londres le 4 juin 1833. Il avait épousé, en 1804, Hester Fortescue, fille du comte de ce nom, et nièce de lord Grenville, dont il a laissé un fils et plusieurs filles. D—z—s.

KINSBERGEN (le comte JEAN-HENRI van), amiral hollandais, né le 1er mai 1735, à Doesbourg, dans le pays de Gueldres, d'une famille noble, entra au service dès l'âge de neuf ans dans l'armée de terre, et passa dans la marine cinq ans après. Il y parcourut avec rapidité tous les grades, et il était vice-amiral en 1767 lorsque la guerre éclata entre la Porte et la Russie. Ayant obtenu du stathouder la permission de passer au service de cette dernière puissance, il fut accueilli avec beaucoup d'empressement par l'impératrice Catherine II, qui lui confia le commandement d'une flotte de cinq vaisseaux de ligne et de quelques petits bâtiments de guerre, avec laquelle il remporta dans la mer Noire une victoire importante sur la flotte

turque, composée de treize vaisseaux de ligne. Il fit dans cette occasion la première expérience d'une manœuvre très-ingénieuse et qui depuis a été imitée dans toutes les escadres de l'Europe. Ayant observé avec soin l'état de la navigation et du commerce dans ces parages, il remit à l'impératrice un mémoire que cette princesse reçut avec beaucoup d'intérêt. Cependant Kinsbergen quitta la Russie, et il revint, en 1776, dans sa patrie, où on le chargea aussitôt de négocier la paix avec l'empereur de Maroc; ce dont il s'acquitta avec autant de bonheur que d'habileté. La guerre avec l'Angleterre ayant ensuite éclaté, Kinsbergen fut mis à la tête d'une division de sept vaisseaux de ligne sous les ordres de l'amiral Zoutman, et il eut beaucoup de part à la victoire de Doggersbunck, qui fut remportée sur l'amiral Parker. Lorsque la paix fut conclue (1783), on lui fit des propositions avantageuses pour le service de Russie; mais il s'y refusa obstinément, et, ne voulant plus quitter le service de sa patrie, il rejeta en même temps de pareilles offres qui lui vinrent de la part du Danemark. Resté ainsi l'un des chefs les plus distingués de la marine hollandaise, il jouissait d'une grande fortune, et se trouvait dans une position très-brillante, lorsque la révolution de France vint porter le trouble en Europe et plus particulièrement en Hollande. L'amiral Kinsbergen concourut d'abord avec beaucoup de zèle à repousser les premières tentatives d'invasion qui furent faites par Dumouriez; mais quand les Provinces-Unies, si honteusement abandonnées par leurs alliés, furent définitivement tombées au pouvoir des Français en 1795, et que ceux-ci les soumirent à leurs systèmes de rénovation, l'amiral Kinsbergen fut destitué et arrêté. Il ne recouvra la liberté qu'aux prières de son ancien ami Schimmel-Péninck. S'étant retiré dans une de ses terres près de Doesbourg, il ne s'y occupa plus que de sciences et d'agriculture. Ses amis firent d'inutiles efforts pour le tirer de cette retraite; et il ne la quitta pas même lorsque le frère de Bonaparte, devenu roi de Hollande, le nomma son chambellan-sénateur, et, en mémoire de la gloire qu'il avait acquise en combattant les Anglais, le fit comte de Doggersbunck. Ne pouvant pas repousser ces honneurs, il en refusa du moins tous les traitements, et continua de vivre à sa belle terre d'Appeldoorn, où il avait établi des serres chaudes, et où il cultivait des plantes de tous les climats. C'est là qu'il mourut en 1820. Le comte de Doggersbunck, véritable philanthrope, fut le créateur de beaucoup d'établissements utiles. C'est à lui que la Hollande doit l'institut de la marine à Amsterdam, celui des sourds-muets à Groningue, les académies d'Utrecht, d'Harderwich, etc. Membre ou correspondant des principales sociétés savantes de l'Europe, il a publié, sous le nom de ses élèves, des cartes et des ouvrages qui sont devenus classiques : 1° *Ordre et instruction concernant le service des vaisseaux;* 2° *Exercice du canon sur un vaisseau de guerre;* 3° *Manuel du marin;* 4° *Principe de la tactique de mer;* 5° *l'Artillerie pratique de la marine;* 6° *Description de l'Archipel*, avec une carte générale. Ce dernier ouvrage, qui est très-estimé, fut traduit en allemand en 1793.

M—D j.

KINSKI (FRANÇOIS-JOSEPH), général autrichien, naquit à Prague, le 6 décembre 1739, de l'une des familles les plus illustres de la Bohême, dont son père, le comte *François-Ferdinand*, était chancelier et gouverneur héréditaire. Envoyé de bonne heure à l'académie de Vienne, il y fit,

avec beaucoup de succès, ses premières études, qu'il vint terminer à l'université de Prague. Destiné d'abord à la carrière civile, il se livra à la science des lois; mais, son goût particulier l'entraînant vers les armes, il entra, en 1759, comme volontaire, dans les chevau-légers, dont son frère, le comte *Joseph*, était colonel. Il passa ensuite, comme sous-lieutenant, dans le régiment de Lascy, et fit, en cette qualité, les premières campagnes de la guerre de *sept ans*, contre les Prussiens. En 1760, il faisait partie, comme capitaine, du corps d'armée composé de Russes et d'Autrichiens qui, sous les ordres de Lascy et de Czernicheff, surprit et occupa Berlin. Ce fut lui qui en porta la nouvelle au maréchal Daun. Il devint bientôt major, puis colonel (1768). Alors, plein de zèle pour l'instruction de son régiment, il y créa, à ses frais, en faveur des jeunes officiers, une école qui fixa les regards de l'impératrice Marie-Thérèse, et servit de modèle à quelques établissements du même genre. Toujours avide d'instruction, il ne dédaignait pas, même alors qu'il était colonel, de suivre les cours particuliers que le mathématicien Tessanek, professeur distingué, tenait à Prague. Le 4 septembre 1773, il fut nommé général-major. Trois ans après, le désir de connaître toutes les branches de l'instruction lui fit entreprendre, d'après le désir que lui en témoignait l'impératrice, plusieurs voyages pour visiter les écoles les plus renommées. S'étant rendu d'abord à Stuttgard, il y vit l'académie militaire, qui alors jouissait d'une grande réputation. En Suisse, il visita les écoles formées par le baron de Salis et Pestalozzi. De retour de ses voyages, il adressa à l'impératrice un rapport dans lequel il fit des rapprochements curieux sur ces établissements et celui de Vienne. En 1778, le comte Kinski commanda une brigade à l'aile gauche de l'armée qui se réunit en Bohême sous les ordres de Laudon. On sait que, dans cette insignifiante campagne, le grand Frédéric et l'empereur Joseph, séparés par l'Elbe, ne firent la guerre que par des marches et contre-marches, sans jamais en venir aux mains. Il entrait alors dans le système autrichien de faire passer fréquemment les généraux d'un corps à l'autre. Ainsi, depuis le 13 avril 1778, jusqu'au moment où les armées prirent leurs quartiers d'hiver, Kinski se trouva successivement sous les ordres des généraux Wallis, Ellrichshausen, Albert de Saxe-Teschen, et Wurmser. Après la paix de Teschen, qui fut signée le 13 mai 1779, il épousa la fille du comte de Trautmansdorff, qui était dame d'honneur de l'impératrice, et cette princesse le nomma, dans la même année, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie; puis, en 1780, sous-directeur de l'académie militaire de Vienne-Neustadt. Cet établissement célèbre fut alors réorganisé d'après les idées et les plans que Kinski avait conçus dans ses voyages; et, lorsque le comte Antoine Collorédo, qui en était le premier directeur, mourut (1785), il lui succéda immédiatement. En lui confiant ces fonctions importantes, l'empereur Joseph II lui donna le titre de chambellan et le grade de feld-maréchal-lieutenant. Pendant son administration de ce bel établissement, qui a duré vingt-six ans, le comte Kinski forma la plupart des officiers et généraux qui ont illustré l'armée autrichienne. Dans le même temps, l'empereur, qui l'aimait beaucoup, lui confia encore d'autres fonctions; mais jamais il ne quitta ses élèves qu'avec le plus vif regret. En 1783, il accompagna ce prince dans son voyage en Italie; et, en 1788, il dut le suivre également dans sa campagne contre

les Turcs, où il fut spécialement chargé de diriger l'archiduc François, depuis empereur. Kinski suivit avec beaucoup d'attention les opérations de cette guerre, et il les fit toutes servir à l'instruction du jeune prince, dont la personne, gravement compromise, dans la nuit du 20 au 21 septembre, ne fut sauvée que par sa présence d'esprit. L'armée autrichienne se retirait d'Illowa sur Caransebes, lorsque tout-à-coup une terreur panique saisit l'arrière-garde et se répandit dans le corps principal. L'archiduc se trouvait en ce moment à la première colonne. Le comte Kinski donna sur-le-champ, au bataillon qui était près de lui, l'ordre de se former en carré, et il plaça au milieu le jeune archiduc, qui, marchant ainsi pendant la nuit, arriva sur une hauteur, où il prit position, et se trouva en sûreté jusqu'au jour, où il fut rejoint par les autres colonnes. Plusieurs coups de canon furent tirés sur le carré, et deux hommes furent tués à côté du prince. Lorsqu'il quitta l'armée, au mois de décembre 1788, le comte Kinski retourna à son académie, et il ne s'en éloigna que six ans plus tard, quand son ancien élève, devenu empereur, sous le nom de François II, lui confia le commandement d'un corps d'armée, qui se réunit sur le Rhin pour combattre les Français. Envoyé d'abord dans le pays de Luxembourg, pour y commander une division, il fut bientôt dirigé vers les Pays-Bas, où la grande armée austro-britannique combattait sous les ordres du prince de Cobourg et du duc d'York. Il y arriva dans le moment où, après s'être emparé de Condé, de Valenciennes et du camp de Famars, cette armée, qui hésitait depuis deux semaines, allait enfin occuper, sans combattre, le camp de César, évacué par les Français (*Voy.* KILMAINE, dans ce vol). Le comte Kinski fut placé ce jour-là (8 août 1793) sous les ordres de Clairfayt, et s'il n'y courut pas de plus grands dangers, il n'y acquit pas plus de gloire que le reste de l'armée dont il faisait partie. On sait que les Français avaient déjà opéré leur retraite sur Bapaume et Arras, lorsque les alliés se présentèrent devant le fameux camp de César, pour l'attaquer, et qu'au lieu de les suivre les Anglais allèrent faire le siège de Dunkerque, et les Autrichiens celui du Quesnoy. Le comte Kinski fut au nombre de ces derniers, et il prit beaucoup de part à ce siège. Après la reddition de la place (18 août), sa division fut dirigée vers Maubeuge, et chargée encore de couvrir les opérations du siège, que Jourdan contraignit bientôt les Autrichiens de lever, après la bataille de Wattignies (*Voy.* JOURDAN, dans ce vol.). Le comte Kinski reçut alors l'ordre de joindre, avec Clairfayt, l'armée du duc d'York, dans la West-Flandre. Le 25 octobre, les deux généraux, partant de Tournay, se mirent en marche, et ils s'emparèrent de Menin et de quelques autres places. L'armée française, sous les ordres de Pichegru, avait cerné Ypres; ils la forcèrent de se retirer sur Bailleul et Poperingen. Les alliés ayant pris alors des quartiers d'hiver, Kinski resta sous les ordres du duc d'York, avec dix-huit bataillons, vingt-sept compagnies et quatorze escadrons de troupes autrichiennes. L'empereur François étant arrivé dans les Pays-Bas à cette époque, la campagne de 1794 commença, le 17 avril, par une attaque générale que l'on fit, du Cateau et Forest, sur l'armée française, cantonnée entre Guise et Landrecies. Le prince de Cobourg avait divisé ses troupes en huit colonnes; la troisième, dans laquelle se placèrent l'empereur et le général en chef, était sous les ordres du comte Kinski. Cette colonne

enleva les postes et les redoutes qu'elle était chargée d'attaquer, et elle prit deux canons. Le lendemain Landrecies fut cerné. Le prince héréditaire d'Orange dirigeait les travaux du siège. Le 22 avril, l'armée d'observation, dont la seconde colonne était sous les ordres de Kinski, attaqua l'armée française, la repoussa, et s'établit sur les deux rives de la Sambre. Le même jour, l'empereur lui annonçait, de Bruxelles, par un billet de sa main, qu'il le nommait général-feld-zeugmeister, ou grand-maître de l'artillerie. Le 26 avril, l'armée française s'avança pour dégager Landrecies, mais elle fut repoussée. Après ce succès, auquel Kinski eut une grande part, la place se rendit (30 avril). Vers le milieu de mai, l'armée autrichienne, partagée en six corps, dont le quatrième était sous le commandement de Kinski, entra en Flandre, pour en chasser le général Pichegru. Le 17, le comte Kinski s'empara de Bouvines, et repoussa au-delà de Marck le corps français qui était devant lui. Les autres corps autrichiens furent moins heureux; Pichegru reprit Lannoy, Turcoing, Waterloo; et l'armée autrichienne se retira sur Tournay. Le général Bender ayant alors été chargé d'aller prendre le commandement de Luxembourg, le comte Kinski fut nommé commandant-général dans les Pays-Bas; mais il eut à peine le temps d'entrer en fonctions que l'armée dut se retirer sur la Meuse, d'après les ordres qu'avait laissés l'empereur. Le 12 juillet il évacua Bruxelles, où les Français entrèrent immédiatement, et la retraite continua jusqu'au Rhin. L'armée autrichienne prit ses quartiers d'hiver sur la rive droite du fleuve. Au mois de janvier 1795, ayant été nommé commandant de l'aile gauche de l'armée autrichienne, Kinski fut chargé de défendre le passage du Rhin; mais, depuis deux ans, il était absent de son académie, où ses élèves le réclamaient avec une extrême impatience. Le 11 juin, il reçut enfin ordre de remettre le commandement de son corps d'armée au général Sztarray, et de venir reprendre ses fonctions à l'académie, qu'il ne quitta plus, jusqu'au mois d'août 1796, lorsque l'armée française, s'étant avancée dans le Haut-Palatinat, il fut envoyé en toute hâte à Prague, pour y assister, au moins de ses conseils, le général Bender, et prendre le commandement des troupes, si les Français pénétraient en Bohême. Mais c'est alors que Bernadotte ayant été battu à Neumarckt, et Jourdan à Amberg et à Wurtzbourg, la Bohême fut hors de danger. Kinski retourna vers ses élèves. Au mois de mai 1805, comme on prévoyait qu'une nouvelle guerre avec la France allait éclater, l'empereur François voulut visiter l'Autriche supérieure, et Kinski reçut ordre de l'accompagner. Ayant été atteint le 18 mai d'une violente inflammation de poitrine, il fut transporté à Vienne; et il mourut dans cette ville, le 9 juin de la même année. D'après ses dernières dispositions, ses dépouilles mortelles furent déposées au cimetière de l'académie qui avait été si long-temps l'objet de ses soins et de son affection. Les officiers de l'armée autrichienne, presque tous ses élèves, se cotisèrent pour lui élever un monument, dont l'exécution fut confiée au célèbre Schaller. Ce monument est placé au milieu du jardin. Sur le piédestal en marbre, de seize pieds de haut, on voit le buste en bronze, de grandeur colossale. Les ouvrages que le comte Kinski a publiés pendant le temps de sa direction et pour l'usage de ses élèves, tous très-estimés, sont depuis long-temps élémentaires dans l'armée autrichienne;

savoir : I. *Abrégé élémentaire de ce qui concerne le service militaire*, 2e édit., 2 part., Vienne, 1795, in-8°. II. *Mélanges*, 6 part., Vienne, 1786, in-8°. III. *Principes généraux sur l'instruction publique et principalement sur l'instruction militaire*, 1787, in-8°. Ces divers ouvrages ont eu plusieurs éditions. Une souscription fut ouverte en 1825 pour une édition complète dans un format plus classique, afin que tous les officiers et même les soldats pussent en faire usage. Dès l'année 1775, le comte Kinski avait gratifié la ville de Prague de sa collection de machines hydrauliques et de son cabinet de minéraux. En 1776, il fit don à l'université de sa bibliothèque particulière et de celle de sa famille. La ville reconnaissante le nomma directeur de la bibliothèque et du cabinet de minéraux de l'université. — Le comte KINSKI (*Joseph*), frère du précédent, fut comme lui un des généraux les plus distingués de l'armée autrichienne. C'était surtout dans l'arme de la cavalerie qu'il excellait. Jouissant d'une grande faveur auprès de Joseph II, il l'accompagna dans la guerre de la succession de Bavière et dans celle contre les Turcs. Après la mort de ce prince il fut rarement employé, devint gouverneur de Vienne, et mourut dans cette ville en février 1804. M—DJ.

KIRKE WHITE. *Voy.* WHITE, L, 456.

KIRWAN (RICHARD), chimiste célèbre, né en Irlande dans le comté de Galloway, vint de bonne heure à Dublin et, après avoir achevé ses premières études, y suivit les cours de droit à l'université, et y prit ses grades tant de licencié que de docteur ès-jurisprudence ; enfin il y fut reçu avocat et plaida même quelques causes. Mais probablement les profits n'en furent pas grands, et les procès lui laissèrent assez de loisir pour qu'il étudiât la chimie et l'histoire naturelle. Insensiblement il se trouva qu'il en savait à-peu-près autant dans ces sciences d'observation que dans l'inextricable labyrinthe des lois anglaises, et qu'il comptait dans cette carrière bien moins de rivaux qu'au barreau. Cependant, ne croyant point devoir rester en Irlande, il se rendit à Londres où non seulement il fut reçu membre de la Société royale, ce qui ne coûte qu'un peu d'argent et n'exige que de fort médiocres connaissances, mais où divers mémoires remarquables le tirèrent de la foule des membres ses collègues ; et où, en 1782, un travail particulier lui valut la médaille de Copley. Ainsi classé parmi les savants, Kirwan revint en Irlande en 1783, et, désormais voué tout entier aux sciences naturelles, il n'eut plus d'autre soin que d'en étendre le domaine par des découvertes, et d'en populariser les résultats par tous les moyens que peuvent amener l'émulation et la publicité. Les nombreux *Mémoires* dont il enrichit les *Transactions de la société royale de Dublin*, et une demi-douzaine d'ouvrages d'exposition contribuèrent puissamment à ce double résultat. De bonne heure la société royale de Dublin lui décerna la présidence, et sa renommée, devenue européenne, lui valut le titre de membre des principales sociétés savantes de l'Europe. Il fonda, sous les auspices du gouvernement anglais, un corps savant destiné à poursuivre les découvertes scientifiques et à leur donner une direction pratique et utile. Cette société, appelée, du nom de son créateur, *société kirwanienne*, existe encore aujourd'hui : la minéralogie et la chimie lui sont redevables de progrès réels. Kirwan lui-même donnait l'essor et l'élan à ses collaborateurs, pas-

sant avec une rapidité merveilleuse de la botanique à la minéralogie, de la minéralogie à la chimie, de la chimie à la météorologie, toujours cherchant des applications à l'egnonomie, à la fabrication, se tenant soigneusement au courant de tout ce qui se découvrait ailleurs, et ne balançant point à se déclarer pour l'idée nouvelle dès qu'elle avait les faits pour elle. C'est ainsi qu'en un temps où les chimistes anglais ne voulaient point encore reconnaître la révolution opérée par Lavoisier dans la théorie fondamentale de la combustion, Kirwan finit par admettre d'assez bonne grâce l'oxigène qui renversait le phlogistique. Comme minéralogiste, surtout, il n'avait aucun rival dans toute la Grande-Bretagne, et il fallait passer la mer pour trouver des savants qui l'emportassent sur lui. Bien qu'écolier et arrangeur des Allemands le plus souvent, ceux-ci ne dédaignaient pas de lui rendre la pareille, et plus d'un mémoire, plus d'un grand ouvrage de Kirwan, ont eu les honneurs de la traduction allemande. Ne pouvant donner ici la liste complète de ses mémoires, soit dans les *Transactions philosophiques de la société royale de Londres*, soit dans celles de la *société royale de Dublin*, nous nous contenterons d'indiquer ceux où il rend compte de sa belle série d'expériences tendant à déterminer les pesanteurs spécifiques et les divers degrés d'affinités chimiques des sels, ceux qui contiennent ses recherches sur la force respective des acides, et enfin ses travaux sur les propriétés de la strontiane et les caractères par lesquels elle se distingue de la baryte. On doit de plus à Kirwan : I. *Appréciation de la température sous des latitudes différentes*, Londres, 1787, in-8° (traduit en français, par Adet, Paris, 1789; traduit en allemand, par Crell). II. *Tableau comparatif des observations météorologiques faites en Irlande, avec quelques indications pour former des prédictions sur les changements de temps.* III. *Eléments de minéralogie,* Dublin, 1794-97, 2 vol. in-8° (traduit en français, par Gibelin, Paris, 1785, in-8°; traduit en allemand). C'est l'ouvrage capital de Kirwan. En donnant à l'Angleterre ce précis dont elle manquait, il eut soin d'y faire entrer toutes les découvertes modernes, et principalement celles des Allemands dont évidemment les manuels lui ont servi de modèle. S'il mérite des louanges sous ce rapport, il faut avouer qu'il est un peu trop sobre de citations et de louanges quand il s'agit de la France; et l'on reconnaît là parfaitement l'impartialité britannique. Au reste, il y a velléité de méthode par tout l'ouvrage. Le point de vue auquel se place Kirwan, la nécessité de fonder la classification minéralogique, non plus, comme Werner, sur des caractères extérieurs, non plus, comme Romé de Lisle, sur la forme extérieure des cristaux, mais sur les éléments vrais dont se compose la molécule constituante, enfin surtout les analyses délicates et nombreuses qu'il donne de divers minéraux, bien qu'il ne faille pas aveuglément compter sur cette précision mathématique, assignent un rang très-haut à l'ouvrage de Kirwan, qui est bien dépassé aujourd'hui, mais qui n'en est pas moins le point de départ d'une ère nouvelle, et où se dessine nettement l'esprit du minéralogiste moderne. IV. *Essai sur l'analyse des substances minérales*, Dublin, 1799, in-8°. Kirwan, dans son zèle pour la science minéralogique, dans son impatience d'en répandre, d'en faciliter, d'en préciser les principes, était sans cesse tourmenté de l'idée que les caractères mécaniques

ou extrinsèques sont insuffisants, que la composition chimique seule peut, en révélant la vraie nature des minéraux, fournir les vrais moyens de les reconnaître sûrement. C'est sous l'empire de cette idée qu'il écrivit l'ouvrage dont le titre précède. V. *Essai sur le phlogistique et sur la nature des acides*, Londres, 1787, in-8°, 2e édition (traduit en français par Mme Lavoisier, avec des notes de Guyton-Morveau, de Lavoisier, de Laplace, de Monge, de Berthollet, Paris, 1788, in-8°). VI. *Des engrais les plus avantageux et de leur application aux divers terrains*, Dublin, 1796, in-8° (traduit en français par F.-G. Maurice, Genève, 1800 et 1806, in-8°; puis réimprimé à la suite du *Traité des engrais*, du même auteur, 1825, et suivi d'une explication des termes chimiques qu'emploie Kirwan; traduit en allemand par A.-S.-L. Lenten). VII. *Essai de géologie*, Dublin, 1799, in-8° (trad. en allemand par Crell). Kirwan essaie, dans ce traité, de concilier les idées de la Genèse, allégorisées et largement interprétées, mais dans des limites que ne condamne point l'Eglise, avec les faits de l'histoire de la terre que l'observation permet de regarder comme incontestables, et les inductions qu'il croit pouvoir en tirer. Kirwan, dans toutes ces explications, diffère beaucoup de Deluc (*Voy.* ce nom, LXII, 291). Les ennemis de la foi, dans leur manière d'apprécier les systèmes des deux géologues, se sont montrés fort opposés à Kirwan, dont effectivement les théories sont imparfaites. Mais insensiblement les progrès de la géologie ont montré qu'il n'a point eu autant de tort qu'on l'a cru, que Deluc est tout au moins aussi gratuit que lui dans ses hypothèses, et que souvent il est aussi loin, peut-être même plus loin des faits. P—ot.

KLAPROTH (Jules-Henri), orientaliste célèbre, né à Berlin le 11 oct. 1783, était fils d'un chimiste distingué (*Voy.* Klaproth, XXII, 458) qui, frappé des dispositions qu'il montra dès l'âge le plus tendre, s'empressa de les cultiver. Il fit dès-lors de grands progrès en chimie, en minéralogie, en botanique; mais, à mesure qu'il approchait de l'adolescence, ces études perdirent de l'attrait qu'elles avaient pour lui. Une impulsion irrésistible le poussait vers l'étude des langues orientales. La bibliothèque royale de Berlin possède une collection assez considérable de livres chinois. Dès que Klaproth les vit, le désir de connaître cette langue s'éveilla en lui; un dictionnaire informe rédigé par Mentzel (*Voy.* ce nom, XXVIII, 327) sous la direction du P. Couplet, et le dictionnaire chinois-espagnol du P. Diaz, ouvrage également imparfait dont une copie se trouve dans cette bibliothèque, lui fournirent les premiers moyens de satisfaire sa curiosité. Il y joignit le *Museum sinicum* de Bayer (*Voy.* ce nom, III, 603). Une note écrite sur son exemplaire de ce livre, le 21 juin 1835, et que nous lûmes ce jour-là même, porte ces mots : « Le présent exemplaire a été le pre-« mier secours que j'ai eu en 1797, « époque du commencement de mes « études chinoises.» Il entreprenait donc seul à quatorze ans une tâche qui, selon l'opinion généralement répandue alors, exigeait en Chine même la vie entière d'un homme studieux. Son ardeur s'accrut avec le succès : les résultats neufs et curieux qu'il entrevoyait excitaient vivement son intérêt, et bientôt, captivé par les études de son choix, il négligea toutes les autres. Aussi, interrogé par l'examinateur du gymnase, il se trouva hors d'état de répondre aux plus simples questions. « Mais vous ne savez donc

« rien ? lui dit celui-ci : — Si, mon-
« sieur, je sais le chinois. — Com-
« ment, le chinois ! qui vous l'aurait
« enseigné ? — Personne, je l'ai ap-
« pris tout seul. » Là dessus l'exami-
nateur de se récrier, et Klaproth de
courir à ses cahiers où il montre à
l'examinateur émerveillé des copies de
texte, des essais de traduction, des
extraits faits sur les originaux mêmes.
Il répond ensuite à toutes les ques-
tions, résout toutes les difficultés,
révèle en peu de mots le facile mys-
tère du langage chinois, l'explique
avec clarté, le commente avec préci-
sion. Ses maîtres furent convaincus
alors qu'il n'avait pas perdu son
temps, et son père, bien que très-cha-
grin de renoncer aux projets qu'il
avait formés pour lui, eut du moins la
consolation de penser que ce fils pour-
rait s'ouvrir une carrière honorable.
Cependant il exigea que Jules-Henri
apprît ce qu'il aurait dû savoir, et se
livrât aux études philologiques pro-
prement dites, alors presque exclusi-
vement en honneur en Allemagne.
Afin de mieux assurer le succès de
cette résolution, il l'éloigna de Ber-
lin où la tentation de cultiver la lan-
gue chinoise aurait pu l'entraîner. Ce
fut à l'université de Halle qu'il l'en-
voya en 1801. Le jeune Klaproth y
eut fait en peu de mois des progrès qui
étonnèrent ses maîtres ; et comme il
ne trouvait dans cette ville ni ma-
nuscrits ni professeurs capables de lui
aplanir la voie, il alla poursuivre à
Dresde, dans l'été de 1802, les tra-
vaux qu'on l'avait forcé d'interrompre
à Berlin. A la fin de cette même an-
née, il publiait, en allemand à Wei-
mar, les premiers cahiers de son *Ma-
gasin asiatique*. Ce recueil périodi-
que attira les regards de l'Allemagne
savante ; et de ce moment date la renom-
mée de Klaproth. On était surpris
qu'un jeune homme de dix-neuf ans
déployât des connaissances si profon-
des sur des sujets à peu près ignorés des
hommes les plus doctes. Alors son père
reconnut l'erreur de ses préventions, et
dans le même temps le comte Jean Po-
toçki, avec lequel le jeune Klaproth
avait eu l'occasion de converser à Ber-
lin, frappé de la pénétration et du dis-
cernement qu'il montrait en parlant
de la Chine et de tout ce qui la con-
cerne, s'empressa, de retour à Saint-
Pétersbourg, de recommander au mi-
nistère russe un homme que ses no-
tions sur l'empire chinois devaient
rendre très-intéressant pour la Rus-
sie, liée depuis 1689 avec ce vaste
état de l'Asie, par des traités qui
n'ont pas été enfreints. Klaproth fut
appelé à Saint-Pétersbourg en 1804,
et l'académie des sciences se l'associa
en qualité d'adjoint pour les langues
et la littérature asiatiques. Cette dis-
tinction n'était pas purement honori-
fique, et le désir qu'il avait de s'en
montrer digne, non moins que les
obligations qu'elle lui imposait, le dé-
terminèrent à abandonner sa patrie et
les travaux qu'il y avait commencés.
Dès l'année suivante une ambassade
extraordinaire, destinée pour Péking,
vint lui offrir un moyen d'étendre ses
recherches. On n'était pas encore fixé
sur le choix d'un ambassadeur, que
Klaproth était déjà désigné pour l'ac-
compagner comme interprète. Le comte
Potoçki fut placé à la tête des savants, et
Golovkin chargé de la politique. Kla-
proth n'attendit pas que celui-ci eût
achevé ses préparatifs ; il partit au
printemps de 1805, visita Cazan et
Perm, traversa les monts Ourals,
atteignit Ekaterinbourg en Asie, côtoya
l'Irtich depuis Tobolsk jusqu'à
Omsk, d'où il gagna Tomsk, Kras-
noyarsk et enfin Irkoutsk qui était le
point de réunion de l'ambassade. Il
préféra cette route, quoique ce ne fût
pas la plus directe, afin d'éviter des

passages difficiles dans les montagnes, et parce qu'elle présentait plus de parties intéressantes à visiter. Elle le conduisit d'abord chez les Samoyèdes et chez plusieurs de ces nombreuses peuplades finnoises et tartares qui habitent le long de l'Ob, du Ienissei et du lac Baïkal. Dans la Sibérie méridionale, il rencontra des tribus de races turque, mongole et autres ; il vécut parmi les Bachkirs, les Dzoungars, les Teléoutes ; parmi les Tongouses de Tobolsk et d'Irkoutsk ; il étudia leurs mœurs, recueillit des vocabulaires de tous leurs dialectes, s'appliqua à distinguer leur physionomie nationale pour parvenir à démêler les traits caractéristiques des familles dont la race s'était croisée avec d'autres. A la fin de l'été de 1805, toute l'ambassade fut réunie à Irkoutsk : le 17 octobre elle arriva au fort de Kiakhta sur les confins de l'empire, où des difficultés suscitées par les autorités chinoises la retinrent jusqu'à la fin de l'année. Ce séjour forcé fut très-utile à Klaproth qui en profita pour apprendre le mongol, se perfectionner dans le mandchou, recueillir des matériaux, et se procurer une collection considérable de livres chinois, tibétains, mandchous et mongols. Enfin, le 1er janvier 1806, on put franchir la frontière et entrer en Mongolie : le froid était devenu excessif, plusieurs fois le mercure gela dans les baromètres ; les voyageurs en souffraient d'autant plus qu'ils ne parcoururent qu'en quatorze jours la distance de soixante-quatorze lieues qui sépare Kiakhta de l'Ourga ou Kouren, ville ou plutôt camp où réside le gouverneur-général, et que dans tout ce trajet ils n'eurent d'autre abri que des tentes de feutre. Là se renouvelèrent les discussions sur le cérémonial chinois ; l'ambassadeur russe refusait de s'y soumettre, alléguant l'exemple de lord Macartney, qui n'avait fait d'autre salut à l'empereur Khiang-Loung que celui qui en Europe est usité en pareil cas (*Voy.* MACARTNEY, XXVI, 23). Des courriers furent expédiés à Péking, et l'on espérait une réponse favorable du tribunal des rites ou de l'empereur même, quand survint une altercation sur une misérable question d'étiquette. Alors les négociations prirent une tournure fâcheuse, les esprits s'aigrirent ; et le 10 février l'ambassade fut congédiée avec dédain par une lettre venue de Péking. Elle revit Kiakhta dans les premiers jours de mars ; l'académie de Saint-Pétersbourg envoya aussitôt de nouvelles instructions à ses délégués. Klaproth, qui, dans les conférences entre Golovkin et les mandarins, avait fait preuve d'une capacité peu commune et d'une véritable connaissance de la langue chinoise, fut chargé de continuer à visiter les frontières des deux empires à l'ouest de Kiakhta jusqu'à Oustkamenogorsk, sur l'Irtisch, près du step des Kirghiz. Dans ce voyage il traversa l'Altaï, d'où il se rendit aux anciens temples bouddhiques de Semipalatnaya et d'Ablaïkit pour recueillir les fragments tibétains qui pouvaient s'y trouver encore. Il gagna ensuite le Koussougoul, lac du pays des Khalkha, revint à Irkoutsk dont il visita les environs, explora les bords du lac Baïkal, longea les monts Sayaniens, passa de nouveau la chaîne de l'Altaï ; et, après avoir fait une excursion depuis les rives de l'Irtisch jusqu'au lac Dzaïsang dans le pays des Euleuths ou Kalmouks, à quelque distance de la frontière méridionale de la Sibérie, il se dirigea vers Omsk pour reprendre la route de Saint-Pétersbourg où il arriva au commencement de 1807, après une absence de vingt mois, pendant lesquels il avait parcouru un espace d'environ dix-huit cents lieues.

Etant à Irkoutsk, il vit un officier de la marine japonaise qui, jeté par un naufrage sur les côtes orientales de la Sibérie, avait été amené dans cette ville ; les entretiens de Klaproth avec ce marin très-instruit l'aidèrent à composer un vocabulaire japonais. L'académie, à laquelle il rendit compte, dans un rapport détaillé, de ses occupations pendant son voyage aussi long que pénible, reconnut tant de zèle en le nommant académicien extraordinaire, distinction qui n'est accordée à un académicien-adjoint qu'après avoir exercé ses fonctions pendant six ans. L'empereur Alexandre lui accorda une pension de trois cents roubles et lui donna des marques de bienveillance particulière. On lui réservait une récompense plus flatteuse en lui ménageant l'occasion de se distinguer dans une nouvelle mission. Malgré les voyages de plusieurs savants en Géorgie et dans les monts Caucase, le gouvernement russe voyait bien qu'il lui restait encore beaucoup à apprendre sur ses nouvelles possessions. Klaproth qui paraissait plus qu'aucun autre en état d'examiner convenablement ces contrées, leurs ressources et leurs habitants, fut, sur la proposition du comte Potoçki, équitable appréciateur de ses services dans la précédente expédition, agréé pour le voyage à entreprendre. Muni des instructions de son protecteur et de celles de l'académie, il quitta de nouveau Saint-Pétersbourg le 15 septembre, et alla par Moscou et Kharkoff à Novo-Tcherkask, capitale des Cosaques du Don. Il y séjourna quelque temps afin d'étudier les Kalmouks des environs, et profita de l'occasion pour compléter les notions qu'il avait rassemblées en Sibérie et ailleurs sur la religion lamaïque. En novembre, il traversa le step du Don, passa par Géorghievsk, capitale du gouvernement du Caucase, où il recueillit des renseignements sur les Tcherkesses et sur les peuplades vivant au-delà du Kouban ; et visita les ruines de Madjar sur la Kouma, le mont Besch-Tau, ses eaux minérales et l'établissement des missionnaires anglais. Les circonstances l'obligèrent de se diriger tout de suite vers Mosdok, et de prendre sa route par la petite Kabardah et Vladikavkas sur le Terek. Marchant avec une escorte militaire considérable, il remonta le long de ce fleuve dans la vallée étroite où il coule, et qui était fermée autrefois par les célèbres portes caucasiennes. Le 26 décembre il franchit le Gouda ou mont de la Croix (*Khrestovoi-Gora*), montagne neigeuse qui fait le point de partage des eaux, et suivit le cours de l'Aragvi qui tombe dans le Kour. Le 14 janvier 1808, il entra dans Tiflis, capitale de la Géorgie, et y resta jusqu'au 5 mars ; il revint alors dans la vallée de l'Aragvi et vers les monts neigeux où il découvrit les sources du Terek. Après cette campagne très-pénible, quoique de courte durée, il revit Tiflis, d'où il sortit le 24 mars, et fit à plusieurs reprises des excursions dans la Géorgie, tant à l'est qu'à l'ouest de la capitale. Les maladies pestilentielles qui sévissaient de plus en plus dans les vallées, et les appréhensions d'hostilités prochaines avec la Perse, ne lui permirent pas d'aller dans ce pays ni même à Bakou, comme il l'avait d'abord projeté. D'ailleurs l'académie, qui ne pouvait plus subvenir aux frais du voyage, le rappelait. Il retourna donc à Mosdok, où il fut obligé de laisser ses compagnons de voyage trop affaiblis par la maladie pour le suivre dans de nouvelles courses à la petite Kabardah et aux vallées du Caucase septentrional. Quand il rentra à Mosdok ses compagnons étaient morts. « Les fatigues du « voyage dans les montagnes, dit-il,

« et l'influence du climat extrêmement « malsain des bords du Terek auquel « je n'étais pas accoutumé, me causè- « rent une fièvre violente. Néanmoins « je partis de Mosdok le 24 août, et « je gagnai Géorghievsk. La fièvre « s'étant un peu calmée, je fis des « excursions à Madjari ainsi qu'à « Oust-Labinsk sur le Kouban; mais « mon mal m'empêcha d'en profiter « comme je le désirais. Je restai à « Stavropol pendant les mois d'octo- « bre et de novembre; de là j'allai en « traîneau par Tcherkask à Voronèje, « puis je retournai par Toula à Mos- « cou et à Saint-Pétersbourg où j'ar- « rivai bien malade, le 11 janvier « 1809, et ma santé ne fut complè- « tement rétablie qu'en automne.» Les résultats de ce voyage furent successivement communiqués à l'académie : ils concernaient principalement les recherches de Klaproth sur les langues des peuples du Caucase et les inductions qu'il en avait tirées relativement à beaucoup d'idiomes de l'Asie et d'autres parties du monde. Il pensait, que pour la plupart, ils dérivent d'une souche commune. En communiquant sa découverte à l'académie, il l'appuya d'un vocabulaire de mots caraïbes qu'il avait rencontrés dans les langues de plusieurs peuples du nord et de l'est de l'Asie. Quoiqu'il n'ait pas donné de suite à ce travail, il était à propos de le signaler, parce qu'il n'a jamais abandonné complètement les idées qu'il lui avait suggérées. L'académie voulant témoigner le haut intérêt qu'elle prenait à ces recherches, décida qu'une des dissertations de Klaproth, qui concernait les Afghans, serait imprimée en dehors de ses *Mémoires,* à ses frais, ainsi qu'un recueil en allemand, intitulé *Archives pour la littérature orientale.* Klaproth ne s'occupa point alors de la publication de son voyage : peut-être l'autorité, qui en Russie soumet tous les ouvrages à la censure avant qu'ils soient imprimés, arrêta-t-elle le sien; c'est ce qu'il n'a pas expliqué. Mais il paraît que quoiqu'il eût été décoré d'un ordre de l'empire et gratifié du titre de conseiller aulique, il ne se trouvait pas à son aise à Saint-Pétersbourg. Ses prétentions avaient semblé exagérées; il n'avait obtenu ni les récompenses, ni les indemnités qu'il réclamait; toutefois sa capacité bien reconnue lui valait une grande considération. A la demande du prince Czartoryski, curateur de l'université de Vilna, il traça le plan d'une école spéciale des langues asiatiques pour cet établissement. Il venait d'y être nommé professeur, et se disposait à partir, lorsqu'il fut retenu par le ministre de l'instruction publique qui le chargea de rédiger le catalogue de la riche collection des livres et manuscrits chinois et mandchous appartenant à l'académie. Envoyé à Berlin en 1811 pour y diriger la gravure des différents caractères nécessaires à cet ouvrage, il saisit avec empressement cette occasion de quitter la Russie. En quatorze mois la besogne dont il était chargé fut terminée. Le congé qu'il sollicita en 1812 se fit long-temps attendre; en l'obtenant, il perdit les titres de noblesse qui lui avaient été conférés, ses titres académiques et les autres faveurs qu'il tenait du gouvernement russe. Cette disgrâce qu'il avait prévue ne diminua nullement son ardeur pour l'étude, quoique l'époque fût peu favorable pour la culture des lettres. Il avait commencé, en avril 1812, l'impression de son voyage au Caucase; les évènements de la guerre le forcèrent de l'interrompre ainsi que ses autres travaux, en 1813. Afin de pouvoir les poursuivre avec sécurité, il alla se réfugier à Warmbrunn, petite ville dans les montagnes qui séparent

la Bohême de la Silésie ; mais bientôt cette province fut envahie et une partie du manuscrit qu'il expédiait à Berlin fut perdue. Quand les circonstances le permirent, il en acheva l'impression en 1814 ; puis il voyagea en Italie et passa dans l'île d'Elbe, où il fut bien reçu par Napoléon, qui lui parla avec intérêt de ses voyages et de ses travaux. On a dit que précédemment il avait fait des démarches pour entrer au service de France, et que ce fut le même motif qui le conduisit auprès de l'empereur. On ajoute que sa demande fut accueillie et qu'on lui confia comme essai la rédaction d'un mémoire sur les différentes races asiatiques qui habitent les frontières de la Russie, mais que la chute de la puissance qu'il avait invoquée ne lui laissa pas le temps de l'achever. Quoi qu'il en soit, on ne le vit pas changer d'opinion au gré des circonstances, et toujours il manifesta une haute estime pour l'homme extraordinaire auquel il avait adressé son hommage lorsqu'il était déjà renversé du trône. Resté à Florence dans une position très-difficile, Klaproth réunit ses dernières ressources pour venir en France. Il arriva vers la fin de 1815 à Paris, qu'il a constamment habité depuis. Le comte Jean Potoçki, dont l'amitié le suivait partout, l'engagea à s'y fixer, en lui représentant que c'était là qu'il trouverait le plus de facilités et de secours de tous genres pour mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés et poursuivre ses recherches. Klaproth vivait à Paris d'une manière assez précaire, lorsque le baron Guillaume de Humboldt le rencontra, et employa toute l'influence que lui donnait un mérite éminent, encore plus qu'une haute position, pour améliorer le sort de son compatriote. Il ne le connaissait que pour l'avoir vu à Dresde, dans une situation peu heureuse, après la bataille de Leipzig ; il n'ignorait aucune circonstance de son voyage à Porto-Ferraio ; mais il appréciait ses travaux, ses nombreuses connaissances, et prévoyait tout ce que les lettres devaient attendre de lui par les services qu'il leur avait rendus. Sur sa demande, le roi de Prusse conféra à Klaproth, le 11 août 1816, le titre de professeur des langues et de la littérature asiatiques, en lui allouant, outre un traitement considérable, une forte somme pour la publication de ses ouvrages, et la permission de rester à Paris jusqu'à leur achèvement. C'est à cet encouragement que l'on doit plusieurs livres importants dont il sera question plus tard. Assuré désormais de son avenir, Klaproth se livra sans obstacle à son goût favori. Ses recherches embrassaient la littérature, la géographie de l'Asie, et d'autres sujets. La liste de ses ouvrages qui terminera cet article donne le moyen de suivre les progrès de ses études, la marche de ses travaux, jusqu'aux habitudes de son esprit, et d'apercevoir les nombreux résultats auxquels l'ont conduit une ingénieuse sagacité et une méditation persévérante que secondait une mémoire vaste et sûre. Mais on doit regretter tous les moments qu'il a consacrés à des discussions aussi inutiles au progrès des lettres qu'affligeantes pour ceux qui s'intéressent à leur gloire. Dominé, on peut le dire, par un amour excessif de la vérité, par une antipathie invincible pour les théories qui ne s'appuyaient pas sur les faits, par une haine implacable pour le charlatanisme quel que fût son masque, pour l'ignorance vaniteuse, il les poursuivait à outrance. Cependant il faut avouer que parfois il croyait voir cette sorte d'ennemis où ils n'étaient pas, erreur et disposition d'esprit d'autant plus fâcheuses qu'elles avaient pour

principes un dévouement absolu aux intérêts de la science et une conviction profonde. C'est ce qui explique cette critique âpre et mordante, souvent dépourvue des ménagements et des égards qui servent si bien le bon droit, la raison et la vérité. Mais on doit dire aussi que nul ne fut plus obligeant et plus bienveillant que Klaproth, pour les personnes qui réclamaient ses conseils; nous en avons entendu plusieurs témoigner leur satisfaction et leur reconnaissance mêlées de surprise, car, au ton de sa polémique, elles se le figuraient comme un homme intraitable et désobligeant. L'envie, cette passion des âmes basses, était absolument étrangère à Klaproth. Toujours il s'empressa de rendre justice au vrai mérite, même à celui de ses rivaux, et cet hommage était sincère. Le grand nombre des ouvrages qu'il a publiés, ses études variées et compliquées, ses recherches difficiles toujours si scrupuleuses, ses soins minutieux dans tout ce qui tient à l'exactitude des faits, des citations et de l'orthographe, pourraient faire supposer que c'était un de ces érudits qui, constamment livrés à leurs occupations sérieuses, restent étrangers au monde et à ses distractions. Il n'en était pas ainsi : Klaproth avait le goût et les habitudes de la haute société, ainsi qu'un penchant très-décidé pour ce qui compose une douce et élégante existence; il n'était l'ennemi ni de la gaîté ni des plaisirs. C'est peut-être à ce partage entre l'étude et les dissipations mondaines qu'il dut le déclin rapide de sa santé. Depuis 1833 des palpitations, sur les symptômes desquelles il avait pu se méprendre, annonçaient qu'il portait en lui le germe d'un mal incurable; son extérieur trahissait un dépérissement graduel et rapide. Le voyage qu'il fit à Berlin dans l'automne de 1834 semblait devoir lui procurer du soulagement: l'air natal, l'accueil distingué de son roi, les suffrages de ses plus célèbres compatriotes, les marques d'affection de ses vieux amis n'avaient pu ranimer sa vie épuisée; il revint plus souffrant, luttant contre une maladie de cœur et les commencements d'une hydropisie de poitrine qui, malgré tous les secours de l'art et les soins empressés de M. le docteur Breschet, faisaient des progrès effrayants. Malgré ses souffrances, Klaproth se fit long-temps illusion sur la gravité de son état, et conserva l'espoir d'une guérison prochaine. Toutefois, à la suite d'étouffements, de défaillances, de vertiges, il s'apercevait de temps en temps que ses idées se brouillaient et que sa mémoire s'affaiblissait : alors il se laissait aller à de tristes pressentiments. « Sortez, s'é-« cria-t-il un jour, au moment où en-« trant chez lui, nous le trouvâmes « tenant sa tête entre ses mains, « triste, abattu, tout consterné : sor-« tez, je deviens fou, je n'ai plus de « souvenirs, je ne puis rassembler « mes idées; la pensée m'échappe; je « suis perdu pour la science; je pré-« fère cent fois la mort, il m'est im-« possible de soutenir une conver-« sation! » Nous nous retirâmes le cœur navré. Quelques jours après il était plus calme, il causait avec plaisir, il nous entretenait de ses travaux, il se félicitait de l'acquisition de livres nouveaux. Néanmoins l'idée de sa fin le poursuivait : « Vous me survivrez, « nous disait-il. » Et comme nous nous efforcions d'éloigner cette pensée, en lui représentant que nous avions seize ans de plus que lui : « Non, ré-« pliquait-il, c'en est fait, je cesserai « bientôt de vivre.» Saisi d'une atteinte subite, il succomba le jeudi 27 août 1835, à une heure du matin. Sa dépouille mortelle fut conduite au cimetière Montmartre le dimanche

suivant. Parmi les personnes que cette cérémonie avait rassemblées, on remarquait M. le baron Alexandre de Humboldt qui honore les sciences autant qu'il en est honoré, et qui avait été un des plus zélés protecteurs de Klaproth; le secrétaire de la légation prussienne, des savants français et étrangers, des hommes de distinction et beaucoup d'autres qui avaient pour Klaproth un véritable attachement. M. Boisard, pasteur de l'église luthérienne, prononça l'éloge du défunt dans un discours simple et touchant. — Parlons maintenant des ses principaux écrits. I. *Asiatisches magazin*, etc. (*Magasin asiatique composé par une société de gens de lettres*, et publié par J. Klaproth), Weimar, 1802, 2 vol. in-8°, cartes et fig. Cet ouvrage périodique, qui contient des mémoires sur tous les sujets possibles concernant l'Asie, est précédé d'une introduction datée de décembre 1801; ainsi Klaproth n'avait que dix-huit ans et deux mois quand il la signa. Il a donné dans ce recueil : *Sur les contrées de l'Asie au-delà du Moustag qui ont été connues des anciens; Sur les peuples d'Iagog et de Magog; Sur la religion de Fo en Chine; Conquête de la Chine par les Mandchous en* 1644; *Traité de l'ancienne littérature des Chinois; Description des antiquités des monts de Bisotoun près de Kermanchâh* (*en Perse*); *Mémoire de Hager sur les inscriptions babyloniennes découvertes récemment*, traduit et accompagné de remarques. On est réellement surpris de la variété et de la profondeur des études d'un homme de dix-neuf ans, quand on lit ces divers morceaux. II. *Sur la langue et l'origine des Aghouans ou Afghans*, Saint-Pétersbourg, 1810, in-4° (en allemand). Quelques auteurs avaient attribué une origine hébraïque aux Afghans : Klaproth démontre par des preuves tirées de leur idiome qu'ils appartiennent à la même souche que les Persans, les Kourdes, les Ossètes et autres peuples dont la langue présente de l'affinité avec le sanscrit, et que depuis les temps historiques ils ont habité le pays montagneux situé entre l'Inde et la Perse. III. *Archives de la littérature, de l'histoire et de la linguistique de l'Asie*, Saint-Pétersbourg, 1810, in-4° (allemand), volume premier et unique. Il contient : *Parallèle des principaux caractères d'écriture de l'Asie avec l'alphabet allemand : langues du Caucase.* — *Les Aghouans.* — *Le Babour Nameh*, ou *Livre des conseils de l'empereur Babour.* — *Mémoire de sir G. Staunton sur la vaccine*; traduction du traité publié en chinois à Macao en 1805. — *Excerpta ex historia satraparum arbelensium in majore Armenia.* L'auteur de cette histoire est Etienne Orpélian, archevêque de Syounie à la fin du XIIIe siècle. — *Fragments sur l'Ava et le Pegou, et vocabulaire boman ou barman.* — *Fragments de l'idiome des Lieou-Khieou.* — *Remarques sur la frontière russe et chinoise recueillis dans un voyage fait sur les lieux en* 1805. IV. *Inscription de Yu, traduite et expliquée*, Berlin, 1811, in-4°, figures (allemand). Ce monument antique de la Chine, qui remonte au vingt-troisième siècle avant notre ère, avait été publié et commenté par Hager. Klaproth a traité ce sujet plus habilement, et il a fait lithographier, en douze feuilles grand in-folio, un *fac simile* de cette inscription. V. *Mémoire sur la langue et l'écriture des Ouigours*, Berlin, 1812, in-8°, figures; Paris, 1820, in-fol. (allemand). Ce mémoire avait d'abord été inséré dans les *Mines de*

l'Orient, tom. II. On était indécis sur l'origine de ce peuple de l'Asie centrale, souvent cité par des auteurs du moyen âge. Klaproth conclut qu'il appartenait à la famille turque. VI. *Voyage au Caucase et en Géorgie entrepris en* 1807 *et* 1808, *contenant une description complète des pays caucasiens et de leurs habitants*, Halle et Berlin, 1812, 1814, 2 vol. in-8°, cartes (allemand); traduit en anglais par F. Shoberl, Londres, 1814, in-4°, cartes; en français, Paris, 1823, 2 vol. in-8°, carte. — Ce livre renferme beaucoup de renseignemens sur le Caucase et ses peuples; on désirerait que l'auteur eût répandu plus d'agrément dans sa narration. On regrette de ne pas trouver dans la traduction française, revue par l'auteur, les *instructions* du comte Potoçki rédigées en français, et quelques autres parties non moins importantes. Le deuxième volume contient de plus que la version française : *Description des pays caucasiens ; Histoire de Géorgie ; Remarques sur les frontières de la Chine et de la Russie ; Langue et écriture des Ouigours ;* en revanche on trouve dans la version française : VII. *Langues du Caucase* (*Supplément du Voyage au Caucase et en Géorgie*), Halle et Berlin, 1814, in-8°. Les cantons habités par chaque peuple sont décrits sommairement; des vocabulaires sont joints à ces notices. VIII. *Description géographique et historique du Caucase oriental entre le Terek, l'Aragoi, le Kouban et la mer Caspienne*, Weimar, 1814, in-8°. Ce volume est le supplément du *Voyage au Caucase*. Klaproth n'avait pu parcourir le Caucase oriental, mais il avait recueilli sur cette contrée de nombreux renseignements fournis par les indigènes; ce qui le mit à même de découvrir les erreurs de Reineggs (*Voy.* ce nom, XXXVII, 281), de purger l'ouvrage de Guldenstaedt des fautes d'impression (*Voy.* GULDENSTAEDT, XIX, 203), et de remplir une lacune dans la géographie. IX. *Description des provinces russes entre la mer Caspienne et la mer Noire*, Berlin, 1814, in-12. X. *Supplément au Dictionnaire chinois du P. Basile de Glemona* (*imprimé en* 1813 *par les soins de M. Deguignes*), Paris, 1819, in-fol. Ce livre est destiné à corriger et augmenter les dictionnaires chinois publiés par les missionnaires catholiques; il donne aussi plusieurs tables utiles aux commençants, lesquelles étaient contenues dans le manuscrit du P. Basile et que l'éditeur avait omises. Un *Examen critique du Dictionnaire* mis au jour par M. Deguignes, précède le *Supplément :* il est bien écrit, le style spirituel et passablement mordant peut le faire attribuer à Rémusat. Le Supplément devait avoir une suite qui n'a point paru. XI. *Tripartitus, seu de analogia linguarum libellus*, Vienne, 1820-23, in-fol. oblong. C'est un ouvrage fait en commun avec le baron de Mérian. XII. *Catalogue des livres et manuscrits chinois et mantchous de la bibliothèque de Berlin, et dissertation sur la langue et l'origine des Ouigours*, Paris, 1822, in-fol. (allemand). Chaque article est accompagné d'éclaircissements curieux et de notices intéressantes. XIII. *Asia polyglotta*, Paris, 1823, in-4° et atlas in-fol. (allemand); 2e édition, ibid., 1829, qui ne consiste que dans un titre nouveau et 60 pages d'additions et améliorations. Les peuples de l'Asie sont rangés, dans ce livre, d'après leurs idiômes qui sont divisés en vingt-trois classes. Les principes qui dirigent l'auteur paraissent généralement admissibles; des discussions sur divers points sont très-intéressantes; l'ouvrage com-

mence par une *Appréciation raisonnée des historiens asiatiques;* qui est suivie de *Considérations sur les déluges et les inondations;* il est terminé par une *Vie de Bouddha, écrite d'après les récits des Mongols.* XIV. *Magasin asiatique*, ou *Revue géographique et historique de l'Asie centrale et septentrionale*, Paris, 1825, 2 cartes, in-8°. Ce recueil, qui malheureusement n'a pas été continué, renferme: *Voyage à Khokand, fait en* 1813 *et* 1814, par Ph. Nasarov. — *Notices géographiques et historiques sur Khokand, Tachkand, Badakhchân et autres pays voisins, traduites du chinois.* — *Remarques sur les peuples qui habitent la frontière chinoise, sur les Tatars tributaires de la Russie et sur les Soïouts et Mongols soumis à la Chine recueillies de* 1772 *à* 1781, par Iegor Pesterev. — *Description du Caucase et des pays qui avoisinent la mer Noire et la mer Caspienne, traduite de l'arabe de Massoudi.* — *Mémoire sur le cours du Yaro-Dzangbo-Tchou, ou du grand fleuve du Tubet, suivi de notices sur la source du Burrampouter.* — *Voyage dans l'Asie centrale,* par Mir Izzet-Ulla *en* 1812. — *Notice sur les Samoyèdes*, par Vassili Krestinin. — *Route de Tching-Tou-Fou, en Chine, à travers le Tubet oriental jusqu'à H'lassa ou Lassa, traduit du chinois.* — *Tableau des plus hautes montagnes de la Chine, d'après les ouvrages géographiques des Chinois.* — *Description du Si-Dzang ou Tubet.* — Tous ces morceaux sont importants pour la connaissance de l'Asie. XV. *Tableaux historiques de l'Asie, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours, accompagnés de recherches historiques et critiques sur cette partie du monde,* Paris, 1826, in-4° et atlas in-fol. Les vingt-sept cartes qui composent cet atlas montrent les changements survenus dans les différents pays de l'Asie depuis Cyrus jusqu'en 1825; à chacune appartient une explication contenue dans un *aperçu général* qui termine le volume in-4°. Celui-ci présente, non l'histoire circonstanciée de l'Asie, mais le tableau général et motivé de ses révolutions. Plusieurs contrées sont à peine nommées à cause du manque total de matériaux authentiques. Des morceaux très-remarquables de cet ouvrage sont : *Aperçu historique et ethnographique des peuples de l'Asie moyenne jusqu'à l'an* 1000 *de notre ère; Recherches sur la grande migration des peuples:* l'un et l'autre offrent des aperçus neufs et curieux ; l'origine des Huns est expliquée d'une manière très-satisfaisante. L'*Hermès,* journal allemand, ayant critiqué ce livre, Klaproth lui répondit dans sa langue. XVI. *Mémoires relatifs à l'Asie, contenant des recherches historiques, géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient*, Paris, 1826-1828, 3 vol. in-8°, cartes et planches. Ce recueil a obtenu le succès qu'il méritait : on y trouve : *De la frontière russe et chinoise*, mémoire bon à consulter surtout à une époque où un état européen a la prétention de faire dévier le gouvernement chinois de ses antiques usages. — *Description de la Russie traduite du chinois*, morceau intéressant sous les mêmes rapports que le précédent. — *Analyse des recherches sur l'ancienne histoire de la Russie,* par M. Lehrberg. — *Sur quelques antiquités de la Sibérie.* — *Examen d'un extrait d'une histoire des khans Mongols de J.-J. Schmidt, et réponse.* Klaproth expose les parties faibles de l'ouvrage que Schmidt se propose de traduire; celui-ci convient de la justesse de quelques-unes

des observations.—*Sur l'affinité du cophte avec les langues du nord de l'Asie et du nord-est de l'Europe.* —*Comparaison du basque avec les idiomes asiatiques et principalement avec ceux qu'on nomme sémitiques.* —*Mémoire de Jean Ouosk'herdjan, suivi de vingt-huit anciennes descriptions arméniennes :* le titre annonce de plus que, pour traduire ce mémoire, Klaproth s'est fait aider par un Arménien; l'auteur avait été témoin des évènements arrivés en Géorgie et en Arménie à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du suivant; des notes servent à mieux comprendre son récit et à éclaircir la géographie. — *Notice sur l'archipel de Jean Potoçki dans la partie septentrionale de la mer Jaune.* Cet archipel n'avait pas été vu par les navigateurs anglais dans leurs explorations de la mer Jaune jusqu'en 1816. Klaproth le signale d'après les cartes chinoises et paie un tribut d'éloges à son bienfaiteur, dont il impose le nom à ces îles. —*Description de l'île Formose, extraite des livres chinois;* — *Vocabulaire formosan;*—*Phrases en formosan :* détails très-curieux sur cette île nommée Thaï-Ouan par les Chinois. On sait que Psalmanazar (*Voy.* ce nom, XXXVI, 176) avait publié sur l'île Formose et ses habitants un roman qui a long-temps passé pour un ouvrage sérieux et a même été cité. — *Sur l'origine du papier-monnaie en Chine.* Il y fut connu, dès l'an 119 avant notre ère, mais ne devint d'un usage général que dans le Xe siècle de J.-C.: ses vicissitudes sont intéressantes à suivre; il disparut en 1455. Il fut introduit en Perse par les Mongols; Marco-Polo en a fait mention.— *Examen des historiens asiatiques,* traduction du mémoire de l'*Asia polyglotta.*—*Lettre à M. l'abbé Grosier,* critique des assertions de M. Deguignes le fils, contraires à l'ancienneté de l'histoire de la Chine. — *Mots sanscrits comparés avec ceux des autres idiomes indo-germaniques et avec les langues de l'Asie septentrionale.* — *Sur l'origine des Mandchous.* Ce peuple, dont les empereurs règnent aujourd'hui en Chine, a une souche commune avec les Tongouses. — *Voyage à la montagne Blanche, traduit du mandchou.* Cette chaîne, nommée en Chinois *Tchhang-Pé-Chan,* est située dans le pays des Mandchous au nord de la Corée. — *Sur les Tatars,* explication de ce nom souvent employé inexactement.—*Fragments sur les races et sur les langues de l'ancien et du nouveau continent.*—*Vie de Bouddha d'après les livres mongols,* traduite de l'*Asia polyglotta.*—*Caractères primitifs des Chinois.*—*Notice du Babour-Nameh,* ou *Histoire du sultan Babour, écrite par lui-même en turc oriental.* Ce Babour est le fondateur de la dynastie mogole dans l'Inde, en 1525.—*Description des îles Lieou-Khieou, extraite d'ouvrages japonais et chinois.* — *Description des îles Mou-Nin-Sima, trad. de l'ouvrage japonais Sin-Kokf-Tsu-Ran.* — *Recherches sur les ports de Gampou et de Zaïthoum en Chine, décrits par Marco-Polo,* et qui se nomment aujourd'hui *Kan-Fou* et *Tsiuan-Tcheou-Fou.* Ce mémoire est un essai du commentaire que Klaproth projetait de publier sur la relation du célèbre voyageur vénitien. — *Histoire de la ville de Khotan.* C'est l'analyse du livre de Rémusat portant le même titre.— *Observations critiques sur les recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie,* publiées par M. Schmidt.—*Eclaircissements sur une carte chinoise et japonaise de l'Inde.*—*Lettres sur la littérature*

mandchoue. Elles avaient paru précédemment avec un titre particulier pour chacune. Elles sont dirigées contre Langlès. — *Description du lac Baïkal.—Vocabulaire latin, persan et coman de la bibliothèque de Francesco Petrarcha.* La notice qui précède le vocabulaire contient des renseignements instructifs sur les Comans, peuple célèbre du moyen-âge.—*Notice de la mer Caspienne.—Observations sur la carte de l'Asie,* publiée en 1822, par M. A. Arrowsmith: elles relèvent les nombreuses imperfections de cette carte. — *Description du grand canal de la Chine, extraite d'ouvrages chinois.* — *Mémoire sur le cours de la grande rivière du Tubet.* — *Sur la langue des Afghans.* — *Notice d'une carte japonaise conservée dans le Musée britannique de Londres.* — *Remarques critiques sur la traduction allemande des œuvres de Confucius,* par Schott. XVII. *Vocabulaire et grammaire de la langue géorgienne,* Paris, 1827, in-8°. La première partie, contenant le vocabulaire géorgien-français et français-géorgien, a seule été publiée. XVIII. *Lettre sur les découvertes des hiéroglyphes acrologiques adressée à M. le comte de Goulianoff,* Paris, 1827, in-8°. XIX. *Seconde lettre sur les hiéroglyphes adressée à M. D. S...,* Paris, 1827, in-8°. L'auteur pense qu'au point où l'on était parvenu dans la connaissance de l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens, les signes qui formaient cette écriture étaient: 1° des caractères *phonétiques* reconnus par Young et Champollion; 2° des signes représentant les initiales des mots, classe découverte par M. de Goulianoff et que Klaproth appelle acrologiques; 3° de véritables images, qui signifiaient ce qu'elles représentaient; 4° des hiéroglyphes symboliques, classe encore peu connue; 5° des signes *anaglyphes,* que l'on a l'espérance de connaître plus particulièrement par les recherches de M. de Goulianoff. Champollion répondit à la première lettre, ce qui donna lieu à la seconde. XX. *Collection d'antiquités égyptiennes,* recueillies par M. le chevalier de Palin, publiées par MM. Dorow et Klaproth, en trente-trois planches auxquelles on en a joint une trente-quatrième représentant les plus beaux scarabées de la collection de M. J. Passalacqua, précédées d'observations critiques sur l'alphabet hiéroglyphique découvert par M. Champollion jeune, et sur les progrès faits jusqu'à ce jour dans l'art de déchiffrer les anciennes écritures égyptiennes, avec deux planches, Paris, 1829, in-fol. Klaproth ne conteste pas le mérite de Champollion; il reconnaît qu'il a corrigé les méprises de Th. Young; qu'à celui-ci appartient la découverte des signes hiéroglyphiques des anciens Egyptiens, et que Champollion l'a considérablement augmentée; mais cette découverte ne peut conduire qu'à la lecture des noms propres des rois de quelques autres personnages, tandis qu'elle n'est d'aucune utilité pour la lecture des hiéroglyphes idéographiques et symboliques, et que Champollion échoua presque toujours en voulant expliquer les derniers. Son système ne repose pas sur des bases fixes, et il change à volonté le sens qu'il attribue aux caractères tant phonétiques que symboliques. La connaissance imparfaite de l'ancien idiome de l'Egypte, que nous pouvons nous procurer par le secours du copte, ne sera jamais suffisante pour expliquer le sens d'une inscription hiéroglyphique, en supposant même qu'elle fût écrite en caractères phonétiques; l'altération de la *Table d'Abydos,* publiée par Champollion, donne la mesure de la confiance

que méritent ses travaux sur les antiquités égyptiennes. XXI. *Examen critique des travaux de M. Champollion jeune sur les hiéroglyphes*, Paris, 1832, in-8°. XXII. *Chrestomathie mandchou*, ou *Recueil de textes mandchou, destiné aux personnes qui veulent s'occuper de l'étude de cette langue*, Paris, 1828, in-8°. On y trouve l'*Eloge de la ville de Moukden* par l'empereur Khian-Loung, avec une traduction aussi littérale qu'il était possible de la donner en français sans la rendre inintelligible. On sait que la version du P. Amiot était une véritable paraphrase (*Voy.* KHIAN-LOUNG, XXII, 374). XXIII. *Notice d'une mappemonde et d'une cosmographie chinoises*, Paris, 1833, in-8°. La mappemonde est un mélange d'idées chinoises et européennes. On doit donc supposer que l'auteur s'est servi pour la composer d'un planisphère européen dressé dans la première moitié du XVIe siècle, et traduit en chinois par quelque missionnaire. Les détails offrent des choses très-singulières. La cosmographie a pour auteur un docteur, qui sous le règne de Khang-Hi (*Voy.* ce nom, XXII, 351) accompagna son père dans ses expéditions contre les pirates. Le livre parut en 1730; Klaproth s'est servi de l'édition qui fut publiée en 1793. XXIV. *Lettre à M. le baron A. de Humboldt sur l'invention de la boussole*, Paris, 1834, in-8°, figures. Dès la plus haute antiquité, les Chinois ont connu l'aimant, sa force attractive et sa propriété de se diriger vers le nord. Mais la plus ancienne mention de celle qu'il a de communiquer le magnétisme au fer, ne se trouve énoncée que dans un ouvrage de l'an 121 de notre ère. Des livres publiés à peu près cent ans plus tard citent l'usage de la boussole pour marquer le nord et le sud; d'autres, qui sont de 1111 à 1117, indiquent l'inclinaison de l'aiguille aimantée dont la découverte chez les Européens ne fut faite que par Christophe Colomb, dans son premier voyage en Amérique. Tous ces faits sont appuyés sur de nombreux témoignages historiques. Klaproth montre de la même manière que les Chinois avaient fait long-temps avant nous beaucoup d'autres découvertes, telles que la force attractive du succin; la cause du flux et reflux de la mer, la poudre à canon, enfin l'imprimerie qui date chez eux des premières années du Xe siècle, et qui de là fut portée dans les pays voisins. Il pense que plusieurs de ces connaissances ont été transmises par les navigateurs arabes aux peuples de l'Asie occidentale, puis communiquées de proche en proche aux Européens. L'ouvrage commence par des recherches sur l'ancienneté de la connaissance de l'aimant en Asie et en Europe, et sur les noms par lesquels on désigne cette pierre singulière ainsi que l'aiguille aimantée, dans les divers idiomes et dialectes de ces deux parties du monde. XXV. *Tableau historique, géographique, ethnographique et politique du Caucase et des provinces limitrophes entre la Russie et la Perse*, Paris, 1828, in-8°. Ce livre a souvent été mis à contribution par les écrivains qui ont traité des pays caucasiens. Klaproth a publié comme éditeur: *Voyage en Géorgie et en Imirette*, Berlin, 1815, in-8°, et *Description des pays caucasiens* par Guldenstaedt, ibid., 1834, in-8°. (*Voy.* GULDENSTAEDT, XIX, 203). — *Voyage à Pékin à travers la Mongolie en* 1820 *et* 1821, par M. G. Timkovski, Paris, 1827, 2 vol. in-8° et atlas. La préface de cette publication, que nous avons signée conjointement avec Klaproth, indique les changements que nous avons dû

faire à cette relation écrite en russe et à sa traduction par M. N...; nous y avons ajouté un index général qui manquait dans l'original.—*Principes de l'étude comparative des langues*, par le baron de Mérian, Paris, 1828, in-8°. Klaproth les fit suivre d'*Observations sur les racines des langues sémitiques*, et dans la préface fit l'éloge de l'auteur qui venait de mourir et qui avait été son ami.—*Voyage dans les steps d'Astrakan et du Caucase. Histoire primitive des peuples qui ont habité ces contrées. Nouveau périple du Pont-Euxin*, par le comte Jean Potocki, Paris, 1829, 2 vol. in-8°, planches et cartes. Klaproth a accompagné ces volumes de notes et de tables, et dans la préface a exprimé sa sincère reconnaissance des bienfaits du comte Jean Potocki.—*Description du Tubet, traduite partiellement du chinois en russe* par le P. Hyacinthe Bitchourin *et du russe en français* par M..., *soigneusement revue et corrigée sur l'original chinois, complétée et accompagnée de notes*, Paris, 1831, in-8°, cartes et plan.—*Nipon o Daï itsiran*, ou *Annales des empereurs du Japon, traduites* par M. Isaac Titsingh, *avec l'aide de plusieurs interprètes attachés au comptoir hollandais de Nangasaki, ouvrage revu, complété et corrigé sur l'original japonais-chinois, accompagné de notes et précédé d'un aperçu de l'Histoire mythologique du Japon*, Paris, 1834, in-4°. L'article Titsingh, t. XLVI, p. 163, donne le détail des travaux de ce voyageur; M. Landresse, un des bibliothécaires de l'institut de France, a fait la table alphabétique des *Annales de Daïri*. — *Breve Notizia del regno del Tibet dal fra Francesco Orazio della Penna di Belli*. 1730; publié d'après le manuscrit autographe de l'auteur, Paris, 1835, in-8°. Klaproth fut redevable aux soins de M. Salvi, savant bibliographe italien, du manuscrit de ce livre dont nous avons fait une mention vague à l'article de l'auteur (*Voy.* Penna, XXXIII, 313). —Abel Rémusat avait laissé imparfait la *Foé koué ki*, ou *Relation des royaumes bouddhiques*. Après la mort de ce savant, Klaproth se chargea de compléter ce qui restait inachevé; mais la mort vint l'arrêter lui-même dans son travail, qui a été terminé par M. Landresse que déjà il s'était associé pour l'aider. Klaproth a traduit de l'original japonais-chinois *San kokf tsou ran to sets*, ou *Aperçu général des trois royaumes*, Paris, 1832, grand in-8°, cartes. L'ouvrage publié en 1786, à Yedo, contient la description de la Corée, des îles de Lieou-Khieou et de la grande île d'Yeso. Klaproth a fait beaucoup d'additions à ce livre qui est important pour la géographie.—Il a encore fourni à divers recueils de nombreux articles, dont plusieurs ont été publiés à part, et dont voici les principaux : à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin : *Langues*. — *Aperçu de l'origine des diverses écritures du monde*; Paris, 1832, in-8°, pl. — A la traduction du Voyage de Denham et Clapperton : *Essai sur la langue du Bornou, suivi des vocabulaires du Begharmi, du Mandara et de Timbouctou*, ibid., 1826, in-8°. — Au *Journal asiatique* : *Mémoire sur l'identité des Ossètes avec les Alains*. — *Sur les ambassades en Chine*. — *Liste des thés les plus célèbres de la Chine*. — *Critique de la description historique de la Chine*, par M. J. Orlow. — *Extrait de l'histoire du Kachmir*. — *Mémoire sur l'identité des Thou Khin avec les Turcs*. — *Voyages de M. Kœma de Koros dans la Haute-Asie*. — *Notice sur la mention de la Chine faite par*

Théophylacte Simocatte. — *Notice de la grande encyclopédie chinoise, intitulée:* Kou-Kin-Tchou-Chou. — *Sur le pays de Tenduc ou Tenduch mentionné par Marco Polo*, etc. — Au *Nouveau Journal asiatique* : *Commentaire sur la description des pays caucasiens de Strabon.* — *Remarques géographiques sur les provinces occidentales de la Chine décrites par Marco Polo.* — *Comparaisons de la langue des Tchouvaches avec les idiomes turcs.* — *Observations sur le dictionnaire tubétain imprimé à Sérampore.* — *Sur les clefs chinoises.* — *Foukoua siriak*, ou *Traité sur l'origine des richesses au Japon écrit en* 1706; *traduit sur l'original japonais et accompagné de notes.* — *Extraits d'une topographie de la Géorgie.* — *Rapport sur un mémoire relatif à l'origine des Japonais*, par M. D. Siebold. — *Extrait du Derbend Naméd*, ou *Histoire de Derbend.* — *Observations critiques sur la traduction d'un drame chinois*, par M. Davis. — *Rapport sur le plan de Pékin, publié à Saint-Pétersbourg en* 1829. — *Rapport sur l'histoire ottomane, publiée* par M. de Hammer. — *Description du pays de Didoëthi, extraite de la topographie géorgienne.* — *Sur les anciennes églises chrétiennes dans le Caucase au-delà du Kouban.* — *Analyse critique de l'Histoire et de la doctrine du bouddhisme*, par M. E. Upham. — *Rapport sur les ouvrages du P. Hyacinthe Bitchourin relatifs à l'histoire des Mongols.* — *Rapport sur le projet de voyage autour du monde*, par M. Buckingham. — *Tableau chronologique des plus célèbres patriarches et des événements les plus remarquables de la religion bouddhique, rédigé en* 1678. — *Notes sur le Tibet.* — *Notice et explication des inscriptions de Bolghari*; les ruines de Bolghari sont au sud de Kazan sur les bords du Volga. — *Notice de l'Encyclopédie littéraire* de Ma-Touan-Lin. — *Sur les Daïris*, ou *Empereurs du Japon.* — *Description de la Chine sous le règne de la dynastie mongole*, d'après Rachid-Edpin. — *Histoire de la Géorgie*, etc. — Aux *Nouvelles Annales des voyages* : *Liste des points de la Sibérie dont les élévations au-dessus du niveau de la mer ont été déterminées.* — *Description du mont Tchekonda*, par Sokolov, l'un des compagnons de voyage de Pallas (trad. du russe). — *Description de l'île de Haïnan*, avec une carte. — *L'Almanach impérial de la Chine.* — *Commerce de la Russie avec la Chine, écrit en* 1823. — *Notice sur H'Lassa, capitale du Tubet*, avec un plan. — *Les almanachs chinois.* — *De la religion des Tao Szu en Chine.* — *Notice sur le Japon, extraite des livres japonais et autres sources.* — *Description de l'Arménie russe.* — *Aperçu du voyage de Hiouan-Thsang, prêtre bouddhiste chinois, dans l'Asie moyenne et l'Inde.* — *Montagnes couvertes de neiges perpétuelles dans l'Yunnan en Chine.* — A la *Biographie universelle* les articles Stritter, Tatichtchev, Thsao-Thsao, Thsin-Chi-Houang-Ti, Toulichen, Wang-Mang, Wan-Ly, Wen-Wang, Wichmann, Wilford, Wou-Heou, Wou-Wang, Y-Hiang, Ziegenbalg, Zizianow, etc. — Souvent Klaproth a esquissé et dessiné même en partie les cartes qui accompagnent quelques-uns de ses ouvrages. Ses voyages et ses études lui facilitaient ce travail. Pendant plusieurs années il s'occupa d'une carte de l'Asie centrale, dont il fournit les matériaux. Elle fut exécutée sous sa direction, mais ne parut qu'après sa mort, sous ce titre : *Carte de l'Asie*

centrale, dressée d'après des cartes levées par ordre de l'empereur Khian-Loung, par les missionnaires de Pékin et d'après un grand nombre de notions extraites et traduites de livres chinois, Paris, 1835, 4 feuilles grand aigle. Elle représente les pays de l'Asie entre 25 et 52 degrés de lat. N. et entre 62 et 119 degrés de longitude à l'est de Paris; elle jette un grand jour sur ces contrées peu connues. Depuis qu'il avait conçu le projet de cette carte, Klaproth n'avait pas cessé de comparer les renseignements que lui fournissaient les livres chinois avec ceux que les missionnaires avaient communiqués à d'Anville, et dont ce grand géographe avait fait usage pour les cartes qu'il a jointes à l'*Histoire de la Chine* de Duhalde (*Voy.* ce nom, XII, 183). Par ce moyen il avait découvert la cause des erreurs de d'Anville, qui sont assez nombreuses pour les régions occidentales et voisines de l'Himalaïa. Il avait recueilli beaucoup de notes qui eussent fait la base d'un mémoire où il aurait exposé, discuté les motifs d'après lesquels il s'était décidé dans ses déterminations. Il a aussi donné: *Carte de la Mongolie, du pays des Mandchous, de la Corée et du Japon*, Paris, 1833. Il a publié, sous le nom de *Louis de l'Or*: *Lettres à la société asiatique de Paris*, Paris, 1823, in-8°. Dans la première il critique l'ouvrage allemand de Fréd. Adelung, intitulé: *Coup-d'œil sur toutes les langues connues et leurs dialectes*; dans la seconde il censure *le Monde primitif* de Link. Elles sont bien raisonnées, le ton n'en est pas trop amer, et elles contiennent des observations judicieuses sur la nomenclature et la distribution des différentes races humaines. Klaproth a fait paraître encore sous le pseudonyme de *Wilhelm Lauterbach* (en allemand): *Prétendue traduction des ouvrages de Confucius, d'après la langue originale, imposture littéraire des ouvrages du docteur Wilhelm Schott*, Leipzig et Paris, 1828, in-8° avec le texte chinois. Ce petit écrit dévoile l'ignorance et le charlatanisme du docteur Schott qui annonçait avec emphase que, pour comprendre l'auteur qu'il traduisait, il s'était aidé des conseils de deux Chinois venus en Allemagne; or, ces deux habitants du céleste empire étaient des paysans du district de Canton, dont l'un avait été cuisinier, et qui, d'après un accord passé avec un bateleur, se faisaient voir pour de l'argent. Le gouvernement prussien les avait ensuite engagés à venir à l'université de Halle, afin d'y former des élèves pour la langue chinoise. Klaproth démontre que la traduction allemande est tout simplement une version de celle que Marsham avait publiée en anglais à Séram-por dans l'Inde, et dont Rémusat avait dévoilé les nombreuses inexactitudes. Cet opuscule présente aussi des détails précieux sur l'étude de la langue chinoise en Europe. La liste détaillée de tous les écrits sortis de la plume de Klaproth se trouve dans le *Catalogue* de sa bibliothèque, Paris, 1839, in-8°, rédigé par le libraire Merlin qui en a fait un livre de bibliographie très-remarquable. M. C. Landresse, qui a traduit les titres des ouvrages orientaux, y a ajouté de courtes notices sur chaque ouvrage. Klaproth s'était occupé d'un nouveau *Mithridatès* qui, indépendamment d'un aperçu grammatical et d'un texte analysé de chaque langue, devait offrir un vocabulaire comparatif des idiomes des cinq parties du monde et le tableau du système graphique en usage chez tous les peuples. Il avait conclu dans le temps des arrangements avec un libraire allemand pour la publication de ce grand travail qu'il a laissé

inachevé, et dont les matériaux existants sont indiqués en détail à la fin de son catalogue. Il avait terminé, peu de temps avant sa mort, une *Description géographique, statistique et historique de l'empire chinois*, qui devait paraître en même temps à Paris et à Londres, en français et en anglais. Le manuscrit est entre les mains d'une maison de librairie française. Pendant plusieurs années Klaproth consacra une partie de ses veilles à un commentaire sur Marco Polo : il reconnaissait le mérite de celui de Marsden sur ce célèbre voyageur ; mais le docte Anglais, étranger à la langue chinoise, n'avait pu donner l'explication de plusieurs points difficiles. Il ne perdait pas de vue ce sujet, et un jour il nous aborda d'un air satisfait, en s'écriant : « A la fin je suis venu à « bout des obstacles qui m'embarrassaient encore dans mon travail sur « Marco Polo. Il n'en restait plus « que deux que j'ai surmontés ce ma- « tin. » Nous le félicitâmes sincèrement de cette heureuse issue après tant de recherches assidues pour lesquelles il avait consulté, rapproché, extrait, traduit même tous les textes chinois, tartares et persans qui pouvaient l'éclairer sur les lieux que le voyageur vénitien avait visités. La société de géographie de Paris devait faire les frais de cette publication, qui aurait puissamment servi à l'intelligence du plus habile des voyageurs du moyen-âge, et à l'éclaircissement d'une foule de points géographiques obscurs de l'Asie centrale. Mais la plus considérable partie des matériaux de ce travail n'existait que dans l'admirable mémoire de Klaproth ; ceux qu'on a trouvés dans ses portefeuilles consistent dans une liasse de papiers contenant des passages extraits ou traduits des géographes et des historiens orientaux, des collations de textes, des notes du nouveau commentaire ; les cent seize premiers chapitres de texte de Ramusio, c'est-à-dire plus de la moitié de l'ouvrage, revus, corrigés et annotés. On a pensé qu'en réunissant ces matériaux aux annotations manuscrites dont il avait chargé un volume II de Ramusio et l'édition de Marco Polo publiée par la société de géographie de Paris, il serait possible de reprendre et d'achever la belle entreprise dont il avait formé le dessein. Toutefois nous craignons que ce vœu ne puisse s'effectuer ; Klaproth seul pouvait tirer parti de ces éléments dont seul il avait la clé. On a aussi trouvé parmi ses manuscrits beaucoup de notes et de fragments concernant la géographie et l'ethnographie de la Haute et de la Moyenne-Asie. On peut dire que cette partie du monde était sa terre de prédilection. Il a enrichi de notes d'une haute importance les *Fragments de géologie et de climatologie asiatique* de M. A. de Humboldt, Paris, 1831, 2 vol. in-8°. Néanmoins le reste du globe ne lui était pas étranger ; et ses nombreux ouvrages en font foi. Peut-être, dans ses travaux sur les langues, Klaproth a-t-il attaché trop de valeur à la comparaison des vocabulaires, et pas assez à celle des grammaires. « Il s'est « malheureusement presque toujours « borné, dit M. Landresse, à confé- « rer des listes de mots, sans chercher « à pénétrer dans cette structure in- « time qui les rassemble et les com- « bine, comme les membres d'un « corps, pour leur donner de la vie. « C'était là le défaut de l'ouvrage de « Catherine II et de Pallas, ce qui « fut aussi celui de l'*Asia polyglotta* « qui répond trop peu, sous ce rapport, « aux progrès qu'ont faits depuis vingt « ans l'étude philosophique et l'his- « toire critique des langues. » Le résultat des affinités qu'il avait cru découvrir entre les idiomes qui n'ont entre eux

que des rapports généraux, communs à toutes les langues, fut présenté dans le temps à l'académie de Saint-Pétersbourg, et appuyé sur un vocabulaire de mots caraïbes qu'il avait rencontrés dans les langues de plusieurs peuples de l'Asie du centre, du nord et de l'est. Il ne paraît pas qu'il ait donné suite à ce travail ; mais M. Landresse a jugé qu'il était important de le signaler, « parce que « Klaproth n'avait jamais abandonné « complètement les idées qu'il lui avait « suggérées. Non-seulement on en retrouve l'inspiration tout entière « dans la feuille qu'il a publiée sous « le titre bizarre de *Hic et ubique*, « mais il a présenté à plusieurs reprises, quoique avec une certaine défiance, des vues semblables dans « l'*Asia polyglotta*, ainsi que dans « plusieurs autres écrits ; elles ont « seulement été modifiées et restreintes par tout ce que l'âge, l'expérience « et l'étude doivent apporter de maturité et de réserve dans l'esprit « qui se livre à ces combinaisons. » —Klaproth fut un des fondateurs et des membres les plus zélés de la société asiatique de Paris. M. Landresse lui a consacré une notice dans le cahier de sept. 1835, du journal de cette compagnie: M. de La Renaudière lui a payé le même tribut dans le cahier d'octobre des *Nouvelles Annales des voyages*, dont Klaproth était un des collaborateurs. Nous avons, avec la permission de ces deux auteurs, mis à contribution leurs notices, et nous avons puisé dans nos souvenirs beaucoup de détails sur ce savant qui, depuis le moment où nous le connûmes, nous témoigna constamment de l'affection. Nous n'ignorons pas qu'il a été l'objet d'imputations graves. Si l'on nous reproche de n'en avoir pas fait mention, nous répondrons que, parmi les faits dont on l'accusa, quelques-uns pouvaient être exagérés, et nous n'avons pas voulu d'ailleurs entrer dans une discussion sans utilité pour la science, et qui aurait donné une étendue démesurée à notre article. E—s.

KLÉBERG ou **CLÉBERG** (Jean), surnommé le *bon Allemand*, naquit à Berne ou à Nuremberg vers 1485. Il embrassa la profession de marchand ou de banquier, et, jouissant d'une grande fortune, se livra à des opérations financières très-lucratives. S'il était de Nuremberg, il est à présumer qu'il fut du petit nombre de ceux qui, fidèles à la religion de leurs ancêtres, s'expatrièrent lorsque, en 1530, les habitants de cette ville embrassèrent le protestantisme, et signèrent la confession d'Augsbourg. Quoi qu'il en soit, Kléberg se trouvait à Lyon en 1533, à l'époque où, après une horrible famine, le consulat fonda sous le titre d'*Aumosne générale* un établissement destiné à secourir les pauvres et les malades, lorsque la ville serait en proie à la disette ou à quelque épidémie. Kléberg fut un des premiers souscripteurs de cette œuvre philantropique, qui plus tard fut réunie à l'un des hospices de la ville. On a calculé que dans l'intervalle de 1533 à 1546, année de sa mort, le *bon Allemand* avait donné à l'*Aumosne générale* une somme de huit mille cinq cent quarante-cinq livres. Peu de temps après s'être fixé à Lyon, il avait épousé Pelonne de Bonzin, née à Tournay en Flandre, veuve de Jean de La Forge dont elle avait un fils qui fut seigneur d'Ars. Elle lui avait apporté en dot une jolie villa, voisine de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, dont une partie des bâtiments existe encore, et où l'on voit une tour fort ancienne, appelée vulgairement *Tour de la Belle-Allemande*. François Ier

qui avait eu plusieurs fois recours à la bourse de Kléberg, le nomma son valet de chambre ordinaire par lettres-patentes du dernier mars 1543. Peu de temps après, les commissaires royaux, chargés par le roi de l'aliénation des biens du connétable de Bourbon, lui vendirent les terres du Chastelard et de Villeneuve, en Dombes. Après cette acquisition il ajouta à son nom le titre de *sieur du-Chastelard;* c'est ainsi que l'appelle François 1er, dans une lettre qu'il lui écrivit le 11 déc. de la même année, pour le remercier de l'avoir « secouru en prest d'une « bonne somme d'argent. » Ce prince lui adressa une autre lettre qui est trop intéressante pour ne pas être reproduite ici : « Seigneur Iehan Cléberge, « i'ay receu vostre lettre du 5e de ce « mois, et par icelle veu le debuoir « et diligence que vous auez faict et « faictes pour le faict des emprunts « que ie veux faire à Lyon, dont ie « vous say tres bon gré : et voyant « ainsy que vous me mandez que les « marchands n'y veulent entendre que « mon filz le dauphin ne s'y oblige « comme moi, i'en seray content, et « désia mondict filz l'a ainsy accordé, « dont vous pouvez aduertir les mar- « chands, à fin qu'ils tiennent leur « argent prest, ainsy que me le man- « dez. Et sur ce seigneur Iehan Cle- « berge, ie prie Dieu qu'il vous ayt en « sa garde. Escrit à Paris, le 11e « iour de mars 1545, signé Françoys, « et plus bas, / Bochetel. » Kléberg avait encore acquis, le 11 mars 1544, un tennement qui avait appartenu aux anciens comtes d'Auxerre, situé à Lyon, à l'angle de la grande côte et de la rue Neyret, lequel fut ensuite réuni au monastère de Notre-Dame de la Déserte. Cette même année, il fut nommé, par les terriers de Lyon, conseiller de ville; mais il refusa ces honorables fonctions, donnant pour motifs les soins qu'exigeait un fils âgé de cinq ans, les affaires dont le roi l'avait chargé, et surtout son grand âge. On n'agréa point ses excuses et son nom figura sur la liste des échevins. Toutefois, le *bon Allemand* ne vit pas la fin de son consulat, car il mourut le 6 sept. 1546, dans la maison dite de *Saint-Ambroise,* située place du Plâtre, et sur l'emplacement de laquelle Louis Tolosan de Montfort a fait construire une des plus belles maisons de Lyon. Le 25 août précédent, Kléberg avait dicté ses dernières volontés à Me Pierre Dorlin, notaire. Il partagea sa fortune entre sa femme et son fils unique David; il fit un legs de quatre mille livres à l'*Aumosne générale;* quant « à ses ar- « mures, espées, hacquebutes et autres « bastons et instruments de guerre, » il les donna à son beau-fils, Etienne de la Forge. On a voulu conclure de cette dernière disposition que Kléberg avait été militaire; mais il y avait alors à Lyon une compagnie d'arquebusiers formée des citoyens les plus notables et tout porte à croire que Kléberg en a fait partie. Un siècle après sa mort, la postérité du *bon Allemand* était éteinte; mais la presque totalité de sa fortune avait passé entre les mains d'un homme non moins généreux, l'avocat Jacques Moyrou, qui la transmit à l'*Aumosne générale* par son testament. Quelques écrivains veulent qu'une statue en bois placée sur un rocher, dans le quartier de Bourgneuf, soit celle de Kléberg; mais cette allégation n'est justifiée par aucun document authentique. M. Breghot du Lut a consacré à ce personnage, dans ses *Mélanges sur Lyon,* une notice où nous avons puisé les éléments de cet article. A. P.

KLEIN (Frédéric-Auguste), né à Friedrichstall, près de Ronnebourg, le 7 nov. 1793, compta parmi

ses maîtres au gymnase d'Altenbourg le célèbre Michaélis, puis suivit avec succès les cours académiques d'Iéna (1811-1814), remporta le prix d'homélie au séminaire homilétique, obtint un petit emploi de maître à une des écoles de la ville, et enfin se fit recevoir docteur en philosophie et bachelier en théologie (1817). Bientôt ses *Lettres sur le christianisme et le protestantisme* lui attirèrent de vives attaques verbalement et par écrit. Quoique très-fécond en sarcasmes et très-blessant pour ses adversaires, il se fit pourtant assez d'amis ou assez de réputation pour être nommé, en 1819, diacre et prédicateur de la garnison. Insensiblement ses idées essentiellement progressives se modifièrent en s'élevant. Mais il n'eut pas le temps d'aller bien loin dans une carrière où sans doute il se fût distingué. Valétudinaire dès l'enfance, frappé de la fin prématurée de sa jeune épouse (1821), qui lui laissait un fils en bas-âge, en vain alla-t-il demander la santé aux eaux salines de Kœsen; il s'éteignit dans de longues souffrances, le 12 février 1823. Klein n'était point un homme de génie, mais il réunissait beaucoup de précieuses qualités, aussi utiles quelquefois à la science que le génie. Une prodigieuse mémoire en était la moindre. Esprit méditatif et souple, dès qu'il étudiait un système, il en pénétrait les difficultés, il l'élaborait, le rapprochait de tous les autres. En rapprochant il comparait, en comparant il apercevait l'origine des divergences, il creusait le sol jusqu'à la couche où la disparité n'est plus, où moyennant quelques remaniements tout est homogène; en un mot, il conciliait ou comprenait la possibilité de la conciliation. De là son système de *religiosité* par lequel il prétendait satisfaire au rationalisme et au surnaturalisme, après avoir voulu faire proclamer le surnaturalisme par la faculté rationnelle. Un autre titre de Klein à nos hommages, c'est l'indépendance parfaite de son esprit. Sa droiture de caractère n'était pas moins remarquable; il avait en horreur tout déguisement de la pensée, notamment dans la sphère scientifique; aussi la critique périodique et semi-périodique telle que les temps actuels l'ont faite lui semblait-elle immorale et odieuse, car il n'y voyait que l'expression de passions affectueuses ou haineuses, insouciantes de vérité. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup à s'en plaindre, la critique avait aidé à le faire connaître. On a de Klein : I. *L'éloquence du ministre de l'église considéré comme ministre de Jésus-Christ*, Leipzig, 1818. Dans cette suite de lectures, une des plus utiles que puissent faire ceux qui se destinent à la chaire, Klein a eu pour but de montrer la fausseté des idées fondamentales trop généralement répandues sur ce que doit être la prédication; à son avis le programme, qu'au reste on ne remplit pas, pèche par exagération et par lacune; on veut trop et trop peu: trop, quand on demande une théologie savante, une forme élégante et fleurie à l'orateur sacré; trop peu, lorsqu'on ne lui demande pas un sens religieux profond, seul moyen de donner de la vie et une force persuasive au discours. Quand il publia ce livre assez court, Klein en était à son époque de transition: il avait écrit les trois ouvrages ou recueils qui vont suivre. Il marchait à grands pas vers l'invention de son système de religiosité. II, *Douze discours prononcés à l'église de la ville à Iéna*, etc., Leipzig, 1818. Sans être comparables aux chefs-d'œuvre de l'éloquence sacrée, ces douze morceaux, prononcés avant que Klein eût une place dans l'église, se recommandent par des qualités analogues à

celles dont plus tard il donna la théorie. S'il n'a pas la luxuriante phraséologie, la subtile théologie, il expose nettement, il raisonne sans qu'on s'en aperçoive, il persuade, peu s'en faut qu'il ne captive: il y a dans tout ce qu'il dit une lumière et une douce chaleur, parfaitement en harmonie avec les vulgaires proportions de la prédication quotidienne. Mais est-ce bien là de la prédication? Pour éviter toute objection, Klein a intitulé son recueil *Discours* et non *Sermons* ou *Homélies*. III. *Lettres écrites dans l'intimité, sur le christianisme et sur le protestantisme* (au sujet du troisième jubilé séculaire de la réformation), Iéna, 1817. Cet écrit extrêmement remarquable comme phase du développement de l'esprit de Klein, peut être lu avec profit et plaisir par qui sait trier le bon et le douteux. « Ni le Christ ni la religion, dit-il « dans sa troisième lettre, ne perdent, soit en dignité, soit en « influence, lors même qu'une révélation extraordinaire n'attesterait « pas leur origine divine. » Et plus loin, « Jésus dut sa religion au Dieu « interne, au logos qui se manifestait à lui avec le plus grand degré de « clarté. Il n'était donc plus juif, puisqu'il suivait ses révélations propres, « et dès-lors sa religion n'était plus « une religion positive, c'est-à-dire « reposant sur une autorité étrangère; « sa religion était un rationalisme, « car le rationalisme est une manière « de penser par soi-même, d'après « des principes rationnels. » Evidemment il était impossible qu'après en être venu si jeune à des idées si profondes, mais si insuffisantes, si insoutenables sous certains rapports, Klein n'allât pas bientôt plus loin, c'est ce que nous verrons plus bas. IV. *De loquendi formulâ γλώσσαις λαλεῖν quæ est in I ep. ad Corinth. et in Act. Apost.* Iéna, 1816. V. *Esquisse de religiosisme*, ou *Essai d'un nouveau système de fusion entre le rationalisme et le surnaturalisme*, Leipzig, 1819. Ici Klein est sorti des embarras de la première période philosophique de sa vie: il ne se préoccupe plus pour commencer de rationnel ou de surnaturel; débutant par une haute synthèse et non par analyse, il pose d'abord l'homme comme religieux; la religiosité est la face principale de son âme ou plutôt son âme à la plus haute puissance, le religiosisme est un fait qu'opère et continue sans interruption la religiosité. Le religiosisme et la religiosité ne sont point à démontrer, on ne peut évidemment que les étudier, les analyser. Or, en les analysant, on découvre la raison d'un côté, le surnaturel de l'autre; ces deux éléments y co-existent, on n'en peut douter, et dès-lors co-existent harmonieusement, que l'un des deux prenne ou non cette harmonie. Klein ne veut qu'expliquer l'existence et la légitimité de la religion en général d'abord, puis du christianisme en particulier; mais remarquons que c'est un protestant, non un catholique qui parle. VI. *Exposé du système dogmatique de l'église évangélique protestante* (avec remarques historiques et critiques), Iéna, 1822. Ce n'est qu'un précis, un manuel pour l'étude approfondie de la dogmatique, mais c'est un précis parfait. Tous les points sommaires décidés ou indécis, historiques ou dogmatiques sont effleurés en passant, et la plus sûre érudition a présidé à tous les détails offerts aux jeunes étudiants. VII. Divers opuscules, savoir: 1° *Doit-il et va-t-il se former de l'église luthérienne une nouvelle église* (anonyme); 2° *Pour quel parti théologique la force publique doit-elle être intolérante* (anonyme); 3° *Indications pour l'amélioration de l'état de l'église et de l'in-*

struction (rédigées surtout en vue du grand-duché de Saxe-Weimar, etc.), Iéna, 1820; 4° *Appel à tous les francs-maçons de l'Europe protestante*, etc., Iéna, 1819. On doit aussi à Klein une édition de l'*Ecclesiastes* ou *de ratione concionandi* d'Erasme, Iéna, 1820. P—ot.

KLEINSCHROD (Gallus-Aloys-Gaspard), célèbre criminaliste allemand, né le 6 janvier 1762, à Würtzbourg, se voua de bonne heure à l'étude de la jurisprudence avec le dessein d'y opérer une révolution dont la nécessité, dont l'urgence étaient senties depuis les écrits de Beccaria, de Filangieri et de Montesquieu. Ses études étaient à peine finies qu'on attira sur lui les regards du prince-évêque d'Erthal qui, de l'université de Gœttingue où il prit ses degrés, l'envoya suivre les séances de la chambre impériale de Wetzlar, et qui ensuite le nomma professeur de droit romain et de droit criminel à Würtzbourg. Il n'avait encore que vingt-trois ans: bientôt après il joignit à sa chaire le titre de conseiller d'état. La variété même des travaux que lui imposait cette double sphère d'activité le charmait, et pour lui c'était un bonheur en même temps qu'un triomphe de communiquer ses idées par la parole. Mais la magnificence du résultat ne l'aveuglait pas sur l'immensité de la tâche, et il sentait instinctivement qu'il ne possédait pas sous forme nette et scientifique les principes généraux qui expliquent et contiennent toutes les particularités du droit, qu'il ne pouvait arriver aux premiers qu'en étudiant séparément et successivement les secondes. Si, pour bien comprendre les détails, il faut avoir quelque idée préliminaire de l'ensemble, en revanche, pour saisir parfaitement et puissamment l'ensemble, il faut avoir un grand nombre de notions de détail. Telle fut la marche de Kleinschrod: ne commençant point par une ambitieuse et hypothétique synthèse, il porta ses regards sur une foule de points séparés, interrogeant à propos de chacun d'eux l'histoire et le sens intime, et tâchant de construire pour chacun une solution philosophique, c'est-à-dire en rapport avec la nature de l'homme individuel et avec la nature de la société. La procédure criminelle attira la première son attention. C'est dans cette partie du droit qu'il y avait le plus d'abus ou d'iniquités à supprimer. Il examina d'abord quelques-uns des crimes et délits, ainsi que les peines infligées au criminel. De là une série de petits traités spéciaux écrits en latin, et plus tard réunis en deux volumes. Ce ne sont pas des déclamations de rhéteur et de philanthrope, ce sont des raisonnements et des observations remarquables les uns et les autres par une justesse qu'on n'a pas contestée. Les premiers en date roulent *sur l'effet, de l'imperfection des preuves en matière criminelle*, *sur l'acquittement*, *sur la nécessité de limiter l'usage de la confrontation*, *sur l'aptitude du délateur à déposer comme témoin*. Un autre traite sommairement *de la perpétration, de l'histoire et de la pénalité du braconnage et de la procédure suivie à son égard*; dans un autre il discute l'*origine de l'idée du vol*, *l'essence du vol et les peines qu'y applique la société*, et il démontre facilement que, quelque vive que doive être la réprobation sociale pour cette manière d'acquérir, le crime contre les choses ne peut à lui seul être mis sur la ligne des crimes contre les personnes et entraîner raisonnablement la punition capitale. Déjà, au reste, cette conclusion était vulgaire, mais il s'agissait d'en administrer la preuve mathématique, sans phrase, sans appel à la sensibilité et en

remontant à la nature même du phénomène et à la base du jugement par lequel nous appelons vol ce mode de translation de la propriété. Le même esprit de recherche consciencieuse et fondamentale préside à l'*Essai sur la peine des travaux forcés*, à l'*Essai sur la saisie des biens d'un suspect ou d'un criminel* (d'un prévenu ou d'un condamné). Plus de maturité, plus d'élévation, plus d'aisance à manier les idées générales se décèlent dans son *Mémoire pour la théorie de l'adultère*, dans ses *Recherches sur les conditions d'un mandat d'arrêt* en affaires criminelles ou autres, dans sa *Théorie de la réparation du dommage produit par le crime*, et dans la *Théorie de l'adhésion en matière criminelle* (1). Ces quatre morceaux forment comme la transition de ses premiers travaux à l'ouvrage qui a fondé sa réputation et qui, quoique dépassé aujourd'hui, quoique à rectifier en plus d'un passage, quoique composé trop exclusivement au point de vue du système préventif, n'en est pas moins digne d'être lu et médité par tout juriste profond. C'est son *Développement systématique des idées et des vérités fondamentales du droit pénal*, Erlangen, 1793-1796, 3 vol. (3e édition, 1815). On peut dire sans exagération que cette grande publication a largement influé sur la législation et le droit, tant en contribuant à faire partir désormais toute théorie juridique de principes fondamentaux sérieusement discutés (par exemple, des droits de la société, comme supérieurs aux droits de l'homme), qu'en soulevant une polémique décisive sur le choix d'un principe exclusivement à tout autre, ou sur la combinaison de principes divers. Celui de Kleinschrod n'est pas de nature à compter une infinité de partisans en France; mais en Allemagne, et dans tous les pays où domine l'esprit conservateur, il excite moins de répulsion. S'il devait avoir contre lui les Feuerbach, les Almendingen, en revanche il allait voir partager ses opinions par les Stübel, les Tittman, les Grolmann. Sans être absolument le premier à les émettre, il fut le premier à les réunir en corps de doctrine, à les lancer dans le monde scientifique et politique à l'état de système; et dès-lors on dut voir en lui un de ces chefs d'école, dont bien peu sont véritablement les inventeurs des principes qu'ils combinent. Ce fut alors pour Kleinschrod une nécessité de s'élever une tribune pour y proclamer et défendre ses maximes. Uni à Klein, il fonda, en 1798, les *Archives du droit criminel*, auxquelles prirent part d'autres notabilités de la science, et dont la première série, close en 1817, a été suivie, sans interruption, des *Nouvelles archives du droit criminel* par Kleinschrod, Konopack et Mittermaïer, 1818, etc. Ce recueil est d'une haute valeur; d'une part, il fait fonction de bibliographie et d'histoire critique des publications relatives au droit criminel; de l'autre, on y trouve traitée une foule de questions dogmatiques, pratiques, et c'est avec le grand ouvrage de Kleinschrod ce qui fait connaître le mieux l'ensemble des doctrines de l'école préventive. Ce n'est pas cela pourtant qui fonda sa gloire: bien avant 1798, et même avant l'apparition du *Développement systématique*, sa réputation était faite. Au milieu du mouvement général qui portait les esprits élevés vers la législation, il devait nécessairement être remarqué: Léopold en Toscane (1786), Joseph II dans les états autrichiens (1787 et 1788) avaient donné chacun

(1) *Adhérer*, en matière criminelle, dans le style de la jurisprudence allemande, n'est autre chose que se porter partie civile.

un code plus sage, plus doux que ceux qu'ils abolissaient; la Prusse en élaborait un qui devait paraître en 1795; la France, bien qu'avec des formes destructives et en ayant le double tort de commencer par faire table rase de tout le passé et d'opérer sa révolution législative par la violence et par les masses, suivait en l'exagérant (1791) l'exemple des princes. D'Erthal, toujours évêque de Würtzbourg, voulait surpasser encore le beau code criminel Schwartzenberg, monument du principat de son prédécesseur George de Limbourg. Il confia à son référendaire Pflaum la rédaction d'un code pénal basé sur l'esquisse du code pénal de Quistorp; puis il invita Kleinschrod à reviser le travail de Pflaum. Cette tâche ne fut terminée qu'après la mort du prélat, et parut en 1795, sous le titre de *Code pénal de Bamberg*. Kleinschrod avait à peine fini que l'électeur Maximilien-Joseph de Bavière, frappé des imperfections du code criminel bavarois, et plus encore du manque de gradation des peines et de leur disproportion avec les délits, lui demanda un projet à substituer à la législation draconienne qui, depuis une quarantaine d'années et plus (1751-1796), régissait ses états. De là le *Projet du code pénal pour les états du Palatinat et de Bavière*, publié en 1802, avec le nom de Kleinschrod. Cet essai remarquable lui valut des éloges et des marques de munificence de l'électeur, des critiques acerbes de la part de ses antagonistes. Aujourd'hui que la postérité a commencé pour Kleinschrod, on peut faire impartialement le départ du bien et du mal: autant il est vrai que son *Projet* laissait à désirer et qu'il est au-dessous des lumières acquises depuis l'époque de son apparition, autant il est juste de reconnaître qu'il l'emportait de beaucoup sur ce qu'on avait auparavant, et que les progrès des modernes en codifications sont dus en partie aux progrès faits par Kleinschrod. Qu'on n'imagine pas non plus que son système préventif et conservateur entraîne chez lui une excessive sévérité. Au contraire, tout conservateur qu'il est, et peut-être parce qu'il est conservateur, il rejette, quoique ancien, ce qu'il juge inutile ou destructeur; et, tout en voulant prévenir, il gradue la répression: sa gradation même est quelquefois minutieuse et puérile. Il ne prodigue point la peine de mort. Chargé par son prince de reviser un procès dont le résultat avait été une condamnation à mort, il ne prononça que la détention dans une maison de correction. Cependant avec les armes françaises s'imposaient à une partie de l'Allemagne les codes français: Würtzbourg était devenu un grand-duché et le grand-duc avait admis la législation civile de la rive gauche du Rhin. Kleinschrod donna une attention particulière aux branches de cette législation qui se référaient à sa spécialité; le grand-duc le consulta sur les modifications à faire au Code Napoléon pour en approprier les dispositions au pays. Plus tard (1813) parut son *Introduction détaillée à la théorie de la juridiction pénale d'après les clauses de l'acte de la confédération du Rhin*, dont la publication lui valut bientôt l'honorable mission d'adapter au grand-duché de Würtzbourg le code pénal promulgué en Autriche en 1803. Ce travail qu'il poussa très-activement touchait à sa fin, lorsque la réunion du grand-duché à la Bavière, tout nouvellement pourvue elle-même d'un code pénal, rendit ses soins inutiles. Du reste il garda sa chaire et, quand, par les événements de 1814, le monarque bavarois eut été consolidé dans sa récente acquisition, il reçut de lui des marques d'estime (l'ordre du Mérite-Civil, etc.).

Membre du sénat de la ville, puis d'un comité du contentieux, doyen de la faculté de droit, il remplissait ces fonctions diverses avec une ponctualité exemplaire. Le tome VII des *Nouvelles archives du droit criminel* contient de lui un dernier article, et il a laissé divers manuscrits intéressants. Kleinschrod venait de faire un voyage aux rives du Rhin, lorsqu'il mourut le 17 nov. 1824. P—ot.

KLEIST *de Nollendorf* (le comte Frédéric-Henri-Ferdinand-Émile), feld-maréchal prussien, né le 9 avril 1763 à Berlin, commença par être page du prince Henri, et fit ses premières armes dans la courte guerre de la succession de Bavière. Il reprit ensuite ses études à l'école militaire et, par ses progrès, il s'attira l'attention de Tempelhoff qui dirigeait l'établissement. Dès que la révolution française ouvrit des chances de guerre à la Prusse, il fut compris dans l'état-major, et, en 1792, il fut attaché au corps du prince de Hohenlohe en qualité de capitaine. Bien que dans une sphère très-inférieure, il fit preuve de connaissances et de bravoure, principalement à l'affaire d'Ober-Urzel. Il reçut pour sa conduite en cette journée l'ordre du Mérite; et Mœllendorf, en prenant le commandement de l'armée prussienne, laissé vacant depuis la démission du duc de Brunswick, nomma Kleist son adjudant, place de confiance où il se félicita souvent de l'avoir mis. Devenu chef d'un bataillon de grenadiers (1799), il en fit bientôt, par ses soins, un des plus beaux corps de l'armée. Le roi Frédéric-Guillaume lui en témoigna sa satisfaction en l'attachant à sa personne comme adjudant-général (1803). Cet emploi ne pouvait manquer de lui faire des envieux, et la critique ne l'épargna pas. Massenbach prétendit qu'il s'en acquittait fort mal, qu'il employait mal son influence, etc. Tel ne semble pas avoir été l'avis du monarque; car il garda cinq ans Kleist auprès de lui; pendant la malheureuse guerre de 1806 et 1807, il lui confia le commandement d'un régiment; et, après la bataille d'Iéna, il l'envoya au quartier-général de Napoléon à Osterode, répondre aux propositions de paix faites par le général Bertrand. Epuisé de fatigue, Kleist obtint après la paix de Tilsitt un congé indéfini qui le rétablit plus promptement qu'il n'espérait. Au commencement de 1808 on le vit coopérer à la réorganisation de l'armée, et commander, avec le grade de major-général, la brigade de Francfort-sur-l'Oder. Le nombre des troupes était borné par les traités, et Napoléon le voulait toujours insuffisant à la défense du royaume : Kleist fut de ceux qui réussirent le mieux dans leur circonscription à remplir les vues secrètes du souverain, en donnant au peu de troupes sous ses ordres un perfectionnement qui compensât l'infériorité numérique. Il n'était pas difficile de comprendre que la lutte recommencerait bientôt. Peu s'en fallut que ce ne fût dès 1809, et sans l'inattendu dénouement de Wagram, qui répara Essling et découragea si promptement la maison d'Autriche, l'héroïque tentative de Schill, la marche hardie du duc de Brunswick-Œls, auraient été le commencement d'une coopération prussienne à la guerre de la quatrième coalition. En ce moment critique et quand d'un instant à l'autre la Prusse pouvait ouvertement rentrer en lice, Kleist fut appelé par son prince au commandement de Berlin. On comprend combien de dextérité, de vigilance et d'incorruptible fidélité demandaient de pareilles fonctions en de telles circonstances. La confiance du souverain ne fut pas déçue; et, quelque impossible qu'il fût de cacher à Napoléon la trop

juste inimitié de la Prusse, au moins n'eut-il pas la satisfaction de pouvoir reprocher des hostilités flagrantes. Un semblant de concorde subsista donc trois années au milieu de l'exigence des contributions militaires, des espionnages d'une police tyrannique et de toutes les vexations du système continental. Et quand fut venue la désastreuse expédition de Russie, quand la Prusse n'osant encore rompre eut à fournir un contingent, Kleist, comme major-général, eut une brigade à commander, sous les ordres du général divisionnaire York. Le corps entier obéissait à Grawert, lequel lui-même fut soumis à Macdonald, chargé d'opérer dans les provinces baltiques avec cent mille hommes qui formaient la gauche de la grande-armée. On sait avec combien de rapidité avancèrent d'abord ces troupes auxquelles, sur ce point comme sur les autres, les Russes n'opposèrent pas la redoutable énergie qu'ils mettaient en réserve pour l'arrière-saison. La Courlande fut presque entièrement conquise sans coup férir. Kleist contribua essentiellement au gain de la première affaire, en filant avec sa brigade le long du ruisseau d'Eckau sur le flanc et le dos des Russes, puis les attaquant par derrière tandis que Grawert les prenait de front. Il fut ensuite chargé d'occuper Mittau, pendant que le général français faisait les préparatifs du siége de Riga. Cette opération n'était pas de celles que les Russes fussent disposés à souffrir, et d'ailleurs le moment était venu où l'incendie de Moskou allait donner le signal d'hostilités sérieuses. Ressaisissant l'offensive, les Russes marchèrent sur Mittau. York, qui avait pris le commandement du corps prussien en remplacement de Grawert alors malade, chargea Kleist de protéger les têtes de pont en avant de cette ville avec trois escadrons et cinq bataillons ; il ne pouvait abandonner à l'ennemi, sans essayer ou sans feindre quelque résistance, un point de si haute importance pour la gauche de la position prussienne ; mais, au fond, on peut croire qu'il ne voulait pas la conserver à tout prix, et en réalité les Prussiens et les Russes se ménagèrent mutuellement. Kleist n'envoya que quelques coups de fusils aux Russes, qui bientôt se trouvèrent infiniment supérieurs en nombre ; et alors survint un ordre d'York portant de se retirer sur le reste du corps prussien en arrière de Mittau. Cependant il n'y avait point collusion complète encore entre les auxiliaires forcés de Napoléon et les Russes ; et quand, le 29 sept., ceux-ci voulurent s'emparer par force du parc d'artillerie de Ruhendahl, et qu'ils franchirent l'Aa dans cette vue, York et Kleist déployèrent la plus grande vigueur pour repousser cette tentative. Ce dernier marchant au devant de l'ennemi, sur la rive gauche, le força de repasser la rivière ; mais ce ne fut que bien avant dans la nuit, et l'engagement recommença le lendemain, quoique sans avantage pour les Russes. Nous ne suivrons pas Kleist dans toutes les petites affaires auxquelles il eut part avant et pendant le blocus de Riga. Ce blocus très-imparfait, puisqu'on ne pouvait intercepter la communication de la citadelle avec la mer, fut levé dès le commencement de nov. Les Prussiens pendant ce temps avaient beaucoup souffert. Ils bivouaquaient sur un sol marécageux ; le froid se faisait vivement sentir, et les administrations françaises, non contentes de les laisser manquer du nécessaire, retenaient les munitions et les armes préparées à Pillau pour leur usage. Quand le corps de Macdonald les eut rejoints, ils furent placés à l'arrière-garde, moins sans doute parce que l'on comptait sur leur fidé-

lité que parce que, tant qu'ils ne se déclareraient pas contre la France, ils faciliteraient toujours d'autant la retraite, et que s'il en périssait dans les attaques journalières de l'ennemi, la perte serait peu regrettable pour Napoléon. York et Kleist dans cette situation devinèrent les intentions de leur monarque; ils n'en recevaient point d'instruction, mais les circonstances étaient parlantes : les détails de la désastreuse retraite se multipliaient de jour en jour et devenaient de plus en plus incontestables. C'était le moment de prendre la revanche dont jamais la Prusse n'avait perdu l'espoir. Le corps d'York, en couvrant le mouvement rétrograde de Macdonald, ne fit donc pas grand mal aux Russes qui, de leur côté, ne furent pas très-cruels pour lui, bien que dans les rapports au général français on grandit les affaires et l'on haussât les pertes. Il y en avait toutefois de réelles, et des nuées de Cosaques harcelaient incessamment les flancs de l'arrière-garde. Mais, à dire vrai, ces excursions eussent pu être plus redoutables, et l'on sait à présent que dès ce moment il y avait secrètement des pourparlers entre les agents des deux ennemis qui devaient bientôt devenir des alliés; ce qui paraissait d'autant plus naturel que le corps russe chargé de poursuivre les Prussiens était celui du beau-frère de Kleist. Les fugitifs touchaient aux frontières prussiennes quand Wittgenstein, par une suite de manœuvres moins difficiles sans doute qu'on ne l'imagine, enveloppa les Prussiens très-affaiblis d'ailleurs par leurs pertes et par la désertion. Il fallait ou passer de vive force, ce qui ne pouvait s'effectuer qu'au prix de pertes considérables, ou bien capituler. C'est à faire naître l'occasion de ce dilemme que probablement les deux généraux travaillaient depuis longtemps. York non seulement posa les armes devant les ennemis qu'il eût combattus à regret (30 déc.), mais encore il convint de faire cause commune avec les Russes, pour peu que le roi ratifiât sa convention. Kleist suivit naturellement la fortune de son supérieur; et, Massenbach, averti à temps, quoique alors il fût à distance, se prononça aussi dans ce sens. Cependant le roi, croyant ne pas devoir encore se prononcer franchement sur ce qui venait de se passer, affecta un grand courroux de la trahison d'York. Mais dès le 19 janvier il transféra le commandement de l'armée à Kleist, ce qui n'empêcha pas York de proclamer le 27, à Kœnigsberg, que sa destitution ne lui avait point été adressée; et, comme si le cabinet de Prusse eût pu ignorer que Kleist était avec son supérieur, il quittait Berlin pour Breslau en compagnie de l'ambassadeur français Marsan et en protestant de son dévouement à Napoléon. Mais personne ne fut dupe de cette comédie, et si l'on eût été disposé à l'être, les antécédents des hommes qui dès lors se pressaient autour du roi, les Blücher, les Scharnhost, les Gneisenau devaient suffire pour ouvrir les yeux. Le 27 février en effet fut signée l'alliance du czar avec le roi de Prusse, et, le mois suivant, le corps russe de Wittgenstein, le corps prussien d'York et de Kleist entraient à Berlin évacué par Augereau. Ces deux corps à la fin de mars se portèrent en avant sur Magdebourg : York fut détaché sur Wittenberg, afin d'en faire le siège ou plutôt le blocus, et, quand la place fut investie, Kleist parut à la tête des colonnes qui se hasardèrent à l'ouest de l'Elbe. Il coopéra au mouvement sur Dessau, occupa le passage de la Saale à Halle, et le 28 avril, assailli par Lauriston et huit mille hommes en

avant de cette ville, bien qu'il n'en eût guère que cinq mille, il repoussa toutes les attaques. Toutefois, devant des forces supérieures et quand l'armée alliée avait résolu un mouvement général de retraite, il ne pouvait se maintenir à Halle. Il partit donc le surlendemain à la nouvelle de la perte de Mersebourg, et se retira sur Skeuditz pour opérer sa jonction avec la grande armée, aux environs de Leipzig. Bientôt eut lieu la bataille de Lutzen (2 mai). Napoléon avait reparu, et sa présence accélérait les évènements. Pendant que la masse des deux armées se disputait les villages incendiés en avant de Gross-Gœrschen, Kleist, placé dans Leipzig avec sa brigade, défendait la ville contre Lauriston, supérieur en nombre, et trop faible il l'évacuait à trois heures. Le lendemain il fit un effort inutile pour y rentrer : les alliés étaient en pleine retraite et abandonnaient la ligne de l'Elbe ; force fut que lui-même se retirât en toute hâte. Il se replia sur Wurtzen et repassa le fleuve. La bataille de Bautzen suivit de près : Kleist y déploya pendant les deux jours un dévouement et un courage qui lui méritèrent les éloges de l'empereur Alexandre. Il occupait avec sa brigade les hauteurs de Burg et de Basankwitz, à la droite de Bautzen, et faisait partie de la première ligne. Tout le jour il défendit le passage de la Sprée contre les attaques réitérées de Marmont et de Bertrand qui voulaient le débusquer, et qui, maîtres de la ville, dirigèrent leurs attaques sur Nieder-Keina dont ils enlevèrent les hauteurs. Trois mille hommes détachés par Blücher au secours de Kleist l'aidèrent encore à prolonger une résistance désespérée, pendant laquelle l'armée alliée se repliait avec lenteur et méthode. Voyant son flanc gauche menacé du côté de Nieder-Keina, et, d'autre part, les Français se préparant à traverser la Sprée du côté de Nieder-Gurka, Kleist alla se reformer derrière les batteries de Litten, et c'est alors que les Français s'avancèrent sur toute la ligne jusqu'à ce que l'aîle gauche des Russes les arrêtât. Le lendemain, quand l'arrivée de Ney à Klir et sa jonction avec Bertrand eurent brusquement refoulé Barclay de Tolly de sa position de Windmuhlen-Berg, et que le flanc droit de Blücher se trouva menacé, Kleist fut chargé d'aller rétablir les affaires sur ce point. Un plein succès couronna ses efforts ; le village fut enlevé par la garde prussienne et le régiment de Salberg, brillant fait d'armes qui empêchait Napoléon d'envelopper, comme il le projetait, toute l'aile droite des alliés, et qui rendait bien plus rude la tâche de chasser Blücher de sa forte position de Kreckwitz. Il est vrai pourtant que cette tâche fut accomplie en deux heures par Marmont et Bertrand. Cependant l'aile gauche combattait avec avantage, la droite reculait sans beaucoup de perte, et si tous les alliés reçurent l'ordre de la retraite, ce fut plutôt pour éviter un désastre possible que par suite d'un désastre réel. Barclay et Kleist formèrent l'arrière-garde dans cette marche rétrograde, et placés sur les hauteurs de Gœritz, barrant le passage à Lauriston et à Ney qui eussent voulu atteindre Weissenberg avant Blücher et York, ils ne se laissèrent ni couper ni mettre en déroute : la cavalerie française, trop peu nombreuse et mal montée, facilita beaucoup leur tâche. Les deux généraux atteignirent ainsi Reichenbach. Bientôt eut lieu le célèbre armistice de Pleisswitz, qui donna le temps aux alliés de déterminer la défection de l'Autriche. C'est à Kleist que Frédéric-Guillaume donna la mission d'aller, concurremment avec le

russe Schouvalov, faire les conditions de l'armistice, qui fut signé le 4 juin et prorogé jusqu'au 10 août. A la reprise des hostilités, tandis que Blücher restait en Silésie où bientôt il devait gagner la bataille de la Katzbach, Kleist chargé du commandement du deuxième corps d'armée prussien, celui que naguère avait commandé Blücher, traversa la Bohême et alla joindre la grande armée de Schwartzenberg. Le 26 et le 27 il eut part à la bataille de Dresde : s'avançant de Leubnitz contre Strehlen et Gross-Garten, il formait le centre qui seul, tandis que les Russes et les Autrichiens aux deux ailes étaient forcés à se replier, se maintint en position. Obligé enfin de suivre le mouvement général, Kleist se rapprochait des montagnes de la Bohême, quand tout à coup arrive un ordre du roi de Prusse d'aller au secours d'Ostermann, qui se défendait héroïquement, contre les trente mille hommes de Vandamme, dans la plaine de Kulm (30 août), mais dont les rangs considérablement éclaircis semblaient garantir l'entière défaite. Un premier renfort prussien venu l'après-midi, puis une colonne autrichienne avaient rétabli le combat, et la lutte se poursuivait avec fureur, lorsque l'apparition de Kleist vint tout changer. Il était arrivé la veille au soir à Glashütte : le roi l'avait chargé de s'avancer par le Geiersberg ; mais, désespérant de pouvoir se rendre maître assez tôt de ce passage, il se porta par la crête de la montagne vers Nollendorf ; pour prendre de là les Français à dos. Sa présence sur ce point fut comme un coup de foudre pour Vandamme. Laissant une réserve pour occuper les hauteurs de Peterswalde, il descendit avec la rapidité d'un torrent sur les Français déjà pressés de deux côtés, et qui se trouvèrent alors cernés de toutes parts. Après avoir couvert le champ de bataille de leurs morts, dix mille hommes tombèrent aux mains des vainqueurs, les autres ne trouvèrent dans les forêts qu'un refuge momentané ; toute l'artillerie fut prise, ainsi que les bagages, les munitions. Vandamme lui-même, qui avait cru gagner en cette circonstance le bâton de maréchal promis formellement par Napoléon, resta captif. Les journées de la Katzbach et de Kulm furent pour l'armée française le commencement d'une série de revers que désormais la victoire ne devait que rarement interrompre. Kleist reçut de la main du roi de Prusse, pour première récompense, l'ordre de l'Aigle-Noir. Ayant suivi les mouvements de l'armée alliée hors de la Bohême, il se dirigea sur Zwickau et se trouva le 11 oct. à Borna. Le jour de la grande bataille de Leipzig (16 oct.), il était à l'aile gauche dans la direction de Grœbern et de Gossa, et marchait sur Mark-Kleeberg dont il s'empara, et qu'il garda malgré les efforts réitérés des Français. Il s'avança ensuite contre le plateau élevé de Wachau, d'où Napoléon examinait les mouvements et dirigeait les opérations ; mais, malgré la persévérance et le courage avec lesquels les troupes ne cessèrent de revenir à la charge jusqu'à quatre heures du soir, il ne put déloger les Français de cette forte position. D'énormes renforts affluaient sans cesse des deux côtés, et bientôt les environs immédiats de Wachau furent un des principaux théâtres de la lutte. Le corps de Kleist s'était battu sans interruption pendant neuf heures et conservait toujours son poste de Mark-Kleeberg, lorsque enfin le général Bianchi vint l'appuyer. Le surlendemain (car on sait que le 17 se passa à peu près dans l'inaction), uni sous les ordres de Barclay aux Russes de Wittgenstein et à un corps auxiliaire saxo-prussien, sous le grand-duc

Constantin et Miloradovitch, il s'avança contre Wachau; puis il emporta la tuilerie de Maysdorf et se porta sur le village de Probstheyda, qui fut deux fois pris par les Prussiens et deux fois repris par les Français. Kleist y éprouva de grosses pertes, mais celles des Français ne furent pas moindres; et, s'il ne put se maintenir dans le hameau tant contesté, du moins sut-il mettre son artillerie, ses bagages à couvert, et contenir ses adversaires dans Probstheyda. Un assaut lui livra le lendemain ce malheureux village auquel les Français, pour protéger leur retraite, mirent le feu quoiqu'ils y eussent leurs blessés. Kleist fut assez généreux pour en sauver une grande partie. Il marcha ensuite contre Erfurt, dont il s'empara sans beaucoup de peine le 10 janvier 1814. Un mois après, le corps de Kleist, très-réduit par les combats et les maladies, allait rejoindre en France l'armée de Silésie sous Blücher, et dès le 7 il s'était trouvé à Châlons-sur-Marne. Dans cette dernière partie de la guerre, Kleist suivit partout Blücher et eut sa part de tous les évènements. Il assista aux échecs de Montmirail, de Château-Thierry, qui punirent la folle idée qu'avait eue Blücher de s'écarter de la grande armée et d'agir séparément. En revanche il fut un des principaux acteurs à l'affaire de Laon (8 mars) : c'est lui qui fit, uni au général York, la charge brillante par laquelle furent défaits le corps de Marmont et la cavalerie d'Arrighi. Il se signala de même aux combats de la Ferté-Gaucher, de Claye, puis à la bataille de Paris (30 mars), qui mit un terme à la lutte de la révolution française contre l'Europe. Le roi de Prusse lui donna le titre de comte de Nollendorf, lui assigna comme dotation le domaine royal de Stœtterlingenbourg, dans la principauté de Halberstadt, et lui conféra le sixième régiment d'infanterie. Lors de la visite que ce monarque rendit en Angleterre au prince-régent, Kleist fut de sa suite. Enfin, après le retour des armées victorieuses, il reçut le commandement du corps placé à demeure sur le Rhin, et fixa son quartier-général à Aix-la-Chapelle. C'est là qu'il apprit la nouvelle de l'évasion de Bonaparte (en 1815). Désigné incontinent général en chef de l'armée allemande du nord ainsi que du deuxième corps d'armée prussien, il hâtait les préparatifs de départ lorsqu'une longue et douloureuse maladie le mit sur le bord du tombeau, et le réduisit à donner sa démission. Revenu à la santé, il fut gratifié par le roi du commandement général du quatrième corps prussien établi en Saxe. Mais bientôt les habitants le virent avec chagrin, cédant aux malaises physiques, résultats de ses fatigues et de ses travaux, résigner un commandement dont ils s'étaient bien trouvés. Le monarque en acceptant sa démission lui assigna une pension et lui donna le bâton de feld-maréchal (5 mai 1821), le jour même où mourait Bonaparte à Sainte-Hélène. Kleist ne survécut que peu de temps à celui qu'il avait tant contribué à vaincre : il mourut, le 17 février 1823, des suites d'une inflammation du foie, après une courte maladie, à Berlin où il résidait avec sa famille. Il avait été nommé récemment conseiller d'état. Tous les souverains de la coalition l'avaient décoré de leurs ordres, et Napoléon aussi lui avait donné la croix de la Légion-d'Honneur. Sa dépouille mortelle repose sous la coupole de l'église de la garnison, à Berlin. Son buste en bronze, par Rauch, figure dans le jardin de Potsdam, au milieu de ceux des autres généraux qui se sont fait un nom dans les dernières guerres. P—OT.

KLEIST (Henri de), poète allemand, non moins célèbre que son homonyme, le brillant Ewald-Christian (*Voy.* Kleist, XXII, 468), qui, comme lui, servit la Prusse sur les champs de bataille, naquit en 1776 à Francfort-sur-l'Oder. Il entrait dans sa dix-septième année, lorsqu'il fit, en qualité de cadet, cette campagne des bords du Rhin si remarquable par l'inutilité des mouvements stratégiques et les profits que sut y ménager le généralissime pour le cabinet prussien et pour lui. Kleist sans doute ne comprit rien à cette incompréhensible manière de faire la guerre, manière qui, certes, n'était point celle du grand Frédéric; et la mobilité fiévreuse et fantasque d'un caractère plus enclin que de raison à la mélancolie et au désenchantement le porta bientôt à abandonner la carrière militaire. La paix de Bâle d'ailleurs avait restreint le développement guerrier de la Prusse. De retour à Francfort, Kleist y travailla deux ans (1799 et 1800) avec beaucoup d'assiduité, menant de front les études littéraires, celles du droit et des sciences administratives. Des relations de famille ne tardèrent point à le faire recevoir dans les bureaux du ministère des accises et du commerce à Berlin, sous Struensée. Mais la régularité bureaucratique était peu dans ses goûts. Aussi fut-il au comble de ses vœux quand on l'envoya pour quelques détails, moitié diplomatiques, moitié commerciaux, à Paris. Le principal point de cette mission était sans doute de fournir des chiffres plus ou moins inexacts à l'ambassade pour aider à la fixation de la grosse indemnité que devait avoir la Prusse, en compensation et de ce qu'elle cédait sur la rive gauche du Rhin et de la force morale que son inaction depuis 1795 (on pourrait dire depuis 1792) avait donnée à la révolution française. On sait que cette indemnité, quadruple au moins pour la population, et sextuple pour le territoire, fut, sous le rapport du revenu, nominalement quatorze fois et réellement de vingt-deux à vingt-quatre fois égale à la perte. Kleist passa pour cela un an entier à Paris ou à Lunéville, puis revint en Allemagne par la Suisse. Mais, arrivé à Dresde, il eut le plaisir d'y trouver l'ordre de retourner dans la capitale de la France. Il retraversa donc encore ce poétique pays de Suisse, dont la physionomie accidentée ébranlait en lui toutes les fibres maladives et rêveuses, et revint pour aplanir de ces difficultés financières que rencontre toujours l'exécution d'un grand traité. Nous ne savons si primitivement ses sentiments pour la France telle que l'avaient faite la révolution française, puis Bonaparte, étaient de l'amour et de l'admiration; mais évidemment il n'était pas besoin d'avoir sa perspicacité, son irritabilité et son patriotisme pour perdre vite ces illusions et pour passer de l'affection à la haine. L'impudente ambition, la morgue hautaine, les exigences de plus en plus impérieuses de Napoléon, et plus encore le mépris que son gouvernement, après avoir leurré, trompé, deshonoré et réduit au rang de complice le gouvernement prussien, laissait percer, et pour le caractère moral et pour la valeur matérielle de cette puissance, ne pouvaient que blesser profondément un enfant de la Prusse, bien complètement au courant, sinon du passé, au moins du présent. Faisant partie de l'administration des finances et du commerce, Kleist surtout sentait quel coup mortel devait porter à la prospérité prussienne cet impitoyable système continental. Il ne quitta pourtant Paris qu'en 1806, lorsque les mésintelligences entre Napoléon et la cour de Berlin en furent venues à ce point qu'on

ne pouvait plus mettre en doute l'imminence d'une rupture. Struensée avait cessé de vivre, mais Kleist n'en retrouva pas moins sa place au département des affaires commerciales : il la conserva jusqu'à la bataille d'Iéna, qui fut suivie si promptement de l'occupation de Berlin, de la reddition, de l'occupation de toutes les places et de toutes les provinces occidentales. Kleist avec les fidèles s'était porté vers Kœnigsberg, mais il n'y retrouva aucun emploi. Au bout de quelques mois il était de retour à Berlin toujours aux mains des Français. Son départ avait été regardé en quelque sorte comme une désertion, Bonaparte entendant que, dans tout royaume conquis, les fonctionnaires restassent à leur poste tant qu'il ne leur ordonnerait pas, lui, d'en sortir. Emigrer, c'était protester de sa fidélité à l'ordre de choses détruit ou près d'être détruit par la victoire, c'était jeter une ombre d'illégitimité, de désapprobation sur le droit de spoliation et de conquête, c'était se constituer en hostilité. Kleist, à son retour, fut donc saisi et dirigé comme prisonnier de guerre vers l'intérieur de la France : Joux, Châlons-sur-Saône furent successivement ses prisons. On peut penser ce que l'iniquité d'un traitement si contraire au droit des gens produisit sur son esprit. C'est là sans doute que son patriotisme prit le caractère de l'exaltation, et que cette exaltation devint de la fureur. La paix de Tilsitt le rendit à l'Allemagne; mais après avoir un an durant travaillé à Dresde avec Adam Müller, son ami et son camarade, au *Phébus*, il se rendit à Prague, et se mit en route pour Vienne, afin de prendre part à la guerre de l'Autriche contre Napoléon. Mais c'était au moment de la bataille de Wagram ; et la prompte paix de Vienne vint brusquement mettre un terme à ses illusions, et le réduire à retourner en Prusse. On peut s'étonner que le gouvernement français y ait souffert son retour. Un seul nom de poète était alors plus national que le sien, c'était celui de Théodore Kœrner, Tyrtée germanique ; mais, en persévérant dans ces appellations antiques données à des contemporains, on eût pu le nommer, lui, l'Arctinus du Nord. Sa *Bataille d'Hermann* est comme une Marseillaise dans de gigantesques proportions ; et l'exagération tantôt du style, tantôt des situations, l'impossibilité de supposer aux Germains du siècle d'Auguste les idées et le ton que Kleist leur prête, n'empêchaient en rien toute la jeunesse allemande de relire et de répéter avec la plus chaude admiration les magnifiques tirades héroïques et lyriques dont fourmille ce poème, qui du reste ne fut publié en son entier par Voss que lorsque Kleist n'existait plus. La vie intime de ce poète était bien celle de l'artiste excentrique et jeune chez qui la lave bouillonne encore. A mesure qu'il avançait dans la vie, sa sensibilité allait croissant et il devenait de plus en plus hypocondre, étranger à la vie réelle ; mécontent de l'univers et de lui-même, malade d'orgueil, sinon comme homme, du moins comme poète, il empirait à plaisir sa position, il envenimait ses plaies. Une dame maladive, tout aussi impressionnable, tout aussi hors du vrai que lui, avait quitté sa maison, son mari pour croire en lui, pour vivre sans cesse à côté de lui. C'était Mme Vogel, femme d'un négociant de Berlin. Cette amie (car ils se donnaient le nom d'ami) ne trouva pas plus le bonheur et le calme près de Kleist qu'elle ne les lui fit connaître. Las enfin des amertumes sans nombre fruits d'une liaison imprudente, mais se regardant comme des victimes de l'ingratitude humaine et du béotisme des formes sociales, Kleist et son amie quittèrent la vie en 1811 par le sui-

cide, donnant ainsi à la foule des êtres médiocres qui s'impatientent et se trouvent *incompris* un exemple trop fidèlement suivi. Nous ne justifierons point Kleist, mais nous le plaindrons, et nous ne dirons que la vérité en disant qu'il y avait évidemment chez lui tendance à l'hallucination, tendance exaltée encore par toutes les agitations de la vie, et que le contact de Mme Vogel, et la sévérité du monde en froissant sa fière susceptibilité, porta au plus haut degré. Nous regretterons surtout que cette prompte mort ait enlevé à l'Allemagne un poète qui eût pris rang parmi les premiers. Il y a chez lui du Jean-Jacques Rousseau et de l'André Chénier, quoiqu'il n'ait pas tout le persuasif du Génevois et ce parfum d'exquise et d'intime poésie qu'exhalent les vers du second. Mais la sensibilité, la chaleur, caractérisent tout ce qu'il a laissé. On respire chez-lui une atmosphère passionnée, son style a la fièvre et la donne. A ces hautes qualités du poète de premier ordre, il en joint d'autres, le grandiose de l'idée, la hardiesse du plan, la fécondité des détails, la richesse de l'expression, la souplesse et la limpidité du vers. Il manque pourtant bien des choses à Kleist: grand poète lyrique et même épique, il n'est poète dramatique que de nom; il ne sait pas vraiment dialoguer; ses personnages ne vivent pas, ils se meuvent comme des marionnettes sur des lignes droites ou anguleuses qui tuent l'illusion; les caractères ou sont manqués ou manquent l'effet: l'action n'est pas conduite avec art: point de dégradation, point de nuance. Ces défauts sont moindres dans les deux volumes de contes, notamment dans *Michel Kohlhaar*. Ses tragédies, au nombre de cinq, sont: *la Famille de Schroffenstein*, qui, malgré ses défauts, peut sembler à beaucoup de lecteurs un chef-d'œuvre; *Penthésilée*, écrite de verve et où l'on pressent déjà le poète qui fait tenir un si énergique langage à Thusnelda; *Kœtchen d'Heilbronn*, qu'il intitula drame chevaleresque et où les suites fatales de l'amour, devenant comme le mauvais génie de l'homme, irrésistible et entraînant d'abîme en abîme, sont rendues avec une effroyable puissance; enfin *le Prince de Hombourg* et *la Bataille d'Hermann*, posthumes l'une et l'autre, mais dont beaucoup de morceaux étaient connus de ses amis. Deux comédies, *Amphitryon* et la *Cruche cassée*, complètent la liste de ses œuvres. Les deux drames posthumes ont été publiés par Tieck qui les a fait précéder d'un *Discours préliminaire sur la vie et les œuvres de Kleist* (1). P—OT.

KLENAU (JEAN, baron de JANOWITZ, comte de), général autrichien, né en Bohême vers 1760, de l'une des plus anciennes familles de ce pays, entra fort jeune au service, et fut officier d'état-major à la fin de la guerre contre les Turcs. Venu sur les bords du Rhin, dès le commencement de la guerre contre la France, il y servit d'abord, sous le général Wurmser, et donna dans plusieurs occasions des preuves de valeur et d'habileté. En 1794, étant lieutenant-colonel de dragons, il fut chargé de commander sous le général Latour, la ligne des avant-

(1) Ses *Œuvres* ont été réunies et publiées par Louis Tieck, Berlin, 1820, 3 vol. in-8°. Ses *Contes* ont été traduits en français par M. Cherbuliez, précédés d'une Vie de l'auteur, 1830, 3 vol. in-12. On peut lire, sur ce poète, des articles étendus dans *le Catholique* (de M. le baron d'Eckstein), mai 1828, p. 249-314, et dans *le Globe* (alors doctrinaire), septembre, 1828. — La femme à laquelle il s'était attaché était atteinte d'un mal incurable: elle lui fit jurer de lui donner une dernière marque d'amour, telle qu'elle l'exigerait de sa tendresse: c'était de la tuer. Dans un bois près de Sans-Souci, Kleist accomplit son horrible promesse, et se tua après. Il avait brûlé auparavant, entre autres manuscrits, un journal où il se rendait compte de ses sentiments. L.

postes devant Liège, et s'y défendit le 27 juillet, avec le plus grand courage, contre un ennemi beaucoup plus nombreux. Mais, attaqué ensuite sur ses derrières par les habitants qui s'étaient armés, il fut obligé de se retirer. Il revint bientôt à la charge, pénétra dans le faubourg d'Amercœur, rejeta les Français de l'autre côté de l'Ourthe, et s'empara du pont et de la porte qu'il fit barricader. Dans la campagne de 1795, il était sous les ordres de Clairfayt, lorsque, par les mouvements rapides d'un corps de cavalerie qu'il commandait, il garantit la place d'Heidelberg près de tomber au pouvoir des Français. L'année suivante il passa à l'armée d'Italie, où il commanda le régiment des hussards de Wurmser avec beaucoup de distinction. Devenu premier aide-de-camp du maréchal de Wurmser, il l'accompagna dans ses malheureuses tentatives pour délivrer Mantoue, et fut renfermé comme lui dans cette place. Envoyé à Bonaparte afin de proposer la capitulation, il fit d'inutiles efforts pour en imposer à ce général sur l'état de la garnison qui était désespéré, et fut obligé de consentir aux plus dures conditions. Napoléon parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires* de Sainte-Hélène. En 1799 Klenau servait encore à l'armée d'Italie comme général-major, et il fut chargé de couvrir le siège de Mantoue, entrepris par le général Kray, en observant avec six mille hommes, près de Bologne et du fort Urbano, les mouvements de Macdonald qui revenait de Naples avec une armée. Après s'être emparé de Ferrare (22 mai), le général français l'attaqua près de San-Giovani. Klenau lui laissa passer le pont, et tombant sur les colonnes françaises, avant qu'elles eussent le temps de se former, il les repoussa, prit leur artillerie, fit grand nombre de prisonniers, et se maintint pendant toute la journée dans sa position qu'il ne quitta qu'à la nuit, et lorsqu'il apprit qu'une division autrichienne avait été battue près de Modène. Après la bataille de la Trebbia, il cerna le fort Urbano, et marcha sur Bologne, où il coupa la retraite au général Hullin, sur Florence. L'entrée qu'il fit alors dans cette ville, au milieu des applaudissements de la population, fut une espèce de triomphe. Il fut ensuite chargé de la triple mission, de soutenir la révolte des Aretins contre les Français; de poursuivre l'armée de Macdonald, et de se mettre en communication avec la flotille anglaise qui croisait devant Gênes. Dans sa marche vers les côtes, il fit près de onze cents prisonniers. Le 31 juillet, il s'empara de Sarzane et de quatre châteaux-forts, et poursuivit l'ennemi jusqu'au golfe de la Spezia. Comme le corps qu'il commandait était très-faible, il ne chercha point à s'engager dans les montagnes, mais avant de se retirer derrière la Stura, il attaqua le général Miollis et se rendit maître de Sestri, de Rapallo et de Recco. Se trouvant ensuite devant des forces supérieures, il se retira derrière Sestri sur le Monte-Braco, et commença le blocus du fort de Santa-Maria. N'ayant point d'artillerie, il en fit venir de Lucca et des différents forts de la côte avec des munitions : après deux jours de bombardement, le fort se rendit et les six cents hommes qui l'occupaient furent prisonniers. Dans le mois de décembre, Klenau attaqua les positions de Sori, Monte-Cornue et Torriglia, s'en empara malgré les difficultés du terrain, et repoussa les Français jusque sous les murs de Gênes. Les habitants de cette ville avaient promis que, lorsque les Autrichiens se montreraient devant leurs murs, toute la population se sou-

leverait contre la garnison française ; mais cette promesse ne fut point exécutée, et les Français, profitant de l'affaiblissement du corps de Hohenzollern, avec lequel Klenau devait agir, tournèrent la position de ce dernier pour le prendre à revers. Ce fut alors qu'il s'ouvrit un passage au milieu des corps ennemis par une marche aussi habile que courageuse. Ayant pris ses cantonnements près de Sarzane derrière la Magra, il fit occuper Sestri par ses avant-postes. A l'ouverture de la campagne suivante (1800), il fut appelé à l'armée d'Allemagne, sous les ordres de Kray. Le 18 décembre il eut à soutenir un combat très-vif entre Nuremberg et Lauf, contre le général Augereau, et il le rejeta de l'autre côté de la Rednitz. Nommé à cette époque feld-maréchal-lieutenant, il continua d'être employé à l'armée d'Allemagne et il eut le malheur, en 1805, de faire partie de l'armée que commandait Mack et qui capitula si honteusement à Ulm. Lorsque cette armée défila devant Napoléon, il en reçut des paroles de consolation fort honorables. Dans la guerre de 1807, il commandait une division en Bohême. Le jour de la bataille d'Aspern (1809), il fut chargé avec une partie de l'avant-garde de pousser une reconnaissance sur l'île de Lobau, où les Français avaient réuni de grandes forces. On voit dans le bulletin de l'armée autrichienne qu'il y donna de nouvelles preuves de talent et de bravoure. A Wagram, il conduisait le sixième corps en remplacement du général Niller, qui était tombé malade. Ce corps, qui occupait d'abord les retranchemens sur la rive gauche du Danube, prit ensuite position sur les hauteurs de Stammersdorf, et fut destiné à attaquer l'aile gauche des Français. Klenau se mit en mouvement à la pointe du jour, le 6 juin, et il attaqua les Français dont les masses d'infanterie étaient postées près d'Aspern et dans les prairies entre ce village et Stadelau. Quand la retraite générale fut ordonnée, Klenau se retira en combattant, et passa la nuit en bataille sur les hauteurs de Stammersdorf. Le jour suivant, il forma l'arrière-garde. Arrivé le 7 à Kornneubourg, à 2 heures de l'après-midi, il fut attaqué par les Français et ne quitta la ville qu'après s'être battu jusqu'au soir. Le 8, il se maintint pendant toute la journée dans la position entre Stokerau et Malebern, et le 9 il défendit Hollabrunn contre des attaques impétueuses qui durèrent sans interruption jusqu'à minuit. Après ce rude combat, les troupes de Klenau, affaiblies et harassées de fatigues, rentrèrent en ligne et furent remplacées par le cinquième corps. On voit, dans le bulletin officiel de l'armée autrichienne, que « le général Klenau « avait rendu de grands services dans « cette occasion par la fermeté avec « laquelle il avait commandé l'arrière-« garde, et que S. A. I. se plaisait à « lui en exprimer toute sa satisfac-« tion. » En 1813 il fut nommé général de cavalerie et employé à l'armée de Bohême, où sa division, engagée maladroitement dans les montagnes près de Dresde, essuya un violent échec. A la bataille de Leipzig, il commandait les troupes autrichiennes qui firent partie du troisième corps composé de Russes, de Prussiens et d'Autrichiens, et qui fut chargé de l'attaque sur la rive droite de la Pleisse. Le combat que cette colonne eut à soutenir contre les troupes de Murat et de Lauriston fut le plus important de la journée, et il est connu sous le nom de Wachau. Le comte de Klenau se porta ensuite sur Liberwoltkwitz où Macdonald et Mortier le forcèrent, par leur supériorité, à faire un mou-

vement rétrograde sur Saiffurtsheim. Tous les efforts de l'ennemi pour s'emparer de cette position vinrent échouer devant la résistance opiniâtre de Klenau. On sait que la lutte se termina le 16 déc., sur ce point, à l'avantage des alliés. Il en fut de même le 18, où le troisième corps triompha près de Zukelhausen, Swey-Nauendorf et Stoetteritz. Après cette grande bataille des nations, Klenau reçut l'ordre d'investir la ville de Dresde, défendue par trente mille hommes sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr; et il essuya d'abord quelques sorties de la part du général Mouton; mais bientôt le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, épuisé par les maladies et le manque de vivres, fut obligé de capituler sous la condition que la garnison retournerait en France, et qu'elle pourrait servir de nouveau au bout de six mois. Cette convention était sans doute fort convenable pour l'armée française, mais les souverains alliés refusèrent de la ratifier (*Voy.* GOUVION, LXV, 562), et le comte de Klenau retint la garnison prisonnière, à peu près aussi déloyalement que les Espagnols avaient retenu Dupont à Baylen. Il lui offrit toutefois, par une sorte de dérision, de rentrer dans la place, où il savait bien alors qu'elle ne pouvait plus tenir. Depuis cette époque, le comte Klenau ne prit plus de part à la guerre. Un peu plus tard, il fut nommé commandant de la Moravie, et il mourut dans ce poste honorable en 1819. L'empereur l'avait nommé conseiller intime, puis chambellan, et enfin conseiller de guerre et de cour. Il était colonel titulaire du cinquième régiment de chevau-légers, et il avait été décoré de la grand'croix de Léopold et de celle de commandeur de Marie-Thérèse. Il avait aussi reçu des décorations de la plupart des souverains de l'Europe. M—DJ.

KLENGEL (JEAN-CHRÉTIEN), peintre allemand, naquit au village de Kesselsdorf, en Saxe, le 5 mai 1751. Son père était un simple fermier : lui-même pendant sa jeunesse garda souvent les moutons : aussi les scènes de la campagne se gravèrent-elles ineffaçablement dans sa jeune imagination; et quand la fortune, l'enlevant à son humble condition, l'eut mis au rang des artistes célèbres, c'est à la reproduction des scènes champêtres qu'il voua son pinceau. Son père, qui n'était point absolument pauvre et qui avait su distinguer en lui d'heureuses dispositions, l'avait placé à douze ans dans une maison d'éducation de Dresde. L'instituteur le présenta au conseiller Hagedorn, alors directeur de l'académie des beaux-arts, et il en obtint pour son élève la permission de visiter l'école de dessin. Il y fit des progrès rapides; et C. Hutin, directeur de l'académie, le prit assez en affection pour en faire son élève spécial. Il devint ensuite celui de l'habile professeur Dietrich qui fut saisi d'admiration, en le voyant à la galerie de Dresde copier un Rembrandt avec autant de goût que de vigueur. Jusque-là Klengel s'était surtout voué aux grands genres, à l'histoire, sous Dietrich : il se mit alors à peindre le paysage, les animaux, et bientôt il sembla s'apercevoir que c'était sa vocation. Il s'appropria si parfaitement la manière de son maître, que souvent les connaisseurs ont confondu ses tableaux avec ceux de Dietrich, et que plus d'une fois dans les ventes on a payé les premiers comme les seconds. Mais il ne se borna point à ce modèle : les belles toiles de Berghem, de Potter étaient souvent les objets de ses visites à la galerie de Dresde, et même, quand il fut célèbre, il ne regardait point comme au dessous de sa dignité de les copier. En même temps il s'exerçait à peindre d'après nature. Les

sites charmants dont Dresde est environné, fournissaient assez matière à ses pinceaux, et l'étude des grands paysagistes lui avait appris ce qui manque à tant de peintres, à bien voir encore plus qu'à bien rendre la nature. Il en résulta que, tout pénétré qu'il était du style de Dietrich et des beautés de Potter et de Berghem, ce n'est point véritablement chez eux, c'est dans la nature seule qu'il puisa ses inspirations, et que sa manière porte en général un cachet d'originalité que n'ont pas toujours des maîtres plus hardis et qui se vantent de n'être qu'eux-mêmes. Klengel, pour arriver à ce degré de talent, eut besoin d'une persévérance à toute épreuve : obligé de se suffire à lui-même, ne trafiquant point encore de ses tableaux, et déjà peut-être un peu jalousé, durant quatre ans il passa ses jours au sein des privations. Enfin ce dur apprentissage cessa en 1771, et il obtint le diplôme nécessaire pour ouvrir école à son tour. Il travailla pour les expositions publiques et eut le bonheur de voir presque tous ses tableaux achetés avant les clôtures. Il devint membre de l'académie, en 1783, sur la recommandation d'Hagedorn. Sa réputation dès lors était établie, et jusqu'aux premières années du XIXe siècle elle ne fit que s'accroître, bien que comme tous les artistes de quelque valeur, il ne manquât ni d'envieux ni d'ennemis. L'académie des arts de Berlin le nomma, en 1786, membre honoraire. Quatre ans après, le roi de Saxe l'envoya passer un an en Italie. Klengel avait toujours passionnément souhaité ce voyage, différé par des difficultés pécuniaires et plus encore par cette irrésolution à laquelle souvent on n'échappe que par la brusque impulsion du dehors. On peut comprendre avec combien d'affectueuse reconnaissance et de plaisir, il se mit en route pour cette contrée classique des arts et des antiquités. Tout en visitant les superbes collections et les monuments dont chaque grande ville de l'Italie abonde, Klengel par une sage distribution de son temps, ou plutôt par une activité de tous les moments, trouva moyen de travailler immensément et revint en Allemagne avec d'énormes portefeuilles, bien garnis d'études de la nature italienne, et même avec des tableaux. Son talent gagna beaucoup à ce voyage; et nul doute, pour ceux qui suivent le développement du génie d'un artiste, que ses idées, ses impressions d'Italie n'aient heureusement modifié sa manière purement germaine jusqu'alors. S'il est vrai que ses tableaux de sites toscans et de scènes romaines, malgré leur mérite réel, n'égalent point en vérité, en moelleux, en harmonie intime et douce ceux qui représentent les scènes et les sites de son pays, il est certain aussi que cette nature féerique et brillante que dore si délicieusement le soleil, et où tant de variété se marie à tant de beauté, se reflète en quelque sorte dans les lignes et les nuances par lesquelles il rend les charmes plus ternes de la brumeuse Allemagne. A ces travaux de paysagiste, Klengel avait encore joint jadis ceux de portraitiste; mais ne consentant jamais à faire moins que le portrait en pied, il y renonça complètement dans ses dernières années. La multiplicité de ses occupations à partir de 1800 lui rendait inutile ce moyen de grossir son revenu. Il avait été nommé professeur à l'académie des beaux-arts, fonctions laborieuses qu'il remplit assidument sans titulariat jusqu'en 1815; et en qualité de titulaire jusqu'à sa mort, le 19 déc. 1824. Klengel était un excellent démonstrateur; et comme à la théorie il joignait sans cesse l'exemple, on ne s'étonnera pas qu'il ait formé beaucoup d'élèves remarquables. C'est sous lui

que les Mencke, les Stamm, les Wehle, les Reichel, les Faber, s'initièrent aux principes de l'art, et c'est à lui que la Saxe doit l'honneur d'être regardée comme la première école de l'Allemagne pour le paysage. Etudier et copier les modèles, en les étudiant et les copiant apprendre à voir la nature, telle était la base de son enseignement. Aussi s'élevait-il de toutes ses forces contre la prétention des modernes de peindre d'après leurs seules inspirations, ou même d'après nature. Cette opposition aux méthodes nouvelles dégénérait parfois en boutades et en déblatérations fort hyperboliques. Le fond des choses, c'est qu'à la conviction du danger et de l'insuffisance des expéditives doctrines de l'art par inspiration et sans étude, se joignait tacitement le regret de sentir qu'il était dépassé, que du premier rang il retombait au second, qu'on osait désormais accueillir avec froideur, non seulement les ouvrages de la vieillesse du peintre, mais ceux de l'époque brillante de sa vie. Il ne recevait donc pas avec aménité les jeunes gens qui s'adressaient à lui, et si parfois il témoignait de la bonté à ceux qui l'écoutaient comme une voix dernière d'un système qui s'en va, d'un siècle qui s'éteint, le plus souvent son abord décourageait les adolescents. Ce qui surtout lui donnait cette réputation, c'est qu'il ne pouvait se décider à peindre devant témoin ; cet effet d'une timidité qu'il ne pouvait vaincre était attribué, par ceux qui le connaissaient peu, à la crainte de laisser pénétrer le secret de sa manière, frayeur puérile et qui jamais n'entra dans sa tête. Klengel gravait habilement, et c'est en partie à l'habitude qu'il avait prise de graver souvent qu'est due la fermeté de son pinceau. Sa composition en général est sage plus qu'ingénieuse, son dessin est correct, son coloris bien entendu, parfois magique, surtout s'il s'agit de dégrader des nuances, de peindre des ciels en second plan ou des lointains : il excelle particulièrement à rendre les eaux et les feuillages. Son œuvre n'a point été recueilli, et probablement ne saurait l'être. La majeure partie de ses tableaux à l'huile, de grande dimension, ornent les châteaux en Russie ou en Pologne : le prince de Baratinski surtout en possède de fort beaux. Quelques autres ont été acquis par les rois de Bavière (la *Récolte du froment*, 1823 ; et un *paysage italien au crépuscule*, 1825), par le roi de Saxe (*Apollon gardant les bœufs d'Admète, scène de crépuscule*, 1825), par le duc Auguste de Saxe-Gotha (l'*Ecole de village*, 1819). Nous remarquerons encore sa *Forêt*, sa *Cascade au coucher du soleil*, et parmi les douze ou quinze belles toiles originales qu'il laissa en mourant, indépendamment de quelques copies de Berghem, l'*Entrée du bois*, l'*Idylle*, ou la *Jeune baigneuse*, la *Tempête* (où l'on voit au loin des branches de grands arbres pliées par l'ouragan et deux bergers qui fuient épouvantés), le *Sarcophage* (scène italienne où l'œil erre sur un groupe de cyprès, sur des temples, sur des ruines, sur une chute d'eau et sur des figures de baigneurs), un autre délicieux *Paysage d'Italie*, où sont réunis collines, vallées, arbres verdoyants et arides rochers, mer et coucher du soleil, le tout animé par des bergers et leurs troupeaux ; enfin, un *Clair de lune*, avec de fortes masses d'arbres et un temple de Minerve. Outre ces travaux majeurs, Klengel n'a cessé de donner de charmantes pages in-fol. ou in-4°, qui ont été gravées les unes à part, les autres en recueil, et quantité de vignettes pour les publications de Gerlach à partir de 1780. Parmi les

recueils de gravures, nous indiquerons ses *Œuvres gravées à l'eau-forte*, Dresde, 1800, 80 feuilles, petit in-fol. (il n'en a été tiré que 25 exemplaires au plus). Ces 80 feuilles contiennent 132 sujets. Parmi les estampes isolées ou qui se vendent deux à deux, l'*Auberge*, *la Scène de camp à Dresde*, l'*Incendie nocturne* méritent une mention. P—ot.

KLETTEN (George-Ernest de), né le 13 avril 1759, à Kitzingen (évêché de Würtzbourg), et mort à Vienne le 22 déc. 1827, avait été médecin en chef de l'armée suédoise pendant la fameuse campagne de Finlande sous Gustave III, puis avait rempli les chaires académiques à Greifswald (1794-1806), à Wittenberg, à Halle ; enfin, ayant donné sa démission (1816), il était venu achever paisiblement ses jours à Vienne. On lui doit : I. *Gazette mensuelle médicale de Vienne* (Wiener. medizin. Monatschr.), 1789, 4 vol. II. *Essai d'une histoire de la propension des femmes à augmenter leur beauté*, 1792. III. *Idées critiques sur cette question :* Quelle est la manière d'exposer la médecine pratique qui va le mieux au but? 1798. IV. *Mémoire pour la critique des opinions récemment proclamées en médecine*, 1801. V. Divers opuscules tels que : 1° *Oratio de ingenio medici*, 1797 ; 2° *De constitutione morborum atrabilaria seri autumni propria*, 1806 ; 3° *De perversa in reb. medicis inquirendis et explicandis philosophandi ratione*, 1807 ; 4° *De inepta remediorum debilitant. denominatione*, 1807 ; 5° *De constitut. morborum nervosa*, 1810-12 ; 6° *De varia malignitatis ratione in febre scarlat.*, 1811 ; 7° *De moderando aquæ frigidæ usu externo in div. morbis curand.* VI. Une édit. allem. du Lexique de Blancard. Z.

KLEUKER (Jean-Frédéric), mythologue allemand, naquit en 1749, à Osterode près du Harz, remplit long-temps les fonctions de prorecteur au gymnase de Lemgo, devint ensuite recteur de l'école des savants à Osnabrück (1791), et sept ans après obtint la chaire de théologie à l'université de Kiel, où s'écoulèrent ses vingt-neuf dernières années. Kleuker mourut le 1er juin 1827, la même année que Rode, celui de tous les allemands avec Kleuker qui a le mieux mérité de la religion de Zoroastre. Nous diviserons les ouvrages de Kleuker en cinq catégories d'après les sujets qu'ils traitent. I. Sur les religions étrangères au christianisme : 1° *le Zend-Avesta, ou la Parole vivante de Zoroastre*, 1776 ; 2e édition, 1786, 3 vol. in-4° (c'est une traduction pure et simple du Zend-Avesta d'Anquetil, lequel avait été traduit sur les textes zend, pehlvi et parsi que possèdent les Guèbres, mais qui n'avait pu être ni précédée d'une récension critique du texte, ni complètement irréprochable comme version) ; 2° *Appendice au Zend-Avesta*, 1781 et 1783, 2 vol. in-4°, dont l'un en 2 part. et l'autre en 3 (cet appendice, qui forme un tout complet avec le Zend-Avesta même, se compose en grande partie de mémoires d'Anquetil, de l'abbé Foucher, etc., dispersés dans le recueil de l'académie des inscriptions et dans le Journal des savants, plus des témoignages des Grecs et des Romains sur la religion des anciens Perses) ; 3° *le Zend-Avesta* en petit ; 4° une traduction de *la Relation historique merveilleuse de l'Hindoustan et du Bengale* d'Holwell, avec un *Traité sur la philosophie des Hindous*, 1778 ; 5° *le Système religieux brahmanique*, 1797 ; 6° *Genius e scriptorum antiquit. monumentis hauriendus*, 1776. II. Sur le chris-

tianisme : 1° *Jean, Pierre et Paul considérés comme annonçant le Christ*, 1785 ; 2° *Nouvel examen et éclaircissement des principales preuves de la vérité du christianisme et de la révélation*, 1787-94, 3 vol. ; 3° *Discussion détaillée des fondements de l'authenticité et de la crédibilité des sources écrites du christianisme*, 1795, 3 vol. ; 4° *Lettre à une amie chrétienne sur l'ouvrage d'Herder intitulé* du Fils de Dieu, 1802 ; 5° *Diss. de Jesu Christi servatoris hominum ecclesia et ecclesiis ;* 6° *Pensées sur l'état de l'église évangélique et sur les bibles chrétiennes.* III. Exégèse et traductions bibliques : 1° *Ecrits de Salomon*, 1777, 1780 et 1786, 3 part. en 2 vol. ; 2° *Commentatio de nexu qualis inter utrumque fœdus prophetico ad Petri* I *ep.*, 1, 2, 10, 12, 1792 ; 3° *des Apocryphes du Nouveau-Testament*, 1798 ; 4° *de l'origine et du but des lettres des apôtres suivant les auteurs eux-mêmes*, 1799 ; 5° *de l'origine de l'Apocalypse de saint Jean*, 1800. IV. Philosophie et théologie rationnelle : 1° *Lettres sur les miracles*, 1781 ; 2° *Instruction sur la tolérance, la raison, la révélation, la théologie, le passage de la mer Rouge et la résurrection du Christ*, 1778 ; 3° *de la nature et de l'origine de la doctrine de l'émanation dans la Cabale*, 1786 (ouvrage couronné) ; 4° *des Oui et Non de la théologie biblique chrétienne et de la théologie rationnelle*, 1819. V. Opuscules, compilations ou articles de recueils périodiques, par exemple : 1° *Chrestomathia ital.*, 1787, 2 vol., et un *Dictionnaire* pour les lecteurs de la Chrestomathie ; 2° cinq volumes de traduction de Platon, 1778-92, plus la traduction de la *République* du même, 1805 ; 3° des remarques et additions pour la traduction par Fick de l'*Histoire des antiquités, des arts et des sciences de l'Asie*, par Will. Jones ; 4° la préface de l'*Histoire de Jésus d'après saint Mathieu*, par Witzenmann, etc., etc. Z.

KLINTBERG (Charles de), homme d'état et savant suédois, naquit le 9 nov. 1767, à Gefle, où son père était fabricant. Ayant achevé ses études à l'université d'Upsal, il se rendit à Stockholm pour y suivre la carrière civile. Il entra, en 1788, au collège du commerce où il obtint, en 1802, la place de greffier et, six ans après, celle d'assesseur. Les talents et le zèle qu'il y déploya lui méritèrent la confiance du roi, qui le chargea, en 1817, du portefeuille des finances et du commerce. A la tête de cette vaste administration, Klintberg rendit les services les plus grands au commerce et à l'industrie ; et les améliorations qu'il introduisit dans son ministère portent l'empreinte de son amour pour la prospérité publique. La même année le vit décorer de l'Etoile-Polaire, et trois ans après il fut anobli. La mort d'Edelcrantz ayant laissé vacante la présidence du collège du commerce en 1821, les regards se fixèrent sur l'homme expérimenté qui avait déployé dans tous ses rapports au roi le génie d'un homme d'état consommé, et Klintberg fut nommé président du collège où trente-trois ans auparavant il était venu commencer sa carrière. Il serait trop long d'énumérer les comités dont il fit partie. Les principaux furent l'administration des douanes et le bureau d'assurance contre l'incendie. Il avait été nommé, en 1815, membre de l'académie des sciences de Stockholm, et deux ans après élu président de cette société. Il prononça en quittant le fauteuil un discours *sur les principaux changements des droits des ports de la Suède*,

touchant les vaisseaux de l'état et ceux de l'étranger, depuis les temps les plus reculés de la monarchie jusqu'à nos jours, où il déploya ses vastes connaissances. Jouissant d'une bonne santé, Klimtberg ne se croyait pas si près de sa fin. Comme il revenait de sa maison de campagne le 15 juillet 1826, pour se rendre à Stockholm, les chevaux prirent le mors aux dents, entraînèrent la voiture et causèrent la mort du président. B—L—M.

KLUBER (Joseph-Louis), publiciste allemand, né en 1762, à Thann près Fulde, s'adonna de bonne heure à l'étude du droit administratif, et dès l'année 1786 occupait une chaire de jurisprudence à Erlangen. En 1804, il fut appelé comme référendaire particulier à Carlsruhe qu'il quitta trois ans après pour aller enseigner le droit à l'université de Heidelberg. En 1808, il fut nommé conseiller d'état et conseiller intime à Carlsruhe. Il a publié sur le droit public des ouvrages qui lui ont fait une grande réputation : I. *Précis des fonctions de référendaire*, Erlangen, 1808. II. *Instruction sur la cryptographie*, ibid., 1808. III. *Organisation des postes telle qu'elle existe et telle qu'elle devrait être*, ibid., 1811. Il obtint de sa cour la permission de résider à Vienne pendant toute la durée du congrès qui se tint dans cette ville; et là il trouva l'occasion de réunir pour l'histoire de cette époque de riches et précieux matériaux qu'il fit paraître sous le titre de : IV. *Actes du congrès de Vienne pendant les années* 1814 et 1815, Erlangen, 1815 à 1819, 8 vol. Il donna ensuite une édition séparée des deux actes les plus importants sous ce titre : *Acte final du congrès de Vienne et acte de la confédération germanique*, Erlangen, 1816; 2e édit., 1818. Cette édition se distingue par l'exactitude rigoureuse du texte et par les notes critiques qui l'accompagnent. En raison de ses connaissances profondes et variées, et de sa présence comme témoin à la rédaction du nouveau système fédératif, Klüber fut choisi pour présenter dogmatiquement le droit fédératif, et c'est ce qu'il fit dans un ouvrage intitulé : V. *Droit public de la confédération germanique et des états fédérés*, Francfort, 1817; 3e édit., 1831. Il publia encore : VI. *Recueil de pièces originales sur le droit public de la confédération germanique*, 3e édit., Erlangen, 1830. En même temps il traitait le droit public européen dans son *Droit des gens moderne de l'Europe*, Stuttgard, 1819, 2 vol.: d'abord en français, puis en 1821, en allemand. Depuis 1814, Klüber avait reçu de pressantes sollicitations pour entrer au service de Prusse. Il s'y détermina en 1817, et fut aussitôt nommé conseiller d'ambassade. Hardenberg, dont il avait éprouvé de tout temps les bonnes grâces et la vive amitié, était chancelier. Dès lors sa vie devint toute politique. Mais à peine avait-il donné la seconde édition de son *Droit public de la confédération germanique* (1822), que cet ouvrage le fit accuser d'hérésie politique. Une instruction fut même dirigée contre lui après la mort de Hardenberg, ce qui le décida, en 1823, à quitter le service de la Prusse. Dans les dernières années de sa vie, il a publié divers traités sur l'histoire, sur les sciences administratives et judiciaires, qui ont jeté un grand jour sur des points de droit intéressants. Klüber est mort en 1840. D—D—R.

KLUGE (Chrétien-Théophile), prédicateur et orientaliste allemand, né le 6 août 1742, à Wittenberg, où son père était archidiacre, finit ses études et prit ses degrés à l'université de

cette ville. Bachelier en théologie en 1768, diacre en 1770, il remplit quatre ans durant, à titre extraordinaire, une chaire à Schulpforta (1771-1775), puis fut appelé à Meissen comme professeur d'hébreu à l'école provinciale et comme pasteur à l'église de Sainte-Affre, fonctions dont il s'acquitta pendant près d'un demi-siècle avec autant de succès que de zèle, mais qui malheureusement ne lui laissèrent que peu de loisir pour écrire. Cependant à l'étude approfondie des langues orientales, il joignait des connaissances numismatiques très-vastes et variées qui l'eussent mis à même d'enrichir la philologie sacrée ou profane de travaux précieux. Ses fils du moins profitèrent de cette science, enfouie dans le professorat ou la prédication, et un d'eux, orientaliste et géographe distingué, nous a dédommagés de cette perte. Kluge était devenu surintendant à Zahn; mais ne pouvant, à cause de son âge, en faire marcher les fonctions avec ses autres occupations, il donna sa démission de la surintendance en 1805. Seize ans après, dans sa quatre-vingtième année, il obtint sa retraite en gardant ses émoluments (1821), qui ne lui furent pas long-temps payés. Il mourut le 12 avril 1824. L'académie de Wittenberg, lors de son jubilé en 1802, l'avait gratifié du diplôme de docteur en théologie. On a de lui deux dissertations : l'une *De Elegantia dictionis poeticæ in membris humanis effectuum loco positis*, Wittenberg, 1766-67, in-4°; l'autre *de Verbis Pauli ad Ebr.*, II, 2, ὁ δι' ἀγγέλων λαληθεὶς λόγος, etc., *ad legem sinaiticam, quam dicunt angelorum ministerio latam, male revocatis, adj. varia S. S. loca interpretandi tentamine*, Wittenberg, 1802; plus une demi-douzaine de *Sermons* imprimés séparément en 1775, 77, 79, 80 et 81. Z.

KLUGEL (Georges-Simon), professeur de mathématiques et de physique à Halle, et membre de plusieurs académies, né à Hambourg, le 19 août 1739, commença ses études dans cette ville. Il avait d'abord le projet d'étudier la théologie, mais une vocation toute particulière et la connaissance qu'il fit de Büsch l'attirèrent vers les mathématiques. Pour s'y livrer avec plus de succès, il se rendit à l'université de Gœttingue. Ensuite il passa deux ans en Hanovre où il publia son *Magasin de Hanovre*. En 1766, il fut appelé à Helmstædt comme professeur ordinaire de mathématiques. En 1788, il suivit Karsten à Halle, où il mourut le 4 août 1812. Voici les plus remarquables de ses écrits : I. *Encyclopédie*, ou *Abrégé de toutes les connaissances usuelles* (6 vol., 3e édit., Berlin, 1806), ouvrage continué par Stein (7e vol., Berlin, 1816). II. *Principes d'astronomie* (5e édit., 1819). III. *Connaissances rationnelles usuelles* (2e édit., Leipzig, 1791 : ouvrage fait en commun avec ses collègues Welthusen, Henke, Bruns et Crell). IV. *Dictionnaire de mathématiques* (3 vol., Leipzig, 1803-1808), continué par Mollweide (4 vol., Leipzig, 1813), mais non achevé. D—d—r.

KLUPFEL (Emmanuel-Christophe), ministre protestant, né dans le duché de Saxe-Gotha, était déjà pasteur lorsqu'il accompagna le fils du duc Frédéric III de Saxe-Gotha, dans un voyage en Allemagne et en France. Pendant son séjour à Paris, il devint l'ami de Grimm, et par lui il connut J.-J. Rousseau. Les trois amis se trouvèrent souvent ensemble, et ne passèrent pas toujours leur temps d'une manière édifiante, à en juger par une partie de plaisir dont Jean-Jacques raconte tous les détails dans ses Confessions. De retour dans sa

patrie, et ayant remis son élève entre les mains de ses parents, Klüpfel reprit ses fonctions ecclésiastiques ; et il fut membre, puis vice-président du consistoire protestant du duché de Gotha. Un autre gouverneur des jeunes princes, Guillaume de Rotberg, venait également de terminer l'éducation de son élève, et il était entré dans la carrière administrative, où il occupa les premières places, telles que celles de ministre d'état et de président de la chambre ducale. Celui-ci essaya, en 1763, une imitation des *Etrennes mignonnes* sous le titre d'*Almanach nécessaire,* qui ressemblait plutôt à la spéculation d'un papetier qu'à l'ouvrage d'un littérateur. Pour l'année suivante il s'associa Klüpfel ; et ce dernier, sachant écrire en français, se chargea de la rédaction. Alors l'entreprise devint plus littéraire ; l'ouvrage parut en 1764, sous le titre d'*Almanach de Gotha*, et il a été continué jusqu'à nos jours ; cependant ce ne fut que peu à peu qu'il acquit le degré d'utilité qui lui a valu sa réputation. En 1765, le rédacteur y ajouta la partie astronomique. Dès la première année il donna la généalogie des familles régnantes, surtout celle de la maison de Saxe, des notices sur les curiosités de la nature et de l'art, sur la géographie et l'histoire naturelle, etc. En 1768, Klüpfel y joignit des gravures représentant d'abord des sujets mythologiques et allégoriques, puis des scènes dramatiques, tirées du répertoire des théâtres allemands. L'almanach eut un grand succès, et se débita particulièrement dans les cours où l'on s'en servait pour la partie généalogique. Klüpfel mourut en 1776. Son ancien collègue Rotberg reprit alors la rédaction de l'almanach.

—Klupfel (*Engelbert*), théologien allemand, né en 1733 et mort en 1811, a publié : I. *Nova bibliotheca eccles. Friburg.*, Fribourg et Ulm, 1775 à 1790, 7 vol. in-8°. II. *Institutiones theologiæ dogmaticæ*, 3e édit., Vienne, 1807, 2 vol. in-8°. III. *Vollstændige Sammlung*, etc., collection complète de tous les écrits provoqués par les édits de tolérance et de réforme principalement à Vienne, Strasbourg, 1784-86, 6 vol. in-8°. Le dernier contient les mandements et lettres pastorales des évêques, surtout de ceux d'Allemagne, pour servir à l'histoire des progrès des lumières dans la science ecclésiastique. D—G.

FIN DU SOIXANTE-HUITIÈME VOLUME.

00020791

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018